



Thomas Pridgin Teale. F.R.S.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.

TOME VINGT-UNIÈME.

La souscription est ouverte chez MM. les libraires dont les noms suivent :

Agen, H. Noubel.
Aix, Leboutenx.
Aix-la-Chapelle, Schwarzenberg.
Alexandrie, Capriaulo.
Amiens, { Allo. Caron-Berquier. Darras. Wallois.
Amsterdam, { Dufour. Van Clef, frères.
Angers, Fourrier-Mame.
Anvers, Ancelle.
Arras, { Leclercq. Topineau.
Auch, Delcros.
Autun, De Jussieu.
Avignon, Laty.
Baïonne, { Bonzom. Gôsse.
Bayeux, Groult.
Besançon, { Deis. Girard.
Blois, Jahier.
Bois-le-Duc, Tavernier.
Bordeaux, { Baume. Lafite. Melon. Mery de Bergerey.
Boulogne, Isnardy, bibliot.
Bourges, Gille.
Brest, { Belloy-Kardovick. Lefournier et Depériez.
Bruges, Bogaert-Dumortiers.
Bruxelles, { Berthot. Demat. Gambier. Lecharlier. Stapleaux. Weissenbruch
Caen, { Mme. Hél. Bliu. Manoury.
Calais, Bellegarde.
Châl.-sur-Marne, Briquet.
Châlons-sur-Saône, Dejussieu.
Charleville, Raucourt.
Chaumont, Meyer.
Clermont, Landriot et Vivian.
Colmar, { Neukirck. Pannetier.
Compiègne, Esquyer.
Courtray, Gambar.
Coutances, Raisin.
Crépy, Rouget.
Dijon, { Coquet. Noella. Madame Yon.
Dinant, Huart.
Dole (Jura), Joly.
Epernay, Fievet-Varin.
Falaise, Dufour.
Florence, { Molini Piatti.
Fontenay (Vend.) Gaudin.
Gand, { Degoesin-Verhaeghe. Dujardin.
Genève, { Dunand. J.J. Paschoud
Grenoble, Falcon.
Groningue, Vanbokeren.
Hambourg, Besser et Perthes.
Hesdin, Tullier-Alfeston.
Langres, Defay.
La Rochelle, { V. Cappon. Mlle. Pavie.
Londres, { Dulau. Bossange et Masson. Berthoud.
Leipsick, Grieshammer.
Lons-le-Saulnier, Gauthier frères.
Laval, Grandpré.
Lausanne, Knab.
Le Mans, Toutain.
Liége, { Desoer. Ve. Collardin.
Lille, { Leleux. Wanackere.
Limoux, Melix.
Lyon, { Et. Cabin et C. Maire. Roger.
Madrid, { Denné fils. Rodriguez.
Maëstrecht, Nypels.
Manheim, Fontaine.
Mantes, Reffay.
Marseille, { Camoin frères Chaix. Masvert. Mossy.
Meaux, Dubois-Berthault.
Mayence, Auguste Leroux.
Metz, Devilly.
Milan, Giegler.
Mons, Leroux.
Mont-de-Marsan, Cayret.
Montpellier, { Delmas, Sevalle.
Moscou, Risse et Saucet.
Moulins, { Desrosiers. Place et Bujon.
Nancy, Vincenot.
Nantes, { Forest. Sieard.
Naples, Borel.
Neufchâteau, Husson.
Neufchâtel, Mathiou fils.
Nîmes, { Melquion. Triquet.
Niort, mad. Elie Orillat.
Noyon, Amoudry.
Périgueux, Dupont.
Perpignan, { Alzine. Ay.
Pise, Molini.
Poitiers, Catineau.
Provins, Lebeau.
Quimper, Derrien.
Reims, { Brigot. Le Doyen. Topino.
Rennes, { Cousin-Danelle Duchesne. Mlle. Vatar.
Rochefort, Faye.
Rouen, { Frère aîné. Renault. Dumaine-Vallée et Compagnie.
Saintes, Delys.
S.-Etienne, Colombet aîné
Saint-Malo, Rottier.
S. Mihel, Dardare-Mangin
S.-Quentin, Moureau fils.
Saumur, Degouy.
Soissons, Fromentin.
Strasbourg, { Levrault fr. Treuttel et Würtz.
Toulon, { Barallier. Curet.
Toulouse, Senac.
Tournay, Donat Casterman.
Tours, Mame.
Troyes, Saiuton.
Turin, Pic.
Valenciennes, Giard.
Valognes, { Bondessein. Clamorgant.
Varsovie, Glucksberg et Compagnie.
Venise, Fuchs.
Verdun, { Benit jeune. Herbelet. Villet.
Versailles, Ange.
Wesel, Bagel.

DICTIONAIRE

DES SCIENCES MÉDICALES,

PAR UNE SOCIÉTÉ

DE MÉDECINS ET DE CHIRURGIENS :

MM. Adelon, Alard, Alibert, Barbier, Bayle, Bérard, Biett, Bouvenot, Boyer, Breschet, Cadet de Gassicourt, Cayol, Chamberet, Chaumeton, Chaussier, Cloquet, Coste, Cullerier, Cuvier, De Lens, Delpech, Dubois, Esquirol, Flamant, Fournier, Friedlander, Gall, Gardien, Geoffroy, Guersent, Guilbert, Guillié, Hallé, Hébréard, Heurteloup, Husson, Itard, Jourdan, Keraudren, Kergaradec, Laennec, Landré-Beauvais, Larrey, Laurent, Legallois, Lerminier, Loiseleur-Deslongchamps, Lullier-Winslow, Marc, Marjolin, Mérat, Montegre, Mouton, Murat, Nacquart, Nysten, Pariset, Pelletan, Percy, Petit, Pétroz, Pinel, Renauldin, Richerand, Roux, Royer-Collard, Rullier, Savary, Sédillot, Spurzheim, Tollard, Tourdes, Vaidy, Villeneuve, Virey.

HEM-HUM



PARIS,

C. L. F. PANCKOUCKE, ÉDITEUR, RUE SERPENTE, N°. 16.

1817.

IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE.

Extrait du Journal du Commerce, du 7 octobre 1817.

Il est en Europe une nation à qui les sciences physiques et intellectuelles ont, depuis un siècle, de plus grandes obligations qu'à aucune autre. Non-seulement ses littérateurs, ses savans et ses philosophes ont produit, et en plus grand nombre, des ouvrages égaux, et souvent même supérieurs en clarté, en justesse, en profondeur, à ceux dont s'enorgueillissent les peuples voisins, mais plus d'une fois ils se sont réunis pour rédiger ces volumineux écrits, dépôts complets des richesses actuelles des sciences, limites qui marquent une nouvelle ère, en fixant le point où l'on est arrivé, et d'où l'on doit désormais partir pour faire de nouveaux progrès. Un travail de ce genre sur l'ensemble des connaissances humaines n'a point effrayé leur zèle; et tandis que dans d'autres pays on contrefaisait ou l'on copiait l'*Encyclopédie*, ils l'avaient déjà recommencée sur un plan nouveau, dans l'espoir d'approcher davantage de la perfection à laquelle la supériorité de leurs esprits les rendait dignes d'aspirer.

Secondées dans leur marche par des appuis si énergiques, les sciences font des progrès rapides. Les anciens livres deviennent insuffisans : aussitôt de nouveaux livres les remplacent, et s'il est permis d'employer ici une expression vulgaire, tiennent constamment le lecteur au courant des connaissances du jour. Ainsi deux dictionnaires, à l'envi l'un de l'autre, reproduisent aujourd'hui les trésors de l'histoire naturelle. La médecine jouit d'un semblable avantage : toutes ses parties, présentées par des mains habiles dans l'ouvrage dont nous annonçons quatre nouveaux volumes, forment un des plus beaux monumens dont se puisse enrichir la science.

Et en quel temps sont entrepris et poursuivis avec constance ces immenses travaux? après une guerre désastreuse dont l'intempérie des saisons est venue accroître les funestes résultats, et à une époque où l'attention générale semble entièrement absorbée, dirai-je par les intérêts ou par les passions politiques.

Et cette nation, tant accusée de vanité, n'a même pas le juste orgueil de se prévaloir des travaux de ses enfans! rigoureuse pour eux, autant qu'indulgente pour les étrangers qu'elle accueille sur parole, dont elle oublie les défauts et

exagère les talens, elle reste souvent indifférente aux productions de son propre sol, et quelquefois même ne les connaît que par le jugement de prétendus critiques à qui le sarcasme tient lieu de goût, la malignité de justice, la calomnie de raison, et l'hypocrisie de morale.

Il serait curieux de remonter à la source de cette disposition affligeante de cet esprit anti-national, qui porte à se rabaisser soi-même en rabaissant ses compatriotes, pour exalter ses ennemis. Mais une pareille recherche donnerait trop d'étendue à des réflexions, dont toutefois nous n'avons pu nous défendre, en voyant se succéder avec autant de promptitude les livraisons des ouvrages que nous avons signalés, et particulièrement celles du *Dictionnaire des Sciences médicales*. Ce dictionnaire a déjà atteint son vingtième volume, et sa confection se poursuit avec assez de zèle pour assurer aux souscripteurs qu'il sera terminé dans un temps beaucoup plus court que l'on n'aurait pu raisonnablement l'espérer.

Nous ne devons pas dissimuler que le nombre de volumes est devenu le sujet d'un reproche : on s'est plaint de l'étendue de l'ouvrage. Au moins ne dira-t-on pas que cette étendue résulte d'une spéculation de librairie, puisque chaque volume se compose de 590 à 600 pages d'impression, de 46 lignes chacune, et est ainsi plus que double d'un volume in-8°. ordinaire (de 28 feuilles, à 30 lignes par page.)

Le reproche serait-il mieux fondé sous le rapport de la prolixité : la prolixité est un défaut, dont l'accusation n'admet rien d'arbitraire; on la constate mathématiquement, en établissant le rapport proportionnel des mots aux idées. On peut être concis dans un très-gros volume, comme ne l'être pas dans une mince brochure : tout dépend de ce rapport variable, dans les limites duquel le style peut être diffus, lâche, traînant, abondant, plein, serré, profond, pénible, obscur; enfin, si l'on passe d'un excès à l'autre. Cette règle, qu'il est difficile de ne pas adopter, décide la question à l'avantage du *Dictionnaire des Sciences médicales*. On tombe, en effet, d'accord sur ce point : on ne se plaint pas qu'il renferme trop de mots, mais trop de choses; et l'on se retranche à dire que des détails si étendus sortent des attributions d'un dictionnaire. Ainsi, l'on se plaint seulement de ce que les auteurs donnent plus qu'ils n'ont promis; et pour répondre à ce terrible reproche, il suffirait de changer le titre de l'ouvrage, et de l'appeler *Encyclopédie médicale.*

Dans ce recueil, nous l'avouons avec plaisir, tous les articles capitaux sont de véritables *traités;* les articles d'une moindre importance renferment, autant qu'il est possible, toutes les notions que comporte le sujet. Personne sans doute ne préférerait à cette abondance la sécheresse d'un *vocabulaire :* mais, a-t-on demandé, ne pouvait-on pas faire *moins*, et faire bien encore? Rien ne paraît d'abord plus certain, rien, quand on y réfléchit, ne semble plus douteux. Dans les mathématiques, on peut s'arrêter où l'on veut, et ne point exposer tous les corollaires d'un théorème, ou tous les théorèmes dont se compose une partie de la science : on ne risque point, par de telles omissions, d'induire l'homme qui étudie à tirer, des propositions démontrées, de fausses conséquences. La botanique, l'histoire naturelle, qui se bornent à recueillir des faits et à les classer méthodiquement, peuvent aussi, sans danger pour la vérité, resserrer arbitrairement le développement de leurs richesses. Il n'en est pas de même d'une science dans laquelle les connaissances spéculatives ne sont qu'un instrument, dont l'essence consiste dans des applications continuellement variées, et où le raisonnement qui dirige ces applications doit reposer sur des faits très-nombreux et susceptibles de nuances diversifiées à l'infini : l'oubli d'un détail laisse la doctrine appuyée sur des bases incomplettes, force à suppléer à l'observation par la conjecture, expose à suivre de fausses routes ou à perdre beaucoup de temps pour retrouver la bonne. Le point de science n'est plus qu'un procès imparfaitement instruit; le fait négligé pouvait être décisif, et le hasard seul rendra le jugement conforme à la vérité.

Si ces idées ne paraissent pas dénuées d'intérêt à la classe de lecteurs à qui est offert le *Dictionnaire des Sciences médicales*, elles suppléeront peut-être avec quelque avantage aux détails dans lesquels les bornes de ce journal ne nous permettent point d'entrer. Il faudrait plusieurs pages pour donner aux hommes de l'art une idée d'un seul des grands articles répandus dans ces quatre volumes, tels que *Fracture, Goutte, Grossesse, Gale, Folie, Force, Génération, Goût*. Les articles *Géographie médicale*, par M. Virey; *Geste*, par M. Rullier, sont plus à la portée du commun des lecteurs, qui y trouveront une instruction aussi piquante que solide : mais leur analyse comporterait également une trop grande étendue. Il nous suffira de remarquer que, loin

de s'affaiblir par la continuité de leurs efforts, les auteurs du *Dictionnaire* en font chaque jour de plus heureux pour donner moins de prise à la critique même la plus sévère, et mériter mieux les suffrages du public éclairé.

Une partie dont la rédaction donne un grand prix au *Dictionnaire des Sciences médicales*, est la bibliographie. On sait par expérience, dès qu'on a besoin de se livrer à des recherches scientifiques (et tout médecin est dans ce cas, quelqu'étendues que soient ses propres observations), combien fait gagner de temps l'indication précise des sources où l'on doit puiser. Les dictionnaires des sciences, néanmoins, se sont rarement occupés d'une telle indication. Ce vide est comblé dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*; et c'est à l'activité de MM. Chaumeton, Husson et Vaidy, à leur érudition, que nous en avons l'obligation.

EUSÈBE SALVERTE.

DICTIONAIRE

DES

SCIENCES MÉDICALES.



HEMORROSCOPIE ou HÉMORRHOSCOPIE, s. f., *hæmorrhoscopia*, d'αἷμα, sang, de ῥέω, je coule, et de σκοπέω, j'examine : inspection du sang tiré par la saignée, par laquelle on se propose d'en rechercher les qualités, et d'en tirer des inductions pour régler le traitement d'une maladie.

L'examen du sang veineux a donné lieu à une multitude d'assertions plus ou moins erronées. A une époque où la physiologie n'avait pas fait tous les progrès où elle est parvenue depuis, il n'est pas étonnant qu'on ait débité des fables sur les qualités du sang. La chimie, qui n'éclairait qu'imparfaitement alors, et qui n'avait produit que de faibles ébauches d'analyse animale, ne pouvait non plus fournir les données où elle est arrivée de nos jours. Il n'est donc pas étonnant qu'indépendamment du penchant aux suppositions gratuites et à l'amour du merveilleux, on ne soit pas arrivé de suite à des idées exactes et raisonnables sur le résultat qu'on pouvait tirer de l'examen du sang.

L'inspection du sang est loin de donner les renseignemens nombreux que les anciens lui supposaient. Ils ne sont même qu'en petit nombre, si on veut s'en tenir à ceux qui sont rigoureusement positifs; et encore le nombre de ceux-ci diminue-t-il, si on veut trop en généraliser les applications.

On étudie le sang dans l'instant où il vient de sortir du vaisseau, ou lorsqu'il est reposé et refroidi; mais la médecine ne tire que peu ou point d'induction de l'inspection du sang chaud. Sa couleur, sa chaleur sont à peu près semblables dans tous les individus. Sa viscosité seule offre quelque différence. Si les sujets sont gras, vigoureux, leur sang est épais, d'un rouge noirâtre, sort avec peine des vaisseaux dans le premier moment,

et s'arrête avec facilité. Aussi chez ces individus faut-il faire de larges saignées. Dans les individus maigres, faibles, il est moins consistant, plus rouge; et dans les personnes lymphatiques, bouffies, scorbutiques, et surtout dans les chlorotiques, les hydropiques, le sang chaud est très-peu consistant, d'un rouge pâle, coule avec facilité, et s'étale beaucoup sur les linges qui le reçoivent. A ce sujet, nous dirons qu'il est difficile d'apprécier la quantité de sang qui s'écoule et qu'on reçoit sur des linges. On est toujours tenté de la croire plus considérable qu'elle n'est réellement, ce qui jette souvent les malades dans un grand effroi. Il faut bien serrer la ligature après avoir pratiqué la saignée chez les individus où le sang est très-liquide; car, par le défaut d'énergie des parties, le sang coulerait malgré l'appareil. Au surplus, c'est surtout de l'examen du sang *malade* que le médecin peut tirer quelques indices utiles; car, pour les qualités naturelles, elles n'instruisent guère le pathologiste (*Voyez* SANG). Nous ferons pourtant remarquer, d'après les recherches de M. Legallois, que le sang n'est point identique dans les vaisseaux qu'il parcourt, qu'il présente quelques modifications, suivant le vaisseau d'où on le tire, même dans l'état de santé, et qui doivent exister également dans l'état de maladie.

Le sang examiné, étant refroidi, présente, comme on sait, deux parties bien distinctes qui méritent d'être considérées séparément; 1°. le *serum*; 2°. le *cruor*. Ce dernier offre souvent en outre la *couenne*.

Le sérum doit être étudié sous le rapport de sa quantité ou de sa coloration. Il est plus ou moins abondant, suivant que le sang est riche ou pauvre, comme on s'exprime dans le langage de la pratique. Ordinairement le sérum est en assez grande quantité pour que le caillot nage dedans, et son poids est par conséquent moindre que celui de ce dernier. Dans les maladies inflammatoires, il est peu abondant; et, dans celles où la lymphe est altérée, surtout dans les hydropisies, les cachexies, il est en plus grande quantité que le caillot, qui, à la simple vue, en forme une partie beaucoup moindre en poids. La couleur du sérum du sang est légèrement citrine dans le plus grand nombre de cas. Elle est presque nulle dans les hydropisies, où on lui trouve la plus grande analogie avec la sérosité qui forme la matière de l'épanchement; plus foncée dans l'inflammation. On lui observe une teinte verdâtre dans les maladies bilieuses, et une safranée dans l'ictère.

Le caillot est la partie solide du sang, et celle qu'on examine plus particulièrement, dans l'espoir d'en retirer des inductions plus précises. Sa quantité est en raison inverse de celle du sérum. A peu près égale dans l'état de santé, souvent un peu plus abondante, lorsqu'il s'éloigne de ces proportions, cela est dû à

l'état morbifique du sujet. Sa surabondance annonce un sang riche, un état inflammatoire, surtout s'il est en même temps consistant très-rouge, et couenneux. Il faut bien se rappeler que le sang se colore en beau rouge à l'air, et que, pour observer la couleur propre à ce liquide, il faut fendre le caillot avec le manche d'une cuiller, ou une allumette, afin de le considérer dans un endroit où l'atmosphère n'a pas porté son influence. On doit également observer que les vapeurs fétides qui se répandent autour d'un malade, peuvent altérer la couleur du sang qui sera placé dans son voisinage, et le noircir, ce qui pourrait en imposer sur ses qualités et sa manière d'être. Le caillot peut être homogène, du moins en apparence, c'est-à-dire, n'être pas recouvert de la couenne ou couche lymphatique du sang, et, lorsqu'il est dans cet état, on dit que le sang n'est pas inflammatoire; d'autres fois il est recouvert à sa surface d'une sorte de peau que l'on appelle couenne.

Celle-ci, lorsqu'elle existe, est regardée par les praticiens comme la preuve la plus directe de l'état inflammatoire, et, dans ce cas, ils s'applaudissent d'avoir saigné, et font réitérer cette opération sans scrupule, surtout si la couenne forme le *champignon*, c'est-à-dire, si les bords en sont relevés, tandis que le centre est enfoncé. L'épaisseur du caillot et sa résistance à être déchiré par les corps solides, militent encore en faveur de l'existence de l'état inflammatoire. La teinte de la couenne, qui est ordinairement d'un blanc un peu jaunâtre, peut être altérée; elle est légèrement verdâtre dans les inflammations bilieuses, et safranée lorsqu'il y a un ictère, accompagné de symptômes de réaction.

Voilà à peu près tout ce que l'inspection pratique du sang fournit de données précises au médecin : elles peuvent, comme on voit, se réduire à trois; 1°. la surabondance séreuse, la décoloration du caillot, l'absence de la couenne, prouvent la non-existence de l'inflammation, et l'état cachectique; 2°. la petite quantité de sérum, la surabondance du caillot, son augmentation de consistance et de coloration, joints à la présence d'une couenne épaisse, ferme, et faisant le champignon, indiquent assez nettement la disposition inflammatoire; 3°. la coloration du sérum, du caillot et de la couenne, en jaune-verdâtre, prouve la prédominance bilieuse, et sa couleur safranée l'ictère, couleur presque généralement répandue alors dans tous les tissus et les liquides qui composent l'individu.

On a fait des applications à la pratique de l'inspection du sang. Nous pensons qu'on doit en être très-sobre, et consulter plutôt l'ensemble des symptômes morbifiques que l'état du sang pour se déterminer à agir. Les inductions à tirer de celui-ci ne doivent être que secondaires et confirmatives. Cependant

on risquera peu de se tromper en s'abstenant de la saignée dans le premier des trois états indiqués à l'alinéa précédent, lequel exige au contraire l'emploi des toniques, etc.; en saignant dans le second, mais non pas jusqu'à la disparition de la couenne, comme le veulent quelques auteurs; d'autant moins que, suivant Sydenham, on peut produire la couenne à volonté, suivant la manière dont on dirige le sang dans la palette; mais je dois ajouter qu'ayant cherché à répéter cette expérience, je n'ai pu parvenir à arriver au même résultat. Dans le troisième cas enfin, on ne doit user de la saignée qu'avec réserve, suivant la prédominance des symptômes inflammatoires sur les bilieux, et peu ou point, si ces derniers sont les plus marqués. Au surplus, je répète qu'il faut, de préférence, consulter les phénomènes *vivans*, à ceux que présente le *cadavre* du sang. Ce qui doit rendre réservé sur la valeur des signes tirés du sang sorti du corps, c'est que l'analyse chimique, portée maintenant à une si grande perfection, n'aperçoit que des modifications très-légères dans les différentes espèces de sang. Ainsi, dans le sang des ictériques, qui est si caractérisé, à peine y retrouve-t-on, d'une manière bien marquée, les traces de la présence de la bile. Dans celui des pleurétiques, on y a également trouvé peu de différence. Mais on sait actuellement que la médecine-pratique retire bien peu de lumières des analyses chimiques.

Comment entendre les expressions de sang corrompu, décomposé, pourri, boueux, purulent, etc., qu'on trouve dans les auteurs? On serait tenté de croire que, dans la plupart de ces cas, le sang avait déjà subi dans la palette un commencement de décomposition putride; car il faut souvent moins de vingt-quatre heures, si le temps est chaud, pour produire cet effet, et ce n'est guère qu'après ce laps de temps que le médecin le revoit. Je pense qu'en général on s'est servi de ces expressions sans y attacher une grande importance, et plutôt eu égard au sujet d'où le sang était extrait, et dont on soupçonnait l'organisation en mauvais état, qu'avec l'intention d'une signification rigoureuse. Cependant Bichat a trouvé dans un cadavre un sang semblable à une bouillie putride; mais il n'y a pas assez de détails dans son observation pour en tirer quelques lumières. Quant au pus, on peut en observer mêlé avec le sang, dans quelques circonstances, mais il lui est étranger, et n'est là que par voie d'absorption. (MÉRAT)

HÉMOSTASE ou HÉMOSTASIE, s. f., *hæmostasis*, d'*αἷμα*, sang, et de *στάσις*, station, dérivé d'*ἵστημι*, j'arrête : stase ou stagnation du sang causée par la pléthore.

Sans adopter toutes les opinions que les *mécaniciens* ont apportées dans l'explication des phénomènes physiologiques et pathologiques, on peut admettre, ce nous semble, qu'une quan-

tité de sang trop considérable est une des causes qui s'opposent à sa libre circulation. L'accélération qui se remarque dans le pouls, après une saignée pratiquée dans le cas de pléthore, est la seule preuve que nous apporterons ici en faveur de notre opinion. D'ailleurs, nous regardons comme une chose de toute évidence que le cours ou la circulation du sang peut être ralenti uniquement par suite de la diminution des forces vitales, soit de tout le système, soit seulement des organes circulatoires.

Théophile Bierling, dans son ouvrage, intitulé *Thesaurus medico-practicus*, semble admettre, dans les cas d'hémostase, une sorte d'adhérence du sang aux parois des organes dans lesquels il circule.

Des moyens mécaniques, tels que des ligatures appliquées autour des membres, une tumeur comprimant les vaisseaux sanguins d'une partie, peuvent y déterminer une sorte d'hémostase. La digitale qui, chez la plupart des individus, ralentit la circulation, est une sorte d'*hémostasique* employée, comme on sait, dans quelques cas de maladies du cœur. (VILLENEUVE)

HÉMOSTATIQUE, adj., d'*αἷμα*, sang, et d'*ἵστημι*, j'arrête; se dit des remèdes propres à arrêter les hémorragies ou pertes de sang.

Si, dans l'état actuel de nos connaissances en pathologie et en thérapeutique, on voulait ranger, dans une seule classe, les remèdes propres à arrêter les hémorragies, on y verrait figurer des substances ou des préparations de nature fort diverse, de propriétés fort différentes, et cela suivant que l'hémorragie serait ou active, ou passive, ou dépendrait de la blessure d'un vaisseau. Ainsi, la classe des hémostatiques comprendrait de simples rafraîchissans, des toniques fort actifs, et des styptiques plus ou moins puissans. De cette manière, l'eau froide, le vin généreux et l'agaric en topique, pourraient être rangés sur une même ligne, comme ayant une propriété commune plus ou moins directe, celle d'arrêter ou de prévenir les pertes de sang. La doctrine développée à l'article *hémorragie*, nous évite de donner plus d'étendue à ces réflexions. (VILLENEUVE)

HÉPAR, s. m., *hepar*, de *ἧπαρ*, qui signifie *foie*. Les anciens chimistes ont quelquefois francisé ce mot, pour exprimer ce qu'ils appelaient aussi *foie de soufre*, et ce que nous nommons aujourd'hui *sulfure*. De là ils avaient formé l'adjectif *hépatique*. Par exemple, ils désignaient, sous le nom de gaz *hépatique*, l'acide *hydro-sulfurique*, qu'on a appelé longtemps *gaz hydrogène sulfuré*. *Voyez* ACIDE, GAZ, HYDROGÈNE, SOUFRE et SULFURE. (VAIDY)

HÉPATALGIE, s. f., *hepatalgia*, d'*ἧπαρ*, foie, et *ἄλγος*, douleur; douleur dont le siége est établi dans le foie.

L'hépatalgie n'est pas par elle-même une maladie, mais seule-

ment un symptôme qui accompagne la plupart des affections du foie. Elle varie singulièrement quant à son degré ; mais on a remarqué qu'elle n'a pas toujours une intensité proportionnée à l'étendue et à la gravité des maux qui la provoquent. C'est surtout dans les affections aiguës du foie qu'elle se manifeste. On a essayé d'utiliser les différences qu'elle présente dans sa nature et sa profondeur, pour parvenir à la connaissance du point précis de la glande qui est affecté ; mais les inductions tirées de cette source sont constamment vagues et incertaines (*Voyez* HÉPATITE). L'hépatalgie diffère de la colique dite hépatique, parce que celle-ci n'a son siége que dans les canaux sécréteurs de la bile, comme la colique hépatique se distingue de la bilieuse, en ce que cette dernière réside surtout dans le duodénum. *Voyez* COLIQUE. (JOURDAN)

HÉPATICO-CYSTIQUE ou HÉPATO-CYSTIQUE, adj., *hepato-cysticus ;* d'ἧπαρ, foie, et de κυστις, la vésicule du fiel. Les anciens admettaient, sous ce nom, des canaux particuliers ayant pour usage de porter directement la bile du foie dans la vésicule du fiel. Beaucoup d'anatomistes modernes les ont décrits, sur la foi de l'autorité, sans les avoir jamais vus, ou au moins ont craint de révoquer leur présence en doute. Fallope et Lieutaud surtout se sont attachés à combattre leur existence, contre laquelle s'élèvent, en effet, la dissection soignée de la vésicule biliaire, et divers cas pathologiques, parmi lesquels le plus remarquable est celui dont parle Ruysch, de l'entière liberté de la vésicule, laquelle n'adhérait nullement à la face inférieure du foie. On est aujourd'hui généralement convaincu qu'il n'y a pas de canaux hépato-cystiques chez l'homme, malgré que l'anatomie comparée en fasse découvrir de bien prononcés chez divers animaux, tels que le bœuf, le bélier, et d'autres encore. (JOURDAN)

HÉPATIQUE, adj., *hepaticus ;* qui appartient ou qui a rapport au foie.

L'*artère hépatique*, la seconde des branches du tronc cœliaque pour la grosseur, est plus petite que la splénique chez l'adulte, tandis que le contraire a lieu dans le fœtus, et assez généralement plus volumineuse que la coronaire stomachique. Elle se porte presque transversalement à droite, derrière l'épiploon gastro-hépatique, et donne deux branches assez considérables, appelées *pylorique* et *gastro-épiploïque droite* (*Voyez* ces mots). Ensuite, arrivée devant la veine porte ventrale, et derrière le canal hépatique, elle se divise en deux rameaux, dont le gauche est plus petit, et dont le droit fournit à la vésicule du fiel une petite artère nommée cystique. Ces deux rameaux s'enfoncent alors dans le sillon transversal du foie, et s'y divisent en nombreuses ramifications qui accompagnent

partout celles de la veine porte hépatique. Elles sont uniquement destinées à la nutrition de l'organe, et ne concourent point, au moins d'une manière directe, à sa sécrétion, dont tous les matériaux lui sont fournis par la veine porte.

La *bile hépatique* est celle qui sort immédiatement du foie par le canal hépatique. On l'appelle ainsi, pour la distinguer de celle qui a séjourné dans la vésicule du fiel, et qu'on nomme bile cystique. Elle est plus fluide, moins verte, moins amère et moins visqueuse que cette dernière, à laquelle les absorbans ont enlevé une partie du liquide qu'elle contient, et qui est en outre mêlée avec le mucus sécrété par la face interne de la vésicule.

On appelle *canal hépatique* un conduit long d'environ trois travers de doigt, et de la grosseur d'une plume à écrire, qui résulte de la réunion de tous les conduits biliaires. Ses usages sont de conduire la bile dans la vésicule du fiel, par le canal cystique, ou dans le duodénum, par le canal cholédoque. En effet, il s'anastomose avec ces deux canaux, dont l'accollement représente en quelque sorte la figure d'un Y, les deux premiers s'unissant au troisième sous un angle très-aigu, dont les côtés ont près d'un pouce d'écartement à leur base.

La *colique hépatique* a été décrite à l'article *colique bilieuse*. *Voyez* ce mot.

Les *fistules hépatiques* sont celles qui résultent de la perforation spontanée ou de l'ouverture artificielle d'un abcès au foie. Dans le premier cas, elles peuvent être internes, et communiquer avec différentes cavités, la poitrine, le bas-ventre, l'estomac, le colon, le duodénum, etc. Dans le second, elles sont toujours extérieures. *Voyez* ABCÈS, FISTULE BILIAIRE, HÉPATITE.

Flux hépatique, ou hépatirrhée, est un terme de nosologie dont les différentes acceptions ont été énumérées à l'article *flux hépatique*. *Voyez* ce mot et HÉPATIRRHÉE.

Les anciens chimistes donnaient le nom de *gaz hépatique* au gaz hydrogène sulfuré. *Voyez* GAZ, HYDROGÈNE.

La *phthisie hépatique* est une affection lente et consomptive produite par l'absorption de l'ichor qui résulte du ramollissement des tubercules que l'hépatite chronique engendre dans la substance du foie. La phthisie hépatique est la suite de la suppuration chronique du foie, ou la fonte des tissus accidentels qui se développent en lui. Quelques auteurs ont entendu par là une diminution dans le volume de cette glande. *Voyez* PHTHISIE.

On appelle *péritonite hépatique*, ou hépatite péritonéale, une maladie jusqu'à ce jour assez négligée, consistant dans une inflammation du péritoine qui tapisse le foie, laquelle

phlegmasie peut s'étendre aux couches les plus superficielles de la substance de ce viscère. *Voyez* PÉRITONITE.

Le *plexus hépatique* résulte d'un assemblage de filets nerveux émanés du plexus solaire, qui s'entrelacent autour de l'artère hépatique, avant son entrée dans le foie, en accompagnent toutes les ramifications, et sont fortifiés par de petits ramuscules émanés du pneumo-gastrique.

Le *sillon sous-hépatique* est une légère dépression oblique qui sépare le grand lobe du foie (lobe colique, Ch.) de celui de Spigel (lobe duodénal ou pancréatique, Ch.), et dont les bords sont relevés par quatre bosselures que les anciens appelaient éminences-portes. Ce sillon loge le sinus de la veine porte.

Le sinus de la veine porte prend le nom de *sinus sous-hépatique* dans la nomenclature anatomique du professeur Chaussier.

On désigne sous le nom de *taches hépatiques* de petites maculatures jaunâtres qui s'observent chez certaines personnes, en différens points de la surface du corps, et qu'on a attribuées à de légères altérations du foie. Il est plus que permis de douter qu'elles dépendent réellement de la cause qu'on leur a assignée sans aucune preuve.

Les *veines hépatiques* (sus-hépatiques, Ch.), dont le nombre n'est pas constant, et dont on compte trois ou quatre, s'observent principalement à la surface convexe du foie. Leurs parois adhèrent fortement à la substance de cet organe, caractère qui les distingue des ramifications de la veine porte hépatique, lesquelles sont isolées du parenchyme jécurien par le tissu cellulaire lâche auquel on donne le nom de capsule de Glisson. Elles s'abouchent dans la veine cave ventrale, au moment où elle passe dans l'échancrure du bord postérieur du foie.

La *veine porte hépatique* (sous-hépatique, Ch.) porte fort improprement ce nom, puisqu'elle fait en réalité les fonctions d'artère dans le foie. Nous en renvoyons la description à l'article *porte*. *Voyez* ce mot. (JOURDAN)

HÉPATIQUE, adj., *hepaticus*. Les auteurs de matières médicales ont donné autrefois ce nom aux remèdes destinés à agir sur le foie. Les modernes ont proscrit la dénomination, et, dans leur humeur *prohibitive*, ils ont voulu nous persuader qu'il n'y a ni remèdes *hépatiques*, ni *spécifiques* quelconques. Cette assertion hasardée est établie sur une subtilité grammaticale; on a altéré le sens du mot *spécifique*, on a supposé une doctrine qui n'a jamais existé, et l'on a fait de grands efforts pour combattre une chimère. Si, avec les anciens, on appelle *spécifiques* les remèdes qui agissent d'une manière *spéciale* sur certains organes, l'existence de ces remèdes ne peut être révoquée en doute. Cela ne veut pas dire que leur action est

invariable, *infaillible*, puisqu'elle est modifiée par l'idiosyncrasie et une foule d'autres circonstances. Le mercure agit d'une manière *spéciale* sur le système salivaire, la cantharide sur l'appareil génito-urinaire, l'ipécacuanha sur l'estomac, l'opium sur le cerveau. Pourquoi le foie ne pourrait-il pas être modifié par une ou plusieurs substances? Il ne répugne donc point à la raison d'admettre des remèdes *hépatiques*. Mais il reste à bien déterminer quelles sont les substances qui ont cette propriété. C'est ce qu'on ne peut apprendre que par des observations cliniques, exactes et réitérées. Les Français ont généralement regardé l'aloës comme propre à résoudre les engorgemens du foie; les Allemands et les Anglais ont une grande confiance dans le mercure doux pour combattre l'inflammation chronique de ce viscère. J'ai fréquemment employé l'une et l'autre substance dans les cas où l'on prétend avoir observé leur efficacité. Je n'ai pas obtenu des résultats aussi heureux, et je me résume en disant que je regarde comme probable qu'il existe des remèdes *hépatiques*, mais que ces remèdes me sont inconnus jusqu'à présent. (VAIDY)

HÉPATIQUES, *hepaticæ*, J. La famille des hépatiques ne nous offre, en médecine, que la marchantia protée, hépatique des fontaines (*marchantia polymorpha*, L.), dans laquelle on avait cru trouver des vertus hépatiques, qui sont, d'après les dernières expériences, très-faibles, et même contestées entièrement.

La marchantia polymorpha est encore connue, en pharmacie, sous le nom d'*hepatica terrestris*. Les autres plantes de cette famille tiennent, par la saveur et la consistance, aux lichens foliacés. *Voyez* LICHEN.

Plusieurs autres plantes sont également connues sous le nom d'*hépatique*, à cause de la vertu qu'on leur suppose d'être utiles contre les maladies du foie. Telle est l'hépatique (*anemone hepatica*, L.); telle est encore l'hépatique des bois, ou pulmonaire de chêne (*lichen pulmonarius*, L.). *Voyez* PULMONAIRE. (TOLLARD aîné)

HÉPATIRRHÉE, s. f., *hepatirrhæa*, d'ἧπαρ, foie, et ῥεω, je coule. Sauvages a introduit ce terme dans la nosologie, comme synonyme de *flux hépatique*. La signification n'en est pas encore bien fixée. D'après l'étymologie, on devrait entendre par là toute espèce d'écoulement provenant du foie, et la sortie d'un pus bilieux par les fistules biliaires serait une véritable hépatirrhée. Mais divers auteurs appellent ainsi les flux alvins dans lesquels les déjections liquides et sanguinolentes ressemblent à de la lavure de viande, ou présentent la couleur d'une tranche de foie coupé. Tout en restreignant l'application du mot aux flux intestinaux, on se rapproche davantage aujour-

d'hui du sens grammatical : on le réserve en effet pour désigner les évacuations abondantes de bile presque pure. Bien que les diarrhées purulentes puissent provenir du foie, et que même l'hépatite se termine fort souvent par des abcès qui se vident dans le duodénum au moyen du canal hépatique, les signes de l'affection du viscère sont quelquefois trop obscurs, au cas même d'abondance extrême de l'épanchement purulent, pour qu'on puisse prononcer avec assurance sur la vraie source de ce dernier. *Voyez* FLUX HÉPATIQUE. (JOURDAN)

HÉPATITE, s. f., *hepatitis*, d'ἧπαρ, ἥπατος, foie; inflammation du foie.

Le foie est une des parties du corps humain les plus sujettes à devenir le siége de l'inflammation. La sensibilité particulière dont il jouit, la nature de son parenchyme, le volume de sa masse, sa pesanteur considérable, la manière dont il est assujéti, ou plutôt suspendu dans l'intérieur de la cavité abdominale, enfin la grande quantité de sang que la veine porte et l'artère hépatique font pénétrer dans sa substance, contribuent sans doute beaucoup à développer cette disposition en lui; mais il paraît cependant qu'on doit en chercher la cause principale dans la facilité extrême avec laquelle ce viscère devient le foyer d'engorgemens sanguins. En effet, le fluide nourricier ne circule dans son intérieur qu'avec une sorte d'embarras, nécessaire sans doute au complément de la fonction dont la glande est chargée. Dans tous les autres organes sécréteurs, les vaisseaux efférens surpassent de beaucoup les vaisseaux afférens en nombre et en calibre, c'est-à-dire, en volume total. Dans le foie, au contraire, les veines hépatiques, seules chargées de rapporter l'excédent de la sécrétion, sont infiniment moins amples que la veine porte et l'artère hépatique réunies. Il en résulte de toute nécessité une disposition notable aux congestions, qu'il suffit de la plus légère aberration dans le cours habituel des choses, pour déterminer. Quoi qu'il en soit, au reste, la rareté du tissu cellulaire dans le foie, ou, pour parler plus exactement, son extrême dissémination et son défaut de concentration disposent en général peu le viscère aux inflammations aiguës, qui ne se développent guère avec facilité que dans les parties abondamment pourvues de ce tissu. Par la même raison, l'organe hépatique est beaucoup plus fréquemment atteint d'une inflammation lente ou chronique. Ces deux variétés d'une seule et même maladie, se distinguent l'une de l'autre par des caractères assez tranchés, et diffèrent surtout d'une manière assez notable dans les résultats auxquels elles donnent lieu, pour mériter d'être considérées chacune isolément et en particulier.

§. I. DE L'HÉPATITE AIGUE. *Description générale.* Le malade affecté d'une hépatite aiguë, ressent de la douleur dans l'hy-

pocondre droit, derrière les fausses côtes. Cette douleur, qui lui semble presque toujours avoir son siége immédiatement au-dessous des tégumens communs, se manifeste toutefois plus ou moins, soit en avant, soit du côté de la colonne vertébrale, selon la profondeur de l'inflammation. Elle se propage souvent d'une manière bien prononcée jusqu'à la région précordiale, où l'on remarque des battemens assez sensibles, surtout quand le malade est debout ou assis, ou lorsqu'il fait une inspiration profonde. Quelquefois elle paraît tirer sa source de la région ombilicale, phénomène qui dépend peut-être, comme le professeur Portal est tenté de le croire, de l'insertion en cet endroit du ligament falciforme du foie, lequel est accompagné de quelques fibrilles nerveuses. Chez la plupart des individus, elle est sourde et pongitive, à cause de la sensibilité obscure du foie; ce n'est alors guère qu'en toussant, en faisant une forte et profonde inspiration, ou se tournant sur le côté gauche, que l'individu en ressent les atteintes; elle peut même ne devenir manifeste qu'à la suite d'une pression exercée sur la partie malade. Cependant elle n'est pas, à beaucoup près, toujours aussi modérée, car on la rencontre fort souvent violente et lancinante. Frank parle d'une personne à laquelle un abcès profondément caché dans le parenchyme du foie causait des douleurs déchirantes. Quelquefois ces douleurs sont tellement vives que le malade, pour éprouver un peu de soulagement, est obligé de se tenir le dos voûté et le corps tout à fait renversé en avant. Elles augmentent toujours quand on redresse le tronc ou lorsqu'on étend fortement la jambe en arrière.

Dans un assez grand nombre de cas, il existe en même temps une autre douleur, soit derrière la clavicule, soit à l'angle inférieur de l'omoplate du côté droit. Quelquefois elle est accompagnée d'un sentiment désagréable et même insupportable de pesanteur, de fourmillement, de stupeur et comme de crampe dans toute la longueur du bras correspondant. Il est très-rare que ces accidens s'observent du côté gauche; néanmoins on en rencontre divers exemples cités dans les livres. Au reste, ils ne sont pas non plus constans: quelquefois ils manquent tout-à-fait. Bovell, auteur d'une assez bonne Dissertation sur l'hépatite, dit avoir vu des malades qui ne les ressentaient que quand on venait à leur appuyer les mains sur les épaules. Plusieurs praticiens assurent avoir vu également des spasmes et des douleurs dans le mollet droit. D'autres, enfin, parlent d'une paralysie incomplette du bras droit, qu'ils ont rencontrée comme symptôme de l'hépatite aiguë.

On a beaucoup varié dans les explications qu'on a données de ce singulier phénomène; il a été attribué, par certains auteurs, à l'inflammation du diaphragme, qui est provoquée par celle

du foie, et qui se propage le long du médiastin jusqu'à la partie supérieure de la poitrine. La plupart des praticiens ont rejeté cette explication, très-peu satisfaisante à la vérité. D'autres ont eu recours aux sympathies existantes entre tous les organes situés d'un même côté du corps. Enfin, on a abandonné toutes ces hypothèses, et on n'admet plus aujourd'hui que la lésion des nerfs diaphragmatiques par la forte pression ou traction que le foie exerce sur eux. Ce dernier mode d'explication parait être d'autant plus probable, que c'est particulièrement quand l'inflammation s'est trouvée occuper la face supérieure du foie, qu'on a observé la douleur dont il s'agit.

Le foie éprouve, en général, une tuméfaction assez considérable pour devenir sensible au toucher le long du rebord des fausses côtes; souvent il forme une masse énorme et tellement ramollie, qu'elle se déchire d'elle-même en tous sens quand on la retire de l'abdomen à l'ouverture du corps. Quelques autopsies cadavériques ont aussi montré des foies si volumineux que, non-seulement, ils remplissaient la capacité des deux hypocondres, mais encore descendaient jusqu'à la région ombilicale, et même jusque dans l'hypogastre. Cependant le cas contraire s'est présenté également, quoique dans des occasions bien plus rares; on a vu le foie éprouver une diminution considérable dans ses dimensions : ce qui altérait d'une manière sensible sa forme et ses contours. Sa densité a été aussi trouvée quelquefois fort accrue.

La couleur du foie subit des altérations marquées. Elle devient généralement plus foncée et semblable à celle de la lie du vin, ou bleue, noire, quelquefois cendrée, grisâtre, blanchâtre. Les fonctions du viscère sont troublées, dérangées. Dans certains cas, il y a suppression totale de la sécrétion biliaire; alors le malade éprouve une constipation opiniâtre, ou bien il ne rend que des matières dures, moulées, sèches, blanchâtres et comme argileuses. D'autres fois, la bile coule en plus grande abondance qu'à l'ordinaire; mais elle a un aspect différent de celui qui lui est habituel, de sorte que les selles sont liquides, vertes, porracées, souvent sanguinolentes et accompagnées ou non de coliques.

L'organe tuméfié comprime toutes les parties situées dans son voisinage. Le diaphragme se trouve refoulé dans l'intérieur de la poitrine; les mouvemens de ce muscle ne s'exécutent plus avec autant de facilité; le poumon droit n'a plus la liberté de se développer complétement à cause du rétrécisssement de l'espace qu'il occupe, de manière que le côté droit de la cavité thorachique s'élève et se dilate beaucoup moins que le gauche. De là une grande gêne dans les fonctions respiratoires. Aussi la respiration est-elle toujours pénible, laborieuse, interrompue et suspirieuse. L'inspiration surtout est difficile et douloureuse.

Quelquefois il y a une toux rare, profonde, et sans expectoration. On a vu même assez fréquemment les douleurs se propager jusque dans l'intérieur de la poitrine, et faire naître ainsi le soupçon d'une péripneumonie. Le foie, comme le dit le professeur Portal, est un des organes dont on méconnaît souvent les altérations : tantôt on lui attribue des maladies dont il n'est point atteint; tantôt on se trompe sur celles qui ont leur siége en lui, au point de les rapporter à des parties qui sont dans l'état le plus sain. C'est ce qui arrive surtout lorsque la personne assure ressentir les douleurs au côté droit de la poitrine, ainsi que Coiter nous en a transmis un exemple, rapporté par Lieutaud. Il est alors d'autant plus facile de se tromper, quand on n'apporte pas une attention bien scrupuleuse, que les malades ont de la difficulté à respirer, et qu'ils éprouvent une toux plus ou moins fréquente et plus ou moins vive. C'est là ce que Sauvages appelait *hépatite pleurétique* (*hepatitis pleuretica*). Quelquefois l'individu s'est plaint de douleurs si cuisantes dans la région du rein droit, qu'on s'est mépris sur le siége de l'affection, et que, supposant la présence d'une néphrite, on a inculpé bien à tort le rein, lequel, à l'ouverture du cadavre, s'est trouvé sain, le foie seul étant enflammé.

L'estomac, le duodénum et les intestins grêles sont repoussés de leur place ordinaire, et dérangés, d'une manière plus ou moins notable, dans leurs fonctions. Ordinairement la rate souffre dans le même temps; mais si les gonflemens de ce viscère sont fréquens à rencontrer, ils disparaissent, avec la plus grande rapidité, quand l'intensité de la maladie principale commence à décroître. Sans doute ils sont purement symptomatiques; car, bien que nous n'ayons pas encore des données précises sur les fonctions de la rate, cependant il paraît que la nature l'a destinée à aider le foie dans ses opérations, en augmentant la masse du sang veineux qui lui fournit les matériaux de sa sécrétion.

Tous les ligamens ou replis du péritoine destinés à maintenir le foie en situation, sont fortement tendus, dans certaines positions du corps, par l'effet de l'augmentation de pesanteur du viscère. C'est ce qui explique les douleurs, le sentiment de tension ou de gêne semblable à celle qu'occasionerait un gros poids suspendu dans l'hypocondre droit, que les malades éprouvent lorsqu'ils sont debout ou couchés sur le côté gauche. Voilà pourquoi ils ne se trouvent généralement bien qu'étendus sur le côté droit. Le décubitus à gauche, outre la sensation désagréable dont il vient d'être parlé, augmente encore la toux, les douleurs et l'anxiété. Il est cependant des personnes qui ne peuvent se tenir ni sur l'un, ni sur l'autre côté, et qui sont obligées de demeurer assises sur leur séant, ou couchées horizontalement sur le dos.

A cette série d'accidens essentiels s'en joignent d'autres secondaires, ou même accidentels, dépendans soit de l'affection principale, soit de celle des parties avoisinantes. Ainsi l'urine, qui coule avec difficulté et en assez grande quantité, et qui de plus fait éprouver un sentiment d'ardeur au passage, prend une teinte rouge très-foncée, laquelle passe ensuite au jaune. M. Clarion, dans ses expériences sur la couleur jaune des ictériques, a observé qu'elle commence à être jaune et à teindre en jaune le linge et le papier, avant que la sclérotique et la peau offrent la même couleur; comme aussi elle cesse d'être jaune et de teindre le linge, avant que la peau et la conjonctive aient repris leur couleur naturelle. La peau et le blanc des yeux acquièrent aussi bientôt une teinte jaunâtre, malgré que, dans l'origine, on voie une vive rougeur animer le teint, et colorer principalement la joue droite. Cependant les accidens de la jaunisse manquent assez souvent tous. La bouche est très-sèche et amère, la langue couverte d'un enduit limoneux et verdâtre, la soif ardente. Souvent on a observé une sorte d'hydrophobie : plusieurs auteurs en citent des exemples. Il y a de fréquentes nausées et envies de vomir, suivies quelquefois de vomissemens de matières verdâtres ou noirâtres, dégoût des alimens, chez certains malades des hoquets, et généralement de la dyspnée. A des lassitudes spontanées qu'accompagne un léger froid, et qui se font ressentir lors de l'invasion, succède une chaleur fébrile plus ou moins intense, dont le foyer, au grand tourment des malades, semble être établi dans les hypocondres ou à la région précordiale. La fièvre est ordinairement continue, souvent avec des exacerbations très-irrégulières; mais son intensité varie du reste beaucoup, et, de même que la violence des douleurs, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit toujours en proportion de la force et de l'étendue du mal. Le pouls est quelquefois souple, plein, égal; d'autres fois dur, serré et inégal. La peau est sèche et chaude. Presque toujours les sternutatoires, même les plus énergiques, sont insuffisans pour déterminer l'éternuement. Il y a généralement une grande prostration de forces, avec sentiment de stupeur et de formication dans les extrémités inférieures. La vue est assez souvent troublée du côté droit. Les progrès croissans de la maladie, surtout lorsqu'elle est très-intense, amènent le délire, des évanouissemens qui se renouvellent à chaque instant, l'extinction de la voix, l'affaissement des yeux qui perdent tout leur brillant, et enfin la mort.

Il suffirait de réfléchir seulement un peu à la masse énorme du foie, le plus gros et le plus volumineux de tous les organes du corps, pour concevoir que l'inflammation peut rarement l'envahir tout entier. L'expérience constate en effet qu'elle se borne la plupart du temps à une portion plus ou moins consi-

dérable de son étendue. Elle affecte sa superficie ou l'intérieur de son parenchyme, sa face supérieure ou sa face inférieure, l'un ou l'autre de ses trois lobes, enfin son bord antérieur ou son bord postérieur.

Quand elle est bornée à la surface, on doit moins la considérer comme une maladie du foie lui-même, que comme une affection partielle du péritoine, une sorte de péritonite hépatique. C'est à cette affection que divers écrivains ont donné le nom, doublement impropre, d'*hépatite érysipélateuse*, pour la distinguer de l'inflammation profonde, ou celle du parenchyme, appelée par eux *hépatite phlegmoneuse*. Elle s'annonce par des douleurs légères dans l'hypocondre droit : la pression rend ces douleurs plus vives, et elles sont accompagnées de la fièvre avec tout l'appareil des accidens qui caractérisent la péritonite (*Voyez* PÉRITONITE). Beaucoup d'anciens écrivains ne donnaient le nom d'hépatite aiguë qu'à elle seule, réservant l'épithète de chronique à l'inflammation du parenchyme jécurien. Les observations des modernes ont rectifié l'erreur sur laquelle cette fausse distinction était fondée, et quoiqu'on sache que l'hépatite superficielle ne revêt presque jamais la forme chronique, on est convaincu aussi que la profonde ne paraît pas, à beaucoup près, non plus constamment sous ce dernier type.

L'inflammation de la surface convexe du foie se décèle, dit-on, par des douleurs lancinantes, que la pression et l'inspiration augmentent : la respiration est courte et la toux sèche; le malade éprouve comme un sentiment de tension dans la région du diaphragme. Cette variété est celle qu'il est le plus facile de confondre avec la péripneumonie, dont il lui arrive quelquefois, non-seulement de simuler tous les symptômes, de manière à excuser la méprise, mais encore de devenir la cause occasionelle, parce que la phlogose se transmet de l'organe hépatique au poumon droit.

On prétend que quand la face inférieure ou concave du foie est enflammée, les douleurs se font sentir sourdement; que la pression ni l'inspiration ne les augmentent, du moins à un degré bien sensible; que le malade éprouve une sorte de tension spasmodique à la région précordiale, et qu'à cela près des vomissemens continuels, on remarque chez lui la plupart des symptômes par lesquels l'inflammation de l'estomac se fait reconnaître.

L'affection du lobe droit est la plus commune, parce que ce lobe est le plus grand de tous, et qu'à lui seul il forme au delà de la moitié de la glande entière.

L'inflammation du lobe gauche, si nous nous en rapportons à ce que dit Bovell, se manifeste plus fréquemment dans les

Indes-Orientales que dans les Indes-Occidentales, et chez les jeunes gens que chez les personnes adultes.

Celle du bord postérieur, la plus obscure de toutes, se présente assez ordinairement sous les dehors trompeurs de la néphrite ou de l'inflammation du diaphragme. Elle provoque des douleurs tellement vives, que les malades sont obligés de se courber en avant, et de se ployer, pour ainsi dire, en deux, afin de se procurer quelque soulagement.

Au reste, tous les signes que les auteurs rapportent comme étant plus ou moins propres à éclairer le diagnostic du siége de l'inflammation, sont vagues et incertains. Cependant les variétés qui s'observent dans les accidens, à raison des différens points où la phlogose s'est établie, doivent être comptés parmi les principales causes de la difficulté qu'on éprouve à donner une description exacte de l'hépatite, et des grandes dissidences qui règnent dans les tableaux que les divers écrivains ont tracés de cette affection. Il est rare que la maladie reste tellement confinée dans un point limité de l'étendue de l'organe, qu'elle ne se propage pas plus ou moins au restant de sa masse. D'ailleurs, les caractères au moyen desquels il serait à la rigueur possible de reconnaître les différens siéges qu'elle occupe, présentent des nuances trop légères et trop fugitives pour qu'il soit permis de compter beaucoup sur eux dans l'établissement du diagnostic. Un seul fait paraît assez certain, c'est que les inflammations apparentes du foie, ou celles dont la marche rapide et aiguë se dénote par un appareil de symptômes fortement prononcés, pénètrent en général très-peu dans la substance de l'organe, et qu'elles sont presque toujours bornées à sa surface, tandis qu'au contraire celles qui intéressent le parenchyme se présentent ordinairement sous la forme chronique. Il faut bien se garder toutefois de trop généraliser cette proposition.

Causes. Les causes qui prédisposent à l'inflammation du foie, ou même qui la provoquent directement, sont en grand nombre. On a cru remarquer généralement que la maladie était rare avant l'époque de la puberté; mais il est constant que les personnes colériques, emportées, d'un tempérament bilieux ou mélancolique, y sont exposées d'une manière plus particulière que les autres. Les travaux excessifs du cabinet, une vie molle et inactive, une atmosphère variable, des fatigues continuelles, l'existence de concrétions biliaires dans la vésicule du fiel ou dans divers points de l'étendue du foie lui-même, la suppression du saignement de nez, du flux hémorroïdal ou de l'écoulement menstruel, la suspension imprudente d'une évacuation bilieuse, l'abus du quinquina dans les fièvres intermittentes, celui des émétiques et des purgatifs drastiques, la répercussion

brusque d'une éruption cutanée, de la rougeole, de la petite vérole, par exemple; la suppression trop prompte d'une diarrhée ou d'une dysenterie, etc., y disposent singulièrement. L'état de l'atmosphère contribue beaucoup à sa manifestation, et quoiqu'elle ne soit pas à beaucoup près aussi rare dans nos climats que l'ont prétendu un grand nombre d'écrivains, cependant elle est sans comparaison plus fréquente dans les pays chauds. Il est vrai que si on ne la rencontre pas plus souvent chez nous, c'est moins à cause de sa rareté réelle, que peut-être, comme le fait judicieusement remarquer Reil, parce qu'on la confond avec d'autres affections de l'estomac. Par la même raison qui la rend plus fréquente sous les tropiques, on l'observe plus souvent pendant les chaleurs de l'été ou de l'automne, qu'en toute autre saison. Il paraît cependant qu'on ne doit pas accuser seulement la température élevée de l'atmosphère, et que, pour qu'une inflammation aiguë du foie se déclare, d'autres causes encore doivent se joindre à celle-là. Parmi ces causes se rangent surtout le passage subit du chaud au froid, l'abus des boissons spiritueuses, et l'usage imprudent de boissons glacées, ou l'immersion dans l'eau froide après s'être fortement échauffé. De là vient peut-être le précepte de l'abstinence du vin, dont l'Alcoran fait une loi impérieuse. Les liqueurs fermentées semblent surtout agir, dans les pays chauds, par la diarrhée qu'elles provoquent, et dont la suppression subite donne lieu à l'hépatite. Aussi leurs effets ne deviennent-ils sensibles qu'avec lenteur, et au bout d'un laps de temps assez considérable : ou plutôt leur action, faible par elle-même, mais chaque jour renouvelée, devient une source constante de l'affection, qui se montre alors de préférence sous la forme chronique. Voilà ce qui explique pourquoi l'hépatite causa de si grands ravages dans l'armée française employée à l'expédition d'Orient, et ce qui rend aussi raison de la fréquence des abcès enkystés, des engorgemens et des tissus accidentels dans le foie des personnes livrées depuis longues années aux excès de la boisson, ou habituées à abuser des alimens échauffans.

L'altération de l'atmosphère par des gaz émanés de marais infects ou d'eaux stagnantes, et l'usage des eaux saumâtres pour boisson, peuvent aussi contribuer à faire naître l'hépatite, et à la rendre endémique ou même épidémique dans une contrée. Ainsi, elle se rencontre bien plus fréquemment sous le ciel malsain de la côte de Coromandel, que dans les campagnes salubres et aérées du Bengale. Au reste, malgré tout le poids de l'autorité de Frank, il est fort difficile de croire qu'il existe une prédisposition héréditaire à l'inflammation du foie comme à la phthisie pulmonaire.

Il serait assez intéressant de chercher quelles sont les causes

de sa fréquence sous le ciel brûlant de la zône torride. M. Larrey a essayé d'expliquer le phénomène ; et raisonnant d'après les données que semble fournir le procédé mis en usage pour se procurer les foies gras d'oies, si estimés des gourmands, ainsi que d'après l'amaigrissement subit qu'éprouvent sous les tropiques les individus atteints de cette phlegmasie, il conjecture que la chaleur du soleil liquéfie la graisse en l'hydrogénisant ; que le mouvement spasmodique excité dans la peau et le tissu adipeux, la chasse de ses cellules pour la faire repasser en nature ou en principes dans le torrent de la circulation, d'où elle se dépose dans le foie : ce viscère s'engorge par l'afflux extraordinaire de fluides où l'hydrogène et le carbone sont en excès ; il en résulte un foyer de chaleur et d'irritation qui produisent bientôt l'inflammation. Le savant Sprengel n'a pas fait preuve de sa critique ordinaire en adoptant cette hypothèse qui rappelle les théories hasardées dont l'école de Sylvius et la secte iatro-chimique moderne furent si prodigues, de même que les raisonnemens galéniques sur lesquels Bianchi s'étend avec tant de complaisance dans sa volumineuse Histoire du foie.

Les passions vives et contrariées, surtout celles qui agissent d'une manière spéciale sur le système hépatique, comme la colère et le chagrin, peuvent devenir la source de l'hépatite. On a vu celle-ci se déclarer à la suite d'engorgemens du poumon qui déterminaient le sang à séjourner plus longtemps que de coutume dans le tissu du foie. C'est par la même raison qu'on voit assez souvent la maladie succéder à des affections morbifiques du colon, du mésentère, du duodénum, du pancréas, de l'épiploon, de la rate, en un mot de toutes celles qui entraînent un dérangement notable dans la circulation du système de la veine porte. De même il n'est pas rare que les inflammations du diaphragme, des poumons, de l'estomac et du duodénum, se propagent jusqu'au foie.

Enfin l'hépatite peut être et est souvent provoquée d'une manière directe par les commotions qui se font ressentir dans toute l'économie, par un coup violent sur l'hypocondre droit, par une chute sur les pieds, les genoux ou les fesses ; par les plaies de la tête, un coup porté sur cette partie, et les fractures du crâne. On peut lire, dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie, l'histoire d'un abcès au foie qui parut après une forte contusion à la jambe.

Ce dernier phénomène, la coïncidence singulière de l'inflammation du foie et des affections de la tête, phénomène que des milliers d'observations et l'expérience journalière attestent suffisamment, a été la source d'un grand nombre d'hypothèses imaginées dans la vue d'en donner une explication satisfaisante. Bertrandi supposait que, dans les plaies de la tête ou les frac-

tures du crâne, le sang étant attiré fortement vers le cerveau, retourne en plus grande quantité et avec beaucoup plus de vitesse par la veine cave supérieure au cœur, où il heurte celui qui est apporté par la veine cave inférieure; qu'alors celui-ci reflue par les veines hépatiques dans le foie, et que ce reflux détermine l'inflammation de l'organe. Pouteau réfuta cette théorie, à laquelle il en substitua une autre analogue. Il prétendait que le coup reçu à la tête cause le refoulement du sang dans les artères qui se rendent au cerveau; que le liquide passe alors en plus grande quantité dans l'aorte abdominale, et que le foie se trouvant très-voisin du cœur, est le premier organe qui se ressente de ce choc. David adopta cette explication; mais Desault la rejeta. On peut voir, dans les Élémens de physiologie du professeur Richerand, quelles sont les objections qui s'élèvent, tant contre elle que contre celle de Bertrandi. L'habile et célèbre chirurgien français pensait qu'il existe un rapport réel, quoique inconnu, entre le cerveau et le foie, et que l'altération du premier entraîne presque toujours celle du second. Il croyait que le système nerveux est l'agent principal de cette communication, sur laquelle, suivant lui, la circulation n'influe que d'une manière très-indirecte. Le professeur Portal admettait que, dans le cas dont il s'agit, il se fait une espèce de contre-coup dans le foie, à l'instant même ou consécutivement, peut-être par le reflux de la colonne du sang. Cette opinion mixte, et assez vaguement exprimée, a été développée par le professeur Richerand, qui, après avoir examiné et réfuté les idées émises jusqu'à lui, a cru trouver les raisons les plus satisfaisantes du phénomène dans la structure et la situation du foie. Il lui paraît dépendre de la commotion générale à laquelle cet organe participe; et si, dit-il, on réfléchit un moment au volume du foie, à sa pesanteur, à la manière dont il est fixé dans le lieu qu'il occupe, à la nature de son tissu parenchymateux, il ne sera pas difficile de découvrir pourquoi cet effet s'attache si spécialement à l'organe hépatique, et pourquoi les autres ne l'éprouvent pas également.

Malgré que cette hypothèse soit appuyée d'expériences faites en laissant tomber des cadavres d'une certaine hauteur, et qui ont fait voir qu'après le cerveau le foie est toujours l'organe le plus endommagé, on peut objecter contre elle, ainsi que l'a fait le professeur Pinel, que des expériences cadavériques exactes sont infidèles dès qu'on veut juger d'après elles l'état des fonctions, tant en santé qu'en maladie. « Quand expliqueront ces expériences, dit le respectable patriarche de la médecine française moderne, pourquoi l'affection du foie n'a pas constamment lieu, même dans le cas où la commotion a été forte? pourquoi c'est plutôt la suppuration de cet organe qui

survient alors, que toute autre lésion? pourquoi l'hépatite se manifeste quelquefois, lors même que le cerveau s'est enflammé par toute autre cause, nullement propre à occasioner une commotion générale, etc.? » Les écrits de Morgagni, de Lieutaud, de Desault, de Portal, et des milliers d'observations, dont le nombre s'accroît journellement encore, s'élèvent contre la théorie exclusive du professeur Richerand, qui, toute ingénieuse qu'elle est, semble devoir être classée parmi les jeux de l'imagination, avec celle dont M. Larrey a développé les détails dans un Mémoire inséré à la suite de l'article *foie*, et auquel nous renvoyons, pour épargner des répétitions oiseuses (*Voyez* FOIE). Il est probable que nous serons encore longtemps à découvrir la vraie cause de la corrélation qui existe entre les plaies de tête et l'hépatite; mais le fait seul nous emporte, et la connaissance de sa cause n'est qu'un objet de pure curiosité. « Le nombre des faits importans dont l'histoire des maladies se compose, dit le professeur Pinel, est si considérable, qu'on ne doit pas consumer un temps précieux dans l'acquisition de notions inutiles. »

Diagnostic. L'hépatite, surtout lorsqu'elle ne suit pas une marche extrêmement aiguë, a beaucoup de traits d'analogie avec les fièvres dites bilieuses, dans lesquelles la sensibilité du foie est fort exaltée, et la sécrétion de la bile augmentée à un point considérable; peut-être même accompagne-t-elle presque constamment la dysenterie appelée bilieuse et l'ictère, et n'est-elle alors méconnue que faute d'assez d'attention, ou à raison de l'obscurité des signes qui l'annoncent. Comme dans la fièvre bilieuse, le malade se plaint d'une sensibilité insolite à l'hypocondre droit, de pesanteur et de chaleur à la région précordiale, d'anxiété, d'un goût amer dans la bouche; il y a dégoût, anorexie, couleur jaune de la face et des yeux, tension et dureté des hypocondres, rougeur de l'urine; vers la fin, il survient des vomissemens ou des flux de ventre bilieux, quelquefois une jaunisse critique et des sueurs. Mais l'absence de tuméfaction et de douleur constante sous les fausses côtes, est un des principaux caractères qui établissent une ligne de démarcation entre les deux maladies; l'analogie est d'autant plus grande, que, dans l'un comme dans l'autre cas, le bras droit du malade, et l'épaule du même côté, sont le siége de douleurs sympathiques d'un genre particulier, et assez difficile à déterminer.

L'inflammation du foie se distingue de la péripneumonie, d'abord par le lieu où la douleur se fait ressentir, et qui est ordinairement moins profond que dans cette dernière : lors même que les sensations douloureuses s'étendent jusque dans l'intérieur de la poitrine et aux épaules, on finit par recon-

naître qu'elles ne tirent pas leur origine première des organes contenus dans la cavité thorachique; mais ce signe est fort sujet à induire en erreur, attendu que peu de malades conservent assez de présence d'esprit, ou ont assez de jugement pour analyser les douleurs qu'ils éprouvent. D'ailleurs, la tuméfaction de l'hypocondre droit se manifeste quelquefois dans le cours de la péripneumonie, et en outre, des symptômes biliaires se déclarent souvent d'une manière si évidente, qu'on peut se trouver, comme il est arrivé, entre autres à Sarcone, dans une incertitude absolue touchant la nature même de la maladie. Il faut, pour s'éclairer, remonter jusqu'aux circonstances commémoratives, aux causes, aux accidens primitifs de l'affection. Néanmoins, on observe généralement que l'inspiration cause, dans l'hépatite, de plus vives douleurs que l'expiration; tandis que, chez les personnes atteintes de péripneumonie, les douleurs et l'anxiété augmentent, tant dans l'expiration que dans l'inspiration.

Quant à la gastrite, on la distingue aisément de l'hépatite, en ce que le malade est plus faible en apparence, éprouve une chaleur plus ardente à la région épigastrique, a toujours de la disposition à vomir, et ne peut supporter ni liquides ni solides dans l'estomac.

Complications. Il n'est pas rare que l'hépatite se complique avec d'autres maladies. On la trouve, par exemple, très-souvent associée à des fièvres intermittentes irrégulières, dans les contrées montagneuses des Indes-Orientales, où l'inflammation se jette de préférence sur le lobe gauche, et où le mercure semble être le remède sur l'efficacité duquel on doit le plus compter. Van Swiéten assure que les fièvres automnales, surtout en Hollande, sont particulièrement sujettes à être accompagnées d'une légère inflammation du foie. Si nous en croyons Bovell, cette dernière se présente, dans quelques cas peu fréquens à la vérité, sous la forme d'un asthme, pour la guérison duquel on doit recourir au mercure, comme au moyen le plus énergique.

Quand l'hépatite règne d'une manière épidémique, ce qui lui arrive assez fréquemment, elle se présente quelquefois sous une apparence bien différente du tableau dont nous avons essayé de faire ressortir les traits principaux. Elle emprunte alors plusieurs des caractères imprimés à toutes les affections régnantes par la constitution de l'atmosphère, ce qui la rend plus ou moins difficile à reconnaître. Telle fut, par exemple, la marche qu'elle suivit dans l'épidémie observée par Fischer et Kulbel, à Pégau, où elle enleva un grand nombre d'individus pendant l'hiver de 1718. Assez généralement elle débutait par de légers frissons, suivis bientôt d'une forte chaleur. Ensuite survenaient des vomissemens bilieux, accompagnés de violentes douleurs.

lancinantes à la région précordiale, avec toux fréquente et sèche, respiration laborieuse, et sentiment d'un poids très-considérable à la région du diaphragme. Le teint des malades était d'un jaune rougeâtre, et comparable, pour la couleur, à la peau qui couvre une grenade : l'urine était limpide et rouge ; vers la fin seulement de la maladie elle déposait un sédiment visqueux et blanc qui adhérait fortement aux parois du vase ; le pouls était vite, plein et mou ; les malades éprouvaient tous une constipation opiniâtre.

Sarcone observa de même à Naples, en 1764, une épidémie dans laquelle l'hépatite était compliquée avec la péripneumonie, et finissait par s'associer à tous les symptômes de l'état adynamique. Les douleurs se fixaient dans l'hypocondre gauche, les forces déclinaient avec une incroyable rapidité, des pétéchies se montraient sur toute la surface du corps, des sueurs froides inondaient les extrémités, la langue se couvrait d'un enduit noir et comme brûlé; enfin la mort survenait au milieu de l'appareil effrayant du délire, de la léthargie, des convulsions, des hoquets et du serrement convulsif de la gorge.

Chisholm et divers autres médecins anglais ont observé, dans les Indes-Occidentales, une inflammation contagieuse du foie, compliquée d'ataxie. Indépendamment des accidens ordinaires, on observait dans l'origine un pouls naturel, avec absence de la soif, frissons irréguliers, sueurs froides et visqueuses. Mais les symptômes les plus alarmans ne tardaient pas à se développer ; le pouls devenait petit, fréquent et vermiculaire ; une céphalalgie des plus intenses se joignait à des vertiges ; l'arrière-gorge spasmodiquement contractée, semblait comme serrée par une corde ; l'œil était mat et vitreux ; le délire dont l'invasion était subite, l'assoupissement comateux et la suffocation terminaient cette scène effrayante. A l'ouverture des corps, on trouvait le foie prodigieusement gonflé : sa surface avait contracté des adhérences avec toutes les parties voisines, mais sa substance paraissait à peine avoir été altérée, et elle ne différait presque pas, pour l'aspect, de ce qu'elle est dans l'état ordinaire.

Ces complications de la phlegmasie du foie avec l'état adynamique ou ataxique, se trouvent décrites dans la plupart des livres sous le nom d'*hépatite maligne*. Il est rare de les rencontrer ailleurs que dans les climats chauds, où la plupart des maladies ont une si grande tendance à s'unir aux fièvres typheuses. On les observe néanmoins quelquefois dans des pays où le climat est tempéré, mais c'est presque toujours alors pendant les chaleurs de l'été ou de l'automne, ou quand l'air se charge de vapeurs émanées des eaux stagnantes. Elles sont particulièrement fréquentes chez les personnes cachectiques et chez celles dont les forces ont été épuisées par une cause quelconque.

Pronostic. Considérée en elle-même et d'une manière générale, l'hépatite est toujours une maladie dangereuse, surtout lorsqu'elle a atteint un haut degré d'intensité et qu'elle est compliquée d'une fièvre typheuse. Elle présente plus de danger dans les pays chauds que chez nous, et elle est plus redoutable pour les étrangers nouvellement arrivés dans ces climats, que pour les indigènes. Sa léthalité est du reste subordonnée à son mode de terminaison.

Terminaison. L'hépatite aiguë est susceptible de trois modes de terminaison, la résolution, la gangrène et la suppuration.

1°. Terminaison par résolution. Quelquefois l'hépatite se termine par résolution au bout de sept, neuf, onze ou treize jours. Il ne faut guère compter sur ce résultat que dans la jeunesse ou l'âge adulte, époque après laquelle le calme et la rémission qui surviennent dans les symptômes sont de peu de durée. Une hémorragie nasale par la narine droite, un flux hémorroïdal, des urines abondantes et laissant déposer un épais sédiment, l'apparition d'un érysipèle, des sueurs favorables, une diarrhée modérée, le pouls plein, fort et régulier, un prurit désagréable à la peau, sont quelquefois l'annonce de cette issue désirable, surtout lorsque l'inflammation avait fixé son siége à la partie convexe du foie. Si la phlogose occupe, au contraire, la face concave, cette terminaison est présagée par des sueurs, des déjections bilieuses, et quelquefois même des vomissemens ayant le même caractère, principalement en été ou en automne, dans les pays chauds et lorsque la phlegmasie a été occasionée par des passions exaltées ou contrariées. Une tuméfaction accompagnée de douleurs légères dans la région de la rate, est souvent l'indication d'une terminaison favorable, surtout quand elle se manifeste avant l'apparition des signes de la suppuration : ce que Sœmmering explique par la sympathie existante entre le foie et la rate. Souvent aussi il se déclare, à cette époque, une jaunisse générale qu'on est convenu de regarder comme critique. Saunders, cité par Bovell, assure avoir vu la résolution déterminée par une sécrétion abondante de mucosités dans les bronches. Frank rapporte aussi un cas dans lequel la maladie se jugea par un pemphigus qu'on pourrait alors appeler critique.

Cependant, après la terminaison, le foie et les autres organes digestifs demeurent, pendant longtemps encore, dans un état de débilité qui devient, par la suite, la source d'accidens gastriques infiniment variés. Presque toujours aussi, surtout lorsque l'inflammation est demeurée bornée à la superficie, comme dans la péritonite hépatique, le foie contracte des adhérences avec les parties voisines, l'épiploon, l'estomac, le diaphragme, le duodénum, la rate, etc. Ces adhérences, dont Kaltschmied

et Morgagni ont recueilli de nombreux exemples, gênent assez ordinairement les fonctions de la respiration et de la digestion, de sorte que la personne demeure dans un état valétudinaire continuel. Il faut qu'elles soient bornées à une bien petite étendue pour ne causer aucune incommodité. C'est sans doute par elles qu'on doit expliquer l'impossibilité dans laquelle certaines personnes se trouvent de se coucher sur le côté gauche, après avoir été une fois atteintes de l'inflammation du foie, ou les douleurs qu'elles ressentent instantanément dans l'hypocondre droit, lorsqu'elles viennent à tourner le tronc d'une manière brusque, ou à exécuter tout autre mouvement rapide et violent.

2°. Terminaison par gangrène. Ce mode de terminaison est le plus rare, malgré que Lieutaud en ait rassemblé un assez grand nombre de cas, et qu'on en trouve d'autres encore mentionnés dans les auteurs, notamment dans Forestus, Morgagni et Portal. Bovell en cite un exemple : les douleurs cessèrent tout d'un coup, le pouls tomba, le malade eut des défaillances, les extrémités devinrent froides, et la mort ne se fit pas attendre longtemps. Frank parle aussi d'une inflammation de la vésicule du fiel causée par des calculs biliaires, et qui finit par la gangrène, laquelle s'étendit à toute la partie voisine du foie. Stoll assure que quand l'ictère survient subitement, avec cessation instantanée des douleurs, épuisement total des forces, sueurs froides et visqueuses, selles involontaires et d'une odeur putride ou cadavéreuse, alors on doit conjecturer la gangrène du foie. Cet accident n'est pas rare dans la fièvre jaune.

3°. Terminaison par suppuration. Cette issue, la plus fréquente de toutes, sans contredit, s'annonce par un ensemble de symptômes particuliers, dont les plus généraux sont les suivans : diminution des accidens caractéristiques de l'inflammation, cessation des douleurs lancinantes, intensité moins considérable de la fièvre, sans que toutefois le pouls redevienne parfaitement tranquille; il prend, au contraire, un type différent : on le trouve plus souple, moins fréquent et plus grand; il y a des alternatives de frissons et de sueurs, avec des exacerbations vers le soir; le sommeil est agité, la paume des mains chaude; le malade éprouve un soulagement marqué, mais le côté droit n'est débarrassé qu'incomplétement; une chaleur incommode et de la pesanteur s'y font encore ressentir; la toux est sèche, la respiration gênée; la face porte encore l'empreinte de la souffrance, et bientôt l'altération des traits va en augmentant; les douleurs symptomatiques dans l'épaule, le bras, et le mollet du côté droit ne disparaissent pas; enfin, la fièvre hectique s'empare du malade, une soif ardente le dévore, il a une constipation opiniâtre, son urine est brune et trouble. L'abcès, dont tous ces signes annoncent la présence, se reconnaît encore à

d'autres caractères, et admet plusieurs modes de terminaison, sur lesquels nous reviendrons, après avoir parlé du traitement général de l'hépatite.

Traitement général. Comme dans toutes les autres maladies, le traitement de l'hépatite est subordonné à la nature des causes éloignées, dont la recherche et l'étude présentent, par cette raison même, un haut degré d'intérêt. A la suite d'un coup reçu sur l'hypocondre droit, il est avantageux de recourir aux saignées générales et surtout locales, ainsi qu'aux fomentations émollientes et aux applications froides.

Quant à la saignée, il ne faut, comme dans la plupart des autres phlegmasies, la pratiquer que quand les symptômes sont trop intenses. On a remarqué qu'elle convient moins dans les climats chauds que dans les pays froids : elle y est rarement utile après le quatrième jour, et généralement même elle nuit, cette époque une fois écoulée. Cependant le succès couronna la conduite de Frank, qui ne craignit pas, dans un cas d'hépatite, de faire saigner le malade quinze fois en treize jours, malgré qu'il y eût prostration des forces, pâleur du visage, tremblement des mains, et soubresauts des tendons. Au reste, il importe de prendre en considération non-seulement la violence du mal et les causes qui l'ont provoqué, mais encore l'âge, le sexe, le tempérament, le régime et le genre de vie du malade, le climat, la saison et mille autres circonstances de ce genre, qui apportent nécessairement, dans la conduite à observer, des modifications dont les nuances délicates ne sauraient être exprimées. C'est au médecin à les saisir lui-même au lit du malade.

Dans le cas de suppression du flux menstruel ou du flux hémorroïdal, il est urgent de chercher à rétablir l'écoulement par l'application des sangsues à la vulve ou à l'anus, la saignée du pied, les pédiluves, les bains locaux de vapeurs, les fomentations tiédes. Les sangsues ont un grand avantage dans cette phlegmasie, c'est de procurer le dégorgement direct du système de la veine porte.

Si on aperçoit les signes indicateurs d'une hémorragie par le nez, les fumigations aromatiques, ou simplement aqueuses, peuvent favoriser le travail de la nature.

Quelquefois un large vésicatoire sur l'hypocondre droit est fort utile.

Les délayans, les boissons acidulées, l'eau d'orge aiguisée avec l'oxymel, l'eau de tamarin, le petit lait, l'orangeade, l'eau de groseille, et une diète sévère, parviennent souvent à déterminer la résolution.

Les lavemens conviennent presque toujours. On doit n'injecter que trois ou quatre onces de liquide à la fois, parce que le but n'est pas tant de provoquer des déjections alvines, que

de délayer le sang par l'absorption qu'effectuent les lymphatiques intestinaux.

On doit bien se garder de supprimer le vomissement bilieux, s'il existe. Il est même presque toujours avantageux de le seconder, à moins qu'il ne soit trop abondant. La même règle s'applique aux flux de ventre, lesquels, dans une multitude d'occasions, dépendent moins de l'intestin que d'un état pathologique inaperçu du foie, ce qui explique les dangers qu'entraîne si souvent la suppression subite de la diarrhée, de la dysenterie et du choléra-morbus.

Dans bien des cas il est nécessaire de recourir aux narcotiques, aux émulsions mêlées d'extrait aqueux d'opium, aux frictions avec l'onguent d'althæa et le laudanum, aux cataplasmes de ciguë et de jusquiame pilées. On a aussi vanté les fomentations avec la dissolution de muriate d'ammoniaque, ou un mélange tiède d'eau et de vinaigre.

Quand on redoute la terminaison par la gangrène, que l'intensité de l'inflammation et la complication adynamique doivent toujours faire craindre, c'est le cas de prescrire les toniques. Bovell vante les préparations antimoniales, et Burserius de Kanilfeld la térébenthine ou le baume de copahu. A l'extérieur on fait de fréquentes frictions avec cette dernière substance ou avec un liniment volatil camphré, dont il est en outre bon d'imbiber des flanelles qu'on applique sur l'hypocondre. Alors surtout les épispastiques conviennent : on doit toutefois s'abstenir, autant que possible, des cantharides, qui semblent douées de la propriété d'agir d'une manière spéciale sur le système biliaire, comme sur celui des voies urinaires, ainsi que Dumas l'a démontré. Heureusement la gangrène du foie se présente fort rarement; car il est plus que douteux qu'on pût la prévenir et sauver les jours du malade, sur lesquels d'ailleurs on doit naturellement cesser de compter dès qu'elle s'est déclarée.

On a vanté le mercure d'une manière particulière dans ce cas. Lind, Hamilton, Chisholm, Clarke, Wilkinson, Schwarze et Scott ont célébré, à l'envi, les vertus de ce médicament. Ils le donnaient à l'intérieur sous la forme de muriate, auquel ils ajoutaient un peu d'opium lorsque ce remède déterminait le flux de ventre. Dans le même temps plusieurs d'entre eux faisaient faire des frictions sur la cuisse droite, et même immédiatement sur la région du foie, avec l'onguent mercuriel ordinaire. Ils continuaient l'emploi du mercure jusqu'à ce que les symptômes de l'hépatite cessassent ou diminuassent, ou jusqu'à l'apparition d'une légère salivation. Certains conseillaient même de provoquer hardiment cette dernière, que d'autres, au contraire, regardent, et avec raison, comme dangereuse, à cause de l'affaiblissement qu'elle détermine.

Scott assure avoir souvent substitué avec avantage l'acide nitrique au mercure. Quelques praticiens ont également conseillé l'emploi de l'acide sulfurique dans la complication adynamique.

L'emphase avec laquelle le mercure est préconisé par les médecins anglais, rend un peu suspects les éloges qu'ils s'empressent de lui prodiguer. C'est encore un point de pratique sur lequel il serait à désirer que des expériences faites avec calme et sang-froid répandissent le jour nécessaire pour mettre dans toute son évidence une propriété du mercure, à l'égard de laquelle il est au moins permis de se renfermer dans les bornes du doute, et avec d'autant plus de raison même que plus d'un écrivain des Trois-Royaumes attribue à ce médicament la vertu fort équivoque de procurer la résolution des collections purulentes déjà formées.

Traitement consécutif. Quelquefois, après la résolution de l'hépatite, le foie demeure frappé d'atonie, dont le résultat est un flux trop abondant de bile. Ici les vomitifs et surtout les nauséabonds sont indiqués; ils rendent du ton à l'organe par l'ébranlement qu'ils lui communiquent. Un régime diaphorétique, des émulsions camphrées et les secousses de l'équitation produisent souvent aussi les plus heureux effets. Quant à l'état cachectique que la maladie laisse si fréquemment à sa suite, un bon régime et un air pur sont les seuls moyens sur lesquels il soit possible de compter un peu pour le combattre. Presque toujours il dépend, soit de la débilité du foie, soit surtout d'altérations organiques causées par l'inflammation dans son tissu. Tous les fondans qu'on a proposés, et dont certains ont été vantés avec une sorte d'enthousiasme, loin de remédier à ces altérations organiques, ne feraient au contraire que les accroître. On ne peut invoquer, avec quelque espoir de succès, que les secours de l'hygiène; et la seule marche à suivre, c'est de chercher à augmenter le ton général des solides, dans l'espoir que le foie participera à la secousse bienfaisante imprimée à l'économie entière.

Traitement particulier des abcès hépatiques. Nous avons indiqué déjà quels sont les signes d'après lesquels on peut conjecturer que l'hépatite se terminera par la suppuration. Il nous reste maintenant à faire connaître ceux qui annoncent la collection purulente ou l'abcès. Pour éviter de répéter ce qui a été dit aux articles *abcès* et *foie* (*Voyez* ces mots), nous glisserons rapidement sur l'histoire générale des abcès hépatiques, et nous nous hâterons d'arriver au sujet que nous devons examiner ici d'une manière spéciale, le traitement chirurgical qu'ils réclament.

Il s'en faut de beaucoup que les signes des abcès hépatiques

soient toujours assez clairs et assez évidens pour ne laisser aucun doute sur l'existence d'un foyer de pus dans le foie. Quelquefois ces tumeurs sont tellement internes et cachées, et il est si difficile, pour ne pas dire même impossible, alors de les soupçonner, que divers écrivains ont conjecturé qu'en certaines occasions ils se manifestent sans aucune inflammation préalable au viscère hépatique. On sent, en effet, que les signes qui les caractérisent doivent avoir un degré de faiblesse et d'obscurité proportionné à la profondeur de la collection. De là vient que souvent on a trouvé des désorganisations énormes du foie, sans que l'individu eût ressenti la moindre douleur pendant son existence.

Ces abcès sont uniques, ou bien il en existe plusieurs à la fois; et ceux-ci, tantôt communiquent les uns avec les autres, tantôt aussi sont parfaitement isolés et distincts. En général, c'est dans le lobe droit qu'ils se forment de préférence, et on a remarqué qu'ils sont beaucoup plus fréquens chez l'homme que chez la femme. Sur cent qu'il eut occasion d'observer, Clark n'en compta qu'un seul dans le lobe gauche, et trois chez des femmes. Le volume de la collection varie beaucoup. On a vu plus d'une fois la substance du foie détruite à tel point, qu'à la place de l'organe il n'existait plus qu'un sac membraneux rempli de pus. La matière de ces abcès varie pour la couleur, l'odeur et la consistance : elle est blanche ou d'un rouge plus ou moins foncé, comme de la lie de vin; limpide ou séreuse, ou épaisse et granuleuse, inodore ou fétide. Ils se développent avec rapidité ou avec une lenteur excessive. On en a vu ne se déclarer que des années après une contusion sur l'hypocondre droit. Richter donne l'observation d'un homme qui, depuis une chute de cheval, éprouvait continuellement des douleurs dans la région du foie : après deux années, et à l'occasion d'une fièvre accidentelle, ces douleurs deviennent plus aiguës; il se déclara une fièvre hectique, un grand malaise, de l'anxiété; l'embonpoint se dissipa, et enfin parurent des symptômes non équivoques d'un abcès au foie.

Les abcès hépatiques varient quant à l'issue que prennent les matières contenues dans leur foyer, et cette issue elle-même dépend presque toujours du siége de la collection. Ainsi, les abcès de la face supérieure et convexe du foie s'épanchent fort souvent dans la poitrine, soit sous la plèvre, soit dans la cavité de la plèvre doite, soit, enfin, dans l'intérieur des voies bronchiques. Petit, Morand, Morgagni, Macleau, etc., citent des exemples de ce genre. On peut avoir recours à l'opération de l'empyème dans les deux premiers cas, et elle a, en effet, réussi bien des fois : quant au troisième, les malades ne succombent pas toujours aux dangers de la phthisie pulmonaire : on en a vu

quelques-uns guérir après un laps de temps plus ou moins long. La toux, jusqu'alors sèche, s'accompagnait de crachats purulens, à l'époque de la rupture de l'abcès.

Rarement l'individu échappe aux ravages de la phthisie hépatique, qui est la suite presque inévitable des abcès situés au centre même du foie. Cependant, si nous en croyons Bartholin (cent. 4, obs. 18), la veine cave peut se charger de porter le pus dans la masse du sang, et la mort n'être due qu'à la fièvre hectique, que cette résorption ne manque pas d'entraîner. Mais si ce mode de terminaison mérite difficilement croyance, des observations incontestables constatent la possibilité de l'épanchement du pus dans les voies biliaires, pour qu'il soit permis de le révoquer en doute.

Les abcès de la face inférieure du foie ne s'ouvrent pas toujours dans la cavité du péritoine, genre de terminaison qui entraîne inévitablement la mort. Sibbern assure en avoir vu un dont le pus s'écoula dans l'estomac, et détermina un vomissement de matières ichoreuses (*Sammulung fuer praktischen Aerzte*, t. XIV, p. 124). On lit un cas semblable, suivi de guérison, dans l'ancien Journal de Médecine (tome LXXXVII). D'autres fois, et plus fréquemment même, c'est dans le colon ou le duodénum que les matières s'épanchent, produisant ainsi ce que les auteurs désignent sous le nom de *flux hépatique* ou *hépatirrhée* (*Voyez* ces mots). Alors on doit rarement espérer la guérison, malgré qu'elle ait été observée par différens médecins, entre autres par Sandemann (dans *Richter's chirurgisches bibliothek*, tome XIII, p. 634), et par Garnett (*Medical commentaries of Edimburgh*, dec. 2, tom. III). Dans certains cas, le pus est sorti à la fois par la poitrine et par le canal intestinal. Bajon en rapporte un exemple dans son Histoire de Cayenne : le pus d'un abcès hépatique pénétra d'abord dans le poumon, et occasiona tous les accidens qui caractérisent la phthisie pulmonaire; mais bientôt il se fraya une seconde route dans le canal intestinal, par lequel il fut entièrement évacué au dehors, au grand soulagement du malade, qui guérit d'une manière radicale.

Nous n'insisterons pas davantage sur ces différens modes de terminaison, et nous passons sous silence quelques autres, bien plus rares encore, qu'on trouve indiqués dans les livres. Il ne doit être question, ici, que des abcès hépatiques dont l'existence s'annonce par des signes certains, et contre lesquels les secours de l'art peuvent être d'une certaine efficacité; tandis que, dans ceux dont il vient d'être parlé, la nature seule fait les frais de la guérison, toutes les fois que le malade ne succombe pas à une maladie, non-seulement redoutable par la manière dont elle se termine, mais encore toujours grave par elle-même,

à cause du désordre qu'elle entraîne. Ces collections purulentes, lorsqu'elles ont leur siége à la partie antérieure de la face inférieure du foie, dirigent leurs principaux efforts vers l'extérieur, où elles donnent naissance à une tumeur fluctuante plus ou moins volumineuse. Mais cette tumeur ne se montre pas constamment dans le même endroit, et, ce qu'il importe surtout de bien noter, elle peut dépendre d'une autre cause que d'une collection purulente dans la substance du foie.

Dans le plus grand nombre des cas, elle se développe au-dessous du rebord des fausses côtes; elles est d'abord dure, ou plutôt elle ne forme qu'un empâtement plus ou moins considérable, dont les limites ne sont pas tracées d'une manière bien exacte. Peu à peu elle devient plus saillante, et bientôt la fluctuation se fait sentir dans son milieu. L'engorgement primitif, et en quelque sorte œdémateux, du tissu cellulaire sous-cutané, est d'autant plus étendu et plus superficiel dans l'origine, que l'abcès dont la nature cherche à chasser le pus au dehors, est situé lui-même plus profondément.

Quelquefois la tumeur se manifeste ailleurs que sous les fausses côtes, et à une telle distance même de cet endroit, qu'on serait fort incertain de son origine, si on n'avait pas observé antérieurement les signes d'une inflammation du foie, et si on ne voyait pas encore, dans le moment actuel, de la constipation, des selles rares et décolorées, des accidens gastriques, de légers frissons, et tous les symptômes d'une suppuration intérieure. Il est arrivé des cas, cependant, où un laps de temps si long s'était écoulé entre l'hépatite et l'abcès consécutif, qu'une erreur devenait excusable. Ainsi Morand, croyant pratiquer l'opération de l'empyème de la poitrine, s'aperçut qu'il venait d'ouvrir un dépôt hépatique. Petit parle d'un abcès de la face convexe du foie, qui, s'étant fait jour à travers le diaphragme, vint se prononcer au dehors, entre la quatrième et cinquième vraies côtes, où il l'ouvrit, opération qui amena la guérison. Nous avons dit, précédemment, que souvent le pus se verse dans la poitrine, et que quelquefois aussi, sans pénétrer dans la cavité des plèvres, il demeure, après avoir perforé le diaphragme, renfermé dans un kyste particulier, qui finit par devenir sensible sous les muscles intercostaux. M. Larrey dit avoir observé très-souvent cette disposition en Egypte. Mais bien plus ordinairement, le pus fuse entre le péritoine et les muscles abdominaux, le long des parois du bas-ventre, produisant ainsi une tumeur fluctuante fort étendue, qui n'est accompagnée ni de rougeur inflammatoire, ni de douleurs. Bajon assure avoir vu le pus s'étendre jusque dans la cuisse, et y former un vrai dépôt par congestion : à l'ouverture du corps, à peine trouva-t-on encore quelques vestiges de foie. Richter a inséré aussi, dans

sa Bibliothèque chirurgicale, la relation d'un dépôt hépatique, dont le pus se rassembla dans la région de la hanche droite.

La seule affection avec laquelle un abcès hépatique prononcé sous le rebord des fausses côtes droites, puisse être confondu, est celle à laquelle on donne le nom, si impropre, d'hydropisie de la vésicule du fiel, et qui résulte de l'accumulation du fluide biliaire dans le réservoir destiné à le contenir. Confondre ensemble ces deux maladies, pourrait entraîner des suites fâcheuses. Cependant, comme, dans l'un et l'autre cas, les circonstances qui autorisent seules à entreprendre une opération chirurgicale, et dont nous allons nous occuper, se ressemblent, il est peu à craindre que l'erreur entraîne de funestes résultats, pourvu qu'on ait le soin de se conformer strictement aux préceptes de l'art.

Rarement les abcès hépatiques percent d'eux-mêmes au dehors, ou, pour mieux dire, les désordres qui résultent de leur existence, ne donnent pas à la nature le temps de terminer le travail nécessaire pour en vider le foyer. Lors même qu'il leur arrive de se percer spontanément, presque jamais l'issue n'est heureuse : au moins Lieberkuhn assure-t-il, dans sa Dissertation sur les abcès du foie, que les cas de réussite de cette ouverture naturelle sont extrêmement rares.

L'art chirurgical doit donc venir au secours de la nature; mais il court le risque de tuer le malade par un épanchement dans le bas-ventre, s'il pratique l'ouverture avant que les parois de l'abcès aient contracté des adhérences avec les portions correspondantes du péritoine. Duncan rapporte, il est vrai, un fait qui semblerait devoir faire croire que l'absence d'adhérence n'est pas toujours une contre-indication de l'opération : il dit (*Medical Commentaries of Edimburgh*, dec. II, vol. 4) que, dans un cas semblable, la guérison fut complette, malgré qu'une portion considérable de l'épiploon eût fait saillie par la plaie. Mais, sans infirmer ce fait, ni chercher, pour le rendre admissible, des explications sur lesquelles l'auteur a gardé le silence, toujours est-il constant et avéré qu'un épanchement du pus hépatique dans le bas-ventre serait suivi de mort, et qu'on doit le prévenir en n'ouvrant les tégumens que quand on conjecture une adhérence intime. A la vérité, nous n'avons point de signe qui nous puisse faire reconnaître cette adhérence, mais nous sommes autorisés à l'admettre toutes les fois que la tumeur est devenue visible au dehors, et qu'elle a coloré les tégumens d'une rougeur inflammatoire.

On peut se servir de la pierre à cautère, le lendemain de l'application de laquelle on fend, avec le bistouri, l'escarre à laquelle elle a donné naissance. Mais il est toujours à craindre que l'action de ce caustique ne s'étende trop loin, et l'instrument tranchant mérite la préférence.

Il ne faut pas craindre de recourir à l'opération, si la prudence le permet, même lorsque les selles chargées de pus annoncent que l'abcès s'est déjà frayé une voie dans les intestins. Cheston assure avoir vu disparaître ainsi un flux hépatique, dont la guérison fut due sans doute à l'oblitération de la fistule interne; le pus qui s'écoulait auparavant dans le tube intestinal trouvant une issue plus facile par l'ouverture extérieure, à moins qu'on ne suppose qu'il s'échappait, dans ce cas, par les voies biliaires, ce qui n'est pas non plus dénué de probabilité.

Après l'opération, le malade doit se tenir, pendant plusieurs jours au moins, couché sur le côté droit, afin de faciliter l'écoulement du pus. L'ouverture persiste tout le temps que la nature emploie pour déterger le foyer. Quelques injections résolutives, par exemple, avec de l'eau d'orge miellée, ou de l'eau de camomille également miellée, peuvent contribuer à hâter la guérison. Si l'écoulement est considérable, s'il dure longtemps, et si la fièvre lente s'empare du malade, les toniques, le quinquina et un bon régime sont indiqués. Dans ce cas, en outre, il importe de s'assurer si la fistule ne serait pas entretenue par une carie des côtes. Au reste, toutes les fois qu'elle persiste trop longtemps, on parvient difficilement à sauver les malades, qui finissent tôt ou tard par périr, après avoir parcouru, l'un après l'autre, les différens degrés de marasme.

§. II. *De l'hépatite chronique.* L'hépatite chronique, soit qu'elle dérive de la précédente par dégénérescence, ce qui n'est pas fort commun, soit qu'elle constitue une maladie essentielle et qu'elle ait été telle dès l'origine, tient place parmi les affections encore peu connues, ou, au moins, sur le compte desquelles on ne trouve que des notions vagues et très-peu satisfaisantes dans les traités de pathologie. La difficulté qu'on éprouve presque toujours à s'assurer de sa présence, l'obscurité de son diagnostic et la marche souvent insidieuse qu'elle suit, telles sont sans doute les causes qui l'ont fait autant négliger jusqu'à ce jour. Il importe néanmoins beaucoup de la connaître, tant à cause de sa fréquence, que pour se rendre raison d'un grand nombre d'états pathologiques dans lesquels on rencontre le foie à l'ouverture des cadavres. Ne pouvant rien ajouter à ce qui en a été dit dans l'article *foie*, nous renvoyons à ce mot pour les détails relatifs à ses symptômes et aux suites qu'elle entraîne (*Voyez* FOIE). Nous nous bornerons à insérer ici une remarque du savant Reil : « A-t-on bien raison de croire, dit cet habile écrivain, que les différens tissus accidentels qu'on trouve développés dans la substance du foie, sont les résultats d'une inflammation chronique de ce viscère? Ne peut-on pas admettre que des affections chroniques de l'organe hé-

patique, autres que l'inflammation, se compliquent de temps en temps d'une phlegmasie également chronique, laquelle alors ne serait pas primitive, mais seulement consécutive, et la source des abcès qu'on voit se développer quelquefois, bien que rarement, à la suite de l'hépatite chronique? (JOURDAN)

HIPPOCRATES, *De morbis internis.*

LYSER, *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Basileæ*, 1597.

MEIBOM (Joann. Henr.), *Dissertatio sistens casum rarissimum hepatitidis, fluxu alvi purulento solutæ, sic perfectè sanatæ*; in-4°. *Helmstadii*, 1643.

CONRING (Hermann), *Dissertatio de hepatis inflammatione*; in-4°. *Helmstadii*, 1676.

BONET (Theophil.), *Sepulchretum, lib.* IV, *sect.* I, *observat.* 5, 58; in-fol. *Genevæ*, 1679.

BIANCHI (Joannes Baptista), *Historia hepatica, seu de hepatis structurâ, usibus et morbis*; in-8°. *Augustæ Taurinorum*, 1710.

Cet ouvrage, dont Morgagni a relevé plusieurs erreurs, a été publié de nouveau à Genève, en 1725, 2 vol. in-4°, avec figures et six discours anatomiques.

LUDOLF, *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Erfurti*, 1717.

FISCHER (Johann. Andreas), *Dissertatio hepatitis Pegaviæ, in circulo Lipsiensi epidemicè grassans observata*; in-4°. *Erfordiæ*, 1718.

Cette dissertation est réimprimée dans la collection des Thèses de Haller, tome V, n. 159.

HOFFMAN (Fridericus), *Dissertatio de hepatis inflammatione rarissimâ, spuriâ frequentissimâ*; in-4°. *Halæ*, 1721.

— *Dissertatio de scirrho hepatis*; in-4°. *Halæ*, 1722.

TEICHMEYER (Herm. Fridericus), *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Jenæ*, 1737.

ENGLAND, *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Edinburgi*, 1749.

KALTSCHMIED, *Programma de raro coalitu hepatis et lienis in cadavere invento*; in-4°. *Jenæ*, 1752.

— *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Jenæ*, 1756.

— *Dissertatio de scirrho hepatis inveterato*; in-4°. *Jenæ*, 1756.

BRAUNEISEN, *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Argentorati*, 1763.

CRAWFORD (John), *An essay on the nature, cause and cure of a disease incident to the liver, frequent in hot climates*; c'est-à-dire : Essai sur la nature, la cause et le traitement d'une maladie du foie, fréquente dans les climats chauds; in-8°. Londres, 1772.

MORGAGNI (Johann. Bapt.), *De causis et sedibus morborum, epistol.* LXV, *art.* 9; in-4°. *Ebroduni*, 1779.

MURRAY, *Dissertatio de hepatitide, maximè Indiæ orientalis*; in-4°. *Goettingæ*, 1779.

JAEGER, *Dissertatio de hepatitide cum naturali vesiculæ felleæ defectu*: in-4°. *Tubingæ*, 1780.

WILLAN, *De jecinoris inflammatione*; in-8°. *Edinburgi*, 1780.

VAN YPEREN, *Dissertatio. Hepatitidis historia*; in-8°. *Lugduni Batavorum*, 1782.

VAN ROSSUM, *Dissertatio de hepatitide*; in-8°. *Lovanii*, 1782.

HEESER, *Dissertatio de hepatis affectionibus*; in-4°. *Argentorati*, 1782.

MATTHEWS (Steph.), *Observations on hepatis diseases incident to Europeans in the East Indies*; c'est-à-dire : Observations sur les maladies du foie auxquelles sont sujets les Européens dans les Indes-Orientales; in-8°. Londres, 1785.

MACAY, *Dissertatio de hepatis inflammatione*; in-8°. *Edinburgi*, 1785.

M'CAUSLAND, *Dissertatio de hepatitide*; in-8°. *Edinburgi*, 1787.

GIRDLESTONE (Thomas), *Essays on the hepatitis and spasmodic affections in India;* c'est-à-dire : Essais sur l'hépatite et sur les affections spasmodiques dans l'Inde-Orientale ; in-8°. Londres, 1787.
MOERS, *De hepatitidis casu singulari. Coloniæ*, 1789.
MACLEAN, *Dissertatio de hepatitide;* in-8°. *Edinburgi*, 1790.
FRANK (Johannes Petrus), *De curandis hominum morbis epitome, tom.* II, *p.* 267 *et sequent*; in-8°. *Mannhemii*, 1792.
PLOUCQUET, *Dissertatio. Observationes hepatitidis et metritidis, consolidationem fistularum ani secularum*; in-4°. *Tubingæ*, 1794.
MILLAR, *Dissertatio de hepatitide*; in-8°. *Edinburgi*, 1795.
ACREL, *Dissertatio de hepatitide*; in-4°. *Upsalæ*, 1797.
BOVELL, *Dissertatio de hepatitide;* in-8°. *Edinburgi*, 1797.
SAUNDERS, *A treatise on the structure, œconomy and diseases of the liver*; c'est-à-dire : Traité de la structure, des fonctions et des maladies du foie, seconde édition.
La traduction allemande de cet important ouvrage, par le professeur Thomas Soemmering, est enrichie d'un grand nombre de notes.
MELVILLE, *Dissertatio de hepatitide*; in-8°. *Edinburgi*, 1801.
MAXWELL, *Dissertatio de hepatitide;* in-8°. *Edinburgi*, 1801.
BEECH, *Dissertatio de hepatitide*; in-8°. *Edinburgi*, 1801.
AINSLIE, *Dissertatio de hepatitide ;* in-8°. *Edinburgi*, 1801.
FYFE, *Dissertatio de hepatitide*; in-8°. *Edinburgi*, 1801.
KEATING, *Dissertatio de hepatitide;* in-8°. *Edinburgi*. 1802.
BRONDFORT, *Dissertatio de hepatitide acutâ;* in-8°. *Edinburgi*, 1803.
PORTAL (Antoine), Cours d'anatomie médicale, tome V ; in-8°. Paris, 1804.
ANSCHUETZ (Joh. Fr. Aug.), *Dissertatio sistens observationem hepatitidis quam melænâ secuta est, unà cum epicrisi;* in-4°. pag. 43. *Lipsiæ*, 1812.
FAITHHORN (John.), *Facts and observations deduced from an extensive practice on liver complaints and bilious disorders in general, etc.*; in-8°. *London*, 1814.
FARRE (J. M.), *The morbid anatomy of the liver; being an inquiry into the anatomical character, symptoms, and treatment, of certain diseases, which impair or destroy the structure of that viscus. With two plates*; in-4°. *London*, 1815.
GRIFFITHS (Charles), *An essay on the common cause and prevention of hepatitis, etc.*; *as well in India as in Europe*; c'est-à-dire : Essai sur la cause ordinaire et sur la prophylactique de l'hépatite, etc., dans l'Inde-Orientale comme en Europe; in-8°. Londres, 1817. (Y.)

HÉPATOCELE, s. f., *hepatocele*, d'ηπαρ, foie, et κηλη, tumeur ; hernie du foie. Le déplacement du foie, quand il n'est pas le résultat d'un changement survenu dans la position respective des organes environnans, ne peut être qu'un vice primitif d'organisation, attendu qu'il serait impossible que la vie continuât avec un pareil état de choses. Aussi l'hépatocèle, dont on connaît du reste fort peu d'exemples, s'est-elle presque toujours montrée congéniale, ou n'a-t-elle au moins jamais eu lieu que chez des nouveau-nés. Sauvages en distingue deux variétés, la ventrale et l'ombilicale, suivant que le foie est sorti de la cavité du bas-ventre au voisinage du nombril, ou au travers de l'anneau ombilical. (JOURDAN)

HÉPATOMPHALE, s. f., *hepatomphalium*, d'ηπαρ, foie, et ομφαλος, nombril. Ce nom a été donné à la variété ombili-

cale de l'hépatocèle par Buchoz, qui a écrit sur elle un traité *ex professo* : (*De hepatomphacele congenitâ*; in-4°. *Argentorati*, 1768.) (JOURDAN)

HÉPATOPARECTAME, s. f., *hepatoparectama*, d'ηπαρ, foie, et de παρεκταμα, extension excessive. Ce mot a été proposé pour désigner l'ampliation du foie.

Quelque volumineux que soit déjà naturellement le foie, des causes très-variées peuvent augmenter encore ses dimensions ordinaires. Il n'est même aucun viscère qui soit aussi susceptible que lui, de prendre un accroissement, pour ainsi dire, illimité, par l'effet des maladies qui frappent son tissu; ses gonflemens refoulent toujours les viscères abdominaux hors de leur place habituelle, ce qui occasione des dérangemens plus ou moins graves dans les fonctions digestives. Ils peuvent aussi gêner les mouvemens de la respiration en repoussant le diaphragme dans la cavité droite de la poitrine; les causes de cette intumescence morbide et les divers changemens qu'elle apporte dans la texture de la glande, ont été décrits avec soin à l'article *foie*. (*Voyez* ce mot). (JOURDAN)

HÉPATOSCOPIE, s. f., *hepatoscopia*, du grec, ἧπαρ, ἥπατος, foie, et σκοπέω, j'examine. Sorte de divination, dont les Romains avaient fait un art, et qui consistait à prédire les événemens futurs, d'après l'inspection des entrailles d'une victime, et particulièrement du foie. C'était la chimérique science des *aruspices*, que l'on retrouve encore aujourd'hui parmi quelques peuplades sauvages. (RENAULDIN)

HERBE, s. m., *herba*. On appelle ainsi les plantes non ligneuses, qui perdent leur tige pendant l'hiver. Leur consistance est plus ou moins tendre; souvent elles offrent des liquides abondans dans leur texture, ce qui les fait désigner sous le nom de succulentes, ou de sèches s'ils y sont en petite quantité. La durée des herbes est ordinairement annuelle; quelques-unes pourtant sont bisannuelles, et même un certain nombre, vivaces; toutes se dépouillent de leurs tiges à l'entrée de l'hiver, mais ces dernières conservent leurs racines.

La couleur des herbes est ordinairement verte, mais d'un vert qui est presque différent dans chaque espèce; quelques-unes sont d'un vert jaunâtre ou noirâtre, et, dans ce dernier cas, on a des raisons de les croire vénéneuses ou au moins suspectes; telles sont les solanées, certaines ombellifères, quelques pavots, etc. En général, le changement de la couleur naturelle d'une herbe et l'étiolement, indiquent un état de maladie de la plante; telle est la panachure; la privation d'air les fait blanchir et leur empêche de prendre leur développement ordinaire, ce qui les attendrit. On en profite dans le jardinage pour rendre plus tendres certaines herbes qui ne seraient pas man-

geables sans cela, comme les chicorées, le céleri, la laitue, etc.

Du mot herbe, on en déduit plusieurs autres qui y ont rapport. On appelle lieu *herbu* ou *herbeux*, celui où il croît beaucoup d'herbe, comme les prairies; *herbage*, si ces prairies servent à la pâture des animaux, sans être jamais coupées; *herboriste*, celui qui vend les herbes ou plantes médicinales fraîches ou sèches; *herbier*, la collection où le botaniste dépose ses plantes sèches; lorsqu'il va dans la campagne chercher des herbes, on dit que le botaniste *herborise*, ou qu'il est en *herborisation*, etc.

Le nom de botanique vient de βοτανη, qui veut dire *herbe*; les Latins appelaient cette science la science des herbes, *res herbaria*. Tournefort a fondé les deux principales divisions de sa méthode sur la division des plantes en *arbres* et en *herbes*; ces dernières forment les dix-sept premières classes de sa classification végétale.

Les herbes, qui couvrent en si grande quantité la surface de la terre, dans les pays où la végétation est entretenue par un sol convenable, servent à la nourriture des différens animaux qui l'habitent; les uns les mangent entières, les autres ne font leur pâture que d'une partie, telles que les feuilles, les fruits, les racines, etc. L'homme s'en est approprié un certain nombre qui servent à sa subsistance et qui prennent le nom de potagères, céréales, légumineuses, etc., suivant l'emploi qu'il en fait. Il a su les tirer des différens pays où elles croissent, les acclimater, en un mot, se les approprier. Il les mange fraîches ou séchées, préparées de la manière la plus profitable pour leur donner une saveur agréable, etc.

La médecine emploie les herbes dont elle a apprécié les vertus et reconnu l'utilité. Un grand nombre sont indiquées dans les auteurs de matière médicale, comme ayant des qualités médicinales nombreuses; mais celles dont les vertus sont positives et incontestables, sont encore en petit nombre. Les plantes ou herbes employées en médecine, sont appelées *simples* dans le langage vulgaire; ce mot était déjà employé du temps de Pline pour désigner les herbes employées dans les maladies. Un médecin qui veut le bien de son pays, doit s'appliquer à connaître les herbes médicinales qui croissent autour des lieux où il pratique, et les employer de préférence aux substances exotiques, qui n'ont souvent d'autre mérite que de venir de loin, d'être falsifiées et de coûter beaucoup d'argent.

On emploie telle ou telle partie des herbes, souvent la plante entière: si on en extrait le suc, on en forme des *sucs d'herbe*, médicament fort employé à chaque printemps. On emploie quelquefois l'extrémité des tiges de la plante, ce qu'on appelle des *sommités fleuries*, souvent on ne se sert que des fleurs ou des

fruits, ou des racines, suivant que ces parties présentent des vertus plus marquées. Il y a des règles connues des pharmaciens pour la récolte, la dessiccation, la conservation et l'emploi de ces différentes parties des végétaux.

Les débris des herbes sont loin d'être inutiles; ils forment une sorte d'engrais qui sert à fertiliser le même sol qui les a produites.

Enfin les herbes font, par leur verdure, le plus bel ornement de la nature; cette couleur repose agréablement la vue; elle est la plus douce aux yeux, et aussi la plus répandue à la surface de la terre. Dans la saison la plus rigoureuse, on observe encore le vert des graminées, résister à l'inclémence de l'air, comme pour réjouir l'homme du triste spectacle de la végétation engourdie *Voyez* BOTANIQUE, PLANTE. (MÉRAT)

HERBES. Ce mot a été adopté, du langage populaire, par les médecins du moyen âge, pour ainsi dire, comme nom générique servant de dénomination principale à une plante quelconque, dont l'espèce se trouvait ensuite désignée au moyen d'un nom substantif, ou adjectif, ajouté après. Comme il n'existait alors aucune connaissance positive en botanique, on n'avait pas d'idée des véritables principes qui doivent servir à la détermination et à la formation des genres; la plupart des plantes herbacées étaient tout simplement qualifiées d'herbes, et les noms spécifiques qu'on leur donnait, étaient tirés ou de la forme extérieure de quelques-unes de leurs parties (herbe aux perles), ou du nom d'un saint (herbe de saint Christophe), ou le plus souvent des propriétes vraies ou fausses qu'on leur attribuait (herbe à la paralysie).

La botanique n'admet plus aujourd'hui ces dénominations impropres; mais il en est encore beaucoup qui sont restées dans la matière médicale, et, jusques à ce que les herboristes, les pharmaciens et les médecins eux-mêmes, qui, sous ce rapport, devraient donner l'exemple, aient généralement adopté la nomenclature linnéenne, il devient indispensable de faire connaître ces noms vulgaires, et il sera toujours nécessaire de les rapporter comme synonymes, afin de pouvoir retrouver, dans les anciens auteurs, les plantes qui ne sont désignées que d'après ces dénominations.

HERBE A CENT MAUX. *Voyez* NUMMULAIRE.

HERBE A COTON OU HERBE IMPIE : noms vulgaires donnés à la cotonnière d'Allemagne, *filago germanica*, L.; petite plante de la syngénésie polygamie nécessaire, L., et de la famille des corymbifères, J., dont la tige est droite, cotonneuse, partagée en bifurcations très-ouvertes, garnie de feuilles lancéolées, sessiles, blanchâtres, et molles au toucher, dont les fleurs sont jaunâtres, composées de très-petits fleurons, et ra-

massées dans les bifurcations de la tige et des rameaux. L'herbe à coton passe pour vulnéraire et astringente. Les gens du peuple, selon le témoignage de Lobel, s'en servent utilement en Angleterre, pour les ecchymoses, les contusions et les coupures, après l'avoir fait macérer et bouillir dans l'huile. En France, cette plante est tombée en désuétude.

HERBE A DEUX FEUILLES. *Voyez* OPHRYS.

HERBE A ÉTERNUER OU PTARMIQUE : noms vulgaires sous lesquels est connue l'achillée sternutatoire, *achillea ptarmica*, L., plante de la syngénésie polygamie superflue, L., et de la famille des corymbifères, J. Sa tige est glabre, droite, simple, haute d'un pied et demi à deux pieds; ses feuilles sont éparses, sessiles, linéaires-lancéolées, bordées de dents très aiguës et nombreuses; elles ont une saveur âcre et brûlante. Le haut de la tige se partage en rameaux portant à leur sommet plusieurs fleurs blanches, radiées et disposées en corymbe. L'herbe à éternuer est assez commune dans les prés humides. Séchée, réduite en poudre, et prise par le nez, elle fait éternuer; mais il est fort rare qu'on l'emploie de cette manière. Sa racine, mâchée, excite la salivation, et peut être utile pour apaiser le mal de dents. Certaines personnes mêlent ses feuilles vertes comme assaisonnement dans les salades, pour en corriger la saveur fade.

HERBE A FOULON. *Voyez* SAPONAIRE.

HERBE A JAUNIR. *Voyez* RÉSÉDA.

HERBE A LA COUPURE : nom vulgaire qui a été donné à deux plantes de genres différens, dont la première est une espèce d'achillée, plus généralement connue sous la dénomination de millefeuille, et dont la seconde appartient au genre *sedum*, et est communément désignée sous le nom d'orpin. *Voyez* MILLEFEUILLE et ORPIN.

HERBE A LAIT. *Voyez* POLYGALA. On a aussi donné le nom d'herbe à lait à quelques espèces d'euphorbes, parce que la tige, les feuilles et toutes les parties de ces plantes contiennent un suc propre laiteux, qui coule à la moindre blessure qu'on leur fait.

HERBE A L'AMBASSADEUR : un des noms vulgaires du tabac, lorsqu'il a commencé à être connu.

HERBE A L'ÉPERVIER OU PULMONAIRE DES FRANÇAIS : noms vulgaires sous lesquels on connaît l'épervière des murs, *hieracium murorum*, L.; plante de la syngénésie polygamie égale, L.; et de la famille des chicoracées, J. Sa tige est haute d'un pied et demi, velue, rameuse; elle contient, ainsi que toute la plante, un suc laiteux et amer. Ses feuilles radicales sont ovales, pétiolées, un peu anguleuses à leur base, très-velues en dessous, souvent marquées en dessus de taches rougeâtres;

celles de la tige sont ovales-lancéolées et sessiles. Ses fleurs sont jaunes, disposées au sommet de la tige et des rameaux, composées de demi-fleurons. Cette plante croît sur les murs et dans les bois. On lui attribuait autrefois beaucoup de vertu dans les maladies du poumon, et particulièrement dans le crachement de sang. On la faisait entrer dans les tisanes et dans les bouillons que l'on prescrivait contre les maladies de poitrine; aujourd'hui elle n'est plus employée, ou au moins elle l'est fort peu.

HERBE A LA PARALYSIE. *Voyez* PRIMEVÈRE.

HERBE A LA PITUITE. *Voyez* STAPHISAIGRE.

HERBE A L'ESQUINANCIE : HERBE DE VIE, PETITE GARANCE OU RUBÉOLE. Ces différens noms ont été donnés à l'aspérule, à l'esquinancie, *asperula cynanchica*, L.; de la tétrandrie monogynie, L.; et de la famille des rubiacées, J. Sa tige est grêle, droite, haute d'un pied ou environ, rameuse; ses feuilles sont linéaires, verticillées quatre ensemble, glabres; ses fleurs sont petites, couleur de chair, ayant une corolle monopétale à quatre divisions. Cette plante croît sur les collines et dans les pâturages secs. On l'employait autrefois en tisane, en gargarisme, et appliquée extérieurement dans les maux de gorge inflammatoires; mais les médecins n'en font que peu ou point du tout d'usage maintenant. Linné dit que, dans le Nord, on se sert de ses racines pour teindre les laines en rouge, en place de la garance.

HERBE A LA REINE. *Voyez* TABAC.

HERBE A LA ROSÉE. *Voyez* ROSSOLIS.

HERBE A LA TEIGNE. *Voyez* PETASITE.

HERBE A LA TAUPE. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

HERBE A MILLEPERTUIS. *Voyez* MILLEPERTUIS.

HERBE A PARIS. *Voyez* PARISETTE.

HERBE A PAUVRE HOMME. *Voyez* GRATIOLE.

HERBE A ROBERT. *Voyez* GÉRANION.

HERBE A SEPT TIGES. *Voyez* STATICE.

HERBE A TOUS MAUX : un des noms vulgaires qu'on donnait autrefois au tabac.

HERBE AU CHANTRE. *Voyez* VÉLAR.

HERBE AU CHARPENTIER. *Voyez* MILLEFEUILLE.

HERBE AU LAIT DE NOTRE-DAME. *Voyez* PULMONAIRE OFFICINALE.

HERBE AU SOLEIL. *Voyez* SOLEIL.

HERBE AU VENT. *Voyez* PULSATILLE.

HERBE AU VERRE. *Voyez* SOUDE.

HERBE AUX ANES. *Voyez* ONAGRE.

HERBE AUX ABEILLES. *Voyez* REINE DES PRÉS.

HERBE AUX CHARPENTIERS. Six plantes de familles et de genres

différens sont connues sous ce nom ; la première est la brunelle, qui n'est point employée en médecine ; la seconde est la grande consoude (*Voyez* CONSOUDE) ; la troisième appartient à une espèce d'ophrys (*Voyez* OPHRYS) ; la quatrième à une espèce d'*achillæa*, dont il sera question au mot millefeuille ; la cinquième se rapporte au genre *sedum* et sera traitée au mot orpin ; la sixième et dernière, enfin, est une crucifère, aussi vulgairement connue sous la dénomination d'herbe de sainte Barbe, et dont nous parlerons au mot vélar, qui est le nom de son genre.

HERBE AUX CHATS. *Voyez* CATAIRE.

HERBE AUX CUILLERS. *Voyez* COCHLÉARIA.

HERBE AUX CURE-DENTS, CURE-DENT D'ESPAGNE, FENOUIL ANNUEL : noms vulgaires sous lesquels on connaît une espèce de carotte, *daucus visnaga*, Linn. ; de la pentandrie digynie, Linn. ; et de la famille des ombellifères, Juss. La tige de cette plante est droite, cannelée, glabre, haute d'environ deux pieds ; ses feuilles sont toutes découpées très-menu, en divisions étroites et linéaires ; ses fleurs sont blanches, disposées au sommet de la tige et des rameaux en ombelles, composées de rayons nombreux. Elle croît dans le midi de la France. Cette plante n'a véritablement aucune propriété en médecine, mais lorsque les rayons de ses ombelles sont devenus ligneux après la fructification, et qu'ils sont secs, on en fabrique des cure-dents dont on fait usage dans quelques pays, et surtout en Espagne ; ils sont lisses, de couleur jaunâtre, et ont un goût et une odeur assez agréables.

HERBE AUX ÉCUS. *Voyez* NUMMULAIRE.

HERBE AUX FEMMES BATTUES, SCEAU DE NOTRE-DAME, RACINE VIERGE, VIGNE NOIRE : noms vulgaires qui ont été donnés au taminier commun, *tamnus communis*, Linn., de la diœcie hexandrie, Linn., et de la famille des asparaginées, Juss. La racine de cette plante est tubéreuse, grosse, épaisse, d'un brun noirâtre en dehors, blanche en dedans, remplie d'un suc visqueux d'une saveur âcre ; elle donne naissance à une ou plusieurs tiges grêles, sarmenteuses, longues de quatre à six pieds, s'entortillant autour des autres plantes ou des arbres qui sont dans leur voisinage. Ses feuilles sont alternes, pétiolées, molles, d'un vert gai, luisantes, cordiformes, pointues. Ses fleurs sont d'un blanc verdâtre, assez petites, et naissent en grappes dans des aisselles des feuilles, et les sexes sont séparés sur des individus différens. Aux fleurs femelles succèdent des baies de la couleur d'une cerise, plus petites, partagées en trois loges contenant chacune deux à trois graines. Cette plante croît dans les bois et dans les haies; sa racine est la seule partie dont on se sert, et encore elle est très peu employée par les médecins. Les gens du peuple en

font communément usage pour les contusions et les ecchymoses ; ils la ratissent ou la pilent, et l'appliquent sur la partie où il y a extravasation de sang. J. Rai assure qu'étant pilée avec du vinaigre et de la bouze de vache, et réduite en cataplasmes, elle apaise les douleurs de la goutte. Quelques anciens auteurs de matière médicale la disent purgative ; mais, d'après le même J. Rai, Martin Lister, médecin anglais, l'a donnée souvent en substance ou en extrait à grande dose, sans jamais observer qu'elle purgeât, fît vomir ou parût agir d'aucune manière sensible.

HERBE AUX FIÈVRES TIERCES. *Voyez* TOQUE.

HERBE AUX FISTULES. *Voyez* PÉDICULAIRE.

HERBE AUX GUEUX. *Voyez* CLÉMATITE.

HERBE AUX HÉMORROÏDES. *Voyez* CHÉLIDOINE (petite).

HERBE AUX MAMELLES. *Voyez* LAMPSANE.

HERBE AUX MITES : nom vulgaire donné à une espèce de molène, *verbascum blattaria*, Linn. ; plante de la pentandrie monogynie, et de la famille des solanées, Juss. Sa tige est droite, glabre, souvent simple, haute de deux à trois pieds ; ses feuilles inférieures sont pétiolées, oblongues, sinuées, étalées en rosette ; les supérieures sont courtes, sessiles, un peu embrassantes, aiguës ; ses fleurs, solitaires dans les aisselles des feuilles supérieures, sont jaunes, monopétales, à cinq divisions, portées sur de courts pédoncules et disposées au sommet de la tige ou des rameaux en épi lâche. L'herbe aux mites croît dans les terrains glaiseux, sur les bords des champs et des bois. Elle doit son nom à la propriété qu'on lui croyait de détruire l'espèce d'insecte connu communément sous le nom de mite. C'est de là aussi, sans doute, qu'on la regardait comme vermifuge ; mais elle est aujourd'hui entièrement inusitée en médecine.

HERBE AUX MOUCHES OU AUX MOUCHERONS : nom vulgaire de la conyze rude, *conyza squarrosa*, Linn. ; plante de la syngénésie polygamie superflue, Linn. ; et de la famille des corymbifères, Juss. Sa tige est droite, dure, velue, rameuse, haute de deux à trois pieds, garnie de feuilles oblongues, dentées, pubescentes, et un peu blanchâtres en dessous, d'une saveur âcre et un peu amère ; ses fleurs sont jaunâtres, composées de fleurons et disposées en corymbe terminal. Cette plante croît dans les bois. Elle a une odeur forte et désagréable qui, à ce que l'on prétend, chasse les mouches, ce qui lui a valu le nom qu'elle porte. On la dit diurétique, emménagogue, et bonne à être appliquée extérieurement pour guérir la gale ; mais on peut regarder toutes ces propriétés comme bien peu prouvées, car elle est maintenant entièrement tombée en désuétude.

HERBE AUX NOMBRILS OU PETITE BOURACHE : noms vulgaires sous lesquels on désigne la cynoglosse ombiliquée, *cynoglossum*

omphalodes, Linn.; plante de la pentandrie monogynie, Linn.; et de la famille des borraginées, Juss. Sa racine est rampante et donne naissance à plusieurs tiges hautes de quatre à six pouces; ses feuilles sont glabres, d'un vert gai; les inférieures ovales, un peu en cœur à leur base, pétiolées, et les supérieures ovales-lancéolées, presque sessiles; ses fleurs d'un bleu vif, rayées de blanc, monopétales, à cinq divisions arrondies et étalées en rosette, forment une petite grappe lâche à l'extrémité des tiges. La cynoglosse ombiliquée croît dans les bois du midi de l'Europe, et on la cultive dans les jardins à cause de ses jolies fleurs. On la dit astringente, mais elle est tout-à-fait inusitée maintenant.

HERBE AUX FANARIS : nom vulgaire de la paronyque argentée.

HERBE AUX PERLES : nom vulgaire sous lequel est connu le grémil officinal.

HERBE AUX POUMONS. *Voyez* LICHEN.

HERBE AUX POUX. On connaît vulgairement sous ce nom deux plantes de deux genres fort différens; l'une est la pédiculaire des marais (*Voyez* PÉDICULAIRE); l'autre est la dauphinelle staphisaigre *Voyez* STAPHISAIGRE.

HEBE AUX PUCES. *Voyez* PLANTAIN.

HERBE AUX RHAGADES. *Voyez* LAMPSANE.

HERBE AUX SORCIERS. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

HERBE AUX TEIGNEUX : nom vulgaire qui est commun à deux plantes de genres différens, dont l'une est le pétasite, *tussilago petasites*, Linn., et dont l'autre est la bardane, *arctium lappa*; Linn. *Voyez* PÉTASITE et BARDANE.

HERBE AUX VARICES OU CHARDON HÉMORROÏDAL : noms vulgaires donnés à la *serratula arvensis*, Linn.; plante de la syngénésie polygamie égale, Linn.; et de la famille des cynarocéphales, Juss. Sa tige est droite, haute de deux pieds, rameuse dans la partie supérieure; garnie de feuilles oblongues, profondément incisées ou pinnatifides, épineuses; ses fleurs sont purpurines, composées de fleurons renfermés dans un calice commun, court et arrondi. Cette plante est commune dans les champs cultivés et dans les vignes; elle passe pour apéritive; quant à sa propriété de guérir les hémorroïdes en portant de ses têtes de fleurs dans la poche, on a peine à concevoir aujourd'hui comment on a pu débiter un tel conte, et cependant Lémery dit positivement avoir reconnu cet effet par plusieurs expériences, et il va même jusqu'à vouloir prouver, par des raisonnemens, comment, dans ce cas, la guérison a dû s'opérer. L'herbe aux varices doit être bannie de la matière médicale; il faut la laisser aux ânes, qui la mangent avec plaisir.

HERBE AUX VERRUES : nom vulgaire de l'héliotrope d'Europe, *heliotropium europæum*, plante de la pentandrie digynie,

Linn.; et de la famille des borraginées, Juss. Sa tige est droite, rameuse, plus ou moins étalée, haute de six à douze pouces, velue et blanchâtre comme les feuilles et les calices, garnie de feuilles alternes, pétiolées, ovales, ridées; ses fleurs sont blanches, petites, tournées toutes du même côté, très-rapprochées les unes des autres et disposées dans le haut de la tige et des rameaux en épis géminés, d'abord roulés en spirale. Cette plante est commune dans les champs. On lui attribue la propriété de détruire, par le frottement, les porreaux et les verrues, et c'est de là qu'elle a reçu, dit-on, le nom d'herbe aux verrues; mais il est tout aussi probable que c'est à cause de la forme de ses graines qu'on aura comparées à ces excroissances de la peau, ou plus vraisemblablement encore, parce que le nom d'héliotrope ayant été transporté aux plantes de ce genre, on aura voulu leur trouver les propriétés que les anciens avaient attribuées à leur héliotrope, et que celle de détruire les verrues est une de celles que Discoride et Pline reconnaissent à une des deux espèces dont ils font mention, ce qui avait fait qu'on avait aussi donné à celle-là le nom vulgaire d'*herba verrucaria*. Nous passerons sous silence les nombreuses et merveilleuses vertus sur lesquelles Pline, livre XXII, chapitre 21, s'étend fort longuement, et qui ne sont, pour la plupart, que des contes absurdes comme celui-ci : « On prétend que le scorpion ne pique jamais les personnes qui portent cette plante sur elles, et que si l'on trace avec la même herbe, un cercle autour de cet animal, il y reste arrêté et n'ose en sortir »; ou bien encore comme cet autre : « on dit que quatre grains de sa semence pris en boisson, guérissent la fièvre quarte, et qu'avec trois, on arrête la fièvre tierce. » Mais c'est peut-être nous arrêter trop longtemps à une espèce qui n'a véritablement aujourd'hui aucune propriété connue, et qui est bannie de la matière médicale.

HERBE AUX VERS. *Voyez* TANAISIE.

HERBE AUX VIPÈRES. *Voyez* VIPÉRINE.

HERBE AUX VOITURIERS. *Voyez* MILLEFEUILLE.

HERBE BLANCHE : nom vulgaire sous lequel est connue une plante de la syngénésie polygamie égale, Linn.; et de la famille des corymbifères, Juss., *athanasia maritima*, Linn. Ses tiges sont très-cotonneuses, ainsi que les feuilles et les calices, étalées, rameuses, garnies de feuilles nombreuses, alternes, oblongues, obtuses; ses fleurs sont jaunes, composées de fleurons, et disposées en corymbe au sommet des tiges. Cette plante croît dans les sables des bords de la mer; le duvet blanc dont elle est couverte lui a fait donner le nom qu'elle porte. Dans les anciens livres de matière médicale on la dit astringente; aujourd'hui elle est tombée en désuétude.

HERBE CACHÉE : nom vulgaire donné à la clandestine, *lathræa*

clandestina, L.; plante de la didynamie gymnospermie, L.; et de la famille des rhinanthées ou pédiculaires, J. La tige de la clandestine est souvent cachée dans la mousse, au milieu de laquelle elle croît ordinairement, et partagée en deux ou trois rameaux courts, épais et garnis d'écailles courtes, blanchâtres, serrées, et comme imbriquées, tenant lieu de feuilles. Ses fleurs sont d'un pourpre violet, assez grandes, monopétales, à deux lèvres, dont la supérieure en forme de casque, portées sur des pédoncules solitaires dans les aisselles des écailles supérieures. Cette plante se trouve dans les lieux humides et ombragés. Aucun livre moderne de matière médicale n'en fait mention. Dalechamp lui attribue une propriété bien extraordinaire, celle de faire concevoir les femmes steriles. Nous ne copierons pas ici la prétendue observation que cet auteur trop crédule rapporte comme preuve de ce qu'il avance; ceux qui voudront s'amuser de ce conte, devront le lire dans la vieille traduction de Jean Desmoulins, vol. 1, p. 959 et 960.

HERBE CHASTE. *Voyez* PIVOINE.

HERBE D'AMOUR. *Voyez* RÉSÉDA.

HERBE DAURADE : nom vulgaire d'une espèce de fougère, plus connue sous celui de cétérach.

HERBE DE CITRON. *Voyez* MÉLISSE.

HERBE DE FEU. *Voyez* RENONCULE.

HERBE DE LA GOUTTE. *Voyez* ROSSOLIS.

HERBE DE LA OUATTE OU DE LA OUETTE, TUE-CHIEN, APOCIN: noms que l'on donnait autrefois à l'asclépiade de Syrie, *asclepias syriaca*, L.; plante de la pentandrie digynie, L.; et de la famille des apocynées, J. Sa tige est simple, droite, haute de deux à trois pieds, garnie de feuilles opposées, ovales, épaisses, blanchâtres, et cotonneuses en dessous, remplies, comme toute la plante, d'un suc laiteux, âcre et amer. Ses fleurs sont rougeâtres, et naissent plusieurs ensemble, disposées en bouquets pédonculés, et placées dans les aisselles des feuilles supérieures. Il leur succède des fruits ovales, pointus, remplis d'une sorte de coton blanc, soyeux, nommé ouette, et formé par les aigrettes. Cette plante croît naturellement en Syrie et en Egypte. Le suc laiteux qu'elle contient est caustique et dépilatoire; pris intérieurement, c'est un purgatif très-violent, même dangereux, qui doit être banni de la matière médicale.

HERBE DE LA SAINT-JEAN : nom vulgaire de l'armoise commune; c'est aussi celui du lierre terrestre.

HERBE DE LA MATRICE : un des noms vulgaires qui a été donné à la clandestine. *Voyez* HERBE CACHÉE.

HERBE DE LA SAINTE-VIERGE. *Voyez* TANAISIE BALSAMITE.

HERBE DE LA TRINITÉ. *Voyez* PENSÉE.

HERBE DES AULX : nom vulgaire de l'alliaire.

HERBE DE SAINT-ANTOINE, LAURIER SAINT-ANTOINE : noms vulgaires donnés à l'épilobe à feuilles étroites, *epilobium angustifolium*, L.; plante de l'octandrie monogynie; L. et de la famille des onagraires, J. : sa tige est simple, glabre, rougeâtre, droite, haute de trois à quatre pieds, garnie de feuilles alternes, oblongues-lancéolées; ses fleurs sont rougeâtres, assez grandes, composées de quatre pétales, et disposées, dans la partie supérieure des tiges, en un long épi d'un aspect fort agréable. Cette plante croît dans les bois montueux : ses feuilles passent pour vulnéraires.

HERBE DE SAINT-BENOIT : nom vulgaire de la bénoite.

HERBE DE SAINTE-BARBE. *Voyez* VÉLAR DE SAINTE-BARBE.

HERBE DE SAINT-CHRISTOPHE : nom vulgaire de l'actée à fleurs en épi, *actæa spicata*, L.; plante de la polyandrie monogynie, L.; et de la famille des renonculacées, J. : sa racine brunâtre, un peu ligneuse, donne naissance à une tige redressée, un peu flexueuse, presque simple, haute d'un pied ou un peu plus, garnie de quelques feuilles deux ou trois fois ailées; ses fleurs sont blanches, petites, disposées en épi court, au sommet de la tige; il leur succède des baies noirâtres, contenant plusieurs graines. Cette plante croît dans les bois, à l'ombre : sa racine a beaucoup d'âcreté; à petite dose, elle passe pour sudorifique et purgative; à plus forte dose, et sutout fraîche, elle agit comme poison et cause des vomissemens, la cardialgie et autres accidens graves. Les paysans du Mont-d'Or la vendent, quand elle est desséchée, pour celle de l'hellébore noir. Ses feuilles fraîches exhalent, quand on les froisse entre les doigts, une odeur désagréable, et elles ont une saveur très-amère : leur décoction a été employée contre les scrofules; elle a aussi été vantée intérieurement et extérieurement contre la gale. Quoi qu'il en soit, jusqu'à ce qu'on ait sur l'herbe de saint Christophe des observations plus positives que celles que nous avons maintenant, on doit la regarder comme suspecte et dangereuse, ne l'employer qu'avec beaucoup de circonspection, ou borner son usage à l'extérieur.

HERBE DE SAINTE-CLAIRE. *Voyez* MACHE.

HERBE DE SAINTE-CROIX : un des noms vulgaires du tabac.

HERBE DE SAINTE-CUNÉGONDE : nom vulgaire de l'eupatoire d'Avicenne.

HERBE DE SAINT-ÉTIENNE : nom vulgaire de la circée.

HERBE DE SAINT-JACQUES. *Voyez* JACOBÉE.

HERBE DE SAINT-JULIEN. *Voyez* SARRIETTE.

HERBE DE SAINT-LAURENT : un des noms vulgaires de la bugle.

HERBE DE SAINT-PIERRE. *Voyez* PRIMEVÈRE.

HERBE DE SAINT-ROCH. *Voyez* INULE DYSENTÉRIQUE.

HERBE DES MAGICIENS. *Voyez* POMME ÉPINEUSE.

HERBE DE TURC OU TURQUETTE : noms vulgaires de l'herniaire.

HERBE DE VIE. *Voyez* HERBE A L'ESQUINANCIE.

HERBE DIVINE : un des noms vulgaires donnés au tabac.

HERBE D'OR, HYSOPE DES GARISQUES, HÉLIANTHÈME : noms vulgaires donnés au ciste hélianthème, *cistus helianthemum*, L.; plante de la polyandrie monogynie, L.; et de la famille des cistées, J. : ses tiges sont nombreuses, grêles, étalées, velues, garnies de feuilles opposées, oblongues, pétiolées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous; ses fleurs sont jaunes, à cinq pétales, pédonculées, et disposées en une sorte d'épi dans la partie supérieure des tiges. Cette plante se trouve communément sur les coteaux exposés au soleil, et sur les bords des bois : ses racines et ses feuilles passent pour vulnéraires et astringentes; on conseillait autrefois l'usage de leur décoction dans le crachement de sang et dans les hémorragies; mais leur emploi est maintenant tombé en désuétude.

HERBE DU BOEUF. *Voyez* OXALIDE.

HERBE DU CANCER : nom vulgaire de la dentelaire.

HERBE DU COEUR. *Voyez* MENTHE.

HERBE DU COQ. *Voyez* TANAISIE BALSAMITE.

HERBE DU DIABLE : un des noms vulgaires de la pomme épineuse.

HERBE DU GRAND-PRIEUR : un des noms vulgaires donnés au tabac lorsqu'il commença à être en usage.

HERBE DU MUSC. *Voyez* MOSCATELLINE.

HERBE DU SIÉGE. *Voyez* SCROFULAIRE AQUATIQUE.

HERBE ENCHANTERESSE : un des noms vulgaires de la circée.

HERBE FLOTTANTE : nom vulgaire d'une espèce de fucus.

HERBE GRASSE, HERBE HUILEUSE, GRASSETTE : noms vulgaires sous lesquels on désigne la grassette commune, *pinguicula vulgaris*, L.; plante de la diandrie monogynie, L.; et de la famille des utriculinées, J. : ses feuilles sont toutes radicales, ovales-oblongues, d'un vert pâle, luisantes et comme enduites d'une matière huileuse, étalées et disposées en rosette sur la terre; du milieu d'elles s'élèvent une ou plusieurs tiges nues, hautes de trois à quatre pouces, portant chacune, à leur sommet, une fleur violette ou bleuâtre, monopétale, à deux lèvres, et terminée postérieurement par un long éperon. Cette plante croît dans les prés humides et marécageux : ses feuilles récentes passent pour émétiques et purgatives; mais leur emploi, sous ce rapport, doit être regardé comme très-suspect, et même comme dangereux, puisque, selon Clusius, la grassette est appelée, dans les parties méridionales de l'Angleterre, *weytroot*, c'est-à-dire, tue-brebis, parce qu'elle fait mourir les moutons qui en man-

gent : ces mêmes feuilles, froissées entre les doigts et appliquées sur les coupures ou autres plaies récentes, les guérissent, dit-on, promptement; et l'on fait, avec le suc onctueux et adoucissant qu'on en exprime, un liniment qui est très-propre pour les gerçures du sein. En Danemarck, les paysannes se servent de ce suc en guise de pommade. D'après Linné, les feuilles de grassette ont une autre propriété fort singulière : elles font cailler le lait en lui donnant une consistance particulière, sans que la sérosité s'en sépare. Au rapport du même auteur, les femmes laponnes préparent habituellement de ce lait, en versant celui de leurs rennes, récemment trait et encore tout chaud, par dessus des feuilles fraîches de grassette : une fois ce lait ainsi préparé, on peut en avoir ainsi toute l'année, sans avoir besoin d'employer de nouvelles feuilles; il suffit de mettre une cuillerée de lait caillé sur du nouveau lait, pour changer celui-ci en sa nature.

HERBE IMPATIENTE, BALSAMINE JAUNE, BALSAMINE SAUVAGE, BALSAMINE DES BOIS, MERVEILLE A FLEURS JAUNES : ces différens noms appartiennent à l'impatiente n'y touchez pas, *impatiens noli tangere*, L.; plante de la pentandrie monogynie, L.; et de la famille des géraniacées, J. : sa tige est cylindrique, rameuse, haute d'un pied, garnie de feuilles alternes, pétiolées, ovales; ses fleurs sont jaunes, à quatre pétales irréguliers, prolongées postérieurement en éperon, pédonculées, et deux à quatre ensemble dans les aisselles des feuilles supérieures. Cette plante croît dans les bois, aux lieux humides et ombragés : elle passe pour apéritive et très-diurétique; on la dit aussi émétique et purgative; mais, en général, on manque d'observations positives qui prouvent ses véritables propriétés, ce qui fait qu'elle est peu ou point employée.

HERBE IMPIE. *Voyez* HERBE A COTON.

HERBE JAUNE : nom vulgaire d'une espèce de réséda. *V.* ce mot.

HERBE HONTEUSE : ancien nom vulgaire d'une espèce de *mimosa*, plus connue, aujourd'hui, sous le nom de sensitive.

HERBE MAURE : nom vulgaire, commun à deux espèces de plantes du genre réséda.

HERBE MIMEUSE : ancien nom vulgaire de la sensitive.

HERBE MUSQUÉE. *Voyez* MOSCATELLINE.

HERBE QUI TUE LES MOUTONS. *Voyez* NUMMULAIRE.

HERBE SACRÉE : ce nom a été donné à quatre plantes de genres fort différens, et probablement à cause de prétendues propriétés miraculeuses qu'on leur supposait. La première de ces plantes est la sauge officinale; la seconde, le tabac; la troisième, la véronique germandrée; et la quatrième, la verveine officinale. *Voyez* SAUGE, TABAC, VÉRONIQUE et VERVEINE.

HERBE SAINTE : encore un de ces noms ridicules donnés autrefois au tabac.

HERBE SANS COUTURE. *Voyez* OPHIOGLOSSE.
HERBE SARDONIQUE. *Voyez* RENONCULE.
HERBE SCÉLÉRATE. *Voyez* RENONCULE.
HERBE SENSIBLE : un des noms donnés à la sensitive.
HERBE TERRIBLE. *Voyez* GLOBULAIRE.
HERBE VIVE. *Voyez* SENSITIVE. (LOISELEUR-DESLONCHAMPS.)

HERBIER, s. m., *herbarium*. C'est le nom que l'on donne à une collection de plantes sèches conservées dans du papier pour pouvoir les consulter au besoin. On a étendu ce nom à des collections de plantes dessinées ou peintes, et à des ouvrages qui en contiennent en même temps la description et le dessin. Nous ne nous proposons de parler ici des herbiers de plantes sèches que dans leur rapport avec la médecine.

La connaissance des plantes est utile en médecine, soit pour les employer comme médicament, soit pour en éviter l'usage dans le cas où elles sont vénéneuses. Leur étude est donc d'obligation pour celui qui se destine à exercer l'art de guérir. Aussi, dans toutes les Facultés, a-t-on placé la connaissance des plantes au nombre des objets d'études des candidats. Il faut avouer que le plus grand nombre n'étudient la botanique que d'une manière très-superficielle, et ne répondent que faiblement sur ce sujet. Un grand nombre même y sont constamment d'une ignorance presque absolue. Aussi, le troisième examen, qui est celui où on interroge sur cette science, est-il le plus redouté des élèves, et ordinairement celui où ils éprouvent le plus souvent des renvois.

Il y aurait, suivant nous, un moyen bien facile de forcer les élèves à acquérir la connaissance, sinon de la botanique, au moins celle des plantes, qui est le but qu'on se propose d'atteindre. Ce serait, dans le temps des études médicales, d'obliger les élèves qui doivent suivre les herborisations du professeur qui en est chargé, de recueillir les plantes usuelles, d'en former une collection ou herbier; chaque page renfermerait une plante employée en médecine, et une notice qui contiendrait son nom, sa classe, sa description, le lieu où on l'a récoltée, et l'époque de sa floraison, avec l'indication que les auteurs donnent de ses vertus. Ce recueil, qui ne s'éleverait guère qu'à deux cents plantes, pourrait être relié en un volume in-folio, qui formerait une pièce essentielle de la bibliothèque de chaque médecin, et ce n'en serait pas l'ouvrage le moins utile.

En interrogant le candidat sur ses connaissances en botanique, il présenterait, à son troisième examen, son recueil de plantes officinales, qu'il aurait eu le temps de rendre complet pendant les trois années de ses études; on prendrait lecture des notes écrites de sa main à chaque plante, ou du moins d'un certain nombre, après quoi on le questionnerait pour s'assurer qu'il a agi avec discernement, et que ce travail est bien le sien.

Si je ne me trompe, il sera difficile à l'élève qui aura recueilli lui-même les plantes, qui les aura desséchées, et par conséquent changées plusieurs jours de suite de papier, qui en aura fait la notice avec soin, de ne pas s'en graver le port et les qualités dans la mémoire, de manière à en conserver toute sa vie le souvenir; et comme nous soignons volontiers ce qui nous a coûté quelque peine, il y a lieu de penser que chaque possesseur d'un pareil herbier apporterait à la confection des notices une attention et une recherche qui les rendraient très-profitables, et précieuses pour lui.

Les avantages qui résulteraient de ce moyen bien simple, et d'une exécution facile, sont incalculables. 1°. Le médecin connaîtrait parfaitement les plantes usuelles et qu'il prescrit tous les jours. 2°. Il serait dans le cas d'éclairer les malades, et même les pharmaciens, sur leur récolte, leur emploi, leur dosement, etc. 3°. Il ferait éviter avec soin les espèces similaires, mais nuisibles. 4°. Il porterait son attention à empêcher les substitutions d'une espèce pour une autre, soit par ignorance, soit par tromperie. 5°. Connaissant bien les plantes indigènes, il les emploierait de préférence dans les fréquentes occasions où elles sont au moins aussi utiles que les exotiques, et souvent préférables; car il faut avouer que maintes fois c'est parce que le praticien ne connaît pas bien une plante indigène, qu'il se sert d'une substance étrangère, dont la vue lui est plus familière. On sent tous les avantages qui résulteraient de cette dernière considération.

La connaissance des plantes usuelles est surtout nécessaire dans les provinces, où l'absence des botanistes fait souvent qu'on ne peut s'assurer des espèces avec certitude. Les herbiers formés sous les yeux des maîtres deviendraient des points de comparaison précieux et infiniment avantageux pour les médecins. Ceux-ci ajouteraient à la considération qui leur est propre, en nommant les plantes avec plus de certitude, au moyen de la comparaison qu'ils en feraient avec celles de leur collection, et ne se trouveraient pas dans l'embarras où sont jetés un grand nombre à la moindre question qu'on leur fait sur le nom des plantes, ce qui donne lieu au public de suspecter leurs autres connaissances. J'ai vu la plupart d'entre eux regretter, dans le cours de leur pratique, de n'avoir pas donné plus de temps à l'étude des plantes. Une autre raison que doivent avoir les praticiens de la province de bien connaître les plantes médicinales, c'est qu'on y débite mille contes sur leurs vertus imaginaires, dont il est essentiel de démontrer la fausseté aux personnes par lesquelles on est consulté: chose impossible à faire si on ne peut pas donner les renseignemens pour connaître la plante ou la récolter soi-même.

Un certain nombre de médecins qui ont suivi nos avis à ce sujet, et qui ont formé un herbier médical, n'ont eu qu'à s'en féliciter, et ont éprouvé dans leur pratique des facilités inconnues à ceux qui n'en ont point usé ainsi. Pour eux, la matière médicale indigène devient d'une étude aisée, et leur pratique, bornée souvent à nos productions et affranchie du tribut de l'étranger, n'en est que plus avantageuse. Tout le monde, malades et médecin, se ressent de la simple précaution d'avoir réuni à temps le petit nombre de plantes qui composent notre flore médicale. Si les Facultés et les écoles d'enseignement prennent en considération nos idées, nous espérons que la génération des médecins qui s'élève s'en ressentira, et qu'une pratique plus éclairée en sera le résultat.

Rien de si facile, au surplus, que la formation de ces herbiers. Il ne s'agit que de récolter dans leur temps, c'est-à-dire lorsqu'elles sont bien en fleurs et en fruits, des échantillons complets des plantes usuelles; de les étendre dans du papier non collé; de placer audessus et audessous de la feuille qui les contient, d'autres feuilles semblables, mais vides, pour absorber l'humidité fournie par la plante, et d'exercer alors sur elle une compression médiocre, mais suffisante pour l'aplatir, sans pourtant la déformer. On change le papier qui sert de *matelas* lorsqu'il est mouillé, sans déranger la plante de sa *chemise*, tous les vingt-quatre heures les premiers jours, puis tous les quarante-huit heures, et ordinairement au bout de moins de quinze jours la plante est sèche. Si elle est de nature charnue, elle est un peu plus de temps. Après la dessication on la place dans du papier blanc, en y mettant la notice indiquée plus haut; puis, lorsqu'on en a un certain nombre, on les classe suivant l'ordre qui convient le mieux; suivant nous, la méthode dite naturelle est la plus propre à favoriser l'étude, à cause de la similitude entre les formes extérieures des végétaux et leurs vertus. Ce qu'on ne recueille pas une année, on le ramasse la suivante; et comme le nombre de ces plantes est borné, les trois années d'études suffisent pour completter la collection, qu'on fait alors relier proprement pour la soumettre à l'examen des professeurs. Nous observerons qu'il faudra que la notice contienne, autant que possible, tous les noms vulgaires de la plante, suivant la province qu'on habite, celui des pharmacies en français et en latin, mais surtout le nom *linnéen* admis par les auteurs. On pourra d'ailleurs laisser des feuilles blanches, pour y coller les espèces que l'expérience ultérieure aurait admises dans la matière médicale. Quant à la conservation de ces herbiers, ils ne demandent d'autres soins que d'être visités de temps en temps pour en ôter les insectes. D'ailleurs, on peut renouveler une plante qui serait trop détériorée, etc.

Chaque Faculté devrait posséder dans sa bibliothèque un herbier de plantes officinales bien nommées et bien décrites, pour servir de modèle à ceux des élèves, et sur lesquels ils compareraient leurs plantes.

Je ne puis donner un meilleur modèle d'un herbier complet en ce genre, que l'ouvrage de Morandi, intitulé : *Historia botanica practica, seu plantarum quæ ad usum medicinæ pertinent, etc.*, 1 vol. in-fol. Milan, 1744; d'autant qu'on y trouve réunis les végétaux exotiques usités en médecine, aux indigènes. Il offre en cinquante-six planches les figures bien faites des végétaux usuels, avec une courte mais suffisante description, l'indication de leurs vertus, et la dose à laquelle on doit les employer, ainsi que le mode de s'en servir. Nous n'avons rien en France à mettre à côté de ce livre. Nos compilations entreprises dans l'intention d'en approcher sont toutes trop longues ou trop mal faites; la plupart sont l'œuvre de gens qui ne connaissent pas les plantes, de sorte qu'il y a des fautes grossières à chaque pas. Il faut, pour qu'un pareil recueil soit bien fait, qu'il soit donné par un homme qui réunisse les connaissances de la médecine à celles de la botanique; chose moins fréquente qu'on ne pourrait le supposer, quoique bien des gens croient posséder ces deux sciences. (MERAT)

HERBIVORE, adj., *herbivorus :* se dit principalement des bestiaux qui paissent les herbes ou les graminées (*glumacées* en général des botanistes), et en extraient presque uniquement leur nourriture. Il y a des animaux qui ne subsistent absolument que de matières végétales herbacées; tels sont les quadrupèdes ruminans, qui, sauf l'époque de leur allaitement, ne prennent aucune substance animalisée; et, parmi les insectes, la plupart des chenilles ou papillons, la classe des orthoptères (sauterelles, criquets, etc.). On a cependant vu, dans la nécessité ou la disette de fourrage, des vaches et des bœufs, en Islande, ou dans les îles de Féroë, les Orcades, les Hébrides, et même dans des pays chauds, comme à Mascate, manger, pendant l'hiver, du poisson que les habitans fournissaient à ces bestiaux. Le lait de ces vaches devenait alors de très-mauvais goût. Il est difficile néanmoins de croire que ces animaux soient capables de subsister longuement d'une telle nourriture, avec un estomac disposé pour la *rumination*. *Voyez* ce mot.

L'organisation des herbivores est différente de celle des carnivores. D'abord, les premiers ont toujours des dents molaires à couronne plate, avec des lames d'émail en croissant, comme dans le cheval, ou serpentantes; la plupart des ruminans manquent d'incisives à la mâchoire supérieure, et de canines ou laniaires. Celles-ci manquent également chez les rongeurs

(*glires*, L.), qui portent deux incisives rongeantes à chaque mâchoire, et sont frugivores.

De plus, les mâchoires des herbivores, plus alongées, moins fortement articulées que celles des carnivores, ont aussi un mouvement latéral pour broyer et moudre les substances végétales et les fibres ligneuses, tandis que les dents laniaires et incisives qui ne manquent jamais aux carnivores, leurs molaires cuspidées et tranchantes, leurs forts muscles temporo et zigomato-maxillaires, leur font déchirer et trancher avec facilité les parties les plus dures des tendons et des os qu'ils dévorent.

Les carnivores ont, en outre, un estomac membraneux, des intestins courts, parce que la digestion doit s'opérer promptement et facilement chez eux; leur nourriture étant très-putrescible, séjourne peu dans eux, et, offrant beaucoup de substance sous un petit volume, n'a pas besoin d'un long travail pour la séparation des molécules nutritives. C'est tout le contraire chez les herbivores; il leur faut de vastes intestins pour loger une grande masse de végétaux, nourriture peu substautielle; il leur faut une longue préparation digestive pour extraire, élaborer des sucs si peu animalisés : de là vient la rumination ou seconde mastication des uns; de là le travail de leurs estomacs quadruples; de là l'ample cœcum des rongeurs, des chevaux, etc.; de là des intestins de douze à quinze fois la longueur du corps, et un colon avec des fibres musculaires pour faire passer les masses excrémentitielles qui résultent de ces volumineux alimens.

Ainsi, les carnivores seront robustes par leurs membres extérieurs, et auront des viscères internes petits, délicats et membraneux; les herbivores, au contraire, ont des viscères ou intestins compliqués, robustes, développés, mais moins de vigueur à l'extérieur ou dans les organes de leur vie de relation. La plupart n'ont point de griffes, ni même de défenses, car ils sont pacifiques, timides; tandis que les carnivores ayant besoin de proie vivante, il leur fallait des sens vigilans pour la flairer, la voir, l'entendre; de l'agilité pour l'atteindre à la course, au vol, à la nage; des armes et du courage pour la subjuguer, la vaincre. Ainsi un lion, quoique plus petit que l'éléphant et le rhinocéros, et même que le cheval et le bœuf, en fera sa proie.

Cette différence de nature se remarque de même dans la qualité des chairs. Nous mangeons la chair des herbivores, nous buvons leur lait; toutes leurs humeurs sont douces : mais les carnivores ont des fibres coriaces et tendineuses; une odeur et une saveur âcres et repoussantes imprègnent toute leur économie; leur haleine, leurs déjections sont même putrescentes.

L'homme est placé entre ces deux extrêmes; il vit de substances végétales et animales, et tempère les unes par les autres,

plus ou moins, selon lés climats. Il est omnivore, et goûte, pour ainsi dire, toute la nature organisée, dont il est en quelque manière le roi (*Voyez* HOMME, §. IV). En hiver et dans les pays froids, il devient plus carnivore; le régime herbivore ou frugivore, au contraire, lui plaît davantage en été. *Voyez* ÉTÉ, FROID, FRUIT, HIVER.

Le régime tout herbivore, ou purement pythagoricien, ne serait pas suffisant à la vie de l'homme dans nos climats tempérés, et encore moins sous des cieux froids; le régime tout carnivore serait dangereux sous les cieux méridionaux, ou sous les tropiques, par les fièvres gastriques et adynamiques qu'il engendrerait. *Voyez* ALIMENT, RÉGIME. (VIREY)

HERBORISATION, s. f., *herbarum inquisitio*. On donne ce nom aux courses faites pour la recherche des plantes. Le botaniste fait des herborisations pour recueillir toutes les plantes d'un pays; le médecin, ou l'étudiant, n'en fait que pour récolter celles usitées dans l'art de guérir. Nous n'en parlerons que sous ce point de vue.

Le spectacle d'un professeur suivi de ses élèves, faisant, en été, une herborisation dans la campagne, a quelque chose de curieux et de touchant. Les élèves s'écartent, en divers sens, pour recueillir les plantes, et viennent les soumettre à leur maître, qui les leur nomme, les leur décrit, et leur en indique les qualités et les usages. Les plus curieux de trouver sont ceux qui vont le plus loin, pénétrant dans les ronces, au risque de se déchirer les mains et les pieds; la vue d'une plante qu'ils ne connaissent pas les console et leur fait oublier leurs peines; les moins zélés entourent le maître, et profitent des trouvailles des autres, à qui ils demandent humblement une portion de leur découverte. On reconnaît ceux-ci à leur mise soignée, si incompatible avec les peines qu'il faut se donner en allant à la quête des plantes. Il naît de ces rapports entre le professeur et les élèves une intimité qui tourne à l'avantage de ces derniers. Il distingue ceux qui lui montrent le plus de discernement et de facilité; il en fait ses intimes, en les initiant aux profondeurs de la science. La journée se termine souvent par un repas champêtre, où l'intervalle entre le professeur et les élèves disparaît, et où l'appétit, aiguisé par les fatigues de l'excursion, est encore assaisonné par les joyeux discours des convives.

Les herborisations sont de toute nécessité pour celui qui se destine à la médecine. Ce n'est qu'en parcourant la campagne qu'il apprend à bien connaître les végétaux qu'il emploiera un jour. Il faut qu'il suive les professeurs dans leurs excursions botaniques; qu'ils le fassent nommer les plantes officinales; qu'ils les étiquètent soigneusement sous ses yeux, avec l'indication

de la localité où elles se trouvent, le mois de l'année, le jour même où elle a été recueillie, etc. Une fois assuré de l'espèce, il en récolte d'autres pour les étudier sur le frais, lorsqu'il sera rentré chez lui; il en séchera alors un échantillon, ou plusieurs, s'il y a lieu, en bon état, pour former un herbier médical. *Voyez* HERBIER.

L'étudiant ne doit pas oublier de mâcher un peu de la plante fraîche, pour pouvoir reconnaître la saveur; effectivement cela donne déjà quelques indices de sa propriété. En général, les saveurs insipides indiquent des plantes sans vertus marquées, à quoi les plantes vireuses font exception; mais leur odeur les distingue. La saveur amère indique des plantes fébrifuges, dépuratives, fondantes. La saveur âcre, chaude, est le partage des végétaux toniques, aromatiques, corroborans, etc. On pourrait faire une sorte de classification des vertus des plantes, d'après leur saveur. C'est pourquoi il est utile que l'élève les mâche avec les précautions convenables, surtout les plantes qui répandent des sucs colorés, blancs, jaunes, etc.

Les herborisations familiariseront les élèves avec la vue des plantes, leur en faciliteront l'étude et la connaissance, et, par suite, ils auront, pour la matière médicale-végétale, un penchant décidé. Ils préféreront d'employer les plantes de leur pays, lorsqu'ils en connaîtront bien les qualités, à celles des contrées lointaines, souvent moins efficaces, fréquemment altérées, et toujours plus coûteuses. Les herborisations sont aussi utiles au candidat en médecine que la fréquentation des hôpitaux. Dans ces dernières, il apprend à connaître les maladies; dans les autres, il en cherche et apprécie le remède. Ce n'est pas dans les livres qu'il suppléera à l'une ni à l'autre; la contemplation de la nature pourra seule lui en donner la connaissance.

Au surplus, si les herborisations ont été un peu fatigantes pour l'élève, elles deviendront une source de jouissances pour le praticien. Il y trouvera par la suite un délassement à ses nombreux et pénibles travaux. Le spectacle de la nature le dédommagera de la vue de l'homme souffrant. Il y puisera de nouvelles forces, des sensations agréables, des principes de santé. L'émail des fleurs, le parfum des prairies, la verdure des forêts lui feront oublier ce que les maladies présentent de répugnant. Ces courses salutaires lui rappelleront les études de sa jeunesse, ses professeurs, ses camarades, et jusqu'aux plaisirs qui ont accompagné le commencement de sa carrière, et dont la trace riante avait fui à travers les occupations d'une profession sévère. (MÉRAT)

HERBORISTE, s.m., *herbarius*. On donne ce nom à celui qui vend des plantes médicinales fraîches ou sèches, en boutique. On qualifie encore ainsi, surtout dans les provinces, ceux qui

vont recueillir les plantes utiles en médecine. Cette profession n'existe guère que dans les grandes villes; dans les petites, ce sont les pharmaciens qui débitent les plantes fraîches ou sèches; quelquefois pourtant il y a des jardiniers, des cultivateurs, ou autres personnes habituées aux champs, qui en procurent aux malades, mais seulement dans la belle saison.

C'est à tort, suivant nous, qu'on a séparé cette partie de la pharmacie, pour en faire une profession distincte. Comme elle est exercée le plus souvent par des gens qui n'ont reçu aucune instruction, ils commettent une foule d'erreurs préjudiciables aux malades. Les pharmaciens n'auraient pas dû se dessaisir de cette portion de leur domaine. Il est vrai qu'il faudrait que la plupart fussent eux-mêmes plus instruits qu'ils ne le sont sur la connaissance des plantes indigènes, genre d'étude qu'ils négligent beaucoup trop, et bien à tort; car elle est très-essentielle à leur profession. Que peuvent-ils reprocher aux herboristes, puisque la plupart ne sont pas en état de reconnaître les erreurs que ceux-ci commettent, et de redresssor leurs torts?

Cependant, à Paris, les herboristes sont assujétis à une espèce de réception, et même à des visites. On soumet ceux qui se présentent pour être reçus herboristes, à l'examen des professeurs de l'école de pharmacie, pendant environ une heure. On les interroge sur la connaissance des plantes, sur leur dessiccation, leur conservation; si on est satisfait de leur réponse, on leur signe un diplôme de réception moyennant la somme de soixante francs. Ils sont ensuite assujétis, chaque année, à une visite des mêmes professeurs, qui s'assurent si leurs végétaux frais sont en bon état, et si les secs sont sans altération. Sans doute si tout cela était bien exécuté, on pourrait espérer de n'avoir que des herboristes capables, et ne débitant que des plantes en bon état; mais il y a toujours un peu de mollesse dans les examens; les visites se font à peu près à la même époque chaque année, et pour la forme, de sorte qu'on connaît le temps où on sera visité, et on se tient sur ses gardes. Il en résulte que très-peu des herboristès de Paris ont une instruction suffisante. Il y a même des femmes parmi eux, ce qui doit nécessairement inspirer moins de confiance, bien qu'elles ne soient peut-être pas les moins capables.

De là une multitude d'inconvéniens qui résultent du peu d'instruction de la plupart des herboristes. On en a vu donner de la ciguë pour du cerfeuil, de la gratiole pour de la mercuriale, de la morelle pour de la bonne dame, etc., etc. Dans les plantes sèches, et surtout dans les racines, les erreurs sont encore bien plus faciles, et bien plus fréquentes. Je ne parle pas de celles qui ont lieu entre les substances qui ne présentent pas de dangers, mais de celles où les quiproquos peuvent être fâ-

cheux, comme lorsqu'on a donné de la racine de bryone pour du nénuphar, ou de la pulpe de coloquinte pour du zeste de citron. Ajoutons la détérioration qu'éprouvent chez eux les végétaux, dont la plupart sont moisis, vermoulus, etc., faute d'air; le local de la plupart de ces marchands étant resserré, ou dans des caves, et par conséquent dans des lieux presque constamment humides, ou peu aérés.

Les herboristes, du moins le plus grand nombre, ne se contentent pas de vendre des plantes fraîches ou sèches; la plupart débitent, en cachette à la vérité, des médicamens exotiques, comme du séné, de la rhubarbe, de la manne, etc., et même quelques composés, comme des sels, des sirops, etc. Plusieurs poussent l'oubli de leur devoir jusqu'à préparer des médicamens; ils font des sucs d'herbes, des médecines, posent des sangsues, etc. Ils font accroire aux bonnes gens que ce n'est que pour les obliger, et seulement pour leur éviter d'être constitués en dépense par les apothicaires, etc., etc.

Je ne serai peut-être pas cru lorsque j'ajouterai que non-seulement les herboristes empiètent sur le domaine de la pharmacie; mais que la plupart font la médecine des basses classes de la société. Quelqu'un du peuple est-il malade; il va consulter l'*harbolisse*, comme il s'exprime, qui lui ordonne gravement une tisane composée de huit ou dix herbes de sa boutique, des lavemens où il en entre de quatre à cinq autres, des cataplasmes de deux ou trois autres; le malade est bien heureux s'il en sort sans dépenser trois ou quatre francs, mais il s'en va content de n'avoir pas de médecin à payer, d'autant que l'herboriste a eu bien soin d'observer qu'il ne faisait payer que la marchandise. Les commères du quartier ne manquent pas de prôner les cures du vendeur d'herbe, et les vieilles d'alentour d'y applaudir. Cependant, il arrive souvent que la maladie empire, que les symptômes s'aggravent, et que la vie du malade est en danger. On est obligé alors d'avoir recours à la médecine, et le malade avoue, en rougissant, que les premiers soins lui ont été donnés par le marchand de plantes du coin. J'ai vu dans les hôpitaux nombre de gens du peuple être victimes de leur confiance et de leur peu de discernement en ce genre, ce qui n'empêche pas d'autres d'y recourir de nouveau dans l'occasion.

Au surplus, les herboristes ne sont pas à Paris les seules personnes qui font la médecine sans en avoir le droit. Beaucoup de pharmaciens sont dans le même cas, et ne font pas difficulté d'avoir chez eux un cabinet de consultations. Dieu sait combien les drogues de toute nature sont prescrites au pauvre ægrotant. Ce n'est plus ici avec un modeste écu qu'on se retire des officines de ces messieurs. Il faut souvent de l'or pour payer

leurs conseils *gratuits*. On sent que ceux qui ont la dignité de leur état, qui allient le savoir à une sévère probité, et aux sentimens des convenances, ne se livrent pas à cette conduite blâmable, et à laquelle je ne vois d'autre remède que de suivre le conseil de M. le docteur F....., qui, dans une brochure très-intéressante sur les réformes à établir dans la médecine et la pharmacie, conseille d'obliger les pharmaciens à se faire recevoir médecins; dès lors ils auront le droit et le talent nécessaire pour donner des conseils aux malades. Dans la province, la pharmacie dégénère par fois en un trafic honteux; tel qui ne sait pas faire le moindre sirop, et qui fait venir de Paris tous ses médicamens préparés, sous prétexte qu'ils sont à meilleur marché, ne rougit pas d'ordonner des remèdes dont il ne connaît pas la composition, et bien moins encore les vertus et la médication; bien entendu que nous admettons d'honorables exceptions.

Si nous voulions énumérer tous ceux qui se mêlent de médecine, sans en avoir le talent, ni le droit, nous composerions une liste considérable, où figureraient les compères et commères, les garde-malades, les infirmiers des hôpitaux, les sages-femmes, les épiciers, les droguistes, les gens à prétendus secrets, les *marons*, c'est-à-dire, ceux qui exercent clandestinement la profession de médecin sans titre, les charlatans, les sœurs de charité, et les prêtres, dont quelques-uns, au lieu de borner leurs soins à assister et à consoler les malades, veulent encore les traiter, et être ainsi le médecin de l'ame et du corps. Tout Paris sait que le cocher d'un de nos médecins les plus répandus fait la médecine dans la loge du portier, tandis que son maître la pratique au premier. On prétend même que ses confrères veulent user du même droit, et ne pas s'en tenir au rez-de-chaussée. Si nous voulions completter la liste, nous y ajouterions, pour les campagnes, les maréchaux, les fermiers, la dame du château, etc., etc. Sans doute il y a dans ce nombre des personnes qui font la médecine avec les meilleures intentions du monde, et de la manière la plus désintéressée; mais l'intention ne fait pas le savoir, et les malades souffrent toujours d'un moyen mal indiqué, quel que soit le but de celui qui l'ordonne.

Combien de degrés ne faut-il pas que le pauvre parcoure avant d'arriver à celui qui peut justement et légalement lui donner des soins? Ne dirait-on pas que rien n'est plus facile que la médecine, et qu'elle est un Pactole pour ceux qui la pratiquent? Le petit nombre de gens éclairés savent cependant que rien n'est plus difficile que de réunir le savoir du médecin au jugement nécessaire et aux qualités indispensables pour pratiquer honorablement cet art, et que surtout rien n'est plus rare que la richesse dans cette profession. Qu'ils seraient loin

d'envier le titre de médecin ceux qui en usurpent les fonctions, s'ils savaient à quoi il assujétit ceux qui les pratiquent ! Combien de privations et de devoirs il impose ; à quels sacrifices il oblige ; à quelles tribulations on est en proie ! Ces gens n'y voient que l'intérêt et un profit scandaleux ; et c'est certes ce dont s'occupe le moins le médecin philanthrope.

Les abus qui résultent du commerce des herboristes, me font penser qu'on devrait peut-être supprimer ce genre de profession, et le réunir à la pharmacie, dont il n'aurait pas dû être séparé, et dont il n'est pas distinct en province, ce qui oblige chaque pharmacien d'avoir un jardin où il cultive des plantes usuelles. Si on ne voulait pas supprimer les herboristes, par des considérations inutiles à exposer, je voudrais qu'au moins on ne leur laissât vendre que des herbes fraîches, parce que les erreurs en ce genre sont plus difficiles à commettre, et plus faciles à reconnaître ; je voudrais qu'on leur défendît, sous des peines sévères, de vendre rien autre que des *simples*, et pour ce, qu'on y fît, non pas une seule visite à époque fixe, mais plusieurs à des temps incertains, et qu'on jetât sans pitié dans la rue tout ce qui serait défectueux ou mêlé de plantes étrangères à l'étiquette ; je voudrais encore qu'on étendît cette mesure à tous les végétaux dont l'herboriste ne pourrait pas dire le nom. On pourrait obliger les médecins du quartier à visiter et inspecter la boutique de l'herboriste, et à s'en faire représenter les plantes. Tenus ainsi en haleine, je crois que ces gens seraient forcés de s'instruire, et ne commettraient plus de trafics honteux et d'erreurs préjudiciables à la santé publique. Il faudrait alors qu'on eût dans les Facultés de médecine un cours destiné aux herboristes, comme on en fait un pour les sage-femmes. Ce cours, qui leur serait approprié, et qui se composerait aussi d'herborisations faites dans la campagne, leur serait très-profitable ; car on leur fait subir un examen : et où veut-on qu'ils aient appris ? Les cours de botanique ordinaire sont trop savans pour eux. Ceux de matière médicale sont dans le même cas ; mais celui des Facultés, fait *ad hoc*, leur apprendrait tout juste ce qu'ils doivent savoir, et ils rapporteraient à leur examen un certificat de leur professeur. Enfin, je voudrais, pour plus de sûreté, que des botanistes fussent chargés d'inspecter leurs boutiques. (MÉRAT)

HÉRÉDITAIRE, adj., *hæreditarius*. On se sert de ce mot pour désigner une circonstance particulière à quelques maladies ; circonstance qui consiste dans une certaine disposition organique, que les parens, qui ont été atteints de ces maladies, transmettent à leurs enfans par voie de génération. Ainsi, on appelle *maladies héréditaires*, celles qui reconnaissent pour cause première, essentielle, un état particulier de l'organisation

qui dispose le corps à en être attaqué; état que les parens, qui ont été sujets à ces maladies, transmettent à leurs descendans.

Un des caractères essentiels des maladies héréditaires, c'est de se développer, en général, chez les descendans, au même âge, à la même époque, et au milieu des mêmes circonstances que chez les parens qui en ont été affectés. Ainsi, un enfant né d'un père phthisique, mort à l'âge de trente ans, éprouvera, à l'approche de cet âge, et s'il se trouve placé dans des circonstances analogues, les phénomènes précurseurs de la même maladie, qui bientôt se développera et parcourra ses périodes, en suivant une marche semblable à celle qu'elle a affectée chez le père.

Un concours de circonstances particulières peut néanmoins accélérer ou retarder le développement de la maladie, et il peut aussi se faire que le défaut absolu, ou même partiel des circonstances qui ont favorisé le développement de la maladie chez le père, ne permette pas qu'elle se développe chez l'enfant, quoiqu'il en ait reçu la disposition en héritage. Ce n'est qu'en considérant les maladies sous ce rapport, que l'on peut expliquer pourquoi souvent une génération entière est exempte d'une maladie héréditaire, que l'on voit se développer chez la génération suivante; pourquoi, dans une même famille, elle n'atteint que quelques individus; et pourquoi, suivant l'espèce de maladie, elle attaque plutôt un sexe que l'autre.

La distinction des causes des maladies en prédisposantes et efficientes, distinction lumineuse établie par le père de la médecine, et qui repose toute entière sur les faits, sera toujours une des sources fécondes où le médecin habile puisera les notions les plus positives, soit pour se rendre compte de la formation des maladies, soit pour en prévenir le développement ou en diriger le traitement d'une manière convenable, une fois qu'elles sont développées.

La connaissance de cette double cause nous paraît d'autant plus essentielle, qu'elle seule peut nous guider d'une manière sûre dans le choix des moyens propres à prévenir les maladies, de quelque nature qu'elles soient; mais notre but n'étant ici que de nous occuper des maladies héréditaires, nous ferons voir, par la suite, combien cette connaissance est surtout importante pour ces maladies en particulier.

Distinction des maladies héréditaires d'avec celles qu'on appelle connées. Cette distinction est très-essentielle, et cependant elle nous paraît n'avoir été établie, jusqu'à ce jour, que d'une manière bien peu satisfaisante. Par maladies *connées*, on doit entendre celles que la mère communique à l'enfant pendant la gestation, ou qui se développent spontanément pendant qu'il est encore dans son sein : dans ce cas, l'enfant vient

au monde, atteint de la maladie qui s'est développée avant qu'il ait vu le jour, ou avec des traces qui annoncent sa préexistence : à ce genre de maladie on peut rapporter les différentes taches de la peau, auxquelles on donne communément le nom d'*envies*, et particulièrement celles qui sont, en quelque sorte, le premier germe des tumeurs *fongueuses variqueuses*, connues plus généralement, aujourd'hui, sous le nom de *fongus hématodes*. La syphilis, dans certains cas, peut être regardée comme une maladie connée. Avant que la vaccine fût connue, on a été plusieurs fois dans le cas de voir des enfans qui venaient au monde avec la petite vérole qu'ils avaient reçue de leur mère. C'est aussi au genre des maladies connées que l'on doit rapporter les diverses mutilations avec lesquelles les enfans viennent au monde, lorsque les parties mutilées présentent de véritables cicatrices. Ainsi, par maladies *connées*, nous désignerons celles qui, attaquant la mère pendant la grossesse, attaquent aussi le fœtus ou lui portent au moins une impression remarquable; et celles qui, indépendamment de la mère, se développent chez le fœtus seulement, sans que l'état de la mère paraisse avoir eu la moindre influence sur leur production.

D'après ce que nous venons de dire, les maladies *connées* se distinguent donc des maladies *héréditaires*, en ce que les enfans apportent les premières en naissant, et qu'elles ne leur ont point été communiquées dans l'acte de la génération, c'est-à-dire, qu'elles sont une production accidentelle, et non le résultat du développement d'une certaine disposition organique transmise par voie de génération, ce qui caractérise essentiellement les maladies que nous avons désignées sous le nom d'*héréditaires;* néanmoins, on conçoit qu'une maladie pourrait être à la fois connée et héréditaire, si un concours de circonstances favorables venait à agir pendant la grossesse, pour développer chez le fœtus une maladie dont la disposition lui aurait été transmise dans l'acte de la génération.

Les maladies que la nourrice communique à son nourrisson pendant l'allaitement, nous semblent avoir un caractère analogue à celui des maladies connées; mais nous croyons aussi que la nourrice peut transmettre à l'enfant qu'elle allaite, des dispositions organiques au développement de certaines maladies, qui, sous ce rapport, pourraient en quelque sorte être assimilées aux maladies héréditaires. En effet, l'influence de la nourrice sur l'enfant est de même nature que celle de la mère sur le fœtus, considéré seulement après la fécondation : elle tient aux mêmes causes : c'est toujours dans leur corps que se prépare la substance qui doit servir de nourriture à l'enfant; la nature ne fait que changer d'organe pour sa sécrétion; seulement l'in-

fluence de la nourrice doit être moindre, soit parce que les organes de l'enfant, déjà plus formés, sont moins susceptibles d'être influencés, soit parce que l'aliment fourni par la nourrice, moins élaboré que le sang dont le fœtus se nourrit dans le sein de sa mère, d'une part, participe moins à la nature de ses organes, et de l'autre, nécessite une nouvelle élaboration de la part des organes de l'enfant, avant qu'il puisse leur être assimilé.

On ne saurait contester l'influence de la nourrice sur l'enfant; les exemples en sont assez multipliés : elle s'étend même jusque sur le caractère moral et les passions qui en découlent « Depuis longtemps, dit Sylvius, j'ai observé que les enfans sucent, avec le lait, le tempérament aussi bien que les inclinations que l'on remarque en eux pendant le cours de leur vie, et qu'ils tiennent, à ces deux égards, autant de leur nourrice que de leur mère ». Les anciens n'avaient pas manqué de faire cette observation; car, longtemps avant Sylvius, le divin Virgile, pour peindre le caractère dur et inflexible d'Énée, fait dire à la malheureuse Didon :

Nec tibi diva parens, generis nec Dardanus auctor,
Perfide; sed duris genuit te cautibus, horrens
Caucasus, Ircanæque admôrunt ubera tigres.

AEneid., *lib.* 4.

Nous ne dirons cependant pas, comme l'ont avancé plusieurs auteurs, que cette seule considération devrait être un motif bien puissant pour encourager les mères à nourrir leurs enfans; nous pensons, au contraire, que, dans beaucoup de cas, elle devrait être un motif tout aussi puissant pour les engager à ne point nourrir; et nous sommes persuadés que cette considération, à laquelle on n'a pas encore attaché toute l'importance qu'elle mérite, peut devenir, pour le médecin, une source féconde en moyens hygiéniques, propres à favoriser d'une manière avantageuse le développement physique et moral de l'homme. Nous ferons voir, par la suite, quelles inductions pratiques on peut en tirer pour prévenir le développement des maladies héréditaires, et même, jusqu'à un certain point, pour détruire la disposition organique à ces maladies.

D'après la manière dont nous venons d'envisager les maladies héréditaires, on ne doit point regarder comme telles, les maladies qui sont le produit d'une constitution faible, que les enfans apportent en naissant, quand les parens sont, d'ailleurs, robustes et bien constitués : dans ce cas, une pareille constitution est souvent le résultat, soit des maladies que la mère a essuyées pendant sa grossesse, soit de la mauvaise qualité ou de l'insuffisance des alimens dont elle a usé, soit des affections morales, tristes et prolongées qu'elle a pu avoir, ou des excès aux-

quels elle a pu se livrer ; soit, enfin, d'une vie sédentaire, molle, efféminée ; où, contre l'ordre établi par l'auteur de toutes choses, on prolonge la veille fort avant dans la nuit, dormant pendant le jour, se traitant, en un mot, comme une plante de serre chaude, qu'un air pur et frais indispose, et qu'un rayon du soleil incommode. Cette constitution est alors connée et non pas héréditaire, et conséquemment les affections morbides qui peuvent en dépendre, manquent du caractère essentiel que nous avons reconnu appartenir aux maladies de ce dernier genre. Ainsi, par exemple, nous ne regarderons pas comme une maladie héréditaire le rachitis qui survient aux enfans nés de parens avancés en âge, ou qui, quoique jeunes, sont d'un tempérament faible et pituiteux, ou épuisés par les travaux, les plaisirs ou les maladies ; il en est de même du scorbut, qui est produit par les causes les plus légères chez les enfans dont les parens ont été minés par de longues maladies ou des fièvres quartes opiniâtres. Nous en dirons autant de l'épilepsie qui se manifeste chez les enfans d'une constitution frèle, délicate, qu'accompagne ordinairement une extrême maigreur ; ou chez ceux qui, doués d'une assez bonne constitution, ont dû éprouver, dans le sein de leur mère, un violent ébranlement nerveux, suite nécessaire des secousses produites chez elle par des affections morales subites et profondes, par des frayeurs inattendues.

Nous rejetons aussi de la classe des maladies héréditaires, certaines maladies endémiques, qui, comme le goître, tiennent évidemment à des causes locales et non à un vice organique communiqué aux enfans par les parens, vice dont le développement serait facilité par l'action de ces causes. Nous sommes d'autant plus fondés à ne regarder le goître que comme une maladie purement endémique, que ces causes locales seules suffisent pour le faire naître chez la personne la mieux constituée, et qui doit le jour aux parens les plus sains. A la vérité, l'enfant qui naît de parens déjà affectés du goître, y est plus exposé s'il naît et vit dans le lieu où cette maladie est endémique ; mais nous sommes persuadés que l'on doit au moins autant rapporter cette disposition aux mêmes causes locales qui ont déjà influencé l'enfant pendant qu'il était encore dans le sein de sa mère, qu'à un vice organique transmis par le fait même de la génération ; et ce qui le prouve d'une manière incontestable, c'est que les personnes qui sont nées dans les pays où le goître est endémique, et qui n'en sont affectées qu'à un faible degré, se délivrent de cette maladie en habitant d'autres climats, et que les enfans de ceux qui en sont affectés à un assez haut degré, y naissent et vivent sans qu'elle se manifeste chez eux.

En quoi consiste le caractère héréditaire ? ou plutôt com-

ment concevoir la transmission héréditaire des maladies? Cette transmission ayant lieu au moment même de l'acte de la génération, se trouve naturellement liée à cet acte. En conséquence, il paraîtrait naturel et peut-être nécessaire de rappeler ici les différentes hypothèses qu'on a créées sur la génération, afin de s'attacher à la plus probable, et de démontrer comment on peut concevoir la manière dont se forment les dispositions organiques qui sont les causes prédisposantes des maladies héréditaires et la véritable raison de leur transmission. Mais un voile impénétrable couvre encore à nos yeux le secret de la génération. Quoi! choisir entre des hypothèses pour expliquer un fait! et pour quel résultat? La vie toute entière nous est encore inconnue : comment pourrions-nous espérer en découvrir la source première, et avec elle les phénomènes variés dont les causes remontent et se rattachent à cette source même?

Dirons-nous, par exemple, en admettant le système du célèbre Buffon, que si les *moules intérieurs* ne sont pas sains, les *molécules organiques* qui y seront formées participeront du vice dont ils sont attaqués; ces molécules doivent former, dans le fœtus, la même partie que celle où elles ont pris naissance? Il faudra donc en conclure que la partie qui a été malade chez les parens, sera affectée du même vice dans les enfans? Ou mieux et bien plus simplement, on dira avec Hippocrate : *Cùm nempè genitura ab omnibus corporis partibus procedat à sanis sana, à morbosis morbosa* (*De morbo sacro*, cap. 3).

Bonnet, qui admet la préexistence des germes, prétend que les défauts de conformation des organes ne peuvent point se communiquer au fœtus, s'ils n'ont point attaqué les organes de la génération du mâle, ou s'ils ne sont pas de nature à influer sur les humeurs; mais les *maladies héréditaires*, ajoute-t-il, se transmettent, parce qu'elles affectent les humeurs, et par elles la liqueur séminale (*Consid. sur les corps organisés*, chap. 338). *Voyez* GERMES DES MALADIES.

Ces deux exemples suffisent pour démontrer combien cette manière d'envisager les maladies héréditaires est vicieuse. Ce serait, en effet, s'étayer sur des fondemens bien peu solides que de bâtir sur des hypothèses auxquelles on peut opposer des difficultés insolubles; car il est évident que ces objections s'appliqueront toujours au système qu'on aura créé, d'après ces hypothèses, sur la nature des maladies héréditaires.

L'étude de la nature de ces maladies nous semble bien plus propre à jeter un nouveau jour sur le mystère de la génération, qu'elle ne nous paraît susceptible de recevoir quelque lumière des hypothèses qu'on a créées sur cette importante fonction. Si, comme nous le pensons, la transmission des maladies héréditaires tient à une disposition organique que les enfans

reçoivent de leurs parens dans l'acte même de la génération, en recherchant comment cette disposition peut se transmettre, on découvrira peut-être une théorie de cette fonction plus satisfaisante que toutes celles qui ont été créées jusqu'à ce jour. Mais comme ce n'est point ici le but que nous nous proposons, nous n'entrerons dans aucun détail sur la génération. Nous avons émis une opinion sur la nature des maladies héréditaires; nous tâcherons de la prouver par les phénomènes qu'elles présentent constamment. Cette méthode nous a paru la plus sûre, et elle aura le mérite de s'appuyer sur des faits constatés par l'expérience. Nous ferons voir, d'après cette opinion, quelles ressources fécondes le médecin peut avoir à sa disposition, soit pour prévenir le développement des maladies héréditaires et les combattre avantageusement lorsqu'elles sont développées; soit pour en détruire complétement le germe, c'est-à-dire, pour en empêcher la transmission : en conséquence, les faits pratiques mêmes, déduits de l'opinion que nous avons énoncée, fourniront des preuves à son appui, et ne seront pas les moins imposantes.

L'opinion la plus généralement reçue sur la nature des maladies héréditaires, c'est qu'elle consiste dans un virus particulier que les parens transmettent aux enfans au moment de la génération, et qui, par la suite, produit chez eux la même maladie. Ce n'est point notre sentiment. Nous avons déjà laissé entrevoir dans quelques-uns de nos articles que nous n'admettions pas l'existence de la plupart de ces virus, auxquels les humoristes ont fait jouer tant de rôles, et des rôles si variés. Nous sommes même portés à nier complétement l'existence des virus, en tant qu'on les considère comme pouvant exister plus ou moins longtemps dans l'économie, et se transmettre d'une génération à une autre sans se manifester qu'après un laps de temps déterminé, et au milieu d'un ordre particulier de circonstances favorables. Nous allons développer notre pensée à cet égard, et nous espérons démontrer, d'une manière évidente, que tout cet échafaudage théorique établi sur la prétendue existence des virus, n'est qu'un mensonge de l'imagination qui a donné une sorte de corps, si nous pouvons ainsi parler, à un certain ordre constant de phénomènes morbifiques, ou plutôt qui lui a fait supposer une cause matérielle particulière productrice de ces phénomènes.

Comment, en effet, concevoir l'existence d'une cause matérielle particulière qui resterait enfermée pendant des années dans l'économie, sans manifester son action? Comment surtout concevoir la transmission de cette cause d'une génération à l'autre? La raison s'y refuse, ou il faudrait, pour être conséquent, rejeter les phénomènes primitifs et essentiels de l'écono-

mie vivante, nous voulons dire la nutrition et l'excrétion des matériaux qui ont servi pendant quelque temps à constituer les organes. En effet, si on admet que les corps vivans ne prolongent leur existence qu'en renouvelant les moyens par lesquels ils existent, on ne saurait admettre une cause matérielle qui resterait intacte pendant des années au milieu de la destruction et du renouvellement universel qui sans cesse s'opère au sein de l'organisation; ou bien il faudrait supposer que ces causes subissent pendant longtemps une sorte d'assimilation qui enchaîne leur action malfaisante et les constitue parties organiques, jusqu'à ce que, par un concours de circonstances particulières, elles se trouvent enfin dégagées de tout lien, et que rendues en quelque façon à leur propre nature, elles attaquent les organes mêmes dont elles ont pu primitivement faire partie; mais, dans cette supposition même, il faudrait admettre que ces causes pour s'assimiler subissent une élaboration quelconque qui les dénature, que leurs élémens se détruisent et se renouvellent en formant d'autres combinaisons, et qu'enfin il arrive un moment où se reproduisant et reprenant leur état primitif, elles deviennent susceptibles d'agir comme cause morbifique. Ainsi, à proprement parler, les virus n'existeraient pas, puisqu'ils seraient dénaturés; seulement il y aurait dans l'économie tous les élémens propres à les produire, et leur développement, lorsqu'il a lieu, ne serait en dernier résultat qu'une suite nécessaire d'une certaine disposition organique primitive mise en jeu par un concours de circonstances favorables. *Voyez* GERME DES MALADIES.

Il se présente ici une objection importante à résoudre. Vous niez, nous dira-t-on, l'existence des virus héréditaires, et cependant plusieurs des maladies qui sont généralement reconnues pour être transmissibles par voie de génération, ont, comme un de leurs caractères essentiels, la propriété de fournir un virus, c'est-à-dire un principe ou cause matérielle qui, inoculée chez un sujet sain d'ailleurs, y fait naître la même maladie: il faut donc pour cela que le virus existe, et conséquemment qu'il ait été transmis. Il y a plus, ce virus semble, dans quelques cas, susceptible d'être attaqué et détruit immédiatement par des moyens particuliers qui le saisissent, pour ainsi dire, jusque dans ses derniers retranchemens, et en annulent l'action malfaisante.

Pour répondre à cette objection d'une manière satisfaisante, il suffira d'examiner comment se comportent les maladies héréditaires qui sont susceptibles de fournir, par leur développement, un virus capable de propager la maladie, au moyen d'une inoculation quelconque. 1°. Ces maladies, comme les autres maladies héréditaires, présentent en général la même

marche et affectent les mêmes organes dans les enfans que chez les parens. 2°. Elles ne se développent ordinairement qu'à des époques fixes, qui sont celles où la maladie a existé chez les parens. 3°. Cette époque correspond, dans le plus grand nombre de cas, à celle de la plus grande activité de l'organe qui en devient le siége. 4°. Le virus qu'elles fournissent, loin de paraître faire partie essentielle de la maladie, ne semble en être que le résultat ou produit, et ce résultat n'a lieu qu'après une certaine série de phénomènes morbifiques que l'on pourrait regarder comme les agens qui concourent à sa production. 5°. Enfin, si l'on considère que les virus, quels qu'ils soient, lorsqu'on les inocule, ne peuvent reproduire la maladie qui leur a donné naissance, qu'autant qu'ils rencontrent l'économie dans certaines conditions déterminées, et que tous ont besoin d'une sorte d'incubation avant de pouvoir agir d'une manière efficace; on se convaincra qu'ils ne peuvent pénétrer dans l'économie, et surtout y séjourner, sans être dénaturés, et que conséquemment leur transmission à l'état de virus, par l'acte de la génération, est impossible. Un virus quelconque, du moment où il a pénétré dans l'économie, change de nature en se combinant avec les parties, et de cette combinaison nouvelle résultent des mouvemens nouveaux, une autre série de phénomènes et des produits particuliers. S'il en était autrement, le même virus déterminerait toujours la même forme de maladie, et serait toujours attaquable et destructible par les mêmes moyens : or, l'expérience prouve le contraire. La syphilis, par exemple, doit sans contredit son existence à l'action d'un virus particulier, et cependant, quelle variété dans la forme des phénomènes morbifiques qu'il fait naître! quelle variété dans les produits qui en résultent! quelle variété enfin dans les moyens qu'on est quelquefois obligé d'employer pour ramener l'économie à son état naturel de santé! C'est donc en modifiant l'économie entière, en changeant la disposition organique des parties par des combinaisons intimes qu'il forme avec elles, qu'un virus devient susceptible, nous ne dirons pas d'être transmis, mais de séjourner en apparence plus ou moins longtemps chez un individu, sans qu'il se manifeste aucun symptôme de maladie, et de passer même à ses descendans, lorsque la santé dont il jouit peut lui permettre de croire qu'il est actuellement exempt de tout germe de maladie. Ainsi, en dernière analyse, c'est toujours par la transmission d'une certaine disposition organique que les maladies héréditaires passent d'une génération à l'autre, quelle que soit d'ailleurs la nature de ces maladies, et ce n'est qu'en changeant cette disposition organique que l'on peut prévenir le développement de la maladie, et en empêcher la transmission par voie de génération. D'après ce que nous venons de dire, la

rougeole et surtout la petite vérole, que l'on a regardées jusqu'à présent comme produites par un virus particulier, seraient véritablement des maladies héréditaires qui se développent spontanément par un concours de circonstances particulières, et se propagent ensuite par contact. On sait qu'un simple mouvement fébrile sans éruption, ou avec l'éruption de quelques boutons seulement, suffirait pour garantir l'individu d'une nouvelle apparition de la variole, aussi bien que la variole la plus abondante en boutons. On sait aussi que certaines familles n'étaient point sujettes à cette maladie, tandis que d'autres étaient exposées à l'avoir deux fois. Il fallait donc qu'il y eût une disposition organique qui, se transmettant par voie de génération, rendait un individu apte à l'avoir une ou deux fois, tandis que l'autre qui manquait de cette disposition, en était entièrement à l'abri. Lorsque le simple mouvement fébrile suffisait pour garantir complétement de la petite vérole, il ne pouvait certainement le faire qu'en changeant cette disposition organique. C'est même de cette manière seulement qu'il est possible de concevoir comment la vaccine peut préserver de cette maladie.

S'il pouvait rester quelques doutes sur l'opinion que nous venons d'émettre relativement aux maladies héréditaires, il suffirait de rappeler un fait pratique qui a été observé dès la plus haute antiquité, c'est que les enfans qui ont le plus de ressemblance avec leurs parens sont aussi ceux chez lesquels les maladies héréditaires s'observent le plus ordinairement : or, ce fait n'aurait pas lieu si la transmission de la maladie se faisait par le moyen du virus; tous les enfans devraient alors y être également sujets. On pourrait encore demander, dans cette supposition, pourquoi certaines maladies héréditaires affectent un sexe préférablement à l'autre, et, dans le même sexe, un tempérament plutôt qu'un autre.

Conclusion. De tout ce qui précède, nous sommes donc autorisés à conclure que les maladies héréditaires ne proviennent point d'un virus qui se transmet par voie de génération, mais d'une certaine disposition organique que les enfans reçoivent de leurs parens, comme ils en tiennent la ressemblance physique et morale.

DEUXIÈME PARTIE. Maintenant que nous sommes fixés sur le véritable caractère des maladies héréditaires, voyons à quelles sortes d'affections morbides appartient ce caractère. Il semblerait, au premier abord, qu'il peut appartenir à la plupart des nombreuses maladies qui affligent l'espèce humaine; cependant, à l'exception de la variole et peut-être de la rougeole, il nous paraît que les maladies chroniques sont plus susceptibles d'être transmises par voie de génération, et, parmi ces maladies, les

suivantes, savoir : la syphilis, le scrofule, les dartres, l'épilepsie; la phthisie, l'hémoptysie, la manie, la mélancolie, les affections hystériques et hypocondriaques, la goutte, le rhumatisme, la gravelle et la pierre, l'apoplexie et la paralysie qui en est la suite, les affections squirreuses et cancéreuses, et les maladies organiques du cœur, sont celles qu'on observe le plus communément passer d'une génération à l'autre.

Pour répandre plus de jour sur les maladies que nous regardons comme héréditaires, il reste à prouver qu'elles ont le caractère que nous avons reconnu aux dispositions héréditaires, c'est-à-dire que leur cause première, essentielle ou prédisposante consiste dans un certain état organique particulier, soit de l'économie entière, soit seulement d'un organe : mais afin de mettre plus d'ordre dans la discussion de ce point de théorie pratique, examinons d'abord, d'une manière générale, quelles sont les causes des maladies.

On peut rapporter toutes les causes de maladies à deux espèces, les unes qu'on appelle prédisposantes et les autres efficientes. On entend, par les premiers, un certain état organique inné ou acquis, tel que si des circonstances particulières viennent à agir pendant que cet état existe, les mouvemens qui avaient lieu sont troublés, arrêtés ou intervertis, et il s'établit d'autres mouvemens dont la maladie est le résultat immédiat. Les causes efficientes sont précisément ces mêmes circonstances particulières qui favorisent le développement de cet état organique; rendons ceci sensible par un exemple : Un homme qu'un exercice violent a mis en sueur, par cela même qu'il est en sueur, se trouve dans un état organique particulier qui le dispose à la maladie ; car si, dans ce moment, il s'expose à l'action de l'air frais ou qu'il boive de l'eau froide, il pourra aussitôt être atteint d'une péripneumonie ou d'une inflammation du bas-ventre, ou d'un rhumatisme, etc. Ici l'état de sueur est la cause prédisposante, et l'action de l'air frais ou de l'eau froide est la cause efficiente. Ces deux causes doivent toujours être réunies pour qu'il puisse se développer un état maladif. L'une sans l'autre, elles ne sauraient produire aucun effet; de là nous devons naturellement conclure que lorsqu'il existe chez un individu un état organique qui dispose à la maladie, le seul moyen de le garantir du développement de la maladie, c'est d'écarter avec soin les circonstances qui peuvent le favoriser.

Mais ce qui est assez facile à faire dans le cas où l'état organique qui dispose à la maladie est acquis et souvent éphémère, offre de grandes difficultés lorsqu'il s'agit d'un état organique inné qui se prolonge avec la vie. Ici sans doute, le meilleur moyen de garantir l'individu du développement de la maladie, serait de faire cesser l'état organique qui l'y prédispose. Nous verrons

bientôt quel parti avantageux on peut tirer de cette double conclusion relativement aux maladies héréditaires.

Ce que nous venons d'exposer relativement aux causes des maladies, considérées d'une manière générale, nous conduit naturellement à examiner ce qu'on doit entendre par *disposition organique à la maladie*, et si les dispositions organiques *héréditaires* existent à toutes les époques de la vie, ou si elles ont une existence limitée, et conséquemment certaines époques fixes ou variables, susceptibles d'être appréciées, durant lesquelles seulement ces dispositions existent.

1°. Nous entendons par *disposition organique à la maladie*, un état particulier de l'économie entière ou seulement de quelques organes, durant lequel les fonctions s'exercent de telle manière que si l'individu vient à se trouver placé au milieu d'un ordre déterminé de circonstances, il se produit aussitôt un état maladif. Dire quel est cet état et comment en apprécier la nature intime, c'est ce qui sera toujours impossible; mais, dans quelques cas, on peut reconnaître son existence à certains caractères extérieurs plus ou moins faciles à saisir. Ainsi la disposition organique au scrofule, consiste dans un état particulier de l'économie entière, qui est appréciable parce qu'on a coutume d'appeler les *caractères généraux du scrofule*, tels qu'une peau très-blanche, un teint fleuri, une tête volumineuse comparativement au reste du corps, un développement précoce des facultés intellectuelles, des lèvres grosses, les ailes du nez gonflées, les yeux tendres et la plupart des glandes lymphatiques plus ou moins apparentes et susceptibles de s'engorger à la moindre cause. Ainsi, la disposition organique aux maladies inflammatoires, est appréciable à une coloration vive de l'individu, à sa grande activité, à la mobilité de ses désirs, à des saignemens de nez plus ou moins fréquens, à un pouls vif et tendu, en un mot, à une certaine prédominance du système sanguin, et particulièrement du système capillaire.

D'après ce qui précède, il s'en suit donc que les dispositions organiques à la maladie ne sont autre chose que les causes premières, essentielles ou prédisposantes dont nous avons parlé. Conséquemment, dire qu'un individu a une disposition organique à telle ou telle maladie, c'est dire qu'il porte avec lui la cause prédisposante de cette maladie.

2°. Les dispositions organiques héréditaires existent rarement à toutes les époques de la vie, et leur existence a pour l'ordinaire une durée limitée ; car l'expérience prouve que quoique dans le fait on reçoive ces dispositions au moment de la fécondation, elles ne deviennent susceptibles de concourir à la production de l'état maladif, que lorsque les organes qui doivent

en être le siége principal, sont parvenus à un certain degré de perfection et d'activité, et que fréquemment elles cessent d'exister dès que cette activité diminue et que leur dégradation commence. Aussi les *maladies des différens âges*, c'est-à-dire, celles que l'on observe le plus ordinairement à des âges marqués, et qui semblent, en quelque sorte, être liées avec la révolution qui s'opère alors dans un certain ordre d'organes, sont-elles les plus susceptibles d'être héréditaires. La raison de ce fait est simple : les maladies qui sont en rapport avec l'âge de celui qui en est attaqué, ont nécessairement une connexion plus intime avec sa constitution, et dépendent plus essentiellement d'une disposition intérieure, primitive ou innée. Stahl a donc eu raison de dire : *Si parentes aliquâ ætate morbum illi ætati congruum insigniter toleraverunt et illo maximè tempore infantem genuerunt, infans ille quandò illi ætati pariter adpropinquari ipsi contigit, affectui illi eidem familiarius atque certius expositus observatur* (*De hæred. disp. ad var. aff.*). En effet, par cela même que ces maladies sont plus en rapport avec l'ordre des mouvemens qui s'exécutent à cette époque dans l'économie animale, elles doivent nécessairement porter des impressions plus profondes sur les organes qui sont le centre de ces mouvemens.

Dans l'enfance, où les systèmes lymphatique et nerveux prédominent et jouissent d'une grande activité, où le système dermoïde, extrêmement perméable, fournit une voie facile aux dépurations, on voit se manifester le scrofule, les affections nerveuses et particulièrement l'épilepsie, les fièvres éruptives, spécialement la variole et la rougeole. La fréquence des convulsions et de l'épilepsie durant cette époque de la vie, tient aussi à la faiblesse et au peu de développement du système musculaire, et surtout au travail particulier qui se fait vers la tête, laquelle devient en quelque sorte le centre des mouvemens de l'organisme. C'est encore en raison de cette disposition que l'on voit la tête être le siége des principales dépurations qu'on observe dans l'enfance; avec les années, les systèmes lymphatique et nerveux perdent leur prédominance; les humidités diminuent, le derme, en conservant de la souplesse, acquiert une certaine fermeté, et devient conséquemment moins perméable; le système musculaire se développe; les muscles se dessinent et compriment partout la graisse qui les baignait, leurs contractions deviennent plus fermes, plus rapides et plus assurées; l'époque de la puberté arrive, alors on voit ordinairement cesser le scrofule, l'épilepsie, les fièvres éruptives et les dépurations cutanées. La tendance des mouvemens, qui avait lieu vers la tête dans le premier âge, se dirige vers les organes de la respiration, de la voix et de la génération. Le système sanguin, artériel et

capillaire devient prédominant ; les maladies inflammatoires et les hémorragies se manifestent, et comme les poumons semblent acquérir une nouvelle activité, cette action plus vive est marquée par la fréquence des maladies de cet organe ; aussi est-ce à cette époque que se développent les dispositions héréditaires à l'hémoptysie et à la phthisie, qui en est si souvent la suite.

On observe fréquemment chez les individus qui sont attaqués de ces maladies, une conformation vicieuse de la poitrine ; ils ont, en général, cette partie étroite, les épaules élevées, les omoplates saillans, le cou long et les pommettes colorées ; souvent aussi la poitrine est très-bien conformée, et la disposition héréditaire à ces maladies ne se manifeste par aucun caractère sensible particulier.

La phthisie, qui attaque les enfans nés de parens scrofuleux, ne se manifeste guere qu'après l'époque de la puberté, c'est-à-dire, depuis cette époque jusqu'à celle de l'âge viril ; elle est alors le résultat de la suppuration des tubercules qui se sont formés, soit durant les dernières années de l'enfance, lorsque la nature commençait à diriger ses mouvemens d'une manière plus spéciale vers la poitrine, soit durant le cours de la période qui sépare l'époque de la puberté de celle de l'âge viril, période pendant laquelle la nature continue à travailler au développement des organes de la respiration.

Quoique la tendance des mouvemens vers la poitrine, à l'époque de la puberté, coïncide avec le développement des organes de la génération et la mue de la voix, qui prend alors un ton grave et fort, nous n'en conclurons pas, comme l'ont fait quelques auteurs, que ce changement de la voix suppose une énergie plus grande des poumons ; car on sait parfaitement aujourd'hui que le ton de la voix dépend surtout de la conformation du larynx, et que les eunuques ont, en général, une très-grande étendue et une très-grande intensité de voix, deux qualités qui supposent plus de force et de développement des poumons que n'en exigent les tons graves. Les eunuques, dit-on, sont aussi moins sujets aux affections de la poitrine ; si ce fait est vrai, nous croyons qu'il faut en chercher la cause ailleurs que dans le défaut de développement et d'énergie des poumons, auquel les mêmes auteurs veulent l'attribuer.

La puberté, en apportant dans l'état physique de l'homme des changemens aussi remarquables, entraîne, dans son état moral, une révolution plus remarquable encore. Jusqu'à cette époque, la nature semble n'avoir eu en vue que le développement physique de l'individu ; toutes les facultés intellectuelles de l'enfant ne s'exercent que pour sa conservation ; partout il ne voit que lui et rapporte tout à lui ; son *moi*, dont il a le sentiment et qu'il ne connaît pas, est tout ce qui l'intéresse. Avec la pu-

berté commence une autre existence; les organes de la génération, qui sont restés jusqu'alors dans une sorte d'assoupissement, se réveillent; à leur nullité, suite nécessaire de leur imperfection, succède une activité remarquable par l'influence qu'elle exerce sur l'ensemble de l'organisation, et en particulier sur le cerveau, considéré comme organe des facultés intellectuelles. Un nouvel ordre de fonctions entraîne de nouveaux besoins, d'autres sentimens, un nouvel ordre d'idées : pour le jeune pubère, tout change dans la nature, les objets qui l'entourent semblent s'offrir à ses regards sous un nouvel aspect; son imagination, jusque là inactive, brise ses liens et prend son essor; tout s'embellit, tout s'anime, tout s'agrandit sous sa brillante touche; elle recule jusqu'aux limites de l'univers. Au sentiment du *moi*, se joint alors une notion d'abord vague de ce même moi, dont il commence à apprécier l'être chez son semblable; ce moment est celui où l'homme naît à une nouvelle vie; comme dans l'enfance il rapportait tout à lui, après la puberté, il rapporte tout hors de lui : le sentiment de sa propre existence ne lui suffit plus, il veut vivre dans tout ce qui l'entoure, ou plutôt il a une telle plénitude d'existence, qu'il la déverse sur la nature entière. Ici commence la vie sociale, et avec elle naissent et se développent les passions vives et agréables. Le jeune homme est toujours brûlant de désirs; de quelque côté qu'il se dirige, il lui faut ou des suffrages ou les caresses de l'amour. Ses désirs, s'ils sont exaspérés soit par des obstacles qui s'opposent à ce qu'il puisse les satisfaire, soit par une excitation trop vive du cerveau, peuvent sortir des limites de la raison et se transformer en délire; aussi cette époque est celle où se développe la manie héréditaire, dont le délire est relatif à des idées agréables. Elle est aussi chez les femmes, l'époque où l'on voit se manifester les premiers accès d'hystérie, maladie qui est essentiellement liée à l'état de l'utérus. Dans l'âge viril, le système musculaire prend un nouveau développement, acquiert une nouvelle force; les muscles se dessinent avec vigueur, les articulations se dégagent, la démarche devient ferme, assurée, audacieuse; à cet âge aussi l'on voit se manifester les maladies héréditaires qui, telles que la goutte et le rhumatisme, affectent principalement le système musculaire et les articulations.

Comme l'abdomen, et particulièrement la région épigastrique, devient le centre des mouvemens qui doivent s'exécuter dans l'âge viril confirmé, tout, dans l'état physique et moral de l'homme, semble alors partir de ce centre et s'y rapporter. A cet âge, s'établissent les passions sombres et fâcheuses. La haine, la colère, la vengeance, le désir déréglé des honneurs, l'amour immodéré des richesses, la méfiance, la jalousie, les

chagrins domestiques deviennent le partage de l'homme mûr, et sont souvent les funestes écueils de sa raison. A cette époque, on voit se manifester la mélancolie, l'hypocondrie et la manie héréditaires : le délire qui constitue cette dernière maladie, différent de celui qui a lieu dans la manie héréditaire qui se développe après la puberté, est presque toujours relatif ou à des idées sombres et tristes, ou à des idées d'ambition.

Cette direction des mouvemens vers l'abdomen est beaucoup moins marquée chez les femmes que chez les hommes. Comme, par leur propre constitution, elles semblent passer leur vie dans une longue adolescence, elles sont rarement en proie aux maladies qui attaquent l'homme dans l'âge viril confirmé; l'amour est presque la seule passion qui les conduise à la folie; c'est la passion dominante du jeune âge qui se prolonge chez elles, sous différentes formes, jusque dans l'âge le plus avancé.

La goutte attaque rarement les femmes, et n'attaque guère que les femmes fortement constituées. Les eunuques, chez qui la castration a introduit un état de faiblesse qui a empêché le développement de la force musculaire, ne sont point sujets à cette maladie; *eunuchi non laborant podagrâ neque calvi fiunt* (Hipp., aph. 28, sect. 6). Les enfans des deux sexes en sont exempts jusqu'à l'âge de puberté, où, comme nous l'avons dit, la force locomotrice augmente beaucoup d'intensité; *puer non laborat podagrâ ante veneris usum* (Hipp., aph. 30, sect. 6).

Vers la fin de l'âge viril et dans la vieillesse, le système sanguin veineux semble devenir prédominant par le volume qu'acquièrent les vaisseaux destinés à ramener le sang au centre de la circulation; mais ce volume est plus le produit d'une distension mécanique, que le résultat d'un véritable développement. A cette époque de la vie, où l'organisation se détériore, et arrive plus ou moins lentement à sa destruction complette, toutes les parties molles se dessèchent peu à peu; par cela même, les vaisseaux veineux, se trouvant moins soutenus, cèdent à la pression latérale du sang, et se laissent distendre; les artères elles-mêmes deviennent plus perméables à la colonne de sang qui est poussée par le cœur. Cette disposition organique, effet naturel de l'âge, est surtout remarquable par rapport au cerveau, qui se dessèche au point de ne plus remplir la capacité de la boîte osseuse qui le renferme. Aussi pensons-nous que c'est là une des principales causes prédisposantes à l'apoplexie, et la raison qui rend cette maladie si fréquente dans la vieillesse. Ajoutez à cela la tendance qu'a le sang à se diriger vers la tête chez les hommes qui se livrent au travail du cabinet, soit par rapport à la vie sédentaire qu'ils mènent, soit par le fait même de l'excitation habituelle du cerveau, que nécessitent les opérations intellectuelles auxquelles ils se livrent, et on

aura la raison pourquoi les hommes de cabinet sont si sujets à l'apoplexie. Le raptus du sang, qui a lieu vers la tête pendant le travail de la digestion, et surtout quand on fait un usage abusif du vin et des liqueurs enivrantes, explique pourquoi les grands mangeurs, et particulièrement les ivrognes, périssent presque toujours d'apoplexie, s'ils arrivent à un âge avancé.

Mais indépendamment de cette disposition organique à l'apoplexie, effet naturel de l'âge et de causes particulières éventuelles, il en est une héréditaire, qui est caractérisée par ce qu'on appêlle une *constitution apoplectique*. Une tête volumineuse, un visage coloré, un col court, un certain embonpoint, un pouls habituellement dur et plein, et en général une grande propension à la colère, sont les caractères principaux qui appartiennent à cette constitution. Ce que nous venons de dire relativement à l'apoplexie, se trouve en tout applicable à la paralysie qui en est une suite ordinaire. Les autres maladies héréditaires dont nous avons parlé, n'ont pas d'époques fixes pour leur développement; néanmoins les affections squirreuses et cancéreuses, et les maladies organiques du cœur, s'observent plus fréquemment après qu'avant l'âge adulte. Comme les plaisirs de l'amour, les affections vives de l'ame, et particulièrement les affections tristes, influent puissamment sur la production de ces maladies, qui sont ordinairement longues à se développer, il n'est pas étonnant qu'elles soient plus fréquentes dans l'âge où toutes les passions ont déjà exercé une grande influence sur l'économie.

Les affections squirreuses et cancéreuses ne se manifestent guère, chez les hommes, que dans l'âge adulte, ou dans un âge avancé, et paraissent, chez les femmes, être, dans la plupart des cas, liées avec l'âge de retour. La cause de cette coïncidence nous est tout à fait inconnue.

TROISIÈME PARTIE. *Comment se forment les dispositions aux maladies heréditaires, ou, en d'autres termes, comment les maladies deviennent-elles héréditaires?*

Sans doute les premiers hommes naquirent sains, et ne furent d'abord sujets qu'à un petit nombre de maladies; mais l'état de civilisation, en multipliant nos besoins, et nous plaçant au milieu d'un ordre très-varié de circonstances particulières, capables d'exercer une grande influence sur l'organisation, a aussi multiplié nos maladies. Soumis à l'influence d'un petit nombre de causes, auxquelles l'organisation se moulait, pour ainsi dire, dès le berceau, les premiers hommes ne durent avoir que des maladies aiguës et éphémères, produites soit par les vicissitudes rapides de l'atmosphère, soit par des causes accidentelles; par cela même que leur vie était simple et uniforme, il devait rarement s'établir chez eux des dispositions maladives, et celles

qui se formaient ne devaient qu'être passagères. Le contraire a dû avoir lieu pour l'homme civilisé; tant de causes exercent leur influence sur son organisation et la modifient sans cesse, que les dispositions maladives ont dû nécessairement se multiplier; et comme la plupart de ces causes agissent d'une manière lente et continue, elles préparent des dispositions profondes qui, par leur lenteur même à se former, s'identifient, en quelque sorte, avec l'organisation, et deviennent dès-lors susceptibles d'être transmises par voie de génération.

Ainsi, comme le développement d'une maladie, quelle que soit sa nature, suppose toujours l'existence d'une cause prédisposante qui, d'après ce que nous avons dit, n'est elle-même qu'*une certaine disposition organique*, il s'ensuit que si cette disposition a été amenée par des causes physiques ou morales qui, soit à raison de la durée de leur action, soit à raison de leur intensité, ont agi profondément sur l'économie, et en ont, en quelque sorte, modifié l'organisation; il s'ensuit, disons-nous, que cette disposition devient, pour ainsi dire, partie inhérente de l'individu, ou, si l'on aime mieux, devient une condition *harmonique* de son existence, et par conséquent susceptible d'être transmise comme le tempérament et les idiosyncrasies de toutes espèces.

De ce que les dispositions organiques aux maladies peuvent se former par un concours déterminé de circonstances particulières, il s'ensuit qu'elles n'existent point antérieurement à ce concours. Ceci nous explique pourquoi la phthisie accidentelle, par exemple, pourra être héréditaire pour l'enfant qui sera né, soit pendant le cours de la maladie, soit même quelque temps avant son développement, lorsque la disposition organique à cette maladie existait déjà, et qu'elle n'attendait, pour se manifester, que l'action des causes occasionelles, et pourquoi tous les autres enfans, qui seront nés antérieurement, n'auront rien à craindre sous ce rapport.

Par la même raison que les dispositions organiques dont il s'agit, peuvent se former par un concours particulier de circonstances, le concours d'un autre ordre de circonstances peut les détruire une fois qu'elles sont formées; conséquemment une maladie qui a pu être transmissible à une certaine époque de la vie, peut avoir cessé de l'être à une autre époque. Ceci nous explique encore pourquoi, dans une même famille, certains enfans héritent des maladies de leurs parens, tandis que les autres en sont exempts.

Comment concevoir la transmission des maladies par voie de génération, ou, en d'autres termes, de quelle manière peut-on croire que les dispositions organiques aux maladies se transmettent ? Cette question est essentiellement

liée à la génération, et supposerait, pour être traitée avec succès, la connaissance parfaite de ce qui se passe au moment de la fécondation; mais la génération nous est encore inconnue dans sa nature intime : on a créé sur cette fonction, comme nous l'avons dit, un grand nombre d'hypothèses presque toutes plus invraisemblables les unes que les autres; aucune du moins ne nous paraît satisfaisante, et ne saurait servir à expliquer le mode de transmission des maladies héréditaires.

Nous pensons cependant, avec la plupart des physiologistes modernes, que tous les corps organisés proviennent d'un germe fécondé. Nous croyons que ce germe n'est parfait, c'est-à-dire susceptible d'être fécondé, que lorsque l'être auquel il appartient a lui-même acquis un certain degré de perfection, et que, passé une certaine époque de la vie, les germes cessent de se produire, et ceux qui existent cessent d'être susceptibles de fécondation.

Le germe de tout corps organisé nous paraît devoir renfermer en lui les premiers linéamens de chacun des organes qui constituent la nature de l'être vivant auquel il appartient; mais il ne jouit que de la vie commune à toutes les parties de l'individu, tant qu'il n'a point encore été fécondé.

Par la fécondation, il reçoit un principe qui lui imprime la force de développement, ou, en d'autres termes, qui lui donne la puissance de la vie. Dès-lors il devient, jusqu'à un certain point, étranger à la vie commune de l'individu, et n'a besoin, pour jouir de sa vie propre, que de recevoir les moyens de se développer, c'est-à-dire, de se trouver placé au milieu des conditions propres à favoriser son développement. Or, c'est de l'incubation que le germe reçoit les moyens de se développer. Ainsi, tout germe nous semble préexister à la génération; avant ce grand acte, il n'est qu'un corps organisé sans vie; après cet acte, il est un corps organisé sans vie, mais qui a en lui ce principe, duquel il tient la force de développement nécessaire à sa vie : ce n'est qu'après l'incubation que le germe fécondé est un être organisé et vivant; il reçoit de l'incubation les moyens de vivre, comme il a reçu de la génération la puissance de la vie.

D'après cette manière d'envisager l'acte de la génération, il nous semble facile de concevoir la transmission des maladies héréditaires. En effet, de ce que l'individu ne devient apte à la génération que lorsque son organisation est parvenue à un certain degré de perfection, il s'ensuit que cette fonction suppose le concours de toutes les autres, et qu'en conséquence les produits qu'elle élabore et fournit, doivent nécessairement porter l'empreinte de l'organisation entière, ou, en d'autres termes, se ressentir de l'influence des organes qui concourent à la pro-

duction et au maintien de la vie. On conçoit donc que, d'une part, le germe doit nécessairement participer à la nature organique de l'individu chez lequel il se forme, et que, de l'autre, le principe vivifiant doit, par la même raison, porter en lui le pouvoir de modifier l'état primitif du germe, de manière à lui imprimer des dispositions organiques analogues à celles qui existent chez l'individu qui a fourni ce principe.

De ce qui précède, nous devons donc conclure que les parens peuvent transmettre à leurs enfans des dispositions organiques aux maladies, par voie de génération; que ce pouvoir appartient également au père et à la mère, mais que néanmoins les dispositions transmises par la mère doivent généralement être plus fortes à raison des rapports qu'elle conserve avec le germe fécondé, soit pendant la grossesse, que nous regardons comme le temps de l'*incubation*, soit après la naissance, pendant l'alaitement.

QUATRIÈME PARTIE. *Moyens de prévenir la transmission des maladies héréditaires.* Nous ne connaissons que deux moyens propres à prévenir la transmission des maladies héréditaires. Celui que nous regardons comme le plus direct et le plus puissant, se tire de l'association matrimoniale. Tout le monde sait combien est grande l'influence que cette association exerce sur l'état physique et moral des enfans qui doivent en résulter. Par le fait seul de la génération, on peut, à volonté, pour ainsi dire, dégrader ou perfectionner l'organisation physique et morale de l'homme, comme l'on dégrade ou perfectionne les races des animaux domestiques. Ainsi, le premier moyen à employer pour prévenir la transmission d'une maladie héréditaire, sera de faire choix d'un individu qui, par la nature de sa constitution, se trouve dans des conditions organiques très-éloignées, ou même entièrement opposées à celles de la personne qui porte avec elle des dispositions à une maladie susceptible d'être transmise par voie de génération. Par exemple, une personne scrofuleuse devra s'unir à une personne d'une constitution forte et d'une fibre sèche. Les tempéramens nerveux et bilieux, le bilioso-sanguin et le nervoso-sanguin, nous paraissent les plus propres à détruire, dans l'acte même de la génération, la disposition au scrofule, qui coïncide presque toujours avec un tempérament lymphatique. Par la même raison, l'homme qui sera sujet à la goutte devra s'unir à une femme faible et d'une constitution lymphatique. Celui dans la famille duquel la folie est héréditaire, devra s'unir à une femme qui aura un tempérament opposé à celui des personnes qui ont été atteintes de cette maladie, et qui appartiendra à une famille connue par sa tranquillité morale et le calme de ses passions; et si lui-même a déjà un autre tempérament, en formant l'union que nous venons d'indiquer, il sera d'autant plus sûr

que ses enfans n'hériteront point de la disposition à la folie qui existe dans sa famille.

Nous n'indiquerons pas un plus grand nombre de cas particuliers ; ce que nous venons de dire suffit pour faire voir le parti avantageux que l'on peut tirer du choix de la personne à laquelle on s'unit, dans la vue de prévenir la transmission des maladies héréditaires, de quelque nature qu'elles soient.

Le second moyen de prévenir la transmission des maladies par voie de génération, consiste à placer l'individu, et à le faire vivre au milieu d'un concours de circonstances propres à modifier sa constitution, et surtout à corriger les dispositions organiques aux maladies qu'il a pu recevoir de ses parens. On disposera à son égard des choses *préordonnées*, en lui faisant changer de lieu, de pays, de climat. Nous regardons la disposition des choses préordonnées comme d'une importance d'autant plus grande dans le cas dont il s'agit, que ces choses agissent sans cesse sur l'économie, et qu'elles l'influencent d'une manière générale, parce que leur action porte, pour ainsi dire, à la fois, sur l'ensemble de l'organisation. On disposera des choses *coordonnées*, de manière à concourir au but que l'on s'est proposé d'atteindre en disposant des choses préordonnées; ou si la situation de l'individu ne permet pas que l'on dispose de ces dernières, on emploiera les premières comme on le jugera convenable, soit pour modifier la constitution primitive de l'individu, soit pour neutraliser, au moins en partie, ce que l'action des choses préordonnées peut avoir de favorable à cette constitution. Dans ce dernier cas, comme on le conçoit aisément, il sera bien plus difficile de corriger la disposition organique héréditaire à la maladie, et conséquemment d'en empêcher la transmission, que lorsqu'on peut disposer, en même temps, et des choses préordonnées et des choses coordonnées. Ainsi, par exemple, le scrofuleux quittera le pays froid et humide qu'il habite, pour aller vivre dans un climat chaud où l'air soit habituellement sec et vif; il se nourrira de viandes faites, rôties, de légumes et de fruits sucrés et aromatiques; il usera d'assaisonnemens excitans, de boissons vineuses, amères ou aromatiques; il habitera un appartement exposé au levant ou au midi; il se couchera de bonne heure, se levera matin, évitera le travail prolongé du cabinet, se livrera, sans se fatiguer, aux travaux du corps, et en plein air, autant qu'il sera possible; il usera des bains de mer, des bains froids de rivière, des bains aromatiques, des bains d'eaux thermales; il s'abstiendra des bains domestiques, et, dans tous les cas, il ne prolongera son séjour dans le bain qu'autant qu'il y jouira d'une sorte de bien-être; il pratiquera à la surface du corps des frictions sèches, spiritueuses, aromatiques; son lit ne devra être ni

trop mou, ni trop dur, et toujours parfumé avec des substances aromatiques; les affections de l'ame devront être écartées avec soin, et il faudra éviter les excès en tous genres; les vêtemens devront être chauds et légers.

CINQUIÈME PARTIE. *Moyens de corriger ou de détruire les dispositions aux maladies héréditaires.* Le germe, une fois fécondé, descend des ovaires où il s'est formé, et est déposé dans *l'utérus* par les trompes de Fallope : là se fait l'incubation : imperceptible pendant quelques jours, il agit sur cet organe comme une sorte de corps étranger; par sa présence, la membrane muqueuse qui tapisse l'intérieur de la matrice s'enflamme, se gonfle; la matrice se développe; des vaisseaux, des membranes s'organisent, se forment, soit par le fait seul de l'espèce d'inflammation qui s'établit entre deux parties vivantes, soit, ce qui nous paraît plus probable et plus conforme à l'analogie, par le propre développement de ces parties nécessaires au travail de l'incubation, qui, formées avec le germe, doivent l'accompagner jusqu'après le temps de la grossesse.

Le fœtus, uni à sa mère par l'appareil vasculaire qui s'est implanté sur la matrice, en reçoit le sang nécessaire à son existence et à son développement. Ce rapport intime qui s'établit entre le fœtus et sa mère, nous offre les moyens d'agir sur lui au moment où il est le plus susceptible d'être modifié. C'est donc pendant le temps de la gestation que doit commencer l'emploi des moyens propres à corriger ou détruire les dispositions héréditaires aux maladies.

Comme le fœtus n'est point accessible d'une manière immédiate, c'est en agissant sur sa mère que l'on parviendra à l'atteindre, c'est en la modifiant que l'on parviendra à le modifier, et que l'on commencera à détruire les dispositions organiques aux maladies qui lui ont été transmises dans l'acte de la génération. L'action qu'on exercera sur la mère sera surtout d'une très-grande utilité, si c'est d'elle que le germe a reçu ces dispositions, ou si, les ayant reçues de son père, elle a une constitution qui en favorise le développement.

Une administration sage et convenable des choses préordonnées et coordonnées, dirigée soit d'après la nature de la disposition organique que l'on présume avoir été transmise au fœtus, soit d'après la constitution particulière et connue de la mère, combinée avec l'usage de quelques médicamens propres à concourir au même but, sont les premiers moyens et peut-être les plus puissans qu'il soit au pouvoir de l'art d'employer pour détruire cette disposition. Nous ne renouvellerons point ici les exemples, afin d'éviter des longueurs et des répétitions inutiles; ce que nous avons indiqué précédemment, en parlant des moyens propres à empêcher ou prévenir la transmission des maladies

héréditaires, est entièrement applicable au cas qui nous occupe; et le médecin éclairé saura toujours, d'après les données générales que nous avons exposées, prescrire les mesures les plus avantageuses pour parvenir au but qu'il se propose. C'est en vain que nous chercherions à particulariser nos observations: par cela même que la nature n'offre que des individus, la science ne peut offrir que des généralités.

Une fois que l'enfant a vu le jour, il devient accessible d'une manière immédiate : à cette époque la faiblesse et l'imperfection de ses organes le rendent très-susceptible d'être influencé par l'action des objets qui l'entourent; l'enfant qui vient de naître est pour ainsi dire une cire molle que l'on peut pétrir à volonté; il ne s'agit donc que de savoir ce qu'il convient de faire, c'est-à-dire, de connaître les moyens que l'on doit employer, et le mode qu'il faut suivre dans leur emploi.

Si c'est de sa mère que l'enfant tient la disposition héréditaire, ou si, tenant cette disposition de son père, sa mère jouit d'une constitution propre à la favoriser, on doit donner à l'enfant une nourrice d'une constitution contraire, et disposer de choses qui les entourent, de manière à changer en quelque sorte l'état organique primitif de son économie; nous disons qui les entourent, parce que le lait, qui fait presque toute la nourriture du premier âge, non-seulement porte avec lui l'empreinte de la propre constitution de la nourrice, mais encore se ressent d'une manière remarquable du régime qu'elle suit, c'est-à-dire, de l'influence qu'exercent sur elle, tant au physique qu'au moral, toutes les choses au milieu desquelles elle se trouve habituellement placée. Ainsi, par exemple, pour corriger la disposition au scrofule, si l'enfant a reçu cette disposition de son père, et que sa mère soit blonde et d'un tempérament lymphatique, on choisira une nourrice brune, d'une constitution sèche, et on les placera l'un et l'autre au milieu des circonstances que nous avons indiquées précédemment, comme propres à prévenir la transmission de la disposition dont il s'agit; une fois que l'enfant sera sevré, on lui fera suivre le même régime auquel on avait soumis sa nourrice, et on le continuera jusqu'après l'âge de puberté, et plus tard si on le juge convenable : on agira d'une manière analogue, et d'après les mêmes principes, pour détruire les autres dispositions héréditaires.

Des moyens d'empêcher le développement des dispositions héréditaires aux maladies. Comme il n'est pas toujours au pouvoir de l'art de détruire les dispositions héréditaires, soit parce qu'elles existent à un trop haut degré, soit parce qu'on n'a point eu recours d'assez bonne heure aux moyens propres à les détruire, ce qui reste de plus important à faire, c'est de prévenir le développement de la maladie.

Deux ordres de causes, avons-nous dit, doivent nécessairement concourir à la production des maladies, quelle que soit leur nature : de ces causes, les unes, que l'on nomme *prédisposantes*, ne sont autre chose qu'un certain état organique primitif ou acquis, éphémère ou durable; les autres, que l'on connaît sous le nom *d'occasionelles*, sont toutes les actions extérieures qui ont une influence plus ou moins marquée sur l'économie : or, lorsqu'on n'a rien fait pour détruire cet état organique, qui constitue la cause prédisposante, ou qu'il n'a pas été au pouvoir du médecin de le détruire, il est de son devoir d'éloigner les causes occasionelles qui pourraient produire le développement de la maladie; ou, en d'autres termes, il doit conseiller aux personnes qui portent avec elles le germe d'une maladie héréditaire, de vivre au milieu d'un ordre de circonstances qui ne puissent favoriser en rien la production de cette maladie. Ainsi, ceux qui sont disposés au scrofule, devront vivre dans un pays où l'air soit habituellement sec et chaud, faire de l'exercice en plein air, ne se livrer à aucun excès capable de les affaiblir, et suivre en tout un régime tonique. Les mêmes moyens serviront à prévenir la phthisie tuberculeuse; que nous regardons comme une des formes les plus communes sous lesquelles l'affection scrofuleuse se développe : ces préceptes sont fondés sur l'expérience. Tous les médecins savent que les nègres, chez lesquels on retrouve une partie des caractères que nous avons reconnus appartenir aux personnes disposées au scrofule, transportés du climat brûlant d'Afrique au nord de l'Europe, se nourrissant de pommes-de-terre et buvant de la bière, deviennent rapidement en proie à la maladie scrofuleuse.

Nous avons donné des soins à une femme âgée de quarante ans, qui, quoique présentant les caractères généraux du scrofule, était parvenue à cet âge sans avoir éprouvé le moindre symptôme qui annonçât le développement de la maladie. Cette femme quitta la Bourgogne, où elle avait vécu jusqu'alors, pour venir passer quelques mois à Paris, auprès d'une tante qui habitait un rez-de-chaussée; c'était pendant l'automne; la température était froide, et l'air habituellement humide. A la vie active de la campagne, succéda une vie sédentaire; les heures du repas et la nature des alimens et de la boisson furent changées; au bout d'un mois de séjour, un abcès froid commença à se manifester sur le côté droit de la poitrine, audessous de la clavicule; ces abcès se multiplièrent; les antiscrofuleux et les antiscorbutiques les plus actifs furent administrés sans succès; voyant la marche rapide de la maladie et l'inutilité des médicamens, nous conseillâmes à la malade de retourner en Bourgogne; mais comme elle souffrait peu, elle retarda son départ, et

ne s'y détermina que lorsqu'il n'était plus temps : elle périt quinze jours après son retour. Une jeune personne de vingt-deux ans, présentant aussi les caractères généraux du scrofule, et ayant la voix très-grèle, avait vécu à Parme, en Italie, et toujours en parfaite santé. Arrivée à Paris pendant l'été de 1813, elle se logea rue Tiquetone, à un premier, donnant sur une cour peu aérée, mena une vie plus sédentaire, et surtout usa d'un régime beaucoup moins tonique; sa santé, néanmoins, se soutint jusqu'à l'automne; mais au commencement de cette saison, une phthisie tuberculeuse se manifesta, affectant d'abord la forme d'une fièvre intermittente quotidienne, avec toux sèche seulement durant l'accès. Rien ne put arrêter la marche de la maladie, et la malade succomba au printemps suivant. Nous sommes persuadés que si cette jeune personne était restée à Parme, elle ne serait point devenue phthisique; nous sommes même assez portés à croire que si sa fortune avait pu lui permettre de retourner à Parme lorsqu'elle a éprouvé les premiers symptômes de la maladie, elle se serait rétablie.

Les personnes d'une constitution sèche et irritable qui sont disposées à l'hémoptysie héréditaire, devront vivre au milieu d'un air habituellement mou, et d'une chaleur tempérée; ne jamais prolonger la veille pendant la nuit; ne se livrer qu'à des travaux modérés, tant de l'esprit que du corps; éviter tous les excès et les exercices violens qui accélèrent la circulation et déterminent le sang à s'accumuler vers les poumons; se tenir chaudement vêtus; porter un gilet de flanelle; exercer, chaque jour, des frictions sèches à la surface du corps; ne point s'exposer aux passages rapides du chaud au froid, et du froid au chaud; se nourrir d'alimens doux, tels que le lait, les viandes blanches, les farineux, les légumes et les fruits sucrés; ne jamais faire usage d'assaisonnemens épicés, ni de boissons alcooliques, ou autres de nature excitante. Elles devront en même temps recourir, par intervalles, aux bains de pieds; elles devront, surtout, avoir soin de se tenir les pieds chauds et le ventre libre; il sera aussi avantageux de faire un usage habituel de boissons mucilagineuses sucrées, et de prendre de temps à autre quelques légers astringens sous forme de pastilles ou de conserve. Si l'individu est sujet à des évacuations sanguines, périodiques ou éventuelles, il faut avoir soin de les entretenir, et d'y suppléer par de petites saignées générales ou locales, lorsqu'elles se suppriment ou qu'elles cessent de se produire.

On préviendra l'épilepsie en donnant à l'enfant une nourrice d'une forte constitution et d'un caractère peu susceptible d'éprouver des émotions vives : on s'attachera à le fortifier par l'usage des frictions sèches et des bains froids ; on évitera avec soin

tout ce qui pourrait le surprendre et l'effrayer, ou exciter sa colère; on l'exposera fréquemment à un air frais. Une fois qu'il sera sevré et qu'il pourra marcher, on lui fera faire, en plein air, un exercice modéré, proportionné à sa force; les alimens dont il se nourrira devront être doux, succulens et toniques. Comme les congestions, qui, dans l'enfance, ont souvent lieu vers le cerveau, sont la principale cause occasionelle de l'épilepsie, on aura soin de prévenir ces congestions par l'usage des bains de pieds, et surtout en tenant le ventre toujours libre, et même, à l'imitation de la nature, en provoquant un véritable flux diarrhéique : on joindra à ce régime, l'usage de quelques toniques antispasmodiques, tels que la feuille d'oranger, la valériane sauvage, les fleurs de zinc; et dans les cas où il s'établira quelques évacuations vers la tête, on les entretiendra avec soin. Nous pensons, avec la plupart des auteurs, que s'il n'existait aucune espèce d'évacuation vers cette partie, il serait utile d'en établir, soit en plaçant un petit vésicatoire derrière les oreilles, soit en faisant ouvrir un cautère à la nuque : ces derniers moyens ont réussi à Willis, qui les a employés chez un nouveau-né appartenant à une famille dont tous les enfans périssaient dans les convulsions dès qu'ils arrivaient à l'âge de trois mois. Nous recommanderons surtout, pour le cas dont il s'agit, l'application d'une ou de deux sangsues derrière les oreilles. Tous les praticiens savent, aujourd'hui, de quel puissant secours est ce moyen; mais ce que la plupart ignorent, c'est que les convulsions, chez les enfans, coïncident presque toujours avec des évacuations alvines vertes; qu'ils restent sujets aux convulsions tant que ces évacuations conservent le même caractère, et que le meilleur moyen de les prévenir, est d'obtenir le retour de ces évacuations à leur couleur jaune naturelle : pour remplir cette indication, la rhubarbe en poudre, mêlée à de l'huile, avec laquelle on fait des frictions sur le ventre, deux ou trois fois par jour, et le sirop de rhubarbe simple, qu'on administre à l'intérieur, sont les moyens que l'on emploie avec le plus de succès; nous pouvons même dire avec un succès presque constant, surtout si on y a recours de bonne heure.

C'est en évitant avec soin tout ce qui peut exalter les désirs, produire des chagrins et exciter les passions; c'est en menant une vie sobre et régulière, en ne donnant aux facultés intellectuelles qu'un degré modéré de développement, et surtout en donnant plus de force, par un exercice plus soutenu, à la faculté qui, par sa nature, se trouve en quelque sorte opposée à celle dont l'exaltation produit le délire maniaque, que l'on parvient à prévenir le développement de la manie héréditaire. Si l'individu est d'une constitution sèche, l'usage des bains et

des boissons délayantes, une nourriture douce et tempérante, concourront avantageusement au même but; s'il est d'un tempérament sanguin, et qu'il soit sujet à des évacuations sanguines, il faudra avoir soin de les entretenir lorsqu'elles existent, et de les rappeler si elles venaient à se supprimer ou à s'arrêter; dans tous les cas, on devra soigneusement éviter tout ce qui pourrait déterminer un raptus de sang vers la tête : pour cela, on se tiendra la tête peu couverte, les pieds chauds et le ventre libre. Un régime échauffant, l'usage de liqueurs alcooliques, des boissons excitantes et des vins généreux déterminant toujours une excitation plus ou moins vive du cerveau, doivent, par cela même, être regardés comme propres à favoriser le développement de la manie héréditaire; en conséquence, on aura soin de s'en abstenir le plus qu'il sera possible. Les voyages sont souvent d'un grand secours dans les cas dont il s'agit : ils font, avec les bains domestiques, les boissons délayantes et laxatives, l'exercice à l'air libre, et l'usage d'un régime tempérant, le meilleur moyen que l'on puisse employer pour prévenir le développement de l'hypocondrie et de la mélancolie héréditaires.

On préviendra le développement des maladies organiques du cœur, en évitant tout ce qui peut tendre à accélérer la circulation; tels sont les exercices violens, de quelque nature qu'ils soient; l'usage fréquent des plaisirs de l'amour; les passions vives, telles que la joie immodérée, la colère; les passions tristes et sombres, comme la jalousie, dont l'influence sur la circulation est si grande, qu'elle double ordinairement la fréquence du pouls; les chagrins profonds qui agissent en déterminant des spasmes plus ou moins violens du côté du cœur, en provoquant des contractions tumultueuses de cet organe. Si la personne est sujette à une évacuation sanguine périodique ou irrégulière, il faudra avoir soin de maintenir cette évacuation; de la rappeler et d'y suppléer par des saignées générales ou locales, si elle venait à se supprimer ou à s'arrêter. L'usage fréquent des bains de pieds animés, des boissons froides, tempérantes, et d'une nourriture douce, pourra concourir avantageusement au but que l'on se propose.

Lorsque, dans le cas dont il s'agit, comme dans ceux de manie, d'hypocondrie ou de mélancolie héréditaires, l'individu est sujet aux hémorroïdes, il faut avoir le plus grand soin à les entretenir, et même, si elles n'existent point encore, on doit chercher à les provoquer, pour peu que la nature soit disposée à les produire.

C'est en fortifiant la constitution de la personne, si elle est faible; en la baignant souvent, si elle est d'une fibre sèche; en facilitant l'apparition des règles et leur retour régulier, par des

bains de tout le corps, par des bains de pieds, par des frictions sèches sur les extrémités inférieures, par l'usage des amers combinés avec celui des tempérans et des antispasmodiques; en la nourrissant d'alimens doux et substantiels, et surtout en écartant toute éducation morale capable d'exciter les désirs de l'amour avant l'époque assignée par la nature, que l'on parvient à prévenir le développement de l'hystérie héréditaire.

L'exercice et la sobriété sont les deux meilleurs moyens connus pour prévenir le développement de la goutte héréditaire; les mêmes moyens sont très-utiles comme préservatifs de l'apoplexie : dans les deux cas, on devra avoir soin d'entretenir les évacuations sanguines qui existent; suppléer ou rappeler celles qui existaient, maintenir le ventre libre, et, dans le cas de disposition à l'apoplexie, éviter avec soin le passage rapide du chaud au froid, et du froid au chaud.

Comme les affections dartreuses héréditaires, et autres, sont presque toujours le résultat ou le produit d'une certaine disposition générale de l'organisation, c'est en modifiant l'organisation entière par un régime convenable, que l'on parvient à en prévenir le développement : ce régime, lorsqu'on n'a pas lieu de soupçonner qu'il existe chez l'individu une disposition au scrofule ou une affection vénérienne, doit généralement être doux et humectant, surtout si la personne est d'une constitution sèche et irritable. L'usage de l'eau à l'intérieur et à l'extérieur, celui des alimens doux et l'abstinence des liqueurs fortes, du vin pur, des boissons excitantes et des assaisonnemens épicés, sont alors les meilleurs moyens que l'on puisse employer pour prévenir le développement des affections dartreuses.

Tous les moyens que nous venons d'indiquer comme devant former le traitement prophylactique des maladies héréditaires, doivent surtout être mis en usage vers l'époque où la maladie a coutume de se manifester; il faut alors redoubler de zèle, et ne rien négliger de ce que la situation de l'individu permet de faire pour parvenir au but que l'on s'est proposé d'atteindre.

Du traitement des maladies héréditaires. Une fois que les maladies héréditaires sont développées, elles réclament le même traitement que si elles étaient accidentelles. On devra néanmoins avoir égard aux circonstances particulières que le caractère d'hérédité imprime à la maladie, et, sous ce rapport, il sera toujours avantageux de faire concourir au traitement curatif les moyens que nous avons indiqués en parlant du traitement prophylactique. Nous nous abstiendrons d'entrer ici dans aucun détail relativement à cet objet, soit afin d'éviter des répétitions inutiles; soit pour ne pas reproduire ce que l'on peut

facilement trouver, avec tous les développemens désirables, dans les ouvrages de médecine pratique, dans les nosologies et nosographies, et surtout dans les monographies : nous remarquerons seulement que le pronostic des maladies héréditaires, une fois qu'elles sont développées, doit toujours être plus fâcheux, toutes choses égales d'ailleurs, que si la maladie était accidentelle. On en concevra facilement la raison en se rappelant ce que nous avons dit précédemment en traitant des causes des maladies et des dispositions organiques héréditaires.

(PETIT)

HERMAPHRODITE, s. m. et adj., *hermaphroditus*, individu qui réunit les deux sexes. On trouve l'origine de ce mot dans la fable d'Hermaphrodite, fils de Mercure, Ερμης, et de Vénus, Αφροδιτη. Ce jeune homme étant resté insensible auprès de la nymphe Salmacis, dont il était aimé éperduement, elle obtint des dieux que le corps de son amant fût réuni au sien, pour n'en former qu'un seul.

Nec fœmina dici,
Nec puer ut possent, neutrumque et utrumque videntur.
OVID.

Les mots *aphrodite* et *androgyne* se rencontrent quelquefois comme synonymes d'hermaphrodite.

Existe-t-il des hermaphrodites ? c'est-à-dire, trouve-t-on des individus qui réunissent en eux les attributs des deux sexes et les moyens de se reproduire sans le concours d'un autre individu de leur espèce ? Cette question, qui renferme aussi la définition de l'hermaphrodisme dans le sens le plus rigoureux, doit être résolue affirmativement, si nous l'appliquons à la chaîne entière des être organisés. Parmi les plantes, la classe appelée *dioécie* par Linné, est la seule qui ne soit pas hermaphrodite. L'hermaphrodisme est donc, en quelque sorte, un attribut végétal, et plus les classes, dans l'échelle de création, sont voisines du règne végétal, plus l'hermaphrodisme est fréquent et complet parmi elles. Les zoophytes, les mollusques acéphales et gastéropodes, en sont des exemples.

Cependant l'hermaphrodisme que l'on observe chez ces animaux les moins parfaits, présente deux sortes bien remarquables. Chez les uns, il est tellement absolu, que chaque individu peut reproduire sans le concours d'un autre individu, tels sont les coquillages bivalves, les moules, les huîtres, les peignes, les pétoncles; les multivalves, comme les glands de mer; les zoophytes, comme les holothuries, les ascidies, les oursins et étoiles de mer, etc. Les coquillages univalves, au contraire, tels que les limaçons, les aplysies, les bulimes, les planorbes, les lymnées, etc., quoique renfermant les deux sexes réunis dans leurs individus, ne peuvent néanmoins se féconder seuls et sans le concours d'un individu semblable. Ils sont donc chacun fécondant et fécondé

mutuellement ; ils sont à la fois mâle et femelle, et c'est à eux que le nom d'*androgynes* pourrait s'appliquer plus particulièrement. Voyez le *Nouveau dictionaire d'histoire naturelle.*

Si en partant de ces faits nous examinons le but de l'hermaphrodisme chez les êtres organisés, en nous élevant des moins parfaits aux plus parfaits, nous arrivons bientôt à des inductions suffisantes pour établir *à priori*, que cette disposition de l'appareil générateur doit devenir d'autant plus rare que l'organisation devient plus complexe.

C'est en effet dans la prédominance de la vie végétative sur la vie animale, que l'on découvre le véritable but de l'hermaphrodisme. Moins la vie animale ou de relation est parfaite, et plus l'hermaphrodisme est nécessaire. Chez un individu appartenant à un ordre d'êtres organisés dont la sensibilité et la locomotion sont nulles ou du moins très-obscures, la réunion des attributs qui lui donnent la faculté de se féconder, n'entraînera jamais les inconvéniens qu'une semblable réunion produirait chez des êtres dont une sensibilité plus exquise deviendrait la source d'un épuisement funeste, par la facilité avec laquelle ils se livreraient à des excès continuels ; mais c'est plus encore l'impossibilité ou la difficulté de changer de lieu et de distinguer, par les sens, les objets environnans, qui explique pourquoi l'hermaphrodisme est l'apanage des organisations les moins parfaites. En effet, que deviendrait la multiplication de pareils êtres, si elle ne pouvait s'effectuer sans le concours de deux individus qui, plus ou moins éloignés l'un de l'autre, se chercheraient sans pouvoir se joindre ? Aussi voyons-nous l'hermaphrodisme être moins absolu là où la faculté locomotrice commence à devenir plus distincte. Nous en avons cité des exemples en parlant des espèces, lesquelles ne peuvent se multipler sans le concours de deux individus, quoique chacun d'eux possède l'appareil génital des deux sexes.

Enfin l'hermaphrodisme, par cela même qu'il facilite singulièrement la multiplication des espèces chez lesquelles on le rencontre, sert surtout à contrebalancer l'effet des causes si nombreuses qui, de toutes parts, concourent à les détruire. Un seul individu échappé à la mort, qui en aura frappé des milliers, suffira pour réparer ces pertes énormes et pour sauver l'espèce.

De l'hermaphrodisme chez les animaux parfaits. C'est en vain que l'on chercherait des exemples de l'hermaphrodisme dont il vient d'être parlé, chez les animaux parfaits, c'est-à-dire, chez ceux qui, ayant un système nerveux bien développé, sont doués d'une sensibilité plus ou moins exquise, ainsi que des principaux avantages de la vie de relation. Cependant on rencontre de loin à loin dans cette classe, des jeux de la nature qui long-temps en ont imposé aux observateurs peu rigoureux, à des époques surtout où les sciences naturelles étaient encore dans l'enfance.

C'est ainsi que les erreurs et les fictions des mythologues sur l'hermaphrodisme, se sont propagées pendant une longue suite de siècles, et ont quelquefois fait verser le sang de l'innocence. Les Athéniens jetaient à la mer, et les Romains dans le Tibre, les infortunés qu'ils croyaient être hermaphrodites. Une servante d'Écosse, dit un ancien auteur, fut condamnée à être enterrée vive, parce qu'elle avait rendu enceinte la fille de son maître (*Dict. de Rochefort*, au mot HERMAPHRODITE). Montaigne, dans ses Voyages, cite un fait analogue non moins déplorable, et je pense que si l'on voulait s'en donner la peine, on recueillerait aisément dans les annales des tribunaux, un bon nombre d'exemples de ce genre.

Chez les mammifères (ce sont eux et surtout l'espèce humaine, dont nous allons nous occuper exclusivement), l'hermaphrodisme consiste en un mélange, soit apparent, soit plus ou moins réel et distinct des attributs de la génération départis aux deux sexes. Selon Everard Home (*Philosoph. transactions*, 1799) et J. Hunter (*Observations on certain parts of the animal oeconomy*, Lond. 1792), un semblable mélange se rencontrerait plus fréquemment parmi les taureaux que chez les autres mammifères; mais en remarquant que ces irrégularités n'offrent pas, à beaucoup près, toujours les mêmes détails, ces observateurs déclarent que dans aucun cas, les hermaphrodites qu'ils ont examinés, n'ont présenté un assemblage parfait des parties génitales masculines et féminines. Toujours, et quel que fût d'ailleurs le sexe prédominant, soit les ovaires, soit les testicules, étaient trop incomplétement développés pour pouvoir remplir les fonctions auxquelles la nature a destiné ces organes.

En effet, outre les causes dont nous avons parlé plus haut, et qui s'opposent à ce qu'un véritable hermaphrodisme se rencontre chez les animaux parfaits, comment concilier, chez les mammifères, et particulièrement chez l'homme, la possibilité d'un pareil phénomène avec la disposition de leur bassin? Un léger examen de la charpente osseuse de ce dernier, suffit pour faire concevoir de suite que l'espace qu'elle borne, ne pourrait loger l'appareil génital bien développé des deux sexes. Comment, ainsi que l'observe Mahon, le pubis pourrait-il avoir ses justes dimensions et celles des corps caverneux et de leurs muscles, dans le même angle de l'os pubis où il y aurait un clitoris? Le vagin ne paraît pas être d'un diamètre proportionné à ses usages, quand il est placé sous un urètre mâle et sous des vésicules séminales. L'accélérateur, séparé d'avec le pubis par le vagin, et dont la fonction, par conséquent, manque dans des actions essentielles, ne promet guère que les liqueurs qui sortent de l'urètre, aient le jet nécessaire pour opérer la fécondation.

Des diverses espèces de vices de conformation chez les mammifères, désignées sous l'expression commune d'hermaphrodisme. Depuis les progrès de l'anatomie et de la physiologie, surtout depuis l'application plus rigoureuse de ces sciences à la médecine légale, on a étudié avec un soin particulier les divers cas qu'autrefois on confondait entre eux sous la désignation vague d'hermaphrodisme. Quoique cette expression générique, rapportée à ce qui a lieu chez les animaux parfaits, ne soit pas très-exacte, elle a été conservée faute d'une meilleure; mais il importait de classer en espèces, la série de faits qui peuvent être rangés sous elle, et de porter ainsi dans l'histoire de l'hermaphrodisme, l'ordre et la méthode nécessaires pour éviter, par la suite, les erreurs nombreuses auxquelles l'aberration physique dont il s'agit, a donné lieu.

Ce serait étendre inutilement mon travail que d'exposer les classifications diverses de l'hermaphrodisme, adoptées par plusieurs auteurs, d'autant plus qu'en général elles diffèrent peu entre elles. L'ordre que je me propose de suivre, dans la discussion à laquelle je vais me livrer, sera fondé sur un examen comparatif des faits qui forment le sujet de cet article.

Des vices de conformation des parties génitales viriles, peuvent donner aux individus qui en sont atteints, une apparence d'hermaphrodisme. La même apparence peut aussi être déterminée chez le sexe féminin par des irrégularités de son appareil générateur. Il en résulte, par conséquent, un *hermaphrodisme apparent chez le sexe masculin*, et un *hermaphrodisme apparent chez le sexe féminin.* Enfin, on rencontre aussi des individus sans sexe bien déterminé, et que l'on ne peut, par conséquent, considérer comme mâles ni comme femelles. Cette espèce que M. Schneider (*Mém. sur l'hermaphrodisme*; Voyez *les Annales de médecine politique de Kopp*, §. 11) appelle, si je ne me trompe, d'après Quintilien, *genus epicoenum*, constituera l'*hermaphrodisme neutre.*

Quelques auteurs, tels, entre autres, que Everard Home et Schneider, admettent une quatrième espèce formée des individus chez lesquels on rencontre un mélange des caractères des deux sexes; mais je pense que les faits dont on a prétendu la composer, peuvent être rangés sous la troisième espèce.

Hermaphrodisme apparent chez le sexe masculin. Cet hermaphrodisme consiste en un vice de conformation du scrotum, lequel présente, vers sa partie moyenne, une fente ou fissure formée par deux replis de la peau, qui font ressembler cette partie aux grandes lèvres de la vulve, surtout lorsque les testicules sont restés derrière l'anneau inguinal. Quelquefois la fente du scrotum résulte d'un renfoncement considérable du raphé. La verge de ces individus est ordinairement peu volu-

mineuse, quelquefois même elle est fendue ; d'autres fois, elle est imperforée et l'urètre aboutit extérieurement à tout autre endroit qu'à l'extrémité du gland ou du corps qui représente celui-ci. Dans certains cas, le rectum communique avec le pénis ou avec le scrotum. Cet hermaphrodisme est un des moins rares : aussi ces auteurs en ont-ils décrit un grand nombre d'exemples dont il suffira d'exposer les suivans :

Cheselden rapporte dans son anatomie, deux cas de cette espèce observés par lui, l'un sur un Nègre, l'autre sur un Européen. Le scrotum était divisé en deux sacs distincts qui laissaient entre eux une fente profonde, laquelle ressemblait aux grandes lèvres et à l'entrée du vagin ; la verge était suspendue audessus de ces parties ; l'imperfection de la cloison du scrotum s'étendait jusque sur l'urètre, à peu près comme la scissure, dans le bec de lièvre, s'étend quelquefois jusque dans les parties osseuses de la voûte du palais. La face inférieure du pénis était adhérente, dans toute sa longueur, aux bords des deux divisions du scrotum, lesquels contenaient les testicules. Cette disposition donnait au pénis l'aspect d'un clitoris mal conformé, et cette ressemblance devenait plus frappante encore par l'absence de l'urètre. L'urine sortait de la fente que formaient les divisions du sacrum, par une ouverture communiquant directement avec la vessie, et assez large pour admettre l'introduction d'un instrument. On le prit pour un vagin étroit.

Adelaïde Préville, du Cap-Français, se maria, vécut les dix dernières années de sa vie en France, et mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris. Feu Giraud reconnut, par l'examen du cadavre, qu'Adelaïde Préville avait été du sexe masculin, et qu'à un faux vagin près, qui consistait en un cul-de-sac placé entre le rectum et la vessie, cet individu ne présentait rien qui eût pu faire supposer qu'il était femme (*Recueil périodique de la Soc. de méd. de Paris*).

Le docteur Worbe a présenté à la société de la Faculté de médecine de Paris (*Voyez le Bull. de cette Soc.*, n°. x de l'année 1815, dans le *Journ. de méd., chirurg. et pharm.*, Janvier et Février 1816), l'observation suivante d'un individu réputé du sexe féminin pendant vingt-deux ans, et définitivement rendu à l'état civil, en vertu d'un jugement solennel. En rapportant cet exemple, comme, en général, ceux qui serviront à éclairer mon sujet, je n'ai pas cru devoir supprimer certains détails étrangers à la description anatomique, attendu qu'ils recevront leur application dans le cours de cet article.

Les premiers mots d'une femme délivrée du travail de l'accouchement, sont : qu'est-ce que j'ai fait ? Est-ce une fille, est-ce un garçon, s'écrient à la fois le père, la famille et les assistans ? De quel sexe est l'enfant qui vient de naître, de-

mande l'officier de l'état civil ? Quel enfant présentez-vous à l'église, dit le ministre des autels ? La sage-femme a répondu à toutes ces questions, et si malheureusement elle s'est trompée, des parens peu instruits, inattentifs, croient leur enfant d'un sexe, tandis qu'il est de l'autre; ils l'élèvent en conséquence de cette opinion, et l'individu lui-même peut rester longtemps sans s'apercevoir de l'erreur dont il est le sujet. C'est ce que prouve l'histoire que je vais raconter.

Le 19 janvier 1792, M. le curé de la paroisse de Bu, arrondissement de Dreux, constata la naissance d'une fille et lui imposa les noms de *Marie Marguerite*. Cet enfant parvint à l'âge de treize à quatorze ans, sans que rien de particulier eût, à son égard, fixé l'attention de ses parens. Il partageait le lit d'une sœur moins âgée que lui; il grandissait au milieu d'autres jeunes personnes auxquelles il était associé par l'éducation, les exercices et les plaisirs de l'enfance.

A cette époque de la vie où les organes de la génération sortent de leur nullité, se perfectionnent et ne tardent pas à être entièrement capables du grand œuvre de la reproduction, Marie se plaignit d'une douleur à l'aine droite; une tumeur se manifesta dans cette région. Le chirurgien du village, dont on peut tout dire, puisqu'il est mort, vit une hernie et fournit un bandage. Cet instrument fatiguait trop la jeune personne pour être porté avec constance; on le quitta, la tumeur descendit à son aise; les douleurs disparurent. Quelques mois écoulés, le côté gauche offrit les mêmes phénomènes. A cette double hernie, le chirurgien opposa un double brayer; ce moyen n'étant pas supportable, fut promptement rejeté; on renonça tout à fait au dessein de contenir les descentes.

Marie atteignait seize ans; blonde, fraîche, bonne ménagère, elle inspira de l'amour au fils d'un fermier voisin. Des raisons d'intérêt firent manquer le mariage. Un autre établissement se présenta trois ans après; tout fut encore rompu à la signature du contrat.

Cependant, à mesure que Marie avançait en âge (elle avait alors dix-neuf ans), ses graces disparaissaient, les robes de femme ne lui allaient plus, sa démarche avait quelque chose d'étrange; de jour en jour ses goûts changeaient; ils devenaient de plus en plus masculins. L'intérieur du ménage, les soins de la basse-cour l'intéressaient moins qu'auparavant; elle aimait mieux semer, herser, que de traire les vaches, que de faire couver les poules; un peu plus de hardiesse, elle aurait volontiers mené la charrue.

Ces dispositions viriles, les propos du chirurgien, qui publiait que Marie était blessée de manière à ne pouvoir jamais se marier, n'empêchèrent pas qu'un troisième amant n'aspirât à sa

main. Ce mariage était également désiré par les deux familles; toutefois les parens de Marie réfléchirent et se rappelèrent qu'elle n'était pas faite comme une autre; ils savaient qu'elle n'était pas réglée, et pour n'avoir pas de reproches à se faire dans la suite, pour ne pas abuser le fils d'un vieil ami, ils se décidèrent à faire examiner leur fille. Je fus chargé de ce soin.

Pourrai-je peindre la surprise des personnes intéressées et présentes à cette visite, quand j'annonçai à Marie qu'elle ne pouvait se marier comme femme, puisqu'il était homme? Ce tableau flatterait peut-être une sorte de curieux; mais ce n'est pas devant la société de la Faculté de médecine de Paris, que j'oserais me complaire à le détailler.

Marie versa des larmes en abondance; probablement elle avait quelques raisons de ne pas douter de mon assertion. La plus répétée de ses exclamations était : *Je ne pourrai donc jamais m'établir!* Il fallut plusieurs mois pour accoutumer absolument Marie à l'idée qu'elle n'était pas femme. Enfin, prenant un jour une bonne résolution, elle voulut se faire solennellement proclamer homme. A cet effet, elle présenta la requête suivante à MM. les président et juges du tribunal de première instance de Dreux :

Marguerite N.... a l'honneur de vous exposer ce qui suit : il appert des registres de l'état civil de la commune de Bu, pour l'année 1792, que Marie Marguerite N...., fille née de la veille, du légitime mariage de, etc., a été baptisée le 19 janvier 1792; Marguerite N.... se reconnaissant aujourd'hui pour être du sexe masculin, vous supplie de réformer son acte de naissance, et de déclarer que mal à propos on l'a inscrit comme appartenant au sexe féminin; ordonner en outre que votre jugement sera transcrit sur les registres courans de l'état civil de la commune de Bu, etc.... Toutefois et en cas de besoin, être ordonné préalablement que trois docteurs en médecine et en chirurgie, seront désignés pour faire leur rapport, après examen suffisant, et qu'il sera appelé et entendu qui de droit.

Le cinq octobre 1813, *le tribunal, ouï M. le président en son rapport et le ministère public en ses conclusions, considérant que si les faits exposés en la requête, sont conformes à la verité, il est également d'ordre public et de l'intérêt légitime de l'individu dont est question, que son acte de naissance soit rectifié; ordonne que Marie Marguerite N...., sera vue et visitée par trois médecins ou chirurgiens, etc.*

En conformité de ce jugement, le 9 du même mois, les docteurs procèdent à la visite requise; le résultat de leur opération est consignée dans un procès-verbal dont voici les expressions : *Examen fait, nous avons reconnu que le scrotum était di-*

visé dans toute son étendue ; dans chacune de ces divisions, un corps que nous reconnaissons être un véritable testicule, dont le droit est plus volumineux et plus descendu que le gauche, et entre ces deux corps, une prolongation charnue ayant une fente à son extrémité, et imperforée ; recouverte par un prolongement de la peau qui n'est autre chose que le prépuce et sa prolongation ; la verge, très-peu développée, et audessous, à un pouce et demi environ en avant de la marge de l'anus, une ouverture qui est la véritable ouverture de l'urètre ; quant au reste du corps, nous n'avons rien vu d'extraordinaire, si ce n'est un développement plus considérable des mamelles, que nous attribuons à la forme des vêtemens qu'elle a portés jusqu'à ce moment.

« *Nous estimons que le véritable sexe de Marie Marguerite N...., est le masculin.* »

Le procureur du Roi trouva le rapport incomplet en ce que les experts s'étaient bornés à l'examen des parties sexuelles et qu'ils n'étaient entrés dans aucun détail sur l'habitude du corps ; que par exemple ils ne s'étaient expliqués ni sur la voix ni sur la barbe, etc. Cependant le ministère public n'empêcha pas l'adoption des conclusions ; il déclara Marie Marguerite N.... appartenir au sexe masculin ; ordonna qu'il quitterait les habits de femme, et que son acte de naissance serait et demeurerait rectifié.

Je reprends le texte du docteur Worbe :

« Si Thémis n'a pu s'empêcher de sourire en constatant cette métamorphose, il nous sera peut-être permis de suivre les premiers pas du nouvel homme. Faire son entrée virile dans le village, dont les habitans ne l'avaient encore vu que sous les habits de femme, n'était pas la chose la moins embarrassante pour Marie ; mais surmontant toute fausse honte, le dimanche il fut à la messe, pénétra jusqu'au chœur de l'église, et prit place avec les hommes. Après ce coup d'éclat et décisif, protégé par celui qui naguère était son amant, Marie se rendit dans les lieux fréquentés par les jeunes gens de son âge, et partagea leurs divertissemens. Marie a bientôt quitté toutes les habitudes féminines : d'excellente ménagère, il devient en très-peu de temps bon laboureur. Il n'a pas tenu à des ignorans, à des méchans, qu'il ne fût un brave militaire ; je le dis avec bien du plaisir, M. le docteur Sémis a dispensé Marie de tout ce qu'il y avait de pénible dans la visite à laquelle il fut assujéti devant le conseil de recrutement du département d'Eure-et-Loir.

Avoir été sur le point d'être soldat français, c'en est assez pour désormais ne rien craindre. Les Prussiens faisaient des réquisitions de toute espèce dans l'arrondissement de Dreux ; Marie rendit alors à son père infirme, les secours les plus im-

portans. Il charriait les grains, les fourrages, les hommes, et, dans ces circonstances fâcheuses, il se conduisit de manière à ne pas éprouver les inconvéniens dont tant de gens de la ville et de la campagne ont eu à se plaindre.

Aujourd'hui Marie est tout à fait rendu à l'état d'homme. Une année ne s'est pas encore écoulée, depuis sa métamorphose, qu'il est regardé comme un des meilleurs cultivateurs du canton. Les habitans de Bu et des environs se sont accoutumés à son nouvel état; on n'y pense plus, on n'en parle plus.

Tels sont les changemens qui ont été opérés dans l'état physique, dans l'existence sociale de *Marie-Marguerite N....* Il n'est pas également en mon pouvoir de rendre compte de ce qui s'est passé dans son état moral. *Marie* conserve encore beaucoup de cette pudeur virginale qui, sans doute, a été cause qu'il s'est longtemps ignoré lui-même. Interrogé, avec toute la délicatesse possible, sur ce qu'il éprouvait lorsqu'il était couché avec des filles, chose qui lui arrivait souvent; s'il n'avait pas des désirs différens de ceux dont ses amis pouvaient l'instruire; si la curiosité ne le portait pas à savoir ce que l'occasion lui permettait si facilement d'observer, il répondit en rougissant : *quelquefois, mais je n'osais pas.*

.... Ne faire qu'un extrait de procédure, n'offrir que le récit de quelques particularités, de quelques bizarreries, ne serait sans doute pas assez. Je dois tâcher de faire connaître physiologiquement l'individu dont je viens d'entretenir la société. *Marie-Marguerite N.....* est sur le point d'accomplir sa vingt-troisième année : il a les cheveux et les sourcils châtains-clairs; une barbe blonde commence à cotonner sur la lèvre supérieure et à son menton; le timbre de sa voix est mâle; sa taille est de quatre pieds onze pouces; sa peau est très-blanche et sa constitution robuste; ses membres sont arrondis, mais bien musclés; la conformation du bassin ne présente aucune différence de celui d'un homme; les genoux ne sont pas inclinés l'un vers l'autre; ses mains sont larges et fortes; les pieds ont des proportions analogues.

Jusqu'ici *Marie* n'est qu'un homme ordinaire : cependant, si l'on considère ses seins, on les prendrait, à leur volume, pour ceux d'une jeune fille; mais ils sont pyriformes, leur mamelon est peu saillant. Est-il érectile ? J'ai cherché à le savoir; je n'ai pu me faire comprendre. Il ne m'a pas semblé que ces seins présentassent au toucher cette structure glanduleuse, caractère spécial de l'organe de la sécrétion du lait. Le pubis est couvert d'une assez grande quantité de poils, d'une couleur moins foncée que celle des cheveux. Ces poils sont rares dans les environs de cette région.

Si l'on écarte les cuisses l'une de l'autre, on remarque une

fente longitudinale; les replis de la peau qui la forment sont exactement rapprochés; on ne voit au dehors de cette fente rien qui annonce les parties génitales du mâle. Qu'avec la main on explore ces parties, d'abord on sent deux corps suspendus, à chacun un cordon sortant de l'abdomen par l'anneau sus-pubien : celui qui est à droite est plus volumineux; il descend plus bas que celui qu'on trouve à gauche. On ne peut douter que ces corps ne soient de véritables testicules tenant aux cordons spermatiques, quand on a eu plusieurs fois l'occasion de palper ces organes chez différens sujets, tant dans l'état sain que dans l'état malade. En écartant ce qui forme les lèvres de cette espèce de vulve, on observe supérieurement un gland imperforé. Ce gland est petit, et, pour sa forme, il peut être comparé à l'extrémité du doigt annulaire d'une main de moyenne grosseur. Audessous de ce corps charnu commence un demi-canal qui vient aboutir à une ouverture située à un pouce et demi en avant de la marge de l'anus. Cette ouverture est taillée de derrière en devant comme une plume à écrire, comme un cure-dent; c'est l'orifice externe du canal de l'urètre.

« De ce que je viens d'exposer, il suit que, dans le sujet qui fait la matière de cette dissertation, le scrotum est séparé en deux loges; que chacune contient un testicule; que ces témoins irrécusables de la virilité sont les tumeurs que le chirurgien de Bu a prises pour des hernies inguinales; que la verge est imparfaite; qu'enfin ce sujet est affligé d'un hypospadias très-compliqué. »

Dans une autre observation du même auteur (*Cinquième bulletin de la Faculté de médecine de Paris*, 1815; *Journal de médecine*, vol. XXXIII, juin, 1815), il est question d'un homme dont le sexe fut méconnu pendant près de cinquante ans, et qui se crut père d'un enfant dont il voulut épouser la mère. Les parties génitales de cet individu ayant été examinées avec beaucoup de soin, après sa mort, qui eut lieu, en 1810, à l'hôpital de Dreux, on trouva des irrégularités à peu de chose près semblables à celles qu'a offertes le sujet de la précédente observation.

Le docteur Schweikard a publié dans le Journal de Hufeland (t. XVII, n°. 18. Berlin, 1803), l'histoire d'un individu qui, jusqu'à l'âge de quarante-neuf ans, a passé pour hermaphrodite. Il fut baptisé comme fille, et regardé comme telle jusqu'à l'époque où il demanda la permission d'épouser une personne devenue enceinte de ses œuvres. Pour faire valoir ses droits, il se soumit à une visite où l'on reconnut les particularités suivantes : la verge était située un peu plus bas qu'elle ne l'est ordinairement. Elle n'avait pas tout à fait deux pouces de long, et était un peu moins grosse que d'habitude. Le gland imper-

foré offrait une légère courburé vers le bas. La face inférieure des corps caverneux était dépourvue d'urètre; mais elle présentait une canelure à sa partie moyenne. Derrière et sous les corps caverneux, entre leur racine et la face antérieure et supérieure des testicules, se remarquait une ouverture ovale saillante, se dirigeant horizontalement. C'était l'orifice urétral, et par lequel l'urine, en sortant, suivait la direction horizontale de la verge, de manière à jaillir en arc de la face antérieure du gland. Le scrotum, situé audessous de cette ouverture, ne contenait de testicule que du côté droit, celui du côté gauche étant probablement resté dans la cavité abdominale. Au reste, la constitution physique de l'individu était virile. Suivant les déclarations de cet homme, l'amour des femmes et l'excrétion spermatique s'étaient manifestés chez lui à l'époque de la puberté. Il avait exercé plusieurs fois et avec facilité le coït. On lui permit de se marier, et il eut, outre une fille procréée avant le mariage, deux autres filles bien conformées.

Le docteur Wagéler (*Annales de méd. politique de Kopp*, vol. 129) a rapporté un cas assez remarquable d'hermaphrodisme apparent formé, chez un individu du sexe masculin, par un vice de conformation du gland. Celui-ci était fendu d'une manière assez bizarre, pour simuler, pour ainsi dire en petit, l'appareil sexuel externe de la femme.

Hermaphrodisme apparent chez le sexe féminin. Il se présente chez le sexe féminin deux sortes de vices de conformation, qui peuvent induire en erreur sur la nature de leur sexe. La première sorte consiste en des dimensions excessives du clitoris, qui néanmoins est toujours dépourvu d'urètre. Quoique ce phénomène se rencontre plus particulièrement dans les climats chauds, on l'a aussi observé sous des latitudes froides, quoique Everard Home prétende le contraire. Cet auteur doute aussi que le clitoris puisse acquérir un volume assez considérable pour être confondu avec la verge; mais quelques faits, celui entre autres rapporté dans le Journal de Hufeland (t. XII, n°. 13), et dans le Journal de chirurgie de Mursinna (t. I, n°. 3), établissent évidemment cette possibilité.

Everard Home cite comme l'exemple le plus remarquable qu'il connaisse dans ce genre, une négresse mandingo que le général Melville avait achetée aux Antilles. Cette femme, âgée de vingt-quatre ans, avait très-peu de gorge; sa voix était rauque et sa physionomie mâle. Le clitoris avait deux pouces de long, et la grosseur du pouce d'une main de moyenne force. En l'examinant à une certaine distance, l'extrémité du clitoris paraissait ronde et rouge, mais en la considérant de plus près, on reconnaissait qu'elle était plus pointue que celle d'un membre viril, qu'elle était imperforée, sans prépuce, et non

aplatie à sa face inférieure. L'attouchement faisait entrer ce clitoris en érection ; il avait alors trois pouces de long, et sa grosseur augmentait en proportion. Pour uriner, la négresse était obligée de soulever le clitoris, parce qu'il couvrait l'orifice de l'urètre. Les autres parties externes de la génération n'ont rien présenté d'extraordinaire. Le docteur Clark, auquel nous devons la description de ce fait, assure que de semblables exemples se rencontrent assez communément parmi les femmes des nègres mandingos et ibbos. Il a accouché un grand nombre de ces négresses dont le clitoris ayant un pouce de long était gros en proportion.

On trouve, dans une brochure publiée à Paris en 1777, sous le titre de *Garçon et fille hermaphrodites*, pag. 11, l'histoire de Marie Augé, que ses parens élevèrent comme fille et exposèrent dans la suite aux regards des curieux de Paris et de Londres. Marie Augé, d'une structure moyenne, était douée d'une certaine vivacité. Ses traits un peu alongés ne présentaient rien de particulier ; elle avait peu de gorge et une hanche un peu plus élevée que l'autre. Son clitoris, qui ressemblait parfaitement à un membre viril imperforé, était situé audessus des autres parties externes de la génération, lesquelles n'offraient d'autre irrégularité qu'une étroitesse du vagin plus prononcée que d'ordinaire.

Le mot *clitoris* (vol. v, p. 374) contient quelques détails qui peuvent faire suite aux exemples que je viens de citer.

Dans certains cas, les dimensions excessives du clitoris sont accompagnées de quelques autres irrégularités plus ou moins notables de l'appareil génital extérieur, et qui contribuent à masquer davantage le véritable sexe des personnes chez lesquelles elles existent. Le docteur Schneider (*mém. cité*) en rapporte l'observation suivante qu'il eut occasion de faire sur un enfant de sexe féminin, mort atrophié à l'âge de deux ans :

Le corps de cet enfant offrait les caractères généraux du sexe féminin ; mais les parties génitales présentaient plusieurs vices de conformation. On n'apercevait ni lèvres externes ni lèvres internes, ni enfin la fente ordinaire formée par ces parties. Le clitoris avait un pouce et demi de long, et ressemblait absolument à une verge munie d'un petit gland et d'un prépuce, mais imperforée. Toutefois on remarquait un petit point à l'endroit qui, chez les hommes, correspond à l'orifice de l'urètre. L'enfant avait toujours été enclin à se livrer à des attouchemens de cette partie. Quelques lignes audessous se trouvait une ouverture par laquelle se faisait l'émission de l'urine. Cette ouverture semblait en outre principalement destinée, par la nature, aux fonctions du vagin : car elle conduisait directement à l'orifice utérin, et avait la longueur que doit avoir le vagin chez un sujet de cet

âge. On y remarquait d'ailleurs des rides vaginales. On découvrait à la paroi supérieure, l'orifice d'un petit canal qui aboutissait à la vessie. L'urine n'était jamais sortie par jets de cet orifice, mais elle en avait suinté continuellement de manière à couler le long de la cuisse. Les parties génitales internes n'ont offert aucune conformation irrégulière.

M. le docteur Beclard a décrit un cas remarquable d'hermaphrodisme de l'espèce dont il est maintenant question. Quoique j'aie aussi examiné l'individu qui fait le sujet de cette observation, j'emprunterai de préférence les expressions de l'auteur que je viens de nommer, lequel a donné, en cette occasion, une nouvelle preuve de son talent comme anatomiste et comme observateur rigoureux.

« Marie-Madeleine Lefort est âgée de seize ans. Sa taille est de 1 mètre 50 centimètres. Le milieu de cette hauteur tombe audessus de l'éminence pubienne. Le tronc, mesuré du sommet de la tête au périnée, a 86 centimètres de hauteur. Les membres inférieurs, mesurés par le côté interne, se trouvaient réduits à 64 centimètres. Le bassin est court, large de 27 centimètres, d'un des tubercules extérieurs de l'iléum à l'autre; il y a 20 centimètres d'avant en arrière, mesuré à l'extérieur avec un compas recourbé. Mesuré en travers entre la crête de l'iléum et le trochanter, il a 30 centimètres. L'arcade des pubis angulaires a 7 centimètres d'écartement à la partie inférieure. Le col est grêle; le larynx et la voix sont comme ceux d'un homme adolescent. Les mamelles sont développées, d'un volume moyen, surmontés d'un mamelon érectile, dont l'aréole, d'une couleur brune, est garnie de quelques poils. La lèvre supérieure, le menton et la région parotidienne, sont couverts de barbe brune naissante. Les membres inférieurs sont couverts de poils longs, nombreux, bruns et rudes. Les cuisses sont arrondies, les genoux inclinés en dedans, les pieds petits. La peau de la partie supérieure, antérieure, externe des cuisses, présente des éraillemens du derme semblables à ceux que présente la peau de l'abdomen et des mamelles des femmes qui ont eu des enfans. L'anus est bordé de poils abondans.

Les organes génitaux, examinés à l'extérieur, présentent :

1°. Une éminence sus-pubienne, arrondie, couverte de poils nombreux. La symphyse des pubis qui la supportent est alongée, comme dans l'homme.

2°. Audessous, un corps conoïde long de 27 centimètres, dans l'état de flaccidité, susceptible de s'alonger un peu dans l'état d'érection. Ce corps est surmonté d'un gland imperforé, recouvert dans les trois quarts de sa circonférence d'un prépuce mobile; il est inférieurement creusé d'un canal déprimé, et ne présentant point le relief de la partie pénienne de l'urètre viril;

ce canal est percé inférieurement de cinq petits trous placés régulièrement sur la ligne médiane, et pouvant admettre un stylet de Méjan.

3°. Audessous et en arrière de ce corps est une fente ou vulve bordée de deux lèvres étroites et courtes, garnies de poils à l'extérieur, étendues depuis le clitoris péniforme jusqu'à neuf à dix lignes au devant de l'anus. Ces lèvres minces ne contiennent rien dans leur épaisseur qui ressemble aux testicules.

4°. Dans l'intervalle des lèvres est une fente très-superficielle sous laquelle la pression fait sentir vaguement un vide au devant de l'anus. A la partie antérieure de l'intervalle des lèvres, ou à la racine du clitoris, est une ouverture arrondie qui reçoit facilement une sonde d'un calibre moyen.

5°. Les anneaux sus-pubiens sont très-étroits; rien, dans cet orifice ni dans le trajet du canal qu'il termine, ne fait soupçonner l'existence des testicules engagés ou près de s'engager dans le canal inguinal.

Suivant sa déclaration, Marie Lefort est réglée depuis l'âge de huit ans; l'émission de l'urine a lieu par l'ouverture principale placée à la racine du clitoris, et par les trous dont l'urètre est criblé dans sa portion clitoridienne. Mais il lui est impossible d'uriner devant un témoin. Une sonde introduite à travers l'ouverture n'amène point d'urine, n'en prend pas l'odeur, et ne détermine pas l'envie d'uriner; elle se dirige en arrière.

Notre première observation se borne là, Marie Lefort ne voulant pas souffrir un examen plus détaillé.

Mais le surlendemain je la revis ayant ses règles. Son teint était pâle; les linges dont elle était enveloppée étaient abondamment imprégnés de sang. Ce liquide sortait à demi coagulé par l'ouverture principale; il sortait surtout beaucoup quand elle toussait, ou quand on pressait au devant de l'anus. Les trous de l'urètre étaient rougis et humectés par le sang, mais il était difficile de juger s'il sortait en partie par ces orifices. La sonde introduite fut retirée remplie de sang.

Quelques jours après je fis de nouvelles observations, dont voici le résultat: la sonde introduite par l'ouverture principale, avec tous les soins convenables, ne peut être portée dans la vessie; on la dirige facilement du côté de l'anus, parallèlement au périnée: dirigée de cette manière, on peut soulever ou tendre le fond de la vulve, et reconnaître que la membrane qui en réunit les deux lèvres est épaisse à peu près deux fois comme la peau, et dense comme elle. Après avoir porté la sonde un peu en arrière, on la dirige facilement en haut, à la profondeur de huit à dix centimètres: là on rencontre un obstacle sensible à son contact. Dans ces explorations plusieurs fois répétées, la

sonde n'amène point d'urine; elle ne paraît pas être dans l'urètre, mais bien plutôt dans le rectum; on sent la sonde à travers une cloison tout à fait semblable à la cloison recto-vaginale. A l'endroit où la sonde s'arrête, on reconnaît avec le doigt, à travers les parois du rectum, un corps qui *paraît être* le col de l'utérus.

Les tentatives pour sonder l'urètre sont vaines : un stylet assez fin pour y pénétrer occasione beaucoup de douleur.

Marie Lefort, persuadée, il est vrai, qu'elle est femme, éprouve du penchant pour le sexe masculin, et ne paraît pas éloignée de l'idée de se soumettre à une légère opération, nécessaire pour ouvrir le vagin. Il paraît, en effet, que ce canal existe, et qu'il suffirait, pour le rendre accessible, de pratiquer une incision entre les lèvres de la vulve, depuis l'ouverture placée à la base du clitoris jusqu'à la commissure postérieure. L'urètre se prolonge sous le clitoris : disposition qui le rapproche du pénis, et qui est fort rare. Il paraît que parmi les ouvertures dont l'urètre est criblé, il y en a une ou plusieurs situées plus profondément que la vulve, et que par cette disposition une partie de l'urine est versée à l'entrée du vagin, et sort ensuite par l'ouverture de la membrane qui le ferme. Il paraît aussi que le sang menstruel vient par le vagin : peut-être à son passage sous le clitoris, une partie de ce liquide entre-t-elle de l'urètre, par des ouvertures postérieures et cachées du canal, pour ressortir par ses ouvertures apparentes.

Il paraît, enfin, que la personne soumise à l'examen de la Société, est une femme : on découvre, en effet, chez elle plusieurs des organes essentiels du sexe féminin (un utérus, un vagin), tandis qu'elle n'a du sexe masculin que des caractères secondaires, comme : la proportion du tronc et des membres, celle des épaules et du bassin, la conformation et les dimensions de cette cavité, le volume du larynx, le ton de la voix, le développement des poils, l'urètre prolongé au-delà de la symphyse des pubis, etc. » (*Voyez le deuxième Bulletin de la Société de la Faculté de médecine de Paris*, année 1815, dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, n. de mars 1815).

La seconde sorte de vice de conformation qui peut donner à une femme une apparence d'hermaphrodisme, et induire en erreur sur la nature de son sexe, consiste en un utérus et un vagin mal conformés, d'où il résulte que le premier ressemble plus ou moins à un pénis : c'est un véritable prolapsus utérin, et comme tel, il peut quelquefois n'être pas congénial, et former ainsi une maladie acquise plutôt qu'un vice de conformation proprement dit.

Un des exemples les plus frappans de cet hermaphrodisme a été consigné par Saviard, dans son Recueil d'observations chirurgicales (Paris, 1784, p. 150).

Marguerite Malaure eût passé indubitablement pour une hermaphrodite, sans M. Saviard. Elle vint à Paris en 1693, en habit d'homme, l'épée au côté, le chapeau retroussé, etc. : elle croyait elle-même être hermaphrodite ; elle disait qu'elle avait les parties naturelles des deux sexes, et qu'elle était en état de se servir des unes et des autres. Elle se produisait dans les assemblées publiques et particulières de médecins et de chirurgiens, et elle se laissait examiner, pour une légère gratification, à ceux qui en avaient la curiosité.

Parmi les curieux qui l'examinèrent, il y en avait sans doute qui, manquant de lumières suffisantes pour bien juger de son état, se laissèrent entraîner à l'opinion la plus commune, au point qu'elle leur inspira de la regarder comme une hermaphrodite. Il y eut même des médecins et des chirurgiens d'un grand nom, qui assurèrent hautement qu'elle était réellement telle qu'elle se disait être. Enfin, M. Saviard, se trouvant presque le seul homme de l'art qui fût incrédule, se rendit aux pressantes sollicitations que lui firent ses confrères, d'examiner ce prodige en leur présence. Il ne l'eut pas plus tôt vue, qu'il leur déclara que ce garçon avait une descente de matrice ; en conséquence il réduisit cette descente, et la guérit parfaitement. Ainsi, l'énigme inexplicable d'hermaphrodisme dans ce sujet, se trouva développée plus clair que le jour. Marguerite Malaure, rétablie de sa maladie, présenta au roi sa requête, très-bien écrite, pour obtenir la permission de reprendre l'habit de femme, malgré la sentence des capitouls de Toulouse, qui lui enjoignait de porter l'habit d'homme (*Encyclop. méth.*, médecine, art. HERMAPHRODITE).

Everard Home (mém. cité) eut occasion d'examiner une Française affectée, dès son enfance, d'une descente de matrice, qui augmenta avec l'âge. Cette femme avait vingt-cinq ans lorsque Home la vit. Le col de l'utérus, très-étroit, avait à la sortie de l'orifice vaginal externe, plusieurs pouces de long ; la surface de ce col avait, par son contact prolongé avec l'air atmosphérique, perdu sa couleur naturelle, et contracté celle des tégumens du pénis. La personne qui fait le sujet de cette observation, fut regardée, à Londres, comme un phénomène extraordinaire, et gagna beaucoup d'argent en se faisant voir. Les auteurs citent un grand nombre d'exemples semblables (*Voyez* Pfizer, *De natur. mulier.*, t. 1, p. 225); et probablement les anciens contes de femmes changées en hommes, dont parle Montaigne, n'étaient-ils autre chose que des faits de cette nature.

Hermaphrodisme neutre. L'hermaphrodisme neutre présente deux sortes bien distinctes : l'une, que l'on peut appeler *hermaphrodisme neutre avec absence de sexe prononcé*, a

lieu chez des individus destinés primitivement à appartenir au sexe masculin, et n'est autre chose que l'effet produit par l'atrophie ou l'absence des testicules; circonstance à laquelle se joint souvent un défaut de développement de la verge; les organes génitaux restent pour ainsi dire dans l'état où ils étaient avant la naissance, de sorte que les individus ainsi conformés, sont sans sexe; aussi leur extérieur n'est-il ni celui de l'homme ni celui de la femme. Quelques-uns de ces êtres, dont le nombre est plus considérable qu'on ne le suppose ordinairement, offrent, quant à leur aspect externe, si l'on peut parler ainsi, une fusion des caractères accessoires de chaque sexe; chez d'autres il y a, quant à ces caractères, une légère prédominance de l'un ou de l'autre sexe, et cette prédominance est ordinairement déterminée par la nature des affections morales, par le genre de vie et les occupations, ainsi que par diverses autres circonstances extérieures. C'est presque toujours les formes féminines qui arrêtent l'attention des observateurs sur ces individus, dont ensuite, par des recherches plus exactes, on découvre l'imperfection réelle.

Home en cite plusieurs exemples, qu'il sera utile de rapporter:

Un soldat de marine, âgé de vingt-trois ans, entra, en 1779, à l'hôpital royal de la marine de Plymouth, et fut confié aux soins de Home. Quelques jours après l'admission du malade, le bruit s'étant répandu qu'il était femme, Home crut devoir l'examiner avec quelque attention : ce médecin trouva qu'il n'avait pas de barbe; ses mamelles étaient aussi volumineuses que celles d'une femme adulte; il avait de la disposition à l'obésité; la peau était beaucoup plus molle et fine qu'elle ne l'est ordinairement chez les hommes; les mains étaient courtes et potelées; les cuisses et les jambes ressemblaient à celles des femmes; une quantité de graisse qui tapissait le pubis, donnait à cette région l'aspect du pénil du sexe féminin; la verge, extrêmement courte et petite, était incapable d'érection; les testicules n'étaient pas plus volumineux que chez un fœtus, et le malade n'avait jamais éprouvé de désirs vénériens; il était faible de corps et d'esprit. On voit qu'ici le défaut de développement des testicules avait privé l'organisation entière de l'influence que ces parties exercent sur elle.

Les deux cas suivans offrent une imperfection plus prononcée encore des organes virils :

La femme d'un journalier des environs de Modbury, dans le Devonshire, était mère de trois enfans : le premier fut regardé comme hermaphrodite; le second était une fille régulièrement conformée; le troisième ressemblait au premier. Ce fut en 1779 que Home examina ceux-ci. L'aîné, âgé de treize ans, était d'une grosseur extraordinaire, et paraissait ne former qu'une masse de graisse; la partie inférieure du tronc ressemblait à

celle d'un homme gras ; les cuisses et les jambes étaient en proportion ; l'enfant avait quatre pieds de haut ; ses mamelles étaient aussi volumineuses que celles d'une femme qui a beaucoup d'embonpoint ; le pénil était surchargé de graisse ; au lieu de verge, il n'existait qu'un prépuce dont la longueur atteignait à peine deux lignes, et sous lequel était situé l'urètre ; on ne découvrait aucune trace de vagin ; le scrotum était imparfait, sa surface lisse, sans raphé ni rainure dans la partie moyenne ; il contenait deux testicules de la grandeur de ceux d'un fœtus. Cet individu était presque idiot ; cependant il marchait et parlait.

Le cadet des trois enfans, âgé de six ans, très-gras, et grand pour son âge, était plus stupide encore que l'aîné, puisqu'il ne marchait pas, quoique rien ne manquât à ses membres. Ses parties génitales externes avaient la même conformation que chez son frère, excepté que le prépuce avait un pouce de long. Il existait à chaque main un doigt, et, à chaque pied, un orteil de plus que dans l'état naturel.

On a présenté, il y a quelques années, à la Société médicale de Paris, un cas d'hermaphrodisme observé à Naples, et qui m'a paru appartenir à l'espèce dont je viens de parler. Je regrette que mes tentatives pour me procurer cette observation, et surtout le dessin très-bien exécuté qui l'accompagne, aient été infructueuses.

C'est encore sous cette même espèce que me semble devoir être rangé le cas dont parlent Hufeland (*Journal de médecine pratique*, t. XII, n°. 3, p. 170) ; Mursinna (*Journal de chirurgie*, t. I, n°. 3, p. 555) ; Stark (*Neues archiv*, *Archives nouvelles d'accouchemens*, t. II, p. 538) ; Monorchis (*Von dem neuangekomenen*, etc., c'est-à-dire, *Sur un hermaphrodite nouvellement arrivé à la Charité de Berlin, et des hermaphrodites en général*, Berlin, 1801) ; Martens (*Beschreibung*, etc., c'est-à-dire, *Description, avec dessin, d'une conformation singulière des parties de la génération chez M. D. Derrier*, Leipzig, 1802) ; et Metzger (*Gerichtl. med. abh.*, c'est-à-dire, *Mémoires de médecine légale. Supplément.* Kœnigsberg, 1803). Voici ce qu'en dit l'auteur que je viens de nommer en dernier : « A quel sexe appartient Marie-Dorothée, âgée de vingt-trois ans, qui s'est fait voir chez nous à Kœnigsberg, et dont la conformation sexuelle a fait naître des opinions tout à fait opposées parmi les hommes célèbres qui l'ont examinée et décrite ; de manière que Hufeland et Mursinna ont déclaré Derrier fille, tandis que Stark et Martens l'ont déclaré garçon ? Les descriptions de ces savans sont si peu d'accord entre elles, qu'au premier abord on serait tenté de croire qu'il s'agit de sujets tout à fait différens.

Marie-Dorothée Derrier s'est présentée chez moi le 26 mai

1803. Elle était porteur de certificats de MM. Mursinna, Raschig, et Stark : ce dernier déclarait positivement que Derrier était du sexe masculin. J'avoue que je n'ai pu reconnaître, chez le sujet dont il est question, plusieurs des circonstances indiquées dans les diverses descriptions que Martens a recueillies et publiées sur ce phénomène. J'ai trouvé une espèce de pénis imperforé, d'où partait, à la face inférieure et près de la racine, un frein qui se terminait, en descendant de chaque côté et jusqu'au périnée, en deux replis de la peau flasques et ridés. Il existait une ouverture particulière pour l'émission de l'urine. Pas de nymphes, pas de traces de vagin, pas de testicules, pas de barbe, pas de gorge; la voix était faible et efféminée; en général, la structure petite et débile. Telles sont les observations que j'ai faites sur M. D. Derrier, pendant le peu de temps que j'ai pu l'examiner. Je ne puis, en conséquence, regarder cet individu ni comme homme, ni comme femme, mais bien comme un de ces êtres équivoques, auxquels la désignation d'hermaphrodites est véritablement applicable, et dont on rencontre aussi des exemples parmi les animaux, et notamment parmi les chèvres. »

En effet, l'opinion de Metzger me paraît être de toutes la plus plausible, et je ne vois dans Derrier qu'un individu que la nature avait primitivement destiné à appartenir au sexe masculin, mais qu'elle a privé de sexe, par le défaut de développement des testicules, joint aux vices de conformation que présentaient le pénis et le scrotum.

Une autre sorte d'hermaphrodisme neutre est celle que nous appellerons *hermaphrodisme neutre avec conformation sexuelle mixte*, parce que, en effet, on y observe un mélange plus ou moins distinct des attributs des deux sexes. Cette sorte, qui se rapproche le plus de l'hermaphrodisme absolu, est la moins connue de toutes; mais quoiqu'il existe un nombre suffisant de faits pour en démontrer la réalité, aucun d'eux ne fournit l'exemple d'un développement assez parfait de ces doubles attributs, pour constituer chez le même individu la faculté de féconder et d'être fécondé.

Nous avons déjà dit au commencement de cet article que, suivant les observations de J. Hunter, l'hermaphrodisme dont il est question se rencontrait plus communément parmi les bestiaux à cornes que chez les autres mammifères. Hunter rapporte, à ce sujet, la description de plusieurs *free-martins* (c'est ainsi que les Anglais appellent les taureaux hermaphrodites), dont l'un, entre autres, avait des testicules et des ovaires. Hunter a trouvé un exemple semblable chez un âne, et Home prétend en avoir observé un autre sur le chien favori de lord Bessborough. Quoique la description de ces divers faits

ne soit pas assez exacte, pour que l'on puisse les classer avec assurance sous l'espèce d'hermaphrodisme dont il s'agit actuellement, tout porte néanmoins à croire qu'ils y appartiennent, et l'on ne peut contester leur réalité, lorsqu'on les compare aux détails que Haller (*Num dentur hermaphroditi; commentarius*, *op. min.*) a donnés sur une chèvre hermaphrodite, chez laquelle des testicules imparfaits remplaçaient les ovaires. Il existait en outre un canal ou vagin qui, ainsi que la matrice, se bifurquait. Enfin, Mascagni (*Recueil des mém. de l'Acad. italienne ; Bulletin de la Faculté de méd.*, 1811, p. 176) a décrit un taureau qui avait tous les organes du sexe masculin, et de plus des ovaires, un utérus, et un vagin ; mais, au lieu d'une vulve extérieure, ce canal avait son orifice dans l'urètre.

J'ignore si les exemples d'hermaphrodisme neutre avec conformation sexuelle mixte, sont plus fréquens chez divers mammifères autres que l'espèce humaine ; mais c'est bien certainement sur elle qu'ils ont été observés avec le plus de soin. Je vais en citer quelques cas pris à peu près au hasard.

Dans l'ouvrage déjà mentionné (*Garçon et fille hermaphrodites*), l'auteur rapporte l'histoire de Louis Hainault, né en 1752, dans les environs de Rouen. Il avait été élevé comme garçon, et avait embrassé la profession de cordonnier. On ne découvrit son état d'hermaphrodisme que peu de jours avant sa mort, survenue au mois de mars 1773. Cet individu était de taille moyenne, avait les cheveux châtains, la face ronde, des traits agréables, peu de barbe, et un corps d'ailleurs vigoureusement constitué. Ses mamelles étaient celles d'un homme, et en général sa constitution tenait plutôt du sexe masculin que du sexe féminin ; seulement ses traits avaient quelque chose d'efféminé. Les parties de la génération offraient celles des deux sexes, en apparence régulièrement conformées. Du côté droit, se remarquaient celles de la femme, et, du côté gauche, celles de l'homme. Je me borne à indiquer ce fait, qui serait l'exemple d'hermaphrodisme le plus parfait que l'on ait rencontré chez l'espèce humaine, si la description était assez rigoureuse pour que l'on pût y avoir une entière confiance.

Le cas d'hermaphrodisme que Maret a fait connaître à l'Académie de Dijon, et que ce corps savant a publié dans le second volume de ses Mémoires, est, surtout par l'exactitude de la description anatomique, un des plus concluans que l'on puisse produire. L'individu qui en fait le sujet se nommait Hubert-Jean-Pierre ; il était natif de Bourbonne-les-Bains, et âgé de dix-sept ans. Il mourut à l'hôpital le 25 octobre 1767.

« Les traits du visage, quoique flétris par la mort, étaient plus délicats que ne le sont ordinairement ceux d'un homme ;

la peau en paraissait fine, et l'on n'apercevait ni sous le nez, ni au menton, ce coton léger qui, dès l'âge de seize ans, est le précurseur de la barbe, et décèle le sexe; l'on ne voyait pas, dans la partie antérieure du cou, cette saillie que le larynx a coutume de faire dans les hommes; il était rond, et s'unissait, par une pente insensible, à une poitrine très-élevée et large, ornée, dans sa partie antérieure, de deux mamelles de moyenne grosseur, bien arrondies, fermes, et placées très-avantageusement; chacune d'elles avait une aréole fort large, d'un rouge pâle, de laquelle s'élevait un petit mamelon un peu rouge et dur.

Le bras n'offrait aucun détail qui pût faire croire qu'il appartenait à un individu femelle; mais l'avant-bras avait la rondeur, la délicatesse des contours qu'on observe dans les femelles bien faites. La main détruisait les idées que l'avant-bras, vu seul, aurait pu donner; elle était large, et les doigts courts et gros.

Le buste de H.-J.-Pierre annonçait donc une femme; et l'on sent, par cette description, qu'il aurait été difficile de ne pas s'y méprendre, en ne considérant que ce qui vient d'être décrit. Cet individu avait cependant été pris pour homme; mais, en continuant la description des parties extérieures de son corps, on reconnaîtra pourquoi il fut baptisé comme garçon, pourquoi on lui en donna l'habillement, et pourquoi on lui en fit prendre les occupations.

La jeunesse et l'embonpoint s'opposent ordinairement à ce que les muscles du corps soient fortement prononcés, et, jusqu'à une certaine époque, le ventre et les reins d'un jeune homme ne diffèrent point de ce qu'ils sont dans une fille; mais la hauteur des hanches et la saillie des fesses, produites par l'évasement du bassin dans les personnes du sexe bien faites, suffisent pour les faire reconnaître, indépendamment des parties sexuelles. C'est ce qu'on ne remarquait pas dans J.-Pierre, qui, depuis la ceinture, commençait à différer d'une fille. La forme presque carrée des cuisses et des jambes, la petitesse des genoux, le rendaient encore plus ressemblant à un individu du sexe masculin. Jusque là on aurait pu dire qu'il était femme de la ceinture en haut, et homme pour tout le reste du corps. Les parties sexuelles auraient même, à la première apparence, favorisé cette conjecture; mais l'examen faisait naître d'autres idées, et jetait de l'incertitude. En effet, un corps rond, oblong, ayant quatre pouces de longueur, sur une grosseur proportionnée, était attaché à l'endroit qui répond à la symphyse des os du pubis, et, par sa forme, avait toute l'apparence d'une verge. Ce corps oblong était, de même que cette partie caractéristique du mâle, terminé par un gland que recouvrait un prépuce:

on remarquait à son extrémité la fossette, où s'ouvre ordinairement l'urètre, et le frein s'attachait au bas de cette fossette, comme dans les verges ordinaires. Quand on relevait ce corps, on observait qu'il recouvrait une grande fente formée par deux replis de la peau, qui représentaient assez bien les grandes lèvres de la vulve, et qu'il était placé dans la commissure supérieure de ces lèvres, comme l'est ordinairement le clitoris chez les femmes.

Chacun de ces replis de la peau était un peu renflé, mais point ferme : on remarquait surtout, sur celui du côté gauche, des rides profondes et une direction oblique. En touchant ces espèces de lèvres, on sentait, dans la gauche, un corps ovoïde mollet, et fort ressemblant à un testicule; mais la droite paraissait une poche vide. Cependant, en pressant sur le ventre, on y poussait une espèce de corps aussi ovoïde, qui y descendait facilement en passant par l'anneau, et qu'on repoussait aussi très-aisément.

Lorsqu'on tenait relevée la verge qui a été décrite, et qu'on écartait les lèvres placées audessous, on voyait naître de la racine du frein du gland deux petites crêtes spongieuses, rouges et saillantes, d'une ligne environ, qui augmentaient de volume à mesure qu'ils s'éloignaient de leur origine, et imitaient parfaitement les nymphes par leur écartement.

Entre ces nymphes, et à leur partie supérieure, s'ouvrait l'urètre comme dans les femmes; audessous de ce méat urinaire était une ouverture très-étroite, dont le diamètre était d'environ deux lignes; elle était réfrénée à ce point par une membrane semi-lunaire, qui prenait naissance dans la partie inférieure, et ressemblait à l'espèce de membrane à laquelle on a donné le nom d'*hymen*. Une petite excroissance, placée latéralement et supérieurement, et qui avait la figure d'une caroncule myrtiforme, contribuait encore à donner à cette ouverture l'apparence de l'ouverture d'un vagin.

On doit sentir, par cette description, la justesse de la remarque que j'ai faite de la difficulté de prononcer sur le sexe dominant de cet individu monstrueux. La longueur et le volume de la verge pourraient, au premier coup d'œil, en imposer assez, pour que l'on crût pouvoir assurer que le sexe masculin dominait : le corps ovoïde trouvé dans la lèvre gauche, un autre corps que l'on poussait dans la droite en pressant sur le ventre, donnaient l'idée de deux testicules, et semblaient autoriser cette conséquence; mais l'aspect des nymphes, du méat urinaire, de l'orifice du vagin, de l'hymen et de la caroncule myrtiforme, la détruisait. On peut conclure que cet individu appartenait également à l'un et à l'autre sexe, et que la nature était enfin parvenue à réunir les deux dans le même

sujet. La dissection vient à l'appui de cette présomption, puisqu'elle a démontré que si J.-Pierre était femme de la ceinture en haut, homme de la ceinture en bas, il était, dans le point central, femme à droite, et homme à gauche, sans être précisément ni l'un, ni l'autre.

Le corps oblong, que l'on avait regardé comme une verge, fut le premier objet des recherches anatomiques. On reconnut, en effet, qu'il était composé de deux corps caverneux, qui prenaient leur naissance des branches de l'ischion, s'adossaient en se réunissant, et se terminaient au gland, qui, ainsi qu'on l'observe toujours dans le membre viril, était formé par le corps spongieux qui, dans l'état naturel, aurait contribué à former l'urètre. La structure de cette partie confirma l'idée que l'on en avait prise, et prouva qu'elle était réellement une verge, mais imperforée, dans laquelle l'urètre était remplacé par une espèce de ligament qui s'étendait jusqu'au méat urinaire décrit ci-dessus. Les crêtes, que l'on avait regardées comme des nymphes, parurent dès-lors pouvoir être les débris d'un urètre ouvert dans toute sa longueur.

Une incision faite sur la lèvre gauche, y fit découvrir un véritable testicule, auquel s'étendait le cordon des vaisseaux spermatiques, et d'où partait un canal déférent, qui, passant par l'anneau, allait gagner une vésicule séminale dont nous parlerons bientôt.

La dissection de l'autre lèvre ne fit apercevoir qu'un corps membraneux, dans lequel on sentit un liquide, et où, comme on l'a dit plus haut, se précipitait un corps ovoïde, lorsque, avec la main, on pressait le ventre dans la région iliaque droite. On borna d'abord là les recherches, pour en venir à la dissection des parties externes, se réservant de les pousser plus loin, quand on travaillerait à celle des internes.

Le vagin apparent fixa ensuite l'attention; une incision, faite à la membrane semi-lunaire, permit de reconnaître que c'était un canal borgne, une espèce de sac ayant plus d'un pouce de profondeur, sur un demi-pouce de diamètre, et placé entre le rectum et la vessie, situation bien conforme à celle où est ordinairement le vagin. Ce sac était membraneux, et sa surface était lisse, tandis qu'on observe toujours des rides plus ou moins sensibles dans le vagin; mais ce qui détruirait encore davantage les inductions qu'on aurait pu tirer de la situation de ce canal, et des apparences extérieures, c'est qu'à la partie inférieure, on remarquait le vérumontanum et les orifices séminaires, d'où, par la pression, on faisait sortir une liqueur gluante et blanchâtre, absolument semblable à une véritable semence.

Cette découverte porta à détacher ce prétendu vagin, et à emporter avec lui la vessie et les testicules. Guidé alors par

le canal déférent, on fut conduit à de véritables vésicules séminales, placées à l'endroit ordinaire, et l'on se convainquit que l'excroissance, qui avait été observée dans le canal borgne décrit plus haut, était véritablement le vérumontanum.

La vésicule séminale gauche, à laquelle aboutissait le canal déférent, était pleine d'une semence qu'on fit sortir aisément par le conduit qui s'ouvrait par le vérumontanum : la droite paraissait un peu flétrie, et communiquait avec la gauche; on voyait aussi partir de cette vésicule un canal déférent qui se perdait dans les graisses; on ne put le conduire à aucune partie qui eût quelque apparence glanduleuse; il s'amincissait à mesure qu'il s'éloignait de cette vésicule. On commença alors à douter du corps ovoïde qui se glissait dans la lèvre droite, et qu'on avait pris jusque là pour un testicule; mais on était bien éloigné de soupçonner ce qu'il était.

Ce corps, dont la situation naturelle était dans la fosse iliaque droite, parut, dès que les tégumens eurent été ouverts, une tumeur oblongue placée dans le tissu cellulaire qui couvre la partie large du muscle iliaque; la dissection de ce tissu démontra bientôt que ce corps était renfermé dans une poche qui lui était particulière, et dont un prolongement s'étendait dans la lèvre droite; prolongement que l'on avait déjà reconnu par l'ouverture de cette lèvre : on ouvrit cette poche, qui contenait environ une verrée d'un liquide assez limpide, de couleur lie de vin rouge; après l'avoir épuisée, on aperçut un corps très-ferme, ayant la figure et la couleur d'un marron un peu arrondi ; son grand diamètre étant d'environ un pouce et demi, et son petit d'un pouce : il était placé de façon que, dans le temps que cet hermaphrodite était debout, la direction du petit diamètre de ce corps approchait de la perpendiculaire à l'horizon, et le grand diamètre y était parallèle; sa figure, sa couleur, sa consistance, étonnaient les observateurs, quand des recherches ultérieures augmentèrent leur surprise. Ils trouvèrent que de la partie supérieure, du côté droit, partait une véritable trompe de Fallope, qui, se contournant à deux ou trois lignes de son origine, passait par dessous ce corps, et allait embrasser, par son pavillon et son morceau frangé, un ovaire qui était placé à droite et uni au même corps par une espèce de ligament : cet ovaire avait la consistance, la couleur, la figure et le volume d'un ovaire ordinaire. Mais la nécessité où l'on avait été d'emporter le bassin du sujet pour disséquer plus à l'aise, et l'impossibilité où l'on fut de procéder aussi promptement qu'on aurait voulu à la dissection de ces parties, mirent hors d'état de vérifier si les vaisseaux spermatiques, du côté droit, aboutissaient à cet ovaire : on en vit cependant assez pour ne pas douter que ce corps ne fût réellement un ovaire.

L'ouverture du petit corps rond et aplati dont cet ovaire et la trompe étaient des appendices, prouva qu'il était réellement une matrice : on observa dans son centre une cavité de quatre à cinq lignes de longueur sur deux à trois de largeur ; en soufflant dans cette cavité, l'air passa dans la trompe ; cette manœuvre ne découvrit aucune autre ouverture. Ce corps était donc une matrice, mais une matrice imparfaite, qui n'avait aucune communication avec les parties extérieures.

L'hermaphrodite qu'on vient de décrire réunissait donc aux parties qui annoncent les deux sexes, celles qui caractérisent l'un et l'autre. Mais, quoique la nature ait paru en quelque sorte prodigue en sa faveur, les dons qu'elle lui avait faits ne devaient pas exciter sa reconnaissance, puisque, par cette prodigalité, il avait été rendu inhabile aux fonctions auxquelles l'un et l'autre sont destinés. Une semence prolifique se préparait en vain dans un testicule, puisque l'imperforation de la verge et l'endroit d'où cette liqueur pouvait s'échapper, s'opposaient sensiblement à ce qu'elle ne pût jamais être d'aucun usage pour perpétuer l'espèce humaine. Une trompe embrassait en vain un ovaire bien conformé, puisque la matrice à laquelle cette trompe aboutissait était borgne, et n'avait aucune communication extérieure. En un mot, Jean Pierre, qui était sensiblement homme et femme, n'était cependant, dans le fait, ni l'un ni l'autre, et son état, qui augmente le nombre de cette espèce de monstres, rend l'existence des hermaphrodites parfaits bien peu vraisemblable.

Il serait intéressant de savoir si, dans le temps où les menstrues devaient paraître, la santé de cet hermaphrodite était altérée. Il serait curieux d'être instruit si quelquefois il éprouvait des érections. Mais ce qui serait bien plus satisfaisant, ce serait la connaissance morale du cœur de cet individu : elle donnerait probablement quelque notion de l'influence de notre organisation sur notre façon de sentir et de penser ; mais les recherches que l'on a faites sur ce sujet, n'ont pas produit beaucoup de lumières. Tout ce que l'on a pu apprendre des personnes chez lesquelles Jean Pierre a demeuré, c'est qu'il aimait passionément la danse, que son goût ne paraissait pas le porter vers le sexe, et qu'il n'a jamais fait de caresses, même innocentes, à des jeunes filles fort jolies, avec lesquelles il demeurait; le son de sa voix était celui d'un garçon de son âge, mais il aimait à parler. » (*Voyez* Mahon, *Méd. lég.*, t. 1, p. 100 et suiv.).

Le fait suivant a été extrait par M. Béclard (mém. cit.) du *Medical repository*, n°. XLV :

« En avril 1807, il existait à Lisbonne un individu réunissant les organes des deux sexes dans le plus haut degré de perfection que l'on ait vu ; il était âgé de vingt-huit ans ; il avait, d'un

homme, des testicules, un pénis érectile, recouvert au sommet d'un prépuce érectile et percé d'un canal jusqu'au tiers de sa longueur, les traits mâles, le teint brun et un peu de barbe. Les organes du sexe féminin étaient comme ceux d'une femme bien conformée; cependant les lèvres de la vulve étaient très-petites. Le larynx, la voix, les penchans étaient ceux d'une femme, la menstruation régulière. La grossesse a eu lieu deux fois et s'est terminée prématurément au troisième et au cinquième mois. Ce même fait est rapporté avec quelques détails plus circonstanciés à la page 169 du tome IV de cet ouvrage, article *cas rares*.

M. Laumonier, chirurgien à Rouen, a disséqué, desséché et modelé un cas dont les pièces sont dans le Muséum anatomique de la Faculté de médecine de Paris (n°. 25). La pièce naturelle, dit M. Béclard (mém. cit.), injectée et desséchée, est peu satisfaisante; mais la pièce modelée en cire, représente des ovaires, un utérus, un vagin, une vulve extérieure et un grand clitoris imperforé et sans canal, des testicules et des conduits spermatiques qui aboutissent à l'utérus, à l'endroit où s'insèrent ordinairement les cordons sus-pubiens dont ce sujet est dépourvu.

Les exemples que je viens de produire sont, sans contredit, du nombre de ceux où la conformation de l'appareil génital se rapproche le plus de l'hermaphrodisme absolu ou parfait. Toutefois aucun d'eux n'est propre à établir la réalité de ce dernier. Le taureau hermaphrodite de Mascagni n'avait pas de vulve extérieure. J'ai déjà dit mon opinion sur l'histoire de Louis Hainault; celle de Jean-Pierre Hubert ne laisse aucun doute sur l'inaptitude de cet individu, à remplir les fonctions même d'un seul sexe. L'exemple de l'hermaphrodisme de Lisbonne n'est pas non plus concluant dans le sens dont il s'agit, puisqu'il manque à cette observation l'examen anatomique des testicules et de leurs conduits excréteurs, et que la verge n'était percée qu'au tiers de sa longueur; peut-être même des recherches plus exactes feraient-elles ranger ce fait sous l'espèce d'hermaphrodisme que nous avons appelé *apparent chez le sexe féminin*, ou du moins comme constituant la transition de cette espèce dans celle dont il est actuellement question. Enfin, dans la description de la pièce en cire déposée par M. Laumonier dans le cabinet de la Faculté de médecine de Paris, il n'est pas question de l'existence d'un pénis, mais bien d'un clitoris imperforé.

Des causes de l'hermaphrodisme chez les mammifères. Les causes des divers phenomènes qui viennent d'être décrits, sont aussi obscures que celles, en général, des autres vices congéniaux de conformation, désignes ordinairement comme des jeux ou des bizarreries de la nature. On ne peut donc établir à

cet égard que des suppositions dont je me bornerai à exposer les moins invraisemblables.

Pour expliquer jusqu'à un certain point l'origine de l'hermaphrodisme, je pense qu'il est indispensable de supposer, avec Home, que la destination sexuelle ne préexiste pas dans le germe, et qu'elle ne s'y établit que par l'acte de la fécondation, que, par conséquent, chaque germe pouvant devenir, selon les circonstances, mâle ou femelle, cet acte peut quelquefois, et sous des conditions que nous ignorons, s'écarter de ses effets ordinaires sur le germe, de manière à produire dans les rudimens de l'appareil génital, soit une indétermination de tendance plastique, soit une tendance en quelque sorte double ou divergente, dont l'une suit plus ou moins imparfaitement les lois d'après lesquelles se forme l'organisation génitale d'un sexe, tandis que l'autre affecte celles qui président à la formation de l'organisme génital d'un autre sexe.

Divers phénomènes semblent confirmer cette hypothèse. Les testicules et les ovaires se forment primitivement, les uns ainsi que les autres, au même lieu, et ce n'est qu'à l'approche du huitième mois de la conception, que les testicules s'éloignent chez le fœtus humain du point qu'ils occupaient jusque là. Le clitoris est tellement volumineux chez les fœtus audessous de quatre mois, qu'on le prend souvent pour un pénis, et c'est aux erreurs fréquentes auxquelles cette ressemblance a donné lieu, que Ferrein (*Mém. de l'Acad. royale des Sc.*, 1767) attribue l'origine d'une opinion dominante en France, et suivant laquelle le plus grand nombre d'avortemens qui ont lieu entre le troisième et le quatrième mois de la grossesse, frapperait des fœtus mâles. Ainsi le clitoris semble être primitivement susceptible de devenir verge, ou ce qu'il est, suivant l'influence qu'exerce sur lui la fécondation.

Lorsqu'on ajoute à ces considérations celles qui dérivent de l'examen d'autres parties secondaires de la génération, on se fortifie dans l'opinion qui vient d'être émise. Ainsi l'on remarque chez les animaux mâles dont les femelles ont les mamelles situées sur l'abdomen, des mamelons aux mêmes endroits, de sorte que le même sac qui, chez le mâle, est destiné à renfermer les testicules, l'est chez la femme à contenir des mamelles. Chez l'espèce humaine, où ces dernières sont situées sur le thorax, le scrotum de l'homme sert à former les lèvres de la vulve chez la femme, et le prépuce représente des nymphes. L'homme a, ainsi que la femme, des mamelons desquels on voit quelquefois, chez les enfans mâles, sortir du lait, ou un liquide analogue, mais suffisant pour démontrer une identité à peu près parfaite de structure des mamelles, chez les deux sexes. Cette identité ressort davantage encore de ces exemples où des hommes adultes

excrétaient du lait, et du développement que les mamelles acquièrent chez notre sexe par l'effet de la castration pratiquée avant la puberté, ou par l'action d'autres conditions moins connues.

Une observation assez remarquable que Home a eu occasion de faire sur des veaux hermaphrodites, semble enfin venir à l'appui de la théorie qui vient d'être établie. Cette observation présente pour résultat que, chez ces animaux, les cas d'hermaphrodisme se rencontrent ordinairement sur des jumeaux dont l'un est toujours régulièrement conformé. En effet, lorsque deux fœtus jumeaux reçoivent, par la fécondation, une impulsion propre à déterminer chez chacun un sexe différent; l'opération, par cela même qu'elle est compliquée, doit aussi être plus sujette à ne pas réussir complétement que si les deux individus eussent été destinés à recevoir un même sexe. Aussi la nature semble-t-elle avoir pressenti cette difficulté, puisqu'il est très-rare de rencontrer des jumeaux de sexe différent.

Quant aux particularités qu'offre la constitution générale des hermaphrodites, elles s'expliquent beaucoup plus aisément que les causes primitives, des irrégularités de leur appareil génital. Ici tout dérive de l'imperfection des testicules ou des ovaires; l'influence des premiers sur l'ensemble de l'organisation à l'époque de la puberté, est trop démontrée pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter (*Voyez* CASTRAT, CASTRATION, EUNUQUE), et l'on peut affirmer, en général, que plus un hermaphrodite mâle se rapproche dans ses formes et ses habitudes du sexe féminin, et moins ses testicules, si toutefois ils existent, sont aptes à la sécrétion de la liqueur séminale; sauf néanmoins à assigner à l'empire de l'éducation, des habitudes, ou à d'autres causes extérieures semblables, la part qui convient.

L'influence des ovaires sur l'organisme du sexe féminin, n'est pas aussi universellement appréciée que celle des testicules sur le sexe mâle. Cependant, elle produit à peu près les mêmes résultats, quoique en sens inverse : c'est-à-dire, que lorsque les ovaires sont entravés dans leur développement, et plus encore lorsqu'ils forment, en quelque sorte, de faux testicules, les caractères accessoires du sexe féminin, quelque régulières que soient d'ailleurs les parties extérieures de la génération, s'effacent et font place à un ensemble de phénomènes plus ou moins remarquables, qui, dans la marche ordinaire de la nature, ne sont que l'apanage exclusif du sexe masculin. Pour observer ces phénomènes, il n'est pas toujours nécessaire de les chercher chez les hermaphrodites, car on les voit souvent se produire chez des femmes après l'âge critique, c'est-à-dire, à l'époque où l'activité de l'appareil génital, et celle, surtout, des ovaires cesse. Alors la voix devient rauque, elle a

quelque chose de mâle, le menton et la lèvre supérieure se couvrent de poils qui, dans certains cas, forment une véritable barbe; le caractère moral acquiert plus de fermeté; les propensions changent et dégénèrent parfois en des vices parmi lesquels l'abus des boissons fortes et un goût illicite pour des personnes du sexe féminin, sont les plus remarquables. La dernière de ces dépravations se rencontre, en général, plus fréquemment chez les femmes dont l'extérieur a quelque chose de viril, et que les anciens appelaient *viragines*, que chez les blondes. Ces personnes sont presque toujours stériles ou peu fécondes, et, après leur mort, il n'est pas rare de trouver les ovaires atrophiés ou autrement altérés. Des révolutions analogues s'observent aussi sur des animaux, et notamment sur la poule du faisan, ainsi que sur la femelle du canard, à l'époque où elles cessent définitivement de pondre. Alors leur plumage revêt certains signes distinctifs des mâles. Roose (*Beytraege zur œffentlichen und gerichtlichen Arzneikunde*; c'est-à-dire : *Mém. de méd. légale*, t. II, pag 230), en cite un exemple des plus concluans, qui lui a été communiqué par le chirurgien Rumball à Abingdon. Il s'agit d'une cane, née en 1781, qui pondit et couva jusqu'en 1789. Alors se manifestèrent à sa queue les plumes crochues qui caractérisent les mâles, et depuis cette époque, non-seulement elle cessa de pondre, mais elle poursuivit aussi les autres femelles, auxquelles elle prodiguait ses caresses, qui n'étaient pas refusées. Le 10 août 1791, on la vit couvrir une femelle dans l'eau, tomber, ainsi que les mâles, sur le côté et, conformément aux mœurs de ces animaux, se baigner avec son amante après l'acte. Depuis elle n'a plus souffert le voisinage des mâles; mais sa voix n'a éprouvé aucun changement. Des recherches anatomiques faites sur cet animal, qui fut envoyé à Hunter, ont établi que les parties génitales avaient tous les caractères du sexe féminin.

APPLICATIONS MÉDICO-LÉGALES. Je n'entrevois que les deux cas suivans où l'hermaphrodisme puisse donner lieu à une enquête médico-judiciaire : 1°. lorsqu'il s'agit de rendre à l'état civil de son sexe réel, un individu dont les parties génitales présentent un de ces vices de conformation qui font le sujet de notre texte; 2°. lorsqu'il s'agit de statuer sur l'aptitude d'un pareil individu à la procréation et par conséquent au mariage.

Des moyens de constater le véritable sexe d'un hermaphrodite. Hermaphrodisme neutre avec conformation sexuelle mixte. Il résulte suffisamment des faits et des considérations qui précèdent, que le médecin légiste ne peut admettre d'hermaphrodisme absolu ou parfait chez l'espèce humaine; c'est-à-dire qu'il ne peut reconnaître l'existence d'individus réunissant en eux l'appareil génital des deux sexes, de manière à pouvoir remplir les fonctions sexuelles de l'homme et de la femme.

Outre que les descriptions anatomiques concernant ces sortes de phénomènes, ne sont ni assez claires ni assez complettes pour en établir la réalité; outre que le bassin d'un même individu ne saurait loger les parties génitales convenablement développées de l'un et de l'autre sexe; peut-on, en matière judiciaire, ajouter une confiance entière aux déclarations du plus grand nombre des personnes affectées de vices de conformation, lorsque ces vices doivent servir d'excuse à leurs excès ou d'aliment à leur cupidité? Mais puisqu'on ne peut contester qu'il se rencontre de loin à loin des individus qui, sans offrir précisément les caractères de l'hermaphrodisme parfait, possèdent néanmoins un assemblage tellement bizarre des attributs génitaux des deux sexes, que l'on ne saurait déterminer celui auquel ils appartiennent; quelle sera la conduite que le médecin légiste devra tenir, lorsqu'on aura recours à ses lumières, pour prononcer sur l'état civil d'un pareil être? La solution de ce problême n'est pas sans de grandes difficultés. Quel sexe, par exemple, assigner à Hubert Jean Pierre? que penser lorsqu'on voit des hommes tels que Hufeland, Mursinna, Stark, Metzger, n'être pas d'accord sur celui de Dorothée Derrier? Convenons qu'il peut se présenter des hermaphrodites dont le véritable sexe ne saurait être déterminé positivement par l'examen anatomique. Dans ces cas, tellement rares que, malgré les nombreux examens que l'on en cite, Haller assure n'en connaître que deux bien avérés, il ne reste d'autre ressource que celle de déclarer la difficulté et de rechercher, s'il est possible, dans les goûts et les habitudes de l'hermaphrodite, le sexe qu'il convient de déclarer prédominant.

Toutefois on devra bien se garder de prononcer légèrement, et je crois qu'en suivant exactement les règles que je vais indiquer plus bas, il sera difficile, même dans les occasions les plus insolites, de commettre une erreur.

Les difficultés seront beaucoup moindres dans les cas que j'ai désignés par *hermaphrodisme neutre avec absence de sexe.* Ici les individus quoique, pour ainsi dire, sans sexe, devront appartenir au sexe masculin, puisqu'il n'existe chez eux aucune trace de parties génitales féminines, et que l'absence des caractères virils ne dépend ici que du défaut d'influence des testicules. J'ai déjà dit qu'il me semblait que Dorothée Derrier devait être rangée dans cette catégorie.

Les cas d'hermaphrodisme enfin, qui forment nos deux premières espèces et que nous nommons *hermaphrodisme apparent chez le sexe masculin* et *chez le sexe féminin*, ne peuvent donner lieu à des erreurs qu'autant que l'on n'observera pas les règles générales suivantes, applicables aussi aux autres cas d'hermaphrodisme.

1° L'examen extérieur des parties de la génération, ne saurait être entrepris avec trop de soin et d'exactitude. On devra, autant que possible et sans blesser ni sans exciter une vive douleur, sonder les ouvertures qui s'y présentent, afin de connaître leur étendue et leur direction.

2°. L'inspection extérieure de toute la surface du corps, n'est pas moins essentielle, afin de pouvoir déterminer la prédominance des caractères constitutionnels de l'un ou de l'autre sexe.

3°. A cet effet, on devra également observer longtemps et à plusieurs reprises, les goûts, les propensions des individus dont il s'agira de constater le sexe. Dans l'explication des résultats qui découleront de cette observation, on devra surtout s'attacher à ne pas confondre les habitudes résultantes de la position sociale des individus avec les propensions innées ou qui dépendent de la constitution organique.

4°. Une circonstance bien importante dans les cas équivoques, c'est de s'assurer s'il s'établit, par une ouverture quelconque des parties sexuelles, une excrétion sanguine périodique, attendu qu'elle seule est déjà presque suffisante pour prouver qu'il y a prédominance du sexe féminin.

5°. Rien ne conduit plus aisément à des erreurs que de prétendre, dans tous les cas, déterminer, peu de temps après la naissance, le sexe d'enfans dont les parties génitales ne sont pas régulières. Lorsque la conformation de l'individu laisse le moindre doute sur le véritable sexe, il est convenable d'en avertir l'autorité, et d'employer, s'il le faut, des années à observer le développement progressif du physique comme du moral de l'hermaphrodite, plutôt que de hasarder sur son sexe un jugement que des phénomènes subséquens pourraient tôt ou tard renverser. Les exemples que j'ai rapportés, ceux surtout que le docteur Worbe a fait connaître, prouvent évidemment l'utilité de ce précepte.

6°. Enfin on ne devra tirer parti qu'avec une certaine réserve des déclarations de l'hermaphrodite, ou des personnes qui ont des liaisons directes avec lui. On devra surtout examiner si ces déclarations sont de nature à être fondées sur un motif d'intérêt.

De l'aptitude des hermaphrodites à la procréation. Nos jurisconsultes examineront si aujourd'hui, le divorce étant aboli, il est possible que dans notre législation il se présente des cas où l'hermaphrodisme peut devenir le motif d'une séparation de corps. Ici je dois supposer cette possibilité, et traiter de l'aptitude des hermaphrodites à perpétuer notre espèce, ne serait-ce que par la seule raison qu'il peut naître des occasions où le médecin sera consulté sur ce point, soit par l'administration, soit par les familles.

L'aptitude des hermaphrodites à la procréation et par conséquent au mariage est encore un sujet de litige parmi les médecins légistes. Les uns la leur accordent, les autres la leur contestent formellement, et ces différences d'opinions dépendent de l'idée que chacun attache aux vices de conformation dont il s'agit.

Pour errer le moins possible dans une matière aussi délicate, il est important de classer, sous l'espèce d'hermaphrodisme à laquelle il appartient, l'individu sur lequel il s'agit de prononcer. Alors s'il y a prédominance bien réelle d'un sexe, on ne peut contester à un pareil être l'aptitude au mariage, lorsque toutefois ses organes offrent les conditions requises, qu'il nous reste maintenant à examiner.

Chez les *hermaphrodites apparens de sexe masculin* il doit exister une verge; l'excrétion, par conséquent la sécrétion du sperme doit avoir lieu. En un mot, les organes propres à l'exécution des fonctions viriles ne doivent pas manquer. Plus ces organes sont intègres, et moins il y a de doute sur l'aptitude du sujet. Son état constitutionnel ajoute ordinairement aux données que procure la conformation des parties sexuelles. Ainsi, plus la structure, les traits, le système musculaire, le son de voix, l'état des parties, ordinairement recouvertes de poils, se rapprochent des caractères du sexe masculin, et plus l'aptitude en question devient vraisemblable, quand bien même il existerait certaines irrégularités qui imprimeraient à l'individu quelques apparences féminines.

Ainsi l'absence extérieure de testicules, comme aussi la division du scrotum en deux lobes, de manière à simuler les grandes lèvres de la vulve, ne pourraient, dans aucun cas, exclure la faculté de procréer, si, malgré ces irrégularités, l'excrétion spermatique avait convenablement lieu. L'extrême briéveté du pénis ne me semble pas non plus devoir constituer un motif d'exclusion, pourvu que ce membre ne soit pas, dans toute sa longueur, adhérent au scrotum; qu'il soit susceptible d'érection, de s'introduire, à une profondeur quelconque, au-delà des lèvres externes, et que le sperme puisse arriver dans le vagin.

Cette dernière condition est d'une grande importance, quoiqu'on ne puisse la préciser avec toute l'exactitude désirable. Il existe en effet parmi les médecins, et notamment parmi ceux qui ont écrit sur la médecine légale, une diversité remarquable d'opinions sur la faculté prolifique des individus dont l'orifice de l'urètre n'est pas situé à l'endroit ordinaire, et que, selon la situation de cette ouverture, l'on nomme *hypospadiaques*, *épispadiaques* ou *anaspadiaques*. Toutefois, quoiqu'il ne soit pas facile de s'assurer rigoureusement, par les effets, si un individu de sexe masculin est capable de procréer, il existe au-

jourd'hui une masse de faits assez imposante pour établir que la fécondation peut, à la rigueur, s'effectuer sans que le jet séminal atteigne l'orifice utérin, et qu'il suffit seulement que la liqueur spermatique arrive dans le vagin. Ce principe, que je me propose de développer au mot *impuissance*, s'il ne le sera déjà à celui *hypospadias*, implique, chez les hermaphrodites apparens du sexe masculin, l'aptitude au mariage, lorsque d'ailleurs ils réunissent les conditions que j'ai détaillées plus haut. Cependant il ne faudrait pas non plus pousser trop loin l'indulgence à leur égard, c'est-à-dire, qu'il me paraîtrait ridicule de les considérer comme propres à la procréation, lorsque l'ouverture de l'urètre paraît située de manière à ne pas permettre de supposer que la liqueur spermatique puisse pénétrer dans le vagin. On doit donc rejeter, entre autres, l'assertion de Hunter, lequel prétend avoir rendu fécond un hypospadiaque dont le sperme sortait par le périnée, en faisant recueillir, dans une seringue, ce sperme au moment de l'éjaculation, et en l'injectant dans le vagin de la femme pendant l'éréthisme vénérien. Il me semble que la manière dont l'émission de l'urine s'opère, peut encore jeter un certain jour sur le mode dont a lieu l'excrétion du sperme, c'est-à-dire, que si l'urine (l'orifice urétral quoique étant très-éloigné de l'extrémité du gland), sort en ligne horizontale, le sperme doit aussi sortir dans la même direction. En pareil cas, les probabilités en faveur de la faculté fécondante de l'hypospadiaque, ou de l'épispadiaque, n'en seraient que plus fondées. L'observation de Schweikard, et que j'ai rapportée page 95, en présente un exemple.

L'appréciation de l'aptitude à procréer chez les *hermaphrodites apparens de sexe féminin*, n'est pas non plus exempte de difficultés. Metzger (*Système de méd. lég.*, §. 508) la leur conteste à peu près absolument; du moins doute-t-il (*Mém. de méd. lég.*, p. 177) que de pareils individus, devenus nubiles, puissent se marier, attendu que leur vagin, ordinairement très-étroit, et les dimensions excessives du clitoris, s'opposent à l'acte du coït. M. Schneider (mém. cité) dit qu'il connaît deux femmes hermaphrodites, dont l'une, après avoir fait les campagnes de la guerre de Hanovre, en qualité de hussard de la mort, s'établit marchande de pigeons. Sa lasciveté, qui la portait souvent à attaquer les hommes, fit d'autant plus de sensation que cette personne n'avait jamais témoigné le désir de se marier. Elle mourut; mais on ne put examiner son cadavre, parce qu'elle avait menacé de sa malédiction quiconque oserait faire des recherches sur elle. L'autre hermaphrodite avait été mariée; mais comme son mari n'avait pu consommer le mariage, il obtint, il y a plus de quarante ans, et, à ce qu'il paraît, sans

examen préalable, la permission de divorcer et de contracter une seconde union. Cette personne existe encore; elle porte des habits de femme, et, quoique elle soit âgée, elle est encore vigoureuse, le son de sa voix est mâle; elle n'a pas de gorge, et elle a une barbe assez forte. M. Schneider se propose, dès que cet individu aura cessé de vivre, d'examiner avec soin son état physique, et d'en rendre compte.

A côté de ces exemples, on peut en citer de tout à fait contraires. Il suffira de rapporter celui dont parle Loder (*Bibl. chirurg.* de Richter, t. XIII, p. 212), lequel a connu une femme hermaphrodite, qui, après avoir été mariée quelque temps, quitta son mari pour pouvoir se livrer plus facilement au libertinage. Il est probable que l'enfant dont j'ai rapporté l'observation, page 97, eût été en état, à l'âge nubile, d'exercer le coït et d'être fécondé.

Pour éviter, autant que possible, toute erreur lorqu'il s'agit de prononcer en pareil matière, le médecin doit examiner soigneusement les circonstances qui militent pour ou contre l'aptitude à procréer. Quoique le but essentiel de la copulation soit moins l'exercice même de l'acte vénérien, que la multiplication de notre espèce, la faculté physique de cet exercice chez la femme, implique, à peu d'exceptions près, celle de procréer. Hors ces exceptions, telles que la cessation définitive des règles, un état pathologique de la matrice ou des ovaires, nulle circonstance ne permet de prévoir que le coït restera sans résultat. Le jugement que l'on émettra sur l'aptitude matrimoniale d'une femme, lorsque ses parties génitales seront irrégulièrement conformées, devra donc être fondé, en premier lieu, sur la faculté de ces parties d'exécuter les actes dont elles sont chargées pendant le coït; ensuite, sur celle de remplir la série des fonctions dont se composent la gestation et l'enfantement. Ainsi le médecin appelé pour statuer sur l'existence de ces diverses facultés, chez une femme qui offrirait un état d'hermaphrodisme plus ou moins apparent, devra, au moyen des secours de l'anatomie et de la physiologie, examiner si les parties génitales externes sont conformées de maniere à admettre l'introduction de la verge; si le vagin, ou l'ouverture quelconque qui le remplace, conduit à un orifice utérin; si l'excrétion menstruelle a lieu, et, enfin, si, dans le cas d'une fécondation, ces parties, ainsi que la charpente osseuse du bassin, sont conformées de manière à permettre le développement complet et l'expulsion à terme du fœtus. Quant aux dimensions excessives du clitoris, je ne puis les considérer, avec Metzger, comme un motif qui doive exclure du mariage. Une pareille irrégularité peut, il est vrai, gêner plus ou moins l'acte du coït; mais je ne pense pas qu'elle puisse le rendre impraticable; il n'est,

d'ailleurs, pas impossible de corriger, par des moyens chirurgicaux, ce vice de conformation; il n'en serait pas de même du prolapsus utérin, ancien et irréductible, tel, par exemple, que celui dont parle E. Home, dont j'ai rendu compte plus haut.

J'arrive à l'examen de l'aptitude au mariage chez les *hermaphrodites neutres*, et je n'hésite pas à la refuser aux *hermaphrodites neutres avec absence de sexe*. Il est inutile de développer le motif de ce refus, puisqu'il ressort naturellement des termes qui servent à désigner ces êtres disgraciés.

Quant à la seconde sorte d'hermaphrodisme neutre, et que nous avons cru devoir nommer *hermaphrodisme neutre avec conformation sexuelle mixte;* je pense qu'on ne saurait davantage supposer aux individus dont elle se compose, la faculté de reproduire. On voit que, même dans le cas de l'hermaphrodite de Lisbonne, malgré la prédominance du sexe féminin, et la conformation régulière des parties génitales féminines, la gestation n'a pu dépasser le cinquième mois. Si, chez un pareil sujet, le but du matrimoine n'a pu être rempli, comment le serait-il, lorsque ce mélange d'organisation sexuelle, sans être même aussi prononcé, présenterait une prédominance encore moindre de l'un ou de l'autre sexe? Comment, par exemple, l'hermaphrodite de Dijon, dont parle Maret, eût-il pu féconder ou être fécondé?

L'ordre social sera donc moins compromis, si l'on condamne, sans distinction, au célibat les hermaphrodites dont l'appareil génital présente un mélange bien réel d'organisation sexuelle masculine et féminine, que si l'on accorde la faculté de contracter mariage à certains d'entre eux, dont l'appareil génital externe d'un sexe serait régulièrement conformé. (MARC)

ZACCHIAS (Paulus), *Questiones medico-legales; lib. 7, Titul. 1, quæst. 9, §. 1.*

BAUHIN (Gasparus), *De hermaphroditorum monstrorumque partuum naturâ, libri duo;* in-8°. *Francofurti*, 1629.

PETIT (Jean Louis), Observation sur un hermaphrodite (*Voyez* les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris; a. 1720).

PARSON, *A medical and critical enquiry into the nature of hermaphrodites;* c'est-à-dire, Recherches médicales et critiques sur la nature des hermaphrodites; in-8°. Londres, 1741.

WOLFART (Joann. August.), *Dissertatio de sodomiâ verâ et spuriâ hermaphroditi;* in-4°. *Francofurti*, 1742.

MORAND (Sauveur), Description d'un hermaphrodite, Michel-Anne Dronart (*V.* Mémoires de l'Académie des sciences de Paris; a. 1750.

BETTINELLI, *Nupera perfectæ andiogyneæ structuræ observatio*; *Pisauri* 1755.

L'animal décrit dans cette observation est une chèvre.

MASARS (M.), Sur une réunion apparente des deux sexes dans le même sujet (*Voyez* les Mémoires de l'Academie de Toulouse, tome 2).

HALLER (Albertus), *De hermaphroditis, et an dentur?* (Voyez *Comment. societ.; Gottingensis*, vol. 1, page 1.

LEPECHIN (IWAN), *De hermaphrodito ad sexum virilem pertinente* (Voyez *Commentar. Academ. petropolit.*; vol. XVI, page 525).

HOIN, Description d'un hermaphrodite, Michel-Anne Drouart. (*Voyez* les Mémoires de l'Académie de Dijon, vol. II).

Dans le même volume on trouve une autre *description d'un hermaphrodite*, par Maret.

FERREIN (ANTOINE), Mémoire sur le véritable sexe de ceux qu'on appelle hermaphrodites (*Voyez* les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris; A., 1757).

ARNAUD DE RONSIL (GEORGE), Dissertation sur les hermaphrodites.

Cette dissertation, écrite d'abord en anglais, a été traduite par l'auteur lui-même, et publiée parmi ses Mémoires de chirurgie, etc.; in-4°. Londres et Paris, 1768.

GENTILI (GIOVANNI), *Relazione d'un individuo della spezie umana fino all' età di 13 anni creduto femmina, e poi riconosciuto per Maschio*; in-8°. *Firenze*, 1782.

WRISBERG (HENRIC.), *Commentatio de singulari deformitate genitalium in puero, hermaphroditum mentiente*; in-8°. *Goettingæ*, 1796.

(Voyez *Comment. societat.*; *Gottingæ*, vol. IV, p. 1).

PINEL (PHILIPPE), Observations sur les vices originaires de conformation des parties génitales de l'homme, et sur le caractère apparent ou réel des hermaphrodites (*Voyez* les Mémoires de la Société médicale d'émulation, an IV, page 324.

MOREAU, DE LA SARTHE (JACQ. LOUIS), Quelques considérations sur l'hermaphrodisme, etc. (*Voyez* les Mémoires de la Société médicale d'émulation, an V, page 243.)

HOME (EVERARD), *An account of the dissection of an hermaphrodito dog*, etc.; c'est-à-dire, Etat anatomique d'un chien hermaphrodite, précédé de quelques observations sur les hermaphrodites en général (Voyez *Philosophical transactions for the year* 1799, page 157).

MONORCHIS, *Von dem Hermaphroditen in der Charite zu Berlin*; c'est-à-dire, De l'hermaphrodite qui est à l'hôpital de la Charité de Berlin; in-8°. 1801.

MARTENS (FRANZ HEINRICH.), *Beschreibung und Abbildung einer sonderbaren Misstaltung der mannlichen Geschlechtstheile von Dorothea Derrier*, c'est-à-dire, Description avec figure d'une configuration singulière des parties de la génération chez Dorothée Derrier; in-4°. Leipzig, 1802.

ACKERMANN (JAC. FID.), *Infantis androgyni historia et ichnographia. Accedunt de sexu et generatione disquisitiones physiologicæ et tabulæ* 5, *aeri incisæ*; in-fol. *Ienæ*, 1805. (Y.)

HERMODACTE ou HERMODATTE, s. f., *iris tuberosa*, L. On appelle ainsi, en matière médicale, les tubérosités qui viennent sur la racine de l'iris tubéreux, et qui sont disposées en forme de doigts autour du collet, d'où lui vient son nom.

Cette plante, de la famille des iridées, de la triandrie monogynie de Linné, et dont on trouve une assez bonne figure dans Dodoens, *pempt* 249, s'élève à la hauteur d'un pied environ; sa tige est simple, roide, et glabre ainsi que toutes les autres parties. Les feuilles sont engaînantes et élargies à la base, linéaires, quadrangulées, presque sétacées au sommet, fistuleuses, s'élevant plus haut que la tige, marquées d'une raie sur chaque face. Les feuilles qui accompagnent la tige sont toutes planes, canaliculées, élargies; celle du sommet forme

la spathe d'où sort la fleur unique que porte la plante. Les trois pétales externes de la corolle sont d'un violet pourpre, et réfléchis au sommet; les trois intérieurs dressés et non barbus : tous sont rayés de veines agréables à voir dans l'état frais; l'ensemble de la fleur, qui est grande, est d'un vert mêlé de jaune et de violet pourpre. La capsule, dans sa maturité, est pendante. La racine de la plante est coudée, portant des fibrilles plus ou moins longues et assez simples. Près du collet on observe trois ou quatre tubérosités blanchâtres, de la grosseur d'une noisette, qui sont les hermodactes.

Cette plante croît dans le Levant, en Syrie, vers Constantinople, dans l'Archipel. Depuis quelques années elle a été trouvée en Provence dans les lieux incultes, aux environs de Toulon, par M. Robert; à Agen, par M. Saint-Amand; et dans le Haut-Poitou par M. Desvaux. On l'a observée également à Gênes. J'en possède aussi des échantillons dans mon herbier, qui viennent des environs de Naples. L'hermodacte peut donc être regardée maintenant comme une plante indigène à la France.

L'analogie avec les autres espèces d'iris me fait penser que cette racine a peu ou point de vertu; les tubercules renferment une certaine quantité de fécule amilacée et nutritive, qu'on pourrait en extraire, comme dans toutes les racines des espèces congénères.

Voilà, depuis Tournefort, l'idée qu'on se fait de l'hermodacte. Ce célèbre botaniste avait fait, dans ses corollaires, le genre *hermodactylus* de la plante précédente, et les botanistes venus depuis ont adopté son opinion; seulement ils n'ont point admis son genre; ils ont placé sa plante parmi les iris, et en ont fait l'*iris tuberosa* que nous venons de décrire, qui n'est réellement qu'une fausse hermodacte.

Mais cette hermodacte n'est pas celle des pharmaciens, ni celle que les botanistes plus anciens reconnaissaient. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas d'accord sur la plante qui la fournit : les uns veulent que ce soit une espèce de colchique, fort semblable au commun; mais cela est sans vraisemblance, puisque le colchique a un ognon et non une racine tubéreuse; d'autres veulent que ce soit la racine de dent de chien (*erythronium dens canis*, L.), qui a effectivement une sorte de tubercules à la racine, mais ils sont petits et ovoïdes, tandis que les hermodactes des officines sont fort différentes, comme nous allons le dire.

L'opinion la plus probable, puisqu'elle est celle de Miller, Forskæhl et Spielmann, est que cette production provient d'une liliacée, figurée dans Mathiole, page 412 de son Commentaire sur Dioscoride (édition française), et qu'il appelle

abusivement colchique oriental; car, à l'inspection de sa figure, on reconnait plutôt un *Fritillaria.* Ce médecin avait reçu cette plante de Busbeque, qui la cultivait à Vienne depuis qu'elle lui avait été envoyée de Constantinople. La figure de cette plante, non encore reconnue par nos botanistes modernes, a été copiée par Lobel (*icones* 146), qui la nomma *colchicum syriacum alexandrinum;* et par Gilibert, Histoire des plantes d'Europe, tom. 1er, p. 425. Gronovius la nomme, on ne sait pourquoi, *colchicum illyricum.* Quoiqu'elle soit dans de petites proportions, on y reconnaît fort bien à la base les deux tubérosités dressées et embrassant la tige, qui forment les hermodactes de nos officines. Il serait bien à désirer que de nouvelles recherches dans les jardins de Vienne ou de Constantinople fissent retrouver cette plante. Au surplus, l'inspection des deux tubérosités montantes fera facilement reconnaître cette liliacée; car, en général, les tubérosités des plantes s'enfoncent en terre. Il est probable, par le pays d'où on tire la vraie hermodacte, que la liliacée qui la produit se trouve en Syrie, en Illyrie, dans l'Egypte, l'Asie Mineure, etc. Peut-être qu'en examinant bien les racines des liliacées cultivées dans nos jardins, nous la retrouverions chez nous.

Quoi qu'il en soit, l'hermodacte des boutiques consiste en tubérosités comprimées, ne ressemblant pas mal à de gros quartiers d'échalotes, presque triangulaires, concaves et canaliculées d'un côté, bombées de l'autre, à contours arrondis et mousses, ce qui paraît être l'effet du frottement; ces tubérosités sont jaunâtres en dehors, blanches dans leur cassure, qu'on opère assez facilement : la texture en est grenue, assez dense; on pulvérise très-facilement les hermodactes, et elles présentent une grande quantité de fécule amilacée, ce qui justifie assez bien le dire de Prosper Alpin, qui affirme que les femmes égyptiennes en mangent comme des châtaignes pour s'engraisser. Si on observe cette cassure à la loupe, on la voit parsemée de points brillans, qui sont des grains d'amidon. L'odeur des hermodactes est assez forte et nauséabonde; leur saveur est presque nulle étant appliquée sur la langue. Cette racine est rongée très-facilement par les vers; il est rare de la trouver sans vermoulure. L'enfoncement qu'on observe sur un des côtés des hermodactes, est formé par la tige qui presse le côté interne de ces tubercules. Il est probable qu'on les dépouille de leur enveloppe extérieure avant de les mettre dans le commerce.

L'hermodacte nous vient du Levant, par la voie de Marseille; on la croit purgative et vomitive, et propre aux goutteux; je crois que dans l'état sec elle a bien peu de qualités. Elle entre dans la composition des électuaires bénédict-laxatif, diaphénix, caryocostin, et diacarthami, ainsi que dans les pi-

lules fétides du Codex. Autrement son usage est entièrement abandonné. Mais j'ai cru devoir, pour le bien de l'art, chercher à débrouiller l'histoire de cette substance, qui est fort confuse dans les auteurs de botanique et de matière médicale, parce qu'on y confond sans cesse les deux espèces dont nous venons de parler. (MÉRAT)

HERNIAIRE, adj., *herniarius*, qui a rapport aux hernies.

On appelle *sac herniaire*, une enveloppe fournie aux organes herniés par la membrane séreuse qui tapisse la cavité dans laquelle ils se trouvaient enfermés avant leur déplacement. Ce sac varie suivant le point de la surface du corps où la hernie est établie : il est formé, à la tête, par la dure-mère (*Voyez* ENCÉPHALOCÈLE); à la poitrine, par la plèvre, et au bas-ventre, par le péritoine : on y distingue deux faces : l'extérieure est adhérente aux parties qui l'avoisinent; l'intérieure, au contraire, lisse et polie, est contiguë aux viscères qui produisent la hernie, et humectée par une vapeur halitueuse quelquefois assez abondante pour donner naissance à une véritable hydropisie du sac, lequel éprouve une distension assez considérable, pour qu'on se trouve dans la nécessité de pratiquer la ponction, afin de le vider du fluide qui s'y est accumulé. Un sac herniaire, particulièrement au bas-ventre, présente toujours, si ce n'est dans le cas d'éventrations volumineuses, auxquelles on a, pour cette raison, été tenté de refuser le nom de hernie proprement dit; présente toujours, disons-nous, la forme d'un sac dont le fond est tourné en dehors, et l'ouverture regarde en dedans : cette ouverture offre, conjointement aussi, un diamètre moindre que le bas-fond, à raison de la résistance qu'opposent les organes musculeux ou les fibres aponévrotiques, dont l'écartement a été la source de la hernie. La portion du péritoine qui est demeurée engagée dans cet écartement, pressée, comprimée de toutes parts, ne tarde pas à s'engorger et à s'épaissir. Si, alors, un nouvel effort entraîne la sortie d'une plus grande quantité des parties, le péritoine est obligé de suivre l'impulsion des viscères qui le chassent devant eux, et il se forme aussi une seconde cavité, séparée de la première par un étranglement ou une espèce de col. On a donné le nom de sacs à collets à ceux qui présentent cette disposition. Au reste, ces rétrécissemens circulaires, qui ne sont pas très-rares, ne se trouvent presque jamais à une grande distance les uns des autres; comme aussi il est peu commun de les voir fort éloignés de la portion du sac encore embrassée par l'ouverture de la hernie. Quelquefois, et le cas est assez fréquent, l'intestin, ou le viscère hernié, a contracté, dans un ou plusieurs points de son étendue, avec la face interne du sac herniaire, des adhérences qui rendent la réduction impossible, d'autant plus que l'agglutination de l'extérieur du sac,

avec les parties qui l'entourent, s'oppose toujours à ce qu'on puisse le faire rentrer lui-même dans la cavité abdominale; souvent aussi les parois du sac finissent par s'épaissir considérablement; et sur certains idividus, elles ont l'aspect, la densité et la résistance du tissu cartilagineux.

Si toutes les hernies abdominales ont un sac herniaire, cette disposition tient à la laxité du péritoine, qui cède, plutôt que de rompre, lorsqu'un des organes contenus dans sa cavité vient à faire saillie au dehors. On a cependant prétendu que les hernies ombilicales étaient dépourvues de sac; que le péritoine qui borde le nombril, se déchire plutôt que de se prêter, et que son alongement est tout au plus possible chez les très-jeunes enfans (*Voy.* EXOMPHALE). La hernie congéniale n'a pas non plus de sac; ou, pour parler plus exactement, elle en a un semblable à celui de toutes les autres hernies, mais qui seulement n'est pas le résultat de l'effort exercé par les viscères déplacés, et préexistait à la descente, puisqu'il est formé par la tunique vaginale, laquelle n'a point encore cessé d'être continue avec le péritoine. *Voyez* HERNIE.

On donne aussi l'épithète de *herniaire* au bandage destiné à contenir les hernies. *Voyez* BRAYER.

Les chirurgiens qui se consacrent exclusivement à la cure des hernies et à la confection des bandages par lesquels on s'oppose à la sortie ultérieure des viscères, portent, de même, la dénomination de *chirurgiens herniaires*. (JOURDAN)

HERNIAIRE, HERNIOLE, ou TURQUETTE, *herniaria*, plante dont le genre appartient à la pentandrie digynie de Lin., à la famille des amaranthes de la méthode naturelle, et se reconnaît à son calice à cinq divisions profondes, à sa corolle nulle, à cinq écailles nectariformes placées parmi les étamines, à ses capsules closes, monospermes, recouvertes par le calice.

L'espèce dont nous voulons parler ici, et qui est figurée dans Lobel, *icon.* 421, est l'*herniaria glabra*, de Linné: ses tiges sont grêles, rameuses, diffuses, couchées, étalées, longues de deux à quatre pouces; ses feuilles sont ovales, arrondies, planes, épaisses, petites, entières, obtuses, glabres, opposées ou alternes, sessiles, accompagnées de stipules membraneuses; ses fleurs sont axillaires, verdâtres, très-peu distinctes, agglomérées, nombreuses; leur calice est glabre; les anthères des étamines sont jaunes. Cette plante fleurit presque tout l'été, et est très-commune dans les lieux sablonneux, dans une grande partie de l'Europe, surtout aux environs de Paris.

On rencontre souvent, mêlée avec cette espèce, une autre, qui est l'*herniaria hirsuta*, Lin., que nous présumons n'en être qu'une variété, et qui n'en diffère qu'en ce qu'elle est velue sur toute sa surface, ce qu'elle paraît acquérir en vieillisant,

Les anciens auteurs ont présenté cette plante comme propre à guérir les hernies. A cette époque on présumait que des applications médicamenteuses pouvaient remédier aux déplacemens intestinaux, et en procurer la cure radicale. Depuis qu'on sait qu'aucun moyen ne peut détruire une hernie, si ce n'est la nature ou l'opération chirurgicale, on est forcé de rayer cette propriété de la plante dont nous parlons.

On a aussi cru cette plante propre à dissoudre la pierre, étant prise à l'intérieur. L'expérience des modernes n'ayant pas confirmé cette opinion, on a abandonné l'emploi de cette plante contre le calcul. D'ailleurs, les concrétions vésicales étant de nature différente, la même plante, si jamais on en trouvait dont la qualité fondante fût incontestable, ne pourrait être employée dans tous les cas.

On lui en accorde plus généralement une autre maintenant : on la regarde comme utile pour faciliter la sortie des graviers et des mucosités dans les maladies des reins et de la vessie : on s'en sert en décoction, dans le catarrhe de ce dernier organe, avec une apparence de soulagement pour les malades; nous l'avons nous-mêmes employée assez souvent dans ce dernier cas, et presque toujours les sujets ont été allégés dans leurs souffrances; nous pensons, pourtant, qu'elle n'a rien de spécifique, et qu'elle agit seulement comme adoucissante, ainsi que le ferait, et peut-être avec plus d'efficacité, l'infusion de graine de lin, de racine de guimauve, etc.; mais elle fournit un moyen de varier les prescriptions, ce qui est toujours avantageux dans une maladie longue. (MÉRAT)

HERNIE, s. f., *hernia*, en grec κήλη, qui veut dire aussi tumeur; en sorte que tumeur et hernie seraient véritablement synonymes. Une hernie, c'est une tumeur formée par le déplacement des parties molles. Le changement de position caractérise ce genre de maladies, qui appartiennent à l'ordre des déplacemens, lequel est lui-même compris dans la grande classe des lésions physiques (1). Les hernies, en effet, présentent tous les caractères généraux que nous avons assignés aux maladies de cette classe (Voyez *Nosographie chirurgicale*, ou *nouveaux élémens de pathologie*, 4e édition. Paris, 1815). 1°. Elles in-

(1) A l'époque actuelle, l'on doit, toutes les fois que l'on guérit une maladie, déterminer d'abord si par les caractères elle appartient aux lésions physiques, organiques ou vitales. Cette division fondamentale, cette base de tout bon système nosologique, ne peut plus être considérée comme une opinion propre à l'auteur de cet article; il a la satisfaction de la voir généralement adoptée, et suivie dans tous les ouvrages destinés à l'instruction. Parmi ceux qui ont paru en 1816, on peut citer l'*Essai sur l'anatomie pathologique*, du docteur Cruveilhier, et le *Précis élémentaire des maladies réputées chirurgicales*, par le professeur Delpech, où la distinction des maladies en lésions physiques, organiques et vitales est adoptée sans restriction.

téressent nos organes dans leurs propriétés physiques, dans ces propriétés simples et pour ainsi dire élémentaires des corps, propriétés qui leur sont communes avec toute la matière; elles altèrent leur situation. 2°. Elles sont le résultat mécanique d'une cause qui agit mécaniquement. 3°. On conçoit parfaitement leur mécanisme, la manière d'agir de leurs causes efficientes; elles peuvent être définies. 4°. Leur traitement est rationnel, calculable, mécanique ou chirurgical. 5°. On peut les imiter sur le cadavre, etc., etc. On a successivement désigné et l'on connaît encore les hernies sous les noms de descentes, de ruptures, d'efforts; mais ces dénominations manquent d'exactitude, ou même dérivent d'idées fausses qu'il importe de combattre et de détruire. Le terme descente n'est pas rigoureusement exact; car, quoiqu'il soit vrai de dire que le plus souvent les viscères, en faisant hernie, se rapprochent du plan inférieur du corps, quelquefois ils s'élèvent et se déplacent, comme on le voit souvent dans les hernies cérébrales, dans celles des viscères abdominaux au travers du diaphragme, etc. L'expression d'effort est plus exacte, en ce que c'est toujours par un effort, par une violence mécanique que le déplacement s'effectue; mais tout effort ne chasse point les viscères de la cavité où ils sont naturellement renfermés. Enfin le mot rupture indique cette croyance erronée suivant laquelle les anciens s'imaginaient qu'il n'y avait point de hernie sans déchirement préliminaire du péritoine, rupture si rare que plusieurs doutent qu'elle arrive jamais.

On doit donc entendre par hernie tout déplacement d'un viscère qui, poussé hors de la cavité qui le contient ordinairement, se porte au dehors pour y former une tumeur plus ou moins saillante et le plus souvent apercevable à l'extérieur. La hernie ne diffère de la luxation, autre genre de déplacement, qu'en ce que la tumeur est formée par des parties molles. Il y a des hernies du cerveau, du cervelet, du poumon, du cœur et de la plupart des viscères contenus dans l'abdomen; mais ces hernies, comparées entre elles, présentent une première différence générale et bien importante: dans les hernies du cerveau, du poumon, de la vessie, l'organe n'abandonne pas le lieu qu'il occupe pour se porter au dehors; il n'y a pas de déplacement de la plus grande partie de sa masse, mais seulement extension, prolongement de sa substance; tandis que, dans le plus grand nombre des hernies du bas-ventre, c'est l'organe tout entier qui se déplace et change de situation. On a longtemps borné la dénomination de hernies aux tumeurs résultantes du déplacement des viscères abdominaux; et de nos jours encore, lorsque l'on dit qu'une personne est affectée de hernie, cela s'entend d'un mal de ce genre: ce sont effective-

ment les déplacemens les plus communs ; et ceux du cerveau et du poumon sont moins des maladies que des cas rares, de véritables accidens, effets ou symptômes d'une autre altération plus grave et plus importante. Ce que nous dirons en général des hernies, doit donc spécialement s'entendre de celles du bas-ventre.

Il n'est aucun point dans toute l'étendue des parois de l'abdomen qui ne puisse devenir le siége d'une hernie. Tous y peuvent être naturellement ou accidentellement disposés. Partout où des vaisseaux et des nerfs pénètrent de l'intérieur de la cavité, aux parties voisines, il existe des ouvertures remplies, il est vrai, par ces vaisseaux et par le tissu cellulaire graisseux qui les accompagne, mais toujours plus faibles que le reste des parois, et plus disposées à céder à l'effort que les viscères exercent contre elles. C'est ainsi que l'anneau inguinal ou sus-pubien, l'arcade crurale, l'anneau ombilical, le trou obturateur, l'échancrure ischiatique, laissent échapper, dans certaines circonstances, les viscères qui, pressés de toutes parts, cherchent à sortir par les endroits où se trouve une moindre résistance. De toutes ces ouvertures, l'anneau inguinal est le plus disposé à laisser sortir les viscères abdominaux ; aussi les hernies inguinales sont-elles incontestablement plus nombreuses que toutes les autres ensemble, et forment-elles les neuf-dixièmes environ des tumeurs herniaires. Après l'anneau inguinal vient l'arcade crurale ; c'est par cette dernière que les parties sortent, le plus souvent, chez la femme, moins exposée que l'homme, aux maladies dont nous parlons, sans doute parce que leur anneau inguinal a moins d'étendue, et parce que les occupations d'une vie sédentaire et paisible, les exposent à moins d'efforts. Les hernies ombilicales, considérées sous le rapport de la fréquence, viennent à la suite de hernies inguinales ou crurales ; elles sont moins rares que les hernies de la ligne blanche, et celles-ci sont encore plus fréquentes que les hernies par l'échancrure ischiatique et par le trou obturateur, car on possède peu d'exemples de ces dernières.

Peut-on appeler du nom de hernie, les éventrations résultantes du relâchement excessif de la paroi antérieure de l'abdomen, lorsqu'à la suite de plusieurs grossesses ou d'une forte contusion, cette paroi affaiblie, cède au poids des viscères, et forme une espèce de sac que l'on a vu descendre jusqu'aux genoux, renfermant la plus grande partie des viscères abdominaux, et même la matrice, remplie par le produit de la conception? Devons-nous regarder comme de véritables hernies, les pelotons graisseux qui, extérieurs au péritoine, s'échappent quelquefois de l'abdomen au travers des fibres éraillées de ses muscles, et surtout à la faveur de l'écartement des fibres apo-

névrotiques de la ligne blanche : ce serait donner au mot hernie une extension illimitée. Ces paquets graisseux sont en effet extérieurs au péritoine et parfaitement hors de sa cavité, et quoiqu'ils puissent l'entraîner à leur suite et devenir cause occasionelle d'une véritable hernie, ils ne la constituent point, et l'on ne peut admettre d'autres hernies graisseuses, que celles formées exclusivement par l'épiploon. Enfin, des tumeurs herniaires peuvent se former dans tous les points des parois abdominales, puisqu'il n'en est aucune dont une plaie ne peuve diminuer la résistance. Les hernies vaginales, celles qui résultent du passage des viscères abdominaux dans la poitrine, à travers les fibres écartées du diaphragme, diffèrent beaucoup des véritables hernies; et ce que l'on dit de ces maladies, en général, ne leur est guère applicable; il en est de même des hernies du périnée.

Les viscères renfermés dans l'abdomen sont d'autant plus sujets à faire hernie, qu'ils sont moins bien assujétis; c'est ainsi que l'intestin et l'épiploon, flottans dans cette cavité, se trouvent dans presque toutes les tumeurs herniaires, tandis qu'on y trouve rarement l'estomac, plus rarement encore la rate et le foie. Ce dernier organe adhérant au diaphragme, n'est pas même susceptible d'un véritable déplacement, et les hernies appelées hépatomphales, ne sont que des prolongemens de sa substance qui se trouvent dans les hernies ombilicales, à cette époque de la vie où le foie, remplissant à lui seul la plus grande partie de l'abdomen et dépassant le rebord cartilagineux des fausses côtes, descend jusqu'au niveau de l'ombilic. Une telle lésion ne peut arriver que dans la première année de la vie. Elle serait impossible dans l'âge adulte; enfin, les reins et le pancréas sont trop bien fixés dans le lieu qu'ils occupent, pour se porter au dehors : la vessie n'est pas non plus susceptible de hernie complette *Voyez* CYSTOCÈLE.

Quelle que soit la grosseur d'une hernie, d'autant plus volumineuse, en général, qu'elle est plus ancienne, les parties qui s'y trouvent sont contenues dans un sac formé par le péritoine qu'elles ont poussé devant elles en s'échappant. Ce sac adhère par son extérieur aux parties environnantes, de manière qu'il est, dans le plus grand nombre des cas, impossible de le faire rentrer. Néanmoins, outre que cette réduction simultanée du sac herniaire et des parties qu'il contient est possible dans les hernies commençantes et peu volumineuses, par l'effet de l'élasticité du tissu cellulaire, on voit un sac herniaire, appartenant à une hernie même ancienne et volumineuse, se retirer et remonter peu à peu vers l'ouverture herniaire, après que l'on a opéré la réduction de la hernie. La face interne du sac herniaire est lisse, mouillée par l'humeur qui lubrifie l'intérieur de l'abdomen, et contiguë aux viscères qui forment la hernie;

Cette humeur peut s'accumuler en telle quantité dans le sac herniaire, qu'une ponction devienne nécessaire pour lui donner issue. D'autres fois, elle est peu abondante; il y a adhérence entre le sac et la surface des parties contenues. La cavité du sac herniaire est le plus souvent unique, mais quelquefois aussi partagée par plusieurs rétrécissemens circulaires voisins de la portion du sac qu'embrasse encore l'ouverture herniaire. On nomme sacs à collets ceux où cette disposition se rencontre; on conçoit aisément de quelle manière l'accroissement successif de la hernie peut y donner lieu. Supposons, par exemple, qu'un premier effort ait déterminé une hernie par l'anneau inguinal, le sac herniaire imite alors une calebasse dont le fond est tourné en bas, tandis que le goulot se trouve resserré dans l'anneau qui lui a livré passage. La tumeur subsiste, sans s'accroître, durant plusieurs mois; la portion du sac embrassée par l'ouverture, s'engorge et s'épaissit; un nouvel effort détermine la sortie d'une plus grande quantité de parties, et par conséquent, l'entraînement d'une portion plus considérable du péritoine; le collet descend, un nouveau rétrécissement se forme dans l'anneau. Plusieurs efforts successifs peuvent donc déterminer la formation de plusieurs collets dans les sacs herniaires.

Toutes les hernies ont un sac plus ou moins épais fourni par le péritoine; cela est vrai, même des hernies qui surviennent dans un point des parois du bas-ventre, affaibli par une cicatrice, suite d'une plaie pénétrante dans cette cavité. Les blessures du péritoine qui tapisse ses parois, se cicatrisent comme celles des autres membranes séreuses, et le point cicatrisé se prête à l'extension comme les autres parties de la membrane. Cette membrane ne se déchire point, comme le pensaient les anciens, qui, pour cela, nommaient les hernies, des ruptures. Il ne faut en excepter que les hernies de la vessie, et celles qu'on nomme congéniales; encore, dans cette dernière, la tunique vaginale du testicule, qui a conservé sa continuité avec le péritoine, doit être regardée comme un véritable sac herniaire. L'épaisseur des parois du sac herniaire, est ordinairement relative à l'ancienneté de la hernie. Cependant on voit des hernies anciennes et volumineuses, enveloppées d'un sac très-mince; et si les hernies inguinales de cette espèce présentent un sac épais, il faut l'attribuer au muscle crémaster qui forme une enveloppe musculaire à l'extérieur du sac, et dont les fibres, en jaunissant, se sont considérablement épaissies.

C'est ce muscle qui, épanoui dans les hernies inguinales, rend le sac herniaire toujours plus épais dans ces sortes de hernies.

Mais nous commençons à peine l'histoire des hernies, et chaque fois qu'il s'agit d'établir des généralités relatives à ces

maladies, les exceptions se présentent en grand nombre. Il vaut donc mieux tracer l'histoire particulière de chacune ; imitons en ce point Richter et Scarpa, auxquels nous devons deux excellens traités de ces maladies (*Traité des hernies*, 2 vol. in-8°.) (*Sulle ernie : Memorie anatomico-chirurgiche di Antonio Scarpa*, 1 vol. atlas avec gravures).

I. Nous avons déjà dit que la hernie inguinale était la plus fréquente, favorisée par la position, la structure de l'anneau inguinal, et la disposition flottante des intestins grêles et de l'épiploon, qui correspondent à cette ouverture. Plusieurs causes y disposent ; l'habitude de l'équitation, de la génuflexion, une maigreur extrême succédant tout à coup à l'embonpoint, la contusion qui affaiblit le ressort des parties. En effet, les cavaliers y sont plus sujets que les fantassins : les moines, qui passaient à genoux la plus grande partie de leur temps, en offraient beaucoup d'exemples : rien n'est plus commun que de voir une hernie se manifester chez les individus convalescens d'une longue maladie, et fort amaigris, ou sur ceux qui ont eu le bas-ventre foulé ou violemment meurtri. On a cru longtemps que l'usage des alimens gras et huileux, était une cause de hernie ; mais si les religieux des ordres les plus austères, les Chartreux, par exemple, offrirent jadis un grand nombre de hernies, ce n'est point à l'huile avec laquelle ils préparaient leurs alimens, que cette infirmité devait être attribuée. Passant à genoux la plus grande partie de la journée, les anneaux devaient être fatigués par cet état continuel de génuflexion dans lequel la masse des viscères abdominaux, pèse extrêmement sur la partie antérieure et inférieure du bas-ventre, endroit où se trouvent précisément ces ouvertures.

Les causes déterminantes sont tous les efforts de la respiration, comme pour soulever un fardeau, pour franchir un fossé par un saut considérable, pour rendre les excrémens dans un cas de constipation, pour expectorer des crachats dans les toux opiniâtres. Ainsi, tous ceux qui passent de l'embonpoint à la maigreur, ou qui, par le genre d'exercice auquel ils se livrent, sentent les anneaux fort dilatés, et cédant à l'action que les parties contenues dans l'abdomen exercent contre eux, doivent ne faire aucun effort sans porter la main sur ces ouvertures. Il est même prudent, dans ces cas, de se soumettre à l'usage d'un brayer ; c'est le meilleur moyen prophylactique.

Les gens robustes, comme les personnes faibles, sont exposées aux hernies ; on pourrait même dire que les premiers en présentent un plus grand nombre. Si le relâchement de la fibre y dispose, la force musculaire, en s'exerçant à surmonter de grandes résistances, les détermine très-fréquemment. Le déplacement et sa production sont des phénomènes absolument mé-

caniques, et cette proposition est d'une vérité rigoureuse dans la hernie inguinale, comme dans toute autre espèce de hernies, qu'elles soient ou non favorisées par la faiblesse naturelle ou accidentelle d'une portion quelconque des parois abdominales. Le relâchement du mésentère, regardé par Morgagni, et par plusieurs chirurgiens célèbres, comme une cause de hernies en général, et de la hernie inguinale en particulier, n'arrive qu'au moment du déplacement de l'intestin ; celui-ci obéit à l'action d'une puissance mécanique, il entraîne le mésentère qui cède au même effort, de manière que, comme l'a très-bien expliqué Scarpa, il existe entre la sortie de l'intestin et l'alongement de ce repli du péritoine, une coïncidence parfaite.

La hernie inguinale se nomme bubonocèle, ou incomplette, lorsqu'elle se borne à l'aine ; oschéocèle, ou scrotale, quand elle descend jusqu'au fond des bourses; elle est épiploïque (épiplocèle), ou intestinale (entérocèle); ou bien contenant à la fois des intestins et l'épiploon : c'est une entéro-épiplocèle. Mais ces parties ne sont point les seules qui puissent s'offrir dans une hernie inguinale, quoiqu'on les y trouve le plus fréquemment. On y a vu la vessie, la matrice et l'estomac.

Lorsqu'à l'occasion d'un effort quelconque de la respiration, les viscères s'échappent par l'anneau inguinal ; ouverture oblique de haut en bas et de dehors en dedans, laquelle figure une espèce de canal qui descend obliquement du flanc vers le pubis, ils passent presque toujours au devant du cordon des vaisseaux spermatiques, dont ils suivent la direction, poussant au devant d'eux le péritoine pour former le sac herniaire. On reconnaît ces hernies :

1°. A une tumeur existante à la région inguinale, qui s'est montrée tout à coup à la suite d'un effort, et sans avoir été précédée par aucun symptôme inflammatoire ;

2°. Qui diminue de volume, ou même disparaît tout à fait, quand l'individu reste couché sur le dos, et reparaît lorsqu'il reprend la position verticale.

Est-elle globuleuse, molle, rénitente ; obéit-elle à la pression, et revient-elle sur elle-même quand on cesse de la comprimer ; rentre-t-elle en produisant le gargouillement, bruit particulier résultant du passage de l'air de l'intestin hernié dans le reste du tube intestinal, on présume que la tumeur est intestinale : on la juge épiploïque, lorsqu'elle est oblongue, pâteuse, inégale, difficilement réductible ; si, au lieu de rentrer en bloc, elle rentre peu à peu, sans bruit, et par une compression continuée jusqu'à ce qu'elle ait tout à fait disparu. Enfin, si une portion se réduit facilement, tandis que le reste rentre avec difficulté, il est probable que la hernie est à la fois formée par l'intestin et par l'épiploon. Dans le plus

grand nombre des hernies inguinales, les parties ont glissé au devant du cordon des vaisseaux spermatiques : celui-ci est situé à la partie postérieure de la tumeur, reconnaissable à la dureté cartilagineuse du canal déférent ; quelquefois, au contraire, les parties passant derrière le cordon, le testicule se trouve à la partie inférieure et antérieure de la tumeur, où il forme une pointe saillante, comme je l'ai vu sur une hernie de cette espèce que j'ai opérée avec succès en 1812. Le cordon des vaisseaux spermatiques ainsi placé, le plus souvent derrière et quelquefois au devant de la tumeur, s'aplatit en s'élargissant de manière à ce que les parties qui le forment se séparent, et que dans la dissection des hernies anciennes et volumineuses, on trouve les vaisseaux spermatiques et le canal déférent parfaitement isolés. Hesselbach a distingué les hernies inguinales en *internes* et en *externes*, suivant que les parties qui s'échappent s'ouvrent une issue à travers les parois des muscles du bas-ventre, ou que, suivant la direction oblique du canal inguinal, elles sortent par cette ouverture ; mais, comme Scarpa l'annonce, cette distinction est presque impossible. Elle serait fort utile, s'il était possible de la faire dans les divers degrés de la maladie, puisqu'elle permettrait de déterminer par ce moyen la véritable position de l'artère épigastrique.

On distingue la hernie inguinale, de l'hydrocèle de la tunique vaginale, parce que les progrès de la tumeur se font de haut en bas, tandis que l'hydrocèle commence à la partie inférieure des bourses, et s'élève de là vers l'anneau inguinal ; d'ailleurs, cette dernière est irréductible ; son volume ne varie point suivant la position que prend le malade. Cependant, l'hydrocèle enkystée du cordon spermatique, ou même l'hydrocèle de la tumeur vaginale, chez les enfans très-jeunes, peuvent en imposer pour une hernie inguinale.

Si, dans le temps où le prolongement de la tunique vaginale monte jusqu'à l'anneau inguinal et recouvre la totalité du cordon spermatique, cette poche membraneuse devient le siége d'un épanchement aqueux, la tumeur oblongue monte dans son commencement jusqu'à l'anneau, et en impose d'autant plus aisément pour une hernie, que l'état de dilatation de cette ouverture et la laxité du tissu cellulaire rendent sa réduction très-facile. Si, faute d'apporter une attention convenable, on se méprend sur la nature de la maladie ; si, après avoir fait rentrer dans l'abdomen la tumeur et le testicule qu'elle entraîne avec elle, on la contient par l'application d'un bandage, la pression que la pelote exerce sur l'organe séminal s'oppose à sa descente naturelle, nuit à son développement, et peut même causer l'atrophie de cet organe mou et délicat ;

en outre, la tumeur s'accroît dans l'abdomen, ne peut plus sortir par l'anneau, retient le testicule, et peut acquérir un tel volume, qu'elle gêne les organes voisins, trouble l'exercice de leurs fonctions, et devienne la cause de mille incommodités.

L'accroissement de la tumeur réduite rendant impossible sa sortie par l'anneau inguinal, le brayer devient inutile; on se félicite du succès; on pense avoir procuré la guérison radicale d'une hernie, si le défaut du testicule, la saillie de la tumeur à travers la paroi antérieure de l'abdomen, et les accidens que sa présence occasione, ne font apercevoir de l'erreur qu'on a commise.

Le poids peu considérable de la tumeur, la résistance qu'elle offre à la main qui la comprime, sa légère rénitence, la fluctuation du liquide qu'elle contient, sa transparence, feront distinguer l'hydrocèle des enfans de la hernie inguinale, avec laquelle, par sa situation, sa forme, et surtout par sa facile réductibilité, elle a beaucoup de ressemblance. La transparence de la tumeur est un signe important, caractéristique, et très-facile à acquérir; les enveloppes des testicules, peu épaisses dans le premier âge de la vie, n'en détruisant point la diaphanéité.

Si, après avoir réduit sur un enfant une tumeur inguinale, on ne trouve plus le testicule du côté malade, si la tumeur rentrée soulève la paroi de l'abdomen, nul doute que ce ne soit une hydrocèle : on doit alors la laisser reparaître, de peur que, tenue pendant quelque temps, et accrue dans la cavité abdominale, l'anneau inguinal ne puisse plus lui donner issue.

Quant à l'hydrocèle enkystée du cordon, qui n'est souvent qu'une tumeur hydatique, sa rentrée, quelquefois possible par l'anneau inguinal, ne fait point totalement disparaître la tumeur; au lieu de s'effacer, elle soulève la paroi antérieure de l'abdomen immédiatement audessus de l'ouverture.

Le poids considérable des testicules engorgés, la dureté de la tumeur, toujours plus ou moins éloignée de l'anneau inguinal, ne permettent pas de confondre une hernie inguinale avec un sarcocèle.

La dilatation des vaisseaux du cordon spermatique peut faire croire à l'existence d'une hernie inguinale épiplocèle; mais, si l'on fait tousser le malade, et qu'on applique la main sur l'anneau, on sent qu'aucune impulsion n'est transmise de l'intérieur à l'extérieur. Le cirsocèle et le varicocèle diminuent bien de volume par l'impression du froid, par une position favorable, et qui permet au sang contenu dans les vaisseaux dilatés de rentrer dans les voies de la circulation; mais jamais la disparition n'est complette, etc.

Dans certaines épiplocèles, le prolongement épiploïque for-

mant, vers son extrémité, une tumeur ovoïde d'un volume égal à celui des testicules, on peut la regarder comme un testicule surnuméraire. On a conseillé de serrer entre les doigts l'organe douteux. La compression du testicule occasione une douleur qui brise tout à coup les forces de l'homme le plus robuste; mais la pression de l'épiploon ne causera-t-elle point de semblables douleurs? Comme les testicules, il reçoit ses filets des grands sympathiques; et, quoique moins sensible que l'organe séminal, les douleurs résultantes de sa lésion doivent offrir le même caractère. J'ai fait remarquer ailleurs cette nature particulière des douleurs que produit l'affection des grands sympathiques, la prostration subite dans laquelle elles jettent les forces, le profond abattement, les défaillances dont elles sont accompagnées (*Nouveaux élémens de physiologie*, septième édition, t. 1). Au reste, rien n'est plus rare qu'un troisième testicule; il n'en existe pas même d'observation bien authentique; et l'on peut croire, avec Haller, que les auteurs qui disent en avoir rencontré plus de deux, ont été trompés par de fausses apparences.

Les testicules restés dans l'anneau peuvent simuler des hernies commençantes; mais leur absence des bourses, la grande sensibilité de la tumeur, mettent à l'abri de la méprise.

La hernie inguinale est constamment une maladie fâcheuse, incommode, et d'autant plus dangereuse, qu'elle est plus volumineuse et plus ancienne. Lorsque, irréductible par sa grosseur et par les adhérences qu'elle a contractées, elle remplit les bourses, et tire sur soi la peau de la verge, pour s'en recouvrir, le malade devient inhabile à l'union des sexes. Le cours des matières alimentaires est toujours plus ou moins gêné dans la portion intestinale qui fait hernie; le malade est sujet à des troubles dans la digestion, à des coliques plus ou moins vives, ou même à l'interception du cours des matières, soit que celles-ci, accumulées en trop grande quantité dans une anse intestinale qui a perdu son ressort, l'engouent de manière que les matières arrivant sans cesse, s'accumulent audessus de cet obstacle, soit qu'une nouvelle portion d'intestin, ou d'épiploon, venant à sortir, l'anneau trop étroit étrangle les parties qui le traversent, exerce sur elles une constriction douloureuse: d'où suit non-seulement l'interception du cours des matières, mais encore l'inflammation des parties voisines de celle qui souffre l'étranglement. Ces deux accidens, l'engouement et l'étranglement des hernies, menacent sans cesse les personnes affligées de ces maladies; le premier, comme nous le dirons bientôt, est familier chez les vieillards et dans le cas de hernies anciennes et volumineuses; le second survient plus souvent aux jeunes gens, ainsi qu'aux adultes: tous deux conduisent fréquemment

à la nécessité d'une opération très-grave, et quelquefois mortelle. Il existe un moyen assuré pour les prévenir : faire rentrer la hernie, et la maintenir réduite par une compression habituellement exercée sur l'ouverture herniaire.

On connaît, sous le nom de *taxis*, l'opération qui consiste à faire rentrer les viscères dans l'abdomen. On y procède en faisant coucher le malade sur le dos, afin que le poids des parties contribue à les ramener dans la cavité; on lui fait fléchir les jambes sur les cuisses, et celles-ci sur le bassin, en même temps qu'on fléchit sa tête sur sa poitrine, et qu'on la maintient ainsi fléchie au moyen d'un oreiller, afin de relâcher, autant que possible, la paroi antérieure du bas-ventre, dont les anneaux plus dilatables se prêteront alors à une réduction plus facile.

On embrasse la tumeur avec les deux mains, on la comprime latéralement, et non pas dans le sens de sa longueur ou de son fond vers l'anneau; car, en s'y prenant ainsi, on l'aplatit, on augmente sa largeur, et par conséquent la difficulté de la réduire. On pousse avec les indicateurs, et l'on fait d'abord rentrer les parties les plus voisines de l'anneau. Ce sont celles qui se sont échappées les dernières. On dirige la répulsion dans la direction connue de l'anneau inguinal, c'est-à-dire, de bas en haut et de dedans en dehors; pour cela, il est commode de passer dessous la cuisse fléchie la main qui est tournée du côté des pieds du malade.

Dans les entérocèles, la réduction d'une portion d'intestin est bientôt suivie de celle du reste de la tumeur qui rentre en bloc, avec un gargouillement marqué; dans l'épiplocèle, au contraire, la rentrée est lente, successive, s'opère sans bruit, et l'on doit comprimer dans le sens de l'ouverture, jusqu'à ce que la tumeur ait tout à fait disparu.

Lorsqu'elle est réduite, on la contient par l'emploi du spica de l'aine, ou du bandage élastique. Le premier ne convient qu'autant de temps que le malade reste au lit; il se dérange facilement, et fixe mal la pelote qu'on place sur l'ouverture, parce qu'il comprime davantage aux extrémités du diamètre transversal du bassin, qu'en avant et en arrière.

Le bandage inguinal garni en futaine, auquel on adapte une petite pelote triangulaire, convient aux enfans très-jeunes, sur lesquels on est obligé de renouveler souvent l'appareil sali par les urines et par les excrémens. Hors ce cas, le brayer fait avec une plaque courbe d'acier battu est préférable. Il doit être construit de manière que la courbe élastique s'étende depuis les apophyses épineuses des dernières vertèbres lombaires et du sacrum, jusqu'à l'anneau dilaté. De cette manière, il embrasse la hanche du côté malade, et prend ses points d'appui sur les extrémités du diamètre antéro-postérieur; on y ajoute une pe-

lote en avant, afin de déterminer sur l'anneau la pression la plus forte. Rembourré de crins et garni d'une peau douce, il est assujéti au moyen d'une lanière qui, partant de l'extrémité appuyée sur la convexité du sacrum, vient s'accrocher à la pelote; on attache un sous-cuisse à cette dernière, afin d'augmenter la fixité de l'appareil.

Le brayer ne contient les hernies qu'autant qu'il est parfaitement adapté : aussi doit-on, lorsqu'on le fait fabriquer, mesurer exactement les dimensions de la partie sur laquelle on veut l'appliquer, indiquer la distance précise qui sépare l'ouverture herniaire des apophyses épineuses des vertèbres lombaires et du sacrum.

Pour en faire l'application, on recommande au malade, couché sur le dos, de porter une main sur l'anneau inguinal, afin de s'opposer à la sortie des viscères. On porte la pelote sur l'ouverture; le malade retire ses doigts peu à peu; on serre le bandage, en accrochant la courroie aux garnitures de la pelote; on efface les plis de la peau; et, si la pelote, trop large, descendait sur le pubis ou comprimait douloureusement le cordon des vaisseaux spermatiques, on substituerait un bandage construit sur de plus justes proportions.

Le brayer mis en place, on fait tousser le malade, on lui ordonne de prendre diverses positions, afin de s'assurer si la hernie est parfaitement contenue. L'usage du bandage élastique ne peut être discontinué un seul instant sans exposer les malades aux dangers les plus graves. Les personnes qui ne veulent point le porter la nuit, ou qui l'ôtent pour quelques heures, courent le risque de voir reparaître la hernie plus volumineuse qu'auparavant. J. L. Petit rapporte l'observation d'un jeune homme nouvellement marié, qui, pour avoir interrompu l'application du bandage, vit sa hernie reparaître et s'étrangler.

L'application constante et non interrompue du brayer, la pression continuelle que sa pelote exerce sur l'anneau, suffisent pour obtenir la guérison radicale, si le malade est jeune; quelquefois même elles procurent ce bienfait aux adultes; mais on doit l'espérer d'autant moins, que l'individu est plus avancé en âge. Chez les vieillards, la cure n'est que palliative.

La pression qu'exerce la pelote, condense et durcit le tissu cellulaire qui environne l'anneau, les fibres aponévrotiques deviennent plus roides et plus capables de résister à l'effort des viscères; enfin, la portion du sac renfermée dans l'ouverture, s'oblitère et forme une espèce de bouchon qui s'oppose à leur sortie. Dans l'épiplocèle, l'épiploon réduit, reste le plus souvent derrière l'anneau, contracte avec lui des adhérences, et devient une barrière puissante à une nouvelle hernie. C'est ainsi qu'un prêtre, dont Ambroise Paré nous a transmis l'observation, obtint sa guérison radicale,

« C'est qu'un prestre de Saint-André-des-Arcs, nommé M. Jean Moret, épistolier, c'est-à-dire, chantant l'epistre au dimanche; lequel avait une hargne intestinale complette, se retira vers moy, me monstrant son mal, demandant secours, parce qu'il disait sentir une très-grande douleur, principalement en chantant son épistre. Voyant sa gréveure, ie luy dys, que véritablement il devait mettre un autre à sa place; ce qu'il fit, priant le curé (pour lors nommé M. Leclerc, doyen de la Faculté de théologie) et les marguilliers d'en commettre un autre, leur déclarant son impotence. Ce que luy estant accordé, se meist entre mes mains, et ie luy ordonnay plusieurs remèdes propres à son mal, luy faisant prendre un brayer qu'il porta par l'espace de cinq ou six ans : et un jour luy demandant comment se portait son mal, me fist response qu'il ne sçavoit plus que c'estoit, et qu'il estoit guary; ce que iamais ie n'eusse pu croire, si ie ne l'eusse vu. Par quoy l'amenay à mon logis, et vey ses parties génitales sans aucun vestige de hargne, esmerveillé grandement comment il avoit pu estre guary, cognoissant son aage (quarante ans); or, six mois après que l'eus ainsi reuisité, advint qu'il mourut d'une pleurésie, et ayant sceu sa mort, m'en allay en la maison dudit curé, en laquelle ledit Moret se tenoit, le priant qu'il me permist faire ouverture du corps mort, à fin que j'eusse cognoissance quel bâtiment nature avoit fait en la voye où les intestins descendoient, ce que volontiers m'accorda. Ie proteste à mon Dieu que trouvay autour du trou de la production du péritoine, une substance adipeuse de la grosseur d'un petit estœuf, infiltrée et attachée si fort audit endroit qu'à bien grande difficulté la pouvois détacher, sans dilacérer, et rompre les parties adiacentes. Et voilà la cause pourquoy la guarison s'en estoit ensuyvie. Chose admirable, que nature guarisse des maladies estimées incurables, si elle est tant soit peu aydée! Le principal ayde consiste à empescher l'intestin de descendre pendant qu'elle opère, et faire ce que dessus. »

Peut-on aider à l'action du bandage par des applications astringentes ou toniques, propres à augmenter la résistance des parties? L'emplâtre *contra rupturam*, les sachets remplis de folle fleur de tan, soit qu'on les applique secs ou qu'on les trempe auparavant dans le vin blanc, la peau d'anguille imprégnée d'alun ou de sel marin, ont été conseillés; mais l'action de ces topiques, bornée aux tégumens, ne remédie point à la faiblesse de l'ouverture aponévrotique; on peut cependant y recourir sans trop compter sur leur vertu. L'irritation de la peau par l'application de l'aclali volatil, dans la vue de déterminer l'inflammation et l'oblitération du sac herniaire, dont les surfaces deviendraient adhérentes, est une méthode plus prompte et plus douloureuse; cependant elle n'est pas plus

efficace : l'usage continuel du brayer peut seul empêcher la récidive. Quand on lui associe les divers topiques dont il vient d'être parlé, il faut le serrer avec plus de force, une partie de la compression se trouvant absorbée par les linges qu'on place entre sa pelote et l'anneau.

La cautérisation du sac herniaire, employée par les anciens et reproduite dans le dernier siècle, est une méthode dangereuse, en ce qu'elle expose à détruire le cordon des vaisseaux spermatiques et même l'intestin réduit, mais voisin de l'anneau. Elle est inefficace; la cicatrice plus ou moins large, adhérente au pubis, n'est pas capable de soutenir l'effort des parties, et la hernie reparaît, si, pour la contenir, on n'applique un bandage. Croirait-on que l'amputation du testicule du côté malade, la ligature du sac herniaire, mis à découvert par l'incision de la peau, dans l'opération appelée le point doré, et la suture nommée royale, aient été regardées comme de sûrs moyens d'empêcher le retour des hernies? Ces procédés dangereux, dans lesquels on détruit les organes essentiels à la reproduction, n'opposent à la récidive que des cicatrices incapables de la prévenir. L'anneau reste faible et dilaté; une compression non interrompue et longtemps continuée peut seule le rétrécir et lui restituer ses forces. Que peuvent les limonades muriatiques et autres remèdes internes contre un vice local?

Il n'est pas toujours possible de faire disparaître une tumeur herniaire, en repoussant dans l'abdomen les viscères sortis par l'anneau inguinal. Son volume excessif joint à son ancienneté, l'adhérence des parties entre elles et au sac, l'engouement, c'est-à dire, l'accumulation des matières alimentaires dans la portion intestinale qui forme hernie, enfin l'étranglement des viscères par l'ouverture qui leur livre passage, peuvent empêcher sa réduction. Voyons de quelle manière ces divers obstacles s'y opposent, et quels moyens l'art possède pour les surmonter.

Lorsqu'une hernie inguinale dure depuis quinze à vingt ans, le malade avancé en âge, ayant négligé de la contenir, une portion considérable d'intestins et d'épiploon remplit le sac herniaire, la graisse s'est accumulée dans le mésentère et dans l'épiploon. Ces parties ont, comme on l'a dit, perdu leur droit de domicile dans la cavité abdominale, dont les dimensions, toujours relatives au volume des organes qu'elle renferme, ont diminué par la sortie de plusieurs d'entre eux. Les viscères herniés ayant augmenté de volume, ne peuvent rentrer dans une cavité qui se refuse à les recevoir. Il faut alors faire coucher le malade sur le dos dans une position horizontale, les cuisses un peu fléchies sur le bassin.

On le purgera chaque jour avec de doux laxatifs; chaque

jour aussi on essaiera de réduire; et si l'on parvient à faire rentrer une portion, on soutient le reste au moyen du bandage inguinal. Cependant la diète et l'inaction diminuent l'embonpoint du malade, la graisse accumulée dans le mésentère et dans l'épiploon se fond et rentre dans la masse des humeurs, les parois de l'abdomen se relâchent, et, si le malade est patient, on obtient, au bout de vingt à vingt-cinq jours, la réduction complette. Souvent aussi la rentrée graduelle n'est point totale; il reste une petite portion de la tumeur; on la soutient avec un suspensoire, ou par le moyen d'un bandage à pelote concave, si son volume est très-peu considérable.

Il est rare que les hernies anciennes et volumineuses soient exemptes d'adhérence; presque toujours les parties qui les forment adhèrent soit entre elles, soit avec le sac herniaire, soit même avec l'anneau inguinal. L'adhérence réciproque des parties empêche leur rentrée, qui ne peut se faire alors qu'en masse, et non pas d'une manière successive. Ces rentrées *en bloc* s'obtiennent quelquefois dans les hernies adhérentes, mais peu volumineuses.

L'adhérence avec l'intérieur du sac herniaire rend ordinairement la hernie irréductible; car le sac est lui-même attaché, par une multitude de liens celluleux et vasculaires, aux divers parties du pli de l'aine et des bourses, de sorte qu'à moins d'une extrême laxité dans le tissu cellulaire, sa rentrée est tout à fait impossible.

L'adhérence avec l'anneau est rare; lorsqu'elle existe, elle apporte à la réduction un empêchement insurmontable. Ces adhérences nuisibles s'établissent par suite de l'inflammation à laquelle les parties herniaires sont sujettes par les frottemens et les pressions qu'elles éprouvent. Il est bien difficile de les reconnaître sans inciser la tumeur; on ne peut que les conjecturer, dans les cas où une hernie est irréductible : combien ne serait-il pas téméraire de prononcer, avant l'opération, sur leur étendue ou sur leur nature?

L'engouement s'établit par l'accumulation des matières fécales ou alimentaires dans la portion d'intestins que contient la hernie; comme l'adhérence, il ne survient guère qu'aux hernies anciennes volumineuses, et dépend de la difficulté avec laquelle les matières remontent contre leur propre poids, pour passer de la portion herniaire de l'intestin dans la suite du canal. Qu'un homme ait avalé une grande quantité de noyaux de prunes ou de cerises, ces matières arrivent par un cours difficile dans la portion d'intestins qui forme la hernie; cette portion affaiblie, et dont l'action péristaltique n'est plus aidée par l'action et la réaction alternatives du diaphragme et des muscles abdominaux, fait de vains efforts pour s'en débarrasser. Les ma-

tières séjournent et s'accumulent, le canal s'obstrue, les alimens interceptés s'amassent de proche en proche de l'obstacle vers l'estomac, la tumeur herniaire augmente de volume, d'abord presque indolente, molle, pâteuse, et non pas rénitente et douloureuse, comme dans le cas de véritable étranglement. L'engouement diffère essentiellement de ce dernier accident, en ce qu'il peut exister sans qu'il y ait disproportion entre l'anneau inguinal et les parties qu'il embrasse : il est produit seulement par la stagnation des matières dans l'intestin, trop faible pour s'en débarrasser. Cependant le ventre se météorise, la tumeur se gonfle et devient douloureuse; le malade, qui n'avait éprouvé que des nausées, avec le goût fécal, vomit des matières stercorales; la fièvre s'allume, et tous les symptômes de l'étranglement se joignent à ceux de l'engouement. Celui-ci peut subsister plusieurs jours, et même plusieurs semaines, sans compromettre la vie des malades, tandis que l'on voit les intestins étranglés s'enflammer, et tomber en gangrène au bout de vingt-quatre heures.

La saignée est rarement utile dans le simple engouement; les émolliens ne devraient être appliqués sur la tumeur, qu'aux cas où les matières engouées seraient excessivement dures; car, comme l'observe Monro, ces topiques, en relâchant la tumeur, augmentent son volume et diminuent le ressort de l'intestin, qu'il faut au contraire stimuler. Les applications toniques et spiritueuses, celles de l'eau froide et de la glace pilée, les clystères purgatifs, aiguisés par les sels sulfatés de soude ou de magnésie; tels sont les remèdes propres à dissiper l'engouement. Tous agissent en réveillant la contractilité engourdie dans l'intestin dilaté; en outre, les clystères, en déblayant les gros intestins, favorisent le cours des matières dont la tumeur est remplie. Les lavemens salins sont préférables à ceux de tabac, soit qu'on emploie cette substance âcre et irritante en fumigations, soit qu'on l'administre en décoction.

Cependant on réitère les tentatives de réduction, on les répète plusieurs fois chaque jour : on en peut employer plusieurs à ces tentatives. Il n'en est pas ici comme dans l'étranglement; on a vu des engouemens se dissiper aux huitième, dixième et onzième jours. La rémission complette des symptômes prouvait suffisamment que l'intestin n'était pas encore altéré. Néanmoins, si le malade était un vieillard débile, il ne faudrait point le laisser se consumer par une abstinence et des douleurs prolongées; l'épuisement où le jeterait le manque de nourriture, puisqu'il vomit tout ce qu'il mange, rendrait l'opération inutile.

Au moment où les symptômes de l'inflammation se joignent à ceux de l'engouement, la tumeur devenant tendue, rénitente

et douloureuse, l'opération se trouve positivement indiquée, et tout retard devient funeste. Avant de dire comment on y procède, parlons de l'étranglement; c'est la cause qui, presque toujours, rend cette opération nécessaire.

Lorsque les parties herniées se trouvent trop serrées par l'ouverture qui leur a donné passage, l'étranglement existe; la continuité du canal digestif se trouve interceptée, si la hernie est intestinale : la douleur est vive et l'inflammation imminente, quel que soit le viscère renfermé dans la tumeur. Il est facile de comprendre le mécanisme de l'étranglement. Supposons qu'un homme atteint d'une hernie inguinale, et qui néglige de la contenir, fasse un effort pour soulever un fardeau, ou franchir un fossé : dans la pression violente qu'éprouvent les viscères abdominaux, une nouvelle masse d'intestin s'engage dans l'anneau, déjà occupé par une portion intestinale. La résistance de cette ouverture aponévrotique est surmontée; mais, élastique, elle revient sur elle-même quand l'effort a cessé, comprime les parties qu'elle embrasse, exerce sur elles une constriction douloureuse, et détermine leur inflammation. Cette inflammation est ici l'effet de l'étranglement, et non point sa cause : de la portion d'intestin ou d'épiploon serrée par l'anneau, elle s'étend, par voie de continuité, aux parties que la tumeur renferme, ainsi qu'à celles qui sont encore contenues dans l'abdomen. Les matières s'accumulent audessus de la portion pincée; le vomissement se déclare : il est dû plutôt à l'irritation nerveuse qu'à l'arrêt des matières; aussi se compose-t-il d'abord des saburres bilieuses que renferme l'estomac; après, viennent les matières stercorales, mais peu abondantes, et rendues avec beaucoup d'efforts; la tumeur est dure, tendue, rénitente, douloureuse; le malade supporte avec peine la moindre manipulation exercée pour la réduire; le pouls est vif, petit, fréquent et concentré; le hoquet se déclare, les traits du visage s'altèrent, puis se décomposent; le pouls devient faible et misérable, l'intestin enflammé tombe en gangrène; alors les douleurs s'apaisent; la dureté, la tension, diminuent; les vomissemens cessent : mais ce calme trompeur, au moment où tout est désespéré, ne peut inspirer de l'espoir qu'aux chirurgiens malhabiles. La marche des accidens est d'autant plus rapide, que l'individu est plus fort et plus vigoureux. Or, on observe aussi que les jeunes gens et les adultes les plus robustes, sont les plus exposés à l'étranglement. Chez eux, la gangrène est décidée au bout de quinze à dix-huit heures, tandis que sur les enfans ou les vieillards, chez lesquels le véritable étranglement est d'ailleurs fort rare, l'inflammation ne se termine par gangrène qu'au bout de plusieurs jours. La mortification est aussi plus prompte, et l'étranglement plus dangereux dans les hernies intestinales que dans les

épiplocèles, non-seulement parce que l'épiploon jouit d'une sensibilité moindre que le tube digestif, mais encore parce que, dans les entérocèles, une des principales causes du danger, c'est l'interception du cours des matières.

Une saignée copieuse est indispensable dans tous les cas d'étranglement avec symptômes inflammatoires : on ne la négligerait que dans celui où l'étranglement venant de se former à l'instant même, l'inflammation n'a point encore eu le temps de s'établir. Les tentatives de réduction devront être ménagées; car la sensibilité des parties est telle, que toute pression un peu rude tend à accroître l'inflammation, à précipiter la marche des accidens, et à décider la gangrène. Les cataplasmes émolliens, les bains tièdes, dans lesquels le malade reste durant plusieurs heures, doivent concourir, avec la saignée, pour obtenir le relâchement favorable à la réduction : on réitère le taxis toutes les trois ou quatre heures; on saisit le moment où une saignée copieuse jette le malade dans la défaillance, pour repousser l'intestin dans sa cavité. L'instant du bain n'est pas moins favorable; il en faut profiter, et tâcher de réduire pendant que le malade y est plongé. Les clystères sont ici moins efficaces que dans les cas d'engouement; le traitement qui convient à ce dernier état, et celui que l'étranglement réclame, sont donc non-seulement différens, mais contraires. Les saignées, les relâchans, le bain tiède, tendraient à augmenter le relâchement, d'où l'engouement paraît dépendre; les applications spiritueuses, les réfrigérans, les clystères purgatifs, convenables dans cet état, accroîtraient l'inflammation dont l'étranglement est bientôt accompagné : néanmoins, lorsque ces deux accidens se compliquent, les deux méthodes peuvent être combinées; mais, lorsque les réfrigérans les plus actifs, tels que la glace pilée, les affusions d'eau à la glace, ont été vainement employés dans les cas d'étranglement avec inflammation, il faut, sans insister, se décider de suite à l'opération; la vive réaction que le froid occasione, tend à augmenter l'état inflammatoire.

Outre l'étranglement qui dépend, comme nous l'avons expliqué, de la disproportion entre l'ouverture herniaire et les parties auxquelles elle livre passage, espèce d'étranglement qui de toutes est la plus fréquente, on admet encore des étranglemens dépendans du sac herniaire, dont le collet étroit comprime les viscères par son contour épaissi; d'autres résultent, dit-on, de l'entortillement de l'épiploon autour de l'intestin, ou du passage de celui-ci au travers d'une déchirure de l'épiploon; il en est qui dépendraient de la compression qu'exerce l'épiploon squirreux sur l'intestin à côté duquel il est placé; enfin, de l'épaississement des parois de l'intestin, dont le calibre se trouverait conséquemment rétréci. Des corps étrangers, comme

une épingle arrêtée, etc., le passage de l'intestin au travers du sac herniaire, déchiré par l'effet d'une violence extérieure, peuvent encore, suivant quelques auteurs, donner lieu à l'étranglement. Dans tous ces cas, l'étranglement dépend d'un obstacle mécanique apporté au cours des matières, c'est une lésion mécanique : tandis que l'engouement est une véritable lésion vitale essentiellement dépendante du défaut d'action de la part de l'intestin qui se laisse distendre par les matières accumulées.

En réfléchissant sur les causes multipliées de l'étranglement admises par les auteurs qui se sont occupés de cette matière, et sur la marche des symptômes que cet accident occasione, on est conduit à penser qu'il n'existe peut-être qu'une seule et véritable espèce d'étranglement, celui qu'occasione l'ouverture herniaire. En effet, outre que les autres causes de l'étranglement n'ont été le plus souvent observées que sur le cadavre et trouvées par le raisonnement, il n'y a que la réaction élastique ou instantanée d'une ouverture aponévrotique qui puisse donner lieu à la prompte manifestation des phénomènes par lesquels l'étranglement se déclare : une vive douleur subitement ressentie dénote le pincement de la partie étranglée ; tous les autres symptômes, tels que la dureté de la tumeur, son irréductibilité, les nausées, les vomissemens, suivent nécessairement cette constriction douloureuse. La plupart des autres causes d'étranglement indiquées par les auteurs, en les admettant, ne pourraient s'établir qu'avec lenteur, et donner lieu successivement aux divers symptômes de l'étranglement : aussi, cet accident a-t-il été distingué par ces auteurs en étranglement aigu et chronique ; quoique le premier caractère lui soit comme essentiel.

Il est impossible de concevoir comment, dans toute espèce d'étranglement, la véritable cause efficiente serait l'angle formé par l'intestin étranglé ; angle qui existe à l'endroit où la portion dilatée que renferme la hernie, se réunit à la portion qui est encore dans l'abdomen : comment appliquer cette théorie du célèbre Scarpa, aux étranglemens qui surviennent dans les hernies épiploïques ?

Je ne saurais trop revenir sur la différence essentielle qui existe entre l'étranglement et l'engouement, si longtemps regardés comme deux espèces de la même maladie. Dans l'engouement il n'y a cependant point étranglement, ou constriction exercée par l'anneau sur la portion d'intestin à laquelle il donne passage ; il n'existe pas de disproportion entre cette ouverture et les parties qu'elle embrasse. Bien plus, l'engouement s'établit, l'anneau restant dans un état remarquable de dilatation et de relâchement, sur des vieillards affligés de hernies anciennes et volumineuses. La cause de l'accident est dans l'intestin ; elle est idiopathique : l'étranglement, au contraire, dépend de la pression exercée sur lui par le contour de l'ouverture herniaire :

l'inflammation de l'intestin est l'effet consécutif de l'étranglement. Ces deux accidens dépendans d'une cause différente, survenant dans des circonstances opposées, réclamant des méthodes de traitement non-seulement diverses, mais contraires, n'ont rien de commun que l'interruption du cours des matières, et n'auraient jamais dû être compris sous le nom générique d'étranglement. Cependant le professeur Scarpa, dans son Traité des hernies, publié récemment, semble ne reconnaître entre eux d'autres différences essentielles, que la marche plus ou moins rapide des accidens, et les désigne par les dénominations d'étranglement aigu et d'étranglement chronique. Cette distinction fondamentale, que depuis si longtemps nous nous sommes efforcés d'établir entre l'étranglement et l'engouement, a paru bonne à suivre à l'auteur d'un Précis volumineux sur les maladies réputées chirurgicales, publié dans le cours de cette année (1816). Seulement M. le professeur Delpech a cru devoir changer le mot d'engouement en celui d'embarras, expression vague et bien moins significative. Non content d'avoir embarrassé la science de ce nouveau terme, le même auteur s'efforce de substituer le mot *incarcération* à celui d'étranglement, innovation aussi heureuse que la précédente.

On ne peut déterminer avec exactitude le moment où l'opération doit être pratiquée; il faudra s'y décider d'autant plus promptement, que le malade est plus fort, plus robuste, et que les symptômes se succèdent avec plus de rapidité; aussitôt qu'elle est reconnue nécessaire, le moindre retard devient nuisible. Mieux vaudrait, peut-être, opérer dans un cas où l'on eût pu s'en dispenser, qu'exposer le malade aux suites funestes de la gangrène. En effet, l'opération, en elle-même, n'est point dangereuse; son succès dépend absolument de l'état des parties sur lesquelles on opère; et si d'habiles praticiens, tels que Desault, étaient si malheureux dans le traitement des hernies, c'est qu'ils n'en venaient à l'opération qu'à la dernière extrémité; tandis que d'autres chirurgiens, à coup sûr moins expérimentés, tels que Leblanc, d'Orléans, s'y décidant de bonne heure, réussissaient presque constamment.

N'attendez point que la chute des forces, la petitesse du pouls, l'excès des douleurs, l'extrême dureté de la tumeur herniaire, annoncent que la gangrène s'est établie dans le conduit intestinal. L'opération de la hernie n'est si souvent mortelle qu'à cause de cette complication fâcheuse. En tel cas la précipitation est donc préférable aux délais. Pourquoi différer quand les tentatives précédentes ont bien convaincu que les essais ultérieurs seront sans succès, et que tout espoir de réduction est détruit?

Le véritable inventeur de l'opération de la hernie, comme

moyen de remédier au cas d'étranglement, est Pierre Franco, chirurgien français, expatrié par suite de ses opinions religieuses, et qui a pratiqué son art en Suisse, soit à Berne, soit à Lausanne. Ce contemporain d'Ambroise Paré ne se déterminait à ouvrir le sac herniaire qu'après avoir débridé l'anneau, et tenté inutilement la réduction de la tumeur. Sa méthode ne fut point d'abord généralement adoptée. Vers la fin du 16e siècle, Rousset et Pigray découvrirent une autre méthode employée de leur temps, et qui consistait à inciser le bas-ventre audessus de l'anus, pour y introduire les doigts et retirer, de bas en haut, l'anse intestinale étranglée par l'ouverture. Cette méthode dangereuse en ce qu'elle expose à rompre l'intestin trop étroitement serré, adhérent ou même déjà gangréné, tomba bientôt en désuétude, pour être remplacée par celle de Franco, modifiée et perfectionnée par les travaux de ses successeurs.

Avant de passer à la description de l'opération de la hernie, telle qu'on la pratique aujourd'hui, il importe de remarquer qu'en vain l'on prétendrait, par l'exposition la plus détaillée, établir des règles suffisantes pour guider l'opérateur dans tous les cas de hernies étranglées. Cette opération, comme celle de l'anévrysme, et plus, peut-être, qu'aucune autre opération de chirurgie, est singulièrement modifiée, suivant l'état des parties; et comme cet état n'est jamais parfaitement le même, au point que sur cent hernies à peine en trouve-t-on dix semblables, il ne faut pas, dans l'exécution du procédé opératoire, se proposer l'exécution servile des règles établies, mais modifier les préceptes généraux eux-mêmes, selon la diversité des cas.

Dans l'opération de la hernie, on incise la peau qui couvre le sac herniaire; on ouvre celui-ci; on agrandit l'ouverture qui a livré passage aux viscères, puis on les fait rentrer dans l'abdomen.

L'incision de la peau, l'ouverture du sac, le débridement de l'anneau et la réduction des parties mises en évidence, telles sont les quatre circonstances principales de l'opération de la hernie. Cependant l'agrandissement de l'ouverture herniaire n'est pas toujours nécessaire, et la réduction immédiate des parties suppose qu'elles ne sont point encore gangrénées.

Un bistouri ordinaire à lame longue et convexe sur son tranchant, un bistouri boutonné, plusieurs sondes cannelées flexibles, des pinces à disséquer, des fils cirés et des aiguilles, de la charpie, plusieurs compresses fines, un bandage inguinal, plusieurs aides, des bougies, si la lumière du jour ne suffit pas, telles sont les choses dont on a besoin pour l'exécuter.

L'appareil étant préparé, on fait coucher horizontalement le malade sur le bord droit de son lit, quel que soit le côté auquel appartienne la hernie. Louis conseille de le coucher en travers,

et de se placer entre ses jambes pendantes et soutenues par des aides; mais cette position, commode en ce que l'opérateur peut s'asseoir sur un tabouret, est trop gênante sous d'autres rapports. Des aides placés vers la tête et les pieds du malade, les fixent et les assujétissent; l'opérateur pince la peau qui couvre l'anneau, et la soulève avec le pouce et l'indicateur de chaque main, pour former un pli transversal à la direction de l'ouverture herniaire; il sera donc oblique de haut en bas et de dedans en dehors. Un aide saisit l'extrémité interne de ce pli; le chirurgien, dont la main droite devient libre, porte sur la partie moyenne le bistouri à lame longue et convexe sur son tranchant; il l'incise jusqu'à sa base, puis il agrandit cette première incision, toujours trop petite, en faisant pincer la lèvre interne par l'aide, et en pinçant et soulevant lui-même la lèvre externe de la division. Cette méthode est préférable à l'introduction d'une sonde cannelée dans les angles de la plaie; elle vaut mieux que celle où l'on coupe de dehors en dedans d'abord la peau, puis le tissu cellulaire, et qui expose à ouvrir le sac herniaire, lorsque ses parois ont peu d'épaisseur.

L'incision doit s'étendre depuis un pouce audessus de l'angle supérieur de l'anneau jusqu'à la partie inférieure de la tumeur; si on ne la prolongeait point assez haut, l'ouverture resterait cachée; il serait difficile de l'agrandir et d'opérer la réduction; d'un autre côté, on s'exposerait, en la continuant trop bas, à ouvrir la tunique vaginale, et même à blesser le testicule. La direction de la plaie faite aux tégumens, est en générale oblique de haut en bas et de dehors en dedans; mais cette obliquité est plus marquée supérieurement et vis-à-vis l'anneau dont l'incision doit suivre d'abord la direction, pour imiter ensuite celle de la tumeur herniaire au devant et sur la partie moyenne de laquelle on la prolonge.

Dans cette incision des tégumens, on coupe ordinairement plusieurs artères, dont il est essentiel de faire la ligature au moment même où leur section vient d'avoir lieu; car si, les faisant comprimer par le doigt d'un aide, on attend, pour les lier, que l'opération soit terminée, il arrive que l'orifice se fronce et se cache dans les chairs; le sang ne coule plus : on applique l'appareil, mais bientôt le spasme cesse, les forces circulatoires se raniment, et l'hémorragie se déclare. La recherche du vaisseau est alors d'autant plus difficile, qu'il est retiré dans les graisses, et que le sang qui coule en nappe indique mal la source dont il provient. On devra donc saisir avec des pinces à disséquer, et lier avec un fil ciré toute artère dont le sang jaillit. Elles sont presque toutes dans l'épaisseur de la lèvre externe; c'est là que l'on trouve les artères honteuses externes qui, du commencement de la crurale, se portent trans-

versalement en dedans, vers le cordon des vaisseux spermatiques et les enveloppes des testicules.

L'incision de la peau doit être suivie de celle du sac herniaire, car il est impossible de le faire rentrer, dans le plus grand nombre des cas, à raison des adhérences qui l'unissent aux parties environnantes; et lors même que la laxité du tissu cellulaire, à la faveur duquel ces adhérences sont établies, permettrait de le repousser dans la cavité abdominale en même temps que les parties herniées, cette réduction ne serait pas sans danger. Dans un cas où Ledran l'avait obtenue, les symptômes de l'étranglement persistèrent, le malade mourut. A l'ouverture de son corps, on trouva que les intestins étaient encore renfermés dans le sac dont l'ouverture étroite avait exercé sur eux une constriction mortelle.

Pour ouvrir le sac herniaire, on pincera le tissu cellulaire sur la partie inférieure et antérieure de la tumeur; on le soulevera avec une pince à disséquer, et on l'emportera par lames, avec circonspection, en épongeant le sang qui coule incessamment, et empêche de voir nettement dans le fond de la petite plaie. L'écoulement de plusieurs gouttes de sérosité avertit que l'on est parvenu dans le sac herniaire. Ajoutez l'aspect lisse et le réseau vasculaire, si remarquable, de la surface des intestins, auquel, dit Saviard, il est impossible de se méprendre. On serait plus facilement induit en erreur dans une épiplocèle; mais la blessure de l'épiploon est bien moins grave que celle de l'intestin. On ne saurait donc agir avec trop de prudence, et, sans imiter la timidité des anciens, qui disséquaient péniblement le tissu cellulaire, il faut bien se garder d'écouter ceux qui conseillent d'enfoncer témérairement une sonde cannelée, pointue, dans la partie inférieure de la tumeur, afin de faire une ouverture, par laquelle ils glissent ensuite la sonde mousse qui doit servir de conducteur aux instrumens.

La sonde cannelée d'argent, ou d'acier flexible, que renferment les trousses ordinaires, suffit pour guider le bistouri dans l'incision du sac; on l'introduit du bas en haut, en appuyant son extremité contre la poche herniaire; on conduit la pointe du bistouri de manière qu'elle n abandonne point le fond de la cannelure; et si le relâchement de la poche herniaire est tel que ses parois se coupent avec difficulté, on emploie des ciseaux bien aiguisés, en se servant toujours de la sonde cannelée pour conducteur.

Le sac herniaire étant ouvert dans toute sa longueur, et les parties qu'il contient étant mises en évidence, on doit procéder sans délai à leur réduction, bien entendu qu'aucune complication ne la contre-indique. On a pu, dans quelques cas, faire rentrer les parties sans dilater l'anneau, mais presque toujours

son agrandissement est nécessaire; on l'opère en incisant l'un de ses côtés.

Dans ce débridement, on coupe en même temps l'aponévrose des muscles du bas-ventre, et le collet du sac herniaire, vers l'angle supérieur et externe de l'anneau inguinal. En incisant dans cet endroit, on évite la lésion de l'artère épigastrique, toujours placée en dedans, derrière le pilier interne de l'anneau, lorsque, comme c'est le plus ordinaire, le cordon des vaisseaux spermatiques se trouve placé derrière la tumeur. Dans les cas extrêmement rares, où les parties, en sortant, ont glissé derrière ce cordon, qui se trouve alors à la partie antérieure de la hernie, bien reconnaissable à sa dureté presque cartilagineuse, l'artère est placée en dehors, et l'on doit suivre le précepte de Bertrandi, qui serait si pernicieux dans toute autre circonstance: on incise sur le pilier interne, car l'artère épigastrique a été poussée en dehors; mais, on ne saurait trop le redire, ce cas doit être considéré comme une exception infiniment rare.

La sonde cannelée et le bistouri ordinaire suffisent encore pour le débridement de l'anneau; on courbe légèrement la première du côté de sa cannelure, on introduit son extrémité mousse en la faisant glisser entre l'intestin ou l'épiploon et la face interne du péritoine. Lorsqu'elle est entrée, on abaisse le poignet, on lui fait exécuter divers petits mouvemens latéraux, pour s'assurer qu'il n'y a entre elle et le péritoine aucune portion d'intestin ou d'épiploon. Un aide affaisse légèrement les intestins lorsqu'ils s'élèvent sur les côtés de la sonde, et prévient leur lésion beaucoup mieux que la plaque fixée à la sonde ailée de Méry. L'opérateur conduit son bistouri, en ayant bien soin que sa pointe n'abandonne pas la cannelure. A peine l'instrument est-il enfoncé de quelques lignes, qu'il divise le collet du sac herniaire et le contour aponévrotique de l'anneau. Un petit bruit fort distinct et la sensation d'une résistance surmontée, avertissent que le débridement est opéré. L'étendue de l'incision de l'ouverture herniaire doit être proportionnée au volume des parties qu'il s'agit de faire rentrer; il vaut mieux qu'elle soit trop grande que trop petite; cependant il ne faut point l'étendre à plus de deux ou trois lignes, sans quoi l'anneau se trouverait trop affaibli, et l'individu resterait disposé à une nouvelle hernie bien plus volumineuse que celle dont l'étranglement nécessite l'opération. Le débridement de l'anneau s'effectue avec encore plus de facilité, en se servant d'un bistouri boutonné, dont la lame, étroite et longue, est concave sur son tranchant. Il conviendrait même, pour éviter la lésion des parties qui, souvent boursouflées, viennent s'offrir à l'action de l'instrument, que le tranchant fût mousse jusqu'à six lignes environ de la pointe, terminé par un petit bouton ovalaire,

facile à insinuer entre l'intestin et l'angle supérieur de l'ouverture.

C'est d'un bistouri de cette espèce que je fais usage pour opérer le débridement de toute espèce de hernies. On ne court point le risque de blesser l'intestin, et on n'a pas besoin des mains d'un aide pour empêcher qu'il ne se présente au tranchant du bistouri, car il n'a que trois ou quatre lignes de longueur. Lorsque la cause de l'étranglement existe dans l'anneau, il suffit de la pression la plus légère pour diviser les parties dans l'état de tension où elles se trouvent.

L'anneau débridé, on examine l'état des viscères, on tire au dehors la portion d'épiploon ou d'intestin qui était immédiatement audessus de l'étranglement, afin de reconnaître quelle impression celui-ci a faite, et de procurer un plus grand espace aux matières et au gaz que renferme l'anse intestinale contenue dans la hernie. Si la portion d'intestin pincée par l'anneau avait contracté un tel degré d'épaississement et de dureté, que le canal fût presque effacé dans cet endroit, la réduction exposerait le malade à des coliques mortelles. Il faut alors retrancher la portion rétrécie, pour établir un anus artificiel, de la même manière qu'à la suite des plaies pénétrantes au bas-ventre, avec section totale du conduit intestinal. L'intestin peut être réduit toutes les fois qu'il est rénitent, rouge ou brun, et même noirâtre. Son affaissement et la couleur gris-ardoise sont les seuls signes caractéristiques de sa gangrène. L'extrême rougeur indique bien l'état inflammatoire; mais, loin de contre-indiquer la réduction, cet état exige qu'on y travaille sans délai, la chaleur et l'humidité de l'abdomen étant pour les parties affectées la meilleure des fomentations. Il n'est point rare de voir, au moment où l'on opère le débridement, l'intestin changer de couleur, et, de noir qu'il était, reprendre sa teinte ordinaire, lorsque les vaisseaux cessent d'être comprimés. Je n'ai jamais observé ce phénomène, d'une manière aussi marquée, que sur une femme de trente-six ans, récemment opérée d'une hernie crurale. MM. Flandin, Gombaud et Sédillot, élèves internes de l'hôpital Saint-Louis, qui m'assistaient dans cette opération qui a eu un plein succès, virent, avec surprise, l'intestin passer du noir foncé au rose clair, à l'instant même où l'artère crurale fut incisée; au moment où un léger bruit annonça le débridement, la couleur noire se dissipa comme une fusée (1816).

La réduction se fait avec les indicateurs oints d'huile, et dont les ongles ont été soigneusement rognés. On repousse successivement les parties intestinales, en commençant par celles qui sont sorties les dernières, et qui, par conséquent, sont les plus voisines de l'anneau, et en dirigeant la répulsion obliquement en haut et en dehors, c'est-à-dire, dans le sens du

plus grand diamètre de l'ouverture. L'action alternative des indicateurs doit être telle, que l'un soit toujours employé à retenir la portion qui vient de rentrer, tandis que l'autre repousse une portion nouvelle.

L'épiploon sera réduit de la même manière. Cependant, s'il était chargé de beaucoup de graisse, et que sa rentrée fût laborieuse, on devrait en retrancher une portion; mais il faut alors retenir le reste dans la plaie, afin de prévenir une hémorragie mortelle, à laquelle la ligature ne s'opposerait pas toujours efficacement, et de boucher l'anneau, de manière à rendre la récidive de la hernie impossible. Les tiraillemens de l'estomac ne sont point à craindre; c'est moins d'après les faits, que d'après les théories admises sur les usages des épiploons, que ces craintes ont été inspirées par les auteurs; puisque l'estomac se développait librement dans le temps où l'épiploon existait dans la hernie, pourquoi ne continuera-t-il point l'exercice facile de ses fonctions, lorsque ce prolongement aura contracté des adhérences avec l'ouverture herniaire?

Quelque large que soit le sac, il est inutile d'en emporter une partie avec le bistouri ou les ciseaux; les chirurgiens qui conseillent cette excision douloureuse, n'ont pas fait attention que la suppuration et la rétraction consécutives ont bientôt réduit cette partie, devenue inutile : d'ailleurs, on a vu le sac excisé être ramené dans l'abdomen, et y causer une hémorragie mortelle. La réduction opérée, il faut porter l'indicateur dans le bas-ventre, explorer le contour de l'ouverture herniaire, afin de s'assurer que la rentrée est complette, et qu'aucune bride intérieure ne peut continuer l'étranglement. Ces brides internes, formées par l'adhérence de l'épiploon, ou d'une autre partie, avec l'intérieur du péritoine, doivent être détruites, soit avec des ciseaux conduits sur le doigt indicateur, ou mieux encore avec le bistouri gastrique, inventé pour le débridement de l'anneau inguinal; cet instrument, qui n'est plus employé à cet usage, a servi de modèle au lithotome caché du frère Cosme. On l'introduit fermé entre la bride et la paroi antérieure, et l'on détruit la bride en le retirant.

Le pansement sera fait de la manière suivante : on couvrira d'abord la plaie avec une compresse de linge fin, percée de plusieurs ouvertures. On engage un peu sa partie moyenne dans l'ouverture herniaire, puis l'on y enfonce mollement une petite boule de charpie; on entasse sur la plaie une certaine quantité de la même matière, on applique pardessus plusieurs compresses, et l'on soutient tout l'appareil en appliquant à la fois le bandage en T, et celui que l'on nomme inguinal. Le malade conservera, dans l'immobilité, la position dans laquelle il a été opéré, c'est-à-dire qu'il restera couché sur le dos pen-

dant tout le temps de la cure. Il passera les premiers jours dans l'abstinence, ne prenant qu'une tisane rafraîchissante et de simples bouillons. Des praticiens ont l'habitude d'administrer un doux minoratif, après l'opération, dans la vue, disent-ils, de favoriser l'évacuation des matières que renfermait la portion herniaire; mais n'est-il pas dangereux que l'irritation du purgatif n'augmente l'inflammation, que tout doit tendre à calmer? Si donc l'on juge convenable d'administrer un laxatif, il faut préférer une potion huileuse, ou le sirop de chicorée, aider leur action par des clystères de même nature, et ne point surcharger l'estomac par des boissons trop abondantes.

Quelques heures après l'opération, le malade a des selles plus ou moins copieuses, avec un soulagement marqué. Cette excrétion est du plus favorable augure; elle annonce que le tube intestinal reprend son activité : la plaie, résultat de l'opération, sera pansée en premier appareil, au troisième jour; la suppuration s'établit, des bourgeons charnus s'élèvent de toute sa surface; son étendue diminue chaque jour; la cicatrisation s'opère : quand elle est achevée, on doit, avant de permettre au malade d'abandonner la position horizontale, appliquer le bandage destiné à prévenir une hernie, qui se formerait d'autant plus facilement, et comprendrait une masse de viscères d'autant plus considérable, que l'anneau se trouve affaibli par l'incision de sa circonférence.

Une bride intérieure n'est pas la seule cause à laquelle la persévérance des accidens puisse être attribuée. L'état de phlogose de la portion du tube intestinal que l'on a fait rentrer dans l'abdomen, en suspendant l'exercice de sa contractilité, empêche qu'elle ne se débarrasse des matières alimentaires; celles-ci s'accumulent, un engouement s'établit, le pouls ne se relève pas, le hoquet et les nausées persistent, le malade ne va point à la selle; il faut alors administrer de doux minoratifs en même temps qu'on ordonne des clystères légèrement aiguisés.

Si le hoquet seul persévère après l'opération, tous les autres symptômes ayant disparu, et les évacuations alvines s'étant bien établies, il ne faut pas s'effrayer de ce phénomène, si fâcheux, tant que l'étranglement subsiste; on l'a vu céder, au bout de plusieurs jours, à l'administration du camphre à haute dose. C'est alors un état nerveux qui semble pouvoir être rapporté aux effets de l'habitude. Le professeur Boyer suspendait à volonté un hoquet de cette espèce, en occupant momentanément l'imagination du malade d'objets qui l'intéressaient.

Quelle conduite doit tenir le chirurgien lorsque le volume excessif des parties, leur adhérence entre elles, ou avec le sac herniaire, s'opposent à leur rentrée dans l'abdomen? Dans le

premier cas, après avoir fait cesser l'étranglement par l'incision de l'anneau, il repoussera une portion des intestins dans le bas-ventre, couvrira ce qui reste au dehors de compresses fines trempées dans une décoction émolliente, soumettra le malade à l'abstinence la plus rigoureuse, et lui fera administrer, chaque jour, des lavemens purgatifs. On recommencera les tentatives de réduction, lorsque, par suite de l'amaigrissement général, la paroi antérieure de l'abdomen se trouvera relâchée, en même temps que le mésentère et l'épiploon seront dégraissés. Si, au bout de douze à quinze jours, on ne peut obtenir la rentrée graduelle et enfin totale, la membrane externe de l'intestin laissé au dehors, s'enflamme, des bourgeons charnus s'en élèvent et deviennent la base d'une large cicatrice qu'il faudra soutenir au moyen d'un suspensoir, ou même d'un bandage à pelote concave, lorsque ce qui reste de la tumeur est d'un assez petit volume pour en permettre l'application.

Dans les cas d'adhérence des parties entre elles, ou bien avec le sac herniaire, on les sépare avec les doigts, si l'union n'est établie qu'au moyen d'une lymphe albumineuse plus ou moins visqueuse et épaissie; mais lorsque l'adhésion est intime et réelle, qu'elle existe par des liens cellulaux et vasculaires, on ne doit point la détruire. En effet, cette dissection exposerait à blesser l'intestin; et d'ailleurs comment réduire ces parties sanglantes? En supposant que leur rentrée ne fût pas suivie d'épanchement, l'inflammation s'en emparerait et renouvellerait les adhérences, si elle ne faisait point périr les malades. Il faudra donc se contenter de faire cesser l'étranglement, en débridant l'anneau; cependant on soutiendra la tumeur avec un suspensoir; elle rentrera graduellement, et, dans tous les cas, diminuera de volume.

Si l'anse intestinale contenue dans la hernie renferme un corps étranger susceptible de blesser le canal, d'entretenir l'inflammation, et même de déterminer la gangrène, il faut inciser l'intestin, extraire le corps, et traverser le mésentère avec une anse de fil, afin de retenir l'intestin dans la plaie extérieure jusqu'à ce que celle de ses parois soit guérie.

Les hernies compliquées de la gangrène d'une portion d'intestin, sont autrement graves que toutes celles dont il a été question jusqu'ici : cet accident trop ordinaire, parce qu'en général on se décide trop tard à l'opération, présente de nouvelles indications, différentes suivant l'étendue de la mortification.

L'intestin est-il simplement pincé par l'anneau; la portion étranglée et gangrenée n'occupe-t-elle que le tiers environ de sa circonférence; a-t-il, comme c'est le plus ordinaire dans ces circonstances, contracté des adhérences avec le contour de

l'ouverture herniaire ; il faut fendre l'escarre, nettoyer la plaie des matières fécales qui s'échappent, et la panser comme une plaie simple qui doit guérir par suppuration : les soins de propreté, la douce compression que les pièces d'appareil exercent constamment sur l'ouverture intestinale, amènent peu à peu la diminution de cette ouverture ; les matières alimentaires cessent tout à fait d'y couler, et, quand elles suivent leur cours ordinaire, l'ouverture fistuleuse qu'entretenait leur passage est bientôt fermée.

Comme dans le cas précédent, l'étranglement n'intercepte point totalement le cours des matières, et qu'une portion seulement du diamètre intestinal se trouve pincée, le reste demeurant libre, les symptômes de l'étranglement marchent avec moins de rapidité. Ils se bornent à des coliques plus ou moins vives, à des nausées ou à des vomissemens peu inquiétans. Cependant l'adhérence s'établit entre l'intestin et l'anneau, la portion étranglée tombe en gangrène, l'escarre se détache, les matières coulent dans le sac herniaire, l'irritent et l'enflamment; le tissu cellulaire et la peau participent bientôt à cette inflammation gangréneuse, et, soit que l'art ouvre le dépôt ou qu'on en abandonne le soin à la nature, des matières fécales en sortent abondamment.

On a vu ces tumeurs herniaires guérir par le simple bénéfice de la nature. Les escarres se sont détachées, la plaie s'est complétement détergée, et les matières, qui d'abord sortaient par l'ouverture, ont repris insensiblement leur cours. Si l'on était appelé auprès d'une personne qui, après avoir éprouvé les symptômes de l'étranglement, aurait dans le pli de l'aine un phlegmon gangréneux, on devrait en faire de suite l'incision, pour donner issue aux matières dont il est rempli. Il ne faudrait point toucher alors à l'ouverture ; car on ne pourrait la débrider sans détruire les adhérences que l'intestin a contractées avec elle, et, par conséquent, sans donner lieu à un épanchement mortel dans la cavité abdominale.

Une hernie inguinale volumineuse étant étranglée chez un malade éloigné de toute assistance, et la gangrène succédant à l'inflammation, l'intestin se déchire, les matières fécales se mêlent aux organes, irritent l'intérieur du sac herniaire, déterminent son inflammation, ainsi que celle des tégumens qui le recouvrent; la rupture de ceux-ci est suivie de l'écoulement des matières fécales, mêlées aux escarres gangréneuses ; la continuité du canal est détruite. Si le malade échappe aux accidens qu'entraîne un si grand désordre, il rendra désormais par là ses matières fécales. Mais, s'il est bien rare qu'abandonné à lui-même, il ne succombe à la violence des douleurs et à la mortification de l'intestin, il est plus rare encore que les acci-

dens consécutifs, tels que la résorption du pus, la gangrène du sac herniaire, du tissu cellulaire et de la peau qui le recouvrent, n'entraînent ceux qu'épargnent les symptômes primitifs.

Lorsque, après l'incision du sac herniaire, on reconnaît qu'une anse intestinale est tout à fait gangrénée, et l'on en juge par l'affaissement et la couleur grisâtre du canal, il faut retrancher toute la portion privée de vie, et se décider à retenir les deux bouts vers la plaie, pour essayer de rétablir leur continuité, suivant le procédé de Lapeyronie, ou bien établir un anus artificiel; ou, si l'on préfère la méthode dite de Rhamdor, invaginer le bout supérieur dans l'inférieur. Mais cette invagination est encore plus difficile dans ce cas, qu'à la suite des plaies transversales du conduit intestinal; car le bout supérieur dilaté par les matières qui s'y sont ramassées durant l'étranglement, ne peut être introduit sans plicature dans le bout inférieur rétréci.

Le procédé de l'invagination, ou de Rhamdor, s'exécute de la manière suivante : on commence à séparer l'intestin du mésentère, dans l'intervalle de trois pouces environ de chaque côté; on lie les vaisseaux, dont la section ne manquerait point sans cela de causer une hémorragie mortelle; on insinue un tube de carte, ou de carton verni et huilé, dans le bout supérieur; on distingue ce bout à la quantité de matières qu'il fournit; et, dans le cas où cette distinction serait difficile, on administre une potion de sirop de violettes, afin que la couleur bleue, dont les matières venant d'en haut seraient teintes, le fît reconnaître; on introduit le bout supérieur, soutenu par la carte, dans le bout inférieur; on les traverse avec un fil, au moyen duquel on les retient dans la plaie extérieure, jusqu'à la réunion parfaite des bouts invaginés; on retire alors le fil avec facilité; la carte, ramollie par les mucosités intestinales, n'étant plus retenue, descend et sort avec les excrémens; les matières alimentaires coulent ensuite librement au travers du canal, dont la continuité se trouve ainsi rétablie.

Le procédé de l'invagination présente bien des difficultés à l'opérateur, et fait courir plus d'un danger aux malades. Le fil, qui traverse le tube de carte et la portion invaginée dans son plus grand diamètre, souvent intercepte le cours des matières; des vers lombrics peuvent s'y arrêter, et boucher le passage. On évite, il est vrai, cet inconvénient, en commençant par attacher la carte, que l'on traverse seulement par ses côtés, puis en perçant, de dedans en dehors, l'intestin avec une aiguille attachée à chaque extrémité du fil. Mais d'autres inconvéniens se présentent, à la tête desquels il faut placer l'hémorragie dépendante de la section des vaisseaux mésentériques. Dans une

opération dont j'ai été témoin, en vain le professeur Boyer lia sept à huit de ces artères, son malade périt avec un épanchement de sang dans le bas-ventre. On pourrait peut-être obvier à cet accident, en liant d'un seul coup tous les vaisseaux que l'on doit couper, avant de séparer le mésentère d'avec le canal. Enfin l'inflammation nécessaire pour réunir les bouts invaginés peut s'étendre au loin et devenir mortelle, et se communiquer rapidement aux autres viscères abdominaux par le moyen du péritoine. Le succès de l'invagination paraîtrait plus assuré, si on la pratiquait à la suite des plaies pénétrantes de l'abdomen, que dans un cas de hernie avec gangrène. Son exécution est d'ailleurs, comme nous l'avons dit précédemment, bien plus facile; car le bout supérieur, n'ayant pas été dilaté par les matières fécales accumulées, s'insinue plus facilement dans le bout inférieur. Ce fut néanmoins dans un cas de hernie avec gangrène, que Rhamdor insinua le bout supérieur dans l'inférieur, et obtint leur réunion, comme le raconte Heister, auquel Rhamdor envoya la pièce anatomique, après la mort de ce malade, arrivée un an après l'opération.

Les deux bouts de l'intestin étaient réunis et *consolidés avec une portion de l'abdomen*, dit Heister, qui les conservait dans l'esprit-de-vin. Il est permis de douter que les deux bouts invaginés fussent réunis par un véritable recollement, c'est-à-dire, par une adhérence immédiate. Lorsqu'on introduit le bout supérieur dans le bout inférieur, on met en contact la surface externe du premier avec la surface interne du second; c'est une membrane séreuse, qui se trouve en rapport avec une membrane muqueuse; ces tissus hétérogènes ne sont point disposés à s'unir. La membrane muqueuse, excitée par l'inflammation, est disposée à sécréter des mucosités dont l'écoulement apportera un obstacle invincible à l'agglutination. Il est donc probable que, dans le cas cité par Heister, l'invagination fut maintenue par l'union de l'intestin avec la partie correspondante des parois abdominales. Plusieurs expériences sur les animaux vivans m'ont prouvé que les choses se passent de cette manière, et que la membrane muqueuse refuse de se coller à la tunique externe de l'intestin formée par le péritoine. Cette extrême difficulté d'une agglutination immédiate entre la membrane muqueuse et séreuse peut donc être objectée contre l'invagination. Il est bien vrai que, dans certains volvulus, les malades échappent aux accidens de la maladie, et rendent ensuite la portion d'intestin invaginée et tombée en gangrène; mais alors, comme l'a très-bien expliqué M. Cayol dans un Mémoire imprimé à la suite de la traduction de l'ouvrage de Scarpa sur les hernies, la réunion n'a pas lieu entre les parties invaginées qui tombent en gangrène et passent dans les selles,

mais elle s'effectue dans un seul point circulaire de la longueur du tube, et là presque toujours on retrouve ces *entonnoirs membraneux*, que Scarpa a le premier fait connaître, moyen d'union presque toujours insuffisant entre la partie supérieure de l'intestin gangréné et sa partie inférieure. La méthode de l'invagination se trouve dans Guy de Chauliac, avec cette différence que l'on se contentait d'introduire un cylindre creux, tel qu'une trachée-artère de mouton, dans le bout supérieur de l'intestin, et dans le bout inférieur, que l'on réunissait ainsi bout à bout, en les affrontant l'un à l'autre; de sorte que c'est bien véritablement à Rhamdor qu'on doit rapporter l'idée d'invaginer ou d'introduire le bout supérieur de l'intestin dans son bout inférieur. L'établissement d'un anus artificiel offre un moyen plus assuré de sauver les jours des malades, que l'invagination expose à une mort presque certaine, puisqu'on a peu d'exemples de sa réussite. Pour l'établir, on retient dans la plaie les deux bouts de l'intestin, au moyen d'une anse de fil que l'on passe au travers du mésentère; tous deux contractent des adhérences avec la plaie extérieure, mais l'inférieur se bouche bientôt, en vertu de cette tendance qu'ont, pour s'oblitérer, tous les canaux qu'aucun fluide ne parcourt; les matières sortent involontairement par le bout supérieur qu'elles maintiennent dilaté. Quelquefois néanmoins ce bout se rétrécit, et l'on est obligé, pour l'entretenir dilaté, d'y introduire une tente de charpie. L'écoulement des matières est continuel et involontaire; elles ont moins de consistance et plus de fétidité que dans l'état ordinaire, excorient la peau au voisinage de l'ouverture, et deviennent la cause d'une malpropreté insupportable. On sauve, jusqu'à un certain point, la malpropreté et le dégoût qui résultent de l'existence d'un anus artificiel, en y adaptant une boîte, dont l'ouverture, garnie d'une soupape, s'unit exactement à son contour. La soupape empêche la rétrogradation des matières qui y sont déposées. Cette machine doit être nettoyée et vidée plusieurs fois chaque jour.

Le renversement et l'intussusception de la portion intestinale voisine de l'anus artificiel, est un autre désavantage attaché au procédé de Littre, quoique cette chute n'arrive pas constamment; mais un inconvénient bien plus grave, et auquel il est malheureusement impossible de remédier, c'est le marasme dont les malades se trouvent menacés par le raccourcissement du tube digestif. L'établissement de l'anus artificiel rend inutile toute la portion d'intestin comprise entre la nouvelle ouverture et l'extrémité inférieure du rectum; les matières ne sont point encore dépouillées de tout le chyle qu'elles contiennent; elles n'ont point encore subi la succion d'un assez grand nombre de bouches absorbantes; elles s'écoulent riches de principes répara-

teurs, dont la privation réduit l'individu au marasme, d'une manière d'autant plus prompte, que l'anus artificiel est plus voisin de l'estomac. S'il était fait vers l'extrémité inférieure de l'iléon, le danger serait moins considérable ; car l'absorption chyleuse est presque achevée au moment où la matière alimentaire passe de l'intestin grêle dans les gros intestins. S'il était possible de reconnaître quelle portion de tube intestinal a été frappée de gangrène dans un cas de hernie, on se déciderait plus facilement à l'établissement d'un anus artificiel, si l'on était sûr que la portion sphacélée appartient à l'iléon ; mais il est absolument impossible de distinguer cet intestin du jéjunum, le nombre des valvules conniventes diminue progressivement à mesure qu'on s'éloigne du duodénum, et que l'on s'approche du cœcum ; et ni la couleur de l'intestin, ni son état de vacuité ou de plénitude, ni la situation plus ou moins élevée de la hernie ne peuvent faire reconnaître quelle est précisément la partie de l'intestin grêle qui se trouve gangrénée.

Les personnes sur lesquelles on a établi l'anus artificiel, vont quelquefois à la selle par la voie ordinaire, mais elles ne rendent par là que des matières muqueuses plus ou moins consistantes, produit de la sécrétion qui s'opère dans la portion de l'intestin placée audessous de la nouvelle ouverture. Quelquefois même, le bout inférieur dégorge ou vomit des mucosités du côté de l'anus artificiel.

Lors même que l'on se propose d'établir un anus de cette espèce, il peut arriver que les deux bouts de l'intestin, retenus dans la plaie extérieure, se rapprochent, se rejoignent enfin, et que les matières, qui d'abord s'écoulaient par le bout supérieur passent en partie dans le bout inférieur, et qu'enfin, leur cours naturel se rétablisse complétement, si l'on exerce sur l'anus artificiel une compression légère.

La manière dont la nature procède, dans ces cas, pour opérer le rétablissement de la continuité du tube intestinal, n'est nulle part mieux exposée que dans les Mémoires sur les hernies, par Scarpa, et c'est, sans contredit, l'une des parties les plus remarquables de son ouvrage. Si l'on examine le cadavre d'un individu guéri par le procédé de Lapeyronie, on s'aperçoit bientôt que l'intestin n'est point réellement réuni bout à bout, et qu'en ce sens, l'aphorisme d'Hippocrate, *Si quod intestinorum gracilium discinditur, non coalescit*, sect. IV, aph. 24, est d'une vérité incontestable. Les deux bouts de l'intestin sont réunis à la faveur d'un prolongement du péritoine, sorte d'entonnoir membraneux, *imbuto membranoso*, formé par le col du sac herniaire, avec lequel les deux bouts de l'intestin contractent des adhérences, puis remontent et s'éloignent peu à peu de l'anneau. La formation de l'entonnoir est plus facile dans les

cas de hernie avec gangrène, qu'à la suite des plaies pénétrantes de l'abdomen, avec lésion de l'intestin; dans ces derniers cas, le conduit intestinal contracte des adhérences avec les côtés de la plaie, et l'écoulement des matières fécales, une fois établi, continue pendant le reste de la vie. Dans les cas où l'on ne veut point que cet écoulement continue, il faut bien se garder de passer un fil au travers du mésentère, pour fixer les parties vers la plaie extérieure. Paletta a le premier fait sentir les inconvéniens de cette pratique; elle s'oppose à la rétraction du col du sac herniaire. Néanmoins, par la formation de l'entonnoir membraneux, qui aura assez de largeur pour permettre le libre passage des matières, du bout supérieur dans le bout inférieur, si, au lieu de mettre le malade à la diète, comme le voulait Lapeyronie, on lui permet, au contraire, une nourriture abondante, dont Louis avait déjà reconnu la nécessité (*Voyez* son *Mémoire sur la cure des hernies intestinales avec gangrène*, parmi ceux de l'Académie royale de chirurgie, tome 3, in-4°.), on comprendra aisément combien le cours des matières au travers de la portion intestinale, ainsi réunie, doit différer de ce qu'il est dans l'état sain; combien cet entonnoir membraneux souvent étroit, et lors même qu'il a le plus de largeur, doit agir faiblement sur les matières qui le traversent; avec quelle facilité celles-ci s'arrêtent, s'amassent, le dilatent jusqu'à la rupture, d'où résultent des douleurs de colique intolérables lorsque la dilatation n'est que momentanée, et plus souvent encore, l'épanchement des matières dans l'abdomen, lorsque l'entonnoir vient à se rompre; en sorte qu'après avoir balancé les avantages et les inconvéniens respectifs des trois procédés à mettre en usage, à la suite de la gangrène d'une anse intestinale renfermée dans une hernie, l'établissement d'un anus artificiel, est celui qui fait courir le moins de danger aux malades. Si des coliques atroces, après la guérison de la plaie, indiquaient l'accumulation des matières fécales dans l'entonnoir membraneux, sa distension et sa prochaine rupture, on devra, pour la prévenir, inciser et rouvrir l'abdomen, pour établir un anus artificiel. Je ne puis taire les dégoûtantes incommodités que ce moyen entraîne; nous les avons précédemment énumérées: malpropreté, marasme, invagination des deux bouts, et principalement du bout supérieur, infiltration des matières fécales, et formation de fistules stercoraires aux environs de l'anus artificiel. Que de maux entraîne avec soi cette triste ressource! mais, si l'on en excepte la consomption, dépendante de la trop prompte sortie des matières alimentaires, aucun de ces accidens ne menace la vie des malades, tandis que les autres procédés les exposent aux dangers les plus certains. Ce ne fut pas pour un cas de hernie avec gangrène que Littre inventa son pro-

cédé, ce fut pour suppléer au défaut de rectum, qui manquait en partie sur un enfant nouveau-né. Littre fit une incision audessus du pli de l'aine du côté gauche, alla saisir l'S iliaque du colon, l'ouvrit, le fixa dans la plaie. Dans ce cas particulier, l'enfant ne restait point exposé au *marasme* : arrivées si près du dernier des gros intestins, les matières sont entièrement dépouillées de ce qu'elles contiennent de nutritif, et peuvent être évacuées sans dommage par l'individu.

Un anus artificiel, c'est-à-dire, une fistule stercorale existante à l'un des points de la paroi antérieure du bas-ventre, est susceptible de se fermer spontanément, le cours des matières se rétablissant de lui-même, et leur sortie par la plaie extérieure cessant, lorsqu'elles passent avec facilité du bout supérieur dans le bout inférieur.

Une compression légère exercée sur l'ouverture extérieure, favorise le rétablissement du cours des matières; c'est ainsi que Lapeyronie propose de remédier aux suites de la gangrène d'une portion d'intestins : tout son procédé consiste à placer sur l'endroit par lequel sortent des matières, une compresse de linge pliée à plusieurs doubles, ou mieux, un tampon de charpie qui s'oppose à leur écoulement; mais la compression imaginée par Lapeyronie, et, depuis lui, non moins heureusement employée par Desault, ne peut être couronnée de succès que dans les cas où tout le calibre de l'intestin n'est point divisé dans un cas de plaie pénétrante ou détruit à la suite d'une gangrène. On conçoit que dans ces cas, où le canal est simplement perforé, il reste derrière la solution de continuité fistuleuse, une rigole ou gouttière d'autant plus profonde et par conséquent souvent plus propre à effectuer le passage des matières, que l'ouverture est moins considérable, et celles-ci se rétrécissent par degrés, pour, enfin, se boucher tout à fait, soit spontanément, comme on l'a vu en bien des cas, soit à l'aide d'une légère compression exercée à l'extérieur; mais lorsque l'intestin est divisé dans toute son épaisseur, c'est-à-dire, depuis son bord flottant jusqu'à celui qui tient du mésentère, ou qu'une anse intestinale est frappée de la destruction gangréneuse, l'anus artificiel ne peut être guéri par le secours de la compression, et la tenter serait exposer le malade à l'interruption du cours des matières, accident auquel il reste même toujours plus ou moins exposé après les guérisons obtenues par le procédé de Lapeyronie. Dans ces cas, l'espèce d'éperon qui résulte de l'adossement des deux parties d'intestin voisines de la portion lésée; l'éperon, dis-je, est un obstacle insurmontable au rétablissement du cours naturel des matières, qui trouvent bien plus de facilité à sortir par l'ouverture extérieure qu'à passer de l'un dans l'autre orifice.

C'est pour guérir les anus de cette espèce, incurables par tout

autre procédé, que notre collègue, M. le professeur Dupuytren, a heureusement imaginé une pince à forceps, dont les branches, séparément introduites dans les deux bouts adossés de l'intestin, puis réunies, serrent la cloison résultante de leur adossement, engagent dans son épaisseur les dentelures mousses dont elles sont garnies, déterminent, par ce serrement, l'inflammation ulcérative des tissus, et détruisent en quelques jours la digue qui s'oppose au cours naturel des matières. On conçoit que le premier effet de la pression qu'exerce la pince de M. le professeur Dupuytren, doit être d'enflammer l'intestin dans la partie soumise à l'action de l'instrument; cette inflammation a pour résultat de fortifier et d'étendre les adhérences des deux bouts adossés, adhérences par lesquelles est rendue désormais sans danger la division lente et suppuratoire qui s'effectue dans le point immédiatement comprimé. Lorsqu'au bout de sept à huit jours, la pince a produit son effet, on la retire et l'on s'oppose à la sortie des matières par l'ouverture extérieure, en comprimant celle-ci, c'est-à-dire, en serrant ses côtés au moyen de deux pelottes que l'on rapproche l'une de l'autre, avec des espèces de clous à vis.

Les avantages de cette invention pour la guérison des anus artificiels réputés incurables, sont déjà attestés par plusieurs exemples qui ont eu tous les professeurs de la Faculté de médecine pour témoins. C'est ainsi que la chirurgie, déjà illustrée parmi nous par tant de glorieux travaux, ne cesse de marcher dans la carrière du perfectionnement et des découvertes : réponse victorieuse à ceux qui prétendent que l'art dégénère et que tout est perdu depuis que les chirurgiens, au lieu de sortir de la boutique des barbiers, sont tirés des classes aisées de la société, et jouissent de tous les avantages d'une éducation libérale.

II. On a donné le nom de hernie inguinale congéniale à celle où la tunique vaginale servant de sac herniaire, l'intestin ou l'épiploon touche immédiatement au testicule. Quoique ce genre de déplacement s'effectue le plus souvent au moment de la naissance, ou peu de temps après, il peut survenir chez un jeune homme, ou même sur un adulte, lorsque les testicules ayant resté longtemps dans l'abdomen, ne franchissent l'anneau qu'à un âge plus ou moins avancé. Tel est le cas d'un jeune homme âgé de vingt ans, dont les deux testicules, auparavant cachés dans l'abdomen, et placés derrière les anneaux, ont traversé ces ouvertures, dans un violent effort qu'a fait l'individu pour sauter un large fossé. Le péritoine, entraîné par ces organes, a formé un sac, dans lequel l'intestin s'est bientôt engagé. La hernie congéniale ne mérite donc pas, dans tous les cas, cette dénomination que Haller lui a donnée, puisqu'il y

en a où elle n'arrive que longtemps après la naissance. Il vaut mieux la caractériser par la situation de l'intestin et du testicule dans le sac, ici formé par la tunique vaginale remplissant parfaitement l'office du sac herniaire.

On conçoit aisément que ce prolongement du péritoine ne s'en séparant point assez promptement dans l'endroit qui répond à l'anneau, les viscères renfermés dans l'abdomen auront une tendance très-forte pour s'engager dans la poche du testicule, et descendre avec cet organe jusqu'au fond du scrotum.

La tunique vaginale conservant sa communication avec la cavité du péritoine, et l'intestin s'étant introduit dans cette gaîne, toute oblitération devient impossible, à moins qu'après avoir réduit la hernie, on n'exerce sur l'anneau une compression durable. Lorsque ces hernies inguinales, dans lesquelles les parties sont en contact avec le testicule, viennent à s'étrangler, on se conduit de la même manière que dans les cas ordinaires, en redoublant de précautions pour ne point blesser le testicule qui se montre à nu vers la partie inférieure de l'incision, et quelquefois même plus haut et en arrière, les parties herniaires ayant pris sa place, ce qui n'arrive point dans les hernies inguinales ordinaires. C'est à Guillaume Hunter que l'on doit les premières notions relatives à cette variété de la hernie inguinale. On trouve ses recherches à ce sujet dans les *Medical commentaries*, London, 1762; et dans le Supplément au même recueil, Londres, 1764.



III. La hernie crurale est aussi fréquente chez les femmes, qu'elle est rare parmi les hommes. Le bassin de la femme ayant une grande étendue transversale, l'arcade crurale est plus large, tandis que son anneau inguinal est plus étroit : le contraire existe chez l'homme; aussi est-il sujet aux hernies inguinales, tandis que les femmes en sont rarement atteintes.

Dans la hernie crurale, les viscères suivant le plan incliné en dedans que leur offre le muscle iliaque, s'échappent dans l'intervalle qui sépare le corps du pubis du paquet des vaisseaux et des nerfs cruraux. Dans cet endroit, l'arcade aponévrotique est séparée du muscle pectiné par un tissu cellulaire graisseux assez abondant. Quelquefois la sortie a lieu plus en dehors entre les vaisseaux cruraux et l'épine de l'os des îles, quoique cette portion de l'arcade, remplie par le psoas et par l'iliaque réunis, se prête à une issue moins facile. Enfin, on a vu les parties s'échapper par l'éraillement des aponévroses qui se terminent à l'arcade crurale, tout près de cette espèce de ligament.

La tumeur est globuleuse, tandis que sa forme est oblongue dans la hernie inguinale; elle n'acquiert jamais un volume aussi considérable, à raison de la résistance qu'oppose à la sortie des viscères l'aponévrose fascia-lata.

Il suffit de savoir que des glandes inguinales engorgées, la veine saphène variqueuse, ou des abcès par congestion au pli de l'aine, peuvent en imposer pour une hernie crurale : on évitera sûrement ces méprises en comparant le diagnostic de ces diverses tumeurs à celui de la hernie.

Les hernies crurales sont plus difficiles, soit à réduire, soit à contenir, que les hernies inguinales. Quand on est obligé de les opérer, il faut se rappeler que l'incision des tégumens et du sac, celle de la partie supérieure de l'aponévrose fascia-lata, ainsi que le débridement de l'ouverture, doivent être perpendiculaires à l'arcade crurale, c'est-à-dire, un peu obliques en haut et en dedans.

Comme les vaisseaux cruraux et l'artère épigastrique sont presque toujours en dehors de la tumeur, on débride en incisant l'arcade crurale en haut et en dedans; il faut, dans ce débridement, éviter la blessure du cordon des vaisseaux spermatiques. On inciserait l'arcade en dehors, si, contre l'ordinaire, les vaisseaux cruraux se trouvaient placés au côté interne de la tumeur. Le chirurgien qui, avant d'opérer une hernie crurale étranglée, sur un sujet mâle, lirait l'article que Scarpa a consacré à cette opération, et jetterait les yeux sur les planches où cet habile chirurgien a représenté les rapports des vaisseaux spermatiques avec l'arcade crurale, hésiterait à entreprendre l'opération, dans la crainte d'intéresser l'artère spermatique. S'il fallait en croire Scarpa, sa lésion serait presque inévitable; on la blesserait effectivement s'il était besoin, en opérant le débridement, de peser sur l'arcade pour la diviser; mais cette corde aponévrotique, extrêmement tendue par le fait même de l'étranglement, n'a besoin que d'un commencement de division pour s'érailler. A peine y a-t-il entamure, l'élasticité de l'aponévrose achève la division, et l'artère spermatique roule sans se déchirer, comme l'arcade crurale, dont elle ne partage point la tension.

IV. La hernie ombilicale, autrement nommée exomphale, moins fréquente que les deux précédentes, survient aux enfans en bas âge; elle s'observe aussi chez les femmes dont le ventre a été distendu par plusieurs grossesses, mais se rencontre rarement sur les hommes adultes et sur les vieillards. La cicatrice ombilicale a besoin d'être soutenue chez les nouveau-nés; et, malgré que les vaisseaux ombilicaux oblitérés, et devenus des cordons ligamenteux, bouchent l'ouverture, ce point des parois abdominales reste plus faible, cède à l'effort des viscères, et devient le siége d'une hernie dans laquelle on trouve toujours une portion du grand épiploon, le jéjunum, souvent aussi l'arc du colon, rarement l'estomac, ainsi qu'une portion du duodénum, et le foie lui-même, dans quelques cas extraordinaires.

La hernie ombilicale affecte une forme arrondie et conique dans ses commencemens; mais, lorsqu'elle est ancienne et volumineuse, la portion éloignée de l'anneau devient la plus large; elle paraît alors y tenir par un pédicule. Un sac herniaire très-mince et fort adhérent aux muscles enveloppe les viscères qui forment hernie; lorsque la tumeur est rentrée, on sent aisément le contour arrondi de l'anneau ombilical plus ou moins dilaté; la réduction est facile : il suffit, pour l'obtenir, de faire coucher le malade sur le dos et de comprimer la tumeur dans une direction perpendiculaire. L'étranglement est rare; s'il arrivait, on devrait, après avoir incisé avec précaution la peau très-mince à laquelle adhère un sac herniaire de peu d'épaisseur, agrandir l'ouverture en incisant en haut et à gauche. On débride de ce côté, pour éviter la lésion de la veine ombilicale qui conserve quelquefois son canal rempli de sang, et pourrait, chez les sujets où cette disposition s'observe, donner lieu à une hémorragie inquiétante. Si l'on n'incise pas vers la partie inférieure, c'est que la hernie serait plus sujette à récidiver. On doit, dans tous les débridemens pratiqués sur la paroi antérieure de l'abdomen, s'éloigner, autant que possible, de cette partie inférieure, endroit sur lequel porte spécialement le poids des viscères, et, par cela même, qui est plus disposé aux hernies.

Le bandage contentif des hernies ombilicales est fait avec une ceinture garnie de ressorts élastiques, et portant dans sa portion correspondante à l'ombilic une pelote ovale dans le sens transversal. Cette ceinture, pour laquelle on emploie les ressorts à boudins, semblables à ceux dont on se sert dans la fabrication des bretelles élastiques, offre l'avantage de s'accommoder aisément aux divers degrés de resserrement et de dilatation de la cavité abdominale. L'usage non interrompu et longtemps continué de ce moyen compressif, peut seul oblitérer l'ouverture et guérir radicalement la hernie. En effet, la ligature de la peau et du sac péritonéal, après la réduction des viscères, ne procure qu'une guérison imparfaite. La cicatrice très-mince qui se forme au devant de l'anneau, ne pouvant le rétrécir, cédera bientôt à l'effort qu'exercent les parties contenues, et la hernie récidivera plus volumineuse qu'elle ne l'était d'abord. Desault avait remis en rigueur la ligature tombée en désuétude. Il s'abusait sur sa valeur, et il n'est point difficile d'en reconnaître la cause. Tous les enfans qu'il opérait à l'Hôtel-Dieu sortaient guéris, et n'y rentraient plus; on regardait alors comme radicale une guérison momentanée.

V. L'espace aponévrotique qui, s'étendant de l'appendice xiphoïde à la symphyse des pubis, sépare les deux muscles droits du bas-ventre, peut devenir le siége des hernies dans

d'autres points que celui où se trouve l'anneau ombilical. Elles se nomment alors hernies de la ligne blanche. Ces hernies sont plus fréquentes audessous qu'audessus de l'ombilic, parce que l'intervalle qui sépare les muscles droits est plus considérable audessous de cette cicatrice qu'audessus d'elle. Le poids des viscères abdominaux porte surtout sur la partie inférieure, et les fibres aponévrotiques des muscles droits forment également en bas un tissu moins serré et plus disposé aux éraillemens.

Une tumeur molle et compressible se manifeste à la partie moyenne de l'abdomen, ordinairement oblongue, plus ou moins volumineuse. Lorsqu'elle parvient à une grosseur excessive, elle mérite le nom d'éventration, quoiqu'on réserve cette dernière dénomination pour les hernies dépendantes du relâchement d'une grande portion de la paroi antérieure de l'abdomen, hernies dans lesquelles le plus grand nombre des viscères abdominaux descend. Quelquefois ces éventrations sont la suite de plusieurs grossesses; c'est ainsi qu'on a vu la paroi antérieure de l'abdomen éprouver un tel affaiblissement par sa distension réitérée, qu'elle formait un sac qui descendait sur les cuisses, et contenait non-seulement la masse intestinale et l'épiploon, mais encore la matrice elle-même, remplie par le fœtus.

On sent combien la guérison radicale de ces sortes de hernies doit être difficile, puisqu'il est presque impossible de rendre aux parois de l'abdomen la force qu'elles ont perdue. On se bornera donc à soutenir le bas-ventre avec des ceintures larges et élastiques; on emploiera de larges suspensoirs dans le cas où la tumeur tomberait naturellement au devant des cuisses; et dans ceux de simples hernies à travers la ligne blanche, on userait d'une ceinture pareille à celle dont on se sert pour la hernie ombilicale; seulement on donnerait à la pelote une figure oblongue dans le sens vertical.

Les éventrations ou hernies ventrales, susceptibles d'engouement, ne le sont pas d'étranglement, tant est large l'ouverture par laquelle les parties s'échappent de l'abdomen. Celles de la ligne blanche en sont rarement atteintes. Dans le cas où cet accident surviendrait, on se conduirait de la même manière que pour la hernie ombilicale.

VI. On regarde comme hernies de l'estomac toutes celles qui se forment vers la partie supérieure de la ligne blanche ou sur les côtés de l'appendice xiphoïde. Cependant l'expérience a prouvé que l'arc du colon et le grand épiploon s'y rencontraient bien plus fréquemment. On présume que l'estomac est sorti à travers l'écartement accidentel des fibres aponévrotiques, lorsque la tumeur est élevée et bien plus voisine de l'appendice xiphoïde que de l'ombilic; qu'elle est peu volumineuse et disparaît quand l'estomac est plein d'alimens, pour

se montrer de nouveau lorsqu'il est vide. Ces hernies, dans lesquelles l'estomac est pincé, doivent occasioner de vives douleurs dans l'épigastre, provoquer le vomissement quand l'estomac est vide, pour rentrer et disparaître à mesure qu'il se remplit d'alimens. On y remédie facilement en exerçant, au moyen d'un petit bandage, une compression méthodique sur l'ouverture dans laquelle une portion des parois de l'estomac s'engage, lorsque, ce viscère étant vide, ses parois se trouvent relâchées. *Voyez* GASTROCÈLE.

VII. Les hernies par le trou ovalaire, et par l'échancrure ischiatique, sont aussi rares que difficiles à reconnaître. Si les circonvolutions de l'iléon descendent jusque dans l'excavation du petit bassin, s'insinuent dans la gouttière oblique que présente la partie supérieure de la fosse obturatrice, et, suivant le paquet des vaisseaux et des nerfs obturateurs, sortent avec eux par l'ouverture qui les transmet à la partie supérieure et interne de la cuisse, il en résultera une hernie, toujours peu volumineuse, par la résistance qu'opposent les muscles épais de la partie interne du membre. On pourrait élever des doutes sur la possibilité des hernies par le trou ovalaire. Ils seraient bien fondés sur l'étroitesse de l'ouverture, et le défaut d'autopsies cadavériques. En effet, les observations rapportées par Garengeot, dans les Mémoires de l'Académie de chirurgie, ne nous offrent que des exemples de tumeurs dont l'apparition subite vers la partie supérieure et interne de la cuisse, à la suite d'un effort, et la disparition, par la compression à laquelle on les a soumises, prouvent incontestablement, selon lui, une hernie intestinale à travers le trou obturateur. Mais n'a-t-on point regardé comme obturatrices des hernies crurales fortement réprimées par la résistance de l'aponévrose fascia-lata? Je doutais de la possibilité des hernies par le trou ovalaire, et les observations de Vogel, de Camper, de Gunz et d'Eschenbach me paraissaient insuffisantes, lorsqu'un fait d'anatomie pathologique, rapporté par M. H. Cloquet, prosecteur de la Faculté de médecine, dans le n°. 8 de son Bulletin pour 1812, m'a parfaitement convaincu de l'existence de ces sortes de hernies, trop rares néanmoins pour que nous nous arrêtions à décrire l'opération qu'exigerait leur étranglement, opération que l'on n'a jamais eu jusqu'ici l'occasion de pratiquer.

Les exemples de hernies par l'échancrure ischiatique sont mieux constatés : une femme portait avec peine une tumeur énorme, qui de la fesse pendait jusqu'au bas de la jambe. Elle était obligée de la soutenir au moyen d'une serviette. Elle mourut subitement, au milieu des travaux de la moisson, et l'on fut bien étonné de trouver la tumeur remplie par la plus grande partie des intestins grêles, par le colon et l'épiploon.

Il est impossible de donner aucun précepte sur la conduite à suivre dans les cas de hernies par le trou ovalaire, ou par l'échancrure ischiatique. Essayer de réduire la tumeur au moment où elle se montre pour la première fois, la contenir par un bandage approprié, inciser sur elle, si les symptômes de l'étranglement se manifestent : encore cette opération serait-elle tout au plus praticable dans les cas de hernie ovalaire; car la disposition anatomique des parties rendrait l'incision trop périlleuse dans les hernies par l'échancrure ischiatique. Il en est de même des hernies intestinales du périnée, lorsque l'iléon s'échappe à travers les fibres écartées des releveurs de l'anus.

Les chutes de l'intestin rectum, les déplacemens variés dont la matrice est susceptible, les hernies de la vessie, dont les parois peuvent s'alonger en divers sens, et former des hernies bien différentes, par le défaut d'un sac herniaire, de toutes celles que nous avons examinées jusqu'ici, doivent être décrites à l'article des lésions propres à chacun des appareils dont ces organes font partie.

VIII. Si la paroi lombaire de l'abdomen, formée par des muscles trop épais, offre rarement des hernies; il n'en est pas de même de la paroi supérieure, formée par le diaphragme qui sépare la poitrine de l'abdomen. Au travers des fibres de ce muscle, naturellement écartées par vice de conformation, ou bien accidentellement séparées dans une plaie pénétrante qui fait communiquer ces deux cavités, les viscères abdominaux peuvent se porter de l'abdomen dans la poitrine, et l'on y a vu ainsi passer l'estomac, l'arc du colon, le grand épiploon, et les circonvolutions de l'intestin grêle. C'est du côté gauche que s'effectuent ces hernies; l'adhérence du foie les rend impossibles du côté droit.

Quelquefois le diaphragme conserve son intégrité; mais, trop mince et trop faible, il cède à l'effort qu'exercent les viscères abdominaux, et remonte dans le côté gauche de la poitrine, formant un sac dans lequel sont contenus ces viscères. Ces divers déplacemens ont été observés à l'ouverture des cadavres; ni la gêne dans la respiration, ni les troubles de la digestion, ne pourraient les faire reconnaître sur le vivant, et lors même qu'on parviendrait à constater leur existence, il serait impossible d'y porter remède.

On a conseillé, dans ces hernies thorachiques, de faire manger souvent les malades, afin que l'estomac dilaté soit retenu dans le bas-ventre, et ne puisse monter dans la poitrine, à travers la fente plus ou moins étroite que lui présente le diaphragme. *Voyez* BUBONOCÈLE, CYSTOCÈLE, ENTÉROCÈLE, ÉPIPLOCÈLE, GASTROCÈLE, ANNEAU INGUINAL, ARCADE CRURALE, etc.

(RICHERAND)

FRANCO (Pierre), Traité des hernies contenant une ample déclaration de toutes leurs espèces, et autres excellentes parties de la chirurgie, etc.; in-8°. Lyon, 1561.

Cet ouvrage est fort recherché des bibliomanes, non à cause de la doctrine sur les hernies, mais parce que c'est le premier dans lequel l'opération de la taille *au haut appareil* ait été mentionnée.

DOERING, *De novâ, rarâ et admirandâ herniæ uterinæ, atque hanc justo tempore sequentis partûs cæsarei historiâ*; in-4°. *Vittebergæ*, 1612. (Voyez *Fabric. Hildan. Oper.*, page 893)

GEIGER (Malach.), *Kelegraphia, seu descriptio herniarum*; in-8°. *Monachii*, 1631.

WEDEL (Georg. Wolfg.), *Dissertatio de ægro herniâ laborante*; in-4°. *Ienæ*, 1684.

HEISTER (Laurentius), *Dissertatio de entero et oscheocele*; in-4°. *Altdorfii*, 1713.

— *Dissertatio de kelotomiæ abusu tollendo*; in-4°. *Helmstadii*, 1728.

RENEAULME DE LA GARANNE, *An alvi laxitas in herniosis ileum prœcavet?* in-4°. *Parisiis*, 1721.

— Essai d'un traité des hernies, nommées descentes; in-8°. Paris, 1726.

FREITAG, *Dissertatio de oscheo-entero et bubonocele, Helvetiæ incolis frequentibus*; in-4°. *Argentorati*, 1721.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 60.

SCHACHER, *Dissertatio de morbis à situ intestinorum præternaturali*; in-4°. *Lipsiæ*, 1721.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, tome III, n. 58.

— *Dissertatio de epiploocele*; in-4°. *Lipsiæ*, 1734.

CAMERARIUS, *Dissertatio de herniâ incarceratâ, novâ encheiresi extricata*; in-4°. *Tubingæ*, 1722.

Réimprimée dans la collection des thèses de chirurgie de Haller, vol. III, n. 61.

SALZMANN (Joann. Rud.), *Dissertatio de herniâ vesicæ urinariæ*; in-4°. *Argentorati*, 1732.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 72.

MORGAGNI (Johan. Bapt.), *De sedibus et causis morborum*; *epist.* XXXIV *et* XLIII.

TEICHMEYER, *Dissertatio de exomphalo inflammato, exulcerato et consolidato*; in-4°. *Ienæ*, 1738.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 67.

HEISTER (Laurentius), *respond.* GLADBACH (J. A.), *Dissertatio medico-chirurgica de herniâ incarceratâ suppuratâ, sæpè non lethali*; in-4°. *Helmstadii*, 1738.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 70.

POHL, *Dissertatio de herniis et sarcocele*; in-4°. *Lipsiæ*, 1739.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, tome III, n. 74.

GOELIKE (Andr. Ottom.), *Dissertatio de herniâ femorali*; in-4°. *Francofurti*, 1740.

MONTABOURG, *Dissertatio. Ergo in herniis intestinalibus, etiam cognitâ prolapsi intestini læsione, operatio celebranda*; in-4°. *Parisiis*, 1743.

Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 62.

GUNZIUS (Justus Godefredus), *Observationes anatomico-chirurgicæ de herniis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1744.
— *Prolusio de entero-epiploocele*; in-4°. *Lipsiæ*, 1746.
Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, tome IV, n. 63.
LA CHAUSSE, *Dissertatio de herniâ crurali*; in-4°. *Argentorati*, 1746.
Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, tome III, n. 68.
BENEVOLI (Antonio), *Dissertazione soprà l'origine delle ernie intestinali*; c'est-à-dire: Dissertation sur l'origine des hernies intestinales; in-8°. Florence, 1747.
PFANN (Matth. Georg.), *Dissertatio de entero-oscheocele antiquâ, restitutione sacci herniosi feliciter peractâ, absque bracherio et sectione curatâ*; in-4°. *Erlangæ*, 1748.
Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 65.
KALTSCHMID, *Dissertatio de ileo in herniâ incarceratâ, gangrena effecto, ægrâ tamen superstite*; in-4°. *Ienæ*, 1747.
— *Programma de herniâ incarceratâ, exulceratâ cum vesica, ità ut fæces profluerent*; in-4°. *Ienæ*, 1751.
— *Dissertatio de herniis, speciatim oscheocele verâ*; in-4°. *Ienæ*, 1762.
— *Programma de tumore hernioso ac varicocele, corrupto, remoto, ac restituto scroto juvenis septemdecim annorum, curatis*; in-4°. *Ienæ*, 1765.
— *Programma de embryone hernioso trium mensium*; in-4°. *Ienæ*, 1767.
MAUCHART, *Dissertatio de epiploo-enterocele crurali incarceratâ, sphacelatâ, cum deperditione substantiæ notabili intestini, spontè separati, feliciter curatâ, alvo naturali restitutâ*; in-4°. *Tubingæ*, 1748.
Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 66.
BUECHNER (Andr. Él.), *Dissertatio de gravissimâ herniarum specie entero-epiplocele*; in-4°. *Halæ*, 1749.
PAPEN (Christophorus Henricus), *Epistola ad Hallerum, sistens stupendam et nunquàm descriptam herniam dorsalem*; in-4°. *Gottingæ*, 1750.
Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, vol. III, n. 73.
MISSA, *Dissertatio. Ergo herniosis ex scuto eburneo coriaceoque cingulo subligaculum*; in-4°. *Parisiis*, 1754.
Réimprimée dans la collection des thèses chirurgicales de Haller, volume V, n. 161.
HALLER (Albertus), *Observationes aliquot herniarum*; in-4°. *Gottingæ*, 1755 (Voyez *Opuscula pathologica; observ.* 34-36).
POTT (Percival), *Account of a particular kind of rupture, frequently attended upon newborn children*; c'est-à-dire: Exposition d'une espèce particulière de hernie, fréquente chez les enfans nouveau-nés; in-8°. Londres, 1765.
— *Treatise on ruptures*; c'est-à-dire: Traité des hernies; in-8°. Londres, 1765.
MARTEAU, *Ergo in herniis intestinalibus, etiam cognitâ prolapsi intestini læsione, operatio celebranda*; in-4°. *Parisiis*, 1760.
BOEHMER (Philipp. Ad.), *Dissertatio de herniis incarceratis*; in-4°. *Halæ*, 1761.
DEJEAN (Pierre), Observations touchant les hernies ou descentes; in-8°. Paris, 1762.
KLINKOSCH (Jo. Thaddæus), *Programma quo divisionem herniarum, et novam herniæ ventralis speciem proposuit*; in-4°. *Pragæ*, 1764.
Réimprimée dans la collection des thèses de Sandifort, volume II, n. 18.

BLAKEY (William), *Observations concerning ruptures and their treatment*; c'est-à-dire: Observations sur les hernies et leur traitement; in-8°. Londres, 1764.

KNOBLOCH, *Dissertatio de entero-mesocolocele suppuratâ*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1767.

LEBLANC, Nouvelle méthode d'opérer les hernies; in-8°. Paris, 1768.

— Réfutation de quelques reflexions sur l'opération de la hernie; in-8°. Paris, 1769.

ARNAUD DE RONSIL (Georges), Dissertation sur les hernies. (*Voyez* ses Mémoires de chirurgie, etc.); in-4°. Londres et Paris, 1768.

MICHAELIS, *Dissertatio. Prolapsus ventriculi ex umbilico*; in-4°. *Marburgi*, 1769.

NEUBAUER, *Dissertatio de epiploö-oscheocele*; in-4°. *Ienæ*, 1770.

Réimprimée dans la collection des thèses de Gruner, volume 1.

MECKEL (Jo. Fr.), *Tractatus de morbo hernioso congenito singulari curato*; in-8°. *Berolini*, 1772.

GAUTHIER, Dissertation sur l'usage des caustiques pour la guérison radicale des hernies; in-8°. Paris, 1774.

LASSUS (Petrus), *Dissertatio de herniâ inguinali congenitâ*; in-4°. *Parisiis*, 1775.

DREUX, *Dissertatio de herniis abdominalibus*; in-4°. *Lugduni Batavorum*, 1777.

BOSE, *Programma de enterocele ischiadicâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1772.

— *Programma, animadversiones de curâ herniæ inguinalis*; in-4°. *Lipsiæ*, 1778.

RICHTER (August. Gottlieb.), *Von den Brüchen*; c'est-à-dire: Traité des hernies; in-8°. Goëttingue, 1778.

Ce traité méthodique et plein d'une saine érudition, enrichi par le traducteur de notes intéressantes, ne laisserait rien à désirer, si son auteur qui, durant près d'un demi-siècle, a occupé avec éclat la chaire de chirurgie dans l'Université de Goëttingue, avait eu une pratique aussi étendue que l'étaient ses connaissances en littérature médicale.

VAN WEERDEN, *Dissertatio de herniis, easque post incarcerationem curandi methodo*; in-4°. *Groningæ*, 1781.

SHELDRAKE, *Observations on the treatment of ruptures*; c'est-à-dire: Observations sur le traitement des hernies; in-8°. Londres, 1784.

SANDIFORT (Eduardus), *Icones herniæ inguinalis congenitæ*; in-folio. *Lugduni Batavorum*, 1788.

(Voyez *Commentar. Lips.*, vol. XXV, page 237).

ACRELL, *Dissertatio. Casus herniæ incarceratæ*; in-8°. *Upsaliæ*, 1788.

PLOUCQUET (Gulielm. Godofredus), *Dissertatio. Enumeratio et diagnosis herniarum, tàm genuinarum quàm spuriarum*; in-4°. *Tubingæ*, 1789.

HAASE, *Programma de herniâ a diverticulo intestini ilei natâ*; in-4°. *Lipsiæ*, 1792.

GIMBERNAT (Antonio), *Nuevo methodo de operar en la hernia crural*; c'est-à-dire: Nouvelle méthode d'opérer la hernie crurale; in-4°. Madrid, 1793.

— Traduit en anglais; in-8°. Londres, 1794.

WEISSENBORN (J. F.), *Bemerkungen über die zeitherige Gewonheit, hohe Beinkleider zu tragen, als eine nicht bemerkte Ursache öfterer Leistenbrüche*; c'est-à-dire, Observations sur l'habitude de porter des culottes hautes, considérée comme une cause fréquente et méconnue des hernies inguinales; in-4°. Erfurt, 1994.

NURNBERGER, *Programmata. Epicrises remediorum in herniarum incarcerationibus commendatorum*; in-4°. *Vittebergæ*, 1794.

REICH, *Dissertatio de herniis, cum sex observationibus herniotomiæ*; in-8°. *Lugduni Batavorum*, 1794.

KREYSIG, *Dissertatio. De herniis observationes et meletemata quædam*; in-4°. *Vittebergæ*, 1796.
— *Programma. Observationes quædam de herniis spuriis*; in-4°. *Vittebergæ*, 1796.
WRISBERG (Henric.), *Observationes anatomicæ de testiculorum ex abdomine in scrotum descensu, ad illustrandam in chirurgiâ de herniis congenitis utriusque sexûs doctrinam* (Voyez *Commentar. societat. scientiar.; Goetting.*, vol. 1, page 24).
VAN WY (Gerrit Jan.), *Verhandeling over de uitwendige Hulpmiddelen tegen de Breuken*; c'est-à-dire: Traité des remèdes externes contre les hernies; in-8°. Amsterdam, 1798.

Réimprimé dans la collection des Mémoires qui ont partagé le prix fondé par Monnighoff.

AUTENRIETH, *Dissertatio de gravioribus quibusdam erroribus, qui in herniotomiâ ex præternaturali sacci herniosi habitu sæpiùs occurrunt*; in-4°. *Tubingæ*, 1798.
— *Dissertatio. Momenta quædam circà herniotomiam, præcipuè circà evitandam arteriæ epigastricæ læsionem, cum tabul. æn.*; in-4°. *Tubingæ*, 1799.
CAMPER (Petrus), *Icones herniarum edidit Soemmering*; in-fol. *Francofurti*, 1801.
TUFFET (P. L. A.), Essai sur l'étranglement des hernies abdominales; in-4°. Paris, 1804.
COOPER (Astley), *Observations on inguinal and congenital hernia*; c'est-à-dire : Observations sur la hernie inguinale, congéniale, avec figures; in-fol. Londres, 1804.
RAIFFER (Louis), Dissertation sur le cystocèle ou la hernie de la vessie; in-4°. Paris, 1805.
MARYÉ (Antoine Joseph), Dissertation sur la hernie crurale; in-4°. Paris, 1806.
SCHMIDT (Carl), *Anweisung, den Brüchen zuvor zu kommen, sie zu erkennen und zu heilen*; c'est-à-dire, Instruction sur les moyens de prévenir, de reconnaître et de guérir les hernies; in-8°. Dessau, 1806.
FREBAULT (J. F.), Observations sur les hernies abdominales; in-4°. Paris, 1806.

Ces observations, nombreuses et intéressantes, appartiennent à l'auteur, et seront lues avec fruit par les praticiens.

BOUCHARD (P.), Essai sur les hernies; in-4°. Paris, 1807.
BENOIT (J. M.), Dissertation sur les hernies ou descentes; in-4°. Paris, 1807.
DORGAIN (M.), Propositions sur les hernies; in-4°. Paris, 1808.
BELLENAND (M.), Essai sur le diagnostic des tumeurs de l'aine; in-4°. Paris, 1808.
MARJOLIN, De l'opération de la hernie inguinale étranglée, thèse écrite à l'occasion du concours pour la chaire de médecine opératoire dans la Faculté de médecine de Paris; 10 janvier 1812.
SCARPA (Ant.), Traité pratique des hernies, traduit de l'italien par Cayol; in-8°. Paris, 1812.

Comme tous les ouvrages de chirurgie du même auteur, celui-ci se fait surtout remarquer par l'étendue et la précision des détails anatomiques. Les praticiens de *Paris et de Londres*, plus familiarisés avec la vue des objets, attachent moins d'importance aux gravures, et, rassurés par l'expérience, traitent de chimériques les craintes exagérées de Scarpa relativement aux hémorragies que peut occasioner l'incision de l'anneau inguinal, et surtout celle de l'arcade crurale.

FOULLIOY (Louis-Mathurin), De l'étranglement de l'intestin et de l'épiploon dans les hernies inguinales; in-4°. Paris, 1813.

BECKERS (petrus lambertus), *Dissertatio medico-chirurgica de herniâ inguinali;* in-4°. *Parisiis*, 1813.
AMYOT, De la hernie sus-pubienne; in-4°. Paris, 1813.
MAYOT (J. F. V.), De la hernie crurale, ou mérocèle; in-4°. Paris, 1814.
COCHET (M. F.), Dissertation sur la hernie sus-pubienne ou inguinale; in-4°. Paris, 1814.
RAVENAU (C.), Essai sur le bubonocèle; in-4°. Paris, 1814.
VERGNE (J. B.), Dissertation sur la hernie du poumon; in-4°. Paris, 1815.
NICHOLL (Guillaume), Essai sur les hernies de l'abdomen; in-4°. Paris, 1815.
L'auteur, membre du collège royal des chirurgiens de Londres, a voulu, par cette dissertation, rendre un hommage à la Faculté de médecine de Paris, et « obtenir l'honneur de lui être aggrégé. »
DOUSSE (Antoine), Dissertation sur la hernie inguinale étranglée; in-4°. Paris, 1815.
BENZIN (Étienne), Dissertation sur le cystocèle ou hernie de vessie; in-4°. Paris, 1815.
CLOQUET (Jules), Recherches anatomiques sur les hernies de l'abdomen, Thèse inaugurale; in-4°. 1815 (juillet).
Quoique je regarde, avec le plus grand nombre des praticiens, l'importance accordée dans ces derniers temps aux détails anatomiques relatifs aux hernies comme exagérée, ceux que renferme la dissertation de M. Cloquet, ne paraîtront pas moins remarquables sous le double rapport de l'exactitude et de la nouveauté.
LAWRENCE (William), *Treatise on Ruptures, etc.*; c'est-à-dire : Traité des hernies, contenant une description anatomique de chaque espèce, avec un exposé de leurs symptômes et du traitement qui leur convient; troisième édition, in-8°, fig. Londres, 1816.
— (*Voyez*, pour compléter cette bibliographie, le tome III, page 401-402, *article* BUBONOCÈLE. (Y.)

HESPÉRIDÉES, *aurantia*, J. Les hespéridées nous fournissent les divers citrons et oranges très-utiles en médecine; elles nous donnent aussi le thé : comme il est parlé de ces fruits et des feuilles de thé ailleurs, je remarquerai seulement que les propriétés de ce dernier se rencontrent dans le camelia japonica et ses variétés. (TOLLARD, aîné)

HIATUS, s. m., mot latin, conservé en français, est dérivé de *hiare*, bailler, s'ouvrir. Les anatomistes s'en servent pour désigner certaines ouvertures des os.

L'hiatus de Fallope, ou trou anonyme de Ferrein, est un petit trou qui se remarque vers la partie moyenne de la face antérieure de la portion pierreuse de l'os temporal, et qui communique avec l'aqueduc de Fallope, dont il est l'orifice. Au devant se voit un sillon peu profond, destiné à loger le rameau supérieur du nerf vidien, qui passe par ce trou pour aller s'unir au tronc du facial dans l'aqueduc de Fallope.

Le professeur Chaussier donne le nom de *hiatus occipito-pétreux*, au trou déchiré postérieur. Ce trou, situé dans la portion horizontale ou supérieure de la région gutturale, résulte de l'adossement du bord postérieur de la portion pierreuse du temporal et d'une partie de l'occipital. Une petite languette, appartenante tantôt à l'un et tantôt à l'autre de ces deux os, le

divise en deux parties, dont la postérieure, qui donne passage à la veine jugulaire interne, est plus large que l'antérieure, par laquelle passent la huitième paire de nerfs et son accessoire. En outre, il est assez ordinaire de trouver le trou déchiré postérieur, plus grand du côté droit que du côté gauche.

(JOURDAN)

HIÈBLE, s. f., *ebulus* des pharmaciens, *sambucus ebulus* des botanistes, espèce congénère de sureau, de la pentandrie trigynie, et de la famille des caprifoliées. Les Grecs l'appelaient χαμαιακτη, ce qui signifie *petit sureau*, ou *sureau herbacé*, de l'adverbe χαμαι, *par terre*, et du substantif ἄκτη, *sureau*.

Toute la plante exhale une odeur vireuse, analogue à celle du sureau, mais plus forte. Les parties usitées sont : la racine, l'écorce intérieure, les feuilles, les fleurs, les baies et les semences.

La racine est rampante, arrondie, grosse comme le doigt, blanche, un peu charnue, sèche; elle est presque sans odeur; elle a une saveur amère, désagréable, nauséeuse. Lorsqu'on la mâche, elle paraît subligneuse. Elle fournit une infusion rougeâtre, amère, un peu aromatique; elle est émétique, purgative et diurétique: on la recommandait autrefois principalement dans l'hydropisie. Cette indication est trop vague, pour qu'un médecin prudent l'adopte sans restriction. Les hydropisies des cavités splanchniques dépendent souvent d'une phlegmasie chronique des membranes séreuses qui les tapissent. Leur traitement exige alors d'autres conditions que l'emploi des diurétiques ou des purgatifs.

On administre la racine d'hièble, ou simplement son écorce, soit fraîche ou sèche, en infusion, à la dose d'un à deux gros. On donne le suc de la racine fraîche, à la dose d'une once. Ce suc entre aussi dans la composition de *l'emplâtre de grenouilles*, inventé par Vigo, premier chirurgien du pape Jules II (*Voyez Practica in arte chirurgicâ copiosa*, lib. VIII).

L'écorce intérieure des tiges fournit une décoction très-amère, qui provoque le vomissement, les évacuations alvines, et une abondante sécrétion d'urine, suivant Brocklesby (*Œconomical and medical observations*, p. 277). On l'emploie dans les mêmes cas, à la même dose, et sous les mêmes formes que la racine.

Les feuilles récentes ont une odeur fétide; mâchées, elles ont une saveur amère, très-nauséeuse, et elles teignent la salive en rouge verdâtre. On ne les emploie qu'à l'extérieur; cuites dans du vin, et réduites en cataplasme, elles dissipent, suivant Vermale (*Voyez Observations et recherches de chirurgie*, p. 81), les tumeurs des articulations, provenantes de contusion,

surtout *si l'on y joint un bandage compressif*. Dans ce cas, le bandage n'a-t-il pas au moins autant de part à la guérison que le remède? Linné rapporte, d'après Loesel, que les feuilles d'hiéble, répandues dans un grenier, en chassent les souris (*Voy. Flor. suec.*, p. 97). Il serait important de vérifier le fait, pour en faire l'application à l'économie rurale.

Les fleurs ont une odeur et une saveur analogues à celles des feuilles, mais moins désagréables : elles sont stimulantes et diaphorétiques; mais, si l'on en continue longtemps l'usage, elles peuvent exciter des nausées, et fatiguer l'estomac. On les emploie avec avantage dans les affections rhumatismales, sous forme d'infusion, à la dose de deux gros pour huit à douze onces de colature. Ces fleurs pourraient servir aux mêmes usages économiques que celles de sureau, par exemple, pour faire le vinaigre *surard*.

Les baies récentes n'ont aucune odeur; elles ont une saveur légèrement acide et amère. Lorsqu'on les mâche, elles donnent à la salive une couleur de pourpre; leur suc teint le papier blanc d'une belle couleur violette. Ce suc est un doux purgatif, mais qui n'est point usité : pour l'employer, on y ajoute un sixième de sucre, et on l'épaissit en consistance de rob. Cette préparation est un remède domestique, dans plusieurs cantons de la Suisse, suivant Haller (*Voyez Histor. stirp. helveticar.*, n. 671). Scopoli assure que les habitans de la Carniole y ont également beaucoup de confiance (*Voyez Flor. carniol.*, p. 270). Haller n'a point reconnu dans le rob d'hiéble, la vertu purgative qui lui est attribuée par Scopoli, et tous les deux peuvent avoir eu raison. En effet, ce rob perd la faculté de purger, par la vétusté, et il est vraisemblable que celui dont Haller a observé les effets, était anciennement préparé : on le donne à la dose d'une once.

Les semences ont des propriétés semblables au reste de la plante : on les administre, après les avoir contuses, dans du vin ou dans du bouillon, à la dose d'un gros, ou bien on en fait un électuaire avec un sirop approprié. Bouillies dans l'eau, elles fournissent une huile mucilagineuse, qui est purgative, à la dose d'une demi-once, et dont Chesneau recommande l'emploi dans les hydropisies (*Voyez Observat. medic.*, p. 227).

Les animaux domestiques ne touchent point à l'hiéble. Suivant l'auteur de la partie botanique de l'Encyclopédie méthodique, le suc de toute la plante entre dans la composition d'un savon fort en usage dans les Pays-Bas. Les *fabricans de vin*, dans le nord de l'Europe, se servent des baies d'hiéble, pour donner à leurs vins une couleur pourprée. Ces baies sont aussi employées, dans les arts économiques, pour la teinture en blanc.

(VAIDY)

HIÉRA PICRA, s. f., mot composé, dérivé de ἱερος, sacré, et de πικρος, amer. Galien a, le premier, donné ce nom à un électuaire purgatif, composé avec de l'aloës, de la cannelle, du xylobalsame, de l'asarum, du spica nard, du safran et du mastic. Dans le moyen âge, lorsque la science des médecins consistait, en grande partie, à formuler des *panacées* et des remèdes *panchymagogues*, on a beaucoup modifié, et surtout augmenté la *hière* de Galien. Logadius composait la sienne de trente-une espèces de drogues, que je me dispense d'indiquer. Je suis surpris que ce médecin ait été aussi modéré, puisqu'il entreprenait de *perfectionner* la médecine *sacrée*. La thériaque, qui ne porte pas un titre aussi ambitieux, est composée de quatre-vingts ingrédiens, et l'on sait quel succès elle a eu jusqu'à nos jours.

Ces mélanges monstrueux trouvent leur excuse dans l'état peu avancé, à cette époque, de la physiologie, de l'hygiène, de la matière médicale, de la thérapeutique, et des études cliniques. Aujourd'hui que ces sciences, ou ces parties de la science, ont fait des progrès sensibles, nous serions impardonnables de perpétuer ces abus de la polypharmacie. Déjà les colléges de médecine d'Edinbourg, de Londres, de Berlin, de Vienne, de Copenhague, de Stockholm et d'Amsterdam, ont introduit dans leurs pharmacopées, une réforme salutaire, à laquelle les médecins de tous les autres pays ont applaudi. Après de si grands exemples, nous ne resterons point sans doute en arrière de notre siècle, et nous bannirons, à l'avenir, de nos pharmacopées, les *hières*, les thériaques, et une foule d'autres compositions également barbares, qui ont *régné* trop longtemps dans nos officines. (VAIDY)

HIRONDELLE, s. f., *hirundo*, χελιδών, genre de l'ordre des passereaux, dont Latham a décrit trente-huit espèces (Voyez *Systema ornithologiæ*, etc., ord. III, gen. 38). Les espèces qui ont été employées par les médecins, sont l'hirondelle de fenêtre, *hirundo urbica*, et l'hirondelle de cheminée, *hirundo rustica*. L'une et l'autre arrivent dans nos contrées, peu de temps après l'équinoxe de printemps, et disparaissent vers l'équinoxe d'automne. Ces migrations annuelles ont donné lieu aux suppositions les plus absurdes. Quelques auteurs ont prétendu que les hirondelles passent les hivers engourdies dans des creux de rocher, sans faire attention que leur organisation les exclut de l'ordre des animaux hibernans. D'autres naturalistes ont assuré qu'elles se plongent dans les lacs, et restent, durant tout l'hiver, sous l'eau. Le fait est que les hirondelles, qui ne vivent que d'insectes, abandonnent notre zône, dès qu'elles n'y trouvent plus de nourriture, et qu'elles se rendent alors dans des contrées que le soleil ne cesse jamais d'échauffer et de vivifier.

J'invite ces hommes que la gloire de leurs contemporains afflige, et qui feignent d'admirer tout ce qui est *ancien*, à vouloir bien lire ce que dit Dioscoride sur les hirondelles. Ils y verront que les petits provenans des œufs *les premiers pondus*, ouverts, *pendant le croissant de la lune*, ont dans le ventre une pierre blanche et une autre pierre de diverses couleurs; que ces deux pierres, avant qu'elles n'aient touché la terre, appliquées, par le moyen d'un cuir de génisse ou de cerf, au bras ou au cou des épileptiques, peuvent les soulager et même les guérir; ils y verront que les hirondelles, mangées comme des bec-figues, ont la propriété de rendre la vue perçante; que la cendre des mères, ainsi que des petits, brûlés dans une marmite de terre, éclaircit la vue, si on l'étend sur les yeux avec du miel; que ce même mélange de cendres d'hirondelles et de miel, remédie aux angines, de même qu'aux inflammations de la luette et des amygdales; que la poudre des mères et des petits desséchés, prise dans de l'eau, à la dose d'une drachme, soulage ceux qui sont affectés d'une angine.

Toutes ces assertions ne sont point de simples erreurs de thérapeutique; on y aperçoit un système de traditions superstitieuses, qui se rattachent à une ancienne théogonie toute astronomique. Mathiole, qui admet toutes ces traditions comme des faits positifs (Voyez *Commentarii in libros sex Dioscoridis de materiâ medicâ*, lib. II, cap. 49), rapporte aussi, avec une foi implicite, que les hirondelles rendent la vue à leurs petits devenus aveugles, au moyen d'une herbe appelée, pour cette raison, par les Grecs, χελιδόνιον. C'est notre chélidoine, *chelidonium majus*, L. Et le commentateur siennois atteste que le fait est prouvé par l'expérience, *experientiâ compertum est.* Non moins crédule que Dioscoride sur les vertus des médicamens, Galien (Voyez *De simplic. medicam. facultatib.* lib. XI) attribue aussi aux cendres d'hirondelle, mélangées avec du miel, la faculté de guérir les angines.

Le nid d'hirondelle, broyé avec du vinaigre, et appliqué en forme de cataplasme, est un remède populaire, que certains médecins n'ont pas dédaigné dans les inflammations de la gorge. Mais ce mélange de fiente et de boue, n'agissant que comme rubéfiant, peut être remplacé, avec avantage, par des compositions officinales moins dégoûtantes et moins bizarres.

L'eau distillée d'hirondelles a été fortement recommandée contre l'épilepsie, l'apoplexie, la paralysie et l'hystérie. On en trouve trois formules dans la Pharmacopée d'Augsbourg (Voyez *Pharmacopœia Augustana reformata*, in-8°. *Goudæ*, 1653, p. 521 — 523), savoir : *Aqua hirundinum usitata*, *aqua hirundinum composita minor*, et *aqua hirundinum composita major.* Celle-ci contient dix-sept drogues, sans compter les petites hirondelles *découpées vivantes.* Nicolas Lémery ne

nous a transmis que deux recettes d'eau d'hirondelles, qu'on lit dans son livre, immédiatement avant celle de l'*eau de pie composée*; et il a *perfectionné* celle qui est de son invention, en y ajoutant du crâne humain (Voyez *Pharmacopée universelle*, in-4°., 5e édition. Paris, 1761, p. 608).

Cette faiblesse de Lémery, et de tant d'autres savans pharmacologues du dix-huitième siècle, pour des compositions absurdes et surannées, doit nous rendre bien circonspects dans l'admiration que nous portons à l'antiquité, sur la foi de nos maîtres de colléges. Sans doute, nous devons prendre les anciens pour guides dans la carrière de l'éloquence, de la poésie et des beaux-arts; mais lorsqu'il s'agit des sciences exactes, et, en particulier, de la médecine pratique, nous ne pouvons méconnaître que les progrès de la physique, et l'institution de meilleures méthodes, ont donné aux modernes un avantage immense sur leurs devanciers.

Pour revenir aux hirondelles, je ne vois aucun inconvénient à ce que nous les bannissions de la matière médicale, avec les pies, les crapauds, les lézards, les poux, le crâne humain, le sang de bouquetin, le foie de renard, le cœur de loup, la graisse d'ours, les excrémens de chien, et autres substances de cette espèce. (VAIDY)

HIVER, s. m., *hyems*, *χειμών*. Cet axiôme, fréquemment répété par des personnes pieuses, *le Ciel dispose de nous*, ne s'entend jamais mieux que dans l'examen de l'influence des saisons sur la santé ou sur le mode universel de la vie des hommes, des êtres organisés qui s'y trouvent exposés. *Le sage domine les astres*, suivant un autre axiôme; mais il est pourtant assujéti aux révolutions de la terre et des cieux. Elles mesurent la course de nos années, elles dispensent les âges de notre courte durée; elles en précipitent ou en ralentissent l'écoulement, selon les saisons et les températures. Tout se balance et se coordonne d'après les grands mouvemens célestes; c'est ce qu'avait déjà vu le génie d'Hippocrate, lorsqu'il recommandait au médecin d'étudier l'astronomie, afin de connaître les changemens des saisons et des constitutions atmosphériques qui exercent un si puissant empire sur nos corps.

§. 1er. *De l'hiver astronomique et physique par rapport à tous les climats du globe.* On sait que l'axe de la terre est constamment incliné de 23 degrés et demi environ, au plan de l'écliptique, et que cette planète, en décrivant son orbite elliptique autour du soleil, lui montre plus directement, tantôt un pôle, tantôt l'autre, et tantôt son équateur, par cette obliquité. Il en résulte la différence des *saisons*. *Voyez* ce mot.

La terre n'étant jamais inclinée que de cette quantité exacte, nous ne voyons le soleil s'élever, au solstice d'été, que jusqu'au

tropique du cancer, et ne s'abaisser ensuite au solstice d'hiver que jusqu'au tropique du capricorne (*Voyez* ÉTÉ). Ainsi, un homme qui serait en Arabie, à la Mecque, le 21 juin, verrait à midi, le soleil presque à pic sur sa tête, ou à son zénith. Il verrait la même chose le 21 décembre à Rio-Janeiro, dans l'Amérique méridionale. Les deux hémisphères, austral et boréal, à ces époques, entrent chacun dans leur été, qui est l'hiver pour l'hémisphère opposé, et le temps où le soleil, à minuit, est directement au nadir. Les habitans situés sous l'équateur (aux îles de Bornéo ou de Sumatra, par exemple,) voient passer le soleil à leur zénith deux fois par an, le 20 mars et le 22 septembre à midi ou à l'époque de nos équinoxes; ils ont donc chaque année deux étés et deux hivers, sans autre saison. Mais leur hiver ne résulte que d'une obliquité fort peu considérable des rayons solaires, de 23 dégrés et demi au plus, à droite et à gauche de leur méridien, et ils ne cessent pas de recevoir une grande chaleur. Ces deux hivers, arrivant à l'époque de nos solstices, pour les habitans de la zone torride, ou des climats voisins entre les tropiques, sont même plus agréables pour eux que ne sont leurs deux étés. Alors le soleil les frappe obliquement; il leur envoie moins de chaleur qu'en les frappant à-plomb sur la tête. Ces hivers sont aussi plus sereins, parce que l'ardeur du soleil n'élève pas autant de vapeurs aqueuses dans l'atmosphère que pendant les étés. En effet, quand cet astre est au zénith, dans ces climats équatoriaux, il cause une évaporation continuelle, surtout aux mers des tropiques. Il en résulte que le ciel est constamment chargé alors de nuées qui crèvent en orages épouvantables; la pluie ruisselle à grands flots, presque jour et nuit, au milieu des ouragans et des tonnerres. Ainsi les étés de la zone torride sont précisément la saison des pluies, de l'humidité, d'une chaleur moîte accablante; de là vient qu'on appelle plutôt des saisons si malsaines l'hiver ou l'hivernage, quoique ce soient des étés dans la réalité astronomique.

Plus le soleil s'élève vers l'hémisphère boréal ou austral, plus il s'abaisse dans l'hémisphère opposé et y produit l'hiver. En rasant de plus bas l'horizon ou décrivant chaque jour un arc moins grand, il ne lance que des rayons obliques sur la terre; de là vient que sa lumière et sa chaleur sont beaucoup diminuées et les ombres sont plus agrandies; les jours décroissent autant que les nuits se prolongent.

Ainsi quand notre hémisphère arctique a son été, c'est l'hiver pour l'hémisphère antarctique et toujours ainsi réciproquement pour les antipodes de chacun d'eux. On conçoit que le soleil, descendant, par rapport à notre hémisphère boréal, au tropique du capricorne en décembre, les rayons qu'il nous enverra, seront d'autant plus obliques qu'ils tomberont sur des contrées

plus voisines de notre pôle. Donc il éclairera et échauffera moins celles-ci, donc leurs jours seront de plus en plus courts, et même on sera plongé dans une nuit continue, près du cercle polaire, à cette époque. Il ne sera donc pas étonnant qu'on y ressente des froids excessifs, car il est démontré, en mécanique, que des leviers agissent avec d'autant moins de force, qu'ils opèrent dans une direction plus inclinée ou moins perpendiculaire. L'action des rayons solaires se mesurera donc d'après le sinus de l'angle de leur incidence.

Le soleil qui s'élève le 21 juin, à Paris (situé sous le parallèle de 48 degrés 50 minutes de latitude septentrionale), à 64 degrés deux tiers, qui est sa plus grande hauteur, ne monte qu'à 17 degrés deux tiers le 21 décembre, au solstice d'hiver, sa plus petite élévation pour notre climat. Dans cette circonstance, il n'agit, comme l'a fait voir Bouguer, qu'avec moitié de la force qu'il avait en été. Mairan a calculé que le soleil nous versait, en hiver, six fois moins de chaleur qu'en été, par cette plus grande obliquité; mais il s'y joint plusieurs autres causes de froidure.

D'abord les rayons solaires, en hiver, pénétrant obliquement dans l'épaisseur de l'atmosphère pour arriver à la terre, sont plus affaiblis par l'étendue de l'air qu'ils ont à traverser; celle-ci est plus grande que lorsqu'ils y plongent plus directement en été; voilà donc une cause de moindre chaleur et de plus faible lumière.

Ensuite, le soleil décrivant un plus petit arc diurne en hiver, il doit rester beaucoup moins de temps sur l'horizon qu'en été. Par exemple, le jour solsticial de l'été est de seize heures, à Paris, et de huit heures seulement au solstice d'hiver; et l'on a trouvé, par le calcul, que ce jour d'hiver donnait quatre fois moins de lumière et de chaleur que le premier, toutes choses égales d'ailleurs. En effet, pour l'évaluation exacte de la chaleur, il ne faut pas faire seulement entrer dans les élémens du calcul, le calorique produit par la simple durée du jour, mais encore celui qui résulte des jours précédens; il en est de même pour le froid ou les décroissemens du calorique. Cette progression est comme le quarré des temps, de même que pour les autres mouvemens accélérés; seconde et puissante cause de refroidissement.

Et ce raccourcissement des jours, au solstice hybernal, est d'autant plus considérable qu'on est plus voisin du pôle; les jours de Noël sont des temps d'obscurité pour les Lapons, les Sibériens. Ils aperçoivent à peine deux ou trois heures le soleil, dans les vingt-quatre heures, en hiver, ou même ne le voient plus du tout au-delà du cercle polaire; mais à la Saint-Jean ou au solstice estival, les jours, au contraire, deviennent si longs, dans ces même lieux, que le soleil reste sur l'horizon

pendant les vingt-quatre heures presque entiers. Le même phénomène annuel se remarque au pôle austral, avec cette différence que notre hiver y fait l'été, tandis que notre été y fait l'hiver.

Que l'on considère donc qu'aux environs du cercle polaire, le soleil ne se lève jamais par rapport aux habitans de la Nouvelle-Zemble ou du Spitzberg pendant quatre-vingt-quatorze jours, et l'on aura une idée de l'affreuse froidure qu'on doit y éprouver en hiver. Mais en été le soleil n'y disparaissant point entièrement de l'horizon pendant cent huit jours, il y a, par ce seul fait, un immense développement de chaleur, de lumière, qui fondent les glaces et sollicitent rapidement toute la végétation sous ces climats extraordinaires. S'il était possible d'habiter sous les pôles même, on n'y aurait même exactement qu'un jour et une nuit de six mois chacun, par année.

Mais il existe une cause remarquable d'inégalité entre les saisons correspondantes des deux hémisphères. Pendant notre été, lorsque le soleil est dans le tropique du cancer, la terre se trouve dans son aphélie, ou dans un plus grand éloignement du soleil, que lorsque cet astre est au tropique du capricorne, ou en hiver. La terre alors est dans son périhélie, et plus rapprochée du soleil d'environ la trentième partie de sa distance moyenne, qui est celle des équinoxes. Ce rapprochement est à peu près d'un million de lieues. Donc, si nous sommes plus éloignés du soleil en notre été et plus rapprochés en notre hiver, celui-ci sera moins froid et l'été moins chaud pour notre hémisphère, que pour l'hémisphère opposé. Ainsi, dans l'hémisphère austral, l'hiver coincidant avec l'aphélie de la terre, sera très-froid, et l'été se trouvant dans le périhélie, sera plus chaud que le nôtre. La lumière solaire, par cet aphélie de la terre, est moindre aussi d'une quinzième partie environ, dans son rapport de l'été à l'hiver.

Toutefois cette inégalité de température entre les deux hémisphères, se trouve compensée par une autre circonstance; le soleil emploie sept jours et un quart de plus, à parcourir le demi-cercle de notre été, ce qui répartit une quantité de chaleur un peu plus considérable sur l'hémisphère boréal. Il se remarque, en effet, par l'expérience, que les hivers sont plus rudes dans l'hémisphère austral que dans le nôtre; ainsi les glaces du pôle méridional s'avancent jusqu'au 71° de latitude, et le capitaine Cook n'a guère pu remonter, en 1773, au-delà du cercle antarctique; mais l'on peut s'avancer, vers notre pôle septentrional, jusqu'au 81°. La terre de Van Diémen qui se trouve par le 40° de latitude méridionale, est bien plus froide que l'Espagne ou l'Italie, situées sous un semblable parallèle boreal; et les îles Malouines, qui ne sont pas plus près de leur pôle aus-

tral que Londres ne l'est du pôle septentrional, sont beaucoup plus glaciales. Ainsi, quoique placé en été au périhélie, l'hémisphère austral est plus froid que le nôtre, et il contient d'ailleurs une plus grande étendue de mers. *Voyez* CLIMAT.

L'hiver astronomique, ou sidéral, commence, pour notre hémisphère, le 21 décembre, jour où le soleil entre dans le tropique du capricorne, et il cesse au 20 mars, ou à l'équinoxe du printemps. Chez les anciens, chaque nation ayant des calendriers différens, et n'étant d'accord ni sur la longueur de l'année, ni sur ses rapports avec les lunaisons, on faisait des mois et des ans inégaux; les retours de leurs saisons étant mal fixés, il fallait souvent recourir à l'observation du lever et du coucher de certains astres. Ainsi, dès le temps d'Hésiode, l'année grecque, quoique de douze mois, ne comprenait que trois cent soixante jours : c'est pourquoi l'on était obligé d'ajouter de deux en deux ans, ou de quatre en quatre, des jours complémentaires, pour rétablir le rapport de l'année avec les mouvemens célestes, et ne pas voir arriver dès l'automne les mois de l'hiver. Aussi Hésiode, instruit en astronomie, divise l'année rurale en deux parties, d'après le coucher et le lever des *pléiades*, de cette constellation voisine du taureau (les *hyades* des anciens), et qui est nommée vulgairement *la poussinière;* ce sont cinq à six étoiles rassemblées à peu près comme des poussins près d'une poule. Le coucher des pléiades, le matin, marquait le commencement de l'hiver, comme leur lever désignait l'entrée de l'été (Fréret, *Défense de la chronologie*, page 481). Aussi l'expression de *vergiliæ* ou *vergiliarum ortus*, qu'on donnait à leur lever avant le soleil, ponr annoncer le printemps, fait allusion au mot *ver*, selon le père Riccioli, *Almageste*, t. 1, p. 399. *Voyez* PRINTEMPS.

Hippocrate, quoique vivant dans le temps de Méton, qui avait si bien réformé le calendrier et trouvé la période lunaire (dite le *nombre d'or*), désigne sagement les saisons par le lever et le coucher de certains astres, plutôt que par des mois civils. L'hiver, selon lui, commence au coucher des pléiades (Hippocr., *De dietâ*, l. III, §. 2. *Voyez* aussi les remarques de Galien, à ce sujet, *Comm. ad Aphor.*, III, 14, et du père Pétau, *Auctar. oper. de doctrinâ tempor.*, l. IV, c. 12, d'après un passage curieux du même Galien).

Aujourd'hui les pléiades passent au méridien vers le 15 décembre, sur les dix heures du soir, et les hyades qui, chez les Grecs, indiquaient l'époque des pluies, passent vers la fin de décembre à la même heure; par où l'on voit que la précession des équinoxes a dû faire varier l'époque précise des passages de ces constellations, depuis plus de vingt-deux siècles; à moins qu'on n'admette avec Lacaille (*Mémoires de l'Académie des*

sciences, 1750, p. 166), et d'autres astronomes, que les années se raccourcissent insensiblement.

§. 11. *De l'hiver par rapport à ses divers degrés de froid, selon les climats.* Nous avons vu qu'il fallait rapporter les degrés de froidure de l'hiver, principalement à la longueur des nuits, c'est-à-dire à l'absence des rayons solaires, puis à leur obliquité pendant le jour. Plus on se rapproche de l'équateur, moins les rayons tombent obliquement, et plus les jours s'égalent à la durée des nuits ou forment l'état équinoxial. C'est pourquoi sous la ligne, ou zone torride de l'équateur, on a des jours égaux aux nuits, à peu de différence près, toute l'année. Sous le climat de la Grèce ou du Péloponnèse (à 37 ou 38° latit.), les plus longs jours ne peuvent être que de quatorze heures et demie, et les plus courts de dix heures et demie, environ. A Paris, le soleil se lève le 21 décembre à sept heures cinquante-cinq minutes et se couche à quatre heures cinq minutes, ce qui donne huit heures complettes. A Saint-Pétersbourg, si l'on a des jours solstitiaux d'été de plus de vingt heures (à 59° 56′ lat. sept.), les nuits d'hiver sont aussi longues.

Les degrés de froid ou de chaleur seront en même proportion. Entre les tropiques, et principalement sous la ligne équinoxiale, on ignorera ce qu'est la glace et la neige (excepté sur les hautes montagnes de l'Ethiopie, des Andes, etc.) Sous les heureux climats de l'Orient et de la Grèce, de petites gelées paraissent un grand froid en hiver, et l'on plaignait Diogène embrassant nu des statues; mais le thermomètre s'y soutient rarement à 2 ou 3° au plus sous 0 R. Dans le climat de Paris, le froid moyen des hivers, selon le père Cotte, est de 8° R. On éprouve de 12 à 14° R., à Berlin (vers le 52e degré de latitude septentrionale); enfin les froids habituels de l'hiver à Pétersbourg sont de 20°, et à Tornéao en Lapponie, près du cercle polaire, ils montent communément à 35 ou 40°. Maupertuis y a ressenti 37° R. sous zéro.

La durée des hivers devient aussi d'autant plus longue que l'on se rapproche davantage des régions polaires. On n'a que trois mois d'hiver dans le midi de l'Europe; il y a près de six mois de mauvais temps à Paris; mais, dans le nord, l'hiver embrasse environ neuf mois, et à peine les grands jours y arrivent, que toute la végétation se déploie avec une vigueur et une rapidité inconcevables, parce que la lumière et la chaleur sont presque continuelles alors. Aussi le bled mûrit en très-peu de temps; on éprouve de très-vives chaleurs en Sibérie, mais, peu de temps après, les froids reprennent, et dès septembre ou octobre, on ressent des gelées déjà rigoureuses qui se continuent jusqu'en mai.

Rien n'est d'ailleurs moins constant que d'éprouver un même

degré fixe de température froide ou chaude, selon la saison, sous le même parallèle. Nous avons vu à l'article *froid* que celui-ci était bien plus violent dans les plages orientales de la Sibérie, que sous le même parallèle en Europe. Ainsi Krasnojark, qui n'est qu'au 55° degré de latitude septentrionale, comme Moscou et Edimbourg, donne cependant habituellement de 30 35° de glace chaque hiver. Pallas y éprouva même le froid épouvantable de 50° R., dès le 6 décembre, et y fit congeler du mercure naturellement. Mais Moscou ne donne guère que 20° de froid, et Edimbourg, situé plus à l'occident encore, en donne 16 à 18.

Ces diversités de température naissent des sites, des climats. Le plateau de la Sibérie, étant très-élevé, ajoute à sa latitude naturelle, les qualités d'une immense montagne stérile et glaciale. Les terrains sont plus profonds, plus abrités de forêts, de monticules, en Europe. Edimbourg est placé dans une île, et celles-ci sont toujours moins froides que les continens adjacens, soit parce qu'elles ont moins d'élévation, soit parce que l'humidité des mers environnantes amollit la rigueur des températures extrêmes de froid et de chaud.

Ainsi, bien que l'hiver jette tour à tour sur chaque hémisphère son triste manteau de neige et de frimats, les divers sites des contrées, leur exposition plus ou moins ouverte au nord et aux vents froids, leur élévation audessus du niveau de la mer prennent plus ou moins de cette froidure, l'accroissent ou la modifient.

D'autres variations de températures, moins explicables, se manifestent aussi dans certains hivers. On garde la mémoire des hivers d'une froidure extraordinaire, sous chaque parallèle, et la végétation en souffre de grands dommages. Plusieurs époques ont fait geler les oliviers au midi de la France, et ont frappé les vignobles des régions intermédiaires. En 1709, le froid, à Paris, était descendu à 15° et demi, et à 14° en 1776. Il y eut 17° en 1788, l'un des plus grands hivers (*Voyez* FROID). On n'a point trouvé de raison de ces températures extraordinaires qui même surviennent parfois hors de l'époque accoutumée. Ainsi l'on a vu des gelées fortes de 6 à 7 degrés, dès novembre, ou des neiges au mois de juin, par des troubles atmosphériques imprévus, et hors de tout calcul.

Selon la règle la plus ordinaire, les grands froids arrivent après le solstice d'hiver, comme les chaleurs après celui d'été. De même, il fait plus chaud vers deux heures qu'à midi, et plus froid le matin qu'à minuit. La cause en est évidente. Lorsque le soleil descend de notre horizon le soir ou en automne, la terre retient encore de la chaleur soit du jour, soit de l'été. Mais ce n'est que quand le soleil est parvenu à son plus bas point, que la terre a été le plus longtemps privée de ses rayons.

Aussi sous le climat de Paris, année commune, c'est du 25 décembre au 5 février, selon Cotte, que l'on éprouve les plus grands froids; comme c'est du 13 juillet au 7 août que se manifeste ordinairement la plus vive chaleur (Tabl. des temp., *Journal de physiq.*, 1775, juin). De même, les températures moyennes de l'année arrivent, aussi pour nos climats, environ trente jours après les équinoxes, selon la remarque de Tobie Mayer (*Comm. soc. reg. scient. Gotting.*, 1775; in-4°.).

Le degré commun de froidure qu'éprouve un climat n'étant pas un élément suffisant pour caractériser les affections ressenties par les corps vivans sous cette température, il faut en connaître la différence avec le degré moyen de chaleur de l'été.

A Paris, nous avons vu le froid moyen à 8° 4′ sous zéro; la plus grande chaleur de l'année moyenne s'élève à 26° 7′. Ce qui fait une différence, sur l'échelle thermométrique, de 34 à 35°, que nos corps éprouvent chaque année; nous mettons hors de rang les températures de 32° de chaleur et de 17° de froid que l'on a pu ressentir à certaines époques.

Sous des climats plus septentrionaux, comme à Berlin et même à Upsal, la chaleur moyenne des étés est de 24° ou au plus de 26°; mais nous avons vu que le froid descendait aussi de 14° à Berlin, et il tombe à 16 et 18 à Upsal, annuellement. Il y a donc 38 à 42° parcourus dans l'année, sur l'échelle thermométrique. Pétersbourg donnera une plus grande différence encore, puisque le thermomètre s'y élève en été à 24 ou 26°, et descend au delà de 20 chaque hiver, sous zéro.

Mairan a remarqué que par toute la terre, sous la torride, comme près des pôles, la plus grande chaleur moyenne de l'été s'élevait communément à 26° du thermomètre de Réaumur. Ainsi à Cayenne, à la Martinique, au Pérou, à l'île de France, à Alger, à Malte, à Cadix, à Marseille, à Paris, à Pétersbourg, à Tornéao en Lapponie, l'on voit le thermomètre s'élever à peu près de cette quantité. Les observations faites au pôle austral, ont montré la même correspondance, de sorte que c'est un point de physique à peu près généralement constaté sur tout le globe, que le soleil nous dispense chaque année cè degré de chaleur (*Mém. ac. sc.*, 1765, p. 150 et suiv.).

Nous n'en inférerons point, avec ce savant académicien, que le feu central du globe terrestre ajoute à ce que ne pourrait nous envoyer le soleil pour réchauffer nos étés et pour adoucir la rigueur de nos hivers; enfin qu'il empêche la terre de devenir un bloc inanimé et glacial. Nous ne rechercherons point, avec ce même auteur, si les hivers de la planète de Saturne sont assez tempérés par son feu central pour rendre ce globe habitable. Buffon, dans ses Epoques de la nature, Bailly, dans son Histoire de l'astronomie ancienne, avaient admis une chaleur centrale, comme Leibnitz, dans sa Protogée, et comme

Hutton et Playfair le supposent encore dans leur Théorie de la terre. Deluc a combattu ces opinions dans ses Lettres physiques et morales sur l'histoire de la terre et de l'homme (lett. 141 et 142), et son sentiment est adopté par plusieurs physiciens ; mais quand il affirme que la chaleur existante dans les corps terrestres ne vient pas du soleil ; lorsqu'il nie que ses rayons nous apportent du calorique, et qu'il soutient que toutes les planètes, quelque éloignées qu'elles soient du soleil, peuvent avoir à leur surface une chaleur égale, nous ne pouvons admettre ces hypothèses sans preuves (*Voyez* FRIGORIQUE), non plus que ne le faisait à ce sujet Newton (*Princip. math.*, p. 405 et 508) ; Whiston (*Prælect. math.*, p. 327) ; Huygens (*Cosmotheoros*, sect. 2), etc.

§. III. *Des influences de l'hiver sur le corps humain en santé et en maladie.* L'hiver, ou plutôt le froid, produit un grand changement sur notre organisme, si l'on veut le comparer avec l'été ou la chaleur, et ses effets seront d'autant plus considérables que le froid sera plus intense et plus prolongé, comme vers les pôles.

Le premier effet est la différence de transpiration en hiver, temps où les pores de la peau sont resserrés par le froid, comparée à la transpiration en été. Selon les expériences de Sanctorius, de Bryan Robinson, de Keil, de Rye, de Gorter, de Dodart, de Linings, etc., un homme transpire environ cinq livres, pendant les vingt-quatre heures, en été ; il n'exhale guère au-delà de trois livres en hiver. Mais la compensation se fait par les urines ; car si le même homme rend trente-six onces d'urines, par vingt-quatre heures, en été, il en rend cinquante-trois au moins en hiver. Dodart a vu qu'on perdait vingt-sept livres par la transpiration, dans l'espace de neuf jours et demi d'été, tandis qu'il faut vingt-sept jours d'hiver pour obtenir vingt-six livres de transpiration ; celle-ci est donc plus que moitié moindre en cette saison que dans la précédente (*Voyez* aussi Sanctor., *Med. stat.*, sect. II, aph. 41 ; Robinson, *Phil. trans.*, n°. 475 ; et Gorter, *De transp.*).

Toutefois si l'air de l'hiver est sec et électrique, comme dans les gelées piquantes, et si l'on prend beaucoup d'exercice, le ressort des organes est très-augmenté, et l'on transpire plus abondamment ; l'on se sent aussi plus allègre et plus fort.

Cette plus grande vigueur est due à diverses causes ; au froid d'abord, qui, resserrant les fibres sur elles-mêmes, leur donne plus de densité, concentre leur énergie contractile, pourvu que ce froid ne soit pas trop intense ; il empêche alors la dissipation de la sensibilité, qui arrive dans la chaleur et l'été, sans éteindre et engourdir trop cette faculté.

L'on est donc plus robuste dans une température médiocre-

ment froide; les forces vitales, ramassées au dedans, augmentent l'activité des viscères intérieurs; de là vient que l'estomac opère ses fonctions avec plus de perfection et de rapidité. Rien n'augmente plus la faim, en effet, que le froid et l'hiver, de même que l'usage de prendre des glaces; on digère alors les alimens les plus durs ou les plus rebelles, tels que la graisse, les chairs même crues, salées, fumées; on soutient difficilement le jeûne, et l'on devient alors vorace. Aussi Hippocrate dit que *les ventres sont plus chauds en hiver* (*Aphorismes*, sec. 1, aph. 15). *Voyez* aussi Lister (*De humorib.*, p. 386), et Lorry, (*Des alimens*, t. II, p. 329).

Il est manifeste que le jeu de nos fonctions, qui dépendent le plus de la contractilité des systèmes fibreux et musculaire, est très-augmenté par le froid modéré de cette saison. Elle retrempe nos corps, qui étaient amollis et diffluens durant l'été; elle répare et restaure la force vitale de plus d'une manière.

D'abord, après la disgestion plus complette et plus entière, la respiration est plus forte, plus intense, plus calorifique en hiver qu'en été; la raison en est manifeste, car l'air de l'hiver étant beaucoup plus condensé par le froid que celui de l'été, nous inspirons, sous un même volume, une plus abondante quantité d'oxigène atmosphérique qui agit sur notre sang. Ainsi par le changement de l'hématose qui s'opère dans les poumons, le sang noir, qui devient rouge, se dépouille plus de carbone et d'hydrogène, ou devient plus complétement rutilant et artériel.

Cette augmentation des fonctions pulmonaires, y produit aussi une exhalation plus considérable qu'en été, pour suppléer à la transpiration cutanée qui est diminuée; car il s'opère un plus grand dégagement de chaleur pulmonaire, en hiver, par cette plus forte respiration, et l'on voit manifestement sortir des vapeurs abondantes, que le froid condense même en petits glaçons aux moustaches de quelques individus.

Mais cette sorte d'excès des fonctions du poumon, dans les froids rigoureux, devient la source des affections inflammatoires que cet organe peut éprouver, et même de la disposition inflammatoire générale du corps. On comprend que l'organisation, ainsi avivée à l'intérieur par une respiration intense, presque comme celle des oiseaux, développe beaucoup plus de chaleur qu'en été; elle résiste bien plus au froid extérieur qui nous enlève incessamment du calorique; mais aussi nous devenons sujets, au moindre dérangement de la transpiration, par exemple, à éprouver des rhumes, des catarrhes, diverses inflammations ou phlegmasies, des poumons principalement : de là vient que les maladies de la poitrine sont si fréquentes et si meurtrières en hiver, et sous les climats froids.

Ensuite la puissance nerveuse est engourdie, ou diminuée

plus ou moins en hiver, et se répare peu alors : de là vient aussi qu'elle éprouve plus longuement des intermissions d'activité, ou le sommeil. On dort plus longuement, plus facilement en hiver; cette saison est comme la nuit de l'année, et les animaux dormeurs ou hibernans, les loirs, marmottes, ours, blaireaux, etc., s'engourdissent par les grands froids. *Somnus hyeme utilior*, dit Sanctorius, sect. IV, 41.

Ainsi les fonctions de la vie interne, digestion, nutrition, assimilation, etc., s'opèrent mieux et plus complétement en hiver, tandis que les fonctions de la vie extérieure ou de relation s'engourdissent, sont diminuées.

Le froid de l'hiver doit encore augmenter la production de la graisse, par l'effet d'une digestion abondante, d'une transpiration moindre, ou du ralentissement des mouvemens vitaux à la périphérie du corps. En effet, le tissu cellulaire ou lamelleux sous-cutané, s'engorge souvent de graisse, chez l'homme et les animaux exposés au froid hibernal, comme pour les défendre de sa rigueur par une couche de matière la plus capable de l'arrêter (*Voyez* nos considérations, à l'article GRAISSE). La peau, dans le froid de l'hiver, excrétant peu, par le resserrement de ses pores, fournit une plus grande nourriture aux bulbes des poils; aussi les quadrupèdes, les oiseaux se couvrent alors de plumes ou de poils bien plus fournis et épais. Chez certaines espèces, le lièvre variable du Nord, la marte zibeline, les lagopèdes et gelinottes, etc., la teinte des poils et des plumes, qui était foncée, grise ou brune en été, devient blanche en hiver, probablement par la surabondance de l'humidité et la moindre concentration des humeurs de l'excrétion cutanée. C'est par la même cause, sans doute, que nous voyons les peuples du Nord généralement blonds de peau et de cheveux, tandis que les méridionaux sont bruns et noirs.

Dans les froids rigoureux, l'accroissement, en longueur surtout, est moindre que pendant l'été, ce qui se remarque principalement chez les enfans d'une belle venue. La végétation des arbres est de même suspendue en hiver.

Enfin, les facultés génitales sont moindres, en général, dans le froid de l'hiver qu'en été, pour tous les animaux. Il y a quelque différence, à cet égard, pour l'espèce humaine, parce que nous avons l'usage du feu. Toutefois, le lait et les menstrues, chez les femmes les plus exposées à l'hiver, sont diminuées en quantité, et plus souvent supprimées qu'en été : ce sexe est, dit-on, moins amoureux alors que dans la belle saison. Les hommes, au contraire, sont, dit-on, plus ardens en hiver; on en donne pour raison, que nous dissipons peu la force vitale en hiver par la transpiration et l'exercice de la sensibilité : il doit s'y joindre aussi l'usage de se tenir près du feu, qui attire

les forces vitales vers les organes inférieurs. La femme, au contraire, déjà humide de sa nature, est encore plus refroidie en hiver; tandis qu'elle est ramenée à sa plus grande vigueur par l'été; mais alors nous sommes énervés et affaiblis, comme le soutient doctement Aristote (*Probl.*, sect. IV, art. 26 et 29).

On a remarqué, à ce sujet, qu'il naissait beaucoup plus de femmes que d'hommes sous les climats chauds, et plus d'hommes que de femmes, au contraire, sous les climats froids : de là vient la polygamie établie sous les tropiques; tandis que les habitans des régions voisines des pôles, ont souvent trop d'une femme, et la prêtent même aux étrangers, comme on l'a dit des Lappons, etc. Ainsi la femme dominerait dans les générations des pays chauds et de l'été; l'homme aurait la prépondérance dans les reproductions, en hiver et sous les climats froids. *Voyez* HOMME.

Il résulte des effets de l'hiver, qu'il nuit aux vieillards, aux êtres débiles, froids, inertes et cacochymes; tandis qu'il fortifie les individus jeunes, chauds, déja vigoureux et robustes, qui prennent de l'exercice. Le froid, ralentissant la dissipation de la vie, à l'extérieur surtout, soutient la longévité plus longtemps; aussi c'est sous les climats froids que l'on voit les hommes parvenir à un plus grand âge (*Voyez* FROID, LONGÉVITÉ); mais, en général, les hivers sont plus nuisibles sous les climats très froids, et les étés plus intolérables sous les cieux ardens.

L'hiver n'est point une époque de l'année, en général, plus maladive que l'été; elle l'est même moins, si le temps est sec et à la gelée : cependant l'on y observe une mortalité plus considérable, en général; car si cette rude saison fortifie les forts; elle tue souvent les faibles.

On doit, en effet, considérer que, quoique la chaleur de l'été excite plusieurs maladies, elle appelle leurs efforts vers l'extérieur du corps; le vomissement, les sueurs, sont des voies par lesquelles l'économie se débarrasse naturellement alors des causes morbifiques. En hiver, au contraire, le froid refoule tout au dedans; la transpiration s'opère peu, les humeurs s'accumulent; il n'y a guère d'autres voies d'excrétion que par les crachats, les urines ou les selles. En hiver, les liquides surabondent dans le corps, et par cette pléthore, le mouvement fébrile devient plus ardent et plus fort; c'est surtout le temps des inflammations ou phlegmasies violentes. C'est aussi alors que se font des congestions sanguines au cerveau ou dans les gros vaisseaux, par le refoulement à l'intérieur : de là des apoplexies foudroyantes, des *coups de sang*, *etc.*

L'hiver, convenable à certains tempéramens, nuit beaucoup aux tempéramens contraires; ainsi les hommes de constitution sèche et chaude, dit Galien, se portent bien en hiver, tempé-

rature froide et humide qui les rapporte au *medium* de la santé. L'inverse a lieu en été, c'est-à-dire, que les complexions lymphatiques et froides se trouvent mieux de cette saison chaude et sèche (*Comm. ad aphor.*, sect. III, aph. 2 *et seq.*).

Il est facile de concevoir, en effet, que les diverses saisons faisant dominer certaines qualités ou dispositions dans les corps exposés à leur influence, si ces corps avaient déjà une propension vicieuse, quelques saisons l'augmenteront, comme d'autres la diminueront. Un vieillard froid, catarrheux, se trouvera donc incommodé de l'hiver, et plus sain en été; un jeune homme sec et bilieux pourra tomber malade en cette chaude et aride saison; tandis qu'un hiver pluvieux, un temps froid, détendront la rigueur de sa constitution. *Voyez* ÉTÉ.

De même, les alimens doivent être appropriés à la saison. Si, dans l'été, on fait usage, avec plaisir et salubrité, de fruits rafraîchissans, humectans, acidules; cerises, groseilles, melons, etc., ou de légumes frais, qui tempèrent *la bile*; en hiver, il faudra recourir, au contraire, à des alimens plus substantiels, salés, épicés ou moins aqueux, moins délayans, pour contre-balancer l'influence débilitante de la température. Il en est de même des boissons qui doivent être propres à rafraîchir en été; et, au contraire, à corroborer en hiver par des qualités toniques, spiritueuses, etc.

Si les vents de l'aquilon ou du nord règnent à l'ordinaire en hiver, ils excitent communément la toux, des douleurs à la poitrine ou des points de côté; ils causent des maux de gorge aussi, durcissent le ventre, resserrent les voies urinaires, tendent la fibre et la disposent aux spasmes. Tous ces effets sont plus ou moins remarquables dans les gelées et les vents piquans de la bise, en hiver, puisque ces vents froids, s'ils soufflent en été, disposent aux mêmes affections, malgré la différence de la saison.

Lorsque l'hiver garde son caractère hibernal naturel, s'il n'est point inconstant et varié par d'autres températures, les maladies auxquelles il donne naissance, conservent un type bien ordonné et conforme au génie de la saison; leur cours uniforme fait espérer une solution plus heureuse ou plus favorable que dans les irrégularités de température; celles-ci se rapportent alors à la constitution automnale souvent périlleuse.

Il ne suffit pas de considérer, d'ailleurs, une saison en elle-même; elle agit sur des corps déjà modifiés par des températures antécédentes; c'est pourquoi le même hiver ne produit pas les mêmes affections, après un été sec ou un été humide. Si cet été, dit Hippocrate, était sec avec des vents du nord, si l'automne a été pluvieux et austral, il faut attendre, en hiver, de grandes douleurs de tête, des catarrhes, des toux, des enrouemens, et

chez quelques-uns des consomptions (sect. III, aph. XIII). Un été et un automne secs laissent plus sain dans un hiver humide.

Que l'été soit très-pluvieux et austral, et que l'automne lui ressemble, le froid de l'hiver survenant chez des corps remplis d'humidité surabondante, donne alors naissance à un très-grand nombre de maladies : ce sont surtout des affections aiguës et qui attaquent principalement la partie supérieure du corps, la poitrine et la tête. Les tempéramens déjà humides, tels que les lymphatiques, y seront les plus exposés.

En général, les saisons sèches sont beaucoup plus saines que les humides, car les premières raffermissent les corps; ainsi un hiver froid et boréal est plus salutaire qu'un hiver pluvieux, mou et austral. Dans le temps sec et tendu, les vomitifs conviennent davantage; ce sont les purgatifs par bas qui agissent, au contraire, plus convenablement dans les hivers mous et relâchés.

Le froid de l'hiver diminuant beaucoup le mouvement des humeurs à l'extérieur, supprimant en grande partie la transpiration, arrête la plupart des affections contagieuses, diminue beaucoup la nocuité de leur contact. On a vu la peste suspendue et même tronquée, détruite par les froids rigoureux, sous des climats très-septentrionaux, comme en Russie; aussi Mertens, Samoïlowitz et d'autres médecins, ont arrêté les progrès de cette terrible affection par des applications de glace. De même, la plupart des maladies exanthématiques, la variole, la rougeole, la gale, les dartres, etc., se communiquent rarement en hiver; la grande rigueur de la saison empêche leur développement au dehors, comme la diaphorèse; et même, si ces maladies se montrent, elles sont exposées à des rétropulsions plus ou moins dangereuses. Le froid de l'hiver empêche aussi le mouvement de décomposition des humeurs, ou le retarde. Les fièvres adynamiques (putrides) et ataxiques (malignes) perdent de leur férocité par cette saison; car la puissance vitale ressaisit alors plus aisément l'empire sur les causes morbifiques; au total, l'hiver retrempant les corps, pour ainsi dire, dans le Styx, les rend moins vulnérables aux contagions.

Il est une circonstance, toutefois, où l'âpreté de l'hiver rend ces dernières plus périlleuses; c'est lorsqu'il les concentre. Ainsi les miasmes du typhus, par exemple, trop soigneusement renfermés dans l'air chaud des habitations et des hôpitaux, pendant les hivers rigoureux du nord, acquièrent plus d'énergie et d'intensité, que sous les climats méridionaux, où l'on renouvelle l'air pur. Mais cette malignité plus grande, n'est pas le résultat immédiat du froid. De même, la syphilis, et d'autres affections, deviennent plus cruelles en hiver et sous des cieux glacés, par cela seul qu'elles sont plus concentrées dans

le corps, mais non point par une plus grande malignité que leur causerait le froid, puisqu'il empêche, au contraire, tout mouvement putréfactif et désorganisant.

Le froid des hivers excitera donc plutôt des maladies inflammatoires aiguës de la poitrine, surtout les pleurésies et péripneumonies, catarrhes, des toux, vertiges, céphalalgies, apoplexies. Les femmes y accouchent plus péniblement, et les lochies sont sujettes à être supprimées: de là peuvent survenir des fièvres puerpérales. Les hernieux sont aussi fort incommodés en hiver, quand leur hernie sort; car la constriction de tout le corps empêche quelquefois celles-ci de rentrer aisément. On trouve aussi quelques maladies automnales au commencement de chaque hiver.

Pendant les solstices d'été ou d'hiver, ou quelques semaines après, les températures de l'année ayant atteint leur *maximum* de chaud ou de froid, les corps se trouvent dans un état plus violent que dans les températures modérées des équinoxes; il faut donc moins émouvoir l'organisation par des remèdes intempestifs. Hippocrate remarque qu'il survient souvent alors de grandes crises dans les maladies, et des conversions extraordinaires en bien ou en mal (*De aer.*, *aq. et loc.*, art. 69, édit. de Coray). *Voyez* ÉQUINOXE, ÉTÉ, FROID, SAISONS, etc.

Quant à la manière de se soustraire aux influences de la froidure et de l'humidité des hivers, cet objet sera traité en détail au mot VÊTEMENT. (VIREY)

HOMME, s. m., *homo*, ἄνθρωπος. L'homme est, sans contredit, le premier des êtres sur notre globe; placé à la tête du règne animal, il domine en roi toutes les créatures et s'élève, par la pensée, aux plus hautes contemplations; il mesure la course des astres, il parcourt la terre et les mers; il a même su descendre dans leurs profondeurs et s'élancer dans le champ de l'atmosphère. Individuellement faible, presque sans armes naturelles, il apprit, par le nombre ou par l'industrie, à harponner la baleine et dompter l'éléphant; il a pu renverser les rochers et les montagnes par la puissance du feu qu'il a su maîtriser. La nature l'a formé délicat et sensible plus que les autres animaux; il dut par là recourir moins à la force brute, qui lui eût laissé les moyens de vivre isolé et sauvage, qu'à l'adresse et la pensée, qui mettent en œuvre le concours de plusieurs efforts pour obtenir de grands résultats, et qui portent à la vie sociale: comme animal, la nature nous a peu favorisés; comme homme, elle nous a transmis un rayon d'intelligence ou le génie, et par lui nous avons obtenu le sceptre du monde.

Puisque l'homme tire de l'intelligence toute sa grandeur, et même son mode d'existence sur la terre (car il n'agit pas de pur instinct à la manière des bêtes), on doit le considérer comme un *animal éminemment philosophe*. Tout en lui manifeste sa des-

tination pour exister principalement par le cerveau, tandis que la brute vit davantage par le corps. Le système nerveux est donc, chez notre espèce, plus que dans tous les animaux, la source des biens comme des maux de notre vie. Telle est la suprématie qui nous fut attribuée par la nature : nous sommes la tête ou la partie pensante des règnes organisés, pour les régler et les gouverner en quelque manière. En nous donnant l'être, le grand arbre de la vie a fleuri, il a produit en nous ses fruits les plus élaborés, et s'est élevé au faîte de sa croissance, si l'on veut considérer toute la série des créatures organisées. Nous jouissons de tous les avantages de cette royauté, comme nous en éprouvons tous les inconvéniens; car le contrepoids des uns et des autres paraît tellement compensé, qu'aucun des êtres ne pourrait sans doute accuser la nature de nous avoir favorisés à leurs dépens s'il connaissait l'humaine destinée.

Ce travail est distinct de ce que nous avons publié, soit dans l'*Histoire naturelle du genre humain*, soit dans le *Nouveau dictionaire d'histoire naturelle*, etc. L'étude de l'homme est assez vaste pour offrir de nouveaux faits, surtout par rapport à la physiologie générale des êtres organisés. On ne connaîtrait pas bien la médecine de l'homme si l'on ne comparait pas cet être avec les autres animaux et si l'on ne voyait pas en quelles choses il diffère d'eux. Ce ne sont pas des titres d'orgueil et de vaine suprématie que nous cherchons, mais les vrais fondemens de notre nature ou sa condition originelle, afin de découvrir les règles de la santé corporelle et intellectuelle, qui doivent nous gouverner dans cette vie. Trop souvent nous sortons de l'ordre primordial qui nous fut prescrit; mille habitudes plus ou moins dépravées, nons égarent et déconcertent l'harmonie de notre organisation; aussi soummes-nous les plus maladifs, les plus périssables des animaux. Notre constitution elle-même, les plus hautes prérogatives de l'intelligence dont nous jouissons, deviennent des chaînes d'assujétissement à plusieurs maux inévitables. Astreints à tant d'infortunes et de douleurs, nous aspirons à de plus heureuses situations; nous devons du moins tendre aux routes capables de nous y conduire. Nous avons la confiance que toutes ces recherches n'ayant point encore été bien approfondies, il reste de nouvelles vues à découvrir, et nous espérons en indiquer plusieurs aux esprits attentifs de notre siècle.

Toutefois, avant de s'avancer dans cette entreprise, oserions-nous nous flatter de franchir d'un pas ferme les profondes ténèbres, ou même les dangereux abîmes qui entourent le berceau de notre origine et le mystère de notre existence? Combien de génies éminens se sont autrefois égarés dans cette noble lice? Que de formidables écueils nous attendent? Que d'humiliantes comparaisons nous peuvent être réservées?

Je ne l'ignore pas et n'ai point la témérité condamnable de me préférer à tant d'illustres rivaux. Venu l'un des derniers, glanant dans des champs déjà moissonnés avec gloire, je présente aussi mon faible tribut aux sciences. Si pourtant cet amour ardent et sincère de la vérité qui n'a servi sous aucune bannière de la fortune, ni mendié sous aucun parti, si le respect de soi-même et de cette liberté philosophique que n'ont point abâtardi les lâches adulations de notre siècle, si l'abjuration de tout système me permet de m'expliquer avec la naïveté du cœur et de l'esprit, dans cette sorte d'apostolat ou de sacré ministère, comme en présence de la divinité même, j'oserai ne me croire inférieur, à cet égard, à nul autre de mes contemporains. La nature ne m'a point accordé, sans doute, tous ces talens si nécessaires pour m'honorer à mon gré dans cette carrière; mais aspirant à l'avenir, j'apporterai du moins cette constance de l'ame qui multiplie les efforts dans la recherche du vrai et du bien. Nous nous proposons d'ailleurs de publier quelque jour un grand ouvrage sur l'histoire naturelle du genre humain, considéré sous ses principaux rapports sur le globe.

PREMIÈRE PARTIE. §. 1er. *Comparaison de l'homme avec les animaux*, *relativement à sa structure et ses facultés*. Si la propre science de l'homme est celle de sa nature, c'est surtout le premier devoir de la médecine philosophique. *Quiconque ne connaît pas* L'HOMME, dit Hippocrate, *il lui est impossible de savoir la médecine* (*Lib. de veteri medicinâ*). Essayons donc de pénétrer dans cette noble étude.

L'homme étant principalement créé pour l'exercice de la pensée et de l'industrie, a dû recevoir une station droite ou exactement verticale, le seul parmi tous les animaux; c'était l'unique moyen de lui attribuer sans gêne un cerveau volumineux et la liberté des mains, instrumens indispensables pour exécuter les actes et les inventions de l'intelligence. Il est le seul *bimane* et *bipède*.

En effet, aucun des animaux symétriques (ou formés de deux moitiés accollées, selon un axe longitudinal) ne se tient debout naturellement, excepté lui; quoique nous ayons cité, ailleurs, des oiseaux tels que le coq, l'autruche ou la grue, qui relèvent le col; ces animaux ont toujours le corps à peu près horizontalement placé, de même que la giraffe ou les chameaux qui regardent aussi le ciel en levant leur long col; de plus, leurs membres antérieurs ne sont pas libres comme le sont nos bras et nos mains.

Mais la station horizontale ne permet pas aux animaux d'avoir une tête fort volumineuse, ni par conséquent un grand cerveau, et, par suite, une intelligence très-étendue. D'abord cette tête, trop pesante à soutenir, se courberait vers la terre ou ferait

succomber l'animal en avant, et le sang nécessairement abondant qui devrait y affluer, le foudroierait bientôt d'apoplexies funestes. La nature a donc dû prévoir ces inconvéniens chez les quadrupèdes; d'abord, elle a suspendu leur crâne, dans la plupart, au moyen d'un ligament cervical ou occipito-vertébral, pour empêcher la tête de retomber sans cesse; ce ligament n'appartient pas à l'homme, ainsi que l'a démontré Nicolas Sténon; Galien avait supposé chez nous aussi le pannicule charnu sous-cutané, car il n'avait pu disséquer que des singes, où il existe déjà. Le ligament cervical est très-robuste chez l'éléphant, parce que la tête de ce dernier est fort pesante, à cause de sa grosse trompe et de ses défenses; aussi cet animal a le col très-court, afin de soutenir avec moins de difficulté sa tête à l'extrémité d'un court levier.

Pour prévenir l'afflux trop rapide du sang au cerveau des quadrupèdes, la nature a divisé leurs artères carotides internes en plusieurs artérioles formant ce *lacis admirable artériel*, décrit par Galien comme appartenant à l'homme; mais il n'en était pas besoin, dans notre station droite : aussi n'existe-t-il pas chez nous, comme l'a fait voir Vésale. Au contraire, le sang poussé à plein canal dans nos carotides et vertébrales, s'il nous dispose à de dangereuses congestions cérébrales, nourrit aussi davantage, développe, agrandit notre cervelle ou l'instrument de notre intelligence.

De même Fallope a le premier montré que l'homme n'avait pas, comme les quadrupèdes, un septième muscle aux yeux, appelé le bulbeux ou suspenseur du globe de l'œil, puisque nous ne tenons pas la tête baissée pour brouter l'herbe.

Les quadrupèdes, d'après leur station horizontale, ne pouvaient avoir leur crâne attaché à la colonne vertébrale que par l'extrémité de la tête, à peu près opposée diamétralement à la face ou aux mâchoires; mais plus les animaux se rapprochent de la station perpendiculaire, comme les singes, moins le trou occipital devait être reculé en arrière, pour ne pas relever trop la face vers le ciel, comme elle serait dans le chien dressé sur ses pattes de derrière. Aussi le trou occipital, chez les singes, n'est déjà plus directement à l'opposite des mâchoires; et chez l'homme blanc ou l'européen surtout, le trou occipital est directement sous le crâne, de sorte que la tête se tient en équilibre sur l'atlas; position unique et nécessaire pour la station verticale, comme l'a démontré Daubenton (*Mém. ac. sc.*, 1764, pag. 569).

Il serait donc ridicule de soutenir, avec le comte Moscati et d'autres auteurs, que l'homme est fait pour marcher à quatre pattes, puisqu'en cette position, son visage serait nécessairement placé vis-à-vis le sol; sa tête, non soutenue suffisamment, tom-

berait le front contre terre; le sang affluant au cerveau, frapperait celui-ci d'apoplexie. Bien d'autres motifs de structure anatomique combattent encore victorieusement ce paradoxe sur notre station, qui ne peut être justifié ni par l'exemple des enfans se traînant momentanément sur leurs membres, ni par celui de quelques malheureux sauvages abandonnés dans les bois et qu'on a dit marcher habituellement à quatre pattes. Cette dernière assertion n'est pas vraie, en général, comme nous l'avons montré dans notre *Histoire naturelle du genre humain.*

D'abord l'enfant tend à se relever toujours auprès du moindre appui qu'il trouve; rien n'étant plus fatigant pour lui que la marche quadrupède, pour laquelle les singes mêmes ne sont pas formés. Nos bras ne sont pas d'une longueur et d'une force proportionnées à celles des cuisses et des jambes; il faudrait donc se traîner plutôt sur les genoux. Notre poitrine large, la position des omoplates ne soutiennent pas bien le corps sur les bras, et le muscle grand dentelé qui, chez les quadrupèdes, sert d'une sorte de sangle pour suspendre la poitrine entre les pieds de devant, n'est pas assez robuste chez nous. De plus, nos cuisses sont trop longues et notre pied est si peu conformé pour poser à plat, dans cette situation quadrupède, que nous n'appuierions que sur les orteils, en relevant beaucoup plus le train de derrière que celui de devant. Ainsi, par cette situation inusitée, même parmi les quadrupèdes, le sang et les humeurs viendraient retomber vers la tête.

Enfin, le cœur, chez les quadrupèdes, est situé de manière que sa pointe repose près du sternum et sa base regarde les vertèbres dorsales; chez l'homme, au contraire, le péricarde est attaché au médiastin, de sorte que la pointe du cœur descend obliquement vers le diaphragme du côté gauche, et la base de cet organe regarde le haut de la poitrine, d'où résulte une courbure de l'aorte un peu différente de celle des quadrupèdes, et peut-être par là devons-nous une plus grande tendance aux palpitations, aux anévrysmes, aux concrétions polypeuses de cet appareil circulatoire, que n'en éprouvent les quadrupèdes.

L'homme, aussi bien que les plus perfectionnés des singes, manque du prolongement coccygien ou de la queue, plus ou moins nécessaire pour recouvrir l'anus et les parties voisines chez les quadrupèdes, contre la pluie, le froid, etc. Le dos de l'homme est nu, ou bien moins velu, toutefois, que sa poitrine et son pubis, ce qui est le contraire des quadrupèdes, qui avaient besoin d'être couverts davantage sur le dos contre les intempéries du ciel.

Non-seulement tout ceci prouve que l'homme ne peut pas avoir été, ou devenir quadrupède, absolument parlant; mais il est même privé de plusieurs avantages des animaux. Ainsi,

sa tête trop volumineuse, et le trou occipital trop en devant, sont encore des obstacles à ce qu'il puisse nager naturellement et sans avoir appris, comme le font les quadrupèdes, même les jeunes chiens et chats qu'on jette à l'eau : ils nagent aussitôt; tandis que l'enfant irait à fond, la tête la première, quoiqu'en se débattant; le poids de la tête l'emporterait; et même l'homme nage plus facilement sur le dos qu'en devant, parce qu'il n'est point obligé de tant soulever la tête pour respirer. On voit de là que notre espèce n'est point destinée à la vie amphibie ou aquatique, comme on l'a supposé, et que les prétendus hommes marins sont des phoques ou des lamantins (Seligmann, *Diss. de hominibus ενυδροβίοις.* Rostoch, 1681). Montrons que l'homme est essentiellement bipède.

La face aplatie de l'homme, et ses deux yeux situés dans le même plan, sous l'arcade d'un front saillant, ne disposent sa tête naturellement que dans notre station droite, et non dans la station horizontale, où nous verrions à peine à quatre pas. Nous n'avons pas le museau prolongé des quadrupèdes, ou un bec comme les oiseaux, pour saisir notre nourriture; il nous faut donc l'usage des mains.

Celles-ci sont évidemment organisées pour la préhension, plutôt que pour appuyer sur le sol; car leur peau, sensible et mollette, n'est pas naturellement épaisse ou calleuse. De longs doigts divisés et flexibles, un pouce assez long et opposé à ces doigts, rendent la main humaine l'instrument par excellence, et celui qui a créé tous les autres instrumens. Quoique très-propre à saisir, la main des singes est bien moins parfaite que la nôtre; ils ont d'abord un pouce beaucoup trop petit et presque ridicule, comme dit Eustachi; ensuite leurs autres doigts n'ont aucun mouvement séparé et indépendant l'un de l'autre, comme les nôtres; car tous leurs tendons sont unis, ce qui n'est pas pour notre main, excepté pour l'annulaire et le petit doigt, qui ont des tendons communs. Aussi, jamais les singes, quoique fort adroits, n'ont la variété, la facilité des mouvemens simples ou combinés que notre main nous attribue. De plus, chez nous, le radius s'articule avec l'humérus, de telle sorte que nous pouvons beaucoup plus tourner le bras en pronation et supination que les singes. Il leur serait impossible de s'escrimer avec autant de diversité de mouvemens que nous.

Mais ce qui nous attribue un immense avantage d'adresse, même sur eux, c'est que nous n'avons nullement besoin des mains et des bras pour la marche, et que nous sommes parfaitement libres des extrémités supérieures dans la progression : ce qui n'est point chez les singes, qui ont besoin de leurs mains pour grimper ou marcher. Ceux-ci, et même les orangs-outangs, les plus voisins de l'espèce humaine, ne peuvent marcher en se

tenant constamment droits comme nous. En effet, leurs pieds sont encore des espèces de mains placées obliquement. Ils ont un calcanéum fort court, et le talon un peu relevé, de sorte que s'ils voulaient appuyer bien à plat sur le sol, ils tomberaient infailliblement en arrière; ils ne pressent donc surtout que sur le métatarse, et encore sur le bord externe du pied, mais non pas du côté du pouce, qui est relevé et très-court, et qui peut s'opposer aux longs doigts de ces pieds, comme à des mains. Toute cette structure fait que les singes ne marchent guère; ils ont quatre mains, ou sont *quadrumanes*, ce qui était convenable à leur destination, puisque tous sont formés pour grimper sur les arbres, et vivre continuellement de leurs fruits, dans les climats chauds où naissent tant d'arbres à fruits et de palmiers. La station de l'orang-outang (*simia satyrus*, L.), du chimpanzé (*s. troglodytes*, L.) et des plus parfaits des singes sans queue de l'ancien continent, ne saurait donc être qu'oblique ou transversale. Aussi ces animaux, et surtout les gibbons (*simia lar*, L.), ont, au contraire de l'homme, les bras à proportion plus longs que les jambes; ce qui est utile pour empoigner de loin les branches d'arbres, et se retrouve de même chez les makis (*lemures*) et les paresseux, ou tardigrades.

Mais ce qui sépare encore évidemment l'espèce de l'homme de celles des singes, c'est la conformation de nos extrémités inférieures. Notre bassin est large et donne une base de sustentation solide au tronc; l'articulation du fémur avec les os des îles se fait au moyen d'une tête ou condyle placée obliquement, ce qui élargit encore la base de sustentation du tronc; et des muscles fessiers épais et vigoureux maintiennent aisément droits les os des cuisses : de là résulte la saillie des fesses, qui ne se remarque jamais chez les quadrupèdes, ni même les singes; aussi ceux-ci s'accroupissent bien, mais ils ne restent point, ainsi que nous, assis sans fatigue. Adrien Spigel trouve dans ces muscles, épais comme des coussins, pour nous asseoir, une cause de la facilité que nous avons à vaquer longuement à la réflexion; ce qui n'est point chez les autres animaux.

De plus, l'homme seul a des mollets, des muscles gastrocnémiens plus robustes et plus forts que tous les autres animaux, afin de maintenir les jambes droites ou en extension parfaite; car les singes ayant ces muscles plus grêles et attachés moins haut sur le fémur, tiennent leurs genoux à demi fléchis, et ne sont pas établis solidement sur le terrain. L'homme pose, d'ailleurs, son pied à plat; il a le calcanéum reculé en arrière pour soutenir le poids du corps, et a des orteils courts, ainsi que le gros orteil qui ne s'oppose point aux autres, comme chez les singes; de là vient qu'étant mieux conformés qu'eux pour marcher, nous ne pouvons pas grimper aussi facilement.

Dans le nègre, le trou occipital étant déjà plus reculé que chez le blanc, la tête n'est plus autant en équilibre sur l'atlas, et commence à tomber en devant, parce que les mâchoires s'alongent en mufle ou museau; aussi le nègre ne se tient pas habituellement très-droit comme l'Européen : il a les reins reculés, afin d'établir une sorte de contrepoids à sa face qui s'avance, et des mollets moins gros. Dans les singes, cette conformation est encore plus prononcée, car à mesure que le museau se prolonge, la tête penche davantage en avant; d'où il suit que les hanches et les fesses ressortent proportionnellement en arrière, ce qui donne au corps une attitude transversale et une allure éreintée. L'homme blanc est parfaitement droit; le nègre commence à se pencher en avant; le singe se tient dans une position transversale; enfin, le quadrupède a son corps dans une situation parallèle au sol.

Ce prolongement du museau des singes et des quadrupèdes, est en partie dû à un os intermaxillaire supérieur ou incisif, placé comme un coin, au milieu de la mâchoire supérieure, et portant souvent des dents incisives : on trouve déjà des vestiges de cet os dans les singes. Ils ont aussi une vertèbre lombaire de plus que l'homme; leurs proportions de taille ne sont pas les mêmes que les nôtres. La tête du singe forme le sixième de la hauteur totale du corps; mais dans l'homme, la tête n'est que la huitième partie, parce que nos extrémités inférieures sont plus longues.

Un autre résultat important de notre station droite, est relatif au bassin. La position de celui-ci est plus oblique chez les singes et chez les quadrupèdes, que dans l'homme et la femme; il s'ensuit que le coccyx et le sacrum qui rentrent en dedans chez nous, ressortent, au contraire, davantage chez les singes, et se prolongent même pour la queue des quadrupèdes. Aussi la direction du vagin, chez les femelles d'animaux, est parallèle à l'axe des vertèbres sacrées; ces femelles accouchent et urinent en arrière; les mâles s'accouplent aussi à elles par derrière (*venus præpostera*); il n'en est pas ainsi des singes, et surtout de la femme, dont la station, plus ou moins rapprochée de la perpendiculaire, ramène en devant l'ouverture du vagin. La direction du canal utéro-vaginal est, en ce cas, oblique de devant en arrière, d'où il suit que l'écoulement des urines, des menstrues, a lieu en devant, de même que l'accouplement (*venus antica*), et le part est plus laborieux. Cet inconvénient n'aurait pas lieu, si l'espèce humaine avait une queue et marchait à quatre pattes, comme l'ont dit quelques voyageurs, d'après des récits mensongers.

En effet, chez les quadrupèdes, le canal du vagin suivant la direction des vertèbres sacrées, et la queue ou le prolongement

coccygien étant saillant au dehors, laissent toute l'étendue du bassin libre, pour la sortie du fœtus; mais la femme étant formée pour la station droite, n'a pas dû être ainsi conformée. Si le canal utéro-vaginal n'eût pas été placé obliquement, au moyen des vertèbres coccygiennes rentrantes, le fœtus pesant trop directement sur cette ouverture, eût sollicité sans cesse l'avortement par la moindre marche; mais au moyen de cette obliquité, son poids fait plutôt effort vers le sacrum, lorsque la femme est debout.

Cette obliquité et ce rentrement du coccyx sont aussi les causes de la difficulté de l'accouchement, outre la grosseur de la tête du fœtus humain. D'ailleurs, pour éviter le trop grand poids, la nature n'a formé la femme que pour être unipare, ou rarement gemellipare, tandis que la plupart des quadrupèdes, onguiculés surtout, sont multipares.

Le nombre des mamelles étant de deux dans notre espèce et chez les singes, annonce aussi le petit nombre des fœtus; la situation de ces mamelles sur la poitrine a spécialement lieu chez les animaux pourvus de mains, et qui portent leurs petits dans leurs bras, comme la femme, les singes, les makis (*lemur*, L.), et même les diverses chauve-souris (*vespertilio*, *noctilio*, etc.), dont les petits se tiennent cramponnés sur la mère. On ne trouve plus ensuite de mamelles pectorales qu'à l'éléphant, qui est encore un animal intelligent, non moins que la plupart des précédens, en sorte que cette position des organes mammaires semble coïncider également avec une grande capacité intellectuelle. Il est surtout à remarquer que tous ces mammifères mâles prennent quelquefois la vicieuse habitude de la masturbation; ainsi nous avons observé que l'éléphant mâle se pressait la verge entre les jambes de derrière, et sollicitait l'évacuation du sperme, lorsqu'il était en érection. M. Geoffroy a vu que les roussettes (*pteropus*, de Brisson, grandes chauve-souris des Indes), se léchaient le pénis pour cet effet (*Annal. mus.*, tom. VII, p. 227); on connaît les mœurs dégoûtantes des singes à cet égard. Il faut remarquer aussi que tous ces êtres à mamelles pectorales ont la verge naturellement libre ou non adhérente au ventre par un fourreau.

De plus, la station droite dispose à diverses congestions d'humeurs au scrotum, et à des hernies inguinales que n'éprouvent point d'autres animaux. En effet, la pression des intestins dans la cavité de l'abdomen étant considérable, force quelquefois une anse d'intestin de se glisser par l'anneau inguinal qui a donné passage au testicule; ce qui n'arriverait pas de même si la station était horizontale comme chez les quadrupèdes. Enfin, l'amas du sang, qui rend variqueux les vaisseaux veineux et autres des testicules, l'accumulation de diverses humeurs sé-

reuses, ou albumineuses, dans les capsules des bourses, donnent lieu au varicocèle, à l'hydrocèle, au sarcocèle, et à une foule d'affections analogues.

Nous ne parlerons pas de quelques autres particularités de structure qui se trouvent autrement dans l'homme que chez les quadrupèdes; ainsi nous n'avons point le pancréas d'Asellius, que cet anatomiste a trouvé dans les chiens, ni le corps d'Higmor, ni les conduits hépato-cystiques, comme dans divers ruminans, etc., ni la membrane clignotante du grand angle de l'œil, ni l'os intermaxillaire, etc.

Quant à la membrane de l'hymen et aux caroncules myrtiformes que Haller, Blumenbach et d'autres anatomistes regardaient comme uniquement particulières à la femme, on sait qu'il en existe des vestiges manifestes chez les femelles des quadrupèdes, et M. Cuvier les a remarqués dans celle de l'éléphant. Toutes ont aussi le clitoris, et les baleines en ont même un d'énorme taille. La membrane allantoïde, sorte de vessie qui communique avec celle du fœtus des quadrupèdes, n'est pas non plus étrangère au fœtus humain, comme on l'avait soutenu.

§. 11. *Du système nerveux propre à l'homme, et résultats de sa station comparée à celle des animaux.* Puisque l'homme est destiné à marcher debout sur la terre, à relever ses regards vers le ciel, et que sa noble attitude est, comme le dit Buffon, celle du commandement sur tous les animaux, nous allons voir sortir de cette grande différence des effets spéciaux qui n'ont point été suffisamment appréciés encore, ce nous semble, en physiologie.

Dans le quadrupède à station horizontale, les facultés de la vie sont à peu près uniformément distribuées et équilibrées en son corps; le canal médullaire vertébral est la principale source de l'énergie motrice et sensitive, et même de l'action du cœur, comme l'a fait voir Legallois. Chez l'homme, au contraire, les facultés vitales s'exercent principalement au cerveau, masse prédominante, et aux extrémités sentantes, extérieures. Notre vie de relation est bien plus étendue que celle des bêtes brutes; nous sommes éminemment nerveux parmi tous les animaux.

D'ailleurs, la station droite fait nécessairement tendre davantage le sang veineux vers le bassin, chez l'homme et la femme, que chez les quadrupèdes. Morgagni, qui a réfléchi sur ce point, en eût conclu que les flux menstruel et hémorroïdal étaient, dans notre espèce, le résultat nécessaire de cette station, s'il eût fait attention qu'aucun quadrupède n'était sujet à ces congestions sanguines dans les organes du bassin; les singes les plus perfectionnés, tels que les orangs-outangs femelles, éprouvent aussi un flux utérin à cause de leur station presque droite.

De même, les singes sont tous lubriques, et l'espèce humaine est susceptible d'engendrer en tout temps, non-seulement à cause que nous prenons des alimens toujours assez abondamment (car nos bestiaux les mieux nourris toute l'année ont pourtant des époques de refroidissement et de chaleur amoureuse), mais parce que l'afflux des humeurs au bassin entretient constamment la sécrétion du sperme, ce qui n'a pas lieu chez les quadrupèdes en général.

Or, ces désirs amoureux entretenus, même pendant la gestation chez la femme, ce qui ne s'observe pas chez la plupart des quadrupèdes, la puissance d'y satisfaire assez habituellement, l'égalité presque universelle du nombre des deux sexes, établissent naturellement la monogamie soit parmi les singes, soit chez l'homme le plus sauvage. Nous verrons de là naître ensuite la nécessité de l'association en famille, maintenue encore par la longue faiblesse de l'enfance; aussi l'établissement de la société qui n'est qu'ébauchée parmi les singes, devient plus ou moins parfaite chez l'homme.

A mesure que nous voyons les animaux s'élever dans l'échelle progressive de l'organisation, leur système nerveux devient plus volumineux, leur cerveau plus vaste et plus compliqué. Nous avons montré ailleurs (*Nouveau Dictionaire d'hist. natur.*, art. ANIMAL) que le système nerveux se développait depuis les zoophytes, chez lesquels il n'existe encore que des molécules nerveuses, en remontant d'abord aux vers, aux insectes, dans lesquels on trouve des cordons nerveux avec des ganglions; en s'élevant ensuite aux crustacés, aux mollusques, chez lesquels existent plusieurs masses ganglioniques nerveuses, jusqu'aux animaux doués d'une colonne vertébrale, osseuse, articulée; chez ces espèces, depuis les poissons, en remontant aux classes des reptiles, des oiseaux, puis des quadrupèdes vivipares, jusqu'à l'homme, on observe une gradation bien manifeste de renforcement du système nerveux spino-cérébral. L'intelligence des animaux s'accroît dans la même progression, en général, de sorte qu'on parvient à l'homme par nuances à peu près successives, comme il est facile de le remarquer en passant du chien aux singes, à l'orang-outang, de celui-ci au nègre hottentot, et de là à l'homme blanc, à l'Européen le plus industrieux et le plus éclairé. Nous venons de voir en même temps les animaux se relever à proportion vers la station droite, de manière que l'attitude la plus directe coïncide avec le cerveau le plus complétement développé. La nature est ainsi parvenue, à ce qu'il nous semble, au faîte de la perfection organique, en créant l'homme sur la terre.

La proportion de la masse cérébrale au volume du corps est, en effet, plus considérable chez l'homme que chez la plupart

des mammifères. Quoiqu'un cachalot (*physeter macrocephalus*, L.) ait peut-être la plus énorme tête de tous les animaux, son cerveau et son cervelet n'ont pas avec son corps le rapport qu'on remarque chez l'homme, parce que son encéphale nage, comme le dit Anderson, dans des flots d'huile concrescible en blanc de baleine, de sorte qu'il ne remplit pas complétement la cavité du crâne, ni le canal de la moelle alongée. Les dauphins et marsouins ont aussi un grand cerveau huileux.

Mais, pour évaluer justement les proportions du cerveau au poids du corps et en déduire quelques règles fixes, relativement au degré d'intelligence, il faut considérer que les fœtus, les enfans, tous les jeunes animaux, étant doués d'un cerveau très-mou et aqueux, il est proportionnellement plus volumineux que chez les individus adultes, surtout devenus gras de tout le corps. En général, les quadrupèdes de petite taille ont à proportion plus de cervelle que les gros animaux.

Ainsi un éléphant du poids de cinq milliers, n'a, selon Allen Moulins, que sept livres de cervelle ou deux fois autant que l'homme, quoique sa tête paraisse énorme; mais, entre les lames de son crâne, il existe des cavités spacieuses pour servir de sinus olfactifs. Un bœuf de huit à neuf cents livres n'a guère plus de seize à vingt onces de cervelle, et un cheval du poids de sept cents livres, a vingt onces et plus de cervelle, ce qui ne fait guère néanmoins que le 500e du poids du corps.

Chez les carnivores, tels que le chat, la proportion du cerveau est du 100e au 150e; il est moindre dans le chien et le loup : il varie du 150e au 250e.

Chez les rongeurs, ou frugivores, il devient plus volumineux; car il forme le 200e à peu près dans le lièvre, ou un 140e dans le lapin. Il est surtout considérable dans les petites espèces de souris et de rats. Ceux-ci ont le cerveau d'un 76e et la souris d'un 50e environ du poids de leur corps. Ainsi, plus les espèces sont petites, plus la quantité de cervelle paraît augmenter.

Parmi les singes, la proportion du cerveau est assez considérable; un magot, de la même taille qu'un renard, a beaucoup plus de cervelle que lui, selon Willis, quoique tous deux paraissent également matois et malfaisans. Le pygmée (*simia troglodytes*, L.), jeune chimpanzé disséqué par Edward Tyson, animal haut seulement de vingt-six pouces anglais, avait onze onces sept drachmes de cervelle, ce qui est au moins autant que l'homme adulte, à proportion, et même plus, comme le remarque Buffon; mais il fallait faire comparaison avec l'enfant, et alors on voit que notre espèce conserve la supériorité de masse cérébrale.

Dans un enfant de six ans, j'ai remarqué que le cerveau pe-

sait un 22e, chez d'autres un 30e ou un 35e de tout le corps. Un homme adulte maigre, du poids de cent quarante livres peut avoir un cerveau pesant quatre livres, ce qui donne environ un 35e. Mais l'état gras ou maigre des individus, les divers déploiemens que reçoit la cavité cérébrale humaine, le plus ou moins de consistance, d'humidité ou de sécheresse de l'encéphale chez les vieillards, les enfans, etc., font varier ces proportions; néanmoins elles surpassent celles des quadrupèdes, toutes choses d'ailleurs égales.

On peut objecter que des oiseaux, de petites espèces, ont à proportion plus de cervelle que l'homme ou que l'enfant et que tout autre animal quel qu'il soit. Si la grue, l'oie en ont très-peu, et si l'empereur Héliogabale ne fit qu'un médiocre plat de plusieurs centaines de cervelles d'autruche, qui pèsent à peine une once, selon Valisneri, les perroquets en ont davantage; mais, surtout les moineaux, les pinsons, les chardonnerets et serins ont les uns le 32e, d'autres le 25e, d'autres même le 14e de leur poids de cervelle, suivant les recherches de Joseph Pozzi. Nous devons remarquer, en même temps, que les oiseaux sont les animaux de toute la nature les plus vifs, les plus chauds (car ils ont un vaste organe de respiration), les plus amoureux, les plus vivaces et les plus robustes. Leurs petites espèces sont aussi fort intelligentes et s'apprivoisent bien.

Il résulte néanmoins de cette considération, que l'on ne doit pas uniquement attribuer la haute intelligence de l'homme à l'étendue de son cerveau, puisqu'il est égalé à cet égard par la souris et même surpassé par le moineau. Parmi les quadrupèdes, l'intelligence n'est pas toujours en relation exacte avec le développement cérébral, puisque l'âne, regardé comme si stupide, a pourtant plus de cervelle à proportion que le cheval, ou le 150e du poids du corps. Le castor, si industrieux dans la construction de ses cabanes, n'a qu'un cerveau fort petit, formant le 290e du poids du corps, proportion plus faible que chez les lièvres et d'autres rongeurs bien moins intelligens que lui.

S'il n'est donc pas exact de répéter encore aujourd'hui avec Aristote, Pline, et presque tous les physiologistes modernes, que, de tous les animaux, l'homme a la plus grande proportion de cervelle, ne devrions-nous pas attribuer la haute raison qui distingue notre espèce, non-seulement à la nature particulière de notre ame, mais encore à l'existence de certaines parties du cerveau, qui sont rétrécies ou même oblitérées dans les animaux?

On retrouve, à la vérité, chez les singes et les mammifères en général, toutes les parties du cerveau et du cervelet qui se rencontrent chez l'homme; ces parties s'observent chez l'imbé-

cille crétin et chez l'homme de génie, mais probablement en diverses proportions ou développemens. Malacarne (*Nova esposizione della vera struttura del cerveletto umano*; in-12. Turin, 1777) a cru voir dans les imbécilles un moindre nombre de lamelles du cervelet, que chez les hommes doués d'une raison plus parfaite; les quadrupèdes ont aussi une moindre quantité de ces lamelles, mais peut-être parce qu'ils ont le cervelet moins volumineux que le nôtre. Ils ont aussi, à chaque hémisphère du cerveau, moins de circonvolutions et d'anfractuosités, parce que ces hémisphères sont plus rétrécis que chez nous.

Toutefois les parties qui diminuent le plus, chez le nègre d'abord, chez les singes ensuite et les quadrupèdes, sont les lobes antérieurs du cerveau et les prolongemens des corps cannelés (*corpora striata*), qui, chez l'homme blanc surtout, forment, en se reployant, la large voûte des hémisphères cérébraux. En effet, le nègre a déjà le front plus déprimé, les côtés de la tête plus étroits que l'homme blanc. Nous avons le crâne d'une plus vaste capacité que lui, comme l'a remarqué pareillement Sœmmering. Ayant rempli d'eau le crâne d'un Européen et ayant ensuite versé cette eau dans le crâne d'un nègre (l'un et l'autre adultes), j'ai trouvé dans une première expérience que la tête de l'Européen contenait quatre onces et demie de plus de liquide que la tête du nègre. Une autre expérience comparative, sur d'autres crânes, m'a fourni neuf onces de capacité de plus chez le blanc que dans le nègre. J'ai encore observé que la tête de l'homme, soit blanc, soit nègre, tient deux à trois onces d'eau de plus que le crâne de la femme blanche ou négresse.

Dans l'orang-outang et les autres singes, le front est de plus en plus déprimé, et les mâchoires s'alongent à proportion davantage, comme le prouve la mesure de l'angle facial, d'abord indiquée par P. Camper. Cet angle est formé par une ligne tirée des arcades surciliaires à la racine des dents supérieures, et coupant la ligne qui vient du trou occipital à ces dents. Chez l'Européen, l'angle facial est de 80 à 85°; dans le nègre, qui montre déjà un mufle proéminent, l'angle n'est guère plus de 75°; dans l'ourang-outang, il n'est ouvert que de 65°, et, dans le chien, de 45° seulement. Alors le cerveau, se reculant proportionnellement à cet avancement des mâchoires, annonce que l'animal se livre à des penchans brutes, qu'il met le plaisir de manger avant celui de penser.

Ainsi les parties les plus propres au grand déploiement de l'intelligence humaine, *τὸ πρῶτον αἰσθητήριον*, le *sensorium commune* paraît surtout se développer vers le devant de la tête et le front; tandis que le cervelet et les parties postérieures

du cerveau qui forment la moelle alongée, paraissent plutôt destinées à l'exercice des fonctions vitales et animales. Aussi chez les crétins la dépression du front et le rétrécissement des hémisphères coïncident avec leur stupidité. Tels sont encore la plupart des hommes bruts.

Des médecins allemands ont observé que la vicieuse habitude, contractée dès l'enfance par plusieurs ouvriers du peuple, de porter des fardeaux sur la tête, ayant déprimé insensiblement leur crâne, hébêtait souvent ces individus (J. Rud. Camerarius, *Memorabil.*, cent. 2, art. 35; et G. Grasecc., *Theatr. microcosm.*, class. 2, sec. 11); tandis qu'en Flandre, en Italie, et ailleurs, où l'on place plutôt les fardeaux sur les épaules, cette précaution laissait plus de liberté intellectuelle aux ouvriers. En effet, les os du crâne se prêtent à la compression dans la jeunesse, puisque l'existence de la fontanelle, à la naissance, prouve que leur ossification est plus lente à se faire chez nous que dans les brutes. La nature nous ayant attribué un cerveau volumineux, et une tête sphérique, ou de la forme qui présente le plus de capacité, toutes les compressions qui changent cette forme, diminuent le libre développement de l'encéphale.

Sœmmering et Ebel ont encore établi, entre le système nerveux de l'homme et son encéphale, un autre rapport qui le distingue des quadrupèdes. Ces anatomistes ont vu que plus les animaux avaient un grand cerveau, plus les nerfs qui en émanaient, ainsi que de sa moelle alongée et épinière, étaient minces et grêles. Ainsi, les poissons, les reptiles, dont le cerveau est très-petit et ne consiste guère qu'en cinq tubercules, ont une moelle épinière, à proportion, fort volumineuse; elle est aussi chez les quadrupèdes et les oiseaux, plus considérable, avec les nerfs qui en sortent, que chez l'homme.

De là suit cette belle considération, que l'homme ramasse, en quelque manière, pour la pensée, dans son cerveau, presque toute la puissance sensitive; tandis que les bêtes brutes la répandent, la disséminent dans leur corps. Ainsi l'homme est destiné à vivre beaucoup par la tête, et les autres animaux par le corps. Donc l'homme est l'animal intellectuel par excellence, et les autres espèces sont des êtres sensuels, disposés pour la vie brute ou toute physique.

Un résultat de cette structure est, que l'homme périt sur-le-champ par le supplice de la décollation; tous ses membres s'affaissent presque sans mouvement; tandis qu'un quadrupède, et à plus forte raison un oiseau, un reptile surtout, un poisson, ou d'autres espèces inférieures, s'agitent encore : elles vivent même plus ou moins de temps sans tête. C'est que dans l'homme la tête est, pour ainsi parler, le centre de toute l'existence; mais chez les autres vertébrés, c'est surtout la colonne épinière

qui jouit de cette prépondérance vitale. Nous verrons combien tous ces faits sont importans pour la pathologie humaine.

§. III. *Des sens de l'homme et de son instinct, comparés à ceux des animaux. Nécessité de notre sociabilité.* L'homme, si fort privilégié pour la faculté intellectuelle, a la plupart de ses sensations moins intenses, mais plus délicates et plus variées que celles des quadrupèdes et des autres animaux; il a d'autant moins d'instinct naturel, qu'il lui a été départi plus de raison.

Premièrement, sa vue est beaucoup moins étendue que celle des oiseaux et de plusieurs quadrupèdes, les nocturnes surtout. Il n'a pas, comme ceux-ci, la faculté habituelle de voir de nuit, et quoique les vieillards deviennent plus ou moins presbytes, l'homme n'obtient point la vue extrêmement perçante de l'aigle au haut des airs; il n'a point la membrane clignotante ou troisième paupière de plusieurs animaux; mais en revanche, il considère mieux les objets, il en observe plus parfaitement les attributs, leurs rapports de beauté, de symétrie; il mêle du moral à cette sensation, qui devient pour lui seul la source d'idées sublimes et de plusieurs arts libéraux, tels que la peinture, la sculpture, l'architecture, la mimique ou pantomime, etc.

L'ouïe paraît également moins subtile chez l'homme que dans le lièvre, la taupe, les chauve-souris, les oiseaux de nuit surtout, les espèces timides ou vivant dans l'obscurité. Elles avaient, en effet, besoin de se tenir sans cesse aux aguets, soit pour être averties de l'approche de leurs ennemis, soit afin d'entendre de loin les mouvemens de leur proie, au milieu des ténèbres. Les oiseaux chanteurs ont encore reçu une ouïe très-développée pour saisir les diverses intonations des sons; cependant si l'homme ne peut pas entendre d'aussi loin les bruits faibles que font la plupart de ces animaux, il n'est aucun être plus sensible que lui à l'harmonie musicale, aux rapports des consonnances et des dissonnances, à l'expression agréable ou pénible des accens; enfin, à la parole articulée : de là vient qu'il mêle tant d'idées et de sentimens aux sons reçus par son oreille; de là l'empire que l'éloquence et le charme de la mélodie s'arrogent victorieusement sur son cœur; de là tant de prodiges opérés dans ses affections, et une source inépuisable de perfectionnement pour son intelligence; aussi les sourds paraissent moins intelligens, même que les aveugles.

Nous observons dans l'odorat la même distinction entre la force et la délicatesse. En effet, le chien évente le lièvre de loin, et le guette, le suit à la piste; le cochon découvre, à travers une couche épaisse de terrain, les émanations des truffes; l'odorat équivaut, en plusieurs autres espèces, aux sens les plus puissans de la vue et de l'ouïe; il attire les vautours de plusieurs lieues

(comme on dit qu'ils venaient d'Afrique à Pharsale, dévorer les cadavres des Romains immolés à l'ambition de César); dans l'homme, ce sens, quoique bien moins étendu, est beaucoup plus délicat que chez ces animaux. Nous sommes affectés vivement des bonnes et des mauvaises odeurs, tandis que le quadrupède ne les ressent que par rapport au goût (comme la chair pourrie, les excrémens); ou relativement à la génération, comme lorsque le chien flaire une femelle au derrière, ou que la chèvre est excitée par l'odeur du bouc, etc.; de même, un bœuf, dans une prairie, ne choisit pas précisément les herbes relativement à leur bonne ou mauvaise odeur, mais par rapport à son goût; tandis que l'homme ne cherche que l'agrément seul dans la rose ou l'œillet. L'odorat, chez les bêtes, est donc matériel et relatif aux saveurs ou à la génération; chez l'homme, il a des rapports moraux; des parfums exaltent l'imagination ou l'enivrent de plaisir, des exhalaisons fétides irritent ou crispent le système nerveux d'une femme mobile et irritable.

A l'égard du goût, l'homme manifeste aussi plus de délicatesse que n'en ont les animaux. Chez les carnivores, par exemple, le sang et la chair crue, qui nous paraîtraient fades et répugnans, allument un appétit ardent et féroce, une gloutonnerie vorace; les brebis trouvent de la saveur au foin qui nous semblerait insipide; leur goût est donc plus intense et plus fort que le nôtre, qui devient, par cette délicatesse même, plus variable, plus difficile à contenter. Les gourmets acquièrent même une finesse incroyable, et devinent le terroir d'un vin, ou l'eau dans laquelle a vécu tel poisson. Nous verrons, d'ailleurs, que l'homme est omnivore, ce qui lui donne des goûts très-variés et très-comparables.

Mais c'est surtout par rapport au toucher que l'homme surpasse en délicatesse tous les animaux. Nous ne parlons pas des zoophytes et des mollusques nus, qui, sans doute, jouissent du sens du tact à un très-haut degré, mais ils n'ont que peu ou point de cerveau, pour comparer leurs sensations. Les insectes ayant d'ordinaire une peau très-cornée, ne montrent guère le sens du tact qu'à leurs antennes et à leurs palpes maxillaires. Les poissons écailleux, les reptiles à peau coriace, les oiseaux revêtus de plumes, les mammifères couverts de poils, ont bien moins de sensibilité extérieure que n'en a l'homme à peau nue, et partout impressionnable. A la vérité, l'éléphant est presque sans poils, et surtout sa trompe molle et flexible lui donne presque tous les avantages d'une main; aussi l'éléphant montre beaucoup d'adresse et d'intelligence. Le castor a des pattes en forme de main; le chien est fort sensible, et capable d'instruction; les chauves-souris, déployant leurs vastes membranes en forme d'ailes, leurs longues oreilles,

et diverses productions sur leur nez, etc., ont de très-grands moyens de tact. Aussi Spallanzani, ayant aveuglé des chauve-souris, a vu qu'elles continuaient, néanmoins, à voltiger sans choquer contre les murs ou d'autres obstacles, parce que leurs membranes sentent, par les plus faibles mouvemens de l'air, le voisinage des corps : mais cette exquise délicatesse n'est point accompagnée des moyens de préhension, comme la main dans les singes, et l'homme surtout. En effet, les singes, outre qu'ils sont en grande partie velus, n'ont pas une main aussi parfaite que la nôtre, comme nous l'avons dit; car leur pouce est trop petit, et les tendons fléchisseurs et extenseurs de leurs autres doigts étant réunis, ces doigts ne peuvent point agir indépendamment les uns des autres. Ainsi la main de l'homme offre de si puissans avantages pour l'adresse et la perfection du tact; elle donne des sensations tellement exactes des objets, que le philosophe Anaxagore, et ensuite Helvétius, n'ont pas balancé de lui attribuer la cause de notre supériorité sur tous les animaux. Et véritablement, c'est la main qui exécute tout ce que médite notre intelligence; nous voyons les personnes à peau fine et délicate, plus adroites et plus spirituelles, en général, que les individus épais, encroûtés d'un cuir calleux et insensible. *Voyez* TACT et SENS.

Divers animaux ont d'ailleurs un ou plusieurs sens beaucoup plus exaltés que l'homme, mais non pas, en général, aussi délicats, aussi bien équilibrés entre eux que dans notre espèce. En effet, ce grand odorat du chien ou du porc; ces goûts vifs d'autres espèces, ne servent qu'à solliciter leurs appétits, leurs désirs brutaux; l'ouïe du lièvre le tient en frayeur; la vue presbyte et perçante des aigles, ou du lynx, ne leur sert qu'à découvrir leur proie de très-loin. Les autres sens de ces animaux sont relativement faibles, et il existe une grande inégalité entre eux. Au contraire; tous nos sens sont en harmonie, et les impressions que nous en recevons, étant plus comparables, donnent à notre intelligence des idées des objets plus justes et plus proportionnées que n'en peuvent avoir les animaux. De là vient que nous pouvons mettre du moral et une sage mesure entre nos facultés. Nous apprenons notre œil et notre oreille à discerner le beau du laid, l'harmonie de la dissonance; nous instruisons le goût, et surtout le toucher, à des impressions plus fines, plus multipliées, que ne peuvent en éprouver les brutes. Un sens ne nous domine pas aux dépens des autres; nous ne sommes pas entraînés, comme le tigre, par la soif du sang ou la rage de la faim, ni agités sans cesse par tout ce qui nous entoure, comme l'est l'oiseau. Notre intelligence tient les rênes, pour l'ordinaire, tandis que des sens impétueux entraînent l'animal; aussi nous avons vu que l'homme avait le cerveau plus volumineux, et les nerfs

des sens ou du corps plus grêles, à proportion, que les quadrupèdes. Il pense plus, parce qu'il sent moins brutalement, ou ses sensations ont moins d'intensité, parce que déjà la réflexion s'y mêle.

Il en résulte encore que l'homme est corporellement plus délicat que la brute. Les carnivores surtout deviennent extrêmement robustes, leurs fibres sont coriaces, de mauvais goût; et quoique l'homme sauvage, qui se nourrit de chair, puisse déployer plus ou moins de vigueur, quoiqu'on voie des athlètes d'une force extraordinaire, la destination de l'homme étant plutôt de sentir et de réfléchir, que de vivre tout physiquement, il reste en général, moins endurci aux maux physiques que les autres animaux de pareille stature. C'est pourtant de cette infériorité relative qu'il tire toute sa puissance et sa domination sur eux; il faut expliquer cette sorte de paradoxe.

L'homme est, de tous les êtres, celui qui montre le plus de besoins divers pour subsister; afin qu'il apprît à tout produire par l'industrie, la nature l'a créé dépourvu de tout dans l'univers. Un insecte, dès sa naissance, se voit armé, équipé de toutes les pièces suffisantes à pourvoir à son existence, et de plus il a un sentiment merveilleux qui le guide intérieurement. Un oiseau, un quadrupède peuvent quitter leur mère après quelques semaines, et vivre seuls; un lézard, un poisson ne reçoivent même jamais de secours de leurs parens; la nature fournit à tout pour eux; elle les recouvre de poils ou de plumes, d'écailles ou de test et d'autres tégumens; elle fortifie d'abord leurs pas; elle dirige leurs instincts et leurs goûts; à l'un, elle fait don d'ailes rapides, à l'autre de nageoires, d'une vessie natatoire, ou d'armes défensives et offensives, etc.; elle change et métamorphose tel autre, selon qu'il doit vivre dans l'air ou l'eau, soit du feuillage des plantes, soit du nectar des fleurs, ou des débris des autres espèces; elle veille, avec d'autant plus de tendresse, pour ainsi dire, maternelle, à la conservation de ces créatures animales, et même des végétales, qu'elles pouvaient moins se garantir de la destruction par leur propre industrie. Mais il n'en est point ainsi de l'homme. Il est, à sa naissance, jeté nu et le plus incapable des animaux, sur la terre. Un chevreau sait d'abord se lever sur ses pattes, et chercher la mamelle de sa mère; un jeune poulet, sortant de l'œuf, court ramasser des grains de blé; l'enfant, seul dans toute la nature, resterait gisant à terre, sans pouvoir encore faire usage d'aucun sens. Le moindre des quadrupèdes atteint sa puberté et sa parfaite croissance en peu d'années, quelquefois en peu de semaines, chez les petites espèces; l'enfant met au moins quinze à vingt ans à devenir homme complet. Il paraît que les individus qu'on a trouvés égarés et sauvages dans

les bois ou parmi des animaux, comme ceux que Tulpius, Connor, Camerarius, Rzaczynsky, La Condamine, etc., ont vus, et plusieurs autres dont nous avons donné l'histoire (*Hist. nat. du genre humain*, tom. 2), étaient des enfans abandonnés à un âge qui leur permettait déjà de chercher leur nourriture.

Mais, quelques ressources qu'on suppose à l'*instinct*, il est manifeste que l'enfant ne saurait subsister seul, au moins pendant ses cinq à six premières années. Or, cet extrême désavantage devient un extrême bienfait de la nature; car il oblige nécessairement la mère et les parens à prendre soin de cet être dont la faiblesse excite un si tendre intérêt, et nous avons dit que la faculté procréatrice de l'homme, en tout temps, l'attachait aussi à la femme. De cette sorte, l'existence en famille devient indispensable chez l'espèce humaine, et le fondement naturel de toute société, de tout perfectionnement, comme l'ont vu Aristote, Locke et d'autres philosophes; ce qui réfute suffisamment les éloquens sophismes de J.-J. Rousseau et de tous ceux qui ont prétendu soutenir que l'homme n'était pas naturellement destiné à la sociabilité. Les singes et tous les animaux onguiculés monogames, ou se contentant d'une femelle, vivent eux-mêmes par couples. Chez plusieurs mammifères et oiseaux, le mâle aide à nourrir les petits. Or, ceci est encore plus absolument obligatoire dans l'espèce humaine, si l'on considère la longue impuissance des enfans pour vivre seuls.

Nous devons exposer les résultats de ce fait avec d'autant plus de soin qu'ils sont la source et de la civilisation humaine, et du développement de notre intelligence, et d'une foule de maladies spéciales à notre espèce.

L'enfant naissant est plus sensible, plus nerveux, plus délicat que tous les autres animaux sortant du sein maternel ou d'un œuf. Ses premiers vagissemens sont des cris de souffrance et de besoin. Ses yeux, encore ridés et ternis par une légère pellicule, peuvent à peine apercevoir la lumière; ses oreilles sont obstruées de mucosités, ainsi que ses narines; sa peau mollette est excoriée par le moindre froissement. L'impression vive de l'air le fait éternuer; son goût n'est préparé qu'au doux lait de sa mère. Son crâne n'est pas encore ossifié aux fontanelles; sa grosse tête l'empêche de se relever, et quand ses faibles jambes le pourraient supporter, des chutes inévitables l'exposeraient à des contusions de tête mortelles. Sa nudité complette exige qu'il soit réchauffé dans le giron maternel; la nature a placé les mamelles de la femme sur la poitrine, afin qu'elle pût tenir son fils dans ses bras. Il en est de même des singes, dont les jeunes savent se cramponner bientôt à leur mère, à la faveur de leurs pieds en forme de mains, et de leurs longs bras; aussi

les femelles de singes n'ont pas besoin de tenir leurs petits; elles grimpent sur les arbres, tandis que ces jeunes magots se cramponnent solidement accrochés sur leurs dos ou sur leurs reins. L'enfant manque de cette industrie instinctive; ce jeune innocent n'a ni ongles crochus, ni dents, ni armes et défenses naturelles; il est à la merci de tout; donc il faut que la mère et le père veillent sur son berceau, et voilà la famille rattachée par le lien le plus doux, le plus sacré et le plus respectable que pouvait former la nature.

Les premières dents ne perçant d'abord qu'à six ou huit mois, il faut donc au moins un allaitement de cette durée, et, pendant ce temps, la femme est hors d'état de pourvoir seule à sa subsistance; aussi, jusque chez les bêtes féroces même, le mâle apporte une proie à sa femelle et à ses petits. L'enfant, avançant en âge, exige de ses parens moins d'assiduités et de sollicitudes; mais il survient d'autres enfans pour l'ordinaire, et la famille est forcément maintenue, d'autant plus qu'il s'y joint les plaisirs des plus douces habitudes, et que cette union de la vie, qui confond ensemble les intérêts, qui partage et les douleurs et les jouissances, rend la société intime et presque indissoluble désormais.

L'enfant étant donc privé de moyens naturels, et d'un instinct aussi développé que celui des animaux, doit s'attacher à ses parens, par nécessité, et par les plus tendres liens de la reconnaissance. Les parens, selon une merveilleuse disposition du cœur humain, chérissent d'autant plus un être, qu'il est plus faible, qu'il leur a coûté plus de fatigues et valu plus de souffrances. Les entrailles maternelles s'émeuvent surtout davantage pour le fruit qu'elles ont porté et mis au monde avec tant de douleurs, de sorte que les peines de la maternité sont encore de nouvelles chaînes d'amour, et si les mères accouchaient, en général, avec aussi peu de difficulté que les quadrupèdes, leur fils leur serait moins cher. De même, le bienfaiteur, par son bienfait, s'attache plus encore que l'obligé; car, loin de supposer avec Hobbes ou Mandeville que l'homme soit essentiellement méchant, nous croyons que la nature a déposé dans son cœur un riche fond de noblesse et de générosité, qui se déprave trop souvent, à la vérité, dans le commerce du monde.

Or, l'enfance de l'homme, plus longue et plus débile que celle de tous les animaux, devient précisément la cause de notre perfectionnement. D'abord la mollesse extrême de notre constitution nous rend plus dociles à toutes les habitudes que tout autre animal; la délicatesse et la nudité de notre peau nous disposent à éprouver des sensations perpétuelles, vives et profondes; car on voit les enfans vouloir tout saisir et tout

voir; notre système cérébral, si volumineux, demande un grand nombre d'idées; aussi les enfans montrent presque tous une grande mémoire et beaucoup de curiosité; ce qui est une disposition commune à l'homme et aux singes.

Supposons que la nature, écoutant les plaintes indiscrètes de l'homme, le rende fort et robuste, comme la plupart des animaux, dès sa naissance, le vêtisse de poils, l'arme de griffes et de dents comme un lion, lui donne, ou la vitesse du cheval à la course, ou les ailes de l'aigle, ou les jambes bondissantes du kangurou : je dis qu'il nous serait impossible d'être hommes et de faire usage de la raison; car, si nous étions forts dès nos jeunes ans, nous n'aurions pas le désir d'étudier, nul intérêt à nous assouplir, à nous former; nous ne prendrions nul soin pour nous perfectionner; nous ressemblerions au quadrupède qui, dès ses premiers jours, s'éloigne dans les campagnes, devient bientôt pubère, puis il engendre et meurt dans un court espace de vie, sans laisser de traces de son existence sur la terre. C'est donc la longueur de notre faiblesse qui nous rend dociles et pliables à toute instruction, qui, reculant la puberté, prolonge nos années, et qui rassemble en nous tous les trésors d'une industrieuse éducation. Si nous naissions vêtus de poils, jamais nous n'acquerrions l'art de faire des vêtemens et d'élever des édifices; si nos mains se changeaient en griffes crochues, nous prendrions l'appétit féroce du sang et de la chair crue; nous ne pourrions plus sentir délicatement, ni exercer les arts; enfin, si nous avions des ailes et la constitution nécessairement légère, ardente et mobile de l'oiseau, nous serions encore bien plus éloignés de toute vie sociale réglée, de tout exercice d'une intelligence laborieuse et rassise.

Mais nos plaintes sont injustes, puisque nous avons plus que tous les autres animaux ensemble, et par nos propres efforts. Nos armes atteignent l'aigle dans les airs, où même nous avons appris à nous élever plus haut que cet oiseau. Nous n'avons pas besoin de posséder en propre la force du cheval, ce quadrupède nous est soumis, et nous prête à volonté sa vitesse. Nous ne pouvons nager comme le poisson, néanmoins nos vaisseaux, volant sur les ondes, traversent l'Océan, apportent le sucre et l'or d'un autre hémisphère. Donc, un cerveau pour diriger, et des mains, maîtresses de tout entreprendre sur le globe, sont les plus riches présens dont la nature pouvait nous combler. Puisque l'homme a une main, je dis qu'il est le maître de la terre.

Pour être plus capable de penser, il devait donc être moins propre aux actions violentes que les brutes; il sied bien à ce roi du monde de naître désarmé, comme uniquement destiné au culte de la sagesse, de la paix et de la douceur dans la so-

ciété; car il faut des défenses naturelles aux êtres farouches et solitaires. Mais que les plus fiers animaux osent l'insulter ils sentiront bientôt le poids de ses coups. Combien d'armes meurtrières et formidables cette main ne sait-elle pas créer? N'a-t-elle pas su pétrir ce terrible salpêtre, qui soulève des montagnes et fait voler les rochers en éclats, par l'explosion des mines? Heureux l'homme, s'il n'eût jamais employé sa redoutable industrie que contre les monstres qui ravagent la terre, ou les tyrans qui l'écrasent, et pour conquérir le légitime empire que lui accordait la nature!

Mais, ce qui prouve encore mieux que nous sommes destinés essentiellement à la vie sociale, c'est que la nature nous attribue un langage articulé, et qu'elle l'a refusé aux autres mammifères, jusque là qu'elle en ôte même la possibilité, par une structure particulière du larynx, à l'orang-outang.

C'est, en effet, par ce langage articulé que nous pouvons accroître énormément les signes de toutes nos idées, et enrichir notre intelligence du plus vaste dictionaire de toutes choses. Sans doute, les animaux pourvus de poumons, ayant des voix et des cris divers, s'en servent pour manifester leurs affections d'amour, de colère, de terreur, de joie, etc. Cependant cette sorte de langage, très-limité, n'exprime guère que des actions toutes physiques; on ne saurait dire que ces mots articulés qu'on apprend à prononcer aux perroquets, comme à d'autres oiseaux, aient pour eux la moindre signification; n'y comprenant rien, ils ne s'en servent jamais entre eux et pour leur famille; c'est comme un terme baroque, et qui serait d'une langue inconnue pour nous; aussi ne les transmettent-ils nullement à leurs petits. Aucun quadrupède ne peut prononcer nettement des mots articulés, sans doute à cause du prolongement de ses mâchoires. L'orang-outang pourrait, à la vérité, articuler des sons presque comme l'homme, à cause de la forme de sa bouche; mais la nature, par une prévoyance bien extraordinaire, n'a pas voulu qu'un animal vînt se joindre, pour ainsi dire, à la conversation humaine, et que les sottises de la bête pussent se mêler au raisonnement des êtres intelligens. Sans rendre muets les grands singes, leur larynx offre cette particularité, qu'il y a un trou percé entre le cartilage thyroïde et l'os hyoïde, de manière que l'air, sortant de la trachée-artère, pénètre, par cette ouverture, dans deux grands sacs membraneux, situés sous la glotte de chaque côté; ainsi l'orang-outang voudrait en vain parler; l'air sortant est forcé, par la concavité du ventricule audessus de la glotte, de se refouler vers les sacs membraneux de son larynx, où la voix est nécessairement engouffrée ou étouffée. (Cette remarque a été faite par P. Camper, *Diss. de organo loquelæ simiarum*, dans ses œuvres).

Voilà donc l'homme, seul, investi de l'immense avantage d'attacher un signe à chaque idée, et ainsi de pouvoir la conserver, la communiquer à son semblable, la transmettre à la postérité. Voilà le nouveau lien resserrant les membres de la famille, et bientôt de la nation; car il se forme une communauté de pensées, de sentimens, une société nécessaire d'intérêts, par ces rapports intellectuels et moraux, qui sont nés dans le sein des premières associations humaines. L'homme alors sait imaginer des desseins, combiner, exécuter des entreprises bien autrement étendues et variées que celles des castors ou des fourmis, espèces réduites sans doute à quelque langage de signes ou de gestes, pour s'entendre ou se confier les intérêts communs de leur destinée, dans leur courte vie.

Aussi la nature nous a confié le libre arbitre de l'indépendance, tandis que la brute est esclave de son instinct. Notre illustre prérogative était un résultat nécessaire de la supériorité de raison, et de la prééminence qui nous fut attribuée par-dessus toutes les créatures; celles-ci avaient besoin d'un guide intérieur qui leur dictât tout ce qui est indispensable à leur existence. Plus les êtres sont faibles et petits, et de courte existence, comme les insectes, plus il leur fallait un instinct développé et merveilleux, une sorte d'inspiration et de lumière de la divinité, qui les dirigeât dans la vie; mais l'homme, ayant reçu un rayon d'intelligence, a été livré à sa propre indépendance; il a été le seul émancipé, comme l'aîné de toutes les créatures. Leur auteur s'est confié, en quelque manière, en lui. Donc, plus il cultive le champ fertile de sa raison, plus il seconde les desseins de la nature, qui lui inspira la curiosité, le désir d'apprendre, et lui ouvrit les portes de ses sanctuaires. La liberté d'action, qui nous fut départie, nous rend susceptibles de louange et de blâme, ou capables de bien et de mal; tandis que la conduite de l'animal, enchaîné par ses besoins, et subordonné à son instinct, lui ôte toute prétention à mériter ou démériter, le fait déchoir de tout droit à l'estime et à la louange véritables. On peut voir de là combien le frein des lois, les liens des religions deviennent indispensables pour rattacher l'homme à ses devoirs réciproques, l'un envers l'autre, dans l'état de société; ces inventions dérivent de notre nature libre; car, par cela même qu'elle est indépendante ou vagabonde, elle doit seule fixer ses limites. Sans cela elle resterait inculte et sauvage.

L'homme, élevant ainsi sa tête au sommet de toute la création, portant au loin ses regards, comme sa pensée, embrasse un vaste horizon intellectuel. Il a l'inspection d'un maître sur ses possessions et ses esclaves; né pour gouverner, il doit avoir l'étendue des conceptions d'un roi sur le trône. Peut-être que

cette ardeur de domination, qui lui est si éminemment départie parmi toutes les créatures, exprime le sentiment naturel de sa supériorité, et l'ascendant que lui inspire sa dignité, sa force véritable sur ce globe. C'est encore parce qu'il voit tomber au-dessous de lui toute la chaîne des êtres, qu'en regardant au-dessus de lui, il s'élance jusqu'à la contemplation d'un être souverain et créateur, dont il se reconnaît le ministre: pensée sublime, rayon éclatant, qui lui dévoile son auguste origine et ses immortelles destinées. Alors il ne se considère plus seulement comme le premier chaînon des animaux, il se reconnaît le dépositaire du pouvoir suprême sur tous les êtres de la création, le dispensateur des hautes lois de la nature, l'arbitre des volontés éternelles d'un Dieu. L'homme considère ainsi, que son corps n'est bientôt que la moindre partie de lui-même; qu'il recèle dans son intérieur une puissance secrète d'intelligence, de raison, de génie, source de tout son empire sur la terre, pour gouverner, en quelque manière, le système des corps organisés : telle que la poudre à canon dans une arme à feu rend son pouvoir terrible, de même la puissance spirituelle du cerveau charge, en quelque manière, l'homme de toute son énergie.

> .... *Sanctius his animal, mentisque capacius altæ*
> *Deerat adhuc et quod dominari in cætera posset*;
> *Natus homo est.*
>
> Ovid., Metam., lib. 1.

Si l'homme n'existait pas sur la terre, il y aurait une sorte d'anarchie parmi les créatures; faute de chef et de gouvernement, les bêtes féroces usurperaient une cruelle domination; elles détruiraient les races pacifiques des herbivores, qui entretiennent à leur tour l'équilibre entre les végétaux, ainsi que nous l'avons montré (*Nouv. Dict. d'hist. nat.*, *discours prélim.*, 2e édit.). S'il existe un système de corps organisés dans les autres planètes, il doit, sans doute, s'y trouver pareillement un chef et un centre, auquel vient aboutir la puissance d'équilibre et de gouvernement; c'est le complément, la clef de voûte de l'édifice.

Nous allons voir que cette pondération exercée par l'homme, cette tutelle dont l'a chargé la nature, sur tous les êtres vivans, lui est encore acquise par deux facultés principales; celle de se nourrir également de végétaux et d'animaux, et celle de pouvoir habiter en tous climats; parce que l'homme est omnivore et cosmopolite. Par-là se dévoilent encore les desseins de la nature, sur notre race, et le but auquel elle nous appelle sur ce globe; car nous ne sommes pas nés pour nous seuls.

§. IV. *Des nourritures propres à l'espèce humaine et de leurs effets, selon les climats.* Les auteurs qui ont traité ce sujet se sont bornés à démontrer que l'homme était également susceptible de se nourrir de végétaux et d'animaux, sans re-

monter aux effets qui en résultent pour la perfection physique et morale de notre nature. C'est sur ce nouveau point de vue que nous devons insister principalement, puisque nous en verrons naître aussi des modifications particulières de la sensibilité, et des dispositions à certains genres de maladies, qui se rattachent à notre perfection même.

Sans doute, quand on dit que l'homme est omnivore, on ne prétend pas qu'il puisse se nourrir de terre glaise, comme Gumilla et M. de Humboldt assurent que les Otomaques, ou d'autres peuples sauvages, en avalent quelquefois, par faute de vivres, sur des plages stériles, et comme font aussi, par besoin, les loups de nos contrées, en hiver. Nous ne parlerons point non plus des hommes qui dévorent des cailloux et d'autres matières incapables de nourrir, par un périlleux essai de leurs forces. Mais depuis l'Esquimau et le Kamtschadale, vivant de poissons crus et pourris, dans une même auge, avec leurs chiens, et buvant l'huile rance de baleine, jusqu'au délicat Asiatique, se nourrissant de fruits sucrés, de végétaux aromatiques, et se désaltérant avec des sorbets parfumés, combien de nuances et d'espèces d'alimens chez toutes les races humaines! Notre espèce peut donc s'accoutumer à peu près à tout, même à des poisons, puisqu'on mange, en Laponie, des jeunes pousses d'aconit, comme des asperges. L'homme, chef de tous les êtres organisés, devait avoir droit sur tous; il goûte, en quelque manière, toute la nature, et cette multiplicité infinie de ses goûts étend nécessairement le domaine de ses sensations, de ses pensées, exerce son discernement, l'oblige à tout rechercher ou tout observer.

Cette variabilité extrême du sens du goût, le rend moins impétueux et moins brutal sur un seul objet; car l'animal carnivore, par exemple, devient vorace et ardent pour la chair et le sang; les herbivores ne trouvent de saveur qu'à l'herbe ou aux végétaux; ils comparent peu, ils ne sont formés, pour ainsi parler, que d'un seul élément; l'homme, au contraire, est composé de tout, et nous verrons de plus qu'il préfère les substances les plus élaborées des règnes végétal et animal pour sa nourriture, comme si le corps du premier des êtres organisés ne devait être construit que des matériaux les plus délicats, les plus subtils ou les mieux perfectionnés de la nature. De plus, il apprend ainsi à connaître tout, en quelque sorte, puisque son alimentation est encore un sujet d'instruction, tandis qu'un instinct brute guide l'animal vers sa pâture.

L'homme, par la conformation interne de ses viscères, et par ses organes de mastication, semble tenir le milieu entre les animaux herbivores et les carnivores. Ses dents et la forme de son estomac sont analogues à ceux de la famille des singes, qui sont éminemment frugivores, comme nous allons l'exposer.

D'abord, chez l'homme, la conformation des mâchoires, les muscles crotaphites et masseters, qui élèvent la mâchoire inférieure, n'ont pas autant de vigueur et de développement que ceux des animaux carnivores; il lui fallait moins d'efforts de mastication. La face est moins avancée en museau que chez les quadrupèdes, et la bouche est moins grande. L'articulation de la mâchoire inférieure est un ginglyme moins serré chez l'homme, les frugivores, les granivores et les herbivores, que chez les carnaciers, qui devaient déchirer et diviser des chairs fibreuses ou tendineuses. Aussi notre mâchoire inférieure est-elle susceptible de faire divers mouvemens en avançant ou reculant, ou se portant de côté; elle peut ainsi agir non-seulement pour inciser, mais pour broyer et moudre en divers sens des matières végétales. L'arcade zygomatique, pour l'attache des muscles releveurs, est presque droite horizontalement chez l'homme, tandis qu'elle est convexe chez les carnaciers, qui avaient besoin d'un support plus vigoureux. Elle laisse aussi moins d'espace pour le muscle crotaphite que chez les carnivores, où la fosse temporale est très-spacieuse pour loger ce muscle robuste (temporo-maxillien). Nous n'avons pas d'os incisif ou inter-maxillaire supérieur, comme les quadrupèdes, soit pour agrandir leur gueule, soit pour l'implantation de leurs dents incisives supérieures, s'ils en ont.

Les dents, chez l'homme, sont analogues à celles des singes; les canines ou laniaires ne sont pas aussi longues que chez quelques-uns de ces quadrumanes à demi carnaciers, tels que les babouins (*cynomolgus*); les singes ont, ainsi que nous, quatre incisives supérieures et quatre inférieures, deux canines et dix molaires à chaque mâchoire, en total trente-deux dents; mais les sapajous, allouates ou singes d'Amérique, ont deux molaires de plus à chaque mâchoire, ou trente-six dents. Les carnivores ont six incisives à chaque mâchoire, deux canines, et chez les uns, de dix à douze molaires, chez d'autres, de huit à dix à chaque mâchoire, ou de trente-quatre à quarante-deux dents. Les rongeurs, tels que le rat, le castor, le lièvre, ont seulement deux incisives supérieures et deux inférieures, point de canines, et de trois à quatre ou cinq molaires à chaque côté d'une mâchoire, en tout de seize à vingt-deux dents. Les ruminans, sans cornes, tels que les chameaux et chevrotins, ont deux incisives supérieures et six inférieures, une ou même deux canines de chaque côté d'une mâchoire, dix à douze molaires à chacune, en tout trente-quatre à trente-six dents; les ruminans pourvus de cornes n'ont point d'incisives supérieures, huit inférieures, point de canines (excepté les cerfs qui en ont à la mâchoire supérieure), douze molaires à couronne plate à chaque mâchoire, en tout trente-deux dents. Les solipèdes qui

sont également herbivores, portent six incisives à chaque mâchoire, deux canines à la mâchoire supérieure, point à l'inférieure, et également douze molaires à chaque mâchoire.

Par là l'on voit que, s'il manque des incisives supérieures chez les herbivores, et des canines aux rongeurs, leurs molaires sont constamment nombreuses. Toutes celles-ci ont la couronne plate, avec des lames d'émail pour broyer les herbes et diverses parties des végétaux. Chez les ruminans ou herbivores parfaits, et les solipèdes, ces lames dures forment ou des croissans ou des lignes serpentantes, afin de moudre et triturer parfaitement les tiges herbacées; d'autant mieux que les mâchoires ont un mouvement latéral ou horizontal combiné avec le mouvement perpendiculaire. Lorsque le chien mâche des gramens pour se faire vomir, il les enfonce jusqu'en l'arrière-bouche, afin de broyer ces herbes sous ses dernières molaires, car les molaires antérieures sont cuspidées ou portent des pointes à leur sommet, afin de déchirer la chair ou entamer les os. Cette conformation anguleuse et tranchante des molaires de tous les carnivores, est spécialement tricuspide et remarquable dans les chats, animaux les plus carnaciers de tous les quadrupèdes.

Chez l'homme, les petites molaires sont, elles seules, médiocrement armées de tubercules ou pointes; elles font, avec les canines, la part carnivore, tandis que les molaires plates font la part herbivore de notre destination à vivre de toutes choses sur la terre. Auguste Broussonnet a établi que l'homme était herbivore ou frugivore comme douze, et carnivore comme huit. Néanmoins, cette proportion, quoique déduite du système dentaire, varie suivant les climats. Il est certain que le Tartare vivant de chair de cheval, même crue, sous les cieux glacés de la Sibérie, a les dents aiguës, écartées, tandis que le nègre, vivant de fruits et d'herbages, comme les singes ses antiques compatriotes, sous un ciel ardent et à l'ombre des palmiers, ou des bananiers de la zône torride, a de belles et larges dents, blanches, bien unies, et presque toutes usées au même niveau.

De même nous préférons le régime végétal, dans les ardeurs de l'été, à la chair trop nourrissante et putrescible; mais celle-ci convient mieux en hiver, lorsqu'un froid vif excite l'appétit et exige une forte réparation vitale.

Le reste de notre structure ne nous rend pas moins herbivore ou frugivore que la configuration des dents et des mâchoires.

L'estomac chez nous, à la vérité, est simple et d'une médiocre étendue, comme chez les carnivores; mais il porte, outre un appendice vermiforme, un intestin cœcum plus grand que dans ceux-ci, moins étendu toutefois que chez les frugivores proprement dits, comme les rongeurs. Si les carnivores ont des

intestins courts et étroits, et les herbivores de très-longs et larges, ceux de l'homme tiennent une sorte de milieu entre les uns et les autres.

.. Chez nous, les intestins ont six à sept fois la longueur du corps; il en est à peu près de même parmi les singes (chez le gibbon ils ont huit fois la longueur; chez les autres singes, six fois; chez les magots plus carnaciers, cinq fois). Les carnivores ont des intestins de deux, de trois à cinq fois leur longueur. Les suceurs de sang, tels que l'ichneumon, la noctule, n'ont que deux fois leur longueur d'intestin, car cette nourriture est très-digestible et très-putrescible; le lion, les panthères et tigres ont trois fois leur longueur, le loup quatre fois au plus, le chien cinq fois; le chat sauvage, qui n'a que trois fois sa longueur d'instestins, en prend cinq fois par la domesticité, à cause qu'il mange alors des substances végétales.

Mais les frugivores et les herbivores ont des intestins bien plus longs dans leurs circonvolutions, sans compter qu'ils ont la plupart un ample cœcum, ou un estomac multiple, quadruple aux ruminans, quintuple à des cétacés. Le lièvre et le lapin ont des intestins près de douze fois leur longueur (les rats ont moins d'étendue d'intestins, car ils rongent aussi les chairs). Les chameaux et dromadaires en ont de douze à quinze fois leur longueur; elle va jusqu'à vingt-deux fois dans le taureau, et vingt-huit fois dans le bélier : c'est à peu près la plus grande étendue connue; aussi ces animaux sont purement herbivores. Les oiseaux en ont, en général, de bien plus courts, car les volatiles sont plutôt granivores qu'herbivores; il fallait qu'ils prissent une nourriture substantielle sous un petit volume, pour ne pas être trop lourds. La nature leur a donné, pour cet effet, un jabot propre à ramollir les semences, puis un gésier musculaire et intérieurement cartilagineux, pour broyer ces graines.

Les carnivores ont en général des viscères membraneux, tandis que les herbivores en ont de plus robustes ou de plus musculeux, pour agir sur des matériaux difficiles à soumettre à une parfaite élaboration. De là nous pouvons établir cette vérité physiologique, que les herbivores ont le système intérieur viscéral robuste, et le système musculaire externe faible. Chez les carnivores, au contraire, l'intérieur est débile, et les organes de la vie extérieure sont très-vigoureux. Un lion est infiniment plus fort qu'un bœuf ou un cheval; quoique ceux-ci soient plus gros. Buffon observe qu'un cheval ne soutient pas pendant autant de jours un long voyage que l'homme à pied, quoiqu'on ait soin de bien nourrir ce quadrupède. Au total, l'aliment de chair augmente beaucoup l'énergie de la vie extérieure ou de relation,

Toute cette conformation diverse des herbivores et des carnivores manifeste que nous ne sommes point, dans l'absolue rigueur, capables de vivre uniquement ou de végétaux, ou de matières animales, ainsi que l'ont affirmé des philosophes plutôt systématiques que naturalistes.

Comme la nourriture d'herbes ou de fruits contient peu d'aliment, proprement dit, dans une grande masse de matières, il fallait donc que les frugivores et les herbivores surtout pussent prendre à la fois beaucoup de ces matériaux de nutrition. Il fallait une élaboration longue, une trituration parfaite, pour séparer les molécules alimentaires de cette masse d'herbes et de fibres végétales; de là une rumination chez des espèces, et un long travail intestinal chez les rongeurs, etc. Au contraire, les carnivores trouvant sous un petit volume beaucoup de molécules nutritives, les organes viscéraux n'avaient pas besoin d'une grande d'étendue, et pour prévenir la putréfaction de ces nourritures de chair et de sang, il fallait que leur résidu pût être promptement évacué du corps.

Les herbivores avalent beaucoup de nourriture, mais obtenant peu d'aliment, ils ont besoin de manger souvent; les carnivores prenant moins de nourriture, mais y trouvant beaucoup de substance, ils peuvent jeûner pendant plusieurs jours après un repas copieux.

L'homme, quoique plus frugivore ou herbivore sous les climats chauds, et plus carnivore dans les saisons et les contrées froides, est omnivore, ou se nourrit également partout des substances végétales et animales. Le régime tout pythagoricien ou herbivore si vanté par Cocchi, Hecquet, Wallis, J. J. Rousseau, ne pourrait pas soutenir la vie de l'homme, surtout dans nos climats froids, et moins encore au nord, ainsi que l'ont montré Buffon et d'autres auteurs célèbres. Le régime tout animal, réclamé par Tyson, Andry, Arbuthnot, Janus Plancus, Helvétius, etc., est évidemment malsain sous les climats chauds. C'est lui qui fait périr de maladies aiguës, de pléthore, de dysenteries, tant d'Anglais, qui s'obstinent à manger autant de chair dans les colonies, sous les tropiques, que sous le ciel froid et nébuleux de la Grande-Bretagne.

L'instinct ou l'impulsion de nos appétits nous guide à cet égard bien manifestement. Les enfans, plus près que nous de la nature, moins dépravés par des goûts factices, désirent bien plutôt les fruits que la chair, ainsi que nous l'avons montré ailleurs en traitant des *enfans*, des *fruits*, etc. Les fièvres ardentes nous rappellent à cet instinct, après avoir abusé des nourritures animales, en été surtout. Nous n'avons ni les griffes des carnivores pour déchirer une proie, ni la panse et l'absence des incisives supérieures, comme les ruminans, pour

nous contenter d'herbes ; mais nous digérons tout, tandis que les sucs gastriques du lion ou de l'aigle n'attaquent pas même le pain, ni les quatre estomacs de la plupart des ruminans ne peuvent dissoudre la chair. Des porcs nourris uniquement de chair de porc, moururent bientôt d'une fièvre inflammatoire (P. Petit, *De morib. anthropophag.*).

Néanmoins, l'homme étant voisin de la famille des quadrumanes ou des singes par sa conformation, pouvant même grimper aux arbres, et sa nudité naturelle manifestant que sa première origine a dû être sous les tropiques ou les pays chauds, il est certain que nous sommes plus herbivores ou frugivores que carnaciers. Plus on descend des pays du nord vers le midi, plus on voit les peuples faire prédominer le régime végétal sur l'animal. Un Anglais se gorge de rost-biff et mange peu de pain ; un Français mange beaucoup plus de pain ; un Italien vit presque uniquement de macaroni, de polenta, d'excellens légumes ; dans l'Inde méridionale, les habitans ont horreur du sang de tous les animaux, et d'approcher la chair de leur bouche ; ils se contentent des fruits sucrés et délicieux des palmiers, des bananiers, etc., ou de laitage. Ce n'est que sous les climats rigoureux qu'on voit s'accroître le besoin de vivre de chair, et que la férocité brutale du caractère se déploie en même proportion que ce regime.

La nourriture toute végétale change les produits des excrétions et des sécrétions de l'individu qui s'était auparavant substanté d'autres alimens. Ainsi, les urines et les excrémens du chien varient de nature, selon qu'il est uniquement nourri de pain ou de chair. Les herbivores n'ont jamais pour calculs vésicaux que des carbonates calcaires, quoiqu'il existe des phosphates calcaires dans leurs intestins. C'est le contraire chez les animaux carnivores et l'homme, qui montrent toujours des phosphates de chaux, et jamais de carbonates calcaires, dans leurs urines. L'urée augmente aussi beaucoup en quantité, ainsi que l'acide urique et les concrétions calculeuses et arthritiques, chez l'homme qui mange beaucoup de chair, comme dans les carnivores ; donc le régime végétal tempéré est plus salutaire, quoique moins fortifiant.

On accuse l'usage de la chair, salée surtout, de déterminer le scorbut chez les marins. Cette accusation n'est pas bien fondée, comme l'a montré Lind, quoique les végétaux concourent souvent à guérir cette affection. Cet auteur, ainsi que Monro et Wilson (*A treatise upon influence of the climate etc.*) parlent au contraire d'un scorbut engendré par l'usage trop continu du régime végétal, maladie qu'on ne guérit que par un régime animal. En effet, les substances trop dépourvues d'azote comme les herbes (le pain a déjà une substance animalisée

qui est le gluten), ne peuvent pas assez nourrir l'homme; elles débilitent extrêmement toute sa constitution, et il résulte de cet affaiblissement une grande tendance à la décomposition des humeurs. Le sang est presque dépourvu de fibrine, et reste fluide alors hors du corps, quoique cela n'ait pas lieu chez des animaux destinés à la vie purement herbivore, comme les taureaux. On guérit cette sorte de scorbut par l'usage de la viande, de même que le diabète et d'autres dyscrasies des viscères intestinaux se dissipent par l'emploi de médicamens toniques et d'alimens animalisés. Ainsi notre constitution nous rappelle sans cesse à un régime mixte, comme le plus favorable à notre santé. L'ichthyophagie, ou la nourriture habituelle de poissons, offre moins de désavantages que la créophagie, ou la nourriture habituelle de chair, car elle animalise moins le corps, elle nourrit moins; aussi les poissons, passent pour du *maigre* dans les carêmes, en toutes les religions. Ils ont seulement le grand inconvénient d'exciter des maladies de la peau très-tenaces, et d'affecter le système lymphatique. Comme cet aliment est cependant animalisé, son usage fréquent est moins à craindre sous des climats froids que sous les cieux des tropiques.

Il ne suffisait point à la nature de nous avoir ainsi livré tous les êtres afin de choisir nos alimens parmi eux; puisque nous devions subsister par toute la terre, et régner sur les corps organisés, il nous fut permis d'en préférer les objets les plus délicats, les plus savoureux, les mieux digestibles. C'est ainsi que dans le règne végétal, les fruits, les semences, les fécules, les sucs saccharins, les amandes, etc.; et dans le règne animal, le lait, les œufs, la moelle, les chairs des herbivores et leurs jus, sont, en quelque manière, les extraits les plus nourrissans, les plus sapides, les plus perfectionnés des substances organiques. Notre corps devait être formé d'élémens plus subtils que celui des animaux.

Mais ce n'était point encore assez. Le quadrupède broute l'herbe ou dévore sa proie toute crue et sans apprêts; son estomac vigoureux dissout sans peine les plus durs alimens. Il n'en est pas ainsi de notre espèce, en général. Quoiqu'une faim vive, chez des sauvages et sous des cieux froids surtout, puisse faire digérer des chairs crues et abondantes, des graisses et du suif, l'homme originel, sous les tropiques, ne paraît pas capable de digérer les chairs crues : tout au plus le nègre, s'aidant d'aromates, peut dissoudre dans son estomac de la viande boucanée et à demi ramollie par la chaleur et un commencement de putréfaction. Mais, pour l'ordinaire, notre espèce a les viscères digestifs naturellement plus faibles que les quadrupèdes; elle a donc appris à cuire et préparer ses alimens. Par là, elle s'est

encore adoucie et civilisée. Quand Homère veut peindre un homme féroce et sauvage, il l'appelle *crudivore*, parce qu'en effet, la nourriture de chair crue annonce des viscères robustes et des appétits analogues à ceux d'un ours ou d'un lion; tandis qu'un estomac débile, qui peut à peine soutenir des alimens cuits et légers, indique un être délicat, sensible, et par cela même intelligent. On sait en effet que les fonctions de la vie extérieure ou de relation acquièrent de la prépondérance ou de l'activité par la faiblesse des organes internes, que la méditation empêche ou diminue la digestion, et que tous les hommes studieux, par exemple, doivent cette qualité à la grande faiblesse de leurs viscères. La nature l'a bien fait voir, car, tandis que la gueule du quadrupède s'avance et s'élargit pour saisir sa proie, son cerveau se rétrécit et se recule; mais chez l'homme, le cerveau s'avance en un front large et noble, tandis que ses mâchoires sont raccourcies, parce que nous devions mettre la pensée avant la nourriture, et la brute faire tout le contraire.

C'est encore par cette débilité radicale de notre système viscéral que nous sommes les seuls êtres usant de condimens, de sel, d'épiceries, etc., pour exciter plus efficacement l'activité digestive, et de boissons fermentées, ou spiritueuses, ou toniques, pour favoriser le jeu des fonctions internes de la nutrition. De là est résulté l'art culinaire chez les peuples civilisés et amollis, art funeste qui, étudiant les moyens de faire beaucoup manger en aiguisant la sensualité du goût, devient la source d'une foule innombrable de maladies. Nous verrons en effet combien de nouvelles affections morbifiques résultent des énormes accroissemens que reçoit l'art de la cuisine.

De la nourriture abondante et facile que l'espèce humaine peut ordinairement se procurer, soit par la culture des terres, soit par l'éducation des bestiaux, sous la protection de gouvernemens réguliers, il s'ensuit la multiplication des hommes, et leur disposition habituelle à se propager. Les animaux bien nourris, à l'état domestique, sont presque en tout temps capables d'engendrer, tandis qu'à l'état sauvage, exposés à de longues et fréquentes abstinences, ils n'ont qu'une ou deux saisons de rut par année. Le sauvage Américain, au milieu de ses forêts et de ses solitudes, contraint à une vie dure et laborieuse, n'ayant qu'une proie rare, est peu fécond, peu amoureux; la nécessité d'être robuste produit chez lui la nécessité d'être chaste; toutefois la faculté de se reproduire en tout temps (indépendamment des effets appréciés ci-devant de la station droite), résulte d'une nourriture régulière et suffisante chez l'homme civilisé.

§. v. *Digression sur les moyens qu'emploie la nature pour élaborer les animaux et l'homme.* La plante ne se nourrissant

que d'élémens simples ou faiblement élaborés, tels que l'eau, le terreau (ou même simplifiant à son niveau les engrais, les débris de substances animales), elle ne se compose que d'un petit nombre de principes, carbone, hydrogène, oxigène, et rarement de l'azote. De là vient que sa vie et son organisme sont peu développés; elle ne peut composer l'élément nerveux ou sensitif. Mais l'animal se nourrissant de substances déjà préparées par la puissance végétale, élève la combinaison organique plus haut, rassemble un plus grand nombre de matériaux, et leur imprime davantage l'activité, l'énergie vitale, le mouvement et le sentiment; aussi compose-t-il la pulpe nerveuse, instrument de la sensibilité. A cet égard même, les animaux carnivores, prenant des nourritures d'une composition plus élevée, portent plus loin aussi les facultés actives et énergiques de la vie animale que les espèces simplement herbivores.

S'il résulte de cette gradation une vitalité plus animée dans les êtres dont l'assimilation des alimens est plus compliquée, si elle compose des organes d'une structure plus perfectionnée, il s'ensuit aussi que la destruction, la dissolution y seront plus faciles et plus promptes. Un minéral formé d'un ou deux principes au plus, est un corps peu ou point altérable, parce que ses élémens sont étroitement combinés; le végétal étant formé de trois élémens est déjà plus altérable, et, à sa mort, une dissolution plus ou moins rapide disgrège ses principes; mais chez les animaux formés de quatre élémens au moins, la dissolution est plus prompte et plus inévitable. A peine la mort a-t-elle frappé ces créatures, que leurs chairs tendent à se putréfier; les principes qui étaient retenus comme par violence dans leur combinaison organique au moyen de la vie, se séparent, surtout chez les carnivores où la complication des élémens est plus considérable. Pendant la vie même, leurs déjections sont déjà putrides. Aussi l'homme malade de fièvres adynamiques ou tendantes à une décomposition putride, se rejette vers les substances végétales, ou repousse avec horreur les nourritures animales.

Ces faits portent à croire que la nature a dû atteindre le maximum de ses complications organiques, en formant les animaux, puisque leur vie lutte à peine contre la putréfaction ou la dissolution, chez les races carnivores les plus perfectionnées et chez l'homme surtout, si sujet aux maladies pestilentielles et malignes. Un degré de perfection ou de surcomposition ne paraît pas possible dans l'ordre de notre nature actuelle, puisque la dissolution fait équilibre à la vie la plus développée et la plus intense. L'arbre de la vie, en produisant l'espèce humaine, a fleuri, est parvenu à son faîte le plus éminent; sur cette terre du moins, car nous ignorons ce que la nature pourrait créer en d'autres mondes.

Dans les végétaux et les animaux, les organes les plus éminemment vitaux et excitables, les plus perfectionnés ou composés sont placés surtout vers les régions antérieures ou supérieures de l'individu : ce sont les parties de la fructification et de la floraison chez les plantes; ce sont la moelle épinière et le cerveau, ou les principaux troncs nerveux chez la plupart des animaux. On peut dire que ces organes impriment le mouvement à toute la machine, ou qu'ils en sont la portion la plus délicate, la mieux élaborée.

Est-ce la chaleur ou le soleil qui détermine plus de vitalité ou de perfection organique, de facultés et de sentiment à ces parties des animaux et des végétaux le plus immédiatement soumises à son influence? Nous en pourrons offrir diverses inductions importantes en traitant de la *nature*.

Chez les végétaux, le maximum de leur élaboration vitale aboutit à la génération, à fleurir et à fructifier. Ils présentent leurs fleurs et leurs fruits avec orgueil, pour ainsi dire, comme ce qu'ils ont de plus parfait. C'est là leur tête et leur visage; par conséquent, ils n'ont pour langage et action principale que de faire l'amour.

Chez les animaux, au contraire, ce sont le cerveau, le système nerveux et les principaux sens qui se rassemblent à la tête et au devant de l'individu avec sa bouche; celui-ci semble donc demander surtout à sentir, à connaître, à se nourrir, tandis que ses organes sexuels sont reculés ordinairement à une extrémité opposée, et dérobés même à la vue. Si les végétaux font parade de leurs amours, les animaux les cachent le plus souvent dans l'ombre du mystère, et même avec pudeur chez plusieurs espèces. Ils ne vivent pas tout entiers pour l'amour ou la génération, comme les végétaux, quoiqu'ils aient des organes sexuels plus permanens; mais il y a des époques de rut ou de chaleur. Ainsi la nature a créé l'animal plus spécialement pour sentir, exercer une vie active par le moyen d'un système nerveux, élaboré au moyen d'alimens plus complexes : elle a formé le végétal, au contraire, pour fleurir et fructifier. Plus un animal deviendra sensible, intelligent, plus il sera parfait; tel est l'homme surtout: plus un végétal déploiera ses facultés génératives, donnera des fruits abondans et savoureux, plus il atteindra le faîte de la perfection qui lui est propre. Ainsi la culture qui tend à civiliser davantage l'homme et les animaux domestiques, ou agrandir leurs facultés nerveuses, comme à dompter les sucs âpres et acerbes de l'arbre sauvage, dans nos jardins, n'est point, comme l'ont prétendu J. J. Rousseau et d'autres philosophes, un acte opposé au vœu de la nature; c'est, au contraire, seconder ses efforts, suivre la route de ses impulsions les plus nobles, accomplir ses volontés, remplir

enfin nos hautes destinées sur la terre. Eh! ne portons-nous pas notre admiration et une estime involontaire même au mérite, à tout ce qui nous paraît le résultat d'une nature plus sublime ou plus achevée, soit dans l'homme, soit dans tous les autres êtres organisés?

La progression toujours croissante des facultés intellectuelles des animaux, ainsi que la complication de leur structure organique, à mesure qu'on remonte l'échelle de ce règne, est l'acte le plus merveilleux de la puissance créatrice et intelligente qui gouverne cet univers; nous venons de voir qu'elle en obtient les résultats, en combinant et élaborant successivement jusqu'à la composition nerveuse, un plus grand nombre de matériaux.

Qui ne voit, en effet, successivement se développer dans les moindres espèces de vers, d'insectes, un système nerveux, encore divisé en ganglions, ou épars en masses faiblement réunies chez les mollusques, puis recevoir une forme plus régulière dans le canal osseux des vertèbres et le crâne des poissons, se grossir de plus en plus, se renfler en cerveau, à mesure qu'on remonte par les reptiles et les oiseaux à la classe des mammifères; recevoir enfin son plus vaste développement au sommet de l'échelle organique, à la tête du premier des êtres, à l'homme, fleur terminale du grand arbre de la vie?

Et à mesure que ce système nerveux sensitif s'accroît, se déploie dans l'intérieur des animaux progressivement plus compliqués, il envoie au dehors des prolongemens ou rameaux nerveux, pour ouvrir de nouveaux sens, de nouvelles portes de communication avec l'univers extérieur. Aussi à mesure que les animaux reçoivent de la nature un plus grand nombre de sens, un système nerveux cérébral plus compliqué, la sphère de leurs sensations perçues, des idées qui en résultent, s'étend et s'amplifie. Les plus simples animaux ne vivent presque rien qu'en eux-mêmes par l'instinct; d'autres plus compliqués s'épanouissent davantage; l'homme produit sa sensibilité presque toute au dehors; il pousse l'étendue de ses recherches ou de sa curiosité audessus des astres, et à l'infinité des espaces et des temps. Quelques pas au-delà, il voudrait s'élancer jusqu'à la suprême intelligence et à la toute-puissance d'un Dieu.

Chaque animal a donc son propre monde intellectuel en harmonie avec ses organes et ses facultés. Il ne voit pas l'univers d'une égale dimension, ni sous le même aspect qu'une autre créature plus ou moins accomplie que lui. Il s'avance sur la voie de l'humanité, de même que les élémens de l'homme intellectuel se retrouvent déjà ébauchés en ces êtres inférieurs à nous; ainsi chaque espèce d'animal, comme chaque homme, s'établit, par son propre arbitre et par l'effet de son organisme, la mesure et la règle de tout ce qui l'environne.

il y a mille preuves de ce déploiement intellectuel successif, d'abord par l'âge, en chaque espèce; et c'est pourquoi les jeunes, les petits se subordonnent spontanément à l'intelligence plus avancée de leurs parens; ensuite par le degré naturel de supériorité; aussi le bœuf, le cheval, le chameau, l'éléphant lui-même, malgré sa masse, sa force, son intelligence, se soumettent avec peu de peine à la domination de l'homme, de l'enfant qui les conduisent. Ils nous sentent supérieurs à eux. Il est manifeste qu'ils gagnent en intelligence par leur communication avec nous; le chien dressé acquiert une habileté plus grande; soit à la chasse, soit aux divers actes de la vie sociale à laquelle il prend part. Il reconnaît son infériorité, et semble lire dans les yeux de son maître les déterminations de sa haute volonté.

C'est donc, au total, l'esprit ou la raison, plutôt que la force brute en elle-même, qui domine non-seulement les animaux, mais qui règne diversement parmi les hommes; ceux-ci ne vivent en société, ne se soumettent à des gouvernemens qu'au moyen de certaines raisons, soit bonnes, soit mauvaises (mais supposées bonnes), appelées lois et religions. La plus puissante des forces intellectuelles est, en effet, la vérité, l'évidence, ou ce qu'on croit tel, qui devient capable de tout subjuguer par l'opinion.

L'on verra mieux encore ce qui distingue éminemment l'homme des autres créatures, par deux considérations qui n'appartiennent qu'à lui seul. Il connaît Dieu et la mort. Par la première de ces pensées, il s'élève à tout ce qu'il y a de sublime, d'infini, d'immense, en espace, en puissance, en durée, en intelligence; par la seconde, il contemple le terme de toutes choses ou le néant. Ainsi sa vue intellectuelle s'élance à deux extrêmes que ne saurait atteindre aucun des animaux. Il y a donc, pour ainsi parler, l'infini entre sa pensée et celle du plus intelligent des quadrupèdes. Aussi l'homme généralise ses idées, il les abstrait ou les sépare des simples sensations physiques; il leur donne un corps par la parole; il les grave par l'écriture; enfin il vit par le cerveau dans un monde rationnel tout autre que ce monde physique, dans lequel rampent et sont plongées les bêtes brutes. C'est dans ce noble et éclatant univers, demeure céleste du génie, qu'il contemple les rapports moraux des choses, comme la vertu ou le vice, la beauté ou la laideur, l'harmonie ou le désordre, le juste ou l'injuste, la vérité ou l'erreur, etc., toutes relations que l'animal se montre incapable d'apercevoir. Alors l'homme peut mesurer sa course et choisir sa destinée; c'est un habitant des cieux, pour ainsi dire, voyageant sur une terre d'épreuves, s'exerçant dans une lice de dangers, sous les regards d'un Dieu et des générations à

venir; mais l'animal, destiné à une existence toute mortelle et précaire, ne peut et ne fait que ce qu'ordonne en lui la nature; il périt comme la fleur, sans souvenir de ses ancêtres, comme sans espérance en l'avenir.

§. VI. *De l'homme dans ses relations sexuelles, et de la durée de sa vie.* Nous avons traité ailleurs de la femme, de ce qui concernait ce sexe dans l'état de mariage; nous devons considérer ici les rapports du sexe mâle, relativement à la fonction reproductive.

Sous tous les climats, l'homme parvient plus tard à la puberté que la femme, sans doute parce qu'il jouit d'une structure plus solide, d'une corpulence plus forte qu'elle; mais, comme la femme, il est plus précoce dans les contrées chaudes, et plus tardif, sous les cieux froids, à ressentir l'amour. Comme il doit engendrer moins jeune que la femme, il conserve aussi plus longtemps qu'elle cette faculté; ainsi, par la raison qu'il n'est guère formé avant douze à dix-huit ans, suivant les régions, et sauf les exceptions, l'on a vu des vieillards encore très-capables d'être pères bien au-delà de soixante ans; au lieu que la femme, souvent pubère de dix ou douze ans, perd d'ordinaire sa fécondité de quarante à cinquante ans. Ainsi, dans le nord de l'Europe, et dans les campagnes surtout, il n'est pas rare de voir de grands adolescens de vingt ans non pubères encore, et conservant la simplicité de l'enfance; mais ces mêmes hommes se montrent verts à soixante ans, et quelques-uns sont devenus pères au-delà de quatre-vingts. En effet, le rapport entre l'époque de la puberté et la durée naturelle de la vie est constamment proportionnel chez tous les mammifères; la puberté se manifeste au cinquième, à peu près, de leur existence totale; donc le moyen d'accourcir leur vie, et même d'abréger leur taille, est de provoquer leur précocité. César dit que les Germains, de son temps, avaient honte d'approcher des femmes avant vingt ans, et que par là leur jeunesse prenait tout le temps d'accroître ses forces, et de donner au corps de grandes dimensions. Mais dans les villes de luxe, où l'abondance des nourritures, la proximité continuelle des deux sexes, sollicitent des jouissances prématurées, le corps n'a point encore acquis son parfait développement, que déjà sa vigueur est détournée vers la source des voluptés. Aussi voit-on des individus de courte taille qui se hâtent, pour ainsi dire, de vivre, qui, prodiguant les plaisirs et déployant l'activité de toutes leurs facultés, s'usent et vieillissent de bonne heure. Tel est aussi le sort de la plupart des Orientaux et de tous les habitans des climats chauds; ils fleurissent de bonne heure, mais dès trente ans, les voilà aux expédiens en amour; et la facilité extrême des jouissances, en inspirant bientôt la satiété, leur fait rechercher

non-seulement le rare, mais encore l'inusité, le vicieux, le dénaturé: tant la soif des plaisir et le tourment de s'en voir sitôt sevrés, peuvent entraîner aux plus énormes dissolutions!

D'ailleurs, quoiqu'il naisse à peu près partout autant d'hommes que de femmes, cependant cette proportion ne reste point égale partout entre les deux sexes, de manière à maintenir constamment la monogamie. Il est évident, en nos climats tempérés, et il le devient mieux encore sous des cieux plus froids, qu'il naît un vingtième, ou même un dix-septième en plus de garçons que de filles; mais comme la guerre, les métiers périlleux, n'emportent que trop ce surcroît de mâles, il reste donc à peu près, dans les climats froids, la proportion convenable à la monogamie. Dans les climats chauds, le sexe féminin paraît, au contraire, dominer en nombre, par plusieurs causes; car quand on supposerait une égale quantité des deux sexes, en naissant, le déploiement brusque et rapide de la puberté, chez les hommes surtout, en tue plusieurs dans la fougue des plaisirs; la prodigalité des jouissances réparties, dans la polygamie, sur plusieurs femmes, affaiblit le sexe mâle, et laisse prédominer le sexe femelle : de là vient que toutes les espèce polygames, le coq, le bélier, le taureau, etc., engendrent plus d'individus femelles que de mâles, ce qui perpétue la polygamie; enfin, la castration de quelques hommes pour faire des eunuques, coutume générale chez tous les peuples polygames, impose de plus grands devoirs aux autres hommes, en les surchargeant de la surabondance des femmes.

Mais si, par des circonstances différentes, comme au Thibet, dans le Népaul, dans le centre des montagnes froides qui partagent l'Asie, le surcroît des naissances mâles n'est point enlevé par des guerres, des émigrations, des métiers meurtriers, la prédominance du nombre des hommes établira la polyandrie, ainsi qu'on l'observe en ces contrées, et malgré les nombreux couvens d'hommes fondés par la religion du Dalaï. Mais cet usage d'avoir une femme en commun entre plusieurs hommes, outre les querelles inévitables qui en résultent, fait toujours pencher la balance des naissances en faveur du sexe mâle, par la raison opposée à celle qui a lieu dans la polygamie. D'ailleurs la femme qui reçoit plusieurs hommes, ainsi que l'homme adonné à plusieurs femmes, perdent la plus grande partie de leur fécondité. Le libertinage ne nuit donc pas uniquement aux mœurs, et n'énerve pas seulement les individus, il tarit encore la source de la population.

L'homme, cependant, ne saurait se plaindre que la nature ne l'ait pas favorisé par delà tous les animaux, dans les plus délicieux des plaisirs. Seul, il est capable d'engendrer en toute saison, et cette chaîne de jouissances, qui rattachent sans cesse

les deux sexes, n'est pas l'un des moindres élémens de cette existence sociale et de famille, si naturelle à notre espèce. La nécessité de subsister et de se défendre en commun, attroupe les animaux, rassemble les républiques des abeilles et des castors; la douce nécessité d'aimer est le nœud qui rapproche la famille, la société humaine. Otez la femme, et cette société se dissout; les hommes luttent entre eux, car ils sont brutaux : en cet état, ils se repoussent, se dispersent; mais par l'intérêt du plaisir, la famille s'établit, la société se constitue avec la femme, et même les querelles cèdent au besoin de doux raccommodemens. Ce n'est donc pas la propriété qui créa la société, comme le supposent ces philosophes accoutumés à tout évaluer au poids de l'intérêt; c'est l'amour, puisque, d'ailleurs, ce sentiment fonde des associations momentanées parmi les bêtes les plus farouches et les plus sauvages. Mais le lion et l'ours, après avoir engendré et soigné leurs petits, s'écartent pour guetter leur proie; rien ne les rattache à leur femelle, hors la saison du rut. Supposez-leur le besoin de s'accoupler en tout temps, vous rendrez les sexes sociables entre eux. L'amour est donc la première base de toute association, et par conséquent de la civilisation humaine. Le libertinage, qui ruine l'amour, attente donc à la sociabilité, tandis que les bonnes mœurs, au contraire, en cimentent l'édifice.

Or, par quelle cause l'homme est-il le plus amoureux de tous les êtres de la création? Sans doute une nourriture régulière et succulente fournit, chaque jour, des matériaux plus abondans à la sécrétion du sperme chez lui que chez les autres animaux, réduits à vivre d'herbes ou d'une proie rare. Sans doute, par notre station naturellement droite, le sang doit s'écouler plus abondamment vers les organes génitaux que chez les animaux, dont la situation est horizontale : de là vient que la femme paie tous les mois un tribut de sang par l'utérus; et l'homme, outre sa disposition fréquemment hémorroïdaire, reçoit aux vaisseaux de la cavité du bassin et des parties sexuelles, une surabondance de fluides nutritifs : de là la propension aux sarcocèles, aux hydrocèles, quelquefois énormes, de ces parties; de là l'état souvent variqueux et les congestions des mêmes organes, et l'irritation fréquente qui en est le résultat.

Mais les causes locales ne sont pas les seules. Il est dans l'homme un pouvoir immense de sentir et d'imaginer les plaisirs comme les douleurs, de s'exagérer les uns et les autres. L'étendue, la délicatesse du système nerveux, la grande capacité du cerveau, déploient en lui une sensibilité ardente pour toutes les affections, et ouvrent de nouvelles sources à la puissance d'amour. En effet, un quadrupède n'a guère que la liaison du moment avec sa femelle; il ne jouit et ne se touche guère que par un organe; il ne connaît presque pas le pouvoir

des caresses, parce que sa peau est hérissée de poils; il n'imagine et ne savoure presque rien que la lie d'une volupté grossière, et des ébats de quelques instans. L'homme, la femme, éprouvent, au contraire, mille délicates jouissances de l'ame; ils respirent l'amour par tous les sens, les yeux, l'oreille, par le parfum d'une fleur ou de l'haleine; souvent le seul contact du vêtement d'une personne adorée, fait tressaillir un amant, des plus bouillans transports.

C'est donc surtout la puissance nerveuse, jointe à la finesse du tact dont l'homme est si éminemment doué, qui le rend aussi éminemment amoureux. Les oiseaux, à cause de la vaste étendue de leur respiration, qui donne tant d'activité à leur circulation, de vigueur à leurs muscles, et de mobilité à leur système nerveux, sont très-ardens en amours, témoins le coq, les pigeons, les moineaux et d'autres granivores; ils surpassent les quadrupèdes à cet égard; et l'on voit pareillement des personnes phthisiques, qui sont dévorées d'une fièvre de l'appareil respiratoire, se livrer à des excès presque toujours mortels en amour. Parmi les mammifères, ceux qui possèdent un système nerveux cérébral plus considérable, sont aussi plus lubriques, tels que les singes, qui poussent jusqu'aux plus révoltans abus leurs lasciveté naturelle; tandis que d'autres espèces, à petite cervelle, n'engendrent qu'une ou deux fois par an. Les souris et rats, qui, relativement à leur taille, ont beaucoup de cerveau, sont les plus prolifiques; et nous remarquons que l'âne, plus ardent au coït que le cheval, possède aussi un cerveau proportionnellement plus volumineux que ce dernier. En effet, une grande puissance cérébrale, quand elle n'est point dépensée par la méditation et l'étude, ajoute extrêmement à la vigueur génitale; comme l'économie de la faculté générative reporte, au contraire, un surcroît d'énergie à la puissance cérébrale. L'on peut ajouter, de plus, que les bâtards et les premiers nés produits par une extrême ardeur d'amour, héritent souvent d'une plus grande énergie de forces et d'intelligence que les autres enfans. Nous avons exposé des preuves de ces faits, en traitant ailleurs de l'*esprit* et du *génie*.

Telle est encore l'activité de la puissance nerveuse de l'homme sur ses organes génitaux, qu'elle le séduit quelquefois dans l'erreur des songes, et lui présente en imagination la coupe des voluptés, erreur souvent égale à la réalité. Un tel effet ne s'observe point chez les animaux, bien qu'ils éprouvent aussi des rêves; mais ce n'est que dans la séparation absolue d'avec leurs femelles, qu'ils se livrent à des fureurs amoureuses, ou qu'ils essaient, par divers frottemens, de se débarrasser d'un fluide trop stimulant. Les singes, et surtout l'homme, abusent trop souvent de la facilité de ces jouissances illicites et non natu-

relles ; toutefois, elles prouvent que la sécrétion de la liqueur séminale est plus abondante en eux que chez les autres mammifères. L'homme aussi paraît plus abattu après le coït, que ne le sont les autres animaux, peut-être à cause qu'il répand plus abondamment du sperme, à proportion, que ceux-ci; car le coq, le moineau, par exemple, dont les accouplemens sont si fréquens, ne font, chaque fois, qu'une très-faible dépense de ce fluide, et n'ont même aucune intromission.

Aussi, quoique la durée de la vie de l'homme soit naturellement longue, quand il n'abuse point de ses forces, il vit, en général, moins longtemps que la femme, et ce fait s'observe également chez tous les êtres du sexe mâle, comparés à leur femelle. Ainsi, chez les végétaux dioïques, le chanvre, le houblon, etc., bien que la femelle fleurisse la première, le mâle, après avoir jeté son pollen fécondant, jaunit et se fane; chez les insectes, les papillons, par exemple, les mâles périssent quelquefois dans l'acte même, et sur leurs femelles, *animas in vulnere ponunt;* ils semblent léguer toute leur vie à leur postérité, jusque là que les mâles d'abeilles ou bourdons abandonnent, dans le coït, leurs organes génitaux, qui demeurent implantés dans la reine abeille. Mais la nature a voulu, avec raison, que le sexe femelle survécût, afin qu'il veillât aux produits de la génération, jusqu'au temps où ceux-ci pourront subsister d'eux seuls. Ainsi les plantes femelles mûrissent les graines jusqu'à l'époque de leur dissémination; et les insectes, les autres animaux femelles, préparent le gîte, et souvent les premiers alimens de leur progéniture. L'amour maternel semble soutenir les forces de toutes ces femelles; d'ailleurs une constitution plus molle, plus humide, apanage de leur sexe, parvient moins rapidement que la complexion plus compacte des mâles, à ce terme de l'extrême aridité, de la dureté des organes. Celle-ci dans la décrépitude, retarde et, finalement, arrête le jeu de la vie : de là vient qu'on remarque plus de vieilles femmes que de vieux hommes.

Il est difficile d'établir des règles fixes sur la durée de notre existence, puisque les climats et le genre de vie la modifient tant; puisque les grandes villes, par exemple, consument si rapidement les forces, par l'exaltation continuelle des passions, des plaisirs et des intérêts. Aussi Sussmilch considère, avec raison, les grandes villes comme des foyers pestilentiels qui dévorent les hommes; ils ne s'y propagent point en même nombre qu'ils y périssent; il y meurt, par année, un individu sur dix-sept à vingt-trois; tandis que dans l'innocence et l'uniformité plus douce de la vie des campagnes, on ne voit guère qu'un mort sur quarante à cinquante individus. Parmi les contrées modérément froides et montagneuses, où l'air est vif et pur, la

puberté tardive, où les mœurs sont simples, des vieillards poussent leur carrière au-delà d'un siècle; mais les climats chauds sous lesquels la puberté est prématurée, tumultueuse, hâtent les jouissances de tous les animaux, comme la floraison de tous les végétaux; ils précipitent toutes les périodes de l'existence : on y vit avec trop d'intensité et de rapidité, pour que la durée en puisse être longue. Le secret de longtemps vivre est donc celui d'économiser ses forces et ses plaisirs, d'éviter les excès bien plus encore que les défauts; car il est moins dangereux d'éprouver de la faim et des besoins d'amour, que d'aller au-delà des satisfactions que demandent ces appétits. Il est même prouvé, par l'expérience, que le jeûne et la chasteté, non excessifs toutefois, prolongent extrêmement l'existence. Les mulets condamnés à la stérilité, ont aussi une vie plus prolongée que l'âne et le cheval dont ils naissent.

L'existence de l'homme, ainsi que celle de toutes les créatures, se partage en trois périodes : celle de l'accroissement, celle de la plénitude de la force, époque de la reproduction, et celle du décroissement. On peut admettre que dans nos régions, l'homme est vingt-cinq ans à se perfectionner, vingt-cinq ans dans sa vigueur corporelle, intellectuelle et génitale, et à peu près vingt-cinq ans à décroître, car la plupart des individus ne passent guère soixante-quinze ans; ces derniers sont des individus modérés, ou même lents dans leur conduite et leurs affections, ou qui rarement abusent de leur vigueur originelle; qui passent leurs jours dans une douce gaîté, mêlée d'insouciance, d'indifférence philosophique; dans des travaux réglés et appropriés à leurs forces, qui atteignent à des âges extraordinaires. Ainsi l'on cite des exemples avérés d'hommes parvenus à l'âge de cent cinquante-deux ans, comme Thomas Parre.

Lorsque Théophraste, à quatre-vingt-dix ans, se plaignait que la nature enviait à l'homme des jours consacrés à l'étude et au travail; tandis que les corneilles, les perroquets, et la plupart des poissons, traversent, dit-on, au-delà d'un siècle : cette plainte était-elle fondée? Aucun mammifère, si ce n'est peut-être l'éléphant et la baleine, n'atteint à cent ans ou plus, comme l'homme; aucun n'est si tard pubère, n'a plus de temps et de facultés pour jouir de tous les dons de la vie sur la terre. Et, d'ailleurs, qu'importe cette longue durée, si elle ne sert qu'à éterniser l'ennui et les douleurs, inséparables de notre existence. Ulysse, dit Homère, refusa l'immortalité près de Calypso, et sagement, à notre avis : quand on pourrait écarter les tristes infirmités du vieil âge, se repaître de l'ambroisie d'une éternelle jeunesse, je ne sais même si une perpétuité absolue des plaisirs ne se transformerait pas bientôt en insupportables dégoûts. Comme il faut du sommeil après une longue journée

de fête, il faut le repos du tombeau à la plus belle vie : lui seul peut garantir de tous revers la mémoire des plus nobles actions, ou du plus sublime génie. La pierre sépulcrale imprime le sceau sur notre vie, car d'ordinaire on ne rend justice aux hommes qu'à leur mort. Vivre toujours en travail et en doute, n'est qu'un long mourir, puisqu'on ne peut exister, dans toute sa rénommée, qu'en descendant au cercueil.

§. VII. *Comparaison de l'homme avec la femme; de ses âges; de la population.* Nous avons dit que l'homme vivait un peu moins, en général, que la femme, bien qu'il arrivât un peu plus tard qu'elle à la puberté. Mais le mode d'existence de chacun de ces sexes nous fera mieux comprendre la destination propre que la nature leur assigne.

L'homme mâle doit être d'une structure carrée, ses muscles sont saillans, ses membres solides, ses fibres roides ou tendues, sa peau compacte et velue; il doit avoir des épaules larges, le col court et fort comme le lion, la barbe bien fournie, la poitrine ombragée, avec les aisselles et le pubis, d'une villosité épaisse, brune, ainsi que sa chevelure; son aspect paraît martial et son œil étincèle d'audace; sa démarche est libre et fière, sa voix grave, son caractère magnanime et constant. Il ne s'émeut pas facilement, ni au premier choc du danger, de la colère ou de la menace, ni même à la pitié d'abord, mais réfléchit ou juge si l'objet est digne de lui et de sa valeur. Dans l'infortune, il se montre plus intrépide, incapable de plainte, se résigne à la nécessité, sans la craindre; dans le combat, il préfère la mort à la fuite et à la servitude; car, se sentant né pour régner, il ne supporte pas de maîtres. Toujours lui-même, il parle ouvertement, méprise la fraude et les détours, et, trop grand pour ne pas être généreux et bon, il aime mieux donner que recevoir, périr avec gloire que céder par l'intérêt de la fortune; tel doit être le véritable homme.

Ainsi, toutes ses facultés physiques et morales sont en expansion et en exaltation; car la chaleur doit prédominer en lui. Dans la femme, au contraire, elles sont plus concentrées au dedans. Ainsi la tête, la poitrine et les épaules sont plus amples ou plus développées chez l'homme parce qu'il devait employer la force et l'intelligence; chez la femme, ce sont le bassin et les mamelles, parce qu'elle était destinée à porter et allaiter des enfans. La constitution de la femme est molle et humide, ou plus froide; sa peau est lisse et délicate; la complexion de l'homme est dure, sèche et osseuse : il a moins de sang, de lymphe, de graisse qu'elle, mais plus de capacité cérébrale, des nerfs plus fermes, une ardeur plus intense, une odeur forte, vireuse, analogue à celle des animaux mâles les plus prolifiques. De là ces poils, cette barbe, cette saillie des

formes, qui attestent la vigueur, le feu du courage. Aussi le caractère viril est libéral et audacieux, tandis que la froideur naturelle de la femme la rend craintive, économe, amie des détours et de douces feintes. Il est droit et ferme, elle est flexible et liante; mais par cela même, il se montre plus généreux, plus fier de protéger la femme, qu'elle n'est portée à invoquer l'appui de sa force, et à mettre sa vaillance à l'épreuve. Celui qui commande obéit souvent encore à celle qui supplie; il met de l'honneur à déposer aux pieds d'un être faible la noble dépouille arrachée à des êtres forts. En effet, la gloire de l'homme mâle consiste autant à se pencher vers la timide innocence pour la couronner, qu'à dompter les superbes dans leur insolence.

On comprend donc que la vie de l'homme doit consister essentiellement en efforts, en déploiement de son énergie. Chez les peuples barbares qui n'estiment que les avantages corporels, c'est la vigueur physique, la vaillance guerrière, ou l'adresse à la chasse qui deviennent le premier mérite; chez les nations civilisées qui connaissent le prix de l'industrie et des talens, c'est l'esprit ou les différens dons de l'intelligence et de l'habileté dans les arts qui réclament leurs droits au premier rang, et, à juste titre, ce nous semble. La supériorité, en quelque genre que ce soit, est donc le premier but auquel aspire l'homme par toute la terre; ce concours universel, source inévitable de rivalités, de frottemens et de combats par les armes ou par le génie; semble être naturel à l'espèce humaine; comme dit Tacite : *optumos mortalium semper altissima cupere.* C'est même l'une des plus fortes preuves de sa grandeur, de sa noblesse originelle audessus des animaux; c'est l'utile élément de toute civilisation, comme de tout perfectionnement. Ce ne sont point nos institutions qui nous crient : *sois le premier;* elles nous ferment, au contraire, plusieurs carrières, pour éviter les désordres politiques qui résulteraient des violentes secousses de l'ambition, mais c'est l'instinct naturel du cœur humain qui tend à l'agrandissement du *moi*, dans quelque route qu'on s'avance, parceque l'homme a plus de capacité morale, ou une ame plus vaste, que toutes les autres créatures de la terre. Alexandre, conquérant du monde, soupirait encore après d'autres univers, comme les plus puissans génies se sont faits dieux dans leurs pensées.

Or, vivre aussi intensivement, qu'est-ce autre chose que se consumer et prodiguer son existence? Il en est de même à l'égard des voluptés, puisque Sardanapale, au milieu de ses femmes et des délices de tout genre qui entourent le trône, rassasié de tout et non satisfait, proposait encore des prix à quiconque découvrirait des jouissances inconnues. Où pour-

raient conduire de telles recherches, sinon à des turpitudes horribles, à des fureurs dégoûtantes qui révoltent la nature?

En quels périls, d'ailleurs, ne s'élancent point témérairement la plupart des hommes, poussés par la jeunesse, la valeur, l'ignorance du danger, et enivrés de l'orgueil de leurs forces? On a même vu des philosophes s'ensevelir, par la passion du savoir, dans les flammes et les explosions des volcans, témoins Empédocle se précipitant dans le cratère de l'Ethna, et Pline le naturaliste étouffé sous la pluie de feu du Vésuve; et pourtant cette inébranlable audace devient le triomphe de l'homme; seul entre tous les êtres animés, il se place au-delà de la mort; il y connaît une immortalité.

Au contraire, la gloire de la femme fut toujours de se conserver pour le bonheur et le soutien de sa famille; l'existence de ses enfans étant son principal ouvrage, ses soins, sa tendre et inquiète vigilance deviennent leur bien nécessaire. Tandis que le grand Hector va défendre les murs d'Ilion, c'est le devoir d'Andromaque de veiller sur les jours du jeune Astyanax. Voilà, dans Homère, la plus belle et la plus naïve image des rapports de l'homme avec sa famille.

En effet, la constitution tendre et délicate de la femme l'assujétissant à une existence sédentaire, dans le cercle de ses occupations domestiques, sa vie sera plus longue, plus uniforme, plus ménagée que celle de l'homme, pour qui ces habitudes deviendraient une effémination et un opprobre. Il faut, en quelque sorte, qu'il se tue pour faire vivre sa famille. Les animaux mâles ne sont destinés qu'à féconder la femelle, et les étamines qu'à imprégner les pistils de leur pollen, chez les plantes; aussi tandis que les femelles subsistent, comme le centre reproductif, les mâles périssent désormais inutiles. De même, la vie de l'homme consiste plus en éclat et en vigueur qu'en durée. Il s'attire l'infamie et le reproche de lâcheté, quand il préfère son existence aux actes de la virilité. Il n'est pas né pour lui, mais pour sa famille, sa nation, pour le genre humain, comme l'abeille pour sa ruche. La vraie grandeur de l'homme consiste donc à s'immoler, à se rendre utile à tous ses semblables; c'est le déploiement le plus vaste de ses facultés viriles et généreuses, la vertu et le génie.

Dès l'enfance, la nature dessine, en chaque sexe, les traits de leur futur caractère, et tandis que la petite fille assise, sous les yeux de sa mère, se plaît, de ses doigts délicats, à parer une poupée, son jeune frère, plus turbulent et plus hardi, cherche le bruit, le tumulte, les armes avec ses compagnons, court, s'irrite, se querelle; tantôt bâtit ou renverse, plante ou arrache, aime les jeux de mouvement, de vigueur ou d'adresse, prélude enfin à de plus hautes destinées;

tel, dit Florus, se montrait dans le Champ de Mars, à Rome, Scipion naissant pour la ruine de Carthage; car on voit souvent, dès lors, poindre les premiers germes de la vocation pour un talent; et quiconque n'annonce jamais rien à cet âge, se signale rarement dans la carrière de la vie.

Lorsque l'approche de la puberté ouvre dans l'homme de nouvelles sources d'énergie, je ne sais quels sentimens indéfinissables de vague, quelles secrètes pensées germent dans cette ame neuve et ardente, aspirant de toute part et la gloire et le bonheur. L'adolescent, devenu *éphèbe*, n'est pas encore homme, mais il sent qu'il n'est plus enfant; il s'écarte pour rêver dans la solitude; ses rêveries ne sont d'abord que des désirs incertains qui s'entrechoquent; c'est la fermentation d'un jeune cœur mal assuré encore dans ses projets et ses espérances. Tantôt fougueux, et tel qu'un coursier indompté dans de vastes prairies, il veut parcourir la terre, tenter, en de nouveaux climats, la gloire et sa fortune; ennemi du frein, il veut s'échapper du toît paternel, et, dédaignant sa vie, l'exposer au milieu des hasards et des tempêtes; le vaste Océan ne présente à ses regards qu'une carrière infinie, immense comme ses pensées; le bonheur pour lui n'existe pas où est le repos. Puis, inconstant dans ses projets, il tourne ses yeux vers le silence des forêts et la paix des déserts; il y soupire, et une ardeur inquiète et tendre lui fait aspirer après une amie; il voudrait avec elle y dérober ses amours à tout l'univers, et traverser le cours de la vie dans un bonheur obscur et tranquille.

Rarement ces orages de l'ame, dans un jeune homme plein de feu et de courage, se bornent à des désirs; ils peuvent entraîner des actes violens ou blâmables; il faut donc employer ou distraire, par de fortes occupations, cette surabondance de sève et d'activité; la chasse, les voyages, les travaux, et même les douleurs, le frein de la misère, des privations de tout genre, sont une école dure, mais nécessaire, pour instruire, expérimenter cet âge. Il ne se perfectionne, ne se garantit de l'imprudence et des fautes qu'en y tombant, qu'en éprouvant l'infortune, car il est indocile aux préceptes; et même la continuité du bonheur lui serait plus insupportable à soutenir que des périls gaîment bravés par témérité. Telle est la nature de l'homme, qu'il ne se contenterait jamais d'une félicité sans mélange. Les souffrances, malgré que tous les êtres sensibles les abhorrent, sont indispensables au complément des plaisirs, ne fût-ce que par le contraste et pour faire sentir tout le prix de ces derniers : la preuve s'en trouve par tant d'hommes qui échangent, contre des fatigues et des dangers volontaires, la vie la plus délicieuse, et qui se ressouviennent de leurs maux passés,

avec non moins de satisfaction que de leurs joies; aussi les jouissances les plus ravissantes d'amour sont celles qui coûtent le plus de peine à obtenir, puisque toute facilité extrême désenchante et déprécie les plus grands biens.

Enfin l'homme parvient au midi de sa course; mais, à vrai dire, s'il est plus parfait, plus intelligent, plus expérimenté dans toute chose, plus capable enfin d'une suite prudemment coordonnée d'actions ou de raison, après qu'avant trente-cinq ans, qui est le faîte de sa vigueur physique et morale, l'on doit attendre moins d'actions hardies, de coups audacieux et d'exaltation des passions, après qu'avant cette époque. En effet, parce qu'il faut de l'élan ou de la fougue, et plutôt du transport que de la réflexion pour exécuter les entreprises les plus hasardeuses, le feu du jeune âge s'y trouve plus propre qu'une saison mûre et une tête réfléchie. D'ailleurs, les intérêts d'une famille, la jouissance des plaisirs physiques, qui dissipe le charme enivrant de la gloire, font préférer, désormais, une vie plus assurée et tranquille, aux éclats éblouissans, mais périlleux, des grandes actions. De même, les suicides, les meurtres, et d'autres crimes, sont beaucoup plus communs, ainsi que les fureurs et les folies, depuis vingt à quarante ans qu'au-delà de cette période de la vie.

On compte, sans doute, plus de scélératesses, d'assassinats et de hardis attentats, ainsi que des actions grandes et fortes, parmi les hommes que dans le sexe féminin; mais les déréglemens de l'intelligence sont plus fréquens chez celui-ci. La force nerveuse, pleine et entière chez la plupart des hommes, paraît donc moins susceptible de se détraquer, de jouer inégalement dans des corps robustes que dans les complexions grêles ou délicates des femmes, assujéties d'ailleurs à des tiraillemens ou des spasmes divers. Cependant les folies, chez les femmes, ne sont souvent que des troubles passagers; tandis que l'homme, plus disposé aux passions mâles, irascibles, tombe dans des fureurs quelquefois incurables.

Lorsque l'époque du décroissement et de la vieillesse est arrivée, l'homme descend plus rapidement du faîte, à pareils âges, que la femme : celle-ci n'a guère à redouter que le temps critique ou la mort partielle des organes sexuels, la cessation du flux menstruel. L'homme, à la vérité, conserve plus longtemps sa verdeur, s'il n'a point abusé de ses forces; mais vers soixante ans, et au-delà, quand périt chez lui la faculté prolifique, alors la mort partielle des fonctions sexuelles peut entraîner la mort générale, surtout s'il se fie trop aux dernières lueurs d'une flamme qui s'éteint. Sa vue, sa mémoire, s'affaiblissent; ses cheveux blanchissent et tombent; tandis que la femme, plus lentement et plus rarement chauve ou blanche dans sa cheve-

lure, conserve mieux ses facultés intellectuelles. Enfin, plus la vie se prolonge, plus un répit ou une prolongation devient encore probable.

Tel est donc le cours de l'homme sur la terre : en naissant, il a le quart de sa hauteur future, et la moitié à deux ans et demi (car tous les êtres croissent rapidement dans leur premier âge, à cause de la mollesse des organes et de la vivacité du mouvement vital); il parvient, vers dix ans, aux trois quarts de sa taille, en hauteur, qu'il atteint vers dix-huit ans; mais il prend ensuite de l'épaisseur jusque vers vingt-sept ans, puis la corpulence arrive, si sa complexion en est susceptible, vers quarante ans, époque où la vie commence à se refroidir, et où les fonctions se ralentissent. La taille humaine se tient presque par toute la terre, entre cinq à six pieds, excepté chez les petites peuplades polaires qui n'en ont pas même cinq. La femme est toujours un peu moins grande que l'homme. Leur durée commune de vie est de soixante-dix ans à peu près.

Naturellement l'homme, ainsi que les quadrumanes ou singes, paraît moins destiné à la polygamie qu'à la monogamie, bien qu'il puisse féconder plusieurs femmes; tandis que celle-ci, assujétie au flux menstruel, à neuf mois de gestation, et à un allaitement prolongé, se montre alors incapable de nouvelles productions dont l'homme reste susceptible; aussi la polygamie ne doit pas être jugée une institution contre nature dans notre espèce, bien que ses inconvéniens pour le bonheur domestique la fassent rejeter d'un état de sociabilité perfectionné.

Il naît annuellement dix mille enfans dans une population de trois cent mille individus des deux sexes : sur celle-ci l'on voit, dans nos climats, environ vingt-quatre mille mariages monogamiques, qui ont la durée moyenne de vingt-un ans, et produisent, en terme moyen, de trois et demi à quatre enfans chacun : on compte sur cette population donnée, à peu près quatre-vingt-treize mille jeunes gens des deux sexes, audessous de quinze ans; six mille veuves environ, et quatre mille cinq cents veufs; le reste est célibataire. Mais toutes les chances des climats, des gouvernemens, de la vie urbaine ou champêtre, des années de disette ou d'abondance, des fléaux des guerres et des maladies, modifient singulièrement la quantité de la population et son renouvellement, la font dépérir ou diversement accroître et varier.

On a toujours remarqué, néanmoins, que les pays libres et pauvres, tels que la Suisse, la Savoie, l'Auvergne et d'autres contrées montagneuses des régions modérément froides surtout, augmentaient constamment en population, au point d'être obligés d'en reverser l'excédent sur les contrées de luxe et d'opulence, les villes de commerce, de manufacture, d'exportation

maritime, qui font, ainsi que la guerre, une immense consommation d'hommes. Les gouvernemens républicains, les classes inférieures du peuple, dans les campagnes surtout, multiplient davantage aussi les hommes; tandis que la population décroît sous un régime despotique ou oppressif, comme en Turquie, dans l'Inde, pays si fertiles; et dans les hauts rangs de la société, comme dans les grandes villes où règnent le luxe, les voluptés, et des mœurs dépravées. Ainsi, il n'est point vrai, comme l'ont prétendu des publicistes, que le nombre des hommes s'accroisse toujours là où se trouvent les plus grands moyens de subsistance, car le riche trouve que les enfans l'appauvrissent, parce qu'il consomme et ne produit pas; tandis que les pauvres, dont le travail crée plus qu'ils ne consomment, tirent leur soutien et leur richesse du nombre de leurs enfans. D'ailleurs, la fortune du riche, incertaine sous les gouvernemens despotiques, ne peut rien produire; tandis que la sécurité du pauvre peut-être encore garantie par un état républicain, où l'égalité devant la loi facilite l'essor du travail, de l'industrie, et les moyens d'alimenter une plus grande population.

SECONDE PARTIE. Du genre humain, considéré en général sur le globe.

§. 1. *De la faculté de vivre en tout climat, et de ses effets sur le genre humain.* Nul végétal, nul animal, si l'on en excepte les poissons, peut-être, ou d'autres espèces aquatiques, n'est susceptible, comme l'homme, de vivre également sur toute la terre. Les races aquatiques (même de plusieurs végétaux, ainsi que des animaux) habitant dans un liquide dense, dont la température ne prend pas, aussi facilement que l'air, la froidure ou la vive chaleur de l'atmosphère, trouvent presque sur tout le globe, excepté aux pôles, un milieu peu variable; aussi rencontre-t-on plusieurs de nos herbes aquatiques, soit à la Nouvelle-Hollande, selon M. Robert Brown; soit dans les plus ardens climats de l'Asie et de l'Amérique; et peut-être la baleine gigantesque, qui se confine vers les pôles, ne craint pas de traverser le brûlant équateur.

Il n'en est point ainsi des végétaux et des animaux terrestres. Nous voyons plusieurs oiseaux du nord et du midi, tour-à-tour émigrer chaque année aux approches de l'été ou de l'hiver, pour chercher une température favorable à leurs amours et aux productions dont ils se nourrissent. Le lion et le palmier de la Torride ne viennent point périr de froidure sur les glaces du Groenland; ni la bruyère et le renne de la Laponie se dessécher dans les ardens déserts du Sahara. L'homme seul, être flexible et modifiable, peut s'habituer à tout : nous le voyons, couvert de peaux, d'hermines et d'eiders emplumées, dévorant du poisson

cru et gelé, parcourir sur de longs patins, ou dans des traîneaux attelés par des rennes ou des chiens, les rivages de la mer glaciale. Tels sont le Jakute, le Samoïède, le Lapon ou l'Esquimau; peuples de Myrmidons polaires, tristes enfans du Nord, et pourtant attachés, jusqu'à la mort, au sol rigoureux qui les a vu naître.

Si nous jetons nos regards sur la brûlante Afrique, nous contemplerons le nègre de Zanguébar ou de Sofala, accroupi sous un ajoupa de feuillage, ou dansant au son bruyant du tamtam et du balafo, nu et présentant à l'ardent soleil de l'équateur sa tête laineuse et sa peau noire, naturellement huilée. Cependant tous ces êtres subsistent, et si le Lapon, le Jukagre, ne peuvent s'acclimater immédiatement au Sénégal et au Bénin; si le nègre Angola, ou le caffre de Mélindé, ne peuvent s'habituer d'abord sur les rocs glacés de l'Altaï, ou les rives de la Lena, nous trouvons des nuances intermédiaires entre ces extrêmes. Le Français, le Mongol du milieu de l'Asie, peuvent également vivre et dans la froide Sibérie, et sur les chauds rivages du Gange ou de la côte du Malabar, comme le prouvent les émigrations et les colonisations.

Les peuples des régions tempérées, tenant le milieu des extrêmes opposés, montrent donc toute la flexibilité de la nature humaine. Les animaux des mêmes contrées participent plus ou moins à cet heureux privilége; car les espèces domestiques que l'homme conduit avec lui par toute la terre, comme d'utiles auxiliaires de ses travaux, ou des esclaves de sa fortune, ou tels que des amis fidèles et des commensaux, le chien et le chat, le cheval, le bœuf, l'âne, la brebis, la chèvre, et même le cochon, la poule, le canard, etc., sont des habitans originels des climats tempérés de la Haute-Asie; s'y ils trouvent encore à l'état sauvage, ainsi que l'a montré Pallas. La nature n'a pas voulu déshériter aussi les climats très-chauds ou très-froids, de l'avantage que procurent ces serviteurs dociles et fidèles à notre espèce: elle attribue le renne et le caribou aux habitans du pôle boréal, avec de grands chiens; elle a fait don à l'Arabe Bédouin et au Maure, du dromadaire et du chameau, sobres dans les déserts; et au Péruvien, du lama et de la vigogne, pour grimper sur les cordilières; elle a même soumis à l'Indien l'éléphant colossal: mais ces animaux n'ont point appris à supporter la vie et l'esclavage au-delà de leur patrie, ni à conserver l'amitié pour un maître jusqu'aux extrémités de la terre, comme l'a fait le chien, seul exemple de constance inébranlable par toute la nature.

Toutefois, le chien, cet ami cosmopolite de l'homme, se revêt de longs poils laineux, parmi les climats rigoureux de la Sibérie; il devient presque nu et prend une peau noirâtre en

Afrique, comme on le voit dans les *chiens turcs*. L'homme est, au contraire, un être nu en tous lieux, et qui semblait confiné originairement par la nature sous les cieux ardens des tropiques. En effet, si l'on considère que, d'après notre organisation, nous appartenons à la famille naturelle des *primates*, L., ou des singes, parmi les mammifères; que le nègre a primitivement des habitudes analogues à plusieurs de ces quadrumanes (comme aux orangs-outangs et aux singes sans queue), pour vivre de fruits; que notre enfance, livrée à ses instincts innés et à ses goûts, se rapproche des mœurs et des jeux de ces animaux, nous devons croire que le berceau originel de la race humaine fut placé dans ces heureuses contrées de l'Asie et de l'Afrique, où des traditions d'une antiquité immémoriale font remonter notre existence aux premiers âges du monde. Les empires qui s'y succèdent, les dynasties qui s'y renouvellent sans cesse, ne changent point l'uniforme nature des hommes de ces contrées; les révolutions et les conquêtes passent comme des orages momentanés sur ces vieux aborigènes de la terre, près desquels nous ne sommes que d'hier; car si les prêtres de Memphis disaient à Platon que les Grecs n'étaient que des enfans, combien sommes-nous plus jeunes encore dans la route du temps sur ce globe?

Ce ne peuvent donc être ni le plateau de la Haute-Asie, comme l'a soutenu Bailly, ni le nord de l'Europe et les froids rivages de la Scandinavie, comme le prétendait Rudbeck, qui durent être le berceau primordial de la race humaine. Elle n'a point existé de tout temps parmi les climats glacés du septentrion, et ne s'est probablement répandue que tard dans les vastes solitudes du Nouveau-Monde et de l'Australasie (Nouvelle-Hollande). On ne rencontre que des monumens de quelques siècles, ou de cinq à six milliers d'années, tout au plus, dans la plupart de nos contrées, excepté l'Inde et peut-être la Chine. Les débris antiques des animaux, enfouis sous des couches terrestres par dessus lesquelles ont passé plusieurs déluges, les races de tant de créatures inouïes que la science zoologique semble avoir ressuscitées de nos jours, ne montrent point, comme on le croyait jadis, d'ossemens de nos pères, ni ces cadavres de héros et de géans dont nous nous crûmes lomgtemps les enfans dégénérés.

Mais si la nature nous plaça d'abord nus sous l'ombrage des palmiers de la Torride, si nous nous couvrîmes de feuillage, et vécûmes de fruits sucrés dans cet heureux Eden, au milieu des jeux pétulans des singes, anciens compagnons de l'enfance du genre humain, nous avions reçu une main industrieuse et un cerveau capable de réfléchir. A mesure que la facilité de notre existence, sans soins, au milieu de l'abondance, permettait la multiplication de l'espèce, il fallait demander à la terre, notre

nourrice et notre mère, une plus grande multiplication de nourritures; il fallut s'étendre au loin, défricher des terrains à l'aide du bœuf, devenu le compagnon laborieux de notre vie. Déjà l'existence pastorale, le lait et la chair des troupeaux ne suffisaient plus au nombre des hommes. Déjà des contrées plus froides et moins fertiles étaient la seule ressource des peuples nouveaux qui se propageaient. Il fallut encore s'y partager les terres, établir le droit fixe de propriété, ou garantir les fruits des travaux humains; on eut besoin de gouvernemens réguliers et de lois, de religions, autant pour protéger, au dedans de l'état social, la sûreté des biens de chaque individu, que pour repousser au dehors les agressions étrangères suscitées, soit par le besoin de vivre, soit par l'ambition, entre les nations voisines et rivales. De là tous les arts de la paix et de la guerre; ils sont enfans de nos besoins.

Toutefois l'homme ne pouvait pas s'étendre sous des climats rigoureux, sans se garantir de la froidure; il apprit à se couvrir, à tisser des vêtemens plus commodes que la dépouille des animaux; il trouva le feu, et cet élément le rendit bientôt maître de la terre. Par le feu, l'homme sut amollir, travailler le fer et le bronze; alors s'élevèrent des palais et des temples, au milieu de vastes cités enceintes de remparts, et le vaisseau s'élança hardiment au milieu des flots de l'Océan. L'existence humaine fut changée; la civilisation fit place à la vie sauvage et nomade. Nos corps ne furent plus endurcis à supporter en plein air les intempéries de l'atmosphère; la peau, protégée de vêtemens, devint plus délicate; des habitudes sédentaires et casanières dans des demeures, amollirent encore l'organisation, la rendirent plus sensible. Des nourritures préparées avec soin, cuites avec art, augmentèrent la délicatesse du goût et des viscères digestifs, siége d'une foule de maladies; le rapprochement perpétuel des individus fit naître une politesse raffinée, en corrompant les mœurs; l'union si douce des sexes, quand elle est commandée par la nature, devint une source d'énervation, parce qu'elle fut trop souvent sollicitée par leur fréquente proximité.

Tous les états du genre humain sur la terre, la fondation de ses lois et de ses gouvernemens, la disparité de ses mœurs, la variété de ses races, la multiplicité de ses nourritures, de ses vêtemens, la plupart de ses maladies, soit endémiques, soit sporadiques, remontent presque toujours plus ou moins aux effets des climats et des localités qu'il habite. Nous n'entreprendrons point de tracer ici un tableau trop vaste, et étranger en partie aux objets de nos études; nous en avons déjà présenté d'ailleurs une esquisse, en traitant du *climat* et dans d'autres ouvrages; mais il est digne de la médecine philosophique

de contempler encore, sous quelques points de vue, le genre humain dans les nombreuses modifications que lui imprime la nature autour de notre globe, et d'en rechercher les causes.

§. II. *Des races humaines, de leurs souches principales, et des qualités physiques et morales de chacune d'elles.* L'origine des espèces, parmi les végétaux et les animaux, remonte à leur première création, si elle n'est pas toutefois, comme on l'a dit, un résultat de modifications devenues constitutionnelles par la perpétuelle influence des mêmes causes qui changent ou altèrent les formes organiques sur le globe terrestre. Nous voyons les modifications des climats, des nourritures, des habitudes sociales, s'empreindre profondément dans le chien, y former une grande variété de races, qui se diversifient encore davantage par les mélanges perpétuels qu'on en fait; la plupart des animaux domestiques sont aussi plus ou moins dégénérés de leur type originel, et les arbres de nos vergers prennent, par l'art du jardinier, des sucs plus élaborés, donnent des fleurs ou des fruits bien différens de ceux qu'ils présentaient dans l'état de la simple nature.

Mais s'il y a des mélanges et des métis, soit par les greffes chez les végétaux, soit par des accouplemens adultères entre les animaux, où cessera l'espèce? où commencera la race ou la variété? On a cru fixer des limites certaines en établissant que tous les individus capables de se reproduire entre eux constamment, étaient de même espèce, et tous ceux qui produisaient des individus stériles, comme les mulets, appartenaient à des espèces différentes. Cette règle n'est cependant fixe ni chez tous animaux, ni parmi les végétaux.

Sans rappeler les exemples que nous avons cités en traitant de la *génération*, et d'autres plus nombreux qu'il serait facile d'y ajouter encore, qui tous prouvent qu'il peut exister entre des espèces bien constantes, mais voisines, des races intermédiaires constamment fécondes, il suffirait de citer les chiens-loups, puisqu'il est avéré que les deux espèces du loup et du chien, si antipathiques entre elles, produisent ensemble des métis féconds. A la vérité, les mulets, quoique bien formés dans leurs organes sexuels mâles et femelles, sont ordinairement stériles, et si l'on a plusieurs exemples de mules qui ont conçu et engendré dans les climats chauds surtout, leurs produits n'ont pas pu subsister; enfin la nature n'a pas voulu mélanger les espèces; elle a non-seulement établi entre leurs organisations des disparités incompatibles, mais elle a, de plus, inspiré de la répugnance à tous les êtres pour ces jouissances désordonnées, illicites et sans charmes probablement entre eux. Ainsi le type des espèces demeure inaltérable dans son essence.

Nous élevons ces questions, parce qu'il s'agit de décider si le

genre humain est composé véritablement d'une espèce unique, et si l'action des climats, des températures, des alimens, des habitudes longuement enracinées, suffit pour expliquer toutes les diversités des races qui couvrent le globe. Nous devons examiner cet objet sous le seul point de vue philosophique de la science, et non pas sous le rapport théologique dans lequel nous savons que l'autorité de la Bible fait loi. Mais puisque toutes les sciences ouvrent carrière aux recherches, même les plus hypothétiques, et demandent qu'on s'appuie surtout de faits et de raisonnemens, nous allons exposer d'abord les principales races du genre humain, et nous en étudierons ensuite les causes.

Encore qu'on puisse établir plusieurs types généraux de formes, de couleurs, de caractères, parmi les nations de la terre, il en existe surtout trois éminemment distincts qui se partagent l'Ancien-Monde de temps immémorial, et qui ne paraissent être qu'adventices, ou transportés dans le nouveau continent. Ce sont, 1°. la *race blanche*, dite *caucasienne*, ou *arabe et européenne*; 2°. la *race olivâtre*, *mongole, chinoise*, *kalmouke*, *etc.*; 3°. la *race nègre et éthiopienne*, *hottentote*, etc. On peut attribuer aussi trois différens séjours principaux à ces races, car la blanche a son centre principal en Europe et dans l'Asie-Mineure, l'Arabie, la Perse et l'Inde, jusqu'au Gange, et l'Afrique jusqu'à la Mauritanie. La mongole ou olivâtre comprend tout le reste de l'Asie, et a son foyer, pour ainsi dire, sur le plateau de la Grande-Tartarie et du Thibet. Il paraît qu'elle a peuplé originairement l'Amérique du nord. Enfin, la race ou espèce nègre couvre presque toute l'Afrique et quelques îles de la Nouvelle-Guinée, la terre des Papous, etc. Il sera facile de reconnaître à chacune de ces races humaines une tige dans les enfans de Noé; car l'on a dit que Cham, maudit de son père et condamné à devenir le serviteur de ses frères, était la tige des malheureux Africains (Le nom de *Cham* signifie chaleur en hébreu). Sem peut être considéré comme la souche de la race mongole, et Japhet dont le nom s'est conservé chez les peuples de l'occident, même dans le paganisme (*audax Japeti genus*, HORACE), sera le tronc originel de la race caucasienne.

§. III. *De la race blanche*, *arabe-européenne*, dite *caucasienne* et *celtique*. On la reconnaît principalement à son angle facial de 85 à 90°, à son visage ovale, à sa couleur blanche; son nez est pour l'ordinaire grand et droit, ou même aquilin, caractère étranger aux Mongols et aux nègres, sa bouche modérément fendue; ses os de la pommette ou malaires sont peu proéminens; ses dents, placées verticalement, de sorte que les individus prononcent la lettre R plus facilement que ne font les

Chinois et les nègres qui ont des dents obliquement situées. Enfin, la race blanche a des lèvres petites ou la bouche non saillante, des joues colorées, une face bien proportionnée, offrant plus de beautés régulières que les autres races humaines. On ne trouve que dans celle-ci seule des cheveux blonds ou châtains et des yeux bleus.

Cette race blanche se subdivise en plusieurs grandes nations ou familles primitives, conservant chacune leurs langues originelles, leurs mœurs, leurs religions, et les transportant dans les divers climats où ces peuples se sont établis dans la suite des temps, soit par conquête, soit par des émigrations.

La première famille, celle des *Arabes*, comprend les Arabes du désert ou les Bédouins, les Hébreux, les Druses et autres habitans du Liban, les Syriens, les Chaldéens formant jadis de brillans empires, puis les Egyptiens, les Phéniciens, les Abyssins, les Maures et les Marocains, peuples brunis de l'Afrique boréale, mais qui deviennent blancs lorsqu'ils ne s'exposent point au soleil. Ces peuples, en général, parlant les divers dialectes de la langue araméenne, ont éprouvé d'innombrables révolutions politiques et religieuses, mais n'ont jamais changé leur extrême penchant au despotisme et à l'enthousiasme du fanatisme et de la mysticité. C'est d'eux que viennent la plupart des religions, qu'ils propagent avec une ardeur inouïe et qui leur a presque valu, sous les successeurs de Mahomet, la conquête de l'univers. Ils ont cultivé parfois les lettres et les sciences, mais toujours dans cet esprit d'exagération orientale qui leur donne la tournure romanesque des Mille et une nuits.

La seconde souche se compose des *Hindoux* en deçà du Gange, tels que les habitans du Bengale, de la côte de Coromandel, du Grand-Mogol, les Malabares, les Banians, les peuples du Candahar et de Calécut, nations douces, timides et superstitieuses, divisées en plusieurs castes dont les unes sont privilégiées, d'autres dévouées au mépris et à l'infortune. Ces peuples parlaient originairement la langue shanscrite, aujourd'hui langue morte et sacrée, avec laquelle le grec, le latin et l'allemand offrent de singulières analogies. Les anciens Perses, ou Parsis, ont appartenu à cette grande famille, mais ont été conquis par des nations scythiques ou tatares. Tous sont polygames, se marient très-jeunes, se dépilent d'ordinaire le corps, portent des vêtemens amples et légers dans le faste et la mollesse asiatiques. Ils s'adonnent à des contemplations théologiques et à des allégories mystiques, plutôt qu'à la saine étude des sciences et des lettres.

Le troisième rameau, plus récent que les précédens, est celui des *Scythes* et Tatars d'Europe, comprenant aussi les nations vaillantes et guerrières de la chaîne du Caucase et des

environs de la mer Caspienne, les Circassiens et les Géorgiens, avec plusieurs autres peuples turbulens, nomades, parcourant en déprédateurs la Haute-Asie; tels furent ces anciens Scythes si redoutables aux Perses, ces Parthes destructeurs de la puissance grecque et romaine; tels sont les Afghans, les Cosaques, les Usbecks, les Czérémisses, qui encore aujourd'hui parcourent la Crimée, le Cuban, Astracan, l'Ukraine, etc., vastes pays de la domination actuelle des Russes. Les anciens Moscovites, les Turcs qui descendent des Oygours et autres Tatars, sont originaires de cette souche d'hommes belliqueux ne connaissant que le despotisme militaire. C'est sous la conduite des Attila, des Alaric, que les Huns, les Ostrogoths, les Bulgares, les Avares, etc., ont fait d'immenses conquêtes et de vastes irruptions dans le midi de l'Europe, comme en Asie; les Madjars ou Hongrois en sont encore une autre branche: tous ont primitivement pour langage l'esclavon et ses divers idiômes russes, polonais ou sarmates, vendes, finlandais, qui reconnaissent la même origine. Ils ont des formes mâles, des membres robustes, conservent des goûts militaires, souvent avec la barbe et un costume chevaleresque, car ils n'excellent que dans la cavalerie et les irruptions soudaines. Ils sont aussi bien moins propres que les autres peuples de race blanche à cultiver les sciences et les lettres, quand ils ne s'en montrent pas le fléau.

La quatrième tige, qui est purement européenne, se compose de toutes les familles *celtiques*, et de deux principales branches, l'une boréale, l'autre méridionale. La celtique ou teutonique comprend les peuples d'origine tudesque et gothique parlant les divers dialectes de la langue allemande ou germanique, depuis le golfe de Finlande et la Bothnie, jusque vers le midi de l'Europe. En effet, les Celtes ont autrefois habité jusqu'au détroit de Gibraltar, depuis le nord; on reconnaît encore des restes du langage kimrique ou cimbrique chez les Bretons, les Basques, les Galiciens et Cantabres: ces peuples ont été refondus dans les immenses irruptions de la race gothique, depuis les Cimbres et les Teutons, jusqu'aux débordemens des Visigoths, des Gètes et Gépides, Hérules, Lombards, Alains, Saxons, Francs, Normands, etc., toutes nations sorties des antres glacés de la Scandinavie, et principalement de la Chersonnèse cimbrique, des environs de la mer Baltique. De là viennent aussi les divers dialectes germaniques ou tudesques, le suédois, le danois, l'allemand, le hollandais, l'anglais, etc. On observe que tous ces peuples, analogues aux Cimbres défaits par Marius, sont en général très-blancs de peau, d'une haute stature, ont les cheveux blonds ou même roux, et les yeux bleus, sont simples, francs, vaillans et bel-

liqueux ; aiment la table et les boissons enivrantes ; capables des entreprises les plus téméraires, ils réussissent surtout dans les arts mécaniques et industriels, sont ennemis de l'esclavage et gouvernés par le point d'honneur : car eux seuls, par toute la terre, admettent le duel. La branche méridionale, composée d'hommes plus bruns, moins grands, sont ces illustres Grecs et Romains, célèbres sur toute la terre par leurs arts et leur valeur, et qui ont étendu leurs colonies hors de l'Italie ou de la Grande-Grèce, dans le midi de l'Europe, avec leur langue. Ainsi le grec, ou la langue pélasgique originelle, fut la souche de celles du Latium et des dérivées du latin, telles que l'italien, l'espagnol et le portugais, le français : ces peuples sont plus ou moins des mélanges de la race celtique avec le rameau pélasgique. C'est parmi eux que les lettres et les beaux-arts, les sciences et la philosophie, ont surtout fleuri. C'est dans cette vaste branche européenne que brillent depuis plusieurs siècles des hommes de génie, et que les connaissances ont atteint à une élévation inconnue de toutes les autres nations de la terre. Aussi la race blanche européenne est devenue le centre de la civilisation et la reine de l'univers, où elle s'étend par de nombreuses colonies; partout elle s'est montrée bien supérieure en intelligence et en valeur aux autres races humaines, même aux Chinois qui, jouissant de la plus ancienne civilisation connue sur le globe, avaient eu le temps de perfectionner tous les arts et toutes les sciences ; ce qu'ils n'ont pourtant pas fait. L'Européen s'est donc acquis une haute prépondérance, quoiqu'en moindre nombre, sur les diverses nations parmi lesquelles il parvint à s'établir. Ses gouvernemens plus modérés, et sa religion plus favorable au développement du génie et à la civilisation, permettent ce grand déploiement de facultés. C'est aussi cette inquiétude, cet esprit d'entreprise et d'audace qui le poussent par toute la terre. Après les irruptions de ces peuples du nord, sont venus, au moyen âge, les incursions des Normands et l'enthousiasme des croisades ; et depuis le quinzième siècle, on a vu la découverte du Nouveau-Monde, le passage du Cap de Bonne-Espérance et les navigations sur tout le globe; de là les émanations successives des colonies européennes par toute la terre.

§. IV. *De la race olivâtre, ou mongole, kalmouke et chinoise.* Elle est, sans contredit, la plus nombreuse, la plus étendue sur le globe, et se compose de plusieurs branches qui ne sont pas toutes aussi bien connues que celles de la race blanche. Le caractère distinctif des Mongols, en général, est une face large, carrée ou en lozange, aplatie, comprimée, de sorte que les éminences en paraissent moins prononcées, par l'élévation des os malaires ou des pommettes, et par l'enfoncement du nez

plat, gros et écrasé à sa racine, avec des narines très-ouvertes sur les côtés. L'angle facial n'est pas ouvert au-delà de 80 à 85 °; la mâchoire supérieure est plate et très-large; les tempes sont enfoncées; les yeux, placés obliquement, ne s'ouvrent qu'à demi, comme si les paupières étaient bridées; ils sont très-écartés entre eux, et le menton est très-avancé. Quelque froids que soient les climats, cette race y conserve toujours une couleur olivâtre ou basanée qui s'approche de celle de l'écorce d'orange séchée; elle a constamment des cheveux très-noirs, droits, plats, rudes comme du crin; ils sont clair-semés ainsi que la barbe, toujours noire, aussi bien que l'iris des yeux. La taille est souvent courte et trapue, le corps carré, musculeux, les jambes courtes et cambrées.

La première souche de cette grande race, la plus remarquable par ses traits fortement dessinés, et sa laideur non adoucie par des mélanges, indice de son caractère primitif, est celle des *Kalmoucks*, qui comprend une foule de hordes mongoles de la Grande-Tartarie, surtout au-delà de l'Irtisch, les Kalkas, les Baskirs, les Kirguises, Tschouvaches, Burætes, Soongares, Eleuths, et les tribus tangutiques, près du Thibet et du grand désert de Cobi. Quoique la plupart portent le nom générique de Tatars, il faut les distinguer des Tatars plus occidentaux ou vrais Cosaques qui appartiennent au rameau scythique de la race blanche caucasienne, dont nous avons parlé précédemment, et qui parlent la langue slave et moscovite, quoique ces nations nomades et toujours errantes s'entremêlent fréquemment. C'est de la réunion de tant de hordes nomades sur le vaste plateau de la Tartarie, et quelquefois soumises à un seul khan, qu'il est résulté ces immenses conquêtes de l'Asie et de l'Europe à diverses époques. En effet, ces tribus mongoles, ainsi que les Tartares de la race blanche, qui sont les descendans des anciens Scythes ou des Huns, des Alains, des Wendes, vivent toujours errans, toujours à cheval dans les steppes froides et stériles qui s'étendent au-delà de la mer Caspienne et du lac Aral. Ce sont d'innombrables armées toutes nationales et sans cesse permanentes que la nature semble tenir prêtes à fondre sur des régions plus méridionales et plus fertiles. C'est sous la conduite des Madyès, des Timurleng, des Tschinguis-Khan, que ces Mongols Kalmoucks, et les Tartares Huns fondèrent l'immense empire du Captchac; tentèrent ces grandes irruptions dans l'Inde ou le Mogol, la Perse, la Chine, comme en firent les Huns, les Vandales en Europe, avec les Attila et les Genseric. Tous montés sur ces petits chevaux sobres et nerveux des Cosaques, tous vivant de chair de cheval à moitié crue, ou de laitage, ils s'avancent avec une rapidité inconcevable, pillant et brûlant tout sur leur passage. En vain le Chinois timide

et policé élève sa grande muraille entre les montagnes qui le séparent des Tartares, il a subi le joug des Mantchoux, qui règnent paisiblement encore aujourd'hui dans ce vaste empire, jusqu'à ce que d'autres Tartares viennent chasser du trône une race amollie et dégénérée dans les délices. Ces hordes nomades sont donc les éternelles rénovatrices des empires de l'Asie; elles ont jeté quelques branches égarées dans les froids déserts de la Sibérie; elles paraissent avoir poussé leurs essaims au-delà des îles Kuriles, des Aléeutiennes, des îles aux Renards, jusqu'à la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale, et l'on présume que de là elles se sont répandues jusqu'aux confins extrêmes et aux solitudes immenses de l'Amérique méridionale, ou à la terre des Patagons. Nous discuterons plus loin sur ce sujet.

En s'étendant vers les régions méridionales de l'Asie ou de l'Inde, la race mongole ou kalmouke a reçu des traits plus doux, soit que l'influence heureuse d'un climat chaud et fertile, une vie commode, désormais sédentaire, ou même oisive, aient tempéré la rudesse des formes, ainsi que l'âpreté sauvage des mœurs, soit même que des mélanges avec une race blanche plus belle, aient ennobli leur sang; il est certain que les nations qui peuplent l'Asie orientale et méridionale au-delà du Gange, sont les plus belles et les mieux policées de toute la grande race mongole. Elles se composent des Chinois, des Coréens, des Japonais, des Cochinchinois, des Tonquinois, des Siamois, des Péguans, des Thibétains et autres Mongoles orientaux et méridionaux. Des cheveux droits et noirs, clair-semés comme la barbe, des yeux obliquement placés, les oreilles élevées, la bouche grande, le nez épaté et gros comme une figue, une peau tannée, des habitudes de douceur et de mollesse jointes à la fausseté et à la bassesse, sont les caractères physiques et moraux attribués à ces peuples qui vivent sous des empires despotiques, mais réguliers et permanens dans leurs maximes. La polygamie est en usage parmi eux, ainsi que divers cultes religieux, le lamisme au Thibet, les dogmes de Foë chez les Chinois, de Xaca au Japon, de Sommonacodom à Siam, etc. Quoique la plus antique civilisation connue soit celle des Chinois et de quelques nations environnantes, la culture des sciences, des arts, et de toutes les connaissances humaines, y est demeurée constamment stationnaire, dans un état singulier de médiocrité ou d'imperfection que ces peuples n'ont jamais dépassé. Leur langage monosyllabique et leur écriture symbolique mettent, autant peut-être que la nature despotique et avilissante de leurs gouvernemens, des barrières presqu'insurmontables à tout perfectionnement ultérieur. Il paraît présumable aussi que l'intelligence de la race mongole est peu capable des plus hautes

conceptions du génie, puisque leurs hommes les plus célèbres, dans ce que nous connaissons d'eux, ne se sont pas élevés aussi haut que ceux de la race blanche, excepté pour la morale.

Après ces deux branches de la race mongole, il en est une troisième très-remarquable par la petite taille et les traits grossiers et rabougris que ces peuples ont reçus de l'influence d'un froid vif et perpétuel. Les Kamstchadales, les Tchutchis, les Ostiaques, les Tunguses, les Samoïèdes, en Asie, autour du cercle polaire, les Lapons, au nord de l'Europe, les Esquimaux et les Groënlandais, au nord du Nouveau-Monde, appartiennent à cette même branche par des caractères manifestes. Ces hommes, dont la stature ne surpasse guère quatre pieds, ont la tête fort grosse, comme les nains, des pommettes saillantes, des yeux écartés, un nez aplati, une bouche large, des dents écartées, une peau tannée et enfumée, peu de barbe, des cheveux droits, toujours noirs, ainsi que l'iris de leurs yeux. Ces caractères sont fort tranchés à côté des Islandais et des Finnois voisins qui, appartenans à la race blanche des anciens Goths, sont blonds, avec des yeux cendrés, ont beaucoup de barbe, de la force et du courage, une habitude du corps pléthorique, sanguine, de haute taille; tandis que la race polaire mongole est toujours maigre, brune, courte, faible, timide, opiniâtre; quoique peu féconde, elle est souvent polygame, adonnée aux superstitions des schamans ou prêtres jongleurs; mais les peuples voisins, de race blanche, sont monogames et féconds, vaillans, ont de longs cheveux blonds ou roux. Le langage et les habitudes sont aussi fort distincts; car ces hommes blancs, étant de race gothique ou celtique, parlent un idiôme originairement teutonique; mais les Lapons, les Groënlandais ont, ainsi que les Samoïèdes, une langue dérivée de l'Esclavon, comme les Hongrois. Leur voix est grêle, tandis que les Ostro-Bothniens et autres blancs voisins ont la voix forte et rauque. Les Mongols polaires vivent en hordes nomades, soit avec des rennes, comme les Lapons, les Jakutes, soit avec des chiens qu'ils attèlent à des traîneaux sur la neige, comme les Ostiaques, les Tunguses, etc. Ils s'enfouissent en hiver sous terre, dans des *iourtes*, espèces de caves où ils étouffent presque au milieu de la fumée et des vapeurs; ils mangent pêle-mêle, avec leurs chiens, du poisson cru ou demi pourri, avalent de l'huile de baleine, ou des graisses d'ours et d'autres animaux. Les femmes ont des mamelles pendantes avec un mamelon noir, peu ou point de villosités au pubis, n'ont presque aucun écoulement menstruel, surtout dans le froid; leur vulve très-large contient, selon Steller, souvent un pessaire de bois; elles accouchent avec facilité, et endurcissent leurs enfans au froid, en les roulant dans la neige, après un bain de vapeurs très-chaudes, habitude que gardent aussi tous ces peuples.

D'ailleurs, ils se graissent la peau pour la garantir des gerçures du froid, et se couvrent de pelleteries avec la plus horrible malpropreté.

§. V. *De quelques autres races ou variétés analogues aux précédentes.* Blumenbach et d'autres auteurs (Buffon, Robertson, Raynal, de Paw, etc.) ont cru devoir établir, entre les races humaines, une cuivreuse particulière, sous le nom d'*américaine*. Bien que nous ayons adopté ce sentiment d'abord dans notre Histoire naturelle du genre humain, nous avons reconnu la difficulté d'établir des caractères aussi distincts pour cette variété que pour les races primitives blanche et mongole. Quoi qu'il en soit, nous devons les exposer ici avec ceux de la race brune-foncée que Blumenbach, Forster et d'autres naturalistes ont nommée *race des Malais*.

1°. *Variété malaie.* De la péninsule de Malaca, jusqu'aux îles les plus éloignées du grand Océan indien et pacifique; de Madagascar aux Maldives, à Ceylan, aux îles de la Sonde, Sumatra, Java, Bornéo, les Moluques, les Philippines, les Célèbes, à presque tout l'archipel indien, jusqu'à Otahiti, aux îles Sandwich, aux Marquises, à la Nouvelle-Zélande, est répandue une variété humaine, toute maritime, ayant pour caractères physiques un front abaissé et arrondi, le nez plein, large, épais à son extrémité, des narines écartées, une bouche très-large, des pommettes médiocrement élevées. L'angle facial, moins aigu que celui du nègre, est cependant moins ouvert que dans le Kalmouk, et n'a guère que quatre-vingt degrés. La chevelure est épaisse, crépue, assez longue et molle, toujours noire, ainsi que l'iris des yeux. Cette variété, de couleur marron, fait la nuance intermédiaire bien marquée des races mongole et nègre; et comme elle est placée entre les familles mongoles de l'Asie et les nègres d'Afrique, ainsi que les Papous de la Nouvelle-Guinée et de la Nouvelle-Hollande, que nous croyons appartenir à la race nègre, elle paraît être le résultat d'un mélange antique et perpétué de ces deux races humaines. On trouve même dans plusieurs îles des mers indiennes, trois sortes d'hommes, des basanés ou Mongols, des nègres, et des Malais; ainsi Madagascar a des nègres du côté de l'Afrique, des Mongols du côté de l'Asie, et des Malais du côté de l'Océan indien.

Les Malais seraient-ils donc, comme nous l'exposons dans le Nouveau dictionaire d'histoire naturelle, une lignée bâtarde de mulâtres indiens, propagée, multipliée par le temps, enfin perpétuée aujourd'hui d'elle-même? Le Malais a l'aspect farouche, le naturel hypocritement doux, mais sombre et traître. Il est hardi, entreprenant, féroce dans la guerre, et implacable dans ses vengeances. Celui qui est policé devient habile marchand, ardent au gain, rusé et trompeur, le plus actif courtier

et facteur de toute l'Inde; il en est même d'un caractère doux et bienveillant, comme à Otahiti, aux îles de la Société et des Amis. Tous les Malais ont une langue extrêmement douce, ou remplie de voyelles; leur religion est un fétichisme ou l'idolâtrie de plusieurs objets, comme chez les nègres. Leurs constitutions politiques sont des espèces de républiques entièrement féodales et aristocratiques, dont les nobles, étant mieux nourris et plus soignés, forment une plus belle lignée que le bas peuple. En général, ces peuples sont polygames, très-débauchés; rarement ils se couvrent de vêtemens, car ils habitent des climats chauds; mais ils se *tatouent*, se pointillent la peau pour y dessiner diverses figures de plusieurs couleurs. Leurs armes sont le crit, espèce de poignard, la zagaie, sorte de lance, souvent empoisonnés. On observe l'anthropophagie parmi plusieurs de ces peuples sauvages. Leur nourriture consiste surtout en végétaux, et ils font usage de divers poivres et du bétel.

2°. *Variété ou race américaine.* Quoique les voyages des Russes et des Anglais sur les côtes nord-ouest de l'Amérique septentrionale aient appris combien les peuplades de cette partie du nouveau continent avaient de rapports avec la race mongole du nord de l'Asie; quoique les Esquimaux et les Groënlandais soient visiblement de la même souche que les Lapons, il est fort douteux que tous les Américains méridionaux, jusqu'aux Patagons, émanent de la race mongole.

Sans doute le renne et le caribou, l'élan et l'orignal du Canada, le mouflon d'Amérique et l'argali de Sibérie, le bison et l'aurochs, étant des mammifères ruminans, communs au nord des deux continens, dans l'état sauvage, et Buffon ayant démontré qu'il en était de même de quelques autres quadrupèdes, l'homme a pu encore, plus aisément qu'eux transmigrer de l'Ancien au Nouveau-Monde. Les îles intermédiaires dans le trajet du Kamtschatka aux côtes d'Amérique, les Aléoutiennes, les Kouriles, etc., sont habitées par des descendans des Sibériens; ils en ont retenu la langue et les mœurs. Aussi les tribus américaines sauvages, les Canadiens, les Hurons, les Labradoriens offrent les traits de figure des Mongols; leur teint olivâtre, leurs cheveux et yeux noirs, des pommettes larges et saillantes, très-peu de barbe, etc. Ces faits viennent encore d'être constatés par Samuel L. Mitchill, professeur d'histoire naturelle à New-Yorck. Les tribus sauvages de l'Amérique boréale attestent, dans leur physionomie, leur complexion, leurs habitudes, et le peu d'arts qu'ils cultivent, leur origine et leurs rapports primordiaux avec les habitans de l'Asie orientale, ou les Tartares Mongols.

A la vérité, la plupart des voyageurs ne remarquent point assez combien un climat semblable, un état analogue de civi-

lisation ou de barbarie, déterminent, dans l'espèce humaine, des mœurs, des habitudes, et jusqu'à une constitution corporelle analogues entre les nations les plus éloignées par leur origine. Les mêmes influences physiques doivent, en effet, imprimer de pareils cachets sur la même organisation humaine, également exposée à leur action. Ainsi, toutes les analogies physiques ne suffisent pas toujours pour établir une commune racine à des nations qui se ressemblent sous les mêmes climats; mais il y a des faits plus précis. Le professeur Barton a retrouvé chez les Miamis, les Osages, les Chérokées, outre la figure tatare, une affinité de langage avec celui des Mongols, et des noms d'objets portant la même signification. Les Sioux présentent aussi, dans plusieurs de leurs coutumes, une correspondance remarquable avec celles des hordes de Tatars asiatiques. Par exemple, la coutume de placer les morts dans des cavernes, s'observe non-seulement dans le Kentucky et le Tennesée, mais encore dans toute cette vaste région des lacs Ontario et Erié, jusqu'aux monts Alleghanys, à l'embouchure du Mississipi, et au golfe du Mexique. On peut dire aussi que les Chipéwas et les Iroquois ont subjugué les peuples de l'Ohio, et les Atzèques, le Mexique, comme les Tartares ont subjugué la Chine, et les Huns, les Alains ont ravagé l'Italie, par cet esprit belliqueux et cet instinct dominateur inné dans ces peuples.

Les Américains du nord, quoique bien lavés, ont la peau d'une couleur jaunâtre comme les Tatars, les Chinois, et même les Lascars et Malais, beaucoup plus méridionaux en Asie. Les personnes qui ont commercé avec les Chinois à Macao, retrouvent quelques traits de ces peuples aux tribus des Mohégans et des Onéidas, qui sont dans le voisinage de New-Yorck; enfin le chien, ce compagnon fidèle de l'homme par toute la terre, ce premier philanthrope, est, chez les sauvages américains du nord (mais non pas le même dans l'Amérique méridionale), de la race des chiens de Sibérie, *canis sibiricus;* il diffère des races d'Europe par ses oreilles droites, son air farouche, son poil long et rude, son caractère indompté et vorace. Tous ces indices servent à faire reconnaître la souche très-probablement commune des Américains du nord avec les Tatars mongols de l'Asie.

Mais il existe cependant trop de différence entre eux et les autres Américains plus méridionaux, pour qu'il soit possible de les confondre avec les peuples du nord de ce nouveau continent. A commencer par les belles tribus des Akansas, les Illinois, les Californiens, les Apalaches, les Mexicains, les Chicacas, les peuples du Yucatan, de Honduras, et autres de la Nouvelle-Espagne, ainsi que les Caraïbes des Antilles, on ob-

serve des traits d'une grande race particulière, de même que parmi les habitans de toute l'Amérique méridionale, comme ceux de l'Orénoque, du Pérou, de la Guiane, du pays des Amazones, du Para, du Brésil, de Rio de la Plata, du Paraguay, du Tucuman, du Chili, et des Terres magellaniques, jusqu'à la Patagonie.

L'Américain originaire, au midi surtout, présente, en général, un front très-court et abaissé, ce qui a fait soupçonner qu'il l'écrasait, comme on l'assure des Omaguas; ses yeux sont très-enfoncés, noirs, ainsi que ses cheveux, qui sont droits et plats; ses narines très-ouvertes (de même que tous les singes du nouveau continent), son nez un peu épaté, l'est moins pourtant que celui des Mongols; la face est large, les joues sont élevées et non aplaties; il a l'aspect effaré et sauvage; la peau, d'une teinte de cuivre rouge, est clair-semée de poils, que la coutume veut qu'on arrache, ainsi que la barbe : de là est venue l'opinion fausse, que les Américains manquaient naturellement de barbe; et parce que les Américaines se dérobent au public dans le temps de leurs règles, les premiers voyageurs avaient également prétendu qu'elles n'étaient pas menstruées. Ces peuples vivent presque tout nus, sont pour la plupart polygames, même dans les contrées froides; ils augmentent quelquefois la teinte rouge de leur peau, en se colorant de rocou, pour éloigner les cousins ou moustiques dont la piqûre est insupportable. Dans ces mêmes régions froides, restant toujours à l'état sauvage, ils sont très-belliqueux et remplis d'un courage féroce, qui leur fait surmonter, avec un flegme imperturbable, les plus grands tourmens. On observait parmi ces cannibales, dans la fureur de leurs guerres, beaucoup d'exemples d'anthropophagie, qui ne sont pas encore abolis entre les peuplades les plus éloignées de tous rapports habituels avec les colonies européennes. Les religions du Nouveau-Monde étaient presque toutes le fétichisme, le culte des manitous, de divers idoles, et du soleil ou le sabéisme, qui était plus particulier aux Natchez, aux Péruviens ou Incas, et aux Mexicains, formant deux vastes empires sous les tropiques de ce Nouveau-Monde. Quoique d'un caractère généralement opiniâtre et vindicatif, les Incas, les Mexicains, et tous les naturels de la zone chaude de ce continent, se sont laissés subjuguer et détruire par une poignée d'Européens armés du fer dont l'Amérique n'avait pas l'usage. Les Chiliens, mais surtout les Patagons, placés à l'extrémité de l'Amérique méridionale, montrent une grande et forte taille, qu'on a cependant exagérée.

Les gouvernemens naturels aux Américains, sont, chez les peuplades sauvages, de petites républiques, avec des chefs ou caciques électifs; les deux grands empires étaient despo-

tiques; et l'on observe des exemples du gouvernement théocratique ou religieux, soit au Paraguay, soit parmi les Natchez. Les divers langages des Américains sont extrêmement variés.

Si l'on peut supposer que le Nouveau-Monde fut peuplé par quelque souche des races humaines de l'Ancien-Monde, et si les Américains ne composent point une race aborigène, l'on n'a point considéré, toutefois, ce problême dans toute sa généralité. Nous avons fait voir, ailleurs, qu'une multitude innombrable de végétaux et d'animaux, et tant de milliers d'espèces, appartenans uniquement au nouveau continent, n'avaient pu, en aucune sorte, émaner de l'ancien. Buffon avait aussi démontré que les quadrupèdes et les oiseaux de l'Amérique méridionale différaient totalement de ceux des autres parties du monde; et qui leur eût fait traverser le grand Océan? Il y a donc eu nécessairement création sur ce nouvel hémisphère, aussi bien que dans l'ancien, comme sur tout le globe; où serait l'impossibilité d'admettre la naissance autochtone d'une race humaine sur cette autre terre, de même que sur notre ancien continent? Pourquoi bornerions-nous la puissance du GRAND ETRE, et qui sait le mieux juger de l'étendue infinie de sa gloire et de la magnificence de ses ouvrages, de l'homme qui veut l'astreindre à certaine limites, ou de celui qui en contemple l'immensité?

§. VI. *De la race ou espèce nègre, et de ses principales variétés.* Si les naturalistes voyaient deux insectes ou deux quadrupèdes aussi constamment différens par leurs formes extérieures et leurs couleurs permanentes, que le sont l'homme blanc et le nègre, malgré les métis qui naissent de leurs mélanges, ils n'hésiteraient assurément pas à en établir deux espèces distinctes. Nous pourrions offrir mille exemples d'espèces d'animaux ou de plantes séparées d'après des caractères encore moins frappans, comme le loup et le chien, le lapin et le lièvre, le moineau et le pinson, etc. Sœmmering, Meiners, et d'autres auteurs, ont exposé en détail les différences physiques et morales qui écartent le nègre du blanc. Nous ne devons présenter ici que les principaux traits de la race ou de l'espèce nègre.

Quand on lui supposerait un teint blanc comme on l'observe dans l'albinos, sa face prolongée en museau, et n'offrant qu'un angle facial ouvert de soixante-quinze à moins de quatre-vingts degrés; son front déprimé et arrondi, sa tête comprimée vers les tempes, ses cheveux laineux ou moutonnés, ses grosses lèvres si gonflées, un nez large et épaté, des yeux ronds et à fleur de tête, un menton reculé, des dents placées obliquement en saillie, etc., feraient bientôt reconnaître les caractères du nègre. Plusieurs ont les jambes cambrées; presque tous ont moins de

mollet que le blanc, des genoux toujours un peu fléchis, une allure souvent éreintée, le corps et le cou tendus en avant; tandis que les fesses ressortent beaucoup en arrière. Toute cette conformation montre une nuance manifeste vers la structure de l'orang-outang et des singes, et s'il est impossible de la méconnaître au physique, elle est pareillement sensible dans le moral. Le nègre a, pour l'ordinaire, l'intelligence moins étendue que celle des blancs; il est plus porté aux affections des sens, qu'aux pures contemplations de l'esprit; passionné pour les exercices agréables, la danse, la pantomime, les jeux, il sent plus qu'il ne réfléchit, et existe tout entier dans ses appétits corporels; né imitateur, il reconnaît la supériorité du blanc, puisqu'en tout pays où il se trouve avec d'autres races humaines, il leur reste constamment assujéti; il supporte assez aisément son esclavage, y vit très-insouciant et paresseux; ces habitudes annoncent une mollesse naturelle ou une abjection innée de l'ame.

La couleur noire de cette race humaine réside non-seulement dans le fluide qui colore le tissu muqueux placé sous l'épiderme (*rete mucosum*, de Malpighi), mais encore le sang, la partie corticale du cerveau, et plusieurs autres parties internes du corps sont imprégnées d'une teinte noire, ainsi que nous nous en sommes assurés par la dissection, et ce qui a été remarqué également par d'autres observateurs.

La capacité du crâne du nègre nous a paru aussi bien plus étroite que celle du blanc, dans toutes nos comparaisons faites à ce sujet; tandis que les os de la face du premier sont plus développés et plus proéminens. Un crâne de nègre contenait quatre onces et demie de moins d'eau, que celui d'un blanc de même âge adulte. Un autre crâne de nègre jolof contenait neuf onces de moins de liquide, que celui d'un Européen irlandais, tous deux également adultes et bien conformés. Nous avons remarqué aussi que les crânes de femmes blanches ou négresses ont moins de capacité que ceux des hommes de leur même race, d'environ trois onces; la femme blanche a le cerveau encore plus étendu, ou surpasse d'une ou deux onces la capacité du crâne de l'homme nègre. Aussi ce dernier semble naturellement subordonné à la tutelle du blanc; jamais celui-ci n'est l'esclave du nègre, ce qui semblerait être contre nature.

Nous distinguerons trois grandes variétés dans cette espèce ou race humaine : la première est celle des *Ethiopiens* ou *nègres*, proprement dits; elle se compose des Joloffes, des Foulhas, des peuplades du Sénégal, de Sierra-Léone, de Maniguette, de la Côte-d'Or, d'Ardra, du Bénin, de Majombo, de la Nigritie, des Mandingues, Loango, Angola, Congo, Lubolo et Benguela; enfin, de toute la côte occidentale de l'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'au Cap-Négro, en y comprenant les

îles du Cap-Verd : on les distingue des Caffres par la mauvaise odeur de poireaux qu'ils exhalent, lorsqu'ils sont échauffés; par leur peau très-huileuse, satinée, d'un noir foncé ; par leur constitution plus molle, plus lente et plus paresseuse ou indolente ; aussi souffrent-ils assez paisiblement l'esclavage, ne pensant guère au lendemain; vivant gais, et oubliant leurs maux en chantant quelque refrain insignifiant, sur un air monotone, ou dansant au son du tambourin (tam-tam). Dans leurs danses, tout leur corps s'agite et tressaillit de joie; le sentiment de l'amour anime tous leurs mouvemens; leurs gestes deviennent lascifs et expriment l'ardeur qui les consume. La négresse partage ces affections : ornée d'un mouchoir rouge ou d'un collier de graine d'arbre de corail, la peau graissée d'huile de cocos, ayant de grandes mamelles pendantes, elle se livre avec passion et simplicité aux penchans de la nature. Pubère dès l'âge de dix à onze ans, lascive et cependant féconde, elle se montre bonne nourrice et tendre mère. Les nègres, en Afrique, sont, en général, polygames; ont pour religion un grossier fétichisme, adorent des serpens ou d'autres animaux, et des *grisgris*, ou petites idoles ; quelques-uns sont musulmans et se circoncisent. Leurs petits rois ou chefs se font des guerres, ou exercent des pillages entre eux pour s'enlever des hommes et du bétail, et vendre des prisonniers aux Européens. Ceux-ci leur fournissent des armes et attisent, dit-on, ces querelles pour profiter des prisonniers, vendus en échange de quelques barils de rhum, ou de la toile bleue, ou de barres de fer. Les nègres vivent très - pauvrement sous leurs cahutes de feuillage, avec du mil, du couzcouz (*holcus*, L.) : soumis à de petits princes héréditaires, qui les tyrannisent, ces peuples ne se sont jamais civilisés en grands corps de nations ; malgré la fertilité de leur sol, ou, peut-être même à cause de cette abondance, qui n'exige presqu'aucun soin, il demeurent dans le même état de barbarie où ils étaient dès le temps de Hannon, amiral carthaginois, qui les observa en faisant le tour de l'Afrique, plus de deux siècles avant l'ère vulgaire. Les nègres sont de grands enfans, sensuels, passionnés, timides et soumis, excepté dans leur désespoir, qui les rend atroces, et dans leurs vengeances, qui en font des êtres sanguinaires ; mais ils n'ont pas le cœur naturellement méchant, et montrent même les plus généreuses vertus de fidélité, de constance, lorsqu'ils aiment. On sait par expérience que la couleur noire de la peau rend les nègres plus sensibles au froid que les blancs, et ils supportent mieux la grande chaleur, pour laquelle ils semblent destinés.

La seconde branche est celle des *Caffres*, qui habitent dans la partie orientale de l'Afrique, depuis la rivière de Magnice ou du Saint-Esprit jusqu'au détroit de Ba-bel-Mandel. Cette

vaste étendue comprend le Monomotapa, les Jaggas, la Caffrerie, les Borores, toute la côte du Zanguebar et de Mozambique, Mongale, Mélinde, le Monoëmugi, les Anzicos, les royaumes d'Alaba, d'Ajan et d'Adel, ainsi que le pays des Galles. Peut-être l'intérieur de l'Afrique est-il habité par des nations semblables, mais elles sont féroces, et plusieurs même anthropophages.

Tous ces Caffres ont un teint moins foncé, moins luisant, une face moins proéminente, des traits plus réguliers et plus beaux, une odeur moins forte que les nègres de la branche éthiopique. Ils sont bien constitués, robustes, plus maigres et plus agiles aussi. Naturellement pasteurs et nomades, ils ont des mœurs simples, mais sont plus guerriers, plus courageux que les autres nègres; ils forment de grands empires tels que ceux de Tombuctu, de Macoco, du Monomotapa et du Monoëmugi. Le Caffre est mutin, impatient de l'esclavage; on peut bien le mettre sous l'empire de la domesticité, non sous le joug de la servitude; de là vient que les Européens ne font presque jamais la traite chez les Caffres, et l'on connaît peu l'intérieur de ces nations; tandis que les malheureux nègres, plus tolérans, sont opprimés : ce qui nous apprend bien qu'il y a de plus grands avantages à être méchant que bon près des tyrans.

Les Caffres voyagent souvent en caravanes et en hordes avec leurs bestiaux, font le commerce de morphil ou ivoire, de poudre d'or, de bœufs, etc. Ils vivent de lait et de chair, ne cultivent presque aucun terrain, portent toujours des armes, une *zagaie* ou pique qu'ils lancent avec adresse et vigueur. Plus intelligens que les nègres, ils sont moins crédules et moins superstitieux, et néanmoins fort ignorans et plongés dans l'idolâtrie; ce qui les a fait nommer *Kafr* ou infidèles par les Arabes et les Maures qui tâchent de les convertir au mahométisme, pour les civiliser. Quoiqu'ils aient aussi beaucoup de goût pour la danse et les amusemens, ils ne leur feraient pas oublier leurs malheurs comme aux nègres esclaves; c'est pourquoi ils périssent ou se révoltent dans les colonies davantage que ces derniers.

La branche nègre la plus voisine des singes, ou la plus dégradée du type humain par sa forme, est celle des *Hottentots* et des *Papous* qui semblent appartenir par plusieurs traits d'analogie à une même tige. Elle se distingue des Caffres et des nègres par un museau encore plus prolongé, un visage triangulaire finissant en pointe, ayant un angle facial de soixante-quinze degrés au plus. Sa peau est d'un brun noir ou couleur de terre d'ombre; ses yeux écartés l'un de l'autre sont toujours à demi fermés; le nez entièrement écaché est extrêmement large; les lèvres sont encore plus gonflées que celles du nègre, les cheveux res-

semblent à de la bourre pelotonnée; les pommettes très-saillantes sont surmontées d'un front tellement déprimé, qu'il ne paraît presque point. Leurs femmes ont de grandes mamelles pendantes, et les nymphes ou lèvres internes du vagin fort alongées. C'est dans cette seule branche des races humaines, qu'on observe chez des Hottentotes sauvages ou Boschismans, non pas ce tablier de peau dont les anciens voyageurs ont fait mention, mais un prolongement considérable des nymphes, long de plusieurs pouces, descendant de chaque côté de la commissure supérieure de la fente du vagin, et recouvrant le clitoris en forme de capuchon. C'est aussi parmi de pareilles tribus sauvages, telles que les Houzouânas, que l'on remarque d'énormes loupes graisseuses situées au croupion ou audessus des muscles fessiers chez les femmes. Cet amas de graisse presque diffluente est analogue à celui de la queue des moutons d'Afrique et aux bosses des chameaux.

La lignée ou souche hottentote se compose des petites hordes qui habitent dans toute la pointe sud du continent d'Afrique, depuis le cap Négro jusqu'à celui de Bonne-Espérance; tels sont les Namaquois, Heusaquois, Gonaquois, Chamouquois, Gouriquois, Gassiquois, Sonquois, ceux de la terre de Natal, les Houzouânas et les Hottentots sauvages ou Boshmans qui se tiennent dans des cavernes, faisant des incursions à l'improviste, et vivant de proie ou de racines agrestes. Tous ces peuples, sans lois ni règles fixes, vivent cependant tranquilles la plupart entre eux, parce qu'ils sont doux et simples, car les lois et les gouvernemens deviennent d'autant plus compliqués et plus coërcitifs que les hommes sont plus méchans, plus industrieux à s'entre-nuire.

Les Papous de la Nouvelle-Guinée, les sauvages de la Nouvelle-Hollande et de la Nouvelle-Calédonie, et ceux de quelques autres îles des Archipels indiens, qui se trouvent mêlés avec des Malais, paraissent fort analogues à la lignée hottentote; ils sont aussi simples et aussi stupides qu'elle, et montrent les mêmes caractères physiques.

En général, les individus de cette race semblent incapables de réfléchir, et ne veulent rien faire. Accroupis tout le jour comme des singes, nus, croupissant dans la malpropreté et la crasse, ils se tatouent quelquefois, ou se gravent sur la peau quelques figures, ou la graissent de suif et de noir de suie. Ils se construisent des huttes de feuillage si basses qu'ils n'y peuvent entrer qu'en rampant; si on les habille, ils demeurent dans une stupide immobilité, jusqu'à ce qu'on les ait déshabillés. Ce sont les plus paresseux, les plus insoucians des hommes, pour la plupart; ils se laissent même opprimer par mollesse de caractère, mais on n'en peut tirer un bon usage, car ils pré-

fèrent la mort à tout travail pénible. Leur vie toute animale, les dispose aux voluptés sensuelles, comme la gloutonnerie, l'ivrognerie, le sommeil, l'amour, etc. A peine ont-ils quelque croyance d'un Être suprême, ils ne peuvent s'élever à l'idée d'aucun objet qui ne tombe pas sous les sens; des Hottentots rendent cependant quelques hommages à des fétiches.

Le langage de ces peuples est une sorte de clapement ou de gloussement singulier qui résulte apparemment de quelque conformation de la glotte analogue à celle des orangs-outangs. Comme tous les nègres, ils ne peuvent point prononcer la lettre R, sans doute à cause de leurs dents placées très-obliquement. Ces grands enfans de la nature vivent de ce que la nature leur offre sans culture, ou de la chair de leurs bestiaux; ils font usage de leurs armes avec adresse et vigueur, moins peut-être par courage réel que par ignorance des dangers. Dans toutes les îles où les Papous se trouvent avec les Malais, ceux-ci conservent la supériorité, de sorte que par toute la terre, et à l'égard de toutes les races humaines, même les moins civilisées, l'espèce nègre paraît être la plus inférieure et la plus voisine des singes, comme on l'observe généralement par toute son histoire.

§. VII. *Recherche des causes et de l'origine des variétés naturelles du genre humain.* Presque tous les anciens auteurs, et même Buffon, ne reconnaissant guère que deux principales races d'hommes, la blanche et la noire, plaçaient la première dans les climats froids et tempérés, la représentaient de plus en plus basanée, ou se brunissant sous les rayons du soleil jusqu'à devenir tout à fait noire sous la zone torride. Ils expliquaient les diversités qu'on remarque dans cette prétendue gradation par des mélanges modernes, ou des émigrations de peuples ou des conquêtes, qui avaient interverti l'ordre antique de la nature; mais celle-ci tendait sans cesse à maintenir, selon eux, ses modifications sur toute la terre.

Il s'agit donc de savoir si le soleil, en effet, est la cause unique de la couleur noire des nègres, comme il hâle et brunit manifestement la peau des personnes les plus blanches qui s'exposent à ses rayons (*Voyez* notre article DÉGÉNÉRATION dans le nouveau *Dictionaire d'histoire naturelle*).

Ce brunissement graduel des hommes, depuis l'extrémité de la Suède (la Laponie exceptée) jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusqu'en Mauritanie, est un fait évident, et les peuples de l'Europe, pour la plupart, portent empreinte sur leur visage la teinte du climat qu'ils habitent; l'Espagnol est brun et sec, comme les hommes de tempérament mélancolique; le Français est plus blanc, a le teint animé du tempérament sanguin; l'Allemand, encore moins coloré, a la texture de la com-

plexion lymphatique, et des cheveux blonds; enfin la blancheur de la peau devient même fade et pâle chez la plupart des septentrionaux.

Mais si l'on veut parcourir le globe entier, nous trouverons mille faits contraires aux précédens. En commençant par l'extrémité du nord, nous voyons les Lapons, les Samoïèdes, etc., petits hommes très-bruns de peau, de cheveux et d'iris des yeux noirs, dans des climats bien plus froids; bien moins éclairés du soleil que les peuples voisins, qui descendent vers le midi. En effet, tout auprès de ces Lapons, sont les Finnois, grands hommes blonds, aux yeux pers (Linné, *Fauna suecica*, p. 1). De même dans le Groënland, l'on observe auprès des bruns et courts Groënlandais, aux poils noirs, les grands et blonds Islandais, cependant plus méridionaux (Oth. Fabricius, *Fauna Groënland.*, Hafn., 1780, in-8°, p. 2).

On a dit que le grand froid, de même que la chaleur, semblait brûler les corps, les resserrer, les rabougrir, *penetrabile frigus adurit*, et qu'il avait pu, de cette manière, faire noircir les hommes de courte taille qui entourent le cercle polaire. Mais si le froid resserre, en effet, il n'a certainement pas la puissance de brûler, et l'on compare fort mal à propos les engelures aux brûlures, pour le mode de douleur et le genre d'affection.

Ce qu'on observe au Nord se remarque en Afrique. Entre la chaîne des montagnes de l'Atlas, et même au-delà dans le cœur de la Nigritie, au royaume de Bournou, etc., les voyageurs rapportent qu'on trouve des peuples de race blanche au milieu de nations noires et éthiopiennes. Les habitans de la rive boréale du fleuve Sénégal, sont bruns ou même cendrés, d'une taille courte et d'une constitution grêle et sèche. Les peuples de la rive australe, ou placés au-delà de ce fleuve, sont de grands et beaux noirs, robustes; cependant la seule largeur du fleuve, d'environ cent verges, les sépare, et le ciel est le même pour eux; mais la race paraît être originairement différente, ainsi que la nature du sol qui les nourrit. En effet, le nègre se trouve dans son climat naturel en la brûlante Afrique, il y végète en grands et beaux corps; mais l'homme de race primitivement blanche se trouvant sous un ciel trop ardent et trop sec pour sa nature, n'y produit que des avortons chétifs, ou minces et dégradés. Il n'y perd pas néanmoins son type essentiel, tel que la forme des os du crâne et le sang de la race blanche. Les Maures, les Abyssins, les Marocains, quoique très-basanés sous un soleil brûlant, sont de race blanche essentiellement; car leurs femmes, confinées par la jalousie à l'ombre du harem, ont la peau toute aussi blanche et fine que les Européennes, et n'ont point ce museau prolongé et distinctif de l'espèce nègre, avec ses cheveux laineux.

De plus, les animaux d'Afrique à peau nue en partie, les singes, comme le pithèque, le magot, le pongo, les guenons, etc., ne sont pas noircis par le soleil. Il y a des animaux blancs de même espèce que les nôtres dans la plus chaude Afrique. Les nègres produisent quelquefois des albinos, individus blafards (comme on voit des lapins blancs, des chats et chiens blancs, aux yeux rouges et faibles; mais jamais femme blanche, qui n'a point eu de liaison avec un nègre, n'a produit de noir.

Tous les hommes d'origine nègre ne se trouvent pas placés constamment, sur le globe, sous la zone torride. L'Amérique méridionale, même sous la ligne la plus brûlante, n'avait pas de vrais nègres, et ceux-ci transportés dans l'Amérique septentrionale, en des climats froids, depuis plusieurs siècles, s'y perpétuent entre eux, sans rien perdre de leur teint. Des Portugais établis sur les côtes les plus ardentes de l'Afrique, des colons hollandais acclimatés au Cap de Bonne-Espérance depuis près de trois siècles, n'y sont nullement devenus ni nègres ni Hottentots, toutes les fois qu'ils n'ont pas mêlé leur sang par des mariages aux peuples de ces régions. Il se trouve enfin des hommes de race nègre à la terre de Diémen, sous un climat aussi froid que la France et l'Angleterre.

Le teint plus ou moins coloré des diverses nations du globe, se trouve donc souvent en opposition avec le plus ou le moins de chaleur des climats. A côté de ces ravissantes Circassiennes, de ces Mingréliennes et Géorgiennes si blanches, qui font les délices des sérails musulmans, ne voit-on pas les hideux Nogaïs, à peau tannée; les Kalmoucks bruns, au nez épâté et aux crins noirs? Dans la plupart des îles de la mer du Sud, parmi ces nombreux archipels, situés sous des températures si diverses, ne se trouve-t-il pas, de temps immémorial, des nègres de la race des Papous, entremêlés, mais sans s'unir, aux Malais jaunes? et le climat ne confond point ces deux races.

Sans accumuler tous les exemples que nous avons réunis dans notre Histoire naturelle du genre humain, nous voyons des nations isolées, de diverse origine, conserver leur type primitif à travers tous les siècles et tous les climats. Ainsi, malgré sa dispersion et ses éternels malheurs, le peuple juif garde ses traits nationaux dans l'Europe comme dans l'Asie, avec ses lois et ses habitudes, ou son culte. L'Esquimau retient, au milieu des glaces du Labrador, les traits kalmouks de sa souche originelle. Le climat modifie sans doute les formes et diversifie le teint, mais ne creuse pas jusque dans les racines de l'organisation.

L'on a cru expliquer le museau du nègre par la moue que la chaleur semble produire, en gonflant les traits du visage, lorsqu'on s'expose aux ardeurs du soleil. Mais quand on ad-

mettrait, avec M. Volney, cette opinion, comment cette moue, continuée pendant des siècles, a t-elle pu reculer le trou occipital, enfoncer les os propres du nez, rétrécir la cavité cérébrale du nègre, et prolonger ses mâchoires? Si la chaleur a noirci le nègre (comme il n'est pas douteux qu'elle y contribue), il la faudrait supposer terriblement active pour charbonner non-seulement le réseau muqueux sous l'épiderme, mais encore noircir davantage le sang, les chairs, la partie corticale ou cendrée du cerveau du nègre, que dans le blanc. Enfin, on trouve dans le nègre une diathèse noire radicale en toute son organisation; comme le lièvre a la chair, le sang, et toutes ses parties plus noires que l'espèce du lapin. Le nègre a les os de son squelette plus compactes ou plus durs, plus chargés de phosphate calcaire que ceux du blanc, et par là d'une blancheur plus nette. Aussi les os du crâne du nègre sont-ils plus solides que ceux de l'Européen; et il ne faut pas sans doute regarder comme une fable, ce que rapporte Hérodote, qu'après un combat des Égyptiens contre les Éthiopiens, on reconnaissait ces deux nations, en ce que les têtes des Egyptiens s'écrasaient plus facilement que celles de leurs adversaires. L'historien donne pour raison de cette différence, que les Ethiopiens, vivant toujours nu-tête au soleil, avaient des crânes bien plus durcis que les peuples couvrant leur tête constamment d'une tiarre. Nous avons exposé ailleurs, en traitant du nègre, les recherches sur l'origine de sa coloration.

Nous observerons de plus, comme indice spécial du nègre, que non-seulement on le voit parfois croquer sous la dent ses insectes parasites, à la manière des singes, mais qu'encore son pou (*pediculus nigritarum*, Fabricius, *Syst. antliat.* Brunsw., 1805, *in*-8°, p. 340), est une espèce fort différente du pou de l'homme blanc. Ce pou est nègre comme l'homme qui le porte, et qui lui fournit une humeur noire pour aliment; il a la tête triangulaire, et un abdomen rugueux, tous autres caractères des poux de blancs. Or c'est un indice spécifique remarquable parmi les mammifères, les oiseaux, etc., que chacun a pareillement une espèce propre d'insectes parasites.

Mais quand la chaleur et l'éclat du soleil expliqueraient la couleur noire du nègre, comment le froid et la longue obscurité des nuits polaires brunissent-ils si étrangement le Lapon, l'Esquimau, le Samoïède? Comment, aux îles nombreuses de la mer du sud, les habitans jaunes de race malaie et les habitans noirs de race papoue (les Haraforas de l'intérieur de Bornéo, de Java, etc.) gardent-ils leurs traits distincts et originels sur le même sol, avec les mêmes habitudes, les mêmes alimens, par cela seul qu'ils dédaignent de se mésallier entre eux, et parce que le Malais méprise le Papou, comme inférieur en

intelligence et en industrie? Peut-être est-ce la même raison qui tient séparés le chien et le loup, le renard, habitans de nos contrées; ces animaux ont pourtant quelquefois produit ensemble des métis féconds, mais leurs espèces se maintiennent isolées, fières de la pureté, et pour ainsi dire de la noblesse antique de leur race. Le genre humain aurait-il donc deux espèces réellement séparées, et l'éternelle infériorité du nègre, le sceau de l'incapacité qu'il porte imprimé sur son front, sans justifier l'esclavage odieux auquel il s'assujétit, n'est-il pas la preuve que la nature a créé le blanc d'une autre espèce plus noble, plus sublime dans son intelligence? Les naturalistes ne séparent pas les races de singes sur des caractères plus marqués que n'en ont le blanc et le nègre, et les seules opinions religieuses nous faisant un devoir respectable d'aimer tous les hommes en frères, établissent pour tous la même origine. Heureuse loi! si l'homme cependant ne massacrait pas son semblable au nom de son Dieu, et si les blancs les plus zélés pour ces maximes sacrées de concorde et d'humanité, ne se signalaient jamais par d'atroces persécutions!

Pour établir avec quelque certitude, par la seule raison, que l'homme n'ait eu qu'un premier père, ou qu'il doive naissance à plusieurs tiges différentes, il nous manque les mêmes documens qu'à l'égard des autres espèces d'animaux. Si l'homme, tellement diversifié sur toute la terre, doit cependant sa naissance à un seul homme, pourquoi n'en serait-il pas de même pour tant de races, d'espèces diverses d'animaux, de végétaux sur tout le globe? Alors les climats, les habitudes, les nourritures, les circonstances, altéreraient seuls le type originel, et pourraient le modifier ultérieurement encore dans une série non interrompue de siècles; alors les formes passagères et inconstantes des espèces, ne seraient que des variétés plus ou moins durables; rien ne resterait fixe absolument. Si toutefois le genre humain n'a qu'environ six mille ans d'existence sur ce globe, comme le supposent des naturalistes d'après les monumens historiques, et parce qu'on ne trouve pas réellement d'anthropolithes, ou des ossemens humains très-antiques, comme on en rencontre d'une multitude d'autres animaux (Cuvier, *Recherches sur les ossemens fossil.*, tom. 1, préf.), cet espace de temps paraît bien peu suffisant pour produire des altérations si profondes dans l'économie animale. En effet, les Maures et les Abyssins, placés depuis plus de deux mille ans auprès des nègres, sont encore aujourd'hui de race blanche, et les Lapons, placés de temps immémorial près des Finlandais, n'ont pu prendre les cheveux blonds et le teint blanc de ces derniers. Enfin, s'il a jadis existé des peuples de géans, des pygmées et troglodytes, des hommes à queue, *et quidquid Græcia men-*

dax audet in historiâ, pourquoi ne trouve-t-on plus rien aujourd'hui de semblable?

On nous dira (James Cowles Prichard, *Researches into the physical history of man.* Lond., 1814, in-8°.) que si la difficulté de réunir sous la même espèce le blanc avec le nègre, ou le sauvage hottentot, paraît bien grande, le même problème est à résoudre à l'égard du Lapon et du Samoïède, qu'on rapporte cependant à la race mongole dans laquelle on compte les Chinois; mais ces comparaisons ne nous paraissent nullement égales; il y a jusque dans l'intérieur de l'organisation du nègre, dans la forme osseuse de son crâne, dans les proportions et les rapports de sa structure avec les orangs-outangs (bien que ceux-ci appartiennent à un autre genre), une distance plus considérable au blanc européen, qu'il n'y en a du Lapon au Chinois. Raccourcissez la taille de celui-ci, et donnez-lui, comme à tous les hommes de courte taille, une tête plus grosse, vous en formerez assez bien un Lapon, puisque tous les autres caractères physiques sont les mêmes entre ces peuples.

L'auteur conclut surtout l'unité de l'espèce humaine, de ce que les virus et miasmes morbifiques de la syphilis, de la variole, ou même la peste, etc., propres à l'homme, ne se transmettent point naturellement à d'autres animaux, n'étendent point leurs funestes ravages sur le chien, le chat, le cheval, le bœuf, etc.; tandis que, capables de se propager plus ou moins à tous les hommes suivant leur susceptibilité, ces contagions prouvent ainsi une communauté et un *consensus* universel du genre humain. De même, la vaccine pouvant éteindre le germe de la variole dans toutes les nations de la terre, de quelque race qu'elles soient, vient encore à l'appui de l'opinion qui réunit en une seule espèce le blanc, le nègre, etc.

Quelque spécieux et ingénieux que paraisse cet argument, il n'en est pas plus fondé. On a des preuves que des singes ont été affectés de la petite vérole; on a pu inoculer le vice vénérien à des chiens; les bubons pestilentiels et le typhus des bêtes à cornes communiquent des maladies analogues à l'homme; la gale, les dartres et autres affections cutanées se transmettent par contact réciproquement entre l'homme et les bestiaux, et nous avons pris des vaches la vaccine. De plus, on peut dire que si chaque espèce a ses maladies propres qui atteignent peu ou difficilement d'autres espèces, le nègre est sujet aux yaws ou pian qui ne gagne que rarement le blanc; et tandis que la fièvre jaune dévore la population blanche en Amérique, elle épargne souvent les nègres. Voilà donc des traits spécifiques de séparation entre ces deux races, et l'on en pourrait ajouter d'autres encore.

De ce qu'il naît dans une même espèce d'animaux, les chiens, les chevaux, le chat, le lapin, la chèvre, la brebis, la poule,

le pigeon, des variétés noires, blanches, fauves, pies ou tachetées, grises, etc.; qu'on en conclue avec M. Prichard ou d'autres auteurs, qu'il en est de même de l'espèce humaine, la parité n'est point exacte. En effet, dans une même portée de petits chiens, ou chats, ou lapins, il se trouvera une grande variété de couleurs et de poils, comme on verra, sous le même climat et par les mêmes nourritures, ces animaux domestiques naître avec les nuances les plus diversifiées; mais l'homme n'éprouve point, sous le même climat, toutes ces modifications. Aucune nation d'Amérique ou d'Europe n'avait jamais produit un seul nègre avant qu'on eût été chercher ceux-ci en Afrique, et cependant un chien blanc et une chienne blanche peuvent procréer des individus noirs ou tachetés, ou d'autres nuances. Si le nègre engendre quelquefois des *albinos* et des nègres tachetés de blanc, c'est une dégénération individuelle comme le blanc produit des blafards; cependant ces êtres, ou périssent sans propagation, ou rentrent dans le type de leur espèce primordiale. La même famille humaine peut engendrer des enfans ou plus blonds, ou plus bruns, ou petits ou grands, mais quelque diversité qu'on y remarque, le nègre produit des nègres, le blanc des blancs, le Mongol des individus ayant des traits mongols, et en quelque pays qu'on les transporte.

Devra-t-on recourir, comme le font encore les mêmes auteurs, à l'influence de l'imagination maternelle sur le fœtus, pour expliquer la transmission héréditaire des figures de race et des couleurs; mais il faudrait une imagination bien active dans une lapine pour diversifier et peindre dans son utérus tant de jeunes lapereaux de différens poils quelle doit mettre bas à chaque portée. Les femmes aveugles de naissance, les taupes, ne sachant pas de quelle couleur est leur mari, devraient être fort embarrassées d'en donner une à leur progéniture.

Chaque climat, sans doute, favorise certaines formes d'organisation; la chaleur imprime divers degrés de coloration, et s'oppose à d'autres modifications de l'économie animale; mais il y a des caractères permanens, un type indélébile qui constituent chaque espèce, et jusqu'à ce qu'une longue expérience ait appris que le nègre, sous un climat froid, prend non-seulement un teint blanc, une chevelure longue et blonde, mais perd encore son museau proéminent pour acquérir un cerveau plus étendu, des viscères et un sang moins noirs, etc., nous ne pouvons pas affirmer qu'il appartienne essentiellement à l'espèce humaine blanche originairement.

Le motif allégué par Buffon et divers philosophes, celui de la reproduction entre le nègre et le blanc, d'où résultent des mulâtres qui se multiplient sans difficulté, tandis que les mulets ou métis d'espèces distinctes, comme du cheval et de l'âne,

sont communément stériles, n'est pas fort concluant. On sait, en effet, aujourd'hui, que le chien, le loup, le chacal, le renard, quoique formant des espèces essentiellement séparées, mais appartenant au même genre, ont engendré entre eux des métis qui se propagent bien d'eux-mêmes, quoique ces animaux préfèrent toujours leur espèce à toute autre. Il y a des mélanges semblables entre plusieurs espèces de canards ou d'autres oiseaux, la poule et le faisan, etc.; donc le blanc et le nègre pourraient appartenir à des espèces distinctes entre elles. Quoiqu'elles s'unissent dans la reproduction, elles conservent, en effet, exactement, par ces alliances, une partie de leurs droits ou de leurs caractères spécifiques dans les métis qui en résultent, ce qui n'aurait pas lieu constamment, sans doute, si elles n'étaient que des races ou des modifications passagères.

§. VIII. *Des variétés acquises et des altérations fortuites du type humain.* Hippocrate a dit, dans son Traité des airs, des eaux et des lieux, que des peuples voisins de la mer Noire ou du Pont-Euxin ayant adopté la coutume de comprimer le crâne de leurs enfans, ce continuel usage avait passé en nature, et que, de son temps, ces peuples étaient *macrocéphales*, ou naissaient avec des têtes fort alongées; Strabon les crut retrouver dans la nation des Sigynes du Caucase. Pallas, dans son Voyage en Tauride et en Crimée (tom. II, pag. 156, *trad. fr.*, planch. XXXVII, fig. 2), observa des Tatars, montagnards de Kikeneis, Limena et Simœus, ayant la physionomie la plus extraordinaire, et une tête singulièrement alongée. Doit-on admettre ou que ce soient les descendans des macrocéphales d'Hippocrate, ou ceux des Génois dont parle Scaliger, (*Comm. sup. Theophrast. de causis plant.*, lib. V, pag. 287), et qui se transplantèrent en Tauride, ou une modification particulière déterminée par le climat? Pourquoi, en effet, se trouve-t-il de très belles nations à côté des plus hideuses, quoique gardant les mêmes habitudes, jouissant du même ciel et des mêmes nourritures? Outre les Nogaïs, les Kalmouks les plus affreux, à côté des Géorgiennes, on peut citer de même les paysannes de Westrogothie très-belles, à côté des laides Dalécarliennes (Arendt, *Voyag. en Suède*, tom. I, pag. 234). En France, la belle carnation des Cauchoises est fort différente de la peau plus brune des Bretonnes; or, on sait que ces différences viennent des races originelles lorsque les différens peuples ont formé par des conquêtes, des émigrations, de nouvelles colonies; ainsi le sang normand, étant, par exemple, plus septentrional d'origine que celui des Bretons et anciens Celtes de l'Armorique, doit donner des individus plus blonds.

A l'égard des déformations acquises par de vicieuses coutumes, on en cite de nombreux exemples chez beaucoup de nations.

Ainsi les Omaguas avaient l'habitude de comprimer entre deux planches la tête de leurs enfans (Lacondamine, *Mém. Acad. scienc.*, 1745, p. 427); et l'on voit, dans le Journal de Physique (août 1791, p. 32) la figure des instrumens pour cette compression. Cet usage était si général dans presque toute l'Amérique (aux Chactas de la Géorgie, aux Waxsaws de la Caroline, aux Péruviens, aux Caraïbes, selon Oviédo, *Hist. génér. de Las Indias*; Torquemada, *Monarch. indiana*, liv. 3; Ulloa, *Relacion del viage*, t. II, p. 533; et aux nègres des Antilles, d'après de Thib. Chanvallon, *Voyag. Mart.*, p. 39; au détroit de Nootka, selon Meare, *Voyag.*, p. 349, etc.), qu'il fallut qu'un concile le proscrivît dans toute l'Amérique espagnole (Jos. Saenz de Aguire, *Collect. maxima concilior. omnium Hisp. et nov. orb.*, t. VI, p. 204). Ces singulières habitudes de pétrir les têtes humaines, existent encore aux îles de Nicobar (Nic. Fontana, dans les *Asiatic research.*, t. III, p. 151); à Sumatra, suivant Marsden (*History of Sumatra*, pag. 38); elles ont été plus ou moins pratiquées chez des anciens Grecs, selon Philites, médecin épirote, cité par Blumenbach; chez des nations d'Italie, les Génois, d'après Vésale, et dans la Belgique (Adr. Spigelius, *De hum. corp. fabr.*, page 17); et en France, selon Andry (*Orthopédie*, t. II, p. 3); enfin, chez des Turcs, des Allemands, etc. (Ackermann, dans le *Nouveau magasin de méd.* de Baldinger, t. II, p. 5 *et seq.*, en Allem.); comme si la nature ne savait pas bien former nos cervelles d'elle seule !

Si l'on en croyait les missionnaires, et d'anciens voyageurs, tous les nègres ne seraient camus qu'à cause du grand soin qu'on prendrait de leur épater le nez dès la naissance ; et les négresses n'auraient de grandes mamelles que parce qu'elles allaitent leurs enfans par dessus l'épaule. On veut voir à tout de l'artifice. Sans doute les longues oreilles de plusieurs Asiatiques sont le résultat des tiraillemens continuels de ces parties ; mais la nature seule écache le nez et prolonge le mufle aux nègres, comme on le voit évidemment d'après la structure de leur crâne. Il n'est guère à présumer, malgré l'autorité d'Hippocrate, que la nature ait obéi d'elle seule à l'impression exercée mécaniquement pendant quelques générations sur les têtes d'une nation, et nous ait transmis des macrocéphales jusqu'aujourd'hui en Crimée; elle reprend sa forme accoutumée, lorsqu'on cesse de contrarier sa marche, comme une branche courbée, qui d'elle-même se redresse. Les loupes graisseuses du croupion des Hottentotes houzouânasses ne sont point un effet de l'art. La nature cesse-t-elle de produire des prépuces aux juifs qui se circoncisent depuis tant de siècles, et des queues ou des oreilles aux chiens qu'on mutile si souvent en ces parties ? N'abandon-

nera-t-on jamais des explications ridicules, et une physique grossière, qui prouvent l'ignorance absolue des vrais principes de la physiologie !

Selon les climats, les nourritures, et d'autres influences analogues, le genre humain reçoit à la longue de véritables variétés. Qu'un Anglais blond ou roux, ainsi que son épouse, aient un enfant à la Jamaïque avec des cheveux, des yeux d'un noir d'ébène, une peau plus brune que chez leurs frères et sœurs d'Europe (Hawkesworth's *Collection of travels.*, tome III, page 374) : à cette action du soleil des Antilles, il faut ajouter l'effet ordinaire de l'allaitement; les Européennes ont coutume de confier aux négresses leurs enfans en nourrice, parce qu'elles ont beaucoup de lait : si une femme brune, en Europe, peut communiquer à son nourrisson, né de parens blonds, des cheveux, des yeux foncés comme les siens, parce qu'il suce la propre substance du corps de cette nourrice; de même, sans qu'il y ait mélange de race avec le sang nègre, l'enfant blanc, allaité par une négresse, s'imprégnera d'une teinte plus colorée dans sa peau, ses cheveux, ses humeurs.

Depuis qu'on fait usage d'alimens épicés de l'Inde, de café, de spiritueux, avec profusion, dans la plupart des villes de l'Europe, l'on peut observer, surtout au nord, que la couleur des cheveux, des yeux, et de la peau, devient plus brune que parmi les habitans des villages, accoutumés à vivre d'alimens végétaux simples, insipides, ou de laitage, de farineux, etc.; aussi la couleur blonde-fade domine, par exemple, en Suisse, en Hollande; les corps y sont plus mous, plus grands, plus massifs que chez les grêles et minces citadins des villes les plus habituées au luxe. Lorsque les femmes d'Otahiti, les Indiennes, veulent blanchir leur teint, non-seulement elles se tiennent à l'ombre, mais se mettent au régime purement végétal et rafraîchissant des fruits, du laitage, ou refusent toutes nourritures et boissons échauffantes.

Des maladies endémiques peuvent encore causer des difformités en quelques nations. Buffon a cité les habitans des îles Saint-Thomas comme une race d'hommes à grosses jambes; mais c'est le résultat d'une affection lépreuse ou éléphantiaque assez commune dans les climats chauds et humides, entre les tropiques, comme la plique se remarque en Pologne, comme on voit des individus, à l'épiderme écailleux, décrits sous le nom d'*hommes porcs-épics*. Il y a des sauvages qui, vivant nus sur une terre aride exposée aux vents, deviennent très-velus; à l'île de Mallicolo, par exemple, selon Forster : tout comme les plantes des montagnes sont plus velues ordinairement que celles des bas-fonds humides. De même, on a vu des femmes âgées devenir barbues; des hommes, d'une complexion

molle, humide, et presque eunuques, privés de barbe, ont rendu, par leurs mamelles, une sérosité laiteuse; des individus sont parvenus à une taille très-élevée, les uns sont restés au-dessous de la stature commune, d'autres devenus d'un embonpoint monstrueux; on a vu des individus à un seul testicule par l'avortement de l'autre, et des triorchides, soit par un de ces organes surnuméraires, soit par quelque loupe ou sarcocèle imitant un troisième testicule; enfin il existe des conformations bizarres et monstrueuses, comme les sédigitaires à tous leurs membres, et qui propagent quelquefois ces six doigts; on a vu des hommes prétendus ruminans, cornus, etc., que l'amour du merveilleux aura fait paraître plus étranges encore, et l'on en a conclu que notre espèce se prêtait, dans la nature, à tous les modes d'existence; on a décrit des *hommes marins* et des *femmes marines*, qu'un examen plus attentif a fait reconnaître pour des phoques et des lamantins, images des tritons et des syrènes de la mythologie; on a pris des pithèques et des magots pour des *hommes sauvages*, et des mandrills, ou d'autres grands singes pour des *satyres*, des *hommes à queue*. Cependant, les singes les plus analogues à notre espèce, comme les orangs-outangs, sont sans queue. On a lu, dans des ouvrages savans, que des plongeurs habiles, accoutumés à rester quelques minutes sous l'eau, s'étaient presque transformés en poissons; comme on a soutenu que la queue du castor était vraiment couverte d'écailles, et formée d'une chair de poisson. C'est d'après ces exagérations, dont les meilleurs auteurs n'ont pas toujours défendu leur esprit, que se sont répandues, parmi le peuple, tant d'opinions extravagantes sur les chimères, les centaures, les sphinx, etc., qu'il est permis aux poëtes et aux peintres seuls d'imaginer.

Nous ne rechercherons pas non plus ici ces phénomènes d'hommes qui s'exercent à avaler des objets extraordinaires ou répugnans, comme ceux qui peuvent se priver pendant longtemps de nourriture et de boisson, ou qui font preuve de force, de souplesse surprenante, ou de ceux qui exhalent une odeur musquée dans leur transpiration (par un mode de sécrétion des follicules odorans des aisselles, analogues à ceux de la civette, du bœuf, et d'autres animaux), non plus que des individus ayant une transposition de viscères, comme le foie à gauche, la rate à droite, etc. Il y a des individus à sens extraordinairement subtils, tels que l'odorat, ou portant à quelque degré éminent d'autres fonctions, comme celle de l'intelligence, ou celle des organes sexuels, etc. Mais ces excès sont ordinairement payés par la faiblesse corrélative d'autres fonctions ou facultés.

Enfin, on avait cru pouvoir établir une nouvelle espèce d'hommes, non-seulement dans les Américains sauvages privés de

barbe (on sait maintenant qu'ils ont soin de l'arracher, pour ne laisser aucune prise à leur ennemi à la figure), mais surtout dans les *quimos* de l'intérieur de Madagascar. On connaît aujourd'hui que ce sont quelques individus dégénérés, abâtardis, grêles, ayant seulement quatre pieds de taille et de longs bras, abandonnés à la misère au milieu des montagnes, comme le sont des nègres marrons ou fugitifs. Rochon a rectifié, sur ce point, les premiers aperçus de Commerson, et la longueur des bras ne paraît telle que par le raccourcissement du tronc. Cet exemple montre que tous les peuples sauvages n'offrent pas des hommes robustes et bien formés, comme on l'a supposé. Sans doute on ne voit point de boiteux, de contrefaits parmi les Américains sauvages; mais puisque ces barbares, imprévoyans contre la disette et l'hiver, abandonnent souvent femmes, enfans, vieillards, ou malades hors d'état de chasser et de trouver leur nourriture, ils livrent pareillement à la faim et à la destruction tout être difforme ou incapable de subsister de lui-même. Toujours en présence de la mort, le sauvage se trouve dans la nécessité de vaincre ou de périr; sa vie est une lutte et une guerre perpétuelle, soit pour se procurer sa proie à la chasse, et se défendre de l'ennemi, soit pour résister à la rigueur des climats; de là cette énergie de caractère et cette insensibilité extraordinaire aux souffrances qui nous étonne; de là leurs haines implacables dans leurs rivalités, leur aspect sinistre, leur air soupçonneux et féroce. Comme ils sont souvent mal nourris, obligés à de grandes courses, ils deviennent gloutons et voraces, avalent même de la chair crue et du suif, comme plus capables d'apaiser leur faim; car on les voit souvent dévorer six fois plus qu'un Européen, puis soutenir la diète gaîment quatre jours de suite.

D'ailleurs l'uniformité de ce genre de vie, quelque pénible qu'il soit, l'exposition aux mêmes influences du climat, la même nature des alimens et du sol, le même développement des passions brutes et farouches, contribuent à rendre analogues entr'elles les physionomies et les complexions parmi ces peuplades les plus éloignées. Loin qu'on puisse toujours leur supposer une commune origine, cette ressemblance, remarquée par divers voyageurs chez tant de nations de Caraïbes, ne prouve qu'un semblable état de barbarie et de vie sauvage. D'ailleurs, tous ces hommes ne se mêlent presque jamais à un autre sang que le leur; isolés ainsi du reste des nations, ils perpétuent sans altération, et fortifient encore les traits saillans de leur race. Il en est de même des Tatars Mongols, des Arabes Bédouins; il en fut longtemps ainsi des Germains, des habitans des pays forestiers de la Lithuanie, de la Souabe, etc., qui ne s'alliaient qu'entre eux. Par là se dessinent des types de races

particulières, comme il en naît parmi les animaux confinés dans un climat, et séparés de toute alliance étrangère. Ainsi tous les Mongols et Kalmouks conservent un tempérament bilieux sec; toutes les tiges de race blanche (caucasique et celtique), une constitution sanguine qu'elles portent originairement dans leurs colonies sous divers climats. Les races nègres ont une complexion plus ou moins lymphatique; les Américains naturels présentent un tempérament bilieux-mélancolique; les peuplades lapones et kamtschadales montrent une singulière disposition nerveuse et spasmodique, bien que toutes ces races humaines changent quelquefois de climat et de genre de vie: preuve manifeste qu'elles conservent toujours plusieurs traits de leur type originel.

TROISIÈME PARTIE. DE LA NATURE INTERNE DE L'HOMME PHYSIQUE ET MORAL. Jusqu'ici nous avons traité des qualités corporelles et des différences extérieures de notre espèce, par toute la terre, comparée aux autres animaux et aux diverses races humaines. Il faut essayer ici de pénétrer plus avant dans notre nature, non-seulement afin d'apprécier notre rang et les devoirs qui nous sont imposés en la vie, mais afin de nous connaître, de découvrir la source de nos maux comme de nos biens, ou plutôt les vraies causes de notre santé et de nos maladies, soit physiques, soit morales. Reprenons, pour cet effet, quelques principes généraux.

Les élémens les plus simples, tels que l'humus ou la terre, et l'eau, offrent la nourriture à la plante qui les élabore davantage. Les végétaux présentent à leur tour la pâture à l'animal, qui porte plus haut le degré de leur composition organique. Les parties les plus perfectionnées des végétaux, telles que les fruits et semences, et aussi les substances animales, surtout des espèces les plus élevées dans l'échelle de l'organisation, telles que les mammifères, les oiseaux, servent à l'alimentation de l'homme. Ainsi, autant la plante est supérieure, par sa structure fibreuse et organique, au simple minéral inorganique, autant l'animal est plus compliqué dans son organisation que la plante, autant l'homme est plus parfait que l'animal; il atteint le faîte de l'élaboration organique.

Aussi, le minéral n'a point de vie, à proprement parler; mais déjà la plante végète, elle vit et s'accroît; l'animal vit, s'accroît, et de plus il sent; enfin l'homme jouit, outre la vie et le sentiment, de la haute prérogative de l'intelligence. De même, le minéral ne possède pas seulement des fibres; le végétal manifeste déjà un tissu fibreux plus ou moins excitable ou contractile; l'animal présente des nerfs sensibles, source de

sa mobilité; l'homme a, de plus, une grande masse cérébrale, réservoir des sensations et foyer de la pensée.

Non-seulement l'homme est ainsi élevé au faîte de toute organisation sur la terre, mais il est encore composé, pour ainsi dire, de tout; car si la plante s'incorpore le minéral, et si l'animal s'incorpore la plante, l'homme, en se nourrissant des uns et des autres, formera, en quelque manière, un abrégé de toute la nature; de là vient qu'on le peut nommer, à bon droit, un *microcosme*, un petit monde. Composé de tout, il doit être susceptible de connaître tout, et la multiplicité de ses élémens deviendra la cause de la multiplicité de son intelligence.

Aussi la pulpe nerveuse, qui est le *summum* de l'élaboration organique, est accumulée en plus grande abondance dans l'homme que chez tous les autres animaux, en général; elle est amassée en son cerveau, merveilleux organe de l'intelligence et de la plus haute industrie que la nature ait confiée au premier de ses êtres, pour gouverner tous les autres.

§. 1. *Résultats de la composition organique très-compliquée du corps humain, et de sa station droite.* Si notre corps était *un*, il serait inaltérable, complet, sans besoins, sans douleurs, comme sans plaisirs; ne pouvant ni sentir, ni agir, il rentrerait dans le rang des minéraux; ce serait une statue de marbre ou de bronze. Les plantes n'étant pas composées d'un aussi grand assemblage d'élémens divers que les animaux, sont moins susceptibles d'affections, de maladies et de destruction qu'eux; le corps de l'animal, en effet, est d'autant plus exposé aux dérangemens morbides et à se corrompre ou détruire, qu'il est formé d'une plus grande quantité de matériaux, d'une multiplicité plus considérable d'organes. Plus le lien de la vie embrasse d'élémens différens, moins il maintient facilement ou constamment entre eux l'équilibre et une parfaite harmonie; aussi l'homme, encore plus compliqué que les animaux; l'homme, dernier degré de l'organisation sur la terre, formé de tant de principes qui se contrebalancent l'un l'autre, et qui, luttant entre eux d'égale force, maintiennent ainsi leur union par une égale énergie opposée; l'homme doit être la plus fragile, la plus maladive, la plus mortelle des créatures.

Telle est pourtant la cause de sa perfection et de sa sensibilité; car si le minéral ne vit ni ne sent, parce qu'il n'est formé que d'un ou deux matériaux qui cristallisent, mais ne peuvent produire des organes; si le végétal est déjà vivant et organisé par la mixtion de trois élémens au moins, le carbone, l'hydrogène et l'oxigène, quoiqu'il ne sente point encore; si l'animal vit et sent, par une composition organique plus compliquée, ou de quatre élémens au moins (car il contient de l'azote ajouté aux

principes des végétaux); l'homme porte encore plus haut l'élaboration vitale, puisqu'en lui domine le système nerveux, source du sentiment et de la pensée. Le corps animal possède autant de facultés de sentir et d'apercevoir, qu'il admet d'élémens dans sa composition; par eux, il entre en alliance avec tous les corps qui l'environnent; il voit par la lumière, il entend les sons, il respire les odeurs par l'air, il goûte par l'eau ou les liquides, il touche par ses parties solides ou terrestres. C'est en effet par l'intermédiaire des élémens que l'intelligence sent et connaît le monde extérieur, et si elle était privée d'un seul, n'ayant alors aucun moyen de correspondance avec lui, elle ignorerait qu'il existe. L'homme a beaucoup plus de moyens de connaître que n'en possède l'animal; étant omnivore, ou susceptible d'user de tout aliment, habitant à son gré sous tous les climats, employant presque toutes les substances du monde à ses besoins et à ses plaisirs, il communique ainsi avec toutes choses; il devient le lien commun de toutes les créatures, le centre où la nature vient se réfléchir, et en quelque manière un miroir de l'univers.

Par là l'on peut comprendre que l'homme est le résultat, la somme totale des principes de notre monde. Le ver de terre, l'huître, sont peu sensibles ou n'ont qu'un petit nombre de facultés, parce qu'ils n'emploient pas toutes les espèces d'élémens organisables de notre planète; ils n'en représentent pas l'ensemble complet, mais une quantité aliquote seulement. Au contraire, les mammifères et l'homme surtout, formés de presque toutes les espèces d'élémens d'organisation, obtiennent une structure plus compliquée; des fonctions multipliées font agir et sentir d'un plus grand nombre de manières; les relations de tous les objets se multiplient dans la même proportion, et l'intelligence s'enrichit, s'étend et s'éclaire par la même cause. Les êtres inférieurs ou subordonnés sont ainsi créés par rapport aux plus parfaits. Il ne me paraît pas douteux que chaque sphère planétaire, si elle est habitée, ne nourrisse ainsi, par l'effet de la puissance créatrice, une série d'êtres organisés en rapport avec ses élémens constitutifs, et que la plus complette de ses créatures ne représente ainsi le microcosme, le sommaire de ses élémens et de sa faculté productrice, comme l'homme de la race blanche, la plus intelligente, est le résultat sommaire du globe terrestre. Pour qu'il existât d'autres créatures plus parfaites qu'il ne l'est, il faudrait donc qu'il se trouvât un plus grand nombre de principes organisables sur notre terre. C'est peut-être ce qu'avait déjà reconnu Moïse quand il nous représente le Créateur suprême formant les êtres animés des divers élémens, et l'homme comme le chef-d'œuvre tiré le dernier de tous. Il est bien probable, en effet, que nous ne

sommes pas tombés des cieux, mais que nous sommes véritablement autochtones de notre globe, formés par la toute-puissance divine qui imprime le mouvement et la vie à l'univers.

L'homme, ainsi que la plante, fleurissent et portent vers leur sommet leurs organes les plus éminemment vitaux. De même que les facultés séminales de la plante remontent à l'extrémité de ses rameaux, où se forment pour l'ordinaire les fleurs et les graines, de même les facultés animales les plus actives se rassemblent dans la partie la plus élevée des animaux, qui est leur tête. Comme un feu qui aspire toujours à monter, les facultés sensitives s'accumulent surtout dans les organes supérieurs; c'est pourquoi l'on remarque qu'elles se concentrent d'autant plus dans la moelle épinière et le cerveau, à mesure qu'on remonte la chaîne des animaux qui se rapprochent de la nature de l'homme. Parce que notre espèce est placée à la tête de tous les êtres, qu'elle forme le plus haut faîte de cette grande pyramide de vie, il était donc naturel que le principe du sentiment et de l'intelligence s'accumulât surtout au cerveau de l'homme, comme à la citadelle de la vie, et le rendît le plus complétement intelligent de toutes les créatures. Au contraire, les bêtes étant plus ou moins courbées vers la terre, ou posées horizontalement, leur principe de sentiment et de vie n'a pas aussi facilement remonté dans leur tête que dans celle de l'homme dont la station est droite; c'est pourquoi les brutes ont dans leurs membres d'autant plus de vigueur et de vie, que leur cerveau en contient moins.

Or, ceci n'est point un simple aperçu théorique que nous donnons; il est susceptible de probabilité. Par exemple, les poissons, les reptiles, dont la position est naturellement la plus horizontale, ont, de tous les animaux vertébrés, le cerveau le plus exigu; leur moelle épinière, et les nerfs qui en émanent, deviennent proportionnellement plus volumineux aussi que chez l'homme, les mammifères et les oiseaux : de là résulte que toute leur vitalité n'est point concentrée en leur cervelle; car, tranchez la tête à une grenouille, un serpent, un poisson; ôtez le petit cerveau à une tortue, vous verrez ces animaux encore vivre, se traîner plusieurs jours : et combien de temps leurs membres ne palpitent-ils pas, quand on les hache en morceaux, tant la puissance nerveuse y réside abondamment! Un oiseau, un canard que l'on décapite, ne s'agite que peu de temps, ou fait à peine quelques pas et expire; un quadrupède périt sur le coup; et cette énorme masse de l'éléphant tombe abattue, soudain, au milieu de sa fureur, si son cornac enfonce un clou dans la moelle épinière, entre les vertèbres atlas et axis qui soutiennent sa grosse tête. L'homme décapité périt sur-le-champ, et ses membres ne conservent que peu d'instans, avec

leur chaleur, leur propriété contractile, sous les excitans galvaniques les plus énergiques. En effet, Sœmmering et Ebel ont constaté que plus un animal a proportionnellement le cerveau volumineux, moins sa moelle épinière et les nerfs qui en sortent sont gros; ainsi l'homme, parce qu'il a le plus de cervelle, a des nerfs plus minces ou plus faibles pour le mouvement, et pour les organes du reste du corps; au contraire, les autres animaux vivent d'autant plus par ces organes, qu'ils existent moins par la pensée et le centre cérébral.

Et ce rapport se manifeste à mesure que les animaux, en quelque sorte, se courbent d'autant plus vers le sol, ou qu'ils s'éloignent de la perfection humaine. Considérons déjà le nègre; certes son museau proéminent, et le reculement manifeste du trou occipital, ne laissent plus son crâne en équilibre sur l'atlas comme chez le blanc; il penche en devant; il n'est plus parfaitement droit; aussi le nègre a déjà moins de cervelle, déjà ses nerfs sont proportionnellement plus gros que ceux du blanc; en effet, le nègre est plus disposé aux plaisirs du corps, plus capable de mouvemens et de fatigue, de résistance à la chaleur, sans épuisement, que le blanc; mais il a moins de réflexion; il pense moins. Le singe, à plus forte raison, est encore bien au-dessous du nègre; il cesse de se tenir habituellement droit, son cerveau se rétrécit, et son trou occipital se recule; enfin on peut suivre ainsi toute la dégradation des animaux vertébrés, dans leur série; et à mesure que le crâne se rétrécira, par le prolongement du museau, toute la moelle cérébrale semblera se fondre ou s'écouler dans le canal rachidien et dans les nerfs du corps. Au contraire, en remontant la série, nous verrons les animaux se redressant peu à peu, le cerveau s'agrandissant; tandis que la moelle épinière et ses nerfs s'amoindriront, pour ramasser presque toutes leurs forces vers le sommet cérébral. Si l'homme demeurait longtemps dans une situation horizontale, son cerveau s'assoupirait, non-seulement parce que le sang s'y accumule alors, mais parce que ses facultés nerveuses se répartissent plus uniformément dans les membres, et y rétablissent, avec le repos et le sommeil, un surcroît de vigueur.

Parce que l'homme a donc le plus de cerveau et d'intelligence de tous les animaux, l'homme se lève droit; il marche en maître sur le globe; en lui l'esprit aspire sans cesse à s'élancer vers de hauts et vastes objets. Nous vivons par la tête, qui est devenue le centre, le sanctuaire de l'ame, et dont les membres ne sont plus qu'une dépendance; tandis qu'ils sont le tout de l'animal. Platon n'a-t-il pas bien compris l'homme, en l'appelant une *plante céleste*, comme s'il émanait en quelque sorte des cieux, et y tendait sans cesse; au lieu que les brutes se ravalent vers la terre pour y brouter, y croupir, s'y vautrer ignoble-

ment dans la fange des plaisirs corporels, et dédaigner l'intelligence. Et les plus grandes ames humaines, ces génies supérieurs qui contemplent de si haut et voient si loin, ces rois naturels de notre espèce, n'aiment-ils pas s'élancer, en quelque sorte, dans le sein de la divinité, afin d'y puiser la science, les lumières éclatantes de l'immortalité? Suscités ainsi par cette flamme divine, on les voit s'exalter, par la pensée, dans des régions inconnues aux faibles regards des autres hommes; ceux-ci sont toujours disposés, au contraire, à se rabaisser au rang de la brute, par l'ignorance et les grossières voluptés des sens, celles de la nutrition et de la génération, qui sont les plus physiques ou matérielles. Or, plus on consomme ses facultés par la pensée, moins on en a pour le corps; et réciproquement les brutes, les hommes les plus adonnés à l'existence animale, ont plus de santé et de force corporelle, puisqu'il y a même un excès de sagesse qui fait mourir, *est aliquis morbus per sapientiam mori*. La plus haute philosophie n'est souvent, en effet, qu'une méditation de mort, et le détachement continuel de notre corps.

§. II. *Observations philosophiques et médicales sur la formation de l'homme, sa coordination naturelle avec tout ce qui l'entoure, sa vocation et sa destinée.* Nous reprocherait-on de sortir des limites de notre sujet, en tentant des recherches qui surpassent nos sens, et qui peuvent entraîner dans le champ infini des hypothèses? Nous répondrons, que l'homme ne peut être absolument connu, si l'on ignore ce qu'est notre univers dans lequel il existe, et auquel il est coordonné, ainsi que nous le prouvons en traitant de la *géographie médicale*; mais de plus, l'homme ne peut être que le produit de l'univers, et sorti de la main de cette même puissance créatrice qui a tout formé. Puisque nous sommes organisés nécessairement par rapport à tout ce qui nous environne, et que nous tirons notre existence de là, il faut donc s'élever à des considérations philosophiques sur l'origine de l'homme, ainsi que sur celle des autres créatures dont il est le roi.

Toutefois, on demandera peut-être quel est le but de tout ce qui existe? Pourquoi tant d'êtres destinés à vivre un temps, à périr pour toujours? Pourquoi créer ces insectes, ces reptiles envenimés, pour les détruire ensuite par d'autres espèces malfaisantes, et établir ainsi une hiérarchie de meurtres et de brigandages sur la terre? Nous avons déjà essayé de répondre ailleurs à ces questions (dans le *Nouveau dictionaire d'histoire naturelle*, discours préliminaire, et article *créatures*). Joignons ici quelques considérations nouvelles.

Si nous pouvions aborder, dans l'une de ces sphères magnifiques, à ces astres errans qui, de même que notre planète, rou-

lent autour du brillant soleil qui leur dispense la lumière et la chaleur de la vie, nous contemplerions, sans doute, avec ravissement, l'harmonie et la beauté des créatures qui peuplent ces mondes. Dégagés des sentimens personnels de crainte ou d'espérance, des intérêts d'amour et de haine pour un séjour qui nous serait à jamais étranger; libres dans nos jugemens, nous n'apercevrions plus que les vrais rapports des créatures entre elles, et les scènes admirables de ce grand spectacle.

Qu'on nous dise alors si, de même qu'en une scène animée, nous ne serions pas enchantés de contempler la fureur même des lions et des crocodiles, les combats des requins et des baleines, et leurs résultats nécessaires pour l'équilibre des créatures; tandis qu'en de plus doux climats nous verrions les tourterelles soupirant l'amour dans les bocages, ou le merle, Orphée des déserts, faisant retentir de ses regrets les échos des montagnes, au lever de l'aurore. Si nous lisons avec tant d'avidité les anciennes guerres, si les révolutions des peuples nous passionnent dans l'histoire, si nous associons nos sentimens à ceux de ces vertueux défenseurs de leur patrie et de leur liberté, si nos pleurs coulent si délicieusement au théâtre sur des infortunes qui nous sont pourtant étrangères, c'est qu'il existe, dans tous ces événemens de la nature, un charme secret, une harmonie indéfinissable qui nous transporte audessus de l'humanité. Alors nous sentons la main de cette puissance souveraine qui, travaillant pour tous les temps, comme dans tous les lieux, s'avance à son grand but à travers les nations mêmes qu'elle immole et renouvelle à son gré; elle imprime à tous les êtres des sentimens inconnus, involontaires pour ses propres desseins. Alors, contemplant de haut cette coordination des destinées des êtres, sortant de notre sphère bornée, nous oublions les douleurs, les sacrifices passagers et nécessaires pour atteindre à ces immenses résultats. Il faut sans doute des rouages divers dans d'aussi vastes machines; et pour que les êtres subsistent, pour que chaque créature monte à son tour au sommet de la roue de la vie, il faut que d'autres soient victimes, ou servent de pâture et d'élément réparateur. Ainsi nos ancêtres en ont servi successivement dans cette chaîne éternelle de créatures qui montent du sein des tombeaux à la lumière de l'existence.

Car, avant les siècles dont l'histoire et les antiques traditions nous ont conservé le souvenir, avant ces âges où le genre humain au berceau commença, dit-on, à se multiplier et s'étendre dans toutes les régions du globe, cette terre portait déjà ses volcans; elle avait éprouvé des révolutions ou des catastrophes dans l'équilibre de ses mers. Du moins nous en contemplons chaque jour des monumens irrécusables dans ces bancs de co-

quillages jonchés sur la plupart des continens, et dans ces vieux ossemens de quadrupèdes énormes, ensevelis sous les couches des terrains que nous foulons aux pieds. Les antiques éjections volcaniques, et mille traces ineffacées des grands feux allumés par la nature au sein des montagnes, apparaissent encore dans nos propres contrées de l'Auvergne et du Vivarais; les effroyables mugissemens de l'Etna retentirent longtemps avant que les beaux vers de Virgile en dépeignissent l'horreur; les couches superposées de ses laves attestent la profonde antiquité de ses premières éruptions. Cependant, il ne nous reste que ces décombres d'un monde inconnu, antérieur à toute existence vraisemblable du genre humain; on ne retrouve du moins ni témoignages contemporains, ni débris d'édifices ou de tombeaux, ni même d'ossemens, ou d'autres dépouilles qui nous fassent conjecturer que notre espèce assistait à ces formidables catastrophes; nuls yeux humains ne les contemplèrent; plusieurs mondes se sont succédés à la surface de notre planète dans le torrent éternel des siècles; les ruines des derniers recouvrent des ruines plus anciennes; nous ignorons l'histoire de ces immenses débris dans lesquels nous devons nous ensevelir un jour, comme les empires s'élèvent sur d'autres empires, et des générations nouvelles viennent tour à tour danser sur les sépulcres des générations écoulées dans la mort.

Cependant à l'aspect de ces événemens perpétuels comme le cours des astres dans les cieux, l'homme osera-t-il blâmer la nature et son sublime Auteur? S'élèvera-t-il contre cette puissante marche de l'univers qui entraîne tout dans sa route infinie? N'est-il pas plus grand, pour un faible corps, borné à quelques jours d'existence dans cette portion de l'éternité, d'élever ses pensées à la hauteur de ce monde qui l'embrasse, et, malgré le peu d'instans de sa durée, de se montrer supérieur à la vie, à la terre qu'il foule de ses pas? Oui, sans doute, que la mort vienne à son heure, et que l'homme descende dans la tombe, du moins il aura vécu digne de ses hautes destinées, le premier sur ce globe dont il aura su contempler les merveilles, toujours noble et fier dans son génie, au travers des périls et des infortunes de l'existence!

Mais on nous demandera peut-être si nous croyons nos sens, notre raison, des guides bien sincères, des flambeaux bien lumineux, pour nous élancer au hasard dans ces profonds abîmes sur l'origine des êtres. Quelle témérité, ou plutôt quelle étrange faiblesse de s'abandonner ainsi aux lueurs trompeuses de nos vains raisonnemens, au milieu de cette nuit éternelle, qui nous dérobe le mystère de notre création! On ne saurait s'imaginer à quel degré impardonnable de présomption, les dogmatiques établissent dans les sciences, d'un ton tranchant et dé-

cisif, leurs opinions, pour le moins très-problématiques, et traitent hautement d'absurde, de ridicule, d'impossible, ou même d'ignorance et de sottise, tout ce qui s'oppose à leur sentiment. Mais cette téméraire arrogance n'est-elle point, au contraire, une preuve trop manifeste qu'ils ne comprennent guère les ténébreuses incertitudes dans lesquelles vacillent nos lumières naturelles; combien peu nous sommes en état de discerner le vrai du faux, et si même il peut exister pour nous, en ce monde, quelque réalité incontestable? Pour quiconque n'a pas seulement réfléchi sur la variabilité de nos sensations, de nos idées, sur les erreurs inévitables de nos jugemens: tout ce qu'il touche ou voit lui paraît certain, solide, irréfragable; aussi les plus ignorans sont d'ordinaire les plus promptement décisifs, comme on l'a remarqué, parce qu'ils ne comparent jamais rien dans leur présomption. Mais si nous voulons examiner, au contraire, les effroyables précipices où nous sommes plongés, jusque là que nous ne pouvons nettement démontrer que notre vie ne soit pas un songe, une illusion perpétuelle, ni même que le monde extérieur existe hors de nous positivement; si nous voulions discuter, avec les pyrrhoniens, non-seulement la validité ou l'inconstance de nos jugemens, selon les temps, les lieux, les manières de voir de chaque âge ou sexe, mais encore nous assurer si nos sens ne nous trompent point, qui a raison de l'animal trouvant un aliment dans nos poisons, et un poison dans nos alimens, ou de nous: je suis convaincu qu'il serait impossible de ne pas douter légitimement de tout ce que nous établissons comme le plus manifeste et le plus inébranlable dans l'univers.

Toutefois, en abandonnant ces recherches au domaine de la métaphysique qui les réclame plus spécialement, nous croyons néanmoins qu'on ne saurait bannir de l'étude de l'homme et de la philosophie médicale, plusieurs principes capables de conduire à la solution de quelques-uns de ces étranges problêmes. Ils deviennent d'autant plus indispensables à considérer aujourd'hui (fussent-ils faux d'ailleurs), que notre siècle me semble s'écarter de la vraie méthode philosophique dans les sciences. En quel temps, en effet, a-t-on repoussé avec plus d'intolérance et de mépris, tout ce qui tend à ennoblir, j'ose le dire, la condition de l'homme? Tout ce qui ne tombe point immédiatement sous les sens, tout ce qui ne paraît pas un fait palpable, une expérience, un roc qu'on puisse empoigner à pleines mains, est rejeté comme hypothèse, imagination, chimère. Parlez de Dieu même, de l'ame, du principe intelligent qui nous anime, quoique nous le sentions en nous, on vous répondra froidement que cela peut être, mais qu'il n'est rien d'avéré hors de nos sens. Or n'est-il pas manifeste, pour peu qu'on veuille réfléchir, que

l'homme ne fait point la mesure absolue de toutes choses? qu'il peut exister et qu'il existe réellement des forces ou des principes que n'aperçoivent nullement nos sens, et dont quelques indices seuls nous révèlent l'existence? Prenons le magnétisme, l'attraction à distance pour exemples. Notre siècle, qui se vante d'être si éclairé, montre autant d'horreur pour les esprits, qu'autrefois la nature, selon Aristote, avait d'aversion pour le vide. On ne veut rien reconnaître hors la matière et le néant; on nierait le mouvement émané des forces vives, si mille témoignages ne l'attestaient à toute heure dans l'homme et les animaux. On se prive donc ainsi volontairement des faits les plus merveilleux, des vérités les plus hautes et les plus incomparables, pour s'attacher à l'incertitude des rapports des sens, aux seules conséquences les plus brutes et les plus matérielles; l'on ne recherche pas même sur quels fondemens repose la nature de l'homme dont on prend les sens et le raisonnement pour arbitres suprêmes, pour règles de tout.

Ce n'est pas que nous essayions, avec les sceptiques, d'ébranler toute certitude et de douter, comme Berkley, que l'homme et le monde existent matériellement; ni d'émettre, avec Descartes, le doute si Dieu, en nous créant, n'a pas voulu nous former de telle sorte que nous nous trompions sans cesse. De quelque raison qu'on étançonne ces systèmes, la nature combat dans nous en faveur de l'évidence, et nous nous rapporterons à ce sentiment intérieur du *moi* humain, dussions-nous dire en nous tâtant avec Sosie : *Il me semble que je suis moi.* Ainsi nous nous tiendrons à cette espèce de preuve commune qu'on nomme le bon sens, et aux opinions généralement admises sur la réalité (relative et conditionnelle toutefois) de nos sensations, qui nous représentent un monde extérieur, sinon tel qu'il est essentiellement, du moins tel qu'il nous paraît être.

L'homme offrira donc à l'intelligence de l'homme, la mesure commune de toutes choses, comme l'avaient déjà remarqué Platon (*in Theæteto*) et Protagoras; mais voyons si cette mesure est aussi fausse et aussi incorrecte qu'on l'a pu supposer.

Il est visible que l'homme, les animaux, les plantes tirent leur substance originairement de la terre; ils en absorbent l'eau, ils en respirent l'air, ils s'animent par sa chaleur, ils ne trouvent leur vie que dans les matières qui les environnent, ils en sont pénétrés et composés, il faut donc qu'ils participent de tous les accidens du globe terrestre, qu'ils se coordonnent à ses qualités et subissent les mêmes altérations, soit annuelles, soit des saisons, soit des climats, soit des températures.

Les créatures vivantes et végétantes suivent donc les révolutions sidérales du globe, comme celles naturelles à chaque climat et à ses élémens constitutifs, parce que ces principes

qui composent les êtres, obéissent toujours plus ou moins à la marche générale; ils appartiennent plus au globe qu'à l'individu. Sans doute l'ame ou la puissance vitale est l'homme même, car la chair, les os, les humeurs sont des particules, non de l'homme, où elles circulent sans cesse, mais du globe terrestre, où elles se rejoignent à la mort pour rentrer en d'autres créatures. Tous les êtres doivent ainsi leur formation au concours des élémens de leur propre monde, suivant les milieux où ils vivent; il entre plus de principe aqueux dans le mol et humide poisson, plus d'élément aérien dans l'oiseau léger, plus de substance terreuse dans le quadrupède. Il est certain que les fonctions de la vie s'exécutent avec une vigueur proportionnée à celle de ces élémens terrestres et surtout à la quantité du principe du feu, émané primitivement du soleil. En effet, l'été, les climats chauds accélèrent toutes les phases et les opérations de la vie; le froid les engourdit, de sorte que sans le feu, tout périrait et aucun germe ne saurait éclore. Notre vie active dépend même tellement de la présence du soleil, ainsi que celle des animaux et des plantes, qu'elle suit avec régularité tous ses mouvemens, qu'elle s'endort ou s'engourdit la nuit par son absence, et se réveille à son retour.

C'est encore par la même cause que les animaux et les végétaux des climats de la Torride, acquièrent des propriétés si exaltées, des saveurs, des odeurs plus fortes, des couleurs plus vives ou plus intenses, un tempérament plus ardent ou plus animé que les espèces des climats froids et voisins des pôles.

L'homme et toutes les créatures sont donc des races parasites, en quelque sorte, du globe terrestre dont elles sucent, pour ainsi parler, la substance qu'elles lui restituent à leur mort. Mais de même qu'un insecte parasite qui vit sur un animal quelconque, ou un végétal sur un autre, prennent quelque consonnance harmonique, quelque rapport de nature avec ceux-ci, puisqu'ils vivent de ses humeurs et se plaisent sur lui, pareillement l'homme formé, ainsi que les autres créatures, des propres élémens de notre monde, contracte une liaison intime et secrète avec lui. Comme Anthée, il est fils de la terre; il ne peut subsister que sur elle, s'élevât-il dans les hauteurs de l'atmosphère, ou tel qu'un aigle, tentât-il de se détacher de notre sphère dans son audacieux essor.

Si les élémens terrestres étaient plus nombreux, il est probable que leur diverse mixtion formerait une plus grande quantité d'espèces vivantes et peut-être d'autres règnes de créatures dont nous n'avons aucune idée, comme cela peut avoir lieu en d'autres planètes. Les êtres de notre globe étant, selon chacun de leurs genres, un résultat de la combinaison de ses élémens, indiquent l'état présent de notre monde. Nous sommes donc des

instrumens montés, en quelque manière, à l'unisson des divers principes qui nous environnent; nous leur correspondons, et plus cette harmonie est parfaite, plus nous participons de cette force cosmique qui nous anime, qui maintient notre vie, notre santé, notre puissance reproductrice ou de perpétuité.

La santé, la maladie, ne sont point en nous-mêmes; ce sont des rapports plus ou moins parfaits, des correspondances plus ou moins exactes avec les principes du monde qui constituent momentanément notre existence. De là vient que le médecin ne saurait toujours ramener l'équilibre qui maintient la vie et qu'il rencontre dans plusieurs maladies, et dans le progrès naturel de l'âge, des obstacles supérieurs à tous les moyens humains. Pareillement, les diverses affections des corps animaux et végétaux, en chaque lieu, chaque saison, chaque climat, font reconnaître quelles modifications naturelles des élémens dominent; car toutes les substances de notre monde agissant mutuellement les unes sur les autres, une créature organisée qui s'y trouve soumise, montre par ses altérations et ses maladies quelles sont les qualités des élémens qui l'environnent. On peut comprendre ainsi, par la nature des hommes, des animaux, des plantes de chaque pays, quelles sont les modifications de l'air, des eaux et de la terre de cette même contrée, comme un thermomètre, un baromètre, un hygromètre indiquent la température, l'élévation, l'humidité de chaque lieu; à cet égard, les aruspices des anciens n'étaient certainement pas superstitieux.

Mais l'homme est supérieur à l'animal, comme celui-ci l'est à l'égard de la plante; car, plus une créature est formée d'un grand nombre de principes et d'une grande multiplicité d'organes, plus elle est modifiable, délicate au moindre choc. De là résulte que l'instinct chez les animaux, et l'intelligence dans l'homme, étaient indispensables à la conduite des individus. Or, nos organes ayant été coordonnés selon les qualités des substances qui nous composent, et mis en rapport avec celles qui nous environnent, nous recevons nécessairement, par ces substances, des sensations propres à nous conduire. On demandera, toutefois, si les connaissances que la nature suggère aux animaux et à l'homme, sont la vraie représentation de cette nature, ou seulement si elles ne sont que des lueurs relatives à notre existence. Nul moyen ne nous fut accordé, sans doute, pour lever le voile de la vérité absolue; mais quel besoin, quel intérêt le Créateur aurait-il eu de nous tromper sans cesse? N'est-il pas plus présumable, au contraire, qu'il a formé nos yeux dans un rapport véritable avec les rayons de l'astre du jour? Croyons donc que si l'homme n'est pas formé pour juger absolument de tout cet univers, s'il ne connaît à fond ni ses sens, ni son ame, ni ce qui l'entoure, il a tout ce qu'il lui était né-

cessaire de savoir, le vrai pour sa vie, et son bonheur sur la terre. D'ailleurs, nos sensations sont calquées sur les objets extérieurs mêmes. Si elles n'en reçoivent des images que relatives à notre structure, si nos jugemens et notre raison ne sont qu'en rapport avec notre capacité et notre mode d'organisation, toujours peut-on affirmer que ces sensations, ces jugemens résultent de l'ordre de la nature dont nous sommes l'ouvrage, et par conséquent qu'elle ne nous trompe pas, bien qu'elle ne nous montre souvent que la face qui nous convient. De même, si le persil, poison pour des perroquets, est aliment pour nous, et s'il n'est ni l'un ni l'autre pour les chats et autres carnivores, ces modifications ne prouvent que certaines relations de structure et de sensibilité des organes convenables à chaque animal, mais non pas l'incertitude des objets mêmes, puisque la lumière ne devient pas réellement jaune, lorsque nos yeux se colorent dans l'ictère.

Au contraire, notre organisation étant relative à la constitution de notre planète, celle-ci étant coordonnée dans son système au soleil, comme celui-ci au reste de l'univers; notre vie, la durée de nos jours, de nos années, nos nourritures, l'air, la lumière, etc., nous lient par une correspondance perpétuelle avec le monde extérieur. Toutes nos sensations, nos idées pénétrant par les organes au cerveau qui les réfléchit comme le miroir de l'univers, il est présumable que l'homme se représente la nature telle qu'elle est en réalité, non pas totalement, mais dans ce que nous pouvons en apercevoir. Agrandissons donc le champ de notre pensée, en consultant la nature; incorporons-nous dans elle; ne nous croyons pas déshérités, sur cette terre, des dons de la raison et de la vérité. Si nos yeux sont trop faibles pour contempler le soleil dans toute sa splendeur, nous pourrons du moins examiner quelques-uns de ses rayons. Pourquoi l'homme serait-il créé sur ce globe, avec un cerveau capable d'intelligence et des mains libres et industrieuses, s'il devait, comme l'assurent les pyrrhoniens, ne tâtonner jamais qu'en aveugle dans le doute, les ténèbres, l'incertitude, détruire ses sciences, et, se ravalant audessous même des brutes, se crever les yeux par désespoir de tout connaître? Ne serait-ce pas user de la force de son intelligence pour imiter Samson, qui s'ensevelit, en désespéré, sous les mêmes ruines dont il écrasa tous ses spectateurs?

Nous observons manifestement que les enfans et tous les hommes, par un instinct de nature, sont extrêmement curieux, avides de voir et de connaître, ne fussent que des fables et du merveilleux. L'homme d'ailleurs est, par son rang, évidemment libre et émancipé sur la terre, appelé à commander, à gouverner en maître toutes les productions soumises à sa tu-

telle; il fallait une créature noble et sublime pour régner sur le globe, pour rattacher la terre au ciel, en quelque sorte, et les choses mortelles aux immortelles; enfin il était digne de la souveraine intelligence de l'univers de confier un rayon intellectuel à l'être premier de chaque planète habitée, de déposer un esprit créateur où se termine l'organisation la plus noble de la matière. Et si l'on se plaint que l'homme soit aussi capable du mal qu'il l'est du bien, nous pourrons facilement montrer qu'en cela seul consiste sa liberté de choisir, ou le mérite de son discernement, et que la vertu même en résulte. Otez, en effet, la faculté de mal agir ou de mal penser; sans doute l'homme ne nuira plus à lui-même et aux autres; cependant, il ne sera plus un agent volontaire, un être vertueux et méritoire en opérant le bien; le voilà redescendu au rang de la brute machinale; c'est une horloge sans choix libre, et, par cela seul, indigne de louange et de blâme, de récompense et de châtiment.

Combien le sublime Auteur de la nature en agit plus libéralement, au contraire, envers l'homme! Il présente à nos regards le vaste empire du monde; il nous dit: Etre intelligent, choisis, tu es libre, connais le bien et le mal. Sois vertueux par ton seul mérite, afin de conquérir, par tes propres efforts, les plus nobles palmes de la vertu, et les éternelles récompenses de la gloire.

Que si la nature, comme par une injurieuse défiance de nos malignes propensions, nous eût enlevé la faculté de mal penser et de mal faire, qui ne voit aussitôt que, par ce seul fait, la connaisance du bien nous eût été dérobée? Car, le bien et le mal étant, par nécessité, la relation l'un de l'autre, les séparer, c'est anéantir tout moyen de les découvrir; c'est rétrécir étrangement la voie de l'intelligence; c'est enchaîner toute liberté. Il y a donc la plus étroite alliance entre la liberté de tout faire et la connaissance. Cet esclave, obéissant aux volontés d'un maître (comme l'animal à son instinct), n'est plus qu'un instrument, un des bras de quiconque le meut; il n'est en rien punissable, quoi qu'il fasse, puisqu'il n'agit pas de son plein gré. Mais pour que l'homme soit rendu autocrate de ses actions et responsable de leur moralité, son libre arbitre devait être éclairé par la faculté de connaître. C'est un juge assis sur son tribunal, qui doit entendre tous les témoins à charge comme à décharge, pour motiver justement ses arrêts. Or, l'homme a été rendu en même temps libre et intelligent; il ne pouvait rester l'un sans l'autre; car comment eût-il pu juger? Nécessairement le bien et le mal devenaient de son domaine, par cette prérogative qui l'élève audessus des animaux, esclaves d'autant plus qu'ils sont moins intelligens.

Plus l'homme deviendra donc intelligent, plus il se verra libre dans l'empire du bien et du mal; les peuples les plus éclairés offrent, à côté des plus sublimes vertus, les plus exécrables attentats, comme par un contrepoids inévitable; il est de la même force d'ame de s'étendre dans les extrémités les plus audacieuses, quoique le mérite et la récompense en doivent être bien différens. A mesure qu'on puise dans la source de la vérité, on tire tout autant de possibilité d'erreur, et la science totale du bien et du mal s'agrandit, couvre de ses immenses rameaux la surface de la terre.

Pour sortir de son ignorance primitive, ou du rang de la brute, l'homme devait donc goûter les fruits de cet arbre de science des biens et des maux de la vie. En devenant susceptible de crime, il le devenait également de vertu. On est vertueux, en effet, non par cela seul qu'on agit bien, mais parce qu'on résiste au penchant, à l'intérêt du mal, pour opérer le bien à ses propres dépens, et parce qu'on s'immole par raison : ce qu'aucun animal ne sait faire. Peut-être, d'ailleurs, le gouvernement des créatures exigeait-il l'exercice rigoureux de quelques injustices particulières contre elles, en faveur de l'ordre général; peut-être l'homme a-t-il été chargé de ce terrible ministère, car il est souverainement tyrannique à l'égard des animaux. Or, pour que toute fonction intellectuelle fût remplie, le domaine du mal n'est pas moins illimité que celui du bien; les animaux ne pouvant, par leur bêtise, prétendre à cette capacité, elle dut être confiée à l'homme, créature la plus prudente, et dont la raison sage devait mettre le plus de discrétion et de frein au pouvoir dangereux de mal faire, qu'elle seule semble avoir reçu avec connaissance de cause.

§. III. *Suite de l'examen de la nature de l'homme; pourquoi il est le plus maladif de tous les animaux.* Considérons maintenant notre espèce agissant sur le globe, et exerçant l'empire du bien et du mal sur toutes les créatures. Un cerveau volumineux jetant de nombreuses ramifications dans l'épaisseur de nos organes, leur distribue la vie, la sensibilité la plus exquise, qui viennent retentir dans ce centre intellectuel, réservoir merveilleux de la pensée, ou plutôt sanctuaire divin d'où repartent les hautes déterminations de l'ame dans nos membres, avec la rapidité de l'éclair.

Ensuite une structure infiniment délicate, une organisation flexible et mobile, vibrant et frémissant sous les moindres impressions; une peau nue, extrêmement excitable partout au plus léger effleurement; des mains, instrumens étonnans de dextérité et de finesse de tact; des autres organes de sens qui, sans avoir l'énergie de ceux de plusieurs animaux, n'en mon-

trent que plus de justesse et de subtilité, ou plutôt un équilibre plus parfait.

La faculté de réfléchir, d'imaginer, de découvrir avec sagacité les causes des choses; le pouvoir de communiquer ses idées, ses affections à ses semblables par la voix articulée, par le langage des accens et des gestes, et même au loin par l'écriture; la longueur de l'enfance qui permet à notre organisation flexible et tendre de s'étudier, de se plier, de s'accoutumer et de s'instruire à tout; la nécessité de la société résultante encore de l'amour perpétuel des sexes et de la débilité de l'enfance, transmet aux descendans l'héritage de l'expérience ou du savoir de l'espèce entière.

Enfin, avec sa faiblesse originelle, privé naturellement d'armes, de couvertures, de force, d'abris, l'homme devait recevoir la possibilité de se nourrir de toutes sortes d'alimens et de subsister en tout climat, au moyen de l'industrie, du feu, des vêtemens, des maisons, de la culture de la terre ou de la pêche, ou de la domesticité des animaux, et par la fabrication des vaisseaux pour traverser les mers; toutes ces qualités font donc de l'homme une créature singulière, un être à part dans cet univers.

L'animal, en effet, vit principalement par l'estomac, les sens brutaux, par ses muscles et ses membres; aussi son groin, son museau prolongés vers la pâture, sa démarche toujours courbée vers le sol où se rabaissent ses regards, comme sur son unique domaine, son existence toute insouciante et matérielle nous disent assez qu'il vit bestialement pour manger, pour engendrer au jour le jour, dans le plus complet égoïsme. L'homme intelligent, au contraire, n'existe pas uniquement dans ses sens; il s'élance dans l'avenir par prévoyance; sa raison et un sentiment intérieur dictent à son cerveau une foule de réflexions, d'abord sur sa nécessité de la subsistance et celle de sa famille; car la débilité extraordinaire de sa nature, aux prises avec tous les besoins, lui fait contracter une obligation forcée de s'évertuer et de déployer tous les ressorts de l'intelligence ou de l'industrie, même de la méchanceté et de la ruse pour se garantir contre la force. Il vit donc plus dans son cerveau ou les organes de relations extérieures que dans ceux de nutrition et des viscères; il est donc plus sensible que robuste; il possède donc un autre équilibre de santé, un autre mode de facultés que l'animal.

Ainsi l'homme se montre souverainement nerveux et sensible ou impressionnable. Ce n'est pas tant le glaive qui frappe sa poitrine, qui lui cause de la douleur, que l'impression exagérée qui retentit à son cerveau, et fait frémir d'avance toute son économie. L'animal ne sent guère que le choc local, et il a bien moins cette imagination ardente qui le foudroie avant le coup; à peine

conçoit-il l'avenir, et ne connaissant pas la mort, il ne redoute guère que les objets présens.

D'ailleurs l'animal, vivant pleinement et complétement au présent par tout son corps, est mieux équilibré pour la santé que ne l'est notre espèce; sa force vitale, régulièrement répartie entre ses membres, coordonne uniformément ses fonctions; rien ne l'inquiète ni le tourmente; chaque jour amène sa nourriture, ou si sa proie lui manque, il la quête sans se désespérer de chagrins, sans se ronger de soucis; il meurt sans s'en douter. La nature lui donna des intestins robustes qui digèrent sans peine des alimens crus et sans apprêts; tandis qu'il faut, à notre estomac délicat, des nourritures cuites et préparées. L'animal ne mange qu'autant que l'exige le besoin; mais l'homme, dont le palais est trop vivement alléché par l'art des cuisiniers, trop souvent se surcharge de nourritures, ou succombe victime de son intempérance.

Il résulte de cette constitution humaine une multitude de maux et de dispositions morbides très-importantes à considérer ici, puisqu'elles nous feront mieux connaître notre nature et quelle direction nous devons suivre dans leur traitement curatif.

Vivant beaucoup plus que la bête, dans ses organes de relation, sous la dépendance du système nerveux cérébro-spinal, ayant une existence extérieure, vaste, exagérée, une peau nue et un tact délicat qui ébranle rapidement tout le système de la vie animale par sympathie, l'homme est bien plus susceptible de fièvres et de névroses que les brutes; car, en même temps, cette grande énergie de la vie extérieure fait la faiblesse de la vie interne de nutrition et de réparation (organique de Bichat), par laquelle, au contraire, les animaux sont dominés et conservés sains et robustes.

Que l'homme, en effet, se réduise à la vie presque toute physique et machinale des brutes, ne prenant que le simple instinct pour guide: le voilà sain, matériellement fort; mais insouciant, mais insensible, stupide et végétant pour ainsi parler, mangeant, buvant, dormant tel qu'un sot, comme en un vrai paradis terrestre où il s'engraisse dans un heureux loisir. Avec le *savoir*, la *mort* est entrée dans le monde, aussitôt que l'homme eût savouré le fruit de l'arbre de la science, dit Stahl (*De frequentiâ morborum in corpore humano præ brutis*). Cet illustre médecin accuse la raison humaine d'être la source de presque toutes ces légions de maladies qui viennent accabler notre espèce dans l'état de société; de même J. J. Rousseau a dit que si la nature nous destine à vivre sains, l'homme qui médite est un animal dépravé.

Toutefois ces auteurs célèbres n'ayant pas déterminé avec

précision les causes des maladies résultant nécessairement de notre état social et perfectionné, de ce triste apanage de notre existence actuelle, il nous faut descendre dans cette importante recherche de pathologie.

Si l'homme n'est plus maladif que les animaux, qu'à cause qu'il est civilisé, nous contrarions donc la nature en nous perfectionnant. Cette question incidente mérite bien d'être éclaircie, puisque l'Auteur même de la nature semble être accusé d'inconséquence en nous rendant sains, mais bêtes, ou bien éclairés, mais maladifs. Il ne nous accorde une haute intelligence qu'au prix le plus cher, comme par compensation de ce grand don, et enfin c'est lui qui nous oblige à une sociabilité perfectionnée, nécessaire pour subsister surtout dans nos climats froids, et c'est lui qui nous en punit par la plus horrible injustice.

Ici nous devons reconnaître un but plus élevé dans les desseins de la nature, car sa providence agit pour toutes les créatures; n'en doutons pas. Nous ne sommes pas nés pour notre espèce seule, et encore moins pour notre individu, mais nous avons été coordonnés par rapport au grand tout. Comme les animaux et les plantes ne peuvent rien contre nous, tandis que nous pouvons tout contre eux, la nature a dû établir un contre-poids au premier être et modérer son énorme ascendant par lui-même. Les famines sont un premier moyen, la lutte inévitable des nations dans leurs guerres, les pestes et typhus qui résultent des vastes entassemens d'hommes, sont d'autres moyens subsidiaires généraux contre nous; mais quoique la nature institue bien certainement pour notre espèce, le besoin de société, cet état si favorable à notre multiplication, à notre domination sur le globe, devait recéler un germe spontané de destruction partielle, pour ne pas laisser à notre race des moyens d'extension et un ascendant tellement puissant que tout l'équilibre des êtres organisés et toute l'économie du monde en seraient renversés. La nature n'a-t-elle pas dans la société des abeilles, par exemple, retranché les plaisirs de la génération à plusieurs milliers d'ouvrières neutres (qui sont des femelles à organes sexuels avortés)? Ne les a-t-elle pas condamnées au travail comme des ilotes, et à nourrir les seuls produits de la propagation de leur reine? Preuve que la nature sacrifie souvent à un but général, divers intérêts particuliers; plus les êtres se rapprochent, plus ils doivent céder au corps social de leurs droits et de leur liberté individuelle; l'intérêt d'un corps devant être supérieur à celui d'un membre.

En thèse générale, il importe donc souvent que l'homme soit sacrifié, ou même s'immole volontairement pour le bien universel; il remplit le grand vœu de la nature; il s'honore par le plus héroïque des devoirs. Ainsi dans toute société avouée par

la nature, comme essentielle à notre espèce, les maladies, et peut-être plusieurs vices sont des ingrédiens nécessaires ou forcés pour accomplir les grands desseins de celui qui disposa cette hiérarchie universelle des êtres s'entremangeant les uns les autres, afin que tous pussent subsister à leur tour.

Mais par rapport au particulier, chacune des créatures a reçu aussi l'amour de soi, pour se garantir de la destruction; et tout cela est juste, afin de maintenir l'équilibre des espèces organisées entre elles, par cette merveilleuse combinaison.

L'homme devant dominer les autres créatures, avait besoin d'une intelligence et d'une industrie supérieures à elles, et cette noble prérogative de son organisation plus nerveuse, plus parfaitement sensible, source inévitable de la plupart de ses maladies, devient aussi l'appui de la sociabilité.

Tracer l'histoire des affections morbifiques propres à l'homme, n'est donc, en quelque sorte, que représenter les résultats de la société humaine, puisque ces affections en suivent tous les développemens, subissent toutes ses chances ou ses destinées. En effet, en passant de l'état sauvage, ou barbare nomade, à la vie pastorale; puis, de l'état agricole, en s'élevant par tous les degrés des métiers et des arts aux rangs de la société les plus opulens, et aux castes les plus puissantes des gouvernans placés au faîte de l'édifice social, on voit se multiplier, en même progression, la somme totale des maladies et des affections diverses qui tourmentent notre espèce. Comme l'homme naturel est déjà, par son organisation sensible et délicate, plus maladif que l'animal qu'il gouverne; de même l'homme au faîte de la société, jouissant de toutes les délices du luxe et des excès que permet si facilement l'opulence, sera plus délicat, plus énervé, plus débile que l'homme rustique ou robuste, obligé par sa médiocre fortune à l'exercice et au travail, et privé des moyens d'abuser. Ainsi la société humaine se fond, se gangrène ou se détruit vers son sommet, par les mêmes causes, mais plus développées, qui rendent déjà l'homme moins sain que l'animal; de là vient que tous les rangs s'avancent progressivement vers le faîte pour le remplacer. Il y a donc, pour tous les degrés de la fortune, comme pour tous les métiers, une certaine proportion de maux qui est relative aussi au climat et au mode du gouvernement sous lequel on vit : enchaînement nécessaire sans doute que n'ont pas assez examiné Ramazzini (*De morbis artificum*), Stahl (*De morbis aulicis*), Tissot (*Des maladies des gens du monde*), et tous ceux qui n'ont étudié que partiellement les affections qui s'attaquent aux individus d'une condition donnée.

§. IV. *Considérations pathologiques sur les diverses maladies spéciales à l'homme, comparées à celles des animaux.*

Si notre espèce, comme l'établit Hippocrate, n'est que maladie continuelle depuis la naissance jusqu'à la mort, certes la nature nous fait un présent funeste en nous donnant le jour. Mais il nous semble que nous exagérons beaucoup nos infortunes et nos douleurs; et la nature ne nous a rendus si sensibles aux souffrances, que parce qu'elle nous a donné pareillement une capacité immense pour les jouissances; l'un étant le contre-poids et l'équilibre indispensable de l'autre. Un tronc d'arbre est sans douleur, mais aussi sans plaisir, et bien que la société agrandisse pour nous la mesure des maux comme celle des biens, l'état sauvage, si vanté par quelques philosophes, n'est-il pas exposé aux plus rigoureuses privations? Le nombre des individus n'y demeure-t-il pas toujours très-restreint? Les individus vieux, infirmes, les femmes, les enfans surabondans à la quantité de subsistances qu'une telle condition permet de se procurer, ne sont-ils pas misérablement abandonnés? N'expirent-ils pas fréquemment de faim, de froid, ou par l'inclémence des airs, ou par défaut de tout secours? Les seuls êtres forts résistent, mais leur existence s'use rapidement par la nécessité de déployer sans cesse une grande vigueur à la chasse, à la pêche, etc. Il n'est pas douteux, qu'à côté des sauvages dispersés en hordes rares et misérables dans les solitudes de l'Amérique Septentrionale, on voit prospérer merveilleusement les habitans policés des États-Unis; ils s'accroissent en nombre; donc ils vivent plus heureux, plus paisibles, plus longuement et plus sainement que leurs voisins. Ce seul fait résout la question, et montre que la nature a destiné notre espèce à la vie sociale, qu'elle a créé l'homme aussi pour l'homme même, quoique l'extrème sociabilité lui présente d'autres écueils.

L'animal étant bien équilibré dans ses facultés, ainsi que nous l'avons montré, ne devient pas ordinairement malade, en son état sauvage. La vigueur naturelle de son appareil digestif est surtout le plus ferme appui de sa santé, et comme il ne s'accouple qu'au temps du rut, il ne s'affaiblit pas outre mesure par des voluptés. Aussi, les seules affections dont les races sauvages de quadrupèdes, d'oiseaux, etc., se montrent susceptibles, sont quelques ulcères à la peau, quelques gales ou des dispositions herpétiques; à peine les maladies semblent effleurer leur peau, d'ailleurs défendue par des poils, des plumes ou d'autres tégumens solides. Ces animaux n'ont donc guère à redouter que des accidens extérieurs, des blessures, des contusions, etc., ou la perte de quelque membre, d'un œil, etc. Ils sont à la vérité exposés à nourrir d'autres animaux parasites extérieurs, tels que poux, ricins, etc., ou intérieurs, comme différens vers. L'instinct d'ailleurs vient au secours des animaux; ainsi, le chien, le loup et la plupart des carnivores gloutons savent se faire vomir dans leurs indispositions.

Mais en devenant domestiques, la plupart des espèces participent déjà des infirmités résultantes d'un genre de vie éloigné de l'ordre naturel. Ainsi les cochons contractent la ladrerie, disposition scrofuleuse en partie causée par des hydatides (les *cysticercus cellulosæ* Rudolphi, et aussi le *cysticercus finna* de Zéder, etc.); les moutons, outre la clavelée, espèce d'éruption varioleuse, éprouvent des hydropisies enkystées et des maladies du foie, par des vers (*distoma hepatica*, R.), et le *tournis* par l'hydatide du cerveau (*cœnurus cerebralis*, Rud.). D'autres animaux sont sujets à des ophthalmies, les chevaux à la morve, espèce de phthisie pulmonaire; les bœufs et diverses espèces aux contagions épizootiques, sortes de typhus pestilentiels, comme les anthrax gangréneux; les carnivores peuvent devenir spontanément hydrophobes, etc. On voit aussi des chiens rachitiques, et les bassets à jambes torses sont, selon Buffon, une dégénération de ce genre.

Combien l'homme est plus riche en maux, outre ceux-ci qu'il peut tous éprouver! Il semble d'abord que toutes les fièvres essentielles soient le triste héritage de l'humanité, car excepté le fléau des épizooties qui consument d'une fièvre ardente les bestiaux, il est rare que des affections fébriles, soit continues, soit intermittentes, atteignent les animaux. L'homme doit au contraire son extrême disposition pyrétique ou fébrile à la mobilité et à la délicate susceptibilité de son système nerveux, dont le jeu sympathique est excité si facilement par la moindre altération de l'appareil digestif, jusque là qu'une digestion un peu laborieuse imite un accès de fièvre en frissons et en chaleur. Aussi toute notre économie frémit par *consensus* à une impression physique ou morale qui n'affecterait nullement l'animal même le plus sensible, comme l'est le chien. Il ne faut presque rien pour ébranler le système nerveux chez la femme, chez l'homme délicat. De là vient encore que notre espèce est bien plus susceptible qu'aucune autre d'être saisie par des épidémies, des miasmes délétères, comme la peste, la fièvre jaune, les typhus, outre la nudité, la susceptibilité de la peau, qui rend parmi nous les éruptions exanthématiques et les phlegmasies cutanées si vives, si générales et si dangereuses.

En effet, la variole, la rougeole, les pétéchies, la miliaire, la scarlatine et toutes ces phlegmasies cutanées plus ou moins périlleuses appartiennent à notre espèce seule, parce que nous vivons davantage par la peau, par l'excellence et la finesse du tact universel, que les bêtes. Aussi les régions du corps les plus abondantes en rameaux nerveux, telles que la face, sont plus affectées par ces exanthèmes. De là vient encore que la disposition cancéreuse, dans toutes les parties très-sensibles, à la bouche, aux organes sexuels, aux glandes du sein, etc., se mani-

feste presque exclusivement dans l'espèce humaine, parce que la sensibilité de ces mêmes organes est beaucoup trop obtuse, chez les animaux, pour en être susceptible.

Et non-seulement la peau, le tissu cellulaire sous-cutané, doivent leurs dispositions morbifiques à cette sensibilité exagérée qui nous fait vivre si fort à l'extérieur, mais notre système lymphatique participe à cette vicieuse activité. N'est-ce pas à une perversion de ses fonctions qu'il faut rapporter la disposition scrofuleuse, celle de la lèpre et de l'éléphantiase, et le développement plus ou moins rapide du virus syphilitique, le pian des nègres, etc.? Aucun animal ne montre une telle dépravation des fluides lymphatiques. La même cause qui exalte notre sensibilité et augmente le mouvement vital, accroît par là l'intensité de nos maladies, la malignité des miasmes, l'acrimonie ou l'altération vicieuse des fluides; ainsi, à tout prendre, l'homme est le plus maladif, parce qu'il vit et sent avec plus d'énergie, et que ses solides comme ses liquides, plus violemment agités ou troublés, se décomposent à un plus haut degré que ceux de tous les autres animaux.

Outre ces causes morbifiques, il en faut encore reconnaître d'autres non moins funestes dans l'intempérance et les excès de nourriture et de boisson. L'animal, quoique doué d'un appétit glouton, mange rarement au-delà du besoin, parce que son goût est borné et satisfait d'un même genre d'alimens. Les goûts plus variés et plus délicats dans l'homme, aiguisés encore par l'emploi des assaisonnemens, des épices et du sel, par l'art culinaire dans tous ses raffinemens; ces goûts favorisés par une plus grande facilité de digestion d'alimens cuits; enfin l'abondance habituelle dont jouissent les classes opulentes de la société, tout contribue à rendre le corps humain plus pléthorique que celui des animaux sauvages, outre que ceux-ci font bien plus d'exercice et transpirent davantage. Aussi l'on ne voit que dans l'espèce humaine ou dans des animaux qu'il engraisse, les énormes développemens de graisse, cette obésité extraordinaire que prennent l'épiploon, le tissu cellulaire, etc., qui surchargent et gênent l'action organique, appesantissent, causent des stases nuisibles, soit dans la circulation du sang, soit dans celle de la lymphe, d'où résultent une foule d'accidens mortels.

De plus, l'apoplexie semble être un accident spécial de notre espèce, bien que nous portions la tête élevée, et que le sang doive moins s'accumuler en notre cerveau que chez les quadrupèdes, puisque ceux-ci ont le cerveau moins considérable, et les artères qui s'y rendent étant très-subdivisées dans un lacis de vaisseaux (*rete mirabile arteriosum* de Galien) à la base de leur crâne, afin que le sang y soit lancé moins fort, ce qui n'est pas de même en l'homme: le sang s'amasse beaucoup plus

en notre tête et dans notre cervelle volumineuse que chez ces animaux. Dailleurs, le continuel usage que l'homme fait de l'intelligence, attire une surabondance de sang et d'activité vitale en cet organe; aussi les hommes de grand esprit sont plus exposés à l'apoplexie. Ils sont punis, comme on l'a dit, par où ils ont péché. Enfin le carus, les affections soporeuses, les paralysies, souvent résultantes d'épanchemens qui compriment différens nerfs, sont également les suites de la même cause.

Nous avons déjà dit tout ce que notre station droite devait contribuer au développement du flux menstruel chez la femme, et hémorroïdal dans l'homme, et aux hernies, aux congestions dans le scrotum, etc.; mais il y faut ajouter surtout cette grande abondance de sang, effet d'une nourriture très-succulente, puisque les sauvages, les habitans des zones polaires, comme les Lapons, qui éprouvent de longues disettes, en hiver surtout, voient alors rarement leurs femmes réglées. Les autres hémorragies, l'épistaxis des jeunes gens, les hémoptysies et hématémèses, en outre, les fièvres synoques simples ou angioténiques résultent le plus souvent de pléthore sanguine excessive, effet d une trop riche sustentation. C'est pareillement dans l'âge mur, lorsque le système veineux acquiert la prépondérance, que surviennent ces stases de sang noir dans la région abdominale, dans les veines mésentériques et les autres rameaux sous la dépendance de la veine porte. Ces stases, ces langueurs sont favorisées par la vie indolente ou sédentaire des personnes opulentes, et deviennent la source inépuisable des affections hypocondriaques et hystériques qui tourmentent leurs vieux jours. Ce qui le prouve, est le secours que ces malades trouvent dans l'exercice, dans un régime de tempérance et de sobriété.

Et quand on serait exempt de ces maux, l'homme éviterait-il, dans ses passions, les excès de bonne chère au milieu de tous ces mets qui aiguisent, par les saveurs les plus raffinées, un appétit rassasié? De combien d'indigestions fatales, ou du moins de laborieuses digestions qui préparent des sucs mal élaborés, ne naissent pas ces cachexies, ces premiers élémens des maladies les plus graves des entrailles, des fièvres gastriques et adynamiques les plus terribles? Quelles suites funestes pour la santé n'ont pas l'ivresse et ces ingurgitations périlleuses de liqueurs incendiaires dans l'économie? N'est-ce pas une expérience de tout temps proclamée, qu'à mesure qu'on augmente l'art culinaire, on accroît le nombre des maladies? *Vous vous plaignez de la multitude de vos maux*, disait Sénèque aux Romains voluptueux de son siècle; *comptez vos cuisiniers*, car c'est d'eux qu'ils sortent presque tous. La gourmandise a tué plus d'hommes que l'épée, *plus gula quàm gladius*, comme l'affirment les préceptes de la sagesse; et s'il

nous fait des médecins, ajoutent les moralistes, c'est parce que nous avons des tables trop bien servies. S'il faut compter encore ces mélanges de mille alimens divers de la terre et de la mer, des végétaux, des animaux de toute espèce, et ces mets recherchés jusque dans l'Asie ou l'Amérique; toutes ces sources d'indigestion, auxquelles nos estomacs ne sont pas préparés, sollicitent des mouvemens organiques irréguliers, et rendent presque toujours malade après un copieux repas.

Un autre résultat de ces genres de nourritures si excitantes, est d'allumer en nos sens une ardente concupiscence, et d'entraîner à d'autres excès non moins redoutables, ceux des voluptés. Que l'on juge des suites d'une orgie où l'on prodigue tout ce qui peut enflammer la luxure, et où les moyens de la satisfaire, de l'épuiser même, sont tout prêts. Qu'en doit-il résulter, sinon la ruine de la santé? car la vigueur la plus florissante est incapable de suffire souvent à de telles fatigues; delà naissent, ou la goutte, ou une foule d'autres affections inconnues aux animaux mieux réglés. Que l'homme ne se plaigne donc pas de tant de douleurs qui fondent sur l'humanité; n'en a-t-il pas lui-même excité les tempêtes?

Je l'avoue, dira-t-on, mais est-ce toujours notre faute, et la nature, en nous rendant si sensibles, n'a-t-elle pas mis en nous l'ardent foyer de toutes les passions? Consultez, en effet, notre organisation nerveuse, notre grande capacité pour les jouissances comme pour les souffrances; n'est-il pas naturel que nous nous précipitions dans les premières, ainsi que la nature l'a prescrit invinciblement à tout être sensible? S'il est donc une philosophie conforme à notre existence sur la terre, c'est celle que suivent les animaux; c'est l'épicuréisme le plus déterminé, ou plutôt le sentiment d'Aristippe qui établit la volupté sensuelle comme le bien suprême auquel nous pouvons atteindre. Fuyez donc, importune sagesse, qui ne nous prêchez jamais que tristesse et ne nous imposez que privations; vienne la folie, si elle est compagne des délices et du bonheur.

Cette objection, pour être vulgaire et spécieuse, n'en est ni plus juste ni mieux fondée, à moins qu'on ne veuille soutenir, en même temps, que la nature aspire à notre prompte destruction, ce qui ne saurait être généralement vrai. Nous avons montré ci-devant que cette nature ne pouvait nous attribuer l'intelligence par dessus tous les animaux, sans laisser à notre libre arbitre la faculté du mal comme celle du bien, et le pouvoir d'abuser comme un élément nécessaire à la perfection de la raison humaine. Mais puisque nous reconnaissons, par le moyen de cette raison, combien les abus de notre sensibilité sont nuisibles, la nature a donc accordé à l'homme la faculté d'être sage, ou de se vaincre par son propre mérite, et non

par la borne de sa constitution, comme le sont les animaux subordonnés à l'instinct. De là se manifestent les merveilleux desseins du Créateur sur l'espèce terminale et régulatrice du règne animal; car alors suivre la vertu, sera accomplir la loi la plus parfaite de notre coordination sur le globe.

Il était donc nécessaire, ne craignons pas de l'avancer, que l'homme fût le plus maladif des animaux, puisque cela même résulte de la perfection de son intelligence, et de la délicatesse de sa sensibilité nerveuse. Aussi l'espèce humaine est presque la seule en proie aux névroses les plus déplorables. Aucun animal, par exemple, ne devient fou, maniaque, hypocondriaque: s'il ne perd pas l'*esprit*, c'est parce qu'il n'en a point; et l'on a dit, par un motif analogue, qu'aucun grand génie n'était sans quelque grain de folie. Aussi l'hypocondrie, l'hystérie, la mélancolie, toutes ces affections dépendantes de l'affaiblissement extrême des fonctions de la vie intérieure ou de nutrition, reportent une surabondance de vivacité, de sensibilité dans le système nerveux de la vie extérieure, ou dans le domaine cérébral. De là vient que les individus frappés de ces maladies, soit naturellement, soit par de grands travaux intellectuels, sont en général plus spirituels, plus sensibles ou impressionnables, plus spasmodiques, à mesure qu'ils ont des viscères plus débiles, une digestion plus pénible. En un mot, quiconque vit beaucoup par le dehors, existe moins par le dedans, et le moyen de ramener l'équilibre de la santé est de retourner à la vie brute des animaux, de mieux digérer, afin de moins réfléchir et moins sentir. Ce qui se passe dans la fièvre lente-nerveuse, d'Huxham, soit des enfans rachitiques, soit des adultes qui se consument par de grands travaux d'esprit ou de corps, prouve encore combien la sensibilité du système cérébral est accrue en notre espèce, aux dépens de la vie interne ou de réparation.

On reconnaîtra sans peine, par les mêmes raisons, que toutes les aberrations de la sensibilité doivent appartenir plus spécialement à la race humaine qu'aux animaux; par exemple, le pica ou les appétits dépravés, surtout dans les femmes enceintes ou les filles chlorotiques; les spasmes troublant les sécrétions ou les excrétions, procureront tantôt l'aménorrhée, tantôt des ménorrhagies; l'abondance des nourritures jointe à une imagination libidineuse, pourront exciter le satyriasis, l'érotomanie; la sensibilité, contractant des habitudes contre nature, facilitera les retours morbides de plusieurs paroxysmes, de l'épilepsie, des fièvres intermittentes, etc., même sans cause matérielle. Une imagination vive et puissante influera beaucoup sur la santé des personnes les plus délicates, appellera les maladies par la terreur même qui y dispose; cette imagination, s'effrayant par le spectacle des souffrances ou des spasmes d'au-

trui, suscitera de vicieuses imitations, des épidémies convulsives, comme des enthousiasmes religieux ou politiques; car la sensibilité humaine étant très-déployée à l'extérieur, elle se transmet par contagion, surtout dans les individus les plus délicats, tels que les enfans et les femmes. Si cette communication est quelquefois un fléau, c'est aussi le lien le plus solide de la pitié, de la commisération qui rattache les humains entre eux, qui ne forme qu'un faisceau, qu'un corps compatissant, et s'entre-aidant sur la terre par la plus intime sociabilité, même en guerre, après le moment du combat. Noble prérogative du cœur humain, d'être le plus généreux et le plus sensible parmi tous les êtres, parce qu'il connaît le mieux l'infortune et la douleur! Telle est encore la cause qui conduit aux spectacles les plus déchirans les personnes les plus tendres à la compassion.

Indépendamment de la difficulté de l'accouchement, qui est due surtout à notre station droite et à la grosseur de la tête du nouveau né, comme nous l'avons fait voir, l'espèce humaine doit encore à la longue faiblesse de son enfance beaucoup de maladies dont les animaux sont exempts. Mais cette délicatesse enfantine, cette grande prépondérance du système nerveux cérébral, dès cette époque, n'en était que plus utile à notre éducation, aux progrès de l'intelligence, à une docilité qui nous plie sans effort aux habitudes sociales, et qui nous font sortir de la classe des animaux. Ceux-ci demeurent dans une sorte de stupidité native, de crétinisme intellectuel, qui borne leurs progrès, et, parvenus bientôt à un âge adulte, ils ne peuvent plus songer qu'à vivre et propager leur espèce. Il fallait plus de temps de croissance et d'étude à l'enfant, parce qu'il devait se déployer dans une plus vaste sphère; il grandit désormais pour envahir l'univers.

§. v. *Déploiement de l'intelligence humaine; des biens et des maux qui en résultent, ou étude générale de l'homme.*

Notre organisation si nerveuse, ou si sensible et mobile va développer, comme nous l'allons montrer, toute la série des qualités bonnes et mauvaises qui nous distinguent si hautement du reste des animaux.

La brute, confinée presque uniquement entre les étroites limites de son instinct, a sa texture plus solide, plus revêche à l'instruction et à une grande diversité de coutumes, que nous ne le sommes. Aussi l'enfant, la femme, l'homme, doué de fibres délicates et tendres, est plus prompt à s'instruire; il devient plus spirituel que les corps composés de fibres épaisses et racornies. L'animal est un, l'homme est multiple; le premier conserve une ignorance invincible, comme une vie uniforme qui dépend de ses nourritures simples, de cette égale répartition de forces vitales dans chaque organe, qui maintient en lui un

équilibre imperturbable. De là vient que la bête reste d'une nature imperfectible; elle n'est ni fragile, ni délicate, et se suffit assez pour n'avoir pas besoin d'apprendre ou de chercher des secours étrangers. Aussi, elle s'écarte bien peu, branle difficilement hors de son naturel et de sa santé, y rentre d'elle-même, comme l'arbre plié qui se redresse. De là vient que si nous instruisons un animal, cette éducation ne tient pas, ne se perpétue pas dans l'espèce; l'individu l'oublie par lui-même au premier moment, comme un savoir étranger et superflu, une maladie qui lui répugne; tandis que l'homme, au contraire, se moule, se contourne facilement à toutes les institutions, et, après s'en être empreint, il les transmet volontairement à sa postérité.

Et cette flexibilité de notre nature résulte du concours d'un plus grand nombre d'élémens, de facultés, dans notre économie. Capables d'user de tout aliment, d'habiter tous les climats, les hommes ont besoin aussi de se plier à tout dans les différens états de la société où ils se trouvent; de là vient que, ne gardant presque aucune forme primitive, ils tombent plus facilement dans des écarts inconnus aux animaux, et par là peuvent et doivent même s'instruire de toutes choses. Nos sciences, notre perfectionnement résultent donc de la même cause qui nous rend maladifs, délicats de corps. La sagesse humaine n'est même qu'une débilité particulière de tempérament, incompatible avec une santé trop pleine, trop animale, trop athlétique. Il faut mater le corps, afin qu'il ne devienne pas l'étroite prison de l'ame, et affaiblir les systèmes digestif et musculaire, afin de laisser plus d'ascendant au système nerveux.

Alors celui-ci devient plus facilement impressionnable aux objets extérieurs; il s'ouvre à tout ce qui l'entoure. D'ailleurs, la nudité naturelle de la peau, la finesse du tact, des mains surtout, sont de grands instrumens d'intelligence, parce que ce sens, le plus sûr, le plus philosophe, explore, scrute avec soin un nombre infini de vérités, et des impressions extrêmement variées. Aussi les individus très-couverts de poils, ou velus comme des ours, passent pour être plus brutes, plus courageux, mais moins intelligens que les personnes glabres ou lisses, bien qu'ils soient beaucoup plus robustes et plus ardens qu'elles au coït; ils n'ont guère plus de tact que les quadrupèdes. De même les brutes ont des passions plus énergiques ou plus impétueuses, comme l'audace et la colère dans le lion, la timidité dans le lièvre, la lubricité dans les singes, etc., parce qu'elles n'ont aucun contre-poids moral en leur faible cervelle. Elles se poussent tout entières où l'organisation leur montre une voie ouverte.

Enfin l'étendue et la capacité cérébrale qui distinguent notre

espèce, sont le laboratoire universel de l'intelligence, et le foyer d'où ses rayons éclatent au milieu de toute la nature.

Mais de là même, l'homme se trouve, par rapport aux autres créatures, un être extrême dans ses qualités, par les richesses inépuisables de sa sensibilité nerveuse. Il n'a presque point d'instinct inné et conservateur, parce qu'il est appelé au noble usage de la raison qui en tient lieu, et que la nature lui en impose même l'obligation. En effet, quand il manque de cette raison, il tombe nécessairement audessous de la brute; il ne peut plus vivre par lui-même. Prenez un idiot, un crétin imbécille, ou un fou furieux, dans la démence la plus complette, livrez-les à eux seuls, au milieu d'une forêt, d'une île déserte; certainement ils vont périr de faim, de froid, de misère; incapables de trouver leur nourriture, ou un gîte pour se garantir de l'injure des saisons, comme le ferait le moindre des animaux dans son instinct, ou l'homme doué de la plénitude de son intelligence, à moins que la nécessité ne rappelle leur esprit. Donc le chien, le singe, etc., sont audessus de l'homme imbécille ou fou; donc la raison est pour nous aussi indispensable que l'est l'instinct pour la brute. Non-seulement, sans cette raison, nous ne saurions nous conduire en rien, mais nous nous précipiterions dans tous les excès; nous pourrions, en cet état, commettre toutes les horreurs; au contraire le loup, l'animal sauvage, réduits à leur instinct, s'y conforment, et, une fois rassasiés, les voilà désormais tranquilles.

La nature a donc sagement obligé l'homme à l'emploi de l'intelligence, comme elle lui en offre tous les moyens; et parce que l'une des situations les plus favorables pour la développer est la vie sociale, la nature en a fait encore pour nous une sorte de besoin. Elle nous en a donné un grand instrument dans l'usage de la parole, qu'elle n'a permis à nul autre animal. On ne nous fera pas, je pense, l'objection que les perroquets ou d'autres oiseaux apprennent à prononcer des paroles, puisqu'ils n'y attachent aucun sens, puisqu'ils ne s'en servent point entre eux, et ne les enseignent nullement à leur postérité; ainsi l'on doit reconnaître que le langage articulé, représentant la pensée, n'appartient qu'à l'homme seul. Les sociétés moins parfaites des animaux s'entretiennent sans doute aussi par des cris, des gestes, ou actions et attouchemens, comme chez les abeilles, les castors, etc.; mais ce langage ne pouvant transmettre que des impressions presque toutes physiques, le domaine de l'entendement et les hautes combinaisons de la pensée, demeurent réservés uniquement à notre espèce.

Voilà donc l'homme dégagé du rang de la brute, si évidemment que la nature semble avoir évité même que l'orang-outang ne parlât, et qu'une bête, comme nous l'avons dit, vînt s'entre-

mêler dans la conversation humaine, puisqu'il y a deux sacs membraneux au larynx de ces singes, pour étouffer la voix dans leur gorge, et intercepter, pour ainsi dire, la bêtise au passage. L'homme, qui n'était pas destiné à proférer des sottises, devait donc jouir des moyens de conférer sagement avec son semblable, et d'associer ses desseins, ses travaux industriels en communauté.

Toutefois, objectera-t-on, n'eût-il pas été plus convenable que l'homme fût renfermé dans le cercle de l'instinct, comme les animaux, puisqu'il eût été plus sain de corps ou plus heureux, moins exposé aux écarts de la raison et des passions, qui le rendent tantôt extravagant, tantôt vicieux et dépravé ? Pour quelques ames grandes et privilégiées qui suivent une vertu héroïque et les lois austères de la raison, combien de malheureux humains, par toute la terre, abusent de leur esprit pour mal faire, qui du moins ne seraient ni méchans, ni criminels, s'ils eussent été réduits à la condition de la simple animalité ! Sans nier cette vérité, et quand nous conviendrions, avec les satiriques, que *le plus sot animal soit l'homme*, nous allons montrer que les abus sont peut-être inséparables de nos qualités ou de notre perfectibilité même.

Les animaux étant incapables de connaître le bien et le vrai absolu, ignorent ce qui est *mal* comme ce qui est *faux* ; leurs déterminations, leurs actions, indifférentes en elles-mêmes, manquent de but moral ; elles n'ont rapport qu'à la conservation de leur individu ou de leur espèce ; ils ne sont pas des agens libres, mais régis par l'instinct et la structure de leurs organes. La vérité, comme la vertu, sont des points intermédiaires de deux ou plusieurs contraires ; et, de même qu'on ne serait pas vertueux, si l'on n'avait pas le pouvoir d'être vicieux, on ne saurait juger du vrai sans le comparer à ce qui est faux. Il suit de là que les facultés bornées des animaux, ne pouvant atteindre ni à la vérité ni à l'erreur en elles-mêmes, restent dans l'obscurité à cet égard : au contraire, plus l'homme étend sa sphère en l'un et l'autre sens, plus il est propre à reconnaître le bien et la vérité, mais plus il lui faut éviter les écarts de ces points milieux.

Or, pour que l'homme établisse sa raison, il doit donc se tenir en un juste éloignement de la folie et de l'imbécillité ; l'une est l'excès, l'autre le défaut de sentir et de penser. Les bêtes n'ayant qu'un sens étroit et rassis, ne s'écartent point dans les extrêmes de manie et de stupidité ; elles sont plus voisines de cette dernière que de la première. Au contraire, plus l'homme est susceptible d'un puissant génie, plus il est capable d'aller d'une grande et irremédiable manie à la plus étrange imbécillité ; tandis que les esprits médiocres ou vulgaires ne sont ni très-

sages ni très-fous. Le génie est cet état violent de l'ame qui, s'élançant en même temps aux limites suprêmes de l'intelligence humaine, en contemple toute la grandeur et toute la petitesse. S'il n'y avait pas de possibilité de folie et de stupidité pour l'homme, il n'y aurait pas une raison, qui en est le milieu. L'équilibre du bon sens s'établit dans les maniaques, en leur ajoutant de la sottise, et dans les sots, en chargeant l'autre plateau de la balance d'un contre-poids proportionné de folie. C'est ainsi, par exemple, qu'un emploi modéré du vin ou des spiritueux imprime plus de vivacité, d'excitation aux intelligences froides et pesantes des stupides; tandis qu'en rafraîchissant et tempérant les esprits trop exaltés des fous, en y mêlant, pour ainsi dire, de l'abrutissement, on les ramène vers le milieu du bon sens.

On pourrait comparer notre corps, ou plutôt notre système nerveux, à un instrument de musique, lequel étant bien accordé, produit des résonnances parfaitement en rapport avec les objets extérieurs qui le frappent; mais si nos organes, si un ou plusieurs sens ne sont point à leur unisson, les résonnances, les idées qui en résultent sont discordantes, troublent l'harmonie qui fait la raison. Aussi ces tempéramens minces, nerveux, trop sensibles, ces corps mal équilibrés, comme ceux des hypocondriaques, des hystériques, etc., sont sujets à la folie, de même que des cordes inégalement tiraillées ne rendent sous les doigts les plus habiles que des sons discordans. C'est donc le concert des organes qui produit l'intelligence, et l'ame ne tire des idées saines que d'un corps sain. Autant la santé corporelle résulte de l'unisson et du rhythme régulier de nos fonctions et du jeu de nos organes, autant la santé de l'ame dépend du concert des idées et de la juste mesure des affections du cœur. Tel est l'instinct pour la brute, telle est la raison pour l'homme.

Ne nous plaignons pas que nôtre espèce soit capable de tous les excès, en ce sens qu'ils sont la preuve de notre grandeur, en même temps qu'ils nous découvrent notre faiblesse; car il fallait que nous surpassassions toutes les créatures, soit en mal, soit en bien, pour être en état de leur commander en tout sens. Ici se dévoile encore aux yeux du philosophe et du médecin notre nature morale, si essentielle à étudier.

Dépouillons une vaine fierté, descendons dans les secrets abîmes du cœur humain, pour observer ce qui est mal en nous comme ce qui est bien. De quoi se compose le fond moral de notre espèce? N'est-ce pas de cet orgueil infini, de cette cupidité insatiable d'enfler son être par la possession de tout l'univers? N'est-ce pas de cette ambition tourmentante d'étendre son pouvoir, son nom, sa vie, sa destinée, ses richesses,

son savoir, ses plaisirs, enfin tout ce que nous croyons des biens, par-delà notre nature ; et telle est notre capacité démesurée de tout envahir, que nous ne serions peut-être pas même satisfaits de la condition d'un dieu ! Etrange inquiétude, qui fait que l'être possédant tout en ce monde ne serait pas encore parfaitement assouvi, comme Alexandre, victorieux de la terre, soupirait en contemplant dans les cieux d'autres globes dont il ne pouvait triompher !

L'homme qui se considère raisonnablement, se voit bas et même méprisable, ou presque ridicule par son corps, dans ce recoin obscur du monde, dans sa courte et frêle existence ; de là vient qu'il s'élance en imagination vers une sphère plus vaste et plus éclatante ; car il vit surtout par la tête ; elle est la source de toutes ses illusions. Quel animal, par exemple, devient susceptible de s'enthousiasmer pour une gloire fausse ou réelle, de se transporter en idée dans l'avenir, et, pour cet effet, de sacrifier volontairement sa vie présente, soit par des opinions religieuses ou politiques, soit par un désir effréné de la renommée ou de la vertu qu'il se crée quelquefois en fantaisie? Toutes les religions, même les plus ridicules, ont leurs martyrs. Il n'y a pas d'opinion extravagante qui n'entre dans une tête humaine, je dis la plus philosophique : Empédocle se précipite dans l'Ethna, comme on s'est exposé de nos jours au sort d'Icare dans les premiers ballons aérostatiques. N'est-il pas commun de voir des hommes affronter la mort en cent batailles sans autre intérêt que l'ambition et la vaine fumée de la plus fausse gloire ? Qui place donc l'homme au-delà de sa vie ? Nul autre animal n'existe à ce point hors de soi-même, nul ne connaît la mort, ne la brave avec tant de fierté, même pour des folies.

Nous ne découvrons pas d'autre racine à cet instinct de grandeur ou d'héroïsme et de domination, si particulier à notre espèce, sinon l'étendue de notre sensibilité et notre immense capacité cérébrale et intellectuelle ; par cette raison, le nègre en a moins que le blanc, et il reste inférieur. En nous élevant au sommet de l'échelle des êtres organisés, nous ne voyons rien audessus de notre tête que la nature et la divinité, et comme rien ne nous arrête, nous nous élançons jusqu'où nous portent nos moyens physiques et moraux.

Un animal, en effet, n'est pas créé pour lui-même ; il se sent, pour ainsi dire, un chaînon borné, et se résigne à sa condition. Le cheval, le lion, et jusqu'à l'éléphant, malgré leur force et leur taille, ne connaissent pas la gloire ; ils fuient ou se soumettent à l'homme ; la baleine même redoute notre pouvoir jusque sous les glaces des pôles. Audessous de ces animaux, il en est d'autres qui leur servent de pâture, et audes-

sous de ces derniers sont encore les plantes, premier anneau de cette chaîne des créatures vivantes. Si la nature a formé ces êtres successivement les uns pour l'utilité des autres, comme nous le voyons, jusqu'à l'homme, qui, en dernier résultat, peut tirer parti d'eux tous; chaque espèce de plante et d'animal est assujétie, tandis que l'homme ne saurait être créé que pour l'homme et son entière indépendance; par conséquent il est arbitre sur le globe, il aspire à tout s'arroger; seul avare, seul ambitieux, insatiable, il veut tout gouverner, et s'il ne le peut par la force, il emploiera la ruse et la fourberie. Qui penserait que cet esprit superbe d'orgueil ou de supériorié résulte de notre station droite, de notre domination intellectuelle sur les autres créatures, ne s'éloignerait peut-être pas du vrai. L'homme seul, en effet, parmi toutes les créatures, est orgueilleux, ou du moins lui seul comprend le prix de l'estime de son semblable. Cette estime acquiert d'autant plus de valeur, qu'elle seule peut mesurer le degré de nos facultés; qu'elle est un don libre et qui n'échappe que difficilement à l'amour-propre pour en gratifier autrui; et d'ailleurs, si cette vanité est un vice propre à l'homme, encore y trouve-t-on quelque fondement dans les hautes prérogatives de notre nature. Enfin, puisque l'homme s'expose à mille morts pour l'acquérir, puisqu'un bout de ruban ou la chamarrure d'un galon, et chez les sauvages, le tatouage de la peau d'une certaine façon, deviennent le signe du mérite ou de quelque autorité, et exercent à ce titre un immense pouvoir d'opinion; c'est la preuve ou d'une haute sagesse ou d'une éclatante folie, particulière à notre seule espèce.

Certainement, lorsque ces décorations extérieures, ambitionnées par tant d'humains, dans chaque troupeau des nations sur tout le globe, sont distribuées par le seul pouvoir à ses soutiens, à ses satellites et ses flatteurs; quand un enfant au berceau bave sur les sceptres et les couronnes; ces augustes emblèmes de la souveraineté ne sont plus le prix d'un mérite réel; ce sont des talismans nécessaires à la tranquillité des grandes nations. Les rayons émanés du trône et ces jouets brillans qui confèrent non moins d'arrogance que d'autorité, tombant au hasard sur la tête ignoble d'un eunuque à Constantinople ou à Téhéran, ne peuvent plus être la récompense du mérite; acquis trop souvent par de serviles complaisances, par d'infâmes voies, même dans l'obscurité d'un sérail, dans les intrigues perfides des cours; distribués quelquefois par des monstres couronnés pour avoir servi leurs fureurs, comment le crime deviendrait-il gloire, et par quel renversement inconcevable d'idées, l'horrible bassesse, toutes les abominations auraient-elles droit aux prosternations des peuples? Ces signes représentent seulement alors le

pouvoir, à tel point que, sous le bas-empire romain, on a vu des particuliers salués empereurs pour s'être revêtus de la pourpre réservée aux seuls possesseurs du trône.

Mais enfin ces dépravations ou ces fictions, qui donnent une valeur réelle à des signes représentatifs comme à du papier-monnaie, peuvent être bien ou mal appliquées; elles prouvent toujours que l'homme possède l'idée de la noblesse ou de la royauté de son être; la brute, au contraire, par sa constitution subordonnée, ne pouvait prétendre à aucune dignité, pas même le cheval désigné consul par Caligula; aucun ne règne sur d'autres créatures, pas même la reine-abeille. Que dis-je? aucun animal ne jouit librement de sa propre puissance, car il est assujéti à un instinct directeur de tous ses actes. Tel qu'un esclave laborieux dans la maison du maître, il faut qu'il soit nourri, vêtu, logé et défendu par la nature. L'homme, au contraire, fils émancipé et héritier de la puissance de cette nature maternelle, n'en obtint ni vêtement, ni abri, ni arme, parce qu'il recevait de quoi se tout procurer, c'est-à-dire, une intelligence et des mains. Il fallait donc que la nature nous refusât tout, pour nous obliger à conquérir hardiment tout, et, pour cet effet, de nous perfectionner nous-mêmes. Aussi l'homme semble être un dieu à l'égard de l'animal, tant il paraît supérieur aux plus industrieux et aux plus forts, et tant il les fait tous plier ou fuir, précisément parce qu'il naquit le plus impuissant de tous.

Si l'homme ne voit donc rien audessus de lui, s'il hérite, comme dernier venu, de toute l'intelligence et de toutes les facultés de la puissance créatrice, il peut, il doit aspirer à tout ce qu'elle lui a donné d'atteindre. N'est-il pas plus spécialement que tout autre le fils de la Divinité, son ministre sur la terre? Au sommet de la grande pyramide des êtres vivans, on ne peut plus recevoir d'inspiration que des cieux. De là suit que l'homme devient aussi l'animal divin ou religieux par excellence, le seul qui sache élancer sa pensée jusqu'à la première des causes. Qu'il reconnaisse donc sa royauté et sa grandeur originelles! Qu'il voie les sublimes devoirs qu'elles lui imposent! Qu'il ne se dégrade pas dans l'abjection et le mépris! et il marchera fier et digne de ses immortelles destinées.

§. VI. *De la corruptibilité morale de l'homme et des effets vicieux de ses passions; quelles en sont les sources?* Comment la philosophie a-t-elle pu admettre que l'homme naissait vicieux, dégradé et méchant essentiellement? N'est-ce pas calomnier l'Auteur suprême de notre vie, que de supposer qu'il empoisonna d'un crime originel la plus noble de ses créatures? Mais pas même le tigre et la vipère ne sont, à proprement parler, méchans; car, s'il leur faut vivre de chair, selon la néces-

sité de leur structure organique, ils ne détruisent nullement pour malfaire sans nécessité, mais pour subsister; et quand ils sont repus, malgré les assertions contraires, ils restent tranquilles; la prétendue fureur insatiable de dévorer dont on les accuse n'est qu'une fiction démentie par l'expérience. La paresse même s'y opposerait, et la nature agirait contre ses lois de conservation universelle qui doivent surpasser celles de destruction nécessaire.

Pareillement l'homme, avec une vaste capacité pour le bien et le mal, naît en général indifféremment propre à l'un et à l'autre, mais non pas sans penchans primitifs dont les circonstances sociales sollicitent plus ou moins le développement.

Le sauvage, né indépendant comme l'oiseau des forêts, s'élève orgueilleux, égoïste, et ne considère que lui dans le monde. Mais pour n'être que soi, il ne s'ensuit pas qu'il se montre l'ennemi des autres, autant qu'ils ne nuisent pas à ses moyens d'existence, et qu'ils n'attentent rien contre lui. C'est en quoi nous semblent avoir singulièrement erré Larochefoucaud, et tous ceux qui, d'après lui, comme Mandeville, Helvétius, Toussaint et d'autres philosophes, ont prétendu que l'unique mobile de l'homme moral était son intérêt personnel. Quelques-uns d'entre ces auteurs ont même essayé de nous démontrer que c'était un grand abus aux mères de soigner leurs enfans, et que ceux-ci pouvaient, au besoin, dévorer leurs pères en sûreté de conscience; que les prétendus sentimens d'humanité avaient été imaginés afin de contenir les hommes ensemble, mais qu'il n'y avait naturellement aucun crime réel à s'entr'égorger, frères, pères, etc., au moindre intérêt, sinon que des lois arbitraires et des conventions sociales le défendent, soit pour le bon plaisir des souverains, soit pour augmenter les troupeaux humains.

Voilà ce qu'on a présenté comme le sublime de la philosophie et la plus profonde analyse du cœur humain, au dix-huitième siècle surtout: système qui, dans les seuls momens de mauvaise humeur contre l'injustice de l'état social, pouvait faire illusion. Mais il se dément de telle sorte lui-même, que ses auteurs ont constamment le soin de protester, en justifiant les crimes, qu'ils suivent la vertu par un vieux reste de préjugé : ils exaltent leur sensibilité, tout en soutenant qu'on peut avec indifférence enfoncer le couteau dans la gorge de sa femme ou de son enfant, et que c'est ainsi que font les sauvages, plus *naturels* ou moins détériorés du type primitif que nous, quand leur famille les embarrasse.

Pour nous, qui nous avouons moins profonds que ces habiles philosophes dans cette grande science du cœur humain, nous nous bornons à croire que la nature ayant donné des entrailles sensibles et des mamelles aux panthères et aux léopards pour

nourrir leurs petits, pour les défendre même aux dépens de leur vie, contre le chasseur, nous ne supposerons pas l'homme sauvage ou civilisé plus ennemi de sa propre race que ces bêtes féroces. Nous avons la simplicité de prétendre que la nature, ayant voulu la perpétuité de toutes les espèces, attribua sans doute à chacune sa dose d'amour génital et maternel, et son intérêt de conservation. L'homme ne nous paraîtra donc point inférieur aux ours et aux hyènes, et nous consentons au préjugé et au scrupule qui nous empêcherait de massacrer nos parens. Si nous ne savons pas expliquer bien logiquement la source de nos affections du cœur, et si nous n'agissons pas conséquemment aux grands principes de l'amour de soi, en ces choses, ces philosophes nous pardonneront notre faiblesse et les erreurs de notre jugement. Nous leur laisserons à mettre en pratique leur lumineuse théorie.

Qui ne voit que la sociabilité naturelle à notre espèce, même la plus barbare, réfute abondamment encore l'hypothèse de Hobbes qui regarde les hommes comme naissant en guerre entre eux, ainsi que les soldats de Cadmus, pour s'entr'égorger?

Donc, si l'homme ne naît pas furieux contre l'homme, il n'est pas nécessaire que la terreur et la violence d'un gouvernement despotique ou d'une bête féroce, telle que le *léviathan* de ce philosophe, viennent empêcher les humains de se dévorer ainsi que des loups affamés. Quelle étrange horreur aurait méditée la nature, en nous créant, si elle n'espérait nous faire subsister que par de tels procédés! Si l'on prétend consacrer l'établissement du pouvoir politique avec des suppositions aussi atroces, si l'on veut fonder les religions sur l'idée non moins cruelle qu'un enfant innocent est voué, par sa naissance, à une horrible corruption qui le condamne éternellement aux vengeances célestes, quelle épouvantable condition que celle de notre race sur la terre! Hommes, qui proférez contre vous seuls ces monstrueux anathèmes, massacrez donc encore quiconque refuse de croire à ce qui déshonorerait la bonté suprême ou la justice immortelle d'un Dieu, car le cœur et la raison se soulèvent d'indignation contre ces inconcevables absurdités : cherchons ailleurs le vrai.

Le barbare n'est pas le sauvage brute, c'est l'homme sorti de la voie de la nature par une vicieuse civilisation; c'est Sardanapale, Alexandre le conquérant, Caligula, et quiconque outre les passions jusqu'à la rage ou la dernière abomination. Il est évident que si l'homme, par sa supériorité de facultés, est plus corruptible que les animaux, de même les personnes qu'un haut rang place à la tête de notre espèce ou soulève au faîte, sont plus en état d'assouvir toutes leurs volontés, même les plus criminelles, que toute autre; l'on a dit qu'une suprême

fortune était une suprême servitude seulement pour ces ames vertueuses, à qui la prospérité est souvent encore, selon Tacite, une perpétuelle tentation. Ennoblissez un individu, un vilain, le voilà déjà prêt d'user d'arrogance envers ses inférieurs, tant la fortune a d'autorité pour exagérer les passions! Et quand nous établissons que l'homme est d'autant plus corruptible qu'il est plus élevé en pouvoir, parce qu'il a tous les moyens d'en abuser, c'est un résultat presque nécessaire des positions humaines. L'or n'est pas plus éprouvé par le feu, que l'homme par la haute prospérité; à mesure que nous montons les degrés de la richesse ou de la puissance, les germes intérieurs de nos vices, imperceptibles pendant l'hiver de la pauvreté, ou renfermés alors avec soin, se développent librement; ils fleurissent par la chaleur et la saison de la faveur, d'autant mieux que rien ne les contraint plus. En effet, si les lois, selon l'expression d'Anacharsis, sont trop souvent des toiles d'araignées déchirées par les guêpes, elles arrêtent les moucherons; ces décrets du fort contre le faible compriment toujours les basses classes qui, plus que le sommet, supportent tout le faix de l'édifice social; il est d'expérience, par toute l'histoire des nations, qu'un scélérat puissant jouit pleinement de l'impunité; car les plus sévères légistes n'osent même décider qu'il soit licite, par exemple, de tuer un tyran; et, au contraire, s'il est victorieux, il sera couronné par la main des pontifes; tant le crime heureux est toujours justifié! Il suffit d'observer les exemples de l'histoire pour comprendre comment les Romains, si vertueux et si pauvres dans les premiers temps de leur république, devinrent, par l'opulence et la domination, les plus effrénés et les plus exécrables déprédateurs de la terre, à l'époque de leurs despotiques empereurs.

Qu'on n'en conclue pas, cependant, que notre espèce est essentiellement méchante et vicieuse, qu'il ne manque au plus honnête homme que l'occasion favorable d'être impunément un abominable scélérat. Cette imputation soutenue par quelques philosophes mécontens de leur siècle, comme par toutes les personnes froissées dans leurs plus chères affections, ne peut pas être rejetée par la raison qu'elle est déshonorante pour notre espèce, car il faudrait l'admettre si elle était fondée; heureusement rien n'en prouve la certitude. Cicéron observe que les brigands établissent entre eux des lois équitables de sociabilité forcément, et les criminels de la Grande-Bretagne, transportés à Botany-bay, sentent là nécessité d'y devenir honnêtes gens pour subsister ensemble. Il est donc dans les attributs manifestes de notre nature d'avoir besoin de pratiquer la justice entre pareils. L'homme n'est susceptible de se détériorer que parce qu'il sort de ces limites sociales, soit que la fortune

l'élève audessus, soit que la misère le précipite trop audessous d'elles. Alors si l'espoir de l'impunité et les moyens d'assouvir ses passions le tentaient, dans de hauts rangs, pareillement le malheureux, devenu par sa pauvreté et le mépris auquel il est en butte, hors d'état de profiter d'une existence assurée, se met en guerre secrète ou même ouverte contre la société : il voudrait voir renversé ce qui ne le protège pas. Placez tous ces êtres extrêmes dans une situation médiocre où les individus se trouvent, comme les pierres d'un édifice, obligés solidairement de supporter un poids égal, vous en ferez des citoyens généralement disposés au bien, intéressés au maintien de la commune justice; ne fût-ce que par jalousie contre quiconque voudrait trop s'élever ou attenter à leur liberté. Donc le fond de l'homme, qui est l'intérêt propre, ce sentiment nécessaire à tous les animaux pour leur conservation, ne se dégrade ou ne se corrompt que par des positions extra-sociales, pour ainsi parler. Ceci concourt encore à fortifier cette vérité morale que la nature destine à la société notre espèce; elle ne devient nulle part plus perfectionnée, plus intelligente, plus vertueuse et plus saine que dans cet état moyen entre tous les extrêmes.

Ces vérités toutes simples sont presque toujours obscurcies par des écrivains intéressés à soutenir le despotisme qui les soudoie, ou bien aveuglés par les passions du parti qu'ils épousent, par leur rang social, tel que celui de la noblesse et du sacerdoce; c'est pourquoi nous croyons qu'il appartient à quiconque traite de l'homme et connaît la dignité de notre nature, de revendiquer ces principes éternels de justice et d'équité, qui sont la santé de l'ame comme celle du corps. Certes, il sera facile de trouver des esprits plus capables d'en faire éclater toute la force ou d'en creuser toute la profondeur, mais nous avons la confiance qu'on n'y apportera jamais plus d'amour sincère de la vérité, de franchise et de ce patriotisme qui embrasse tout le genre humain. *Ficta omnia celeriter, tanquam flosculi decidunt; nec simulatum potest quidquam esse diuturnum.* (Cicer. *de Officiis*, l. 2, c. 12.)

Que ces principes vous soient accordés, nous dira-t-on, il s'agira toujours de rendre raison, en philosophie comme en médecine, de ces étranges aberrations des sentimens qui, telles que des levains venimeux, créent des scélérats dans tous les rangs, dans toutes les circonstances, et peut-être par une propension invincible.

Nous croyons que la même énergie que l'homme peut porter dans la vertu, il la porte aussi nécessairement dans les crimes : il n'est point d'attentat exécrable et inouï dont il ne se montre capable, comme il l'est de l'héroïsme le plus sublime. Ce

sont particulièrement ces grandes révolutions des sociétés, qui, déplaçant les hommes de leur sphère, les entraînent à ces actions excentriques et excessives en bien comme en mal : *corruptio optimi, pessima.*

Oui, sans doute, l'homme, ce roi de la création, si orgueilleux de sa noble destinée, n'est-il pas, en effet, le plus criminel, le plus méprisable des animaux? Qu'ils déploient leurs venins et leurs plus noires perfidies, l'homme peut aller encore au-delà ; il se montre dans ses fureurs le roi des monstres et le tyran des tyrans. Certes, ce n'était pas pour une coupable attaque, mais pour leur défense légitime que la nature arma des serpens de crochets venimeux, parce que ces reptiles condamnés, faute de membres, à se traîner sur le sol, avaient besoin de ces traits redoutables pour imprimer la crainte à leurs nombreux persécuteurs. Mais quelle sera l'excuse de l'homme, lorsque, jouissant de tous les bienfaits de la création, usant ou plutôt abusant à son gré de tous les services des animaux, il semble se jouer encore de leurs douleurs, il profite injustement de sa supériorité sur eux, pour exercer la plus cruelle industrie à les torturer tout vivans, pour repaître ses regards avec férocité, de leurs souffrances dans des amphithéâtres, ou à la chasse ou dans les boucheries? Il était réservé à nos siècles modernes d'imaginer que les bêtes sont des machines insensibles, de vrais automates qu'on peut égorger. Il fallait ôter cette pitié sympathique que la nature fait involontairement retentir en nous, toutes les fois que nous voyons porter le couteau dans le cœur d'un pauvre animal, qui venait se confier à la première créature de l'univers comme à la plus généreuse.

C'était peu sans doute d'exercer ses barbaries contre les animaux : l'homme s'est fait une horrible joie de contempler les tourmens de l'homme. Peut-on concevoir qu'un Tibère, un Caligula, un Domitien, un Héliogabale, sur le plus haut trône de la terre, enivrés des jouissances du souverain pouvoir et des hommages de tant de nations asservies, réservassent aux délices de leurs festins, consacrassent à leurs plus douces voluptés, les tortures et l'agonie de vertueux citoyens romains, au milieu des bourreaux et des supplices? Quelle exécrable monstruosité dans un Néron, de faire ouvrir devant lui les flancs de sa propre mère, d'attenter, d'un œil avide et féroce, au sein même où il avait reçu la naissance! Et c'est à cause de cette possibilité de tout faire impunément qu'on voit un plus grand nombre de princes devenir fous et scélérats que les autres hommes.

Parlerai-je de ces horreurs dégoûtantes qu'une imagination pervertie osa essayer dans les plus saintes voluptés; sacriléges qui répugnent même aux bêtes (car le bouc sacré de Mendès, dit Plutarque, préférait ses chèvres aux dévotes égyptiennes)?

Non, la nature se refuse à tracer ce que ne saurait avouer le cœur humain. Tant de dépravations inouïes ou infâmes, dont la seule peinture étonne et épouvante dans ces romans d'une honteuse célébrité, étaient-elles réservées au seul être raisonnable parmi les animaux? Ceux-ci ne portent pas si loin que lui les plus révoltans délires ou les abominables folies, et du moins leur intelligence bornée, conservant chez eux une éternelle innocence, garantit les plaisirs naïfs de la nature. Aussi leurs femelles, et plus fécondes, et moins maladives dans la gestation, produisent moins d'êtres difformes ou monstrueux que notre espèce. Tant les excès, les abus de celle-ci altèrent les forces reproductrices, et corrompent la régularité de leurs fonctions!

Il est vrai, les peuples les plus civilisés du globe, les Européens, ne formant qu'une seule famille, se traitent de frères; mais c'est sur les champs de bataille, par les bouches fulminantes des canons; et nous devons espérer beaucoup de la sagesse de ces hautes têtes qui s'ombragent des plumes d'autruches, de dindons et des plus stupides oiseaux, avec la plus incurable vanité.

L'homme ne se rend pas seulement l'être le plus atroce et le plus odieux de la création, il a su ajouter le comble à son avilissement, et se dégrader par les plus lâches perfidies. Comment dévoiler les flétrissantes turpitudes, toutes les ignobles bassesses dans lesquelles il se vautre impudemment devant son semblable? De quelles infâmies ne s'est-il pas souillé, puisqu'il éleva des temples à tant de monstres et de tyrans qui furent la peste et l'exécration du genre humain? Qui de lui ou des bêtes les plus farouches encense le crime et persécute la vertu, se plonge dans la fange des scélératesses, rampe et s'humilie avec la plus méprisable abjection pour le moindre appât du gain? O homme! si la nature vous couronna maître du globe, ne déshonorez pas votre destinée pour ce peu de jours que vous avez à passer en ce monde; ne semez pas des souvenirs d'ignominie sur vos tombeaux; cessant d'être l'artisan de votre honte, et vous n'aurez point à rougir devant la dignité de votre condition sur la terre, en quelque rang que vous assigne la fortune! S'il est dans tout homme, que n'ont point flétri les vices de la société, un sentiment de noblesse originelle qui s'indigne de ce qui l'avilit; si nous sommes, ainsi que sur un glorieux théâtre, en cette vie, exposés aux regards du ciel et de l'univers, portons avec grandeur et courage notre destinée, vivons fiers et dignes, ainsi que nous a créés la nature. L'animal peut naître pour ramper en esclave, mais l'homme doit commander et vivre indépendant sur la terre. Quelle amère possession que celle des biens et des plaisirs du monde, lorsqu'elle est entachée d'un mépris univer-

sel, et de ce sceau ineffaçable du ridicule qui semble en illustrer encore davantage toute la turpitude!

Au contraire, la nature avait fait de l'homme un être de paix, en lui déniant toutes armes, en le créant nu, sans ces griffes, ces longues dents, ces cornes et ces boucliers qu'elle a distribués à tant d'animaux. Il sied bien au premier des êtres de se présenter comme pacificateur et législateur au milieu des tribus de toutes les créatures. Telle était notre primitive destination; notre empire était celui de la pensée et de l'industrie, tandis que l'art de ravager et de massacrer n'avait été naturellement l'apanage que des bêtes sanguinaires et carnassières. Exercer la guerre, abuser de la violence pour opprimer ou détruire nos semblables, n'est donc rien autre chose que nous ravaler au rang des tigres et des léopards dont on s'honore de porter les enseignes; c'est nous dénaturer si évidemment, que ces habitudes criminelles répugnent d'abord à tout être bien né; qu'il faut apprendre à surmonter le sentiment secret de nos entrailles, s'endurcir par des cruautés répétées; encore ne parvient-on presque jamais à détruire entièrement la sympathie, cette douce harmonie des ames qui retentit à l'unisson de toutes les souffrances comme de tous les plaisirs.

Nous retrouvons donc dans l'homme un fonds qui le rappelle à l'humanité, à la nature; et, si l'on voulait bien consulter le secret des cœurs, on observerait, avec Tacite, l'ame des plus grands scélérats bourrelée d'horribles remords qui les déchirent jusque dans les songes; car il ne faut pas penser que l'homme, livré à lui seul, erre sans guide moral sur la terre; que tous les goûts les plus dépravés lui soient donnés, ainsi que les poisons aux plantes, comme on l'a prétendu, par la nature: ils y naissent, mais comme les maladies; et de même qu'il n'y a qu'une santé pour le corps, il n'en est qu'une aussi pour l'ame: c'est l'équilibre du bon sens, du bon goût, le point milieu où se trouve le vrai, la vertu, avec le bonheur réel. Tel est ce sens moral ou ce dictateur interne qui nous fait discerner, deviner, par un instinct secret, le beau et le bon, lorsque nous le cherchons de bonne foi. Reconnu par Platon, ressenti par Cicérou et par tous les grands hommes de l'antiquité qui cultivèrent le plus leur intelligence, il fut observé dans nos temps modernes par divers philosophes, tels que Hume, Shaftesbury, Hutcheson, Robinet, etc. Il se perfectionne, ou plutôt il se dégage des erreurs, comme il peut se dépraver par de fausses opinions; mais c'est lui qui inspire le bon goût dans les lettres, les sciences et les beaux-arts. Sans lui, rien ne peut être parfait; il est, selon l'expression platonicienne, cet archetype du beau qui nous transporte d'enthousiasme à l'aspect d'une chose sublime, soit au théâtre, soit partout ailleurs.

Que l'homme ne se dédaigne donc pas trop; car s'il tombe bien audessous de l'animal, il s'élève à une hauteur infinie audessus de lui. La nature semble même l'avoir organisé avec amour dans la plus parfaite harmonie, comme un être privilégié. Lui seul connaît la pudeur, cette première des graces; lui seul étant né tout nu, marche paré royalement sur la terre, et impose le respect à toutes les races vivantes. Le plus noble des êtres sait ajouter aussi des ornemens à la nature, et la femme, couronnée des fleurs du printemps, apparaît plus qu'une simple mortelle aux regards de toute la création. L'homme est né pour briller et jouir doublement sur la terre. Voyez ce quadrupède, cet oiseau, sans doute ils bondissent de joie dans l'heureuse saison de leurs amours; toutefois leur félicité se borne au corps, et dans l'ignorance du moral, ils ne goûtent que des affections brutes. Mais l'homme ajoute à ces plaisirs du corps, l'immense empire de l'imagination et du moral; si la bête est tout corps, l'homme est encore esprit, et l'élévation de son intelligence lui donne un avant-goût des délices de l'immortalité. Que nos murmures contre la nature deviennent donc injustes, puisqu'elle accroît si démesurément notre capacité pour le bonheur!

Toutefois, s'il ne sait pas en mesurer l'emploi, ce qui concourt le plus à dépraver l'homme est précisément cette surabondance de sensibilité qui lui fait une nécessité de la dépenser. Placez un individu au milieu de toutes les satisfactions imaginables du corps et de l'esprit, encore se fatiguera-t-il bientôt de tant de félicité, sans mélange de peine.

Le paradis, tel qu'on le décrit, ne serait pas supportable six mois de suite sans interruption avec nos sens bornés. Il est dans notre essence de se déplaire à soi-même par l'uniformité des mêmes impressions, je dis les plus délicieuses. On se forge des chagrins et des peines volontaires, non-seulement dans le feu et l'agitation du jeune âge, mais encore dans les longs ennuis de la vieillesse; volontiers gens boiteux haïssent le logis, dit-on; que d'autres ne sont bien qu'où ils ne sont pas! Qui est-ce qui vit renfermé dans soi? Notre ame trouve-t-elle rien qui remplisse entièrement ce vide effrayant et inassouvissable qu'elle conçoit en elle lorsqu'elle se regarde? D'où vient cette légèreté, cette inconséquence de caractère dans laquelle chacun aspire à s'étourdir au dehors? L'un voyage, l'autre chasse, l'autre joue, l'autre court au spectacle, au bal, l'autre se creuse la cervelle dans des recherches abstruses, heureux encore de se contenter à si peu de frais! Car il faut à d'autres des périls, la guerre, que dis-je? même des horreurs ou des crimes; n'en a-t-on pas vu quelques-uns mettre leur gloire à faire parade du scandale, de l'infamie même? Que Cynéas conseille le repos à

un fougueux Pyrrhus, ne serait-ce pas lui imposer le plus rude supplice, et l'emprisonner dans le tourment de la royauté, quand l'ennui insupportable sort du fond des plaisirs et les infecte de son venin, ainsi que dit Pascal.

Aussi l'homme est plus sujet aux passions et aux diverses habitudes que tous les autres animaux. Il est le seul capable du rire et du pleurer : les plus vives expressions se peignent sur sa physionomie. Tout annonce en lui un foyer ardent qui cherche à épancher sur tout ce qui l'entoure, sa chaleur, sa vie. Nous n'existons pas en nous comme la bête, mais dans ce qui nous touche au dehors. Un négociant en France peut se sentir assassiné à la Chine par un infidèle correspondant, et Alexandre dans les déserts d'Afrique, se sentait dédommagé par les louanges des Athéniens. Enfin l'opinion gouverne les rois mêmes, et en fait ses premiers esclaves.

Pense-t-on que les hommes, ainsi déchirés, en tout sens, par les passions, et tiraillés par tant de coutumes diverses, soient des sujets fixes pour la santé, comme pour leurs maladies, de même que le seraient de simples animaux? Les mouvemens vitaux, sans cesse tourmentés par les tempêtes du cœur; l'envie, les craintes, les jalousies, l'ambition, le dépit, les ressentimens concentrés, les mortifications et les chagrins que cent fois le courtisan éprouve dans le cours et les angoisses de sa fortune; ses servitudes continuelles, ses assiduités pénibles, ses dégoûts, ses rebuts, l'art de savoir s'ennuyer dans les antichambres, ne portent-ils pas les plus fâcheuses commotions dans toute l'économie? Et les hommes font presque tous, plus ou moins, le métier de courtisan, les uns à l'égard des autres, dans cet empilement social où nous vivons, et où chacun ménage servilement autrui, sous le nom de politesse, pour avoir droit à des ménagemens semblables.

La même cause qui rend notre espèce si sensible, si délicate, qui nous attribue une texture si impressionnable ou modifiable à tout ce qui nous touche, fait donc de l'homme un être toujours excessif, soit en bien, soit en mal. C'est encore par le même motif que notre espèce est plus exposée que toute autre aux variétés de figures, aux difformités les plus bizarres de structure, aux monstruosités, aux dégénérations, parce que l'organisation la plus compliquée du règne animal est nécessairement la plus susceptible de se détraquer. Considérez aussi combien l'homme est capable de se modifier par les habitudes les plus étranges!

Nous pouvons expliquer, par ce moyen, le paradoxe de Stahl, qui attribue le plus grand nombre de maux qu'éprouve l'homme, comparé aux brutes, à la *raison humaine*. C'est que celle ci ne doit sa vaste étendue, ou tout son développement,

qu'à cette multiplicité de sensations, qu'à cet immense pouvoir de se modifier, dont la constitution humaine est douée. Ainsi les excès du luxe, un régime mou et délicat, les passions, les intérêts qui s'entre-heurtent dans notre cœur, pervertissent l'ordre régulier des volontés, déconcertent les périodes naturelles; ainsi tout est bientôt bouleversé et confondu dans notre économie par ces vicieuses accoutumances qui violentent le cours de la vie, tandis que l'animal suit, dans sa simplicité uniforme, les bonnes impulsions de son instinct naturel. Voyez cet homme fougueux, emporté, que la moindre contrariété impatiente, combien de spasmes dérangent le cours du sang, les sécrétions des humeurs! Que d'efforts désordonnés convulsent ses organes! Ainsi, sans règle, sans frein, nous nous lançons impétueusement dans la carrière du monde; ensuite, dans nos maladies, tout nous alarme, et principalement si nous étudions les moindres symptômes, nous égarons leur marche. Des médecins, par des drogues intempestives, ajoute Stahl, ne discernant ni le moment, ni l'opportunité, ni la convenance, viennent aussi bourreler sans nécessité notre organisme, et suscitent les révolutions les plus funestes à l'existence. De là suit encore une raison théologique, poursuit ce grand médecin; depuis que l'homme a mangé le fruit de l'arbre de la science, ou depuis sa chute, effet de la culture de son intelligence qui lui a fait connaître le mal, la raison humaine s'est pervertie, et, comme dit l'Ecriture, *la mort est entrée dans le monde par le péché*, ou par les coupables concupiscences. Il en résulte donc qu'il faut vivre en bête pour se bien porter, et pour devenir sage et bon, puisque l'esprit a tout gâté.

§. VII. *Des destinées du genre humain sur la terre, et de la fin pour laquelle il existe dans la nature.* L'homme, ainsi que les animaux et les plantes, se perpétue; mais ces êtres ont-ils éternellement subsisté, sans commencement, ou, ce qui paraît plus vraisemblable, ont-ils eu une origine par création ou par développement quelconque? Il faut nécessairement accepter l'un ou l'autre sentiment, à quelque époque d'ailleurs qu'on remonte par la pensée.

Qu'importe, dira-t-on, une pareille question, insoluble peut-être par le seul secours de la raison? Mais elle n'est rien moins qu'inutile pour les grands intérêts du genre humain. Comment s'instruira-t-il de ses devoirs, si ce n'est dans l'exemple du passé? Comment jugera-t-il sainement du sort que lui prépare l'avenir, et des fortunes diverses qui l'attendent, s'il ne regarde pas dans ce miroir des souvenirs que lui présente son antique histoire sur la terre, et pour ainsi dire ce long voyage à travers tant de siècles et de révolutions? D'ailleurs, que de motifs pour entr'ouvrir ces voiles mystérieux qui nous dé-

robent le berceau de notre enfance, qui nous cèlent les temps de cette jeunesse du monde, pendant laquelle peut-être nos aïeux vécurent plus grands, plus robustes, plus puissans en facultés que ces avortons dégénérés de leur race actuelle? Telle fut du moins l'opinion que nous ont transmise nos ancêtres. Ou tout au contraire, si l'espèce humaine s'élève dans la carrière de la perfection, comme l'annonce l'état de plusieurs sociétés modernes, ne serait-il pas bien important d'étudier cette glorieuse marche pour seconder les causes qui lui communiquent cette impulsion?

Si, avant d'ouvrir les annales de notre histoire, nous considérons les monumens encore subsistans, les restes ensevelis des générations humaines, il sera difficile d'en trouver, soit d'une haute antiquité, soit avec de profondes modifications. Ces momies humaines des catacombes de l'Egypte, ainsi que les tombeaux qui les recèlent, n'offrent pas dans leur hauteur, dans la forme des ossemens, de différence notable avec les hommes actuels, après quarante siècles, ou plus, de durée. Les ibis, les chats, les singes, les chiens, les crocodiles, les bœufs et d'autres animaux conservés dans les hypogées par ces mêmes Egyptiens, ne diffèrent également ni en espèce ni en taille, des mêmes genres d'animaux actuels. Que les poëtes, que d'anciens historiens, autres romanciers, dépeignent les premiers humains tels que des colosses, vieillissant à peine après plusieurs siècles, et capables, dans leurs combats, de soulever des rochers comme les Titans, ces images fortes, destinées à frapper l'esprit des peuples encore dans l'enfance de la civilisation, n'offrent rien d'authentique à la raison.

Les recherches modernes qui ont fait découvrir tant d'espèces perdues d'animaux; ces restes enfouis de tant de coquillages, de débris de végétaux, nous présentent bien les médailles contemporaines d'un monde antique, d'un cimetière immense sur lequel dansent aujourd'hui tant d'êtres destinés à s'y engloutir bientôt; mais l'homme n'y a point laissé de traces de ses tombeaux. Peut-être n'existait-il point encore, ou s'est-il soustrait aux catastrophes, à ces vastes inondations qui purent atteindre des animaux moins industrieux et moins prévoyans. Les seuls faits bien remarquables, cités à ce sujet, sont d'abord *l'homme fossile témoin du déluge* décrit par Scheuchzer (*homo diluvii testis et* Θεωσκόπος, *Philos. trans.*, 1726.), et trouvé entre des schistes calcaires à OEningen, dans le duché de Bade; mais Jean Gessner, en reconnaissant que ce fossile n'avait point les formes humaines, y crut au contraire découvrir celles d'un poisson (le mal, *silurus glanis*). M. Cuvier, plus récemment, a jugé par la comparaison des os avec d'autres squelettes, que ce fossile appartenait plutôt à une grande espèce de salamandre

ou de *protée* analogue à la *sirène* et à l'*axolotl* des naturalistes. Un témoignage plus assuré est celui des véritables ossemens humains découverts dans l'un des parages de la Guadeloupe en 1813, et connus sous le nom de *galibi*. Ces squelettes, dont l'un fut apporté à Londres, figuré et décrit par M. Ch. Kœnig, se trouvent dans une pierre calcaire, d'un grain poreux, assez dur, avec des fragmens de madrépores et de coquillages des genres *helix* et *turbo*. Ces ossemens ont offert à l'analyse chimique de M. Davy encore presque toute la gélatine qui leur est naturelle; la formation, ce semble moderne, de la roche calcaire qui les entoure, et qui reste submergée sous la haute mer, le voisinage enfin des volcans de ces îles Antilles, lequel influe sur la stratification et le mode d'accumulation de ces terrains coquilliers; tout annonce que ces anthropolithes appartiennent à une date récente.

La principale raison sur laquelle on s'appuie pour établir la nouveauté du genre humain sur le globe, est la faible antiquité de toute la civilisation connue et les progrès peu avancés encore des sciences et des arts, si l'on considère le faîte élevé auquel ils peuvent prétendre, et l'état d'ignorance profonde dans lequel croupissent les trois quarts du genre humain. Qu'étaient d'abord, dans le nouveau continent, les empires les plus policés des Yncas au Pérou, des Toltèques, au Méxique, malgré les magnifiques descriptions qu'en ont tracées les historiens espagnols avec leur exagération accoutumée? A peine quatre siècles auparavant, Manco-Capac avait donné ses lois aux Yncas, et ce peuple ne connaissait encore qu'une écriture hiéroglyphique, imparfaite, ne savait compter qu'avec ses *quipos* ou nœuds, immolait encore à ses dieux des victimes humaines; nul grand monument, excepté quelques tombeaux, n'attestait chez eux une civilisation un peu reculée. Les Toltèques, plus récens encore, ne faisaient guère remonter leur établissement au-delà d'un siècle avant que les conquérans espagnols détruisissent l'empire de Montezuma. Lorsqu'on voit d'ailleurs les Cortez, Pizarre, Almagro, à la tête d'une poignée d'aventuriers, dompter d'immenses empires, il est impossible de croire ceux-ci bien peuplés et bien puissans. Les recherches de M. Humboldt n'ont point reculé les époques de l'établissement de ces Américains, et le défaut d'histoire ou de tradition n'est un titre d'ancienneté qu'aux yeux de nouveaux ennoblis.

L'état actuel du continent de la Nouvelle-Hollande annoncerait-il une haute antiquité dans sa population, puisque à peine des tribus sauvages, rares, affamées, sans industrie, sans culture, errent sur d'immenses rivages, dans le même état de stupidité et d'imperfection sociale qu'on pourrait supposer aux premiers habitans du globe?

Qu'était l'Europe boréale, avant que les Romains pénétrassent le fer à la main dans les forêts de la Germanie, s'avançassent sur le Danube et l'Elbe jusqu'aux Sarmates et aux Daces? Pense-t-on que le tour de la Baltique et la Chersonèse cimbrique fussent peuplés longtemps avant Odin? Arngrim Jonas ne dit-il pas quand l'Islande reçut ses habitans? Que Rudbeck et d'autres savans du nord placent le paradis terrestre et le berceau du genre humain au milieu des rochers runiques de la froide Scandinavie; l'on peut sourire à cette illusion patriotique; mais il faut d'autres titres à la raison.

Il n'est rien de certain à l'égard de l'Afrique intérieure; les peuplades nègres de ses côtes croupissent encore aujourd'hui dans le même état d'imperfection où les trouva l'amiral carthaginois Hannon, dans son périple ou voyage, plus de deux siècles avant notre ère.

Mais les traditions les plus antiques du genre humain nous sont parvenues de l'Orient, de la Chaldée, de l'Inde ou de l'Asie méridionale, et de la Chine; ce sont, en effet, les contrées les plus heureuses et les plus fertiles où l'on s'est plu à trouver le berceau de notre espèce, et où elle semble destinée à subsister avec le moins de peine, pour sa nourriture, ses abris et la satisfaction de ses besoins naturels.

Cependant, combien d'obscurités et de fables environnent les premiers âges auxquels ces peuples remontent? Faut-il admettre toutes les incarnations de Vischnou et les longues périodes que ce dieu a mises entre elles, selon les brahmes du Malabar (*Voyez* Legentil, *Voyag.*, t. 1; Sonnerat, *Indes orient.*, t. 1, etc.). Le *Surya-Siddhanta* est un traité d'astronomie que les Indiens disent leur avoir été révélé, il y a plus de deux millions d'années (Bentley, *Mem. from Calcutta*, tom. VI, p. 537; et *ib.*, tom. IX, p. 195); mais ne peut-il pas plutôt se faire que ces tables astronomiques indiennes aient été calculées en rétrogradant, comme le dit M. Laplace (*Exposit. du syst. du monde*, p. 330.); car Bentley ne leur accorde qu'environ sept cent cinquante ans d'antiquité. Nous devrons également réduire les fameux saros ou cycles des Babyloniens et des Chaldéens, qui faisaient remonter leurs calculs à quatre cent soixante dix mille ans avant qu'Alexandre partît de Pella (ou 334 ans devant J.-C.) pour la conquête du monde (*Voyez* Cicero, *De divinat.*, l. 1, n°. 19; et le Mém. de Guignes, sur les saros des Babyloniens, *Mém. acad. inscript.*, t. XLVII). Le Chaldéen Bérose attribue la durée de douze révolutions du zodiaque sur lui-même pour l'âge de la terre, ou quatre cent trente-deux mille ans; l'Égyptien Manéthon se borne à lui donner une de ces révolutions de trente-six mille ans, selon l'estimation de son temps; mais le savant De Guignes a montré que tous ces cycles devaient être réduits, soit en jours, soit

en mois; ainsi ces quatre cent trente-deux mille ans, formant une journée de Brahma, du dieu suprême, reviennent à douze cents années de trois cent soixante jours chacune, ou à cent vingt sares, chacun de dix ans, lesquels s'écoulèrent depuis Bélus (le Jupiter des Grecs), jusqu'à Xisuthrus (analogue à Noë chez les juifs), à l'époque du déluge. Les cent cinquante mille ans, desquels on conservait les histoires à Babylone, suivant le même Bérose, reviennent à quatre cent seize ans; on doit opérer les mêmes réductions sur les deux cent soixante-dix mille ans des Assyriens, dont parle Jamblique (*in Timæo Plat.*), etc. A l'égard des trente-une dynasties des rois d'Egypte, avant Alexandre, supputées par Manéthon, et les onze mille trois cent quarante années, qu'au rapport d'Hérodote (l. 2, c. 142) les Egyptiens comptaient depuis le roi Ménès jusqu'à Séthon, elles doivent être réparties entre plusieurs princes contemporains qui régnèrent ensemble dans le même pays, comme le remarquent Gatterer et Marsham. D'ailleurs, la chronique de Syncelle, publiée 272 ans avant J.-C., n'attribue que trois mille cinq cent cinquante-cinq ans de durée à l'antique monarchie égyptienne (Manéthon, dans le Syncelle, p. 52).

Quand nous admettrions que le philosophe Callisthène ait trouvé des observations astronomiques chaldéennes de dix-neuf cents ans, sculptées à Babylone, sur les briques de la tour de Bélus; qu'il ait envoyé à Aristote des observations de quatre mille ans, au rapport de Simplicius, toujours est-il assuré que Sémiramis et Ninus ne remontaient guère au-delà de quarante-deux siècles avant Justin et Velleius Paterculus. Macrobe (*Somn. Scipion.*, art. XXI) ne cite des observations d'éclipses en Egypte, que de deux mille deux cents ans avant Alexandre.

S'il existe donc une plus haute antiquité, ce que nous sommes loin de nier, il faut convenir que le genre humain n'en a point fidèlement conservé les titres, et qu'ainsi l'écriture, soit hiéroglyphique, soit symbolique, ou les autres moyens de transmission des souvenirs historiques (différens des traditions orales, trop susceptibles de s'oublier ou de s'altérer) ne se justifient pas d'être une invention peu reculée. Combien de siècles écoulés pendant que les premiers humains vécurent sauvages et presque à l'état des bêtes brutes? dira-t-on. Par combien de progrès insensibles fallut-il se rapprocher en corps de nation, apprendre à parler, établir quelques lois fixes pour garantir les propriétés? Et encore, si comme parmi les peuplades nègres, le besoin de se réunir en nation n'existe pas; si la fertile nature offre sans peine l'aliment et l'abri sous le même palmier, les siècles éternels peuvent rouler; les individus périssent et renaissent comme l'herbe des champs, sans

laisser autre chose que leurs ossemens sur la terre, comme les giraffes et les éléphans; où plonger alors dans l'abîme des âges?

Toutefois, d'autres motifs nous peuvent déterminer à ne pas trop éloigner l'origine du genre humain de l'époque des temps historiques connus. En effet, une grande conformité de doctrine entre les Chaldéens, les Egyptiens, les Indiens et les Chinois, une immense communauté des nations de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe (on pourrait même ajouter aussi de l'Amérique), s'accorde à annoncer les catastrophes d'un déluge, ou d'inondations sur la terre. Les philosophes, comme les peuples, ont transmis la mémoire de ces grands événemens dont le globe conserve encore d'irrécusables témoignages. Les traditions des Grecs comptent à peu près cinquante-deux générations depuis notre ère, en reculant jusqu'à Uranus, et la chronique des marbres de Paros, à dater de 264 ans avant J.-C., conduit à 1640 ans, époque de Deucalion (Euhémère, dans Diod. Sic.; *Bibl.*, l. VI; et Eusèbe, *Præp. evang.*, l. II, c. 2). De même, les Chinois, à partir de notre ère, remontent, pendant soixante-trois générations, à *Yao*, sous lequel était arrivé pareillement un déluge, dont les eaux submergeaient les montagnes (*Chou-King*, liv. I, c. I, n°. 6; De Guignes, *Hist. des Huns*, tom. I, p. 7; et le P. Amiot, *Mém.*, t. I, p. 159). Ces époques paraissent coïncider avec celles admises par les Hindoux, environ cinq mille ans avant le temps actuel. *Voyez* Legentil, *Voyag. Ind.*, t. I, p. 235; Bentley, Mém. dans les *Asiatic research.*, t. IX, p. 222; et William Jones, *Mém. de Calcutta*, trad. fr., t. I, p. 170, etc.

Or, une pareille opinion que le monde avait subi un ou plusieurs déluges, et devait être renouvelé de même par des embrasemens (*ecpyrose* des stoïciens), se retrouve chez les Indiens et les orientaux, qui osent même en assigner les époques dans leurs grandes années (La Nauze, *Mém. Ac. Inscrip.*, t. XXIII, p. 82). Ces révolutions, suivant les uns, doivent être alternatives; d'autres n'admettent que des déluges, et d'autres que des incendies (Bérose, les Indiens, les Assyriens, les Etruriens. *Voyez* Sénèque, *Quæst. nat.*, l. III, c. 29). Quand toutes les planètes se rencontreront en ligne droite au tropique du cancer, la conflagration universelle aura lieu; ce sera un déluge quand la même conjonction de ces astres aura lieu au tropique du capricorne. (Censorinus, *Die nat.*, ch. XVIII, p. 98, attribue aussi ce sentiment à Aristote.) La grande année des mages de Perse fixait la durée du monde à 12,000 ans, comme les Babyloniens, les Indiens et même les Chinois, ce qui fait mille ans pour chaque signe du zodiaque. *Voyez* le Boundehesch, dans le *Zend-Avesta*, tom. II, p. 420 et 352, d'après Anquetil.

Que l'on admette ou non l'époque assignée par divers peu-

ples à un déluge, du moins ceux-ci se rapportent assez sur les dates de ce grand événement du globe. Bérose le place avant Bélus, père de Ninus (Georg. le Syncelle, *Chronogr.*, p. 58; Josephe, *Antiq. jud.*, l. 1, c. 3; Eusèbe, *Præp. evangel.*, l. IX, c. 4). Il est vrai que ces opinions de l'Orient, conformes au récit de Moïse, peuvent émaner de la même source. Cependant elles existent aussi dans l'Inde (Paterson, *Chronol. des rois de Magadha*, *Mém. Calcutta*, t. IX, p. 86) et dans la Chine, d'après le chou-king. Les *Vedahs*, ou livres sacrés des Hindous, égalent la durée de ceux des Hébreux; ils ont plus de 3,200 ans (Colebrooke, *Mém. Calcutta*, tom. VIII, p. 493); et le Sépher, ou le Pentateuque de Moïse, qui n'a pas moins d'antiquité (Eichhorn, *Introd. à l'ancien test.*, Leipzig, 1803), s'accordent à peu près sur le nombre des siècles écoulés depuis cette catastrophe.

Le berceau du genre humain paraît donc n'avoir pas une antiquité infinie dans la nuit des temps; mais notre espèce existait-elle avant ces révolutions diluviennes? L'espèce humaine recommencerait-elle aujourd'hui une nouvelle carrière de civilisation? Des époques de ravages, comme de renaissances, seraient-elles assignées dans les desseins d'une éternelle providence? Serions-nous encore des enfans, comme l'étaient les Grecs, lorsque Solon apprenait d'un prêtre égyptien la submersion de l'Atlantide (Platon, *In Critiâ*)?

Si, d'ailleurs, les brutes naquirent avant l'homme, ce que confirmeraient ces débris d'animaux existant, sans squelettes humains de la même époque, et ce qui serait conforme au texte de la Genèse, l'homme blanc, le plus perfectionnable, devrait être né postérieurement au nègre, et celui-ci aux singes, aux orangs-outangs. Beaucoup de faits annoncent que la nature suit une gradation de perfectionnement, et qu'elle arrive au type le plus achevé par des nuances, comme elle parvient au faîte de la vie et accomplit les individus successivement. Sommes-nous au dernier terme où la race humaine est capable de s'élancer, ou doit-elle décliner un jour?

Ce serait ici le lieu d'entrer dans une nouvelle carrière de recherches, non moins importantes, non moins fécondes en vues que celles relatives à notre histoire naturelle et médicale; mais elles appartiennent à une autre branche de la philosophie générale, aux études morales et politiques. Nous ne devons présenter ici que les principaux fondemens de notre organisation, sur lesquels s'appuient ces études. Des méditations approfondies nous montreront que, quelle que soit la flexibilité de notre économie, l'on ne pourra jamais faire de l'homme tout ce que l'on voudra, en tout temps, ni en tout lieu, comme l'ont pensé divers philosophes, qui supposent, avec Condorcet, etc.,

que l'homme est perfectible presque à l'infini. Il est bien manifeste que n'ayant qu'une existence bornée, une puissance corporelle et intellectuelle renfermée entre certaines limites, nous ne devons pas prétendre à l'infini. De plus, notre force physique ou morale, employée soit en un sens, soit en un ou plusieurs organes, diminue à proportion dans les autres, et, par exemple, on ne saurait porter très-loin la faculté intellectuelle, sans affaiblir relativement les fonctions de nutrition, de génération, etc. Enfin, quelque haut qu'un homme puisse s'élancer dans l'ordre intellectuel, l'individu qui lui succède ne commence pas immédiatement au degré où le premier s'est arrêté; mais, naissant tous dans une commune ignorance, il nous faut donc toujours recommencer la même chose, et partir de l'A, B, C.

A la vérité, tout ce qu'ont produit les anciens, tous les travaux des générations précédentes, ne sont point perdus pour la postérité; si nous nous élevons, comme on l'a dit, sur les épaules les uns des autres, et si nous pouvons alors porter notre vue plus loin, à mesure que nous montons davantage, il faut convenir que trop souvent, de ce sommet des sciences et de la civilisation, les nations les plus éclairées se sont vues précipitées dans les obscures fondrières de la barbarie. Lorsque la philosophie grecque se fut élancée si haut, lorsqu'on devait espérer de la voir s'accroître plus que jamais dans de nombreuses écoles (surtout à celles d'Alexandrie, où tous les moyens de cultiver les sciences et les lettres étaient prodigués par les Ptolomées), elle déclina, tout au contraire, comme un arbre vieilli et desséché qui ne porte plus de fruits. En effet, le pyrrhonisme vint saper, par la base, tout l'édifice de la raison humaine; les platoniciens de l'école de Porphyre, de Plotin, de Jamblique, s'égarèrent dans une sorte d'illuminisme; les ecclectiques, choisissant dans toutes les sectes dogmatiques, les combattaient, les détruisaient bientôt les unes par les autres; il se forma un tel chaos de discussions, dans lequel il devint impossible de retrouver le vrai, que chacun ne chercha plus qu'à faire briller son esprit, et à réduire son adversaire au silence par des argumens captieux. L'ignorance devenait préférable à un si mauvais emploi de la science.

D'ailleurs, les nations ne demeurent point dans un perpétuel état de prospérité ou de civilisation; il s'élève, par les révolutions et les conquêtes, des bouleversemens imprévus, inévitables, qui ramènent la barbarie. Les empires les plus permanens dans leur constitution, ceux qui subsistent malgré les envahissemens, tels que la Chine, ont probablement établi, comme moyen de stabilité, l'éternelle imperfection des sciences et des arts, s'il est vrai que ceux-ci ne puissent parvenir à leur plus haut pé-

riode d'éclat et de vigueur, sans quelque grande révolution dans les esprits. L'uniformité des coutumes anciennes, si propre à faire longuement vieillir un peuple dans l'enfance, s'oppose nécessairement à la perfection, et peut-être que celle-ci, semblable à la maturité dans les fruits, est suivie de la mort, ou d'une décomposition spontanée.

Portons nos regards sur tout le globe et dans tous les temps dont les annales du genre humain nous ont transmis le souvenir. Que sont devenues ces brillantes époques des empires les plus florissans de l'Asie, de l'Inde, de l'Orient, de l'Égypte, de la Grèce, de Rome, des Arabes au moyen âge? Par quels retours inouïs d'infortunes et de barbaries ont été compensées ces périodes de splendeur, où l'on voyait rayonner du plus vif éclat toutes les lumières des sciences, des arts et de la civilisation? Les débris de Babylone et de Persépolis, ces antiques pyramides, debout encore après quarante siècles de révolutions et de fureurs autour d'elles, n'attestent-ils pas la gloire de ces vieux âges de notre espèce? Cependant, on voit de temps en temps d'autres nations s'élever, fleurir sous le soleil et sur le grand arbre du genre humain, tandis que d'autres vieillissent fanées par les ans, ou atteintes d'une langueur secrète qui ne décèle que trop les tristes levains qui les corrompent.

Or, en considérant ces faits, le genre humain, malgré toute sa raison et les hautes prérogatives que lui a départies la nature, ne tourne-t-il pas dans un long cercle d'erreurs comme de vérités, en rebâtissant toujours un nouvel édifice, tandis que le temps en sape les fondemens et en prépare l'écroulement? Ces fourmilières humaines, que nous appelons des nations, vues de haut par une intelligence élevée et qui vivrait de longs âges, ne lui paraîtraient guère supérieures à ces noirs bataillons de fourmis qui s'agitent dans la poussière de nos campagnes, ou se disputent avec acharnement quelques fétus de paille; elles se glorifient un jour de leurs brillantes conquêtes; elles exhaussent les domes de leur cité républicaine; elles distribuent les compartimens intérieurs de leurs palais; mais le voyageur disperse d'un coup de pied toutes ces merveilles de leur industrie, et perd en un instant le fruit de tant de pénibles labeurs. L'hiver arrive; il moissonne les innombrables citoyens de ces petits empires, et un jour quelques nouveaux insectes, échappés à tant de désastres, reparaîtront sur les ruines de cette autre Carthage pour renouveler les vicissitudes de leurs destinées.

Voilà l'homme réduit à ses proportions véritables, dans la nature et en présence du temps. Sans doute il lui fut départi un rayon d'intelligence et de génie, mais sa puissance est bornée, mais il faut d'heureuses circonstances pour qu'il jouisse

de toute sa splendeur. Puis nous mourons; des barbares succèdent; ils dévorent les moissons d'un autre agriculteur, et la face de la terre renouvelée recommence un nouveau tour dans le grand orbe de l'éternité. Était-ce la peine de naître, de se consumer de tant de travaux? N'importe; parcourons honorablement notre carrière; c'est accomplir les hautes volontés du grand Être qui nous attribua, sous ses propres regards, en quelque sorte, le plus auguste des ministères, et qui nous plaça en spectacle au faîte le plus éclatant de toutes les créatures.

Quelle que soit cette marche des sociétés humaines, notre espèce n'en est pas moins nécessairement née pour la vie civilisée plus ou moins; l'homme est un animal politique ζῶον πὸλιτικον, comme nous l'avons déduit (partie 1ère, §. III de cet ouvrage), d'après notre conformation et nos besoins. La nature établit d'ailleurs diverses sociétés parmi les animaux, outre les républiques des abeilles, des fourmis, des termites, des guêpes, etc.; telles sont celles des castors, et les constructions des ondatras. La plupart des races herbivores ou frugivores, monogames et polygames, les cerfs, les sangliers, vivent attroupés en hardes, soit pour leur propre sûreté, ou même l'agrément de la société, soit pour l'utilité de leurs petits, soit pour des travaux communs, comme les oiseaux troupiales, carouges et anis qui couvent en communauté, ou comme les phoques qui conduisent leurs femelles et leurs familles dans des îles désertes. Enfin, tous les oiseaux voyageurs et les poissons émigrans chaque année, forment des peuplades dans lesquelles les mâles les plus robustes ouvrent la marche, et sont les chefs naturels de ces tribus nomades. N'est-ce pas encore la faculté de chanter ou de jaser qui rassemble ces multitudes d'oiseaux sylvains, passereaux et chanteurs dans nos bocages, et les nombreuses bandes de perroquets sur les palmiers de la zône torride; de même que notre faculté de parler est le principal lien de la sociabilité humaine? De plus, les animaux qui ressemblent davantage à l'homme, les singes, ne vivent jamais qu'attroupés. Les nègres et Hottentots les plus sauvages forment des bourgades, des kraals. Rien n'est donc moins fondé que l'opinion des philosophes qui refusent à l'homme la disposition naturelle à la sociabilité, et qui le supposent plutôt ennemi de sa propre espèce, comme le sont les araignées, les tigres ou d'autres carnivores féroces, par rivalité de besoins, de nourriture. Mais il paraît, d'après l'expérience, que quelque détestable gouvernement qui pèse sur notre espèce, tel que le plus atroce despotisme du miramolin de Maroc, par exemple, la société ne se dissout point absolument, bien qu'elle tombe dans la barbarie.

Une nouvelle preuve que l'homme est combiné pour la so-

ciété, ce sont les talens divers que départit la nature à plusieurs individus. Une abeille n'est pas plus habile que l'autre; toutes naissent avec un instinct unique, également propres à la fabrication de leurs rayons de miel. Il y a beaucoup d'hommes qui naissent au contraire avec une propension déterminée, ou des instincts, un talent propres à telle ou telle fonction, dès la plus tendre enfance. La nature, par exemple, rend uniquement tel homme poëte, tel autre guerrier, tel autre mécanicien, et l'on voit des enfans préluder déjà de leurs petites mains à leur destinée, avec une ardeur incompréhensible, sans qu'on leur en inspire le goût, et très-souvent contre le vœu de leurs parens. Qui ne voit, dans ces appropriations natives et forcées, des matériaux tout taillés d'avance pour l'édifice social? Si nous devions rester sauvages, selon l'ordre naturel, à quoi bon naîtrait-il des hommes d'un génie industrieux, parmi les barbares mêmes, pour les rassembler dans des cités, comme le firent Orphée, Amphion, Anacharsis? L'animal n'a qu'une forme morale unique, parce que sa conduite est tracée par la nature pour la vie sauvage; l'homme a des instincts multiples, parce qu'il est destiné à se créer un état et un genre de vie dans la société.

L'histoire naturelle est la seule science qui nous puisse offrir des instrumens sûrs pour creuser ainsi les vérités les plus importantes à la société humaine. Cette science s'appuie d'ailleurs, avec la physiologie, sur l'étude de notre organisation, pour montrer la futilité des hypothèses sur lesquelles on a souvent élevé tant de chancelans échafaudages.

En effet, l'homme est-il le maître de la nature, mais plutôt n'en est-il pas le premier esclave? Loin qu'elle devienne pour nous une servante multiple, comme le prétendait Aristote (*Πολλαχῆ ἡ φύσις ἀνθρώπων δούλη*; *l.* 1. *De div. philos.*), il y a bien plus d'apparence que nous sommes créés au contraire, par rapport au grand tout, comme les rois le sont évidemment à l'égard de leurs sujets. C'est notre situation au sommet de l'échelle des êtres organisés qui nous fait supposer être le but, ou le centre auquel tout aboutit; la même illusion peut avoir lieu du haut des trônes, comme nous nous figurons que le soleil et tous les astres circulent autour de notre mince sphère. Un petit rouage d'une horloge se voyant une pièce nécessaire dans le jeu de la machine, pourrait, en ne considérant que lui seul, se croire également le pivot essentiel sur qui tout roule.

Mais il est bien important de saisir nos vrais rapports dans l'univers, car rien ne peut nous causer une infortune plus réelle que l'entêtement d'un ridicule orgueil à vouloir nous soustraire aux lois de la nature. Alors, aspirant à nous exalter au-delà de notre sphère de mortalité, nous tentons de vains

efforts qui nous accablent ; combien alors les égaremens de nos vanités nous dépravent et nous font bientôt payer rudement la peine de nos folies ! Pourquoi l'homme, le seul parmi les animaux, pense-t-il avoir obtenu en partage plus de maux que de biens dans la vie? S'il en fallait croire, à cet égard, les calculs de Maupertuis, pour prouver le mauvais marché qu'on fait en naissant, il y aurait certainement du bénéfice à se pendre. Or, la nature n'a pas dû maltraiter à ce point la plus noble de ses créatures, puisque d'autres philosophes, tels que Cardan, présument même que les moucherons, et jusqu'aux plus viles espèces, peuvent être heureuses, et puisqu'on ne voit aucune bête se suicider comme l'homme.

Il y a donc grande apparence que les maux de l'humanité naissent plus de nous-mêmes que de la nature qui nous avait prodigué tout le nécessaire pour bien vivre sur la terre. Mais, dira-t-on, si l'homme devient dépravé et méchant, s'il ruine sa propre espèce, n'est-ce pas la nature qui lui en fournit tous les moyens? N'aurait-elle pas placé la malignité dans son cœur, comme le venin sous la dent des vipères, comme le poison dans la mancenille et dans l'arsenic pour des fins inconnues? Les maladies, les pestes, tant d'autres élémens de destruction ne résultent-ils point de notre organisation, comme la nécessité inévitable des querelles et des guerres? n'est-elle point un résultat forcé d'équilibre entre les nations ou les individus, de même que les tempêtes ramènent un nouvel ordre entre les élémens? Après tout, ces questions ne se rattachent-elles pas au grand problème sur l'origine du mal physique et moral dans notre univers?

Sans prétendre nous enfoncer dans un sujet étranger à cet ouvrage, et dénouer une difficulté presque inexplicable dans une foule de systèmes imaginés pour la résoudre, nous pourrions avouer que les fils de ce nœud sont trop élevés audessus de la portée humaine, et que nous ne tenons pas tous les principes ou toutes les causes de notre création. Si, comme le disait Parménide, l'*amour* et la *haine*, ou l'attraction et la répulsion sont les fondemens de cet univers; s'il se compose de générations et subsiste de destructions; que l'homme se soumette donc à sa destinée, et il la voit évidemment supérieure à celle des brutes; qu'il ne murmure point d'être immolé, pour que d'autres remplissent à leur tour les fonctions auxquelles les appelle le cours inévitable des choses! toutefois il est à croire que la nature nous avait présentés sur le théâtre de la vie, non point afin d'y déployer nos fureurs et nos attentats, mais pour nous ennoblir par l'exercice des vertus, au milieu de toutes les traverses et de tous les dangers. L'homme seul, entre toutes les créatures, connaît et admire la vertu; les scélérats même lui

rendent hommage dans leur cœur, puisqu'on a vu des tyrans verser des larmes à des spectacles tragiques. L'homme surtout est sensible au charme ravissant des beaux-arts, à tout ce qui rehausse sa pensée, et le transporte d'un saint enthousiasme. Quelle plus noble prérogative nous pouvait attribuer la nature pour honorer et enchanter notre existence! Non, sans doute, l'Auteur de notre vie n'a point combiné d'avance notre infortune par une prévoyance infernale, il est criminel de le supposer; c'est nous qui renfermons des tempêtes dans nos cœurs, qui nous apprenons à aiguiser les poignards ou pétrir le salpêtre. Ce sont nos détestables louanges qui allument la rage dévastatrice des conquérans; ce sont les adulateurs qui appesantissent les horribles chaînes du despotisme; et toutes les fois, comme dans tous les lieux où les faveurs de la fortune pleuvront sur des castes privilégiées, où les lois ne protégeront que les satrapes, les nababs, etc., de pauvres *pariahs*, des serfs attachés à la glèbe, des ilotes, des *fellahs* misérables, arroseront de leurs sueurs, engraisseront de leur sang les campagnes au profit des tyrans outrageux qui dévorent les fruits de ces travaux.

La nature nous avait toutefois formés libres et fiers; elle nous avait rendus tous égaux à la naissance comme à la mort. C'est entre ces deux limites que se répandent tous les maux sortis de la boîte de Pandore. Cependant, quoique de longues habitudes puissent apprendre des individus à se complaire dans leurs chaînes, quoique des races abâtardies par un constant esclavage naissent peut-être, comme le pensait Aristote, esclaves désormais par nature; le noble sentiment de la liberté ressuscite sans cesse au fond de tous les cœurs; c'est l'élément de toute générosité, de toute vertu, de tout génie, et par conséquent c'est le bien imprescriptible de la première créature, reine de toutes les autres.

Le même jour qui met un homme libre aux fers,
Lui ravit la moitié de sa vertu première.

Ημίσυ γάρ τ' αρετῆς αποαίνυται ευρυοπα Ζεὺς
Ανέρος ουντ' αν μιν κατα δούλιον ἦμαρ ἕλησιν.

Homer., *Odyss.*, l. xvii, v. 322-323.

Il nous reste une réflexion à présenter. Quiconque contemplera le genre humain sur toute la terre, verra qu'il ne peut être créé uniquement par rapport à lui-même, ou pour son seul bonheur. Sans prétendre évaluer avec exactitude le nombre total des hommes vivans sur le globe (nombre nécessairement variable, suivant les années de disette ou d'abondance, les époque de paix ou de guerres, les maladies contagieuses, les inondations et d'autres grandes révolutions), que l'on accorde à l'Europe cent

soixante millions d'habitans ; l'Afrique en peut avoir, dit-on, quatre-vingt millions ou plus ; l'Amérique avec ses îles, environ autant; on en a passé jusqu'à cinq cent quatre-vingt millions à l'Asie avec les terres Australes, et l'on suppose que la Chine en présente le cinquième pour sa part; ce qui fait à peu près neuf cent millions d'êtres humains ! Voilà plus de soixante-dix mille individus qui, dans une chance commune, naissent, et tout autant qui meurent chaque jour ! Chaque minute voit au-delà de cent morts et naissances ; ainsi s'écoulent sans cesse les flots de la vie ! et quel mélange d'individus blancs, jaunes, rouges, noirs ou enfumés et olivâtres ! Combien de barbares féroces, et peu d'hommes civilisés ! Combien de pauvres, de malheureux, et peu de riches, d'heureux ! Combien de méchans, d'ignorans, peu de bons, de savans ! Les uns adorant des magots, des serpens ; ceux-ci sculptant des dieux de bois, ceux-là adressant leurs hommages, soit aux astres, soit à des divinités imaginaires ; tel suivant Mahomet, tel le grand Lama, et prêt à égorger son voisin qui refuse d'y croire ! Chacun d'eux se forgeant des lois, des coutumes ; les uns se croyant maîtres, les autres se disant esclaves ; chacun végétant dans son troupeau, marchant nu ou s'accoûtrant de divers habillemens, se déformant, en croyant s'embellir. Tous enfin, fous ou sages, se traînant dans les ornières de l'habitude, s'imaginant être les seuls raisonnables, méprisant leurs frères, se battant sans se haïr ni se connaître, croyant parce que leurs pères ont cru ; tous se repaissant de vanités, se regardant comme les rois de la terre, et cependant tous misérables, également moissonnés par la mort, pour faire place à d'autres êtres, tout aussi vains et aussi dignes de pitié que leurs prédécesseurs !

§. VIII. *De la sociabilité humaine, et des effets des divers gouvernemens sur notre espèce.* Il n'est nullement étranger à notre objet d'entrer dans l'examen des formes politiques qui distinguent les sociétés humaines par toute la terre. D'ailleurs, cette étude appartient autant à l'histoire naturelle de notre espèce, que la description de la république des fourmis fait une partie intéressante de la connaissance de ces insectes.

Aux raisons que nous avons apportées de l'établissement des sociétés humaines, et puisées dans l'état de famille et les longs besoins de l'enfance, il s'en joint d'autres non moins efficaces pour rassembler les hommes. Quand nous supposerions encore, avec Hobbes, que le sauvage naît essentiellement méchant et en guerre contre tout l'univers ; quand nous admettrions qu'il n'existât primitivement dans nos cœurs que l'amour de nous seuls, l'égoïsme le plus féroce, nous soutenons que ces mêmes dispositions toutes intolérantes, supposées l'essence de l'homme, obligeront toujours ces brigands à sacrifier une partie de leurs

intérêts pour garantir les autres. En effet, la nature ayant constitué tous les hommes à peu près égaux en force, ou du moins inspirant au plus faible des moyens de ruse, d'adresse, ou même de perfidie au besoin, pour sa défense et pour l'attaque, il s'ensuit que le genre humain aspirera à s'entre-détruire, et que le puissant voulant soumettre l'inférieur à son service, celui-ci empoisonnera ou égorgera son dominateur, par fraude. Or, cette ruine universelle, qu'est-ce autre chose que la plus absolue nécessité d'établir des lois d'équilibre, des transactions inévitables, sanctionnées par le consentement général, une paix fondée sur la garantie des droits réciproques? La preuve en existe à Botany-Bay. Les lois naturelles naissent donc par nécessité de notre constitution, en la supposant même criminelle et corrompue. Qu'on ajoute à l'autorité de ces lois primitives, celle des religions et l'auguste majesté des lois civiles, la société n'en sera que mieux assurée; jusqu'à ce que ces dernières lois, à leur tour, devenant arbitraires, ou consacrant l'iniquité, l'abus de la force et tant d'autres injustices, il naisse des révolutions pour chercher une plus juste harmonie, ou un équilibre plus salutaire.

Si tous ces modes d'existence sont de l'essence de notre espèce, il devient donc indispensable de les considérer ici. Chaque organisation sociale, établissant d'ailleurs un genre d'habitudes, d'éducation, un régime particulier, influe nécessairement sur la constitution, la santé des hommes qui y vivent subordonnés. Pense-t-on que la défense de boire du vin, l'usage des ablutions, et les autres modifications du genre de vie prescrites par le Coran, laissent le mahométan de même complexion que le chrétien grec pratiquant, dans le même climat, les rites de l'église d'Orient, avec ses carêmes? Au rapport d'Hérodote, on reconnaissait sur les champs de bataille la fragilité des têtes des Perses, couvertes de tiares (*cidaris*), et la solidité des crânes des Ethiopiens, affrontant nu-tête l'ardent soleil de l'Afrique; tant le luxe amollit, et la barbarie durcit les hommes! Pense-t-on que les petites manières d'un mandarin chinois, façonné aux révérences et à la politesse à coups de bambous, n'en fassent point un être différent, dans sa complexion, de l'ancien citoyen romain qu'il n'était pas permis de frapper de verges, et qui, élevé dans sa fière indépendance, se croyait fait pour marcher sur la tête des rois? On a remarqué pareillement, suivant Raymond de Marseille, que les affections chroniques, les maladies d'affaissement ou relâchement étaient ordinaires sous les gouvernemens despotiques, comme en Turquie, où la proscription des liqueurs fermentées, l'usage de l'opium, des bains relâchans, alanguissent d'ailleurs le mouvement vital, outre l'état habituel d'inertie, de terreur et d'oppres-

sion sociale. Au contraire, les affections aiguës, inflammatoires, s'observent non-seulement parmi les sauvages, au rapport de Benjamin Rush, mais plus particulièrement aussi dans les gouvernemens républicains, où les citoyens déploient toute leur énergie physique et morale. Les vapeurs avaient disparu pendant la révolution.

La civilisation humaine fut d'abord favorisée par la domesticité de plusieurs animaux ; elle ne pourrait aucunement avoir lieu sans ceux-ci, observation simple qui n'a pourtant été faite par aucun des auteurs ou philosophes qui traitent de l'établissement des sociétés, comme Fergusson, etc. L'Américain, avant sa communication avec l'Europe, n'avait guère que le llama, le pacos et la vigogne des cordilières, ce qui retenait dans l'enfance le Péruvien, le Mexicain. Au nord, les sauvages du Nouveau-Monde n'ont pas su dompter le caribou (renne), l'orignal ou l'élan, et le bison, pour établir un état pastoral plus tolérable et plus doux que la vie chasseresse et barbare où ils végètent en petit nombre dans de vastes régions ; mais, au contraire, les Lapons, les Samoïèdes, les Jakutes, les Kamtschadales et autres peuplades des plages les plus désolées de l'Ancien-Monde, subsistent moins malheureux, parce qu'ils ont des rennes et des chiens qui leur servent pour les transporter et les nourrir pendant les plus longs hivers ; leur civilisation est donc plus avancée que celle des précédens, quoique situés moins défavorablement.

L'Ancien-Monde avait, par la nature de ses animaux apprivoisables, une plus grande puissance de civilisation que l'Amérique, privée du cheval, du bœuf, etc. Ainsi, la culture des terres repose, en Europe, en Asie et en Afrique, sur le bœuf, le bufle, le cheval, l'âne, et même la brebis, la chèvre, le porc, etc. Les solitudes africaines sont surtout devenues franchissables aux Maures, à l'aide du chameau et du dromadaire ; les steppes les plus sablonneuses de la Haute-Asie peuvent se peupler, au moyen du cheval, de hordes nomades de Tartares, comme les déserts de l'Arabie sont traversés par les Bédouins ; des troupeaux de bœufs nourrissent les Caffres dans le cœur de la brûlante Afrique. Otez ces animaux, et la terre en friche se dépeuple d'hommes ; toute grande agriculture cesse, les empires les plus florissans sont renversés. Aussi le Mexique, le Pérou, le Chili, malgré les faveurs d'un beau ciel, ne pouvaient parvenir au même degré de civilisation que les peuples de l'Ancien-Monde, faute de ces animaux, instrumens de toute grande entreprise, et les autres Américains restaient éternellement sauvages. Le nègre a sur sa terre tous les élémens de civilisation ; s'il ne les met pas en pratique, c'est par défaut d'intelligence ou par une indolence innée. Le Chilien, depuis que les chevaux espagnols se sont multipliés dans ses vastes régions, prend

insensiblement aujourd'hui la vie nomade des Tartares, et une nouvelle ère se prépare pour les Amériques.

Plus les nations deviennent sédentaires sur le sol, plus elles sont susceptibles d'assujétissement. Un Hindou, un Chinois, ne sortent jamais de leur pays, ne vont point, comme l'Anglais, le Hollandais, le Français, traverser les flots et visiter l'univers. Assis et comme plantés sur le sol, ils se soumettent patiemment à la conquête du Tartare, qui les attache comme le bœuf à la glèbe, et leur ravit de force la dîme de leurs moissons. Il n'en est point ainsi des nations mobiles, telles que les sauvages, ou des nomades comme les Arabes, les Tartares, que rien ne saurait long-temps assujétir; ils sont, au contraire, plus capables d'envahir les empires agricoles, et la terre, qui est parmi nous la propriété la plus solide, devient aussi la plus exposée; voilà pourquoi la stabilité des Etats dépend surtout de la garantie des propriétés foncières et immobiliaires.

Il y a donc deux genres principaux de sociabilité sur le globe, 1°. les nations qui, n'ayant aucun territoire en propre, ni divisé en parts, croient que tout pays appartient au brave, de droit ou de force. Telles sont les nations sauvages et les nomades pasteurs; telles sont encore celles qui considèrent la mer telle qu'un champ commun où domine le plus fort, et qui exercent la piraterie; 2°. les nations ayant des propriétés territoriales fixes ou commerciales, garanties par des lois, forment le second genre. Ces nations diversement élevées dans l'échelle de la civilisation peuvent seules parvenir, par cette voie, à la culture intellectuelle et sociale la plus perfectionnée. Ainsi, chez les peuples sans propriétés fixes, on admet la *force comme droit*, et chez les nations propriétaires, *le droit* ou *la loi devient force*, et toute puissance n'y est reconnue comme autorité qu'autant qu'elle se légalise selon les formes adoptées.

1°. Le plus simple et le premier des gouvernemens qui s'établit d'abord, à défaut de tout autre, est celui de la *famille*, chez les sauvages de l'Amérique ou de la Nouvelle-Hollande, de beaucoup d'îles, et chez les nègres de l'intérieur de l'Afrique. La réunion de plusieurs familles souvent associées par les liens du sang, décerne à celui qu'elle croit plus vaillant et plus intelligent, un pouvoir temporaire pour la défense commune ou pour régler les différends et juger les querelles. Ce chef électif, sans droits civils supérieurs à ses compatriotes, peut, avec le consentement de la communauté, léguer les mêmes attributions à son fils, s'il s'en montre digne; ce qui ne constitue point la monarchie héréditaire, comme le pensent ces publicistes qui s'efforcent sans cesse de confondre le gouvernement despotique avec celui de la famille. Mais des sauvages ne confieraient pas les destinées de leur petite société à un enfant, à

une femme, à un être infirme quelconque, toujours dans la même famille, comme l'exige la tranquillité publique dans les grands Etats fixes; ils ne s'abandonnent point aveuglément à tous les caprices d'un homme élevé par leurs mains, et qui tient tout de leur volonté.

2°. Le *gouvernement pastoral ou patriarcal*, chez les Arabes Bédouins, chez les Tartares Mongols et autres nomades vivant du lait et de la chair de leurs troupeaux, de chevaux, de chameaux, etc., est devenu constamment héréditaire. Les scheiks arabes, les khans tartares, sont les chefs guerriers et juges par naissance dans des familles que leur fortune, leurs services ont élevées à ces titres, quoique d'autres puissent également parvenir aux mêmes rangs : c'est ainsi que Mahomet chez les Arabes, Timur-Leng (Tamerlan) parmi les Mongols, se sont élevés à un pouvoir suprême et l'ont transmis à leurs descendans. Ces peuples, habitant des déserts incultes, et obligés d'émigrer sans cesse pour trouver en chaque canton une nouvelle pâture à leurs troupeaux, se forment, par cette vie errante, à l'esprit de conquête et d'envahissement, quand ils sont entraînés par des chefs ambitieux; il sont, pour ainsi parler, une cavalerie ou un grand corps d'armée toujours subsistant. Ils ne peuvent être forcés ni assujétis dans les éternels asiles où les a confinés la nature; et garantis de la servitude, ils ont cependant chez eux l'aristocratie des richesses, le régime de la féodalité, comme les droits d'aînesse, le vasselage, et même l'esclavage des femmes.

3°. Les *républiques proprement dites* s'établissent communément dans de petits États, ou pauvres, ou situés en des pays montagneux, ou dans des cités maritimes commerçantes, ou même de corsaires, de flibustiers. Tout le monde sait qu'il y a des républiques où la majorité du peuple ayant l'autorité, la démocratie s'y trouve constituée; si des nobles ou des riches seulement possèdent les principaux droits de la cité, c'est une aristocratie; elle peut devenir ochlocratie et oligarchie, si le pouvoir se concentre dans un très-petit nombre de mains. L'égalité absolue ou relative des fortunes et des rangs conserve les États républicains, en assurant les droits de tous les citoyens. Ce genre de gouvernement admet beaucoup plus de combinaisons mixtes dans l'état social, que tous les autres, et l'agitation ou les balancemens de partis contraires qui en résultent, est souvent ce qui maintient l'équilibre. Nous voyons les Druses, les Kurdes et autres peuples du Liban se gouverner en républiques, au sein de l'empire despotique des Turcs, comme les Tlascalans et d'autres *Indios bravos* des cordilières, au Mexique, et les habitans du Candahar, de la Géorgie et de l'Imirette dans l'Asie, auprès des nations des plaines circonvoisines sou-

mises aux monarques les plus absolus. Non-seulement la plupart des cités commerçantes et maritimes qui entourent le bassin de la Méditerranée, ou situées dans l'Archipel, ont été ou sont encore des républiques, ou conservent un esprit de liberté; mais il en est ainsi de presque tous les ports de marine marchande des mers du nord de l'Europe et des îles surtout. En effet, Anderson a fait voir, dans son Histoire du commerce, que celui-ci était inséparable de l'esprit de liberté qui donne l'essor à l'industrie. Il est tellement inhérent à la vie maritime, que les puissances barbaresques, les Malais dans les mers des Indes-Orientales, et tous les peuples vivant de cabotage, de commerce interlope, de piraterie, etc., montrent un caractère d'indépendance républicaine. Il serait impossible qu'ils s'exposassent avec tant d'audace à des chances si hasardeuses, pour le profit d'un maître; aussi les nations les plus assujéties craignent la mer, ou y réussissent mal, comme les Turcs, les Persans, les Chinois. Au contraire, tous les peuples insulaires ont un caractère de liberté plus fier que leurs voisins; tels sont les Japonais, les Anglais, les anciens Grecs, les Carthaginois et Siciliens, etc.

4°. Un autre genre de gouvernement, plus particulier aux nations faibles ou habitant des territoires morcelés, est celui des *états fédératifs*, composés tantôt d'un assemblage de plusieurs républiques de même constitution à peu près, et tantôt de principautés diverses. Les ligues amphictyonique et achéenne chez les anciens Grecs, celle des villes anséatiques au moyen âge, celle des Suisses et Grisons, celle des Provinces-Unies des Pays-Bas, les Etats-Unis d'Amérique présentent de ces exemples du premier mode d'association; l'empire germanique, les pactes d'union momentanés des petites principautés en Italie, ou dans l'Inde, etc., contre de trop puissans voisins, offrent des exemples du second mode. Quels que soient les inconvéniens et les lenteurs de ces confédérations, elles peuvent maintenir elles seules l'indépendance des Etats les plus étendus.

5°. Les *monarchies*, *soit électives*, *soit tempérées* par des corps intermédiaires, tels qu'une noblesse héréditaire, comme dans l'ancienne Pologne et la Hongrie, qui se rapprochaient de la nature des républiques aristocratiques; ou les *royaumes héréditaires*, ayant des états-généraux, des diètes, des cortès, des parlemens, des représentans d'intérêts de la nation, ou des constitutions plus ou moins favorables à la liberté civile, sont des gouvernemens établis en Europe depuis la chute de l'empire romain. Bien que chacun des grands Etats de cette partie du globe ait subi beaucoup de modifications pendant sa durée, jamais le despotisme absolu ne s'y est longuement maintenu comme en Asie et dans d'autres contrées, soit par l'effet du climat et du sol, soit à cause du christianisme,

soit par l'esprit et le courage qui distinguent les Européens des autres hommes. Les nations de race gothique et teutonique, et ce déluge de barbares du nord qui fondirent sur l'empire romain, apportèrent même des coutumes d'indépendance avec eux ; ils eurent le droit d'élire leur roi ou chef, en l'élevant sur un pavois, et se réservèrent des privilég.s dans les assemblées de mars ou *mallus*, tels que le consentement de l'impot, etc. (Bouquet, *Præfat. legis salicæ*; et Hincmar *Opera*, édit. de Sirmond, tom. 2, sur les *Capitul.* de Charlemagne; et Hottoman, *Gaule française*, 1573. Paris, c. 6, p. 47, etc.).

6°. Les *gouvernemens théocratiques* forment une autre sorte d'Etat, soit électif, soit héréditaire, fondé sur les opinions religieuses. Tant que celles-ci conservent leur empire, ce gouvernement jouit de toute l'autorité et de toute l'énergie que peuvent inspirer le fanatisme et la superstition, mais il a coutume d'isoler de tous les autres peuples la nation qui en est régie. On a vu la théocratie chez le peuple juif, au temps de ses juges, de ses pontifes, de ses prophètes suscités par l'enthousiasme religieux. Mahomet et les khalifes qui lui succédèrent ont régné d'après la même autorité, et l'ont propagée par la guerre. Le dairi au Japon, le grand-lama au Thibet, le pape en Europe, offrent des exemples divers de gouvernemens théocratiques, sans la puissance militaire, mais armés par la foi ou une autorité morale. On peut même observer que tous les peuples ne passent de la barbarie à la civilisation, qu'au moyen de la théocratie ou d'une religion qui les *relie* ou rattache à l'état social, et qui prête sa force aux lois fondamentales des institutions civiles, quelles qu'elles soient. C'est pourquoi tous les législateurs ont eu besoin de donner à leurs établissemens une sanction divine : nulle loi, considérée comme purement humaine, ne pouvant soumettre tous les esprits, puisque plusieurs ne cèdent point à la raison, et regardent la force comme une tyrannie arbitraire.

7°. Enfin, les *empires despotiques* ou les *monarchies absolues* forment plusieurs grands gouvernemens dans diverses contrées du globe, quoiqu'il y ait différentes modifications de régime en chacune d'elles. En tous ces empires, le monarque réunit l'autorité spirituelle ou religieuse à la temporelle ; il fait la loi selon sa volonté, et l'exécute par la force et la terreur, pour que rien ne lui résiste. Le prince, afin de se rendre un objet plus extraordinaire à ses sujets, se dérobe habituellement à leur vue, ou ne paraît qu'entouré de la plus pompeuse magnificence, dans les occasions solennelles, et s'environne d'une garde militaire nombreuse ; le pouvoir administratif est dévolu à un visir ou premier ministre, et ensuite à des satrapes, des pachas, des soubahs, rajahs, nababs, à des man-

darins, ou tout autre genre d'administrateurs particuliers en chaque province, pour la levée des impôts, celle des troupes et l'exercice du pouvoir judiciaire. Souvent l'éloignement des provinces et la grande autorité arbitraire déléguée à ces administrateurs, permettent à ceux-ci d'en abuser en foulant le peuple, et de se rendre indépendans du souverain. De là sont nés aussi des principautés féodales ou des fiefs, comme les *timars* en Turquie, etc., conférés par le prince sous les conditions d'hommage et d'autres tributs de vasselage.

Tous ces empires n'ayant été fondés que par la conquête ou la puissance militaire, ne subsistent que par celle-ci, de sorte que le gouvernement est comme une armée campée au milieu d'un peuple, s'y maintenant par la force et s'y légalisant par l'exercice régulier de l'autorité judiciaire. Aussi, quel que soit celui qui parvienne, soit par hérédité, soit par la révolte et l'usurpation, soit par la ruse et l'intrigue, au pouvoir suprême, il s'y fait reconnaître comme légitime, parce qu'aucune loi ne subsiste où règne la force. Les révolutions fréquentes de ces empires ne sont que des changemens de tête qui ne touchent presqu'aucunement au corps du peuple, et dont il ne se mêle pas pour l'ordinaire : le troupeau fournissant la nourriture au pasteur et à ses gardiens, quels qu'ils soient.

En quelques-uns de ces gouvernemens, toutefois, s'établit un ordre plus ou moins régulier d'administration intérieure, favorable, comme en Chine et même au Japon, à la prospérité de la nation; les particuliers peuvent s'élever à divers emplois politiques, suivant certains réglemens fixes ou des coutumes établies. En d'autres contrées, comme dans l'Indostan, le Mogol, le Calécut, la nation est divisée en castes ou rangs déterminés, héréditaires, qui composent plusieurs Etats dans le même Etat; les naïres ou nobles, les brames ou prêtres, ont seuls des droits à l'exercice de l'autorité, ce qui plonge dans une abjection extrême le gros de la nation, au point que les castes supérieures se croient souillées et empestées du contact, et de la seule approche d'un pariah, d'un infortuné laboureur. En d'autres empires, les emplois sont une sorte de fermage du gouvernement, vendus au plus offrant en quelque manière, de sorte qu'ils deviennent une commission de pillage et de concussion sur les peuples, comme les firmans ou brevets de pacha, d'aga, etc., en Turquie; aussi les particuliers soustraient la connaissance de leur fortune à l'avidité des traitans, et l'enfouissent loin d'en jouir.

Toute l'Asie-Méridionale et les grandes îles qui l'avoisinent, l'Orient, la Perse, la Turquie, l'Égypte, la Mauritanie, Maroc, le Bournou, et peut-être d'autres grands Etats peu connus de l'intérieur de l'Afrique, et dans le Nouveau-Monde, jadis

les empires de Cusco et de Lima, ont présenté ou présentent des gouvernemens plus ou moins despotiques. Ces Etats peuvent embrasser de vastes contrées, parce qu'ils sont régis d'ordinaire par la force des armes, une partie de la nation étant occupée à asservir l'autre; mais ils sont faibles contre les chocs extérieurs et facilement exposés aux conquêtes. En effet, un peuple assujéti par la violence ne se défend point et ne soutient pas ce qui l'opprime; il aurait plutôt des chances d'amélioration d'état par la conquête; mais, d'ordinaire, un maître chasse l'autre, et l'Indien indifférent se résigne, en cultivant son champ, au hasard de le voir dévasté. Pourvu qu'il lui reste de quoi subsister, c'est assez.

On voit donc que tout reste viager, que toute industrie n'est point garantie, mais, au contraire, sujette à être rançonnée sous les gouvernemens despotiques. De là vient que rien ne peut s'y perfectionner, s'y élever à un haut point. Sous les plus beaux climats de la terre, parmi les régions les plus fécondes et les plus fortunées, l'homme croupit sous le double joug du despotisme et de l'indolence. Plus la terre lui prodigue à peu de frais des nourritures et suffit aux premières nécessités de sa vie, plus il aime le repos et préfère, comme le nègre, se laisser asservir, à défendre sa liberté. Mais sous des climats plus rigoureux, où le froid, comprimant la végétation, exige de pénibles travaux pour la culture de la terre, des avances pour en arracher une subsistance plus difficile, il faut des propriétés mieux garanties, des droits civils plus rassurans pour l'industrie; l'homme a besoin de déployer plus d'activité, de courage; il est moins disposé à se laisser vexer, opprimer; il s'établit des gouvernemens de liberté, d'indépendance nationale que chacun défend comme sa propriété, comme le premier titre de ses possessions. Ainsi, confiant dans cet état, il se livre à tout l'élan de ses forces, il déploie toute l'énergie de ses talens naturels, il conçoit de vastes entreprises en tout genre. C'est ainsi que l'Européen s'érige en maître aujourd'hui partout, intervient en dominateur, en être supérieur, au milieu des autres nations du globe. Il a fallu, sans doute, que la nature le favorisât plus que les autres races humaines; car des mongols, des nègres, placés sous les mêmes circonstances de climats que les Européens, n'y ont pas développé la même hauteur de vues, la même puissance d'industrie, et cette activité infatigable qui distingue si éminemment ces derniers.

§. IX. *Conclusion et quelques vues médico-philosophiques sur l'état futur du genre humain.*

Nous avons dénié ci-devant à notre espèce cette perfectibilité indéfinie que lui ont attribuée quelques philosophes; mais personne ne saurait méconnaître en chaque nation régulièrement

constituée, un progrès dans les sciences, les arts et les divers genres d'industrie. Certes, le soldat hun d'Attila, le Vandale sous Genseric, et ces races de Visigots ou de Gépides qui ravagèrent l'Europe australe du troisième au sixième siècles de notre ère, n'égalaient pas les Italiens polis et savans de la cour des Médicis, à Florence et à Rome; il y avait sans doute quelque différence entre les farouches Sicambres conduits par Clovis, et les Français délicats et spirituels du siècle de Louis XIV.

A la vérité, l'on dira bien avec Fontenelle que, comme les arbres n'étaient probablement pas plus hauts et plus fertiles dans les temps antiques, qu'ils ne le sont aujourd'hui, sous les mêmes climats; nous pourrions tout ce qu'ont pu les anciens, si nous étions dans de pareilles circonstances, soit politiques, soit morales ou autres. Nous n'en faisons aucun doute, et si nous n'avons point égalé en plusieurs beaux-arts, les anciens Grecs ou les Romains, nous les avons incontestablement surpassés en d'autres genres de sciences physiques et mécaniques ou d'industrie. Rien ne prouve donc une dégénération réelle, mais un autre mode de civilisation et d'institutions civiles et religieuses, dans la race humaine blanche.

Toutefois, au milieu de cette course générale de l'espèce, dans la carrière des siècles, on perd en un sens ce que l'on gagne par un autre. Les peuples barbares préfèrent l'emploi des armes et le brillant exercice du courage ou de la force corporelle, aux travaux de l'industrie, aux développemens du génie dans les sciences, les arts et le commerce, que les nations civilisées estiment, au contraire, bien davantage. Telle est la route où les Européens s'avancent depuis plus de trois siècles, et dans laquelle ils ont devancé tout le reste du genre humain actuel.

Plusieurs causes y ont contribué, et continuent de soutenir l'élan imprimé; d'abord la renaissance des lettres et la découverte de l'imprimerie, qui agrandissent les vues de l'homme, qui dévoilent de prodigieuses destinées à son ambition dans tous les genres, en l'éclairant sur toutes choses; aussi le musulman, plongé dans son obscure ignorance, ne fait aucun effort; il voit, sans s'émouvoir, toute l'Europe s'agiter autour de lui; mais en se tenant à l'écart de ce grand mouvement, il tombe relativement dans une infériorité extrême qui tôt ou tard entraînera sa ruine.

Une seconde source d'intérêts pour la civilisation, fut la découverte de l'Amérique et le passage aux Indes par le Cap de Bonne-Espérance. L'Europe, enrichie par l'exploitation de tant de contrées, plus éclairée par les sciences naturelles, a trouvé dans l'extension immense du commerce maritime et colonial, des moyens de fortune, d'indépendance pour les classes

même les plus inférieures de la société : on a vu disparaître les barrières antiques des rangs ; les distinctions des castes nobles et roturières sont devenues moindres ; la rivalité plus immédiate des états et des conditions, la facilité de l'instruction publique ont apporté plus d'égalité entre les hommes, et tel particulier opulent se voit aujourd'hui supérieur en luxe et en commodités de la vie, aux Chilpéric et aux Dagobert qui régnaient jadis sur la France ; il commande avec son or, et cent vaisseaux voguent à la Chine pour en apporter le thé, ou sillonnent les mers d'Amérique et des Indes pour le servir.

D'autres causes non moins puissantes concourent à produire cette élévation de la sociabilité en Europe et dans ses colonies. Depuis les réformations religieuses de Luther et de Calvin, la liberté de penser, ou la tolérance religieuse s'est insensiblement établie ; les guerres de fanatisme et de dévotion, aujourd'hui éteintes, paraissent même en général ridicules. L'Europe, malgré les fureurs trop souvent renaissantes de l'ambition, et ses sanglantes querelles, se maintient dans un équilibre d'Etats formant une grande république fédérative, où les faibles se liguent pour résister aux envahissemens du puissant. Dans cette lutte sourde et perpétuelle des Etats, celui qui donnera le plus d'extension à son industrie, à ses arts, à son commerce, obtiendra nécessairement une plus grande prépondérance relative. Chaque gouvernement, mettant davantage en valeur ses sujets, quand il sait bien en discerner les talens ou toute l'importance, et en tirer de féconds résultats, favorise l'essor des individus par une plus grande latitude de liberté. De là vient que la plus petite principauté d'Allemagne, aujourd'hui par exemple, a plus de puissance intrinsèque et de valeur réelle qu'un grand empire d'Asie peuplé de millions de stupides esclaves, dont on ne réveille l'indolence qu'à coups de bambou, et qui végètent tristement sur le sol au lieu d'y produire.

Par là notre espèce s'est civilisée, et doit s'avancer encore nécessairement, selon cette tendance générale, dans le tourbillon violent qui entraîne les sociétés européennes ; l'esprit militaire doit s'affaiblir, parce qu'on trouvera plus d'avantages dans l'industrie que dans les conquêtes ; car des nations manufacturières font plutôt la guerre par calcul d'intérêt pécuniaire, que pour cette gloire de sauvages féroces, qui ne produit qu'une vaine renommée en ravageant la terre. Nous deviendrons sans doute plus ingénieux ; mais plus amollis ; nos forces corporelles diminueront dans cette vie casanière, au milieu des besoins factices que nous ne cessons de nous créer. On inventera des machines pour tout faire, et comme on affaiblit ses jambes en se tenant toujours en voiture, au lieu de marcher, ou les yeux par l'abus des lunettes, nos organes perdront de

leur activité, qui sera tantôt employée au cerveau pour les réflexions sur les moyens de l'industrie, tantôt dissipée dans les jouissances les plus voluptueuses.

Déjà nous voyons des résultats nuisibles de ce nouveau genre de vie, par l'accroissement prodigieux que prennent diverses classes de maladies. Ainsi les névroses, les affections nerveuses et ataxiques ou malignes, se multiplient sous l'empire de tant d'excès de la faculté de penser, de sentir et de jouir; les dispositions catarrhales s'augmentent par cette existence molle, casanière, choyée, déshabituée de supporter les intempéries de l'atmosphère; les maladies des premières voies résultent de ce régime d'alimens trop recherchés et apprêtés avec trop de délicatesse pour ne pas amener de fréquens excès et de mauvaises digestions; la pléthore et ses dangers, tels que l'apoplexie, les anévrysmes, les maladies organiques du cœur, suite aussi d'ardentes passions, viennent se joindre à ce cortége de fléaux pour accabler la race humaine.

D'ailleurs, depuis les âges anciens, combien n'avons-nous pas vu se déployer de nouveaux *germes de maladies* qui menacent notre espèce? Les irruptions des Arabes au septième siècle, ont apporté d'Afrique, et répandu de là sur tout le globe, la petite vérole entièrement ignorée de l'antiquité; ce fléau décima, surtout dans l'origine, la population des deux mondes. La découverte de l'Amérique fut l'époque d'une nouvelle fatalité pour le genre humain, et corrompit, par un mal inouï jusqu'alors, les sources les plus délicieuses de la réproduction. La multiplication et l'étendue du commerce maritime, cette conversion générale des peuples du nord, limitrophes de la Baltique et des mers septentrionales, vers les hasards de l'Océan, étendirent, multiplièrent aussi la maladie du scorbut, presque totalement inconnue aux anciens. Il paraît que l'on doit également la plique polonaise aux expéditions des Tartares, pendant le moyen âge, en Ukraine et dans les contrées circonvoisines, lors de l'élévation de l'empire du Captchac sous Tamerlan et ses successeurs; car, si les Turcs et les Orientaux se garantirent de cette affection, due originairement à la malpropreté de longues chevelures, c'est parce que la loi mahométane prescrit de se raser la tête. Enfin nous avons vu se développer dans nos siècles modernes, par l'excès d'amollissement et de civilisation, le rachitis des enfans, et se multiplier la phthisie pulmonaire qui moissonnent dans sa fleur une grande partie de la jeunesse échappée à d'autres causes de destruction. Si les précautions sanitaires ont pu exiler de l'Europe la peste d'Orient, la lèpre ou l'éléphantiasis; elles sont impuissantes contre les typhus qu'y font éclater les guerres, les grandes disettes et d'autres profondes calamités des siècles modernes, dans lesquels fermentent

encore bien d'autres révolutions à l'avenir par un concours inévitable de causes politiques.

Ainsi chaque nouvelle situation des peuples développe de nouveaux germes de maladies, jusqu'à ce que l'équilibre s'établisse, et que notre espèce s'habitue à l'état particulier où elle se trouve placée. Ce ne sont plus, aujourd'hui par exemple, les langueurs ou l'inertie morale qui, dominant dans l'état civilisé, imprimaient ce caractère d'hypocondrie vaporeuse tant remarqué pendant le dix-huitième siècle par Rob. Whytt, Lorry, Pomme, Tissot, aux premières classes de la société. L'immense activité déployée au dix-neuvième, toutes les ambitions allumées, tous les intérêts froissés, toutes les fortunes menacées, les prospérités inouïes des uns, les chûtes formidables des autres ont doublé l'empire des affections morales, et l'activité intellectuelle dans ce mouvement universel. La vie s'est rapidement consumée, et des fièvres nerveuses, ou malignes et meurtrières, en ont été le résultat nécessaire.

Il y a donc une autre guerre que celle des champs de bataille; ce sont ces sourdes luttes, ou plutôt ces combats secrets des rangs, ces siéges et mines souterraines des emplois et états de la société, ces embuscades, ces surprises, ces batailles d'industrie ou de commerce, de réputations factices et de crédits éphémères, pour usurper les premiers postes de la fortune et de la puissance; guerre qui tient les esprits tendus, qui suscite les passions de cupidité et d'ambition, et n'épargne aux hommes ni fatigues, ni dépenses de leur vie. Par là se rongent et s'énervent les individus; l'espèce s'abâtardit, des avortons succèdent; on se hâte de vivre et d'arriver à tout comme dans une arène où le premier parvenu s'empare des prix offerts par la fortune. Malheur au faible qui tombe! on passe sur son corps, il ne sert que de marchepied pour élever quiconque l'a terrassé, et n'est plus considéré qu'en raison de ce service.

Il est donc à redouter que l'excès de la civilisation n'en prépare la ruine, n'affaiblisse et ne corrompe dans leur source même les générations qui se seront le plus avancées dans cette noble lice où nous courons; et, en effet, où se montre le plus de dégradation morale et de faiblesses de l'ame et du corps que dans ces cités vastes et opulentes où le luxe et la civilisation modernes étalent avec tant de profusion le scandale de leur magnificence? A côté de tout ce qu'il y a de sublime et de parfait, ne voit-on pas pulluler des monstruosités exécrables et tout ce que l'humanité peut offrir de plus affligeant, de plus outrageant même? Où se commettent les horribles attentats, sinon où brillent les plus hautes espérances? Rome, au faîte de la grandeur, déchut par sa propre corruption, telle qu'un grand chêne parvenu à sa croissance, dont le cœur se pourrit

bientôt. Victorieuse de la terre, elle fut à son tour gangrenée par les vices au-dedans :

.... *Sævior armis*
Luxuria incubuit, victumque ulciscitur orbem.

S'il y a donc des causes naturelles de dissolution en chaque État; si la Chine ne se maintient depuis tant de siècles, qu'en suspendant soigneusement les progrès ultérieurs de sa civilisation; comme pour être longtemps vieux, il faut commencer à l'être volontairement dès le jeune âge, il y a néanmoins un terme inévitable pour la chute des nations. Des périodes de barbarie, et, pour ainsi dire, de sommeil ou de repos intellectuel, viennent retremper les hommes dans la vie brute et animale; ils les préparent à recommencer avec de nouvelles forces, de nouvelles destinées de civilisation. Toutefois il est d'autres peuples qui ne paraissent jamais s'être affranchis de l'état de barbarie, et quiconque parcourt aujourd'hui les tribus de nègres sur le sol de l'Afrique, les retrouve encore tels que les observèrent les Carthaginois environ vingt-deux siècles avant l'époque actuelle. Les révolutions infinies, qui se sont succédées dans les Indes et la Perse, ont fait éclater diverses époques mémorables, sans doute, pour ces contrées, mais n'ont point amélioré l'état civil et politique de ces nations; leurs habitudes et leurs mœurs sont demeurées stationnaires, permanentes, même jusque dans la forme des vêtemens; ces coutumes semblent être attachées à l'uniformité du climat qui les commande et qui les force à persévérer, mais elles n'ont rien de fixe sous les cieux plus inconstans de nos contrées, où l'on peut se perfectionner parce qu'on peut changer.

Où se trouve le bonheur? S'il en est un réel sur la terre, l'homme ne peut le rencontrer qu'en son cœur, puisque tout est périssable autour de lui; mais il en jouit surtout dans ces hautes contemplations de la nature et de son Auteur qui nous détachent du monde. L'existence monotone du végétal, son insensibilité, son immobilité sur le sol, son éternel silence le tiennent indifférent à tout. Il ne rend pas amour pour amour; nulle affection, nulle caresse pour ce qui l'environne, n'enchantent sa vie; enveloppé tout entier dans son existence, il se suffit à lui seul, et évite le mal plutôt qu'il ne sent les plaisirs. Cependant ce sont ces rapports délicieux et tendres, cette identification avec toute la nature, ses bienfaits, sa grandeur sublime, ses magnificences, ou plutôt cette confiance et cet abandon magnanime à sa toute-puissance qui complettent la félicité permise à notre espèce, et déploient toute notre grandeur. On se livre pleinement aux vents de sa destinée, dans cet océan du monde où nous fûmes lancés un jour. Sentir est un besoin;

nous vivons plus au dehors qu'au dedans de nous-mêmes, nous répandons notre sensibilité sur tout ce qui nous entoure, nous prêtons des affections à tous les objets, et nous demandons à la nature entière une réciprocité d'amour. Si des infortunes nous détrompent, replions-nous dans nous-mêmes, ou cherchons dans l'avenir le charme de nouvelles harmonies. L'homme a besoin d'illusions pour vivre heureux; il anime par l'imagination l'arbre qui le protège de ses rameaux; il prête une voix tendre au zéphir, un murmure plaintif au ruisseau, une ame sensible au bocage, et suppose une oreille attentive à l'écho des montagnes; le chêne perd sa dureté, il sent, il respire sous la main, l'ame humaine s'étend dans toute la nature, et en aspire de toutes parts le bonheur. Cependant enivrés de ces prestiges, satisfaits d'une carrière innocente et tranquille, nous descendons au tombeau en nous entourant encore des doux mensonges de la vie : nous croyons demeurer sensibles dans le sein de la mort. Les années s'écoulent, et le temps nous engloutit pour toujours sans éteindre l'espérance. L'imagination se complaît dans la pensée de revivre en la mémoire des hommes; quelques soupirs de l'amitié perceront le silence éternel de la tombe; des fleurs écloses sur cette dernière demeure, et périssables comme nous, exhaleront encore quelques doux parfums; elles rappelleront peut-être à nos descendans que nous leur avons frayé cette route inévitable, dans laquelle ils s'avancent chaque jour, et qu'ils doivent parcourir comme toutes les productions animées.

Le genre humain, dans son universalité, se déploie comme un grand arbre dont les nations forment les principales branches; les familles en sont les rameaux; les individus représentent les feuilles qui tombent, et sont remplacées tour à tour; les grands génies éclosent comme les fleurs et les fruits. Le soleil échauffe, la pluie humecte, le vent agite, l'été et l'hiver des révolutions séculaires passent successivement, et l'arbre colossal subit toutes les vicissitudes de la terre, jusqu'à ce que ses racines soient desséchées.

Homme! ministre auguste de la nature, appelé au gouvernement du monde, né roi et dominateur de tous les autres êtres; reconnais la noblesse de ton rang, et la majesté qui te fut réservée! Honore-toi dans autrui, puisque l'avilissement de ton semblable rejaillirait sur toi; couvre avec bienveillance ses erreurs ou ses faiblesses; instruis-le dans ses fautes, car tout homme conserve dans le cœur les semences de la dignité originelle de son être. Il ne se corrompt, il ne se dégrade que par ces intérêts mal entendus d'autres hommes qui le rabaissent pour le soumettre; mais ils espèrent en vain profiter de son humiliation, et se rehausser par son abrutissement. Ainsi, l'homme

a conspiré la ruine de l'homme! Ainsi, cette créature, née si fière et si généreuse, enchaîne avec ignominie sa propre espèce! Elle en déshonore la majesté! Toutefois, elle ne saurait se plaindre que d'elle-même de ces maux, puisque la nature l'avait créée riche de tous ses dons comme de toute espérance, et sans maître sur la terre. Dieu seul est audessus de nos têtes.

Et nous, Européens, glorifions-nous d'être descendus de cette race vaillante et industrieuse qui triomphe dans les conquêtes de son intelligence et de ses talens par dessus toutes les autres nations, comme Platon se félicitait d'être né Athénien et Grec plutôt que barbare. Heureux si nous savons porter jusqu'au terme les hautes destinées qui nous furent départies; si nous ne les employons qu'à faire fructifier partout, et dans un nouveau monde et ailleurs, les lois de la civilisation, les bienfaits des sciences, et fleurir ces nobles industries, cet éclatant apanage de l'espèce humaine, qui la couronnent d'une gloire immortelle.

L'*homme*, dont nous venons de traiter, étant, pour ainsi parler, un centre auquel aboutissent une infinité d'objets, nous distribuerons ici les renvois aux principaux articles qui lui correspondent.

Ainsi, à l'égard de la coordination de l'homme avec ce qui l'environne, il faudra consulter les articles NATURE, GÉOGRAPHIE MÉDICALE, CLIMAT; comme les mots AIR, FROID, CHALEUR, ÉTÉ, HIVER, SAISONS, etc. Les VÊTEMENS, les HABITATIONS, la TOPOGRAPHIE des différens lieux, influent encore sur notre espèce.

Par rapport à notre vie propre, on pourra recourir aux mots FORCE VITALE et VIE; l'article GÉNÉRATION considère aussi notre NAISSANCE, notre ACCROISSEMENT. A cet objet se rattache l'histoire des RACES, des MULATRES et MÉTIS. Après l'espèce humaine blanche vient le NÈGRE et sa dégénération en ALBINOS ou BLAFARDS. Les CRÉTINS et CAGOTS sont, ainsi que les NAINS, les GÉANS, des variétés individuelles de STATURE. On peut consulter aussi les MONSTRUOSITÉS, l'HERMAPHRODISME.

Les qualités individuelles de COMPLEXION ou de TEMPÉRAMENT se caractérisent par des modifications particulières de la PEAU ou du DERME, les POILS, les CHEVEUX, la BARBE, les traits du VISAGE ou de la FACE, et des PHYSIONOMIES.

Les AGES, l'ENFANCE, la JEUNESSE, l'ÉPHÈBE, la PUBERTÉ, la VIEILLESSE, etc., sont des phases qui modifient tour à tour l'existence de tous les êtres. La diversité des SEXES engage dans l'étude de la FEMME et la FILLE, et des organes ou des actes qui les distinguent, comme l'UTÉRUS, l'OVAIRE, les MAMELLES, les MENSTRUES, l'ACCOUCHEMENT, l'ALLAITEMENT, etc. A l'histoire de la reproduction humaine se rattache encore l'INFIBULATION, l'EUNUCHISME, l'excision des NYMPHES, la rupture de

l'HYMEN, la CIRCONCISION, etc.; puis l'état de MARIAGE, soit MONOGAME, soit POLYGAME.

Notre enfance rappelle les effets de l'ÉDUCATION, des COUTUMES, l'empire des HABITUDES, le développement des FACULTÉS, l'action primitive de l'INSTINCT, la MÉMOIRE, l'IMAGINATION, le JUGEMENT, l'ESPRIT et le GÉNIE; enfin tous les états moraux particuliers de notre ÉNERGIE intérieure, l'ENTHOUSIASME, l'EXALTATION, l'état CONTEMPLATIF, et même la FOLIE, les HALLUCINATIONS, la DÉMENCE, etc., spéciaux à l'homme.

Nos ALIMENS présentent une autre série de recherches sur l'état HERBIVORE ou CARNIVORE, ou le régime de FRUITS, l'ICHTHYOPHAGIE; l'homme étant OMNIVORE peut être INTEMPÉRANT, il peut JEUNER longuement, se plonger dans L'IVRESSE, etc.: toutes choses qui le modifient beaucoup.

Outre ses PROFESSIONS, les lieux qu'il habite, les maladies ENDÉMIQUES et ÉPIDÉMIQUES qui l'attaquent, il éprouve des affections HÉRÉDITAIRES, il en transmet les GERMES à ses descendans.

Son excessive SENSIBILITÉ, l'étendue de son CERVEAU, la délicatesse de ses SENS, et surtout du TACT et des MAINS, sa disposition aux NÉVROSES, aux CONVULSIONS, méritent encore d'être étudiées. Il faut rechercher aussi par quelles causes la plupart de ses maladies prennent un type de PÉRIODICITÉ, et comment la révolution diurne, ou les ÉPHÉMÉRIDES du JOUR et de la NUIT, influent sur cette disposition. Enfin, les préceptes de l'HYGIÈNE, salutaires pour conserver l'équilibre de la SANTÉ, sont plus nécessaires pour retarder la MORT chez l'homme que dans toutes les autres créatures. (VIREY)

HOMOPHAGE, adj., *homophagus*, *crudivorus*, en grec ωμοφαγος, composé d'ωμος, cru, et de φαγω, je mange; nom que l'on donne à ceux qui mangent de la viande crue. C'est d'eux qu'Aristote disait, *quod talibus sint infesta, et ipsa aliis* (*Hist. anim.*, lib. IX, cap. 1). Nous comprendrons, dans le même article, le polyphage, que les Grecs appelaient πολυγραος, πολυφαγος, en latin *multivorus, vorax*. Heureusement pour l'humanité, les exemples d'hommes qui aiment à se repaître de viande crue, ne se reproduisent que de loin en loin, et nous sommes fondés à considérer cette dépravation du goût, plutôt comme une jonglerie, que comme une aberration de la sensibilité, tandis que la polyphagie dépend le plus souvent d'une névrose de l'estomac, à laquelle les anciens avaient donné les noms de boulimie, cynorexie, lycorexie, etc., ou d'une honteuse habitude que contractent certains mangeurs de profession, qui font un dieu de leur ventre, *quorum deus venter est*, et engloutissent, pour le remplir, ce qui pourrait servir à la nourriture de dix personnes. Nous choisirons dans l'histoire

de ces insatiables gloutons les exemples les plus curieux, et notre tâche sera d'autant plus pénible, que nous n'aurons à offrir à nos lecteurs que des objets d'horreur et de dégoût.

On se rappelle la fable d'Erisichton, cet insatiable glouton, qui, selon Ovide, dévorait, dans un repas, ce qui eût pu nourrir toute une ville, tout un peuple, *quod urbibus esse, quodque satis erat populo*. Cette allusion, renouvelée sous un autre nom par notre Rabelais, a presque cessé d'être un conte, et il est beaucoup d'exemples avérés d'une faim aussi monstrueuse. Selon Cœlius (lib. VII, cap. 2), Théagine de Thale pouvait manger un taureau, et Milon de Crotone dévorait vingt mines de viande, autant de pain, et *vini tres choas*. Artidame et Cambles, rois de Lydie, étaient de très-gros mangeurs : on dit que ce dernier mangea sa femme dans une nuit.

Vopiscus raconte que l'empereur Aurélien s'amusa un jour à examiner un homme à qui l'on avait servi un sanglier, un mouton, un jeune cochon cuit, du pain et du vin à proportion, et dont il vint à bout dans un jour.

En 1511, on présenta à l'empereur Maximilien un homme qui, en sa présence, mangea un veau cru, et qui y eût ajouté un mouton, si on l'avait laissé faire. Ce trait, rapporté par Surius, et par plusieurs contemporains, eut toute la ville d'Augsbourg pour témoin.

On trouve, dans une Dissertation soutenue à Wittemberg, sous la présidence du docteur Georges Rudolph Boehmer, en 1757, l'histoire d'un polyphage qui, devant le sénat, et dans l'espoir d'une bonne récompense, avala un mouton entier et un cochon de lait, soixante livres de prunes avec leurs noyaux. Une autre fois il dévora quatre demi-boisseaux de cerises entières, et une quantité d'objets dégoûtans, en horreur aux autres hommes. Il avala plusieurs vases d'argile et une grande partie d'un fourneau; il brisa avec ses dents, et avala des morceaux de verre et des cailloux, une musette de pâtre, des rats, des oiseaux, une grande quantité de chenilles, et, ce qui est plus incroyable, il avala une écritoire de fer recouverte d'étain, avec les plumes, le canif, et le sable. Il paraissait se soumettre à toutes ces expériences avec le plus grand plaisir, et il les fesait quelquefois à jeun, mais le plus souvent ivre d'eau-de-vie. Il était d'une habitude de corps athlétique, et portait quatre hommes assez gros sur ses épaules, l'espace d'une lieue, depuis son village jusqu'à la ville voisine. Il vécut jusqu'à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et mourut dans un état d'émaciation extrême, n'ayant pas conservé une seule dent.

Helwig a vu un vieillard bien portant consommer habituellement à son dîner près de quatre-vingts livres pesant d'alimens de toute espèce, légumes, viandes, et poissons. Jean Schenk,

Marcel Donat, Daniel Sennert, Jean Berovic, citent des faits également étonnans et dignes de foi.

Réal Colomb parle d'un omnivore qui, de son temps, pouvait, à défaut de vivres ordinaires, se rassasier avec toute autre chose, et qui, un jour, dans l'officine de l'apothicaire Martin, à Padoue, avala une charge de charbon, et ensuite le sac qui l'avait contenu. Une si épouvantable faim ayant fait dire au démonographe et crédule Fromann, qu'il y avait fascination et obsession de la part de ceux dont elle s'était emparée, quelques auteurs crurent devoir l'appeler pénale et expiatoire, tandis que d'autres la nommèrent plus raisonnablement faim enragée, *famem rabidam*.

Il mourut à Montpellier, en 1638, un certain Firmin Chandou, dont l'incroyable édacité avait longtemps excité l'étonnement des habitans de cette ville. Laurent Joubert, Cabrol, et Caseneuve, qui en firent l'ouverture, assurèrent lui avoir trouvé une conformation semblable aux animaux les plus voraces. Paris a vu, au Jardin du Roi, un garçon de la ménagerie se jeter avidement, pour apaiser la faim qui le dévorait sans cesse, sur les objets les plus dégoûtans, et jusques sur le corps d'un lion mort de maladie, lequel disparut en partie sous sa dent déchirante. Cet homophage s'appelait Bijou; et quel bijou! il était en état de boire un seau de sang; les débris les plus sales des dissections les plus puantes, il les mangeait avec une sorte de sensualité; des pièces d'anatomie mal conservées, et qu'on avait jetées, devenaient sa pâture; il fit, un jour, son repas de la matrice d'une femelle d'éléphant, qui s'était corrompue dans son vaste bocal. Et cependant cet homme jouissait d'une bonne santé, remplissait bien ses devoirs, et a vécu bien au-delà de soixante ans.

Nous ne disons rien de cette faim canine, qui, au rapport de Brassavole, régna épidémiquement à Ferrare, en 1538, *Dî meliora piis!* ni de cet appétit extraordinaire qui s'est manifesté, à plusieurs époques, dans quelques coins de l'Europe, selon les historiens du temps. Nous ne parlerons pas non plus de ces jongleurs qui, devant Henri III et le prince de Rohan, avalaient des tronçons de sabre, ainsi que le racontent Montuus et Paré; ni de ces lithophages qui, déjà dans l'ancienne Rome, amusant l'ennui de la classe désœuvrée, se remplissaient, à ses yeux, l'estomac de cailloux, qu'ils y fesaient ensuite résonner par la percussion; ni de ce misérable qui, dans l'antre des rochers du Vivarais, se nourrissait de la chair encore palpitante des malheureuses victimes de sa lubricité; ni du forçat de Brest, dans les entrailles duquel on trouva, après sa mort, plus de six cents morceaux de bois, d'étain et de fer, cas singulier qui avait eu lieu quelque temps auparavant à Tichstet, chez un paysan.

dont l'estomac offrit à Laugius, étonné, quatre couteaux, et des fragmens sans nombre de toute sorte de matières; ni de cet Espagnol au vaste gosier, qui, du temps de Vésale, avala un collier chargé de pierreries et d'ornemens volumineux; ni enfin de ce cultrivore bohémien, qui dut la vie à la hardiesse et à l'habileté du chirurgien Mathis, qui, comme on sait, lui ouvrit l'estomac.

Nous avons vu l'année dernière un homophage, qui pendant plusieurs mois amusa Paris, en avalant des corps durs assez volumineux et des animaux vivans. Jacques de Falaise était âgé de cinquante ans, d'une moyenne stature et d'un embonpoint médiocre; il a pendant trente-cinq ans travaillé dans les carrières de Montmartre. Lorsqu'il allait au cabaret avec ses camarades, il les divertissait en avalant des bouchons de liége et des œufs durs avec leur coquille; il faillit un jour s'étrangler à la halle, en essayant d'avaler une anguille vivante. Nous l'avons vu, sur le théâtre des sieurs Comte, à Paris, avaler, sans la moindre peine, et sans mouvement sensible de déglutition, d'abord plusieurs noix entières, puis un fourreau de pipe de terre blanche, trois cartes roulées ensemble, une rose avec ses feuilles et sa tige, un moineau vivant, une souris vivante, et il a terminé ce dégoûtant repas en avalant une petite anguille aussi toute en vie; il introduisait aussi dans l'œsophage treize à quatorze pouces d'une lame d'acier poli, du poids d'une livre, de la longueur de dix-huit pouces, de trois lignes d'épaisseur, et d'un pouce de largeur; il le faisait sans préparation, très-lestement, et sans donner le moindre signe de souffrance. Après chaque corps solide qu'il avait avalé, Jacques buvait un demi-verre de vin, que l'on disait contenir une préparation que l'on tenait secrète; on ne lui voyait faire aucun effort, ni même de mouvement pour tuer dans sa bouche les animaux vivans qu'il allait avaler, et il se vantait même de les sentir remuer dans son estomac; sa figure n'offrait aucune trace de digestion pénible; elle est pâle et très-ridée; il mange une livre de viande cuite à chacun de ses repas, et boit deux bouteilles de vin. Il feint d'avoir horreur de la chair crue, et de ne pouvoir avaler que des animaux vivans. On dit qu'il rend par le bas les corps solides, les débris de l'oiseau et de la souris dans les vingt-quatre heures, et ce n'est que le troisième jour que sortent les portions non digérées de l'anguille. Ses déjections sont d'une fétidité extrême.

Jean Rizemb, Hist. nat., l. 3, dit avoir vu à la cour d'Espagne un homme qui mangeait de tout, cuirs, étoffes, rats et chats vivants. *Vivum fellem cum pelle et pilis.* Les journaux nous annoncent aujourd'hui, 4 mai 1817, qu'un Espagnol se

dispose à manger à Paris, et pour de l'argent, un chat vivant qu'il engloutira avec la peau et les poils.

Nous connaissons dans cette ville un homme âgé de cinquante ans, hypocondre, et sujet toute sa vie à mille petites infirmités; il a toujours été d'une maigreur extrême. Il s'est imaginé que les alimens cuits et les boissons fermentées causaient ses malaises, et il a changé de régime : il ne vit plus que de chair crue, de poisson cru, et il n'a pas de plus grand régal que de manger une tranche de saumon cru; au lieu de pain, il mange le froment entier, le mêle avec du sel, et souvent du piment. Il ne boit que de l'eau, et en petite quantité. Il prétend que ce nouveau régime lui donne une force qu'il n'avait jamais eue, qu'il reprend de l'embonpoint, et il espère prolonger sa carrière au-delà du siècle. Nous pensons qu'il trouvera peu d'imitateurs.

Nous avons renvoyé une cuisinière qui avait aussi le goût de la viande crue, et que nous avons surprise rongeant les os crus; elle nous a avoué n'avoir jamais pu vaincre cette dégoûtante habitude.

Nous allons terminer par l'observation d'un homophage que nous avons connu, chez lequel on trouvait réunis tous les genres de goût, tous les degrés de gloutonnerie, et qui, passionné pour le sang, pour la viande et la chair crue des animaux, s'accommodait au besoin de toute autre pâture, pourvu qu'il pût l'ingurgiter.

Tarare était le nom ou le sobriquet de ce mangeur incomparable, qui pouvait le tenir de son lieu natal, non loin de Lyon, ou l'avoir reçu à l'occasion d'un opéra très en vogue à Paris, lorsqu'il y arriva en 1788. Sorti très-jeune et en fugitif de la maison paternelle, tantôt volant, et tantôt mendiant, il s'attacha à l'un de ces spectacles forains où Gilles donne en dehors quelques échantillons des farces grossières qui se passent en dedans. Tarare voulut aussi faire des tours, et la nature lui avait donné une gibecière pour cela. Un jour il défiait le public de le rassasier, et en quelques minutes il mangeait un panier de pommes, quand quelqu'un avait consenti à en faire les frais; un autre jour, ne rencontrant pas de ces dupes généreuses, il avalait des cailloux, des bouchons de bouteille, et tout ce qu'on lui présentait. Plusieurs fois il fut obligé d'aller à l'Hôtel-Dieu chercher du soulagement aux terribles coliques qu'occasionaient de temps en temps ces jeux extravagans, qu'il recommençait dans cette maison même, dès qu'il se trouvait mieux, témoin la montre de M. Girand, alors chirurgien de la salle, laquelle il allait avaler avec sa chaîne et ses breloques, si on ne se fût pressé de l'arracher de ses mains.

Feu Desault le voyant revenir souvent à l'hôpital pour la même cause, voulut le dégoûter, par la peur, de son périlleux métier; il lui annonça que cette fois il ne pouvait le sauver qu'en lui ouvrant le ventre, et il commanda à M. Courville, l'un de ses aides, de faire préparer sur-le-champ un appareil. Tarare, épouvanté, s'échappa, tout souffrant qu'il était, alla boire de l'huile tiède, et oubliant ses douleurs et les dangers qu'il avait courus, il retourna bientôt à ses tréteaux. Il continua à y amuser la multitude par ses dégoûtantes facéties, jusque vers la fin de 1789, où, changeant de rôle, et se mêlant à la foule égarée, il trouva à se repaître largement sans avoir recours aux escroqueries. Il n'avait alors que dix-sept ans, et nous lui avons ouï dire que, pesant seulement cent livres, il était déjà, à cet âge, en état de manger en vingt-quatre heures un quartier de bœuf de ce poids.

Au commencement de la guerre il entra dans un bataillon. La plupart des jeunes gens de la compagnie ayant le moyen de vivre ailleurs qu'à la chambrée, il faisait leurs corvées et mangeait leurs rations. Mais cet avantage ne put durer longtemps, et Tarare réduit à une disette extrême, tomba malade et vint à l'hôpital ambulant de Sultzen, entre Weissembourg et Hagueneau. M. Courville, alors chirurgien-major du 9e régiment de hussards, était chef de service de cet établissement. Ayant reconnu, dans le volontaire, le déserteur de l'Hôtel-Dieu et l'homme aux indigestions de cailloux, il le retint pour la curiosité, et pour étudier des penchans, dont la cause, ainsi que la nature, devaient être si extraordinaires. Dès le jour de son entrée, Tarare reçut une quadruple portion, qu'on lui prépara avec les restes de la cuisine et les alimens refusés par les autres malades; mais il s'en fallait bien qu'il y eût de quoi le contenter, et dès qu'il pouvait se glisser à la pharmacie, ou à la chambre des appareils, c'était pour y manger les cataplasmes, et tout ce qui lui tombait sous la main.

Nous ne ferons pas ici le récit dégoûtant des autres moyens qu'employait ce sale polyphage pour se saturer. Qu'on imagine tout ce que les animaux domestiques et sauvages, les plus immondes et les plus avides, sont capables de dévorer, et l'on aura l'idée des goûts, ainsi que des besoins de Tarare. Les chiens et les chats fuyaient à son aspect, comme s'ils eussent deviné le sort qu'il leur préparait. Un jour pourtant il avait attrapé un gros chat qu'il se disposait à manger; on en avertit le docteur Lorentz, médecin en chef de l'armée, lequel était venu faire sa tournée à l'hôpital. Tarare tenant l'animal vivant par le cou et les pattes, lui déchira le ventre avec les dents, suça le sang, et bientôt ne laissa plus que le squelette; une demi-heure après il rejeta le poil, à la manière des carni-

vores et des oiseaux de proie, et tous les officiers de santé assistèrent, non sans répugnance, à cette double curée. Le serpent plaisait beaucoup au palais de Tarare, et comme lui, Jacques de Falaise les préfère, et les avale plus facilement que les anguilles. Semblable aux psyles de l'Orient, et aux kakerlacs d'Amérique, Tarare les maniait facilement, et mangeait en vie les plus grosses couleuvres, sans en perdre un morceau. Gesner rapporte avec peu de vraisemblance, qu'un pêcheur avalait une anguille vivante, et la rendait telle au bout de vingt-quatre heures. On proposa à Tarare d'en faire autant, il y consentit; mais on s'aperçut qu'il écrasait la tête de l'anguille entre ses dents; du reste il ne la mâcha point, elle descendit d'une seule pièce.

On l'a vu engloutir en quelques instans le dîner préparé pour quinze ouvriers allemands; c'étaient quatre jattes de lait caillé, et deux énormes plats de ces masses de pâtes, que dans le pays on fait cuire dans de l'eau, avec du sel et de la graisse. Après ce repas presqu'incroyable, son ventre, habituellement flasque et ridé, se tendit comme un balon, et le glouton alla dormir jusqu'au lendemain, sans la moindre incommodité. La facilité avec laquelle il faisait la déglutition des objets les plus volumineux et les plus durs, fournit à M. Courville l'idée de lui faire avaler un gros lancettier de buis, dans lequel il enferma, après en avoir détruit les cases, une feuille roulée de papier blanc; c'était, lui disait-il, pour savoir s'il pourrait servir dans la correspondance secrète. Tarare n'hésita point, et l'étui, qu'il mouilla de sa salive, eut bientôt fait le trajet de la gorge à l'estomac. Le jour suivant, il le rapporta bien lavé à M. Courville, qui l'ayant ouvert avec effort, y trouva le papier, sec et en bon état. Ce chirurgien-major informa de ce nouveau fait le général de Beauharnais, chef de l'état-major de l'armée, auquel on avait déjà parlé de l'étrange avidité de Tarare. Celui-ci fut mandé de suite; il dévora devant plusieurs officiers-généraux près de trente livres de foie et de poumons crus; après quoi on lui ordonna de porter, dans le même étui qu'il avait déjà avalé, et rendu, une lettre à un colonel français, fait prisonnier par les Prussiens près de Landau, et devant être encore à Neustadt, où le roi de Prusse avait son quartier-général. Cette lettre que Tarare crut de la plus haute importance, ne contenait qu'une simple invitation à cet officier de donner de ses nouvelles par la même voie et le même exprès; il partit pendant la nuit, ayant son message dans l'estomac, et s'étant travesti en paysan. Il devait, en cas de retard dans son voyage, et supposé que l'étui sortît trop tôt, l'avaler itérativement, et mettre par là sa commission en sûreté.

A quelques lieues de Landau, notre messager tomba dans

un avant-poste prussien, dont le commandant, après l'avoir vainement fouillé, le fit bâtonner rudement, et l'envoya bien escorté au général Zoegli, qui, à son tour, le fit fouiller avec aussi peu de succès, et bâtonner avec plus de force encore. Après ce début malencontreux, il fut gardé à vue comme espion, n'ayant que quelques pièces de monnaie, avec lesquelles il se procurait d'abondantes bribes de pain de munition, que les soldats les plus affamés de la terre ne purent, sans étonnement, lui voir manger en si peu de temps.

Cependant, l'étui renfermé depuis trente heures demandait à sortir; il fallait non-seulement en dérober la vue aux deux factionnaires, au milieu desquels il allait revoir le jour, mais encore lui faire faire à leur insu le même chemin, sous peine d'être pendu au premier arbre, selon les lois de la guerre. Ces deux opérations réussirent très-heureusement à Tarare, qui en fut quitte pour une troisième bastonnade, après laquelle on l'envoya au camp français, d'où il revint bien vîte à l'hôpital d'où il était parti.

Dégoûté pour jamais de servir dans la correspondance secrète, il feignit de vouloir, ou désira réellement guérir de son incommode homophagie. On le garda donc à cet hôpital pendant quelque temps; on lui administra des boissons acides, des préparations d'opium, et jusqu'à des pilules de tabac et de coque de Levant, à la manière des Indiens qui, dans les voyages de long cours, calment et assoupissent ainsi leur faim; mais ces moyens furent tous infructueux, et d'ailleurs Tarare avait tant de plaisir à manger, qu'il semblait craindre plutôt que souhaiter sa guérison. Comme on ne s'occupa plus autant de ce gouffre vivant qu'on l'avait fait dans le commencement, il fut obligé de pourvoir lui-même à ses énormes besoins, et ce fut souvent au dépens des bergeries, des basses-cours, et des cuisines d'autrui; il allait aussi dans les boucheries et dans les lieux écartés, disputer aux chiens et aux loups leur vile pâture, et ce trait acheva de le rendre l'horreur et l'effroi du voisinage. Personne ne voulait plus le voir, ni s'en laisser approcher. Nos infirmiers publièrent, les uns qu'on lui avait vu boire le sang des malades qu'on venait de saigner, et les autres qu'ils l'avaient surpris dans la salle des morts, contentant son abominable faim. Un enfant de 14 mois ayant disparu tout à coup, d'affreux soupçons s'élevèrent contre lui; enfin on chassa ce misérable, qu'on eût mieux fait, sans doute, de renfermer dans une maison de force, si, par un déplorable abus de la liberté, on ne les eût toutes supprimées, ou évacuées.

Depuis cette expulsion, qui eut lieu en 1794 jusqu'en 1798, nous ne pouvons dire ce que devint Tarare, ni en quelles con-

trées il exerça ou cacha sa gloutonnerie; et, vers cette dernière époque, nous le découvrîmes à l'hospice de Versailles. M. Teissier, médecin en chef, nous raconta qu'il y était entré, il y a deux mois, dans un état de tabidité qui devait bientôt le faire périr, et qui, depuis longtemps, avait mis fin à la voracité dont elle était le fruit. C'est ce qui explique l'obscurité où il avait passé le long intervalle durant lequel on n'eût pas manqué, malgré les grands événemens de la révolution, de parler d'un monstre qui méritait aussi d'occuper le public, tout fatigué qu'il était de récits plus désastreux et plus effrayans.

Tarare nous demanda à plusieurs reprises. Il assurait avoir, dans le ventre, une fourchette d'argent, qu'il n'avait pu rendre depuis deux années qu'il l'avait avalée, et prétendait que sa maladie n'avait pas une autre cause. Au bout de quelques mois, il parvint au dernier degré de la consomption, et mourut épuisé par une diarrhée purulente et infecte, qui annonçait une suppuration générale des viscères abdominaux.

Quelques heures après sa mort, son corps fut si corrompu, qu'on hésita d'en faire l'ouverture; mais on était curieux de savoir si réellement la fourchette d'argent y était encore, et M. Teissier, bravant le dégoût et le danger d'une telle autopsie, se décida à faire des recherches qui n'aboutirent qu'à lui montrer des entrailles putréfiées, baignées de pus, confondues ensemble, sans aucune trace de corps étrangers. Le foie était excessivement gros, sans consistance, et dans un état de putrilage; la vésicule du fiel avait aussi un volume considérable; l'estomac flasque, et parsemé de plaques ulcéreuses, couvrait presque toute la région du bas-ventre. Il fut impossible à M. Teissier, ainsi qu'à ses élèves, de résister assez de temps à la puanteur de ce cadavre, pour en pousser l'inspection aussi loin qu'ils s'étaient proposés de la porter.

Tarare devait avoir, lorsqu'il est mort, environ vingt-six ans. Il était d'une taille médiocre, d'une habitude de corps grêle et débile; son aspect n'avait rien de féroce; son regard était timide; le peu de cheveux qu'il avait conservés étaient très-blonds, et d'une finesse extrême; ses joues, blafardes et sillonnées de rides longues et profondes, pouvaient, en se déployant, cacher, comme celles de certains singes, et celles des bateleurs d'Egypte, une grande provision d'alimens, et jusqu'à douze œufs, ou pommes assez grosses; sa bouche était très-fendue; il n'avait presque pas de lèvres; il ne lui manquait pas une seule dent; ses molaires n'étaient remarquables que par leur usure et la couleur marbrée de leur émail; les autres, bien séparées et bien rangées, étaient ou aiguës, ou tranchantes, mais sans ressembler à celles d'aucun carnivore.

L'intervalle des mâchoires, écartées autant qu'elles pouvaient

l'être, était de près d'un décimètre; en cet état, et la tête étant penchée en arrière, l'espace buccal et l'œsophage formaient un canal rectiligne, de sorte qu'un cylindre de deux et même trois décimètres, pouvait y être introduit sans toucher le palais.

Tarare était sans cesse en sueur, et, de son corps toujours brûlant, sortait une fumée sensible à la vue, et encore plus à l'odorat. En certain temps, il puait à un tel point, qu'à vingt pas on n'eût pu supporter son approche. Il avait assez fréquemment le dévoiement, et ses déjections étaient d'une fétidité insupportable. Quand il n'avait pas mangé son soûl, la peau de son ventre pouvait presque faire le tour de son corps; une fois repu, la vapeur qui l'enveloppait habituellement augmentait; ses pommettes et ses yeux devenaient d'un rouge rutilant; une somnolence brutale, une sorte d'hébétude s'emparait de lui, et il allait digérer dans un coin écarté.

On nous avait annoncé qu'il ruminait, qu'il était affecté de mérycisme. Curieux de vérifier ce fait qui, disait-on, n'avait lieu que quand, rempli jusqu'à satiété, on l'empêchait de dormir, nous l'examinâmes attentivement, mais sans pouvoir nous assurer de la rétrocession successive des alimens, du fond de l'estomac dans la bouche, telle qu'on l'observait chez le moine italien dont Plazzoni et Fabrice d'Aquapendente ont parlé, et telle qu'on l'a vue chez des individus sujets à la rumination, qui ont été rencontrés depuis par Peyer et par d'autres observateurs. Seulement je remarquai qu'après chacune des bruyantes éructations dont Tarare était tourmenté au fort de la digestion, il remuait un peu la mâchoire, et faisait, comme en tiquant, quelques mouvemens de déglutition.

On n'a point encore expliqué, d'une manière satisfaisante, la cause de la boulimie, ni celle de ces faims morbides, de ces appétits bizarres, passagers ou durables, dont l'exercice de la médecine offre de temps en temps des exemples, non-seulement dans l'aliénation mentale, dans la chlorose et la grossesse, mais encore chez des personnes en apparence aussi saines de corps que d'esprit; à plus forte raison il est difficile de se rendre compte de cette édacité monstrueuse, qui fait rougir l'homme de son semblable, qui dégrade celui qui en est affecté, et le fait descendre au rang des animaux. Cependant, il est des cas de polyphagie, dont l'examen anatomique a révélé l'origine, en même temps qu'il a ouvert le champ aux conjectures et aux probabilités dans des espèces analogues. Le fameux Lazare, dont Réal Colomb nous a conservé l'histoire, était devenu polyphage, parce que, ne trouvant de goût à rien, il lui était indifférent de manger du vieux cuir, des charbons, ou du pain. Habitué, dès son enfance, à s'ingurgiter sans cesse, à défaut de vivres il faisait comme les Otomaques et les habitans de la

Nouvelle-Calédonie; il avalait de la terre et du plâtre, pour se lester, en quelque façon, l'estomac, et émousser le sentiment de la faim. A la mort de cet homme, Colomb découvrit que les nerfs gustatifs, au lieu de se porter vers la bouche et la langue, se réfléchissaient vers l'occiput, et, par cette aberration, empêchaient toute impression.

Le glouton de Toulouse, dont Barthélemi Cabrol nous a donné l'observation, était d'une taille gigantesque : l'ouverture de son cadavre présenta un phénomène que nous allons laisser raconter à Cabrol lui-même qui, comme on sait, a écrit vers la fin du XVIe siècle.

« La cause de son énorme voracité était inaudite et presque miraculeuse et incroyable; car au lieu d'avoir un estomac et six intestins, il n'avait forme ou figure de l'un ou des autres qui gardât proportion, hormis l'œsophage, lequel se venait aboutir à une capacité ample, ressemblant au fond d'une courle d'esté très-grosse, laquelle, vers la partie droite, au-dessous de la grande lobe du foie, près du christifelli, faisait un repli tirant en haut, afin que l'aliment demeurât plus longtemps dedans pour se digérer, à cause qu'il n'y avait aucun pylore pour l'empêcher de sortir; s'ensuivait après un intestin, depuis le lieu où devait être ledit pylore jusqu'au fondement sans aucune révolution, et au lieu d'avoir six ou sept canes de long, ne contenant que quatre pans, en signe quasi d'une lettre S, mais de grosseur étrange. »

Cette singulière conformation, semblable sous plusieurs rapports à celle du lion, du loup et des autres carnassiers, devait donner à ce sujet quelques-unes des inclinations de ces animaux; et en effet il en avait la faim brusque, impatiente et hargneuse; il mangeait avidement comme eux, digérait aussi promptement; et n'était guères moins furieux, lorsqu'il n'avait pas sur-le-champ de quoi contenter son appétit. Il mourut à quarante ans d'un ictère.

Nous avons ouvert autrefois un polyphage âgé de vingt ans, qui avait été tué d'un coup de pied de cheval, en sortant d'une maison où l'on s'était diverti à le faire manger tout à son aise. C'était un imbécille qui, vêtu d'une simple robe de toile bleue, et conduit par son frère, demandait l'aumône, que bien des personnes lui donnaient à pleines mains, moins peut-être par esprit de charité que par motif de curiosité; car sa robe cachait à peine une des prodigalités les plus merveilleuses de la nature.

L'estomac de cet infortuné contenait plus d'un seau d'alimens; il semblait composer lui seul tout le bas-ventre, et on l'eût plutôt pris pour celui d'un cheval que pour celui d'un homme. Le pylore se confondait sans courbure ni détour, et par un large pavillon, avec le duodénum, qui, après un tra-

jet de quelques décimètres, s'évasant tout à coup, formait une poche comme une vessie urinaire moyenne, audessous de laquelle il se rétrécissait pour s'évaser de nouveau un peu plus bas, et offrir une seconde poche de moitié moins grande que la précédente, tellement qu'on pouvait regarder ces dilatations comme autant d'estomacs succenturiés, dans le réservoir desquels le viscère principal versait le trop plein des alimens, sans aucune élaboration préalable; les autres intestins étaient affaissés sous le poids de ces ventricules; ils avaient un diamètre considérable; ils présentaient, petits et gros, beaucoup plus de valvules conniventes que de coutume, et leur longueur pouvait équivaloir à cinq fois celle du sujet.

On montrait autrefois à Strasbourg l'estomac d'un hussard hongrois, qui, de son vivant, pouvait boire dans une heure jusqu'à trente pots de vin (soixante litres), comparable en cela à ce Milanais (1) qui, en présence de Tibère, vida en quelques coups trois conges de vin, ce qui le fit surnommer Triconge, et à ce Romain qui, du temps de Galien, en avalait, sans se relâcher, *continuo fervore*, plusieurs amphores; il leur ressemblait encore en ce qu'il urinait avec la même abondance et la même promptitude, et de plus il suait le vin, ainsi que l'avait déjà observé Gaspard Bartholin chez un étudiant de Danemarck, très-intempérant. Cet estomac, remarquable par sa prodigieuse ampleur, l'était bien davantage encore par trois appendices situés le long de la grande courbure, et dont la plus considérable correspondait au cardia et ressemblait à une bourse ordinaire par son fond arrondi et ses bords rayonnés.

Bonnet, Ruisch et notre Dionis citent plusieurs exemples de conformations analogues à celles qui viennent d'être rapportées, et ces auteurs ne balancent point de leur attribuer la cause de la faim et de l'insatiabilité dont ces individus avaient été tourmentés pendant leur vie. On conçoit en effet qu'un appareil gastrique si extraordinaire est bien propre, non seulement à receler une grande masse d'alimens, comme lui hors de toutes proportions; mais encore à en précipiter la marche et la distribution dans le tube intestinal, et à accélérer l'œuvre plus ou moins parfaite d'une digestion qui doit ramener les mêmes désirs et faire place à de nouveaux alimens.

Cette organisation singulière peut être congénitale, et alors la gloutonnerie a dû commencer avec la vie, ce qui se voit

(1) *Novellus Torquatus*. Pline, *lib*. XIV, *cap*. 22, le nomme ainsi. Sénèque, *Epist*. 84, et Tacit, *lib*. VI, *Annal*., parlent d'un L. Pison, qui chez le même prince, but deux jours et deux nuits sans se reposer. L'un fut nommé par le tyran proconsul, l'autre obtint les premières charges de l'État. Rhodiginus cite un certain Dioticus d'Athènes, surnommé l'Entonnoir (chone) parce qu'on pouvait lui entonner le vin, sans le secours de la déglutition.

chez quelques enfans qui rarement parviennent à l'adolescence; ou bien elle est le résultat des excès habituels, et en ce cas l'affection famélique ne se manifeste qu'à un certain âge, ainsi qu'il arrive à quelques crapuleux.

Mais sans doute une forme si vicieuse des organes, qu'elle soit native ou acquise, n'est pas la seule cause de l'appétit outre mesure; presque toujours, chez les gros mangeurs, le foie, la vésicule du fiel et la rate ont excédé la dimension ordinaire, et l'on peut croire que la surabondance de sa bile, ainsi que son exaspération, ne sont point étrangères au phénomène dont il s'agit. L'enfant dont la faim extrême avait tant étonné Morgagni, était lientérique. L'homme de Toulouse avait un ictère, et les individus dont a parlé Bonnet, avaient tous le foie plus ou moins malade.

L'*ingluvies* de Tarare peut s'expliquer encore d'une manière. Ce sujet avait aussi l'estomac d'une immense capacité, et il est probable que l'habitude de se remplir, dès son bas âge, de cailloux, et de toutes sortes de corps étrangers, avait beaucoup contribué à lui donner cet élargissement auquel ses intestins avaient bien certainement participé; il s'était donc établi, dans ces parties, un mode particulier de vie, d'excitabilité, d'organisme, et l'ordre de la circulation et des autres fonctions devait y avoir été changé; il fallait dans l'état de vacuité que tout s'affaissât; que les vaisseaux de tous genres se repliassent sur eux-mêmes; que les viscères sans soutien ni appui tombassent dans l'inertie; que les stases se multipliassent de toutes parts; que la région phrénique fût affectée d'anxiétés, et que les organes de la respiration fussent entraînés par cette perte d'équilibre, dans le collapsus général du système abdominal.

Aussi Tarare à jeun était-il abattu, languissant, sans force ni idées; il ne pouvait se relever de cet affaiblissement qu'au moyen d'une somme d'alimens proportionnée au vide de ses entrailles; et le besoin de distendre celles-ci, de leur fournir un point d'appui, était pour lui le principal aiguillon de la faim. Quand il savait s'arrêter, il était vif et leste après son repas; lorsqu'il s'était livré sans réserve à sa voracité, il devenait pesant et endormi. La nécessité de se gorger l'avait accoutumé à manger de tout: rien ne pouvait plus lui répugner; c'était du lest qu'il lui fallait; mais je pense que s'il avait toujours eu des vivres usuels à discrétion, il n'eût songé ni à boire du sang, ni à déchirer les cadavres, ni à faire des festins plus horribles encore.

Tarare mangeait plus que dix autres hommes, et quoique digérant en grande partie ce qu'il mangeait, il n'était ni plus gras, ni plus pléthorique. Ceci s'explique par l'abondance extrême de ses déjections qui étaient d'une fétidité insupportable;

par la sueur dont il était incessamment trempé, et par la transpiration pulmonaire qui, chez lui, ressemblait en tout temps à des torrens de fumée; déperditions qui, rétablissant sans cesse le niveau, faisaient sans cesse renaître ses besoins. Le militaire qu'on a vu dernièrement à Paris était dans le même cas; il suait continuellement; sa tête semblait toujours plongée dans un nuage de vapeurs, et sa respiration était excessivement halitueuse. Cet homme périra probablement comme Tarare, avec lequel il a plusieurs traits de ressemblance. Les homophages, les polyphages passent rarement quarante ans, sauf l'exception de Bijou, et il est probable que Jacques de Falaise, qui a près de cinquante ans, ne serait pas arrivé à ce terme, s'il eût pris plus tôt le goût d'avaler des animaux vivans. La nature, chez ces hommes, ne peut résister longtemps au travail dont elle est sans cesse accablée. Les organes s'usent promptement, la vie s'épuise de même. Leur existence est une sorte de maladie continuelle; leur état habituel est une fièvre qui les consume, ainsi que les désordres qu'un excès de calorique, qu'une absorption extraordinaire d'oxigène doivent produire dans le corps de ces individus, dont, au reste, la carrière est toujours trop longue pour la société. (PERCY et LAURENT)

HONORAIRE, s. m. : ce mot s'emploie plus communément au pluriel. C'est une juste rétribution accordée pour des services rendus. Cette rétribution s'exprime différemment, suivant les individus qui la reçoivent. On donne à un soldat *sa paie*, à un ouvrier *son salaire*, à un jardinier *ses gages*, à un commis *ses appointemens*, à un architecte *ses émolumens*, à un médecin, à un avocat, à un instituteur, *ses honoraires*. Quand ces honoraires sont fixes et annuels, ils prennent le nom de *traitement*. L'étymologie d'honoraire (*honos*, honneur) prouve que ce prix ne s'offre qu'à ceux qui professsent des sciences, ou qui cultivent des arts libéraux. C'est à tort que plusieurs grammairiens l'ont appliqué aux rétributions que demandent les prêtres; ce paiement s'appelle *casuel*.

L'évaluation des honoraires d'un médecin est relative, 1°. à l'importance du service qu'il a rendu; 2°. au temps qu'ont duré ses soins; 3°. à la réputation qu'il s'est acquise; 4°. à la fortune de celui qu'il a traité.

Sénèque, dans son Traité des bienfaits (l. VI, c. 15 et 16), donne une juste idée de la reconnaissance que l'on doit à un médecin, ou à un instituteur, et du prix que l'on doit attacher à leurs services. « Vous ne devez, me dit-on, à votre médecin, que ses modiques honoraires : vous êtes quitte envers votre instituteur, quand vous l'avez payé? Néanmoins, l'un et l'autre obtiennent notre affection et notre estime. On répond à cette objection, qu'il y a des choses qui valent plus qu'on ne les

paie. Vous achetez du médecin la vie et la santé, qui sont des biens inestimables; de l'instituteur, vous achetez des connaissances propres à vous orner l'esprit. Ce n'est donc pas la valeur de la chose, mais le prix de leur peine que vous leur donnez : vous les dédommagez de s'être dévoués à votre service, de s'être détournés pour vous de leurs affaires, et ce que vous payez, n'est pas le service, mais la fatigue.

» ...... Pourquoi donc suis-je plus redevable au médecin et à l'instituteur? Pourquoi leurs honoraires ne m'acquittent-ils point envers eux? C'est que de médecin et d'instituteur, ils deviennent des amis, et nous obligent moins par leur art qu'ils nous vendent, que par leur attachement et leur bonne volonté. Si donc le médecin ne sait que me tâter le pouls, me mettre sur la liste de ses visites, me prescrire un régime, sans aucune marque d'affection particulière, je ne lui dois rien de plus que ses honoraires, parce qu'il n'est pas venu me voir comme ami, mais comme malade. Je ne dois non plus aucune estime à mon instituteur, s'il n'a fait que me compter au nombre de ses disciples, s'il ne m'a pas cru digne de ses soins particuliers, si j'ai plutôt ramassé que reçu de lui la science qu'il laissait tomber pour tout le monde. Pourquoi sommes-nous donc redevables à l'un et à l'autre? Ce n'est point par la raison que ce qu'ils nous ont vendu valait plus que nous ne l'avons payé, mais parce qu'ils nous ont obligés personnellement. L'un a fait plus qu'on n'avait droit d'exiger d'un médecin; il a craint pour moi plus que pour sa réputation; il ne s'est pas contenté d'indiquer les remèdes, il les a lui-même appliqués; il a montré l'inquiétude d'un bon parent; il est venu dans tous les momens critiques; nulle fonction ne lui a paru onéreuse ou dégoûtante; mes gémissemens ont troublé sa sécurité; malgré la foule de ceux qui l'appelaient, j'ai été le principal objet de ses soins, il n'a donné aux autres que le temps que lui laissait mon état; alors ce n'est pas au médecin, c'est à l'ami que je suis redevable. »

Cette opinion de Sénèque est aussi noble que juste. Il établit parfaitement la différence que l'on doit faire entre un médecin qui ne voit dans ses malades que des pratiques, et celui qui prend à eux un véritable intérêt, qui devient leur consolateur, et dont les conseils affectueux ne sont pas moins efficaces que ses prescriptions médicales. L'histoire de la médecine offre mille traits de dévouement et de générosité qui honorent les médecins et les chirurgiens français. Ce ne sont pas des mercenaires ces hommes qui, dans les épidémies contagieuses, affrontent la mort dans les hôpitaux et les prisons, ces hommes qui, dans les champs de carnage, bravent le boulet et la mitraille, pour soulager plus promptement les blessés. L'or ne peut payer

dignement leurs secours. L'amour de la patrie et de l'humanité a dicté leurs sacrifices; l'honneur seul peut les récompenser. Dans l'ordre civil, nous trouvons des médecins dont le désintéressement n'a pas été moins sublime.

Nous pourrions en citer un grand nombre, un seul les peindra tous; ce sera Michel-Philippe Bouvart. Son caractère était rigide, ses manières brusques, et ce n'était pas sans raison qu'on le nommait *le bourru bienfaisant*. Appelé près d'un négociant malade, dont la probité lui était bien connue, et dont la famille l'intéressait, il ne tarda pas à s'apercevoir qu'une affection morale s'opposait à l'efficacité des remèdes qu'il ordonnait. Il s'informe, avec adresse et ménagement, de l'état des affaires de ce négociant; il apprend que des événemens imprévus ont occasioné un retard dans ses paiemens, et que la crainte de manquer à ses engagemens est la cause du chagrin qui le dévore. Bouvart feint d'ignorer ces détails, et vient, comme à son ordinaire, faire sa visite, tâte le pouls du malade, demande une plume et de l'encre, et laisse une ordonnance, dont il recommande la prompte exécution. Quand il est parti, la femme du négociant jette les yeux sur la formule, et lit, au lieu d'une prescription médicale, un bon de trente mille francs donné par Bouvart, et payable à vue chez son notaire. Peu de jours après, le malade vit ses affaires et sa santé rétablies par les soins de son digne médecin, dont il ne crut pas sans doute avoir acquitté les visites par les honoraires d'usage.

De pareils traits donnent la mesure de l'estime que l'on doit à une profession qui inspire autant de vertu. Aussi a-t-on vu quelquefois les malades porter l'enthousiasme de la reconnaissance jusqu'à l'excès, et c'est sans doute pour que cette reconnaissance ne dégénérât pas en abus, que le législateur a défendu au testateur de léguer en faveur de son médecin (*Code civil*, l. III, t. 2, c. 2, §. 909). L'histoire nous a transmis des exemples de grandes récompenses accordées pour des cures inespérées. La fille du roi Damète avait fait une chute grave; Podalyre, fils d'Esculape, la guérit, et le roi la lui donna en mariage avec une partie de son royaume. On trouve maintenant peu de princes qui donnent à leurs médecins d'aussi magnifiques honoraires. Démocède de Crotone, médecin de Polycrate, en reçut des richesses immenses. Réduit en esclavage, et conduit à la cour de Darius, il guérit ce prince d'une foulure au pied. Ce service lui valut la liberté, la restitution de ses biens, des dignités, un palais magnifique à Suze, et l'insigne honneur d'être admis à la table du grand roi.

La crainte de la mort, si puissante sur certaines ames, et surtout sur celles des tyrans, a souvent engagé des princes avares et sanguinaires à devenir prodigues envers leurs médecins; on sait combien Louis XI fut généreux pour Jacques

Coytier. Dans une seule maladie qui dura huit mois, il lui donna deux cent quatre-vingt-quatorze mille francs de gratification, somme exorbitante à cette époque. Peu de temps après, il le fit premier président de la chambre des comptes, lui donna la seigneurie de Poligny, sa patrie, et nomma son neveu à l'évêché d'Amiens; mais la pusillanimité des hommes dont la conscience n'est pas tranquille, ne saurait servir de règle pour apprécier l'importance de la médecine, et donner le tarif des honoraires que l'on doit à ceux qui l'exercent avec distinction.

Diodore de Sicile nous apprend qu'en Egypte les médecins, payés par le trésor public, ne retiraient aucune rétribution des particuliers, et vivaient cependant dans la plus grande opulence, parce qu'ils faisaient partie du sacerdoce, auquel était accordé un tiers des revenus de l'Etat. Les Egyptiens avaient jugé sans doute qu'un art aussi noble, aussi important que la médecine, ne devait jamais exposer ceux qui l'exercent à sentir le besoin, parce que cet art demande un esprit libre, exempt d'inquiétude, un cœur satisfait; parce que le besoin appelant les idées personnelles, un homme qui n'a pas le nécessaire ne saurait être désintéressé, et que l'aisance seule donne le pouvoir d'être généreux; enfin parce que les médecins, n'ayant d'autre but que le soulagement de l'humanité souffrante, ne devraient jamais être exposés à l'ingratitude de leurs malades. Il serait bien à désirer que tout le monde fût pénétré de cette vérité. On ne verrait pas des médecins réclamer dans les tribunaux de modiques honoraires, dont la loi prononce la prescription au bout d'un an (*Code civil*, l. III, n° 2272), probablement parce que leur créance est privilégiée (même *Code*, liv. III, n° 2101), et qu'on a voulu les rendre responsables de leur négligence à la réclamer.

Cette ingratitude des malades est une chose vraiment remarquable, surtout parmi les personnes opulentes. Le proverbe qui dit : *mal passé n'est que songe*, se vérifie tous les jours. Dès qu'un homme riche est sérieusement malade, son médecin est pour lui l'être le plus précieux, il ne saurait trop reconnaître ses soins : c'est un bienfaiteur, un oracle; il le caresse, il le prône, il ne saurait le voir trop souvent, il n'aspire à la convalescence que pour s'acquitter dignement envers lui; mais à peine est-il guéri, que d'autres idées viennent le distraire. La santé renaît, il faut vîte en abuser. On oublie le docteur; et si quelqu'un rappelle les soins qu'il a pris du malade, celui-ci attribue à la nature les trois quarts du succès, et ne peut concevoir comment il doit tant à un homme qui n'a fait de frais qu'en paroles, et qui s'est contenté de lui prescrire peu de médicamens; car ordinairement c'est sur la multiplicité des drogues ordonnées, bien plus que sur leur effet, qu'on juge, dans le monde, la capacité d'un médecin.

On pourrait citer plusieurs causes célèbres qui consacrent l'ingratitude des riches malades. Nous ne rappellerons que le procès de Hawkins, chirurgien anglais, inventeur d'une méthode prompte et plus sûre que toutes celles qu'on avait tentées jusqu'à lui, pour l'opération de la taille. Il avait fait avec succès, et gratuitement, l'essai de sa méthode dans les hôpitaux et chez plusieurs indigens. La renommée publiait déjà les miracles de son habileté, lorsqu'un membre du parlement, ministre et possesseur d'une fortune immense, réclama ses secours. Hawkins sentit que, ne pas réusssir dans une pareille circonstance, c'était perdre sa réputation, et il voulut, avant de courir une chance aussi hasardeuse, s'assurer un dédommagement pécuniaire qui balançât les désavantages d'un non-succès, indépendant de son talent. Il demanda mille guinées, quel que fût le résultat de l'opération, et les mille guinées furent promises. Le noble lord, opéré, guérit promptement, et refusa de payer, alléguant qu'un prix aussi considérable n'avait jamais été exigé ; que sa promesse verbale, arrachée par le besoin impérieux de mettre fin aux douleurs atroces de sa maladie, ne pouvait être regardée comme l'expression de sa volonté, et qu'il aurait promis sa fortune entière, bien persudé que la justice rétablirait l'équilibre, et proportionnerait le salaire au service. La question fut soumise à l'arbitrage de plusieurs pairs, qui décidèrent que les mille guinées étaient légitimement gagnées. Hawkins fut payé.

Un malade non moins ingrat, mais plus plaisant, est un des premiers danseurs de l'Opéra, qui, parfaitement guéri d'une longue et cruelle maladie, fort en état de reconnaître généreusement les soins de son médecin, lui proposa pour honoraires une demi-douzaine de leçons de danse.

Après de pareils exemples, qui s'offrent en grand nombre, on ne doit pas s'étonner de trouver des médecins et des chirurgiens célèbres qui se montrent exigeans, et très-empressés à toucher le prix de leurs visites. Le respectable Dumoulin avait habitué ses malades à s'acquitter envers lui chaque fois qu'il les voyait. Quand on lui demandait : *Reviendrez-vous, M. le docteur ? — Oui*, répondait-il, *si vous me payez. — Faut-il vous payer tout de suite ? — Oui, si vous voulez que je revienne.* Il ne dispensait pas l'indigent de cette formalité ; mais, en recevant le petit écu du pauvre, il laissait six francs sur son lit pour lui procurer un peu de bois et de bouillon.

La méthode de Dumoulin est depuis longtemps adoptée à Londres, où les médecins ne laissent pas accumuler plusieurs visites, et où ils n'ont jamais besoin de rappeler au malade l'usage reçu. La bonne société est loin, en France, de se piquer d'une pareille régularité, et beaucoup de gens, d'ailleurs très-honnêtes, couvrent d'un vernis de politesse le calcul de leur parcimonie. Il est du bon ton, dans certaines maisons, d'avoir

souvent son médecin à dîner; en conséquence, dès qu'on a placé sa confiance dans un docteur, on lui dit : « Vous m'avez inspiré trop d'attachement pour que je consente à ne vous voir que lorsque je serai malade; regardez-vous, je vous prie, comme de la famille; vous serez mon ami, plus que mon médecin. Souvenez-vous que votre couvert est mis chez moi tous les jours; vous serez entièrement libre de vous retirer, dès que vos affaires vous appelleront ailleurs; venez, cher docteur, nous causerons; je ne connais personne que votre conversation ne charme, et je ne vous posséderai jamais assez. » Si le médecin se laisse prendre à ces douces paroles, il devient le commensal obligé. On le traite toujours bien, on le choie, on le cajole, on le consulte pour le père, la femme, les enfans, la grand'-mère, le petit-cousin, les domestiques, les amis de province; on ne tarit point en éloges sur son savoir et sa complaisance; mais jamais on ne lui parle d'argent, et, s'il est dans la nécessité d'en demander, on marchande, on le paie mal, et l'on se brouille avec lui.

Il n'est pas un médecin bien employé qui n'ait eu souvent l'occasion de vérifier ce tableau de mœurs et d'en reconnaître l'exactitude.

Je ne puis résister à la tentation de citer encore un trait d'ingratitude dont j'ai été témoin. À la bataille qui termina la glorieuse campagne de 1809, le général D.... eut le bras emporté par un boulet, et l'amputation à l'article devint indispensable : M. L... la fit avec la dextérité qu'on lui connaît; mais il sentait que la faiblesse du sujet exigeait les soins les plus constans et les plus minutieux. Malgré les grandes et nombreuses occupations qu'il avait à l'armée, l'habile opérateur suivit exactement le traitement, qui dura trois mois, et le général fut parfaitement rétabli.

Le jour que M. D... devait se mettre en route pour rentrer en France, on vit paraître à la parade un gendarme qui parcourait les rangs, demandant à tous les officiers où était M. L...; c'est une lettre pressée, disait-il, c'est un diamant que je lui apporte. Tout le monde félicite le docteur du cadeau précieux qu'il vient de recevoir. A la fin de la parade, il ouvre le paquet du général : il renfermait un billet poli, mais très-froid, et un anneau d'or sur lequel était monté un petit brillant, qu'un joaillier a estimé depuis soixante francs. Quand je vis la missive et le cadeau, je ne pus m'empêcher de dire : Le général D... ne brûle pas du feu de la reconnaissance, et nous n'en voyons qu'une *étincelle* (nom de ces petites bagues de fantaisie).

Quand de pareils traits se reproduisent souvent, on est tenté d'excuser les médecins et les chirurgiens qui, par une juste méfiance, font leurs conditions avec leurs malades, et sti-

pulent d'avance leurs intérêts ; cependant il est fâcheux pour l'honneur et pour l'indépendance de la médecine, que des marchés de cette nature existent et autorisent quelques personnes à se plaindre de la cupidité de leurs médecins. Les disciples d'Hippocrate, comme ceux de Démosthènes et de Barthole, ne devraient jamais être obligés de mettre un prix à l'exercice de leurs nobles talens, et ceux qui ont recours aux médecins et aux avocats devraient sentir qu'on leur doit d'autant plus qu'ils renoncent volontairement au droit de demander.

Comme il est malheureusement possible que des médecins aussi désintéressés qu'habiles se trouvent dans la rigoureuse nécessité d'invoquer contre un malade l'appui des tribunaux, ils seront flattés de connaître l'opinion d'un magistrat que ses talens au barreau de Paris ont rendu célèbre. M. Bellart, procureur-général, s'exprime ainsi dans un mémoire imprimé pour M. Dutertre, en décembre 1811 :

« Les professions libérales ont sans doute des devoirs particuliers auxquels doivent se plier, par le mouvement d'un très-noble orgueil, non moins que par les inspirations d'une exquise délicatesse, ceux qui ont l'honneur de les exercer.

» Ainsi il faudrait rougir pour l'artiste et le savant impitoyables qui ne seraient pas toujours prêts à donner gratuitement leurs secours au malheur ou bien à l'indigence.

» Il faudrait rougir encore pour l'artiste et le savant mercenaires qui, n'envisageant que l'argent comme but unique de leurs travaux, ne feraient rien ni pour l'honneur ni pour la gloire, et ne sauraient pas sacrifier quelquefois même des droits légitimes à cette sorte de pudeur qu'éprouve toujours un homme doué de quelque fierté, quand il est réduit à venir vanter ses services et à combattre corps à corps avec l'ingratitude.

» Osons dire pourtant qu'il est des occasions où l'excès de cette pudeur ne peut plus être même une convenance de profession, et où il est permis à l'homme de talent, dont les bienfaits sont méconnus, de laisser son indignation éclater en présence de la justice.

» Mais, quelles sont ces occasions? Le bon goût les distingue facilement, et on risque peu de s'y tromper en consultant l'équité naturelle. L'équité naturelle ne s'oppose point, par exemple, à ce qu'un médecin qui a fait tourner le fruit de ses longues veilles et les ressources de son habileté acquise par un travail pénible, au profit d'une personne riche, demande son salaire tout entier, quand on a le courage de le lui refuser. Dire qu'en ce cas le médecin doit se taire par fierté, c'est changer entièrement la question.

» La fierté fait ce qu'elle veut, et il ne faut pas blâmer, il

faut honorer même, si l'on veut, celle qui s'interdit toute plainte, alors même que les hommes dont elle dédaigne les mauvais procédés manquent de reconnaissance.

» Mais la fierté est une affection; elle n'est pas un devoir, et ce serait une injustice de la société, envers quelque profession que ce soit, de lui faire la loi d'assister gratuitement, sans distinction de personnes, tous ceux qui ont besoin d'elle.

» Ce ne serait pas seulement une injustice; ce serait pour la morale même le plus mauvais des calculs. L'exagération tue la vertu; l'exagération fait des hypocrites et des fanfarons de probité; elle ne fait ni honnêtes gens ni gens vraiment délicats. La meilleure manière d'empêcher les hommes de faire leur devoir en secret comme en public, c'est de leur en créer de si sublimes, qué l'imperfection humaine ne puisse y atteindre, et que le bon sens lui-même les désavoue.

» Or, ce n'est sûrement pas le bon sens qui dit qu'un médecin ne doit pas être payé de tout ce qui lui est dû par ceux que toutes les circonstances extérieures, les seules qu'on puisse croire en matière de fortune, révèlent être en état de le payer.

» ..... Si la gratuité des soins est un premier devoir de toutes les professions libérales envers les pauvres, la modération, même à l'égard des riches, en est un second.

» Mais la modération est relative, et pour savoir si on la respecte ou si elle est violée, il faut commencer par bien connaître la nature du travail dont il s'agit, et ce qu'il en a pu coûter à celui-là même qui a rendu le service, pour se mettre en état de le rendre.

» En effet, ce serait une grande erreur de penser que tout travail est suffisamment payé, quand on a calculé le temps et les efforts directement employés par l'individu qui en a été l'objet.

» Tous les antécédens nécessaires de ce travail, sans lequel l'artiste n'a pu faire ce qu'il a fait, pour l'avantage de l'individu obligé, et la rareté même des occasions d'employer l'habileté particulière que l'artiste a acquise pour ce travail, doivent aussi être considérés. »

A plusieurs époques de notre histoire, les souverains ont établi par des ordonnances le tarif des visites ou vacations des médecins et chirurgiens; tantôt ils ont assimilé leurs honoraires à deux journées de travail; tantôt à trois, comme si l'on pouvait comparer le prix du temps d'un artiste ou d'un savant avec celui d'un manœuvre : aussi ces tarifs humilians n'ont-ils été suivis que dans les tribunaux, pour des vacations ordonnées d'office, et au grand regret des juges.

L'usage de la société n'a jamais été basé sur ces tarifs royaux; mais l'évaluation des honoraires d'un médecin a été modifiée suivant les temps, les lieux et les conditions des personnes.

En France, le prix des visites varie depuis cinq francs jusqu'à vingt, et les consultations se règlent sur leur importance et sur l'aisance des malades; il en est que l'on paye dix francs, il en est pour lesquelles on offre dix et vingt louis. On ne peut établir aucune parité, aucune valeur fixe, et telle consultation de médecine légale qui intéresse à la fois l'honneur, la fortune et la vie d'un malade opulent ne saurait être payée trop cher.

En Angleterre, toute visite faite dans la ville à un malade se paie une guinée *et se paie comptant à chaque visite.* La première est ordinairement payée double, parce que dès que le malade se croit convalescent, il cesse de payer la visite du jour, et le médecin juge par cette omission que sa présence n'est plus désirée. Si le médecin est obligé de se transporter hors de Londres, il reçoit, indépendamment du prix ordinaire, trois guinées par lieue. Les conseils qu'il donne dans son cabinet, sans sortir de chez lui, sont au minimum d'une demi-guinée. Quand un chirurgien opère au domicile d'un malade, ses honoraires, qui ne sont point taxés, sont toujours très-élevés, même pour des opérations faciles et de simples pansemens; (un accouchement se paye trente guinées, et une amputation cent guinées.) L'art de guérir serait à Londres le plus lucratif de tous les arts, s'il y avait une police médicale qui s'opposât à l'établissement des charlatans, à la confusion des professions, et qui proportionnât les réceptions au besoin de la population.

Il est des personnes qui, par scrupule ou par préjugé, craignent d'offenser la délicatesse de leurs médecins en leur présentant de l'argent, et croyent témoigner beaucoup mieux leur reconnaissance en leur faisant un cadeau plus ou moins élégant. Ce genre d'honoraire est plus embarrassant qu'agréable, et lorsqu'on en a bien observé les effets, on est tenté de conclure qu'un bijou ne devrait jamais être que le complément ou l'accessoire d'un paiement numéraire.

Un médecin fort à la mode avouait un jour qu'il avait reçu dans l'année sept à huit boîtes d'or, trois ou quatre soupières d'argent, et qu'il avait été fort embarrassé pour payer sa voiture, son loyer et ses impositions.

Parmi les différens moyens de s'acquitter envers son médecin, il en est un qui paraît convenir principalement aux pères d'une nombreuse famille, aux chefs de manufactures et d'usines, aux instituteurs chargés de beaucoup d'élèves, à tous ceux enfin qui se trouvent à la tête d'un grand établissement, et environnés de beaucoup de monde, c'est de convenir d'honoraires fixes et annuels. Les médecins payés par abonnement sont traités plus honorablement que ceux qui le sont par visite. Ce moyen ressemble moins à un salaire; l'argent paraît s'ennoblir en augmentant de volume, et l'on

reçoit une somme un peu forte avec moins de vergogne qu'une petite. L'abonnement est donc plus décent : il est aussi plus économique pour la personne abonnée, car une maladie chronique, longue et grave payée par visite, coûte certainement plus cher que le plus fort abonnement; ce moyen est aussi plus sûr pour le malade qui, n'ayant pas la tentation d'économiser, fait appeler son médecin aussitot qu'il se sent indisposé, et le docteur a intérêt à ne pas négliger une maladie, mais plutôt à la prévenir pour conserver plus longtemps son abonnement. Si ce mode était généralement adopté, on verrait des médecins habiles s'établir dans certains pays, dans certaines villes, où l'on ne parvient pas à les fixer, parce qu'ils ne peuvent espérer de s'y procurer un revenu certain.

L'abbé de Chaulieu, cet aimable épicurien, qui comptait parmi les plus doux plaisirs de la vie, celui de faire du bien, laissa, par testament, une rente affectée aux honoraires d'un medecin qui s'établirait à Fontenay, lieu de sa naissauce, dans le Vexin normand; et qui, toujours prêt à donner ses soins gratuitement aux pauvres villageois, n'exigerait de rétribution que des fermiers ou des propriétaires aisés. Antoine Petit, médecin de Paris, fut aussi généreux pour le village de Fontenay-aux-Roses; et cette fondation philanthropique n'a pas peu contribué à la prospérité de ce séjour champêtre aussi sain qu'agreable.

Le célèbre financier, auquel on doit l'hôpital de Saint-Philippe-du-Roule, *Beaujon*, avait fait avec son medecin un arrangement qui prouvait moins son estime pour les hommes que son amour pour la vie. Persuadé que, en général, l'intérêt personnel est la base et la règle des peines qu'on se donne, il avait converti les honoraires de son médecin en une rente viagère qui devait augmenter d'un dixième par année, tant que lui Beaujon vivrait. Que n'a-t-il pu faire un pareil contrat avec la nature, il ne serait pas mort à soixante-huit ans? Si de semblables calculs reposaient sur de fortes probabilités, les grands et les rois adopteraient cette méthode, et l'on ne verrait pas certains souverains fixer les honoraires de leurs médecins, au tiers ou au quart de ce qu'ils donnent au chef de leur musique, à leurs maîtres-d'hotel, et même à leurs cuisiniers.

Un usage assez généralement etabli entre les hommes qui cultivent l'art de guérir, c'est de ne point recevoir d'honoraires les uns des autres. Ce mutuel désintéressement est une preuve d'estime réciproque et de confraternité. Cette convention tacite paraît naturelle de médecin à médecin, de chirurgien à chirurgien; mais elle semble ne devoir pas exister de medecin à pharmacien. L'échange ne serait plus pareil, car le medecin donne ses conseils dont la valeur est arbitraire et relative, le pharmacien donne ses médicamens, dont la préparation ne lui

a pas seulement coûté du temps, mais encore des avances. Le pharmacien malade doit donc toujours payer les honoraires de son médecin, pour conserver le droit de réclamer de lui le prix de ses fournitures; mais on peut s'offrir mutuellement, par égards, une remise honnête, qui réduise, pour le pharmacien, le prix de ses médicamens au taux de ses avances.

Quel que soit, dans la société, le mode d'indemnité ou de paiement que l'on choisisse à l'égard des praticiens, leurs honoraires seront toujours ce qu'ils doivent être, c'est-à-dire, honorables et productifs, si le corps des médecins, pénétré de sa dignité, se maintient à la place que lui assigne l'importance de son art et la considération dont il jouit; s'il n'admet dans ses rangs que des hommes véritablement instruits et de mœurs graves; s'ils se présentent avec cette noble simplicité qui écarte l'idée du besoin, et cette affabilité pleine de réserve qui appelle la confiance sans permettre la familiarité; s'ils ne se prodiguent jamais inutilement, et paraissent vivre retirés quoique au milieu du tumulte du monde; si, prêts à voler gratuitement au secours de l'indigent qui souffre, ils ne cèdent rien de leurs droits à l'avarice opulente, et préfèrent la perte de tout ce qui leur est dû, à une honteuse transaction. Sous tous ces rapports, les médecins français ont toujours présenté, pour l'honneur de notre pays, le type de ce beau caractère.

(CADET DE GASSICOURT)

HONTEUX, adj., *pudendus*, qui cause de la honte; se dit très-improprement des parties génitales de l'un et l'autre sexe. Comme l'observe très-bien le professeur Chaussier, il n'y a rien de honteux dans la structure de l'homme. On appelle artères *honteuses* des branches artérielles qui se distribuent à ces parties; 1°. la *honteuse interne*, qui provient de l'hypogastrique; c'est la sous-pelvienne de Chaussier. Elle se divise en deux rameaux, l'artère du périnée et l'artère de la verge ou du clitoris, selon le sexe. 2°. Les *honteuses externes*, scrotales ou vulvaires de Chaussier, suivant le sexe de l'individu, au nombre de deux, quelquefois de trois. On les distingue en *supérieure* et en *inférieure* : la première naît constamment de la partie supérieure, antérieure et interne de la crurale; la seconde naît plus bas de la crurale ou de la profonde. 3°. On appelle *nerf honteux*, ischio-pénien, ou ischio-clitoridien de Chaussier, un rameau qui provient du plexus sacré et qui se distribue au pénis et au clitoris. (MÉRAT)

HOPITAL, s. m., *nosocomium*, νοσοκομεῖον, du substantif *νοσος*, *morbus*, maladie, et du verbe κομεω, *curo*, je donne des soins, je traite; établissement dans lequel sont réunis des malades, pour recevoir tous les genres de secours qu'exige l'état de chacun d'eux.

Quel que soit le degré d'étendue ou d'importance de l'éta-

blissement, le titre de sa fondation ou de la souscription qui sert de base à son entretien ; que les malades soient placés sur les cadres d'un char ambulant, suspendus dans les hamacs d'un navire qui vogue, ou couchés plus commodément dans les salles d'un grand ou d'un médiocre édifice ; que dans ceux-ci on traite indistinctement toutes les maladies qui se présentent ; que certaines affections, soit internes, soit externes, se trouvent exclues de ceux-là ; tandis que d'autres sont spécialement consacrés au traitement de l'une de ces maladies ; que l'admission des malades soit générale et gratuite, ou bien subordonnée à des conditions d'âge, de sexe, de lieu d'habitation, de naissance, de religion et de fortune, d'arrangemens pécuniaires par abonnemens à vie, ou de redevances relatives à la durée du séjour... partout où plusieurs malades reçoivent les conseils et les secours d'un même service de santé et les soins d'une même agence d'administration, il existe ce qui a été strictement défini d'après la règle *omni et soli*, et qui est également signifié par les trois dénominations, *hôpital, nosocomium* et νοσοκομεῖον.

La latine et la grecque sont de création moderne ; la française, beaucoup plus ancienne que les autres, dérive évidemment du latin *hospitalitas*, *hospes ;* non pas, ainsi que n'hésitaient pas de l'assurer en 1765 les premiers rédacteurs de l'Encyclopédie, que « le mot *hôpital* ne signifiât autrefois qu'*hôtellerie*, et que les hôpitaux eussent été des maisons publiques où les voyageurs *étrangers* recevaient les secours de l'hospitalité. Il n'y a plus, ajoutaient-ils, de ces maisons. Ce sont aujourd'hui des lieux où des *pauvres* de toute espèce *se réfugient*, et où ils sont *bien* ou *mal* pourvus des choses *nécessaires* aux besoins *urgens* de la vie. »

Autant de mots, autant d'erreurs ; il est possible que par négligence des règles, quelques hôpitaux fussent devenus des espèces d'auberges. Personne n'a été chargé d'une inspection de quelque étendue, sans en avoir observé des exemples ; mais dès que ce scandale avait été signalé au gouvernement, l'abus était promptement réprimé.

Il n'était pas moins erroné d'avancer que les hôtelleries eussent donné naissance aux hôpitaux, ni moins inexact de considérer ceux-ci comme des maisons publiques où les voyageurs étrangers recevaient les secours de l'hospitalité. C'est gratuitement confondre deux objets très-différens. Les hôpitaux fondés pour les malades pauvres et indigènes n'eurent rien de commun avec les hospices érigés en faveur des pèlerins ou des étrangers, *peregrinis*, et plusieurs de ceux-ci existaient encore à l'époque où les encyclopédistes assuraient qu'il n'y avait plus de ces maisons.

Ce n'est pas à ces inadvertences que peuvent se borner les reproches à faire à l'article *hôpital* de l'Encyclopédie, il en doit

amener d'autres, lorsqu'il s'agira d'aborder l'importante question de savoir s'il peut et s'il doit exister des hôpitaux dans un Etat dont le gouvernement est bien ordonné.

Mais avant de s'occuper d'aucun autre objet, il importe de s'expliquer sur la véritable signification de certains noms sous lesquels il n'est pas indifférent de désigner les divers établissemens hospitaliers, si l'on veut les bien distinguer les uns des autres.

Nomenclature, synonymie, étymologies, distinction des hôpitaux et des hospices. Des mots formés ou plutôt forgés du grec, comme *νοσοδοχεῖον*, ou latinisés, comme *nosodochium*, ou détournés de leur sens primitif, comme *hospitium*, ou familiers dans notre langue, comme celui d'*hospice*, ont été trop légèrement substitués de nos jours aux anciennes dénominations propres. Plus les établissemens ont d'analogie, plus il importe de bien fixer leur différence, et de reporter sur chacun d'eux, et surtout dans les écrits qui en traitent, le sens précis de leur étymologie. Elle est le résultat des divers statuts qui les régissent, et des conditions d'après lesquelles les malades y sont reçus.

Hôpitaux et hôtels-dieu. Le nom d'hôpital, et celui d'hôtel-dieu, qui, dans notre langue, en est devenu, depuis longtemps, le synonyme, conviennent, dans les petites villes et dans celles d'une médiocre grandeur, à la maison publique où les malades indigens sont reçus et traités indistinctement, et sans exception de certains genres de maux qui ne sont point admis ni traités dans les hôpitaux ou hôtels-dieu des grandes villes. L'un ou l'autre de ces noms y sont affectés aux vastes édifices où sont reçus les pauvres malades auxquels les secours du médecin ou du chirurgien, ou de l'un et de l'autre, sont actuellement nécessaires; à la réserve des vénériens, des dartreux, des cancéreux, des épileptiques, des enfans, des femmes en couche. Ces derniers trouvent les secours analogues à leur état dans les maisons exclusivement destinées à leur traitement; ces maisons prennent en français, à la suite du titre générique d'hôpital, le génitif qui les caractérise d'une manière spéciale: Hopital des galeux, des vénériens, hospice des femmes en couche. Quelquefois ce génitif caractéristique s'emprunte du nom du patron, on dit l'hôpital Saint-Louis; ou de celui du fondateur, l'hospice Beaujon, l'hospice de madame Necker.

Ceux-ci sont de vrais hôpitaux. Le nom d'hospice, auquel on donna la préférence, fut-il adopté par mode, par modestie, ou par prétention? L'innovation fut toujours un mal. Ces exemples eurent des imitateurs, et ces imitations conduisirent à beaucoup de confusion dans les idées et dans la valeur du langage.

Hospice sous ses diverses acceptions. Hospice, *hospitium* est un terme vague, ou plutôt multivoque, si l'on peut parler ainsi, dont l'acception est aussi variée que peut l'être la condition à laquelle on est reçu pour loger et vivre momentanément, ou à demeure, dans une maison dont on n'est pas le maître.

Les amis entreprennent des voyages pour se visiter, et faire les uns chez les autres des séjours plus ou moins prolongés, même en famille. On se détourne de sa route pour jouir des mœurs antiques chez le patriarche qui accueille les étrangers. Le voyageur, ou malheureux ou peu fortuné, connaît bientôt l'avenue de la maison où la bienfaisance et la charité ont coutume d'offrir un asile, *hospitium.*

Hospitium, chez les anciens, signifiait également la maison d'un ami et celle d'un aubergiste. Horace, en partant de Rome pour Brindes, s'arrête à Aricie, dans une petite auberge, *hospitio modico* (car on ne peut adopter l'explication du scoliaste qui rapporte ces mots au peu d'importance de la ville). Cette modestie convenait au caractère de son compagnon de voyage, le rhéteur Héliodore, le plus savant des Grecs. A Bénévent, l'empressement du rôtisseur pour de misérables grives met sa maison en danger d'incendie; le poëte ne le qualifie pas moins du titre de *sedulus hospes.*

D'un autre côté, dans la visite réciproque du rat de ville et du rat des champs, la simplicité, l'économie, la cordialité rurale forment un piquant contraste avec la magnificence du citadin, la recherche des mets, la délicatesse des procédés. Entre celui qui reçoit et celui qui est reçu, la qualité d'hôte est commune et réciproque, ainsi que celle d'ami, *veterem vetus hospes amicum.*

Hospitium serait encore en latin le nom par lequel on désignerait, tout à la fois, et l'auberge où l'on paye sa dépense, et la maison de celui qui reçoit noblement ses hôtes; et le mot *hospes* serait de même réciproquement adapté aux uns et aux autres, mais dans une acception, d'une part, assez commune, de l'autre, toujours très-relevée.

Ainsi, quoiqu'*hospice* soit l'ancienne traduction littérale d'*hospitium*, l'idée qu'il faut y attacher aujourd'hui, et celle qu'il ne faut plus y attacher, ne permettraient plus d'appeler *hospice* ni l'auberge à tout venant, ni la maison où l'on reçoit l'accueil de l'hospitalité. Tâchons de débrouiller le chaos de toutes ces dénominations, sur lesquelles il est à désirer de ne plus rien laisser d'équivoque ni d'arbitraire.

J'appellerais *hospice* un établissement de bienfaisance publique, dans lequel sont logées, nourries et entretenues des personnes que leur âge, trop ou trop peu avancé, des infirmités

et le défaut de fortune forcent de s'y réunir, en s'y occupant d'un travail proportionné à leurs forces, et qui tourne au profit de la communauté, ou à l'avantage de celui qui s'y est livré pour se procurer quelques douceurs.

L'hospice diffère essentiellement de l'hôpital, en ce que celui-ci doit être, d'une manière exclusive, réservé pour les malades auxquels sont actuellement nécessaires les secours de l'art de guérir, et que l'hospice est destiné, soit à des individus en santé, soit à ceux dont les infirmités sont chroniques, et telles que les tentatives de traitement leur seraient inutiles et quelquefois dangereuses. C'est pour cela qu'il faut dire hospice des enfans-trouvés, hospice des incurables.

A l'époque de la révolution, la dénomination d'*hospice* fut tout à coup, par les causes dont on fera mention, subrogée à celle d'*hôpital*; pendant quelque temps ensuite les deux dénominations marchèrent de front, et purent même passer pour synonymes. Aujourd'hui que les hôpitaux ont repris une grande partie de leurs droits, les hospices sembleraient devoir rentrer dans leurs limites; c'est dans les attributions respectives des uns et des autres que se trouve la règle qui doit fixer la ligne de leur démarcation.

Mais quelques détails prouveront combien il importerait à l'ordre dans la société et à l'exactitude dans le langage, de revenir au sens attribué par nos pères aux mots qu'ils employaient.

Le nom d'hospice était particulièrement consacré, parmi les moines rentés, à des maisons rurales (*villæ*) qui dispensaient, en route, les religieux de l'ordre de s'arrêter dans les auberges ordinaires (*in diversoriis*) où les occasions de scandale ont toujours été plus fréquentes que celles d'édification. Les moines des ordres mendians, affiliés aux riches, recevaient, dans ces *manoirs*, le même accueil, ainsi que l'obtenaient les pélerins munis de la patente épiscopale. Enfin, dans un quartier séparé, les pauvres trouvaient, pour la nuit, asile et nourriture; ceux du voisinage, la soupe et le pain quotidien; les étrangers, des provisions pour continuer leur route. On y ajoutait même une petite rétribution en monnaie, connue sous le nom de *passade*, devenu plus vulgaire encore que proverbial.

Il n'était pas de grand monastère à la campagne où l'hospitalité ne fût ainsi exercée; et, quoique les domaines aient passé en d'autres mains, la mémoire de ces habitudes s'est tellement conservée dans les cantons, que les propriétaires ou fermiers actuels ne se refuseraient pas sans inconvéniens à en accomplir les anciens devoirs.

Les abbayes, surtout celles de femmes, situées hors des villes ou dans des lieux ouverts, possédaient dans les places de

guerre, pour s'y retirer dans les circonstances périlleuses, des maisons de refuge qui s'appelaient encore *hospices*. C'est ainsi que les riches et nombreuses abbayes de la Flandre et du Hainaut avaient encore toutes, au commencement de la guerre de 1791, leur refuge dans les places fortes de ces provinces, à Landrecies, au Quesnoy, à Douay, à Valenciennes, à Lille, etc. La Grande-Chartreuse avait le sien à Grenoble, comme les dames de Remirémont avaient le leur à Nancy.

Personne n'a fait le voyage d'Italie sans avoir vérifié avec admiration et attendrissement les secours de tous genres que les voyageurs de toutes les conditions trouvent dans la sollicitude des bons religieux du Mont-Saint-Bernard et du Mont-Cenis. Il faut considérer leurs maisons comme les *métropoles des hospices*, parce qu'il n'en existe pas de plus dignes de ce nom, ni qui l'honorent davantage. Leurs chiens intelligens et fidèles, si bien exercés par eux à la recherche des voyageurs fourvoyés dans les neiges, ne sont-ils pas, comme l'a si judicieusement dit un philosophe anglais, la satire vivante de ces Cerbères qui semblent ne veiller à la porte des hôpitaux que pour opposer des difficultés au malheureux qui vient y implorer assistance?

Dans quelques paroisses de Paris, des curés bienfaisans appelaient *hospice* la maison de charité qu'ils avaient formée pour distribuer à leurs pauvres, soit en médicamens, soit en alimens, des secours momentanés, secours propres à prévenir, pour plusieurs, la nécessité de recourir aux grands hôpitaux, et d'y changer quelquefois en une maladie grave, une indisposition qui, abandonnée aux soins de la nature, n'est souvent que passagère. Ces maisons pastorales furent le prélude des dispensaires que nous avons adoptés un peu tard, quoique l'Angleterre nous en eût fourni depuis longtemps le modèle.

Madame Necker contribua plus précisément à accréditer la substitution du mot impropre d'hospice à celui d'hôpital. Dans l'établissement dû à sa générosité, on n'admettait, et ce n'était pas encore sans restrictions, que des malades à traiter. C'était donc, ainsi qu'il l'est encore aujourd'hui, un véritable hôpital. Le titre d'hospice ne pouvait appartenir qu'à un lieu destiné à recevoir, nourrir et entretenir des personnes en santé, ou seulement valétudinaires, parce que les bonnes pratiques d'hygiène, lorsqu'elles sont bien observées, suffisent à celles-ci.

Madame Necker ne pouvait rien faire ou dire qui ressemblât à ce qu'on avait dit ou fait en France, et même à Genève. Elle rédigea soigneusement les statuts de son établissement, et, pour que le cachet de famille ne manquât à aucune de ses bonnes œuvres, les comptes rendus de l'hospice durent figurer dans les annales de la piété comme l'avaient fait ceux du directeur-général dans l'ordre des finances de l'État. Il faut encore applau-

dir aux intentions sévères qui voulurent l'impression de ces détails : mais, sous prétexte d'imiter un modèle imposant, combien depuis ne nous a-t-on pas donné de vrais comptes de ménage que le public ne pouvait vérifier! Et, surtout, quel luxe de typographie dans ces grandioses tableaux d'arithmétique sous le nom de comptabilité! Tableaux utiles seulement à ceux qui les tracent, et dont la dépense serait bien plus heureusement appliquée à l'amélioration du sort des pauvres malades.

Quoi qu'il en soit, à cette époque où la mélancolie, qui ne se laissait pas surprendre sans ses attraits particuliers, la sensibilité exaltée, et par dessus tout une bienfaisance active et tout à fait louable, comptèrent dans la société un si grand nombre de zélés prosélytes, on ne créa plus que des hospices. En vertu des lois de l'imitation, auxquelles on obéissait alors plus strictement que ne l'avaient jamais fait ces écrivains que le poëte appelle *servum pecus*, la France, régénérée jusque dans la plus mince bourgade, abjura ses hôpitaux et ses hôtels-dieu. Elle ne voulut plus reconnaître que des hospices tous civils et tous militaires (en même temps). La parenthèse suffit, son commentaire pourrait être considéré comme une satire. Saint Roch et saint Lazare furent cruellement évincés de leur antique possession de patronage en faveur de Brutus (on ne nous a jamais dit lequel), de Mutius Scévola et de bien d'autres, que par pudeur je ne rappellerai pas. Et l'Hôtel-Dieu de Paris lui-même fut longtemps obligé de souscrire à sa métamorphose, sous le titre de *grand hospice de l'humanité*, comme si cette vertu eût été inconnue ou étrangère à saint Landry, lorsque ce généreux prélat posait, en l'an 800, la première pierre de l'Hôtel-Dieu qu'il érigea à ses frais.

En bonne règle, la dénomination d'hospice peut et doit être conservée pour les petits établissemens de paroisse, à portée des dispensaires. Elle conviendrait encore aux grandes maisons, telles que Bicêtre (qu'on ne peut plus appeler *château*) et la Salpêtrière, où des personnes indigentes, âgées ou infirmes, sont entretenues comme pensionnaires, à moins qu'une maladie décidée ne les fasse passer momentanément aux infirmeries de ces maisons de retraite.

L'infirmerie en est l'hôpital. Elle diffère des hôpitaux proprement dits, en ce qu'elle est exclusivement réservée pour les malades de la maison à laquelle elle appartient. Il sera parlé ailleurs des infirmeries régimentaires.

Infirmeries dans les communautés et dans les hospices. Ce nom d'infirmerie était depuis longtemps consacré dans les communautés religieuses, dans les colléges, les écoles militaires et les pensionnats. Il l'était à l'hôtel royal des Invalides depuis sa fondation, ainsi qu'il l'avait été antérieurement à Versailles pour la maison militaire du Roi et pour la maison domestique

de S. M. Il en était de même à Saint-Germain, à Fontainebleau, à Compiègne, dans toutes les résidences royales. Le bon roi Stanislas avait adopté cet usage à Lunéville et à Commercy. Les prisons d'Etat, les renfermeries et maisons de force avaient leurs infirmeries, ainsi que les grandes prisons et maisons de correction ont encore aujourd'hui les leurs.

L'infirmerie, comme partie accessoire, mais nécessaire du service administratif, est alors comprise sous le titre complétif de l'établissement entier; on dit : les Invalides, la Salpêtrière, Bicêtre, Marévisse, etc.

On a connu autrefois une exception. A Saint-Venant en Artois, l'hôpital militaire, confié à des franciscains du tiers-ordre, comprenait la maison de correction dirigée aussi par ces moines; et, de nos jours, le collége de Montaigu, converti en prison, lorsqu'il en fallait tant, a pris, depuis quelques années, le nom et l'exercice d'hôpital militaire, quoique une assez forte partie de l'enceinte de cet ancien collége de la ci-devant université, soit encore une prison, à la vérité militaire.

Dans un établissement mixte, ou plutôt double, qui compte à la fois un hospice et un hôpital, sous le nom d'infirmerie, l'art et le devoir d'une bonne administration est de parvenir, par la tenue et le régime de l'hospice, à ce que très-peu de personnes soient obligées d'y quitter leur place, pour en occuper une à l'infirmerie. Il n'est pas moins important de ne permettre la sortie de l'infirmerie qu'à ceux dont la convalescence est prononcée assez solidement pour les mettre à l'abri de toute crainte de récidive.

Les infirmeries, et surtout celles des maisons monastiques, furent désignées en latin sous le nom de *valetudinarium*. Ce mot ne se trouve pas plus dans Celse que *nosocomium*. Vitruve, l'architecte d'Auguste, n'a fait aucun usage du mot *valetudinarium*, mais il est très-fréquemment employé par Columelle, qui vécut dans le commencement du premier siècle, lorsque la latinité était encore digne de celui d'Auguste. Varron et ceux qui ont écrit *de re rusticâ*, toujours d'après Columelle, se servent de ce nom pour désigner non-seulement le quartier de la ferme où les ouvriers, les serviteurs et les esclaves du maître étaient traités en maladie, mais encore pour les étables où se pratiquait la médecine vétérinaire, ainsi qu'on le fait à l'école royale d'Alfort.

Infirmeries de Columelle. Valetudinaria. Considérons la grande maison des champs d'un riche propriétaire, comme un hospice où travaillent des gens en santé; et le quartier séparé où l'on s'occupe à la rendre à ceux qui l'ont perdue, comme une infirmerie. C'est le *valetudinarium* de Columelle. La surveillance que ce patriarche éclairé de l'agriculture impose au

chef de famille, est, dans sa belle simplicité, d'un intérêt si majeur, si directement relatif à l'objet actuellement sous les yeux du lecteur, qu'il ne peut me savoir mauvais gré de lui faire partager la jouissance que m'a procurée ce beau passage. On jugera si la recommandation de Columelle ne peut pas être transmise à tous les directeurs d'hospices, pour leur servir de leçon et de règle de conduite.

Columelle veut que son grand-maître de maison ne croie avoir terminé sa journée et n'ait le droit au repos dont il a besoin, s'il ne s'est assuré, par lui-même, de la santé de chacun de ceux qui la composent, et s'il n'a reconnu les accidens qui exigeraient d'envoyer quelqu'un à l'infirmerie.

Tùm verò (pater-familiâs) nec in domicilio suo statim delitescat; sed agat cujusque maximam curam; sive quis (quod accidit plerumquè) sauciatus in opere, noxam ceperit, adhibeat fomentâ : sive alter languidior est, in valetudinarium *confestim deducat, et convenientem ei cæteram curationem adhiberi jubeat. Eorum verò qui rectè valebunt non minùs erit ratio, ut cibus et potus* sinè fraude *à cellario præbeantur* (Colum., l. xi, cap. 1).

Ainsi le directeur d'un hospice ne se bornera pas à reconnaître chaque jour par lui-même, *et non par des rapports*, l'état de ceux qui sont confiés à ses soins, il s'assurera avec la même sollicitude de la qualité des alimens, de celle des boissons dont toute fraude doit être bannie; enfin des divers objets de consommation et de fournitures qui, tous, influent sur la santé. Il portera l'œil du maître sur la manière dont chacun des sous-ordres s'acquitte de l'ensemble et du détail de ses fonctions.

Encore un mot sur *valetudinarium.* L'autorité de Columelle est certainement d'un grand poids pour accréditer cette locution dans le sens qu'il lui donne. Cependant *valetudo* et *valere*, qui en est la racine, sont tellement équivoques, qu'il n'est pas un classique qui n'ajoute à l'un et à l'autre ce qui est nécessaire pour fixer le sens dans lequel il l'entend. *Quomodò vales ?* était à Rome la parole de prévenance et la question de politesse correspondante au *comment vous portez-vous ?* des Français. C'est l'adverbe de la réponse qui annonce l'état de bonne santé ou celui d'indisposition. Cicéron lève toujours l'incertitude par l'adjectif ou par l'adverbe. Dans ses Lettres familières, le retour de ces exemples est très-fréquent; *valetudo bona*, dit-il à Atticus, *jucundior post morbum.* Mais Celse, dont la garantie grammaticale, en ce qui concerne la santé, est préférable à toute autre, attache à ce mot le vrai caractère de l'équivoque, lorsqu'il dit, avec sa précision accoutumée : *cavendum ne, in secundâ valetudine, adversæ præsidia consumantur* (lib. 1, cap. 1).

Cependant l'équivoque même de *valetudo* devient un motif de ne pas chercher pour l'infirmerie d'autre dénomination que *valetudinarium*. Celui qui y est envoyé quitte sa place ordinaire de santé, lorsque celle-ci est altérée, pour en occuper une dans le lieu où l'on cherchera à la rétablir. *Ut secundæ valetudini mutet adversam.... ut ex adversâ valetudine fiat secunda.*

Bornons ici, il en est temps, ces détails sans doute trop longs pour beaucoup de lecteurs, mais nécessaires à ceux de qui il fallait tâcher d'être entendu. C'est en faveur de ceux-ci qu'on ajoute la récapitulation des divers noms employés en français et dans les principales langues de l'Europe pour les divers genres d'hôpitaux et d'établissemens hospitaliers.

A dessein de ménager plus d'espace aux collaborateurs de ce Dictionaire qui sont en possession de l'accréditer par des pages plus essentielles, je m'abstiendrai dans cette nomenclature, des mots déjà forgés en grec ou qui pourraient l'être avec de semblables données dont les combinaisons iraient à l'infini. Je me contenterai du mot latin fait avec ce même grec; d'autant plus qu'il ne diffère presque du premier que par le caractère des lettres et la désinence ou terminaison relative à l'idiôme de la langue latine.

Application des racines grecques et latines à la dénomination des divers établissemens hospitaliers. Les quatre mots grecs principaux dont se forment ces dénominations composées, sont νοσος, *morbus*, *maladie*; κομειν, *curare*, prendre soin, traiter; δεχομαι, *recipere*, recevoir, accueillir; τρεφειν, *alere*, nourrir.

Nosocomium est strictement l'hôpital où l'on traite des malades; *nosodochium* le lieu où l'on reçoit des malades, sans doute pour les traiter. C'est pour cela que le *Thesaurus* de Robert-Etienne renvoie de l'un de ces mots à l'autre. Il est évident néanmoins que *nosodochium* suppose un sous-entendu, et que *nosocomium*, qui n'en a pas besoin, est préférable. *Nosotrophium* n'a pu être employé au même usage que par une inadvertence qui prêterait au ridicule; non pas que l'affaire diététique ne soit une des plus essentielles dans le service des hôpitaux, mais ils ne sont pas établis pour *nourrir la maladie;* et *nosotrophia* ne signifierait pas autre chose. Τροφη doit être exclusivement réservé pour les hospices, et concourir à la formation des noms qui conviennent à chacun d'eux.

Nosocomium peut être commun à l'hôpital et à l'hôtel-dieu, puisqu'en français ceux-ci se prennent indifféremment dans la même acception.

L'hôpital général qui comprend, dans des quartiers séparés, des salles pour les malades de l'un et de l'autre sexe, d'autres

pour les orphelins et les enfans-trouvés, pour les vieillards et même pour les incurables, est tout à la fois *hospice* et *hôpital*, *hospitium* et *nosocomium*.

En français, on écrivait autrefois *hospital*, et il est bien probable qu'antérieurement on avait prononcé le mot en donnant à l'*s* toute sa valeur. Nous sommes les seuls, en Europe, qui ayons changé l'orthographe de ce mot commun à toutes les langues. En cela, nous l'avons éloigné de son origine. Et qu'avons-nous gagné en surchargeant l'*ô* de l'accent circonflexe, qui n'a rien de plus agréable à la lecture, ni de plus expéditif en écrivant ?

Les Italiens disent et écrivent, *hospitale*, *spedale;* les Allemands, *ein siechen-haus*, *spital;* les Espagnols, *enfermeria*, *hospital*, *posada por los enfermos;* les Belges et Flamands, les Polonais et les Russes, *spital;* les Anglais, *an hospital or spital*, *infirmary and azylum*, pour quelques hospices, tels que ceux des enfans de matelots de la marine royale, à Greenwich et à Chelsea.

Ptocheium, *ptochodochium*, ou plutôt *ptochotrophium*, convient aux hospices de charité, où l'on n'admet que des pauvres; *pædotrophium*, à ceux pour les enfans; *orphanotrophium*, à ceux pour les enfans-trouvés et pour les orphelins; *gynetrophium*, pour les femmes et filles; *xenodochium*, ou *xenotrophium*, pour les étrangers; le premier, si l'on se contente de les loger; le second, si on les héberge et les nourrit.

L'hôpital des pauvres, *ptochocomium;* celui des blessés, *traumatocomium;* des vénériens, *syphilicomium;* des fous, *mococomium;* des galeux, *psorocomium;* des pestiférés, *læmoromium;* des étrangers, *xenocomium*, etc., etc.

L'hôpital militaire, ou fixe, ou ambulant à l'armée, est *nosocomium castrense;* dans les places fortes de l'intérieur du royaume, *regium militare nosocomium*. De même, dans le service de la marine royale, le vaisseau hôpital est, en mer, *navale nosocomium;* les hôpitaux de la marine à terre, comme Rochefort, Toulon, *regium nautonosocomium*, *aut naumachonosocomium*.

Il faut appeler les hospices des vieillards, *gerodochia*, et, lorsqu'ils sont nourris et entretenus dans cette retraite, *gerotrophia*. La constitution de Julien donne pour définition du *gerocomium : locus* venerabilis *in quo pauperes*, *et propter senectutem solam*, *infirmi homines curantur* (*Constit.* 7, 32, Ducange).

J'ajoute : *res sacra miser, et senectus ipsa morbus est;* et c'est avec raison qu'on a reproché à Orderic Vital d'avoir donné le nom de *crontocomium* à un hôpital de vieillards. Ce savant bénédictin du neuvième siècle avait plus étudié les

matières ecclésiastiques que les théâtres d'Athènes et de Rome. Le κρονιον οζειν des *Nuées* d'Aristophanes, qui désigne la rouille de vétusté et de dégradation, le radotage du temps de Saturne, ne peut et ne doit être appliqué ni aux hospices, ni aux hôpitaux de vieillards. Qu'aucune expression de mépris n'altère la pureté de la bienfaisance ! Environnons toujours d'égards, et souvent d'un respect mérité, la vieillesse honnête et malheureuse. Que furent ces hommes, que ne peuvent-ils pas être de nouveau ? A quoi sommes-nous réservés nous-mêmes ? Que de chances équivoques de crédit, de réputation, de fortune ! Ne perdons jamais de vue l'inscription du temple de Delphes : *Γνωθι σεαυτον.*

Les hôpitaux doivent-ils être maintenus comme nécessaires à la classe indigente, ou supprimés comme nuisibles à ses intérêts.

Dans le siècle qui a immédiatement précédé le temps actuel, au milieu des paradoxes qui pullulèrent de toutes parts, les objets sur lesquels la prudence ne permit pas de s'expliquer d'une manière positive et tranchante, furent, non pas laissés, mais soigneusement érigés en problêmes. Celui qui concernait les hôpitaux, et qu'on ne peut se dispenser de reproduire ici, fut solennellement établi dans l'intérêt du pauvre malade, ensuite dans celui de la société entière, enfin dans l'intérêt de ceux auxquels, dans chaque État, appartient la puissance souveraine. On demanda sérieusement si les hôpitaux étaient compatibles avec la dignité d'un gouvernement sage, ferme et prévoyant ?

Sous le manteau de la philosophie, sous le manteau de l'humanité, plus respectable encore, avaient long-temps circulé, dans les écrits et dans les sociétés, des principes et des insinuations qui semblaient fournir de grandes données pour la solution du problême. Jusque là, toute la question s'était bornée à de vagues hypothèses et à quelques discussions abstraites, lorsque la révolution vint terminer le procès qui n'avait pas encore été instruit. Elle comprit les biens des hôpitaux dans le nombre de ceux qu'elle s'adjugea par droit de conquête.

En admettant qu'il y eût quelques abus dans le régime des hôpitaux, je dis mieux, et sans craindre d'élargir la marge de mes concessions, en avouant franchement qu'il y en avait et peut-être beaucoup, comparons les ressources que ces établissemens offraient à l'immense multitude des malheureux, avec les horreurs du dénûment qui, depuis la subversion de ces refuges, ont atteint jusqu'à des classes qui autrefois n'eussent jamais été exposées au besoin d'y recourir, et nous aurons la triste et trop complette solution du problême. Elle est prononcée irrévocablement par la fatale expérience qui a frappé nos

yeux et affligé nos cœurs. Considérons cette expérience comme la véritable pierre de touche qui apprécie et qui fixe à son juste aloi la monnaie des systèmes les plus séduisans.

Opinion de Montesquieu. Il est difficile d'agiter la question préliminaire, *faut-il des hôpitaux ?* sans se rappeler le passage de Chardin dans son Voyage de Perse, cité par Montesquieu : « Aureng-Zeb, à qui l'on demandait pourquoi il ne bâtissait pas d'hôpitaux, dit : Je rendrai mon empire si riche, qu'il n'aura pas besoin d'hôpitaux. Il aurait fallu dire, ajoute Montesquieu : je commencerai par rendre mon empire riche, et je bâtirai des hôpitaux. »

L'auteur de l'Esprit des lois assure ensuite que « la richesse d'un Etat n'empêche pas que les hôpitaux n'y soient nécessaires, parce que les richesses supposent beaucoup d'industrie ; que, dans un si grand nombre de branches de commerce, il n'est pas possible qu'il n'y en ait toujours quelqu'une qui souffre, et que par conséquent les ouvriers ne soient dans un besoin momentané. C'est pour lors que l'Etat a besoin d'apporter un prompt secours, soit pour empêcher le peuple de souffrir, soit pour éviter qu'il ne *se révolte.* C'est dans ce cas qu'il faut des hôpitaux. »

Je m'arrête un instant au second de ces motifs. Sans doute, il eût été plus sage de l'énoncer d'une manière moins laconique; partout, mais en France surtout, c'est bien évidemment au premier des motifs, à l'humanité, que furent dus les hôpitaux. Mais à mesure que ce qu'on a nommé *civilisation* a plus contribué à diminuer qu'à augmenter le sentiment de pitié, l'intervention de la politique est devenue nécessaire, et les gouvernemens ont dû prendre part aux hôpitaux. Je trouve un exemple saillant de cette nécessité dans le sommaire historique qui précède l'édit par lequel Louis XIV établit, en 1656, l'hôpital-général de Paris. Il est dit positivement qu'à cette époque, « plus de quatre mille pauvres, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de voleurs et d'assassins, menaçaient de la manière la plus alarmante la tranquillité de la capitale. » Montesquieu eût pu dire que le parti de les réunir avait été concerté par les soins des personnages les plus éminens en dignités et en vertus, le premier président Bellièvre, Saint-Vincent de Paule, le docteur Abelly ; que le cardinal Mazarin y apporta, non-seulement l'autorité du ministère, mais le bon exemple d'une donation qui excéda cinquante mille écus. Une dame qui ne voulut pas être connue, cent mille francs. Ces actes d'une saine politique eurent autant de succès pour la sûreté et la tranquillité des habitans de Paris, que d'avantages pour ces vagabonds eux-mêmes ; car l'édit substituait en leur faveur, à la perspective de la prison ou de l'échafaud, le domicile, le vêtement,

une subsistance assurée, et les moyens de revenir à de meilleurs sentimens.

« Mais quand la nation est pauvre, continue Montesquieu, la pauvreté particulière est la pauvreté et la misère générale. Tous les hôpitaux du monde ne sauraient guérir cette pauvreté particulière; au contraire, l'esprit de paresse qu'ils inspirent augmente la pauvreté générale, et par conséquent la particulière. » (*Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. 29).

Voilà, si je ne me trompe, un argument destiné à prouver l'inutilité des hôpitaux, là où la misère les exige le plus impérieusement; et leur nécessité, là où la richesse pourrait certainement en dispenser. Cependant, selon l'auteur, la richesse vient de l'industrie, et c'est la richesse seule à laquelle il accorde le privilége d'ériger des hôpitaux, parce qu'il est impossible que les ouvriers n'en éprouvent pas le besoin, tandis que ces mêmes hôpitaux seraient pernicieux à un peuple pauvre, en ce qu'ils favoriseraient sa paresse, et ne lui permettraient pas l'industrie qui produit la richesse, et donne à cette même richesse le droit de bâtir des hôpitaux, droit interdit au peuple pauvre, afin que les secours qu'il trouverait dans les hôpitaux ne l'empêchent pas de devenir riche.

Et les exemples que l'auteur invoque à l'appui de ce singulier raisonnement, sont marqués du même caractère de conséquence. C'est, selon lui, en détruisant les abbayes où les gentils-hommes (*fox-hunters*) trouvaient l'abondance et l'hospitalité, en supprimant les hôpitaux où les pauvres étaient traités dans leurs maladies, qu'Henri VIII aurait créé en Angleterre l'industrie, le commerce et la prospérité; tandis qu'à Rome, pour me servir de l'expression même de Montesquieu, « les hôpitaux mettent *tout le monde* à son aise, excepté ceux qui ont de l'industrie, qui cultivent les arts et les terres, et qui font le commerce. »

Il n'est pas exact de dire qu'Henri VIII, en se séparant de la communion romaine, et se déclarant le chef visible de l'église anglicane, ait posé les fondemens de la prospérité nationale. Il en est résulté seulement, en faveur des pauvres dont le nombre s'accroît chaque jour chez cette nation, cependant très-industrieuse et très-commerçante, que les particuliers ont été obligés de subvenir à des besoins qui ne trouvaient plus la même ressource dans les anciennes fondations ecclésiastiques, ni dans les abondantes aumônes des monastères. On sait que les souscriptions de bienfaisance ne sont, en aucune partie de l'Europe, plus multipliées ni dirigées avec plus d'intelligence que dans les Etats britanniques. Toutes les paroisses y sont taxées pour leurs pauvres; mais depuis Henri VIII, le nombre de ceux-ci est décuple. Il en est de même des hôpitaux; ceux

qui sont dus à des souscriptions particulières excèdent de beaucoup ceux dont les fondations ont été, ou restaurées, ou rétablies par le gouvernement, et à plus forte raison, le nombre de ceux qu'atteignit, vers le milieu du 16e siècle, l'injustice d'Henri VIII.

Peut-on méconnaître une excessive exagération dans la peinture que fait Montesquieu de l'aisance prétendue que les hôpitaux donnent aux fainéans d'Italie, où l'homme industrieux et actif serait le seul qui fût condamné à l'indigence? Quel motif pourrait donc exciter celui-ci au travail? Certes, d'après cette théorie, Aureng-Zeb, en imitant les papes et les cardinaux, aurait conçu une idée bien plus favorable à son peuple, que celle que lui attribue Chardin. En débutant par bâtir des hôpitaux, il eût enrichi tous ses sujets; ils n'auraient eu besoin ni de s'industrier pour vivre, ni de cultiver les arts et les terres; dans ses Etats, tout aurait été en hôpitaux, et rien qu'en hôpitaux, et conséquemment tout en prospérité, sans peine quelconque, sans besoin d'aucune sorte de labeur.

L'Esprit des lois ne veut, pour les ouvriers, que des secours *passagers;* mais pour que dans le voyage des besoins et des accidens, qui est pour tant d'hommes celui de leur vie entière, chacun des voyageurs les trouve, ces secours, il faut qu'ils préexistent, et que le lieu où il les cherchera en soit toujours pourvu. L'hôtellerie, l'auberge publique doit être approvisionnée pour toute occurence; vingt voyageurs la considéreront comme discréditée, s'il en est un seul qui ait à se plaindre d'y être descendu en vain. L'hôpital, c'est l'hôtellerie du pauvre; la prévoyance doit l'avoir pourvue de tout ce qui peut devenir l'objet de ses besoins.

Le chapitre de Montesquieu sur les hôpitaux est peut-être le seul exemple qu'ait donné cet illustre écrivain du *quandòque dormitat*, auquel le grand Homère lui-même n'a pas eu le privilége de se soustraire.

Verùm opere in longo fas est obrepere somnum.

Réfutation du système des premiers encyclopédistes. Adapterait-on cette excuse à l'article *hôpital* de l'Encyclopédie, ni à aucun des articles qui se rapportent aux établissemens de bienfaisance, pour peu qu'ils se rattachent, de près ou de loin, à quelque tangente religieuse? On s'y récrie constamment contre quelque espèce de fondation que ce puisse être... « Les fondateurs sont si ignorans, si peu capables de prévoir les changemens que d'autres temps et d'autres mœurs exigeront dans les mesures qu'ils prennent!... Les climats eux-mêmes sont *sujets* à des *variations*.... Les guerres de la Palestine donnèrent lieu à des fondations sans nombre qui survivent aux besoins.... Alors

elles deviennent *nuisibles* avant qu'on ait soupçonné qu'elles sont *inutiles*. Ensuite, l'unique et véritable motif de toutes ces fondations n'est, le plus souvent, que la vanité du fondateur... » Conclusion générale : il n'en faut plus.

Les encyclopédistes ne se dissimulent pas néanmoins que la préalable de la suppression de tous les abus hospitaliers, tels que la négligence, la dureté, les vols, les spoliations d'hoiries, les morts accélérées ou produites par toutes les voies possibles de l'iniquité, le cynisme lui-même aux prises avec la mort sur un théâtre qui leur est commun... (la plume se refuse à des suppositions aussi horribles que chimériques) ; ils ne se dissimulent pas, dis-je, que la préalable de toutes ces suppressions ne doive être la suppression de la pauvreté et de la misère.

Avant d'enseigner gravement aux gouvernemens la méthode par laquelle ils parviendront à n'avoir plus de pauvres, et à rendre les hôpitaux absolument inutiles, l'Encyclopédie a consigné le but que ses auteurs s'étaient proposés, et elle l'a fait d'une manière pleine, et trop naïve peut-être dans ce vœu qui précède les grands préceptes. « Puissent les considérations suivantes concourir, avec l'esprit philosophique du siècle, à dégoûter des fondations nouvelles, et à détruire un reste de respect *superstitieux* pour les anciennes ! »

Quid dignum tanto feret hic promissor hiatu!

Toujours du travail au pauvre! c'est la proposition bannale des frondeurs modernes; mais, grands docteurs que vous êtes dans votre opinion, c'est précisément parce que tel indigent n'a pas eu la force de continuer son travail qu'il tombe malade l'autre éprouve le même malheur, parce que n'ayant pas trouvé de travail, il n'a pu se nourrir, et que, lorsque vos délais très-méthodiques lui ont permis de démontrer qu'il se meurt de faim, le secours alimentaire que vous lui procurez à l'agonie ne pourrait plus se digérer, ni le rappeler à la vie.

Cependant, après ces déclamations, l'Encyclopédie convient que *sans doute il faut des hôpitaux par-tout*, mais qu'il faut les lier par une correspondance générale, des bureaux et des comptes rendus publics, etc. etc. Ces conditions seront à examiner ailleurs. Il suffit ici de prendre acte de l'aveu : *Sans doute il faut des hôpitaux par-tout*. Il est vrai que si les encyclopédistes persistent à ne plus vouloir de fondations, ils y substituent des souscriptions volontaires à la manière des Anglais, mais les auteurs ne se sont pas doutés que le système de souscription particularise toutes les bienfaisances, au lieu de les généraliser.

Tenons-nous en à l'aveu, et disons : *s'il faut des hôpitaux partout* (ce que nous sommes bien loin d'admettre), au moins

reste-t-il démontré que les grandes leçons pour tâcher de n'en plus avoir étaient bien gratuites.

S'ils pouvaient reparaître parmi nous ces premiers encyclopédistes qui ne voulaient plus d'hôpitaux, parce qu'au moyen du travail et de l'industrie, ils s'étaient flattés d'abolir toute misère, quelle ne serait pas leur surprise, ou plutôt de quel scandale n'auraient-ils pas été offusqués au commencement d'avril 1817, au seul aspect de la brochure intitulée : *Des avantages de la mendicité bien réglée dans l'économie sociale ?*

Les avantages de la mendicité !.... Certes, voilà une opinion bien diamétralement opposée à la doctrine de l'Encyclopédie. Ce n'est pas qu'on voulût adopter tous les principes, ni toutes les conséquences de celui qui prêche les avantages de la mendicité avec plus de chaleur qu'au temps de la primitive Église ! Mais on ne peut refuser un grand intérêt à cet écrit ; c'est ce qui lui a valu le suffrage de l'un de nos plus forts publicistes.

Des travaux du comité de mendicité de l'assemblée nationale. En disant que la révolution a tranché, par le fait, la question des hôpitaux, avant même que leur procès eût été instruit, à Dieu ne plaise que j'aie voulu méconnaître le mérite des recherches et des travaux du comité de mendicité de l'assemblée nationale. On se rappelle qu'ils furent, en grande partie, le fruit des veilles de celui qui le présidait, homme dont les lumières et le zèle sont encore aujourd'hui le plus parfait modèle des vrais philanthropes.

Sur la mendicité, sur les hôpitaux, sur tout ce qui a trait à la bienfaisance éclairée, il ne peut rester au président du comité que le regret d'avoir inutilement persévéré dans la proposition du bien, et de n'avoir pu, en définitif, opposer que des vertus au torrent de la dévastation. C'est à la délicatesse de M. le duc de La Rochefoucault-Liancourt que mon respect aurait voulu épargner ces souvenirs.

Je m'abstiendrai de placer ici aucun extrait des volumineux rapports du comité ; j'aime mieux y substituer ce qu'en a écrit Arthur Young, parce que ses idées sont absolument relatives à la question présente.

Des paradoxes de sir Arthur Young sur les hôpitaux. A cette époque de l'un des voyages que fit en France ce célèbre Anglais, il y jouissait, soit à Paris, soit aux diverses maisons de campagne du président du comité, de toutes les prévenances de l'hospitalité la plus généreuse. Ainsi, à l'extrême et habituelle curiosité de sir Young, se joignait l'intérêt de la gloire de son illustre ami, intérêt de cœur et de confiance, toujours subordonné, dans les principes d'une philosophie sévère, à l'amour de la vérité...... *magis amica veritas.*

Je puise l'apologie des vues du comité, dans la critique

même que s'en est permis le philosophe anglais. Je lui accorde cette préférence, parce que personne plus que lui n'a enchéri sur les paradoxes de ceux qui se croient d'autant plus les amis de l'humanité, qu'ils se sont déclarés les ennemis les plus irréconciliables des hôpitaux.

« Ce fut, dit sir Young, après s'être emparée des biens du clergé, que l'assemblée nationale forma un comité chargé de l'instruire de l'état des pauvres, et de donner son avis sur les meilleurs moyens d'éteindre la mendicité en France.

» Dans son troisième rapport, l'idée d'une taxe pour les pauvres est examinée et rejetée avec beaucoup de sagesse. Dans le quatrième, l'exemple de la taxe anglaise est offert comme une importante leçon propre à détourner d'une dépense monstrueuse, dont le seul effet est l'encouragement à la fainéantise. « C'est la plaie politique de l'Angleterre, plaie dévorante, qu'il est également dangereux pour sa tranquillité et son bonheur de détruire ou de laisser subsister. »

» Si le comité est si bien instruit des maux dus au système anglais, pourquoi déclarer aussi *le droit des pauvres* comme un des premiers *devoirs de l'Etat*, et y appliquer une somme annuelle de cinquante millions?

» Mais si cinquante millions sont un devoir sacré, pourquoi pas cent? Et si la nécessité le voulait, pourquoi pas deux cents? Nous savons, par expérience, que plus on dépense d'argent pour les pauvres, et *de la manière la plus humaine*, plus on engendre de pauvres. La misère augmente en proportion de l'augmentation des taxes. Je suis pleinement convaincu que les pauvres doivent être abandonnés à la charité privée, comme en Ecosse ou en Irlande, où cette méthode a un bien meilleur effet que la taxe d'Angleterre. »

L'auteur considère le soutien des pauvres comme l'un des plus grands maux auxquels la propriété soit exposée.

« La plus sage distribution d'argent parmi les pauvres, les fait compter sur cette distribution, et devient conséquemment l'origine du mal qu'elle guérit.

» Par la même raison, les *hôpitaux bien administrés* sont également nuisibles; ils produisent les mêmes effets; et plus ces effets sont *diminués* par une administration vicieuse et cruelle, plus cela est utile à la grande masse des pauvres, qui ne sont plus tentés de compter sur de pareilles retraites, où ils rencontrent ordinairement la misère, le désespoir et la mort.»

Après avoir fortement inculpé le gouvernement anglais de s'occuper de choses frivoles, et de négliger ce mal croissant, sir Young indiquait les proportions effrayantes de l'accroissement de la taxe pour les pauvres, et menaçait la France du même sort, si elle avait le malheur d'adopter le principe anglais de ergarder comme un devoir de secourir les pauvres.

Quels qu'aient été les principes décrétés alors, et ce que les événemens ajoutèrent depuis aux prédictions de sir Young, il n'en concluait pas moins « cinquante millions seront les avant-coureurs de cent, et tous deux les parens de la mendicité et de la misère. Ce n'est pas l'Etat, mais les individus qui y sont tenus; et la charité privée est incontestablement la meilleure de toutes. »

Cette conclusion rentre parfaitement dans l'opinion des *Avantages de la mendicité bien réglée dans l'économie sociale.*

Les efforts que les besoins extraordinaires des classes indigentes sollicitent aujourd'hui de tous les gouvernemens de l'Europe, dans une année de pénurie, justifient bien peu toutes ces assertions. Les sacrifices publics qui ont lieu en France, les trente-six millions sterlings que la caisse de l'échiquier prête en Angleterre pour des travaux, et les six millions répartis, en Irlande, à la même intention, préviennent le mal mieux que la charité privée n'a pu parvenir, en Suisse et sur les confins de la principauté de Bade, à arrêter les effrayantes émigrations qui se portent dans le Nouveau-Monde.

La manière dont sir Young a envisagé les hôpitaux est encore plus défavorable en ce qui concerne ceux d'enfans-trouvés, et cette défaveur s'étend à tous les soins et établissemens de bienfaisance dont ces malheureux peuvent être l'objet. Lorsqu'il en sera question, je ne m'attacherai pas plus à réfuter en cela le philosophe anglais, que je ne viens de le faire en thèse générale. Il est des paradoxes qu'il suffit de rapporter fidèlement.

Les hôpitaux et les divers genres de secours en faveur des pauvres, ont compté beaucoup d'autres détracteurs. Il me serait impossible de les citer, sans exposer le lecteur à d'interminables et fatigantes répétitions; car tous ces textes sont taillés sur le même patron, tous reposent sur le même argument que le système de sir Young.

Opinion motivée de M. Fodéré. Cependant, dans une question de cette nature, le Dictionnaire des Sciences médicales ne peut se dispenser d'appeler la médecine en cause; et c'est une grande impartialité d'invoquer le suffrage d'un savant professeur de médecine légale, lorsqu'avant d'occuper la chaire, il s'est longtemps distingué dans le service des hopitaux civils et dans celui des hôpitaux militaires des armées et des garnisons.

M. Fodéré, dans le chapitre important et très-détaillé que son Traité de médecine légale a consacré à l'hygiène publique, regrette que la *sublime idée* de la Convention nationale d'établir, en faveur des pauvres, des secours à domicile jusque dans les plus petits villages, soit encore à attendre que *les idées de bien public* aient fait de plus grands progrès parmi les hommes, et que la *multitude* ait acquis assez de *lumières* pour

pouvoir *se conduire seule sans se nuire.* M. Fodéré n'hésite pas de conclure qu'*en attendant*, *il faut continuer d'avoir recours aux hôpitaux.*

Nous présumons qu'il n'est pas un de nos lecteurs qui, sans recourir même aux excellentes preuves que donne de son opinion M. Fodéré, n'adopte pleinement, avec nous, la sage et prudente conclusion de ce professeur.

AVANTAGES QUI RÉSULTENT, POUR LES HÔPITAUX, DES DIVERS SECOURS DE BIENFAISANCE INDÉPENDANS DE CES ÉTABLISSEMENS.

Nous avons considéré les hôpitaux sous le point de vue politique, et d'après les inégalités de condition et de fortune qu'aucun système, quelque subversif qu'on le suppose, ne pourrait maintenir longtemps en sens inverse, non pas de la force physique, mais de la force d'esprit et des talens naturels ou perfectionnés par l'éducation. On n'a pu méconnaître l'énorme contradiction dans laquelle sont tombés les détracteurs des hôpitaux, lorsqu'après avoir multiplié les sophismes pour chercher à persuader qu'il n'en faut pas, ils ont fini par dire, non pas qu'il en faudrait, mais qu'il en faut partout.

N'en avoir plus!... Projet insensé que la nécessité elle-même repousse. En avoir partout! Exagération qui, fût-elle ironique, n'en serait pas moins ridicule. La raison réprouve également ces extrêmes; elle dit, et l'expérience comme elle : Il faut des hôpitaux et malheureusement il en faut beaucoup, parce qu'il y a beaucoup de pauvres, que la pauvreté dispose à beaucoup de maladies, et que les maladies des pauvres ne peuvent être traitées avec quelque espoir de succès que dans les hôpitaux.

Ce n'est pas que l'abondance au milieu de laquelle vit l'opulent ne compte aussi ses dangers; mais, dans cette alternative, l'esprit, ou, si l'on veut, l'instinct conservateur suggère facilement au premier les soustractions avantageuses à sa santé, tandis qu'il ne fournit pas à l'autre les données d'addition, je ne dis pas utiles pour prévenir la maladie, mais absolument nécessaires pour assurer l'existence.

Exercice de la médecine dans les classes relevées ou aisées. Dans les hautes classes de la société, et jusque dans les dernières de celles où règne quelque aisance, le médecin est souvent appelé par pure étiquette, par procédé ou par surabondance de précaution, pour des enfans mal disciplinés, pour de vaporeux célibataires, pour ceux et celles qui ne veulent jamais avoir leur âge, pour l'oisif, pour le libertin, tous personnages non moins ennuyeux qu'ennuyés: mais d'un autre côté, les secours de l'art peuvent encore être fréquemment invoqués sans nécessité par la respectable mère de famille trop scrupuleusement attentive aux moindres dérangemens qui surviennent aux siens ou à ses gens, par l'intérêt qu'inspirent la

vieillesse, l'enfance, la condition d'une femme enceinte, celle d'une nourrice, l'état habituel d'une constitution délicate, enfin par je ne sais quelle irréquiétude qui excite ceux qui en sont tourmentés à poursuivre toujours la chimère du mieux; sans savoir jouir des avantages du bien réel et positif, même en ce qui concerne la santé.

Le médecin qui réunit la délicate probité à la connaissance des intérêts de l'esprit comme de ceux du corps, se gardera, dans presque tous ces appels, de compter d'emblée au nombre de ses malades celui qui n'a pas titre au privilége de s'y faire inscrire. Ce médecin donnera de bonne grace les avis d'hygiène que comportent la position et même des craintes manifestement chimériques; mais il terminera ses conseils par le plus important de tous, et celui-ci il l'intimera d'un ton plus absolu: «Vous avez confiance en moi comme ami, désistez-vous de croire que vous en ayez besoin comme médecin: elle serait perfide la complaisance de celui qui vous accorderait les remèdes que je vous refuse. Fuyez les médecins et les médicamens, c'est-à-dire les remèdes inutiles, parce que bientôt ils vous deviendraient nuisibles; fuyez ceux qui n'hésitent jamais d'en prescrire, parce qu'ils sont eux-mêmes, avant d'avoir prescrit, une cause plus ou moins éloignée de maladie, cause qu'ils rendent bientôt prochaine et directe en prescrivant.»

Les hommes d'un caractère diamétralement opposé à celui que je viens de faire parler, quels que soient leurs talens, quels que soient d'ailleurs leurs moyens, ne sont pas dignes du nom respectable de médecin: ils deviennent, par l'importunité de leur manière toujours agissante, les tyrans de ceux qu'une trop aveugle confiance dévoue à leur cupidité.

Médecine chez les pauvres. Le pauvre n'a heureusement rien à redouter d'une influence aussi pernicieuse. S'il était possible en effet que des hommes de cette trempe se fussent, par un autre calcul d'ambition, introduits dans la classe très-honorable des médecins des pauvres, l'absence de tout intérêt actuel leur dicterait bientôt en faveur de ceux-ci une conduite d'humanité et de délicatesse conforme, dans ses résultats, à celle qui distingue les médecins de charité des paroisses, ceux des dispensaires, ceux des comités de bienfaisance.

C'est dans ces listes, qu'on rendrait très-nombreuses en France, en y ajoutant les médecins les plus accrédités pour qui le soin des pauvres malades est au rang des premiers devoirs; c'est dans la nomenclature des officiers de santé des hôpitaux, de ceux surtout où la modicité du traitement répond si bien à son titre d'*honoraires*, qu'on trouverait tant de noms révérés, tant de modèles vivans propres à justifier la ma-

gnifique assimilation (*Diis æqualis*) dont Hippocrate n'hésite pas de gratifier le médecin philosophe.

Que sans règles écrites (la lettre qui les trace devient si souvent un obstacle à ce qu'elles soient suivies dans l'esprit qui les a dictées) le plus grand concert pour l'avantage des pauvres se perpétue dans la confiance mutuelle de tous ceux que leur zèle et leurs moyens, de quelque nature et de quelque genre qu'ils soient, mettent dans l'heureuse position de concourir à leur soulagement!

Insuffisance des hôpitaux rachetée par les secours à domicile. Il est bien certain que les hôpitaux actuels ne seraient ni assez spacieux pour recevoir tous les pauvres malades qui y afflueraient, ni assez riches pour subvenir aux frais de leurs traitemens, si une bienfaisance absolument indépendante de leur administration n'en allégeait les charges..., si les secours de tous genres dont la charité fait une dispensation sage entre les indigens hors des hôpitaux, ne contribuaient pas à diminuer dans ceux-ci le nombre des malades, et par conséquent à y améliorer le sort de ceux qu'il est indispensable d'y recevoir et d'y traiter.

Ainsi la nourrice et l'enfant qui dépérissent l'un par l'autre faute d'une nourriture suffisante pour celle même qui doit alimenter le plus faible, seront préservés et conservés tous deux par le même secours en subsistance; ainsi l'ouvrier que l'insuffisance d'alimens prive de la faculté d'exercer ses bras, auquel l'hôpital n'offrirait pas un asile propre à faire fructifier les moyens de réparation qui sont le seul remède destiné à lui rendre les forces, sera gratifié pendant quelques semaines, d'une augmentation de vivres qui lui permettra de reprendre son travail; ainsi celui qui, dans l'hôpital, a échappé à une maladie grave dont la convalescence s'y affermirait mal, sera recommandé par ceux qui auront prudemment prononcé sa sortie, à ceux de qui il dépend que ce malheureux ne soit pas forcé d'y revenir.

Ajoutez à ce premier bienfait l'avantage qui résultera pour le convalescent d'avoir l'œil à ses affaires, de régler par ses conseils ce qu'il ne peut encore exécuter par ses mains. Le profit sera bien plus marqué pour le ménage, si c'est la mère de famille qui est plus tôt rendue chez elle à la surveillance des mœurs et de l'économie. Ces conditions ont dû continuer dans la maison aussi longtemps que le danger de la maladie l'a retenue à l'hôpital, parce que, dans ces fâcheuses circonstances, la crainte et l'incertitude de l'évènement commandent toujours la retenue et maintiennent chacun dans le devoir; mais si elle y eût passé tout le temps d'une convalescence que l'hôpital n'abrège jamais; les visites pour s'informer des progrès qu'elle

fait auraient entraîné une perte de temps, d'autres connaissances pour le mari, d'autres relations pour les enfans... Alors le désavantage double en raison de ce que la perspective du retour se prolonge; tandis que si ce retour est accéléré par l'application opportune des secours que demande l'état de la convalescente, l'hôpital a gagné une place, et la mère de famille qui sent le bonheur d'en avoir occupé une en temps nécessaire, jouit encore plus d'avoir soustrait les siens aux inconvéniens multipliés qu'une plus longue absence de sa part aurait pu entraîner pour eux.

Je supprime un plus grand nombre d'exemples des circonstances aussi variées que multipliées, où la charité seule fait tous les frais de ces actes de bienfaisance qui préviennent les maladies, qui donnent une meilleure direction aux convalescences, et qui prémunissent contre la crainte des récidives.

Médecins de paroisse. Concours des dispensaires. L'influence que ces actes exercent sur l'amélioration des hôpitaux, sur les intérêts de l'industrie et de la population, est absolument hors de doute.

Mais il est des cas où, pour parvenir au même but, le concours des conseils, qui sont du ressort de l'art de guérir, devient nécessaire. Le médecin de paroisse qui visite le pauvre dans son domicile, les officiers de santé des dispensaires qui interrogent et examinent celui qui peut se rendre à leurs consultations, s'abstiennent religieusement d'envoyer à l'hôpital l'homme malade ou indisposé, auquel un remède énergique, mais nécessaire, et dont l'effet n'entraîne pas de longues suites, doit être prescrit et administré chez lui. Tels sont un émétique, un purgatif, une eau minérale artificielle, ou bien une saignée, une application de sangsues, un vésicatoire, un topique quelconque, diverses tisanes ou boissons médicamenteuses. La manière de s'en servir est clairement expliquée à celui qui doit en faire usage, ou à ceux qui lui donnent des soins. Le régime convenable à son état lui est en même temps indiqué. Cet article est souvent le seul à régler, moins peut-être par des prescriptions que par des proscriptions absolues de certaines habitudes auxquelles tient le défaut de santé.

Par les fréquentes relations qu'il est à désirer de voir s'établir entre les hommes de l'art, voués au service des indigens, et les dispensateurs des secours alimentaires que la bienfaisance leur accorde, les premiers seraient bien plus à portée de procurer les objets d'un régime nécessaire à celui dont les facultés ne permettent pas qu'il y puisse subvenir par ses propres moyens.

Je fais remarquer qu'en Angleterre les dispensaires publics, et ceux qui sont fondés sur des souscriptions, sont toujours en relation avec les établissemens chargés des subsistances des

pauvres et de tous les accessoires en fournitures, en linge, en combustible, sans lesquels les secours seulement pharmaceutiques ne satisferaient qu'à une partie des indications que présente la maladie réunie à la misère.

De ce concours d'attentions et de bonnes volontés résulteront deux avantages inappréciables, celui de n'envoyer à l'hôpital personne sans nécessité; et celui d'obtenir, par cela seul, dans les hôpitaux, un meilleur service.

Est-il ici besoin d'autres développemens? Prendre un émétique ou un purgatif, chez soi, n'offrira à personne les mêmes conditions de défaveur que d'occuper un lit d'hôpital presque uniquement à ce dessein. Dans une disposition imminente de gastricité, si l'on rapproche celui qui en est menacé de ceux qui en sont déjà atteints, et décidément malades, on expose le premier au même danger que les autres, puisqu'il est bien avéré qu'un homme en pleine santé, habitué à un appartement salubre, ne passera pas une seule nuit dans un lit d'hôpital au milieu des malades, sans se trouver le lendemain moins bien portant qu'il ne l'était la veille. Ainsi tout est profit pour l'indigent, qui, lorsqu'il n'a besoin que d'un remède, peut terminer chez lui sa cure en un seul jour, ou du moins en très-peu de jours, sans s'exposer à aucune des chances défavorables dont le plus court espace de temps passé à l'hôpital pourrait devenir l'occasion.

Quelque source de consolation, quelque heureux moyens de subsistance, de guérison même, que les secours à domicile offrent aux indigens qui sont ainsi soustraits aux inconvéniens des hôpitaux, le bien réel qui en résulte pour les hôpitaux eux-mêmes est encore plus manifeste. La salubrité de ceux-ci, la qualité supérieure des alimens, des boissons et des remèdes, l'abondance du linge, son fréquent renouvellement, la bonne tenue des fournitures, l'exactitude dans les soins de tous genres, la propreté surtout, y sont et ne peuvent y être autrement qu'en raison inverse du nombre des malades. Il faut ajouter, et c'est une vérité que de récentes et trop funestes observations ont rendue bannale, que toutes les conditions précitées existeraient en vain dans un hopital, si le nombre des malades y excédait les justes proportions de l'emplacement, et les règles que l'expérience a fixées à cet égard. La mortalité y sera toujours l'inévitable suite de l'encombrement; et c'est en le prévenant, que les secours externes aux hôpitaux peuvent concourir de la manière la plus efficace à rendre ceux-ci dignes de leur destination.

Le régime des dispensaires est susceptible d'être perfectionné. Les conseils et les secours, relatifs à la santé, donnés hors des hôpitaux aux indigens, ont dû être exposés avec un

peu plus d'étendue, à cause de leur rapport direct avec l'état convenable à ces mêmes hôpitaux. Dans ces comparaisons, et dans les réflexions qu'elles entraînent, l'argument de ce paragraphe n'avait employé, pour plus de précision, que la dénomination générale de secours de bienfaisance hors des hôpitaux. En comprenant tous les établissemens qui y contribuent, on avait cru que les dispensaires y figureraient comme une des parties les plus essentielles, et l'on s'était bien proposé de rappeler que M. Renauldin (*Voyez* DISPENSAIRE) a parfaitement saisi la nuance qui distingue l'homme susceptible des bienfaits non équivoques du dispensaire, de l'indigent proprement dit, pour lequel il ne reste le plus souvent en maladie d'autre ressource que l'hôpital. Mais il résulte de cet article marqué, comme tout ce qu'écrit son auteur, d'un grand caractère de clarté et de vérité, que, si dans les cas urgens, le dispensaire porte sur-le-champ des secours sans attendre les formalités, dans les circonstances habituelles, les dispensaires, par la circonscription de leurs réglemens, s'éloignent peut-être de cette précieuse facilité qui, dans tous les instans de la nuit comme du jour, tient en expectative ou en activité permanente toutes les ressources qu'offrent les simples charités de paroisse.

Les sociétés philanthropiques, et les dispensaires qui leur sont dus, ont été créés dans un temps où s'introduisait cette méthode de calculs interminables qui ralentit toujours la marche du bien en raison de l'importance attribuée à la magie de ces grands tableaux très-concluans en chiffres, mais dont aucun n'a rien ajouté aux ressources du pauvre.

Cependant, l'obtention des cartes, leurs divers enregistremens, les échanges qu'il en faut faire, la rareté des consultations bornées à deux par semaine, n'ont pas empêché que dans l'espace de onze ans les cinq dispensaires de Paris n'aient fourni des conseils et des remèdes à douze mille personnes malaisées, dont la moitié au moins a donné lieu dans les hôpitaux à une soustraction notable dans le nombre des malades et dans la somme des dépenses. Indépendamment de l'avantage compté par M. Renauldin de n'avoir point quitté leurs proches ni leurs affaires, ces personnes sans fortune ont dû y trouver celui d'une guérison plus facile, attendu que les affections chroniques, infiniment multipliées parmi ceux qui recourent aux dispensaires, sont aussi celles dont la cure s'obtient le plus difficilement dans les hôpitaux.

Heureux effets de l'association des autorités et de toutes les volontés. Mais c'est moins encore relativement aux chroniques qu'en ce qui concerne la menace ou l'existence des maladies aiguës, où le danger répond à la promptitude et à l'intensité des accidens, que la charité doit se multiplier sous au-

tant de formes que la misère, et devenir pour elle l'instrument toujours présent d'une Providence dont l'action ne cesse jamais. Cet heureux accord, cette conspiration de toutes les bonnes volontés, j'ai eu la satisfaction de l'observer à Versailles, dans un temps où les plus grandes fortunes, qu'on avait dû croire si solides, venaient d'éprouver de cruelles catastrophes, et où des gens aisés, pour lesquels la prévoyance avait été jusque là presque inutile, s'étaient trouvés immédiatement réduits à de grands besoins. J'ai vu presque spontanément se créer une *aumônerie*, composée des citoyens les plus remarquables, une *société médicale* très-active, un *clergé* zélé, une *société philanthropique* concourir avec les *dames de charité* et les *bonnes sœurs de Saint-Vincent-de-Paul*, à tout ce qui pouvait conserver la santé de la multitude, alléger ses peines, adoucir ses maux par la consolation, ou les terminer par l'efficacité des conseils, des remèdes et des soins que la maladie décidée trouvait toujours en abondance à l'hôpital.

L'intention particulière de chacune des associations qui concouraient au soulagement général des pauvres, était de prévenir, par tous les moyens possibles, la nécessité de recourir à l'hôpital. Toutes considéraient la bienfaisance comme la réunion de plusieurs cercles plus ou moins distans de l'hôpital placé au centre comme dernier quartier de réserve, et la maxime fondamentale était toujours de ne rien épargner dans aucun des premiers points de défense, afin de ménager plus de ressources au dernier retranchement. Occupons-nous beaucoup de toutes les circonférences, si nous voulons que les opérations devenues nécessaires au centre qui leur est commun, répondent par leur succès à nos efforts et à nos vœux.

Utilité du concours des ministres des divers cultes. Encore un mot sur le profit que retirerait la classe indigente d'un rapprochement plus immédiat entre les personnes qui se consacrent à ces fonctions d'humanité; lorsque je dis qui se *consacrent* (sans vouloir rien diminuer de l'estime que mérite l'honnête commis d'une administration), je n'entends parler que de ceux dont la surveillance et les soins sont absolument gratuits, tels que les administrateurs et les sociétaires, et je suis intimement convaincu qu'il n'est aucune classe de la société qui puisse y apporter plus de lumières directes, et plus de tendance aux pratiques de la charité que les ecclésiastiques.

A la révolution, les prêtres qu'on appela constitutionnels succédèrent, sans difficulté, non pas à la présidence des hôpitaux et des bureaux de bienfaisance, comme avaient été en possession de le faire ceux qu'ils remplaçaient, mais ils firent partie de ces associations, et ils y furent susceptibles d'être élus aux divers offices.... Peu de temps après, au fort de la tour-

mente, enveloppés, plus ignominieusement que l'ancien clergé *réfractaire*, dans la proscription absolue de toute religion, tout entiers aux moyens de sauver leur propre existence à quelque prix ce fût, aucun des constitutionnels n'éprouva la tentation de se mettre sur les rangs d'aucune fonction de charité.

Mais aujourd'hui qu'on est à l'abri du retour de toutes ces craintes, il n'est pas d'esprit juste qui ne doive être convaincu du grand avantage qu'il y a de rappeler partout, comme ils sont déjà rappelés dans presque toutes les villes et dans la plupart des paroisses, les pasteurs à faire partie intégrante de tous les établissemens en faveur des pauvres. Quelle est la classe de la société qui pût se flatter d'y apporter plus de lumières directes, plus de connaissances pratiques des divers degrés de misère et de besoins, plus d'habitudes charitables? Je pourrais citer une foule d'autorités, et encore plus d'exemples saillans de l'utilité générale d'une semblable mesure. Je ne l'applique pas seulement au clergé catholique, mais à toutes les communions chrétiennes, à tous les ministres d'une religion quelconque, parce qu'il n'en est aucune dont la doctrine ni les usages soient en contradiction sur ce point essentiel de morale.

Je n'invoquerai ni les Pères de l'Eglise, ni les décrets des conciles, ni aucun des concordats. C'est sir Fr. Morton Eden dans les trois volumes in-4°. de son Etat des pauvres, en Angleterre et en Ecosse, publié à Londres en 1797, et dont M. le comte de Larochefoucauld-Liancourt nous a donné un extrait en 1800, c'est un Anglican qui fera pour moi tous les frais des honneurs du clergé.

« Parmi les hommes qui composent les différentes classes de la société, il n'en est pas de plus respectable qu'*un bon curé*. Il s'ensuit que les pauvres ne peuvent jamais être plus heureux, que quand ils ont un pasteur éclairé, pieux et bienfaisant pour leur guide spirituel et temporel » (*Etat des pauvres*, préf., p. 24).

Institution pour les pauvres à Vienne. Dans le nombre des secours affectés au soulagement des indigens, secours qui contribuent à diminuer parmi eux le nombre des maladies, et conséquemment à augmenter les ressources des hôpitaux, il semblerait peut-être inconvenant qu'il ne fût fait aucune mention des *monts-de-piété*. Leur mode de prêt sur gage fut créé en Italie vers la fin du quinzième siècle, pour obvier aux exactions usuraires des juifs sur la dernière classe du peuple. Je ne parlerai pas des monts-de-piété qui ont eu et qui ont encore lieu en Angleterre, en France et dans plusieurs autres Etats de l'Europe. Je me borne à la note prise en 1806 à Vienne, parce que, sans oublier cette institution qui lui est commune avec d'autres pays, elle en rappelle de spéciales à l'Autriche, qui tendent

d'une manière plus directe et plus assurée au soulagement des familles infortunées.

L'établissement d'un mont-de-piété fut fait à Vienne longtemps avant qu'on y pensât en France. Il fut formé par Joseph 1er dès l'an 1707. Il est impossible de considérer une invention de cette espèce comme réellement favorable aux malheureux. On leur prête sur gages à huit pour cent. Il est vrai que si, dans le cours du treizième mois, les effets ne sont pas retirés, on les vend au profit du propriétaire, qui n'éprouve qu'une retenue de cinq pour cent pour tous frais. Mais les monts-de-piété qui ne justifient pas aussi bien leur nom que les loteries justifient le leur, ne sont-ils pas, ainsi que celles-ci, une cause de plus ajoutée à tant d'autres dont la fatalité pèse déjà sur la classe du peuple la plus imprévoyante, et que la misère rend si crédule?

L'*institut des pauvres* dont la création est due à Joseph II, porte un tout autre caractère, bien plus moral et plus recommandable. L'empereur le forma en 1783, sur le modèle de celui que le comte de Bucquoi avait depuis longtemps établi dans ses terres, en Bohême. Chaque mois une quête générale se fait à domicile. Son produit est réuni à celui du tronc des églises, et accroît les fonds dont le revenu est consacré aux besoins si multipliés dans les pauvres familles. C'est par de sages distributions réparties avec intelligence et en temps opportun, qu'on prévient chez elles les maladies et le besoin de recourir à l'hôpital.

Au commencement de ce siècle, lorsque nous étions à Vienne, cet institut de bienfaisance qui n'avait pas encore joui de la satisfaction de compter quinze ans de paix, possédait déjà un capital de cinq cent mille florins. La Gazette de Vienne publie tous les mois l'état de ses recettes et celui de ses dépenses, et l'on y trouve à la fin de chaque année un compte-rendu parfaitement clair et satisfaisant.

Indépendamment des fondations sur lesquelles sont assis les revenus des divers hôpitaux de Vienne, le magistrat municipal, à la charge duquel reste une partie de leurs dépenses, possède une grande ressource dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui l'*Hôpital des Bourgeois*.

C'était un établissement très-ancien duquel Marie-Thérèse avait déjà détaché, en 1754, un grand nombre de malades, pour les transférer au Renneweg. A l'époque où Joseph II les réunit tous au grand hôpital-général, ce prince abandonna à la ville le vieil édifice de celui des Bourgeois. Il fut bientôt démoli, ainsi que l'église qui menaçait ruine; et sur leur emplacement fut construite la belle et vaste maison qui figure actuellement parmi les plus considérables et les plus apparentes de

la cité. On y compte huit cours et vingt escaliers. Les quatre étages dont l'édifice se compose fournissent le logement de plus de six mille personnes, et donnent un revenu qui s'évalue annuellement à quatre-vingt mille florins. Il est administré sous l'inspection du magistrat, par les directeurs des fondations pieuses.

Dans une autre ville, il est probable que l'étendue et la beauté de cette maison auraient demandé un nom plus analogue à sa destination actuelle. L'idée d'être logé à l'hôpital a quelque chose de si repoussant pour la fausse délicatesse ! Si j'ai bien saisi le caractère des Viennois, ils lui conserveront religieusement son premier nom, parce que le prix des locations est affecté à l'entretien des établissemens qui ont remplacé celui-ci, et qu'il n'est aucun des locataires qui soit insensible à la jouissance de contribuer, sous d'autres formes, à l'accomplissement, au perfectionnement même des pieuses intentions qui avaient porté leurs ancêtres à fonder l'*Hôpital des Bourgeois.*

DES CAUSES QUI ONT PRÉVENU CHEZ LES ANCIENS PEUPLES LE BESOIN D'HÔPITAUX, ET DE CELLES QUI EN ONT NÉCESSITÉ LA MULTIPLICATION PARMI LES NATIONS MODERNES.

S'il était question d'assigner l'époque à laquelle la maladie, jointe à la misère, a éprouvé pour la première fois les soins de la pitié et de la générosité, repoussant loin de moi le trop lugubre système qui a méconnu ce penchant naturel du cœur humain, je n'hésiterais pas de répondre que l'homme malheureux sous ce double rapport a eu pour consolateur, pour médecin, je dirais presque pour hospitalier, le premier de ses semblables qui avait été réservé au bonheur de le découvrir et à la satisfaction de pouvoir soulager ses maux.

Antiquité immémoriale des secours aux pauvres en maladie. Dès les premiers âges du monde, et dans l'accroissement des sociétés, la prospérité fut le privilége des plus forts ; elle devint encore la récompense des laborieux et des prévoyans. Ceux qui manquèrent de force, d'activité ou de prévoyance, ne tardèrent pas à sentir, par la privation et les regrets, tout le prix des ressources qu'elles leur auraient procurées.

Mais si la faible organisation des premiers s'étendit à leur race ; si, parmi les enfans nés dans l'aisance, il s'en trouva qui ne surent ou qui ne voulurent pas profiter des leçons de diligence et d'industrie qu'ils avaient reçues, l'infériorité de leur condition les mit dans la dépendance habituelle de la générosité, jusqu'à ce que les accidens externes ou les maladies leur eussent rendu nécessaires les secours de la pitié.

Difficulté de classer les accroissemens successifs par lesquels ces secours ont donné lieu à l'institution des hôpitaux,

et d'en assigner les époques. De ces secours, d'abord offerts par l'homme généreux à l'homme dans la détresse, puis accordés à la réunion de quelques pauvres par la réunion de quelques riches, ensuite par la pluralité des uns à la pluralité des autres, étendus enfin de la société entière à toute la classe des infortunés, et plus décidément réglés en ce qui concerne les maladies plus communes à celle-ci... de ces secours, dis-je, jusqu'à l'institution même informe des premiers établissemens de bienfaisance, et de ces rudimens hospitaliers jusqu'aux hôpitaux proprement dits, et tels qu'ils existent de nos jours chez toutes les nations civilisées, quelles énormes distances les siècles n'ont-ils pas franchies! Et dans le cours de cette longue succession, quelle infinie variété de nuances n'a pas été marquée par la nature de ces secours, par leur direction, par leur application, soit de nécessité et même d'urgence, soit de simple prévoyance, tantôt aux mêmes époques en divers lieux, et tantôt dans les mêmes lieux à différentes époques!

Qui pourrait se flatter de vaincre les difficultés offertes par un travail dont l'objet serait de classer ces circonstances non pas en détail, mais seulement à grands traits, en évaluant le mérite de l'opportunité comme les fautes de la négligence, en les fixant sur une échelle de proportion entre les causes présumées et les effets notoires, entre l'évident et l'impossible, entre ce que la raison trouve probable et ce qui flotte encore dans le vague de l'hypothèse et de l'incertitude? Quel est l'homme fort dont la pensée pût embrasser l'ensemble des scènes de douleurs et de consolations, de lésion et de redressement, de maux et de remèdes qui se succèdent et se renouvellent sur le vaste théâtre de l'univers, et les comparer à la foule de réminiscences que lui fournirait l'histoire, éprouvée au creuset d'une saine critique? Mais si le problème est audessus de nos forces, tâchons au moins de justifier l'excuse de ne pas l'attaquer, par l'aperçu rapide des principales données qu'exigerait sa solution.

Dans leur série interviendraient des considérations physiques sur la différence des climats, des saisons et des températures; sur l'influence de la régularité ou de l'irrégularité qui les caractérisent; sur la constance ou l'inconstance des mœurs, des coutumes, des religions, toujours si sévères dans leurs dogmes, et si souvent contradictoires dans leurs pratiques; sur ces épidémies morales, marquées par l'irréquiétude contagieuse des esprits qui, sous le prétexte d'une perfection chimérique, substituent des innovations équivoques au bien réel qui existait, et finit par les révolutions et les catastrophes qui ébranlent ou renversent les trônes, et sapent, jusque dans leurs fondemens, les institutions sociales les plus sacrées, celles dont la stabilité

tient à la fermeté du gouvernement, à la confiance et au respect dont il est environné. A ces conditions se rattachent encore ces alternatives de calme et de troubles intérieurs, celles de paix et de guerre, qui fondent l'espoir et la fortune des uns, les craintes et la ruine des autres, mais jamais le bonheur général. Ajoutons aux causes des besoins ultérieurs de la classe indigente et souffrante, et cependant de la diminution des ressources destinées à y subvenir, les épidémies physiques, quelquefois contagieuses, dont les années stériles sont accompagnées ou suivies, tandis que les années d'abondance n'en sont pas exemptes elles-mêmes, à raison des écarts et des excès que la fameuse doctrine des *compensations* semblerait plutôt autoriser que prévenir. Quelle influence n'exercent pas la salubrité ou l'insalubrité, soit permanente, soit accidentelle de l'air, des eaux, des habitations? L'encouragement ou les entraves donnés, par des lois trop multipliées au gré des circonstances, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, au luxe même qui n'est pas toujours un mal; les inconvéniens alternatifs de trop de condescendance en faveur des pauvres, et de trop de sévérité dans les réglemens répressifs qui les concernent; les émigrations qu'ils ont causées, ainsi que les dépopulations et l'abandon des terres, mais quelquefois aussi les colonies industrieuses et prospères auxquelles les émigrations ont donné naissance.

Impulsion de perfectionnement donnée par des émigrations. C'est une chose digne de remarque que les ateliers de travail, les hospices d'éducation pour les enfans malheureux, les hôpitaux pour les pauvres malades, soient entrés dans les plans d'établissemens de ces colonies, bien ordonnés, tandis qu'à l'époque des croisades, ce fut au moment même de s'embarquer que de grands seigneurs et de riches propriétaires fondèrent chez nous des hôpitaux, ou accrurent d'une partie de leurs biens les revenus de ceux qui existaient déjà. Hélas! plusieurs des croisés furent trop heureux d'y retrouver des lits.

On croit vulgairement que leur retour nécessita en France la création du premier hospice spécial pour des gentilshommes et des soldats auxquels les Sarrazins avaient arraché ou crevé les yeux. C'est une fausse tradition, dit l'abbé Vély, qui n'a aucun fondement dans les auteurs du temps. Ce n'est point en 1260, ce fut en 1255, dans l'année qui suivit le retour de la première croisade, qu'un hôpital particulier pour les pauvres aveugles de Paris et de ses environs, fut compté parmi ceux que Louis IX ne cessa de multiplier pour les malheureux. Il paraît que le nombre de ces pauvres, parmi lesquels ceux qui étaient revenus d'Egypte, affectés de cécité, ne pouvaient manquer d'être comptés, s'était d'abord élevé à trois cent cinquante,

et que ce fut longtemps après, que leur réduction donna lieu au nouveau nom qu'ils reçurent... La dénomination numéraire de quinze-vingts était en usage comme celle de septante et nonante y était encore naguère.

Sans doute que dans les siècles à l'esprit desquels les croisades étaient si conformes, ces expéditions furent mal à propos et beaucoup trop louées. Mais, de nos jours, où il convenait de les juger avec plus d'impartialité, s'en est-on abstenu, lorsqu'au lieu de tenir compte à Louis IX de son héroïsme hors de doute, de ses intentions politiques, qui ne furent pas complétement déçues, et surtout du choix qu'il fit de sa mère pour administrer en son absence, l'on n'a voulu voir dans ce monarque que le roi dévot, qui obéit aveuglément à l'abbé de Clairvaux, mort plus de soixante ans avant sa naissance, pour se faire battre en Egypte, et en ramener quinze-vingts soldats privés de la vue, et pour lesquels il lui faut fonder un hôpital?

Et ces reproches étaient reproduits jusqu'à satiété par ceux qui n'auraient osé parler d'Aboukir comme ils parlaient de Damiette, qui connaissaient le nombre des nouveaux quinze-vingts, et qui cependant, abandonnant au fils de saint Louis la couronne d'épines, préparaient pour un autre celle dont la France ne devait être que le cinquième fleuron.

Aucune des causes, mises en question jusqu'ici, n'a pu avoir autant d'influence sur la création et la multiplication nécessaire des hôpitaux, que l'agrandissement indiscret et l'extension monstrueuse donnée aux villes capitales. On l'a dit avant que ce fût une vérité trop palpable pour la multitude; dans chacune d'elles, le caractère spécial et primitif du peuple aux dépens duquel elles reculent, chaque année, leurs limites, s'efface, pour y substituer l'égoïsme cosmopolite commun à toutes, d'où résulte qu'à force d'imitations réciproques, elles ont toutes acquis la même physionomie; qu'elles absorbent annuellement le cinquième de la population des Etats; que, par le nombre des fortunes exorbitantes dont la source n'est pas toujours pure, la misère de la majorité des habitans décuple; et que si un meilleur esprit ne reporte incessamment dans les campagnes le *trop plein* des villes, l'augmentation de leurs pauvres et de leurs malades demandera bientôt plus d'établissemens de bienfaisance, et même de véritables hôpitaux, qu'on n'y compte, avec scandale, des maisons de luxe et de ruine.

Des recherches semblables, ou plutot l'idée seule de ces recherches, à n'en évaluer les difficultés et le peu d'utilité que par ces simples aperçus, aurait de quoi effrayer l'imagination des Saumaise, des Scaliger et des Ducange.

L'infanticide et l'esclavage ne sont pas les deux seules causes pour lesquelles les anciens n'ont pas eu d'hôpitaux.

Mais l'éloquent auteur du Génie du christianisme aurait-il, par une réticence peu usitée dans ses écrits, donné lieu à la question solennellement proposée par l'Académie de Mâcon en 1812 ? Elle a été plus heureusement résolue par MM. Percy et Willaume, qui ont obtenu la palme de ce concours, que par l'auteur qui s'exprime en ces termes : « On demandera peut-être comment faisaient les anciens qui n'avaient pas d'hôpitaux? Ils avaient deux moyens que les chrétiens n'ont pas pour se défaire des pauvres et des infortunés, *l'infanticide* et *l'esclavage* » (liv. IV, ch. II).

Se défaire des pauvres ! n'en déplaise à l'auteur, dont il faut respecter les intentions, ce verbe paraît bien dur, appliqué à tant de païens de l'antiquité qui ont fourni plus de modèles saillans de sagesse, d'humanité, de désintéressement, que n'ont permis d'en compter parmi les peuples chrétiens les temps le plus rapprochés de celui où nous vivons.

Aux mots *infanticide* et *esclavage*, je demanderais, et pour cause, la permission de substituer *hospitalité* et *adoption*. Ils expliqueraient mieux pourquoi les anciens n'avaient pas d'hôpitaux, et comment leurs mœurs et leurs coutumes en prévenaient le besoin. Ils l'expliqueraient d'une manière plus consolante pour l'humanité, et plus conforme à la vérité de l'histoire, que ne le font ces deux terribles mots *infanticide* et *esclavage*.

De l'infanticide chez les anciens. Infanticide ! Quoi? le Spartiate qui ne relevait pas l'avorton difforme ni l'enfant dont la débilité n'aurait pu soutenir le poids du commencement de la vie, le Scythe qui relevait le sien des bords du Tanaïs, seulement lorsque l'épreuve décisive du froid avait constaté sa force, que faisaient-ils? L'un et l'autre obéissaient strictement et consciencieusement à un patriotisme qui ne peut ni ne doit nous appartenir à nous Français, mille fois trop heureux si nous savions apprécier les faveurs que la nature nous prodigue, et en jouir dans la plénitude de notre véritable caractère national.

Felices sua si bona nôrint!

Dans un climat hyperboréen, le Scythe était destiné à la vie des peuples nomades. A Lacédémone, où la despotique patrie était tout, le citoyen dévoué aux armes dès sa naissance était condamné, par la loi commune à tous, à une abnégation plus sévère que celle du trappiste dans son cloître. Tels étaient cependant les principaux infanticides, au moyen desquels on prétendrait que ces peuples se débarrassaient de leurs pauvres et se passaient facilement d'hôpitaux !

De l'origine de l'esclavage. Quant à l'esclavage, le savant écrivain dont je ne peux adopter l'opinion aurait-il perdu de

vue, qu'au temps des premières batailles à extinction, tout vaincu était, de droit, dévoué à la mort; que la substitution de l'esclavage à la mort devint une grâce spéciale, et que ce fut un mouvement d'humanité très-louable qui donna naissance à l'esclavage. Le premier esclave ne put être que le soldat ennemi auquel un guerrier généreux voulut sauver la vie. *Servus à servando, servo.* C'est l'étymologie donnée par Perrot d'Ablancourt, qui, parmi les savans du siècle de Louis XIV, fut l'homme le plus intimement familiarisé avec tous les grands classiques de l'antiquité. En accordant la vie au vaincu, le vainqueur l'employait à soigner les blessures de ceux qu'il associait au même bienfait. Sous ce dernier rapport seulement, on aurait pu compter l'esclavage au nombre des causes qui, dans les armées des anciens peuples, auraient prévenu le besoin d'avoir des *hôpitaux militaires.* Mais ce n'est pas de ceux-ci qu'il est précisément question., lorsqu'il s'agit des moyens qu'avaient les anciens pour se *défaire des pauvres*, en faveur desquels ont été institués par la suite les *hôpitaux de charité.*

Esclaves en Grèce. Le sort des esclaves fut-il donc si épouvantable chez les anciens? Le savant, le courageux, le sage Xénophon qui avait été à portée de connaître et d'apprécier l'esprit d'Athènes et celui de Sparte, ainsi que les mœurs des deux peuples, se plaît souvent à rappeler la douceur avec laquelle les Athéniens traitaient leurs esclaves. Si l'ardeur et le dévouement que ceux-ci montrèrent au combat naval près d'Argenuse, sous l'archonte Callias, procura aux Athéniens une victoire importante, l'histoire n'oublie pas de consigner le témoignage de la reconnaissance publique. Elle se manifesta par l'affranchissement de tous ceux qui avaient pris part au triomphe. La République les déclara citoyens d'Athènes au même titre que ceux de Platée (Xen., l. I. Hellen.). C'était une éclatante, mais stricte justice... Et cependant le frondeur Aristophanes ne craint pas de travestir cet acte solennel, et de date encore récente, en facilité abusive. Dans la comédie des Grenouilles, satire du gouvernement aussi audacieuse et indécente qu'avait été calomnieuse de la doctrine et des mœurs de Socrate, la comédie des Nuées, l'esclave pédagogue Xanthias déplore amèrement sa servitude, et compare son état d'humiliation au bonheur de ceux auxquels le mérite fortuit d'avoir figuré au combat avait valu le droit de bourgeoisie.

Il en fut autrement à Lacédémone, où la tyrannie républicaine et la dureté des mœurs privées ne connurent ni restrictions ni exceptions dans les peines, même pour les enfans des premiers de l'État. Aussi les ilotes ne cessèrent-ils, sous leurs chaînes de fer, de méditer l'occasion d'une juste vengeance. Les guerres serviles furent plus cruelles pour les Spar-

tiates que les guerres civiles pour les Grecs et les Romains. Entre des despotes inexorables et des esclaves opprimés, l'ordre provisoire peut-il se maintenir autrement que par la réciprocité des méfiances ?

Esclaves chez les Germains. Parmi les anciens Germains, les esclaves, pour me servir de l'expression de Tacite, adoptée long-temps après par Florus, les esclaves formaient, si l'on veut, un second genre d'hommes (*secundum genus hominum*), mais enfin ils étaient comptés, quoique dans un rang inférieur, au nombre des hommes. Ce fidèle historien rapporte qu'on leur confiait à la campagne des manoirs (*villas*) dont ils cultivaient le territoire, en grande partie au profit du maître; mais ils trouvaient dans l'exploitation du domaine la subsistance de leur famille, et sur les profits que la générosité leur allouait, ils se formaient des *pécules*, dont la propriété devenait si sacrée, qu'elle fournissait aux plus laborieux de quoi racheter leur liberté.

Après avoir cessé d'être esclaves (*addicti glebæ*), les affranchis parvenaient à la qualité de fermiers (*villani*, *villici*), et quelquefois, par la suite, à celle de propriétaires, par l'acquisition des fonds qui s'étaient améliorés dans leurs mains, ou des terrains qu'ils avaient défrichés... De là les patronages, la féodalité, etc., qui existent encore en Pologne et en Russie; mais d'après l'autorité prépondérante de Tacite, il est consolant de croire que dans l'état primitif d'esclavage, même le plus complet, jamais la qualité d'homme n'a été totalement méconnue. Ces esclaves ne furent pas, ainsi qu'on l'a vu trop long-temps dans nos derniers siècles, indignement confondus dans l'opinion et ravalés de fait à toutes les conditions de la pénible existence de la brute asservie.

Esclavage des Africains dans les colonies modernes d'Amérique. Comment se permettrait-on de comparer le sort des esclaves chez les anciens peuples, avec celui que les Portugais, les Espagnols, et, pour dire la vérité sans restriction, tous les Européens ont si longtemps et si cruellement fait peser sur tant de malheureux Africains, dans les colonies d'Amérique? comment oserait-on même assimiler ce sort à l'état deplorable de faim et de nudité auquel ont été réduits, dans des temps qui ne sont pas bien éloignés de nous, jusqu'à de braves et honorables prisonniers de guerre?

Condition des esclaves chez les Romains. A Rome, comme auparavant à Athènes, les esclaves s'étaient propagés, perpétués en quelque sorte comme une seconde famille, dans la maison du maître qui avait permis leur mariage. Ainsi, c'est dans cet état de civilisation antérieur à l'établissement du christianisme, qu'il convient d'évaluer quelle fut, quelle dut être l'in-

fluence de ce genre d'esclavage sur l'absence, ou plutôt sur l'inutilité des hôpitaux. .

C'est la misère, ce sont les maladies qu'elle produit qui remplissent les nôtres, et qui les rendront longtemps nécessaires.

S'il en eût existé chez les anciens, personne moins que les esclaves n'eût été réduit à y recourir. A la campagne, l'abondance était dans les manoirs de ceux qui cultivaient le domaine; à la ville, plus on comptait d'esclaves chez les grands et dans les maisons opulentes, plus on y remarquait d'emplois semblables à ceux de nos artisans, plus on y distinguait d'offices relevés, de fonctions honorables par elles-mêmes, à raison des connaissances approfondies et des talens qu'elles demandaient, à raison même des vertus qu'elles nécessitaient, et qui n'auraient pu être puisées dans une autre source que celle de l'éducation la plus soignée.

Deux Phrygiens, dignes du respect et de l'admiration de tous les siècles, sont traînés en esclavage des bords de l'Hellespont, l'un à Rome, l'autre à Athènes. Un sort également fatal donne à chacun d'eux, pour maître, un philosophe orgueilleux et brutal. Lorsqu'Epictète cesse d'appartenir à son premier tyran, celui-ci le fait chasser de Rome par Domitien; Adrien le rappelle, et le plus vertueux des hommes est amplement dédommagé des insultes d'Epaphrodite par l'amitié et l'intime confiance de Marc-Aurèle, ce modèle des princes le plus accompli. Esope, dont l'esprit et la patience eussent dû vaincre la cruauté de Xanthus, et conjurer les odieux mépris d'une femme capricieuse et hautaine, est appelé à la cour du roi de Lydie; il s'y trouve en parallèle avec le législateur qui avait été l'oracle de la Grèce. L'orgueilleuse austérité de Solon y devient aussi repoussante que l'ingénieux apologue d'Esope y donne d'attraits aux véritables leçons de la sagesse. Deux hommes aussi rares fournissent, dans l'esclavage, l'exemple saillant et bien connu des caprices de la fortune; mais ils deviennent l'objet de l'application du régulateur éternel de cette justice, qui tôt ou tard remet les choses et les hommes à leur place.

Térence et Phèdre sont encore d'assez beaux exemples de ce redressement des torts de la fortune, et l'un et l'autre fournit l'idée de l'éducation que les Romains faisaient donner aux enfans de leurs esclaves. Ils désignaient sous le nom de *vernæ* ceux qui étaient nés dans la maison. « Ceux-ci, élevés sous les yeux des grands, avaient une éducation plus soignée que les autres, et l'indulgence de leurs maîtres leur laissait prendre un ton d'aisance et de liberté qui donnait beaucoup de sel à leurs plaisanteries. De là les expressions *vernale dictum*, *verniles blanditiæ*, *verniliter* (L. V. Raoul, notes sur la satire IX de Juvénal). L'éducation était relative aux dispositions des jeunes

esclaves, ou pour les divers genres d'industrie dans les arts, ou pour les sciences et les lettres. L'intérêt du maître le voulait ainsi, parce que si les progrès de l'élève esclave avaient contribué à exciter l'émulation des jeunes patrons qui en partageaient les leçons, si la capacité dont le premier avait fait preuve devait lui valoir la faveur de l'affranchissement, la manumission par laquelle il recevait ce bienfait, le plaçait dans la classe des cliens de la maison à laquelle il en était redevable. La reconnaissance liait nécessairement les familles d'affranchis à celles qui continuaient de les aider et de les appuyer de tout leur crédit, tandis que les magistratures plébéiennes auxquelles les affranchis étaient promus, leur donnaient assez souvent l'occasion de prouver leur gratitude et leur attachement.

Preuves tirées des théâtres d'Athènes et de Rome. Les caractères mis en scène sur les théâtres des deux peuples les plus célèbres de l'antiquité, présentent peut-être, sous des personnages fictifs, des images plus fidèles des mœurs du temps que ne le font les conjectures de la postérité, et que ne peuvent le faire les traits mêmes dus au pinceau de l'historien. Celui-ci, lorsqu'il écrit à l'ombre de la tyrannie (et l'antiquité en a compté de tant d'espèces!), celui-ci a rarement ses contemporains pour juges compétens de la vérité de ses récits, tandis qu'au théâtre, les spectateurs auraient été révoltés si la représentation des mœurs n'eût pas été conforme aux modèles existans, soit en vertus pour les encourager, soit en travers et en ridicules pour les corriger.

Dans une revue rapide des six comédies de Térence, en retrouvant avec satisfaction quelques souvenirs de ses premières études, on est frappé de l'importance des rôles que ce grand maître de la scène comique fait jouer à ses esclaves. C'est eux qui forment adroitement l'intrigue; c'est eux qui la dénouent avec autant de succès que de grâce. Plaute qui place presque toutes ses scènes à Athènes, ou dans quelques autres villes de la Grèce, avait déjà donné aux esclaves qu'il produit, des personnages très-importans, ceux d'instituteurs, de gouverneurs, de confidens intimes, de négocians, de financiers. C'est dans leurs mains que le poëte met le ressort auquel aboutissent tous les fils de l'action... Dans ce qui nous reste d'Aristophane, même caractère, même degré d'instruction. Si sur nos théâtres modernes, les fourberies et l'insolence des Scapins et des Frontins s'élèvent rarement, dans leurs stratagèmes les plus astucieux, audessus de l'ignorance, de la grossièreté et de la bassesse de leur extraction; les esclaves d'Aristophane développent souvent les fruits d'une éducation relevée. Ils dissertent sur l'administration; ils régentent en quelque manière l'aréopage

comme l'académie, et le plus souvent avec une audace pareille à celle dont nous avons cité un exemple mémorable.

Mais ce n'est pas seulement de ces considérations prises au théâtre qu'on peut déduire les modifications et les adoucissemens que l'esclavage trouvait dans les mœurs et dans l'opinion publique qui en est presque toujours l'interprète.

Lois modératrices de l'esclavage. Nous voyons dans le Lévitique (xxv, 39) que le retour du jubilé marquait l'époque de l'affranchissement pour les étrangers, et que Moïse avait fixé à l'expiration de la sixième année le terme de l'esclavage pour les enfans d'Israël.

Ce droit de vie et de mort qu'on n'hésiterait pas de nous donner comme absolument arbitraire dans son exécution, fut-il autre chose qu'une précaution comminatoire de la loi dont l'exercice et l'application étaient réglés par des conditions de justice distributive? Par exemple, sous Auguste, un sénatus-consulte déclare complice du meurtre tout esclave dont le maître a été tué dans sa maison. Peut-on supposer qu'il ne restât aucun moyen de justification à l'innocent qui eût prouvé la réalité et la légitimité de son absence, par un ordre positif de ce même maître? M. Raoul, dans ses notes sur Juvénal, dit que Tibère avait donné aux esclaves le droit d'accuser leurs maîtres en matière de lèze-majesté. Ici, j'aperçois la sombre et farouche inquiétude d'un odieux despote, et cependant un contre-poids au despotisme domestique. D'autres réglemens rendaient la liberté à l'esclave qui, dans sa maladie, avait été abandonné par son maître. Les lois avaient pourvu à ce que l'esclave traité avec une dureté et une rigueur trop constantes, pût faire intervenir l'autorité du magistrat, pour forcer celui qui en userait ainsi, à le vendre à un autre. Ce décret de l'empereur Claude prouve que si parmi les citoyens qui avaient pu acheter un esclave, il s'en trouvait qui abusassent de leur supériorité pour traiter cet esclave en ennemi, celui-ci n'était pas privé du droit de représailles, ni de l'espoir de récupérer sa liberté par le fait seul de ces violences habituelles.

Réglemens restrictifs moins favorables aux esclaves que la générosité des maîtres. A quelle espèce de maîtres, au surplus, furent destinés ces réglemens restrictifs, ces précautions dictées par l'humanité? N'en doutons pas, ce ne fut qu'à la classe des *parvenus*, pour qui la jouissance d'un bien imprévu et souvent mal acquis, ne peut être dans l'usage, mais dans l'abus. De semblables lois eurent-elles jamais pour objet d'atteindre ces hommes à grand caractère, illustres par leurs ancêtres, illustres comme eux par les services, qu'à leur imitation, ils avaient rendus à la patrie; qui possédaient d'immenses domaines et des richesses égales à celles des rois, qu'ils se pi-

quaient de surpasser en magnanimité, en concessions de tous genres, en largesses publiques, dont le récit nous étonne, et commande notre admiration?

Cimon qui voulait que tout le peuple d'Athènes considérât les fruits de ses immenses jardins comme les siens, eût-il usé, envers ses esclaves, car il lui en fallait beaucoup pour les cultiver, eût-il usé d'une autre autorité que celle des bienfaits?

A Rome, les esclaves comptaient dans la famille, quelque illustre qu'elle fût; ils en prenaient le nom au moment de l'affranchissement. On n'attendait pas toujours les saturnales pour leur permettre l'honneur de s'asseoir à la table du maître; ils soupaient quelquefois avec lui :

O noctes, cœnæque Deûm quibus ipse meique
Ante larem proprium vescor, vernasque procaces
Libatis pasco dapibus!

Horace compte cette jouissance au nombre des faveurs que lui donnait à la campagne la liberté qu'il n'avait pas à Rome. Au mois de décembre, pendant les fêtes destinées à rappeler l'âge d'or, ce n'était pas seulement par les festins, les libations, la bonne chère et les vêtemens somptueux, que les esclaves prenaient le personnage des maîtres. Le *franc-parler* entrait dans le privilége de la solennité. Horace, que l'on ne répète jamais indiscrètement à ceux qui le *savent par cœur*, place, à cette occasion, dans la bouche de son esclave, des reproches, au moins de grandes libertés, que Boileau n'aurait osé mettre dans celle d'*Antoine, gouverneur de son jardin d'Auteuil.*

Qu'on ne me croie pas si loin de mon sujet qu'on pourrait le présumer! Dans nos temps modernes, un homme riche ou important, qui envoie à l'hôpital son fidèle et ancien serviteur, lorsqu'il est malade, lui donne-t-il, en le recommandant, fût-ce avec instance, les mêmes témoignages d'intérêt et d'attachement que les Alcibiade et les Périclès, les Scipions ou les Lucullus savaient donner à leurs esclaves, en les faisant traiter sous leurs yeux, dans leurs palais et par leurs propres médecins?

Qui peut avoir oublié le tendre intérêt avec lequel Cicéron s'occupe de la convalescence de Tiron qu'il avait été obligé de laisser malade à Patras à son retour d'Athènes? Tiron qui, peu de temps après, reçut, par l'acte de son affranchissement, le prénom de Tullius, était encore au nombre des esclaves, lorsque son maître lui écrit, non pas seulement en son nom, mais au nom de chacun de ceux qui composent sa famille: « *M. T. C. et Cicero meus, et frater, et fratris filius Tironi S. P. D. Existima nihil me malle quàm te valere. Illud, mi Tiro, te rogo, sumptui ne parcas ullâ in re quâ ad valetudinem opus sit. Nemo nos amat qui te non diligat..... Carus omnibus expec-*

tatusque venies. Vale, mi Tiro, vale, vale et salve (*Ep. ad fam.*, l. XVI, 1, 4, 7, etc.).

Middleton, dans son Histoire de Cicéron, publiée à Londres au commencement du siècle dernier, rappelle avec complaisance que c'est aux soins du savant et *illustre esclave* que la postérité est redevable du recueil précieux des lettres de son maître; j'emprunte de l'auteur anglais le passage de l'une de celles à Atticus (l. VII) dans laquelle Cicéron témoigne lui-même les causes honorables de l'affection toute particulière qu'il portait à Tiron. « *De Tirone video tibi curæ esse, quem quidem ego, etsi mirabiles utilitates mihi probet, cùm valet, in omni genere vel negotiorum vel studiorum meorum, tamen propter humanitatem ac modestiam malo salvum quàm propter usum meum* (Middleton, *Histor. of Cicero*, book VII). Dans quel pays et dans quelle classe de la société, des amis exprimeraient-ils aujourd'hui avec plus de cordialité et de dignité leur attachement et leur estime pour un homme du même rang que le leur?

Si l'on objecte que de tels exemples paraissent choisis seulement dans les exceptions que comportent les grands caractères, il devient nécessaire d'ajouter que ces manières généreuses envers les esclaves ne furent pas l'habitude exclusive des premières familles. Les mœurs générales à cet égard survécurent à la république, et tout esclave continua de jouir du privilège des saturnales, fêtes pendant lesquelles la bonté, je dirais mieux, la débonnaireté du maître allait jusqu'à l'abandon. Le calendrier lui-même en rappelait les usages. A la fin du troisième siècle, sous l'empire de Vespasien et de Gratien, qui avait été le disciple d'Ausone, ce poëte, fils d'un médecin célèbre, et devenu comme lui homme d'état, dans sa vingtième idylle, où sont consignées les fêtes nationales de chaque mois, termine ainsi le quatrain de décembre :

Aurea nunc revocat Saturni festa december;
Nunc tibi cum domino ludere verna licet.

Il est facile de déduire pourquoi les anciens peuples n'eurent pas d'hôpitaux, ou plutôt pourquoi ils n'en eurent pas besoin.

Les mœurs patriarchales ont rendu les hôpitaux inutiles. Aussi longtemps que se maintinrent les mœurs des anciens patriarches, que l'homme des champs cultiva du vivant de son père, et d'après ses conseils et son expérience, l'héritage que celui-ci lui devait laisser, à condition de le transmettre en ligne directe, les générations d'agriculteurs se succédaient sur le même sol, en l'améliorant. Les pasteurs et leurs troupeaux s'accrurent; l'embarras seul des richesses commande quelquefois des séparations semblables à celle dont Abraham fit la

proposition à Loth en le laissant maître de choisir la droite ou la gauche (*Gen.*, chap. 12.). Ces partages n'avaient pas autant de chapitres qu'en présente aujourd'hui l'inventaire de la plus chétive hoirie; le savoir-faire des artisans passait à leur race avec les usines et les ateliers; les générations de nomades se perpétuaient sans mélange et sans interruption dans l'usage de leurs chars de transport, de leurs stations, et dans l'expérience de leur vie ambulante.

L'homme fait et dans la vigueur de ses facultés, rendait par son travail, sa vigilance et ses soins, la vieillesse de ses parens plus heureuse; leur caducité ne diminuait rien du respect, elle ajoutait aux attentions. C'est ainsi que par la bonne leçon de l'exemple, qui se grave toujours mieux dans les cœurs que celle du précepte sur l'esprit, ces procédés envers les plus âgés (personnages considérés comme plus importans, plus grands que les autres, *majores*), ces marques de déférence disposaient la jeunesse à accomplir à son tour les devoirs de piété filiale :

Utque ego majores, sic me coluêre minores. (Ovid.)

Pour se former à la vertu, aux ouvrages de leur sexe, et à l'économie domestique, les filles n'avaient d'autre *institutrice*, je veux dire d'autre modèle que la mère qui les avait allaitées. Devenues mères à leur tour, c'est par des mœurs semblables qu'elles en accréditaient dans la famille les principes et les pratiques.

Loin du toît paternel, l'enfant prodigue dissipe sa dot, il tombe promptement dans les dernières extrémités de la détresse. Cette parabole avertit du danger des séparations précoces qu'excite le caprice et que suivent les regrets.

Les trop grandes villes et les mœurs modernes nécessitent les hôpitaux. C'est l'encombrement des villes, c'est la circonscription des logemens qui ne permet pas à la mère de nourrir elle-même son enfant devenu déjà étranger au sein qui l'a porté.

L'adolescent prend une autre profession, un autre genre de vie, une autre espèce d'industrie que celle de son père, tandis que celui-ci est obligé de se procurer des aides qu'on appelle encore, comme par réserve de droit, *garçons*; mais ils ne sont pas siens. Je compte pour beaucoup cette multiplicité, cette promiscuité effrayante de professions mal définies, d'emplois équivoques et précaires, toutes branches parasites ou rejetons dégénérés d'un arbre primitif que de vigoureuses et profondes racines fixaient à son sol natal. Ce n'a jamais été pour les hommes qui, de père en fils, ont suivi une profession essentielle, soit libérale, soit mécanique, qu'il a fallu des hôpitaux; mais ils devinrent nécessaires à plusieurs de ceux dont la condition mal prononcée a tenu au crédit ou au discrédit

que peuvent entraîner les circonstances les plus légères, les prétextes les plus frivoles, les accidens innombrables de la fortune. Il y a précisément cent ans que tel qui s'était fait conduire dans la rue Quincampoix avec ses bons billets et dans un excellent carosse, fut trop heureux de retrouver le lendemain l'usage de ses jambes pour se rendre à l'hôpital.

On sait que le système de Law réduisit à la misère et à l'hôpital, qui en était presque le seul asile, une multitude d'imprudens qui avaient pris du fictif pour de l'effectif. La révolution, dont les suites n'ont pas été plus heureuses, sembla d'abord affecter une marche contraire. Au moyen des assignats qui n'avaient réellement coûté que les frais d'impression, elle donna des propriétés à plusieurs; mais elle fit passer par les mains d'un plus grand nombre des richesses mobilières que la surprise, les excès et l'imprévoyance eurent bientôt dissipées. La révolution intéressa ou atteignit inopinément bien plus d'individus que n'avaient pu en intéresser ou en atteindre les reviremens de Law; aussi les conséquences d'embarras, de misère et de maladies survenues à la fin du siècle, furent-elles d'autant plus graves, qu'elles avaient coïncidé avec la destruction subite de tous les établissemens de bienfaisance.

Par quoi, si vous vous indignez du fatal bonheur de quelques grands coupables qui abuseront de l'indulgence avec laquelle on leur a laissé emporter des millions, vous jetterez encore un œil de commisération sur cette tourbe auxiliaire subalterne pour laquelle vos hôpitaux de charité sont la perspective la moins fâcheuse. Vous n'oublierez pas que ce fut la doctrine des premiers révolutionnaires qui proscrivit ces asiles et qui autorisa la dilapidation des ressources que la bienfaisance y avait accumulées; mais vous reconnaîtrez avec quelque intérêt, que si les successeurs de tant d'hommes sacriléges partagent encore avec de bons pauvres les soulagemens qu'offrent les hôpitaux rétablis, ils en sont redevables aux vertus et à la générosité de ceux dont les principes et les mœurs furent toujours et doivent toujours continuer d'être en opposition directe avec les sentimens et les opinions des perturbateurs.

Il est bien permis sans doute de conclure que la révolution qui a porté les premiers coups de sa hache sur les hôpitaux est devenue par contre-coup la cause la plus manifeste du besoin de les multiplier.

Dans l'exposition des causes qui dispensèrent les anciens du besoin d'hôpitaux, j'ai cru devoir insister plus spécialement sur celles que présente la comparaison des mœurs antiques aux mœurs modernes. Ces considérations ne sont point étrangères aux attributions des sciences médicales. Qui, plus que le médecin, dans l'intimité des relations que comporte son noble

et intéressant ministère, au sein des familles dont il a mérité la confiance, trouverait de plus fréquentes occasions de contribuer par la sagesse de ses conseils à la régénération des mœurs? Qui, mieux que lui, pourrait apprécier l'importance de cette condition première, si l'on veut franchement parvenir à retremper dans la plus pure de toutes les sources les tempéramens des nations d'aujourd'hui?

Les recherches des savans modernes démontrent que les anciens n'eurent pas même l'idée d'hôpitaux. La manière dont j'ai envisagé l'objet *à priori*, me dispense de recourir aux preuves historiques abondamment consignées dans les écrits de ceux qui ont répondu par la négative à la question des académiciens de Mâcon.

Ces écrivains, auxquels je préfère de renvoyer le lecteur, afin de ne le pas priver de détails toujours curieux et souvent agréables, qui ne pourraient entrer dans un extrait, n'infèrent point de leurs recherches que la pitié particulière ou publique ait jamais été sourde au cri de la misère et aux plaintes de la maladie. Tous reconnaissent que dès la formation des sociétés, la bienfaisance naturelle à l'homme sut y appliquer, soit de nécessité urgente, soit de prévoyance, des secours modifiés dans chaque région et dans chaque âge, par les mœurs, les usages et le degré de connaissances qui les distinguèrent.

Des savantes et immenses recherches de MM. Percy et Willaume; de celles non moins intéressantes de M. Murat de la Dordogne, et du mémoire de celui que j'aurais dû nommer avant les autres, parce qu'il a sur eux une priorité de plus de trente ans, et toute la prépondérance archéologique acquise à M. Mongez, il résulte que dans aucun temps, et chez aucun peuple de la terre, il n'y eut, avant les premiers siècles de l'ère chrétienne, rien de semblable à ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'hôpitaux.

Aperçu d'anciens établissemens publics qui ne peuvent être confondus avec des hôpitaux. Les réserves triennales ou septennales prescrites par Moïse en faveur des pauvres; les prytanées d'Athènes et de la Grèce; les réfectoires conventuels de Lycurgue; les distributions ordonnées par Numa et ses successeurs; les lois *annonaires* du sénat et des tribuns du peuple; les sportules, les approvisionnemens des caravenserais; ceux pour les gladiateurs qui étaient pansés et restaurés près du cirque; les munitions des troupes dans les camps; les greniers d'abondance destinés aux gymnases, aux réunions d'orphelins ou d'étrangers, ensuite les largesses provenant des offrandes de la dispensation desquelles les diacres étaient chargés dans la primitive Église, ainsi que le fut saint Laurent à Rome au commencement du troisième siècle, sont autant de titres histo-

riques auxquels se rattachent plutôt des idées de subsistances et d'aumônes, que l'idée d'aucun traitement de malades réunis dans un local commun. Les temples d'Esculape en Grèce, les salles de leur pourtour dans lesquelles s'énonçaient les vœux des croyans et les espérances que leur faisaient concevoir les ministres du dieu de la santé, donnèrent lieu à plus de pratiques mystiques et superstitieuses qu'aux rudimens d'une véritable institution clinique. Quant à l'établissement du roi et grand-prêtre Hircan, cité partout, et qu'on fait remonter à plus de trois siècles avant Jésus-Christ, il paraît que ce fut bien moins un hôpital qu'un monument d'expiation à la mémoire de David dont il avait violé et spolié le tombeau, et que ce pontife pénitent employa une partie de ses rapines en munificences qui firent oublier l'autre. Dans la plupart de ces recherches sur les hôpitaux qu'elles n'ont point trouvé dans l'antiquité, il est encore fait mention de cette île d'Esculape, où, vers les derniers temps de la république romaine, sous le prétexte de faire changer d'air aux esclaves, les mauvais sujets étaient séquestrés pour un temps limité ou indéfini. Il me semble que ce n'était qu'une maison de force ou de correction destinée, comme on en a vu chez nous pour des fils de famille, à des libertins incorrigibles, devenus intolérables à leurs maîtres, et d'un dangereux exemple pour le reste de la maison.

Ce qu'il faut entendre par hôpital *n'est désigné dans aucun des classiques.* Il est donc bien certain que le mot qui désigne l'édifice où plusieurs malades sont réunis pour leur traitement sous une même direction administrative et sanitaire, ne se trouve pas dans Homère. Il ne se rencontre pas dans les auteurs grecs qui fleurirent quatre siècles après lui, tels que Hérodote, Thucydide, Hippocrate lui-même. Un laps de temps plus considérable encore que celui qui s'était écoulé entre Homère et Hippocrate, ne nous le fait découvrir ni dans Galien, son infatigable commentateur, ni dans Plutarque, à qui les mœurs des Grecs furent aussi familières que celles des Romains; on sait combien cet estimable écrivain se plaît à les mettre en parallèle.

Dans les classiques des temps antérieurement et postérieurement le plus rapprochés du siècle d'Auguste, on ne rencontre ces dénominations ni grecques, ni latines, ni aucune périphrase propre à suggérer la plus légère idée de nos établissemens hospitaliers actuels.

Des gérusies de Sparte et des hospitalia *de Vitruve.* C'est sans aucun fondement qu'on croirait trouver quelque analogie entre eux, et ce que rapporte Vitruve *de gerusiis et hospitalibus.* Lorsque les Sardiens firent, de la maison de Crésus, une *gérusie*, ils la consacrèrent probablement à la retraite et

au repos de quelques magistrats émérites et très-avancés en âge. La gérusie de Sparte n'avait été autre chose que le palais du sénat dans lequel les vingt-huit sénateurs avaient leurs logemens. On a eu tort d'oublier qu'ils portaient pour titre de leur dignité, le nom de *gérontes*, parce qu'ils étaient tous âgés de plus de soixante ans: assurément les *Gérontes* de nos spectacles les plus vulgaires ne seraient pas devenus de si ridicules caricatures des magistrats de Lacédémone; mais nos hospices de vieillards, hommes ou femmes pauvres, n'ont jamais offert rien de commun avec les gérusies de Lycurgue.

Le savant architecte d'Auguste, dont le livre est encore pour les architectes de nos jours, ce que celui *De aere, locis et aquis* est pour les médecins, compare toujours aux constructions qu'il propose celles des Grecs et celles des peuples ses contemporains. Au chapitre 10 du livre VI, Vitruve entre dans les plus grands détails sur les logemens qu'il destine aux étrangers dans la maison de leurs hôtes. Il n'oublie pas la recherche que les Grecs y avaient apportée, parce qu'ils s'étaient piqués de plus de délicatesse, et qu'ils avaient eu plus d'opulence, *delicatiores et ab fortunâ opulentiores*. L'appartement des hôtes, semblable à celui des maîtres de la maison, avec lequel il n'était en communication que par le péristile qui leur était commun, se trouvait d'avance et somptueusement fourni de toutes les provisions convenables à la famille qui y était attendue. Je rappelle cette coutume à cause du contraste qu'elle offre avec le peu de soins qui précède si souvent, dans bon nombre d'hôpitaux, l'arrivée des malades pour lesquels on avait eu l'ordre de préparer tous les secours. Rien de moins hospitalier que de semblables hôpitaux.

Quoi qu'il en soit, le mot *hospitalia*, qui est très-latin d'après l'autorité de Vitruve, ne pourrait être traduit dans notre langue par celui d'*hôpitaux*, qu'en le détournant du sens que lui a donné cet architecte.

L'histoire des Grecs, et les monumens dont elle fait mention, ne lui avaient rien offert qui eût suggéré l'idée d'un hôpital de malades.

Dans cette admirable variété de plans pour l'ordonnance des temples, des aqueducs, des théâtres, des forum, de tous les édifices publics, le silence absolu d'un auteur qui s'était occupé avec une exactitude si précise des conditions propres à chacun d'eux, ne laisse aucun doute à cet égard.

Lebeau, dès le commencement de son *Histoire du Bas-Empire*, s'étend avec complaisance sur l'attention scrupuleuse qu'avait apportée Constantin, en transférant l'empire de Rome à Byzance, de retracer dans cette nouvelle capitale le souvenir

de tous les monumens qui avaient illustré l'ancienne. Dans leur énumération, on ne compte pas d'*hôpitaux de malades.*

Véritable époque de l'institution des hôpitaux, assignée par M. Mongez. C'est avec raison que M. Mongez, qui n'a pas oublié les hospices qui furent établis pour les pélerins et pour les étrangers, ne date les hôpitaux proprement dits que de la fin du quatrième siècle, parce que ce fut à cette époque que le mot νοσοχομειον fut pour la première fois employé par saint Jérôme. Sur le témoignage irrécusable de M. Mongez on peut s'en tenir à cette fixation, en l'adoptant plutôt pour exclure toute antériorité, que pour assurer qu'il existât à cette époque beaucoup d'hôpitaux.

CONDITIONS D'UN BON HÔPITAL.

Si l'autorité paternelle est la source respectable dans laquelle les vrais rois, pères de leurs peuples, n'hésitent pas de reconnaître l'origine de leurs droits, de leur puissance et d'une majesté dont ils aiment à faire réfléchir l'éclat sur leurs fidèles sujets, enfans légitimes de la grande famille qu'ils gouvernent, dans le nombre des institutions sociales qui honorent le plus l'humanité, parce qu'elles secourent et consolent la double infortune de l'indigence et de la maladie, il serait difficile d'en assigner aucune de plus recommandable que les hôpitaux.

Modèle accompli dans la formation des premiers hôpitaux pour les malades, et de leurs succursales pour les convalescens. Le titre de leur dignité, je dirais presque de leur noblesse, est inséparable du nom qui leur fut consacré par la reconnaissance, au sein de l'hospitalité la plus généreuse. Ils prirent naissance chez ces femmes illustres qui, comptant parmi leurs ancêtres des Scipions, des Émile, des Fabius, et renonçant spontanément aux pompes et aux délices de Rome, encore la capitale du monde, s'étaient retirées en Palestine pour y continuer leurs études sublimes sous la direction de saint Jérôme; et par un besoin de cœur plus décidé que celui de l'esprit, récompenser en quelque sorte ce grand personnage, et de la seule manière digne de lui, en l'environnant de la pratique de toutes les vertus, dont il était le professeur et le modèle.

Leurs maisons, où la frugalité et l'austérité étaient exclusivement réservées pour elles, tandis que l'abondance y développait toutes les ressources en faveur des étrangers, n'avaient cessé d'être ouvertes à ceux qui visitaient les lieux saints. Lorsqu'ils furent encore plus fréquentés, l'affluence toujours croissante de tous les âges et de toutes les conditions devint l'occasion de nouveaux besoins, c'est-à-dire, qu'elle commanda à la libéralité de nouveaux genres d'intérêt, d'attention et de secours, soit pour les étrangers, soit pour ceux qui avaient formé quelque établissement à Jérusalem, dans l'espoir d'y vivre du

produit de leur industrie. Cette ressource venait-elle à être suspendue par le dérangement de la santé; la maison des illustres Romaines offrait en maladie un refuge assuré. Rien de ce qui pouvait concourir à la guérison, n'y était omis ou négligé. Dès que la convalescence n'avait plus rien d'équivoque, c'était encore à l'une de leurs maisons de campagne que de bons alimens et des soins marqués par une affection soutenue, contribuaient à affermir le retour à la santé. Cependant le lit que le convalescent avait occupé à la ville était déjà mis en état d'être offert à quelque nouveau malade. Pourrait-on hésiter de reconnaître à la fois dans la distribution de ces arrangemens, dont le prototype n'avait certainement pas été importé de Rome, les premiers modèles de nos divers établissemens de bienfaisance, les secours à domicile, l'hospice pour les étrangers, et surtout le véritable hôpital pour les malades, et la meilleure garantie des convalescences dans le transport et le séjour des convalescens à la campagne? De là, sans doute, cette variété de dénominations qui en a imposé à l'inadvertence des scoliastes, lorsqu'ils ont pris pour des synonymes des mots dont chacun était positivement appliqué à des établissemens très-distincts. Le *xenodochium* de saint Isidore, appelé l'Hospitalier, parce qu'en lui donnant la prêtrise, Athanase-le-Grand l'avait chargé de recevoir les étrangers (le xénodoque était l'un des premiers dignitaires dans les églises grecques), n'est point le *nosocomium* de saint Jérôme, spécialement destiné aux malades; et *villa languentium* est bien manifestement la maison des champs où s'accomplissait l'heureuse transition de la convalescence à la santé parfaite.

A la direction médicale est attaché le caractère d'hôpital. Preuve historique. C'est donc avec raison que M. Mongez a fixé à Jérusalem et à Bethléem, vers la fin du troisième siècle, la création des hôpitaux proprement dits, parce que, dès leur origine, les soins de la charité la plus active y furent constamment dirigés par les lumières de la médecine, circonstance qu'il importe de ne pas perdre de vue; c'est elle en effet qui achève de donner à ces établissemens le véritable caractère d'hôpital.

On retrouve la preuve historique de ce complément dans ce que rapporte saint Jérôme, du conseil que les médecins des hôpitaux donnèrent à sainte Paule. Cette femme, si bienfaisante, et d'une douceur si expansive, mais entière et inébranlable dans les résolutions de la vie austère qu'elle s'est désormais imposée, refuse d'obtempérer au vœu unanime d'une consultation où l'usage du vin lui avait été prescrit comme indispensable pour prévenir l'hydropisie. Les éloquentes et pressantes exhortations de saint Jérôme n'avaient

pu triompher d'une résistance trop déplorable, lorsque l'arrivée imprévue de l'évêque de Salamine lui paraît donner plus d'espoir de succès. Saint Jérôme savait mieux que personne que pendant la longue durée du schisme d'Antioche, l'évêque Epiphane avait trouvé dans le palais de Paule, à Rome, non pas tant un asile, que les prévenances les plus délicates de l'hospitalité. Quel ne devait pas être l'ascendant de l'amitié et de la confiance mutuelles qu'ils s'étaient inspirées? Saint Jérôme attend impatiemment le résultat de la nouvelle tentative que l'opportunité promet de rendre plus heureuse, lorsque le vénérable prélat, courbé comme l'abbesse, sous le poids des années, dit à saint Jérôme, en sortant d'auprès d'elle : « J'ai si bien réussi, qu'elle a presque persuadé à un homme de mon âge de ne pas boire de vin. » Quel caractère d'autorité et de dignité ne présentent pas ces paroles simples et naïves jusque dans leur innocente ironie! Mais en même temps quelle modestie, quelle réserve, quel tact des convenances voulues par le sexe, par l'âge, par les vertus et surtout par l'abdication d'un rang que Paule seule avait eu le privilége d'oublier! Telle est la limite que n'ose plus entreprendre de franchir l'impétuosité du zèle de saint Jérôme. Le mot du respectable évêque devient pour lui un arrêt sans appel.

Obéissant moi-même aux convenances, je me décide à supprimer bon nombre de pages écrites peu de jours après celui où, trop légèrement sans doute *pour un homme de mon âge*, je me laissai persuader de me charger du mot *hôpital*. Je voyais, comme je le fais encore, la meilleure condition d'un hôpital et d'un hospice dans l'esprit d'hospitalité. J'avais cherché à ajouter aux exemples si touchans sous la plume de l'inimitable auteur d'Anacharsis, quelques traits de cette vertu antique dont les progrès de la civilisation ont rendu l'exercice plus rare chez les nations modernes, mais dont ils n'ont pu ni éteindre ni faire dégénérer le sentiment inné, lorsque l'occasion de s'y livrer se présente à des ames susceptibles d'en apprécier les douceurs.

Quelques traits d'hospitalité. Dans le nombre de mes regrets, je compterais la libéralité d'Abraham, assis à la porte du tabernacle dans sa belle vallée de Mambré, où le patriarche n'éprouve d'autre inquiétude que celle d'avoir pu laisser passer quelqu'un sans l'avoir conjuré de s'arrêter chez lui. *Ne quis pertranseat quem ad se divertere non roget* (Genès.).

Bornons-nous à répéter, d'après Homère, le mot sublime et touchant de cette fille du roi Alcinoüs qui, après le naufrage d'Ulysse, jeté dans l'île des Phéaciens, s'écrie : « Il faut le secourir promptement; car tous les étrangers et les indigens nous sont envoyés par le souverain des dieux (Odyss., l. VI.)

Τον νυν χρη κομεῖν. Προς γαρ Διος εισιν απαντες
Ξενοι τε πτωχοι τε.

Un mot seulement de ce caractère si français d'urbanité et d'amabilité que déploie saint Louis, dans les huit jours de la visite qu'il reçoit du roi d'Angleterre Henri III. Ce n'est pas au P. Daniel qu'il en faut demander la narration; Vély la présente d'une manière agréable, parce qu'elle est plus rapprochée de celle de Mathieu Pâris; c'est dans l'historien anglais que se trouve le charme inexprimable attaché au récit de ces détails.

Dans les dispositions d'étiquette du magnifique festin que le roi d'Angleterre donna au Temple, ce monarque avait placé Louis IX entre lui et le roi de Navarre. Louis demande et prend la permission de changer cet ordre. *Jocosè dicens : sine modò : sic enim decet omnem adimpleri facetiam et justitiam; et addit ridendo : Dominus et rex sum in regno meo, volo prædominari.... et adquievit rex Angliæ* (Math. Par., Hist. M., p. 899 et seq.).

Encore un exemple pris dans une autre condition et des temps bien postérieurs. Depuis plus de treize lustres un profond sentiment de respect et de reconnaissance en a gravé dans mon cœur le souvenir ineffaçable. J'ai passé quatre ans de mon enfance à l'école des vertus, dont je voudrais avoir mieux profité, chez un chanoine, héritier presque immédiat des mœurs comme de la doctrine de Port-Royal, révéré à trente lieues à la ronde, comme on disait alors. Deux bénéfices très-modiques doublaient le revenu de son modeste patrimoine; sa maison honorablement et décemment montée, mais en deçà de tout luxe, était ouverte à tous les honnêtes gens du voisinage. Ses anciens et nombreux amis vivant à une plus grande distance éprouvaient tous le besoin de passer avec lui quelques jours, *à tout le moins une fois l'an.* Pendant l'hiver, que les forêts et les étangs rendaient si rigoureux dans le Nivernais, tous les dimanches et fêtes, deux cents paysans des hameaux, qui se seraient morfondus entre la grand'messe et vêpres, se succédaient dans une vaste pièce entretenue de feux, dont je n'ai trouvé la répétition que dans les grands appartemens de Versailles. La plupart y apportaient leur dîner, c'est-à-dire leur morceau de pain et de lard; mais quelques brocs de vin étaient distribués surtout aux plus âgés : le soin de cette distribution était confié à une ancienne hospitalière qui voulait bien diriger le ménage; après quoi, jeunes et vieux, écoliers et habitans des bois, nous allions tous chanter vêpres de meilleur cœur. Deux fois par semaine au moins, et tous les jours de fête y étaient ajoutés, deux pauvres aveugles, il n'y en avait pas un troisième dans la ville, trouvaient leur couvert mis en hiver

auprès d'un bon feu. Leur dîner était le même que celui du chanoine; nous découpions leurs morceaux, nous leur servions à boire, lorsqu'il n'y avait pas d'étrangers, car le maître de la maison ne manquait jamais de déferer cet honneur à ses hôtes. Le dessert des pauvres se terminait par un verre de vin vieux qu'ils buvaient à la santé de monsieur le trésorier et de l'honorable compagnie. Quelle que fût la dignité ou la condition des convives, nous ne nous mettions jamais à table que lorsque ces bons aveugles avaient pris leur congé en bénédictions reciproques.

Les malheur publics, source trop féconde de difficultés, d'embarras et de dangers pour tous ceux qu'ils éloignent de leur patrie, pour ceux mêmes qu'ils placent hors de la sphère de leurs habitudes, sont devenus, dans ces derniers temps, l'occasion de procédés très-généreux et de scènes aussi délicates qu'imprévues. Pour en apprécier le mérite, ainsi que la jouissance des souvenirs qu'ils perpétuent dans les familles de ceux qui ont eu le bonheur d'accueillir, et plus sensiblement encore dans les familles de ceux qui ont été l'objet de l'accueil, il faut en avoir fait l'épreuve dans les chaumières comme dans les palais. L'amour, dit-on, rapproche les distances; il fait plus dans les égaremens de la passion, il peut confondre les rangs et faire oublier les conditions. A l'hospitalité seule appartient le droit de conserver à la fois toute sa grace et toute sa dignité, alors même que l'importance du bienfait et la plénitude de la reconnaissance sembleraient excusables d'avoir excédé leurs bornes respectives.

Combien l'esprit d'hospitalité est précieux dans un hôpital. Dans un hôpital comme dans un hospice et dans toute maison de bienfaisance, plus les usages se rapprocheront de ceux de l'hospitalité, plus ils vaudront de satisfaction et d'honneur à ceux qui les président ou qui les dirigent, plus ils seront consolans, salutaires et profitables à ceux que l'infortune réduit à recevoir des secours. Est-il une seule des conditions morales et physiques à désirer dans ces établissemens qui ne se rattache par l'imitation, aux habitudes nobles et généreuses de celui qui s'est familiarisé avec les devoirs de l'hospitalité? Sa coutume est de s'annoncer par un abord facile et affable; on le reconnaît à la prévenance, à l'empressement avec lequel il fait ou ordonne tout ce qui peut persuader à celui qui est l'objet de l'accueil, qu'il doit considérer la maison où il entre comme la sienne. Séduit et encouragé par tant de bonté, se laisserait-il aller à prolonger son séjour au-delà de ce que dicterait la discrétion? C'est dans la persévérance des procédés, c'est dans la continuité des attentions, que l'esprit d'hospitalité soutient son caractère aimable et imperturbable. Le moment de la sépara-

tion y met le comble par les précautions et les recommandations de la bienveillance, par les engagemens de souvenir réciproque et par l'effusion des souhaits qui couronnent les adieux.

Jérusalem, Malte, Saint Vincent de Paul. C'est sous de tels auspices que commencèrent les hôpitaux de Jérusalem, et que s'y formèrent quelques siècles après ceux de l'ordre de Malte, dont les statuts, il n'est pas inutile de le rappeler ici, n'ont jamais mieux énoncé la noble destination que par le titre qu'ils ont précieusement conservé, *Hospitalitus.* C'est encore le même esprit qui, directement émané de saint Vincent de Paul, anime dans tout le monde chrétien cette multitude de vierges charitables que le meilleur des hommes, puisqu'il fut le plus hospitalier, institua, pour être le modèle accompli des qualités bienfaisantes qui rapprochent la créature du Créateur.

En esquissant le trait de l'hospitalité, il me semble copier faiblement ce que ces anges terrestres ont offert à mes yeux et à mon admiration dès mon début dans le service des hôpitaux, ce que, dans un très-long espace de temps et dans une grande variété de lieux et de circonstances, j'ai constamment vérifié de l'uniformité de vie, de mœurs et de zèle, marquée dans les plus petites communautés de leur ordre comme dans les établissemens majeurs, tels que l'ancien hospice des Enfans-Trouvés dans la capitale, les Ecoles militaires, et celui qu'il fallait nommer le premier, l'*Hôpital royal des Invalides.* Avec quel délicieux sentiment, quelle douce émotion n'y voit-on pas l'honorable vieillesse de l'homme des anciennes guerres, la respectable décrépitude de l'officier nonagénaire, confondues avec la trop déplorable et la trop prématurée décrépitude d'un si grand nombre d'adolescens, tous rassurés et consolés par l'assistance de ces vierges dont l'humanité et les soins se reproduisent à chaque pas sous des formes aussi dignes de respect que d'intérêt!

Opinion et sentimens de Voltaire pour les filles de saint Vincent de Paul. « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté, de la jeunesse, souvent de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines dont la vue est si humiliante pour l'orgueil et si révoltante pour notre délicatesse. Les peuples séparés de la communion romaine n'ont imité qu'imparfaitement une charité si généreuse. Mais aussi cette congrégation est-elle la moins nombreuse » (*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* t. III, p. 210).

Je suis autorisé à citer avec d'autant plus de complaisance ce beau passage, que son illustre auteur a daigné lui-même me le faire remarquer comme une preuve antérieure de sa vénération pour les filles de saint Vincent de Paul. Je portais au château

de Ferney les actions de grâces de celles de l'hôpital de Gex. Un mot de recommandation de M. de Voltaire au duc de Choiseul leur avait fait payer sur-le-champ un arriéré que l'intendant de Bourgogne Amelot, depuis ministre de la maison du roi, n'avait pas eu le crédit d'obtenir des bureaux, malgré tout le zèle que ce digne magistrat y avait apporté.

« Dites, monsieur, à vos bonnes sœurs que je les prie de me compter au nombre de leurs amis, et que je me recommande à leurs bonnes prières, parce qu'elles ne font que de bonnes œuvres. » Ce sont les propres paroles de Voltaire que j'écris pour la première fois depuis quarante-sept ans au moins qu'elles furent prononcées. Je me rappelle parfaitement encore qu'après avoir insisté de vive voix sur l'éloge des Mathurins, placé dans son livre immédiatement après celui des hospitalières, Voltaire se permit encore une exception honorable en faveur des frères des écoles chrétiennes. Je demande si ceux qui ont voulu faire honneur à Voltaire de la destruction des savans bénédictins de Saint-Maur, contre laquelle il n'eût pas manqué de s'élever de ce ton de voix tragique et terrible qu'il faut avoir entendu pour savoir à quel degré il marquait son indignation ; si ces hommes se sont doutés que les deux seules congrégations que le siècle des lumières a cru bon de sauver de la proscription des ordres monastiques, sont précisément ceux que Voltaire avait distingués par prédilection, les très-utiles frères des écoles chrétiennes, et les excellentes sœurs de la charité.

Dévouement hospitalier des demoiselles de Beaune et de Châlons-sur-Saône. En évoquant l'autorité de Voltaire comme moyen prépondérant dans la mise en cause de l'excellence des sœurs de la charité, aurais-je pu concevoir l'idée de leur attribuer rien d'exclusif? elles seraient les premières à repousser une telle injustice. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Paris, les dames de Saint-Charles en Lorraine, vingt autres instituts non moins recommandables sous la diversité de leurs costumes, réclameraient des details dans lesquels il est impossible d'entrer. J'en fais grâce au lecteur, et je me borne à rappeler qu'à Beaune et à Châlons-sur-Saône, sans vœux, sans aucune sorte d'engagement ni de rétribution, il est un usage immémorial en vertu duquel la fleur du sexe, née dans les meilleures maisons de la ville, passe huit et dix ans de sa première jeunesse en habit de religieuse, dans l'exercice et toute la ferveur des devoirs d'hospitalières, ce qui n'empêche aucun mariage sortable; la guimpe est décemment remplacée par le chapeau de fleurs et la robe nuptiale. C'est dans les exemples de leurs mères ou de leurs aïeules que ces jeunes personnes puisent ces dispositions bienfaisantes. Sans connaître bien particulièrement les villes où ce beau dévouement m'a paru d'une édification majeure, je ne craindrais

pas d'être démenti, en présumant qu'on y doit compter beaucoup d'épouses respectables et de familles heureuses.

Propreté, condition physique indispensable. Si la franche et antique cordialité est la première des qualités morales par lesquelles il est à désirer que ceux qui concourent au service des malades dans un hôpital, se rapprochent du bon esprit d'hospitalité; il est dans les usages constans de celle-ci une condition physique qui doit être considérée comme absolument indispensable dans tout hospice et dans tout hôpital. Sans elle, ceux qui les gouvernent s'exposeraient à être sévèrement jugés sur les seules apparences, parce que ces apparences sont toujours un indice assuré du vice le plus essentiel qu'on puisse lui reprocher, celui qui y amène ou qui y laisse le plus de désagrément pour les malades, pour ceux qui les assistent, et le plus de dangers pour les uns et les autres.

Il est impossible de ne pas pressentir que c'est la propreté que j'invoque à grands cris, comme la condition première, comme la condition sans laquelle l'hospice distribué avec le plus d'intelligence, l'hôpital le mieux approvisionné, resteront non seulement fort en deçà du but que se sont proposé ses fondateurs, mais deviendront, par ce seul défaut, une cause directe de malheurs et de dépopulation.

Aperçu des détails pour juger la propreté et la salubrité d'un hôpital. Si, en approchant de l'hôpital que la curiosité m'engage à visiter, ou que le devoir m'oblige de juger, son avenue et ses entours, sa cour antérieure, s'il a l'avantage d'en avoir une, libres de tout embarras et de toute immondice, doivent être et sont pour moi l'augure et le gage de la bonne tenue de son intérieur; si, du premier vestibule, me portant aux divers étages, et parcourant, avec attention, les routes qui me conduisent auprès de chaque malade, je trouve son lit placé à une distance convenable de ceux qui l'avoisinent; si je n'aperçois sur sa personne, ni autour de lui, en objets susceptibles d'exciter du dégoût, rien d'étranger aux accidens inséparables de sa maladie; si j'examine, en détail, les fournitures de son lit, ce qui l'entoure, ce qui est à son usage personnel, son linge de corps, son vestiaire, sa chaussure, les tablettes où sont placés ses effets et ses remèdes, les vases distincts qui contiennent ses boissons alimentaires ou pharmaceutiques, et que tout me paraisse dans la plus grande régularité de soins; si, portant mes regards sur les plafonds, les murs et le parquet des salles, j'acquiers la certitude que l'emploi des balais, des houssoirs et des éponges n'a point été oublié; si, visitant la chambre de garde des chirurgiens, leurs instrumens, les linges et la charpie qu'ils destinent aux pansemens, l'amphithéâtre de dissection et le lieu où se déposent les morts, je reconnais les dispositions

de la décence alliées à la sagesse des précautions physiques; si je me dirige vers la pharmacie, pour m'assurer de son ensemble et des subdivisions qu'il comporte, des moyens employés pour la conservation des substances simples et des confections, de l'arrangement et de la scrupuleuse netteté des ustensiles, de cette exactitude magistrale qui veille aux manipulations, dirige les travaux du laboratoire, ne croit pas audessous d'elle de donner une grande attention à la tisanerie, ainsi qu'aux magasins destinés aux diverses substances médicamenteuses, selon leur nature, la saison, et les dispositions du local; si je me fais conduire dans les dépôts de comestibles, à la boulangerie, à la panneterie, à la dépense, à la cuisine, pour apprécier l'exactitude et la solidité des étamages, pour voir des rayons de lumière réfléchis des disques de la vaisselle, et connaître, dans les circonstances de la pesée, de la mise à la marmite, de la cuisson et de la distribution des divers alimens, quelles sont les précautions qu'on y emploie; si, après avoir vérifié le bon lessivage, l'état de blancheur et de siccité parfaite de tout ce qui appartient à la lingerie, de ce local toujours passablement disposé et entretenu dans les plus petits hôpitaux, tandis que, dans presque tous les autres, l'arrangement, la symétrie, l'élégance même des compartimens, offre à l'œil un ensemble qui le repose et qui le charme, je passe aux lieux communs, trop souvent défectueux par leur position nécessaire ou mal choisie, quelquefois si révoltans par l'incurie dont les effets frappent désagréablement tous les sens, et perpétuent dans l'établissement un détestable foyer d'infection; c'est là que la présence ou l'absence des soins d'action ou de surveillance me fournit l'une des principales données pour asseoir mon opinion sur le degré de propreté et sur celui de salubrité subordonné aux mêmes proportions. L'objet de mes sollicitudes en ce genre ne se termine pas aux lieux d'aisance. Il est des malades qui ne pourraient, sans danger, tenter de s'y rendre, tant ils sont faibles et épuisés! Il importe de connaître si les bassins et les chaises à leur usage sont dans l'état qui ne peut s'obtenir que d'une attention spéciale, et d'une surveillance incessamment active. J'attribue beaucoup d'importance à la tenue personnelle des infirmiers, des garçons de pharmacie, des hommes de cuisine, de boucherie et de dépense; car, partout où leur extérieur est négligé, on est autorisé à présumer la même négligence en ce qui tient à leurs devoirs. Enfin, dans ma revue, que je ne veux pas être un simple coup d'œil qui n'atteindrait que la superficie, mais un examen un peu approfondi, quoique j'aie pris soit à la pharmacie, soit à la cuisine, une idée de la nature des eaux potables; aux bains et aux fontaines de propreté des salles, l'aperçu des qualités de celles qu'on y emploie, je demande

à voir les sources qui fournissent les premières, les réservoirs qui contiennent les autres; je n'oublie et je n'omets ni les corridors, ni les escaliers et leurs cages, ni les cours, ni les chantiers, encore moins les promenoirs destinés à quelques malades et à tous les convalescens. Si l'ensemble et les détails de tout ce dont j'ai fait l'énumération justifient de la propreté la plus complette, quel que soit le plan de construction de l'hôpital où elle se fait remarquer, quelque irrégularité que puisse présenter sa distribution, je n'hésiterai pas de déclarer que c'est un bon hôpital.

Cet hôpital sera bon, parce que les malades y jouiront de deux avantages inappréciables, de la charité que l'apôtre a eu raison de dire *bonne à tout*, et de la propreté que l'hygiène reconnaît indispensable partout. C'est néanmoins à la condition très-expresse que le nombre des malades n'y excédera jamais les proportions voulues par l'espace et par les réglemens qui fixent la distance des lits. Sans cela, la charité deviendrait inutile; la propreté et la salubrité qui en résulte, absolument impossibles.

Telles sont les conditions essentielles d'un bon service. Franchement et généreusement observées, elles tendront plus directement au but d'un hôpital, qui est de rendre des malades à la santé, qu'on ne pourrait se flatter d'y parvenir par le mérite d'un formulaire savamment tracé dans le cabinet, bien moins en vertu de ces réglemens à beaux préambules, et si minutieusement rédigés, dans leurs détails, par des hommes qui ne connaissent pas les hôpitaux. On n'ignore pas que la maladie et le rétablissement du malade sont rarement l'objet, mais trop souvent le prétexte des volumineuses réimpressions qui, sous de nouveaux formats et force variantes, reparaissent à des époques dont la succession fortuite devrait être sans influence sur les intérêts majeurs de l'humanité. Ne sont-ils pas immuables comme la nature qui en a posé les fondemens dans nos cœurs, et qui n'a pas voulu en circonscrire les limites?

Je ne proposerai pas au lecteur de recommencer le voyage allégorique que nous venons de faire dans l'hôpital où j'ai supposé tout ce dont je voudrais qu'aucun des hôpitaux ne fût privé. Sentiment d'hospitalité religieusement soutenu, espace libre, propreté scrupuleuse dans les détails, salubrité constante dans l'ensemble. En établissant une échelle de proportion qui marque les degrés par lesquels un hôpital quelconque se rapproche ou s'éloigne de ce modèle, on obtient facilement la solution du problème proposé à dessein de juger la conformité ou la différence.

Mais où placera-t-on l'hospice ou l'hôpital? D'après quels principes, pris dans l'architecture et dans la physique médi-

cale, en déterminera-t-on la construction et les distributions? Je le répète encore, ces questions, très-importantes sans doute, s'il s'agissait de créer un établissement, sont d'un intérêt moins pressant, lorsque la multitude d'édifices publics disponibles ajouterait, sans difficultés, un supplément dont les hôpitaux actuels n'ont pas besoin. C'est dans leur enceinte même qu'il convient de s'occuper de toutes les réformes ou améliorations propres à les rapprocher insensiblement de la perfection qu'on a déjà donnée à plusieurs d'entre eux, et dont ne manquera sans doute aucun de ceux que des circonstances plus prospères permettront d'ériger par la suite.

Coup d'œil sur quelques hôpitaux de Paris et de la France. Ce n'est pas que les bons modèles nous manquent en ce genre. L'Hôtel-Dieu de Paris, dans ce qu'il est forcé d'être encore pendant quelques années, fournit l'exemple de ce qu'il est louable et honorable d'avoir obtenu dans un local mis aujourd'hui à une grande distance de salubrité et de succès de ce que nous l'avons vu douloureusement au milieu du siècle dernier, lorsque huit malades, dont deux ou trois avaient cessé de vivre, gisaient dans le même lit; lorsqu'en 1784, le sage, le philanthrope et savant Tenon avait encore le regret d'en compter six, d'après les mêmes proportions et dans le même lit. On se demande pourquoi la mortalité, qui alors était au moins d'un cinquième et souvent d'un tiers, n'allait pas jusqu'à la totalité de ceux qu'elle eût pu atteindre?

Les savans et concluans rapports de l'Académie royale des sciences, réunie aux commissaires de la Faculté de médecine et de l'Académie royale de chirurgie, eurent, préalablement à la discussion de tous les projets de réforme et de translation, l'effet immédiat de donner à chaque malade son lit particulier. Cet ordre, émané du propre mouvement de la générosité de Louis XVI, fut le premier et le plus grand des bienfaits pour les malades de l'Hôtel-Dieu, celui sans lequel les autres réformes n'auraient pu avoir, sur la réduction du nombre des morts, une influence aussi décidée.

La Salpêtrière, Bicêtre lui-même, offrent les indices de bon nombre de restaurations et de substitutions avantageuses. D'autres hôpitaux ou hospices, la Maternité, Beaujon, Necker, les Vieillards, les Orphelins, figureraient avantageusement dans le tableau des bons établissemens hospitaliers de la capitale. Ceux de Lyon et de Toulouse, ceux de Rouen et de Lille, de Nanci et de Versailles, n'ont rien perdu de leurs avantages, et soutiennent leur ancienne réputation, comme n'a cessé de le faire l'hôpital de la Charité à Paris, et comme celui de Saint-Louis ne néglige rien pour accroître la sienne, ainsi que la re-

connaissance due aux intentions particulières du grand Henri qui en fut le fondateur.

Les hôpitaux militaires d'instruction, et le magnifique hôpital de la marine à Rochefort, appartiennent à un autre genre de comparaisons également honorables pour eux. Ce qui concerne le service tout spécial de ces grandes institutions, trouvera sa place à la suite des hôpitaux et hospices civils; et ce qui a trait aux Invalides, en formera la partie la plus considérable, parce que l'Hôtel Royal fournit le double et parfait modèle et d'hospice et d'hôpital militaire.

Il me serait impossible de faire usage des nombreux et intéressans matériaux que des amis ont bien voulu m'envoyer; mais si, sans la crainte de devenir trop prolixe, je m'étais décidé à produire quelques exemples saillans d'excellente tenue, j'aurais cherché à les balancer par la peinture du mauvais service reproché à plusieurs établissemens. C'est ainsi qu'à Sparte, le vice, mis en scène publique et dans toute sa laideur, devenait, dit-on, pour la jeunesse, une leçon plus profitable que le spectacle des vertus austères.

Motifs de la préférence donnée aux exemples pris chez l'étranger. Quoi qu'il en soit, et par des convenances dont s'accommodera la modestie des uns, la susceptibilité des autres, et même le bon esprit de justice et de réserve, j'ai cru qu'il était plus à propos de prendre, en pays étrangers, la description de ce que j'y ai observé de louable ou de répréhensible en matière d'hôpitaux. En rédigeant, pour le Dictionaire des sciences médicales, les notes que j'avais jetées à Vienne, j'ai dû m'attacher à saisir quelques points de contact où le service hospitalier des Autrichiens se rapproche du nôtre, et donner quelque idée des mœurs, des habitudes et des pratiques par lesquelles nous en différons.

L'hôpital général de Vienne, plus comparable, à cause de la cumulation des divers services qu'il réunit, à l'Hôtel-Dieu de Paris du temps de Tenon, qu'à celui d'aujourd'hui, offre trop de ressemblance avec ce qu'on avait désiré, et qu'on n'a pas encore pu exécuter entièrement en France, pour que tous les avantages que réunissent sa position, ses constructions et ses divisions bien concertées, n'aient pas déterminé mon choix en sa faveur. C'est par suite de cette préférence qu'il paraîtra naturel que j'aie cherché à completter la notices des autres hôpitaux et hospices de Vienne, et même des moyens que le gouvernement et le corps municipal de cette capitale emploient en faveur de toutes les classes d'indigens, à dessein de prévenir chez eux la nécessité de recourir aux hôpitaux.

Cependant, avant de donner ces tableaux des divers établissemens de bienfaisance à Vienne, et d'abandonner au lecteur les comparaisons et les réflexions qu'ils pourront lui suggérer,

parcourons rapidement l'énumération des questions principales sur lesquelles, à l'époque des projets de translation de l'Hôtel-Dieu de Paris, Tenon et l'architecte Poyet, et, antérieurement à eux, Antoine Petit et Chamousset avaient laissé peu de choses à désirer.

Position salubre. Varron place sa maison *in bonâ regione quæ bonum cœlum habeat et bonum solum.... Æstate, habeat umbram; hieme, solem.* Il serait difficile de réunir, en moins de mots, d'une manière plus claire et plus complette, l'utile et l'agréable, que ne cherche à se les procurer l'un des plus savans patriarches de l'agriculture. Il est bien évident que c'est dans les intérêts de son domaine, qu'il demande *bonum solum*, c'est-à-dire, un terrain naturellement suceptible d'être bien cultivé, et de répondre, par l'abondance et la qualité de ses productions, aux travaux et aux soins de l'agriculteur. A la réserve de cette dernière condition, toutes celles que Varron exige sont également à désirer dans le lieu que l'on voudrait destiner à l'établissement d'un hôpital.

Si j'avais à en créer un aux environs de la capitale de la France, le vaste espace qui, à peu de distance de la barrière de Chaillot, s'élève, en amphitéâtre, sur la rive droite de la Seine, en perspective immédiate de l'Ecole militaire, exciterait mon attention. Il fixerait peut-être mon choix, précisément parce qu'il est stérile, et encore sur les fondemens de l'ancienne carrière, et qu'aux autres avantages, comptés par Varron, il ajouterait celui des communications promptes et faciles, et de la proximité du fleuve, dernière circonstance de salubrité que Varron n'a pas positivement exprimée, parce qu'elle est éminemment comprise dans les conditions d'un bon pays, *bonæ regionis et boni cœli.*

Un pareil choix n'apporterait aucune soustraction aux subsistances auxquelles contribuent des terrains plus heureusement cultivables, à une médiocre distance des villes. Mais, d'un autre côté, l'espace que les hôpitaux occupent dans les villes, dans les grandes villes principalement, au détriment et des malades et des habitans, serait bien plus avantageusement employé. Ces terrains deviendraient un *bon sol*, et pour la salubrité de la ville, et par le revenu qu'ils lui procureraient. On peut s'en faire une idée, en parcourant les rapports de Tenon, si intéressans et si abondans en vues sages et profondes. Cet auteur calcule la dépense de quelques acquisitions pour donner plus d'espace aux malades de l'Hôtel-Dieu, lequel, dans cette supposition, eût été conservé dans son premier local. Il offre des résultats de dépense vraiment effrayans, et d'après lesquels le projet de ces additions n'a pas même été reproduit. C'est la démonstration de leur impossibilité qui a

réuni, depuis longtemps, le vœu des hommes de bien et des hommes éclairés, pour écarter enfin de la capitale tous les grands hôpitaux.

Vitruve n'a pas donné moins d'attention, ni attribué moins d'importance aux conditions de situation de ses édifices. Ce grand architecte veut qu'on choisisse un lieu élevé, sous un ciel serein, dans une position qui conserve à l'air une douce température, et qui le protège également contre l'excès du froid et contre celui de la chaleur. On évitera soigneusement le voisinage des marais; car, lorsqu'au lever du soleil, les brises matinales parviendraient à la ville chargées des vapeurs qui s'élèvent des eaux stagnantes, et altérées encore par les effluves infects de mille insectes qui s'y rassemblent, elles répandraient dans l'atmosphère des émanations nuisibles, qui rendraient nécessairement les habitations insalubres..... Le nord n'est point sujet aux vicissitudes que les autres expositions font éprouver; il est, en quelque sorte, immuable dans tous les temps. En été, la chaleur accable et affaiblit tous les corps, non-seulement dans les lieux malsains, mais jusque dans les plus salubres. L'hiver, au contraire, donne quelque salubrité aux lieux même les plus malsains. C'est ainsi que ceux qui passent d'un pays froid dans un climat chaud, ne peuvent y résister, tombent dans l'affaissement; tandis que ceux qui, des régions brûlantes du midi, passent aux régions glacées du nord, n'éprouvent pas de maladie, et que ce changement contribue, au contraire, à fortifier leur santé. ELECTIO LOCI SALUBERRIMI. *Is erit excelsus et non nebulosus, non pruinosus, regionesque cœli spectans, neque æstuosas, neque frigidas, sed temperatas. Deindè si evitabitur palustris vicinitas, cùm enim auræ matutinæ, cùm solé oriente ad oppidum pervenient, et iis ortæ nebulæ adjungentur.. Spiritusque bestiarum palustrium venenatos cum nebulâ mixtos in habitatorum corpora flatus spargent, efficient locum pestilentem... Ea regio* (*septentrionalis*) *nullo tempore mutationes recipit, sed est firma perpetuò et immutabilis... Æstate, non solùm in pestilentibus locis, sed etiam in salubribus omnia corpora calore fiunt imbecilla, et per hyemem etiam quæ sunt pestilentissimæ regiones, efficiuntur salubres. Non minùs etiam quod quæ à frigidis regionibus corpora traducuntur in calidas, non possunt durare, sed dissolvuntur..... Quæ autem ex calidis locis sub septentrionum regiones frigidas, non modò non laborant immutatione loci valetudinibus, sed etiam confirmantur* (Vitr., l. 1, c. 4).

Ces préceptes, fondés sur l'expérience de tous les temps et de toutes les régions, ne perdent rien de leur autorité, lorsqu'on les présente dans le langage simple et naturel des anciens,

mais ils gagnent infiniment à être développés et fortifiés par les principes positifs que les progrès de la physique et de la chimie, appliquées à l'économie animale, ont introduits dans les sciences médicales. Je m'abstiens de les ajouter ici ces commentaires essentiels, parce qu'ils y formeraient un double emploi, lors même que je ne rappellerais que par extrait, toujours audessous de la composition originale, les articles où les nouvelles doctrines sont exposées de main de maîtres. *Voyez* AIR, EXHALAISON, HABITATION.

Résumé des préceptes et des commentaires sur la position. Si jamais les circonstances le permettent, transférer tous les grands hôpitaux hors des villes ; au moins n'en placer de nouveaux que sur des terrains secs et élevés, jouissant de tous les solages et de tous les vents, hors du cercle de quelque exhalaison nuisible que ce puisse être, suffisamment pourvus de bonnes eaux potables, et abondamment de celles qui sont nécessaires aux usages de propreté. Ces derniers avantages, s'ils sont fournis l'un et l'autre par la proximité d'une rivière, auront un effet bien plus marqué sur la salubrité de l'établissement.

Dans presque toutes les anciennes villes épiscopales, la diverse position des hôpitaux suivit le sort de celle des cathédrales à côté desquelles on les bâtit.

Lorsque l'enceinte de Paris ne donnait pas encore un diamètre beaucoup plus étendu que ne l'avait été celui de l'ancienne *Lutèce*, la position de l'Hôtel-Dieu fut très-bien choisie dans le voisinage immédiat de la grande basilique, pour rappeler sans cesse aux fidèles qui s'y rendaient, que les pauvres, et surtout les pauvres malades, sont un autre temple vivant, dont le culte n'est pas moins agréable à *celui* auquel ils appartiennent l'un et l'autre. A cette première intention, purement morale, s'était jointe pour l'Hôtel-Dieu une considération physique d'un grand intérêt. La Seine lui donnait une eau potable très-pure, dont l'abondance excédait tous les autres besoins de lavages et de propreté. Le cours du fleuve, absolument libre alors, imprimait à l'air un mouvement salutaire. Tout contribuait à entretenir l'Hôtel-Dieu dans un état de salubrité parfaite. Pourquoi faut-il que des dispositions, aussi sages et aussi prévoyantes pour le temps où elles furent concertées, soient devenues, par la succession des siècles, et par l'accumulation monstrueuse de tant d'édifices si indiscrètement élevés sur les deux rives du fleuve, audessus de l'Hôtel-Dieu, une cause affreuse d'insalubrité et d'infection pour lui...... et audessous de ce repaire des misères humaines..... C'en est trop, il n'est pas de lecteur qui ne doive me savoir gré de la réticence.

Application de ces vues à l'art de guérir. Je reviens un

instant sur mes pas. Sous le point de vue décidément médical, la position élevée, ou modérément déclive, ou tout à fait enfoncée, n'est point du tout indifférente relativement au genre de maladies individuelles, et à la nature des épidémies. Les péripneumonies très-intenses, les phthisies, soit accompagnées, soit exemptes d'hémoptysie, ne peuvent être traitées, avec l'espoir de quelque succès, dans une température extrêmement élevée. Les empâtemens, les obstructions, les chroniques *à serosâ colluvie*, *illuvie et diluvie*, comme disaient les Pisons (le pois), n'obtiennent pas de guérison dans une position basse et humide. Il faudrait donc que, dans les villes dont une partie se trouve presque au sommet des montagnes, tandis que l'autre est dans le vallon, il y eût au moins deux hôpitaux, qui se servissent mutuellement de succursale. Passaw, que j'ai de si fortes raisons de ne pouvoir oublier, depuis qu'il appartient à la Bavière, a offert, en ce genre, les disparates les plus saillantes. Le couvent des Capucins, auquel, des bords du Danube, on parvient par un escalier couvert, et perpendiculaire de plus de deux cent toises, tandis qu'il faut aux voitures plus d'une heure de route circulaire pour l'atteindre, formait l'un des hôpitaux de l'armée française. Un autre occupait la profonde caserne d'Innstadt, au plus bas du rivage de l'Inn; le troisième, la belle abbaye de Saint-Nicolas, placée à mi-côte, dont l'aspect et la température les plus salubres convenaient mieux à tous les genres de maladies, même à ceux qui n'auraient pas soutenu aux Capucins l'excès d'élévation et de sécheresse, ni, dans la caserne de l'Inn, l'espèce de macération que son séjour comportait. Dans la plupart des villes et places des Ardennes, des Alpes et des Pyrénées, il existe de semblables succursales, ou bien les hôpitaux des villes voisines s'en servent réciproquement. Ainsi, de Calais et de Boulogne, il est souvent utile de faire passer à Ardres, quelquefois jusqu'à Arras et Amiens, des maladies invétérées, qu'un plus long séjour dans les plages basses et maritimes ne pourrait qu'aggraver, et réciproquement. Ces translations opportunes, auxquelles on devrait attribuer plus d'importance, seraient certainement d'une exécution plus prompte et plus facile que tous ces palliatifs prépostères en réparations partielles et restaurations locales, qui ne s'obtiennent souvent qu'après la consommation des malheurs qu'elles auraient dû prévenir.

Il est des positions, forcées par des intérêts majeurs, qui se trouvent quelquefois en raison inverse de ceux de la salubrité. L'art cherche à en diminuer les inconvéniens, par divers moyens d'hydraulique, comme il y est parvenu à Rochefort, où la Charente elle-même est mise à contribution d'une manière assez heureuse, pour que le premier des hôpitaux de la

marine royale justifie pleinement sa destination. Si les habitudes incorrigibles du Mincio, et les exhalaisons des marais qu'il rend encore plus pernicieuses, lorsqu'il cesse de les tenir à flot, sont, pour les habitans et la garnison de Mantoue, et plus spécialement encore pour les malades de ses hôpitaux, des causes nécessaires qui dénaturent et débilitent le principe de la santé et de la vie, les funestes conséquences de cette déplorable position sont balancées par le régime fortifiant, et par l'emploi bien dirigé des précautions d'hygiène qui y sont relatives.

L'on sait et l'on doit obéir à la nécessité; mais il serait inexcusable, lorsqu'il s'agit d'une création, et qu'on a l'option du choix, de ne pas se déterminer en faveur de celui qui réunit tous les avantages. Antoine Petit qui, dès 1774, avait pris l'initiative de la translation de l'Hôtel-Dieu de Paris, avait été plus heureux dans le choix de la position, que ne le fut, dix à douze ans après, l'architecte Poyet.

Le savant médecin avait donné la préférence au terrain qui s'étend de l'hôpital Saint-Louis au monticule de Belleville, dans un espace riant, sur un site élevé, à l'abri des vents du nord, et pourvu abondamment des eaux salubres de Mesnil-Montant et des prés Saint-Gervais. La pente naturelle aurait favorisé l'écoulement des eaux superflues, et, par un conduit soûterrain, la décharge de toutes les immondices dans les grands égoûts de Paris.

L'architecte Poyet plaçait son hôpital à l'île des Cignes. Il n'évaluait pas au même degré qu'Antoine Petit les inconvéniens, c'est à-dire, les dangers de l'excessive humidité que ce local eût comportés. Cependant Poyet ne devait pas ignorer que l'assise de l'île des Cignes l'avait laissée, en 1740, à cinq pieds audessous de la crue des eaux. Aussi proposait-on, avant de procéder à la construction de son hôpital, d'élever au moins de douze pieds la surface de l'île. Tout en vantant la supériorité de son plan, sous le point de vue économique, Poyet ne se décidait à rien moins qu'à remblayer à peu près cent cinquante mille toises cubes de superficie.

On ne peut se dissimuler que la position de Belleville n'eût été parfaite, et celle de l'île des Cignes absolument détestable. La manie d'assigner ce dernier local, comme le plus favorable à un grand hôpital pour Paris, n'est cependant pas encore entièrement tombée en désuétude. C'est la postérité qui jugera la préférence.

Construction et distribution d'un hôpital. J'ai longuement insisté, dans le cours de cet article, sur ce qu'offre d'honorable, à la vue des étrangers, et de précieux pour le pauvre malade, le degré par lequel la manière dont on en use envers lui dans l'hôpital où il a été reçu, se rapproche des mœurs et coutumes de

l'hospitalité. Est-ce dans le château, dont la superbe et magnifique apparence excite l'admiration et la curiosité du voyageur, que l'hospitalité s'exerce toujours avec le plus de noblesse et de libéralité? L'usage moderne d'indiquer le tourne-bride pour les gens et les chevaux de ceux qu'on se persuade encore de recevoir comme des amis, est déjà une restriction qui fut inconnue à nos pères. Ils ne se la seraient pas permise chez eux, et leur franche et loyale délicatesse s'en serait offensée chez les autres. A quelle distance de cette mesquinerie n'est pas le bon fermier de son propre domaine, parce qu'il le cultive et l'exploite par lui-même, et que, du fruit de ses labeurs, il acquiert, sous son toit rustique, et dans l'aisance qui règne autour de lui, de quoi faire ses honneurs à un prince, s'il se présentait, bonne et complette réception à ses amis, accueil à tous les étrangers, aumône à tous les indigens!

J'applique ma comparaison à un hôpital. La magnificence de l'édifice, les élégantes proportions de son architecture, les marbres dont il est pavé, la vaisselle d'argent à l'usage de ses malades, me donnent l'idée de sa richesse et de ses revenus; ce n'est que dans le service immédiat de ses pauvres, que je peux juger si le but de l'établissement est atteint. Je ferai la part du fondateur dont la générosité commande mon respect: je rendrai aux talens de l'architecte la considération qui leur est due; mais c'est dans la satisfaction que toutes les physionomies de malades savent si bien exprimer, que je prendrai l'augure du traitement qu'ils éprouvent, et je n'accorderai mon estime aux administrateurs, que lorsque la vérification des détails m'aura prouvé que le bien qu'ils opèrent n'est point en deçà des promesses que donnent les apparences.

En Italie et en Espagne, la bonté des hôpitaux ne répond pas à leurs belles constructions.

A l'*Archiospedale di San Spirito* de Rome, à Saint-Ambroise de Milan, autrefois à Malte, aujourd'hui encore dans les plus grands et dans les plus beaux hôpitaux d'Espagne, à l'hôpital Comtesse de Lille....., ces accessoires, étrangers à la personne même du malade, n'ont jamais rien ajouté à son bien-être; ce ne sont pas eux qui ont favorisé ni accéléré son rétablissement. Dans les plus modestes hôpitaux du Brabant, de la Flandre et de la Hollande, les dispositions morales et physiques, dont j'ai si souvent rappelé le mérite, sont la véritable et solide magnificence qui, pour un climat moins favorisé de la nature, donne plus de succès que l'incurie ultramontaine n'en peut compter sous ses lambris.

Eh! que m'importent, ou plutôt qu'importent à vos pauvres malades ces ordres d'architecture si savamment combinés aux colonnes et au fronton du portique, ces énormes et menaçans

lions de marbre, qui devraient mieux défendre, des injures d'une indécente malpropreté, votre bel et large escalier pris à la même carrière, et la mosaïque de votre vestibule, et le socle de votre péristile; si, après avoir péniblement franchi tous ces intervalles, je suis forcé de préserver ma chaussure des indiscrets dépôts que vous n'avez pas le courage de proscrire, et dont l'odeur fatigue encore mon imagination, alors que mes sens sont enfin délivrés de leurs atteintes. Cependant, je me promets quelque dédommagement et plus de satisfaction dans vos salles de malades, et l'imposante élévation de leurs voûtes me persuade d'abord que l'air intérieur, pour les malades qu'il peut tuer ou sauver, sera moins insalubre que celui de l'entrée... je suis encore cruellement déçu.

Quoique les salles soient d'une très-belle largeur, que les lits ne soient pas trop rapprochés les uns des autres, et qu'ils ne fussent pas tous occupés, l'odeur nauséabonde et caractéristique d'hôpital, trop peu salubre, y était marquée comme dans les casemates d'une place en état de siége. En vain, et non sans cette longueur d'opération et cette maladresse qui décèlent le défaut d'habitude, eut-on la politesse de soulever quelques châssis et d'ouvrir quelques croisées, l'air extérieur, n'abordant que d'un seul côté, devenait d'un bien faible secours pour renouveler celui des malades, d'autant plus que ces fenêtres sont à dix ou douze pieds du niveau des lits. Telle était, à raison de ces vicieuses données de construction, la difficulté, il faut trancher le mot, l'impossibilité d'obtenir une ventilation suffisante pour des malades réunis dans un hôpital, au milieu de l'été de 1808, sous le ciel de la Lombardie! Je demandai, avec quelque inquiétude, si cette élévation, qui est de cinquante mètres sous voûte, n'avait pas, en hiver, d'autres inconvéuiens. Je ne fus pas étonné de la réponse : on me dit que, dans cette saison, dont la rigueur se fait quelquefois sentir très-vivement en Italie, ce n'était qu'avec difficulté et beaucoup de dépenses, qu'on parvenait à procurer aux malades un degré de chaleur convenable.

Hôpitaux en Turquie. On connaît la fatale insouciance des Turcs relativement à la propreté, et cependant, à Constantinople, l'ancienne magnificence orientale se déploie à l'extérieur des édifices publics consacrés aux indigens et aux malades. Cent prytanées, sous le nom d'*Inarets*, sont ouverts, dans la capitale, aux besoins et à l'appétit de la multitude. « *Vi sono cento lochi, dove si da maggiare a poveri, detti* Inaret *coll' ordine prescritto da fundatori* » (Marsigli, *Stato dell' imper. ottoman*, p. 38). « A Constantinople, les deux hôpitaux pour les *lunatiques* sont d'une structure admirable, entièrement en pierres de taille, et à l'épreuve du feu. » Howard se plaint de

ce qu'on n'y a pas grand soin des malades; « mais, ajoute ce philanthrope, on voit, près de la mosquée de Sainte-Sophie, une salle établie pour les chats, auxquels on prodigue toutes les attentions. » On se reppelle que Montaigne avait déjà parlé d'hôpitaux pour les animaux en Turquie; mais Howard met en parallèle tous les hôpitaux destinés, chez ce peuple, à l'espèce humaine. Autant les premiers sont l'objet d'une espèce de culte, autant ceux-ci sont-ils malpropres, fétides, et presque abandonnés. L'usage des couchettes, dont l'exhaussement prémunirait contre l'humidité du sol, n'est point admis, même pour les malades; à Constantinople et à Galataz, ces malheureux sont réduits à chercher le repos sur des nattes de paille négligemment étendues sur le plancher. Et cependant le luxe des bâtimens n'est pas exclusivement réservé aux mosquées et au sérail; tous les mauvais hôpitaux y participent (Howard, *Etabliss. d'humanité*, recueil, n°. IX, sect. 3).

D'un meilleur emploi du prix des constructions de luxe. Dans le cours de ces considérations, je suis importuné d'une réflexion sans doute inutile pour le passé, mais dont il serait heureux que l'avenir pût jamais profiter. Tant de millions enfouis dans ces trop superbes constructions auraient pu servir, il y a des siècles, à l'acquisition de beaucoup de terrains qui se seraient améliorés. Répartis entre les pauvres valides, ils les eussent accoutumés à un travail d'intérêt personnel pour eux et les leurs; car il n'y a que ce dernier genre d'occupation qui obtienne des conséquences héréditaires auxquelles le pénible travail du journalier mercenaire ne parvient jamais. En effet, celui-ci n'obtient du propriétaire qu'une sorte de compensation viagère de son labeur; encore cette portion alimentaire est-elle subordonnée à la continuation du travail qui suppose la santé.

Avant et même après l'exécution de ce meilleur ordre de choses réservé à nos neveux, il nous faut des hôpitaux, et nous tâcherons de tirer le meilleur parti de ceux qui existent; mais s'il est question d'une construction nouvelle, puisque nous avons établi les conditions de position, il ne faut pas qu'on puisse reprocher à cet article de n'avoir pas indiqué les diverses formes qu'on a proposé de donner à la construction de ces établissemens.

Des projets de grandes translations et constructions, à la fois tardifs et prématurés. Si l'on se fût décidé, il y a quarante à cinquante ans, et il y en avait alors plus de cent que ce parti était devenu nécessaire, et qu'en le mettant à exécution on eût contribué à prolonger la vie de beaucoup de ceux qui nous ont précédés; si, dis-je, on se fût décidé à diminuer de moitié le nombre des malades à l'Hôtel-Dieu, et à donner un

lit à chacun de ceux qu'on y aurait retenus, l'Hôtel-Dieu, tel que nous avons la consolation de le voir aujourd'hui, aurait été dès-lors, malgré les inconvéniens qui se corrigeront avec le temps, un hôpital encore recommandable. On se fût beaucoup moins agité en discussions sur l'urgence de le détruire ou de le transporter ailleurs, sur le local ou sur les locaux où il convenait le mieux d'opérer ces translations, enfin sur la forme de construction à leur donner.

Données du problème des constructions. A cette époque où les mathématiques étaient généralement cultivées, et la géométrie en grand honneur, on donnait beaucoup d'importance à une belle construction et à un plan d'hôpital si parfaitement concerté entre les architectes et les médecins, que dans la distribution des divers services dont se compose celui des malades, il eût été impossible d'assigner à chacun des fonctionnaires et des servans plus de séparations utiles et en même temps plus de facilités dans les relations et communications nécessaires.

Tel est le problème dont chaque concurrent crut avoir donné la vraie solution, parce qu'il y avait joint un dessin gravé, avec des tables d'indication et des échelles de proportion parfaitement symétriques au compas.

Nous avons dit qu'Antoine Petit, notre illustre et si excellent maître (*quandò ullum inveniet parem?*), avait pris dès 1774 l'initiative de la question. Le préambule de son écrit est remarquable par la douce philanthropie dont il fut toujours animé.

Son plan consiste en un seul édifice en forme d'étoile, à laquelle on aurait donné autant de rayons qu'on eût jugé convenable; tous ces rayons aboutissant à un dôme central qui eût servi de ventilateur, et dans le premier pourtour duquel se seraient trouvés placés tous les services essentiels et accessoires, ainsi que le siége d'une police et d'une surveillance dont l'œil se serait porté, avec la rapidité de l'éclair, dans toutes les parties de l'espace occupé par les malades, etc., etc.

Le principe de cette construction était fort bon; les grandes salles en croix aboutissant à un dôme central avaient déjà leur modèle au grand Hôtel-Dieu de Lyon, à l'Hôtel royal des Invalides, et dans plusieurs hôpitaux d'Italie et d'Espagne. Mais en ajoutant deux rayons à son étoile, A. Petit avait déjà donné trop d'extension au principe, et il en avait restreint les avantages.

Chacune des six salles de malades contenue dans les rayons de l'étoile, aurait eu cinquante toises de longueur sur six de largeur et sept de hauteur. Elles auraient communiqué avec le dome central par une arcade de même élévation et de même largeur, formée à l'extrémité par un grand vitrage destiné à lui

donner du jour. On en aurait encore tiré par des lanternes fermées, placées, d'espace en espace, dans le toit.... Quatre rangées de quarante à cinquante lits de chaque côté, en étages, dont toutes les alcoves eussent été disposées à peu près comme les loges le sont dans les spectacles. Chaque alcove aurait eu neuf pieds de haut sur sept en carré; « aux deux côtés du lit, une ruelle de deux pieds.... ; au bout de l'une des ruelles, une petite fenêtre pour donner du jour et de l'air à l'alcove, et pour jeter au dehors tous les excrémens et immondices. »

Sur le devant aurait régné une galerie grillée, de quatre à cinq pieds de large, pour la promptitude du service. Entre les galeries d'un côté et celles de l'autre, douze à quinze pieds d'espace pour les poêles.

Je place, disait l'auteur, trois fois plus de malades dans un même espace. Trois à quatre cents pourront être dans la même salle. Chacun d'eux jouira de la plus grande décence et facilité pour les sacremens. Isolé dans son alcove, il ne saura pas même que son voisin est mort. Je diminue la dépense, en plaçant la surveillance, la pharmacie, la cuisine, tous les offices, au centre, dans le pourtour du dôme central. Par ces dispositions économiques, un homme de service en vaudra trois. La petite fenêtre de chaque alcove ne permet ni séjour d'immondices, ni odeur. Ces matières, jetées par les fenêtres, reçues par des rigoles ouvertes, larges de cinq à six pieds, et placées le long des gros murs, iront toutes aboutir vers les angles où les rayons se rapprochent, et de là se décharger dans le conduit ouvert qui les portera à l'égoût de Paris. Les eaux pluviales s'y joindront.... Ce que notre égoût fera par rapport aux matières corrompues qui pourraient s'arrêter à la surface de la terre, le dôme le fera relativement à toutes les exhalaisons de l'air. Pour aider son action, j'y conduis tous les tuyaux de poêle, j'y adosse toutes les cheminées des cuisines, de la pharmacie, etc.

Les cours triangulaires que les rayons de l'édifice, c'est-à-dire les salles, laissent entre elles, ne sont fermées, du côté de la campagne, que par des grilles en fer, ou par un péristyle rustique... Rien ne gênera la circulation de l'air. Celui des promenoirs de convalescens se chargera des exhalaisons salutaires des jardins. « D'où il est naturel de conclure que l'hôpital proposé serait construit d'après les meilleurs principes, et que, par conséquent, il serait plus capable qu'*aucun autre* de procurer le bien de l'humanité » (*Mém. sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades*, par A. Petit).

Pourquoi, dans notre jeunesse, époque à laquelle on était plus porté à jurer sur la parole du maître qu'à s'ingérer de le remontrer, ce plan obtint-il un si grand nombre de suffrages ?

Il en réunit beaucoup précisément par le côté faible de la partie dont j'ai hésité de donner l'extrait. On crut y reconnaître le seul moyen de remédier à l'abus dont on était depuis longtemps révolté, l'accumulation de plus de quatre malades dans le même lit. Qui que ce soit ne se douta que, dans la distribution du nouveau plan, on colloquait un plus grand nombre de malades dans le même espace donné, et que le mal devait nécessairement augmenter en raison directe de ce nombre ajouté. Mais la surprise aurait été plus grande, si l'on eût réfléchi au résultat de ces dispositions. Tout en promettant d'isoler chaque malade, et de lui donner son alcove et sa petite fenêtre, comme une chambre particulière à lui, on n'aurait fait réellement que le priver de toute autre communication que de celle d'une atmosphère surchargée des émanations de cinq cents autres malades dans la même salle, et chacun dans son alcove. Les six malades, réunis autrefois sur le même lit, dans la salle Saint-Charles, avaient une atmosphère commune avec cent autres infortunés seulement, et c'était déjà trop. Tenon remarquait douloureusement tout le désavantage d'un air dont rien ne leur appartenait en propre, parce qu'il était le résultat combiné des respirations de chacun d'eux ; mais ici le principe de la vie, confondu et altéré au milieu de cinq cents malades, aurait été exposé à un danger quatre cent fois plus grand dans chacune des alcoves proposées. Longtemps avant sa mort, A. Petit s'était complétement désabusé ; il avait réduit à quatre les rayons de ses salles, avec plus ou moins d'étages entièrement indépendans les uns des autres, et les lits de malades auraient été placés sur deux rangs bien espacés, ayant, des deux côtés, le nombre de fenêtres en rapport pour y donner la clarté, et y entretenir une libre circulation et admission immédiate de l'air extérieur.

L'architecte Poyet, qui avait été moins heureux que Petit dans le choix de la position, ne le fut pas du tout dans le projet d'un bâtiment circulaire, dont la circonférence externe aurait eu cent trente-six toises de diamètre, et dont la circonférence interne aurait renfermé une cour de quarante toises de diamètre. Seize rayons, dirigés au centre commun, auraient formé chacun une salle de quatre-vingt-quatre lits, indépendamment de trente-deux petites salles ménagées du côté de la circonférence externe, et susceptibles chacune de douze lits. La rotonde devait avoir trois étages, conséquemment donner l'espace pour cinq mille cent quatre-vingt-quatre lits. La hauteur des salles aurait été de vingt-six pieds, leur largeur de trente-six : le passage du milieu aurait eu douze pieds. Au chevet de ces lits, aurait régné un corridor de trois pieds de large, formé à la hauteur de ces lits, servant à les *isoler*, à en degager le service, à

masquer les *garderobes* placées, *derrière chaque lit*, dans l'épaisseur des murs. Le service particulier de ces garderobes, sans être aperçu, se serait fait dans les lieux d'aisance isolés du corps de la salle, et placés aux extrémités de ces corridors.

Les deux circonférences extérieure et intérieure sont formées par deux galeries en arcade, qui servent de communications aux salles, et en même temps de promenoirs aux convalescens. Entre les salles, disposées en rayon, sont des cours particulières destinées à donner de l'air et du jour aux salles, et des promenades en plein air aux convalescens. Enfin, chaque salle étant ouverte à ses extrémités sur les deux galeries, et, par leur moyen, sur les deux cours extérieure et intérieure, on a la facilité de faire passer un courant d'air dans la longueur de ces salles.

Le rez-de-chaussée est employé aux offices, cuisines, etc.; des entresols pour le logement des sœurs, des officiers et des gens de service; les deux premiers étages aux salles de malades, au nombre de trois mille quatre cent cinquante-six. Poyet supposait ce nombre de lits suffisant pour les temps ordinaires.

Poyet avait ménagé, dans les entresols du rez-de-chaussée, cinq cents chambres à lit et à cheminée *à louer* à des voyageurs, à des gens sans domicile fixe, ce qui aurait procuré à l'hôpital une augmentation de revenu.

A quelque distance du corps principal, on aurait élevé quatre bâtimens pour les pompes à feu, et des *lazarets* pour les maladies contagieuses...., un conduit souterrain (*sorti de son île*), et par lequel aurait passé l'*eau même de la rivière.*

« Ce conduit, continuellement lavé par une eau courante, sert d'égoût, et va porter les immondices loin de tous les bâtimens de Paris, et même à trois cents toises audessous de la pompe à feu, » etc.

Rapports de l'Académie des sciences. L'Académie des sciences, dans un rapport très-soigné, avait adopté plusieurs des vues de Poyet. Cette savante compagnie avait remarqué, avec satisfaction, que chaque malade jouirait d'environ onze toises cubes d'air; mais on rejetait, avec justice et force, l'idée inconvenante d'avoir des malades et des pensionnaires dans le même local. « L'hôpital est l'asile de la pauvreté; il ne faut pas que l'argent y paraisse; les soins rendus aux payans, seraient aux dépens de ceux qui ne paieraient pas » (*Rapport de l'Ac. des sc.*, p. 95).

M. Poyet, continuait l'Académie, mérite des éloges, pour avoir réveillé l'attention.... Son projet a des avantages sur l'Hôtel-Dieu actuel. Si les constructions étaient faites, il mériterait d'être approuvé; mais ce n'est qu'un projet : le gouvernement saura gré à l'Académie de proposer mieux. »

Le projet de rassembler cinq mille cent quatre-vingt-quatre malades dans un seul local, présente un inconvénient grave, celui de réunir, dans une enceinte très-circonscrite, plus d'individus que n'en contiennent les trois quarts des villes de France. Calculez les émananations de cinq mille individus resserrés dans cet espace, tous les abus de service qui s'en suivent, méprises inévitables pour lès alimens, pour les remèdes. « Si cette machine vaste et compliquée était nécessaire, ce serait un malheur de plus à compter dans les misères humaines. »

Cependant on examine, dans le rapport, s'il ne serait pas un moyen de diminuer l'affluence à l'Hôtel-Dieu, en rejetant sur les hospices de paroisse une partie de leurs pauvres. Ce vœu avait été exprimé par un M. Dupont, dans son ouvrage intitulé : *Idées sur les secours à donner aux malades d'une grande ville*. Les académiciens lui reprochèrent avec raison d'avoir voulu y mettre des entrepreneurs, comme si ce n'était pas une affaire purement de charité. Le plus grand inconvénient exprimé dans le rapport, relativement à ces maisons de paroisse, c'est qu'elles ne pourraient être placées, ni construites suivant de bons principes... Où seraient, ajoute-t-on, les promenoirs? Où mettrait-on les convalescens? « Les hôpitaux de paroisse seraient insuffisans et sans supplémens, dans les chances défavorables, parce que le calcul des probabilités enseigne que les petites causes inconnues, auxquelles on est convenu de donner le nom de *hasard*, ne se compensent que dans les grandes combinaisons, et ont une influence très-marquée dans les petites » (*Rapp. de l'Ac.*, p. 102).

Si ces causes augmentent l'Hôtel-Dieu d'un quart ou d'un cinquième, elles peuvent doubler ou tripler les malades d'une paroisse. Que deviendront-ils?

« Il faut, à Paris, un hôpital où l'on ne refuse personne. » Première raison qui *nécessite* un hôpital commun. Les filles qui accouchent, inconnues à l'Hôtel-Dieu, iront-elles à l'hospice de la paroisse? Seconde raison. Troisième raison : il s'agit de quatre cents deux enfans qui naissent annuellement pour l'Etat, et de quatorze cents trente-trois mères, qu'on doit cacher ou sauver (*ibid.*, p. 103). Les fous, et les grandes opérations de chirurgie, la taille, le trépan, l'amputation des membres, les cataractes, etc. : quatrième raison. La cinquième est tirée des maladies contagieuses. Conclusion : il ne faut pas renoncer aux hospices, il faut encourager ceux où les malheureux seront le mieux traités, non comme moyen unique, mais comme secours de l'hôpital commun. La page 105 du rapport est consacrée à la récapitulation des *cinq raisons*.

« Les grands hôpitaux appartiennent à l'Etat, ils sont durables, » assurait l'Académie, deux ou trois ans avant la sub-

version. Et la compagnie proposait de construire quatre grands hôpitaux, pour remplacer l'Hôtel-Dieu; elle demandait qu'ils fussent pour huit à douze cents malades chacun, pour embrasser le nombre de quatre mille huit cents, que demande, *dans les cas extrêmes*, la population de Paris (p. 107).

Je ne sais pourquoi le rapport commence par les dispositions internes. On y remarquera, avec surprise, qu'on destine aux convalescens le rez-de-chaussée *suffisamment élevé du sol*, pour leur faciliter la promenade et le premier exercice de leurs forces (p. 109).

Quant aux dispositions externes, l'Académie déclare que la forme circulaire de M. Poyet *n'est pas la meilleure*. « La forme carrée a l'inconvénient que les salles rentrent les unes dans les autres, et que les croisées des angles sont trop voisines. Lorsqu'elles sont ouvertes, l'air infecté peut passer des unes dans les autres... La direction des salles en rayons est dans le même cas. Les croisées sont trop voisines. » Cependant le rapport ne dissimule pas que ces parallèles seront séparés par des cours de la même longueur, et larges de vingt à trente toises, qui formeront de vastes promenoirs.

« Nous devons dire que l'idée de cette forme d'hôpital appartient à M. Leroy de cette Académie, qui l'a exposée dans un manuscrit lu en 1777, non encore imprimé, et dont nous regrettons de n'avoir pas eu connaissance. » Ce dernier aveu ne peut être que l'effet de l'inadvertance.

« Nous proposons de diriger ces bâtimens de l'est à l'ouest, afin que les croisées donnant du nord au midi, le vent du nord puisse rafraîchir les salles pendant l'été, et que l'exposition au midi offre d'autres moyens de sécher dans l'hiver... Nous insistons pour que les malades soient *couchés seuls*, conformément aux principes physiques, et suivant ce qui a été décidé et arrêté par la *bonté du roi*. Nous insistons pour que les lits, chacun de trois pieds, soient séparés par des ruelles de la même largeur, et qu'il n'y ait jamais que deux rangs de lits. Les salles ayant vingt-quatre pieds de large, on aura au milieu un passage de douze pieds. »

» Les couchettes en fer. »

» Nous insistons sur la nécessité des matelas de laine, et l'interdiction des lits de plumes. Les paillasses ne doivent jamais être vidées dans les salles, mais brûlées dans les cours, à distance suffisante des bâtimens. Daller les planchers en pierre, y ménager une rigole pour l'écoulement des eaux, après le lavage du plancher. Plancher supérieur à plafonner, pour que l'intervalle des solives n'offre point à l'air infect une retraite d'où il est difficile de le chasser (p. 112). Les croisées monteront à la hauteur du plafond, et s'élèveront jusqu'à cette hau-

teur, afin que la couche supérieure de l'air, qui est *toujours la plus infecte*, ait une libre issue » (*ib.*). Il eût fallu, ce me semble, énoncer positivement à quelle hauteur on entendait que les croisées commençassent.

« Les latrines et égoûts sont un objet important dans la construction d'un hôpital. Il serait *bon* qu'elles fussent *isolées*, et que leurs émanations n'atteignissent pas les malades; mais la *commodité* nous engage à les placer aux extrémités des parallèles... Nous n'entreprendrons point cette discussion. Il faut, les plans à la main..., avec l'architecte, se décider sur le local, et mettre à profit tous ses avantages....., y *faire passer l'eau* de la rivière, ou celles d'un bassin, et *faire passer l'eau* en grande masse, plusieurs fois dans l'année. » Il fallait dire dans la semaine, ou plutôt dans le jour, si c'est par cette voie que doit se faire l'écoulement des matières.

« Il n'est pas nécessaire que nous entrions ici dans les détails de construction et de distribution... Ils seront consignés dans l'ouvrage que M. Tenon va publier; c'est le fruit de vingt ans d'observations; il sera utile à l'architecte et à l'administration.»

Économies proposées par les académiciens. Il a fallu retrancher de cet extrait tout ce qui, dans le rapport, ainsi que dans les projets du temps, concernait la partie financière. On supposait toujours plus ou moins de malades, afin de prouver ou que les revenus étaient insuffisans, ou qu'ils suffisaient à tous les besoins même extraordinaires. La construction des quatre nouveaux hôpitaux ne devait pas être onéreuse; tout luxe devait en être banni. On se serait contenté d'orner *une* des faces d'un *seul* bâtiment (sans doute dans chaque hôpital), sur une longueur de cent dix à cent vingt toises, et ces ornemens, distribués *avec goût*, auraient suffi pour conserver le caractère du monument; on eût supprimé les boulangeries, les boucheries.... Elles eussent été mises à l'entreprise, ainsi que le blanchissage de tous les linges de corps et de lits, à la réserve de celui qui aurait été employé dans des maladies contagieuses. On eût conservé, pour ces lessives particulières, une petite buanderie dans chaque hôpital.

Surveillance libérale. En récapitulant tous ces plans, je me rappelle qu'Antoine Petit avait compté, pour un grand avantage, la rapidité avec laquelle l'œil de la surveillance se porterait sur la totalité de trois à quatre mille malades à la fois. C'était à l'imitation du *panoptique* de Bentham. Ce jurisconsulte anglais avait donné ce nom à la prison en polygone circulaire, construit de manière que l'inspecteur, logé au centre, pût, sans se déranger et sans être vu, voir tout ce qui se passe dans les loges des détenus. Dans une prison, soit; mais, dans un hôpital, je n'aime point cette prétendue vue de partout. Elle paraîtrait une tyrannie au pauvre malade qui se croirait espionné. A l'hôpital, cette sur-

veillance, exercée par chaque sœur dans sa salle respective, doit être ambulante, et se distribuer individuellement dans la proportion des divers besoins et des secours à donner.

La forme circulaire n'est pas à blâmer où elle est établie, mais la carrée est préférable, parce que toutes les divisions s'y pratiquent à angles droits. C'est la forme que le maréchal de Vauban a donnée à tous ceux de nos hôpitaux militaires qu'il a bâtis.

Dans l'espèce de salle de théâtre, indiquée par Antoine Petit, l'air méphitique se concentre, il stagne dans toute l'étendue de l'espace. Tout ce qui tend, dans son plan, à renforcer l'action ventilatoire du dôme central, reste bien en deçà de celle qu'exercent, à la portée immédiate des malades, les fenêtres transversales.

Avantages et facilités de convertir en hôpitaux les anciens couvens. Mais tous ces avantages ou inconvéniens partiels des divers plans de construction sont, ainsi que je l'ai déjà dit, d'un faible intérêt, lorsque les anciens couvens, dont les édifices subsistent encore, sont presque tous parfaitement situés, et que les précautions prises pour leur construction offrent précisément ce qui est à désirer pour l'établissement qu'on aurait à faire d'un hôpital.

Les dortoirs de ces maisons sont d'autant plus propres à être convertis en salles de malades, que dans les plus petites communautés, il y avait régularité de cellules à droite et à gauche du corridor. En abattant les cloisons en plâtre ou en galendage, il reste de la place des cellules des deux parts, et du milieu des corridors, une vaste salle ayant les jours très-symétriquement les uns en regard des autres, et conséquemment le plus favorablement disposés, indépendamment du fond où se trouve déjà une grande ouverture de fenêtre. On obtient de suite, par la suppression des cloisons, dans l'espace qu'occupait la cellule, la place d'un lit, et dans ce qui formait corridor, l'espace d'une allée intermédiaire. Vous n'avez point à redouter les salles accouplées, dont Tenon avait si bien senti et exposé le danger. C'est ainsi que nous avons tiré grand parti de la magnifique abbaye de Saint-Amand, et qu'il n'est pas de couvent de capucins qui, en proportion, ne présente le même avantage. Dans ces anciens monastères, tout ce qui est accessoire de nécessité au service des malades, comme cuisines, lavoirs, latrines, etc., est parfaitement disposé.

Hôpitaux momentanés dans les églises. Les couvens rappellent les églises. Elles sont susceptibles, en été, d'un très-bon service. En 1788, nous en éprouvâmes les avantages pendant les trois premières semaines, pour les malades du camp de Saint-Omer; mais dès le milieu de septembre les orages fréquens et les pluies continuelles y avaient concentré un degré de froid et d'humidité qu'il fut impossible de corriger; on le tenterait en

vain en hiver. L'élévation des voûtes est un terrible inconvénient pour les malades dans une église. En été surtout, l'ascension des vapeurs méphitiques rendrait les tribunes encore plus pernicieuses que le sol de la nef. Nous évitâmes, à Saint-Omer, de placer des malades à cette élévation. La tentative n'en avait pas été heureuse, en 1780, à Newport de Rhode-Island, où sept temples de divers cultes, mais à peu près de la même structure, nous avaient été accordés pour nos nombreux malades.

En terminant la longue exposition de ce qui concerne les constructions et les formes excessivement variées dont elles sont susceptibles, je dis encore que rien n'est plus indifférent pour les hôpitaux ordinaires, où le nombre de malades est toujours modéré. On ne saurait trop répéter que la forme et les distributions leur importent moins que la salubrité et les soins. Il n'en est pas de même d'un hôpital général. Il faut en quelque sorte que la division des parties dont il se compose devienne la règle de séparations très-prononcées dans un grand édifice, ou, ce qui est encore préférable, celle du nombre d'édifices particuliers consacrés à un service spécial, n'ayant entre eux d'autre relation que celle qui leur est commune à tous dans l'unité d'une seule et même administration.

Occupons-nous maintenant de l'intérieur des salles et du service des malades. C'est l'objet le plus intéressant pour eux, celui sur lequel il est nécessaire de ne rien laisser d'équivoque.

Distribution intérieure d'un hôpital ; tenue, salubrité, police, service des malades, etc. I. Les conditions de position, de structure, de distribution et de service intérieur d'un hôpital, quoique émanées des mêmes principes, ne peuvent pas plus être les mêmes dans l'application, que ne le sont celles des habitations, toutes choses d'ailleurs égales dans la fortune des familles qui y sont rassemblées. Ces variétés sont l'image des différences qui modifient nos établissemens hospitaliers, selon les pays, les coutumes locales, et la destination spéciale à laquelle ils sont affectés. C'est ainsi qu'un hôpital qu'on réserverait exclusivement aux maladies chroniques, demanderait, plus que tout autre, une exposition salubre et de bons promenoirs; qu'il y aurait plus de raisons encore pour l'éloigner des villes, au moins du centre des villes, parce qu'il n'y a jamais urgence pour l'admission de ces malades. Il en est de même d'un hospice pour les fous, pour les convalescens, pour les maladies de la peau. Toutes les maladreries et les léproseries étaient situées à la campagne. Dans les hôpitaux ouverts à tous les traitemens, et dans lesquels se trouvent des maladies susceptibles de se communiquer, la distribution intérieure doit favoriser l'isolement de chaque espèce de ces malades, vénériens, galeux, dartreux, etc.

II. Les hôpitaux spéciaux sont plus favorables à la guérison

de leurs malades respectifs, que ne peuvent l'être ceux où les divers départemens sont réunis, et même ceux où ils sont séparés, mais dans le même bâtiment. On ne se rappelle pas, sans frémir, que des femmes en couche, des fous, et des blessés, étaient autrefois, à l'Hôtel-Dieu, presque en contact d'inconvéniens et de danger réciproque.

III. Un hôpital où l'on n'admettrait que des blessés et des maladies du ressort de la chirurgie, compterait bientôt plus d'opérations heureuses dans leurs conséquences, et plus de guérisons durables, que ne peuvent le faire les hôpitaux qui ne leur sont pas exclusivement attribués. Les cures ne seraient ni empêchées, ni retardées par l'influence des émanations que répandent les maladies internes. La pourriture d'hôpital ne deviendrait pas la conséquence du typhus, ni celui-ci la conséquence des émanations gangréneuses; car l'inverse est dans une réciprocité complette.

IV. Nécessité d'une salle exclusivement destinée aux grandes opérations. Ce spectacle, l'appareil des instrumens eux-mêmes, frapperaient péniblement la vue et l'imagination des autres malades.

V. La distribution intérieure doit réunir les conditions de salubrité. Elles tiennent à la propreté la plus scrupuleuse et à l'isolement des salles. Elles devraient, autant que possible, ne communiquer entre elles que par un vestibule qui appartînt à toutes celles du même étage.

VI. Une salle de malades sera bien disposée, si l'air y circule et s'y renouvelle des deux côtés avec facilité; si rien ne décèle la moindre négligence, dans quelque partie que ce soit; si les objets, dont la vue ou l'odeur incommoderaient les malades, sont promptement soustraits à leurs sens; si les morts sont enlevés en temps opportun, avec précaution et décence; si l'on s'applique à diminuer l'horreur qu'inspirent et l'aspect de quelques arrivans, et les accidens terribles de certaines maladies; enfin si la prévoyance s'étend aux besoins de chacun en particulier, ainsi qu'au maintien de l'ordre et de la discipline générale.

VII. Le dépôt des morts, le lieu de dissection, la buanderie, les étendoirs, les égoûts, tous les accessoires susceptibles d'affecter désagréablement les sens ou l'imagination, doivent être placés à la plus grande distance possible des salles, et jamais dans leur perspective.

VIII. Si l'hôpital est considérable, il lui faut une succursale pour ses convalescens; s'il n'en a pas, une salle spéciale doit leur être consacrée, mais dans un bâtiment séparé, le plus à portée possible du promenoir, ou bien enfin dans l'une des salles les plus isolées et les plus salubres.

IX. Dans chaque salle, l'ordre de placement de certains

malades n'est pas indifférent. C'est ainsi que les hémoptysiques, les personnes attaquées ou éminemment menacées d'apoplexie, doivent toujours être éloignées des poêles, et qu'il faut éviter de donner à un phthisique, ou à ceux qu'on croirait disposés à le devenir, l'un des lits qui se trouvent aux angles des salles. L'air y circule moins bien, et la surface des murs atteste trop souvent la permanence d'une humidité qui aggrave l'état de ces malades. D'ailleurs ils sont incurables. Gardez-vous de leur laisser adopter une place qui devienne pour eux le présage d'un sort funeste.

X. Le mouvement et l'exercice modéré, étant l'une des meilleures données du traitement dans les chroniques, le promenoir sera entretenu avec soin, planté de tilleuls, ratissé tous les jours, et garni d'une suffisante quantité de bancs, à distance les uns des autres, et dans les diverses expositions du jour. Une galerie couverte, placée au levant, fournira un abri dans les temps équivoques ou nébuleux. Dans celles des maladies aiguës où l'exposition à l'air libre pourrait avoir de fâcheuses conséquences, il est presque toujours utile de faire quitter le lit au malade, pendant quelques momens au moins.

XI. Ne placez des malades au rez-de-chaussée que dans les circonstances difficiles où la nécessité fait la loi. Mouro recommande encore de ne point établir de salles dans des bâtimens récemment construits, ou recrépis en dedans, d'examiner si les parois intérieures des salles sont malpropres d'humidité, ou salpêtrées. Dans ce cas, prenant conseil de son expérience consommée, ce savant médecin exige qu'on les fasse regratter et laver à l'eau de savon, et que, lorsqu'elles seront bien séchées, on les reblanchisse avec une ou deux couches de chaux.

XII. Si la voûte est préférable aux plafonds, ceux-ci aux planchers à poutres découvertes, le parquet en bois est plus chaud que les carreaux; mais ceux-ci le cèdent aux dalles pour la facilité des lavages, et pour la plus prompte exsiccation, après qu'on les a jugés nécessaires.

XIII. Quelle est la population d'une ville? Quelle est la force d'une garnison? Quel est le nombre présumé de malades que l'une ou l'autre donneront à l'hôpital, dans le cours d'une année, compensation faite des saisons? Le *maximum* du mouvement quotidien détermine l'espace, et fixe le nombre de lits qu'il faut y entretenir. Poyet a donné le modèle de cette fixation. Son hôpital, composé de trois étages, devait avoir, dans les deux premiers, trois mille quatre cent cinquante-six lits pour les temps ordinaires; au troisième étage, Poyet en avait réservé dix-sept cent vingt-huit pour les temps d'affluence et de calamité. C'est trop; un quart, ou même un cinquième, suffit pour ces réserves; mais il faut les considérer comme nécessaires, parce qu'elles procurent, en tout temps, la facilité

d'avoir des salles de rechange, soit pour les désinfections après les épidémies graves, soit pour les grands lavages et le blanchissage des murs.

XIV. Est-il possible, dit Pringle, de concevoir dans la nature des choses une contradiction plus frappante qu'une maladie produite par le séjour de l'hôpital? Tel est cependant l'effet de ces longues salles où beaucoup trop d'individus sont rassemblés. Il est faux qu'il soit impossible de rendre de grands hôpitaux salubres. Ce n'est point le nombre de lits, mais leur proportion trop forte, en raison de l'espace, qui engendre et propage le méphitisme. Une foule d'exemples viendraient à l'appui de cette assertion. Mais pour savoir positivement ce que peut contenir de lits une salle dont la hauteur, la longueur et la largeur sont déterminées, il suffit de rechercher la proportion dans laquelle l'air doit être pur, pour devenir respirable sans danger. C'est un problème que des expériences positives peuvent résoudre, et que l'analyse chimique a résolu avec une précision digne de l'importance de son objet. On connaît les travaux de Guyton-Morveau, de Carmichael Smith, etc. *Voyez* AIR, DÉSINFECTION.

XV. Le nombre de lits doit être préalablement fixé pour chaque salle, d'après sa dimension combinée de sa longueur, de sa largeur et de son élévation. C'est ici que trouve son application très-rigoureuse le calcul qui assure au moins six toises et demie cubes d'air à respirer par chaque malade. Pour qu'il les obtienne, dans une salle longue de treize toises, large de quatre, et haute de quatorze pieds, elle ne doit pas comprendre plus de dix-huit malades (Tenon). Sous aucun prétexte, le nombre de ceux-ci ne doit être augmenté, il ne le serait pas sans danger; mais l'on n'oubliera jamais que les qualités mêmes de l'air s'amélioreront par les soustractions éventuelles dans le nombre des malades. Ainsi, quoique toutes les expériences physiques pour constater le degré de température, tous les procédés chimiques pour vérifier la proportion dans laquelle l'azote est mêlé à l'air dans un hôpital fixe et tranquille, soient très-louables, il est un moyen naturel plus court, et d'un usage plus habituel, d'évaluer la salubrité dans toutes les circonstances, c'est celui des sens, surtout s'il est perfectionné par l'expérience que donne la fréquentation des hôpitaux. Locke a bien eu raison d'assurer que les notions acquises par le moyen des sens, méritent le nom de *connaissances*. L'homme des champs a-t-il besoin de montre pour juger l'heure? Le médecin exercé recourra-t-il incessamment à l'hygromètre ou au thermomètre? Mes yeux, mon odorat, ma respiration, le dégoût que j'éprouve, et, si j'ose le dire, jusqu'au besoin de cracher, tout m'avertit que les conditions de l'atmosphère, habituelles ou accidentelles, dans une salle, ne sont pas celles que veut la salubrité. Il deviendrait aussi

ridicule qu'inutile d'employer sans cesse de grands appareils pour les constater. Et si l'on veut, comme on le doit, y remédier, il ne faut pas, pour y parvenir, de moyens plus recherchés: le prompt enlèvement de tout ce qui donne des émanations fâcheuses, l'ouverture opportune d'une fenêtre ou d'une porte, l'augmentation ou la diminution des feux; telles sont les pratiques qui, sans être assujéties à la précision mathématique ou chimique, n'en sont ni moins exactes, ni moins sûres, ni moins dignes de confiance.

XVI. C'est l'influence de l'air humide qui est le plus à redouter dans les hôpitaux, parce que c'est d'elle qu'il est le plus difficile de se préserver. L'air trop chaud, l'air trop froid peuvent être l'un et l'autre facilement corrigés. L'air humide, au contraire, est sans cesse entretenu par les émanations des malades. Séchez donc le plus possible; proscrivez sévèrement les lavages qui ne sont point de nécessité; et ceux auxquels il doit être généralement procédé dans tout l'hôpital, ajournez-les aux grandes époques où les dégradations que l'hiver a causées doivent être réparées, et à celles où il convient de prendre de nouvelles précautions contre l'hiver à venir. Ces revues doivent avoir lieu au commencement d'avril et à la fin de septembre.

XVII. La salubrité semblerait devoir exclure la pluralité des étages, parce que les vapeurs méphitiques sont toujours en ascension. Ce n'est pas cependant qu'avec les conditions énoncées, un hôpital de plusieurs étages fût malsain, par cela seul. On augmente les dimensions d'une salle, en diminuant le nombre de ses malades. Cette opération est plus naturelle et moins coûteuse que le ridicule parti d'agrandir la salle supérieure, afin que, contenant autant de malades que celle du premier étage, l'air y soit plus abondant. Le docteur Hunter, médecin de l'hôpital de Brown-Low-Street, avait observé que, sur deux salles, l'une supérieure, l'autre inférieure, exactement des mêmes dimensions, à nombre égal de malades, et dans des circonstances absolument semblables, la mortalité avait été plus forte dans celle du haut, et qu'elle ne s'était remise *au pair*, selon l'expression de Tenon, que lorsque le nombre de malades eût été diminué dans celle où le nombre des morts avait été augmenté. Si l'élévation d'une salle permet d'y pratiquer, en sous-pente, un plancher pour des lits qui seraient en communication d'atmosphère avec les malades du bas, gardez-vous de profiter de cette facilité perfide; les premiers malades n'y pourraient gagner, et l'élévation des autres les précipiterait au tombeau. L'expérience acquise par le malheur, doit à jamais dissuader d'aucune de ces tentatives.

XVIII. Serait-il encore nécessaire de répéter ici didactiquement les préceptes de propreté générale et particulière, sur les avantages desquels il a été si constamment insisté dans cet écrit, de

recommander le balayage quotidien de toutes les parties de l'établissement, celui qui doit avoir lieu dans les salles après que les lits sont faits, en commençant par le pourtour et le dessous de ces lits, après les pansemens, après chacun des repas, enfin dans tous les cas de besoin extraordinaire?

XIX. Une pièce à part, dans laquelle soient en dépôt tous les ustensiles de balayage et d'épongeage, les bassins et vases de nuit... Rien de tout cela ne peut rester dans la salle, bien moins les chaises percées, à moins qu'elles ne soient décidément nécessaires à quelques malades.

XX. Les latrines sont un objet aussi important que difficile à placer dans une habitation quelconque, à plus forte raison dans un hôpital. Elles ne doivent être ni trop, ni trop peu rapprochées des salles de malades. Elles doivent être établies de manière à ce que leur odeur ne puisse pénétrer dans les salles, et que les murs de l'édifice n'en reçoivent aucune atteinte. On est trop heureux si la proximité d'une eau courante donne l'avantage de faciliter l'écoulement des matières par un conduit profond et couvert. Si l'on manque d'eau ou de pente, il faut se résoudre à creuser une fosse assez profonde, pour qu'elle n'ait besoin d'être vidée que tous les ans, au temps des gelées. Il est nécessaire de voûter ces fosses, et de préserver les caves et les puits de la maison, d'aucune sorte de communication avec elles. Des salles, on doit être conduit aux privés par une pièce intermédiaire de dix à douze toises de longueur, garnie de lucarnes transversales, qui empêchent l'odeur de refluer dans les salles. La porte de la salle qui communique à ces couloirs, doit être en bois fort, et garnie d'un poids sur poulie, qui la referme nécessairement. L'entrée immédiate du lieu où sont les lunettes, exige une autre porte encore plus forte, et qui se ferme d'elle-même par le même moyen que la première. Enfin, il est essentiel que l'une et l'autre de ces portes ne soit jamais ouverte que dans le moment du passage. Les siéges doivent être suffisamment isolés, pour que les matières tombent directement et perpendiculairement dans les fosses, sans s'attacher aux murs. Le nettoiement des latrines doit avoir lieu au moins deux fois par jour, et plus souvent si *le cas* l'exige. Pour que cette opération se fasse complétement, il est nécessaire que le pavé soit en dalles; que, dans la partie qui se rapproche des siéges, ces dalles soient posées en plan incliné, et qu'il y soit pratiqué, de distance en distance, quelques rigoles pour faciliter l'écoulement des urines, et celui des eaux qui auront été projetées, à grands flots, à dessein de dissiper l'odeur, et de rendre aux dalles leur couleur naturelle. Une demi-heure avant la nuit, et jusqu'au grand jour, les latrines et le couloir par lequel on s'y rend, doivent être parfaitement éclairés.

Les dangers bien connus de la contagion, que peuvent répandre les miasmes émanés des excrémens, dans certaines maladies, et surtout dans les dysenteries, commandent les précautions et la surveillance les plus actives dans tous les soins de propreté relatifs aux fosses d'aisance. Rien, à cet égard, n'est oublié dans le très-bon article dont M. Biron a enrichi l'Encyclopédie méthodique, au mot *latrine*.

Ne quittons pas les lieux, sans rappeler qu'il y aura quelquefois, par faiblesse, par maladresse, ou par méprise, de petits accidens relatifs aux fonctions qui s'y exercent. Leur révélation aurait quelque chose de pénible et d'humiliant pour le pauvre malade qui a éprouvé un malheur, dont il ne voudrait ni ne doit faire partager le désagrément à personne. Je désirerais qu'à cette intention, l'on fît placer aux latrines une fontaine à robinet, garnie d'un grand essuie-main, qui ne méritât jamais d'autre nom, et qu'on fût, bien rarement, obligé de renouveler avant le milieu ou la fin de chaque semaine.

XXI. Cette innovation me paraît une chose utile et convenable; mais il est un usage immémorial, sacré encore dans la plupart des hôpitaux, malheureusement tombé en désuétude dans ceux où la propreté n'est pas à l'*ordre du jour*, c'est la fontaine, et, si la salle contenait plus de cinquante lits, les fontaines et les essuie-mains, dont les malades ne pourraient être privés qu'au détriment de leur santé, et, s'il est plus utile d'invoquer l'intérêt des fournitures et de l'administration, j'ajouterais au détriment du linge et des couvertures de l'établissement. Quelle différence d'aspect ne présentent pas les salles pourvues de ce secours de propreté, comparées à celles qui en sont dépourvues? Il faut, très-décidément, des fontaines et des essuie-mains dans toutes les salles de malades et de convalescens.

XXII. Les bains, les pédiluves, le changement de linge lorsqu'un malade entre à l'hôpital, sont des pratiques salutaires dont les exceptions ne devraient avoir lieu que par l'ordre exprès de celui qui doit traiter le malade. Dans tous les autres cas d'aiguës et de chroniques, ces préliminaires de propreté contribuent efficacement et médicalement au bien des malades; ils ouvrent les pores, ils facilitent la transpiration, disposent mieux aux crises, préviennent quelquefois, dans les convalescences, ces œdèmes qu'on est tenté de considérer comme une disposition à l'hydropisie, tandis qu'ils ne sont qu'un accident de négligence et de malpropreté.

XXIII. Le Bègue de Presle, qui a donné une bonne traduction de la Médecine militaire de Monro, conseille, pour prévenir la corruption de l'air, *de blanchir à la chaux, tous les trois ou quatre mois, les murs et les planchers supérieurs des salles de malades, de laver tous les deux mois les bois*

de lits, les couvertures, les toiles de paillasses, et d'en changer la paille, de rebattre les matelas tous les trois mois. Pour toutes ces opérations, le terme fixé par les réglemens des hôpitaux militaires de France est double; partout où ils sont ponctuellement observés, la salubrité est respectée. Je ne doute pas qu'elle n'augmentât dans tous les établissemens où les retours assignés par le traducteur de Monro seraient l'objet d'une règle bien et fidèlement exécutée.

XXIV. Tout ce qui a servi aux morts, bois de lits, couvertures, matelas, traversins, doit être exposé à l'air libre, quelquefois lavé, fumigé.... La paille qui a servi aux phthisiques, aux malades victimes d'une contagion, doit être brûlée. Avant de remettre en service les autres fournitures et les linges de corps et de lits qui ont été à leur usage, on ne saurait employer trop des précautions connues de désinfection.

XXV. Si la chaleur du corps humain varie selon l'âge, le sexe et mille autres circonstances, dans l'état même de santé, celui de maladie y apporte des différences encore plus décidées. L'activité et le mouvement, les plus puissans moyens adoptés par la nature pour résister au froid, sont interdits à la plupart des malades, ou par la nature de la maladie ellemême, ou par le médecin. Tandis qu'une fièvre ardente produit chez l'un des jectigations et des efforts excentriques, le frisson maîtrise les mouvemens de l'autre, le force de se concentrer et de se replier sur lui-même. Sous une couverture d'un poids et d'une dimension semblables, dans un milieu à la même température, quelle différence dans le degré de chaleur, dont l'un éprouve tout l'excès au péril de sa vie, tandis que son insuffisance menace celle de son voisin? Ces considérations rendent très-difficile à gouverner la température convenable à une salle d'hôpital, selon des circonstances qui ne peuvent s'accommoder à tous les besoins. Les thermomètres qu'on place dans les salles au milieu et aux extrémités, ne doivent pas excéder quinze degrés ni descendre audessous de dix, et j'estime encore qu'ils sont, pour juger la température, des guides moins sûrs et moins fidèles que ne le sont nos organes et nos propres sensations. Il en est à cet égard comme de l'air plus ou moins pur, plus ou moins altéré.

XXVI. L'irrégularité des saisons, surtout depuis quelques années, demande, relativement aux approvisionnemens en combustible, de se précautionner toujours d'une réserve qui puisse parer aux retours capricieux du froid.

XXVII. Pendant l'été, lorsqu'il est ce qu'il doit être, les aspersions d'eau fraîche sur le parquet des salles, des cadres mobiles de grosse toile successivement opposés au devant des fenêtres qui reçoivent les rayons du soleil, tandis que les fe-

nêtres opposées donnent passage à un air plus frais, sont les plus sûrs moyens de tempérer la chaleur dont les malades seraient incommodés. Quelques branches d'arbres verts et flexibles leur sont agréables. Elles les débarrassent de l'importunité fatigante des insectes volans, et deviennent pour eux un éventail immédiat préférable à tous les ventilateurs auxquels se rattache toujours je ne sais quelle idée de cachot, au moins de prison.

XXVIII. L'avantage des cheminées sur les poêles est bien apprécié par les Français depuis que les événemens de la guerre les ont condamnés trop longtemps à se servir exclusivement de ceux-ci; mais dans les salles d'un hôpital, l'avantage des poêles est incontestable; ils y répartissent la chaleur d'un manière plus étendue et en général plus égale. On tempère par le sable et par l'eau en évaporation ce que leur trop grande proximité de quelques lits pourrait avoir d'incommode pour les malades qui s'y trouvent. Il faut avoir soin que la branche verticale de leur tuyau soit assez élevée pour que les branches horizontales se trouvent fort audessus des lits.

XXIX. Le bois est le plus salubre des combustibles. Le charbon de terre est nuisible aux poitrines faibles, il salit tout, il nécessite, en hiver même, de fréquens lavages, qui offrent aussi leur danger. L'économie qu'on obtient sur cette espèce de chauffage ne peut entrer en compensation de ses inconvéniens.

XXX. Lorsqu'on est obligé de calfeutrer à l'entrée de l'hiver, et cette nécessité est toujours l'effet du mauvais état des croisées, ce calfeutrage ne doit jamais avoir lieu sur plus de la moitié des fenêtres de chaque côté de la salle. Sans la liberté de renouveler l'air par l'ouverture quotidienne de celles-ci, même dans les plus grandes rigueurs de l'hiver, nulle salubrité à espérer.

XXXI. Les salles d'hôpital où les jours sont mal disposés, où la lumière pénètre difficilement, disposent au scorbut, ou bien, selon l'intensité de la cause, elles le produisent ainsi que diverses sortes de cachexie. Après un séjour trop prolongé dans ces chambres obscures, la manière d'être de ceux qu'elles renferment dégénère en une sorte d'étiolement, si l'on peut parler ainsi sans être soupçonné d'exagération. Pendant la nuit l'éclairage doit être suffisant pour les besoins du service, sans que jamais les malades puissent être dérangés dans leur sommeil par une lumière trop vive. Les réverbères doivent être disposés non-seulement d'après cette règle de prévoyance, mais encore, pour qu'ils concourent au renouvellement de l'air par l'expulsion de celui qui serait altéré, ils doivent être recouverts d'un bon et large chapiteau auquel est adapté un conduit cylin-

drique évaporatoire dont l'extrémité s'étende et se décharge à l'air libre, à deux ou trois pieds de distance du mur de la salle à laquelle il appartient.

XXXII. L'hôpital doit être pourvu de linge en abondance. Ce linge ne sera ni gros, ni fin, mais plutôt gros que fin, dans l'intérêt même de la propreté. L'essentiel est qu'il soit régulièrement renouvelé, et que, dans le besoin, on ne diffère jamais les changes devenus nécessaires. L'ordre des lessivages sera tel que le linge n'attende jamais, pour être séché, le moment où le malade doit s'en servir; sous aucun prétexte celui qui ne serait pas encore en état de siccité convenable ne doit être étendu dans les salles, ni sur les lits vacans, ni autour des poêles. C'est à la lingerie même, et dans ses pièces accessoires, qu'il y doit être pourvu; la contagion médiate de certaines maladies, lors même qu'elle serait encore problématique, commande l'attention la plus scrupuleuse en ce qui concerne le linge et les vêtemens des malades. C'est ainsi qu'avant de les remettre en usage, il est indispensable de lessiver les robes de chambre des malades morts de phthisie. C'est ainsi qu'en hiver, il faut ajouter au bonnet de laine dont chaque malade doit être pourvu, une coiffe de nuit de toile, qui se renouvelle au moins chaque semaine. Sans cela, on ne pourrait passer le bonnet de laine d'un malade qui aurait beaucoup transpiré dans le cours d'une fièvre de mauvais genre, à plus forte raison le bonnet de celui qui serait mort dans cet état, à un nouveau malade à son arrivée. Les mêmes précautions sont nécessaires à l'égard des caleçons, des chaussons, de toute fourniture à l'usage immédiat d'un malade.

XXXIII. Il serait à désirer que dans les hôpitaux d'indigens où l'on fournit aux malades des vêtemens particuliers pendant le cours de leur traitement, il y eût un magasin de réserve, pour qu'au moment de leur sortie ils fussent préservés d'une demi-nudité qui les expose à toutes les injures de l'air, et qui est une des causes les plus fréquentes des récidives qui les ramènent à l'hôpital. Au moment de la sortie, il serait dans les convenances de la simple humanité, qu'on échangeât les haillons que ces pauvres ont apportés à l'hôpital, contre d'autres vêtemens, que la modestie de leur tissu ne rendrait pas onéreux à l'administration. En diminuant par là le nombre des récidives et de ses malades, elle trouverait la compensation de cette dépense toujours inférieure à celle qu'occasionerait la rentrée du malade à l'hôpital. Si la dépouille laissée n'est susceptible d'aucun usage, il faut la brûler; dans le cas contraire, employer tous les moyens de sanification, de lessivage; de *ravaudage* même, pour en tirer parti à la première occasion.

XXXIV. Les crachoirs en grosse toile blanche, étendus sur

le lit d'un phthisique ou d'un hémoptysique, sont préférables à ces larges cylindres de fer blanc ou d'étain, dont le couvercle en entonnoir, quelquefois obstrué, le plus souvent mal adapté, fatigue un malade faible, et l'expose à renverser les matières, comme il arrive fréquemment au moment de l'exploration. La pièce de toile blanche, étendue en double et même en quadruple, offre plus de facilité au malade pour l'expectoration, à l'homme de l'art pour l'examen; il a lieu en un clin d'œil; le médecin a tout vu sans proférer un mot, sans que le malade s'en soit aperçu, sans que son attitude en ait été dérangée, ni son imagination troublée.

XXXV. La taille moyenne de l'homme doit déterminer la longueur commune des lits. C'est Tenon qui, le premier, a posé en principe une sentence qui, de prime abord, semblerait triviale, et qui cesse de l'être pour tous ceux qui ont observé, dans les hôpitaux, de si énormes différences dans les dimensions des bois de lit, que le temps et le hasard y ont accumulés. C'est avec raison que ce philosophe a ajouté que les lits destinés aux malades, doivent avoir toutes les dimensions propres à leur permettre de varier leur position, et de mettre successivement et à leur gré leurs muscles en relâchement. Ainsi, dans la variété de couchettes qui existe encore dans plusieurs des anciens et des plus vastes hôpitaux, il est sage de choisir, pour un entrant, celle qui, par ses proportions, convient le mieux à sa corpulence; il ne faut pas qu'un géant vienne à l'hôpital pour y trouver le lit de Procruste. S'il était question d'un hôpital qui dût être formé à neuf, ou de substituer, dans quelque hôpital d'adulte que ce fût, de nouveaux lits aux anciens, je demanderais que les couchettes eussent six pieds de long entre bois, trois pieds et demi de large; qu'elles fussent élevées d'un pied, et que dans des salles basses, lorsqu'on serait forcé d'y placer des lits, ils fussent à un pied et demi au moins du sol.

XXXVI. Le terme moyen de trois pieds de distance latérale entre les lits est le plus convenable; cette distance ne doit jamais être en deçà de deux pieds.

De chaque côté, la tête des lits doit être appuyée au mur, dans l'intervalle des croisées qui se correspondent. L'allée qui sépare ces deux rangs est de toute la longueur de la salle; il est à désirer que cet espace intermédiaire ait quinze pieds de large; si l'allée en avait moins de douze, la facilité du service y perdrait, la salubrité encore plus.

XXXVII. Chaque malade doit être seul dans son lit. La moindre infraction à cette règle, trop longtemps négligée, serait aujourd'hui une faute très-grave. Si, dans un hôpital, vous aviez le désagrément d'apercevoir quinze lits doubles occupés, n'hésitez pas de croire qu'il eût mieux valu y compter quinze lits de moins.

XXXVIII. Sous les rapports de la solidité, de la propreté et du ménagement de l'espace, les lits de fer seraient préférables à tous autres. Ils ont encore l'avantage d'être moins favorables à la vie et à la propagation des insectes, que les lits de bois. Il y a longtemps que ceux de fer sont exclusivement admis au grand hôpital de Marseille, à l'Hôtel-Dieu de Lyon, dans plusieurs hôpitaux du Piémont et de l'Italie. Si l'on est réduit aux couchettes en bois, il faut donner au chêne, au hêtre et aux bois durs, la préférence sur le sapin et les autres bois blancs. Les uns et les autres doivent être peints à plusieurs couches d'huile et vernissés.

XXXIX. Les lits de plume doivent être impitoyablement proscrits des hôpitaux. Dans les dernières guerres, ils ont été pour nos troupes, en Allemagne, des foyers d'infection, auxquels nous avons opposé des efforts qui devaient être souvent renouvelés, et qui ne l'ont pas toujours été avec succès. Telle est la tyrannie des habitudes locales, qu'il est souvent difficile d'en atteindre les dernières racines. La paille fraîche serait préférable aux sommiers de crin, ceux-ci aux matelas de laine. C'est dans une proportion égale que le crin et la laine doivent être employés à la confection des matelas; il est essentiel de les faire rebattre tous les six mois. Les couvertures de laine employées pendant l'hiver, et les courte-pointes pour l'été, ne seront d'un usage à l'abri de tout inconvénient, que lorsque celles-ci auront été lessivées, les autres rebattues et remises au foulon tous les ans.

XXXIX. Faut-il ou ne faut-il pas de rideaux dans un hôpital ? On ne peut se dissimuler leurs avantages, ni leurs inconvéniens. Ils semblent former au malade un domicile de circonstance plus spécial, un refuge plus personnel. La décence s'en félicite, surtout pour les femmes; ils favorisent le repos; ils concilient mieux le sommeil; ils opposent aux rayons d'un soleil trop ardent leur voile propice; s'ils deviennent habituellement les agens faciles d'une ventilation salutaire dont je ne sache pas qu'on ait jusqu'ici suffisamment et expressément apprécié les effets, ils n'en sont pas moins une barrière à ces courans d'air si fâcheux dans les affections fluxionnaires et catarrhales, et si incommodes dans toutes les autres; les rideaux sauvent du spectacle des agonies, de celui des accidens variés propres à exciter la répugnance, l'extrême pitié, même l'horreur, comme le font les grandes convulsions et les paroxysmes violens d'épilepsie, si susceptibles d'être propagés par une sorte de contagion imitative.

Cependant, malgré ces avantages réels, les rideaux ne peuvent être conservés que dans les établissemens où la propreté est portée jusqu'à un luxe bien louable, mais bien peu commun

(*Voyez* INVALIDES); autrement ils ne servent qu'à concentrer les miasmes, à renfermer le malade dans l'atmosphère méphitique que ses propres émanations engendrent et perpétuent autour de lui. S'il se trouvait encore dans quelques anciens hôpitaux, au lieu de rideaux, des espèces de tombeaux en menuiserie, dont la continuité n'est interrompue que par la petite porte qui sert à y enfourner des malades au milieu des plumes qui s'échappent de leur enveloppe décousue; si, au lieu de faire les lits, on se contente de faire ce qu'on appelle, à Reims, le *ressassement*, c'est-à-dire que, sans jamais séparer de la paillasse les matelas ou lits de plume, ni ceux-ci du drap inférieur, ni le drap supérieur des couvertures composées de pièces et de morceaux réunis en damier, on se hâte de laisser retomber sur-le-champ chaque malade à la place qu'il occupait avant d'en avoir été soulevé, vous aurez sous les yeux la réalité de cet hôpital dont Milton a si énergiquement et si poétiquement offert et exagéré la peinture. En 1785, j'avais été révolté de cet excès de négligence et d'abandon. Naguère des hommes de l'art nés à Reims, personnages bien connus par leur probité, et bien appréciés dans la capitale par les talens supérieurs qui les distinguent, m'ont instamment prié d'écrire ici qu'en 1816, aucune sorte de réforme n'avait encore atteint ces abus monstrueux.

Il n'est cité que je préfère à Reims,

avait dit le bon La Fontaine. Les pauvres, et les hommes sensibles qui s'intéressent à leur sort, demandent, pour que cette préférence continue à être justifiée de nos jours, que tous ces tabernacles, qui ne sont et ne peuvent être que des entrepôts de mauvais augure, soient livrés aux flammes, et qu'après une désinfection nécessaire, et un recrépissage convenable, le mobilier des salles de l'hôpital de Reims soit complétement renouvelé, et rendu digne de l'importance de cette première ville des Gaules, et des sentimens d'humanité qui sont dans le cœur des Rémois.

XLI. Est-il besoin de dire que dans tous les hôpitaux les lits doivent être faits tous les jours; et que chacun d'eux doit avoir, ou à sa tête, ou dans la ruelle commune avec un autre, une tablette sur laquelle sont interposés les boissons du malade, ses médicamens et les objets à son usage. Mais ce qu'il est essentiel de rappeler ici, c'est ce billot façonné au tour qui, s'adaptant à une corde dont le contrepoids est solidement fixé au ciel du lit, prête secours au malade pour les changemens de position qu'il ne pourrait exécuter sans l'aide de ce *lévier*. Cette observation est en faveur des ciels de lit et des rideaux. Sans eux il serait à craindre que les billots suspendus à découvert, ne fût-ce que de distance en distance, ne laissassent quelque idée sinistre d'une toute autre destination.

Ajoutons que, dans un grand hôpital, pour préserver de la gangrène, des blessés que la pression à la région du sacrum en menacerait à la suite d'un trop long séjour dans le lit, il faut une autre couche, sur laquelle on puisse momentanément varier leur position. Nous nous servons, aux Invalides, de lits de camp suspendus ou de hamacs qui remplissent parfaitement cette indication prophylactique.

L'indignation qui dirigeait ma plume quelques lignes plus haut, ne m'a pas permis d'y placer le beau morceau de Milton sur les hôpitaux. Je le restitue en faveur de ceux qui l'auraient perdu de vue; et j'y ajoute, pour ceux à qui la langue anglaise n'est pas assez familière, l'excellente traduction de M. Salgues. C'est un moment de repos. Le lecteur en a besoin, comme l'écrivain forcé d'entrer dans ces détails. J'avais eu l'intention de les supprimer. J'ai été forcé de céder au conseil de ceux qui, en connaissance de cause, ont jugé qu'ils étaient absolument indispensables dans cet article.

L'archange vient annoncer à Adam qu'il doit quitter le paradis terrestre; il lui révèle ses destinées futures. Après avoir offert à ses yeux l'image de la première mort, il lui montre sous combien de formes diverses elle répandra ses fléaux.

To whom thus Michael : Death thou hast seen
In his first shape on man : but many shapes
Of Death, and many are the ways that lead
To his grim cave. All dismal! yet to sense
More terrible at th' entrance, than within.
Some (as thou saw'st) by violent stroke shall die;
By fire, flood, famine : by intemperance more
In meats and drinks, which on the earth shall bring
Diseases dire : of which a monstrous crew
Before thee shall appear; that thou may'st know
What misery th' in-abstinence of Eve
Shall bring on men. Immediately a place
Before his eyes appear'd, sad, noisom, dark,
A lazar-house it seem'd; wherein were laid
Numbers of all diseas'd : all maladiés
Of gastly spasm, or racking torture, qualmes
Of heart-sick agony, all feav'rous kinds,
Convulsions, epilepsies, fierce catarrhs,
Intestin stone, and ulcer, cholic-pangs',
Dæmoniac phrenzy, moaping melancholy
And moon-struck madness, pining atrophy,
Marasmus, and wide-wasting pestilence,
Dropsies, and asthma's, and joint-racking rheums.
Dire was the tossing! Deep the groans! Despair
Tended the sick busiest from couch to couch :
And over them triumphant Death his dart
Shook, but delay'd to strike, though oft invok'd
With vows, as their chief good, and final hope.
Sight so deform what heart of rock could long
Dry-ey'd behold? Adam could not, but wept,
Though not of woman born; compassion quell'd

His best of man, and gave him up to tears
A space; till firmer thoughts restrain'd excess,
And scarce recovering words his plaint renew'd.

Paradise lost, book XI.

« Mille routes conduiront au ténébreux empire de la mort; toutes sont affreuses; mais l'entrée de son lugubre palais est plus effrayante que son palais même. Les uns périront par la violence; le fer, le feu, la faim moissonneront une foule de victimes. Mais rien n'égalera les funestes ravages de l'intempérance; c'est d'elle, comme d'une source impure, que sortiront tous les fléaux. Leur foule hideuse va s'offrir à tes regards, et t'apprendre quel déluge de maux ton imprudente compagne a fait pleuvoir sur ta race malheureuse, par son intempérance.

» Aussitôt, sous des voûtes immenses, sombres et infectes, s'ouvrent de vastes salles, asile de la misère et des infirmités. Mille odieuses maladies les habitent; le spasme aux accès convulsifs; la fièvre aux brûlantes ardeurs; la goutte aux douleurs déchirantes, aux cruelles nodosités; la frénésie aux yeux hagards; la mélancolie aux regards abattus; l'asthme aux quintes suffocantes; les syncopes de l'agonie; les fureurs du délire; l'enflure hydropique; la pâle et mourante atrophie; la pierre et ses affreux dépôts; le marasme; la peste, l'horrible peste secouant ses fléaux en tous lieux; partout la douleur et les gémissemens. Le désespoir erre de lit en lit; et la mort planant au dessus de cette scène d'horreur, agite son glaive redoutable. Les malheureux l'appellent par leurs cris; ils invoquent ses fureurs comme leur dernier espoir; mais la cruelle ferme l'oreille à leurs plaintes, et suspend ses coups pour augmenter leurs tourmens.

» A cet horrible spectacle, Adam ne put retenir ses larmes. Quoiqu'il n'eût point été conçu dans le sein d'une femme, les pleurs inondèrent ses joues et la pitié fit taire son courage. Enfin reprenant de plus fortes pensées, il recouvre avec peine la parole, etc. »

M. Delille n'a pas été heureux dans la traduction de ce passage; mais qui ne retrouvera avec un vif intérêt, ces beaux vers du poëme de la Pitié? Pourrait-on les considérer, non plus que le passage de Milton, comme une digression étrangère au sujet? Ces chefs-d'œuvre de poésie et de sentiment appartiennent également aux hôpitaux. Si l'un des poëtes porte l'effroi dans l'ame d'Adam au terrible aspect des maux qui menacent le genre humain, l'autre nous console et nous ranime par le charme de la bienfaisance qui les répare ou les adoucit.

.... Je vole aux asiles pieux,
Des besoins, des douleurs, abris religieux,

Où la tendre Pitié, pour adoucir leurs peines,
Joint les secours divins aux charités humaines.
Elle-même en posa les sacrés fondemens;
Mais de la Piété ces nobles monumens,
Souvent la négligence ou l'infâme avarice
En font de tous les maux l'épouvantable hospice.
Là sont amoncelés, dans des murs dévorans,
Les vivans sur les morts, les morts sur les mourans.
Là, d'impures vapeurs la vie environnée,
Par un air corrompu languit empoisonnée.
Là, le long de ces lits où gemit le malheur,
Victime des secours plus que de la douleur,
L'ignorance en courant fait sa ronde homicide;
L'indifférence observe, et le hasard décide.
Mais la Pitié revient achever ses travaux,
Sépare les douleurs, et distingue les maux;
Les recommande à l'art que sa bonté seconde.
Tantôt, les délivrant d'une vapeur immonde,
Ouvre ces longs canaux, ces frais ventilateurs,
De l'air renouvelé puissans réparateurs.
Par elle un ordre heureux conduit ici le zèle;
La propreté soigneuse y préside avec elle.
La vie est à l'abri du souffle de la mort;
Grâce à ses soins pieux, sans terreur, sans remord,
L'agonie en ses bras plus doucement s'achève;
L'heureux convalescent sur son lit se relève;
Et revient, échappé des horreurs du trépas,
D'un pied tremblant encor former ses premiers pas.
Les besoins, la douleur, la santé la bénissent;
La terre est consolée, et les cieux applaudissent.
Que puissent à jamais les maux, la pauvreté
Dans ces asiles saints bénir la Charité!
Mais quel génie affreux de la France s'empare?
De la destruction le délire barbare
Se promène en tous lieux, et dans ses noirs transports,
Tourmente les vivans, les mourans et les morts.
Le berceau, le tombeau, la cité, le village,
Le temple somptueux, le modeste hermitage,
Tout subit sa fureur : vous tombez avec eux,
Des maux, de l'indigence, ô refuges pieux!
Où des saints fondateurs la charité sublime
Consacrait la richesse ou rachetait le crime.
Je ne vois plus ces sœurs dont les soins délicats
Apaisaient la souffrance ou charmaient le trépas;
Qui pour le malheur seul connaissant la tendresse,
Aux besoins du vieil âge immolaient leur jeunesse.
Leurs toits hospitaliers sont fermés aux douleurs,
Et la tendre Pitié s'enfuit les yeux en pleurs.
Le pauvre, des bienfaits voit la source tarie,
Et l'enfant vient mourir sur le seuil de la vie.
. . . .
. . . .
Et vous sexe charmant nourri dans les délices,
Que vous faites à Dieu de touchans sacrifices!
Votre zèle pieux donne l'exemple à tous,
Affronte les dangers, surmonte les dégoûts;

Visite des souffrans les demeures obscures;
Vient soigner une plaie ou fermer des blessures,
De cette même main dont Amour eût fait choix
Pour tresser sa couronne, ou remplir son carquois.
La foi, l'humanité sont partout sur vos traces;
Et le lit de douleur est veillé par les Graces.

La Pitié, chant II.

XLII. L'ordre et la discipline, dans un hôpital, intéressent à la fois la propreté, la salubrité et le bien des malades. Comme cette surveillance s'étend à toutes les parties du service, nous avons déjà eu l'occasion de présenter quelques indications à ce sujet. Ajoutons l'aperçu de celles qui ne se seraient pas encore offertes.

Les mesures coërcitives peuvent, dans un hôpital militaire de terre ou de mer, dans une infirmerie d'hospices, être plus ou moins sévères, selon le but déterminé d'une institution toute spéciale. En acquérant un droit, à la condition d'en jouir se joint celle d'être astreint aux devoirs qu'il comporte. La bienfaisance, au contraire, ne connaît point de contrat synallagmatique. Celui qu'elle oblige lui doit beaucoup; mais la reconnaissance qu'elle s'abstient de lui imposer est une dette qu'il est entièrement libre d'acquitter, d'oublier et même de méconnaître. N'est-il pas de la générosité d'être plus généreuse encore que l'ingratitude ne peut se montrer ingrate?

Que dans un hôpital de charité, et je voudrais qu'on les eût tous appelés du nom que porte l'un de ceux de Rome, *Hôpital de la Consolation*, tous les actes soient marqués de ce caractère. Sans la plus rigoureuse nécessité, qu'aucune voie de rigueur ne soit employée.

On ne mettra le corset et la camisole qu'aux malades qui, par l'effet du délire ou de toute autre cause, n'étant plus maîtres de leurs mouvemens, pourraient se nuire à eux-mêmes ou devenir nuisibles aux autres malades, ou à ceux qui leur donnent des soins.

La prison, les punitions par privation de vin ou par diète, ne doivent jamais être infligées, pour peu que ces mesures ou ces retranchemens puissent influer en mal sur la durée ou l'événement de la maladie. Dans une maladie aiguë, tout est de conséquence. Lorsque des chroniques ne sont pas graves, elles sollicitent moins d'indulgence; encore trouverions-nous quelquefois des motifs de nous en rapprocher, même pour des galeux ou des vénériens susceptibles, que le seul sentiment pénible d'une humiliation peut rendre décidément et sérieusement malades. Les sages et douces remontrances auront plus d'effet. Saint Grégoire, dont le caractère était si relevé, ne dédaignait point cette manière de conduire les hommes : *ars artium regimen animorum*.

XLVIII. Les infirmiers doivent être raisonnablement et décemment, mais positivement surveillés par les officiers de santé. L'ivresse, la dureté ou la négligence envers les malades, la complaisance intéressée qui procure à ceux-ci un surcroît dangereux d'alimens ou toute autre chose défendue, surtout du vin ou de l'eau-de-vie, sont autant d'écarts dont les plus légers exigent sur-le-champ même la répression, les plus graves, de vives réprimandes; mais l'habitude de la plupart de ces défauts mérite l'exclusion. Lorsqu'elle a été demandée par les officiers de santé en chef réunis, l'agent doit la prononcer; si, en considération de plusieurs circonstances qui atténuent la faute, ils demandent la grâce de celui dont les bonnes qualités excèdent les imperfections, et que le directeur immédiat s'y refuse, le procédé d'honnêteté doit être converti en plainte, et cette plainte déférée à l'autorité supérieure. Si celle-ci n'y faisait droit, le bon esprit de police hospitalière lui serait étranger.

Si l'on veut obtenir des infirmiers un bon service, il faut les bien vêtir, les bien nourrir, leur donner du vin. Ce dernier article est dans l'intérêt même des malades, car il faut des forces physiques à ceux qui les servent. Exigez des infirmiers de ne rien accumuler des dessertes dans les lieux où ils se retirent pour y vaquer aux menus détails. Encore moins faudrait-il qu'il leur fût permis, sous aucun prétexte, d'y porter du charbon non encore consumé. De combien d'asphyxies la négligence ou la mauvaise condescendance à cet égard n'ont-elles pas été la cause? La scrupuleuse réserve observée sur ce point comme sur tous les autres, par les sœurs de saint Vincent de Paul, est un modèle d'une grande autorité.

XLIV. Un article important de police concerne les agonisans. La plus extrême décence doit être observée dans l'intervalle plus ou moins long qui sépare la vie de la mort. Si celle-ci avait été subite, sans être l'effet d'une blessure, l'ordre de l'officier de santé en chef, ou plutôt son consentement, serait nécessaire pour l'enlèvement du cadavre, après que des tentatives infructueuses auront démontré qu'il n'y a lieu à aucun espoir. Dans le cours ordinaire des choses, lorsque la mort a été prévue et qu'elle est bien constatée, le cadavre ne doit être enlevé que deux heures après le décès, à moins que la crainte de contagion, ou des signes de putréfaction, ou l'élévation de la température, ou l'humidité extrême, n'exigent qu'il soit, sans aucun délai, procédé à l'enlèvement et quelquefois même à l'inhumation.

Le terme de la loi est de vingt-quatre heures. A Strasbourg, on attend ordinairement quarante-huit heures, et quelquefois plus. A Hambourg on laisse passer six à huit jours avant d'enterrer les morts, à moins, dit-on, que la putréfaction ne se

manifeste (Graffenhauer, p. 189). Dans d'autres villes on a établi, ou dans les cimetières, ou près des cimetières, des *loges d'attente*, jusqu'à ce qu'ils commencent à être dans l'état où le Christ trouva Lazare avant de le ressusciter. Ces morts d'*attente* sont couchés dans le cercueil qui reste ouvert.... On fixe à l'une de leurs mains un cordon de sonnette qui répond à celle du fossoyeur, et celui-ci ne va voir *ce qui se passe de nouveau* à la loge d'attente que lorsque le bruit de la sonnette l'a averti que l'heure des secours a sonné (*ibid.*). A Berlin, à Jéna, à Cobourg, et dans diverses villes d'Allemagne, il existe des établissemens spéciaux pour recevoir les personnes dont on suppose que la mort n'est qu'apparente. Tout habitant de la ville ou du district a le droit d'envoyer dans ces maisons un corps mort, moyennant une faible redevance employée aux frais de l'établissement (c'est-à-dire du local, de la couchette, du cordon et de la sonnette); car le tout se passe à cet égard comme à Hambourg. Mais il y a encore d'autres formalités. Un gardien est chargé de recevoir et d'enregistrer les corps qu'on y amène, et d'avertir, *s'il est nécessaire.* « Cette institution, ajoute M. Willich, outre l'avantage de prévenir toute erreur dangereuse, a encore, dans les grandes villes et pour les familles nombreuses, celui de débarrasser promptement des cadavres » (*Hygiène domestique*, traduction de M. Itard, t. 1, p. 101). J'ai regret de n'avoir pas vérifié, lorsque je l'aurais pu, le degré d'utilité de ces établissemens. Dans mon ignorance, je préfère encore les usages de notre bonne patrie. Je ne sais même si je n'irais pas jusqu'à regretter que ce soit à Paris un privilége presque exclusif à l'opulence d'accompagner ses proches jusqu'à leur dernière demeure. Il est bien certain que le lieu pour les inhumations d'un hôpital ne saurait être placé à trop de distance de son enceinte.

XLV. La profondeur des fosses, les affusions de chaux vive, les moyens de corriger ou plutôt de neutraliser les miasmes des corps en décomposition, sont des objets d'un grand intérêt; mais les détails relatifs à ces considérations ne pourraient trouver ici leur place sans donner lieu à des répétitions au moins inutiles (*Voyez* INHUMATIONS, SÉPULTURES). On lira avec fruit, sur cette matière, l'excellent ouvrage traduit en 1778 de l'italien, par Vicq-d'Azyr, sous le titre d'Essais sur les lieux et les dangers des sépultures.

Relativement aux délais indiscrets et dangereux des sépultures, il suffit d'énoncer le motif pour lequel Sénèque prétend qu'on les a établies : *Non defunctorum causâ, sed vivorum inventa est sepultura, ut corpora visu et odore fœda amoverentur* (Senec., *Excerpt. op.*, t. 2).

Un auteur fort ancien et fort recommandable professe à cet

égard une doctrine aussi éloignée du retard que de la précipitation. *Tempus sepeliendi quod attinet, videndum ne cadavera mortuorum nimis citò ad sepulturam efferantur, nec nimis diù in ædificiis serventur* (Lev. Lemnius, *De nat. mir.*, l. 2, c. 3).

Le matin est l'heure de salubrité pour les sépultures. *Ut cadavera matutinis potiùs quàm pomeridianis horis deferantur, quia hoc tempore minùs periculi est ab halitibus quos cadaver meridiano tempore tepefactum graviores et copiosiores emittit, indèque Demetrius Phalereus legem Atheniensibus tulisse ut ante lucem mortui efferrentur* (Franc. Patriz., lib. v. *De reipubl. instit.*, *imprimis verò tempore pestis*).

XLVI. *Visite des malades.* La visite est, de toutes les parties du service des hôpitaux, celle qui intéresse le plus prochainement les malades. Les prescriptions de médicamens, les pansemens, les opérations chirurgicales, l'alimentation et une foule d'accessoires qui tiennent à l'ordre et à la discipline intérieure, ou qui intéressent la salubrité, se rattachent naturellement à la visite du médecin et du chirurgien d'hôpital. Les malades en attendent l'heure avec impatience, et la présence des chefs du service de santé rassure et console toujours, alors même que la guérison n'est pas en leur pouvoir, qu'elle ne peut pas même entrer dans leurs promesses.

Il faut observer, en visitant les malades, certaines conditions morales fort audessus des réglemens les plus sages qui oublient de les recommander. La précipitation et la lenteur annoncent également le peu d'intérêt, l'indifférence même pour les malades. La première révolte; elle semblerait trahir l'intention d'être promptement quitte d'une corvée : la seconde ennuie et fatigue; elle laisse percer une insouciance injurieuse pour celui qui souffre et qui doit être l'objet de tous vos soins.

XLVII. Il est inutile, pour l'exploration médicale, d'avoir en réserve dans sa mémoire une série de questions dont on accable indistinctement tous les malades, quelle que soit l'évidence ou l'obscurité du diagnostic. Cette méthode routinière entraîne une perte de temps considérable. L'état particulier de chaque malade doit déterminer le genre de questions qu'on lui adresse. Il en est à qui il serait presque inutile d'en faire aucune; leur visage, leur contenance, etc., parlent assez clairement. Si l'on ne connaît pas le sujet, à la première visite, on l'interrogera d'une manière plus circonstanciée; son âge, ses habitudes, ses maladies précédentes, ses occupations, ses dispositions morales, etc., sont des objets dont aucun ne doit être omis, parce qu'il n'en est pas qui ne puisse conduire à une connaissance plus précise du genre de derangement et des causes auxquelles il le faut rapporter. Si l'on connaît la personne, si

on l'a déjà traitée d'une autre maladie, il suffira de lui rappeler son histoire ; rien ne contribue davantage à inspirer ou à entretenir la confiance. Il faut, en interrogeant les malades comme en prescrivant les remèdes, chercher la précision et éviter la monotonie.

XLVIII. Tâter le pouls sans le demander à tous ceux qu'il ne faut pas découvrir ; sans cela inviter le malade à le tendre lui-même. Vous jugez par là, sans qu'il s'en doute, du degré de mouvement qui lui appartient. La langue fournit un autre indice de vie et de motilité. C'est moins pour juger son état saburral qu'on demande à la voir, que pour s'instruire et s'assurer du degré de force, disait notre excellent maître, Antoine Petit.

XLIX. Il ne faut jamais perdre de vue, que le contentement et la consolation agissent avec bien plus de pouvoir et d'efficacité sur le malade que les médicamens. C'est ainsi que des manières douces et affables, des témoignages fréquens d'intérêt, des motifs d'espérance donnés à propos, mais sans promesses exagérées et illusoires, quelques questions en apparence étrangères à l'objet de la visite, etc., ont plus d'une fois contribué à donner une meilleure nuit, à diminuer l'anxiété, à endormir la douleur par la magique influence du calme et de la sécurité de l'ame.

L. L'heure de la visite n'est pas indifférente. Elle ne doit jamais avoir lieu à la lumière artificielle, qui ne permet de juger qu'imparfaitement l'état du malade. Toutes les heures nocturnes que les malades auraient pu consacrer au sommeil, sont indiscrètement troublées par une visite importune et prématurée. Généralement on ne devrait point la commencer avant sept heures du matin, en été, ni avant huit heures en hiver. L'essentiel est que la distribution des remèdes qui y ont été prescrits *illicò*, comme on dit, puisse toujours se faire une heure au moins avant celle des alimens, et que s'il se présente des cas graves ou compliqués, les médecins et chirurgiens aient le temps d'en conférer ensemble, sans déranger l'ordre de leur service respectif, ni celui du service général qui leur est commun.

LI. Tous les soins de propreté et de salubrité seront terminés dans les salles avant la visite. Les fenêtres auront été ouvertes plus ou moins de temps, selon l'état de l'air. Les infirmiers auront balayé les salles, fait les lits, remis les privés dans l'état de propreté convenable, vidé et rincé tous les vases à excrétions ; seulement ils laisseront les crachoirs et les vases de nuit des plus malades, pour l'inspection qui en doit être faite à la visite. Les pansemens peuvent avoir lieu avant ou après la visite; mais il ne faut jamais oublier de faire ouvrir les fenêtres immédiatement après, ni même de faire brûler quelques aromates:

on en a contesté trop légèrement les avantages, ils ont du moins celui d'épargner aux sens et à l'imagination des impressions pénibles. Les mêmes précautions seront observées vers midi, heure à laquelle les vomitifs et les purgatifs ont ordinairement produit leur effet.

LII. L'ordre de visite ne peut s'établir que par des numéros apposés d'une manière très-fixe à chaque lit, et par un cahier alternatif où tous les numéros soient repris à la manière de ceux des hôpitaux militaires, qui depuis plus d'un demi-siècle peuvent servir de modèles. On est loin, dans plusieurs hôpitaux des départemens, de cette méthode très-facile. Naguère un très-bon officier de santé en chef d'un hôpital assez important, parut agréablement frappé de la régularité des numéros à l'infirmerie des Invalides. Dans toute la naïveté et l'abondance de sa satisfaction, il assura qu'il se proposait bien de l'imiter dès qu'il serait de retour à ses fonctions.

Les étiquettes des lits ne doivent porter que le numéro, et, si l'on veut, le nom du malade, et le jour de son entrée à l'hôpital; mais il est au moins inutile d'y rien ajouter de relatif à l'état des malades. C'est encore l'usage indiscret de quelques établissemens où l'on écrit sur ces étiquettes les mots *agonisant*, *mort*, *sacremens*, *etc.*

Tout ce qui est d'administration étrangère à l'art de guérir, est porté sur un carnet par un employé *ad hoc*, par la sœur de la salle, par l'infirmier-major. Tout le reste doit avoir ses colonnes toutes tracées sur le cahier de visite.

LIII. La plus grande simplicité doit présider dans les hôpitaux à la prescription des médicamens. Il serait à désirer qu'aucune formule tant soit peu longue ou compliquée ne se dictât au lit du malade.

On prescrira en latin; c'est la langue de tous les *Codex*. L'ignorance ou la mauvaise foi pourraient seules en calomnier l'adoption dans les hôpitaux. Il serait sage de chercher, autant que possible, à substituer à propos les indigènes aux exotiques, pour se préparer d'avance des ressources contre les circonstances difficiles; enfin on s'interdira sévèrement toute méthode exclusive et systématique, et surtout toute espèce de tentative hasardée.

LIV. Il est certaines prescriptions dont l'exécution est confiée aux infirmiers. Telles sont les frictions, les lavemens, les pédiluves, les bains de siége, la température des boissons, les soins à donner aux malades pendant l'action de certains remèdes, etc. On veillera à ce qu'ils remplissent leurs devoirs avec exactitude, intelligence et humanité.

LV. *Alimens et boissons.* L'alimentation du malade, comme celle de l'homme sain, varie nécessairement selon les

productions, les usages et même les lois politiques et religieuses du pays qu'il habite.

Les alimens et les boissons du malade doivent être réglés à la visite du matin par le médecin et par le chirurgien en chef. Lorsqu'il y a diète absolue, le plus léger écart est toujours une extrême imprudence, puisqu'il en peut résulter des suites mortelles. Toute infraction au régime prescrit est toujours dangereuse, en raison directe de la ténuité de ce régime. Cette observation n'avait point échappé à Hippocrate (*in tenui victu præsertim delinquunt ægri, ob id magis læduntur, etc.*, aphor. 5, sect. 1).

LVI. Le régime alimentaire est une des parties les plus essentielles du service. Et cependant le degré d'attention qu'on lui a donné n'a pas toujours répondu à celui de son importance. Dans ces asiles où des maladies accidentelles précipitent un si grand nombre de malheureux qui ont souffert des privations habituelles, l'épuisement des forces semblerait demander que le remède fût en grande partie dans l'aliment. On a déjà dit que c'était par cet article que devaient commencer les prescriptions qui ont lieu à la visite du matin, immédiatement après que le malade a été interrogé et examiné. Il convient que ce qui concerne la diète, la qualité et la quotité d'alimens et de boisson alimentaire, soit prononcé à haute et intelligible voix, toujours en langue vulgaire, afin que le malade sache positivement ce qui lui revient, et que toute discussion entre lui et les agens distributeurs ou infirmiers soit radicalement prévenue. Dans tout hôpital bien réglé, le cahier de visite compte parmi ses colonnes celle des alimens du matin et celle où sont inscrits ceux du soir. Il est inutile de donner les motifs de cette distinction, il n'est personne qui n'en sente la nécessité. C'est à regret que je traîne ma plume sur ces détails qui ne sont inconnus d'aucun de ceux qui ont un service à faire dans un hôpital, pas même de ceux qui ont le malheur d'y être l'objet de ce service. Je me contente d'avertir, et pour l'acquit de ma conscience, que ce n'est pas seulement dans les caves et les divers magasins qu'il faut prendre l'idée de ce qui est donné aux malades; ce n'est pas le bouillon apporté en cérémonie dans une écuelle d'argent soutenue d'une serviette bien blanche, ce n'est pas le vin sorti du cristal, aux dégustations, qui me persuadent que, parce que ce vin et ce bouillon sont très-bons, il en est de même de ceux que recevra le malade. Ce n'est pas aujourd'hui que je veux faire cette comparaison, mais au moment où je serai le moins attendu, en pleine distribution; c'est alors que je jugerai mieux le véritable état des choses.

N'en est-il pas de même des fournitures? En général la surface des lits me flatte, les apparences semblent faites pour jus-

tifier le suffrage des patrons de l'établissement; eh bien! sous prétexte de vouloir admirer en connaissance de causes, je découvre un de ces lits, la seconde couverture n'a rien qui ressemble à la première, le drap de dessous est usé et indécemment taché. Je passe au rang opposé. Ici les draps valent mieux; mais les matelas ont toute la roideur et la dureté d'une bourre cailloutée. Presque partout les paillasses ne sont pas assez garnies, la paille en est trop usée, il en est où elle se trouve entièrement hachée. Elle s'échappe en poussière qu'il n'eût pas fallu remuer pour ne pas être infecté de son odeur. Il n'est peut-être pas un des cent lits qui garnissent les salles de cet hôpital, qui, dans un examen sévère, ne méritât ou de graves reproches, ou au moins des remontrances. Méfiez-vous des *sépulcres blanchis!* Que les surfaces ne vous en imposent jamais! C'est au fond des détails que se trouvent trop souvent de trop tristes vérités.

LVII. Le vin à admettre dans un hôpital devrait être de la seconde feuille au moins. Sous aucun prétexte il ne doit être mis en consommation, du vin qui n'ait pas six mois révolus. La bière n'est admissible que dans les pays où il ne croît pas de vin; partout ailleurs elle doit lui céder. *Voyez* BIÈRE.

Je ne sais trop pourquoi Peyreth a dit : *Omne vinum medicamentum est*, *non potus* (*De poculent.*, p. 17). Le wermouth des Allemands est un vin d'absinthe auquel on n'a rien à reprocher; mais un verre de bon vin de Bordeaux sans absinthe est plus convenable à ceux qui préfèrent le vin comme boisson au vin comme médicament.... Le vin de boisson contracte quelquefois, par vétusté, le goût qu'on appelle de drogue. On avait encore, il y a quelques années, dans les caves de l'hôpital de Strasbourg, quelques restes d'un vin qu'on appelait vin de Luther, sans doute de l'époque où le réformateur en avait fait usage il y a trois cents ans. On dit que ce vin était d'une saveur amère et très-désagréable. Mais de longtemps nos hôpitaux n'en auront qui mérite le même reproche pour la même cause.

LVIII. L'eau est, dans un hôpital, une des choses les plus précieuses, si elle a toutes les qualités à désirer dans une eau potable, la limpidité, la transparence, l'absence d'aucun goût particulier que celui de l'agréable fraîcheur qu'elle communique aux organes. On la reconnaît encore à la facilité de bien et promptement dissoudre le savon et cuire les légumes. On sait combien l'eau de rivière est préférable à celle des fontaines. Il serait indiscret de répéter ce que personne n'ignore sur les moyens de corriger l'eau vicieuse, de la purifier et de la clarifier. On n'a rien laissé à désirer à cet égard dans divers articles de ce Dictionaire. *Voyez* ALIMENS, BOISSONS, COMESTIBLES, EAU, FILTRATION, etc.

LIX. Les subsistances des hôpitaux pour les temps de di-

selle, et dans les occasions difficiles, ont appelé la sollicitude et les recherches de plusieurs économistes et de philanthropes; parmi lesquels il en est qui ont imaginé des ressources précieuses. Les bouillons d'os, les consommés faits avec des restes de viande hachée pour les plus malades, ont été proposés et mis en usage. On a mieux apprécié les avantages du riz, des puddings, du maïs; ce grain est moins cher et plus nourrissant que le riz. Les pommes de terre et les diverses patates, les viandes séchées, les biscuits, les tablettes de bouillon sont des moyens de subsistance que la prévoyance sait mettre en réserve. Il n'est personne qui ne connaisse les expériences que le comte de Rumfort a si long-temps multipliées et appliquées, à Munich, au soulagement des pauvres et des hôpitaux. Le recueil sur les établissemens d'humanité publié à Paris, dans *l'avant-dernière année du siècle précédent*, est très-fertile en ressources de ce genre.

L'extrait n'en serait pas placé ici, mais il est bon d'y rappeler que si, dans des occasions très-difficiles comme celles qu'offrirent les printemps de 1814 et 1815, il est devenu quelquefois nécessaire de réduire les portions d'alimens dans les hôpitaux, ainsi qu'on est obligé de le faire à bord, lorsqu'une traversée se prolonge au-delà du terme prévu, rien n'est désespéré lorsqu'il est possible de corroborer, par une petite distribution de vin, la modicité des alimens solides : non-seulement sa propriété diffusible le rend plus et plus tôt efficace, mais il apaise mieux que tout autre moyen ne pourrait le faire, l'anxiété de la faim. *Famem vini potio solvit* (Hippocr., aph. 21, s. 11).

LX. Je n'ai pas parlé des bains ni des douches, etc. Tous ces articles sont complets dans le Dictionaire. N'aurais-je pas dû, puisque j'avais des données sur cet objet, m'essayer sur la proportion de *mortalité* dans les hôpitaux? Tenon avait déjà copié bien des tableaux. Des motifs de prudence me commandent au moins un ajournement indéfini. Il vaut mieux s'abstenir de ces calculs qui laissent toujours quelque chose d'arbitraire; on pourrait, d'une part, y soupçonner de l'exagération; de l'autre, croire y reconnaître des excuses d'amour-propre. C'est pour éviter les inconvéniens de cette alternative qu'il a paru plus prudent de s'abstenir ici de tout calcul positif sur les mouvemens, soit réglés, soit extraordinaires, et sur l'immense disproportion qui en résulterait dans la relation du nombre des morts à celui des entrans.

LXI. En général, c'est dans les hôpitaux que se fait la bonne médecine et que se recueillent des observations exactes. Le coup d'œil plus prompt que donne l'habitude de voir un plus grand nombre de malades, qu'il est plus facile de comparer à raison

de leur rapprochement, la simplicité de la pratique, l'absence de toute discussion inutile, l'extrême rareté des objections de la part des malades, la prestesse et la solidité des réponses, la facilité des ouvertures cadavériques, tout est fait pour rendre l'exemple de la médecine hospitalière bien plus profitable aux candidats, que ne le serait pour eux la complaisance du médecin ou du chirurgien le plus accrédité dans la pratique civile. Ils ne pourraient les accompagner chez les malades de toutes les conditions; à l'hôpital il n'en est qu'une de reconnue, celle de malade.

Ceux qui m'ont engagé de tracer ici quelques idées sur les *cliniques* d'instruction, ne se rappelaient pas sans doute les vues profondes que M. Pinel a développées dans cet article du Dictionaire, et c'était bien à ce savant professeur qu'il appartenait de parler en maître sur des institutions dont il a rendu son nom inséparable; mâis l'historique des cliniques de tous les âges et de tous les pays, les avantages que l'antiquité en a retirés, ceux que nous promet la convergence actuelle des esprits et des volontés du côté de l'observation positive, sont exposés d'une manière large, et on ne peut pas plus heureuse, dans l'excellente thèse de M. Bruté. Je n'aurais plus même à glaner dans un champ où la moisson n'a rien négligé.

Je n'ai pas d'opinion formée sur le système à préférer dans ces institutions; je désire seulement, et la chose me paraît essentielle, qu'il soit accordé la plus grande liberté à ceux qui y professent, parce que les hommes habiles doivent jouir au moins du privilége de choisir leur route, ainsi que les moyens de parvenir, pourvu qu'ils arrivent au même but, qui est de se former de dignes successeurs. J'ai encore exprimé un vœu à l'occasion des cliniques de Vienne; je crois et je tâche de prouver que c'est dans la totalité d'un hôpital qu'elles doivent avoir lieu.

Je n'ai qu'un mot à ajouter sur la rédaction des observations cliniques et des tableaux nosologiques. Pour qu'il y ait brièveté et clarté, il est à désirer qu'on préfère la langue latine. On est toujours plus laconique dans une langue étrangère. J'aurais bien d'autres motifs à faire valoir, mais il serait temps de m'éloigner, un peu moins que je ne l'ai fait, de la précision que je ne cesse de recommander.

LXII. Je suis intimement convaincu que s'il y a beaucoup à profiter dans d'excellentes leçons monologues de clinique, il n'y aurait pas moins d'avantages à des conférences dialogues entre les professeurs ou les candidats, à la manière de Barchusen ou de Prosper Alpin. Toujours en appellerait-on, en dernier ressort, au lit du malade. *In rem venias oportet primùm quia homines ampliùs oculis quàm auribus credunt, deindè quia*

longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla (Senec., *Epist. ad Lucil.*).

Mais Aristote, qui doit avoir encore plus d'autorité que Sénèque, m'avertit que c'en est assez, et ce père de toute science et de toute littérature motive son avis. *De omnibus enumerare velle, vel de omnibus nihil præterire videbitur hoc, vel multæ imprudentiæ, vel multæ arrogantiæ argumentum* (Arist., lib. III *de cœlo*).

A quoi bon répéter ce que tout le monde sait? Sur le reste il est permis de citer ce qu'on a vu, d'énoncer ce qu'on pense, toutefois sans aucune prétention à faire adopter son opinion, laisser à chacun la liberté d'examiner et de vérifier, afin qu'il puisse former son jugement. On l'a mis sur la voie d'observer. C'est la première condition pour parvenir à la vérité.

HÔPITAL GÉNÉRAL DE VIENNE.

Sa position très-salubre. L'hôpital général de Vienne est situé très-avantageusement à l'extrémité du faubourg d'Alstergründ, à portée de l'Alsterbach, dont les eaux, après avoir été consacrées aux usages de cette maison, vont en précipiter les immondices dans le Danube à la Rossau.

Si les eaux de cette petite rivière étaient contenues par un double quai, la chasse en serait mieux prononcée, et la salubrité de ce quartier y gagnerait.

L'Alstergründ, l'un des plus beaux faubourgs de Vienne, celui peut-être qui doit passer pour le plus sain, n'était encore qu'une vaste campagne à l'époque du mémorable siége de cette ville par les Turcs, en 1683. Après que l'homme *envoyé de Dieu*, le vaillant et modeste roi de Pologne, Jean Sobieski, eut dissipé les deux cent mille Turcs près de réduire en cendres la capitale de l'Autriche, le gouvernement forma de ce côté divers établissemens tant civils que militaires. Au nombre de ceux-ci sont les grandes casernes d'infanterie, susceptibles de contenir quinze mille hommes, et le magasin militaire transféré, sous le règne de Joseph II, dans l'église d'un monastère de bénédictins que ce prince venait de supprimer. La possession territoriale de ces moines, connus alors sous le nom d'*Espagnols noirs*, avait été immense. Elle est remplacée aujourd'hui par une infinité de maisons bourgeoises, dont l'apparence ne contraste pas, d'une manière désavantageuse, avec les maisons plus opulentes, ni même avec les palais qui s'y font remarquer.

Anciennes dispositions de Léopold I, *refondues sous Joseph* II. Dès l'an 1692, l'empereur Léopold I[er] avait établi, pour les pauvres, en haut de l'Alstergründ, une maison de charité qui fut successivement enrichie de plusieurs dotations. L'on y avait même placé des militaires invalides et des orphelins, lorsqu'en 1780, l'empereur Joseph II conçut et exécuta

le projet de réunir tous les pauvres malades de la capitale en un seul établissement, auquel il donna le nom d'*Hôpital général.*

Ce prince ne voulut y laisser ni les invalides, ni les orphelins. Il assigna à ceux-ci un hospice particulier, et transféra les autres plus convenablement dans l'hôtel qu'il leur fit construire. L'empereur pensa judicieusement que les invalides et les orphelins demandent des soins qui appartiennent plutôt à une bonne administration qu'à l'art de guérir, parce qu'ils en préviennent le besoin.

C'est, comme nous le dirons bientôt, c'est en considérant, sous un tout autre point de vue, la condition des femmes en couche, que Joseph II réunit leur établissement au nouvel Hôpital général.

Description de l'établissement. Celui-ci consiste en une suite de divers bâtimens carrés, plus ou moins longs, élevés de deux étages. Ces carrés forment des pavillons isolés, entrecoupés par des ruelles, indépendamment de sept grandes cours, qui sont communes aux deux parallèles. Ces cours sont garnies de chaque côté d'une double rangée de beaux arbres, suffisamment éloignés des bâtimens. Cette disposition des arbres contribue à la salubrité du local, tandis que l'ombre, fournie successivement à diverses heures du jour, permet aux convalescens et à ceux des malades qui ont besoin d'exercice, d'y jouir de tous ses avantages.

Inconvéniens des immondices accumulées entre les pavillons. Ces promenades ne laisseraient rien à désirer, si les ruelles dont j'ai parlé, et qui empêchent les divers pavillons d'être contigus, n'étaient des réceptacles pour les immondices qu'on y dépose de tous les rez-de-chaussée voisins, et si ces immondices ne servaient, en quelque sorte, de point d'appui à celles qu'on y jette par les fenêtres des étages supérieurs.

Difficultés extrêmes pour un bon service au commencement de 1806. Lorsque, après la victoire d'Austerlitz, nos malades, nos blessés, et ceux des Russes prisonniers de guerre, encombraient ce grand et magnifique hôpital, nous provoquâmes souvent, mais presque toujours en vain, l'enlèvement de ces horribles fumiers. Dans une aussi grande affluence de malades, ils renaissaient sans cesse. L'inutilité de nos vives et pressantes réclamations ne nous dispensait pas de les renouveler; mais tantôt apaisés par des promesses que les circonstances ne permettaient guère d'exécuter, et plus désarmés encore par les fortes gelées qui survinrent heureusement, notre sollicitude se reportait bientôt à des devoirs plus urgens. Elle avait pour objet plus immédiat les malheureuses victimes de la guerre. Dans les salles où elles étaient entassées, trop sou-

vent cette sollicitude fut réduite à ne se manifester que par l'expression de la meilleure volonté, et par les témoignages d'un intérêt bien sincère, bien empressé, mais, à notre grand regret, trop souvent stériles.

Le linge était devenu extrêmement rare. Les draps, insuffisans dans toutes leurs dimensions, se salissaient très-promptement, et n'étaient renouvelés qu'après des représentations réitérées et même des plaintes formelles. Le renouvellement des chemises, qui offraient les mêmes inconvéniens de défaut de longueur et d'amplitude, était assujéti à d'autres difficultés, et souffrait de plus grands délais. Un jour que le désagrément de partager, en quelque sorte, la honte de ces retards, nous faisait presque hésiter de vérifier si la promesse de rechange, relative aux officiers français, était enfin accomplie, ce fut par acclamation que ceux de ces messieurs qui avaient pu quitter leur lit, nous présentèrent les remercîmens de ceux qui n'en pouvaient sortir. J'atteste que les uns et les autres exprimèrent leur reconnaissance, comme on le fait à l'occasion du bienfait le plus signalé et le moins attendu.

Dans la même matinée, plus de quinze jours après la bataille d'Austerlitz, je trouvais, dans de longues salles de cet hôpital, plusieurs centaines de prisonniers russes confiés à l'administration locale; tous n'avaient pas encore été pansés.... et, sans la pitié généreuse des servantes de Vienne, qui s'empressaient de leur apporter quelques alimens, plusieurs auraient été exposés à des privations auxquelles la nature humaine est peu capable de résister.

Au milieu d'un si grand nombre de services, divergens par le caractère des maux, par la condition des malades, par les usages des diverses nations dont ils se composaient, dans cette affluence, dans cette multiplicité de besoins communs à tous, comment eût-il été raisonnable d'exiger ce qu'il était impossible d'obtenir?

Tirons le rideau de la pitié, celui même de la pudeur, sur un spectacle aussi profondément douloureux.

L'ordre ne reparut dans cet hôpital qu'après le traité de Brunn, lorsque la grande armée eut évacué Vienne. Les malades et les blessés que nous y laissâmes, ne tardèrent pas, sous la direction des officiers de santé français, et surtout de MM. Biron et Capiomont, qui en surveillèrent le traitement, d'y retrouver tous les avantages d'un service régulier. Mais je reviens avec plaisir à ceux que réunit encore, en temps calme, l'Hôpital général de Vienne.

Nombre et disposition des salles, comparés à l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1784. Quoiqu'on ne l'ait destiné qu'à deux mille malades, et que, dans l'état habituel, il ne s'y en

trouve pas souvent à la fois plus de dix-huit cents, on y compte cent une salles, dont soixante-une sont destinées aux hommes, et quarante aux femmes.

Ces salles sont toutes de la même dimension, elles ont vingt-six pieds de long sur dix-sépt de large, et au moins quinze pieds d'élévation au premier étage, et, si je ne me trompe, quelque chose de moins au second; mais il n'en est aucune qui soit *accouplée*, ainsi que Tenon le reprochait, en 1786 et 1788, à plusieurs de celles de l'Hôtel-Dieu; il n'en est aucune qui n'ait, des deux côtés de sa longueur, des fenêtres qui se correspondent, et dont les portes ne favorisent, dans le sens des grands diamètres de ces salles, le fréquent renouvellement de l'air.

Chaque malade a son lit. Quoique, en santé, l'usage de partager son lit soit moins commun en France qu'il ne l'est parmi les Autrichiens, celui des lits doubles paraît avoir été toujours sagement proscrit de leurs hôpitaux, avantage inappréciable, dont l'Hôtel-Dieu de Paris était bien éloigné de jouir à l'époque où Tenon calculait les inconvéniens de la pluralité des malades dans le même lit.

Autre objet de comparaison, dans laquelle l'Hôtel-Dieu de Paris était alors, et se trouve encore aujourd'hui, bien loin de mériter l'avantage du parallèle. L'Hôtel Dieu, sur vingt-cinq salles, en comptait douze pour les hommes et treize pour les femmes; tandis qu'à Vienne, sur cent une salles, soixante-une sont pour les hommes, et quarante seulement pour les femmes, y compris le pavillon destiné à la maternité. On pourrait alléguer que cette différence, relative aux deux sexes, disparaîtrait peut-être en considérant l'inégale étendue des salles de l'Hôtel-Dieu, comparée à l'extrême régularité de celles de Vienne. Mais la totalité des lits comptés à l'Hôtel-Dieu par Tenon, était de six cents pour les douze salles d'hommes, et de six cent dix-neuf pour les treize salles de femmes. Il en résulte que les salles pour les femmes étaient, à Paris, à celles des hommes, comme treize est à douze, tandis qu'à Vienne, nous les avons trouvées comme quarante est à soixante-un.

Et le désavantage, pour Paris, paraîtra bien plus considérable encore, si l'on se rappelle que la somme moyenne de ses malades était de quatre mille, répartis en douze cents dix-neuf lits, dans vingt-cinq salles, la plupart mal aérées.....

Proportion des morts. Quoi qu'il en soit, on m'assura que la proportion des morts, à l'Hôpital général de Vienne, ne s'élève pas, année commune, au quinzième. Cette différence ne peut reconnaître, pour seule cause, la salubrité de l'emplacement et sa position hors de la ville.... Il est évident que la facilité avec laquelle l'air pénètre et se renouvelle dans des salles d'une

médiocre étendue, bien percées des deux côtés, y contribue d'une manière très-active. Mais Tenon et beaucoup d'autres ont compté, avec raison, comme l'un des élémens de l'effrayante mortalité observée autrefois à l'Hôtel-Dieu de Paris, la répugnance des pauvres à s'y rendre de bonne heure. La plupart d'entre eux, frappés de terreur à l'idée du danger qu'ils y pouvaient courir, n'y entraient qu'à la dernière extrémité, à cette époque où les maladies ne sont plus accessibles à aucune des ressources de l'art de guérir, lorsque les embarras et la fatigue du transport, l'abattement du courage, et la perspective d'une destruction presque inévitable, ne pouvaient que hâter la fin d'une vie aussi onéreuse.

Comparaison de la misère de Vienne à la misère de Paris. Je suis convaincu que dans les causes, soit éloignées, soit prochaines, des maladies qui pèsent sur la dernière classe du peuple, la condition des Viennois est communément moins fâcheuse que celle des pauvres de Paris.

La misère extrême est moindre à Vienne qu'à Paris. L'air circule mieux dans les faubourgs de Vienne, et ce sont eux qui contiennent la majeure partie de la population de cette capitale. Les aumônes et les vivres, distribués encore aujourd'hui à Vienne, à la porte des couvens, plus abondamment qu'ils ne l'étaient autrefois chez nous, alimentent un grand nombre d'hommes de la même condition que ceux auxquels la faim et les maux qui en sont la suite, n'offraient, au temps de Tenon, d'autre refuge que l'Hôtel-Dieu.

La dépravation de mœurs n'est pas, à Vienne et dans les grandes villes d'Allemagne, au degré où elle existe à Paris et dans quelques-unes de nos grandes villes. J'ajoute un point essentiel. En France, l'atteinte portée aux idées et aux pratiques religieuses, pendant les longues horreurs de la révolution, n'a pas encore assez perdu sur le cœur de ceux dans la maison desquels affluent tous les délices de la vie, ni sur la déplorable condition physique de l'indigent. Si, en Autriche, la religion est un frein salutaire qui préserve la santé, et prévient la ruine du riche possesseur, elle est encore, pour le pauvre, une mine féconde de consolations et de secours.

Salles à divers prix pour les malades en état de payer. L'Hôpital général n'est pas exclusivement établi pour les pauvres.

Il s'y trouve des pavillons entiers et des salles pour les personnes aisées auxquelles la nature de leur logement, et d'autres circonstances, ne permettraient pas de se faire traiter en maladie aussi commodément chez elles. Ces malades sont divisés en deux classes. Ceux de la première ont une chambre particulière et un infirmier pour eux seuls. Moyennant un florin par jour, ils

sont logés, nourris, et reçoivent tous les remèdes et les soins qu'exige leur maladie. Ceux de la seconde classe jouissent, pour trente kreutzers par jour, des mêmes avantages que ceux de la première, à cette différence près qu'on en réunit plusieurs dans une même chambre.

C'est mal à propos que, chez nous, les domestiques viennent occuper gratuitement la place du pauvre dans les hôpitaux. Ils sont reçus à Vienne dans les salles communes, mais ils paient dix kreutzers par jour.

Conditions pour les pensionnaires des hospices. Il en est de même des pensionnaires qui appartiennent à quelque maison de retraite, ou à quelque fondation pieuse. Ils y sont admis; mais, pendant tout le temps de leur maladie et de leur convalescence, l'administration de l'Hôpital général est substituée à tous les droits quotidiens du malade dans la maison de laquelle il est provenu. Ces externes, si l'on peut parler ainsi, sont placés selon le prix que la journée de leur maison rapporte à l'hôpital.

Tous les autres indigens des deux sexes n'ont besoin, pour être admis, que du certificat de leur curé.

Excellente tenue de la pharmacie. La pharmacie, qui est très-vaste, se fait remarquer par ses compartimens disposés avec élégance, et dans le plus grand ordre. C'est ce qu'on observe assez constamment en Allemagne, et principalement en Autriche, non-seulement dans les établissemens publics, mais dans les officines des apothicaires, jusque dans des villes assez médiocres.

Toutes les compositions officinales sont scrupuleusement conformes à la grande pharmacopée de Vienne. Les approvisionnemens en médicamens, très-multipliés, sont emmagasinés selon la nature des substances, soit dans les caves, soit dans les divers dépôts convenables à chaque genre.

La pharmacie entraîne plus de travaux et de détails que celle de nos hôpitaux. Ces différentes parties accessoires à la pharmacie occupent un des pavillons, au centre de l'hôpital, ce qui rend le service extrêmement facile, et cependant les prescriptions ne sont pas comme dans la majeure partie de nos hôpitaux, presque entièrement inscrites sur le cahier de visite. La nature de l'établissement comporte beaucoup de prescriptions extemporanées, dont les formules sont envoyées au besoin comme elles le seraient de maisons particulières, et restent, après l'exécution, entre les mains du pharmacien en chef, comme pièces de comptabilité.

Bains. Les bains n'ont point été oubliés, non plus que les douches. Le degré de température des uns et des autres est surveillé par les officiers de santé de la dernière classe, d'après la

proportion de chaleur ou de froid, voulue par l'officier de santé chargé du traitement.

Institution théorique et clinique. L'art de guérir est professé théoriquement, et d'une manière pratique, à cet hôpital; l'un des pavillons de la première cour est destiné à l'école, aux dissections; et c'est dans les salles même de malades que le professeur indique aux élèves, selon la portée de chacun, les observations qu'ils doivent recueillir. Dans les cas graves ou extraordinaires, ainsi que dans les circonstances où de grandes opérations de chirurgie doivent avoir lieu, tous les professeurs et les praticiens se rassemblent pour donner leur avis, et pour que les élèves tirent profit de toutes les occasions d'instruction.

Indépendamment de cette ressource commune à toutes les parties de l'hôpital, il se trouve, au centre des grandes cours, des salles plus spécialement affectées à la clinique, les unes pour les hommes, les autres pour les femmes, avec vingt lits destinés à chacun des sexes; ces lits sont à une très-grande distance les uns des autres, afin d'en faciliter l'accès à un plus grand nombre d'étudians.

Critique des moyens par lesquels on obtient plus de succès dans les cliniques que dans les autres salles. Les leçons, soit d'observation immédiate, soit de réflexions après la visite, se donnent comme dans les autres cliniques; mais les malades de celles-ci ont une cuisine particulière, où les alimens sont mieux choisis, et préparés avec plus de soins; les fournitures sont en meilleur état, et le linge plus fréquemment renouvelé; aussi la pratique y est-elle marquée par plus de succès que dans les autres salles; mais les données de celles-ci étant tout autres, les résultats ne peuvent être comparés, ou si l'on établissait une comparaison, quelle en serait la conséquence? L'humanité n'en devrait tirer qu'une seule, ce serait de rendre, s'il est possible, les conditions des autres malades semblables à celles de ces privilégiés, afin qu'un plus grand espoir de guérison s'étendît également à tous les malheureux.

Observation sur l'établissement d'un restaurateur au milieu de l'hôpital. Le grand hôpital de Vienne nous a offert dans le voisinage de la clinique, et précisément sous les salles où elle a lieu, un établissement tout particulier que nous ne citerons pas à dessein de le proposer pour modèle. C'est une auberge, ou plutôt des chambres et cabinets de restaurateur, où les élèves de l'hôpital trouvent à toute heure, soit individuellement pour leur nourriture, soit collectivement pour se fêter, les mets et les boissons qui leur conviennent. Les Autrichiens ne nous parlaient qu'avec admiration de la prévoyance des réglemens à cet égard; nous avons dû nous abstenir de leur dire que la sagesse des nôtres ne permettrait pas longtemps l'exis-

tence d'un pareil abus; mais à chaque pays appartiennent ses usages, et ce qui serait intolérable dans l'un, n'en est pas admis avec moins d'intérêt dans un autre.

Malgré toutes ces remarques, celle par laquelle on a débuté dans cet article, peut encore, et doit même être répétée en le terminant : L'hôpital général de Vienne est en droit de passer pour l'un des plus beaux et des meilleurs hôpitaux de l'Europe.

Hospices pour les femmes en couche à l'Hôpital général de Vienne.

On se rappelle combien les salles de femmes en couche, placées de temps immémorial à l'Hôtel-Dieu de Paris, et qui y existaient encore à l'époque des recherches de Tenon, avaient entraîné de dangers pour elles et pour les autres malades. Les succès qu'un rapprochement aussi inconsidéré ne pouvait promettre, sont aujourd'hui, dans les hospices de maternité, le fruit de l'heureuse séparation qu'avaient long-temps provoquée l'opinion des hommes éclairés et le vœu de tous les gens de bien. On considère au contraire à Vienne comme un établissement audessus de tout éloge (*Guide des Voyageurs*) celui pour les femmes en couche, parce qu'il fait partie du grand Hôpital géuéral.

Motifs pour lesquels ces hospices ont été réunis à l'Hôpital général. Lorsque l'empereur Joseph II exécuta son projet de réunir tous les malades dans ce vaste et bel emplacement, ce prince avait senti que les secours les plus urgens de l'art de guérir deviennent souvent nécessaires dans les divers accidens qui précèdent, qui accompagnent ou qui suivent le moment de la délivrance; et quoique l'empereur n'ignorât pas que l'existence des femmes en couche à l'Hôtel-Dieu de Paris fût un abus auquel le gouvernement français cherchait à remédier, il crut ue devoir pas excepter à Vienne, de son plan général de réunion, les femmes en couche. Il parut au prince d'autant plus convenable de les faire participer aux avantages que sa munificence y cumulait, que la vaste étendue du nouvel Hôpital général et la facilité ménagée aux divers établissemens isolés dont il se compose, de communiquer avec le centre des services communs à tous, donnait aux pavillons des femmes en couche la faculté d'être clandestinement accessibles par l'une de ses portes donnant sur la campagne.

Avantages de cette disposition. Au moyen de cette sage précaution, toute femme pauvre, toute fille séduite, peut s'y présenter, non pas *masquée*, comme l'a dit Linguet, mais *voilée*, et sous le nom qu'il lui convient d'adopter, pourvu que son véritable nom soit consigné dans un billet cacheté qui lui est fidèlement remis, et toujours intact, au moment de sa

sortie. Ce billet n'est jamais ouvert qu'en cas de mort, et ces morts sont bien rares.

A toute heure du jour ou de la nuit, l'infortunée est reçue à l'hospice; après ses couches, elle peut y laisser son enfant, en payant vingt-quatre florins pour son admission, ou bien elle l'emmène, et se retire avec la consolante certitude que le secret, duquel dépend son honneur, n'a pu être pénétré.

Distribution par classes. Douze chambres sont destinées aux femmes de la première classe; elles y sont logées seules, moyennant un florin par jour, indépendamment de quatre florins pour l'accouchement. Elles y sont traitées comme les malades de première classe le sont à l'hôpital; six salles sont occupées par plusieurs femmes de la seconde classe; leurs lits sont circonscrits de manière que les femmes enceintes ne sont pas confondues avec celles en couche. Celles-ci payent trois florins pour l'accouchement, et vingt kreutzers par jour, et l'admission de leurs enfans ne coûte que douze florins.

Police. Les accoucheurs, les sages-femmes et les servantes sont les seules personnes auxquelles soit permise l'entrée des chambres de la première classe et des six salles de la seconde.

Quant à celles-ci, il semble que les femmes pourvues d'un certificat d'indigence devraient y être reçues gratuitement; on exige d'elles néanmoins une faible redevance de dix kreutzers par jour, et le travail qu'elles peuvent faire tourne au profit de l'Hôpital général; mais elles y sont quelquefois retenues comme nourrices, lorsqu'elles ont les qualités requises. Alors leur enfant est admis gratuitement à l'hospice qui y est destiné.

Réserve et discrétion à être imitées. Les élèves en chirurgie de l'hôpital, les accoucheurs et accoucheuses ont le droit d'entrer, pour leur instruction, dans les huit salles de cette dernière classe; mais les personnes qui y sont venues sous le voile, quel que soit le degré de leur pauvreté, ne sont jamais exposées à aucune sorte de visite dans laquelle elles puissent être reconnues. Cette réserve annonce une délicatesse d'humanité bien précieuse, bien respectable, bien digne d'être proposée comme modèle.

Hospice des Enfans-Trouvés, Findels-Haus. Cet hospice reçoit tous les enfans qui sont nés à celui des femmes en couche, moyennant les prix fixés, selon les salles que les mères ont occupées. L'admission de ceux que l'on y veut placer est de vingt-quatre florins; les seigneurs territoriaux n'en payent que douze pour les enfans nés dans leurs domaines. Lorsqu'on veut les retirer, on représente les actes de reconnaissance délivrés à l'époque de la réception; aucune des précautions destinées à prévenir la moindre équivoque n'est négligée, et tous les registres sont tenus avec une scrupuleuse exactitude.

Les enfans ne sont déposés dans cet hospice que pour fort peu de jours; on les place à la campagne, et l'on donne des nourrices à tous ceux qui sont dans le cas d'en profiter.

HOSPICE DES ORPHELINS A VIENNE.

Souvenir de l'hôpital qui a précédé cet hospice dans le même local. L'empereur Charles VI avait fondé en 1718, au fond de Waringbergasse, un vaste hôpital pour les vieillards et infirmes des nations étrangères, Siciliens, Napolitains, Milanais, Flamands, et surtout Espagnols qui avaient blanchi sous les drapeaux des armées autrichiennes; cet établissement, alors connu sous le nom d'hôpital militaire espagnol de la Sainte-Trinité, est celui où se succédèrent tant de célèbres médecins; c'est là qu'ils avaient recueilli une partie des importantes observations cliniques consignées dans leurs années médicales.

Lorsqu'en 1784, Joseph II réunit presque tous les hôpitaux de Vienne au grand Hôpital général, ce prince destina le local de celui-ci aux pauvres orphelins des deux sexes; ils n'avaient encore été dans ses Etats l'objet d'aucune semblable réunion. L'empereur n'hésita pas de prendre, au compte du gouvernement, la tutelle de ces infortunés; il les mit sous sa protection immédiate, avec une dotation suffisante pour l'entretien de quatre cents sujets.

Les deux sexes réunis sous la même administration sont entièrement séparés dans les exercices. L'église est placée au centre de cet hospice; elle le divise en deux parties égales, de manière à séparer entièrement les orphelins des orphelines.

Classe des filles. On y instruit celles-ci aux divers ouvrages propres à leur sexe, la filature, le tricot, la couture; elles y complettent leur apprentissage sous des maîtresses qui exercent exclusivement la surveillance nécessaire aux mœurs et au travail.

Education militaire des garçons. L'éducation des garçons se borne aux élémens communément enseignés dans les petites écoles. Le régime auquel ils sont assujétis dans celle-ci est purement militaire et sous le commandement d'un colonel. Aussi moins de dispositions et de vocation bien décidée pour un autre état, la plupart de ces jeunes gens entrent dans les régimens, lorsque leurs forces et leur constitution physique soumises à un examen impartial, les en ont fait juger susceptibles.

Etablissement spécial de correction. Dans le bâtiment destiné aux garçons, il y a une partie absolument séparée, où sont réunis sous une discipline plus sévère, de jeunes libertins qui, s'étant rendus coupables de délits graves, n'ont évité l'application de la peine que par l'indulgence de la loi pour leur âge. Ils sont instruits dans ce lieu de correction; ils y sont formés au travail, et l'on ne prononce leur élargissement que lorsqu'ils

ont donné des preuves suffisantes de repentir, et de fortes présomptions d'amendement.

Chaque communauté d'orphelins, garçons et filles, a ses cours, ses salles d'études, de travail et d'exercices, son réfectoire, ses dortoirs, son infirmerie. Elles n'ont en commun que l'église; encore, à l'exception des dimanches et des fêtes, s'y rendent-elles à des heures différentes.

Affiche du réglement, lecture de l'article infligé à celui qui l'a transgressé. Dans tous ces lieux, les réglemens relatifs, rédigés de la manière la plus simple et la plus claire, sont affichés en gros caractères. La réprimande la plus sensible consiste à faire lire, à haute et intelligible voix, à l'élève qui s'est écarté de la règle, l'article relatif à sa faute et à la peine qu'elle comporte.

Nourriture et vêtemens. La nourriture des orphelins est saine, frugale et suffisante; leurs vêtemens sont simples et uniformes, un peu renforcés dans la mauvaise saison, et légers dans les autres.

Infirmeries et pharmacie. Les infirmeries sont comme celles des pensionnats, proprement et économiquement tenues au moyen d'une pharmacie domestique, dont les approvisionnemens correspondent aux formules usitées par les médecins et chirurgiens de l'hospice.

Inoculation et vaccination. Autrefois on y pratiquait l'inoculation sur tous les sujets qui n'avaient pas éprouvé la petite vérole. Aujourd'hui, ils participent tous aux avantages de l'heureuse découverte de Jenner.

Dépenses de la dotation allégées par la pension des enfans qui ne lui appartiennent pas. Pour donner une idée, au moins par aperçu, de ce que chaque orphelin coûte au gouvernement dans cet hospice, je ne dois pas omettre de dire, qu'indépendamment des pauvres, en faveur desquels existe la dotation impériale, on y admet encore d'autres enfans, pour lesquels les parens, ordinairement de la classe des artisans, payent une pension annuelle de soixante-dix florins. Ceux-ci sont distingués des autres, par cela seul qu'ils ne portent pas l'uniforme; car ils sont assujétis aux mêmes règles, et ils reçoivent la même éducation et les mêmes soins.

L'hospice des orphelins de Vienne semble devoir être considéré comme un modèle dans ce genre d'institution si précieuse.

Etablissement commun aux orphelins et aux veuves, à Savannah.

Lorsqu'après la cruelle scène qui termina la vie du roi d'Angleterre, Charles 1er, Cromwel eut déporté en Géorgie ceux des fidèles sujets de ce prince qu'il ne fit pas périr sur l'échafaud, où il avait osé faire couler le sang de son roi; lors-

qu'ensuite, à l'époque du rétablissement de Charles II, les bourreaux de Cromwel éprouvèrent à leur tour la même déportation, ils trouvèrent cette colonie déjà florissante, d'après les réglemens de son gouverneur Jacques Oglethorp, qui l'avait en quelque sorte fondée en 1633, en formant avec les Indiens indigènes divers traités remarquables par la sagesse de leurs dispositions et la fidélité réciproque qui les maintint. Les Anglais envoyés là pour des causes politiques bien opposées, s'y réunirent aux bons Saltzbourgeois chassés aussi de leur patrie à raison des troubles excités par Luther. Ceux-ci avaient d'abord été accueillis par Frédéric-Guillaume de Prusse; mais son royaume naissant offrait trop peu de ressources à des émigrés, et ce prince se borna à leur fournir quelques secours pour aider leur transport en Géorgie.

Les historiens de la colonie, mais surtout l'auteur du livre intitulé : *Ebenezerische Nachrichten*, rapportent avec complaisance que dans le nombre des édifices consacrés à l'utilité publique à Savannah, ainsi que dans l'ancien et le nouvel Ebenezer, on compta toujours au premier rang un hospice pour l'éducation des orphelins. Leur institution parut tellement digne de respect, que dans les premières années de la colonie, ces hospices servaient en même temps de temples pour le culte et de refuge aux femmes veuves dans la pauvreté (*Joann. Aug. Urslpergeri de præstantiâ coloniæ georgico-anglicanæ præ coloniis aliis. August. Vindelic.*, 1747. *Litteris Brinhauserianis*). Ces femmes veuves et ces enfans privés de leurs parens, réunis sous le même toit, par la pitié publique, dans le lieu où tous les hommes reconnaissent qu'ils sont à une égale distance de celui qui les a créés pour s'aimer et s'entr'aider, offrent un rapprochement que le sentiment seul peut apprécier. La femme veuve privée de l'objet de ses plus douces affections, s'y trouve naturellement disposée à les reporter sur l'orphelin dont la faiblesse sollicite son intérêt.... et celui-ci se forme insensiblement à la vertu par l'habitude de la reconnaissance qui est la première de toutes, celle sans laquelle il n'en est point de réelle. Ce spectacle touchant pour les hommes n'est pas indigne de la majesté de celui qui en inspire les mouvemens.

En calculant d'une part l'état vraiment malheureux de monotonie et d'ennui qui doit accabler une veuve isolée dans une maison de retraite; d'un autre côté le peu d'intérêt que de jeunes orphelins inspirent naturellement à ceux qui les dirigent sans autre motif que celui de vivre de ce métier.... Peut-être trouverait-on quelque avantage à confier le soin de deux ou trois de ceux-ci à une ancienne mère de famille. Sans doute une douce illusion la porterait à s'y attacher, à les aimer comme elle avait aimé ceux qu'elle regrette. Certainement les orphe-

lins éprouveraient de sa part des attentions plus physiquement utiles et plus profitables sous le rapport moral, lorsque ces soins dériveraient de la source d'une affection réciproque.

L'exemple donné depuis près de deux cents ans en Géorgie m'a paru si séduisant que je n'ai pu me défendre d'en transmettre l'impression. Je forme des vœux pour que l'idée de rapprocher la veuve et les orphelins, pour leur avantage mutuel, soit accueillie par quelque homme de bien qui réunisse le pouvoir et la volonté de l'exécuter.

HÔPITAL DE LEOPOLDSTADT, ET SA SUCCURSALE POUR LES CONVALESCENS.

Le faubourg de Vienne auquel Léopold Ier a donné son nom, s'appelait la ville des juifs, parce que des familles de cette nation cosmopolite composaient la majeure partie de sa population, en 1670, époque à laquelle cet empereur les en expulsa. Léopoldstadt, le plus vaste et le plus peuplé des faubourgs de Vienne, est assis sur une île circonscrite par diverses branches du Danube. Celle qui la sépare de la ville offre, pour communiquer avec elle, quatre beaux ponts de bois dont le plus ancien, Schlagbrücke, a été reconstruit par Joseph II.

Destination remarquable d'un double pont. Ce prince le fit diviser de manière que les voitures ne puissent jamais se gêner ni s'embarrasser. L'une des parties du pont est exclusivement destinée à celles qui entrent à Vienne; l'autre à celles qui en sortent. Le concours en est considérable, parce que deux grandes routes, celle de Bohême et celle de Moravie, traversent Léopoldstadt. L'attention du prince a ménagé le même avantage aux trottoirs pour les gens à pied. Cette précaution n'était pas moins nécessaire, parce que, dans la belle saison, le nombre des promeneurs est immense, et que leur circulation est continue du Prater à l'Augarten ou dans les jardins du prince Razumowski. Cet ambassadeur de Russie a fait construire à ses frais le pont qui conduit dans les siens, dont l'agrément ne laisse rien à désirer.

Cet hôpital fut le théâtre des plus célèbres cliniques. L'hôpital de Léopoldstadt auquel les intéressantes cliniques et les savans écrits des Van Swieten, des Stœrck, des Dehaen, Stoll, Collin, Quarin, Frank, etc., ont acquis une si grande et si durable célébrité, est sur l'emplacement d'un couvent d'augustins qu'avait fondé Frédéric III. Ce fut au commencement du dix-septième siècle que l'empereur Mathias y appela d'Italie des frères de l'institut de Saint-Jean de Dieu, auxquels il confia l'hôpital.

Anecdote portant moralité sur les procédés à observer dans un hôpital, à l'égard des étrangers qui le visitent. Il est probable que lorsque Léopold fit bâtir l'église et réparer le

couvent, il le destina à être en Autriche la maison mère de ces hospitaliers; car ils y sont au nombre de soixante, tandis que celui des malades n'y excède jamais cent vingt.

J'aurais pu obtenir le mot de cette conjecture, si la courte visite qu'il m'était permis de faire à cet hôpital n'eût été abrégée par la rencontre d'un personnage à l'apparition duquel les frères qui m'avaient accueilli me quittèrent brusquement pour aller se ranger fort en arrière de lui. Il était vêtu comme eux; mais sa grave et austère contenance et l'empressement respectueux des autres m'avaient déjà annoncé sa *supériorité*, au moment où la plupart d'entre eux s'écrièrent, en m'adressant l'apostrophe : *En pater! domine, ecce pater prior!* — *Reverendissime admodùm*, lui dis-je en l'abordant et d'un ton qui tenait moins de l'interrogation que de la courtoisie, *tu es cœnobii et nosocomii prior?* Celui-ci, dont la tête plane sur toutes les autres (*supereminet omnes*), se hâte si peu de s'expliquer, que je me disposais à mieux prononcer mon exorde, lorsqu'une inclination modérée, mais très-digne, me donna l'espoir d'une réponse. Effectivement, après un léger intervalle, l'oracle proféra : *sum!* Il ne dit ni plus ni moins, mais il le dit de manière à me faire comprendre sans équivoque que *dixi* était bien manifestement sous-entendu.

Immédiatement après, les commissures des lèvres de l'oracle se rapprochèrent insensiblement, et figurèrent la bouche d'Harpocrate. Ce fut pour moi le signal d'adieu; j'y obéis par un salut que me rendirent incontinent le prieur et les assistans.

Je regrettais d'être allé seul à Léopoldstadt. Mais à peine en eus-je quitté le seuil, que cette scène me rappela la visite de Pantagruel dans l'île des *Frères Fredons.* Le plus laconique d'entre eux n'eût pu ravir au prieur la palme du monosyllabe. Mais Rabelais attribue plus de gaîté aux Fredons que je n'en pus reconnaître au prieur.

Qu'on veuille bien me passer cette historiette. Si je me la permets, ce n'est point à dessein d'exciter les regrets du prieur qui, probablement, n'avait pas eu celui de m'offenser; mais elle s'applique par manière de moralité à la conduite à tenir dans un hôpital à l'égard des étrangers, que l'intérêt de l'art ou celui de l'humanité y attirent.

Entre l'extrême complaisance dont les indiscrets pourraient abuser, et la morgue qui ne se laisse pas aborder, la raison et la décence trouvent facilement, selon l'état des personnes et l'objet qui excite leur curiosité, le moyen des renseignemens sommaires qui se terminent avec célérité et politesse, et qui tarissent la source des questions oiseuses et fatigantes.

Description sommaire du local. Bonne tenue. Le couvent des *Frères de la miséricorde*; c'est ainsi que s'appellent, en

Autriche, les hospitaliers connus autrefois parmi nous sous le nom de *Frères de la charité*, est très-vaste; il est destiné aux logemens de soixante religieux.

Le rez-de-chaussée, qui est très-élevé audessus du niveau de la rue, est consacré à l'hôpital proprement dit, et à tous les accessoires du service des malades. Ils sont au nombre de cent vingt dans une vaste salle, sur deux rangs de lits bien distans latéralement les uns des autres, indépendamment de l'espace intermédiaire qui sépare les deux rangs. Cette allée, dans le sens du grand diamètre de la salle, est assez spacieuse, pour que douze personnes la parcourent de front, sans trop se rapprocher du pied des lits. La voûte est à un bon degré d'élévation, et bien éclairée des deux côtés; mais il m'a semblé que les croisées étaient trop audessus des lits...; inconvénient, au reste, que des raisons de police ont pu nécessiter.

Chaque malade a son lit garni de rideaux.

On ne reçoit à Léopoldstadt que des hommes; et tout indigent malade, de quelque nation et de quelque religion qu'il soit, y est également admis, et y participe aux mêmes soins.

On vante beaucoup à Vienne le choix des médicamens et la tenue de la pharmacie. Elle est confiée aux religieux qui exercent aussi, en chirurgie, tout ce qui n'est pas opération majeure.

Excellente institution d'une succursale pour les convalescens. Quoique cet hôpital n'ait que cent vingt lits, son mouvement équivaut à celui d'un hôpital qui en aurait le double, parce qu'après qu'une maladie a été complétement jugée, lorsque celui qui en a été débarrassé quitte le lit, et commence à prendre des alimens, on a soin de le transporter à la maison spécialement consacrée aux convalescens.

Celle-ci fut fondée en 1753, dans la Haupt-Strass, par l'impératrice Marie-Thérèse. L'administration en est déléguée par le supérieur de Léopoldstadt à six de ses religieux qui règlent les proportions successives du régime alimentaire selon la progression des forces.

C'est d'après les sages conseils de Van Swiéten, que l'impératrice voulut, par cette institution, prévenir les rechutes si fréquentes dans les hôpitaux où les hommes guéris conservent, pendant la convalescence, le lit qu'ils avaient occupé au fort de la maladie. En en procurant un nouveau au convalescent dans un local étranger à toute influence pernicieuse, on assure mieux et plus promptement le retour de ses forces. On ménage, à celui qui lui doit succéder dans le lit qu'il a quitté à l'hôpital, tout l'avantage qui résulte de quelques jours de délais, pendant lesquels tout ce qui aurait pu rester d'émanations nuisibles, a eu le temps d'être entièrement dissipé.

Comparons à ces pratiques salutaires la précipitation scandaleuse avec laquelle, dans plus d'un grand hôpital, un cadavre est remplacé par un malade, dans un lit simple, ou plutôt le barbare empressement avec lequel on extrait un mort d'un lit double, pour y introduire, à côté d'un moribond, un malheureux entrant, dont le traitement va commencer sous de tels auspices!

On conçoit que, dans des hôpitaux semblables, une salle de convalescens ne serait qu'un monument de dérision choquante; mais dans ceux de nos hôpitaux où l'usage en a d'établies, jamais, lors même qu'elles en mériteraient mieux le nom, jamais elles n'offriront les avantages que donne un hospice de convalescens absolument distinct et séparé de l'hôpital qui les fournit, comme l'hospice de la Hauptstrasse l'est de l'hôpital de Léopoldstadt.

Formons des vœux pour que les souverains, animés du même esprit d'humanité que le fut Marie-Thérèse, trouvent toujours dans ceux qu'ils honoreront de leur confiance, des têtes fortes, des cœurs sensibles, de dignes imitateurs de Van Swiéten!

Hospice pour les insensés, à Vienne.

On ne distinguait pas assez autrefois les divers degrés d'aliénation mentale. *Folie* fut longtemps un mot trop absolu qu'on appliquait à la légèreté du caractère, à la simple morosité, à la douce mélancolie, comme à la manie dangereuse pour elle-même et pour les autres, ou à la fureur.

La réclusion, sous prétexte de folie, en est souvent devenue la cause. Dans presque tous les gouvernemens d'Europe, des lois souvent défavorables aux faibles ouvraient aux conseils de famille, influences par des chefs injustes ou prévenus, trop de moyens de ravir la liberté à de jeunes étourdis, lesquels confondus ensuite avec de vrais fous, ne tardaient pas eux-mêmes à perdre la raison.

Sous le prétexte de prévenir des dangers imaginaires, ou de préserver l'honneur des parens, une lettre de cachet surprise à l'autorité, privait, de toute perspective dans le monde, la fatale victime de la préférence donnée par la passion à une idole quelquefois monstrueuse, sur la tête de laquelle venaient s'accumuler les riches héritages, les survivances et toutes les faveurs de la fortune.

Pétition de principe, familière à ceux qui sont chargés des vérifications. Remarquons cependant que dans les prisons d'Etat, comme dans les renfermeries les plus communes, et jusque dans les cachots monastiques, les plus abusifs de tous, de solennelles revues avaient pour but de vérifier l'état mental et moral des détenus, afin de venger de l'oppression l'innocence et la faiblesse. Mais des missions aussi délicates n'étaient

pas toujours confiées à des Fénélon. Aussi était-il bien rare que le résultat de ces visites fût à l'avantage des opprimés. Par une pétition de principe digne de la logique du commissaire, au lieu de considérer la détention comme l'unique cause de folie, celui-ci ne trouvait ordinairement dans la folie subséquente qu'un motif péremptoire de détention.

Hôpitaux pour le traitement des insensés. Longtemps avant nos réformes en ce genre, la sagesse avait séparé en Autriche, même dans la classe indigente, les aliénés décidés et incurables de ceux qui laissaient l'espoir de guérison. A Vienne, les fous qui sont paisibles et susceptibles d'un traitement méthodique, sont placés au Lazareth; cet hôpital a conservé ce nom, parce que, dans les seizième et dix-septième siècles, il avait servi aux pestiférés.

Les ecclésiastiques qui ont le malheur de tomber en démence, ont pour eux seuls deux appartemens chez les Pères de la miséricorde, dans l'hôpital de Léopoldstadt. Ils y sont traités avec les égards dus à leur caractère.

Hospice pour les fous qui ne sont pas susceptibles de traitement. Tous les autres aliénés, jugés incurables, sont placés à l'hospice de la Tour dans Alstergründ.

Cet établissement est situé entre l'Hôpital-général et l'Hôpital militaire de l'Académie Joséphine. L'édifice dont le sol est plus élevé que celui des deux autres, ne consiste qu'en une grande tour isolée, et parfaitement circulaire.

Distribution du local, et classement en raison des pensions. Elle comprend vingt-huit chambres, dans aucune desquelles il n'existe de cheminée ni de poêle. En hiver, la température y est entretenue par des tuyaux de chaleur à un degré très-modéré.

Les infortunés, que la tour renferme, y sont classés de la même manière que le sont les malades à l'Hôpital-général, c'est-à-dire, que leurs pensions sont fixées à un florin, trente ou dix kreutzers par jour, et que les fous, dont l'indigence est notoire ou duement constatée, y reçoivent gratuitement la nourriture, le vêtement et les soins.

Ces soins sont très-libéraux, et répartis avec autant de douceur que de sagesse.

Police de l'établissement. Aux heures où ceux qui ont la liberté de circuler dans les corridors qui règnent à l'extérieur de la tour, en profitent pour jouir de l'air et de l'exercice, s'ils viennent à en abuser par des vociférations, des juremens et des cris tumultueux qui troubleraient les exercices de l'Académie Joséphine, la tranquillité des malades à l'Hôpital militaire, quelquefois même celle de l'Hôpital-général, on fait rigoureusement rentrer tous les perturbateurs. On en excepte néan-

moins ceux dont les chansons un peu bruyantes, tantôt en chorus harmonique, et le plus souvent en discordance, servent également de récréation aux acteurs, aux spectateurs et même aux auditeurs du dehors.

Semblables, sous quelque rapport, à l'oiseau moqueur de la Virginie, qui se plaît à contrefaire le chant de tous les autres, la plupart de ces fous qui ont de la voix s'appliquent à répéter, d'un ton ironique, les modulations et les refrains les uns des autres, mais surtout de ceux qui ont chanté avec le plus de prétention. C'est ainsi que le roucoulement de la tourterelle est presque respecté par l'oiseau moqueur, qui s'étudie à en imiter fidèlement les accens plaintifs, tandis qu'il exagère malicieusement la mélodie du rossignol; et qu'il double le sifflement du merle, par un persifflage d'autant plus cruel, qu'il affecte de donner à l'écho tout le temps de le répéter.

Ces fous sont plus gais que ceux de France. En général on observe à Vienne, parmi les insensés, beaucoup moins de dispositions à la morosité qu'ils n'en montrent à une gaîté excessive. C'est le contraire de ce que nous voyons en France, comme si l'état nerveux, qui amène ou qui accompagne la folie, se trouvait presque toujours, selon les caractères des différens peuples, en raison inverse de leurs mœurs nationales.

Sensibilité et bon esprit de l'aumônier. L'ecclésiastique qui nous montrait cette maison au commencement de 1806, nous assura que ce que nous voyions était l'état ordinaire de l'hospice, et que les moyens de force et de répression n'y devenaient que bien rarement nécessaires. Cet aumônier, polonais d'origine, homme d'esprit, plein de raison, de religion et de philosophie, laissait apercevoir, dans son intérêt pour ces infortunés, une exaltation de sentiment et de bonté à laquelle nous fûmes excusables de nous être d'abord mépris; mais bientôt nous en reconnûmes mieux le noble caractère. Il nous charma d'admiration et nous pénétra de respect. *Homo sum, humani nihil à me alienum puto*, ce sont les paroles par lesquelles cet excellent homme termina, en nous reconduisant, quelques détails sur plusieurs des aliénés qui tous nous parurent lui porter autant d'affection que de reconnaissance. Jamais peut-être le mot profond de Térence ne reçut une application plus immédiate, plus promptement communicative.

Autres établissemens hospitaliers et de bienfaisance à Vienne.

La maison de Saint-Marc est un hospice pour les pauvres des deux sexes qui sont estropiés de manière à n'être pas capables de pourvoir à leur subsistance, ou qui ont été traités infructueusement de maladies chroniques dans les autres hôpitaux.

Ils ne sortent de ceux-ci que lorsque l'incurabilité a été bien et dûment constatée, et qu'il vaque à Saint-Marc une des cent places destinées aux incurables. Leur entretien est à la charge de la ville, en conséquence de quoi l'hospice est sous la direction immédiate du magistrat municipal. Il est situé dans le faubourg de Landstrasse.

Un autre hospice dans la rue à laquelle il donne son nom, *Spital Berg-gane*, du faubourg d'Alstergründ, est consacré au même usage. C'est aux mêmes conditions qu'on y admet des pauvres de l'un et de l'autre sexe, jusqu'à concurrence de cinquante pour chacun. C'est l'abbé des Ecossais qui en a la direction et la surveillance.

L'hôpital Sainte-Elisabeth, à l'entrée du faubourg de Landstrasse, fut fondé à la fin du 17e siècle par l'empereur Joseph 1, par l'impératrice de la maison de Lunébourg et par l'archiduchesse Elisabeth. Il est consacré à cinquante-une pauvres femmes qui y ont chacune un lit. En 1743, les bâtimens avaient beaucoup souffert des débordemens du Danube, qui sont assez fréquens. Les désastres de cette inondation extraordinaire furent promptement réparés par la bienfaisance de Marie-Thérèse. L'impératrice protégea toujours cet hôpital avec un intérêt tout particulier, à cause de la vénération qu'elle portait à sainte Elisabeth, reine de Hongrie. Cette mère des pauvres, exclue injustement de la régence de Hesse, avait aliéné sa dot, pour subvenir dans une famine, à l'entretien de ceux dont l'hospice était dans son palais; elle avait vendu pour eux jusqu'à sa vaisselle et ses pierreries, et s'était trouvée elle-même réduite à des extrémités qui terminèrent sa vie à la fleur de son âge. Nous avons vu naguère son corps encore intact depuis plus de sept siècles, exposé à la vénération publique dans la grande cathédrale de Marbourg. La texture de cette relique est d'une extrême ténuité et délicatesse dans toutes ses proportions. Sa longueur est à peine de quatre pieds. Le contraste de cette constitution physique comparée aux formes et aux forces de Marie-Thérèse, aurait-il contribué à augmenter son admiration pour tant de vertus? L'impératrice n'appelait pas les religieuses du tiers-ordre de Saint-François, qui gouvernent cet hôpital, autrement que ses Elisabéthines, nom qu'elles ont précieusement conservé!

L'hôpital des Juifs (*Iuden-spital*) a été construit et doté en 1784 par la famille *Oppenheim*; il contient dix lits en faveur des pauvres israélites qui habitent Vienne ou qui y tombent malades. Les secours de l'art leur sont donnés par des médecins de leur nation; les autres soins par des servans qui y appartiennent aussi.

Ce petit établissement est principalement remarquable par

l'extrême propreté qui y règne. *Contraria contrariis*, vu l'espèce d'hommes à laquelle il est exclusivement consacré, et les maladies cutanées qui lui sont si familières. Ce n'est pas sans raison que la sagesse des fondateurs a fait de la propreté l'article le plus essentiel des réglemens qui le gouvernent et de la surveillance qui en maintient l'exécution.

APERÇU DES HÔPITAUX ET HOSPICES DE PARIS.

Ce n'est pas en faveur des Viennois, ni même des Autrichiens, que j'ai tâché de décrire l'Hôpital-Général de Vienne, et de donner une idée succincte des autres établissemens de bienfaisance qui appartiennent à cette capitale. Si, dans ce Dictionaire, il était possible de se livrer à de semblables détails sur les hôpitaux et les hospices de Paris, ce ne serait ni pour l'utilité, ni pour l'agrément des Français qu'il faudrait l'entreprendre. Tenon, avec sa sévère exactitude, avait de son temps épuisé la matière; et de nos jours, le bureau central d'admission n'a rien négligé pour tenir constamment èt l'administration et le public au courant de tous les mouvemens hospitaliers de la capitale. Mais dans le nombre considérable d'étrangers de toutes les classes que le Dictionaire compte parmi ses souscripteurs, il surviendrait nécessairement de justes plaintes si l'on n'y trouvait, je ne dis pas les mêmes détails, mais au moins le dénombrement de nos hôpitaux; l'époque de la fondation de chacun d'eux; sa destination spéciale; la quotité de malades ou d'infirmes qu'ils étaient susceptibles d'admettre; enfin le nombre de toises cubes d'air à respirer par malade, tels que les a donnés Tenon.

État des hôpitaux de Paris en 1788, *d'après Tenon.*

Six pour les hommes.

Hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères, fondé en 1602; six salles, deux cent huit lits; de six et demi à huit toises d'air.

Convalescens, rue du Bac; en 1652; vingt lits; cinq toises d'air.

Maison royale de santé, barrière d'Enfer; en 1781; outre sept appartemens de pensionnaires, dix-sept lits; sept toises trois quarts d'air. Cette maison était destinée aux pauvres prêtres et chevaliers de Saint-Louis.

Charenton, au-dessus de Paris; en 1642. Cet hospice et hôpital en même temps est destiné aux insensés. Leur pension, au compte de leur famille, était de six cents francs; la fondation était de quatre-vingt-quatorze lits.

Ces quatre hôpitaux étaient tenus par les frères de la Charité (Saint-Jean-de-Dieu, Pères de la Miséricorde en Autriche); la maison de la *Charité* etait le chef-lieu de leur ordre en France, où ils desservaient trente-deux hôpitaux.

Hôpital militaire des Gardes-Françaises et Suisses, rue

Saint-Dominique, au Gros-Caillou; en 1759; deux cent soixante-quatre lits; le maréchal duc de Biron en avait l'administration exclusive comme colonel des gardes-françaises.

Hôpital des protestans, rue de Sèvres; huit lits; sous la protection de l'ambassadeur de Suède; les garçons selliers allemands y étaient reçus moyennant une souscription de douze sous par mois.

Quatre pour les femmes.

Hospitalières de la rue Mouffetard, fondées en 1657. Louis XV en a fait voûter les salles au nombre de sept. Elles contiennent quarante-trois petits lits. Dans l'une des salles sept toises trois quarts d'air.

Hospitalières de la rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine; en 1639; vingt petits lits en une seule salle; six toises d'air.

Hospitalières de Saint-Mandé, près le bois de Vincennes, transférées en 1706 du Grand-Gentilly; trente-quatre religieuses pour seize lits en une seule salle; dix toises et demie d'air.

Hospitalières de la place Royale; en 1629; vingt-deux petits lits en deux salles, au premier étage.

Six pour les malades des deux sexes.

Hospice du Collége de chirurgie, rue des Cordeliers; en 1775. Louis XV, Louis XVI et le premier chirurgien du roi Lamartinière y fondèrent successivement, en quatre salles au premier étage, vingt-deux lits en fer. Huit toises cubes d'air. Les chirurgiens de Paris en étaient les administrateurs.

Hospice de la paroisse Saint-Sulpice et du Gros-Caillou, rue de Sèvres; en 1779; huit salles, cent vingt-huit lits; de deux toises trois quarts à trois toises trois quarts d'air.

Hospice de la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas, près l'Observatoire; deux salles au premier; trente-quatre lits; cinq toises et demie d'air. Il fut fondé en 1780 par le vénérable Cochin, curé de cette paroisse, qui y dépensa plus de cent quatre-vingt mille francs.

Hospice de la paroisse Saint-Merry; en 1683, par le curé Viennet. Quatorze lits en trois chambres. Les huit sœurs de la Charité de cette paroisse y tenaient école.

Hospice de la paroisse Saint-André-des-Arts; en 1779, par le curé Desbois de Rochefort; six lits.

Hôtel-Dieu; dès le huitième siècle; vingt-cinq salles du rez-de-chaussée au troisième étage, contenant entre elles mille deux cent dix-neuf lits, dont quatre cent quatre-vingt-six petits et sept cent trente-trois grands. Les grands lits avaient six pieds de haut, six pieds de long, quatre pieds quatre pouces de large. De six toises et demie à deux toises et demie d'air et quelquefois moins.

Six pour le traitement de certaines maladies.

Hôpital Saint-Louis, faubourg du Temple et Saint-Laurent, pour les maladies épidémiques et contagieuses. Henri IV le fonda en 1607. Huit salles; les quatre du rez-de-chaussée n'ont que onze pieds d'élévation. Il peut recevoir mille à onze cents malades; quatre toises trois quarts d'air.

Hôpital Sainte-Anne, près la rivière des Gobelins; en 1607. Six salles; cinq cent soixante-dix lits (hors d'usage).

Hôpital de Sainte-Reine ou des Teigneux, rue de la Chaise, faubourg Saint-Germain; en 1652. Deux salles qui comprennent vingt-un lits de fer sans rideaux. Le traitement des malades est confié à un sieur de la Martinière, qui n'est ni médecin ni chirurgien; sa famille depuis plus de cent ans en est chargée (Tenon, *Premier Mémoire*, page 74).

Hôpital des Quinze-Vingts, rue de Charenton, faubourg Saint-Antoine; fondé par saint Louis en 1226 pour trois cents aveugles des deux sexes (Il faut substituer à la date de 1226 celle de 1260, époque à laquelle tous les historiens fixent la fondation des Quinze-Vingts. L'anachronisme ne peut être qu'une erreur typographique. Tenon n'ignorait pas que saint Louis était né en 1215, et que ce prince ne s'était occupé de l'établissement en faveur des aveugles qu'à son retour de Palestine en 1254).

Hôpital des Incurables, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain; en 1634; sept salles pour les hommes, neuf pour les femmes; quatre cent vingt-six lits; sept toises trois quarts d'air.

Hospice de Vaugirard, fondé en 1785 par Louis XVI pour le traitement des maladies vénériennes des nouveau-nés, des femmes enceintes et des nourrices, cent vingt-huit lits.

Six hôpitaux destinés en même temps à de pauvres malades et à de pauvres valides.

Hôpital des Petites-Maisons, rue de Sèvres, faubourg Saint-Germain; en 1657. Sept infirmeries pour les pauvres de la maison, quelques lits pour des vénériens; quarante-quatre loges pour des fous furieux; en tout deux cent vingt-six lits.

L'hôpital de la Pitié, rue Saint-Victor; en 1657 pour les enfans mâles de six à dix-huit ans; on les y traite de la teigne, de la gale, des humeurs froides. Sur treize cents individus, trois cents malades.

L'hôpital de la Salpêtrière, à l'extrémité du faubourg Saint-Victor; en 1657. Hôpital de femmes et maison de force, contenant six mille sept cent vingt personnes de tout âge sur lesquelles quatre cent cinquante malades. Les infirmeries sont au nombre de dix. Il y revient à chaque malade de quatre à

sept toises trois quarts cubes d'air. C'est l'un des plus vastes et des plus beaux établissemens hospitaliers de l'Europe.

Le château de Bicêtre, en 1657, pour les hommes pauvres, soit valides, soit infirmes. Il contient trois mille cent quatre-vingt-quatre personnes, y compris sept cent quatre-vingt-huit malades. Toutes les infirmités y sont admises comme à la Salpêtrière.

Hôtel royal des Invalides ; en 1674. « Nous ne confondrons pas ici des militaires, qui ont bien servi l'Etat, avec de pauvres malades. Si nous comprenons les invalides, ce n'est que pour embrasser tous les secours que l'humanité reçoit parmi nous. On compte aux Invalides trois mille hommes. Il existe, dans les quatorze infirmeries de cette belle maison » (Tenon, *Premier mémoire*, p. 12), quatre cent trente-quatre lits. Le minimum d'air, dans une seule salle, est de 4 toises ; dans toutes les autres, de 6 à 6 ½.

Ecole royale militaire, en 1751. Ses infirmeries sont au rez-de-chaussée et au premier : elles ont quarante-cinq lits.

Onze hôpitaux pour les orphelins.

Hôpital de la Trinité, rue Saint-Denis, fondé, en 1545, pour cent garçons et trente-six filles. Total 136.

Hôpital Notre-Dame de la miséricorde ou des Cent-Filles ; rue Censier, près le Jardin du Roi, en 1623. On y entretient présentement quatre-vingts filles.

Maison des Orphelins, dite de la Mère-de-Dieu, rue du Vieux-Colombier, faubourg Saint-Germain ; en 1678, pour trente-huit filles et six garçons. Total 44.

Filature de la paroisse Saint-Sulpice, rue des Vieilles-Tuileries ; en 1750, pour seize orphelins.

Orphelines du Saint-Enfant-Jésus et de la Mère-de-Pureté, cul-de-sac des Vignes, à l'Estrapade ; en 1700, pour quinze orphelines, sous la direction des filles de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

Hospice de M. de Beaujon, rue du Faubourg-du-Roule ; en 1784, pour douze orphelins et douze orphelines de la paroisse du Roule. Total 24. 4 toises ½ d'air.

Hôpital du Saint-Esprit, joignant l'Hôtel-de-Ville ; en 1362. Treize sœurs, qui ne font pas de vœux, y surveillent cent orphelins ou orphelines. 100.

Hôpital des Enfans-Trouvés dits de la Couche, près Notre-Dame. Il en vient de l'Hôtel-Dieu, de la province, et *même de l'étranger ;* ils y demeurent en dépôt jusqu'à l'arrivée des nourrices. Le nombre de ces enfans nouveau-nés, soignés par vingt-deux sœurs de la Charité, monte assez généralement à cent soixante.

Hôpital des Enfans-Trouvés du faubourg Saint-Antoine,

confié pareillement aux sœurs de la Charité, contenant trois cent quatre-vingt-seize enfans-trouvés, tant filles que garçons audessus de sept à huit ans.

On doit ajouter ici, comme étant à la charge de ces deux maisons, les enfans-trouvés en nourrice, ceux qui sont en sevrage, ceux à la pension dans les campagnes. Suivant les états les plus récens, le nombre de ces trois classes d'enfans monte à quinze mille. 15000.

Maison de l'Enfant-Jésus, de la rue de Sèvres, fondée en 1751, pour de jeunes demoiselles, au nombre de vingt-huit.

Ecole d'orphelins, fils d'officiers ou de soldats invalides, établie, en 1773, aux dépens de M. le comte de Pawlet, aux Célestins. Environ deux cents.

Deux hôpitaux pour les vieillards.

Communauté des prêtres de Saint-François de Sales, établie, en 1702, au faubourg Saint-Marceau, transférée, en 1753, au village d'Issy; vingt-deux.

Hôpital du Saint-Nom-de-Jésus au faubourg Saint-Laurent, pour trente-six lits. C'est le premier des hôpitaux que saint Vincent de Paul ait fait construire.

Deux hôpitaux pour les passans.

Hôpital Sainte-Catherine, rue Saint-Denis. Il est connu dès l'an 1188. Les pauvres femmes y sont reçues et nourries le soir. Elles peuvent y coucher trois nuits de suite. Deux salles au rez-de-chaussée renferment seize grands lits, où l'on couche jusqu'à quatre personnes, et cinq petits lits, ce qui donne de quoi retirer par jour soixante-neuf femmes. 69.

Hôpital de Sainte-Anastasie et Saint-Gervais, vieille rue du Temple, au Marais, fondé en 1171. Grande salle au rez-de-chaussée, avec dix grands lits, et huit à tiroir, qu'on dégage de dessous les précédens. Au premier, sept grands lits et cinq petits. On y loge les hommes trois nuits consécutives; on leur donne à souper. Il s'y rend de ces passagers depuis trente jusqu'à deux cents. J'ai pris cent pour terme moyen. 100.

Trois maisons de veuves.

Maison des veuves de la rue Saint-Sauveur, huit chambres.

Maison des veuves de la rue du Sentier, vingt chambres.

Maison des veuves de la rue Montmartre, huit.

Total, pour logement des veuves, où elles n'ont d'autre avantage que d'obtenir, à tour de rôle et par ordre d'ancienneté, les chambres les plus commodes, quelquefois un cabinet et un caveau au bois, 36 chambres.

Maisons où l'on retire la jeunesse pendant le jour.

La Maison de filature de la paroisse Saint-Sulpice, rue des Vieilles-Tuileries, qui, comme on l'a déjà dit, loge et entretient douze orphelines, procure en outre de l'occupation et des

instructions à quatre-vingt-seize jeunes garçons; elle leur accorde aussi le dîner et le goûter. 96.

Maison de la Dentelle noire, rue Sainte-Placide, faubourg Saint-Germain. On y emploie cinquante-six pauvres filles à faire de la dentelle noire; on leur enseigne la religion; on leur apprend à lire, à écrire, et on leur donne à dîner et à goûter. 56.

Les filles séculières de Sainte-Agnès, rue Plâtrière, près Saint-Eustache, fondées en 1682. On y reçoit de pauvres filles pendant le jour. Outre les principes de religion, elles apprennent à travailler, à lire, à écrire; on leur donne à dîner et à goûter. Il y en a tantôt soixante, tantôt deux cents; le nombre le plus ordinaire est de 100.

Ainsi celui de ces enfans, dans les trois dernières maisons, est de deux cent cinquante-deux. 252.

Il suit de ce qui précède :

Que le nombre des pauvres valides et invalides, résidans dans les vingt derniers hôpitaux dont on vient de parler, et dans les hôpitaux communs à des malades et à des valides, est de. 14,105

Si, à ce nombre, on joint celui des malades secourus dans les vingt-huit premiers hôpitaux, et qui est de. 6,236

Les quarante-huit hôpitaux de Paris feront par jour un service qui s'étendra à. . . . . 20,341 personnes.

Si l'on ajoute encore les. . . . . 15,000 enfans-trouvés entretenus en sevrage, en nourrice et en pension, par la maison des Enfans-Trouvés, on aura la preuve d'une assistance publique qui, à Paris, s'étend par jour à. . . . . 35,341 personnes.

Et comme la population de Paris est de 660,000 hommes, il suit :

1°. Que ce nombre total de 35,341 personnes secourues journellement est à la population de la capitale comme 1 est à 18 $\frac{2}{3}$ à peu près.

2°. Que les 20,341 *malades*, *valides* et *invalides* des hôpitaux de Paris sont à sa population comme 1 est à 32 $\frac{1}{2}$ ou environ.

3°. Enfin que le rapport de 6,236, nombre particulier et ordinaire des malades de chaque jour des hôpitaux de Paris, est à sa population comme 1 à 105 $\frac{4}{5}$.

Nous terminerons par cette observation, que nous n'avons pas compris dans ces résultats les secours que les charités des paroisses distribuent, chacune dans leur étendue, aux indigens qu'elles soulagent et aux malades qu'elles font traiter dans leurs propres maisons.

Cette classification que j'ai cru devoir respecter eût pu être refondue dans un meilleur ordre. Il y a longtemps qu'en méditant les beaux et intéressans mémoires de Tenon, j'avais accumulé les matériaux d'un plus long extrait. Les détails dont ils s'étaient accrus auraient multiplié les points de rapprochement entre les hôpitaux des étrangers et les nôtres ; entre leurs hospices, leurs divers établissemens de bienfaisance et ceux dont nous avons joui, ceux qui ont échappé à la tourmente et qui tendent chaque jour à s'améliorer, enfin ceux qui, naissant sous de favorables auspices, offrent au temps présent une perspective déjà consolante, à l'avenir une satisfaction plus complette.

Depuis une dixaine d'années, le nombre des hôpitaux de Paris, celui de ses hospices, leurs divisions et affiliations, leurs destinations respectives se trouvaient à peu près dans l'ordre où ils sont aujourd'hui, et où l'on peut les donner, d'après les états les plus authentiques pour 1817.

Hôpital royal des Quinze-Vingts, rue de Charenton, fondé par saint Louis en 1260, pour 300 aveugles.

Hôtel-Dieu, parvis Notre-Dame, fondé par saint Landry dans le VIIIe siècle. Blessés et malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous, des femmes en couche, des vénériens et des chroniques. 1500

Hôpital de la Pitié, rue Saint-Victor, succursale de l'Hôtel-Dieu. Même destination, même service d'administration et de santé. 600

Hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères. Malades et blessés. 300

Hôpital du faubourg Saint-Antoine, à l'ancienne abbaye de ce nom. Malades et blessés, aux mêmes restrictions qu'à l'Hôtel-Dieu. 250

Hôpital Cochin, rue du Faubourg Saint-Jacques. Comme à l'Hôtel-Dieu. 100

Hôpital de madame Necker, rue de Sèvres, près le boulevard. Comme à l'Hôtel-Dieu. 136

Hôpital des Enfans, rue de Sèvres, exclusivement consacré aux maladies des enfans. 500

Hôpital Beaujon, rue du faubourg du Roule. Comme à l'Hôtel-Dieu. 110

Hôpital Saint-Louis, rue des Récollets, fondé en 1607 par Henri le-Grand. Maladies chroniques, ulcères, scrofules, dartres, teigne, gale, toutes les maladies et affections cutanées. 1100

Hôpital des Vénériens, rue Saint-Jacques. Les vénériens qui ne peuvent être admis reçoivent des conseils et des remèdes dont ils font usage chez eux. 498

Maison de Santé, rue du Faubourg Saint-Jacques. Elle tient

à l'Hôpital des Vénériens. Elle est destinée au traitement de ceux qui paient. 62

Autre *Maison de Santé*, rue du Faubourg Saint-Denis, pour ceux qui peuvent payer leur traitement. 150

Maison d'Accouchemens, rue de la Bourbe. Réception, allaitement et placement à la campagne des enfans abandonnés. 130

Hospice des Enfans-Trouvés, rue d'Enfer. Femmes grosses et femmes en couche, allaitement, placement, pensionnat des élèves sages-femmes.

Hospice et hôpital de la Salpêtrière. Femmes indigentes, infirmes, âgées de 70 ans. Traitement des folles. 4369

Hospice et hôpital de Bicêtre. Hommes indigens, infirmes ou âgés de plus de 70 ans. Traitement des fous. 2283

Hospice des Incurables-Femmes. Réception des femmes indigentes attaquées de maladies graves et incurables. 450

Hospice des Incurables-Hommes, faubourg Saint-Martin. Indigens attaqués d'infirmités graves et incurables. 294

Maison de retraite à Montrouge, réservée pour d'anciens employés des hôpitaux et hospices, âgés ou infirmes. Ils paient une pension ou bien une somme fixe et déterminée. 150

Hospice des Orphelins, rue du faubourg Saint-Antoine. 600

Institution de Sainte-Périne, à Chaillot. Pensionnat pour les deux sexes, âgés ou infirmes. Pension annuelle ou somme fixe pour leur admission. 170

Hospice des Ménages, rue de Sèvres; ci-devant connu sous le nom de *Petites-Maisons.* 670

Maison royale de Charenton, pour les aliénés des deux sexes. Ceux dont les familles ont de l'aisance paient leur pension ; le gouvernement pourvoit aux autres dépenses. On y peut recevoir quatre cents insensés, indépendamment du local destiné aux malades de la maison et aux indigens du canton. 600

Necker, dans son livre De l'administration des finances, avait porté de 640 à 680 mille le nombre des habitans de Paris. En prenant le terme moyen de 660 mille, Tenon, qui avait évalué à 55,341 celui des personnes journellement secourues par la bienfaisance, en concluait que leur nombre était à la population de Paris comme 1 est à 18 $\frac{1}{7}$ à peu près ; que les 20,341 malades *valides* ou invalides (il est bien évident que ces *malades valides* n'étaient pour l'auteur que les pensionnaires des *hospices*, mal à propos confondus avec les vrais malades des hôpitaux); que ces 20,341 individus étaient à la population comme 1 est à 32 $\frac{1}{3}$ ou environ; enfin que 6236, nombre commun des malades de chaque jour, étaient à la population comme 1 est à 105 $\frac{4}{5}$.

Mais Tenon avait fait entrer dans son calcul de population de la capitale les troupes qui s'y trouvaient; il est vrai que

dans celui des lits pour les malades, il avait compris les infirmeries des Invalides et les salles de l'hôpital des Gardes-Françaises.

Or, la population actuelle de Paris, d'après le recensement publié par ordre du préfet de la Seine, le 14 juillet 1817, était, non compris les troupes de la maison du roi, ni celles de ligne, de 705,595 individus, lesquels, divisés par 105 $\frac{4}{5}$, donnent 6,763 $\frac{348}{529}$.

En suivant la même proportion que Tenon, et il y aurait plus de motifs pour la réduire que pour l'augmenter, le nombre présumé de malades dans la classe de ceux auxquels l'hôpital est nécessaire, ne s'éleverait pas à 7000. Au 1er janvier 1806, dans les dix mêmes hôpitaux que ceux qui existent aujourd'hui, on ne comptait que 3,580 lits occupés, ce qui n'était pas moitié de ceux qui pouvaient l'être sans danger. Ce n'était pas le cinquième du nombre de malades qui y ont été si fatalement encombrés depuis 1813 jusqu'en 1815. Personne n'a oublié qu'il a excédé plus de 13,000.

Les hôpitaux de Paris sont aujourd'hui dans une excellente tenue; elle est régularisée par un seul et même conseil pour les hospices et pour les hôpitaux. Les membres de ce conseil président collectivement l'administration générale des uns et des autres, tandis que la surveillance particulière de ces divers établissemens est partagée entre eux, et qu'une agence d'exécution commune à tous s'occupe des détails.

Quant à ceux des malades que l'urgence ne force pas de faire entrer dans l'hôpital le plus voisin de leur domicile ou de l'accident fortuit qui veut qu'on les y admette sur-le-champ, la répartition en est faite par un bureau central d'admission composé de plusieurs médecins et chirurgiens qui les interrogent, les examinent et délivrent à chacun d'eux le bulletin d'admission pour celui des hôpitaux où l'on traite la maladie dont il est attaqué.

Dans la multitude infinie de comptes rendus et de tableaux de l'administration hospitalière depuis nombre d'années, je termine la notice sur les hôpitaux civils de Paris par cette pièce qu'on ne trouvera pas sans intérêt, et qui peut donner l'idée de l'exactitude et de la précision avec lesquelles se traite le résumé de ces immenses écritures.

Exposé des travaux et observations du bureau central d'admission, pendant les trois mois dix jours de l'an XIV *et l'année* 1806.

Le tableau n°. 1er prouve que le nombre des individus secourus par les institutions et mesures de bienfaisance de toute espèce a été de 35,500, dans l'espace de quinze mois dix jours; savoir :

Pour les cent jours de l'an XIV, 6,644, dont 3,960 hommes ou garçons, et 2,684 femmes ou filles ;

Et en 1806, 31,856, dont 18,616 hommes ou garçons, et 13,240 femmes ou filles. Il a été accordé à chacun de ces individus des secours ou des conseils relatifs à leur état, ainsi qu'il suit :

1°. 23,690 malades des deux sexes ont obtenu des bulletins pour entrer dans les divers hôpitaux.

2°. On a renvoyé au traitement externe ou aux bureaux de bienfaisance 2,000 personnes ayant des indispositions ou des affections légères.

3°. On a donné des consultations à 10,158 individus plus ou moins malades, mais qui pouvaient se dispenser d'avoir recours aux hôpitaux.

4°. On a délivré et appliqué 1,868 bandages ou pessaires à des personnes dont l'indigence était constatée.

5°. On a procuré des secours pécuniaires à 74 nourrices malades et susceptibles d'être traitées à domicile.

6°. Enfin on a délivré des certificats d'invalidité et d'admission pour les hospices de vieillards ou pour les autres maisons de retraite, à 710 infirmes reconnus incurables.

Des fièvres catarrhales et bilieuses épidémiques, et les travaux publics entrepris à Paris expliquent pourquoi le nombre des malades admis dans les hôpitaux pendant 1806, s'élève presque à 6,000 de plus que dans les années antérieures.

Il a été reçu en 1806, 1581 militaires de la garde de Paris dans les hôpitaux civils. Le total des journées qu'ils ont données se monte à 43,038.

Mouvement général des malades entrés, sortis et décédés dans tous les hôpitaux pendant 1806 :

Il restait au premier janvier 1806.	3,580 malades.
Il en a été reçu pendant 1806.	27,959
Total des malades traités en 1806.	31,539
Il en est sorti et décédé.	27,924
Reste, au premier janvier 1807.	3,615

Dont 2,020 hommes et 1,595 femmes.

Proportions. La durée du séjour des malades traités paraît être de 41 jours $\frac{1}{2}$.

Les sorties sont aux malades traités les $\frac{26}{53}$.

Les décès comparés aux sorties sont comme 1 à 5 $\frac{30}{100}$.

Les malades sortis et ceux décédés réunis et comparés aux malades traités, sont les $\frac{31}{35}$.

Et les décès comparés aux malades sortis et décédés sont de 1 sur 6 $\frac{30}{100}$.

Total des journées avant le 1er janvier 1806. . . 343,451

Total des journées pendant l'année 1806. 1,310,357

Statistique médicale des municipalités de Paris en 1814.

Le nombre des décès, en 1814, est de. 27,778
Le nombre des décès, en 1813, était de. 18,676
La différence en plus, pour 1814, est de. 9,102

Le nombre des morts, pendant 1814, se compose de 16,379 du sexe masculin, 11,399 du sexe féminin; total 27,778.

Dans ce nombre sont compris 2,569 militaires morts dans les hospices à l'époque de l'entrée des alliés dans Paris, et 257 cadavres déposés à la Morgue.

Morts à domicile. 16,379
Morts dans les hospices civils. 11,399
Morts de la petite vérole. . . . . 534 individus.
En 1813 il n'en était mort que 207
La différence en plus, pour 1814, est de. . 327

Statistique médicale en 1815.

Le nombre des décès, en 1815, est de. 21,549
Le nombre des décès, en 1814, était de. 27,778
La différence en moins, pour 1815, est de. 6,229
Sexe féminin. . . . . { 10,866 }
Sexe masculin. . . . . { 10,683 } 21,549

Dans ce nombre sont compris 175 suicides et 279 cadavres déposés à la Morgue.

Morts à domicile. 14,460
Morts dans les hospices civils 7,089

Il est mort, en 1815, 190 personnes de la petite vérole; en 1814, le nombre des décédés de la petite vérole était de 534; la différence en moins, pour 1815, est de 344.

Le nombre des naissances, en 1815, a été de. . . . 20,182
Les décès ont été au nombre de. 21,549
Les décès ont donc excédé les naissances de. 1,367

A Paris, les ressources hospitalières égalent au moins les besoins. D'après tous ces détails, on a pu se convaincre que les hospices de Paris possèdent autant d'espace et de lits, qu'ils sont destinés à recevoir de commensaux. Il est démontré, d'un autre côté, que, dans les hôpitaux, le nombre de lits excède les besoins ordinairement présumés. Il en est de même dans les grands établissemens, qui, comme la Salpêtrière et Bicêtre, réunissent la qualité et la fonction d'hospice et d'hôpital. Cet état, de *plus que suffisance*, est d'un très-bon augure; il fournit une grande donnée de salubrité; il en est une, non moins importante, de plus de succès dans le traitement des maladies. A quelle cause rapporter cette diminution de l'affluence qui était devenue effrayante il y a trente ans, et qui ne demandait rien moins que quatre grands nouveaux hôpitaux aux quatre extrémités cardinales de Paris? Aux secours à domicile mieux

répartis de nos jours, aux dispensaires, aux bureaux de bienfaisance établis dans chaque arrondissement municipal. Ces institutions nouvelles contribuent, en concurrence avec les charités individuelles et les charités de paroisse, à adoucir le sort de beaucoup de malheureux indigens, à guérir les simples indispositions auxquelles ils sont sujets, à prévenir la fréquence et la gravité des maladies, pour lesquelles il deviendrait indispensablement nécessaire qu'ils entrassent à l'hôpital.

Importance et nécessité du bureau central d'admission aux hôpitaux. De toutes les institutions mentionnées, il n'en est aucune qui influe plus directement et plus efficacement sur cette diminution du nombre des malades dans les hôpitaux, que le bureau central d'admission. Impassible dans l'exercice de ses fonctions, imperturbable dans la ligne de son réglement; il ne se décide jamais par d'autre motif que la considération de ses devoirs, et d'une confiance qu'il justifie d'une manière aussi profitable pour l'humanité que pour l'économie; car cette économie elle-même ne tourne qu'au profit de l'humanité. Cependant, à son retour d'Angleterre, un Français, qui avait admiré la manière d'être des hôpitaux de Londres, dans leur absolue indépendance les uns des autres, n'hésite pas de considérer notre système hospitalier collectif comme un attentat à l'humanité; et l'homme de lettres, qui recommandait, en 1816, la lecture de la relation du voyage fait à Londres, en 1814, hésite encore moins lui-même d'appeler, à cet égard, « l'attention d'un gouvernement qui regarde comme un de ses premiers devoirs de secourir les malheureux. Il s'agit de la *suppression* du bureau central d'admission à l'hôpital. L'obligation où l'on est d'obtenir un billet de ce bureau entraîne une perte de temps qui devient souvent funeste aux malades. Cette entrave doit être détruite. A ces motifs, on peut ajouter le motif de l'économie, une administration inutile de moins, et quelques lits de plus pour les malheureux. Voilà deux bienfaits que la justice réclame. D'ailleurs, les abus qui peuvent naître de la facilité que M. Roux demande, n'égaleront jamais les maux qui naissent de l'abus contraire. Quel excès de misère que celui qui nous réduit à implorer la pitié pour entrer dans un hôpital! Il n'y a que la douleur qui se présente aux portes de ces tristes lieux, et c'est une cruauté que de l'y faire languir une seule minute » (*Jour-des Débats*, du 1er septembre 1816).

Quel est celui des deux systèmes d'hôpitaux, l'un isolé, l'autre collectif, qui mérite la préférence? C'est une question que je me promets de résoudre brièvement, en disant un mot des hôpitaux d'Angleterre. Il est plus pressant de retracer ici l'avantage trop réel d'une institution contre laquelle, *sur parole* d'un homme de l'art de guérir, s'élève, avec chaleur, un homme

de l'art de bien écrire et de bien penser, mais d'un cœur droit et sensible, qui ne l'a pas mis à l'abri de se laisser séduire par un paradoxe trop légèrement hasardé au nom de l'humanité. Que veut ici l'humanité éclairée? Que l'hôpital ne soit ouvert qu'à celui qui est vraiment malade et qui en a besoin. Le pusillanime, qui demande à y entrer par crainte d'un mal imaginaire, y en contracterait un réel. Peut-être, non pas peut-être, mais certainement il y courrait des dangers. En le refusant, le bureau central lui sauve une maladie. La place qu'il aurait usurpée, à son détriment et au détriment des malades voisins, sera donnée à un vrai malade. *Il ne s'en présente aucun?* Double avantage. Le demandeur ne souffrira pas de son indiscrétion, et les malades qu'il aurait eus pour voisins, profiteront de quelques toises cubes d'air, que son admission aurait contribué à altérer, à dénaturer à son désavantage, comme à celui des autres. Eh quoi! la véritable humanité aurait-elle donc consisté à obtempérer à un désir imprudent, qui n'offrait, en perspective, que du mal pour le pétitionnaire et pour les autres? ne s'exerce-t-elle pas au contraire d'une manière plus sage, lorsque, par son refus motivé avec calme et douceur, elle prévient, non pas l'alternative, mais la fatalité nécessaire de deux maux également inévitables?

L'information, l'examen, la décision, qui ont préalablement lieu au bureau central d'admission, préviennent d'autres inconvéniens pour les pauvres. Lorsque, sur de simples recommandations, de son propre mouvement, ou par hasard, un malheureux se rendait ou était porté à un hôpital, plutôt qu'à un autre, c'était rarement celui où il devait être traité. Un portier inexorable lui en refusait brusquement l'accès. S'il avait trouvé plus de facilité auprès d'un autre, les difficultés l'attendaient au bureau, à la visite, à la distribution; elles ne l'atteignaient quelquefois qu'après deux ou trois jours, et celles-ci étaient plus graves, car elles étaient prononcées par la vigilance même et par la règle. Il fallait, dans le cours de la maladie, ou renoncer au traitement, ou le recommencer après d'autres tentatives. Rien de plus fâcheux, pour le malade, que de telles vicissitudes, qui ne lui laissent pas même l'alternative de guérir ou de mourir en paix dans le premier lit où, de nécessité, il s'était fait habitude et raison. Aujourd'hui la marche à tenir est plus simple, plus courte, plus assurée. La décision du bureau est portée immédiatement après l'examen, et, à la présentation du billet à l'hôpital désigné, le malade est sur-le-champ mis en possession de la plénitude des secours convenables à son état.

Ce n'est pas à cette sage précaution, l'une des plus essentielles, que se bornent les avantages du mode collectif qui régit

les hôpitaux de Paris. L'administration vraiment paternelle du conseil des hospices, s'étend aux approvisionnemens en tout genre, aux comestibles, aux boissons, aux fournitures de lits et de corps; aux combustibles, aux médicamens, à une boulangerie générale. Une pharmacie centrale, sous la direction du chimiste Henry, ne le cède à aucune de celles d'Europe. Les relations avec tous les établissemens de bienfaisance, tels que la célèbre et si intéressante institution des Sourds-Muets, que M. l'abbé Sicard a portée à un haut degré de perfection, en associant aux lumières de son expérience celles que le docteur Itard ne cesse de puiser dans ses infatigables recherches; la direction des nourrices et des enfans allaités à la campagne; l'école de sages-femmes, que le savant professeur Chaussier ne dédaigne point de diriger; l'hôpital central de vaccination, où le zèle du docteur Husson ne connaît pas plus de bornes que ses succès, etc.; tels sont les fruits d'une aussi heureuse alliance que celle de l'humanité et des talens. Cependant Paris n'est pas, en ce qui concerne les hôpitaux et tout ce qui appartient à la bienfaisance, la seule ville où une semblable réunion se fasse aimer et admirer. Presque toutes les capitales de département, et une grande quantité de villes moins importantes, comptent des établissemens non moins favorables aux pauvres et aux malades. Leurs statistiques en font foi; il serait aussi indiscret qu'impossible d'en tenter ici l'extrait.

J'aurais épargné beaucoup de temps et de travail employés, soit aux Mémoires de Tenon, soit aux diverses publications du bureau central d'admission et des commissions administratives, si j'avais eu à temps connaissance d'un rapport fait, en 1816, au conseil général des hospices, par l'un de ses membres.

Tout ce qu'il est possible de consulter avec fruit sur cette matière, se trouve réuni dans ce rapport sur l'état des hôpitaux, des hospices, et des secours à domicile, à Paris, depuis le premier janvier 1804, jusqu'au premier janvier 1814 (chez madame Huzard, rue de l'Eperon. 1816. In-4°. de près de quatre cents pages, avec les tableaux).

L'homme d'état auquel est dû ce précieux recueil, a eu la modestie de ne pas se nommer; mais il a été très-facile de le reconnaître au profond savoir, aux vues intéressantes qu'il décèle, à la touchante sensibilité qui l'anime, à la clarté et à l'élégance du style qui le distinguent.

Genre de caractère convenable aux membres d'un conseil supérieur d'administration de bienfaisance. L'heureuse composition du conseil général des hospices porte naturellement la réflexion sur les qualités qui seraient à désirer dans ceux auxquels un état relevé et une fortune indépendante permet de consacrer une bonne partie de leur temps à des intérêts aussi

sacrés que ceux des pauvres. Ils doivent être recommandables par leur conduite et leur probité, et surtout connus par un caractère particulier de bienveillance et de générosité, par l'habitude de la charité en action. L'homme le plus régulier dans ses affaires, mais d'une régularité tellement austère, qu'elle ne se dément jamais par aucun sacrifice pécuniaire, dans les momens qui les sollicitent de presque tous, n'est pas celui qui compatira aux misères éventuelles des affligés. Sans doute il gérera les affaires de l'administration avec une droiture et une fidélité imperturbables; mais ce stoïcien ne sera sensible à aucun événement extraordinaire; il suivra la règle, sans jamais se permettre aucune exception; il n'en proposera certainement pas; mais il n'en admettra, il n'en consentira aucune; il faut à vos malheureux malades une ame moins ferrée. *Æs triplex circa pectus procul absit à nosocomio!*

Lorsque, dans une grande cité, la haute administration de bienfaisance ne comptera parmi ses membres que des hommes tels que je les ai esquissés, d'après le modèle qui venait de s'offrir, elle ne déléguera les agences secondaires qu'à des mains intelligentes et pures; elle attribuera moins d'importance au mode de comptabilité qu'à la moralité des comptables; elle pourra adopter, concurremment ou successivement, la régie et l'entreprise, selon la nature des objets; elle sait trop bien qu'aucune entreprise n'a d'inconvénient avec d'honnêtes gens, et qu'aucune régie n'en pourrait être exempte, s'il existe le moindre motif de restriction dans la confiance. D'honnêtes gens par dessus tout! En matière de comptabilité, tout en deçà du moindre soupçon; comme, en matière de soins, tout en deçà de la moindre négligence!

Des chefs du service de santé dans les hospices et dans les hôpitaux de Paris. La bonté, l'humanité, la douceur dans les procédés avec les pauvres, sont des qualités qui ne distinguent pas moins les chefs du service de santé dans les hospices et dans les hôpitaux civils de Paris, que les talens transcendans de la plupart d'entre eux, et l'expérience consommée dont les succès, qui ne peuvent plus ajouter à leur réputation parmi nous, accroissent chaque jour la juste célébrité qu'ils se sont acquise chez l'étranger.

Ces réputations et cette célébrité sont audessus de mon assentiment et de mes suffrages, et je m'en suis abstenu, parce que je n'aurais pu me le permettre qu'à l'occasion de quelques conseils relatifs à leurs devoirs hospitaliers. Mais ne sais-je pas que leurs exemples se transforment, ou plutôt se confondent tous les jours en des leçons qui sont les meilleures à proposer aux jeunes docteurs qui s'essaient à marcher sur leurs traces! C'est plutôt à ceux-ci que s'adresserait ma recommandation, toutefois

en observant la hiérarchie qui convient; et en soumettant ces réflexions, que je retrouve, à la sagesse des anciens maîtres, peut-être jugeront-ils qu'il n'est pas inutile de rappeler l'attention de nos jeunes confrères sur un objet que je ne sache pas avoir été jamais assez positivement recommandé dans les hôpitaux de charité.

Mœurs et caractère des malades. Dans la pratique civile, le médecin qui s'est acquis la confiance d'une famille, et qui y a été attiré en société, ne fût-ce qu'à dessein de l'éprouver et de le juger, augure d'avance le caractère, les passions et les habitudes de l'homme pour les maladies duquel on l'appelle. Rien de plus facile à savoir ou à présumer dans une ville de médiocre étendue où l'on se connaît réciproquement. Dans les capitales, dans les villes même du second ordre, c'est communément à un médecin d'une réputation méritée ou acquise, que le malade, célèbre aussi dans son état, quel qu'il soit, s'adresse pour obtenir guérison, soulagement ou consolation.

Ce médecin sera appelé souvent par l'homme riche, ou par celui que des données plus ou moins probables, plus ou moins honnêtes, mettent dans la voie de le devenir. Les richesses, on le sait, sont des instrumens de bienfaisance pour les ames privilégiées, et, pour le plus grand nombre, des instrumens de gloire, d'honneurs, de plaisirs. Quelquefois la prudence, la régularité, la circonspection, plus ordinairement l'orgueil, l'audace, l'astuce, la dissimulation, qui affecte de révérer ce qu'elle méprise dans sa conscience, la perfidie qui acquiesce lâchement au mépris apparent de ce qu'elle est forcée d'estimer; tels sont les moyens de conserver ou de se procurer la richesse qui ne promet que jouissance. Mais, pour y parvenir, l'économie porte très-souvent ses précautions jusques à l'avarice, et l'avarice, partant de la sage prévoyance du père de famille, plus occupé de ses enfans que de lui-même, deviendra encore le partage de beaucoup d'hommes estimables d'ailleurs, d'hommes qui n'hésiteraient jamais de proscrire ce vice avec les moralistes, ou de s'égayer des ridicules qu'il présente sur la scène. Je signale ce penchant comme l'un des plus communs dans la haute société, parce que, sous quelque nuance qu'il se modifie pour se déguiser, le philosophe, qui n'a pas moins étudié l'ame que le corps de l'homme ainsi doublement malade, ne se méprendra pas aux traits qui le caractérisent.

Ce philosophe jouira-t-il du même avantage dans un hôpital accessible à tous les genres des misères humaines? La pauvreté semble, de prime-abord, exclure de telles propensions....; et cependant, pour un œil clairvoyant, elle n'aura d'autre effet que de modifier les inclinations naturelles. L'avare, l'ambitieux, le libertin, ne pouvant se satisfaire à cause de la pénurie

qu'il éprouve, sans cesse aux prises avec la dure nécessité, ne peut manquer d'être en proie à la crainte. Après quelques lueurs d'espoir déçu, il redeviendra triste, pusillanime, abattu ou désespéré. L'homme sage, habile, et pénétré de ses devoirs, l'étudiera en silence, il cherchera à gagner sa confiance pour parvenir à remonter son courage, et à le guérir sans aucun secours tiré de la pharmacie.

Cicéron avait dit, avant Baumarchais et Basile : *metus mali gravior est quàm id ipsum quod timetur* (Fam. 6, 4); dans un autre endroit : *nihil tàm miserabile quàm ex beato miser;* ailleurs : *perniciosiores et plures sunt animi morbi quàm corporis et per philosophiam sanandi. Est tarda illa quidem medicina, sed tamen magna quam affert longinquitas et dies* (Tuscul., l. III, 3, 6, 11). « La crainte du mal est plus dangereuse que le mal lui-même. Rien n'est plus digne de pitié que la misère qui a succédé au bonheur. Les maladies de l'ame sont plus fréquentes, plus pernicieuses que celles du corps : c'est à la philosophie à y apporter remède. La distance des lieux et des temps y contribue insensiblement, mais efficacement. » Il est bien évident que ce n'est pas à l'hôpital que ce dernier moyen doit être mis en usage.

RÉMINISCENCES ET NOTICES SUR QUELQUES HÔPITAUX ÉTRANGERS.

Angleterre. Londres est-il plus grand que Paris ? Londres a six milles de longueur sur trois milles de largeur; mais les sept lieues de circonférence, qu'on attribuait à la ville de Paris, ne sont pas diminuées depuis le règne de Louis XV. Laquelle des deux populations est la plus nombreuse? L'intérieur de Londres n'a pas subi les mêmes changemens que l'intérieur de Paris. Dans cette dernière ville, on a abattu les maisons qui rétrécissaient et surchargeaient plusieurs ponts; elles avaient tout à la fois le désavantage d'intercepter l'air, et de priver de la magnifique perspective du cours de la rivière. Beaucoup d'autres maisons ont été sacrifiées au besoin d'assainir et d'élargir des rues et des carrefours. Applaudissons-nous de la salubrité et de l'embellissement qui en sont résultés; mais gardons-nous bien de nous laisser persuader que le nombre des logemens ait diminué. Toutes les soustractions que le dégagement des ponts et les dispositions d'alignement ont entraînées, ne sont-elles pas abondamment compensées par les édifices élevés sur les vastes emplacemens de plusieurs couvens? Je ne citerai que l'exemple de la Chartreuse, dont quelques bâtimens existent encore, quoique la promenade du Luxembourg se soit fort accrue, du côté du midi, aux dépens de l'ancien clos de ce monastère, et qu'à l'occident cette promenade soit bornée par de belles et vastes constructions. Qu'on ajoute tous les domiciles sains et commodes qui ont été pratiqués sur d'autres

ruines monastiques d'une moindre étendue, les appartemens abbatiaux, et ceux que, dans les abbayes, on ne louait autrefois qu'à des évêques, on restera bien convaincu que Paris n'a pas moins de logemens qu'il n'en avait avant toutes les démolitions, et l'on sait qu'à Paris les logemens ne sont pas longtemps vacans.

Ainsi, quoique la question relative à l'étendue et à la population des deux capitales soit en apparence fort simple, elle ne pourrait cesser d'être un problème très-complexe en réalité, que si l'on s'accordait sur divers points de la difficulté. Ce serait le seul moyen d'aplanir les données de la solution. La forêt, ou, si l'on veut, la colonie navale qui couvre la Tamise, compte-t-elle dans la population des cités de Londres et de Westminster, comme les maisons des suburbes de Paris dans la sienne? Il faudrait, sur cet objet, des renseignemens positifs et certains, pour juger si le nombre des hôpitaux de l'une et de l'autre de ces villes, si leurs autres établissemens de bienfaisance sont dans une juste proportion avec celui de leurs pauvres, et si le nombre de ceux-ci est en rapport avec la totalité de la population. Je n'aborderai pas ces calculs; il suffit aux amis de l'humanité d'être assurés que, dans la capitale de l'Angleterre, les ressources de tout genre ne sont pas plus audessous des besoins que dans la capitale de la France. Il y a cependant des différences notables dans la manière dont les choses se passent à Paris ou à Londres. Chez nous, depuis que les anciennes et riches fondations ont été dénaturées, c'est le gouvernement qui pourvoit à toutes les dépenses des hôpitaux et aux frais de la bienfaisance publique, dont l'effet est de diminuer l'affluence qui encombrerait les hôpitaux. Ce que la pitié ou la générosité des particuliers y ajoute, reçoit une application plus individuelle, plus personnelle, et, comme on dit depuis quelque temps, plus *discrétionnaire*. En Angleterre, quoique la première fondation de l'hôpital de Saint-Barthélemi eût été due, en 1539, à Henri VIII, la négligence le laissa tomber en ruines, et il n'a été relevé que par des souscriptions particulières. Tel fut, depuis ce cruel règne, le sort d'une grande partie des hôpitaux et des infirmeries de Londres, que leur établissement et leur entretien dépendirent de la générosité des souscripteurs. Les sociétaires jouissent exclusivement du droit de fixer les statuts et les *régulations* de l'établissement, d'instituer et de destituer les agens d'une administration qu'ils gouvernent comme leurs propres biens.

Le gouvernement n'exerce le même pouvoir que dans les hôpitaux qui sont à sa charge; c'est le véritable motif pour lequel ces hôpitaux sont et doivent être absolument indépendans les uns des autres. Ils existent à des conditions si différentes! Tandis qu'à Paris où, quelle que soit leur destination,

quelle que soit le sexe ou l'âge des malades, quel que soit la nature de la maladie, ils sont tous entretenus par le gouvernement, et leurs biens administrés sous son autorité tutélaire. La concentration de leurs intérêts dans les mains d'un conseil général commun à tous, est préférable, et la conservation du bureau central, qui juge et assigne les admissions, absolument nécessaire.

Mais personne n'ignore que la mendicité (*poverty*) est, en Angleterre, une corporation immense, au profit de laquelle se lève un des plus forts impôts, connu sous le nom de taxe des pauvres. L'impôt est fixé chaque année par un acte du parlement, et il va croissant d'une manière effrayante, ainsi que je l'ai rapporté d'après sir Arthur Young. Indépendamment du bill général, il existe, dans chaque paroisse, une taxe répartie sur tous les habitans pour l'entretien de leurs pauvres. Je suis d'autant plus fondé à considérer comme une sorte de corporation l'état des pauvres en Angleterre, que, si l'on veut désigner, dans une inscription, la date de l'érection d'un hôpital, on écrit *incorporated* (*in such an year*), l'incorporation des pauvres s'y est faite en telle année.

M. Roux dit que, sans compter les maisons de retraite, les hospices de vieillards et infirmes, il y avait à Londres, en 1814, vingt-deux hôpitaux; tel est du moins, ajoute-t-il, le nombre assigné par Wigh-More. M. Roux ne nomme que les principaux.

En 1786, j'en avais vu une partie, et, avec beaucoup d'intérêt, le nouvel hôpital des *lunatics* (des fous), qui devait être bientôt substitué à l'ancien de Moor-Fields. Le docteur Simmons en avait donné le plan, d'après le modèle de la maison particulière qu'il avait consacrée, à Islington, au traitement des insensés. C'est à l'immense considération dont jouissait, dans sa patrie, ce médecin enlevé trop prématurément à l'humanité et à la science, que j'ai dû l'avantage de voir à Londres, en très-peu de jours, ce qui, sans lui et sans l'accueil gracieux de M. le chevalier Banks, son illustre ami, comme il avait été celui de Solander, eût exigé des mois de démarches et peut-être de regrets. C'est à la complaisance du docteur Simmons que je fus redevable de l'état des hôpitaux, tel qu'il était à Londres à cette époque. Je le copie, afin que le lecteur puisse établir quelque comparaison entre la force de ces hôpitaux et celle des nôtres, entre les dates de leur création, bien plus récentes, et celle de l'Hôtel-Dieu de Paris, par exemple, qui remonte au huitième siècle. Bethlem, le plus ancien de ceux de Londres, sous Edouard VI, n'est que de 1533; trois des autres ont précédé 1600, et tout le reste est postérieur à 1719.

Je ne compte ici que ce qui existe; mais relativement à l'époque des anciennes fondations, je ne puis me dispenser de dire, d'après Mathieu Paris (*Histor. magn.*, p. 393), qu'en

1233, Henri III avait bâti à Londres, près du vieux temple, un hospice pour les juifs convertis, et qu'ils y vécurent d'une manière louable sous un recteur spécial. Dans la même année, le même monarque avait érigé à Oxford, pour les infirmes et les pèlerins, un autre hospice où ils recevaient, dit Mathieu Paris, *sanitatis et necessitatis remedium*. Rien de cela n'existe aujourd'hui, mais Oxford était destiné à de plus importantes institutions.

Si nous avons, sur les Anglais, l'antériorité des hospices et des hôpitaux, ils ont sur nous, quant aux dispensaires, une antériorité de plus de vingt-cinq ans. Le premier des leurs, en faveur des enfans pauvres (*for the infant povr*) fut institué pour l'administration gratuite des remèdes aux enfans de la classe indigente. Dès 1786, il existait à Londres dix autres dispensaires, l'un desquels était spécialement destiné à l'inoculation.

ÉTAT DES HÔPITAUX DE LONDRES, en 1779 et 1786.

1. *St. Thomas's hospital*, hôpital Saint-Thomas, fondé, par Edouard VI, en 1533. Il contient, dans trois bâtimens irréguliers, 19 salles de malades et 460 lits de fer. Il y a une belle salle pour le conseil, un amphithéâtre pour les opérations de chirurgie, un autre pour les leçons anatomiques. Le trésorier, le secrétaire, l'économe, le pharmacien, la matrone (sage-femme) et tous les autres officiers y ont leur appartement. C'est un hôpital général.

2. *Bethlem, hospital for lunatics*. Hôpital des lunatiques (des fous) fondé en 1533, par Edouard VI. Il contient 250 lits, dont 100 sont destinés aux incurables. Ceux qui n'ont pas passé plus d'un an en état de démence, restent encore pendant une autre année, après laquelle ils sont susceptibles d'être réadmis, à leur tour d'ancienneté, comme incurables. Ceux qui y ont séjourné pendant un plus long espace de temps, ou qui sont sortis d'un autre hôpital de lunatiques, sont reçus, chaque année, dans celui-ci, pour six mois, du 1er avril au 1er octobre, et leur famille paie le lit jusqu'à ce qu'ils en aient obtenu un à titre d'incurable.

3. *St. Bartholomew's hospital*, hôpital Saint-Barthélemi, fondé par Henri VIII en 1539, rebâti, par souscription, en 1729. Il est spacieux, bien aéré. Les officiers de santé et ceux d'administration y sont logés. Il contient 400 lits. David Pitcairne en fut longtemps le médecin.

4. *The hospital for French protestants and their descendants*. Hôpital pour les protestans français et leurs descendans, organisé en 1718. Il contient 200 lits, indépendamment de 42 autres pour les lunatiques, dans une maison adjacente.

5. *Westminster infirmary*, infirmerie de Westminster, éta-

blic en 1719 et entretenue par souscriptions volontaires. Elle contient 210 lits.

5. *Guy's hospital*, hôpital de Guy, fondé en 1721 par Thomas Guy, libraire de Londres, d'après les conseils du célèbre docteur Mead, son ami. Ce bel établissement a 430 lits, indépendamment d'une salle pour les insensés. Le laboratoire est très-spacieux et bien fourni, et tout ce qui concerne les bains ne laisse rien à désirer.

7. *St. George's hospital*, hôpital Saint-Georges. Il fut ouvert en 1734, et contient 270 lits. Il est soutenu par des souscriptions.

8. *The London hospital*, l'hôpital de Londres. Il fut institué en 1740 et incorporé en 1758. Il contient 160 lits. Les médicamens sont inspectés chaque mois par un comité d'hommes de l'art choisis par les gouverneurs.

9. *Middlesex hospital*, hôpital de Middlesex, pour les malades, les estropiés et les femmes en couche, institué pour les pauvres de ce quartier en 1745, et bâti en 1755. Middlesex a 150 lits.

10. *The Small-Pox hospital*, hôpital de la Petite-Vérole, institué par souscriptions en 1746, non-seulement pour le traitement de la petite vérole, mais pour donner plus d'extension à la pratique de l'inoculation. Cette charité consiste en deux maisons, l'une à Pancras, l'autre à Coldbath-Fields. Dans la première, on prépare et l'on inocule; dans l'autre, on traite la maladie; celle-ci avait ordinairement 100 inoculés.

11. *The Lock hospital*, l'hôpital de Lock, institué en 1747 pour le traitement de la maladie vénérienne, contient 40 lits.

12. *The British lying-in Hospital*, Hôpital anglais pour les femmes en couche, institué en 1749, et réservé seulement pour les femmes mariées.

13. *The city of London lying-in Hospital*, Hôpital pour les femmes en couche de la ville de Londres, fondé en 1750.

14. *St. Luke's hospital for lunatics*, hôpital Saint-Luc pour les insensés, érigé en 1751. Il contient 130 lits, desquels 80 sont consacrés au traitement des folies récentes. Ceux qui ne guérissent pas dans l'espace d'un an, sont renvoyés à leurs familles, jusqu'à ce qu'il vaque un des lits destinés aux incurables. En 1786, le nouvel hôpital pour les lunatiques, dans Old-street-Road, était prêt à les recevoir.

15. *Westminster new lying-in hospital*, nouvel hôpital de Westminster pour les femmes en couche, érigé en 1765 près du pont de Westminster, du côté de Surry. Il est entretenu par souscriptions.

16. *The Misericordia, or hospital for the cure of indigent persons afflicted with venereal disease*, la Miséricorde, hôpital pour les vénériens, institué en 1774.

17. *New general lying-in hospital*, hôpital pour les femmes en couche, nouvellement établi en Store-street.

Je m'abstiens de quelques détails sur Bedlam, puisés dans les observations recueillies par John Haslam et publiées en 1798 (*Voyez* MAISONS D'ALIÉNÉS). L'auteur de cet article a fait de vastes recherches qui me défendent de m'exposer à morceler rien de ce qui doit contribuer à l'ensemble de son travail. La petite notice sur la tour des Fous, à Vienne, sera la seule sur ce genre d'hôpitaux si intéressans.

Mais après avoir tâché de ne rien oublier à Vienne de ce qui tient aux moyens de bienfaisance employés à diverses époques par un gouvernement qui fut toujours paternel, pourrais-je quitter Londres et ne pas rappeler le souvenir d'une institution inconnue jusqu'à nos jours, exemple sublime de caractère national et qui laisse loin de lui tous les modèles d'hospitalité que je n'ai pas craint de multiplier dans cet écrit? Cette institution, complétement indépendante du gouvernement, mais formée dans un temps où la présence du roi de France en Angleterre fournissait au régent l'occasion de se montrer digne de recevoir un tel hôte environné de tant de malheurs; cette institution, dis-je, dont les dépenses doivent être aussi considérables que son objet est étendu.... c'est encore des particuliers, des marchands, des armateurs, des princes peut-être, des lords spirituels et temporels, des médecins, des avocats, des marins, des artistes, des magistrats et des hommes de toutes les conditions qui, d'un noble accord et par une souscription volontaire, fondent la société formée à Londres en 1807, sous le titre de *Société des amis des étrangers dans la détresse.* Pourquoi nos journaux, qui ne nous font grâce d'aucun des crimes qui fatiguent et affligent l'humanité, n'ont-ils pas tous copié, comme je l'avais fait pour moi et pour mes enfans, ce que le Journal britannique a annoncé avec tant de complaisance et de justice, il y a près de trois ans? En voici l'extrait: « Etre malheureux n'est pas un titre suffisant aux bienfaits de cette société; il faut encore *n'être pas Anglais*, et c'est à Londres que cette association a pris naissance et qu'elle prospère sous le patronage de S. A. R. le duc de Glocester (neveu du roi). On trouve dans la liste des membres les noms les plus distingués en Angleterre.

» Le médecin John Murray avait déjà eu, il y a 30 ans, le projet d'un établissement semblable à Norwich, sous le titre de *Société de bienveillance universelle.* Il tenta sans succès un pareil établissement à Londres. On fit circuler un nouveau projet, en 1806, à la taverne de Londres, et les statuts furent fixés dans une assemblée du 2 avril 1807.

» Le comité s'assemble une fois par semaine pour examiner les pétitions des étrangers honnêtes et malheureux.

» On ne se borne pas à des secours pécuniaires. Chacun des sociétaires, selon son état, médecin, avocat, négociant, se charge d'aller visiter individuellement et d'aider de ses conseils, de ses certificats et recommandations, les étrangers que la société a admis. Ainsi beaucoup de malheureux manquant d'occupation en obtiennent. Veuves, orphelins, malades, indigens étrangers, sont protégés, mis à l'abri du besoin, de la chicane, des escrocs. On leur procure le moyen de retourner chez eux s'ils le désirent.

» On peut être trompé, mais les correspondances de divers membres sur le continent rectifient les erreurs, et cette correspondance a prouvé qu'il est rare qu'on ait accordé des secours à des gens indignes d'être secourus, si toutefois il est des raisons pour refuser, au moment de l'extrême détresse. Sur douze cents personnes assistées, on n'en compte pas dix qui aient tenté d'en imposer.

Dans une ville comme Londres, comme toute autre capitale, où des étrangers sont attirés par l'espoir de prospérer, combien de chances peuvent les désappointer ! Quelle situation pour celui qui ignore la langue, les usages, qui n'a pas de recommandation, ou à qui la personne à laquelle il était recommandé manque par mort, par absence, par changement d'opinions ou de sentimens ! Il a épuisé ses moyens, il n'est pas nourri, sa santé se perd, et il n'a plus ni famille ni amis ; il regrette sa patrie ; il faut que l'humanité lui en crée une avant qu'elle puisse le rendre à la sienne.

» Pour assurer à cette institution la stabilité qu'elle mérite, on a formé un capital avec le tiers de toutes les contributions de dix guinées et audessus. Les intérêts fournissent aux dépenses.

» Pour avoir droit à l'assistance, il faut être étranger et avoir six mois de résidence en Angleterre ; bien entendu que le naufrage est excepté de cette dernière condition.

» La direction générale est aux gouverneurs ; on acquiert ce titre par un don de dix guinées.

» Une inscription d'une guinée donne pour un an le titre de gouverneur, sans voix délibérative dans les assemblées, mais le droit de recommander.

» L'exécuteur testamentaire d'un legs de vingt livres sterlings et audessus devient gouverneur à vie.

» A la suite de la constitution et des réglemens on trouve la liste nominale des contribuables ; elle a quarante pages : la corporation de Londres y est pour 200 guinées, quelques particuliers pour 50 guinées, un grand nombre à 20 et à 10 ; le minimum est d'une guinée.

» Au mois de mai 1814, un grand concert de madame Catalani fut au profit de la société. »

Les auteurs de la Bibliothèque britannique ajoutent : « Nous avons sous les yeux un des billets d'entrée de ce concert; c'est une estampe gravée avec beaucoup de soin, et dont le sujet est *la parabole du samaritain.* On le voit donnant ses secours à l'étranger que les voleurs ont dépouillé; son cheval paît tranquillement auprès de lui, et fait contraste avec l'empressement qu'indique l'attitude de son maître. Au bas de l'estampe, on lit ce mot imposant du Sauveur : *Allez, et faites de même.* Plus bas est un coupon portant la signature et le cachet de l'un des directeurs, et qui peut servir de billet d'entrée, et laisser au porteur l'estampe qu'il n'aurait sûrement livrée qu'à regret. »

Je m'abstiens à regret moi-même de citer les cinq exemples choisis par la Bibliothèque britannique, dans l'appendice joint au rapport de la Société où les faits sont racontés en détail. Un insulaire d'Otaïti, un fabricant allemand, une française en service née à Verdun, un médecin hollandais, un allemand très-instruit dans les lois anciennes, un natif de l'île de France. Ces exemples sont plus intéressans les uns que les autres. On les trouvera de la page 209 à la page 215.

Mais je ne puis résister à la satisfaction de transmettre les réflexions sentimentales par lesquelles se termine cet extrait; ce serait priver le lecteur du charme qui y est attaché.

« Combien de pages d'histoire faudrait-il lire pour y rencontrer des traits qui laissent dans l'ame les impressions qu'y font naître les faits qui précèdent! La persuasion qu'au bord du fleuve des misères humaines il existe des êtres noblement occupés à secourir les malheureux qu'il entraîne, est l'une des plus nobles pensées qui puissent tempérer l'amertume de celles que produirait le spectacle de maux sans remède ni compensation (*Bibliothèque britannique*, nos 459, 460, février 1815).

Manchester. Les papiers publics nous ont souvent annoncé des insurrections, des brisemens de métiers, dans cette ville manufacturière et commerçante. Il est impossible que ces violences ne soient pas suggérées, et que les moteurs ne soient les agens de causes tout à fait étrangères à Manchester. En aucune ville d'Angleterre les établissemens de bienfaisance ne sont aussi multipliés, aussi actifs, plus soigneusement et plus délicatement recherchés. Un hospice particulier est destiné à prévenir toute espèce de contagion parmi les artisans et les ouvriers. Le comité médical de cet hospice accorde une récompense pécuniaire à toute famille de pauvres où une fièvre a été guérie par les bons soins et surtout par l'exécution de toutes les pratiques de propreté et de salubrité qui leur sont recommandées. Après la disparition totale de la fièvre, le comité fait donner de nouveau linge au convalescent, ou l'argent pour s'en procurer. Quelle prévoyance! quelle connaissance profonde de l'incurie des indigens! les intéresser à se donner des

soins! les payer pour se préserver de la mort! Quelle recherche d'humanité et de bienfaisance! Mais la maladie est d'une nature qui menace essentiellement de contagion; il faut y soustraire le reste de la famille; une chaise à porteurs est là, pour que le malade arrive commodément et doucement à l'infirmerie.... Dans la chambre où il doit être traité sont constamment de grands vaisseaux où la chaux est en effervescence et en évaporisation; la chaux est renouvelée dès qu'elle cesse de bouillonner à une nouvelle affusion d'eau.... Les dénonciations en matière d'humanité et d'intérêt public sont non-seulement autorisées, mais récompensées à Manchester. Les médecins de l'infirmerie sont les maîtres de donner un ou deux schellings sur les fonds de l'institution à celui qui fournit le premier avis de l'apparition de la fièvre dans quelque famille indigente, et tout cela aux dépens des souscripteurs. J'abandonne avec regret le reste de ces détails; mais on en pourrait citer d'un autre genre d'intérêt dans plusieurs des autres villes d'Angleterre.

L'Ecosse, Edinbourg surtout, essentiellement le siége d'une célèbre Université et de l'une des premières cliniques, n'est pas moins remarquable par le nombre de ses institutions pour les pauvres et les malades de cette classe. Aberdeen, Glasgow, St.-Andrew, ne sont pas plus en arrière de bienfaisance que de doctrine et d'enseignement.

L'Irlande sait oublier sa pauvreté en faveur de ceux de ses enfans chez lesquels elle est le plus marquée, ou le plus déplorable par l'addition de la maladie à la misère. On sait que les charités personnelles sont plus communes parmi les catholiques; mais je compte à Dublin onze grands hôpitaux dont une partie est fondée et le plus grand nombre soutenus par souscription. L'un d'eux, celui de Simpson, sert d'asile aux pauvres aveugles et goutteux. Celui des incurables est particulièrement consacré aux malheureux qui doivent sauver aux regards publics le spectacle de leurs trop affreuses difformités; les pauvres femmes en couche ont le leur; enfin l'hôpital de St.-Patrice *for lunatics and idiots* (pour les fous et les idiots) fut fondé en 1745 par l'homme de son temps qui eut le plus de sagesse et d'esprit, le docteur Jonathan Swift, qui, par l'étendue et la variété de sa littérature, la pureté et la douceur de sa morale, le charme inexprimable de son style, s'est acquis une réputation plus durable que celle de tant d'autres écrivains du même siècle.

Oserai-je, après avoir regagné le continent, recommencer le voyage de l'Europe d'hospices en hôpitaux? et rentrer dans une carrière sans bornes qui pourrait devenir un labyrinthe dont le fil m'échapperait? J'abandonne les inarets des musulmans: dans l'article *peste*, mon savant collègue Des Genettes en fera justice, et peut-être même de leurs lazarets. Je ne doute

pas que Pétersbourg n'ait de magnifiques hôpitaux, puisque ceux de nos officiers de santé militaires qui ont eu le bonheur de revenir de Moskow nous ont raconté la belle ordonnance d'architecture qui signale ceux de l'ancienne capitale de toutes les Russies. Mais relativement au reste, depuis que M. d'Arcet a réduit et perfectionné à notre usage ces bains de vapeurs auxquels personne n'eût osé s'exposer il y a cinquante ans, d'après les rigoureux préceptes du docteur Sanchez, nous avons plus de modèles à fournir que d'exemples à rechercher. Les Polonais étaient bien malheureux à l'époque où nous l'étions nous-mêmes de nous servir alternativement de leurs palais et de leurs chaumières, même à Posen, même à Varsovie, pour y déplorer le sort de nos malades que nous n'en avons pas tous ramenés.... Encore moins de ce Thorn où l'on ne parvient que bien longuement lorsqu'il neige et qu'il pleut, et que, dans l'espoir d'obtenir le sixième matelas d'une chambre de dix pieds carrés, il faut traverser le pont de 1360 pieds qui tremble sur l'indolente et non moins dangereuse Vistule.

Nous avons déjà fait séjourner le lecteur dans les établissemens civils de Vienne, et nous lui avons promis la connaissance du service militaire autrichien et de l'Académie Joséphine. *Regis ad exemplum!* Il en est à peu près de même dans toutes les dominations au-delà du Rhin; c'est constamment le caractère et les usages germaniques différenciés par quelques nuances qui ne sont pas toujours aperçues. J'aurai joui deux ou trois fois de l'élégant hypocauste de porcelaine relevé de dorure et enrichi par la main d'un peintre habile, dans lequel un combustible introduit du dehors de l'appartement est distribué et ménagé de manière à entretenir dans celui-ci une chaleur douce et parfaitement égale dans tous les temps... Mais le lendemain mes malades seront condamnés à n'avoir, contre les rigueurs d'un froid de 18 à 20 degrés, qu'un poêle de fonte bien massif qui, dans l'avant-scène de son action, fait de leur salle une autre caverne de Cacus, où la fumée la plus épaisse offusque tous les yeux et suffoque toutes les poitrines, jusqu'à ce qu'il soit devenu une fournaise ardente qu'il faut se hâter de fuir pour sauver sa vie.

Sur les bords de la Sprée, l'économie avec laquelle on use du combustible exposerait plutôt à l'inconvénient inverse de celui-ci. Les ûs et coutumes des Prussiens, auxquels nous avons été redevables du *premier modèle de conscription*, sont presque entièrement militaires; leurs hôpitaux civils bien moins multipliés que chez les autres nations, ne nous ont laissé aucun souvenir de blâme ni d'admiration. Leur médecine-chirurgie pour les troupes est presque entièrement régimentaire.

L'Italie, cette terre classique des sciences, de la littérature et des beaux-arts, doit encore passer pour la terre classique

des hôpitaux; mais en Italie, ainsi qu'en Espagne et en Portugal, il en est des hôpitaux comme des temples. Dans la magnificence de ceux-ci, au milieu des démonstrations les plus pompeuses, on pourrait chercher la religion, on rencontrerait rarement la piété.... Dans les hôpitaux on admirera les statues des fondateurs et bienfaiteurs, ceux-ci debout, les autres dignement assis dans le fauteuil auquel la somme des sequins ou des piastres leur aura donné droit. Vous serez d'autant plus épris d'y rencontrer les conditions d'un bon hôpital, telles que nous les voyons plus souvent en France, qu'elles sont en général beaucoup plus rares dans ces contrées; que les *braseros* menacent d'asphyxie toute tête qui n'est pas espagnole; que la propreté est très-négligée; que les lingeries y sont dans le plus piteux état; que les pratiques de la diète y sont livrées à l'arbitraire des malades; que l'éternel chocolat d'un côté, de l'autre la prodigieuse multiplication des macaronis de toute espèce, sont réciproquement l'objet d'une grande constance de la part de ces peuples. Il est vrai qu'ils ont le vin, et qu'ils ont la sagesse de n'en pas abuser, comme les Allemands abusent de leur bière, si éloignée de la tonicité du *porter* et des avantages de la petite bière (*smallbeer*) comme boisson dans les maladies aiguës.

On ne reprochera pas aux Hollandais ni aux Flamands le défaut de propreté. On leur reprochera l'excès d'une propreté on ne peut pas plus mal entendue. L'humidité en est le plus cruel ennemi, et cependant les Hollandais, condamnés pour ainsi dire à servir eux-mêmes d'éponge à l'atmosphère qui les baigne, sont perpétuellement occupés à laver les appartemens les plus intérieurs, et tous les meubles à leur usage; comme si les éponges qu'ils emploient ensuite à l'absorption et à l'exsiccation pénétraient aussi loin que l'ont fait les molécules aqueuses mises partout en expansion. C'est la brosse et le feu qu'il faut employer dans les Pays-Bas pour obtenir, dans les habitations et dans les hospices, une propreté vraiment salutaire.

Le comte de Guibert, dans son Voyage de Hongrie, multiplie les reproches qu'il fait aux hôpitaux de ces contrées. Ils sont si graves qu'il est difficile de n'y pas supposer quelque exagération de la part d'un écrivain, que son caractère forçait toujours à louer ou à blâmer outre mesure. Cependant quelques farces dans les divertissemens de Molière, et je ne sais quel reste de préjugé en tradition populaire seraient capables de laisser dans l'imagination des impressions défavorables à la civilisation et à la propreté des habitans de la Bohême. Je n'ai pas pénétré bien avant dans ce royaume; mais d'après les idées de Bohémiens et de Bohémiennes, dont on effrayait autrefois les enfans, quelle a été ma surprise de trouver les artisans et les gens du peuple beaucoup mieux vêtus que les bourgeois de la plupart des petites villes en France? Les femmes effectivement

ont des coiffures noires, mais qui semblent ajouter à la blancheur de leur teint, ce qu'elles ne ravissent pas à la beauté et à la régularité de leurs traits; une excellente mise dans toutes les classes, de la politesse et de la douceur dans toutes les conditions; et dans la plus relevée (j'avais l'avantage d'être logé dans une de ces maisons où l'assemblée se tenait), le meilleur ton, les manières les plus affables, et les procédés les plus délicats. C'est dans la ville de Gera que je jouissais de cette découverte, et que l'excellente tenue de l'hôpital civil, qu'on m'engagea à voir, me confirma dans l'opinion qu'il faut prendre, au moins par échantillon, de la Bohême et des Bohémiens.

J'ai oublié de dire que dans toute la Suisse, principalement à Berne, à Lausanne, à Neufchâtel, à Genève, les hôpitaux sont tenus dans une grande propreté, et qu'ils ne cèdent en rien à ceux de France qui méritent le plus d'éloges.

Hôpitaux militaires.

Au commencement de 1790, l'auteur du livre intitulé: *Du service des hôpitaux militaires rappelé aux vrais principes*, s'exprimait en ces termes dans la dédicace que le feu roi avait permis de présenter à Sa Majesté :

« Sire, la bonté avec laquelle Votre Majesté daigne agréer l'hommage de mon travail, est une nouvelle preuve de l'accueil que la vérité trouvera toujours auprès de votre personne auguste. Vous la reconnaîtrez, sire, à la simplicité de son expression, et surtout à cette confiance respectueuse qu'inspire le caractère connu de Votre Majesté.

» Sire, sous quels auspices plus flatteurs et plus favorables, le premier médecin de vos armées publierait-il les représentations que son devoir, son dévouement au service de vos troupes, et son zèle inviolable pour les intérêts de l'État, lui ont dictées sur la destruction des hôpitaux militaires; de ces établissemens dont l'augmentation successive a coûté tant de travaux, et nécessité tant de dépenses pendant le cours des trois plus longs règnes de la monarchie française; de ces établissemens, qui, depuis quarante ans, et plus spécialement encore depuis l'avénement de Votre Majesté au trône, n'ont cessé de se rapprocher du degré de perfection dont ils sont susceptibles!

» L'époque où ils l'atteignaient de plus près, devait-elle être celle de leur anéantissement? L'on nous exposerait, sire, à rétrograder dans la carrière, où les autres nations de l'Europe se considèrent elles-mêmes comme étant à deux siècles de nos progrès!

» Une économie moins spécieuse dans ses promesses que chimérique dans ses moyens, est le prétexte qui a prononcé et presque effectué ces opérations désastreuses. Dans un service qui tient de si près à la vie de tant de milliers d'hommes précieux à l'État, la considération d'économie seule, serait im-

politique, vicieuse et inhumaine, si les changemens qu'elle déterminerait, ne tournaient pas tous au plus grand avantage de ceux qui en sont l'objet.

» Mais, sire, dans le plan surpris aux lumières du conseil de la guerre, non-seulement la véritable économie qui consiste à conserver les hommes, a été méconnue... les principes de la raison même, les droits de l'humanité et de la justice n'y ont pas été respectés. L'ordonnance, les réglemens et les supplémens prétendus *interprétatifs*, mais réellement contradictoires dans leurs dispositions, ne pourraient, ni dans l'ensemble, ni dans les détails, soutenir la comparaison avec aucun de ceux qui les ont précédés. Tantôt on a confondu des objets qui devaient être distingués; tantôt on a séparé ce qui exigeait d'être réuni. Presque toujours l'inconvénient a été mis à la place de l'avantage; et souvent l'arbitraire a été substitué à la règle. Aussi l'improbation générale dont ce plan fut frappé à sa naissance, se trouve-t-elle justifiée aujourd'hui, par l'expérience la moins équivoque.

» Au premier aperçu, cet objet ne semble qu'une partie d'administration secondaire, et absolument isolée. Néanmoins par une infinité de rapports que l'habitude des hôpitaux et du service des armées peut seule faire saisir, il se trouve, sire, intimement lié à la dignité du trône de Votre Majesté, à l'honneur et à l'intérêt de la France, à la justice et à la reconnaissance publique. Il peut avoir l'influence la plus directe sur la conservation de l'esprit militaire, et sur l'attachement du soldat à ses drapeaux. Il tient aux progrès et aux succès de l'art de guérir. Il n'est pas indifférent à la sécurité des citoyens, puisqu'il intéresse évidemment l'ordre qui doit régner dans les hôpitaux de charité, et que c'est l'ordonnance militaire qui peut assurer les droits, la tranquillité et le rétablissement du pauvre qui est réduit à y implorer des secours...

» A cette époque, sire, l'incertitude des idées, la fluctuation des principes, et la trop constante versatilité des administrateurs, avaient appelé dans vos troupes l'ennui, la fatigue et le découragement. La suppression de la compagnie des vivres, en influant sur les subsistances du royaume, associa, en quelque sorte, l'effroi du peuple à l'inquiétude du soldat. Dans la destruction indiscrète des hôpitaux militaires, les légions ne virent que l'abandon le plus alarmant, la privation des secours auxquels la justice de Votre Majesté les avait accoutumées.

» Rendez, sire, au soldat français, ces bontés paternelles, cet intérêt touchant, si digne de votre cœur généreux, bienfaisant et sensible. Oui, sire, le soldat français est essentiellement bon, courageux, patient même, entièrement dévoué à sa pa-

trie et à son roi. Il est homme, et sans doute susceptible d'erreur; mais il se ralliera toujours, par le cri du sentiment, pour se précipiter en foule au chemin de l'honneur.

» Sire, dans les asiles que la piété offre à l'humanité souffrante, le pauvre éprouve encore la consolation de voir ses proches et de jouir de leurs soins; tandis qu'au soldat malade, éloigné de sa famille, isolé de tout ce qui est lui cher, il ne reste d'autre appui, d'autre espoir, que dans la bienfaisance éclairée de son roi. Que les dispositions de Vôtre Majesté pour lui, soient tellement fixées par le régime qu'il importe de donner aux hôpitaux militaires, qu'il devienne impossible de le frustrer jamais des effets salutaires qu'il doit en attendre! Que l'intérêt personnel, le respect humain, la crainte, la séduction, l'inexpérience, et surtout l'arbitraire dont les inconséquences ont entraîné de si grands maux, cèdent enfin à l'évidence des principes, dans une question dont l'objet est si sacré! »

Si j'étais appelé aujourd'hui à donner, avec la même franchise et la même liberté, mon opinion sur ces mêmes objets, je ne chercherais pas ma réponse ailleurs que dans cette épître dédicatoire. Invité dans plusieurs occasions, par l'autorité, à prononcer un avis à cet égard, j'ai constamment, quelquefois seul, le plus souvent en rapport avec d'honorables collègues, persévéré dans le même sentiment sur la nécessité de revenir à l'ancien ordre des hôpitaux militaires en France. J'entends celui qui existait avant les opérations du conseil de la guerre en 1788, opérations qui, par manière de prélude et d'anticipations, avaient effectué, relativement au service de santé des troupes, les mesures révolutionnaires qui ne faisaient encore que menacer les autres institutions de la monarchie.

On ne peut se dissimuler que sous les divers gouvernemens qui se sont succédés en France pendant plus de vingt ans, il ne se soit rencontré des intervalles moins défavorables pendant lesquels, relativement au service de santé militaire, les motifs d'espoir ont surpassé ceux de découragement. Ainsi, avant le régime du directoire, nous avons compté quarante hôpitaux militaires, et cinq hôpitaux d'instruction; les premiers furent ensuite réduits à trente, et les autres impitoyablement proscrits, au moment où ils auraient été le plus nécessaires. Le soldat malade ou blessé n'eut plus de refuge que dans les hôpitaux civils, où il prit la place du pauvre, et quelquefois celui-ci fut trop heureux de ce que l'accès lui en était interdit; il n'y eût souvent trouvé que la contagion et la mort.

Hôpitaux militaires d'instruction. Cependant quelques hôpitaux militaires ont déjà été relevés de leurs ruines, et en attendant que l'état des finances concoure avec l'état de l'armée à donner la facilité d'en rétablir un plus grand nombre, la

prévoyante sagesse du roi a remis en vigueur le plein exercice des quatre grands hôpitaux militaires d'instruction. (*Ordonnance du roi du 30 décembre* 1814 *: Réglement du* 17 *avril* 1816). A Paris, à Lille, à Metz, à Strasbourg, toutes les doctrines de la science sont exposées et développées, toutes les ressources de l'art sont mises en usage dans leur application aux maladies de l'homme de guerre. C'est d'une manière aussi brillante, aussi solide qu'heureuse, que des professeurs, antérieurement recommandables par leurs bons services aux armées, distingués par leur savoir, connus par la facilité de leur élocution, transmettent à des candidats déjà aussi forts en moyens d'étude qu'en dispositions naturelles, tout ce qu'il leur importe de bien entendre et de bien voir pour le complément de leur instruction clinique militaire.

Des prix en livres et en instrumens sont distribués à la fin de l'année scolaire à ceux des candidats qui en ont été jugés dignes, soit par les réponses verbales dans les divers examens, soit par des compositions écrites. Celles-ci se font sur la question qui, parmi celles préparées d'avance par les professeurs réunis, est tirée au sort à l'ouverture du concours, et devient commune à tous les concurrens. Sans le secours d'aucun livre, d'aucun manuscrit, et sans désemparer, chacun d'eux est tenu de remettre sa réponse cachetée à celui des professeurs qui a surveillé la salle de travail, pour y maintenir l'ordre et prévenir toute espèce de communication entre ceux qui composent.

Les procès-verbaux et les diverses pièces de composition, avec le jugement préalable des professeurs, sont adressés de chaque hôpital militaire d'instruction au conseil de santé, sur le rapport définitif duquel le ministre prend une décision pour l'adjudication des prix.

D'après les ordres du ministre, ils sont distribués dans chaque école, et les grandes autorités militaires et civiles de tous les ordres ne manquent jamais d'augmenter par leur présence la solennité de la fête, la satisfaction de ceux qui ont eu part à la récompense, et l'émulation de ceux auxquels le même avantage est offert en perspective pour l'année suivante.

La note de tous ces actes est soigneusement conservée dans les bureaux du ministère, afin qu'ils servent, dans les occasions de vacance de place ou de promotion, à établir par comparaison les titres de ceux qui ont mérité d'être distingués; car c'est exclusivement dans leur nombre que le conseil de santé doit choisir les candidats que l'ordonnance lui attribue le droit de présenter.

Ces séminaires rétablis par le roi pour former de bons officiers de santé, sont un gage de l'intention de mettre à profit leurs talens, non-seulement dans les corps armés, mais dans

les hôpitaux militaires, où ils acquerront un bien plus grand degré d'utilité.

Coup d'œil rétrograde sur les anciens hôpitaux militaires. Les hôpitaux militaires étaient, et ils sont à la veille de redevenir en France les asiles où le gouvernement acquitte la dette la plus sacrée envers ses défenseurs, de respectables monumens de la justice et de la générosité de nos rois, des établissemens nationaux et caractéristiques dignes de toute l'admiration des étrangers qui ne savent pas les comparer aux leurs, sans avouer la supériorité des nôtres.

Le prisonnier de guerre, qui y trouve les soins les plus empressés et les plus intelligens, mesure avec respect et reconnaissance toutes les ressources d'une nation généreuse et sensible. Il n'en sort pas sans former des vœux pour que nos hôpitaux militaires servent un jour de modèles à ceux qui sont destinés, dans sa patrie, à remplir les mêmes objets d'utilité.

Ce n'est pas dans une caserne, ce n'est pas dans un quartier qu'on établira cet hôpital. Les hommes sains ne se trouvant jamais trop rapprochés les uns des autres sans quelque désavantage pour leur santé, il est bien évident que la crainte de communication entre ceux dont elle est altérée, et ceux qu'il importe de soustraire à la même altération, a été le principal objet qu'on a cherché à éviter, en destinant, pour traiter les maladies des militaires, des établissemens absolument distincts et séparés de leurs habitations.

Y aurait-il quelque espoir d'économie à multiplier, par le nombre des divers corps d'une même garnison, des hôpitaux qui leur fussent particuliers, tandis qu'un seul hôpital peut suffire à tous?

On voit que je ne parle ici que d'hôpital proprement dit, de celui où l'on traite toutes les maladies; car il est utile d'avoir une infirmerie pour les simples indispositions; c'est une soustraction aux dépenses de l'hôpital. Ces infirmeries, placées dans une salle isolée, ne doivent jamais servir qu'à leur spéciale destination. Si elles dégénèrent en *hôpital pour des malades*, vous faites le mal de ces malades; ils n'y auront pas la plénitude des secours qui leur seraient assurés à l'hôpital; vous faites le mal de tout le reste de la troupe, que vous logez à l'hôpital, au lieu de la laisser jouir de son habitation à la caserne.

Si vous envoyez le militaire malade à l'hôpital de charité, c'est un grand désavantage pour lui et pour le pauvre. Ils n'ont réciproquement rien à gagner dans ce rapprochement indiscret. Le pauvre devient exigeant, le soldat perd son esprit militaire. D'ailleurs, deux sujets ne peuvent être confondus dans les

mêmes attributions, lorsque la grâce qu'on accorde à l'un ne peut se comparer au droit que l'autre a acquis.

On ferait un volume, je ne dis pas des argumens, mais des raisons solides qui ne permettent pas de croire que, lorsque toute l'organisation de l'armée française reposera entièrement sur les bases qui lui sont assurées, cette belle restauration ne soit complettée par les seuls établissemens de santé dignes d'elle, par la restauration des anciens hôpitaux militaires dans les garnisons où ils existent encore, et par la création de ceux qui deviennent nécessaires dans les places où l'ancien ordre de choses n'en avait pas demandé.

Facilité de rétablir des hôpitaux militaires. Je répète ce que j'ai dit de la facilité que présentent, pour ces nouveaux établissemens, les anciens couvens qui n'ont plus de religieux ni de religieuses; c'est même à dessein de fournir un assez bel exemple de cette facilité, que je me contente de donner ici un aperçu de l'hôpital militaire de Rennes, tel qu'il m'a été envoyé, il y a trois ans, par le docteur Chalibert, ancien médecin des armées, alors en chef de l'hôpital militaire de Rennes, et qui y jouit de la retraite accordée par le roi à ses bons et loyaux services.

Je n'ai pas l'indiscrétion de grossir cet article par la description de plusieurs de nos hôpitaux militaires, tels que ceux de Lille, de Metz, de Strasbourg, dans lesquels tout a été heureusement conservé, et même relativement aux intérêts de l'instruction. Je ne décris point le superbe et solide édifice du Val-de-grâce, dont Anne d'Autriche fut bien éloignée de présumer qu'on dût changer un jour la destination. C'est cependant au bonheur que nous avons eu de l'obtenir pour hôpital militaire, qu'est due la conservation de ce monument, et celle du beau dôme que Molière n'a pas chanté d'un ton digne de lui.

Nanci qui conserve ses belles appartenances, Calais augmenté de tout l'espace qu'occupait un couvent de Minimes, et de leur belle citerne, qui est la seconde de la ville, auraient eu encore quelque attrait pour celui qui a fait longtemps la médecine dans l'un et l'autre de ces hôpitaux militaires. Je sacrifie toutes ces données à la patience du lecteur qui sera parvenu à ces dernières pages.

Il m'a semblé qu'il y aurait plus d'utilité à réunir les détails que je possédais sur l'Académie Joséphine impériale de Vienne, qui est en même temps le premier hôpital militaire des Etats autrichiens, d'autant plus que j'ai saisi, en les rédigeant, tous les points de comparaison qu'il était naturel d'établir entre cette institution célèbre, et celles des nôtres qui présentent le plus d'analogie avec elle.

Celle de Vienne a de commun, avec celle de Pétersbourg,

que nous ne connaissons que de réputation, et celle de Berlin, appelée *la Pépinière*, que nous avons vue de près avec non moins d'intérêt que de satisfaction, l'enseignement élémentaire de la chirurgie; une sorte de médecine d'armée un peu réduite, mais une pharmacologie exubérante. Autre différence: on acquiert, dans ces trois écoles militaires, des grades seulement militaires. Chez nous, le service de santé des armées a, pendant quelques années d'indulgence et de justice, valu des inscriptions et même des grades à l'Université. Aujourd'hui que tout doit rentrer dans la règle, le service militaire des médecins, des chirurgiens et des pharmaciens, ne leur comptera qu'au département de la guerre. Ils seront sujets, comme tous les autres candidats, au temps d'études et aux épreuves nécessaires pour obtenir le grade de docteur, ou la qualité de pharmacien, et il restera bien démontré que nos hôpitaux militaires d'instruction ne sont pas et n'ont jamais eu la prétention d'être des écoles à la manière de celles des facultés, mais seulement des écoles de perfectionnement et d'application en ce qui a trait à la santé et aux maladies de l'homme de guerre.

Nécessité de refondre les ordonnances, réglemens et formulaires pharmaceutiques à l'usage des hôpitaux militaires. Depuis 1709 jusqu'en 1788, huit ordonnances avaient, à des intervalles beaucoup plus rapprochés les uns des autres dans les douze dernières années, fixé, au moins pour quelque temps, toutes les fonctions du service; mais, depuis la révolution jusqu'à la fin du siècle, cinq à six lois et plus de douze projets de décrets, plus ou moins bien discutés dans les comités et dans les assemblées législatives, jetèrent successivement une grande confusion dans toutes les parties. Cette confusion fut d'autant plus grande, qu'à l'avènement de chaque ministre, des décisions particulières, quelquefois d'un intérêt purement local et de circonstance, mais souvent étendues au-delà de cette destination, achevaient d'augmenter les incertitudes, et de substituer presque partout l'arbitraire aux règles positives. Elles avaient été fixées par l'ordonnance de 1717, qui resta en vigueur pendant trente ans; par celle de 1747, qui fut maintenue pendant trente-quatre autres; enfin, par celle de 1781, qui fut atteinte par la révolution au bout de sept ans. Douze ans entiers se passèrent au milieu des variations les plus multipliées, jusqu'à l'arrêté du 24 thermidor an VIII, qui, pendant près de dix-sept ans, a servi de réglement. Celui-ci a cent pages. Le recueil des lois, réglemens, décisions et circulaires sur le service des hôpitaux militaires, publié en 1809 par M. Courtin, en a quatre cent quatre-vingt-huit. Que de choses ne dit pas la comparaison de ces différences! Un commentaire serait bien inutile. Mais ce qui ne l'est pas, c'est de faire observer que si l'on retirait du réglement de 1800 tout ce qui n'a pas été littéralement copié de l'ordon-

nance de 1781, laquelle avait emprunté ses meilleures dispositions de celle de 1717, nous nous retrouverions parfaitement bien encore, après cent ans, de ce qu'avait fait le ministre Leblanc sous la régence.

Au surplus, c'est grace à ces emprunts que le réglement, donné au nom des consuls de la république, a maintenu les dispositions radicales du service, et qu'elles pourraient, comme elles l'ont fait depuis leur publication, suffire provisoirement, pourvu qu'elles restassent dans leur premier état, et qu'elles ne fussent anéanties ou contrariées par aucune des additions contenues dans les deux volumes du recueil dont j'ai fait mention.

Il en est de même du formulaire de prescriptions pharmaceutiques; il doit être refait, mais dans la langue usitée dans ces sortes d'ouvrages, de tout temps, le temps révolutionnaire excepté. Outre beaucoup d'autres inconvéniens qu'entraînerait le mode contraire, et qui n'échapperont pas au lecteur, il ne lui paraîtra pas convenable que le codex de l'armée française fût, en Europe, le seul rédigé en langue vulgaire; mais il est encore possible d'ajourner ces améliorations à l'époque où les troupes d'occupation auront quitté la France. C'est alors que toutes les administrations et tous les services militaires seront nécessairement remis en harmonie avec la répartition des troupes dans leurs garnisons et dans leurs quartiers.

APERÇU HISTORIQUE ET STATISTIQUE DE L'HOPITAL MILITAIRE DE RENNES.

Depuis que la Bretagne, par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, et ensuite avec Louis XII, avait passé à la France, la ville de Rennes, qui était sans garnison, n'avait pas eu besoin d'hôpital militaire.

Occasions de l'établissement, ses variations successives en trente-cinq ans. Il devint nécessaire d'en former plus d'un en Bretagne, lorsque la France commença à prendre une part ostensible à la guerre que les colonies d'Amérique eurent à soutenir contre l'Angleterre. Une partie du couvent des carmes fut suffisante pour celui qu'on établit à Rennes en 1779; mais en 1788, la fermentation excitée par les querelles entre le parlement et le duc d'Aiguillon exigea, dans la capitale de la province, une garnison plus forte, et l'on engagea les carmes à se resserrer et à céder un plus grand nombre de cellules. On en abattit les cloisons; et leur espace, réuni à celui des corridors, donna, sur-le-champ, des salles assez spacieuses, et bien éclairées des deux côtés de leur longueur.

En 1791, la suppression des ordres religieux mit tout le couvent des carmes à la disposition du gouvernement, et l'hôpital fut en état de recevoir cinq à six cents malades. En 1793

et 1794, leur nombre devint très-considérable, parce que les troupes affluaient à Rennes, désigné comme centre de la 13e division militaire. Son hôpital fut bientôt rempli, pour ne pas dire encombré; car on y compta, pendant peu de temps à la vérité, jusqu'à neuf cents malades. Mais ce que la prévoyance humaine avait négligé dans cette occurrence, s'opéra par l'abus lui-même. C'est aux morts que les survivans furent redevables de l'espace et de l'air qui les rendirent à la vie.

Jusqu'en 1793, l'intendant de la province avait seul administré l'hôpital militaire; c'est par ses ordres qu'il était approvisionné, au moyen d'achats partiels et économiques. Quoique le service des militaires fût fait séparément aux carmes, cet établissement n'était point compté comme hôpital militaire proprement dit; il était dans la sixième classe, connue sous le nom d'hôpitaux de charité attachés au service militaire; et c'est ainsi qu'il figurait au tableau nominatif, inséré à la fin de l'ordonnance de 1781.

Dispositions et destinations successives des bâtimens. Douze ans après, le premier hôpital destiné aux militaires avait paru insuffisant; il demanda une succursale, où tous les blessés furent transférés. A cette époque, le nombre de ceux qui donnaient des ordres était presque égal à celui de ceux qui étaient réduits à les exécuter, en attendant qu'ils en donnassent eux-mêmes. Ces changemens de dispositions qui variaient chaque jour, selon l'autorité éphémère qui les dictait, furent tels, que les bains qui avaient été parfaitement approvisionnés par le voisinage de la rivière, disparurent, et que deux ou trois ans après, à peine restait-il quelques parties des anciens bâtimens des carmes.

Il fallut créer de nouveaux hôpitaux, vraiment militaires; et en l'an III, la facilité qu'offraient les anciens couvens en porta le nombre à cinq. Des hommes honnêtes et vertueux avaient eu l'adresse de proposer avec réserve, même avec l'accent de la timidité, des mesures sages que la brusquerie révolutionnaire adoptait sans hésiter pour mieux établir sa réputation de trancher toutes les difficultés.

C'est ainsi que chacun de ces nouveaux hôpitaux, en conservant son ancien nom, fut affecté à un service spécial. Le Séminaire eut les blessés; la Visitation et Saint-Cyr les grands fiévreux; les Ursulines, les chroniques et les maladies légères du ressort de la médecine; les maladies de la peau furent traitées à l'Enfant-Jesus. Quant au plus ancien de ces hôpitaux, celui des Carmes, on n'y retint que les vénériens et les gales rebelles.

Un tel ordre n'était pas destiné à une bien longue durée. Dès l'an IV, les couvens quoique transformés en hôpitaux furent vendus, et bientôt dénaturés par les acquéreurs. Ce qui restait des ma-

lades aux Carmes fut évacué sur Saint-Cyr. Cette maison, située au sud-ouest de la ville, et bâtie sur un terrain passablement élevé, n'eût pas été mal choisie, si, placée à la dernière extrémité d'un faubourg, et ne communiquant à la ville que par des rues mal pavées, elle n'eût été, pour les malades, d'un accès difficile, même dangereux, en hiver. Ces motifs déterminèrent à abandonner ce local, et au 15 ventose de l'an IX, l'hôpital de Saint-Cyr fut évacué sur celui du Séminaire, que des besoins de circonstance avaient heureusement fait conserver; alors celui-ci devint un hôpital militaire sédentaire, tel qu'il est aujourd'hui.

Variations dans les mesures administratives. Jusqu'en ventose de l'an V, le gouvernement avait fait administrer les hôpitaux militaires à son propre compte. A cette époque, ils furent cédés à une compagnie Verdin, qui ne subsista que pendant trois mois. Une autre compagnie, sous le nom de Magnier, lui succéda et géra l'hôpital en entreprise, jusqu'en vendémiaire de l'an VII. Le gouvernement trouvant toujours des obstacles au but qu'il se proposait, le bien-être des malades, établit une régie intéressée; mais pas plus satisfait de ce nouveau mode que du précédent, il supprima la régie, et reprit à son propre compte l'administration de l'hôpital. Au commencement de l'an IX, le gouvernement institua des conseils d'administration composés d'un ancien militaire de grade supérieur, d'un ancien commissaire des guerres et d'un ancien hospitalier, pris dans le service d'administration, ou dans celui de santé militaire. Ces conseils ayant été supprimés en 1807, l'ancienne forme administrative au compte du gouvernement fut rétablie, et n'a jusqu'à ce jour, 1er janvier 1814, souffert que quelques modifications.

Etat de la garnison au commencement de 1814. Rennes n'a maintenant que deux dépôts, le premier est celui du 6e d'artillerie, fort de quatre à cinq cents hommes, qui sont journellement exercés à toutes les manœuvres d'artillerie, sur le polygone, à un quart de lieue de la ville. Dans cette école théorique et pratique d'artillerie, on enseigne jusqu'aux mathématiques transcendantes. Ce dépôt d'artillerie est caserné dans un vaste et beau bâtiment, qui, avant la révolution, était destiné aux enfans trouvés; une compagnie d'ouvriers d'artillerie de cent cinquante hommes y a ses ateliers.

Le second dépôt en garnison à Rennes est celui du 14e de dragons; il est placé dans l'ancienne abbaye des femmes nobles de Saint-Georges, où l'on exerce à l'équitation et au maniment des armes quatre à cinq cents recrues.

Depuis la fin d'octobre dernier, il se trouve à Rennes neuf cents prisonniers hongrois, auxquels on fait tous les quatre

jours une distribution de pain. Ils envoient souvent à l'hôpital militaire une dixaine d'hommes, presque tous atteints de maladies graves; six cents de ces prisonniers sont à Kergus, ancienne petite école militaire pour la noblesse pauvre, et les trois cents autres sont placés à l'arsenal.

L'hôpital militaire sédentaire est le seul qui existe aujourd'hui dans cette place. Le 16 ventôse, an IX, il avait été organisé pour être, en même temps, un hôpital militaire d'instruction; des professeurs très-capables, et des candidats aussi susceptibles qu'avides d'instruction, y avaient marqué d'une manière avantageuse, lorsque les cours furent supprimés vers la fin de l'an XI.

Aucune pratique inusitée ailleurs n'est mise en usage dans cet hôpital; on s'y occupe, par ordre du ministre, de trois nouvelles méthodes de traitement de la gale.

Trois nouvelles manières de traiter la gale. Il n'est pas inutile d'énoncer ici les trois procédés dont il est question; celui de M. Helmerick, qui consiste en bains savoneux, et frictions de quatre onces d'onguent de soufre et de carbonate de potasse administrées dans l'espace de dix-huit heures; celui de M. Jadelot, qui prescrit huit bains entiers, d'une heure de durée, chauds à la température de vingt-neuf degrés, au thermomètre de Réaumur, et dans chacun desquels, supposé de cent-cinquante litres d'eau, on fait dissoudre un hectogramme cinq décagrammes de sulfure de potasse concrète; enfin la méthode de M. Dupuytren, qui borne le traitement à de simples lotions faites avec un mélange d'eau de sulfure de potasse et d'acide sulfurique, dans les proportions suivantes : Eau commune, un litre et demi; sulfure de potasse, quatre onces; acide sulfurique, une demi-once.

Description du local et de sa distribution. L'hôpital est situé sur le côté nord de la ville; il n'est isolé des maisons qui l'avoisinent, que par son entrée qui donne sur la rue. Cette entrée est de vingt-trois toises de longueur; cette partie inégale dans sa largeur, comprend la loge du portier, le corps-de-garde, les bureaux, le logement de l'économe. La vieille église qui servait de chapelle au séminaire, est partagée entre les divers magasins et dépôts.

La grande cour forme un carré, long de quarante-une toises un tiers, de l'est à l'ouest, sur onze et demi de largeur, du nord au sud; l'extrémité oûest de cette cour est plantée d'une douzaine d'arbres, taillés en parasols; ils donnent peu d'ombrage: c'est cependant le seul promenoir des malades.

La façade du bâtiment, qui a trente toises de long, borde au nord la majeure partie de la cour; il y a environ cinquante ans que cet édifice avait été élevé pour remplacer l'ancien sé-

minaire. Il est parfaitement régulier, et d'une solide construction en granit.

Il consiste en un corps-de-logis entre deux pavillons qui forment avant-corps du côté de la cour. Il a quatre étages. Le quatrième est en mansardes dont les dimensions sont à peu près les mêmes que les étages inférieurs. Toutes les fenêtres sont garnies de barreaux de bois. On y place les détenus, les prisonniers de guerre, et les militaires venus des prisons d'arrêt.

Un seul escalier divise l'espace en deux parties égales, est et ouest. La rampe de l'escalier est en fer; il est bien éclairé, large de six pieds, doux et ayant deux repos par étage. Toutes les marches en granit sont d'une seule pièce.

A chaque étage, il y a quatre salles, deux dans le corps et une dans chaque pavillon, plus une de seize lits au rez-de-chaussée, en tout dix-sept salles qui contiennent trois cent trente-neuf lits simples, de six pieds de longueur, sur deux pieds huit pouces de largeur.

Toisé des diverses salles. Calcul de la proportion d'air dont les malades y jouissent. Les huit salles dans le corps du bâtiment ont, terme moyen : hauteur, huit pieds six pouces; longueur, quarante-huit pieds; ce qui donnerait, pour chacune, neuf mille sept cent quatre-vingt douze pieds cubes d'air.

Chaque salle est éclairée par cinq fenêtres de chaque côté. Les châssis de celles-ci sont mobiles. Elles ont cinq pieds de haut sur trois pieds de large. Leurs embrasures ont de hauteur huit pieds huit pouces; de largeur, trois pieds; de profondeur, un pied six pouces. Les dix embrasures contiennent trois cent quatre-vingt-deux pieds six pouces cubes d'air. Total d'air par salle : dix mille cent soixante-quatorze pieds cubes.

En faisant la soustraction pour chaque fourniture, y compris le corps du malade de cinq pieds trois pouces de hauteur, dix pouces de largeur, huit d'épaisseur, on a pour chacun trois pieds cubes; ce qui, pour vingt malades, en donne, ou plutôt en ôte, trente-six pieds cubes; total pour les vingt lits, sept cent vingt pieds. Cette soustraction faite, il reste en somme neuf mille quatre cent cinquante-quatre pieds six pouces cubes d'air; lesquels divisés entre vingt malades, donnent pour chacun quatre cent soixante-douze pieds cubes d'air respirable.

Les huit salles dans les quatre étages des deux pavillons ont deux pieds de moins sur la largeur, c'est-à-dire, vingt-deux pieds au lieu de vingt-quatre. L'air respirable pour chaque malade y est réduit à quatre cent deux pieds, au lieu de quatre cent soixante-douze dont il jouit dans les huit autres. Pour diminuer ce déchet, on a enlevé les portes qui séparaient ces salles.

Latrines. Il n'existe qu'une fosse de latrines. Les malades

ont deux siéges à chaque étage, et un autre au rez-de-chaussée. La fosse se vide par un aqueduc auquel se rendent les eaux de la cuisine et celles de la pharmacie; elles contribuent à la décharge des matières, qui sont conduites à la rivière.

Jardin botanique. Le jardin botanique est à l'extrémité ouest de la cour d'entrée. Il a trente-une toises de longueur du nord au sud, sur vingt-six toises de largeur de l'est à l'ouest. Son sol est de quatre pieds plus bas que celui de la cour, dont il n'est séparé que par une faible palissade de quatre pieds de hauteur. Une haie en aubépine, ou plutôt en épine-vinette, conviendrait beaucoup mieux. Parmi les plantes indigènes qui s'y cultivent, il faut distinguer la rhubarbe, dont on récolte tous les trois ans tantôt deux cents et tantôt trois cents livres. Elle y croît facilement, et paraît bien nourrie; mais celle de Lorient est préférable, parce qu'elle est plus compacte, et qu'elle n'offre pas autant de cavités que celle de Rennes.

A l'ouest de ce jardin, à cinq pieds plus bas que son sol, et par conséquent à neuf pieds plus bas que celui de la cour, se trouve encore le vieux séminaire. On y plaça plus de deux cents malades dans des temps de presse. On ne le pourrait plus aujourd'hui sans le plus imminent danger. Le bâtiment s'écroulerait, car il n'est formé que de galandages très-minces, et altérés par vétusté.

Salle des bains trop distante des malades. Il en faut excepter la salle des bains. Cette partie est construite en moelons, mais seulement jusqu'au premier étage. La salle des bains contient douze baignoires tant simples que doubles; la décence et la salubrité voudraient qu'il n'y en eût que de la première espèce; toutes ont leur robinet d'eau chaude et d'eau froide. Autrefois le service s'y faisait à l'aide d'eau apportée de la rivière, ce qui rendait les bains plus dispendieux. On a creusé un puits *ad hoc*; il est surmonté d'une pompe qui donne et dirige la quantité d'eau nécessaire et pour les bains et pour les douches qu'on y a établies. Ce service dans la belle saison est facile et commode; mais en hiver il offre un grand inconvénient, celui d'être trop éloigné des salles. Les malades sont obligés de parcourir, pour s'y rendre et pour en revenir, un espace de plus de quatre-vingts toises en plein air.

Distribution du rez-de-chaussée. On a dit que l'escalier partage l'espace en deux parties égales. Il est placé dans un vaste vestibule qui a deux grandes portes; la première répond à la façade; l'autre, qui est en perspective, s'ouvre sur un perron qui descend dans la petite cour, dont le sol est de six pieds plus bas que l'autre. C'est sous ce perron qu'est pratiquée l'entrée des caves, qui sont voûtées et règnent sous tout le bâtiment.

A droite du vestibule est un corridor qui conduit à la cui-

sine et à la dépense. La cuisine est grande, commode, et éclairée par deux fenêtres au nord. Deux grandes chaudières pour le bouillon, un beau potager, un très-bon puits pour tous les besoins de la maison. Quoiqu'on accuse cette eau de sélénite, elle n'y abonde pas, car elle cuit parfaitement les légumes. La dépense est bien éclairée. Outre sa communication avec la cuisine, elle a encore l'avantage d'une porte sur la petite cour qui lui sert de dégagement. A l'extrémité du corridor s'ouvre la lingerie placée dans l'ancien réfectoire du séminaire. A gauche du vestibule est la tisanerie, éclairée par trois fenêtres de chaque côté, et qui se correspondent. De là on passe dans la pharmacie éclairée par deux fenêtres : enfin derrière la dix-septième salle est le magasin des médicamens.

Salle d'assemblée. Le vestibule a vingt-deux pieds carrés. Comme cet espace est beaucoup trop large pour la cage de l'escalier, on a pratiqué à chaque étage un retranchement du côté de la façade. Au premier, une salle de vingt-deux pieds de long sur dix de large est destinée aux séances du conseil; c'est là que se réunissent les officiers de santé en chef, tant avant qu'après les visites, pour se concerter relativement aux mesures générales qu'exige le bien du service. Au second est la chambre de garde des chirurgiens. Au troisième, une salle où se trouvent actuellement trois variolés, est réservée pour des cas semblables ou d'autres maladies contagieuses. Au quatrième est placé un réservoir de décharge, et audessus des mansardes règnent d'assez beaux greniers.

L'usage des ventilateurs y serait inutile. On a dit, en parlant des salles du premier et du second étage de l'ouest, que les antichambres des latrines prises sur la longueur des salles du pavillon empêchaient d'établir un courant d'air d'une salle à l'autre, et que cet inconvénient n'avait pas lieu du côté de l'est. Les salles de celui-ci n'en ont pas beaucoup plus de longueur, parce qu'on a pratiqué à leur extrémité nord deux cabinets de décharge dans chacun desquels on peut, au besoin, placer un lit; mais ces cabinets, moins grands, n'empêchent pas la communication de l'air; au reste, cette facilité de renouveler à volonté l'air des diverses salles est tellement marquée, que jamais, pour l'opérer, nous n'avons été dans le cas de recourir aux ventilateurs.

Les appareils antiseptiques, jugés nécessaires, n'ont pas obtenu un succès complet. Dans ces derniers temps, on ne pouvait se dissimuler le besoin de neutraliser localement les émanations qui, au milieu des fièvres adynamiques si fréquentes parmi les prisonniers de guerre, auraient sensiblement altéré la salubrité de l'hôpital. C'est surtout aux époques d'encombrement que l'on n'a ni hésité ni tardé d'employer les procédés de

Guyton ou ceux de Laroche, et malgré les précautions soit générales, soit individuelles, ces époques d'encombrement ont toujours eu lieu sans que la moitié des officiers de santé qui s'occupaient des pansemens, et plus de la moitié des infirmiers qui les suivaient aient pu être préservés de la contagion.

Les fournitures de lit et de linge de corps sont en bon état; mais depuis l'envoi qu'il a fallu faire tout à coup à Mayence, ces objets si essentiels sont fort audessous des quantités voulues par les réglemens.

Les mouvemens sont augmentés par les malades venus du dehors. L'hôpital militaire de Rennes reçoit par évacuation beaucoup d'hommes de guerre étrangers aux corps qui y sont en garnison; ils y augmentent le nombre des maladies chroniques et des maux vénériens. Les villes qui y contribuent le plus sont Saint-Malo, Nantes, Vannes, Saint-Brieux, Quimper, Port-Louis, Pontivy, même Morlaix, où débarquaient nos prisonniers venant d'Angleterre, renvoyés comme incurables. Plusieurs d'entre eux l'étaient si réellement, que le premier hôpital où ils parvenaient ne pouvait leur valoir que le triste honneur de la sépulture. Lorsque des additions semblables grossissent le mouvement d'un hôpital, en même temps que la nature de tant de maux incurables ou rendus peu susceptibles de guérison par leur ancienneté, doublent l'encombrement et l'infection; jusqu'à ce qu'une mortalité effrayante qui en est la suite nécessaire, ait rendu les choses à leur ordre habituel, les calculs pourraient être exacts numériquement, sans devenir plus concluans en ce qui concerne la proportion des morts aux entrans et aux guéris. Celui qui présumerait que le mot *sortant* porté sur ces tableaux est synonyme de *guéri*, tomberait dans une grande méprise. En de si fâcheuses circonstances, trop souvent de prétendus guéris, prudemment désignés seulement comme sortans, n'ont quitté l'hôpital que pour grossir bientôt le nécrologue d'un autre.

C'est dans l'état à peu près habituel qu'il convient de présenter de pareils tableaux, et celui qui était joint aux notes sur l'hôpital militaire de Rennes est très-propre à donner l'idée et le résultat des proportions ordinaires qu'on y observe.

Mouvemens de l'hôpital du 1er *août* 1812 *au* 1er *janvier* 1814.

Au premier août 1812 il restait	256 malades.	
Entrés en dix-sept mois,	3471	
Tot. jusqu'au 1er janv. 1814.	3727	
A cette époque il restait	254	Nombre égal.
Morts.	106	3727
Sortis.	3367	

La proportion des morts n'est pas d'un 35e.

Cet hôpital est autant salubre qu'il peut l'être, d'après la donnée du climat. Quoi qu'il en soit, la position de l'hôpital actuel est salubre et infiniment favorable au renouvellement de l'air. Sa façade, du côté de la ville, est au midi. La partie opposée, beaucoup plus élevée que les terres qui l'avoisinent, a pour perspective un coteau dont l'aspect champêtre ne manque pas d'agrément; mais la constitution atmosphérique de Rennes et de ses environs est le plus habituellement froide et humide, à cause des arbres à haute tige qui bordent toutes les pièces de terre, et de l'énorme quantité de pommiers dont elles sont plantées. De quelque côté qu'on porte ses pas ou sa vue, on se croit toujours à la proximité d'une forêt. Le confluent de l'Ille et de la Vilaine, qui se joignent, au nord de la ville, contribue encore à Rennes à la disposition froide et humide qui lui est commune avec le reste du département, auquel ces rivières donnent leur nom.

ACADÉMIE JOSÉPHINE DE VIENNE, HÔPITAL MILITAIRE D'INSTRUCTION ET DE CLINIQUE.

Si jamais le vœu du sage et savant Baglivi, de placer la chaire médicale dans l'hôpital ou l'hôpital dans l'académie, a paru devoir obtenir son exécution entière, c'est dans l'institution que l'empereur Joseph II forma à Vienne en 1785 sous le nom d'Académie impériale, royale et militaire de médecine et de chirurgie, institution à laquelle la reconnaissance et l'usage ont affecté la dénomination d'*Académie Joséphine*.

Double intention du fondateur de cet établissement théorique et pratique. En considérant cet établissement comme le premier des hôpitaux militaires de ses États, l'empereur voulut aussi qu'il devînt l'école spéciale où les jeunes élèves en chirurgie, destinés à remplir un jour dans les régimens les doubles fonctions de chirurgiens et de médecins, trouvassent sous la protection immédiate du souverain les premiers élémens de la science et le complément de l'art de guérir. C'est à ce dessein que le prince prescrivit que la théorie de toutes les parties dont ils se composent y fût professée, et que les principes de cette théorie y fussent ou justifiés ou rectifiés par les leçons immédiates de l'expérience; celles-ci dérivaient naturellement de l'application journalière de la doctrine aux diverses positions du malade ou du blessé; mais pour atteindre le but de l'institution, il convenait que les malades et les blessés fussent exclusivement pris parmi les hommes de guerre. L'école et l'hôpital militaire furent donc réunis sous le même toit en une seule et même institution.

L'idée avait été prise en France; elle fut dénaturée par l'exagération. Sans doute, dans la perspective, ce plan offrait une grande idée, et dut faire naître l'espoir d'un résultat bien

intéressant. La prévention chercherait seule à diminuer le mérite des intentions de l'auguste fondateur ; mais la justice permet d'examiner s'il n'eût pas été possible de faire mieux, et si nos grands hôpitaux militaires de France, dans lesquels Joseph II avait pris le modèle de l'établissement qu'il méditait de former à Vienne, ne remplissaient pas alors, d'une manière plus efficace et plus économique, des vues semblables à celles de ce prince.

J'ai presque dit que Joseph II n'était pas le créateur de ce plan. En effet, nos grands hôpitaux de Lille, de Metz et de Strasbourg en offraient déjà depuis plus de quinze ans l'exécution réelle, lorsque l'empereur d'Allemagne honora les deux derniers d'une attention si spéciale et si curieusement intéressée. Un esprit pénétrant et actif comme le sien conçut bientôt le dessein de les imiter, et sa volonté, qui n'admettait pas de délais, dut immédiatement remplacer le projet par un établissement analogue.

Lorsqu'on a beaucoup vécu, on rapproche des souvenirs qui permettent dans un âge avancé d'apprécier les objets mieux qu'on n'avait pu le faire dans la jeunesse, parce que celle-ci est toujours plus susceptible de la séduction attachée à la nouveauté, tandis que les événemens ont désabusé le vieillard de tant de fausses théories, et d'une multitude de perspectives illusoires.

Avant l'époque où fut créée l'académie Joséphine, les beaux esprits de France ne daignaient s'apercevoir d'aucune amélioration indigène. Tout système, toute découverte, toute institution exotique étaient proclamés avec enthousiasme dès qu'ils venaient d'Angleterre, de Russie ou d'Allemagne. L'ignorance de nos moyens et de nos usages était telle parmi ces novateurs, qu'ils n'hésitaient pas dans leur présomptueuse suffisance de nous vanter comme modèles à importer et à naturaliser en France, ce qui chez l'étranger n'avait été souvent que la copie ou l'imitation d'un établissement déjà existant chez nous, mais complétement inconnu à ceux dont les recherches et les veilles étaient, à les entendre, consacrées sans réserve au bonheur de leur patrie.

Brambilla. Inconvenance de son trop fameux discours. L'académie Joséphine vint fournir un exemple de ces hallucinations. L'italien Brambilla, parvenu à concentrer la confiance de l'empereur, fut exclusivement chargé de l'organisation de l'académie; car ce fut lui qui préféra ce titre à la modeste dénomination d'hôpital qu'on n'avait pas changée chez nous, et qui s'y conserve encore. Il se flatta de porter l'établissement de Vienne à une perfection bien ultérieure à celle des nôtres, et ce

fut par cette prétention qu'il manqua le but pour avoir voulu indiscrètement le dépasser.

Dans un discours inaugural, marqué au coin de la partialité la plus déhontée, des exagérations les plus monstrueuses, et de l'adulation la plus vile, au moment où Joseph II tentait dans les pays héréditaires la réunion, qui n'y existe pas encore, de la chirurgie et de la médecine; ce fut, pour ainsi dire, sur les cendres encore fumantes de Van Swiéten; ce fut à la vue du buste en bronze érigé à sa mémoire par Marie-Thérèse, moins comme un témoignage de l'estime et de la confiance de cette souveraine, que comme un monument de reconnaissance nationale pour tous les éminens services qu'il avait rendus aux lettres, aux sciences, et particulièrement à celles qui éclairent l'art de guérir...; c'est dans ces circonstances imposantes que Brambilla n'avait pas hésité de prendre pour sujet de sa déclamation ridicule, *la prééminence de la chirurgie sur la médecine.*

Traduction et notes de Linguet. Linguet, qui s'était signalé au barreau par des talens très-prononcés; Linguet, que l'amour-propre et la méfiance avaient jeté dans l'embarras de soi-même, dans le dégoût de la société, et dans la haine des gouvernemens; Linguet qui, s'il est possible d'y parvenir, avait déraisonné avec esprit, en nous engageant à renoncer au *pain* comme à *chose vénéneuse*, saisit l'occasion de ce discours qu'il traduisit et qu'il appauvrit encore en le surchargeant des fastidieuses répétitions qui surabondaient déjà dans le texte; il la saisit pour prodiguer à Joseph II les adulations les plus déplacées. J'ignore quel service l'avocat français, obligé de quitter l'Angleterre, et de se réfugier à Bruxelles, avait reçu ou espéré de Brambilla; mais sans Linguet, le discours de celui-ci eût gagné à n'être pas connu en France; il y eût gagné même dans ces temps où la médecine et la chirurgie ne s'étaient pas encore rapprochées comme elles le sont aujourd'hui...et bien plus que dans aucune autre partie de l'Europe.

Je supprime dix pages de l'extrait de ce singulier monument de folie, d'audace et de mensonges, parce que l'auteur et le commentateur sont descendus si bas, que la dignité du Dictionaire des sciences médicales ne doit pas être compromise par leur insertion. Si quelqu'un a le courage d'en faire la lecture, comme j'ai eu la patience de la recommencer, je le féliciterai s'il est plus heureux que je ne l'ai été, et s'il trouve dans cette harangue, si vantée par Linguet, une seule phrase, une seule idée qui, de près ou de loin, ne se rattache à l'esprit de la notice qui vient d'en être tracée.

En quoi les bases de cette école diffèrent de celles de nos anciens amphithéâtres et de celles de nos hôpitaux militaires

d'instruction actuels. Je pense que le vice radical de l'hôpital académique avait tenu surtout à la manie de Brambilla d'avoir voulu en faire à la fois une école *élémentaire* et une école de *perfectionnement.* Nos anciens amphithéâtres, dans les grands hôpitaux militaires, n'avaient que la seconde de ces destinations; les médecins surnuméraires n'y étaient admis qu'après leur doctorat; les chirurgiens et pharmaciens subalternes ne l'étaient qu'après un assez sérieux examen sur leur art respectif, dont ils avaient pris les leçons dans les écoles publiques de chirurgie et de pharmacie. Les collèges ainsi que les facultés de médecine restaient en possession, non-seulement de l'enseignement général, mais encore du droit exclusif de conférer les maîtrises ou les grades. Ceux-ci devenaient pour toute la société la garantie de la capacité des sujets. Dans l'institution Joséphine au contraire, on eût cru que le gouvernement voulait établir une démarcation tranchante et absolue entre la santé du soldat et celle du citoyen, de manière qu'il fallût pour les dérangemens de la première, d'autres principes, ou, si l'on veut, des principes plus sommaires, dont le complément pût être enseigné et appris en deux ans et couronné ensuite d'un *doctorat spécialement et exclusivement militaire.* Cependant le triple ou le double du même espace de temps était encore, comme aujourd'hui, exigé, soit à l'université, soit aux écoles civiles de chirurgie et de pharmacie, avant que ceux qui y obtenaient les grades ou la maîtrise fussent autorisés légalement à traiter les maladies de tout ce qui n'était pas militaire.

C'est de cette énorme inconséquence due à Brambilla, que les ennemis de nos écoles *spéciales* de médecine, chirurgie et pharmacie militaires ont tiré l'argument le plus faux, puisque toujours nous avons voulu qu'elles ne fussent considérées que comme des écoles de perfectionnement où le candidat, antérieurement initié aux grands dogmes de la *science*, pût voir et observer de plus près l'application de l'*art* sur l'homme de guerre. On l'a dit et répété ailleurs; mais l'obstination avec laquelle on a affecté de ne pas l'entendre, autorise à le répéter encore dans toutes les occasions qui s'en présentent.

Ce que fut l'académie Joséphine à son origine; sa tendance actuelle. La chirurgie-médecine militaire avait à Vienne six professeurs parmi lesquels on en comptait un de géométrie, un autre de physique. Toute l'habileté, tout le zèle des premiers professeurs tels que Hunczowski, Bœking, Streit, Gabriely, Plenk, Bendl, ne put tenir contre ce défaut de primitive organisation; mais insensiblement sous le sage directeur Gabriely, sous messieurs Schmith, Adam Schmith surtout, nous avons vu l'hôpital militaire de Vienne tendre à se rapprocher beaucoup plus de ce qu'avaient été dans l'origine

nos anciens amphithéâtres, de ce que sont aujourd'hui nos hôpitaux militaires d'instruction, c'est-à-dire que de jeunes candidats, fort au-dessus des rudimens, venaient à cette double école ajouter à leur science et en quadrupler la valeur par l'observation du traitement au lit du soldat malade ou blessé. C'est ainsi que les meilleurs établissemens, fruit d'un zèle actif, mais trop précipité dans sa marche, ont le bonheur de s'amender par la main du temps, lorsque l'expérience des sages leur prête son secours. N'avons-nous pas vu au contraire des institutions auxquelles la maturité du plan semblait avoir imprimé le caractère de la plus longue stabilité, s'évanouir par le relâchement des règles et par l'oubli qu'il entraîne des principes les plus respectables?

La prise de Vienne, à la fin de 1805, trouble et suspend les exercices de l'Académie. Tandis que nous occupions Vienne, soit avant, soit après la bataille d'Austerlitz, la position pénible où se trouvaient les professeurs de l'académie Joséphine ne leur permit pas de se montrer en exercice, de nous donner l'idée de leurs leçons, ni de leur manière habituelle d'en faire l'application au lit des malades. Les nôtres encombraient tous les étages de l'hôpital militaire et de l'académie. Il devint nécessaire de placer des lits dans des pièces même ordinairement consacrées aux travaux de l'enseignement.

Cette circonstance nous donna, avec M. Kœnig, qui était chargé en chef de toute la partie d'administration, d'économie et de surveillance, de plus fréquentes et de plus immédiates relations qu'avec aucun des autres professeurs. Pour M. Percy et pour moi, ce fut un devoir d'observer, envers ces dignes et savans collègues, non-seulement les procédés qu'ils méritaient, mais tous les égards que le malheur commande à la délicatesse. Aussi, sans rien exiger, et sans qu'aucun de nos collaborateurs se soit écarté d'un plan de conduite qui leur était aussi naturel qu'à nous, nous eûmes la satisfaction de voir constamment prévenus tous ceux des besoins relatifs à nos blessés et à nos malades, qui pouvaient dépendre des membres de l'Académie et des chefs de l'hôpital militaire. Si leurs pouvoirs eussent répondu à leurs sentimens!....

Ce n'est qu'à plusieurs reprises, et dans les courts intervalles de liberté que nos fréquentes inspections nous laissaient, qu'on nous fit voir, avec beaucoup d'empressement et de complaisance, les diverses parties de ce magnifique établissement.

L'inauguration s'en était faite, le 7 novembre 1785, sous la présidence de Bambrilla, qui en fut le premier directeur. L'édifice avait été construit, en moins de deux ans, sur les dessins du célèbre architecte de Milan, Marino.

Aperçu de l'édifice et de ses distributions. Une belle grille

en fer décore les deux côtés de la porte d'entrée placée en face du grand diamètre d'une vaste cour en carré long. Au fond de celle-ci se présente le pavillon principal de ce qu'on nomme le *collége académique*. Il est occupé par les salles d'assemblées. L'une des plus considérables, celle où se tiennent les séances de l'Académie, est ornée des portraits des empereurs Joseph II, Léopold II et François II. Les étages supérieurs sont destinés aux logemens du directeur-président, des professeurs et des principaux employés de l'administration.

Les deux bâtimens latéraux servent en même temps à continuer la clôture de la grille à laquelle ils se réunissent à angle droit, par leur extrémité antérieure, tandis que, par l'autre, ils se rattachent de la même manière au bâtiment du fond.

Bibliothèque. L'aile droite renferme une vaste bibliothèque. Elle fut commencée avec plus de sagesse qu'on n'en eût dû attendre du premier directeur, s'il eût présidé à sa fondation; mais heureusement que, pour y procéder, il fut obligé de recourir à ses savans collaborateurs. Les ouvrages les plus estimés s'y font remarquer par le choix des éditions. La première collection est accrue, chaque année, de tout ce que l'Europe produit de meilleur ou de plus vanté relativement à l'art de guérir. Le buste du fondateur se trouve au milieu de la bibliothèque, avec cette inscription, qui eût pu être d'un meilleur goût :

JOSEPHUS II AUGUSTUS,
HÌC VERO PRIMUS.

Cabinet d'histoire naturelle. Le cabinet d'histoire naturelle comprend un assemblage assez riche et assez complet de ce qui, dans les trois règnes, appartient plus spécialement à la matière médicale.

Vaste collection d'instrumens de chirurgie anciens et modernes, ainsi que de plans et de modèles. Des salles particulières sont destinées aux instrumens nécessaires pour les diverses opérations de chirurgie. On n'en a pas exclu ceux qui ne sont plus d'usage; on y a même rassemblé ceux qui sont restés en projet. Tous servent, dans les leçons, à marquer chronologiquement les progrès de l'art et ceux de l'industrie qui le seconde. On y voit encore les divers genres et les diverses espèces de bandages, et d'autres machines employées pour suppléer les membres amputés, pour aider l'action de ceux que des lésions ont rendus insuffisans ou défectueux. D'autres inventions sont destinées à masquer les difformités, à les rendre moins incommodes pour ceux qui en sont atteints, plus supportables à la vue de ceux avec lesquels ils vivent.

Pièces d'ostéologie et d'anatomie comparée. De nombreux squelettes des deux sexes et de tous les âges; une collection non moins abondante d'os dans l'état sain; une autre, fort

intéressante, d'os qui laissent voir les traces des maladies dont ils furent affectés.

Toutes ces pièces, soigneusement étiquetées d'une manière ostensible, sont contenues dans des armoires élégantes, fermées par des châssis à grandes glaces de Bohême, qui laissent voir facilement tous les objets. En un mot, rien n'est négligé pour l'agrément de la vue, le bon ordre, et la plus parfaite conservation.

Amphithéâtre anatomique. C'est encore dans cette partie du même pavillon que se trouve le bel amphithéâtre anatomique où se donnent les leçons des professeurs, et où les candidats sont exercés, sous leur direction, aux opérations de chirurgie qu'il leur faut avoir pratiquées plusieurs fois sur le cadavre, avant de pouvoir être autorisés à les tenter sur le vivant.

Hôpital militaire. En quoi la distribution des malades y diffère de nos usages. Le pavillon latéral qui fait face à celui du collége académique, est entièrement consacré à l'hôpital militaire proprement dit. Son aspect n'est pas moins imposant par la régularité de l'architecture extérieure. Mais il s'en faut de beaucoup que la distribution interne et la salubrité, qui sont d'une toute autre importance pour les malades, répondent à ces belles apparences. On nous a vanté l'étendue de cette partie de l'établissement de Joseph II, comme susceptible de contenir douze cents lits, distans l'un de l'autre de trois pieds; cela est vrai... On nous a répété que toutes les salles étaient garnies de ventilateurs... Malheur aux hôpitaux où ils sont nécessaires! On nous a appris que les militaires malades y sont classés dans l'ordre combiné du genre de leur maladie, du corps auquel ils appartiennent, et de la caisse chargée de payer leurs dépenses. Ces derniers objets sont administratifs; mais ne craignons pas de dire que si, dans un temps plus calme que celui où nous nous trouvions à Vienne, ces dispositions ont lieu, elles nous paraissent moins bien imaginées que la méthode observée dans nos hôpitaux militaires. On sait que la nature de la maladie suffit pour assigner le lit qui doit être occupé par l'entrant, sans que le numéro de son régiment, ni la différence de l'arme dans laquelle il sert, en apporte aucune à ce placement; et néanmoins la retenue qui s'exerce pour la journée du malade, est relative à son grade et au corps auquel il appartient.

Défaut de salubrité par vice de construction. Mais c'est principalement des dispositions physiques de salubrité qu'il convient de s'occuper ici. Les salles de l'hôpital militaire de Vienne sont effectivement et assez longues et assez larges, et l'élévation des plafonds est à l'œil exercé, telle que la portion d'air destinée à chaque malade paraît, de prime abord, devoir être très-suffisante.

Cependant, un vice radical de construction s'oppose à ce qu'une partie de l'air qui parvient dans les salles, ait les qualités nécessaires pour devenir, en renouvelant celui des malades, un véritable moyen de vie et de retour à la santé. Ce vice de construction consiste à avoir fait régner, tout le long des salles et au devant d'elles, des galeries ou plutôt des corridors beaucoup trop étroits, et qui rappellent involontairement l'idée de ceux d'une prison. Ces corridors sont éclairés par les croisées qui décorent le bâtiment à l'extérieur, mais ils ne communiquent avec les salles que par la porte de chacune d'elles, ouverte dans le gros mur qui les sépare. Il résulte, de cette disposition mal entendue, que les salles elles-mêmes ne reçoivent le jour, et ne sont susceptibles d'admettre l'air atmosphérique, que par un seul rang de fenêtres, celles qui sont ouvertes sur la grande cour. Ainsi l'air n'a que peu ou point de chasse transversale. Ces fenêtres, beaucoup trop élevées pour leur largeur, laquelle est évidemment insuffisante, offrent à l'œil une disproportion qui le choque. Elles ont, relativement à l'accès de l'air, un inconvénient plus grave, celui de n'être mobiles qu'à leur tiers le plus élevé. Lorsqu'on a vaincu, à l'aide de longues perches à crochet, la difficulté de les ouvrir, l'air qu'elles admettent ne se substitue pas assez promptement aux couches inférieures de celui que les malades ont déjà altéré. Il faudrait baisser ces croisées et les élargir; il faudrait surtout que leur communication avec celles des salles ne fût point interceptée.

Insuffisance et inconvéniens des ventilateurs. On a cru remédier à ce vice par des ventilateurs assez multipliés. La facilité qu'ont les malades les plus voisins d'en rabattre la soupape, lorsqu'ils s'en croient incommodés, serait un vrai mal, si ces ventilateurs eux-mêmes pouvaient être considérés comme un bien. Or, l'expérience démontre quelquefois le contraire, parce que l'air du corridor, air destiné à alimenter le ventilateur, est souvent lui-même plus fétide que celui des salles.

Corridor encombré d'immondices. L'air du corridor est rendu tel par les émanations des linges de corps et de lit dont on a débarrassé les malades, par les résidus de pansemens et d'appareils, qui n'ont pas été, ainsi que la chose se pratique chez nous, mis dans un panier, et immédiatement après enlevés par l'infirmier spécialement chargé de ce soin. A l'hôpital militaire de Vienne, trop souvent ces objets restaient confondus avec d'autres immondices à la suite des balayages et des lavages à grande eau. Une partie était amoncelée sur les carreaux du passage, une autre ajoutait au trop plein de quelques baquets, dans lesquels des matières du même genre croupissaient depuis longtemps. Ces baquets nous ont semblé concourir plus efficacement aux émanations, que n'y contribuaient les chaises percées en

expectative d'être vidées. En effet, avec un peu de vigilance et plus de célérité, ce dernier inconvénient n'aurait qu'une influence passagère, tandis que celle qui résulte de la disposition des grandes latrines en produit un plus grave, parce qu'il est habituel et presque constant, et que, selon la prédominence de certains vents, il devient tout à fait intolérable.

Latrines mal situées et mal établies. Les latrines se trouvent, à chaque étage, placées aux angles des carrés formés par les pavillons qui contiennent les salles. Les fosses en sont fermées, et n'ont d'autre époque de vidange que celle que prescrit la nécessité. L'espèce de vestibule qui précède le lieu où sont percées les lunettes, remplirait l'intention d'isoler celui-ci, si la porte qui les sépare se fermait d'elle-même, à l'aide d'un poids à poulie. Il faudrait encore que, dans le conduit même de la latrine, au lieu d'un grillage assez serré, et qui retient une partie des matières qui ont quelque consistance, on substituât des barreaux de fer, plus distans latéralement les uns des autres. Ils faciliteraient mieux la chute des matières, et ils auraient l'avantage d'offrir plus de sécurité contre les accidens auxquels le grillage n'oppose pas une résistance assez solide.

J'ai dit que les salles de l'hôpital sont très-vastes, et c'est principalement dans leur largeur que cette étendue se fait remarquer. Autant que la réminiscence peut suppléer au métrage, qu'aucun motif ne m'engageait à prendre, je crois que quatre rangs de lits se sont trouvés sans de grands inconvéniens dans plusieurs de nos hôpitaux, et se trouvent encore aujourd'hui, notamment à l'Hôtel-Dieu de Paris, dans un espace équivalent à celui de ces salles à Vienne, dans lesquelles, au temps de la plus grande affluence des malades, il eût été physiquement impossible d'en placer une troisième rangée.

Soustraction de l'espace encombré; calcul préalable et nécessaire si l'on veut obtenir le résultat précis de la quantité d'air pour chaque malade. Je pense que si l'on veut évaluer bien exactement la quantité d'air qui revient à chaque malade dans une salle d'hôpital, le résultat tiré des seules données d'élévation, de longueur et de largeur des salles, serait imparfait si l'on ne déduisait, de la somme d'air libre qui paraît en provenir, l'espace occupé par le lit du malade, et par ses accessoires. Croirait-on qu'une semblable soustraction, opérée dans les salles de l'hôpital militaire de Vienne, réduirait l'air de ses malades de plus d'un tiers de ce que le feraient deux rangées de lits ajoutées aux deux premières, si ce que je vais tâcher de peindre le permettait ?

Masses énormes d'armoires au milieu des salles; réceptacles d'objets insalubres. Qu'on se figure, au milieu de l'espace

laissé par ces lits, une énorme masse de construction en menuiserie, assise immédiatement sur le plancher, élevée audessus du niveau des lits, ayant la forme d'un quarré long qui, par son grand diamètre, occupe à peu près moitié de l'espace dans la longueur des salles, tandis que, par son petit diamètre, il ne laisse de chaque côté qu'un peu plus de l'intervalle nécessaire au service des lits. La surface plane qui le recouvre, offre une vaste table destinée, sans doute primitivement, aux mêmes usages que les tables d'une structure plus légère dans nos hôpitaux. Cependant le dessous de celle-ci, n'étant pas évidé, ce n'est qu'imparfaitement qu'elle pourrait servir de table à manger aux convalescens; les commensaux se trouveraient d'elle à une distance trop considérable.

Mais l'habitude d'y entreposer tout ce qu'on ne garde pas pour le moment à la main, habitude partagée avec les malades par quelques officiers de santé des grades inférieurs, et par tous les infirmiers, permet difficilement aux derniers venus de s'en servir sans déranger ou couvrir ce qui s'y trouve déjà placé, et quelquefois oublié dès la veille. Alors, au secours de la décharge, s'emploient les armoires. Celles-ci, des quatre côtés du parallélogramme, se divisent dans l'espace du milieu, et, lorsqu'on vient à les ouvrir, elles laissent voir, dans la confusion la plus inextricable, tout ce que la dépouille des morts, les vêtemens des infirmiers, leur linge destiné au blanchissage, et celui qui en est revenu, les chaussures neuves et usées, les bas propres ou non, les lambeaux de couvertures, les dessertes en pain, en viande, en os desséchés ou à demi rongés, les restes de vin, de vinaigre, de bière, d'huile de lampes, de chandelles, de cataplasmes, peut présenter de plus dégoûtant à la vue, de plus révoltant à l'odorat, et certainement de plus malsain pour les malades.

Jamais dans celui de nos hôpitaux le plus dépourvu de soin et de police, l'inspecteur le moins prévu n'a surpris la négligence poussée à un tel degré. Nous avons réprimé celle-ci autant qu'il a été en nous; mais l'habitude y rendait l'hydre sans cesse renaissante, et les ventilateurs, ainsi que les tuyaux de tôle auxquels on avait eu l'intention de donner un effet sanifiant, chargés de l'air des corridors, devenaient, s'il est permis de parler ainsi, plus *méphitifères* qu'on ne pouvait espérer de les rendre *méphitifuges*.

Conjectures sur les moyens de remédier à ces inconvéniens. On conçoit que si le mur, qui sépare les salles du corridor, était supprimé, les fenêtres de celui-ci se trouvant en correspondance avec celles de la salle qui donnent sur la grande cour, procureraient aux malades plus d'espace, plus de clarté, plus d'air respirable.

Si, comme je le crains, la suppression de ce mur intéressait la solidité du bâtiment, et qu'il devînt même impossible d'y pratiquer des arcades ouvertes en face des croisées, le seul moyen physique de sanification consisterait à placer l'embouchure des ventilateurs et des tuyaux tout à fait à l'extérieur.

Il est à présumer que dans les temps ordinaires, jamais l'ouverture de ces armoires ne présente un amas monstrueux semblable à celui qu'il nous a laissé apercevoir; mais, ne renfermassent-elles que des objets plus propres et mieux rangés encore, l'énorme tabernacle auquel elles appartiendraient ne serait pas moins, dans ces salles, un abus permanent que la bonne police et les principes de salubrité devraient faire disparaître. Cette suppression rendrait aux salles toute la somme d'air dont une telle masse de charpente occupe si mal à propos l'espace.

Cet article, peut-être, déjà trop étendu, le deviendrait outre mesure si j'y ajoutais quelques autres vices de détail d'une moindre importance. Il suffit d'avoir signalé ceux qui intéressent plus directement et plus éminemment la salubrité, dans la partie destinée aux malades.

Cet établissement sera toujours un monument aussi utile que glorieux. Malgré les vices de construction qu'il a fallu reprocher à cet établissement, parce qu'il est possible d'y remédier, tel qu'il est cependant, et comme école clinique, et comme hôpital militaire, pourvu de ressources de tous genres pour l'instruction des officiers de santé, et pour le traitement de l'homme de guerre; il est encore et sera longtemps en Europe l'un des monumens où la munificence d'un grand souverain se soit annoncée d'une manière plus imposante et plus majestueuse.

Ce que le service de santé militaire gagnerait en Autriche, en se rapprochant de ce qu'il est en France. Lorsque l'académie médico-chirurgicale Joséphine, au lieu de tenir une école primaire qui semblerait bien injustement accuser d'insuffisance celles qui existent à Vienne, sera un *hôpital militaire d'instruction;* lorsque, devenue seulement le théâtre d'une clinique de perfectionnement pour l'application de l'art de guérir à l'homme de guerre, elle s'abstiendra de donner les degrés académiques qui ne doivent pas être de sa compétence, alors elle atteindra plus sûrement le grand but pour lequel Joseph II l'avait créée. Elle fournira l'armée et les garnisons de l'empire autrichien, de médecins et de chirurgiens encore plus recommandables.

On pourra exiger d'eux, ainsi qu'on le fait en France, qu'ils aient pris à l'université le degré de docteur en médecine ou de docteur en chirurgie, l'exiger, dis-je, comme condition préalable

de leur promotion au grade de médecin ou de chirurgien-major dans le service des armées, des hôpitaux militaires et des régimens.

Ainsi, après nombre de campagnes honorables, lorsque l'âge les avertirait de renoncer à la vie des camps et aux fatigues qu'elle entraîne, pour s'établir dans les villes, ces officiers de santé ne se trouveraient pas, pour obtenir le droit d'exercer leur profession dans la société, obligés de se rendre à l'université sur les mêmes bancs que les plus jeunes élèves. Car il est bon de le répéter, le doctorat de l'Académie Joséphine n'a donné jusqu'ici, en Autriche, le droit d'exercer la médecine ou la chirurgie que parmi les militaires; et celui de l'exercice civil est exclusivement réservé à ceux auxquels l'université a conféré le grade relatif. Le titre d'Académie serait alors mieux acquis à l'hôpital militaire de Vienne, sans que l'honneur d'y être associé perdît rien de son prix.

Quelques notices sur l'Académie, et ses associations. J'ai été le témoin de l'empressement avec lequel les professeurs cherchaient des renseignemens sur les étrangers auxquels ils avaient le dessein d'en offrir l'association.

Tous les diplômes sont honorés de la signature du prince Charles qui a succédé à Joseph II dans le protectorat de l'Académie. C'est elle qui présente, et S. A. I. qui nomme les associés.

Lorsque le récipiendaire se trouve à Vienne, il est assez d'usage de lui donner la belle médaille frappée à l'époque de l'inauguration, et dont le prototype fut placé par Joseph II sous la première pierre de l'édifice.

Cette médaille de forme circulaire, dont le diamètre est de trois pouces, porte d'un côté le relief parfaitement exécuté de la façade de l'Académie, couronnée de cette inscription :

CURANDIS. MILITUM. MORBIS. ET. VULNERIBUS.

audessus de la base du relief cette autre :

ACADEMIA. MEDICO-CHIRURGICA.
INSTITUTA. VIENNÆ.
MDCCLXXXV.

au revers, l'effigie en relief de l'illustre fondateur, surmontée circulairement de l'indication :

JOSEPHUS. II. AUGUSTUS.
J. N. WIRT. F.

La médaille est ordinairement d'argent. Au commencement de 1806, la provision en était épuisée, et les circonstances n'étaient pas favorables pour s'occuper d'une nouvelle émission, bien moins de celles d'or réservées pour les têtes couronnées, ou pour les savans du premier ordre. Il n'en restait même qu'une seule de celles-ci. Elle fut donnée à M. Percy en reconnaissance de l'empressement avec lequel mon honorable doyen à l'Académie Joséphine voulait bien se dessaisir de celle

d'argent, entre les mains de M. le directeur Gabriély, pour m'en gratifier.

Anecdote apologétique de ce qui a été dit sur Brambilla. Je ne dois pas omettre ici une anecdote, dont le nom de M. le baron Percy me rappelle le souvenir, parce qu'il était présent à la scène. Mon collègue avait bien voulu m'accompagner dans mes visites de remercîmens. De mémoire, et en improvisant, nous répondions à l'empressement témoigné par M. Adam Schmith; et, dans sa bibliothèque, nous lui donnions les qualités de plusieurs de nos compatriotes qu'on désirait d'associer, et les titres de leurs ouvrages. *M. C. vous fera parvenir les siens*, dit M. Percy. *Nous en connaissons plus d'un*, répartit vivement et assez malignement M. Schmith, et, avec une grande prestesse, M. le professeur me présenta ce que j'avais publié en 1790 *sur le service des hôpitaux militaires*. J'avoue que je fus aussi déconcerté que si l'ombre de Brambilla m'eût apparue. J'arrangeais, avec quelque embarras, je ne sais quelle apologie, lorsque M. Schmith se hâta de me rassurer avec bonté et confiance. Il énonça positivement que je n'avais rien dit de trop, et que depuis longtemps, ses collègues et lui, ils avaient réduit Brambilla à un taux inférieur à celui de mon évaluation; et M. Schmith de me prier de lui lire moi-même le passage, afin que le français en fût plus distinctement prononcé. Le professeur autrichien se chargea du commentaire, et, dans cette occasion d'abandon, de gaîté même, aucun des rieurs ne put être pour Brambilla.

Avant cette réminiscence, j'avais eu la bonne intention d'adoucir quelques traits relatifs à ce personnage. Je fais amende honorable à celui des lecteurs qui me reprocherait de n'avoir pas obéi à mon scrupule, et voici ma dernière excuse. J'ai vu, tenu et lu, il n'y a que fort peu de jours, une lettre autographe de Brambilla à M. Sabatier, en date de février 1777. Cette lettre existe à l'Hôtel des Invalides; si quelqu'un craignait encore que j'en eusse trop dit, je m'engage à lui procurer, non pas la possession, mais la lecture de la lettre, et s'il se ressouvient de son Phèdre, il n'hésitera pas de répéter avec ce moraliste :

Virtutis expers verbis jactans gloriam,
Ignotos fallit, notis est derisui. Lib. 1, fab. 2.

INSTITUTION des enfans de l'hôpital de la Sainte-Trinité, avec la forme du gouvernement et ordonnance de leur vivre, érigée en 1545; in-12. Paris, 1582.
Statuta domus hospitalitatis Hierusalem; in-8°. *Romæ, Blav.*, 1556.
PARIS (Mathæi), *Monachi albanensis angli*, HISTORIA MAJOR, *editore Wilhelmo Wats S. T. D. cum variantibus lectionibus vocumque barbararum glossario.* in-fol. 2 *vol. Londini excudebat Richardus Hodghinson*, 1640.

On y trouve *statuta hospitalis de Sancto Juliano.* Cet hôpital destiné exclusivement aux lépreux attenait à l'abbaye de Saint-Albans dans Hertfordshire.

Les statuts que renouvela Michel, l'un de ses abbés, pourraient encore servir de modèle à un hôpital pour les maladies cutanées; mais ceux qui sont persuadés, d'après les défenses de Moïse, et d'après les recommandations des diététistes modernes, que la chair de porc est contraire à ces sortes de maladies, ne verront pas sans beaucoup de surprise la coutume immémoriale qui attribuait, chaque année, un porc à chaque frère lépreux de Saint-Julien. A l'article *de distributione fratrum leprosorum*, le législateur statue que chaque lépreux recevra à la Saint-Martin un porc de l'étable commune; et afin que la distribution des porcs se fasse entre les frères d'une manière égale, nous voulons que, selon le nombre de frères, les cochons soient amenés en leur présence, si la chose se peut faire commodément, ou bien dans un lieu convenable, afin que chaque frère ait le choix de celui qui lui revient selon son rang d'ancienneté en admissions à l'hôpital.

ESTAT au vrai du bien et revenu de l'Hostel-Dieu de Paris, et de sa dépense journalière, et encore des hospitaux de Saint-Louis et de Saint-Marcel; in-fol. Paris, 1651.

ESTAT au vrai du bien et du revenu tant ordinaire qu'extraordinaire, et des charges et dépenses annuelles du couvent et hospital Saint-Jean-Baptiste de la Charité de Paris; in-4°. 1669.

HISTOIRE de l'établissement de l'Hospital-Général, avec les actes et pièces justificatives; in-4°. Paris, 1676.

HISTOIRE de l'Hospital-Général de Paris; in-4°. Paris, 1676.

LETTRES de M. B. M. D. R. à un médecin de ses amis, touchant les hôpitaux des troupes; in-8°. Tournay, 1692.

RECUEIL de pièces concernant l'état et la fondation de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pélerins (Saint-Jacques-de-l'Hôpital), faites à Paris, l'an 1321 jusqu'en 1712; in-4°. Paris.

ABRÉGÉ historique de l'établissement de l'hôpital des Enfans-Trouvés; in-4°. Paris, 1746.

PRINGLE (John), *Observations on the diseases of the army*; in-8°. *London*, 1752. Traduction française sous le titre : Observations sur les maladies des armées dans les camps; 2 vol. in-12. Paris.

Le livre de Pringle est sans contredit l'un de ceux qui méritent le plus d'être consultés relativement à la bonne tenue des hôpitaux militaires, à l'inconvénient des encombremens, etc.

CHAMOUSSET (Charles Humbert de), Vues d'un citoyen; plan d'une maison d'association pour assurer aux associés toutes les sortes de secours en maladie; mémoire politique sur les enfans; second mémoire sur les revenus de l'hôpital Saint-Jacques, et sur leur véritable destination; plan général d'administration des hôpitaux du royaume et pour le bannissement de la mendicité; in-12. Paris, 1757.

VAN SWIETEN (Gérard), *Brevis descriptio morborum curandorum qui sæpiùs in castris observantur*; in-8°. *Pragæ*, 1758. Traduction française sous le titre : Description abrégée des maladies qui règnent le plus communément dans les armées; in-12. Paris, 1760.

Il y a une édition allemande où l'on a ajouté quelques considérations sur les hôpitaux, sur les devoirs des médecins, chirurgiens, etc.

BROCKLESBY (Richard), *Œconomical and medical observations from the year* 1758, *to the year* 1763 *inclusive; tending to the improvement of military hospitals, and to the cure of camp diseases incident to soldiers, etc.*; c'est-à-dire : Observations médicales depuis l'année 1758 jusqu'à l'année 1763 inclusivement, ayant pour objet le perfectionnement des hôpitaux militaires, et la guérison des maladies du soldat en temps de guerre; in-8°. Londres, 1764.

MONRO (Donald), *An account of the diseases which were most frequent in the british military hospitals in Germany, from january* 1761 *to march* 1763; *to which is added an essay on the means of preserving the health of soldiers, and conducting military hospitals*; in-8°. *London*, 1764. Tra-

duction française avec des augmentations considérables par Le Bègue de Presle, sous le titre : Médecine d'armée, ou Traité des maladies les plus communes parmi les troupes, dans les camps et les garnisons ; in-8°. Paris, 1769.

Monro a consacré toute la seconde partie de son ouvrage à d'utiles considérations sur les hôpitaux militaires dans son discours préliminaire de près de 300 pages, l'éditeur en a présenté de très-intéressantes.

RECUEIL des fondations et établissemens faits par le roi de Pologne à Nanci ; in-fol. Lunéville, 1762.

RICHARD DE HAUTESIERCK, Observations de médecine des hôpitaux militaires ; 2 vol. in-4°. 1766—1772.

PETIT (Antoine), Mémoire sur la meilleure manière de construire un hôpital de malades ; in-4°. Paris, 1774.

ALLETZ, Tableau de l'humanité et de la bienfaisance, ou Précis historique des charités qui se font dans Paris ; in-12. Paris, 1769.

AIKIN (Jean), Observations sur les hôpitaux, relatives à leur construction, aux vices de l'air d'hôpital, aux moyens d'y remédier, etc. ; traduit de l'anglais avec notes par Verlac ; in-8°. Londres et Paris, 1777.

MILLAR (John), *Observations on the practice in the medical department of the Westminster general dispensary : together with an arithmetical calculation of the comparative success of various establishments for the relief of the sick. By order of the governors* ; c'est-à-dire : Observations sur la pratique médicale du dispensaire général de Westminster, avec un calcul comparatif des succès obtenus dans les divers établissemens consacrés au soulagement des malades. Par ordre des gouverneurs ; in-4°. Londres, 1777.

The history and statutes of the royal infirmary of Edimb., 1778.

APPLES, Parallèles entre les miséricordes et les hôpitaux ; in-12. Lausanne, 1779.

HOSPICE de charité ; institutions, règles et usages de cette maison ; in-4°. Paris, 1780.

MÉMOIRE sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un projet de translation de cet hôpital, proposé par le sieur Poyet, architecte et contrôleur des bâtimens de la ville ; in-4°. Paris, 1785.

— Examen (page 89 du rapport) du projet de M. Poyet par les commissaires de l'Académie des sciences, à la fin du rapport sur les hôpitaux, daté du 2 septembre 1786, MM. Lassone, d'Aubenton, Tenon, Bailly, Lavoisier, Laplace, Coulomb, d'Arcet, le marquis de Condorcet.

ESSAI sur l'établissement des hôpitaux dans les grandes villes, par l'auteur du Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris. Paris, 1787.

DAIGNAN, Ordre du service des hôpitaux militaires ; in-8°. Paris, 1785.

RECALDE (l'abbé de), Abrégé historique des hôpitaux, contenant leur origine, les différentes espèces d'hôpitaux, d'hospitaliers et hospitalières, et les suppressions et changemens faits dans les hôpitaux en France par les édits et réglemens de nos rois.

— Traité sur les abus qui subsistent dans les hôpitaux du royaume, et les moyens propres à les réformer ; in-8°. Paris, 1786.

VERLAC DE LA BASTIDE, Observations sur les hôpitaux, etc. ; in-12. 1787.

CHAMBON DE MONTAUX, Moyens de rendre les hôpitaux plus utiles à la nation ; in-8°. Paris, 1787.

PHAROUX, Mémoire sur les hôpitaux à construire ; in-4°. 1787.

CAPELLE, Mémoire sur le meilleur régime à adopter dans les hôpitaux. 1787.

RONDONNEAU DE LAMOTTE, Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris, sa fondation, etc. ; in-8°. 1787.

DULAURENS, Essai sur les établissemens nécessaires et les moins dispendieux pour rendre le service des malades dans les hôpitaux vraiment utile à l'humanité ; in-8°. Paris, 1787.

— Analyse du même livre, adressée à l'administration par l'auteur ; in-8°. 1788.

TENON, Mémoires sur les hôpitaux de Paris ; in-4°. Paris, 1788.

CHIROL, Idées neuves sur la construction des hôpitaux de Paris; in-8°. Paris, 1788.

PETIT (Marc-Antoine), Essai sur la meilleure manière d'exercer la bienfaisance dans les hôpitaux; in-8°. 1788.

DESMONCEAUX, Bienfaisance naturelle; sa nécessité et son utilité dans l'administration des hôpitaux; in-8°. 1788.

TELLEZ D'ACOSTA, Plan général d'hospices royaux; ayant pour objet de former dans la ville et faubourgs de Paris, des établissemens pour six mille pauvres malades, et d'augmenter les revenus de l'Hôtel-Dieu et des hôpitaux du royaume; avec un plan gravé; et projet du grand hôpital de Sainte-Anne; par le sieur Poyet, architecte de la ville de Paris; et de plan de Paris où l'on indique la place des nouveaux hospices proposés pour suppléer à l'Hôtel-Dieu et aux quatre grands hôpitaux projetés; in-4°. Paris, 1789.

HITTIÉ, Plan d'administration pour les charités publiques; in-4°. 1789.

SUBY, Des hôpitaux militaires; in-8°. Metz, 1789.

BINGERON. Mémoires sur les moyens les plus efficaces de bannir la mendicité en France, à présenter aux états-généraux; 15 pages in-8°. 1789.

BERTRAND DE LA GRÉSIE, Mémoire sur les infirmeries régimentaires, adressé à à l'assemblée nationale; in-4°. Sans date, probablement en 1790.

CABANIS, Observations sur les hôpitaux; in-8°. Paris, 1790.

COSTE, Du service des hôpitaux militaires, rappelé aux vrais principes; in-8°. Paris, 1790.

HEURTELOUP, Observations qui prouveront la nécessité de conserver, à l'hôpital militaire de Toulon, son rang de première classe; feuille in-4°. de quatre pages. Probablement, en 1790.

HOWARD, Etat des prisons, des hôpitaux et des maisons de force, traduit de l'anglais; in-8°. Paris, 1788 ou 1791.

LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, Un grand nombre de rapports au nom du comité de mendicité, sur les hôpitaux de Paris, imprimés par ordre de l'assemblée nationale. Paris, 1790—1791.

DESTRUCTION générale de la mendicité dans toute la France, proposée pour le mois de mai 1792, par M. Laureau, député de l'Yonne, à l'assemblée nationale; in-8°. 26 pag.

Compendium pharmaceuticum militaribus nosocomiis accommodatum; ex typ. reg. in-4°. Paris, 1792.

INSTRUCTION relative à la salubrité des camps, par les membres du conseil de santé militaire; in-8°. Paris, 1793.

—Instruction sur les moyens d'entretenir la salubrité, et de purifier l'air des salles, etc.; in-8°. Paris, 1794.

—Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires; in-8°. Paris, 1794.

—Instruction sommaire sur les eaux minérales à l'usage des troupes, avec un tableau des hospices d'eaux minérales; in-8°. Paris, 1796.

CONSIDÉRATIONS sur les établissemens d'humanité en général, et en particulier sur les hospices d'enfans trouvés, traduites de l'allemand de Krunitz, publiées par ordre du ministre de l'intérieur; in-8°. an VII (1799).

Un grand nombre de ces mémoires appartiennent à Howard et au comte de Rumfort. On y trouve des matériaux précieux, mais qu'il faut chercher dans une multitude d'inutilités et de minuties.

LAROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, Etat des pauvres, ou Histoire des classes travaillantes de la société en Angleterre, depuis la conquête jusqu'à l'époque actuelle, etc. Extrait de l'ouvrage publié en anglais, par sir Morton-Eden; in-8°. Paris, an VIII (1800).

FRÉRON (Stanislas), Réflexions sur les hôpitaux, et particulièrement sur ceux de Paris; in-12. Paris, 1800.

TURNBULL, Visite à la prison de Philadelphie, trad. de l'anglais, par Petit-Radel; in-8°. Paris, an VIII (1800).

HENGUEHARD, Sur la nouvelle organisation administrative des hospices civils de Paris. Hospice dans chaque municipalité; in-4°. Paris, 1800.

DESMONCEAUX, Plan économique et général des administrations civiles des hôpitaux français; in-8°. 1802.

ARRÊTÉS et instructions concernant les bureaux de l'administration des hospices; in-8°. Paris, an X (1802).

CAMUS et DUQUESNOY, Rapports au conseil général des hospices, sur les hôpitaux et hospices; les secours à domicile; la direction des nourrices; in-4°. d'environ 300 pag. Paris, an XI (1803).

Les tableaux forment un vol. in-fol.

Le rapport sur les hospices est de Camus; le rapport sur les secours à domicile, appartient à M. Duquesnoy.

Decreti et regolamenti riguardanti la commissione administratrice degli ospedali, ospizi civili, ed altri stabilimenti di beneficenza esistenti nel comune di Torino, etc.; c'est-à-dire: Arrêtés et réglemens concernant la commission administrative des hôpitaux, hospices civils et autres établissemens de bienfaisance existans dans la commune de Turin; en italien et en français; in-4°. de 499 pag., sans compter les tableaux. Turin, an XI (1803).

RAPPORT sur les opérations du bureau central d'admission dans les hôpitaux; imprimé par arrêté du conseil-général d'administration des hôpitaux et hospices civils de Paris; in-4°. de près de 500 pages, avec plusieurs tableaux. atl. Paris, an XII (1804).

TABLEAUX des indigens de la ville de Paris, en l'an XII (1804); divisés par âge, sexe, professions et lieux de naissance; in-4°. Paris, an XIII (1805). État imprimé par ordre du conseil-général des hospices, seulement à cent exemplaires, comme étant exclusivement destiné aux personnes attachées à l'administration des secours publics.

ADMINISTRATION des hospices civils, et secours de la ville de Paris. Comptes généraux de l'an XII (1804), et de l'an XIII (1805); tout en tableaux.

ALHOY, les Hospices, poëme; in-8°. 1804.

DELESSERT, Administration des hospices civils, et secours de la ville de Paris; in-4°. 1805.

CLAVAREAU, Mémoire sur les hôpitaux civils de Paris, etc.; in-8°. 1805.

MÉMOIRE historique et instructif sur l'hospice de la Maternité (*non nobis solùm nati sumus, ortûsque nostri partem patria vindicat, partem pauper.* Plato apud Cicer, *De off.*); in 4°. Paris, 1808.

Ce beau travail de MM. Hucherard, Saussinet et Girault, ne laisse rien à désirer sur l'hospice de la Maternité, lequel comprenait alors, sous son administration, l'hospice de l'Allaitement ou des Enfans-Trouvés. Aujourd'hui cet hospice se trouve utilement divisé en deux établissemens bien distincts; les dépenses de la maison d'accouchement sont à la charge de la ville de Paris; celles de la maison des Enfans-Trouvés, font partie des dépenses de l'État.

COURTIN (Charles), Recueil général des lois, réglemens, décisions et circulaires sur le service des hôpitaux militaires. Paris, 1809

L'ouvrage se compose de deux volumes in-8°. de 300 pages environ chacun, et d'un troisième volume in-4°. de 250 pag. environ, dans lequel sont réunis tous les modèles d'états et de comptabilité indiqués dans le texte même à chacun des articles auxquels ces modèles se rapportent.

DUCHANOY, Projet d'une nouvelle organisation des hôpitaux, hospices et secours à domicile de Paris, avec le plan d'un hôpital à construire, son explication et le développement de ses diverses parties; in-4°. Paris, 1810.

DETREDERN, Propositions sur les bases fondamentales, d'après lesquelles les hôpitaux doivent être construits; Diss. inaug. in-4°. Paris, 1811.

PARMENTIER, Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des prisons; in 8°. Paris, 1811.

PERCY et WILLAUME, Mémoire couronné par la Société des sciences, belles-lettres et arts de Mâcon, en 1812, sur la question suivante: Les anciens avaient-ils des établissemens publics en faveur des indigens, des enfans or-

phelins ou abandonnés; des malades et des militaires blessés; et, s'ils n'en avaient point, qu'est-ce qui en tenait lieu? in-8°. Paris, 1813.

Les auteurs ont fait imprimer, à la suite de leur Mémoire, une *Dissertation sur l'antiquité des hôpitaux*, publiée en 1780 par M. Mongez. On doit leur savoir gré d'avoir ajouté, à leurs savantes recherches, cette intéressante production dont il n'existait plus qu'un très-petit nombre d'exemplaires.

MURAT (J. A.), Des causes et de l'origine de l'établissement des hôpitaux civils et militaires; Mémoire qui a concouru le 31 juillet 1812, à la Société des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon; in-8°. Montpellier, 1813.

Bericht die armen-erzichuns, anstalt in Hofwyls: Rapport sur l'institut d'éducation des pauvres, par M. Rengger, ci-devant ministre de l'intérieur de la république helvétique; Berne, 1814.

— Mémoires écrits avec des portraits qui servent d'exemples aux préceptes. Il faudrait appeler cet établissement *Ptochopædodochium.*

Cette école d'industrie et d'agriculture, due à M. de Fellenberg, a acquis un grand crédit dans presque tous les cantons suisses; Berne, Fribourg, etc.

RAPPORT fait au conseil général des hospices, par un de ses membres, sur l'état des hôpitaux, des hospices et des secours à domicile, à Paris, depuis le premier janvier 1804, jusqu'au premier janvier 1814; in-4°. de près de quatre cents pag. Paris, 1816.

DES avantages de la mendicité bien réglée dans l'économie sociale; des inconvéniens de sa suppression absolue; et de la nécessité de réformer la législation à cet égard, par L. A. H.... avec cette épigraphe : *Execratio divitis pauper. Eccles.*, cap. XIII, v. 24; in-8°. Paris, 1816.

DES hôpitaux militaires; Paris, 1817; brochure de 16 pag. On y trouve cette phrase remarquable : « Le ministre a jugé que, pour administrer les *vivres*, il lui fallait d'anciens *vivriers.* »

HAPDÉ (J. B. A.), Tableau historique des hôpitaux militaires (*Voy.* Journal des Débats, du 13 septembre 1816).

LABORDE (le comte Alexandre de), Plan d'éducation pour les enfans pauvres, d'après les deux méthodes combinées du docteur Bell et de M. Lancaster; in-8°. Paris.

ROMANI (Francis), *Liber de militaris medicinæ conditione.*

LESCHER, *De valetudinariis bellicis benè constituendis*; in-4°. *Gottingæ.*

DUPONT, Idée sur les secours à donner aux malades d'une grande ville.

TISSOT (Clément Joseph), Observations sur les hôpitaux militaires.

CHAMONLAUD, Plan d'un établissement national d'humanité.

SERVIEZ, Mémoire sur les hôpitaux.

On trouve dans la *Médecine clinique* du professeur Pinel, une topographie médicale de l'hospice de la Salpêtrière, qui peut être regardée comme un véritable modèle en ce genre.

GROFFIER, Article *hôpitaux militaires*, dans l'Encyclopédie méthodique.

(COSTE)

HÔPITAL DE MARINE. *Voyez* HYGIÈNE NAVALE, VAISSEAU-HÔPITAL.

(KERAUDREN)

HÔPITAL D'ALIÉNÉS. *Voyez* MAISON D'ALIÉNÉS. (ESQUIROL)

HOQUET, s. m., λύγξ, λυγμὸς des Grecs, *singultus* des Latins. Le phénomène auquel on donne ce nom est une sorte de mouvement convulsif qui, répété ordinairement un certain nombre de fois à de courts intervalles, détermine dans tout le corps, mais surtout dans les organes de la poitrine et de l'abdomen, des secousses plus ou moins pénibles.

Il paraît consister dans une contraction involontaire et subite du diaphragme, d'où résulte une inspiration prompte, angoissante, incomplette, accompagnée d'un bruit rauque tout parti-

culier que produit le resserrement spasmodique de la glotte, au moment où l'air s'y précipite, et que suit presqu'aussitôt le relâchement du diaphragme et une expiration naturelle.

Le siége que nous attribuons au hoquet, à l'exemple de Fr. Sylvius de le Boë, nous semble démontré par l'observation de ses phénomènes les plus incontestables; cependant les auteurs sont loin de s'accorder à cet égard. Sans parler d'Aristote qui le plaçait dans les poumons, Hippocrate, Galien, Arétée et beaucoup d'écrivains plus modernes l'ont rapporté à l'estomac, opinion qui n'avait rien que de très-naturel à une époque où cet organe était généralement regardé comme éminemment contractile. Il en est qui ont attribué le hoquet à une convulsion simultanée de l'estomac et du diaphragme. Par une étrange inadvertance, l'auteur du Nouveau dictionaire de médecine en a donné la définition suivante: « Mouvement convulsif du diaphragme qui détermine l'air contenu dans les poumons à *sortir* avec rapidité par la glotte. » Mahon, qui a traité l'article *hoquet* dans l'Encyclopédie méthodique, le regarde « comme un mouvement convulsif de l'œsophage qui tire en haut l'estomac et le diaphragme, tandis qu'en même temps le diaphragme lui-même éprouve une convulsion qui le tire en bas »; et cette explication, proposée déjà par de la Mettrie (*Inst. Boerh.*, t. 7, p. 73), rassemble en sa faveur quelques probabilités.

Il serait au reste assez inutile de s'apesantir beaucoup sur ce point: les phénomènes extérieurs du hoquet sont connus de tout le monde, et suffisent à l'étude de son histoire médicale. Par une raison semblable, il ne serait pas moins superflu d'assigner les caractères qui le différencient de quelques autres anomalies de la respiration, telles que la toux, le sanglot, l'éternuement, etc., avec lesquelles il a quelque similitude. Pourrait-on aussi, abusé par l'analogie des termes, le confondre avec ce dernier combat des forces vitales, véritable agonie des organes, qu'on a désigné sous le nom expressif de *hoquet de la mort?* Mais les circonstances extrêmes dans lesquelles celui-ci se manifeste, et cette particularité, signalée par M. Double, d'offrir deux inspirations promptes et fortes contre une seule expiration longue et faible, suffisent pour le distinguer.

Le hoquet proprement dit est un de ces phénomènes qui peuvent tout à la fois appartenir à la santé, à l'état de maladie, et constituer à eux seuls une affection particulière. Toujours le même quant à son mécanisme, il diffère essentiellement dans chacune de ces occurrences, sous le rapport de ses causes, de son importance, de sa durée et du traitement qu'il réclame.

§. 1. Les deux mouvemens alternatifs dont se compose la

respiration se succèdent dans l'état physiologique à intervalles égaux, et s'opèrent d'une manière tranquille, peu apparente, et surtout facile. Il n'en est plus de même dans ces phénomènes bizarres dont le hoquet fait partie, et que, à l'exemple de quelques physiologistes, nous avons qualifiés d'*anomalies de la respiration*. Mais, pour quelques-uns d'entre eux, pour tous peut-être, les irrégularités que présente alors cette fonction ont un but dont on ne saurait méconnaître l'utilité : elles semblent en quelque sorte destinées à veiller au maintien, soit de la respiration elle-même, soit de quelqu'autre importante fonction. Les efforts de la toux, par exemple, n'ont ils pas pour but d'expulser des voies aériennes les corps étrangers dont la présence menace d'entraver le libre accès de l'air, si indispensable à la vie? L'éternuement ne tend-il pas à débarrasser la pituitaire des substances qui l'irritent; et l'inspiration longue et involontaire qui constitue le soupir, à rétablir l'équilibre dans la circulation cordiale et pulmonaire?

Le hoquet, si commun dans l'état physiologique, exerce-t-il aussi, sur quelqu'une de nos fonctions, une influence favorable? C'est ce qui n'est point encore entièrement démontré, mais ce que met en droit de présumer l'observation et l'analogie. Par les secousses qu'il imprime au système abdominal, et notamment aux organes qui résident dans la région épigastrique, ce mouvement convulsif semble devoir être un utile auxiliaire de la digestion, lorsque vient à l'entraver quelque léger obstacle. Il doit aussi, par le même mécanisme, exciter à la fois la circulation capillaire de ces viscères, celle du système de la veine porte en général, et enfin l'action des divers organes sécréteurs. Observons néanmoins que la répétition de ces mouvemens brusques et involontaires est toujours pénible, qu'elle entraîne facilement la gêne de la respiration, de l'anxiété; qu'à raison des entraves qu'elle apporte à la circulation pulmonaire, elle détermine la rougeur et le gonflement du visage, et pourrait, dans des cas extrêmes, menacer de congestion cérébrale ou de suffocation.

Les causes qui excitent le hoquet, les circonstances dans lesquelles on l'observe, les phénomènes qui l'accompagnent ou qui lui succèdent, témoignent tous en faveur de l'utilité dont nous le croyons susceptible. Presque toujours dans l'état de santé, le seul qui doive nous occuper dans ce premier paragraphe, le siége de l'irritation qui détermine le hoquet, peut être rapporté à la fin de l'œsophage ou à l'estomac même. C'est en effet de la réplétion immodérée ou trop prompte de ce dernier organe, surtout après une abstinence un peu prolongée; c'est de l'usage d'alimens secs ou visqueux, pris avec voracité ou précipitation, et sans boire, ou de celui des boissons

froides ou des liqueurs fortement alcoolisées, toutes causes qui, en stimulant trop fortement les voies digestives, irritent sympathiquement le diaphragme, que naissent ordinairement les contractions spasmodiques de ce muscle. C'est aussi vers la région épigastrique que se concentrent spécialement les secousses incommodes, parfois douloureuses, mais utiles peut-être, qui caractérisent le hoquet. Enfin, c'est encore là où se manifeste le sentiment de bien-être qui, le plus souvent, en est la suite.

Cette manière de considérer le hoquet n'est point nouvelle : on en trouve l'origine dans les écrits d'Hippocrate; mais elle n'est point applicable à toutes les circonstances où ce phénomène se présente, et c'est pour cela peut-être qu'elle a été méconnue des modernes. Il en est de même cependant de plusieurs autres mouvemens spasmodiques, la toux, l'éternuement, etc., dont on ne peut, dans l'état sain, contester l'avantage, quoique, dans l'état de maladie, ils deviennent quelquefois plus nuisibles qu'utiles.

Quoi qu'il en soit de ces idées, le hoquet physiologique, celui que Sauvages a désigné sous le nom de *hoquet léger et passager* (*singultus accidentalis*), n'est le plus souvent que d'une faible importance. Il cesse communément de lui-même après s'être réitéré un petit nombre de fois à de plus ou moins courts intervalles, et par conséquent il semble ne réclamer aucune espèce de secours. Il est pourtant des circonstances qui, sans faire constituer au hoquet un état de maladie, peuvent en étendre assez la durée, pour que l'incommodité qui en résulte autorise à lui opposer quelques remèdes : telles sont la persistance de sa cause, la constitution irritable du sujet, enfin cette espèce d'habitude vicieuse que tend à faire contracter aux organes la répétition des mêmes actes, et qui suffit quelquefois pour en déterminer la prolongation indéfinie.

Des moyens simples, et dont l'efficacité est généralement connue, suffisent alors pour le faire disparaître. Tous semblent agir, soit en suspendant momentanément la respiration, soit en distrayant fortement ou brusquement l'attention; ainsi réussissent, nous le croyons, les longues inspirations, la déglutition lente des liquides, l'éternuement, auquel avaient recours les anciens, d'après l'aphorisme : *à singultu detento sternutationes supervenientes solvunt singultum* (Hipp.); les impressions morales vives, telles que la frayeur et la joie; une forte douleur, des aspersions d'eau froide, etc. N'est-ce pas aussi de la même manière que peut s'expliquer cette pratique de Jacq. Houllier qui consiste à comprimer latéralement le doigt du milieu de la main droite; celle non moins puérile, quoique vantée par J. C. Baricellus, de se frotter avec le petit doigt l'intérieur du conduit auditif externe; et même ce soufflet salu-

taire, dont J. Lanzoni, médecin de Ferrare, nous a conservé l'histoire amusante (*Ephem. nat. curios.* dec. 3, a. 1, obs. 44).

Considéré sous ce premier point de vue, le hoquet n'est certainement ni une maladie proprement dite, ni le symptôme d'aucun état pathologique. En admettant comme cause de ce phénomène l'existence du léger trouble des fonctions digestives dont nous pensons qu'il peut être à la fois et l'effet et le remède, ce trouble, dans le cas dont il s'agit, ne serait pas plus une maladie que ne l'est, par exemple, celui que détermine dans la respiration ou dans la circulation un violent exercice. C'est donc avec surprise que nous voyons l'auteur d'une bonne dissertation sur cette matière, M. Despaulx, signaler expressément le hoquet *comme plus ou moins nuisible*, *et toujours comme une maladie*.

§. 11. Il est au reste beaucoup de circonstances où le hoquet n'est plus un simple phénomène physiologique, mais le symptôme d'une maladie, et peut-être une maladie lui-même. Les anciens médecins, en faisant du hoquet le sujet d'une foule de dissertations, l'ont souvent considéré comme affection essentielle, mais sans préciser avec assez d'exactitude ce qu'ils entendaient par là; les modernes, au contraire, ne l'ont apparemment jamais vu que comme symptôme, puisqu'ils n'en font aucune mention dans leurs cadres nosographiques. Un certain nombre d'observations, cependant, montrent ce singulier phénomène, tantôt se renouvelant durant des jours, et même des années, sans être accompagné d'aucun autre état pathologique appréciable; tantôt survivant à une maladie dont il formait d'abord la complication, et, dans ce cas comme dans le premier, cédant pour l'ordinaire au traitement des affections nerveuses. Enfin, on l'a vu sous forme périodique constituer à lui seul toute la maladie, et disparaître sous l'influence du quinquina, soit seul, soit uni aux antispasmodiques : M. Double, dans sa Séméiologie, M. Bonnafox de Malet, et bien d'autres, en rapportent des exemples.

Dans ces diverses circonstances, le hoquet semble donc constituer une affection particulière, une véritable névrose, dont le siége ne saurait être placé ailleurs que dans les nerfs mêmes du diaphragme. C'est à cette espèce que se rapportent plusieurs des faits désignés avec plus ou moins de justesse par les auteurs, sous le nom de hoquet nerveux, venteux, etc.; elle diffère du hoquet physiologique par sa durée, son intensité, et par l'absence de toute anomalie des fonctions digestives.

Une constitution nerveuse, irritable, le sexe féminin, l'enfance, telles sont les circonstances principales qui prédisposent à ce hoquet, comme au hoquet physiologique. Les causes qui le déterminent sont toutes celles des maladies nerveuses en gé-

néral, et notamment les vives affections de l'ame, dont l'action se concentre toute entière dans la région de l'épigastre : Gerbezius rapporte avoir été consulté pour une femme, sujette aux vapeurs, qui, la première nuit de ses noces, fut prise d'un hoquet qu'elle conserva toute la journée suivante, mais qui céda facilement ensuite à l'usage des antispasmodiques.

A ces causes, qui sont les plus communes, il faut ajouter la pléthore essentielle, qui paraît pouvoir seule déterminer ce spasme, comme Borrichius en rapporte un exemple : c'était chez une demoiselle ; le hoquet se renouvelait tous les ans, à la même époque, et cédait chaque fois à une copieuse saignée du bras. Il faut joindre aussi les évacuations excessives, surtout chez les vieillards, ainsi que l'indique Hippocrate : *convulsio fit aut à repletione aut ab evacuatione : sic etiam singultus* (aph. 39, sect. 6). Dans ce dernier cas, le hoquet peut être rapporté à la chute subite des forces, et au trouble qui en résulte dans les fonctions nerveuses, circonstances qui, comme on le sait, favorisent singulièrement la formation des spasmes locaux.

La suppression d'une évacuation habituelle, l'application du froid aux pieds ou à l'épigastre, la métastase ou la disparition d'une affection goutteuse, d'une éruption cutanée, etc., ont été mises au nombre des causes déterminantes du hoquet essentiel. Nous ne suivrons point cet exemple. Lorsqu'une évacuation est directement et primitivement supprimée, c'est l'organe qui en était le siége qu'on doit regarder comme malade ; c'est de lui, sans doute, que part l'irradiation sympathique ou le trouble nerveux général dont le hoquet prend naissance ; celui-ci n'est plus alors idiopatique. Nous y reviendrons dans le paragraphe suivant.

Envisagé comme maladie essentielle, le hoquet a été trop peu, ou trop imparfaitement étudié, jusqu'à ce jour, pour qu'il nous soit possible d'en présenter l'histoire ; mais persuadés qu'il réclame sa place dans un système complet de médecine, il nous a semblé utile de le signaler ici pour appeler sur lui l'attention des nosologistes. De crainte, toutefois, qu'on ne nous accuse de multiplier les maladies en méconnaissant le véritable caractère de toute affection qui mérite le nom d'essentielle, nous déclarons ne donner ce titre qu'au hoquet pendant la durée duquel l'observation la plus attentive ne peut faire reconnaître l'existence ni de fièvre, ni d'embarras gastrique ou intestinal, ni d'aucune des lésions organiques dont il est si souvent le symptôme ; qu'à celui en un mot qui ne détermine chez le malade (*singultiens*) que les secousses par lesquelles ce spasme se manifeste, et les effets immédiats qu'il a coutume

de produire. Les faits que nous avons cités, ou que nous citerons encore, portent tous ce caractère.

La nature nerveuse de cette espèce de hoquet une fois admise, le choix des moyens de traitement ne saurait être douteux; les antispasmodiques, les calmans et les révulsifs doivent occuper le premier rang. C'est dans ce hoquet nerveux, sans doute, que l'opium a paru si utile à tant de praticiens, et que Sydenham obtint du diascordium des succès que lui avaient refusés l'huile essentielle d'aneth et les remèdes les plus vantés. Si le quinquina est quelquefois utile, c'est dans le cas de périodicité, encore ne s'est-il pas toujours montré infaillible. La suppression de la cause, lorsqu'elle existe encore, et les moyens de rompre cette tendance qu'ont la plupart des névroses à se prolonger indéfiniment par une sorte d'habitude, méritent aussi la plus grande considération; mais il importe, quant à ce dernier objet, de ne point abuser, comme on le fait tous les jours pour le hoquet passager, sujet de notre premier paragraphe, de ces impressions morales vives, par lesquelles on oppose témérairement le spasme au spasme; elles ont, il est vrai, réussi plus d'une fois, mais on sait aussi qu'elles sont elles-mêmes rangées parmi les causes du hoquet, et que lorsqu'elles manquent leur but, elles peuvent déterminer les accidens nerveux les plus graves. L'application locale des ventouses ou des vésicatoires, celle des topiques opiacés, trop négligés peut-être dans beaucoup d'affections internes, ont souvent réussi dans des cas de hoquet, dont plusieurs sans doute existaient comme maladie essentielle. Hoyerus a vu un cas remarquable où ce spasme, rebelle à tous les remèdes, a cédé à l'usage du lait de femme. Quant aux émétiques vantés par Mangor dans le hoquet nerveux (*Act. soc. med. havniensis*, t. 4), malgré les faits allégués par cet auteur, nous ne les croyons jamais indiqués; s'ils ont pu, dans quelques circonstances rares, détruire la concentration nerveuse qui accompagne ce phénomène, ils doivent tendre plus souvent encore à l'augmenter.

Le hoquet essentiel semble devoir être, en général, plus pénible que redoutable; cependant M. Bobe-Moreau en a recueilli un exemple que compliquait la gêne de la déglutition, et qui est devenu assez promptement mortel; l'ouverture du cadavre n'a fait reconnaître l'existence d'aucune espèce de lésion.

§. III. Le caractère avec lequel se présente le plus ordinairement le hoquet, c'est celui de symptôme morbifique, ou de phénomène sympathique; les nombreuses corrélations physiques et vitales qui existent entre le diaphragme et la plupart de nos organes, expliquent aisément cette fréquence; commun

à une foule d'affections, que néanmoins il accompagne rarement pendant toute leur durée, le hoquet n'est constant dans aucune d'elles, et ne mérite jamais l'épithète de *pathognomonique*. Les maladies, ou les lésions dans lesquelles on l'observe le plus souvent, sont les hernies étranglées, les plaies pénétrantes de l'abdomen, la péritonite, les empoisonnemens par des substances narcotiques ou corrosives, la simple gastricité ou surcharge des premières voies, l'inflammation et l'engorgement des viscères abdominaux, surtout de l'estomac, du foie, du diaphragme lui-même et de la matrice; enfin les accidens de la dentition, les affections vermineuses, les flatuosités, et les névroses avec lesquelles on l'a vu quelquefois alterner. J. Lanzoni rapporte l'histoire d'un hoquet, suite d'une fièvre tierce, dont les accès alternaient avec un éternuement continuel et des plus violens; Bartholin en cite un autre exemple.

Ce spasme, quoique moins fréquent que dans les affections dont nous venons de parler, n'est point très-rare encore durant le cours des fièvres, soit gastriques, soit muqueuses; dans la dernière période des fièvres adynamiques, et surtout ataxiques; enfin pendant l'accès des fièvres intermittentes et rémittentes. Dans un fait observé par M. Guittard de Bordeaux, le retour des règles, dans un cas d'aménorrhée, fit disparaître un hoquet qui s'était prolongé au-delà d'une fièvre intermittente dont il n'était d'abord que le symptôme. Le hoquet peut constituer aussi le principal phénomène d'une fièvre pernicieuse, comme en fait foi l'observation de P. Michel de Caldéria (*Oper.* t. 1, p. 423), rapportée sous le titre de *singultuosa febris* (Les anciens nommaient fièvres singultueuses celles que le hoquet accompagne pendant toute leur durée). M. Double, dans sa Séméiologie, annonce aussi en avoir recueilli un exemple. Nombre d'observateurs, parmi lesquels on peut citer Fréd. Hoffmann, ont vu le hoquet, soit continu, soit périodique, succéder aux fièvres intermittentes précipitamment supprimées; quelquefois il signale le début des fièvres éruptives.

L'apparition du hoquet dans les circonstances qu'il nous reste à énumérer, paraît beaucoup plus rare. Schrober l'a observé dans un cas où une portion des viscères abdominaux s'était fait jour dans la poitrine, à travers les ouvertures du diaphragme. Planque dit qu'un homme mourut au douzième jour d'un hoquet violent, et qu'on trouva dans sa poitrine *quelques onces de sérosité*. La mauvaise conformation de cette cavité, la dépression du cartilage xiphoïde, signalée par Fernel, la fracture des côtes, ont aussi été vues donnant lieu au hoquet; il en est de même des plaies de tête, de la grossesse, de l'opération de la taille, etc. M. Bobe-Moreau, outre le fait que nous avons déjà cité, rapporte l'histoire d'un hoquet mor-

tel qui coïncidait avec l'existence d'une poche pleine de pus, située à la partie supérieure du pharynx. Enfin, le hoquet a paru quelquefois dépendre de la rétrocession de la goutte, du déplacement du rhumatisme, de la suppression d'une éruption cutanée, de celle des menstrues, des hémorroïdes, de la transpiration, d'une diarrhée, etc., soit que ces divers phénomènes aient agi d'une manière sympathique et directe sur le diaphragme, ou soit qu'ils aient produit d'abord sur quelqu'autre organe une maladie à laquelle la convulsion de ce muscle n'ait succédé que d'une manière secondaire.

De toutes les causes dont nous venons de faire l'énumération, sans prétendre, à beaucoup près, n'en avoir omis aucune, les plus communes après la constitution nerveuse des sujets, c'est l'usage des mauvais alimens, la fréquence des indigestions, l'habitude de la débauche, qui, en maintenant dans un état constant de fatigue et d'irritation les organes digestifs, produisent ces embarras gastriques et intestinaux, et bien souvent ces phlegmasies chroniques ou ces dégénérescences funestes des viscères de l'abdomen, dont le hoquet n'est plus alors qu'un des nombreux phénomènes. *Singultûs accessio stomacho accidere solet ob humorem acrem*, a dit Aëtius (sermo 9, cap. 5). Tous les auteurs ont reconnu l'existence de cette cause; Forestus (lib. 5, obs. 15) rapporte un cas de fièvre demi-tierce compliquée de hoquet, à laquelle le dérangement des fonctions digestives avait donné naissance; M. Despaulx cite un cas analogue, p. 14 de sa Dissertation, et il nous serait facile d'en multiplier beaucoup les exemples. C'est enfin à cette même cause, et à la fréquence chez eux des hernies, que les vieillards doivent d'être plus sujets que les adultes à cette espèce de hoquet.

Ces diverses variétés de hoquets sympathiques ou symptomatiques ne peuvent, on le pense bien, réclamer le même mode de traitement, puisque c'est la maladie principale qu'il s'agit de combattre: nous ne devons donc point nous en occuper ici d'une manière spéciale. Toutefois nous ferons à ce sujet une remarque, c'est que les mêmes moyens qui font disparaître le hoquet dans une circonstance, peuvent le faire naître ou en augmenter l'intensité dans une autre: ainsi les doux évacuans, si convenables dans le hoquet, d'ailleurs fort commun, que détermine la surcharge gastrique ou intestinale, ne pourraient que devenir très nuisibles dans celui qui provient d'une évacuation immodérée ou d'une vive phlegmasie des viscères abdominaux; ainsi les boissons froides, les acides, la saignée, etc., figurent à la fois parmi les causes déterminantes et parmi les moyens de traitement de l'espèce de hoquet dont nous traitons. Les spécifiques les plus vantés, tels que l'huile essentielle d'aneth,

préconisée par Heurnius, celle de menthe, et les autres aromatiques, dont tant de médecins ont proclamé les avantages, l'opium, le quinquina, l'émétique, la saignée, dont on a vu des succès non équivoques, ne sauraient donc offrir d'utilité que dans des cas bien déterminés qu'il s'agit toujours de préciser avant que de les mettre en usage, parce qu'ils s'adressent plus à la cause, toujours variable, du hoquet, qu'au hoquet lui-même.

Néanmoins, comme simple épiphénomène, comme accident purement sympathique, mais dont l'intensité, avons-nous dit, peut compromettre à elle seule la vie du malade, le hoquet réclame souvent cette médecine du symptôme à laquelle d'ailleurs l'obscurité seule de l'affection principale condamne quelquefois le médecin praticien. Tous les moyens indiqués dans le paragraphe précédent sont applicables dans cette circonstance; mais c'est ici plus encore que pour le hoquet essentiel, qu'il importe de ne point tenter, par des impressions morales vives, de combattre l'inégale répartition des forces nerveuses, et leur concentration dans l'épigastre.

Lorsque, après la guérison de la maladie principale, le hoquet semble ne plus persister que par la seule puissance de l'habitude, il rentre dans la division du hoquet essentiel, et doit en conséquence être traité par les antispasmodiques, les calmans et les révulsifs, s'il est continu; par le quinquina, s'il est intermittent. Nous en avons parlé dans la section précédente, mais nous pouvons ajouter ici le fait rapporté par M. Jaurion (*Recueil périod. de la Soc. de Méd.*, t. 3), d'un hoquet périodique, suite de la suppression des menstrues, et qui avait survécu au rétablissement de cette évacuation : le quinquina dont, avant la guérison de l'aménorrhée, on n'avait retiré aucun avantage, fit alors disparaître sans retour le hoquet.

§. IV. Il est un autre point de vue de l'étude du hoquet qui réclame maintenant toute notre attention, et qui serait la partie la plus importante de son histoire, si en même temps elle n'en était l'une des plus incertaines : nous voulons parler des données séméiologiques qu'il peut fournir au praticien, soit pour le diagnostic, soit pour le pronostic des diverses maladies dans lesquelles il se présente.

Dans l'état physiologique, le hoquet, comme nous l'avons fait voir, n'est qu'un accident passager, qui peut-être indique un léger trouble des fonctions digestives, mais qui paraît aussi en être le remède spontané; il ne présente en tout cas aucune gravité.

Comme maladie essentielle, son importance est plus grande. Il est toujours fort pénible par sa longue durée, à moins que les accès n'en soient rares, et peut, lorsqu'il est très-intense,

devenir redoutable par l'oppression ou par la congestion cérébrale qu'il détermine : nous avons cité un exemple où il a causé la mort.

Comme phénomène symptomatique, il est en général l'indice, soit d'un grand désordre dans les fonctions nerveuses, soit d'une concentration épigastrique qui ne s'opère le plus souvent qu'à une époque déjà avancée des maladies, soit enfin de la lésion grave du diaphragme ou de l'un des nombreux organes avec lesquels ce muscle sympathise. Son importance, au reste, varie beaucoup dans chacun de ces cas, suivant diverses circonstances dont les principales méritent d'être déterminées.

Lorsque, par exemple, il survient à la suite des plaies qui pénètrent dans la poitrine ou dans l'abdomen, c'est signe qu'un des organes qui avoisinent le diaphragme, ou que le diaphragme lui-même a été atteint, à moins cependant qu'il ne résulte de la frayeur seule qu'éprouve le blessé, ou qu'il ne soit l'effet d'une grande hémorragie : plus tard il doit faire craindre l'inflammation du péritoine, de l'estomac, du foie ou de quelque autre viscère, à moins encore qu'il ne soit l'annonce d'une mort prochaine ; ce que décide l'ensemble des symptômes. Dans les plaies de tête, dans les affections cérébrales, dans le cas de hernie étranglée, il est généralement d'un fort mauvais augure.

Dans les maladies chroniques, nerveuses surtout, le présage qu'il fournit n'a rien de bien assuré, mais en général on peut dire qu'il est moins à craindre que dans les maladies aiguës. Joint aux convulsions chez les enfans, il est ordinairement l'avant-coureur de la mort. Dans les affections chroniques dont le siége est inconnu, l'apparition du hoquet peut servir à circonscrire les recherches du médecin dans les entours de la région du diaphragme.

C'est dans les maladies aiguës que l'importance du hoquet est surtout remarquable ; aussi a-t-elle été signalée par tous les observateurs. Hippocrate surtout a consigné, dans plusieurs sentences, dont l'expérience des siècles a confirmé la justesse, combien est ordinairement grand le danger qu'il présage. Ne perdons point de vue, cependant, que comme le hoquet modéré n'est point ordinairement la cause du péril, il ne mérite, comme signe pronostic, une grande confiance que réuni à quelqu'autre mauvais symptôme ; quand, par exemple, il s'accompagne de la chute des forces, de mouvemens convulsifs ; qu'il survient à une époque très-avancée de la maladie, lorsque déjà la face est hippocratique, etc.

Le hoquet qui a lieu dans l'embarras gastrique ou intestinal, qu'il y ait ou non complication vermineuse, n'est point communément d'un mauvais augure ; ce que nous avons dit précé-

demment peut même porter à lui attribuer alors une influence salutaire, et doit engager à favoriser, par l'administration des évacuans, l'effet des secousses heureuses qu'il détermine.

Son pronostic est à peu près le même dans les fièvres muqueuses et bilieuses simples; mais dans les fièvres ataxiques et adynamiques il est ordinairement très-redoutable, surtout lorsqu'il se joint à quelqu'autre symptôme fâcheux, et qu'il survient à une époque peu avancée de la maladie. Plus tard, au contraire, il peut, d'accord avec d'autres phénomènes, préluder à des crises favorables, et fournir de bonnes indications pour le traitement.

Le hoquet joint à l'aphonie est du plus funeste augure : *aphoniæ cum singultu pessimæ* (Hipp. *in Pronost.; ibid. in Coac.*).

Au début des fièvres éruptives, le hoquet n'est pas d'un plus fâcheux présage que nombre d'autres phénomènes nerveux qu'on y observe communément.

Il n'en est pas de même de celui qui survient pendant le cours des phlegmasies aiguës des principaux viscères; les secousses douloureuses qui l'accompagnent ne peuvent qu'augmenter les symptômes de la maladie principale, dont il indique d'ailleurs la période avancée, ou même quelquefois la terminaison par gangrène. *Ab hepatis inflammatione singultus, malum. Ab ileo vomitus, aut singultus, aut convulsio, aut delirium, malum* (Hipp., aphor. 17 et 10, sect. 7).

Lorsque les forces générales languissent; lorsque, par exemple, des évacuations immodérées menacent l'existence de l'individu, le hoquet, surtout chez les vieillards, annonce un grand danger, comme le dit encore Hippocrate dans ses aphorismes 3 et 4 de la cinquième section, 3 et 41 de la septième. Néanmoins, dans cette circonstance, il peut, comme les convulsions auxquelles l'assimile ce grand observateur, n'être dû qu'au trouble général que produit dans les fonctions nerveuses toute évacuation trop forte ou trop subite, et ne pas tarder ensuite à disparaître.

§. v. Le hoquet peut-il être critique? En d'autres termes, son apparition à une époque avancée des maladies, peut-elle, dans quelques circonstances, en favoriser l'heureuse terminaison? Cette question a été résolue affirmativement par Hippocrate, qui, dans ses Coaques, place le hoquet au nombre des phénomènes critiques pour les fébricitans qui ont éprouvé de fortes pulsations des artères temporales, avec visage coloré et dureté des hypocondres. Klein dit aussi que le hoquet qui survient à l'époque des mouvemens critiques, lorsque les autres signes, surtout ceux que fournit l'urine, sont bons, loin d'être d'un mauvais augure, annonce un vomissement ou une diarrhée critique, et cesse lorsque ces crises se sont opérées. Tul-

pins et Hoffmann ont rapporté, sous le titre de hoquet critique, des exemples de fièvres continues, vers la fin desquelles se manifesta le hoquet, et que firent disparaître des évacuations alvines. La thèse de M. Despaulx, déjà citée, contient aussi une observation de hoquet périodique survenu à la fin d'une fièvre adynamique et ataxique : de légers minoratifs furent prescrits et procurèrent des évacuations bilieuses avec lesquelles disparut le hoquet. Une autre observation de cette thèse présente un cas analogue.

Ces faits et plusieurs autres qu'il serait facile de rassembler, si l'étendue d'un article de Dictionaire pouvait nous le permettre, semblent confirmer ce que nous avons avancé au sujet de l'étiologie du hoquet physiologique. Ici, en effet, l'apparition du hoquet paraît n'avoir été que l'effet sympathique de la surcharge des premières voies, l'indice d'une turgescence abdominale à laquelle devaient remédier les évacuations spontanées qui ont eu lieu, ou celles que l'art a provoquées, et que tendent à favoriser les contractions spasmodiques, les secousses convulsives qui caractérisent ce singulier phénomène. (DE LENS)

HORDÉINE, s. f., de *hordeum*, orge : nouvelle substance d'apparence ligneuse, en poudre jaune, sèche, grenue, insoluble dans l'eau, se confondant avec l'amidon dans la farine d'orge, dont elle forme les 55 centièmes. On en doit la connaissance toute récente à M. Proust. C'est à sa présence, autant qu'au manque presque absolu de gluten, et au peu d'amidon qu'il contient, que le pain d'orge doit la grande infériorité qui le caractérise, et sa grossièreté généralement passée en proverbe. L'hordéine paraît exister, mais en très-petite quantité, dans d'autres graines céréales. A l'analyse, elle n'offre rien qui la distingue des autres tissus ligneux, dont l'azote ne fait pas ou presque pas partie. On l'obtient en lavant à l'eau froide, puis faisant bouillir dans l'eau la farine d'orge, procédé par lequel on enlève les divers principes solubles auxquels l'hordéine se trouve associé, la matière gommeuse et sucrée, l'amidon, etc. La germination, qui n'est, comme l'observe M. Proust, qu'une végétation commencée, fait varier, d'une manière bien remarquable, les rapports des principes constituans de l'orge; puisque plus des trois quarts de l'hordéine disparaissent alors, tandis que le gluten, la gomme, le sucre, et surtout l'amidon, augmentent à proportion.

Les vues que fournissent sur la panification, l'art du brasseur, et même sur l'emploi de l'orge en médecine, les recherches dont nous venons de faire connaître les principaux résultats, trouveront naturellement leur place à l'article *orge*, auquel par conséquent nous renvoyons le lecteur. (DE LENS)

HORRIPILATION, s. f., *horripilatio*, du verbe *horripi-*

lare, avoir le poil hérissé. Tous les auteurs emploient ce terme comme synonyme de frisson, de frissonnement, et, en cela, nous nous conformerons à l'usage. Cependant l'horripilation, d'après l'étymologie du mot, nous offre un phénomène de plus, le redressement des poils, surtout ceux de la tête, phénomène que le style figuré nous représente comme accompagnant fréquemment une vive et subite frayeur. Nous ne parlerons ici que de l'homme; car on sait que, chez les autres animaux, le poil se hérisse facilement, et devient rude et droit, lorsque, par une provocation hostile, ils entrent en fureur, et qu'ils préparent une forte résistance à l'attaque qui menace leur sûreté. Cette facilité qu'ont les animaux à hérisser leur poil, provient d'une couche musculeuse très-étendue, qui est immédiatement placée sous le derme, et que l'on nomme *pannicule charnu*. Cette couche musculeuse, commune à la classe des quadrupèdes, est surtout très-prononcée chez le hérisson, qui en effet a, plus que tout autre, besoin d'une forte puissance motrice, pour imprimer les mouvemens d'élévation et d'abaissement aux nombreux aiguillons dont sa peau est armée.

(RENAULDIN)

HOSPICE. *Voyez* HÔPITAL. (COSTE)

HOUBLON, *humulus lupulus*, L.; plante de la dioécie pentandrie, L.; et de la famille des urticées, Jussieu. Ses tiges sont menues, anguleuses, un peu rudes au toucher, sarmenteuses, longues de dix à douze pieds et plus; elles grimpent en s'entortillant autour des autres plantes qui les avoisinent, ou des perches qu'on leur donne pour soutien. Ses feuilles sont opposées, pétiolées, en forme de cœur, dentées en scie, quelquefois entières, souvent partagées, jusqu'à moitié, en trois ou cinq lobes. Ses fleurs sont d'une couleur herbacée, les unes mâles, les autres femelles, et portées sur des individus différens. Les premières, disposées au sommet des rameaux en petites grappes paniculées, axillaires et terminales, sont composées d'un calice de cinq folioles oblongues, et de cinq étamines à filamens très-courts, portant des anthères oblongues. Les fleurs femelles naissent dans des cônes écailleux, comprimés, pédonculés, formant également de petites panicules dans les aisselles des feuilles; chacune d'elles est formée d'une écaille ovale, membraneuse, concave, et d'un ovaire supérieur chargé de deux styles. Le fruit est une petite graine arrondie, légèrement comprimée, roussâtre, enveloppée dans une petite tunique membraneuse. Cette plante croît naturellement, en France et en Europe, dans les haies et sur les bords des bois; on la cultive en Angleterre, en Allemagne, en Flandre, pour recueillir les cônes que produisent les pieds femelles.

Ces cônes ont une odeur, ayant beaucoup de rapport avec celle de l'ail, et une saveur très-amère, qui cependant n'est pas

désagréable. On en fait la récolte en août et septembre, et, aussitôt qu'ils sont cueillis, on les met sécher dans un four préparé exprès. Lorsqu'ils sont suffisamment secs, on les retire, pour les laisser exposés à l'air, pendant quelque temps, sur le plancher d'une chambre bien sèche, et on les serre enfin dans de grands sacs de toile, pour les garder jusqu'au moment où l'on voudra en faire usage. Ils entrent dans la fabrication de la bonne bière, à laquelle ils communiquent, par leur principe amer, une qualité particulière qui lui donne plus de force, la rend plus salutaire, et qui contribue beaucoup à sa conservation, en l'empêchant de s'aigrir. La forte bière, dans laquelle on a fait entrer le houblon, est plus tonique que toute autre espèce de cette liqueur préparée avec d'autres plantes amères, comme l'absinthe, la gentiane, le chamœdris, etc.; elle est plus enivrante, et elle possède cette dernière propriété autant que le meilleur vin.

On emploie, en médecine, les feuilles, les sommités, et principalement les cônes du houblon. On les regardait autrefois comme un puissant moyen d'expulser les calculs des reins et de la vessie; mais les médecins ont reconnu depuis longtemps leur insuffisance à ce sujet. Cependant, c'est encore une opinion assez générale, que la bière houblonée est utile pour prévenir la formation des calculs et des graviers, et cette liqueur ne doit cette propriété, selon plusieurs auteurs, qu'au houblon, dont les vertus diurétiques sont très-prononcées. C'est ainsi que Rai assure, comme chose positive résultante des observations de Graunt, que, depuis qu'on faisait plus d'usage du houblon à Londres, il y avait moins de personnes attaquées de la pierre, que dans le siècle précédent.

Aujourd'hui les cônes du houblon sont principalement employés à cause de leur principe amer, dont la propriété est d'augmenter l'action des organes de la digestion. Comme ce principe amer se dissout également facilement dans l'eau chaude et dans l'alcool, on prescrit ordinairement ces cônes en infusion théiforme, à la dose de deux gros à une once dans une pinte d'eau. On les donne particulièrement dans le carreau, le rachitis, dans les maladies cutanées, dans le scorbut, et dans les affections scrofuleuses. C'est surtout dans ce dernier cas que, depuis un certain nombre d'années, on a préconisé le houblon.

Dans plusieurs pays du nord de l'Europe, on fait cuire dans l'eau les jeunes pousses de cette plante, quand elles commencent à se développer au printemps, et on les mange avec de l'huile, du sel et du vinaigre, ou avec du beurre, ou assaisonnées de plusieurs autres façons, comme on fait des asperges en France; elles ont même, dit-on, plus de saveur que ces dernières, ce qui fait qu'on leur donne la préférence. Ces jeunes pousses sont légèrement laxatives et apéritives, et, sous ce

rapport, leur usage peut être utile dans les obstructions des viscères abdominaux.

Simon Pauli dit que, de son temps, on employait beaucoup le houblon extérieurement, après l'avoir fait bouillir dans la bière, et qu'on l'appliquait en fomentations pour apaiser les douleurs causées par les accès de goutte, les luxations et les contusions.

Maintenant on prépare avec les cônes du houblon, soit une teinture alcoolique, soit un extrait par l'eau. La première se donne à la dose de 20 à 50 gouttes, et le second à celle de 10 ou 20 grains, dans plusieurs pays du Nord, en place d'opium. Ils concilient le sommeil. *Voyez* De Roches, *Dissert. inaugural. de humulo lupulo;* in-4°. *Edimburg.*, 1803; et les pharmacopées d'Édimbourg, et militaires de Prusse, de Russie, etc.

Le houblon entrait autrefois dans plusieurs préparations pharmaceutiques tombées maintenant en désuétude, comme le sirop de houblon, le sirop bysantin simple de Mésué, etc.

On fait, avec l'écorce de ses tiges, une filasse grossière, que l'on emploie à fabriquer des cordes. (LOISELEUR DESLONGCHAMPS)

HOUILLE, s. f., *carbo fossilis*, charbon de terre, charbon de pierre, charbon minéral, lithantrax. Sans nous occuper ici de l'histoire minéralogique, ni de l'analyse chimique du précieux combustible désigné sous ces différens noms, ce qui est parfaitement exposé par M. Patrin et par Fourcroy (*Nouveau diction. d'hist. nat.*; *Système des conn. chim.*); sans rechercher si la houille doit être considérée, ainsi que l'ont pensé la plupart des auteurs, comme le résidu de la décomposition des végétaux; ou, selon l'opinion de quelques modernes, comme une argile endurcie pénétrée de bitume; ou enfin, avec Parmentier, si cette substance a été formée dans la mer par le dépôt et l'altération des matières huileuses ou graisseuses des animaux marins; sans déterminer, avec Werner, les neuf ou dix variétés de ce produit de la nature, il nous suffira de distinguer, relativement aux usages économiques, quatre espèces de houille; 1°. la *houille-terreuse* ou *terre-houille*, sorte de terre bitumineuse, désignée exclusivement, dans beaucoup de pays, sous le nom de *houille;* 2°. le *charbon de terre gras*, qui abonde en bitume, concentre fortement sa chaleur, est excellent pour la forge, et que l'on nomme *charbon à maréchal;* 3°. le *charbon sec*, moins chargé de bitume, donnant moins de fumée dans sa combustion, répandant moins de chaleur, et bon pour le poêle et la grille; 4°. le *charbon pyriteux*, dont il n'est guère possible de faire usage, qu'après l'avoir soumis à une combustion lente, opérée d'une manière analogue à celle qu'on emploie pour convertir le bois en charbon. On obtient alors cette espèce de combustible, que l'on nomme en France houille purifiée, houille désoufrée, et en Angleterre *coak*.

On a prétendu, ainsi que le rapporte Fourcroy (*Encyc. méth., méd.*), que les vapeurs que répand ce combustible en brûlant, sont la cause de la consomption et de la phthisie pulmonaire si répandues à Londres. Si cette opinion n'est pas démontrée, au moins il est vraisemblable qu'un corps qui répand tant de vapeurs, et qui donne tant de fumée en brûlant, doit influer sur la santé des hommes qui y sont exposés, surtout lorsqu'ils sont délicats, et qu'ils n'y ont pas été habitués dès leur enfance. Hoffmann, au contraire, a pensé que ces vapeurs purifiaient l'air en lui donnant du ressort, surtout lorsque cet air est humide et épais. A l'appui de son sentiment, il rapporte que, dans la ville de Halle, en Saxe, la phthisie, qui y était très-commune, disparut lorsqu'on adopta l'usage du charbon de terre.

Un des grands inconvéniens de la houille, outre la fumée très-épaisse qu'elle exhale, c'est que le courant d'air très-rapide et très-abondant qu'elle exige pour sa combustion, enlève et volatilise une partie de ses cendres, qui s'attachent sur tous les corps environnans; mais, suivant Fourcroy, on remédiera en grande partie à ces deux inconvéniens, par une construction bien entendue des cheminées, et telle que le courant, excité par sa combustion, soit tout entier entraîné au dehors, et qu'il n'y en ait aucune portion refoulée dans les chambres. On prépare à Paris, et sans doute aussi dans beaucoup d'autres lieux, des briquettes et des bûches dites économiques, avec de la houille mêlée à de l'argile. Ce combustible, que l'on emploie conjointement avec le bois, donne beaucoup de chaleur, et ne répand aucune odeur sensible, même dans nos foyers ordinaires.

Les ouvriers qui travaillent ce bitume sont souvent exposés au danger de perdre la vie par les fluides élastiques qui s'en dégagent. Cette espèce de mofette est nommée *pousse* ou *tousse* par les ouvriers; elle éteint leurs lampes, et paraît être du gaz acide carbonique. Il se développe aussi, dans les mines de houille, une espèce de gaz hydrogène carboné très-délétère, qui produit quelquefois des explosions funestes.

La houille n'est guère usitée en médecine. Cependant Morand, le fils, qui s'est beaucoup occupé de ce charbon, pense que, réduit en poudre fine, et mêlé à des eaux aromatiques, ou avec des huiles grasses, il pourrait détendre, et fortifier en même temps les membres atrophiés, diminuer l'épaississement de la synovie, rendre le jeu des articulations plus facile, et même dissiper certaines ankyloses. Il compare ce remède aux boues de Saint-Amand, et rapporte le succès qu'il en a obtenu dans un cas de tumeur au genou, accompagnée de difficulté de mouvement, et produite par une humeur visqueuse, épaisse, amassée sous la peau. Cette maladie était survenue à la suite d'un coup sur le genou.

Si l'on voulait employer la houille dans des cas analogues, il faudrait se servir de celle qui contient le plus de parties bitumineuses. (VILLENEUVE)

HOUPPE, s. f. Lieutaud a désigné, sous le nom de *muscle à houppe*, ou de *houppe du menton* (*musculus penicillatus*), un muscle que Dumas et Chaussier ont confondu avec le carré, dans leur mento-labial. Ce muscle occupe le menton, et c'est lui, en partie, qui contribue à former l'élévation qu'on y observe. Etendu de la mâchoire inférieure à la peau du menton, il a, comme son nom l'indique, la forme d'une houppe à poudrer, et ses fibres, entourées d'un tissu cellulaire graisseux assez abondant, sont inégales, frangées, et, pour la plupart, perpendiculaires à l'os. En se contractant, il relève la lèvre supérieure, et fronce la peau du menton, sur laquelle il fait alors paraître un grand nombre de petits enfoncemens, bien prononcés chez certaines personnes. (JOURDAN)

HOUX, *ilex*, genre de plante appartenant à la famille des nerpruns de la méthode de Jussieu, et à la tétrandrie tétragynie de Linné. Son caractère est d'avoir le calice à quatre dents, une corolle en roue, aussi à quatre divisions profondes, quatre étamines, un style nul, un stigmate à quatre lobes, et une baie à quatre graines.

L'espece dont on fait quelque usage en médecine et dans les arts, est un petit arbre qui s'élève depuis six jusqu'à quinze et vingt pieds; son écorce est lisse; ses feuilles sont toujours vertes, persistantes, alternes, pétiolées, ovales, pointues, entières en leurs bords, ou garnies de dents saillantes et épineuses, glabres, persistantes, coriaces, luisantes audessus; les fleurs sont axillaires, pelotonnées, presque sessiles, à pédoncules courts, rameux; quelquefois steriles; les baies sont rougeâtres dans leur maturité, et grosses comme un pois; il porte des fleurs qui sont blanchâtres, en mai.

Les racines et l'écorce de cet arbrisseau sont regardées comme adoucissantes, émollientes et résolutives; mais nous devons dire qu'on en fait peu ou point d'usage, et que l'on pourrait bannir ce végétal de nos matières médicales. On dit ses baies purgatives, ce que son affinité avec le nerprun permet de croire.

On retire de la seconde écorce du houx, et au moyen d'une préparation particulière, la *glu*, substance particulière, qui a différens usages économiques.

Les paysans suspendent les rameaux de cet arbre devant leur porte, pour éviter les charmes et les maléfices; Pline lui-même leur donne les mêmes qualités, et assure qu'ils écartent la foudre. On se sert encore de ses rameaux pour y envelopper les viandes salées, et en éloigner les rats, que les épines des feuilles empêchent d'approcher.

On se sert, en Amérique, de l'infusion d'une espèce de houx, désignée sous le nom d'apalachine, parce qu'elle croît sur les monts Apalaches, *ilex vomitoria*, pour se faire vomir. Cette plante est inusitée en Europe. (MÉRAT)

HOUX (petit), *ruscus*, genre de plante de la dioécie syngénésie de Linné, et de la famille des asparaginées de la méthode naturelle, dont le caractère est d'avoir des fleurs dioïques, ordinairement portées sur le milieu des feuilles, la corolle nulle, le calice à six folioles. Les mâles ont les étamines au nombre de 3 à 6, réunies par les anthères; les femelles un style et une baie à trois lobes, et à 2 à 3 graines.

L'espèce dont nous voulons parler, est celle qu'on désigne sous le nom de *petit houx*, *houx frelon*, *housson*, et encore sous celui de *fragon*, laquelle est figurée dans Blackwel, t. 155; elle croît dans les bois montueux et couverts, et on la trouve aux environs de Paris, dans ceux de Saint-Germain, de Jouy, de Fontainebleau, et ailleurs. C'est un sous-arbrisseau, qui ressemble à un petit myrthe par son feuillage toujours vert, ce qui le faisait appeler *myrthe sauvage* par les anciens. On l'a comparé aussi au houx, d'où lui vient son nom de *petit houx*, à tige dressée, rameuse, glabre, un peu anguleuse supérieurement, haute de un à deux pieds; à feuilles alternes, ovales, sessiles, coriaces, très-aigues, et épineuses au sommet, entières sur les bords, glabres, un peu luisantes; les fleurs sont solitaires, portées, sur la face supérieure et dans la région moyenne de la feuille, à l'aisselle d'une petite bractée; son fruit est une petite baie rouge, de la grosseur d'une cerise, contenant deux ou trois graines fort dures; elle tranche agréablement avec le vert des feuilles, surtout en hiver.

On mange les pousses de la plante, lorsqu'elle est jeune, ce qui est commun à plusieurs autres plantes de la même famille. On aurait de la peine, lorsque le petit houx est en pleine végétation, à le manger, car alors il est coriace et épineux.

Les racines sont au nombre de celles dites *apéritives mineures*. On les estime un bon diurétique, et on en fait assez d'usage en tisane. Elles entrent dans le sirop des cinq racines. Les baies, dit-on, partagent ces qualités, et cela me paraît très-probable, mais on n'en fait pas d'usage; leur saveur est douceâtre. Leurs graines entrent dans l'électuaire appelé *bénédict laxatif*. Dans le *Codex*, ce végétal est appelé *bruscus*, comme dans les anciens auteurs.

En Corse, et dans quelques autres endroits, on torréfie les graines de petit houx, pour s'en servir en guise de café. On prétend que ce moyen approche plus du vrai café que la plupart de ceux qu'on a cherché à y substituer. Mais, au bas prix où est maintenant cette graine, il y a peu de raison de croire qu'on s'amuse à la remplacer. (MÉRAT)

HUILE, s. f., dérivé de *oleum*, dont l'origine grecque est ἔλαιον. On donne ce nom à des produits naturels, soit végétaux, soit animaux, liquides ou faciles à liquéfier, inflammables avec ou sans intermède, peu ou point solubles dans l'eau, non miscibles à ce fluide, et tous formés de carbone, d'hydrogène, et d'une faible proportion d'oxigène.

Le peu de précision de l'ancien langage chimique avait fait accorder aussi ce titre à plusieurs composés du règne minéral qui le méritaient à peine par une vague ressemblance; comme objet de synonymie, nous en dirons quelques mots à la fin de cet article, que nous partageons en trois principales sections.

La première est consacrée à l'examen des *huiles fixes*, ainsi nommées, parce qu'on ne peut tenter de les volatiliser sans les décomposer, en partie du moins; la seconde traite des *huiles volatiles*, dont le caractère est de se volatiliser complétement sans subir aucune décomposition; dans la troisième, qui servira comme d'appendice aux deux premières, nous passerons d'abord en revue plusieurs produits de l'art, auxquels le nom d'huile a été imposé, telles sont les *huiles préparées* et les huiles *empyreumatiques;* nous terminerons en jetant un coup d'œil, et sur quelques *principes volatils*, dont la véritable nature est encore inconnue, mais qui, à bien des égards, semblent se rapprocher des huiles volatiles proprement dites, et sur ces composés chimiques, que les anciens désignaient sous le nom impropre d'*huiles minérales*.

1re SECTION : *Huiles fixes*. Elles ont aussi reçu les noms d'*huiles grasses*, d'*huiles douces*, d'*huiles par expression*, et presque toujours celui de *beurres* ou de *graisses*, lorsqu'elles provenaient des matières animales, ou se montraient sous forme concrète; ces termes cependant, ou ne sont pas rigoureusement applicables à toutes, ou peuvent convenir à d'autres substances. Ce sont des corps gras, onctueux, *lentescens* et coulant en stries lorsqu'ils sont liquides, ordinairement inodores et d'une saveur fade, quelquefois blancs, mais le plus souvent colorés en jaune, ou jaune verdâtre, entièrement insolubles dans l'eau, plus légers que ce fluide, ne s'enflammant point, à froid, par l'approche seule d'un corps en combustion, susceptibles de former avec les bases salifiables de véritables savons, et jouissant d'ailleurs de tous les autres caractères que nous avons assignés à l'huile, considérée en général.

Quoique les huiles fixes aient toutes entr'elles les plus grandes analogies, néanmoins, pour la commodité de l'étude, nous allons en diviser l'histoire en deux paragraphes. Dans le premier, nous parlerons uniquement des huiles fixes que fournissent les végétaux; mais les détails dans lesquels nous entrerons, au sujet de leur extraction, de leurs propriétés chimi-

ques, de leur composition et de leurs usages, seront suffisans pour nous dispenser d'y revenir en traitant des huiles fixes tirées des animaux, qui feront la matière du second paragraphe. D'ailleurs, celui-ci trouvera son complément naturel dans les articles *beurre* et *graisse* de ce Dictionaire.

§ 1. *Huiles végétales fixes. Siége.* Bien différentes, comme nous le verrons, des huiles volatiles, les huiles fixes, associées constamment dans les végétaux à des principes féculens, albumineux, mucilagineux, occupent presque exclusivement le périsperme des semences des plantes dicotylédones qui leur doivent la propriété de fournir une *émulsion* lorsqu'on les broie, en les arrosant d'un liquide, et de là le nom de *semences émulsives*, accordé à beaucoup d'entre elles. L'olive paraît être le seul fruit dont le brou, par une exception remarquable, fournisse abondamment de l'huile fixe. Quant aux semences des ombellifères et de bien d'autres végétaux, indépendamment de l'huile fixe qui siége dans leur intérieur, elles contiennent une huile volatile dans leurs enveloppes séminales; aussi ne donnent-elles à la pression, lorsqu'on ne les a pas mondées de leur écorce, qu'un mélange de ces deux sortes d'huiles (Voyez *huiles préparées*).

Extraction. Les procédés en usage pour cette opération varient selon la consistance de l'huile, l'usage auquel on la destine et la nature des principes avec lesquels elle se trouve associée. On extrait par la seule pression, c'est-à-dire sans l'intermède de la chaleur, les huiles qui sont naturellement liquides, et que réclament les besoins de la médecine et de l'économie domestique. A cet effet, on pile après les avoir mondées, les semences qui les recèlent, on les réduit en pâte, et en les soumettant à la presse dans des sacs de toile ou de crin, on fait sortir l'huile dont leur parenchyme est rempli. Obtenue par ce moyen, elle est plus agréable au goût, et moins altérée que par tout autre procédé.

D'autres huiles, soit à cause de l'état de concrétion qui leur est propre, soit à raison de leur peu d'abondance ou de la grande quantité de mucilage auquel elles se trouvent combinées, ne peuvent être obtenues sans le concours de la chaleur; ainsi donc, tantôt on ajoute à la pâte de l'eau chaude, tantôt on l'expose à la vapeur de l'eau bouillante, ou on la soumet à une légère ébullition, quelquefois on se sert pour l'exprimer de plaques métalliques, plus ou moins échauffées; parfois enfin on torréfie légèrement l'amande, avant de la soumettre à l'une ou à l'autre de ces manipulations.

Quant aux huiles destinées à l'éclairage ou aux arts, presque toujours on les prépare, en faisant bouillir dans l'eau la pâte qui les recèle; plus souvent que dans le cas précédent, on

grille préalablement la graine, pour détruire en partie son mucilage, ou, comme on le fait pour l'huile d'olive de basse qualité, on laisse subir au fruit un premier degré de fermentation; par ces divers procédés, on obtient toujours l'huile en plus grande abondance, mais elle est plus colorée, moins douce et moins pure.

Quelque ait été le mode de son extraction, l'huile est d'abord épaissie et troublée par la présence d'une matière mucilagineuse qui la dispose à s'altérer. Le repos et la filtration suffisent, il est vrai, pour en séparer la plus grande partie; cependant, et surtout pour les huiles destinées à l'éclairage, on en hâte communément la précipitation, au moyen de divers agens chimiques que l'expérience a fait connaître: par exemple, on les bat avec quelques centièmes d'acide sulfurique concentré, et on les lave peu après avec le double de leur poids d'eau; au bout de huit jours, l'huile surnage l'eau, et au fond de celle-ci se voit la matière mucilagineuse charbonnée.

Composition. Ainsi épurées, les huiles ne sont pas des corps simples, de véritables *matériaux immédiats des végétaux*, comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps, malgré l'assertion contraire de Parmentier (Annales de chimie, t. 58, p. 31). Les recherches successives de MM. Braconnot et Chevreul ont en effet démontré que les corps gras, en général, sont formés de deux principes particuliers; l'un fort analogue à la cire ou au suif, et que par cette raison M. Chevreul nomme *stéarine*; l'autre, analogue à l'huile, et qui a reçu le nom d'*élaïne*: c'est à cette dernière substance que les corps gras doivent l'odeur, la saveur, la couleur par lesquelles chacun d'eux est caractérisé; mais la faculté qu'ils ont d'être solides ou solidifiables est due à la première. La proportion variable de ces deux principes contribue aux différences qu'on observe dans la consistance des huiles et des graisses; cependant cette cause n'est point la seule, puisque l'huile de colsa, par exemple, contient jusqu'à quarante-six pour cent de *stéarine* ou *suif absolu* de M. Braconnot, tandis que la graisse de dindon n'en a fourni que vingt-six à l'analyse. Voici au reste, quant aux proportions de ces principes dans quelques huiles fixes tirées des végétaux, les curieux résultats auxquels est parvenu ce chimiste:

Huile d'olive de bonne qualité à zéro du thermomètre:

Suif absolu, blanc, fusible à 16° + 0.	28.
Huile jaune verdâtre, ayant la saveur de l'huile d'olive, liquide à toutes les températures.	72.
	100.

Huile d'amandes douces à 8 ou 9° — 0

Suif absolu, blanc, fusible à 5° + o.	24
Huile jaune, etc	76
	100

Huile de colsa à 3° — o.	
Suif absolu, blanc, fusible à 6° + o.	46
Huile d'un beau jaune, etc.	54
	100

Outre cela, toute huile fixe exposée à une haute température, et soumise à divers procédés d'analyse, peut être ramenée à ses principes constituans qui sont, comme nous l'avons déjà dit, le carbone, l'hydrogène et l'oxigène; mais les proportions dans lesquelles ces élémens entrent dans sa composition n'ont encore été rigoureusement déterminées que pour l'huile d'olive qui, d'après l'analyse de MM. Gay-Lussac et Thénard, est formée de :

Carbone.	77,213
Hydrogène et oxigène dans le rapport où ils sont dans l'eau.	10,712
Hydrogène en excès.	12,075
	100,000

Tout porte à croire cependant que les autres huiles fixes en sont peu différentes.

Propriétés chimiques. Exposées au contact de l'air, celles de ces huiles qui sont liquides peuvent, selon leur nature, éprouver deux espèces d'altérations. Les unes s'épaississent lentement en perdant une portion de leur hydrogène et de leur carbone; on les nomme *huiles grasses :* telle est l'huile d'olive, celles d'amandes douces, de ben, de colsa, etc.; ce sont elles qui forment le mieux les savons, qui se congèlent et qui rancissent le plus promptement. Les autres, par un effet chimique analogue, se dessèchent complétement en conservant toute leur transparence; elles ont reçu le nom d'*huiles siccatives*; les huiles de ricin, de pavot, de lin, de noix, de chenevis, sont de ce nombre. Cette distinction utile dans les arts, ne l'est pas moins en pharmacie, puisqu'elle apprend à connaître les huiles que l'on doit employer de préférence dans la confection des emplâtres, véritables savons métalliques; le partage d'ailleurs qu'elle établit entre tant de corps qui se rapprochent par de si nombreuses affinités, ne peut être stérile dans leur étude, puisqu'il fixe l'attention sur plusieurs des propriétés par lesquelles ces corps diffèrent les uns des autres.

Les bases salifiables, soit pures, soit à l'état de sous-carbonate, décomposent et transforment en de véritables *acides huileux*, et en quelques autres produits, comme l'a prouvé M. Chevreul, les huiles avec lesquelles on les met en contact.

Il en résulte des savons, dont ceux de potasse, de soude et d'ammoniaque sont les seuls qui soient solubles.

Des composés particuliers peu étudiés jusqu'à ce jour, et qui ont reçu le nom de *savons acides*, sont formés par la combinaison des huiles fixes avec certains acides, soit végétaux, soit minéraux ; quelques-uns de ces derniers cependant, lorsqu'ils sont concentrés, opèrent la décomposition des huiles au lieu de se combiner avec elles.

Les huiles fixes jouissent de la propriété de dissoudre, à l'aide de la chaleur surtout, un assez grand nombre de substances solides; tels sont le soufre qui, par le refroidissement, se précipite en cristaux octaèdres, suivant l'observation de B. Pelletier; le phosphore avec lequel elles forment un composé lumineux dans l'obscurité, et très-promptement altérable, dont on a quelquefois fait usage en médecine; le camphre, les térébenthines, la poix, certaines résines comme la gomme-gutte, auxquels elles peuvent servir d'intermède pour l'usage médical; le caoutchouc, la graisse, le beurre et la cire. Cette dernière combinaison est ce qu'on nomme *huile-cire* ou cérat sec, substance dont la consistance moyenne à celle de ses composans, varie comme leurs proportions relatives, et qui, associée à une certaine quantité d'eau, constitue le cérat de Galien. Les huiles fixes dissolvent aussi le blanc de baleine qu'elles laissent précipiter par le refroidissement, mais avec lequel elles peuvent cependant former une sorte de cérat, dont il est parlé dans la pharmacopée batave; elles se combinent encore aux huiles volatiles et à plusieurs principes odorans, âcres ou narcotiques des végétaux (*Voyez* HUILES PRÉPARÉES). La propriété qu'elles ont de dissoudre le principe vésicant des cantharides, les fait entrer, concurremment avec la graisse et la cire, dans la composition de cette pommade épispastique si improprement nommée *pommade au garou ;* et donne aux emplâtres dans lesquels entrent des cantharides, la singulière faculté de produire la vésication même à travers une feuille de papier, comme je l'ai vu et expérimenté plusieurs fois. L'alcool concentré dissout l'huile de ricin en toute proportion, mais il ne prend que quelques millièmes de son poids des autres huiles. L'éther acétique pur s'y unit dans d'assez grandes proportions, mais qui varient tellement, selon l'espèce d'huile, qu'une partie de cet éther qui dissout huit parties d'huile de ricin, ne se charge que d'un quart de partie d'huile d'amandes douces, et d'un septième même d'huile de noisettes.

Quoiqu'insolubles dans l'eau, les huiles fixes peuvent y être rendues miscibles par divers intermèdes, tels que les gommes, les mucilages, le sucre, le jaune d'œuf, l'albumine et la gélatine : il en résulte des émulsions qu'on peut obtenir naturellement à l'aide de l'albumine végétale, en triturant avec de l'eau

les semences qui contiennent ces huiles (*Voyez* ÉMULSION); mais dont il importe au médecin de connaître le mode de préparation.

Sophistication. On ne voit que trop souvent les huiles les plus chères être mélangées de celles qui le sont moins; mais la connaissance exacte des propriétés physiques et chimiques qui caractérisent chacune d'elles, fournit presque toujours quelque moyen de dévoiler ces fraudes coupables. Ainsi l'huile de colsa, par l'odeur légère de plantes antiscorbutiques qu'elle communique aux huiles auxquelles on l'associe, démasque ordinairement sa présence; les adultérations dont l'huile d'olive est si rarement exempte, se font aisément reconnaître à la diminution ou à la perte complette de sa concrescibilité. La grande solubilité de l'huile de ricin dans l'alcool, propriété dont elle jouit à l'exclusion de toutes les autres huiles fixes, donne un moyen assuré de prononcer sur ses falsifications. Pour toutes enfin, la couleur, la consistance, la saveur et l'odeur sont des caractères auxquels les hommes exercés ne se trompent presque jamais.

Usages. Nous ne devons, dans cet article, nous occuper des huiles fixes que comme aliment ou comme médicament. Quels que soient, en effet, le nombre et l'importance des services qu'elles rendent aux arts, leur étude, sous ce point de vue, n'appartient point à notre sujet, et ne pourrait y être ramené que d'une manière forcée; tout au plus en dirons-nous quelques mots, en traitant plus loin de certaines huiles en particulier.

Emploi alimentaire. Dans l'économie domestique on se sert des huiles fixes, soit comme assaisonnement ou comme aliment, soit comme moyen de défendre du contact de l'air, c'est-à dire de conserver diverses substances alimentaires. Mais toutes les huiles du commerce ne peuvent servir à cet usage, non plus qu'aux besoins de la médecine, quoique toutes peut-être en fussent susceptibles, si des soins convenables étaient apportés à leur préparation. La condition principale de leur emploi est leur état de fraîcheur, car celles qui sont rances, outre l'odeur et la saveur désagréables qui les caractérisent, sont âcres, irritantes, et même, dit-on, fortement purgatives. Nous renvoyons, au reste, aux articles ALIMENT et surtout DIÈTE de ce Dictionaire, tous les détails relatifs à leur usage alimentaire. Mais il est un point qui mérite de nous arrêter ici un instant, c'est la question de savoir si l'huile employée comme aliment exclusif peut suffire à l'existence des animaux carnivores, question qui se rattache à cette autre plus générale qu'a traitée récemment M. Magendie, et qu'il a cru devoir résoudre d'une manière négative : les substances qui ne contiennent point d'azote peuvent-elles suffire à la nutrition des animaux carnivores?

Dans les expériences qui ont été entreprises à ce sujet, on n'a tenu aucun compte, pour l'explication des phénomènes, du changement brusque de régime, et de la double influence d'une alimentation exclusive et peu substantielle; ensorte qu'on a peut-être attribué à l'absence de l'azote ce qui, en partie du moins, a pu dépendre des causes que nous venons de signaler. Quoi qu'il en soit, on voit dans les expériences de M. Magendie l'usage de l'huile, comme seul aliment, produire rapidement une émaciation extrême, et en trente-six jours la mort des chiens assujétis à ce régime. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, d'après l'analyse de M. Chevreul, la bile de ces animaux renfermait beaucoup de picromel; l'urine, essentiellement alcaline, ne contenait ni acide urique ni phosphates; les excrémens présentaient peu de matière azotée; en un mot, toutes ces excrétions avaient acquis les principaux caractères qu'elles ont dans les animaux herbivores. Quant au chyle, il était d'un blanc laiteux, tandis qu'il est transparent chez les chiens qu'on nourrit exclusivement de sucre pur ou de gomme, autres substances non azotées. M. Magendie a conclu de ces expériences, que l'huile est digérée par les chiens et soutient quelque temps leur existence, puisque privés totalement de nourriture, ces animaux périssent ordinairement en dix ou douze jours; mais qu'elle ne les nourrit que d'une manière incomplette, insuffisante, et que son manque d'azote lui ôte la faculté de fournir seule aux élémens que réclament les procédés de l'animalisation.

Emploi médical. Considérées en général, les huiles fixes, lorsqu'elles sont fraîches et pures, sont adoucissantes, émollientes; elles semblent relâcher, détendre physiquement les organes; elles en ralentissent les mouvemens, en diminuent la tonicité; modèrent enfin l'exercice des propriétés vitales. Mais leur mode d'action présente quelques particularités, à raison des surfaces auxquelles on les applique, de la dose à laquelle elles sont administrées, de l'état de maladie, de l'idiosyncrasie des sujets et des médicamens auxquels on les associe.

Données à l'intérieur et à faible dose (depuis quelques gros jusqu'à une once), elles conviennent comme moyen atonique, et spécialement comme adoucissant pectoral dans les phlegmasies aiguës des poumons. Elles sont contre-indiquées, au contraire, dans les affections chroniques de cet organe, comme dans toutes les maladies organiques sans irritation marquée, et surtout lorsque se montre déjà la diathèse séreuse qui en signale la dernière période. On les a proscrites du traitement des inflammations des voies digestives, parce qu'elles sont susceptibles de rancir et d'occasioner ensuite l'exaspération des accidens; peut-être cependant les faits de cette sorte n'ont-ils pas tous été appréciés avec justesse, comme nous le dirons en traitant de

l'huile d'amandes douces en particulier. Elles ne conviennent pas davantage dans ces fièvres où la réaction est faible, dans lesquelles il y a surcharge des premières voies et tendance à la putridité, selon l'ancienne expression.

Prises à dose de quelques onces, les huiles fixes agissent sur le canal alimentaire comme un doux laxatif; elles ne produisent ni chaleur ni irritation, et sont très-convenables dans les constipations opiniâtres, dans les amas de matières stercorales, lorsqu'il n'y a point d'état phlegmasique évident. On les administre surtout aux enfans, aux femmes en couche, lorsqu'il importe de procurer la liberté du ventre sans provoquer d'irritation. Il faut savoir cependant que leur usage habituel diminue la tonicité des intestins, et dispose aux flatuosités : sous ce rapport elles conviennent peu aux gens d'un certain âge, et moins encore à ceux qui sont atteints de hernies anciennes non réduites. Cette même propriété les rend nuisibles en général dans la colique des peintres, dont le traitement réclame, comme on sait, les plus forts purgatifs : cependant C. E. Fischer a vu deux fois l'huile de ricin faire disparaître cette cruelle affection ; mais il est vrai de dire que, par ses propriétés purgatives, cette huile fait exception à la plupart des autres.

Une dose plus élevée d'huile fixe provoque ordinairement le vomissement; mais la seule répugnance qu'éprouvent la plupart des malades à prendre ce médicament, est quelquefois l'unique cause de ce phénomène. Sous le triple rapport de leurs propriétés vomitives, de leur action légèrement laxative et néanmoins adoucissante, les huiles fixes peuvent être données à très-haute dose, et avec avantage, dans les cas d'empoisonnement par des substances âcres ou corrosives, les cantharides surtout.

Au reste, on fait de nos jours beaucoup moins usage qu'autrefois de cette espèce de médicament, qui répugne au plus grand nombre des individus, et tient toujours un peu à la gorge, quelle que soit sa fraîcheur. Il n'est même que deux ou trois huiles fixes qu'on donne encore à l'intérieur. Rarement les administre-t-on toutes pures; communément on les associe, dans des potions, à d'autres substances qui jouissent de propriétés affines, et, pour l'agrément des malades, on leur fait prendre la forme d'émulsion, au moyen d'un des intermèdes dont nous avons précédemment parlé, surtout la gomme arabique ou la gomme adragante. C'est de cette manière que l'huile d'amandes douces fait la base du looch avec le jaune d'œuf, et du looch blanc de notre Codex. Beaucoup de médecins, dans la vue d'obtenir un médicament moins promptement altérable que ne l'est ce dernier, suppriment même tout à fait l'émulsion d'amandes qui lui sert d'excipient, la remplacent

par une eau distillée, et augmentent à proportion les doses d'huile et de gomme : c'est ce que plusieurs nomment improprement le *looch anglais*. Certaines huiles sont aussi administrées mêlées à du bouillon chaud ou à du suc de citron, ce qui en diminue beaucoup le désagrément.

Leur emploi en lavement, dans le cas de colique, d'embarras intestinal, et toutes les fois qu'il s'agit d'adoucir et de relâcher en même temps, est d'un usage généralement répandu; mais on se borne ordinairement à mêler quelques cuillerées d'huile dans un lavement, soit simple, soit émollient, tandis que souvent on pourrait, avec avantage, donner l'huile toute pure ou du moins à beaucoup plus large dose. Sur ce point comme sur bien d'autres, l'usage fait loi et l'emporte sur une sage théorie.

L'application des huiles fixes à l'extérieur est bien plus fréquente encore. Elles font partie d'une foule de préparations que réclament les besoins de la médecine et de la chirurgie : les *cérats*, les *pommades*, les *onguens*, les *emplâtres*, les *linimens*, et quelques-uns de ces composés, improprement qualifiés jadis du nom de *baumes* (*Voyez* chacun de ces mots). Mais dans la plupart de ces combinaisons elles servent d'intermède ou d'excipient, plutôt que d'agent médicamenteux; car les substances auxquelles on les unit en changent souvent totalement les propriétés : c'est ainsi, par exemple, que pour la formation des linimens on associe aux huiles fixes, ou la teinture de cantharides, ou le laudanum, ou l'éther acétique, ou l'ammoniaque, afin de remplir les indications diverses qui se présentent, et nullement dans l'intention d'ajouter aux propriétés de l'huile elle-même.

C'est, au reste, de l'application extérieure de l'huile, dégagée de toute combinaison, que nous devons uniquement nous occuper. D'après ce que nous avons déjà dit, son action est en général douce; elle relâche, elle assouplit le tissu de la peau, rend plus mobiles, comme l'a dit Cullen, les écailles de l'épiderme, et convient en conséquence dans la rigidité, la sécheresse de l'organe cutané, dans les gerçures auxquelles il est sujet, et dans les légers érythrèmes : quelquefois cependant, surtout dans cette dernière circonstance, elle détermine, quoique fraîche et pure, des inflammations érysipélateuses. J'ai plusieurs fois observé cet accident chez des personnes dont la peau possédait une grande susceptibilité, et chez qui les éruptions cutanées n'étaient point un phénomène rare. La propriété adoucissante de l'huile fixe est néanmoins bien prouvée par ses effets dans les piqûres de certains insectes, et même dans la morsure de la vipère, quoiqu'elle soit loin de posséder toute l'efficacité dont on l'a gratifiée. En chirurgie et dans la pratique des ac-

couchemens, on s'en sert avec non moins d'avantage, comme lubréfiant, pour rendre plus facile et moins douloureuse aux malades l'introduction des instrumens, de la main ou des doigts dans l'intérieur des organes ou à travers les parties divisées.

On a attribué à plusieurs huiles, comme à diverses graisses tirées des animaux, la propriété merveilleuse d'effacer les cicatrices, de prévenir la formation des marques de la petite vérole, etc. Le plus simple raisonnement suffit sans doute pour démontrer le peu de confiance que méritent de telles assertions; mais l'expérience est plus probante encore. Dans cette persuasion, j'ai plusieurs fois tenté, sur des sujets atteints de variole, une expérience qui me semble ne rien laisser à l'équivoque : c'est de faire avec l'axonge ou l'huile d'olive des onctions sur la moitié du visage, sur l'un des bras ou l'une des jambes de ces individus, en laissant à sec toutes les parties opposées; et jamais je n'ai aperçu dans les résultats la moindre différence. La propriété qu'on attribue à ces mêmes agens d'accélérer la crue des cheveux ou des poils en général, n'est sans doute pas mieux fondée sur l'expérience; mais ils jouissent certainement de l'avantage de donner aux cheveux plus de souplesse, et de remédier à la tendance qu'ils ont, chez quelques personnes, à se rompre ou à se diviser suivant leur longueur.

Les frictions huileuses diffèrent, à bien des égards, des simples onctions dont nous venons de traiter : leur effet se trouve compliqué de celui de la friction elle-même, dont elles tempèrent néanmoins l'action fortement stimulante. La pratique de ces frictions a été fort en usage chez les anciens, et l'est encore de nos jours parmi les peuples de l'Asie. Elles excitent la transpiration et provoquent quelquefois la sécrétion urinaire : de là l'efficacité dont on les a crues douées dans quelques cas d'hydropisie, efficacité que n'ont pas confirmée les expériences tentées par Desbois de Rochefort.

L'avantage le mieux constaté qu'elles présentent, c'est de s'opposer, chez ceux qui en font usage, à la contagion de l'un des fléaux les plus redoutables, de la peste. Encore M. Desgenettes, dans son Histoire de l'armée d'Orient, n'ose-t-il prononcer sur ce moyen prophylactique, parce que, dit-il, les expériences qui ont été entreprises à ce sujet n'ont pas été convenablement dirigées. Suivant un ouvrage espagnol de M. J. Villalba, dont on trouve l'extrait dans le tome 17 du Recueil périodique de la Société de médecine de Paris, son emploi dans cette maladie remonterait à l'an 218 avant Jésus-Christ. Quoi qu'il en soit, c'est à M. G. Baldwin, consul anglais à Alexandrie, que l'on doit le renouvellement de cette pratique. Ayant observé que sur plus d'un million d'habitans enlevés par la peste, en une année, dans la Haute et la Basse-Égypte, on ne

comptait pas un seul fabricant ou marchand d'huile, il engagea le père Louis de Pavie, directeur de l'hôpital de Smyrne, à tenter des expériences à ce sujet; le résultat en fut, dit-on, très-avantageux. Suivant l'instruction publiée dans le second volume des Annales de médecine d'Edimbourg, les frictions doivent être pratiquées une fois le jour, sur tout le corps, devant un feu ardent et avec environ une pinte d'huile chaude; les sueurs abondantes qu'elles provoquent sont regardées comme favorables, soit lorsque ce moyen est employé comme préservatif, soit lorsqu'on l'administre comme curatif, ainsi qu'on paraît l'avoir fait avec quelque succès. On peut voir, à ce sujet, les remarques de L. Frank, insérées dans le tome 3 du Bulletin des sciences médicales. L'efficacité de l'huile comme moyen prophylactique seulement, a été de nouveau constatée dans la peste qui a eu lieu dernièrement à Malte, et dont le docteur J. Skinner a rendu compte dans le n°. d'avril 1815 du *Philosophical magazin*; aucun des employés de l'hospice n'a pris, dit-on, la maladie.

Espèces. Une multitude de semences des plantes dicotylédones sont susceptibles de fournir, par l'un ou l'autre des procédés que nous avons indiqués, des huiles fixes, ou de former, lorsqu'on les broie avec un peu d'eau, un *lait*, une *émulsion* qui résulte de l'extrême division de leur huile, à l'aide du mucilage qu'elles contiennent. L'histoire générale que nous avons faite de ces huiles nous dispense de traiter en particulier de chacune d'elles : nous ne nous arrêterons donc qu'à celles dont l'usage est le plus répandu, ou qui présentent quelques particularités qui ne doivent pas être ignorées; mais il n'est point inutile de dresser ici la liste des fruits dans lesquels la présence de cette espèce d'huile a été constatée, et dont on a fait quelque usage en médecine ou dans l'économie domestique; ce sont principalement : les amandes douces et amères, la pistache, l'olive, les pignons doux, les pignons d'Inde, le cacao, les noisettes et les avelines, les noix du *juglans regia*, celles de ben, de coco, d'anacarde, d'acajou, de faîne; les semences de lin, de chanvre, de laitue, de pavot, de ricin, d'arachis, de navette, de moutarde, de chicorée sauvage, d'endive, de pourpier, de soleil, et celles des ombellifères qui ne fournissent ordinairement leur huile que mélangée à plus ou moins d'huile essentielle; les pépins de concombres, de melons, de citrouilles, de courges, d'oranges, de citrons, de pommes, de poires, de coings, etc.

Parmi ces substances, les unes fournissent des huiles qui sont liquides à la température ordinaire de l'atmosphère, jaunes ou verdâtres, plus ou moins faciles à s'altérer; ces huiles sont les plus en usage, et celles par lesquelles il convient de commen-

cer. Les huiles que fournissent les autres sont concrètes, presque toujours d'un beau blanc, et beaucoup moins altérables; telles sont celles que contiennent le cacao, l'anacarde, le bambouc (*Voyez* BEURRE), le coco, et les semences du *croton sebiferum.* Au reste, parmi les huiles de la premières classe, il en est quelques-unes, celles de ben et d'olives, qui se rapprochent de celles de la seconde par leur peu d'altérabilité et leur état concret, lorsque la température ne dépasse pas quelques degrés au-dessus de zéro. Il n'y a donc, à proprement parler, aucune démarcation tranchée entre elles, sous ce rapport, qui ne peut faire la base d'un partage exact, mais qu'il fallait pourtant indiquer, parce qu'il offre encore quelques nouveaux caractères dont la connaissance n'est point infructueuse.

1°. *Huile d'amandes douces.* On l'obtient par expression et à froid des amandes, soit douces, soit amères, de l'*amygdalus communis.* Sa couleur est d'un blanc verdâtre, sa saveur douce et agréable : elle ne se congèle qu'à un froid de dix degrés environ, et jouit d'ailleurs de toutes les propriétés physiques, chimiques et médicales qui sont communes à toutes les huiles fixes considérées en général : nouvellement exprimée elle est trouble; elle s'éclaircit ensuite, mais souvent en acquérant un commencement de rancidité, car elle s'altère avec la plus grande promptitude. Par cette raison, beaucoup de médecins lui préfèrent l'huile d'olives; c'est en effet un des médicamens que les pharmaciens devraient ranger parmi leurs préparations magistrales, et préparer toujours extemporanément.

Quoiqu'elle pèse moins à l'estomac que la plupart des autres huiles fixes, beaucoup de personnes n'en peuvent supporter l'usage et la rejettent; ou bien elle produit chez elles des accidens qu'on attribue à la rancidité que cette huile peut, dit-on, contracter dans les premières voies. Rapporterons-nous à cette cause l'exemple que cite Hoffmann (*De remediorum benigniorum abusu et noxâ; Oper.*, t. 6), d'un jeune hypocondriaque qui, se trouvant atteint de constipation et d'une douleur très-vive dans la région de l'iléon, prit une grande quantité d'huile d'amandes douces, sans pouvoir vaincre sa constipation, et rendit ensuite, à l'aide de quelques onces de manne, de petits globules durs, semblables à du suif coagulé, qui surnageaient les liquides et brûlaient à la flamme d'une bougie? Mais cette matière, regardée comme le résultat d'une prétendue altération de l'huile, était-elle réellement autre chose que des concrétions adipocireuses?

L'huile d'amandes douces était jadis d'un usage bien plus fréquent qu'elle ne l'est de nos jours; on la donnait surtout en bien plus grande abondance : ainsi Desbois de Rochefort en fixe la dose à *un demi-verre par prise, jusqu'à la concurrence d'une pinte par jour.* On l'emploie surtout maintenant, soit

dans les affections pulmonaires aiguës, et sous forme d'émulsion dans des potions adoucissantes, soit par cuillerées comme un doux laxatif. Elle fait la base du lithontriptique de mademoiselle Stéphens, et, combinée à la soude, elle constitue le *savon blanc* ou *savon médicinal*. *Voyez* SAVON.

2°. *Huile d'olives*. Obtenue par expression et à froid du brou des fruits de l'*olea europæa*, elle est d'un jaune verdâtre, se congèle audessous de sept ou huit degrés plus zéro, ou ne fait seulement que s'épaissir lorsque l'impression du froid a été subite. Elle paraît devoir à cette propriété le peu d'altérabilité dont elle jouit, et qui, jointe à sa saveur agréable, la rend précieuse pour les usages économiques. Quoiqu'elle soit plus employée comme aliment que comme médicament, elle pourrait, ainsi que nous l'avons dit, remplacer utilement, dans tous ses usages, l'huile d'amandes douces. Elle fait, au reste, la base d'un grand nombre de composés pharmaceutiques, et notamment des *cérats*, des *onguens* et des *emplâtres*. Les Anglais ont beaucoup vanté son efficacité contre la morsure de quelques reptiles venimeux; mais les expériences de Hunauld et de Geoffroy, en France, n'ont point confirmé leurs éloges. Son utilité est mieux démontrée dans la piqûre de quelques insectes, quoiqu'elle n'ait rien de spécifique, rien qui la distingue, sous ce rapport, des autres huiles fixes en général. Galien, menacé de convulsions à la suite d'une luxation de l'humérus, eut recours avec avantage aux frictions d'huile d'olives.

L'huile d'olives qu'on obtient par ébullition, ou après avoir fait subir aux fruits un certain degré de fermentation, est jaune, plus fluide, d'une odeur et d'un goût plus ou moins désagréables; elle s'altère plus facilement que l'huile vierge, et devrait, en général, être rejetée de l'usage pharmaceutique et alimentaire.

3°. *Huile de noix*. Elle est d'un blanc verdâtre, inodore, d'une saveur particulière, et fort agréable lorsqu'elle a été préparée à froid. On l'extrait, de cette manière, du *juglans regia*, dans certains départemens méridionaux de la France, où elle sert aux usages de la table.

On lui avait attribué une vertu sédative et légèrement tonique, que l'expérience n'a pas justifiée. Néanmoins, on l'emploie encore à la Charité dans le traitement de la colique des peintres, où, mêlée à partie égale avec du vin, et unie à un peu de thériaque, elle constitue ce qu'on nomme le *lavement anodin*. Passerat de la Chapelle l'a recommandée, à dose de deux onces, avec autant de vin de Malvoisie, contre le tænia; mais cette méthode, dit Dubois de Rochefort, a rarement réussi. Aujourd'hui ses usages sont presque nuls en médecine.

Obtenue à l'aide de la chaleur, elle est au contraire extrêmement employée dans l'éclairage, la peinture, etc.

4°. *Huile de lin.* Cette huile, d'un blanc verdâtre, d'une odeur particulière, est renfermée dans les semences très-mucilagineuses du *linum usitatissimum*, d'où on l'extrait à froid, mais avec beaucoup de peine et en petite quantité, pour l'usage médical; à chaud, en grande abondance, pour les besoins des arts. Elle a reçu, de Baglivi, de grands éloges, pour le traitement des phlegmasies de poitrine; on la donnait, à la dose de quelques gros, dans un véhicule approprié; mais elle n'est plus employée de nos jours en médecine, que pour la confection de quelques emplâtres. Rendue siccative, par son ébullition avec la litharge, elle est très-usitée dans les arts, sous le nom d'*huile de lin cuite*, pour la préparation des vernis gras, de l'encre des imprimeurs, du lut gras des chimistes, etc.

5°. *Huile de pavot, huile d'œillet* ou *d'œillette.* Elle est d'un blanc jaunâtre, très-claire, inodore, d'une légère saveur d'amandes, et liquide à zéro. On l'obtient par expression des semences du pavot blanc, *papaver somniferum* de Linné, plante dont les fleurs, dans quelques provinces, ont reçu improprement le nom d'*œillet.* Fraîche, on l'emploie comme aliment dans le nord de la France, et surtout on la mêle à l'huile d'olive, dont elle diminue singulièrement la concreseibilité. Elle n'a rien de narcotique, quoiqu'on lui ait longtemps attribué cette propriété, et que, par un reste d'habitude ou de préjugé, quelques médecins la prescrivent encore, de préférence aux autres huiles fixes, dans des formules de linimens opiacés. Ses usages principaux, dans les arts, sont l'éclairage; on s'en sert aussi en peinture, après avoir augmenté sa propriété siccative, en la faisant bouillir avec la litharge, ou oxide de plomb demi-vitreux.

6°. *Huile de ben.* Les noix du *guilandina moringa* fournissent, par expression, soit à froid, soit plutôt au moyen de plaques métalliques, plus ou moins chauffées, cette huile, qui reste figée en effet jusqu'à dix et douze degrés audessus de zéro. Elle est inodore, et jouit d'une grande inaltérabilité; propriétés qui lui ont fait donner la préférence sur les autres huiles, pour l'extraction du parfum des fleurs dont l'huile essentielle est très-fugace, comme sont les fleurs des liliacées, et, en général, pour la confection de ces *huiles préparées*, simples ou composées, que les parfumeurs nomment ridiculement des *huiles antiques.* Dans le commerce, on substitue souvent à l'huile de ben celle de sésame, qui est exotique comme elle, mais d'un prix moins élevé. L'huile de ben, récemment exprimée, jouit, dit-on, de propriétés émétiques et purgatives. Elle est sans usage en médecine, mais sert de base à beaucoup de cosmétiques.

7°. *Huile de faîne.* Sa saveur est douce, elle est inodore, se congèle et s'altère difficilement. Ces propriétés peuvent la rendre de quelque utilité en pharmacie pour recouvrir les sucs que l'on prépare à l'avance, et que l'on conserve en bouteille. Elle est aussi employée, pour l'usage alimentaire, dans les contrées où croît abondamment le hêtre (*fagus sylvatica*), et dans lesquelles, par conséquent, on se livre en grand à l'extraction de cette huile.

8°. *Huile d'arachis.* Les fruits de la *cacahuète* (*arachis hypogea*) fournissent, à la pression, près de la moitié de leur poids d'une huile blanche, limpide, *délicieuse* à manger, selon l'expression de M. Virenque, professeur de chimie à l'école de Montpellier, qui l'a, le premier, fait connaître, il y a une quinzaine d'années; elle brûle avec une flamme brillante, claire, et sans répandre d'odeur. Par tous ces caractères, elle semblait devoir attirer sur elle une attention toute particulière; nous ne sachions pas cependant qu'aucune suite ait été donnée aux intéressantes recherches de M. Virenque.

9°. *Huiles de colsa* et *de navette.* Les semences du *brassica oleracea* fournissent la première; celles du *brassica napus*, la seconde. On les confond le plus souvent ensemble. Elles sont jaunâtres, assez visqueuses; leur odeur est analogue à celles des plantes crucifères, et suffit aux hommes exercés, pour faire reconnaître leur présence dans le mélange frauduleux qu'on en fait avec plusieurs huiles alimentaires, et notamment avec l'huile d'olives, dont elles diminuent d'ailleurs la concrescibilité. Elles servent à la préparation des alimens dans quelques parties de la France, et sont surtout utiles pour la composition des savons, l'éclairage, etc.

10°. *Huile de chanvre* ou *de chenevis.* Sa saveur est âpre et désagréable, ce qu'elle doit sans doute à son mode de preparation. C'est, en effet, en torréfiant légèrement les semences du *cannabis sativa*, les broyant ensuite, ajoutant un peu d'eau chaude à la pâte, avant que de la soumettre à la presse, ou la faisant bouillir dans l'eau, qu'on en fait l'extraction. Elle a été de quelque usage en lavement, mais elle n'est plus employée, de nos jours, que dans les arts, la peinture, l'éclairage, la fabrication des savons mous, etc.

11°. *Huile de ricin* ou de *palma christi* (huile de castor des Anglais). Elle est faiblement colorée en jaune verdâtre, inodore, d'une saveur agréable, approchant de celle de la noisette, mais ordinairement suivie d'un peu d'âcreté. Elle est plus pesante, plus visqueuse, plus lentescente que la plupart des autres huiles fixes, et ne se congèle qu'à plusieurs degrés audessous de zero. Naguère encore exotique, on peut désormais la regarder comme indigène. On la prépare, soit par expression, soit mieux encore

par ébullition dans l'eau. Ce procédé, en effet, la dépouille d'un principe âcre et nuisible, que renferme, suivant la remarque de M. de Jussieu, l'embryon de la semence du *ricinus communis*, comme celui de beaucoup d'autres euphorbiacées. Sa grande solubilité dans l'alcool est un caractère qui la distingue des autres huiles fixes, qui peut servir à dévoiler les falsifications dont elle devient quelquefois l'objet, et qui la rapproche des huiles volatiles.

D'après les recherches de M. Solimani (*Bull. de pharm.*, t. 6), l'huile de ricin doit à un principe extractif, qui lui est étranger, la propriété vraiment purgative qui la caractérise; on l'en peut dépouiller, en l'agitant avec de l'eau légèrement acidulée par l'acide sulfurique, et ce principe, combiné à d'autres huiles, leur communique la même propriété dont l'huile de ricin lui était redevable.

A l'époque où l'on faisait venir celle-ci du Nouveau-Monde, elle était souvent plus ou moins âcre chez les pharmaciens; selon M. Deyeux, il eut cependant suffi, pour la rendre douce, de la faire bouillir quelque temps en contact avec de l'eau. Cette âcreté, due soit à son ancienneté, soit à son mode premier de préparation, augmentait beaucoup sa vertu purgative, au point même de la rendre parfois redoutable; aussi, tandis que certains auteurs de matière médicale l'indiquaient comme pouvant être donnée jusqu'à la dose de quatre onces (Desbois de R.), d'autres, parmi lesquels je citerai Cullen, témoins des accidens qu'elle avait quelquefois produits, la regardaient comme un médicament infidèle et dangereux, dont ils ne croyaient pas qu'on dût porter la dose au-delà d'une demi-once.

De nos jours, l'huile de ricin, bien préparée, est généralement reconnue pour l'un des purgatifs les plus doux et les plus sûrs; son action est assez prompte, jamais douloureuse. Comme elle opère sur les premiers intestins, elle convient, d'après la remarque de Cullen, aux personnes qui souffrent des hémorrhoïdes. Donnée pure par cuillerées, de demi-heure en demi-heure, dans les cas de constipation opiniâtre, on l'a vue souvent réussir. Desbois de Rochefort l'a plusieurs fois employée, avec succès, contre le ténia, et l'on sait qu'avec l'éther et la décoction de fougère, elle constitue le remède, ou plutôt le traitement de M. le docteur Bourdier. A Genève, où le *tænia lata* est si commun, que, suivant l'expression de M. Odier, *un quart au moins des habitans l'a, l'a eu, ou l'aura*, l'huile de ricin, associée à la fougère, réussit très-bien, tandis qu'elle échoue contre le ténia cucurbitain. Comme simplement purgative, la dose à laquelle on l'administre, est de une à deux onces, soit pure, soit unie à du suc de citron, ou donnée dans un bouillon chaud. On peut aussi l'émulsionner au moyen de la gomme arabique; mais

cette préparation demande quelque soin, à cause de la grande viscosité de cette huile.

12°. *Huile de pignons d'Inde.* On l'extrait des semences du *croton tiglium*, sous-arbrisseau de la famille des euphorbiacées. Elle passe pour être âcre, très amère, et elle excite, dit-on, des vomissemens et des superpurgations; mais on l'obtiendrait sans doute aussi douce que celle de ricin, en mondant de leur embryon les semences qui servent à sa préparation. Selon Desbois de Rochefort, c'est sa substitution à celle de ricin qui a fait croire longtemps aux dangers de cette dernière.

13°. *Huile concrète du croton sebiferum.* C'est sous ce nom que Fourcroy a décrit, dans sa Médecine éclairée par les sciences physiques, l'espèce de matière grasse qui revêt les enveloppes séminales, et fait aussi partie de l'amande que contiennent les semences de l'*arbre à suif* des Chinois. Elle est très-blanche, un peu plus solide que le suif de mouton, dont elle se rapproche par le goût, très-fusible, soluble à chaud dans l'alcool, qui la laisse déposer, par le refroidissement, à la manière du blanc de baleine. Elle est émétique et purgative, comme s'en est assuré sur lui-même M. Vauquelin, qui avait voulu essayer d'en faire usage pour la préparation des alimens. Sans doute qu'elle doit cette action, ainsi que nous venons de le voir pour deux plantes de la même famille (le *ricinus communis*, et le *croton tiglium*), au principe âcre que contient l'embryon de la semence qui la fournit. Les euphorbiacées sont en effet une des familles naturelles dont les propriétés sont le plus conformes à la théorie de l'analogie (*Voyez* l'ouvrage de M. Decandolle sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle). Nous en rapporterons un nouvel exemple tiré de notre pratique; c'est celui de deux personnes, mari et femme, qui éprouvèrent des vomissemens, de légères coliques, et une diarrhée assez fatigante, peu d'heures après avoir mangé seulement deux ou trois amandes fraîches de *hura crepitans* : le goût de ces semences leur avait paru agréable, mais accompagné d'une certaine âcreté qui tenait à la gorge.

14°. *Huile* ou *beurre de cacao.* Elle est assez blanche, d'une saveur douce, agréable, d'une odeur particulière; on l'extrait abondamment des amandes du *theobroma cacao*, en les torréfiant légèrement, les mondant de leur enveloppe et de leur germe, les réduisant en pâte sur la pierre à chocolat, et faisant bouillir ensuite cette pâte dans l'eau. Elle était autrefois bien plus employée à l'intérieur qu'elle ne l'est de nos jours; on en faisait la base de divers bols ou pilules adoucissantes. On l'employait comme intermède, pour diviser et tenir en état de suspension certaines substances solides. Elle entre, à haute dose, dans la préparation connue sous le nom de crême pecto-

rale de Tronchin, et fait enfin partie intégrante du chocolat. Quoiqu'elle rancisse assez difficilement, elle est souvent altérée dans les pharmacies, ce qui a fait assez généralement renoncer à son usage. Toutefois, on la prescrit encore, sous forme de suppositoire et comme adoucissant, dans le cas d'hémorroïdes. On en fait aussi la base de divers cosmétiques, pour la préparation desquels, en effet, son peu d'altérabilité la rend bien préférable à l'axonge, comme à la plupart des huiles fixes.

15°. *Huile* ou *beurre de coco.* D'après les recherches de messieurs Tromsdorff et Planche (*Journal de pharm. et de sc. access.*, t. 2, p. 97), l'huile que renferme l'amande du *cocos nucifera* est d'un blanc éclatant, d'une saveur très-douce et reste concrète jusqu'à la température de 10° audessus de 0. Cette huile, et celle que fournit le *cocos butyracea*, sont employées presqu'exclusivement dans les Indes pour les besoins de la médecine, de l'économie domestique et des arts; mais elles ne sont bonnes que récentes. Selon M. Tromsdorff, l'huile de coco est aussi soluble à chaud dans l'alcool, que l'est l'huile de ricin; M. Planche assure au contraire qu'elle l'est beaucoup moins, et que l'alcool, en se refroidissant, abandonne la majeure partie de l'huile qu'il avait dissoute.

§. II. *Huiles* ou *graisses animales* (fixes). Les recherches de MM. Braconnot et Chevreul, dont nous avons fait connaître les résultats, en traitant de la composition des huiles végétales fixes, établissent, entre ces huiles et les graisses liquides ou solides des animaux, une analogie si complette, que l'étude des corps gras, en général, semble maintenant pouvoir être rapportée aussi exactement aux huiles qu'aux graisses. Les différences qui existent dans la proportion de leurs principes constituans, est en effet une des principales causes des variétés qu'elles présentent, et des noms divers qu'elles ont reçus; aussi, sous le rapport de la consistance, existe-t-il des graisses végétales, comme des huiles animales, ou, pour mieux dire, il n'existe plus qu'une seule espèce de corps gras, formée, comme nous l'avons dit, d'une matière solide, plus ou moins analogue à la cire à laquelle ils doivent leur consistance, et d'un fluide éminemment huileux, qui donne à ces corps la couleur, l'odeur, et la saveur qui les caractérisent.

Ce que nous avons dit au sujet de l'extraction des huiles fixes végétales, de leurs propriétés et de leur emploi médical, est en tout applicable aux huiles qui nous occupent; et les détails qu'on trouve aux articles *aliment*, *diète*, *graisse*, *beurre*, etc., sur leur siége et leur destination dans les animaux, sur leur usage alimentaire, etc., nous dispensent d'entrer dans aucun détail à ce sujet. Nous allons donc nous borner à mentionner simplement celles de ces substances qui présentent quelques particularités, soit comme produit physiologique,

soit comme médicament, soit enfin comme moyen cosmétique; seulement nous observerons que l'état de fraîcheur de ces corps est une condition indispensable de leur emploi; qu'altérés par le temps, ils contiennent, d'après les recherches de M. Braconnot, de l'acide acétique, une huile volatile fort expansible, un acide fixe très-peu abondant, et une matière animalisée; qu'on peut, il est vrai, au moyen de l'ébullition dans l'eau, en séparer ces différens produits; mais que la graisse, ainsi traitée, demeure toujours plus ferme qu'elle ne l'était auparavant.

Les graisses et les huiles de beaucoup de quadrupèdes ont fait jadis partie de la matière médicale, mais la plupart sont maintenant hors d'usage, du moins en France, où l'on n'emploie plus guère que celles des animaux qui nous servent d'aliment, le cochon, le bœuf, le mouton, etc. L'axonge, ou graisse de porc, est même presque la seule usitée en pharmacie pour la préparation des onguens et des pommades; l'expérience n'ayant pas confirmé les propriétés spécifiques et plus ou moins extraordinaires qu'on avait attribuées aux graisses d'ours, de blaireau, de castor, etc. Quant au beurre que fournit le lait des femelles de ces mammifères, nous ne devons point en traiter ici; un article particulier lui a été déjà consacré.

Les oiseaux fournissent des huiles ou des graisses fort employées dans l'art culinaire, mais qui n'offrent en général, sous le rapport médical, aucune considération particulière. Il en est une cependant qui doit nous arrêter un instant, quoiqu'elle soit aujourd'hui presque abandonnée, c'est celle que l'on connaît en pharmacie, sous le nom d'*huile de jaune d'œuf*.

La présence d'une huile fixe dans le jaune de l'œuf, établit, suivant la remarque ingénieuse de Fourcroy, une analogie frappante entre les œufs et les semences de la plupart des végétaux; c'est à elle qu'il doit la propriété de former, avec l'eau dans laquelle on le divise, cette *émulsion animale*, qui a reçu le nom de *lait de poule*. La préparation de cette huile demande quelques soins, qu'il n'est pas de notre sujet de faire connaître; nous dirons seulement qu'on l'extrait à l'aide de la coction et de l'expression, et avec plus de facilité, au dire de Lémery, lorsqu'on se sert d'œufs qui ne sont pas trop nouvellement pondus : bien préparée, elle est limpide, d'un jaune orangé, d'une odeur agréable, très-douce au goût, et, suivant l'analyse qu'en a faite M. Planche, analyse qui confirme ce que MM. Braconnot et Chevreul ont dit de la composition des corps gras en général, formée d'une huile fluide et colorée, qui en fait les 91 centièmes, et d'une matière concrète, fort analogue au suif de mouton, qui forme les neuf autres. M. Planche a reconnu à la première de ces substances la propriété, lorsqu'elle est rance, d'*éteindre*, à très-petite dose, une très-grande quantité de mercure, ce qui peut la faire employer, avec avantage, dans

la préparation de l'*onguent mercuriel*, et dans celle de la *pommade mercurielle au beurre de cacao.*

On peut aussi, sans le concours de la chaleur, et au moyen de l'éther, séparer du jaune d'œuf l'huile fixe qu'il renferme; la proportion de ses composans est alors un peu différente, quoique ses propriétés soient les mêmes.

Quant à ses usages, l'huile d'œufs ne diffère en rien des autres huiles fixes en général; elle est adoucissante, et convient par conséquent dans les gerçures, les crevasses de la peau, les brûlures, dans le traitement des hémorroïdes, etc. Quelques médecins l'ont regardée comme anodine, et J. Lanzoni, médecin de Ferrare, a vanté ses succès en injection dans l'oreille; mais, sous ce double rapport, elle ne paraît jouir d'aucune vertu particulière.

L'huile de poisson, qui nous semble si repoussante par sa fétidité, est, pour beaucoup de peuplades qui habitent les bords glacés des mers septentrionales, un aliment agréable et surtout fort utile. C'est elle, et notamment celle que contient l'intérieur du crâne du cachalot, qui laisse déposer cette substance cristalline, qu'on a longtemps employée en médecine, sous le nom de *sperma ceti* ou *blanc de baleine*, et dont l'usage est maintenant presque entièrement abandonné. Ses applications dans les arts sont nombreuses et importantes, mais ne doivent pas nous occuper. Les œufs des poissons, si l'on en juge par l'analyse des œufs de brochet, que l'on doit à M. Vauquelin, présentent une grande analogie de composition avec ceux des oiseaux. Ce célèbre chimiste a cependant observé que l'huile obtenue des œufs de brochet est âcre, nauséabonde, extrêmement désagréable; c'est à elle, peut-être, que doit être rapportée l'action vomitive que ces œufs semblent par fois déterminer.

Quelques reptiles et certains insectes, la vipère, les fourmis, les cantharides, etc., fournissent aussi, à l'analyse, des principes huileux ou graisseux qui y existaient tout formés. De ces substances, la graisse de vipère est la seule dont les médecins aient fait jadis quelque usage.

Chez l'homme enfin, outre la graisse qui, déposée dans un tissu cellulaire particulier, constitue un des produits les plus abondans, et, en quelque sorte, un des élémens de l'organisation, il est plusieurs substances grasses ou huileuses, qui font partie de la composition de quelques-uns des fluides que sécrètent ses organes, ou des tissus même dont ils sont formés. Tels sont la bile, qui contient environ deux centièmes et demi d'une matière huileuse et amère; le cérumen, qui présente plus abondamment une matière analogue; les cheveux, dont les nuances variées paraissent déterminées par la couleur de l'huile qu'ils renferment; le cerveau; et enfin cette matière grasse que séparent, à la surface du corps humain, une multitude de

cryptes glanduleux. L'indication de ces divers produits fait partie de la connaissance de l'homme, et ne saurait être étrangère à cet article.

IIe SECTION. *Huiles volatiles.* Elles ont aussi reçu le nom d'*essences*, d'*huiles essentielles*, à une époque où on les regardait comme constituant à elles seules l'existence, l'essence des végétaux; et ceux d'*huiles éthérées*, d'*esprits*, de *quintessences*, à cause de leur légèreté, de leur inflammabilité, ou de la manière dont on en opérait l'extraction. Ce sont des principes très-volatils, quelquefois concrets, ordinairement liquides, plus légers que l'eau, et très-mobiles, rarement épais ou plus lourds que ce fluide, d'une odeur presque toujours vive, pénétrante, plus ou moins agréable, et d'une saveur âcre, brûlante, et quelquefois caustique, s'enflammant tous enfin à l'approche seule ou au contact d'un corps en combustion.

Siége. Tandis que les huiles fixes siégent presque exclusivement dans le périsperme des semences des plantes dicotylédones, cet organe est le seul que n'habitent jamais les huiles volatiles. Toutes les autres parties des végétaux peuvent en contenir en plus ou moins grande abondance; elles y sont renfermées dans de petits utricules, des bourses, des glandes, quelquefois très-visibles, mais dont l'existence est d'autres fois plutôt supposée que démontrée, et qui occupent l'épaisseur des tissus, ou proéminent à leur surface. C'est à leur présence que les plantes aromatiques doivent les parfums variés qu'elles exhalent; néanmoins, comme le prouvent la rose, la rue, etc., l'odeur que répand une plante, n'est point toujours dans un rapport exact avec la quantité d'huile volatile qu'elle renferme.

Il est des végétaux dont presque toutes les parties fournissent de l'huile essentielle, telles sont beaucoup de labiées, de synanthérées, et surtout d'ombellifères. Il en est d'autres, et ce sont les plus nombreuses, dont quelques parties seulement en contiennent, du moins avec quelque abondance. Pour en obtenir l'huile volatile, on choisit donc les racines de sassafras, de calamus aromaticus, de benoite, d'aunée, d'angélique, d'iris, d'après l'analyse de M. Vogel; celle de dictame blanc, de zédoaire, et même, selon M. Chevallier, de canne de Provence; les bois de santal, de Rhodes, de genièvre, de pin et de sapin; l'écorce de la tige du cannellier, du cassia lignea, du câprier, l'écorce de Winter et la cannelle blanche; les feuilles de sauge, de mélisse, de menthe poivrée, de grande absinthe, de rue, de sabine, de tanaisie, et celles du millepertuis, qui doit son nom aux utricules huileux de ses feuilles; les calices et les pédoncules du giroflier, de la lavande, du thym, du romarin, et de beaucoup d'autres labiées; ceux de la rose, comme Geoffroy en a fait infructueusement la remarque dans les Mémoires de l'Académie royale des sciences, pour l'année 1721; les pétales

de la camomille, de la fleur d'oranger, de la rose, des liliacées, etc.; les stigmates pétaloïdes du safran; les fruits enfin, ou plutôt les enveloppes séminales de la plupart des semences des ombellifères; la muscade, la vanille, le poivre, les cubèbes, le genièvre, et l'écorce des fruits que fournissent beaucoup d'arbres du genre *citrus*.

De toutes les parties que nous venons de signaler, les feuilles, les fleurs, et surtout les semences, sont celles dans lesquelles abonde principalement l'huile essentielle.

Extraction. La volatilité de ces huiles, comparée à la fixité de la plupart des autres principes immédiats des végétaux, a fait généralement adopter la distillation comme le moyen le plus simple de les obtenir. A cet effet, on divise convenablement les plantes ou les parties des plantes qui les récèlent; on les place sur la grille de la cucurbite du vase distillatoire; on les fait baigner dans de l'eau, destinée à tempérer l'action trop intense d'une chaleur immédiate, et on les laisse macérer plus ou moins, selon leur degré de compacité. Quelquefois pour augmenter la densité de l'eau, en retarder par conséquent l'ébullition, et faciliter l'extraction des huiles les moins volatiles, on joint à ce liquide des substances ou salines, ou acides : on procède ensuite à la distillation; l'eau passe d'abord claire, puis légèrement lactescente, à cause de l'huile volatile qu'elle tient en suspension; l'huile elle-même coule bientôt en gouttelettes, se rassemble, selon sa pesanteur spécifique, à la surface ou au fond du liquide que contient le récipient; l'eau cesse enfin d'être odorante; on arrête alors la distillation, et quelquefois, après avoir isolé, par des procédés connus, et qu'il n'est pas de notre objet de décrire, l'huile essentielle, on cohobe plusieurs fois l'eau déjà saturée de cette huile sur la même plante ou sur de nouvelles plantes de la même espèce : ce qui augmente beaucoup les produits. Chacun des élémens de cette opération est au reste modifié suivant nombre de circonstances, dont nous ne saurions nous occuper; nous ne parlerons pas davantage de la distillation *per descensum*, abandonnée avec justice depuis longtemps; de semblables détails appartiennent à l'article *distillation*.

Mais il est quelques huiles essentielles, qui sont assez ténues, assez abondantes, et surtout assez en évidence à la surface de certains fruits, pour qu'on les puisse obtenir en râpant seulement leur écorce, et soumettant à la presse le produit de cette opération mécanique. Telles sont les huiles de citron, d'orange, etc., auxquelles, dans le langage du commerce, le nom d'*essence* a été plus particulièrement affecté.

Il en est enfin de trop peu abondantes, et tout à la fois de trop altérables au moindre degré de chaleur, pour qu'on puisse employer à leur extraction l'un ou l'autre de ces pro-

cédés. On ne peut les séparer des fleurs qui les contiennent, qu'en les faisant entrer dans de nouvelles combinaisons : tels sont les principes odorans de beaucoup de liliacées, comme nous le verrons en traitant des huiles préparées.

La proportion d'huile volatile, que sont susceptibles de fournir les plantes aromatiques, varie suivant les espèces, et, pour chacune d'elles, suivant le climat, la constitution de l'année, l'accroissement de la plante, son état de fraîcheur ou de dessiccation au moment de l'opération, et selon le procédé qu'on met en usage. Nous ne pouvons que mentionner toutes ces circonstances, dont l'examen nous ferait sortir des bornes de notre sujet. Tout ce que nous en pouvons dire ici, c'est que la chaleur du climat, la sécheresse et la haute température de l'année, sont les causes principales qui influent sur l'abondance des produits : aussi le midi de la France, l'Espagne et l'Italie, sont-ils en possession de fournir d'huiles volatiles les autres parties de l'Europe.

Composition. Ces huiles sont encore considérées, par la plupart des chimistes, comme simples dans leur nature, comme de véritables *principes immédiats des végétaux*. Quelques-unes cependant, celles, par exemple, que fournissent certaines labiées qui croissent en Espagne, contiennent du camphre, comme M. Proust l'a démontré pour les huiles de marjolaine, de sauge, de lavande et de romarin : cette dernière même s'en trouve complétement saturée.

Quant aux cristaux que laissent déposer, en vieillissant, d'autres huiles volatiles, on les regarde généralement comme un produit nouveau dû à la réaction lente de leurs principes les uns sur les autres, à l'action de l'air, de la lumière, etc. M. Margueron, cependant, a séparé de quelques huiles récentes, soumises à un froid de onze à vingt-deux degrés au-dessous de zéro, une substance cristalline soluble dans l'alcool, volatile, ne brûlant point à la flamme d'une bougie, et qu'il regarde comme une sorte de composé résineux analogue à l'acide benzoïque. M. le professeur Brugnatelli a fait l'examen de cristaux parallélipipèdes qu'avait laissé déposer de l'huile de térébenthine déjà ancienne : ils étaient transparens, inodores, insipides, fusibles; ils brûlaient avec une flamme blanche, étaient peu solubles dans l'alcool, surnageaient l'eau, et s'y agitaient avec plus de rapidité que le camphre même; mais, traités par l'acide nitrique, ils ne fournissaient point d'acide camphorique. On lit, dans le tome 1[er] du Journal de pharmacie et des sciences accessoires, que M. Klaproth, en faisant voir à M. Vogel une collection d'huiles volatiles cristallisées, lui a appris qu'on parvenait, par des distillations réitérées, à les amener toutes à cet état.

On ignore encore, malgré tout ce qui a été dit sur l'*arome*

et l'*esprit recteur* des plantes, si un principe particulier donne aux huiles volatiles l'odeur qui les caractérise, ou si, comme on le croit généralement aujourd'hui, d'après l'autorité du célèbre Fourcroy, cette odeur n'est due qu'à la volatilisation d'une portion même de leur substance. Ce qui a pu donner quelque crédit à la première de ces opinions, c'est que certaines fleurs fort odorantes, celles des liliacées par exemple, ne donnent guère d'huile volatile à la distillation, et perdent leur parfum en se desséchant; c'est que des plantes, douées également de beaucoup d'odeur, et qui la conservent par la dessiccation, ne fournissent pourtant que peu d'huile essentielle, lorsqu'on vient à les distiller; c'est enfin que ces huiles sont susceptibles de perdre, à l'air ou en vieillissant, leur parfum, et de conserver néanmoins beaucoup de leurs autres propriétés.

La couleur et le degré de consistance des huiles volatiles varient suivant beaucoup de circonstances, comme l'a vu Baumé dans une suite de recherches intéressantes consignées dans ses Elémens de pharmacie : ces propriétés paraissent donc dépendantes de quelques principes particuliers étrangers à la constitution même de ces huiles. Muller a vu aussi qu'en traitant par l'éther, et à froid, les clous de girofle, et décomposant, au moyen de l'eau, cette solution éthérée, on obtenait une huile plus légère que l'eau, et très-différente, par conséquent, de celle que donnent les procédés ordinaires.

Il reste donc beaucoup de choses à faire pour arriver à la connaissance de la nature des huiles volatiles. Le rapport exact des élémens premiers dont elles se composent, est lui-même encore inconnu : *tout porte à croire*, dit seulement M. Thénard, *qu'elles contiennent plus de carbone et plus d'hydrogène que celles qui sont fixes.*

Propriétés physiques. Outre celles de ces propriétés qui sont communes à toutes les huiles, ou aux huiles volatiles en particulier, et qui les caractérisent comme ordre ou comme genre, chacune de ces dernières en possède ordinairement plusieurs autres par lesquelles elle se distingue comme espèce. Dans l'impossibilité où nous sommes d'étendre à un grand nombre d'entre elles l'examen des espèces qui terminera notre second paragraphe, nous croyons devoir au moins, en rapportant à quelques chefs principaux celles de leurs propriétés qui sont les plus apparentes, soumettre ainsi ces huiles à une sorte de revue générale.

L'odeur et la saveur caractérisent d'une manière tranchée la plupart des huiles volatiles; mais comme ces propriétés varient pour chacune d'elles, en ce qu'elles ont de caractéristique, et qu'elles ne sauraient d'ailleurs être décrites avec quelque précision, nous sommes forcés de les passer sous silence.

Il n'en est pas de même de la couleur. Elle constitue une de

leurs propriétés les moins équivoques, quoiqu'elle puisse varier suivant le mode de préparation, selon le degré de développement des végétaux, et à raison de l'état de fraîcheur ou d'ancienneté de l'huile. En général, les huiles volatiles de rose et de térébenthine sont blanches; celles de fleurs d'oranger, de cannelle, de girofle, de cassia lignea, d'aneth, de carvi, récemment obtenues, sont incolores, mais jaunissent ou brunissent ensuite; celles d'anis, de persil, de sauge, de grande absinthe, de cubèbes, sont d'un vert plus ou moins intense; l'huile de camomille romaine est d'un beau bleu, celle de millefeuille d'un vert bleuâtre; celle de galbanum, d'abord bleue, rougit à la longue; le plus grand nombre enfin est d'un jaune plus ou moins foncé; telles sont les huiles volatiles de genièvre, de lavande, de menthe poivrée, de pouliot, de marjolaine, de romarin, d'hyssope, de cumin, de sassafras, etc.

Sous le rapport de la consistance, les huiles qui nous occupent varient extrêmement; les unes en effet sont concrètes à quelques degrés audessus de zéro, comme celles de roses, de muscade, de benoite, d'aunée, de persil et de beaucoup de semences des ombellifères, qui perdent, en vieillissant, cette propriété; tandis que les autres sont toutes plus ou moins fluides.

Quant à la pesanteur spécifique, il en est qui l'emportent sur l'eau, mais elles sont en petit nombre et ne se trouvent que dans des plantes exotiques; telles sont celles que fournissent le sassafras, la muscade, les clous de girofle, l'écorce de cassia lignea, le santal citrin et le bois de Rhodes : la plupart, au contraire, surnagent l'eau; toutes les huiles indigènes et beaucoup d'huiles exotiques sont de ce nombre.

Propriétés chimiques. Abandonnées au contact libre de l'air ou conservées dans des flacons mal bouchés, peu remplis, ou que l'on ouvre fréquemment, celles de ces huiles qui sont liquides, surtout parmi nos huiles indigènes, subissent bientôt des modifications qui, sous le rapport physique, sont beaucoup mieux connues que sous le rapport chimique. Elles s'épaississent d'abord, soit en partie, soit en totalité, en cédant à l'air ambiant une partie de leur hydrogène et de leur carbone; elles deviennent alors légèrement acides, ou plus acides qu'elles ne le sont naturellement, et colorent en jaune les bouchons de liége dont se trouvent fermés les flacons qui les contiennent; en même temps elles échangent leur odeur aromatique et plus ou moins agréable, contre l'odeur de la térébenthine, substance dont elles se rapprochent d'ailleurs par leur consistance, et peut-être par leur composition; quelquefois enfin elles déposent une matière cristalline qu'on a comparée au camphre que fournissent en effet certaines huiles volatiles, mais que M. Margueron, ainsi que nous l'avons dit, regarde comme analogue à l'acide benzoïque. L'action seule de la lu-

mière paraît n'être pas sans influence sur les huiles volatiles. Ainsi, l'expérience a fait voir à M. Vogel que l'huile de menthe poivrée et l'huile de sabine, exposées au soleil, blanchissent très-promptement; que celle de térébenthine, au contraire, y jaunit; que l'huile de camomille passe du bleu au jaune; qu'enfin le contact des rayons solaires augmente beaucoup la propriété dont jouissent naturellement les huiles volatiles de rougir la teinture de tournesol (Voyez *Journ. de physique*, tom. 80).

La connaissance de l'action qu'exerce sur elles l'air atmosphérique et la lumière, conduit à la détermination des moyens qui peuvent les préserver le plus longtemps possible de toute espèce d'altération : la condition essentielle est de les tenir dans des flacons bouchés à l'émeri, complétement remplis, et que l'on place dans un lieu frais et obscur. Toutefois, malgré ces précautions, il est rare qu'à la longue ces huiles, et surtout celles qui sont indigènes, ne subissent point quelques-uns des changemens dont nous avons parlé. On peut alors, il est vrai, leur restituer la limpidité qu'elles ont perdue, en les distillant avec de l'eau, et leur rendre toute leur odeur, en opérant cette distillation sur des plantes de même espèce. Mais en reprenant ces caractères physiques, recouvrent-elles aussi toutes leurs propriétés chimiques et médicales? Geoffroy rapporte avoir conservé pendant huit ans, sans altération, de l'huile volatile de citron qu'il avait préparée au moyen de l'alcool.

L'eau dissout, mais en petite quantité, les huiles volatiles dont elle emprunte ainsi l'odeur et quelques-unes des propriétés. Cette solution qu'on obtient ordinairement d'une manière directe, en distillant les plantes aromatiques avec de l'eau, constitue ce qu'on nomme, en pharmacie, les *eaux distillées aromatiques simples*. Dans cette opération, l'eau en vapeur dissout et entraîne l'huile essentielle ordinairement moins volatile qu'elle. Associées au double de leur poids de sucre, ces dissolutions aromatiques constituent des sirops, dont quelques-uns sont ou pourraient être d'usage en pharmacie.

On nomme *savonules* les combinaisons peu solides que forment les huiles volatiles avec les alcalis; le plus connu de ces composés est celui auquel le charlatan Starkey a donné son nom, et qui résulte de l'union de la potasse avec l'huile essentielle de térébenthine (*Voyez* SAVON). Les acides concentrés décomposent en partie les huiles essentielles. L'acide nitreux, uni surtout au tiers de son poids d'acide sulfurique, enflamme instantanément l'huile sur laquelle on le projette.

Les huiles fixes, l'éther et l'alcool s'unissent en toute proportion aux huiles volatiles. Nous reviendrons sur la première de ces combinaisons en parlant des *huiles préparées*; quant à la dernière, elle constitue diverses espèces de *teintures*, d'*élixirs*, d'*esprits*, d'*eaux spiritueuses*, de *baumes* mêmes, ou,

suivant un langage plus moderne[1], d'*alcools aromatiques* qu'on peut former directement, mais qu'on prépare d'ordinaire par distillation. Il y en a de simples, c'est-à-dire, qui ne contiennent qu'un seul principe volatil; et il y en a au contraire de composés, comme sont les préparations connues en pharmacie sous les noms d'eau alexitère, d'eau de la reine d'Hongrie, de baume de Fioraventi, d'eau générale, d'eau de Cologne, etc. Tous sont décomposés par l'eau qui, en s'emparant de l'alcool et isolant une portion de l'huile qu'il tenait en dissolution, les rend troubles et comme laiteux. Ces alcools associés au sucre, à une certaine quantité d'eau, et souvent à d'autres substances, forment des ratafias dont quelques-uns, l'élixir de Garus et l'eau divine, par exemple, sont parfois employés en médecine, mais dont le plus grand nombre est uniquement consacré aux usages de la table. Ces préparations, lorsqu'elles sont faites par simple infusion, conservent le nom spécial de ratafias; mais elles prennent ceux d'*eaux*, d'*huiles*, de *crêmes*, et parfois d'*élixirs*, lorsqu'on les a faites par distillation, que le sucre y abonde, et a reçu un certain degré de cuisson. Au reste, l'idée très-générale que nous venons de donner de ces composés est inexacte en ceci qu'au lieu des huiles volatiles elles-mêmes, on emploie ordinairement, pour les préparer, des plantes aromatiques, et que souvent on associe à l'alcool et à l'huile qu'ils ont pour base, certaines substances qui en modifient la saveur, l'odeur et les autres propriétés, sans leur fournir, à proprement parler, des principes volatils.

Les huiles dont nous traitons s'unissent encore à un grand nombre d'autres substances; tels sont d'abord le phosphore et le soufre : avec ce dernier elles forment ce qu'on nomme *baume de soufre*, soit *anisé*, soit *térébenthiné*, selon l'espèce d'huile qui entre dans sa composition. Certains vinaigres et vins aromatiques sont des espèces de dissolutions vineuses et acéteuses d'huiles essentielles. Le miel rosat et celui de romarin attestent que le miel peut se charger de ce principe immédiat des végétaux. Le camphre est contenu naturellement dans plusieurs huiles volatiles. Ces huiles enfin, à l'aide de la chaleur, dissolvent aussi le caoutchouc, la cire, le beurre, le blanc de baleine, les résines, les baumes et les térébenthines. Elles font même naturellement partie de ces deux derniers composés, car les baumes proprement dits, tels que le benjoin, le storax, le styrax, le baume du Pérou et celui de Tolu paraissent être formés d'un principe résineux uni à de l'acide benzoïque et à plus ou moins d'une huile volatile; et les térébenthines sont de simples dissolutions de résines dans des huiles essentielles : telles sont celles de Chio, de Venise, de Strasbourg, le baume de copahu qu'on nomme aussi *huile du Brésil*, le baume de la Mecque, etc. La poix, la résine élémi, etc., sont encore des combinaisons ana-

logues, mais dans lesquelles l'huile volatile est en bien moindre quantité : c'est à elle néanmoins que paraît due l'action que ces substances exercent, lorsqu'on les applique sur l'organe cutané.

Sophistication. Le haut prix de la plupart des huiles volatiles était fait pour tenter la cupidité de ces hommes qui, ne calculant que le gain, s'inquiètent peu des dangers que leur fraude entraîne; aussi n'ont-ils pas manqué de mettre à profit, pour les falsifier, la facilité avec laquelle elles s'unissent à diverses substances d'une moindre valeur, notamment aux huiles fixes, à l'alcool, et à d'autres huiles essentielles. Mais la connaissance exacte de leurs propriétés n'a pas tardé à fournir les moyens de dévoiler ces manipulations frauduleuses. Lorsque, par exemple, l'huile volatile est mêlée d'huile fixe, il suffit de la distiller à une douce chaleur, pour en opérer le départ; si on imbibe de ce mélange un papier non collé, et qu'on le chauffe ensuite légèrement, la première se volatilise, et le papier reste taché par la seconde : on peut aussi employer l'alcool concentré qui ne dissout guère que l'huile volatile. Quand c'est à la présence de l'alcool lui-même qu'est due l'adultération, l'eau qu'on ajoute produit un nuage blanc qui met la fraude en évidence. Celle-ci néanmoins n'est plus reconnaissable, lorsque l'alcool n'existe qu'en faible proportion, comme l'a démontré tout récemment M. Vauquelin pour l'huile essentielle de bergamotte. Il en est de même quand l'huile qu'on examine est mélangée d'une autre huile volatile que la vétusté a dépouillée de son odeur; on ne peut du moins que la soupçonner. Mais quand c'est l'huile essentielle de térébenthine qu'on a employée à cet usage, quelque bien rectifiée qu'elle soit, l'odeur qui la caractérise sert à faire reconnaître son mélange; on développe d'ailleurs cette odeur en frottant l'huile qui paraît suspecte entre ses mains, ou en exposant à l'air un tissu que l'on en a préalablement imprégné.

Usages. Beaucoup de substances aromatiques, c'est-à-dire plus ou moins riches en huiles volatiles, la muscade, le macis, le poivre, la cannelle, le gingembre, la vanille, le safran, le thym, l'anis, le genièvre, etc., sont employées dans l'économie domestique, soit pour relever la saveur des mets ou des sauces auxquels elles servent de condiment, soit pour préparer, ainsi que nous l'avons dit, ces liqueurs qui, sous les noms de *ratafias*, d'*eaux*, d'*élixirs*, d'*huiles* et de *crêmes*, servent aux plaisirs de la table et contribuent souvent à ses dangers.

La propriété antiseptique de ces substances, ou des huiles volatiles elles-mêmes, les a fait employer aussi avec avantage pour la conservation des viandes et de quelques alimens du règne végétal, pour certaines préparations anatomiques, et aussi dans l'art des embaumemens. Quant à leurs usages dans l'art du parfumeur, dans la peinture, dans l'éclairage et dans

une foule d'autres arts, il n'est pas de notre objet de les faire connaître; c'est leur emploi médical dont nous devons spécialement nous occuper : or, l'action qu'elles exercent varie suivant diverses circonstances qu'il s'agit d'examiner.

Administrées à l'intérieur et à faible dose, elles semblent n'agir que d'une manière locale, et concentrer leur action sur l'estomac; elles en excitent les fonctions et déterminent vers le cardia un sentiment de bien-être qui leur a fait attribuer une propriété vraiment *cordiale*. Lorsqu'on les donne à haute dose, leur action est plus forte et devient générale; le sentiment d'ardeur qu'elles produisent d'abord sur l'organe du goût s'étend rapidement à la gorge et à l'estomac; de là, comme d'un centre, ces fluides éminemment expansibles semblent se répandre avec une promptitude extrême dans toute l'économie, en aller aiguillonner les organes et devenir l'agent immédiat, mais passager, d'un surcroît de vitalité analogue à celui qu'on observe dans la fièvre inflammatoire éphémère : la circulation augmente d'activité, la respiration est plus haute et plus fréquente, la chaleur générale et la coloration sont plus grandes, les fonctions cérébrales, les passions, acquièrent un surcroît de développement; bientôt l'exhalation cutanée et parfois diverses sécrétions se trouvent augmentées; enfin l'action accrue du système capillaire va quelquefois jusqu'à produire des exhalations sanguines. Ces phénomènes, au reste, sont d'autant moins durables, qu'ils sont plus intenses, à moins qu'on ne réitère les doses du stimulant ou qu'on ne lui associe quelque tonique. Le calme ne tarde guère à succéder à ce concours d'action qui doit faire ranger les huiles volatiles parmi les stimulans diffusibles ou *thermantiques* les plus actifs.

A plus haute dose encore, ces huiles peuvent déterminer de la céphalalgie, l'ivresse même, agir comme de véritables irritans, enflammer les tissus, ou déterminer des hémorragies graves : Cullen rapporte un exemple de narcotisme produit par la noix muscade prise à dose de deux gros environ à la fois. On connaît peu, au reste, jusqu'où peuvent aller les accidens qu'on les suppose capables de produire. Une expérience récente a même fait voir, à l'égard de l'huile de térébenthine, combien étaient peu fondés les dangers qu'on redoutait en elle; aussi l'administre-t-on maintenant par onces et sans inconvénient, dans le traitement du ténia (*Voyez* plus loin HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE).

L'explication des propriétés variées qu'on a attribuées aux huiles volatiles en général ou à quelques-unes d'elles en particulier, se trouve naturellement dans l'exposé que nous venons de faire du mode d'action qui les caractérise. Leur usage est indiqué toutes les fois qu'il s'agit de stimuler d'une manière vive, prompte, mais momentanée, les organes, et de les exci-

ter à remplir leurs fonctions ; dans les cas d'atonie génér de *collapsus* dépendant de l'inertie du cerveau; dans les affections chroniques des membranes muqueuses, etc. ; le peu de durée de leur action, jointe à leur grande activité, doit les faire rejeter néanmoins du traitement des affections que caractérise un défaut absolu de ton ou une débilité radicale; ce sont alors les toniques qu'il convient d'employer. On a quelquefois constaté leurs avantages dans ces cas de prostration qui surviennent au milieu du cours des maladies éruptives, avant le frisson des fièvres intermittentes, comme moyen de prévenir l'accès, dans les paralysies essentielles, etc. Elles doivent être, au contraire, proscrites du traitement des inflammations aiguës et de toutes les maladies où les forces prédominent, ou dans lesquelles leur distribution est plus ou moins irrégulière.

Les phénomènes variés que produisent les huiles volatiles, suivant les circonstances où on les administre et selon l'espèce d'organe qui réclame l'emploi des stimulans, avaient fait regarder un grand nombre d'entre elles comme douées de propriétés spécifiques ; aussi les anciens, dans un langage peu exact qu'a fait abandonner l'étude plus judicieuse de l'action des médicamens, donnaient-ils le nom de *cordiales* ou de *stomachiques* aux huiles dont ils avaient constaté l'action stimulante dans le cas de débilité ou de paresse de l'estomac; de *carminatives* à celles qui, administrées contre l'atonie du canal intestinal, ranimaient l'action de ce conduit et favorisaient l'expulsion des flatuosités ; de *vermifuges*, de *diurétiques*, de *sudorifiques*, d'*emménagogues*, aux huiles dont ils faisaient usage pour provoquer la sortie des vers, la diurèse, la transpiration, l'éruption des menstrues. Boerhaave a vanté l'efficacité de l'huile de marjolaine et de l'huile de romarin dans les fleurs blanches, mais en observant que ces médicamens ne conviennent qu'aux femmes d'une molle complexion. L'huile de sabine, celle de rhue, ont été regardées comme puissamment emménagogues ; l'huile de térébenthine comme ayant sur les voies urinaires une action toute spéciale. Les huiles de santoline, de tanaisie et d'absinthe passaient pour vermifuges, même employées en frictions sur le ventre. On donnait comme toniques et céphaliques les huiles des labiées en général ; comme stomachiques et carminatives celles des ombellifères ; et toutes enfin, comme antispasmodiques, sudorifiques et puissamment stimulantes.

C'est de cette dernière propriété que paraissent dépendre toutes les autres ; on ne doit donc jamais la perdre de vue lorsqu'il s'agit de l'administration de ces médicamens. Sans admettre tout ce qu'on a dit des vertus spécifiques de ces huiles, il ne paraît pas difficile de croire que quelques-unes aient réellement sur certains organes plus d'action que sur d'autres ; mais, dans cette supposition même, les indications

générales et particulières qui doivent servir de règle dans leur emploi ne doivent en être que mieux observées, puisque leur prédilection pour tel ou tel organe deviendrait doublement funeste, si l'état de tout le système, ainsi que celui de cet organe, contre-indiquaient également l'emploi des stimulans diffusibles.

Il serait superflu, au reste, d'entrer à ce sujet dans plus de détails : le développement des considérations que nous venons d'indiquer appartient à d'autres articles de ce Dictionaire. *Voyez* DIFFUSIBLE, STIMULANT, INDICATION, MÉDICAMENT, SPÉCIFIQUES, etc.

Quel que soit le but dans lequel on fasse usage des huiles volatiles, on ne les prend jamais pures; la plupart sont pour cela trop âcres et trop irritantes; mais on les emploie tantôt en dissolution aqueuse (eaux distillées aromatiques); tantôt unies à l'alcool (eaux spiritueuses); tantôt dissoutes dans le vin, l'acide acéteux, le miel, ou unies à quelques résines (vins, vinaigres et miels composés, baumes et térébenthines); quelquefois associées au sucre, sous forme de tablettes, de pastilles, etc.; ou enfin suspendues dans des potions, par l'intermède de ce même condiment ou de diverses autres substances, telles que le mucilage, les gommes, etc.

Outre leur action générale, qui est celle pour laquelle on en prescrit le plus souvent l'usage à l'intérieur, elles jouissent de propriétés accessoires qui leur donnent une autre sorte d'utilité; ainsi leur odeur généralement agréable les rend propres à aromatiser certains médicamens inodores ou à déguiser ceux dont l'odeur pourrait déplaire aux malades. Quelquefois encore on les associe à certains purgatifs, la coloquinte par exemple, dont elles semblent modérer l'activité, etc.

La dose à laquelle on les administre varie nécessairement selon l'indication qu'on se propose de remplir et suivant l'activité dont jouit l'espèce d'huile volatile dont on fait usage, mais en général on ne les donne que par gouttes, et très-souvent, au lieu d'employer ces huiles mêmes, qui sont presque toujours altérées dans les pharmacies, on se sert de l'infusion des plantes qui les recèlent, ou de l'un des composés dont nous avons fait mention; mais leur action est alors beaucoup plus douce, elle se trouve modifiée par diverses substances, et n'est plus comparable à celle des huiles que l'on combine extemporanément à d'autres agens médicamenteux, les seules dont nous ayons à nous occuper.

Appliquées pures à l'extérieur, toutes sont plus ou moins irritantes; beaucoup d'entre elles agissent comme de prompts rubéfians; quelques-unes, celles de thym, de sauge, de marjolaine, déterminent facilement la vésication; d'autres même, celles de girofle, de gayac, de sassafras et de cannelle, sont caustiques et servent quelquefois comme telles, dans l'art du den-

tiste. Employées à plus faible dose, soit dans des linimens, soit dans divers composés autrefois qualifiés du nom de *baumes*, elles excitent seulement les fonctions de l'organe cutané, et constituent alors ou des résolutifs, ou des fortifians, ou des stimulans plus ou moins actifs qui trouvent leur application dans les rhumatismes chroniques, les engorgemens indolens, etc., etc.

L'odeur vive et pénétrante qui caractérise un grand nombre d'huiles volatiles, les a fait quelquefois employer avec succès, comme propres à exciter l'organe de l'odorat chez les personnes sujettes aux lipothymies. Il en est cependant quelques-unes qui semblent produire un effet entièrement opposé, surtout chez certaines femmes nerveuses et disposées aux spasmes hystériques; tel est l'arôme qu'exhalent les fleurs des liliacées, et que tant d'autres particularités semblent distinguer des véritables huiles volatiles. On sait aussi avec quelle facilité ces mêmes fleurs et les huiles essentielles, en général, produisent dans l'air une altération funeste, et combien est à redouter l'asphyxie pour ceux qui ne craignent pas de s'exposer à leurs émanations dans des endroits renfermés.

Espèces. Une seule espèce exige de nous des détails de quelqu'étendue; c'est l'huile essentielle de térébenthine. La plupart des autres sont maintenant trop peu usitées ou n'offrent qu'un trop petit nombre de particularités pour qu'il soit nécessaire d'ajouter beaucoup à ce que nous en avons déjà dit dans le cours de ce long paragraphe. Nous ne ferons donc mention que des suivantes:

1°. *Huile volatile d'anis.* Elle est blanche, plus légère que l'eau, concrète à 8 ou 10° + 0, lorsqu'elle est récemment distillée : c'est une de celles qui sont le plus en usage, soit pour masquer la saveur ou l'odeur de quelques médicamens, soit à raison de ses propriétés comme huile essentielle.

2°. *Huile volatile de fleurs de noix.* Sa consistance est butyracée; elle est d'un blanc mat comme la cire, et sans odeur, phénomène très-remarquable.

3°. *Huile volatile de roses.* Incolore, plus légère que l'eau, solide à 10° + 0, cristallisée ordinairement en lames, mais susceptible, comme l'a vu Steinacher, de prendre la forme de prismes hexaèdres. On la retire dans le Levant, d'où elle nous est apportée, des pétales de la rose muscate (*rosa semper virens*). Pure, elle est d'un prix très-élevé, et n'est d'usage que comme objet d'agrément; mais dissoute en très-petite quantité dans l'eau, elle constitue l'eau de roses des pharmacies.

4°. *Huiles volatiles, d'aneth, de cumin, de carvi et de beaucoup d'autres ombellifères.* Par la facilité avec laquelle elles se congèlent, elles semblent appartenir aussi bien aux huiles concrètes qu'aux huiles réellement liquides. Celle de fenouil, au contraire, ne se concrète qu'à 5° audessous de zéro.

5°. *Huile volatile de girofle.* Très-blanche au moment où elle

vient d'être préparée, elle ne tarde pas à jaunir au contact de la lumière. Elle est épaisse, plus pesante que l'eau, et sert aux mêmes usages que les suivantes.

6°. *Huiles volatiles de muscade, de macis, de poivre, de cardamomum.* Elles surnagent l'eau, quoiqu'exotiques. Elles sont épaisses, visqueuses, plus ou moins colorées, très-actives, et douées de propriétés qui paraissent fort analogues entre elles. On les emploie surtout comme cathérétiques dans le cas de carie dentaire.

7°. *Huile volatile de cubèbes.* Elle est verdâtre, presqu'inodore, plus légère que l'eau, et semblable aux huiles grasses par son degré de consistance.

8°. *Huile volatile de cannelle.* Les Hollandais, dans le temps où ils étaient maîtres de l'île de Ceylan, préparaient une huile de cannelle d'un beau jaune doré, dont la saveur, quoique brûlante, était fort agréable. Son prix était exorbitant. Fort vantée par Boerhaave, elle est maintenant inconnue; car depuis que les Anglais sont devenus les maîtres de cette île, la préparation en a été complétement abandonnée.

9°. *Huile volatile d'acorus calamus.* D'après les recherches de M. Tromsdorff, cette huile est plus légère que l'eau, d'une saveur brûlante et camphrée, d'un jaune clair lorsqu'elle est récente, et ensuite d'une couleur plus foncée.

10°. *Huile volatile de fleurs d'oranger* ou *néroli.* Cette huile, employée quelquefois en médecine, et plus souvent dans l'art du distillateur ou du parfumeur, est fort rare, fort chère, souvent falsifiée ou même complétement imitée. Elle est plus légère que l'eau, d'un jaune orangé et d'une odeur très-suave.

11°. *Huile volatile de menthe poivrée.* C'est encore une de celles dont l'usage a survécu à la désuétude dans laquelle sont tombées presque toutes les huiles volatiles. On la retire au moyen de la distillation, des feuilles du *mentha piperita.* Quoiqu'elle soit ordinairement liquide, il suffit d'une légère altération pour lui donner la propriété de cristalliser; c'est ce que prouve un fait rapporté par B. Pelletier dans le 1er volume de la Médecine éclairée par les sciences physiques. Ce célèbre pharmacien avait fait venir d'Angleterre une caisse d'huile de menthe; une des bouteilles s'étant cassée, le liquide se répandit dans le foin qui servait d'emballage : celui-ci fut recueilli dans l'intention de le distiller avec de l'eau, mais on ne le fit que quand déjà il commençait à donner des signes de fermentation : l'huile qui en fut retirée paraissait en tout semblable à celle dont les autres bouteilles étaient remplies; mais elle se concrétait à une température de 4° au-dessus de o.

12°. *Huiles volatiles de romarin, de sauge, de lavande, de marjolaine, etc.* Ces huiles tiennent en dissolution de véritable

camphre, bien différentes en cela de beaucoup d'autres huiles volatiles auxquelles on les avait assimilées, à cause de la propriété qu'elles ont de se concréter en partie par une lente évaporation.

13°. *Huiles volatiles de citron, d'orange, de bergamotte et de cédrat.* Elles sont très-légères, très-fluides, jaunâtres, d'une saveur agréable, et ne se congèlent qu'à plusieurs degrés au-dessous de zéro. On les extrait par la distillation, ou plus simplement, comme on le fait dans les pays méridionaux, en soumettant à la presse la râpure des écorces qui les renferment. Elles servent comme aromates, soit aux usages de la table, soit à ceux de la pharmacie, et seraient plus souvent usitées sans doute si l'on pouvait compter davantage sur leur bonne qualité.

14°. *Huile de cajeput.* On la retire par distillation des feuilles du *melaleuca leucodendron*, arbre qui croît dans les Moluques. Sa couleur est verte, son odeur térébenthacée, sa saveur forte et piquante. Elle paraît jouir de propriétés très-énergiques, soit comme cathérétique dans l'art du dentiste, soit comme stimulant, employée en frictions dans les rhumatismes chroniques; Arnemann, d'après Thunberg, lui attribue même l'étrange vertu d'apaiser les douleurs de la goutte. En histoire naturelle, on l'emploie avec beaucoup d'avantage pour la conservation des collections d'insectes.

15°. *Huile volatile* ou *essence de térebenthine.* Plusieurs espèces de pins ou sapins (*pinus picea, abies, maritima, sylvestris*) qui fournissent des térébenthines, combinaison naturelle de résine et d'huile volatile, servent, dans le nord de l'Europe, à la préparation de cette huile. Elle est ordinairement incolore, ténue, plus légère que l'eau, d'une odeur forte et désagréable, toujours liquide, même par un froid de 22°. Lorsque elle a été plusieurs fois distillée, elle a plus de ténuité encore, sa couleur est jaunâtre, et son odeur plus suave se rapproche beaucoup de celle du citron; aussi l'emploie-t-on dans cet état pour falsifier d'autres huiles essentielles : elle est alors moins dissoluble dans l'alcool. Pour l'usage médical, on ne doit faire usage que de l'huile soigneusement rectifiée.

Unie à la potasse, elle constitue le savon de Starkey dont B. Pelletier a beaucoup éclairé le mode de préparation. *V.* SAVON.

En faisant passer dans de l'huile essentielle de térébenthine placée dans un bain réfrigérant un courant de gaz acide muriatique, on donne naissance à une matière cristalline qu'on a nommée *camphre artificiel*, mais à tort, quoiqu'elle se rapproche du camphre par plusieurs caractères. Découverte par Kind, elle a été successivement étudiée par beaucoup de chimistes jusqu'à M. Thénard, qui la considère comme un véritable composé d'acide muriatique et d'huile essentielle de térébenthine (*Mémoires de la société d'Arcueil*, t. 2).

La propriété que possède l'huile de térébenthine de dissou-

dre l'adipocire, et par conséquent ceux de nos calculs biliaires qui sont formés de cette substance, a suggéré à Durande l'idée heureuse, quoique fondée sur une supposition erronée, de l'employer dans le traitement des coliques hépatiques : il l'administrait associée au double de son poids d'éther sulfurique, et par doses de 10 à 20 gouttes. Le succès a plusieurs fois couronné l'essai qu'on a fait de ce moyen, qui ne saurait convenir pourtant que lorsqu'il n'y a point d'inflammation à craindre. La plupart des médecins n'administrent ce remède qu'étendu dans un véhicule, et surtout associé à du jaune d'œuf.

On sait que prise intérieurement, que respirée même, l'huile de térébenthine communique aux urines une odeur de violette. Ce phénomène qui n'est pas sans exception, à en juger par l'exemple du cardinal Sinzendorf rapporté par de Haen dans son *Historia podagræ*, suppose que ce fluide exerce une action spéciale sur les organes urinaires, ce que confirme en effet l'expérience. Donnée à petite dose, surtout dans son état de combinaison avec les substances résineuses, l'huile volatile de térébenthine agit sur ces organes comme un stimulant fort actif; elle en augmente souvent et en modifie toujours la sécrétion; l'urine est plus rouge, parfois sanguinolente; son passage dans l'urètre produit un sentiment de cuisson; ce conduit d'ailleurs participe lui-même à l'excitation que les reins éprouvent; de là même l'utilité de la térébenthine, comme des autres *diurétiques chauds* dans le traitement des blennorrhées, et ses dangers dans les affections aiguës de l'urètre, et en général de l'appareil urinaire.

Les accidens qu'elle produit alors en avaient fait singulièrement redouter l'emploi à haute dose; on allait même jusqu'à croire qu'elle pouvait donner la mort; et lorsque, il y a quelques années, des médecins anglais annoncèrent les avantages qu'ils avaient obtenus contre le ténia, de son administration à dose de 1, 2, 3 et même 4 onces, on se refusa d'abord à croire à l'exactitude de ces faits ou à l'identité du médicament. Cependant ces expériences, répétées d'abord à Genève par beaucoup de médecins distingués, l'ont été ensuite en France et dans d'autres pays; et partout les résultats ont été plus ou moins analogues. Un grand nombre d'observations ont été rassemblées à ce sujet par M. Odier, dans le 60e volume de la Bibliothèque britannique. Toujours on a vu l'administration d'une ou de plusieurs onces d'huile de térébenthine, soit pure, soit associée à quelqu'autre substance, produire un effet purgatif prompt et constant dont l'expulsion de plusieurs espèces de ténias a souvent été la suite; mais en outre elle a presque toujours déterminé un sentiment de chaleur dans l'estomac, des nausées ou même des vomissemens, et surtout une sorte d'ivresse ou une vive céphalalgie : la stranguric n'a été que rarement observée; toutefois lorsque l'huile n'avait pas été

donnée en trop petite quantité. Le docteur Bateman a prétendu qu'à dose de demi-once seulement, elle agissait aussi sûrement qu'à dose de plusieurs onces, et sans produire d'accidens ; mais la plupart des praticiens sont d'un avis contraire.

L'huile volatile de térébenthine a aussi été récemment expérimentée dans plusieurs autres maladies internes, l'aménorrhée, la fièvre puerpérale, diverses affections nerveuses, et notamment l'épilepsie. Le docteur Lathan, de Londres, paraît être le premier qui en ait tenté l'usage, à petite dose, dans la dernière de ces maladies : il crut avoir guéri son malade, mais l'épilepsie reparut ensuite. M. Weaver n'en a pas obtenu plus de succès, quoiqu'il l'ait employée à très-haute dose. Cependant d'autres médecins anglais, Edward Percival et D. Lithgow paraissent avoir réussi, et même dans des cas où l'épilepsie n'était point vermineuse. En France, M. le docteur Récamier l'emploie avec beaucoup d'avantage, dit-on, dans le traitement de la névralgie sciatique ; M. Parent, qui a consigné dans le cahier du mois de juillet 1817 de la Bibliothèque médicale, l'exemple remarquable d'une guérison complette opérée au moyen de l'huile de térébenthine distillée à l'alcool, affirme que sur plus de 20 malades qu'il a observés dans les salles de M. Récamier, à peine en compte-t-on deux ou trois qui n'aient point été soulagés.

L'huile de térébenthine, enfin, a longtemps passé pour cathérétique ; c'est comme telle que l'a employée, d'ailleurs avec succès, Amb. Paré, pour remédier aux accidens d'une saignée chez le roi Charles IX. Les chirurgiens l'appliquent encore pour stimuler les ulcères atoniques, et dans des cas de gangrène et de pourriture d'hôpital.

IIIe SECTION. Elle se partage en plusieurs paragraphes, dans lesquels nous devons successivement traiter de plusieurs produits végétaux, animaux ou minéraux, qui, soit parce qu'ils ne constituent pas de véritables huiles, malgré le nom qu'ils ont reçu, soit à raison de leur nature complexe, ou encore inconnue, ne pouvaient trouver place dans l'une des sections précédentes.

§. 1er. *Huiles préparées.* On donne ce nom à diverses combinaisons huileuses, les unes *simples*, c'est-à-dire formées seulement d'une huile fixe et d'une huile volatile, les autres plus ou moins *composées*. Une foule de préparations usitées, soit en pharmacie, soit dans la cosmétique, se rapportent à l'une ou à l'autre de ces deux divisions. Nous allons en indiquer, sinon les espèces, du moins les principaux groupes.

L'arôme de certaines fleurs est si facilement altérable, que la chaleur de l'eau bouillante suffit pour en opérer la décomposition. On ne peut donc, pour l'extraire, employer la distillation, mais on a recours à la propriété dont jouissent les huiles fixes d'entrer en combinaison avec lui, ou plutôt avec les

huiles essentielles ; à cet effet, on imprègne d'une huile inodore, celle de ben par exemple, des morceaux de coton, et on les stratifie, pour ainsi dire, avec les fleurs dont on recherche le parfum ; on prolonge plus ou moins ce contact, quelquefois en élevant un peu la température, et presque toujours en renouvelant plusieurs fois les plantes ; ensuite on exprime le coton, et l'on obtient ainsi ce qu'on nomme une *huile préparée simple*. C'est de cette manière, que dans le midi de la France, où les plantes odorantes sont très-riches en arôme, on prépare les huiles de réséda, de jasmin, d'héliotrope, de lis, de muguet, de narcisse et de plusieurs autres liliacées, qui ne sont d'ailleurs d'aucun usage en médecine. On pourrait, par une autre opération, séparer l'huile volatile de l'huile fixe à laquelle elle se trouve unie, mais en la faisant entrer dans une nouvelle combinaison ; car on ne parvient jamais à l'isoler.

Beaucoup de semences, celles des ombellifères surtout, les baies de laurier, la noix muscade même, contiennent tout à la fois une huile fixe dans leur intérieur, et une huile volatile dans leurs enveloppes séminales. Aussi, lorsque l'on cherche à séparer la première par les procédés accoutumés, c'est-à-dire en broyant ces fruits, et les soumettant à la pression, avec ou sans l'intermède de la chaleur, l'huile qu'on obtient est toujours plus ou moins mélangée d'huile volatile ; ses propriétés diffèrent par conséquent beaucoup, de celles des huiles fixes pures, avec lesquelles il faut se garder de la confondre.

On prépare avec les plantes aromatiques et les huiles fixes des infusions qui sont ou qui ont été employées en médecine, et qui doivent être plus ou moins analogues aux huiles dont nous venons de parler, telles sont celles de *camomille*, de *violette*, d'*hypéricum*, de *mélilot*, de *sureau*, de *marjolaine*, d'*absinthe*, de *menthe*, d'*aneth*, de *rhue*, etc., qu'il ne faut pas confondre avec les huiles volatiles que peuvent aussi fournir la plupart de ces plantes. Ces huiles, comme celles qu'on retire par expression des semences qui contiennent à la fois une huile fixe et une huile volatile, ne sont d'usage qu'à l'extérieur ; on les emploie dans des cas de faiblesse, de paralysie, de rhumatismes chroniques, d'engorgemens atoniques, etc. Toutefois on leur préfère assez généralement, de nos jours, des préparations analogues sans doute, mais extemporanées, et de la bonne qualité desquelles le médecin peut être plus certain.

Il est plusieurs *huiles simples* qui, préparées cependant avec des plantes odorantes, ne contiennent point d'huiles essentielles, parce que la chaleur employée à leur confection les a détruites ou volatilisées ; telles sont l'*huile rosat* et l'*huile de lis* des pharmacies. D'autres ne peuvent en contenir ; parmi ces dernières, les unes, l'huile de camphre et l'huile bézoardique, sont de simples solutions du camphre dans l'huile d'olive, ou

dans l'huile de cèdre; les autres sont le produit de l'ébullition d'une huile fixe sur des substances végétales non aromatiques; de ce nombre sont les huiles de mucilage, de jusquiame, de morelle, de ciguë, de stramonium, etc.

Beaucoup d'*huiles preparées* sont d'une nature bien plus complexe que les précédentes, et contiennent souvent tout à la fois des huiles fixes, des huiles volatiles et d'autres substances de diverses sortes. Parmi une foule de ces compositions plus ou moins monstrueuses, nous citerons seulement le *baume tranquille*, le *baume vert de Metz*, l'*huile acoustique*, l'*huile carminative éthérée des Danois*, l'*huile de safran*, le *baume de Lucatel*, etc.

On peut rapporter à une dernière division les huiles, soit simples, soit composées, dans lesquelles entrent principalement des matières animales; telles sont l'*huile de petits chiens*, celles de *vers de terre*, de *crapauds*, de *castor*, de *scorpions*, de *lézards verts*, etc.; elles sont complétement abandonnées: tel est aussi le *baume nerval.*

§. II. *Huiles empyreumatiques.* Nous rangeons sous ce titre des produits volatils qui résultent de la distillation à feu nu, c'est-à-dire de la décomposition des matières, soit végétales, soit animales. Suffisamment rectifiés ou débarrassés des substances qui leur sont étrangères, notamment de l'huile épaisse, brune et de plus en plus carbonnée, qui se dégage vers la fin d'une première distillation, et de l'acide acétique qui se forme au contraire dans le commencement, ces produits paraissent tous pouvoir être ramenés à une sorte d'identité, et constituer ainsi une véritable huile très-volatile, très-inflammable, blanche, ténue, d'une odeur empyreumatique, douée d'une grande activité, et que les substances organisées fournissent d'autant moins abondamment qu'elles sont plus riches en oxigène.

Mais c'est rarement dans un tel état de pureté qu'on faisait usage de ces huiles, quoiqu'on les ait presque toujours soumises à quelques rectifications; tantôt elles se trouvaient encore salies, et par conséquent modifiées par l'huile épaisse et brune dont nous avons parlé; tantôt unies à quelque autre principe volatil particulier à la plante, elles possédaient des propriétés toutes spéciales, comme on le voit pour l'*huile de tabac*, qui est un poison fort actif. Quelquefois, et surtout lorsqu'elles provenaient des matières animales, elles étaient plus ou moins fortement ammoniacales; presque toujours enfin, elles retenaient une certaine quantité d'acide acétique qui leur donnait la propriété de rougir les couleurs bleues végétales.

Au surplus, depuis les progrès qu'a faits la chimie, la désuétude dans laquelle sont tombés la plupart de ces produits, a fait négliger de les soumettre à un examen suffisant pour en déterminer avec précision la nature: par cette raison, nous ne

ferons que mentionner les huiles empyreumatiques que l'ancienne pharmacie retirait du sassafras, du gayac, du buis, du chêne, du tabac, du benjoin, du copahu et de plusieurs résines et gommes-résines. L'*huile de briques* ou des *philosophes*, qu'on préparait en plongeant dans l'huile d'olive des briques rougies au feu, les distillant ensuite et rectifiant la liqueur obtenue; l'*huile de cade* ou de *genévrier* que donne la distillation du bois du *juniperus oxycedrus* et qui est, dit-on, usitée dans l'art vétérinaire; l'*huile de cire* qui résulte de la distillation de la substance butyreuse que fournit la cire par une première distillation, ne méritent pas de nous arrêter plus longtemps que les précédentes. Quelques huiles au contraire, mieux connues ou plus employées, réclament de nous quelques détails : tels sont l'huile de succin, le naphte ou pétrole, l'huile animale de Dippel, et même l'huile douce du vin que nous croyons devoir rapprocher des huiles empyreumatiques.

Huile de succin, ou *huile pyro-succinique*. Son odeur n'est pas désagréable comme celle des autres huiles du même genre; elle contient toujours de l'acide succinique; on l'emploie quelquefois à même dose que les huiles essentielles pures, et dans les mêmes vues thérapeutiques. Elle forme avec l'ammoniaque un savonule liquide d'un blanc laiteux, connu sous le nom d'*eau de Luce;* enfin, la dissolution du soufre dans cette huile constitue le *baume de soufre succiné*.

Naphte, pétrole, ou *huile volatile pyro-bitumineuse*. Nous plaçons ce bitume liquide parmi les huiles empyreumatiques, qui sont le produit de l'art, quoiqu'il soit formé par la nature, et que l'origine en soit encore inconnue; mais il s'en rapproche tellement par ses propriétés, que tout porte à croire qu'il est le résultat de l'action des feux souterrains sur des substances végétales préalablement altérées par les siècles; on l'observe d'ailleurs avec tous les degrés de coloration et de consistance que présentent les huiles obtenues par la distillation des végétaux. C'est même à ces variétés d'aspect qu'il doit les divers noms sous lesquels on le désigne; celui de *naphte*, lorsqu'il est d'un blanc jaunâtre, très-léger, très-inflammable, brûlant sans presque laisser de résidu, enfin d'une odeur forte, mais seulement térébinthacée; celui de *pétrole*, lorsqu'à moins de fluidité il joint plus de pesanteur spécifique, de l'onctuosité au toucher, une couleur brune, une odeur plus tenace et plus désagréable; enfin celui de *Malte* ou *goudron minéral*, lorsque sa consistance approche de celle de la poix. Ce qui prouve l'origine commune de ces bitumes, que certains lieux d'ailleurs présentent tous réunis, c'est qu'on peut, en distillant les deux derniers, en retirer une huile aussi peu colorée que le naphte même, dont elle possède aussi toutes les autres propriétés.

Le naphte et le pétrole existent dans presque tous les pays

du monde. On le trouve à la surface des eaux de quelques fontaines, ou découlant de certains rochers, en Amérique, en Perse, en Sicile, en Italie, en France. Une source si abondante en fut même découverte en 1802 dans le duché de Parme, que M. Mojon a proposé d'en tirer parti pour l'éclairage de la ville de Gênes.

Le naphte ou le pétrole a été préconisé, comme toutes les autres huiles empyreumatiques, dans le traitement des affections spasmodiques, dans la paralysie, les rhumatismes chroniques, les engorgemens indolens, etc. On lui a reconnu aussi une action vermifuge non équivoque; quelquefois dans ce cas, on paraît avoir réussi en frictionnant seulement le bas-ventre des individus atteints de vers; plus souvent, surtout dans le cas de ténia, on l'a donné à dose de 6, 12, 18 gouttes étendues dans quelque véhicule. Une jeune dame à laquelle j'ai donné des soins, a plusieurs fois pris avec avantage ce médicament contre des spasmes abdominaux qu'elle attribue à la présence de vers, mais dont rien jusqu'ici n'a démontré l'origine.

Cette substance fort peu employée, mériterait peut-être de devenir le sujet de nouvelles expériences, comme propre à remplacer la plupart des huiles empyreumatiques dont elle n'a pas toute la saveur désagréable. On ne doit employer en médecine que le bitume liquide le plus pur, le naphte même, ou le produit de la distillation du pétrole, qu'on nomme *huile essentielle de pétrole*.

M. Lorentz, médecin militaire, a fait, il y a quelques années, avec un liquide fort analogue, l'*huile distillée de bitume de Judée*, des expériences dans lesquelles il a vu céder, comme par miracle, à l'usage de cette huile donnée à dose de 8 à 15 gouttes, et quelquefois associée au quinquina, des toux invétérées, l'œdème du poumon, les tubercules pulmonaires dans la première période de leur suppuration, et même la phthisie ulcérensé : toutefois il observe qu'on n'en doit jamais faire usage que lorsque les malades n'ont ni soif, ni irritation, ni chaleur fébrile.

Huile animale de Dippel, ou *huile pyro-zoonique rectifiée*. C'est un liquide presque blanc, léger, très-volatil, lorsqu'il vient d'être préparé, mais qui, au contact de la lumière, ne tarde pas à jaunir, à brunir, à noircir même, en acquérant plus de consistance. Son odeur est forte, pénétrante, empyreumatique; sa saveur est extrêmement désagréable; il paraît formé d'une certaine quantité d'huile fixe, d'huile volatile, et d'ammoniaque à l'état de savonule qui le rend soluble en partie dans l'eau. L'alchimiste Dippel, qui a le premier mis en vogue cette huile, la retirait uniquement de la corne de cerf qu'il distillait à feu nu, et dont il rectifiait un très-grand nombre de fois le produit; on sait aujourd'hui que toutes les matières animales, les os, les cheveux, la soie, la laine, les parties muscu-

laires, etc., traitées de même, fournissent un produit semblable, ou qui du moins passe pour tel, quoiqu'assurément il doive contenir des proportions d'ammoniaque extrêmement variables. Il en est de même, sauf le degré de rectification, des huiles fétides qu'on retirait, dans l'ancienne pharmacie, du crâne humain, de la vipère, de l'éponge, etc.

Depuis plus d'un siècle que ce médicament est connu, on s'est peu occupé de déterminer, d'une manière précise, son mode d'action sur l'économie vivante. Dippel, qui l'avait annoncé comme une panacée, au moyen de laquelle il devait prolonger son existence jusqu'au commencement de ce siècle, mourut en 1733, à l'âge de soixante ans. Depuis lui, les médecins qui l'ont employé en ont obtenu des effets souvent opposés; Hoffmann attribue à cette huile, donnée à dose de 20 gouttes, une vertu hypnotique; des auteurs ont prétendu qu'elle diminuait l'activité de la circulation, et d'autres, avec plus de raison sans doute, qu'elle l'augmentait. La plupart se sont accordés à la regarder comme excitante et antspasmodique.

Dans les essais qu'ont tentés en 1808 MM. Chaussier, Jadelot, Alibert et Delaporte, et dont M. Payen, qui les avait provoqués, a rendu compte dans le Bulletin de la Faculté, on a vu l'usage interne de l'huile animale produire, selon les individus, ou des vomissemens, ou la diarrhée, ou des sueurs; même des salivations assez rebelles, des engorgemens lymphatiques au col ou à l'aine, et quelquefois une sorte de mouvement fébrile.

Quant aux maladies dans lesquelles on en a obtenu des succès, elles sont en assez grand nombre. L'épilepsie est à la fois celle où la réussite paraît la plus extraordinaire, et cependant la mieux constatée. Junker a rapporté plusieurs exemples de semblables guérisons; Cullen, dont le suffrage est d'un grand poids en semblable matière, assure l'avoir employée avec avantage dans cette maladie; sur un certain nombre d'épileptiques traités en 1808 dans divers hôpitaux, deux ont guéri complétement; un troisième, en faisant usage de la solution pyrozoönique, au moment où se manifestaient les avant-coureurs de ses accès, est parvenu à les faire avorter. Dans tous ces cas, l'épilepsie était-elle purement nerveuse? Etait-elle seulement sympathique d'une lésion abdominale, ou de quelqu'autre maladie? Les faits cités ne fournissent, sur ce point, aucune lumière.

MM. Chaussier, Delaporte et Alibert ont aussi vu, dit-on, des rhumatismes goutteux aigus céder à l'usage interne du savonule ammoniacal. On trouve des détails sur un de ces faits dans le Bulletin des sciences médicales pour le mois d'août 1808; il s'agit d'un militaire dont toutes les articulations étaient tuméfiées, et qui avait été traité sans succès dans plusieurs hôpitaux; M. Alibert lui administra, par prises de 15 et de 20 gouttes, une solution de 42 gouttes d'huile animale dans une

once d'eau : un mouvement de fièvre, des vomissemens, des sueurs très-abondantes survinrent, et la guérison eut lieu en vingt-cinq jours.

Ce même médecin l'a aussi appliquée avec quelques succès à l'extérieur, soit pure, soit mélangée avec l'huile d'olive, dans des cas de teigne et de dartres rongeantes scrofuleuses. Déjà Poncelet, dans son Histoire générale des drogues, l'avait signalée comme *souveraine* contre la dernière de ces maladies. Au rapport de M. Payen, MM. Delaporte et Chaussier ont constaté la guérison de trois teigneux; chez ces individus, l'application du liniment pyro-zoonique a excité une bonne suppuration, dont la guérison a été la suite.

On a vanté pareillement son efficacité dans la paralysie, et quelques faits récens ne paraissent pas démentir les éloges qu'elle a reçus à cet égard. Il n'en est pas de même de ce qu'on a dit de son efficacité contre la fièvre quarte, et du fait suivant rapporté par Beaumer (1757): Une femme autrefois sujette à l'hystérie devint presque aveugle par suite de la formation de deux cataractes. Pour en arrêter les progrès, elle se fit instiller chaque jour deux gouttes d'huile animale de Dippel dans les yeux, et l'un des cristallins, dit l'auteur, reprit toute sa transparence. Mais si de tels faits paraissent, ou mal observés, ou mal interprétés, les succès de l'huile animale dans l'ophthalmie scrofuleuse ne peuvent être révoqués en doute; ils ont été scrupuleusement constatés par M. le docteur Jadelot à l'hôpital des enfans.

Toutefois, il faut en convenir, nous n'avons encore, sur ces divers points rien qui soit à l'abri de toute contestation: les expériences ne sont pas encore assez multipliées, et les cas pathologiques ont été en général trop imparfaitement déterminés pour servir de guide aux praticiens; aussi l'huile pyro-zoonique semble-t-elle prête à retomber dans l'oubli dont les efforts de M. Payen l'avaient momentanément retirée.

Il ne règne pas moins d'incertitude sur les doses auxquelles peut être prescrit ce médicament énergique. La plupart des anciens médecins en fixaient la dose à 10, 20, 30 gouttes; M. Alibert, dans ses Elémens de thérapeutique, dit que, dans l'état de pureté, on la donne ordinairement à dose de 30, 40, et jusqu'à 72 gouttes; l'un de nos pharmaciens les plus distingués, M. Planche, m'a certifié en avoir fait usage à cette dernière dose, par les conseils de M. le professeur Chaussier, dans une sorte de névralgie faciale à laquelle il a été sujet. Mais les accidens que cette huile a quelquefois produits doivent rendre, nous le croyons, beaucoup plus circonspects dans son administration; la prudence veut qu'on débute par une très-faible dose, 3 ou 4 gouttes par exemple, et qu'on augmente ensuite à proportion des effets qu'on en observe.

A haute dose, l'huile animale paraît même constituer un des poisons les plus actifs. L'événement suivant observé par le célèbre professeur que nous venons de citer, et dont nous avons connu la victime, met hors de doute cette proposition : M. Charm..., âgé d'une soixantaine d'années, avait éprouvé quelques accidens qui semblaient le menacer d'une attaque d'apoplexie; le savonule ammoniacal, c'est-à-dire une dissolution contenant par chaque once d'eau 12 gouttes d'huile animale de Dippel, lui fut prescrit; mais, par une erreur fatale, ce fut l'huile pure qu'on lui administra : il en prit une cuillerée à bouche *et périt à l'instant.* A l'ouverture du cadavre on n'aperçut aucune sorte de lésion.

Quelle que soit la dose à laquelle on donne ce médicament, on doit toujours, pour l'usage interne, l'étendre dans quelque véhicule, l'eau sucrée, une émulsion, etc. La solution aqueuse dont nous venons de faire mention doit être en général préférée, parce qu'on peut, avec moins de crainte, la laisser entre les mains des malades ou de ceux qui les entourent. Souvent pour masquer la saveur repoussante de l'huile animale, on l'associe à l'éther. A l'extérieur, on l'emploie le plus souvent unie à quelque corps gras qui en émousse l'activité; on l'a vue produire de violens maux de tête, lorsqu'on l'appliquait pure sur des boutons teigneux.

Huile douce du vin, ou *huile éthérée.* On nomme ainsi un liquide d'une couleur citrine, d'une odeur vive et suffocante, moins volatil que l'éther, et qui se forme vers la fin de la préparation de l'éther sulfurique à l'époque où paraît le gaz sulfureux, c'est-à-dire lorsque l'acide, qui jusque là avait été l'agent de la réaction des principes de l'alcool entre eux, commence à en devenir lui-même le sujet. Ce fluide existe constamment, quoiqu'en petite quantité, dans l'éther non rectifié, quelque soin qu'on ait apporté à sa préparation, comme l'ont démontré MM. Henri et Vallée, professeurs à l'école de Pharmacie de Paris. Selon eux, cette huile n'est que de l'éther plus ou moins chargé d'acide sulfureux et d'une huile qui a beaucoup d'analogie avec le pétrole; celle-ci est d'un jaune doré, d'une odeur bitumineuse et comme succinée, d'une saveur d'abord douce, mais ensuite âcre et très-persistante, peu volatile, miscible à l'eau, onctueuse au toucher.... M. Thénard regarde l'huile douce du vin comme de l'*éther moins de l'hydrogène et de l'oxigène dans les proportions nécessaires pour faire l'eau.*

Cette huile, d'après les recherches récentes de M. Gay-Lussac (*Annales de chimie et de physique*, t. 2), paraît aussi pouvoir se développer spontanément dans l'éther qu'on abandonne à lui-même pendant longtemps, en le mettant, par intervalles, en contact avec l'air.

Ses propriétés médicales n'ont été déterminées que d'une manière peu précise, et semblent se rapprocher plutôt de celles de l'éther que des huiles empyreumatiques avec lesquelles ce liquide n'a que de faibles traits de ressemblance.

§. III. *Principes volatils indéterminés.* Beaucoup de plantes de la famille des crucifères, les bulbes de quelques liliacées, contiennent un principe âcre et volatil, facilement altérable par la chaleur, qui, à certains égards, se rapproche des huiles essentielles, mais qui ne paraît point inflammable. Plus fugace que celui des plantes aromatiques, puisque la dessiccation des végétaux qui le contiennent suffit pour le faire disparaître, il a, sous ce point de vue, quelque affinité avec ces principes odorans des fleurs du jasmin, du lis, de la jonquille, etc., que nous avons rangés parmi les huiles volatiles, plutôt par analogie que par une véritable connaissance de leur nature, puisqu'on n'a pu, jusqu'à ce jour, les obtenir dégagés de toute combinaison.

Baumé rapporte, dans ses Élémens de pharmacie, avoir obtenu, en distillant 12 livres de racines de raifort sauvage avec 6 livres d'esprit de vin très-rectifié, une liqueur excessivement âcre, qui, abandonnée à elle-même pendant six mois, a déposé des cristaux en aiguilles d'une belle couleur citrine, qu'il a reconnus pour être du soufre. Depuis cette curieuse expérience, la présence de ce corps combustible a été constatée dans beaucoup d'autres crucifères, et notamment dans le choux-rouge. MM. Fourcroy et Vauquelin ont aussi retiré du suc de l'oignon une *huile* blanche âcre, volatile, qui leur a paru devoir à du soufre sa fétidité. Le même phénomène a été constaté à l'égard de l'ail par M. Bouillon-Lagrange.

L'analyse des feuilles de tabac a fourni à M. Vauquelin un principe âcre, volatil, incolore, soluble dans l'eau et dans l'alcool, et qui semble différer de tous les autres principes immédiats des végétaux; cependant, ajoute-t-il, *il se pourrait que ce ne fût qu'une huile très-déliée.* Suivant le même chimiste, le principe âcre et volatil de la scille se décompose à la température de l'eau bouillante, et ne peut être obtenu isolé.

Les amandes amères, d'après l'analyse qu'en a faite récemment M. Vogel, fournissent à la distillation une huile délétère qui se solidifie à l'air en perdant de son odeur et de sa volatilité, qui communique à l'eau dans laquelle elle se dissout en petite quantité, l'odeur et la saveur de l'acide prussique, et qui cependant n'en laisse apercevoir aucune trace. — En cohobant plusieurs fois l'eau distillée de laurier-cerise (*prunus laurocerasus*) sur de nouvelles feuilles, on obtient une *huile* qui constitue un poison narcotique des plus violens. Fontana préparait une huile non moins délétère, en distillant dans des vaisseaux de verre, et sans addition d'eau, ces mêmes feuilles,

C'est à de l'acide prussique que l'activité funeste de ces produits semblerait devoir être attribuée : cependant le fait allégué par M. Vogel peut faire naître quelques doutes à cet égard.

Beaucoup de végétaux irritans, les *daphne*, les *euphorbes*, etc., contiennent aussi des principes volatils, dont la nature a été peu étudiée jusqu'à ce jour. Il est enfin quelques plantes, la petite centaurée, par exemple, dont l'eau distillée, d'abord inodore, peut acquérir par des cohobations successives une odeur forte, et en quelque sorte ammoniacale, qu'elle paraît devoir à un principe volatil particulier; mais peut-être ce principe n'existait-il pas tout formé dans le végétal, et n'est-il que le produit de l'opération.

Sur tous ces points, comme sur plusieurs autres de l'histoire même des huiles volatiles, il reste beaucoup à faire aux chimistes; de semblables recherches ne sauraient être regardées comme inutiles à l'avancement de la science médicale.

§. IV. *Huiles minérales*. Nous avons déjà dit combien est impropre ce nom, que dans l'ancienne chimie on avait accordé sur une simple analogie de consistance ou d'aspect à une foule de substances qui n'ont, avec les huiles végétales ou animales, aucune autre ressemblance. La même impropriété de terme se remarque dans ces muriates sublimés d'antimoine, d'arsenic, de bismuth, auxquels le nom de *beurres* avait été pareillement imposé. Ce n'est donc que comme objet de synonymie, qu'il importe aujourd'hui d'en faire quelque mention; les détails relatifs à celles de ces substances qui sont de quelque usage en médecine doivent se trouver naturellement à l'article correspondant de la nouvelle nomenclature chimique auquel nous renvoyons.

Huile de tartre par défaillance. Potasse caustique retirée du tartre et passée à l'état de sous-carbonate liquide par son exposition à l'air.

Huile glaciale de vitriol. Deux gaz, le gaz acide sulfureux et le gaz nitreux ont la propriété, en s'unissant à l'acide sulfurique, de lui donner la forme concrète; c'est à la première de ces combinaisons qu'on a donné spécialement le nom d'huile glaciale de vitriol; mais plusieurs chimistes ne regardent maintenant cette substance que comme de l'acide sulfurique extrêmement concentré.

Huile de chaux. Muriate de chaux tombé en déliquium.

Huile de mercure. Lemery donne ce nom à la solution alcoolique du sublimé corrosif, et aussi à un sulfate de mercure devenu liquide au contact de l'air atmosphérique.

Huile de Vénus. Nitrate de cuivre tombé en déliquescence.

Huile de Saturne. Produit de la distillation d'une dissolu-

tion d'acétate de plomb dans de l'huile volatile de térébenthine.

Huile de camphre. Simple dissolution de camphre dans l'acide nitrique. (DE LENS)

HUILE DE VITRIOL, *oleum vitrioli.* On appelait autrefois ainsi l'acide sulfurique (*Voyez* ACIDE), à cause de sa consistance oléagineuse, et parce qu'on la retirait du *vitriol vert*, aujourd'hui sulfate de fer. *Voyez* ACIDE SULFURIQUE. (VAIDY)

HUIT DE CHIFFRE, espèce de bandage, ainsi nommé de sa forme, qu'on applique autour des articulations du bras, du genou, etc., pour les maintenir en rapport, exercer une compression, ou servir de point d'appui à quelques topiques.

On prend, pour faire ce bandage, une bande de toile de plusieurs aunes de long, dont on fait d'abord une ou deux circulaires audessus ou audessous de l'articulation, puis l'on passe obliquement le jet de la bande sur l'articulation pour la porter audessus; on la tourne derrière, pour revenir obliquement et en bas, en formant des X, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on ait employé presque toute la bande, dont le reste sert à former une ou deux circulaires sur le milieu du huit de chiffre, qu'on fixe par une ou deux épingles, placées de manière qu'elles ne blessent pas, en ployant l'articulation.

Le huit de chiffre sert, après la saignée, pour arrêter le sang; dans la luxation du genou, etc. (MÉRAT)

HUITRE, s. f., *ostrea*; coquille adhérente à deux valves inégales, dont les charnières son dépourvues de dents, ayant une fossette cardinale oblongue, sillonnée en travers, donnant attache au ligament de l'animal, et une seule impression musculaire dans chaque valve. L'animal est acéphale, n'a ni tube, ni pied musculeux, et les bords de son manteau sont dentés ou frangés.

L'espèce dont nous voulons parler est l'huître commune, *ostrea edulis*, L., figurée dans l'Encyclopédie, t. 184. Elle est connue de tout le monde, et est très-fréquente sur nos bords maritimes. Les écailles sont composées de plusieurs feuilles qui lui forment une surface raboteuse; la valve supérieure est plus plate que l'inférieure, et elle a un bec qui s'élève à une des extrémités. Ces animaux s'attachent à tous les corps, aux rochers, aux arbres qui croissent dans l'eau, et même les uns aux autres, par l'humeur collante qui sort de leur corps. Lorsque l'huître veut prendre de l'eau, elle élève la coquille supérieure d'environ un pouce, et la resserre lorsqu'elle sent du mouvement. L'huîtrier, ou l'huître comme on l'appelle, est hermaphrodite, ou du moins on l'a suppose telle, puisqu'elle produit son semblable sans qu'on lui voie de parties sexuelles, et sans le concours d'un autre individu. Elles sont dépourvues

d'yeux, d'organe auditif, et d'organe de mastication; leur bouche est peu visible, et composée de lèvres mobiles; elles ont des nerfs, des branchies pour la respiration, un cœur musculeux, et un système de vaisseaux pour la circulation, un canal digestif allant de la bouche à l'anus.

L'huître a des usages économiques et médicinaux. Elle est un aliment recherché par beaucoup de personnes. Sans entrer dans des détails gastronomiques sur les variétés préférables, nous dirons que celles qui ont une teinte verdâtre sont plus délicates; elles doivent cette teinte au parquage qu'elles ont subi, pendant environ deux mois, dans des fosses voisines de la mer, temps pendant lequel elles ont engraissé et se sont attendries. Les huîtres de Dieppe, et surtout celles de Marainne, sont préférées, par les amateurs, à cause de cette teinte verte. Effectivement les dernières sont exquises; mais on n'en a guère à Paris, où elles n'arrivent jamais qu'en petite quantité, à cause de leur grand éloignement. Il y a des gens qui font une prodigieuse consommation de ce mollusque, sans en être incommodés, à cause de sa facilité à être digéré. C'est cette propriété qui rend cet aliment précieux dans la convalescence de quelques maladies. Lorsque rien ne passe encore, ou ne passe plus, on voit les malades prendre avec plaisir une douzaine d'huîtres fraîches, et s'en trouver très-bien. Elles se dissolvent avec facilité dans l'estomac; mais il ne faut ajouter aucune croyance à la prétendue dissolution des huîtres dans le lait ou le vin blanc; c'est à ce conte qu'on doit attribuer l'usage de manger de la soupe au lait, et de boire du vin blanc après les huîtres. C'est particulièrement dans les affections catarrhales, dans la phthisie même, qu'on ordonne, avec avantage, l'huître comme aliment; on croit avoir remarqué que cet animal a effectivement quelques propriétés pectorales; il est certain du moins qu'il réussit fort bien dans le rhume. A Paris, c'est un des mets qu'on recommande le plus aux personnes enrhumées. Il faut, pour cela, qu'elles soient douces, et leur eau pas trop salée, comme cela leur arrive depuis septembre jusqu'en avril, où elles sont délicates, étant fraîches et excellentes à manger. Dans les autres mois, il est rare d'en trouver de bonnes, si ce n'est dans quelques lieux privilégiés de la capitale, et chéris des gourmands.

L'huître est environnée d'une certaine quantité d'eau, qui provient de celle qu'elle avait avalée à la mer en assez grande abondance: ce que la nature de ses organes lui permet, et ce qui explique pourquoi cet animal peut vivre, pendant plusieurs jours, hors de l'eau. Semblable au chameau, l'huître vit alors de la provision de liquide qu'elle avait en réserve; ce liquide n'est plus de l'eau de mer, puisqu'il a séjourné dans

l'animal, et qu'il y a subi des modifications. Cette sérosité animalisée, a perdu le goût bitumineux et amer des eaux de la mer, et est assez agréable au goût; elle est légérement salée dans la saison où l'huître jouit de toutes ses qualités. Beaucoup de personnes boivent cette eau avec l'huître, d'autres boivent même celle qui s'échappe du mollusque avec plaisir. On peut utiliser ce liquide, et lui donner un emploi médical. Sa composition le rend propre à devenir un stimulant de l'estomac, et même un fondant. Plusieurs praticiens ont reconnu que cette eau réussissait très-bien aux personnes qui ont l'estomac froid, dont les digestions sont laborieuses et longues. On l'a aussi employée, avec non moins de succès, dans le cas d'engorgement commençant du pylore, ou celui des autres régions gastriques. Feu M. Bodin m'a plusieurs fois raconté avoir conseillé l'eau des huîtres, avec succès, dans le premier cas. Il envoyait ses malades chercher de l'eau d'huîtres chez les marchandes de la rue Montorgueil, et ils en buvaient cinq ou six cuillerées à bouche et plus par jour. Sans doute l'affection n'était pas encore squirrheuse; car il y aurait lieu de douter alors du succès de ce moyen, comme de tout autre. Mais même, dans cette supposition, je crois bien que l'eau d'huître est préférable aux eaux minérales de Vichi, de Barrège, etc., dont on se sert habituellement. Voilà donc une nouvelle eau *minérale* animale, dont notre matière médicale peut s'enrichir, et à peu de frais.

L'écaille de l'huître (*ostreum*) n'est pas non plus sans utilité. Elle contribue, pour sa part, à former ces immenses terrains calcaires qui couvrent une partie du globe, et attestent que la mer y a autrefois séjourné On emploie cette écaille comme engrais dans les pays voisins des côtes. On la calcine, et on en fait une très-bonne chaux propre à bâtir. La pharmacie s'est aussi emparée de ce sel calcaire. Il entre dans plusieurs poudres absorbantes; mais, comme médicament, il doit avoir peu ou point de vertus. Pendant la calcination de la coquille, il se forme une petite quantité de gaz hydrogène sulfuré, qui se dissout dans l'eau, où on éteint la chaux d'huître, ce qui avait fait penser qu'elle pourrait être bonne dans les maladies des voies urinaires, particulièrement contre la gravelle et le calcul. Mais on sait à quoi s'en tenir sur ces prétendus fondans de la pierre, et maintenant ce moyen est rentré dans l'oubli. C'est à ce titre que l'écaille d'huître entrait dans le remède de mademoiselle Stéphens contre la pierre. On lit, dans les Mémoires de l'Académie de Paris, que la chaux d'huître, éteinte dans du vin blanc, a guéri une hydropisie. Et enfin Crollius veut que cette écaille soit un excellent fébrifuge. Nous donnons ces opinions pour ce qu'elles valent, sans les ga-

rantir aucunement, et, pour notre compte, nous n'y avons pas la moindre confiance. (MÉRAT)

HUMECTANS, s. m. plur. et adj., *humectantia;*
HUMECTATION, s. f., *humectatio;* et
HUMECTER, v. a., *humectare.*

Si, à l'imitation des anciens, nous prenions pour base de la classification des médicamens, de prétendues vertus spécifiques indépendantes, dans leur action, de l'état général des forces et de la disposition des organes malades, nous pourrions chercher à établir entre les *humectans*, les *délayans* et les *émolliens*, des distinctions plus ou moins spécieuses; dire, par exemple, que les *humectans* ne font que restituer au corps humain les fluides qu'il a perdus, et dont la juste proportion le constitue dans son état physiologique; que les *délayans* détrempent nos humeurs, ajoutent à leur mobilité naturelle, dissolvent les dépôts salins qu'elles forment; que les *émolliens* enfin n'agissant que sur les parties solides, ouvrent les pores, relâchent ou ramollissent les tissus desséchés, etc., etc. Mais ces distinctions subtiles et surannées, qu'il faudrait étendre encore aux *relâchans*, aux *adoucissans*, aux *atténuans* et en général à toutes les substances qui reçoivent de l'eau qu'elles contiennent leur vertu principale, de quelle utilité peuvent-elles être lorsqu'il s'agit d'établir entre les diverses espèces d'agens atoniques, une démarcation positive, un partage exact? On s'aperçoit alors combien se confondent les unes dans les autres ces propriétés qu'on regardait d'abord comme si distinctes; on voit que les mêmes substances peuvent tour à tour réclamer chacune des qualifications par lesquelles on les désignait jadis, selon que varient les circonstances de leur administration; quoique toutes se rapprochent par un mode d'action qui leur est commun, celui de diminuer la vitalité, d'affaiblir le ton des parties auxquelles on les applique, etc.

Mais si le nom d'*humectans*, accordé à une série quelconque d'agens médicamenteux, est sans acception précise et rigoureuse, les mots *humecter*, *humectation*, par lesquels on exprime l'action qui opère dans nos fluides ou dans nos solides un changement appréciable, présente au contraire un sens bien déterminé. Humecter, c'est ajouter à l'humidité du corps, quels que soient d'ailleurs les moyens qu'on emploie, à quelque classe de médicamens que l'on ait recours. La nécessité d'humecter peut s'offrir, du moins comme indication secondaire, dans beaucoup de maladies, dans celles principalement où la fièvre ou la chaleur sont intenses; mais, comme l'annonce assez ce que nous avons dit des humectans, les moyens d'y parvenir varient suivant les conditions pathologiques de l'économie : car il ne suffit pas de présenter aux parties vivantes

de l'eau, pour qu'elles s'en humectent nécessairement. Ainsi le même médicament peut, dans une circonstance donnée, agir comme humectant, et sembler par là en mériter le titre; tandis que dans une circonstance opposée, ou quelquefois par le seul fait de quelque idiosyncrasie, l'effet qu'il produit n'étant plus le même, paraîtra réclamer une autre qualification.

Ces considérations générales suffisent pour faire sentir la différence qui existe, sous le rapport de la propriété des termes, entre le mot *humectans* employé pour désigner une certaine classe de médicamens qu'on suppose doués de propriétés spécifiques, inhérentes à leur nature, et les mots *humecter*, *humectation*, considérés comme exprimant un mode d'action, toujours subordonné dans ses résultats à l'agent qu'on emploie et à l'état des organes souffrans. De plus amples détails à ce sujet seraient évidemment superflus : les *humectans* doivent tous être rapportés aux *délayans* ou aux *émolliens* (*Voyez* ces mots); et l'*humectation* ou l'action d'*humecter* n'est qu'un des phénomènes variés, une des dépendances de la médication émolliente ou délayante. (DE LENS)

FIN DU VINGT-UNIÈME VOLUME.

